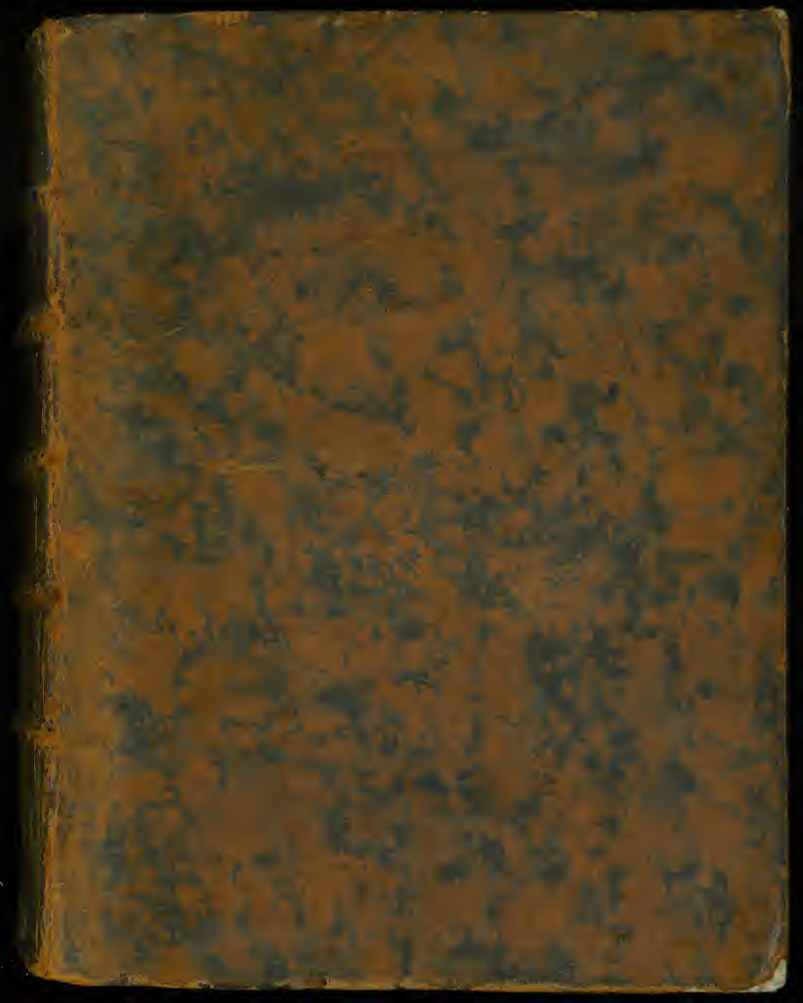

PHARMA
ROYALE
TOM I
5,037










PHARMACOPEE
ROYALE,
GALENIQVE, ET CHYMIQVE

PHARMACOPÉE
ROYALE
GALENIQUE ET CHYMIQUE,

PAR MOYSE CHARAS,

Docteur en Médecine, ci-devant Démonstrateur de l'une & de l'autre Pharmacie au Jardin Royal des Plantes.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, corrigée & très-considérablement augmentée par M. L. M. de l'Académie royale des Sciences, & Docteur en Médecine de la Faculté de Paris ; avec les Formules Latines & Françoises ; le Tarif des Médicamens, & un Traité extrêmement curieux sur les Eaux Minérales.

TOME PREMIER,

CONTENANT LA PHARMACOPÉE GALÉNIQUE.





A LYON;

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, rue Mercière, au Soleil & à la Croix d'Or.

M. DCC. LIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

AVERTISSEMENT

SUR CETTE NOUVELLE EDITION.

LORSQU'ON ne faiſoit uſage que de la diéte & de quelques remédes ſimples pour guérir les Maladies, tout l'Art de la Pharmacie ſe bornoit au choix ou à de legères préparations des Médicamens. Mais les Médecins ayant trouvé dans les maladies compliquées pluſieurs indications à remplir à la fois, ils ont été obligés de réünir enſemble pluſieurs remédes, dont l'effet pût ſatisfaire à chacune de ces indications. La combinaiſon de ces différens remédes, leurs préparations, leurs formes, leurs mêlanges, étendirent beaucoup les bornes de la Pharmacie, & la compoſition des Médicamens devint bientôt l'objet le plus important de cette partie de la Médecine. Mais cette combinaiſon de différens remédes que l'habileté des Médecins avoit jugé néceſſaire, devint bientôt une véritable confuſion par l'effet de la charlatanerie : on porta juſqu'à l'excès le nombre des médicamens qu'on fit entrer dans chaque compoſition : on n'eut plus en aſſemblant différentes ſimples l'objet de remédier à pluſieurs deſordres ; on prétendit en accumulant dans une même compoſition des remédes de toutes les eſpéces, donner une recette pour tous les maux, & il ſemble que leurs vertus ayent moins occupé les Auteurs de ces recettes ridicules, que l'envie de leur donner de la réputation, en y recherchant les remédes les plus rares, les plus précieux, & les y aſſemblant en plus grand nombre. On peut voir dans la compoſition de la Thériaque, de l'Orviétan & du Mithridat, & dans une infinité d'autres recettes de l'antiquité, juſqu'à quels excès ſe portèrent les Grecs & les Romains dans les premiers ſiécles de notre ére. Galien ſe laiſſa entraîner comme les autres à la fureur de ces grandes compoſitions ; non-ſeulement il en fit beaucoup d'uſage, mais il en imagina de ſemblables.

Comme ſa Médecine fut généralement adoptée des Grecs, des Arabes & des Latins, le goût de ces formules ſi compoſées paſſa avec elle chez ces Nations. Ce n'a été que dans le dernier ſiécle qu'on a ouvert les yeux ſur l'abſurdité de ces grandes compoſitions, ſur la ſuperfluité d'un ſi grand nombre de remédes, & ſur l'extrême

difficulté qu'il y avoit d'en faire l'assemblage. On a enfin reconnu que la Pharmacie est un Art fondé sur des principes certains & raisonnés, qui sont déduits de la connoissance que nous avons des propriétés des corps naturels, & du rapport que ces différentes substances ont les unes avec les autres. L'attention qu'on a faite à ces principes a beaucoup servi à perfectionner la *Pharmacie Galénique*, qui consiste dans le choix, la préparation, & la mixtion des Médicamens. Et entre les différens Artistes qui les employèrent pour perfectionner cette partie de la Médecine, M. Charas fut, sans contredit, un des plus habiles & un de ceux qui acquit le plus de réputation. Comme il joignoit à une parfaite intelligence de son Art, une grande érudition dans toutes les parties de la matière Médicale, & de grandes connoissances qu'il avoit acquises dans ses voyages; il fut en état plus que tout autre de composer le premier corps de Pharmacie, où on pût trouver les vrais principes de cet Art avec leur application. On vit paroître dans cet Ouvrage des compositions Galéniques beaucoup plus simples & beaucoup mieux entendues que toutes celles qu'on avoit publiées; on y trouva aussi un grand nombre de compositions nouvelles, ordonnées & exécutées sous les yeux des plus habiles Médecins, & dont les bons succès ont depuis confirmé l'excellence. Mais quelque éclat qu'eût reçu la Pharmacie Galénique entre les mains de M. Charas, rien ne lui fit plus d'honneur que la Pharmacie Chymique qu'il réünit à la précédente : il y avoit déjà long-temps qu'on faisoit usage en Médecine de quelques remédes tirés de métaux par les opérations de la Chymie; cependant on n'avoit inséré dans les Pharmacopées qu'un très-petit nombre de ces compositions, & elles étoient gardées comme autant de secrets par la plûpart des Chymistes. M. Charas après avoir examiné par une multitude innombrable d'expériences, les différens produits qu'il avoit tiré des mixtes par la voie d'analyse, fut en état de rassembler un grand nombre de remédes très-efficaces tirès des trois régnes, & d'en composer sa Pharmacopée Chymique. Cet Ouvrage qui fut universellement applaudi, & dont le succès fut confirmé par un grand nombre d'éditions, fut jugé être le répertoire des meilleurs remédes que la Chymie puisse produire, & en même temps le meilleur modèle de la véritable méthode d'analyser les corps. On peut dire avec vérité que c'est aux lumières répanduës dans cet Ouvrage qu'on doit les progrès qu'a fait la Pharmacie depuis quatre-vingts ans. Il étoit juste de ramener à leur première source tant de découvertes

que cet Ouvrage a fait pour ainsi dire germer; c'est pourquoi on a profité de l'empressement que le Public a témoigné d'en avoir une nouvelle édition, pour y rassembler les meilleures compositions dont les recettes ont été publiées, soit par de sçavans Particuliers, soit par d'illustres Compagnies, * qui ont pris toutes les précautions possibles pour perfectionner leurs Pharmacopées.

Quoique les nouvelles connoissances que les Modernes ont répanduës dans l'Art de la Pharmacie ayent fait appercevoir quelques imperfections dans plusieurs des compositions qui ont été publiées par M. Charas, sur tout à l'égard de la multiplicité des remédes, on s'est fait une loi très-sévère de ne retrancher de cette nouvelle édition aucune des préparations de cet illustre Auteur. On a mieux aimé faire suivre les compositions corrigées & plus précises immédiatement après celles de M. Charas qui ont paru sujettes à ces défauts

On trouvera dans cette nouvelle Edition une ample collection de Remédes choisis de toute espéce, qu'on a ajoutés à ceux qui ont été publiés par M. Charas : la plûpart de ces compositions sont nouvelles ou réformées sur les anciennes recettes, avec toute l'exactitude & les précautions possibles, & elles ont toutes été adoptées par les Médecins qui se sont assurés par leurs expériences journalières, de leurs succès & de leur efficacité.

Il sera facile de s'appercevoir que la plûpart de ces nouvelles compositions sont bien plus élégantes & bien supérieures à toutes celles qui font le fond de cet Ouvrage, & à toutes celles qu'on a publiées jusqu'à présent. Leur avantage consiste, 1°. En ce qu'elles ne contiennent que les médicamens qui ont été jugés absolument nécessaires & dont les proportions sont telles que leur assemblage puisse s'en faire avec exactitude & facilité. 2°. En ce que l'on s'est servi par préférence des remédes simples que produit l'Europe, ou du moins des remédes étrangers qu'on peut avoir dans leur entière perfection, & nullement de ceux qu'on ne peut avoir sans quelque soupçon d'altération. 3°. On a banni autant qu'on a pu des compositions, les remédes qui sont faciles à s'altérer & qui peuvent faire corrompre les autres; on a eu particuliérement cette attention dans la composition des Syrops, des Electuaires, des Essences, &c. 4°. On a pris de justes mesures, pour qu'on pût aisément régler le poids des

* *Le Collége des Médecins de Londres, & la Faculté de Médecine de Paris.*

médicamens qu'on a coutume de preſcrire en petite doſe, tels que les mercuriels, les antimoniaux & toutes les compoſitions dans leſquelles entre l'Opium. 5°. Enfin, on a exclus de ces compoſitions tout ce qui n'y entre que par la pompe, pour en augmenter le prix ou pour le déguiſer aux yeux du Public.

On auroit cru qu'il eût manqué quelque choſe à cette nouvelle Pharmacopée, ſi on eût négligé d'y inſérer les remédes ſpécifiques qui ſont le plus en vogue: on trouvera à la fin de cet Ouvrage la compoſition de ceux qui ſont le plus d'uſage, & dont la réputation ſe juſtifie par l'expérience.

Enfin, pour qu'on pût trouver dans un même Livre toutes les lumières néceſſaires ſur les meilleurs remédes, on a ajoûté un eſſai d'analyſe des Eaux minérales du Royaume qui ſont les plus fréquentées & qui paroiſſent produire les meilleurs effets.



APPROBATION.

J'AI examiné par ordre de Monfeigneur le Chancelier, un Ouvrage qui a pour titre, *Pharmacopée Royale, Galénique & Chymique de Charas, corrigée & augmentée par M.* * * * Cet Ouvrage réformé avec foin ne peut être que très-utile au Public. A Paris, ce 15 Juin 1746.

LASONE.

PRIVILEGE GE'NE'RAL.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Confeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Confeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Jufticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé BRUYSET, Libraire à Lyon, nous a fait expofer qu'il defireroit faire réimprimer & donner au Public deux Livres qui ont pour titre : *Pharmacopée Royale, Galénique & Chymique*, par MOYSE CHARAS, avec les Additions de M. L. M. *de l'Académie royale des Sciences, & Docteur en Médecine de la Faculté de Paris ; Les Oeuvres* de M. ANTOINE D'ESPEISSES, avec des Additions par M. GUY DU ROUSSEAUD DE LA COMBE, *Avocat au Parlement ;* s'il nous plaifoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceffaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expofant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préfentes de faire réimprimer lefdits Livres, en un ou plufieurs Volumes, & autant de fois que bon lui femblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de vingt années confécutives, à compter du jour de la date des Préfentes : Faifons défenfes à toutes perfonnes de quelque qualité & condition qu'elles foient, d'en introduire d'impreffion étrangère dans aucun lieu de notre obéiffance ; comme auffi à tous Libraires & Imprimeurs d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter ni contrefaire lefdits Livres, ni d'en faire aucuns Extraits, fous quelque prétexte que ce foit, d'augmentation, correction, changement ou autres, fans la permiffion expreffe & par écrit dudit Expofant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confifcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expofant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Préfentes feront enregiftrées tout au long fur le Regiftre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que la réimpreffion defdits Livres fera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères,

conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contreſcel des Préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout au Réglement de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de les expoſer en vente, les imprimés qui auront ſervi de copie à la réimpreſſion deſdits Livres, ſeront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commendeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France : le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant ou ſes ayant cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par un de nos amés, féaux Conſeillers & Secrétaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original : Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre bon plaiſir. DONNÉ à Verſailles le quinzième jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cent quarante-ſix, & de notre Régne le trente-unième. Par le Roi, en ſon Conſeil. SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre onze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. *666. fol. 589. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 22 Juillet 1746.*

VINCENT, *Syndic.*



A LYON, de l'Imprimerie d'AIME' DELAROCHE, ſeul Imprimeur-Libraire du Gouvernement & de l'Hôtel de Ville. 1753.

TABLE

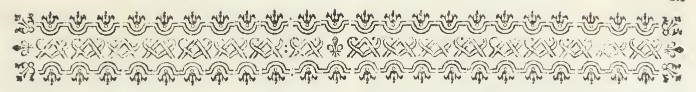


TABLE DES MATIÉRES

DE LA PHARMACOPÉE GALÉNIQUE.

Fin de la Table des Matières.



PHARMACOPÉE

TRAITÉ
ABREGÉ
DES EAUX MINERALES
DE FRANCE.



TRAITÉ ABRÉGÉ
DES EAUX MINERALES
DE FRANCE.

DES EAUX MINERALES EN GENERAL, & de la manière d'en faire l'Analyse.

IL n'y a point de source dans l'univers dont l'eau soit absolument pure, & ne contienne plus ou moins de parties hétérogènes. Ce fluide coulant dans les entrailles de la terre, au travers d'une infinité de matières de différente nature, & étant d'ailleurs le dissolvant de tous les sels, à l'aide desquels sa vertu dissolvante augmente encore d'efficacité, ne sçauroit manquer de se charger d'une partie des substances au travers desquelles il passe, d'en déposer quelques-unes en chemin, de s'en charger de quelques-autres, & de produire en un mot cette prodigieuse variété que nous voyons dans les eaux de source: de là ces différentes saveurs qu'on y remarque, cette variation dans leur pesanteur spécifique, ces phénomènes si extraordinaires en les combinant avec différentes substances, enfin leurs différentes opérations sur le corps humain.

On a donné le nom de minérales à celles qui contiennent des sels ou des substances métalliques en dissolution, & on les a partagé en deux classes, les *aigrelettes* qui ont effectivement un goût piquant, qui sont communément froides & ferrugineuses; & les *Thermales* qui sont simplement salines, bitumineuses, & dont le degré de chaleur excéde celui de la température ordinaire des fontaines.

Nous négligerons cette distinction qui ne caractérise pas assez bien les différentes espéces d'eaux minérales, & nous nous contenterons de les réunir à des genres plus particuliers, après que nous aurons rapporté d'après les observations de M. Hoffman & de M. Shau, la meilleure manière de faire l'analyse des eaux minérales; car il est bien difficile d'avoir une notion exacte de ces eaux, en suivant les Auteurs qui les ont précédé. C'est pourquoi nous commencerons par faire connoître les principaux instrumens qui sont nécessaires pour faire cette recherche; nous passerons ensuite aux expériences. Ces instrumens sont des poids & des balances exactes; une balance hydrostatique,

différentes espéces de vaisseaux de terre, de cimens ou luts; un thermométre construit sur les principes de M. de Reaumur, une petite pompe, une machine pneumatique, différens microscopes, une pierre d'aimant armée, de l'eau distillée, des creusets, un fourneau de fusion, du flux, différens végétaux, des matières animales, des minéraux, des substances artificielles.

Les balances doivent être fort justes & de trois grandeurs différentes, pour peser les grains, les dragmes & les onces, & même quelques livres. Les poids des livres doivent être de seize onces; l'once contient huit dragmes; la dragme trois scrupules, & le scrupule vingt-quatre grains.

La balance hydrostatique est un instrument dont on se sert pour peser les corps dans l'eau, & pour déterminer leur pesanteur spécifique, aussi bien que celle de quelqu'eau minérale que ce soit : ce que l'on fait en pesant une bouteille de verre dont on a soin auparavant de connoître la pesanteur dans l'air & dans l'eau commune.

Les verres doivent être clairs & transparens, pour que l'on puisse mieux examiner l'eau; il est même besoin d'en avoir quelques-uns de figure cylindrique; on doit en avoir qui puissent supporter la chaleur, & servir pour faire évaporer les liqueurs : ils doivent pour cet effet être plus profonds & plus minces que les autres, & s'élargir par en-haut; les phioles, les bouteilles, & les autres vaisseaux de cette espéce sont aussi nécessaires; on doit enfin avoir des vaisseaux propres à distiller; tels sont les cucurbites de verre, les alambics, les cornues & les récipiens.

On donne le nom de ciment ou lut à ces matières artificielles ou compositions, qui étant appliquées à l'embouchure des vaisseaux, conservent l'eau qui y est renfermée, en son état naturel, en empêchant sa communication avec l'air extérieur : tels sont la résine fondue, la cire d'Espagne, ou plutôt certaines mixtions faites avec de la cire & de la térébenthine.

On se sert du thermométre pour déterminer le degré de chaleur & de froideur de l'eau; cet instrument est composé d'une boule de verre, à laquelle est attaché un long tuyau gradué, que l'on remplit jusques à une certaine hauteur d'esprit de vin coloré, ensorte qu'il contienne mille parties d'esprit de vin refroidi au degré de la glace fondante. C'est à ce terme que commencent les degrés qui vont, suivant la suite naturelle des nombres, au dessus & au dessous de ce point de la congélation, de manière que chaque degré soit précisément la millième partie du volume de l'esprit de vin renfermé dans l'instrument, dans le temps qu'il est entouré de glace. Dans cet instrument le terme de la congélation ou de la glace fondante est à 0, comme on vient de dire, celui de la chaleur du sang humain à 32 au dessus, & celui de l'eau bouillante à 80 : maintenant on juge du plus ou du moins de froideur du fluide, dans lequel la boule est plongée, par le plus ou le moins d'élévation de l'esprit de vin dans le tuyau.

Il est nécessaire d'avoir une petite pompe de bois ou d'étain, munie de son piston, pour pouvoir la plonger le plus près qu'on peut du fond de la source, & connoître par ce moyen la différence de l'eau qui est dans cet endroit d'avec celle qui est plus près de la surface, quoique l'on puisse user d'autres moyens pour cet effet.

La machine pneumatique avec ſes récipiens de verre, eſt un inſtrument fort commode, pour connoître la quantité d'air ou d'eſprit volatil contenu dans l'eau ; car les eaux renfermées ſous le récipient, laiſſent échapper une grande quantité de bulles, & l'on juge qu'elles contiennent plus ou moins d'air, ſuivant que le nombre & la groſſeur de ces bulles eſt plus ou moins grand.

On peut ſe ſervir du microſcope pour découvrir les particules viſibles qui ſont contenues dans chaque goutte d'eau, & pour déterminer la figure des criſtaux ou ſels de l'eau après l'évaporation, ou pendant le temps de la criſtalliſation. Il eſt encore à propos d'examiner avec le microſcope toutes les autres matières ſolides & viſibles qui ſont contenues dans l'eau, tant dans l'état naturel, qu'après que leurs différens élémens ont été ſéparés l'un de l'autre.

La pierre d'aimant ſert à découvrir ſi les matières minérales que l'on trouve aux environs des ſources, ou parmi les ſédimens que l'eau laiſſe après l'évaporation, ſont d'une nature ferrugineuſe ; car tout ce que l'aimant attire, eſt tenu pour fer. On pourroit s'en aſſurer de pluſieurs autres façons ; il peut ſe faire que l'aimant n'attire le fer que lorſqu'il eſt extrêmement pur, & qu'il a toutes les qualités néceſſaires pour être malléable ; de ſorte qu'une ſubſtance minérale peut être ferrugineuſe ſans que l'aimant l'attire : mais en faiſant calciner ces matières dans un creuſet fermé avec du charbon en poudre, le fer ne manque pas de ſe manifeſter par le couteau aimanté.

L'eau diſtillée ou dépouillée autant qu'il eſt poſſible de toutes les matières minérales, ſalines, terreſtres & étrangères qu'elle contient, ſert à découvrir les principes ſalins & diſſolubles des ſubſtances minérales, ou des matières deſſéchées des eaux minérales, en les détachant des parties les moins aiſées à diſſoudre, & les donnant toutes ſous une forme ſolide par l'évaporation ou la criſtalliſation. L'eau dont on ſe ſert pour cet effet, doit être pure ; car autrement il eſt à craindre que les matières ſalines ou minérales qu'elles contiennent, ne ſe mêlent avec celles de l'eau minérale que l'on ſe propoſe d'examiner ; ce qui rendroit l'expérience fauſſe ou incertaine. Le meilleur moyen dont on puiſſe ſe ſervir pour purifier l'eau, eſt de la diſtiller à petit feu dans des vaiſſeaux de verre bien nets.

Les Creusets de terre ſervent dans les eſſais que l'on fait pour découvrir ſi les matières contenues dans l'eau ou dans quelque ſubſtance minérale ſont métalliques, ou renferment quelque portion conſidérable de métal ; car lorſque cela eſt, on peut l'en tirer en réduiſant la ſubſtance en poudre; & s'il eſt néceſſaire en la mêlant avec un diſſolvant convenable, pour les faire fondre enſemble à un feu violent.

Il eſt beſoin d'un feu violent pour fondre la plûpart des ſubſtances minérales, & pour en ſéparer le métal qu'elles contiennent, quoiqu'il ſuffiſe dans certains cas d'un fourneau de fuſion, ou d'un feu animé ſimplement par le courant de l'air ; mais lorſque la matière eſt opiniâtre ou difficile à fondre, il faut néceſſairement animer le feu avec un ſoufflet pareil à ceux dont ſe ſervent les Orfévres & les Forgerons.

Les Flux ſont une des ſubſtances que l'on ajoute au minéral ou à la mine que l'on fait fondre pour en faciliter la fuſion, & en tirer le métal plutôt, ou en plus grande quantité qu'on ne l'auroit fait ſans cela. Ainſi

le tartre, le nître ou salpêtre, le borax, le verre de plomb, la limaille de fer, &c. sont des flux, & on doit toujours les avoir à la main pour s'en servir dans l'examen des substances minérales qui peuvent se rencontrer dans la recherche dont il est question.

Il y a certaines matières végétales qui donnent différentes couleurs aux liqueurs avec lesquelles on les mêle, & l'on juge que telles ou telles substances sont contenues dans la liqueur par la couleur qu'elles produisent. Si l'on met, par exemple, pendant quelque temps des violettes fraîches dans de l'eau minérale bien nette, & que cette dernière prenne une teinture rouge, c'est une preuve que l'acide domine ; on connoîtra au contraire que l'alkali domine dans cette eau, si elle prend une couleur verte : mais si l'eau conserve la couleur bleue qui est naturelle aux violettes, on peut assurer qu'elle est neutre, & qu'elle n'est dominée ni par l'acide ni par l'alkali. On doit donc se munir des principales substances végétales qui ont la propriété d'indiquer les matières contenues dans les eaux minérales, ou dans quelqu'autre liqueur que ce soit, par le changement de couleur qu'elles y apportent, pour s'en servir au besoin.

On peut réduire ces végétaux à quatre classes.

Dans la première, sont les astringens ; dans la seconde, ceux qui ont des parties fines & volatiles ; dans la troisième, les purgatifs ; & dans la quatrième, les altérans.

Du nombre des astringens sont les feuilles de thé, les feuilles & l'écorce de chêne, l'écorce de grenadier, les fleurs & les calices de grenades, le sumach, mais sur-tout la noix de gale, qui est très-propre à nous faire connoître si l'eau est d'une nature ferrugineuse, ou si elle contient quelques particules de vitriol de mars : c'est ce qu'elles font en donnant à cette eau une couleur rouge-pourpre, noire ou obscure, & en précipitant avec le temps une substance légère, noire au fond du vaisseau. On peut se servir pour cet effet de noix de gale bien saines, & nouvellement réduites en poudre, que l'on conservera dans un vaisseau de verre bien bouché. Cette poudre vaut beaucoup mieux que la teinture de noix de gale, faite avec de l'eau qui affoiblit ses vertus ; d'ailleurs cette teinture perd sa vertu lorsqu'on la garde, & acquiert une couleur foncée qui peut nuire aux expériences.

Les Végétaux d'une couleur délicate, sont ceux qui sont colorés ou qui ont la vertu de colorer, & dont la couleur s'altère aisément par un simple mêlange ; telles sont les roses rouges, la mauve, les violettes, le bluet, le bois nephrétique, &c. qui indiquent par le changement de couleur qu'ils causent dans l'eau, les espéces des matières salines ou terrestres qui y dominent : c'est ainsi que nous avons vu ci-devant que les violettes donnent une couleur rouge à l'eau où l'acide prédomine ; qu'elles teignent en verd celle qui est dominée par un alkali, enfin qu'elles communiquent la couleur bleue qui leur est naturelle, à celle qui n'est ni acide ni alkaline ; par exemple, l'eau commune qui n'est ni acide ni alkaline, & dans laquelle on fait infuser des fleurs de violettes, se teint d'un très-beau bleu : comme le succre raffiné n'est ni acide ni alkali, il n'altère point la couleur de l'infusion dont nous venons de parler ; on peut substituer aux fleurs de violettes le syrop qu'on en tire,

Les Végétaux purgatifs qui servent à cette recherche, sont, le séné, la rhubarbe, le méchoacan, le jalap, &c. On emploie leur infusion, leur teinture ou leur décoction, & même leur substance entière, pour découvrir certaines matières qui sont contenues dans les eaux, leur vertu dissolvante, mais sur-tout leurs sels; car l'on sçait par expérience que les sels alkalis rehaussent les teintures ou les vertus de ces ingrédiens purgatifs, & font qu'ils communiquent à l'eau une plus grande quantité de leurs parties, sur-tout lorsqu'ils sont gras ou résineux. Les sels neutres produisent encore le même effet dans un moindre degré, au lieu que les acides ne sont point propres à pénétrer dans la substance de ces drogues, & à en tirer une teinture forte.

Les Bois que l'on appelle communément altérans, comme le gaïac, le sassafras, le sandal, &c. peuvent encore nous aider à découvrir ce que les eaux contiennent, parce qu'ils communiquent leurs vertus à certaines eaux préférablement à d'autres, sur-tout à celles qui sont pénétrées d'un sel propre à dissoudre leurs parties onctueuses & résineuses, d'où dépendent leurs vertus médicinales. Cet expédient peut encore nous faire découvrir les usages ausquels ces eaux peuvent être propres, puisqu'il n'y a qu'à les employer dans les infusions, les décoctions, ou les extraits que l'on fait de certaines drogues simples.

Il est encore très-important de connoître à quel point l'eau affecte les fluides animaux ou autres substances animales; car cela peut non seulement nous mettre au fait des matières qu'elle contient, mais nous guider encore dans l'usage que l'on peut en faire, & nous instruire des effets que l'on doit raisonnablement en attendre lorsqu'on en boit. On doit sur-tout faire attention aux changemens qu'elle cause dans le sang qui vient d'être tiré d'une personne saine; dans celui qui est coagulé ou desséché, dans la sérosité du sang de ceux qui se portent bien; dans le sang des personnes sujettes à différentes espéces de maladies, au rhumatisme, au scorbut, à la pleurésie, à la phthisie, aux affections hypocondriaques, aux effets qu'elles causent en les mêlant avec de l'urine des personnes qui sont sujettes à la pierre de la vessie, en les versant sur les pierres qui se forment dans la vésicule du fiel, sur les craies qui se forment aux articulations des personnes goutteuses, sur le pus, l'urine récente, sur celle qui a été long-temps gardée, sur celle qui est graveleuse, &c. sur les phlegmes, sur la lymphe coagulée & autres substances animales saines & morbifiques, le tout dans un degré de chaleur égale à celle du corps humain.

Il est aussi à propos de mêler différens minéraux avec l'eau, pour voir si elle n'en reçoit point quelqu'altération considérable, si ses vertus n'en sont point augmentées, & si l'on ne peut point découvrir ses principes. On peut se servir pour cet effet de plusieurs mines, sur-tout de celles qui sont les plus faciles à dissoudre; de la mine de fer, des marcassites, des pyrites, de la pierre à chaux, de l'alun de roche, du vitriol, du soufre & des autres sels minéraux; chacune de ces matières peut, lorsqu'on la fait dissoudre dans l'eau, l'altérer considérablement, ou augmenter ses vertus lorsqu'elles dépendent des principes de même espéce. Par exemple, si l'eau tire une partie de ses vertus du fer, on peut les augmenter en y en introduisant par art une plus

grande quantité ; ſi elle contient naturellement du vitriol, de l'alun ou du ſoufre, il n'eſt pas difficile d'y en ajouter encore. Il n'eſt pas inutile d'eſſayer ſi l'eau n'altère point la couleur de l'argent, ou ne le noircit point ; ſi elle ne diſſout point le plomb, le mercure, &c. car l'on peut s'aſſurer par là de ſes principes & de ſes propriétés.

Il y a un nombre infini de ſubſtances artificielles ; mais on peut réduire celles qui ſont les plus néceſſaires.

Aux alkalis, aux acides, aux préparations & aux diſſolutions métalliques.

On entend ici ſous le nom d'alkalis ce que les Chymiſtes appellent ſels & eſprits alkalis fixes ou volatils ; on retire les ſels fixes alkalis, en faiſant bouillir dans de l'eau pure, les cendres de quelque ſubſtance végétale, comme des branches de bois verd, dans celles des tiges de féves, des branches de vigne, du tartre, &c. pour diſſoudre le ſel qu'elles contiennent, & qui reſte après l'évaporation. Le ſel de tartre eſt le principal de cette eſpéce, & il eſt d'un uſage conſidérable dans l'examen des eaux minérales ; car comme il ſe diſſout plus promptement & beaucoup mieux dans l'eau qu'une ſubſtance terreuſe, il précipite celle qui s'y trouve contenue ; ce qui donne le moyen de ſéparer la terre qui ſe trouve dans l'eau minérale, & de l'avoir ſous une forme ſéche. Comme ce ſel eſt alkali, il ſe fait une ébullition lorſqu'on le mêle avec une eau acide ; car ce phénomène arrive toujours quand on mêle enſemble un acide & un alkali : ſuppoſé que l'addition de ce ſel ſoit aſſez juſte pour détruire entiérement l'acidité de l'eau, on peut tirer de cette eau un ſel neutre ; & en le traitant ſelon les régles de l'art, ſe fournir une preuve convaincante qu'il y avoit des acides contenus dans cette eau minérale. Le ſel de tartre ſe réſout promptement, étant expoſé à l'humidité de l'air, en un liquide peſant, qu'on appelle huile de tartre par défaillance, dont l'uſage eſt ſouvent plus commode que celui du ſel même ; car il eſt plus pur, il s'unit plus aiſément avec l'eau, & l'on peut l'y verſer plus commodément. Suppoſé que la terre ou l'acide de l'eau ſoient légers, déliés, & preſqu'imperceptibles, & qu'ils ne ſe manifeſtent point par le mêlange d'un fort alkali ; on doit employer les ſels volatils alkalis qui ſont d'une eſpéce plus douce, tels ſont les ſels ou eſprits de corne de cerf, de ſang, d'urine, &c.

On doit auſſi ſe pourvoir des acides minéraux ou eſprits acides retirés par l'art, comme ſont l'eſprit & l'huile de vitriol, l'eſprit de ſoufre par la cloche, l'eſprit de ſel, celui de nître, &c. car les acides ſervent à découvrir la qualité alkaline de l'eau. Comme l'huile de vitriol eſt un acide extrêmement fort, il n'en faut qu'une ou deux gouttes pour communiquer une acidité ſenſible à quatre ou cinq onces d'eau. Lorſque cela n'arrive pas, c'eſt une preuve que l'eau minérale eſt alkaline, ou qu'elle eſt impregnée de quelque ſubſtance qui a la force d'émouſſer les acides, de détruire leur nature acide, en s'uniſſant avec eux, & de les rendre neutres. Lorſque l'eau minérale contient un alkali ſubtil & léger, on peut ſe ſervir d'acides de même eſpéce, comme du ſuc de citron, du vinaigre diſtillé, de vin du Rhin, &c.

Les ſolutions ou préparations métalliques ſont auſſi très-utiles, non ſeulement pour établir la certitude des expériences ſuivantes, mais encore pour nous faire découvrir plus à fond les principes & les propriétés de l'eau. Les plus néceſſaires ſont ;

La

La ſolution de ſublimé corroſif dans l'eau diſtillée ; la ſolution d'argent pur dans l'eau-forte ; la ſolution de mercure dans l'eau-forte ; la ſolution de ſuccre de ſaturne dans l'eau ; la ſolution de l'or dans l'eau régale ; celle du cuivre dans l'eau-forte, & une autre de ce même métal dans l'eſprit de ſel ammoniac. On y peut joindre la ſolution du fer dans l'eau-forte, dans le vinaigre diſtillé, ou dans quelque vin vert : on verra les uſages de toutes ces différentes préparations par la ſuite.

Il n'eſt queſtion préſentement que de faire voir la poſſibilité qu'il y a de découvrir le principe des eaux minérales ; car tant que cette vérité ne ſera point établie, nous ſerons hors d'état d'entreprendre cette recherche. On n'a point juſqu'ici réduit en art, ni ſoumis aux loix des démonſtrations phyſiques, la méthode de les examiner. Il eſt vrai que l'on a fait quelques tentatives ſur ce ſujet ; mais elles ſont ſi imparfaites, qu'elles ont fait naître pluſieurs objections de la part des Naturaliſtes, des Medecins & des Chymiſtes. La raiſon en eſt, que les expériences qui ont été tentées juſqu'à préſent pour déterminer le contenu des eaux minérales, n'ont pas été fort exactes, on ne les a point vérifiées, & elles n'ont pas été faites en forme d'introduction.

Pour mieux réuſſir que ceux qui nous ont précédés, nous allons d'abord examiner quelles ſont les eſpéces de matières dont cette eau minérale peut être impregnée, en nous ſervant de la connoiſſance que nous avons des propriétés de l'eau commune, & des ſubſtances qu'elle eſt capable de diſſoudre. Il eſt évident que les matières qui ſe trouvent dans quelque eſpéce d'eau que ce ſoit, doivent être d'une nature à ne point détruire ſa tranſparence, & à ne point lui donner des propriétés différentes de celles que nos ſens y découvrent, autrement ce ne ſeroit plus la même eau.

On donne ordinairement le nom de minérales aux eaux courantes, qui reçoivent quelque qualité ou propriété remarquable dans la terre par où elles paſſent ; par où elles différent de l'eau commune : de là vient auſſi qu'elles ſont plus ſalutaires dans la cure de certaines maladies, ou plus nuiſibles & préjudiciables au corps humain que cette dernière. Suivant cette définition, les matières contenues dans les eaux minérales, ſemblent d'après la ſignification du nom, limitées aux ſujetsdu régne minéral ; mais comme on ne peut jamais donner une définition exacte d'une choſe qu'on n'ait découvert ſa nature, nous ne ferons d'uſage de la précédente qu'autant qu'elle pourra ſervir à nous diriger dans nos recherches ſur les matières minérales qui ſont contenues dans l'eau, ſans négliger celles qui ſont d'une nature végétale ou animale : car comme ces dernières ſont très-abondantes dans la terre, & peuvent ſe trouver ſur la route, ou aux environs des ſources, il peut fort bien arriver que quelques-unes de leurs parties ſe mêlent avec l'eau.

Il eſt à propos d'examiner ſeulement les choſes que l'eau diſſout pour l'ordinaire, & que l'on ſçait exiſter dans les eaux minérales ; ces corps capables de ſe diſſoudre conſtamment dans l'eau, ou d'y être contenus ſans détruire la tranſparence, & qui exiſtent dans les eaux minérales, ſemblent pouvoir ſe réduire :

Aux ſels, aux terres, aux ſoufres & aux vapeurs ou eſprits.

Il eſt maintenant queſtion de ſçavoir ſi la Phyſique & la Chymie même dans l'état où elles ſont à préſent, ne pourroient point nous fournir des moyens pour découvrir avec une certitude phyſique, ſi les eaux minérales ne contiennent pas quelqu'un de ces corps. Les obſervations & les expériences qui ont été faites, nous perſuadent que la choſe eſt poſſible, & nous allons indiquer les moyens par leſquels on peut s'en aſſurer.

Premièrement, tous les ſels véritables ſe diſſolvent dans l'eau, & c'eſt là une de leurs propriétés eſſentielles. Comme il y a peu d'eaux minérales dans leſquelles on ne trouve une ſubſtance ſaline par l'analyſe ordinaire, & que leurs principales vertus en dépendent quelquefois; on doit commencer par découvrir ſi l'eau minérale que l'on ſe propoſe d'examiner, ne contient point de ſels, pour déterminer enſuite ſon eſpéce, aſſigner les proportions dans leſquelles ils ſe trouvent avec l'eau ou avec les autres ingrédiens, décrire ſes propriétés, ſes vertus & ſes uſages particuliers, & retirer ce ſel ſous ſa forme & ſa criſtalliſation naturelle.

Les ſels minéraux naturels, ou qu'on ſuppoſe tels, ſont:

Le ſel marin, ou ſel commun, le nître, l'alun, le borax, le ſel ammoniac, le ſel d'epſom, ou ſel cathartique amer; le ſel mural de M. Liſter, ou le nître approchant de la nature de la chaux; l'acide univerſel, le ſel minéral alkali.

On ne peut découvrir le ſel marin, ou les autres eſpéces de ſels qui ſont naturellement contenus dans une eau minérale, qu'on ne ſoit auparavant inſtruit de la nature & des propriétés de ces ſels, autrement on ſeroit en peine de les connoître lorſqu'ils ſe préſentent à nous.

Les propriétés qui diſtinguent le ſel marin des autres eſpéces de ſels, ſont les ſuivantes.

Son goût ſalin & ſa forme, car il eſt en grains ou criſtaux de figure cubique, lorſqu'il eſt bien criſtalliſé.

La vertu qu'il a de conſerver les chairs des animaux, la manière dont il petille & décrépite lorſqu'on le jette dans le feu, & la vertu qu'il a d'augmenter la violence du feu lorſqu'on le jette ſur les charbons ardens; l'odeur particulière qu'il répand dans cette décrépitation, qui eſt la même que celle de l'eſprit de ſel, peuvent ſervir à le caractériſer. On peut ajouter encore qu'il donne par la diſtillation le véritable eſprit de ſel qui paſſe ſous la forme d'une vapeur blanche, épaiſſe & piquante; cet eſprit, de même que le ſel en ſubſtance, convertit l'eau-forte en eau régale, & fournit un diſſolvant pour l'or. Il ſe fond avec difficulté au feu violent, & pénétre enfin à travers les pores du creuſet; on le retire de l'eſprit qu'il a donné en y ajoutant un ſel alkali naturel & foſſile qui paroît être le *natrum* des Anciens; ſon acide uni avec un alkali volatil, conſtitue le ſel ammoniac & le ſel commun lui-même, donne une eſpéce de ſel ammoniac par la ſublimation, après qu'il a été diſſous dans l'urine, il s'en diſſout la quantité de ſix onces dans une pinte d'eau; il précipite l'argent qui a été diſſous par l'eau-forte, il en augmente le poids & le volatiliſe à un feu violent.

La connoiſſance de ces propriétés ſuffit pour nous faire découvrir le ſel marin qui eſt contenu dans les eaux minérales, ſous quelque forme qu'il

ſoit déguiſé. Les moyens que l'on connoît pour découvrir le ſel marin que l'eau peut contenir, ſe réduiſent à trois, à ajouter quelque choſe à l'eau, à l'évaporer, & à ajouter quelques ſubſtances à la matière deſſéchée, enfin à la criſtalliſation.

Mettez deux onces d'eau commune diſtillée dans un vaiſſeau de verre de figure cylindrique, verſez-y goutte à goutte quatre grains d'une ſolution d'argent, faite avec une once d'argent raffiné, diſſous dans quatre onces d'eau-forte bien pure, & l'eau ne perdra point ſa tranſparence, elle ne blanchira point & ne changera point de couleur.

Enſuite ajoutez à deux onces d'eau commune diſtillée un ſeul grain de ſel marin; ayez ſoin qu'il s'y diſſolve parfaitement en le remuant avec une baguette de verre; verſez-y quatre grains de la même ſolution d'argent, l'eau blanchira, deviendra laiteuſe, & il ſe précipitera un ſédiment blanc au fond du vaiſſeau.

Comme on n'a ajouté dans le ſecond cas qu'un ſeul grain de ſel marin, il eſt évident par la qualité laiteuſe que la ſolution d'argent a fait prendre à l'eau, qu'elle ſert à indiquer ce mélange : c'eſt pourquoi toutes les fois que la ſolution d'argent n'apporte aucun changement à une quantité convenable d'eau, il y a tout lieu de croire que l'eau ne contient que peu ou point de ſel marin; mais qu'il y en a une certaine portion lorſqu'elle acquiert une qualité laiteuſe, ou qu'elle dépoſe un ſédiment blanchâtre.

Voici quelle eſt la raiſon de cette expérience : l'argent ſe diſſout conſtamment dans l'eau-forte, mais non point dans l'eau régale qui eſt le diſſolvant de l'or. Cette dernière ne pénétre point l'argent, mais elle le précipite toujours, à cauſe du ſel ou de l'eſprit de ſel marin qu'elle contient, qui ſeul établit la différence qu'on remarque entre ces deux menſtrues : c'eſt pourquoi lorſqu'on ajoute une ſolution d'argent faite dans l'eau-forte à de l'eau commune diſtillée, qui ne contient point de ſel marin, elle ſe mêle intimément avec elle, l'argent conſerve ſa tranſparence, quoique diſſous, & demeure également ſuſpendu & diſperſé dans toute la maſſe de l'eau; mais après qu'on y a ajouté du ſel marin qui convertit la liqueur en eau régale, l'argent ſe détache, le mêlange blanchit, & acquiert la couleur du lait, & l'argent qui eſt peſant ſe précipite au fond du vaiſſeau en forme de poudre blanche.

Mettez une pareille quantité d'eau diſtillée dans différens verres, & ajoutez-y ſéparément un grain de nître, d'alun & de borax, dans lequel il ne ſe trouve aucun mêlange de ſel marin; verſez dans chaque verre la même ſolution d'argent qu'auparavant, l'eau ne changera point de couleur, elle ne perdra point ſa tranſparence, & il ne ſe fera aucune précipitation : cette propriété eſt naturelle à tous les ſels qui ne contiennent aucun ſel marin.

Pilez dans un mortier de verre bien net une certaine quantité de nître, de borax & d'alun; mettez quatre grains de ce mêlange dans deux onces d'eau diſtillée, & laiſſez l'y diſſoudre entiérement; ajoutez-y comme auparavant de la ſolution d'argent : l'eau ne ſera pas plus altérée que dans le cas précédent; il en eſt de même de quelque mêlange de ſels que ce ſoit, lorſqu'il n'y a point de ſel marin parmi.

Il paroît par l'examen & la comparaiſon des quatre cas précédens, que la

solution d'argent dans l'eau-forte est d'une grande commodité pour découvrir le sel marin qui est contenu dans l'eau, en quelque petite quantité qu'il y soit. On pourroit s'en assurer aussi, mais moins parfaitement par la solution du mercure dans l'eau-forte, ou par une solution du succre de saturne dans l'eau commune, il peut cependant arriver quelquefois que ces sortes de preuves soient trompeuses ou insuffisantes, parce qu'il peut y avoir d'autres sels ou substances dont la nature & les propriétés nous sont encore inconnues, propres à précipiter l'argent de la même manière que le sel marin; ce qui fait que ces sortes de preuves ne sçauroient être proposées comme démonstratives. Tout ce qu'on peut en conclure avant qu'on les ait vérifiées, est que, puisqu'elles réussissent toujours également, soit que le sel commun que l'eau contient y ait été ajouté par hazard, par la nature ou exprès, elles nous fournissent un signe probable du sel marin, qui peut se trouver dans l'eau, quelque petite qu'en soit la quantité.

Ajoutez à une demi-livre d'eau commune distillée une ou deux dragmes de sel marin, lorsqu'il sera entiérement dissous; faites évaporer la solution à petit feu, jusques à ce qu'il reste au fond une matière séche que l'on trouvera être du sel par l'expérience suivante. Mettez une partie de cette matière sur un morceau de verre bien net, versez dessus quelques gouttes de vitriol parfaitement rectifiées; elle occasionnera une chaleur & une ébullition considérable, & il s'élevera une vapeur ou fumée blanche & piquante, qui a la même odeur que l'esprit de sel marin de Glauber. Comme il n'y a pas d'autre sel (à moins qu'il ne contienne du sel marin ou de l'esprit de sel marin) qui laisse échapper la même odeur ou la même vapeur, nous sommes assurés par cette expérience qu'il y avoit du sel marin dans la matière qui étoit restée après l'évaporation. On peut même l'avoir sous sa première forme, en ajoutant une quantité suffisante d'eau distillée à cette matière, & en faisant évaporer & cristalliser.

Comme le nître & le sel marin peuvent se trouver mêlés dans l'eau, & qu'ils laissent chacun échapper des vapeurs & des acides qui leur sont propres, lorsqu'on y ajoute de l'huile de vitriol; on fera dissoudre parties égales de ces deux sels dans de l'eau distillée, & on mettra la matière qui restera après l'évaporation dans une retorte; ensuite on y ajoutera de l'huile de vitriol, & on poussera la distillation à un feu de sable; on aura par ce moyen de véritable eau régale, c'est-à-dire, un mêlange d'esprit & de nître, & d'esprit de sel marin; ce qui prouve évidemment que ce mêlange est composé de l'acide du sel marin & de celui du nître, puisqu'il n'y a que ces deux matières dont l'union donne la véritable eau régale qui peut dissoudre l'or.

Mêlez ensemble parties égales ou inégales de sel marin, de sel de tartre, de sel d'epsom, de borax & d'alun; ajoutez-y une quantité convenable d'huile de vitriol, il s'élevera sur le champ une vapeur blanche & pénétrante, qui fera connoître qu'il y avoit du sel marin dans le mêlange. Il résulte le même effet du mêlange de différens sels avec le sel marin, si on en excepte le nître dont nous venons de parler; car le nître étant mêlé avec l'huile de vitriol, donne une vapeur qui lui est propre, & qu'il est aisé de distinguer de toutes les autres.

Si on mêle ensemble telle quantité qu'on voudra de sel marin, de bol d'Armenie, de craie & de poudre de briques, & qu'on verse dessus de l'huile de vitriol; on appercevra aisément par l'odeur & la vapeur qui s'élevera, qu'il y a du sel marin dans ce mêlange; le même effet résulte du mêlange du sel marin avec les autres substances pierreuses, terreuses ou minérales.

Si cette espéce de preuve que l'on tire de l'odeur & de la vapeur ne paroissoit point suffisante à ceux qui ne sont point au fait de la sensation qu'imprime la vapeur de l'esprit de sel marin sur l'organe de l'odorat, on pourroit avoir recours à une expérience plus décisive, qui est de distiller le mêlange qui donne cette odeur dans une retorte de verre, avec une quantité suffisante d'huile de vitriol; car on aura par ce moyen un véritable esprit de sel marin, qu'il est aisé de connoître en ce qu'il se convertit de nouveau en sel marin, lorsqu'on le mêle avec une quantité convenable de sel alkali minéral ou de *natrum*.

Voici le principe sur lequel ses expériences sont fondées. L'huile de vitriol étant un acide extrêmement fort, agit puissamment sur le sel marin & sur le nître, & pénétre sur les parties les plus grossières & les plus fixes, tandis que celles qui sont plus légères & plus volatiles, se séparent des précédentes, & s'élèvent avec le secours du feu, & passent dans le récipient, en laissant au fond la matière la plus pesante & la plus terrestre avec l'huile de vitriol, auquel elle est entiérement unie; ce qui arrive dans la distillation de l'esprit de sel marin de Glauber, & dans celle de l'esprit de nître.

Faites dissoudre telle quantité de sel marin qu'il vous plaira dans l'eau distillée, & faites évaporer la dissolution jusques à ce qu'il se forme une pellicule sur sa surface; mettez la liqueur qui doit être contenue dans un vaisseau de terre bien net. Au bout de quelques jours une grande partie du sel sera réduite en grains, ou en cristaux de figure cubique, supposé qu'on n'ait pas fait trop bouillir la solution, & qu'on la laisse reposer autant qu'il le faut.

Pilez dans un mortier parties égales ou inégales de sel marin, de nître & de sel d'epsom; faites dissoudre le tout dans de l'eau distillée, & laissez évaporer la solution jusques à ce qu'il se forme une pellicule sur la surface. Après que cette liqueur aura resté quelque temps dans un lieu froid, on trouvera le nître en forme de cristaux; retirez-le, faites bouillir la liqueur qui reste autant qu'il sera nécessaire; laissez-la reposer comme auparavant, & vous aurez le sel marin en grains ou en cristaux cubiques: supposé que l'on veuille pousser l'expérience plus loin, en faisant bouillir de nouveau la liqueur, elle donnera du sel d'epsom après qu'elle sera reposée.

Cette dernière épreuve par la cristallisation peut passer pour certaine; elle a la même force qu'une démonstration physique, étant jointe aux deux premières, je veux dire à celle qui se fait en ajoutant à l'eau, en la laissant ensuite évaporer, & en ajoutant d'autres corps à la matière qu'elle laisse. Lorsque ces deux expériences se trouvent conformes, on ne peut douter qu'il n'y ait du sel marin dans l'eau minérale, pourvu qu'on l'éprouve de la même manière; car la première prouve que cette eau contient naturellement du sel marin; la seconde, qu'il reste après l'évaporation; & la troisième, qu'on peut

le ſéparer de l'eau ſous la forme qui lui eſt naturelle, ce qui donne le moyen de l'examiner plus à fond pour ſçavoir s'il a ou non les propriétés du ſel marin. Si l'on doutoit encore de ſa nature, il faudroit le comparer à de véritable ſel marin, en ayant égard à toutes les marques caractériſtiques que nous avons ci-deſſus dit appartenir à ce ſel; & ſuppoſé qu'on ne remarque aucune différence entr'eux, on doit les regarder comme étant de même eſpéce.

On peut, il eſt vrai, m'objecter que quoiqu'il y ait du ſel marin dans l'eau, la nature peut tellement l'avoir mêlé avec elle ou avec les autres matières qu'elle contient, qu'il ſoit impoſſible de les diſcerner, après un grand nombre d'expériences; qu'il ſoit dans l'eau, de même que le ſel alkali fixe eſt caché dans le verre, l'acide dans les cailloux, ou le ſoufre & le mercure dans les métaux, ou de la même manière que les autres principes le ſont dans les corps qu'on appelle mixtes, pour les diſtinguer des compoſés dont le tiſſu eſt moins fort, & les parties beaucoup plus aiſées à ſéparer. Cette objection peut être de quelque poids juſques à ce que nous ayons fait voir que l'on peut décompoſer ces mixtes, & préſenter les principes dont ils ſont compoſés aux ſens & à la raiſon : mais cela regarde une Chymie plus relevée que celle dont il s'agit pour le préſent; car ſans cela il nous ſeroit aiſé de prouver que les mixtes, eu égard à la facilité de leur analyſe, ne différent point des compoſés, pourvu que nous ſoyons munis d'inſtrumens & de menſtrues convenables. On peut ſans beaucoup de difficulté ſéparer le ſable & le ſel alkali fixe dont le verre eſt compoſé; on ſépare l'acide des cailloux en faiſant le verre, comme on le voit dans la ſubſtance qu'on appelle dans les Verreries *ſuint de verre;* on peut même analyſer les métaux les plus purs, avec le miroir ardent ou autrement. Mais nous ne ſçaurions répondre à l'objection précédente, que nous n'ayons fait voir auparavant que la nature n'a point fait de mêlanges dans les eaux minérales, pareils à ceux dont on parle ci-deſſus. Au contraire il paroît par un grand nombre d'expériences que leurs principes ſont moins unis, & qu'on peut les ſéparer par les moyens ordinaires avec tant de ſimplicité, qu'on n'ait plus de peine à découvrir leurs vertus, leurs effets & leurs uſages dans la Médecine. Nous croyons donc que les expériences précédentes nous fourniſſent une méthode ſure pour connoître le ſel marin qui eſt contenu dans quelqu'eau minérale que ce ſoit, pour le ſéparer des autres ſubſtances auxquelles il eſt uni pour le rendre ſenſible, & pour en déterminer la quantité.

On connoît le nître pur ou ſalpêtre aux marques ſuivantes.

Ses criſtaux ont la figure d'un priſme hexagone, & ſe terminent en forme de pyramides par une de leurs extrémités, lorſqu'ils ſont purs & dans leur entier.

Il y a un goût pénétrant & un peu amer, qui cauſe un ſentiment de froid.

Il conſerve la viande, & lui donne une très-belle couleur rouge; à quoi on peut ajouter qu'il rehauſſe la couleur du ſang auquel on le mêle, ſurtout lorſqu'il tire ſur le blanc ou le noir.

Il rafraîchit, il calme le pouls; mais ſa vertu ne paroît jamais mieux que dans les fiévres ardentes & les pleuréſies.

Il laiſſe échapper une vapeur rouge, très-épaiſſe dans la diſtillation, & donne par ce moyen l'eau-forte, ou eſprit de nître, qui a la vertu de diſſoudre l'argent, mais non point l'or.

Il ſe fond très-promptement dans un creuſet rougi au feu : mais il ne s'enflamme jamais, quelque violente que ſoit la chaleur, tant qu'il eſt ſeul, il fulmine ou détonne, & ſe convertit en un ſel alkali fixe, étant mis en fuſion avec du charbon, du tartre, &c. ou toute autre matière graſſe ; & perd une partie conſidérable de ſon poids.

Il compoſe la poudre à canon avec le ſoufre commun & le charbon.

On le reproduit de nouveau avec ſon acide, en y joignant une quantité convenable de ſel alkali fixe, tiré des cendres des végétaux.

Maintenant que l'on eſt inſtruit des propriétés du nître, il n'eſt pas difficile de connoître ſi le ſel que l'on trouve dans les eaux minérales ou ailleurs, eſt du véritable nître ou non. Il eſt évident par ce que l'on vient de dire, que le nître ou ſalpêtre dont nous parlons, eſt tout-à-fait différent du nître à chaux de M. Liſter, dont on indiquera ci-après les propriétés ; & du nître des Anciens, qui, ſelon toute apparence, étoit un ſel de nature alkaline, au lieu que le ſalpêtre purifié dont on ſe ſert en Chymie, dans la Médecine & dans la compoſition de la poudre à canon, eſt un ſel neutre qui ne tient ni de l'acide ni de l'alkali, quoiqu'il ſe change en un acide & un alkali extrêmement fort par le moyen du feu, étant joint à des ſubſtances convenables.

Les moyens dont on peut ſe ſervir pour découvrir le nître qui eſt contenu dans l'eau, ſe réduiſent à quatre : à l'immerſion ou à l'infuſion de certains corps dans l'eau, à l'évaporation & à l'addition à la matière deſſéchée, à la diſtillation avec addition, à la criſtalliſation.

Si l'on fait tremper quelque temps un morceau de papier dans de l'eau, dans laquelle on aura fait diſſoudre quelques grains de nître, qu'on le faſſe ſécher au feu, & qu'on réïtère pluſieurs fois de ſuite la même opération, ce papier approché de la flamme de la chandelle, ou jetté ſur les charbons ardens, brûlera ſans jetter aucune flamme, & étincelera, preuve certaine qu'il a reçu cette propriété du ſalpêtre ; car on ne remarque point le même phénomène lorſqu'on fait tremper du papier dans une ſolution d'alun, de ſel d'epſom, de ſels fixes alkalis, de vitriol, de borax, de ſel de nître à chaux, de ſel marin, & autres ſels ſemblables. Il s'enſuit donc que ſi après avoir fait tremper du papier dans l'eau minérale, il produit le même effet, & brûle de même manière, c'eſt une preuve qu'il y a du nître dans cette eau.

Cette expérience n'a point beſoin d'explication ; car il eſt évident que le papier que l'on met tremper dans la ſolution, s'impregne d'eau, & en même temps des particules du nître : lorſqu'on le fait ſécher, les particules aqueuſes s'exhalent, mais celles du nître reſtent fixées dans les pores du papier, qui prend feu étant approché de la flamme d'une chandelle, & brûle avec exploſion, de même que le nître lorſqu'il eſt jetté ſur les charbons ardens. Comme il peut arriver que la trop grande quantité de ſels qui ſe trouvent mêlés avec le nître empêche cet effet, on ſe ſervira de l'expérience ſuivante, pour diſtinguer le nître d'avec les ſels qui le déguiſent.

Si l'on fait diſſoudre parties égales ou inégales de nître de ſel marin, de

ſel d'epſom & de borax dans de l'eau diſtillée, & que l'on mette tremper pendant quelques heures un morceau de viande crue dans la ſolution, on la trouvera, après l'avoir retirée, beaucoup plus rouge que celle qui n'aura pas ſouffert cette opération, ou qui aura trempé quelque temps dans une ſolution de différens ſels dont on a parlé ci-deſſus, excepté le nître; d'où il ſuit que c'eſt au nître à qui l'on doit attribuer la rougeur de la viande. C'eſt pourquoi ſi une eau minérale produit un ſemblable effet ſur la viande qu'on y aura fait tremper, on doit préſumer qu'elle contient du nître.

On croira peut être que le nître ne communique cette rougeur à la viande qu'à cauſe du ſang qui y reſte; car il agit puiſſamment ſur le ſang dont il rehauſſe la couleur, & qu'il conſerve, quoiqu'il croupiſſe ou qu'il ſoit extravaſé. Pour décider cette queſtion, il eſt à propos d'eſſayer ſi après avoir parfaitement nettoyé & lavé un muſcle en le faiſant tremper dans l'eau, en faiſant des injections dans les vaiſſeaux ſanguins ou autrement, il reçoit quelque rougeur de la part du nître, ou ſi ce ſel rougit un tendon ou autre ſubſtance animale naturellement blanche.

Si l'on fait diſſoudre du nître dans l'eau, & qu'on faſſe entiérement évaporer la ſolution, le nître reſtera au fond du vaiſſeau; on l'éprouvera en le mêlant avec du charbon en poudre, pour voir ſi étant jetté ſur les charbons, il fulminera & ſe changera en ſel alkali. Si la poudre à canon qui réſultera de ſon mêlange avec le ſoufre & le charbon de ſaule, eſt telle qu'elle doit être; s'il jette une fumée rouge, pénétrante & ſuffocante, ſemblable à celle de l'eau-forte, lorſqu'on verſe deſſus l'huile de vitriol, c'eſt une preuve que c'eſt de véritable nître. Quand même il ſe trouveroit mêlé dans l'eau avec d'autres ſels, il ne ſeroit pas difficile de le découvrir après l'évaporation, ſur-tout en ajoutant de l'huile de vitriol à la maſſe qui reſteroit, & en examinant les vapeurs & les odeurs qui s'en élèvent.

On peut de même découvrir le nître qui ſe trouve mêlé avec la matière qui reſte après l'évaporation de quelqu'eau que ce ſoit, en y ajoutant de l'huile de vitriol, du vitriol calciné & de la poudre de briques, & en faiſant diſtiller ce mêlange ſur le feu: car par ce moyen l'acide du nître ſe ſéparera & s'élevera dans le récipient en forme de nuages rouges; ſuppoſé qu'il y eût du ſel marin dans le mêlange, on aura de l'eau régale au lieu d'eſprit de nître, ce qui prouve encore l'exiſtence de ce dernier, puiſqu'on ne peut avoir de l'eau régale ſans eſprit de nître. On peut encore pouſſer cette épreuve plus loin, en ajoutant une quantité ſuffiſante d'eſprit alkali fixe à l'eſprit dont nous venons de parler, pour voir ſi l'on ne retirera pas de véritable nître, & s'il ne pourra point ſervir à la compoſition de la poudre à canon; car l'on prétend que le nître régénéré ne vaut rien pour cet effet.

Il eſt inutile de répéter ici après ce qu'on a dit de la criſtalliſation, qu'il ſuffit de faire diſſoudre du nître dans de l'eau; & après l'évaporation, de le mettre dans un lieu frais, pour avoir au bout de quelques jours des criſtaux priſmatiques à ſix côtés. S'il arrivoit donc qu'une eau minérale ne contînt d'autre ſel que du nître, il ſeroit aiſé de l'en tirer par l'évaporation & la criſtalliſation; quand même le nître ſe trouveroit mêlé dans l'eau avec pluſieurs autres ſels, on pourroit par des évaporations & des criſtalliſations répétées,

les

les réduire chacun sous la forme de cristaux qui leur est propre, suivant ce qu'on a dit ci-dessus en parlant de la cristallisation du sel marin. On peut par ce moyen avoir le nître pur, & dégagé des autres sels que l'eau minérale contient.

Il est bon de sçavoir qu'il peut y avoir des matières nîtreuses ou salines dans les eaux minérales, sans qu'on puisse les réduire en forme solide ou cristaux, à moins qu'on n'emploie des moyens convenables pour cela; de là vient que ceux qui fabriquent le salpêtre se servent d'un sel alkali fixe pour consolider le nître, & lui donner une forme cristallisée. La raison de cela est, que les matières dont on peut retirer ces sels, sont ordinairement trop chargées d'acides, & qu'il y en a peu de cette espéce qui soient disposées à se réduire en cristaux, à moins qu'on ne détruise l'excès de leur acidité, & qu'on ne les rende neutres au moyen des sels alkalis fixes, ou des alkalis terrestres, comme le pratiquent ceux qui font le sel, qui travaillent au nître, à l'alun & aux sels artificiels neutres, &c. Les observations & les expériences précédentes peuvent nous fournir une méthode pour découvrir le nître qui est contenu dans les eaux minérales, pourvu qu'on sçache les appliquer comme il faut.

Les cristaux de l'Alun sont composés d'onze plans, dont cinq sont sexangulaires, & six quadrangulaires.

Son goût est âcre, rude, stiptique ou astringent; il se fond étant exposé à un feu léger, & forme des bulles: mais il se change ensuite en une substance blanche, légère & friable, que l'on appelle alun brûlé.

On en retire par la distillation un esprit acide qui approche de l'huile de vitriol, même sans le mêler avec d'autres substances: mais il faut que le feu soit violent..... On a encore des cristaux d'alun, en mêlant de nouveau cet esprit avec quelque sel alkali fixe..... il sert étant mêlé avec d'autres ingrédiens, pour donner & pour fixer certaines couleurs; on l'emploie dans les teintures, dans la préparation des cuirs, &c..... Il est le seul sel qui donne par son mêlange avec les substances animales ou végétales, le phosphore noir ou pyrophore.

Le phosphore noir est une poudre noire, composée ordinairement d'une certaine quantité de fleur de farine & d'alun, que l'on fait calciner jusques à ce qu'elle ait acquis la propriété de s'allumer à l'air, & de paroître sous la forme d'un charbon ardent.

Il approche beaucoup du vitriol séparé des parties métalliques qu'il contient.

Il sert de même que le vitriol à retirer du nître l'eau-forte ordinaire.

On peut s'assurer qu'il y a de l'alun dans les eaux minérales, par le goût, par l'évaporation & la préparation de la matière qu'elle laisse, par la cristallisation.

Lorsque la quantité d'alun qui est dissoute dans l'eau est considérable, il n'est pas difficile de s'en appercevoir au goût; mais supposé qu'elle soit trop petite pour qu'on puisse la découvrir, on fera évaporer une partie de l'eau, & l'on goûtera le restant; car l'alun ne s'évapore point pendant l'ébullition, & l'on peut par ce moyen augmenter la quantité au point de rendre ce sel sensible, supposé qu'il y en ait dans l'eau. Quand même elle contiendroit

d'autres ſels, comme du ſel d'epſom, du nître, du ſel alkali fixe, &c. la même expérience ne ſeroit pas moins utile. De tous les ſels ou autres ſubſtances capables de déguiſer le goût de l'alun lorſqu'elles ſe trouvent mêlées avec lui dans les eaux minérales; les principales ſont, le ſel marin, les acides, le vitriol, les terres ſtiptiques ferrugineuſes, la craie ou la pierre à chaux corrodée ou diſſoute par un acide ou autrement: ils empêchent de s'appercevoir du goût de ce minéral, quand même il exiſteroit réellement dans l'eau; de ſorte qu'il eſt beſoin d'avoir recours à des expériences particulières plus ſures & plus exactes que la précédente.

Lorſque l'alun eſt le ſeul ſel que l'eau contienne, il eſt aiſé de le découvrir & de le rendre ſenſible par l'évaporation, & en mettant la matière qu'elle a laiſſée à toutes les épreuves qui peuvent l'obliger à le manifeſter. Mais lorſque ce ſel ſe trouve mêlé avec d'autres, on mettra la maſſe deſſéchée ſur une plaque de fer chaude, où l'alun formera des bulles, & ſe ſéparera du reſte du mêlange, ſous la forme d'alun brûlé. On peut le diſſoudre enſuite dans l'eau diſtillée, & lui rendre ſa première forme par la criſtalliſation. On ne doit pas beaucoup compter ſur cette méthode d'ébullition, ſurtout lorſque ce ſel eſt mêlé avec d'autres qui forment auſſi des bulles, étant mis ſur un fer chaud; comme il arrive au borax & au nître à chaux, quoique d'une manière un peu différente; de ſorte qu'il eſt beaucoup plus ſûr dans un pareil cas d'avoir recours à la criſtalliſation.

Quand même l'eau ſeroit véritablement alumineuſe, on ne doit point s'attendre, comme nous l'avons obſervé en parlant du nître, à réduire la matière qu'elle contient en forme de criſtaux, ſans uſer des moyens convenables pour cet effet. Ceux qui travaillent à l'alun, ne lui donnent point la forme qu'il doit avoir, ſans le ſecours de l'urine corrompue; ce qui eſt un expédient dont on doit ſe ſervir quand on veut le retirer de l'eau en forme de criſtaux. Suppoſé donc que l'eau contienne pluſieurs ſels mêlés avec celui dont nous parlons, il eſt aiſé de l'en ſéparer par des criſtalliſations réïtérées, & de le réduire ſous la forme qui lui eſt propre.

On nous apporte le Borax des Indes orientales en maſſes brutes ou en ſubſtance ſaline d'une très-mauvaiſe odeur, mêlée avec une grande quantité de matière onctueuſe, terreuſe & pierreuſe, on l'appelle communément dans cet état, *tincal* ou *tincar*.

Ses criſtaux, lorſqu'ils ſont dans leur entier & purifiés de la manière ordinaire, ont la figure d'un priſme octogone qui eſt rarement régulier. . . . Il n'eſt pas aiſé de décrire ſon goût qui eſt doux, âcre, & un peu urineux ou lexiviel. . . . il ſert, uni à d'autres ſubſtances, à ſouder les métaux, ſur-tout l'or. . . . Il eſt un excellent flux pour les métaux & certaines mines, & lorſqu'on le fait fondre avec une quantité convenable de ſable ou de cailloux, il ſe convertit en peu de temps en verre extrêmement dur, qui peut ſervir à couper le verre ordinaire, comme le diamant.

Il eſt d'une nature extrêmement vitrifiable; de ſorte qu'au moyen d'une chaleur convenable il ſe convertit, quoique ſeul & ſans mêlange, en peu de minutes en véritable verre.

Les moyens de connoître s'il y a du borax dans les eaux minérales, se réduisent à deux ; à l'évaporation, à la cristallisation.

Comme ce sel ne s'évapore point en bouillant dans l'eau, puisqu'il est nécessaire de le faire bouillir long-temps pour le purifier ; on peut faire ensorte qu'il reste parmi la substance que l'évaporation laisse. Si une partie de cette substance devient aqueuse, se gonfle, & forme une masse blanche spongieuse, étant exposée au feu sur une plaque de fer, on peut la séparer & la recueillir, & se servir d'expériences particulières pour découvrir si c'est du borax, de l'alun ou du nître à chaux ; car ces substances se gonflent d'abord de la même manière : mais lorsqu'on pousse le feu pendant quelque temps, le borax se fond une seconde fois, & se convertit en verre ; ce que ne font point l'alun ni le nître à chaux, par où il est aisé de le distinguer de ces dernières. Ce verre a les mêmes propriétés que le borax même ; il soude les métaux, & en facilite la fusion, &c.

Il faut avoir recours à la cristallisation, pour réduire le borax sous sa forme naturelle, & le séparer des autres sels ou substances étrangères avec lesquelles il est mêlé. Il est même nécessaire, pour le réduire en cristaux parfaits, d'user de certaines précautions & préparations, dans lesquelles consiste tout le secret de sa purification. Il est nécessaire, par exemple, d'employer un sel alkali très-fort & de l'eau de chaux, de rendre la solution parfaitement pure, de la couvrir pendant qu'elle est chaude, & de la laisser refroidir peu à peu, de se servir de fils de métaux convenables, pour que le sel s'y attache ; de ne point déboucher le vaisseau que quelque temps après que la liqueur est refroidie : on découvrira par ces moyens si le borax que l'eau minérale peut contenir, est parfait ou imparfait ; mais il n'arrive guères que les eaux minérales contiennent du borax.

Les propriétés suivantes suffisent pour distinguer le sel ammoniac de tout autre sel.

Son goût est un peu urineux, beaucoup plus vif, & beaucoup plus pénétrant que celui du sel marin ; il rafraîchit l'eau à mesure qu'il s'y dissout ; il se réduit par la cristallisation en une substance blanche, & qui approche de la légèreté de la plume : lorsqu'on le mêle avec quelque sel fixe alkali, il laisse échapper une vapeur volatile, pénétrante, qui affecte l'odorat de la même manière que le sel de corne de cerf ; ce mélange étant sublimé, il donne un sel volatil alkali. Il a la propriété de souder l'étain & le cuivre ensemble ; il se sublime entiérement sans changer de nature, étant exposé à un degré de feu convenable ; il contribue à la sublimation de certaines eaux minérales, & de certains métaux ; il convertit l'eau-forte en une eau régale, à cause de l'esprit de sel qu'il contient : la connoissance de ces propriétés, jointe aux observations précédentes, nous mettent en état de découvrir si ce sel est contenu dans une eau minérale.

On peut s'en assurer : par le goût, sur-tout après qu'une grande partie de la liqueur est évaporée... En essayant, si après que l'eau est presque entiérement évaporée, la matière restante facilite l'union de l'étain avec le cuivre en forme de soudure... En faisant évaporer l'eau entiérement, & en mettant la matière qu'elle laisse dans l'eau commune, pour voir si elle en augmentera

la fraîcheur... En diſſolvant dans l'eau les ſels qui ont reſté après l'évaporation, & en y criſtalliſant la ſolution, pour en tirer du véritable ſel ammoniac.

Les criſtaux du Sel d'Epſom ſont plats, clairs & tranſparens, lorſqu'on les regarde ſéparément à la lumière; mais ils paroiſſent blancs & opaques lorſqu'ils ſont par monceaux, & qu'on les voit par réfléxion. Le ſel admirable de Glauber eſt auſſi quelquefois formé en très-petits criſtaux blancs, qui ont quelque reſſemblance avec le blanc de baleine en écailles.... Son goût eſt extrêmement amer & pénétrant, de ſorte qu'il paroît s'inſinuer fort avant dans la langue lorſqu'il ſe diſſout dans la bouche. Il ſe diſſout entiérement & avec beaucoup de promptitude dans un poids égal d'eau commune; & la ſolution ſe coagule en une ſubſtance blanche preſque ſolide, lorſqu'on y ajoute de l'eſprit de vin rectifié. Lorſqu'il eſt bien purifié, & totalement ſéparé du ſel marin, il ne s'échauffe pas, & ne cauſe aucune effervеſcence, étant mêlé avec de l'huile de vitriol.

Etant diſſous dans l'eau, la ſolution ne blanchit pas lorſqu'on la mêle avec celle de l'argent dans l'eau-forte, pourvu que le ſel ſoit pur, ce qui peut ſervir à nous faire connoître ſa pureté & ſon entière ſéparation du ſel marin.... Il a une vertu purgative très-forte, en quoi il reſſemble au ſel admirable de Glauber.... Etant mêlé avec du charbon en poudre & expoſé à un feu violent, il s'exhale entiérement, & jette une fumée ſulphureuſe abondante.

Ces propriétés nous mettent en état de découvrir s'il y a du ſel cathartique amer dans une eau minérale, puiſqu'il ne faut que faire attention à l'amertume dégoûtante & pénétrante de l'eau, ſur-tout après une évaporation conſidérable de ſa partie aqueuſe; car ce ſel ne ſe diſſipe point dans l'évaporation, puiſque pour le compoſer, les ouvriers qui travaillent au ſel marin, après avoir fait bouillir l'eau de la mer & en avoir retiré le ſel marin, ſe ſervent de la liqueur amère qui reſte, qu'ils évaporent enſuite, & dont ils retirent des criſtaux qui ſont le ſel d'epſom. Comme il n'y a point de ſel qui ſe diſſolve plus promptement dans l'eau, ſi on en excepte le ſuccre, on ne doit point s'attendre à le retirer par la criſtalliſation, à moins qu'on n'ait auparavant ſéparé de l'eau minérale, les autres ſels avec leſquels il ſe trouve mêlé. Il eſt aiſé enſuite de le recouvrer ſous la forme qui lui eſt propre, en rëitérant l'évaporation & la criſtalliſation, & de s'aſſurer par les propriétés dont nous avons fait l'énumération, s'il eſt pur & parfait.

On trouve le Nître des murailles non ſeulement dans les eaux minérales, mais on peut encore le tirer en pulvériſant, & en faiſant bouillir les vieux décombres, & en laiſſant évaporer & criſtalliſer la ſolution ou leſſives. Voici quelles ſont les propriétés de ce ſel.

Lorſque ſes criſtaux ſont parfaits, ils ſont longs, minces, compoſés de quatre, & quelquefois de cinq parallelogrammes irréguliers; l'une de leurs deux extrémités eſt terminée par deux triangles, & l'autre par deux carrés.

Il eſt un peu amer, il ne ſe fond pas aiſément dans la bouche, & ne cauſe pas le même ſentiment de froid que le nître.... Ce ſel eſt neutre, mais il différe du ſalpêtre avec lequel on l'a confondu; car il ne peut point

ſervir à la compoſition de la poudre à canon ni de l'eau-forte ; il ne fulmine & ne détonne point avec le charbon étant mis ſur le feu, & ne ſe convertit point en ſel alkali fixe.... Lorſqu'on l'expoſe au feu ſur une plaque de fer, il ſe gonfle & ſe change en une ſubſtance légère, blanche & ſpongieuſe, qui, lorſqu'on pouſſe le feu, ne ſe vitrifie point, & reſte friable comme la chaux. Le moyen le plus ſûr que l'on ait pour s'aſſurer s'il y a de ce nître dans les eaux minérales, c'eſt de faire évaporer la liqueur, & d'examiner ſéparément les ſels qui reſtent, pour voir ſi nous avons les caractères que nous venons d'indiquer.

Il y a différentes eſpéces d'acides répandus dans les trois régnes, tels que le jus de citron, la préſure, l'eſprit de ſoufre ou l'huile de vitriol, &c. Comme les acides minéraux exiſtent naturellement dans la terre, & qu'ils peuvent ſe mêler avec les eaux minérales, c'eſt à eux que nous nous arrêterons particuliérement. Il paroît que l'on a été généralement dans la croyance que certaines eaux s'impregnoient d'acides en paſſant dans la terre, puiſque l'on donne encore aujourd'hui le nom d'aigrelettes aux eaux minérales froides & ſpiritueuſes. Ce qui paroît avoir donné lieu à cette opinion, c'eſt le goût de ces eaux qui eſt aigre, vif & piquant, lorſqu'elles ſont nouvellement tirées de leurs ſources ; & en ſecond lieu, la ſuppoſition qu'on a faite qu'il y a un acide général ou univerſel répandu dans la terre, qui en corrodant ou diſſolvant une certaine eſpéce de terre, forme l'alun ; ou qui en s'uniſſant au cuivre ou au fer, compoſe le vitriol reſpectif de ces métaux.

Pour déterminer le genre d'acide qui eſt contenu dans une eau minérale, il eſt néceſſaire d'être inſtruit des propriétés des acides, en tant que tels : ces propriétés ſe réduiſent aux ſuivantes.

Au goût qui doit être aſſez fort pour qu'on puiſſe les diſtinguer : car quoique le ſuc de citron & l'eſprit de ſoufre ſoient acides, ils peuvent néanmoins être délayés dans une ſi grande quantité d'eau, qu'il ſoit impoſſible de ſentir leur acidité. Le jugement que l'on forme ſur la ſenſation qu'on appelle goût, eſt d'autant moins aſſuré, qu'elle n'eſt pas la même dans tout le monde, puiſque le goût qu'il plaît à quelques-uns d'appeller vif, pénétrant ou alkalin, paroît à d'autres vert, aigre ou acide, comme cela eſt arrivé à l'égard de pluſieurs eaux minérales. Il eſt donc néceſſaire de s'être fait une habitude de juger, & d'avoir, pour ainſi dire, le goût inſtruit & exercé.

Au changement de couleur que les acides ou les liqueurs où l'acide domine, produiſent ſur certains végétaux ou ſur des préparations de l'art : ce moyen eſt beaucoup plus aſſuré que le goût, pour découvrir la moindre petite portion d'acide que les eaux minérales peuvent contenir. Ces expériences ſont de différentes eſpéces ; quelques fleurs de roſes rouges ou de violettes fraîches, ſuffiſent pour donner une couleur rouge à l'eau, quelque peu acide qu'elle ſoit ; comme l'on peut s'en convaincre en mettant quelques gouttes d'eſprit de ſoufre ou d'huile de vitriol dans l'eau diſtillée, & en y ajoutant enſuite des roſes, des violettes, ou les ſyrops que l'on tire de ces fleurs. Si l'eau contient quelqu'acide ; quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, altereront conſidérablement ſon goût, & lui donneront pour quelque temps

un degré de vivacité, de pénétration, ou une qualité piquante qu'elle n'avoit point auparavant ; & détruiront ſon acidité, ou en entier, ou en partie, ſuivant que la quantité d'huile de tartre ſera plus ou moins grande.

La troiſième propriété des acides, celle qui eſt la plus eſſentielle & la plus propre à les faire diſtinguer, eſt qu'ils deviennent neutres avec les alkalis, & forment une nouvelle ſubſtance entiérement différente des deux autres, tant par ſes vertus que par ſes effets. Cette épreuve eſt aiſée à faire avec le jus de citron & le ſel de tartre, dont le mêlange donne le fameux anti-émétique neutre de Rivière ; avec le vinaigre diſtillé & le ſel de tartre, qui compoſent ce vinaigre & menſtrue neutre, qu'on appelle tartre régénéré, avec l'huile de vitriol & le ſel de tartre, qui donne le véritable tartre vitriolé. Nous avons donc trois moyens principaux & aſſurés, pour déterminer ſi une eau minérale contient un acide ſous la forme qui lui eſt propre.

Les particularités qui peuvent annuller ou rendre ces épreuves de nul effet, ſont la volatilité, la petite quantité, & le mêlange des acides avec d'autres ſubſtances : ſuppoſé que l'acide de l'eau minérale ſoit volatil, & en même temps peu abondant, on doit tâcher par la diſtillation de le ſéparer, de le concentrer, ou de le réduire en une petite maſſe, pour qu'il ſoit plus proportionné au véhicule aqueux qui le contient, & le ſoumettre aux expériences dans cet état, ſuppoſé que l'on ne puiſſe point le découvrir dans l'eau naturelle même. Si l'acide eſt en petite quantité, mais d'une nature plux fixe, enſorte qu'on puiſſe le faire bouillir ſans qu'il ſe diſſipe, l'évaporation eſt propre à le concentrer, ou à le réduire en un moindre volume : ce qui le rend plus propre aux expériences. Mais lorſqu'il eſt mêlé ou intimement uni avec un ſel terreſtre alkalin, ou quelque ſubſtance métallique, on ne doit point eſpérer qu'il ſe manifeſte dans cet état ; d'autant plus que nous n'avons point deſſein dans nos recherches de compoſer un mixte dans lequel ſa nature ſe trouve confondue ou totalement détruite, quoique nous puiſſions ici employer des agens plus puiſſans, par exemple, un feu violent, une diſtillation convenable pour rompre leur union, & recouvrer l'acide par ce moyen. C'eſt de quoi nous avons un exemple dans la diſtillation du nître, du ſel marin, de l'alun, du vitriol, &c. où l'acide eſt ſéparé des matières terreſtres ou métalliques, avec leſquelles il étoit auparavant intimement uni.

Il y a deux eſpéces générales d'alkalis ; les uns ſont terreſtres, & les autres ſalins : il s'agit de tous les deux dans cette recherche. Nous donnons le nom d'alkalis terreſtres à ces ſubſtances qui ont peine à ſe diſſoudre dans l'eau pure, mais qui détruiſent l'acidité des acides avec leſquels on les mêle, & forment une nouvelle ſubſtance de nature neutre, dans laquelle on ne découvre aucun ſigne d'acide ou d'alkali. De cette eſpéce ſont la baſe du ſel marin, le natrum des Anciens, auxquels on joint la craie, la pierre à chaux, les yeux d'écreviſſes, les écailles d'huitres, & les coquilles d'œuf calcinées, &c. Si l'on met, par exemple, de l'huile de vitriol dans l'eau commune aſſez pour la rendre acide, & qu'on y jette un peu de craie, il ſe formera une efferveſcence, pendant laquelle l'eau acquerra un goût vif & pénétrant. Lorſque la ſaturation ſera parfaite, elle aura tellement perdu ſon acidité, qu'il ſera impoſſible de l'appercevoir, malgré les expériences dont on ſe ſert pour l'ordinaire,

pour découvrir les acides; c'eſt là le vrai caractère & l'idée que l'on doit ſe former de ce que l'on appelle alkali.

Les alkalis ſalins ſont de deux eſpéces, fixes ou volatils : on a fait voir ci-deſſus de quelle manière on peut avoir les premiers, dont voici les principales propriétés.

Leur goût a une grande acrimonie, mais ils n'ont point d'odeur; ils ſont corroſifs, & mangent ou conſument les chairs ſur leſquelles on les applique.... Ils compoſent le ſavon après avoir long-temps bouilli avec de l'eau & de l'huile.... Ils s'humectent promptement, & deviennent liquides, en attirant l'humidité de l'air.... Ils ont la propriété de ſouder, & de joindre enſemble l'étain & le cuivre.... Ils ſe changent en verre étant fondus avec du ſable, ou avec quelqu'autre matière vitrifiable.... Etant mêlés avec de l'eſprit de nître ou de l'eſprit de ſel marin, ils les changent chacun en leurs ſels reſpectifs.... Ils teignent en jaune ou en pourpre la ſolution du ſublimé corroſif dans l'eau, & en verd les ſyrops de violettes & de roſes rouges.

Les ſels volatils alkalis ne différent de ceux qui ſont fixes que par les propriétés qui dépendent de leur volatilité. Ils ſont corroſifs & d'un goût âcre; ils affectent l'odorat avec beaucoup de force par leur volatilité, qui eſt telle qu'ils ſe diſſipent lorſqu'on les laiſſe à découvert, & qu'ils montent plutôt que l'eſprit de vin dans la diſtillation. Ils régénérent encore le nître & le ſel marin; mais ces ſels ainſi régénérés ſont demi-volatils, ou beaucoup plus volatils que les naturels, puiſqu'ils reſſemblent à cet égard au ſel ammoniac. Enfin ils produiſent, étant mêlés avec d'autres ſubſtances, les mêmes changemens de couleurs que les ſels fixes.

On doit donc avoir recours aux expériences pour découvrir ſi les eaux minérales, contiennent quelque alkali terreſtre, fixe, ſalin ou volatil. Suppoſé qu'elles renferment un alkali volatil, il y a tout lieu de croire qu'il ſe manifeſtera par ſon odeur, par des additions, ou par la diſtillation. On s'appercevra de l'odeur du ſel alkali volatil, s'il ſe trouve dans l'eau, en la portant au nez, ſur-tout ſi elle ne fait que ſortir de la ſource : car lorſqu'on met quelques grains de ſel volatil ou quelques gouttes d'eſprit de corne de cerf ou de ſel ammoniac dans un verre d'eau claire, on n'a pas de peine à diſtinguer leur odeur. Si l'eau contient quelque ſel volatil alkali, il ſe manifeſtera par la couleur verte qu'il donnera au ſyrop violat. Les expériences par addition peuvent ſervir au même effet, quoiqu'elles ne ſuffiſent point pour déterminer ſi ce ſel alkali eſt fixe ou volatil, puiſque les effets de ces deux ſortes de ſels ſont les mêmes à cet égard; de ſorte qu'il eſt néceſſaire d'avoir recours à l'évaporation ou à la diſtillation pour voir ſi ce ſel s'élevera par la chaleur, ou s'il s'unira avec la matière qui reſte après que toutes les parties aqueuſes ſe ſont évaporées. Lorſque l'eau contient une quantité conſidérable de ſel volatil alkali, il eſt aiſé de le ſéparer de la maſſe de l'eau par une légère diſtillation, & de le retirer d'abord ſous la forme d'un eſprit volatil urineux, comme cela arrive toujours dans la rectification de l'eſprit volatil urineux avec l'eau.

Lorſqu'une eau minérale contient un ſel alkali fixe, il eſt aiſé de le découvrir par l'addition des ſubſtances que l'on ſçait être propres à altérer ſa couleur,

quoique cet expédient ne suffise point pour le distinguer de celui qui est volatil. On doit donc se servir de l'évaporation, afin qu'après avoir tiré de l'eau une matière séche, on puisse en séparer le sel fixe par le moyen de l'eau distillée, & lui rendre sa forme naturelle; cela peut se faire du moins après qu'on l'a séparé par des cristallisations réïtérées des sels avec lesquels il peut se trouver mêlé : car les sels alkalis fixes ne forment pas aisément des cristaux, ou peut-être n'en forment-ils aucuns, à moins qu'ils ne se trouvent unis avec des acides.

Supposé qu'une eau minérale contienne des alkalis terreux ou des terres alkalines, il est aisé de les en séparer, & de les rendre sensibles par l'évaporation, & de retirer ensuite la partie saline de la matière qu'elle a laissée par le moyen de l'eau distillée : car par ce moyen la substance terreuse la plus grossière reste au fond. Nous verrons ci-après de quelle manière on peut séparer différentes substances terreuses les unes des autres. Il ne s'agit point ici des terres métalliques les plus grossières, mais de celles qui sont d'une espéce alkaline, & qui approchent en quelque sorte des sels alkalis fixes : ce qui fait qu'elles peuvent rester mêlées ou dissoutes dans une eau minérale, sans détruire sa transparence, & même passer à travers les filtres avec la matière saline; car cette espéce de terre se trouve mêlée avec les sels alkalis fixes, & l'on ne peut l'en séparer que par des solutions & des filtrations réïtérées, une partie de cette terre restant à chaque fois dans le filtre. En voilà assez sur les sels en général.

NOUS donnons le nom de Terres aux parties les plus fixes d'une eau minérale, qui restent après que toutes les parties salines ont été séparées, soit que ces parties terrestres fixes tiennent de la nature de la chaux, des métaux, du sable, des cailloux, de la marne, de l'ocre, &c. quoique toutes les différentes espéces de terres puissent être contenues dans les interstices de l'eau, sans détruire sa transparence, lorsqu'elles sont réduites en particules assez subtiles : il semble néanmoins que l'on peut réduire celles que l'on a trouvées dans les eaux minérales, aux trois espéces suivantes, aux terres à chaux, à celles qui tiennent de la nature de la craie, & aux cailloux : supposé qu'il y en eût quelques autres dans l'eau, on pourroit les séparer de même, & les rendre sensibles ; car comme les terres ne s'évaporent point par la chaleur, sur-tout par celle de l'eau bouillante, toutes celles que l'eau contient restent, après que toutes les parties aqueuses se sont évaporées, unies avec la matière séche qu'elles laissent. En faisant bouillir cette matière une ou deux fois dans de l'eau distillée, & en la filtrant à chaque fois, les parties les plus grossières restent sur le filtre. Lors donc que l'eau minérale ne contient qu'une seule espéce de terre, on la retire aisément par ce moyen, sous la forme qui lui est naturelle.

Mais lorsqu'on soupçonne que plusieurs espéces de terres sont contenues dans l'eau, on doit avoir soin dès le commencement de l'évaporation, de ramasser toutes les particules terrestres qui nagent sur sa surface en forme de sable ; car elles peuvent donner, lorsqu'elles sont séches, une terre différente de celle qui se précipite au fond du vaisseau pendant que l'eau bout. On remarque ici, par exemple, une différence considérable entre leurs pesanteurs spécifiques

ou

ou la ſubtilité de leurs parties. On peut auſſi retirer différentes eſpéces de terre ſéparément, en laiſſant repoſer l'eau pendant un temps conſidérable dans un vaiſſeau de verre, dont l'ouverture ſoit fort large, que l'on aura ſoin de couvrir pour la garantir de la pouſſière. Il ſe formera ſouvent ſur ſa ſurface une pellicule terreuſe, tandis que les ſubſtances qui tiennent de la nature de l'ocre, ou les terres métalliques ſe précipiteront & s'attacheront aux parois du vaiſſeau.

La précipitation eſt une autre méthode pour ſéparer de l'eau les matières terreſtres qu'elle contient, ſur-tout en y ajoutant un ſel fixe alkali, qui a la vertu de précipiter la matière terreſtre au fond du vaiſſeau. On peut enſuite la ſéparer aiſément par le filtre, & lui redonner ſa première forme en la lavant avec ſoin, & la faiſant ſécher enſuite, pour la ſoumettre à un examen plus rigoureux.

Les propriétés de la terre à chaux ſe réduiſent aux ſuivantes.

Elle ſe diſſout ſans peine dans la bouche, comme ſi elle approchoit de la nature des ſels alkalis fixes. Elle fermente avec les acides, & détruit leur acidité.... Elle devient auſſi âcre & auſſi corroſive que la chaux, lorſqu'elle reſte long-temps dans le feu; elle ne ſe fond ni ne ſe vitrifie point, quelque violente que ſoit la chaleur.

On connoît les terres pierreuſes que l'on trouve dans les eaux minérales.

A la facilité qu'elles ont de ſe précipiter au fond du vaiſſeau pendant que l'eau bout; elles ſont ordinairement les dernières qui reſtent après que les ſels & les autres terres ont été ſéparées par des lotions réïtérées.... Elles reſſemblent à de véritable ſable, & ſe convertiſſent en verre, étant expoſées à un feu violent avec un ſel alkali fixe.

On connoît les terres qui tiennent de la nature de l'ocre.

Par la couleur jaune, rouge ou rougeâtre qui leur eſt naturelle.... A l'augmentation de la rouſſeur, après qu'elles ont été calcinées.... A leur goût âpre, ſtiptique ou aſtringent.... A la portion de fer qu'elles donnent lorſqu'on les met en fuſion.

Comme toutes les terres métalliques, ſulphureuſes ou ſalines, telles que les mines, les demi-métaux, les marcaſſites, les vitriols, &c. ont chacune leurs propriétés; on peut les rendre ſenſibles lorſqu'elles ſe trouvent dans une eau minérale, par les moyens que nous venons d'indiquer, ſur-tout par la lotion, l'élixation & la fuſion, ou ſeule avec l'addition de flux convenables, ſuivant les régles de la Métallurgie.

On donne le nom général de Soufres à pluſieurs ſubſtances minérales, au ſoufre commun, à l'orpiment, au pétrole, au bitume, &c. Mais il n'eſt ici queſtion que de ceux qui exiſtent dans les eaux minérales, ſans qu'on puiſſe les appercevoir, & ceux-là ſont préciſément le ſoufre commun & l'orpiment. Comme on ne trouve point d'orpiment en Angleterre, & que celui que nous avons nous eſt apporté des pays étrangers, nous n'en parlerons que pour relever quelques erreurs qui ſe ſont gliſſées à ce ſujet; car l'on eſt dans la fauſſe croyance que ce minéral eſt un poiſon. L'orpiment naturel eſt un minéral de couleur jaune, ſulphureux, brillant, compoſé d'écailles ou de feuilles minces comme le talc; on l'apporte de Gréce, où on le tire de cer-

taines montagnes. Il eſt différent de toutes les eſpéces d'arſenic, qui ne ſont que des préparations du cobalt. Ce dernier minéral eſt un poiſon que l'on trouve dans la Miſnie, où on le prépare pour en faire l'arſenic. L'orpiment étant réduit en poudre & mis ſur le feu, s'allume, & répand une fumée blanche ou jaune, qui a la même odeur que le ſoufre commun, & qui donne une couleur blanche, jaune ou rougeâtre, au fer poli qu'on y expoſe, & il laiſſe au fond du vaiſſeau une terre ſabloneuſe. Les Peintres ſe ſervent de l'orpiment pour donner une couleur d'or; il entre auſſi dans la compoſition de l'encre de ſympathie, &c. On le trouve auſſi communément dans les boutiques, que l'antimoine ou le ſoufre, qui ne paſſent point pour des poiſons : quelques perſonnes en ont uſé en forme de fumigation, & pour guérir les ulcères vénériens; d'autres, intérieurement pour l'aſthme ſans en être incommodés. En un mot, l'orpiment à beaucoup de rapport avec l'antimoine qui eſt un minéral ſulphureux qui ne fait aucun mal, tant qu'il eſt uni à ſon ſoufre, mais qui acquiert une qualité émétique dès qu'il en eſt ſéparé; ce qu'il a de commun avec l'orpiment. Nous ne ſommes entrés dans ce détail que parce que pluſieurs perſonnes reſpectables, par leur ſçavoir, ont cru fauſſement que les eaux minérales pouvoient recevoir une qualité pernicieuſe de l'orpiment qu'elles contiennent, ſans faire attention qu'il eſt tout-à-fait différent de l'arſenic. Ce que nous venons de dire, peut encore ſervir à le faire connoître & diſtinguer des autres minéraux. Si quelqu'eau minérale étoit impregnée d'orpiment, ce qu'on n'a point encore vu juſqu'aujourd'hui, on pourroit avoir recours aux expériences dont nous nous ſommes ſervis pour découvrir le ſoufre qu'elle contient.

Voici quelques-unes des principales marques caractériques du ſoufre.

Il ſe fond très-promptement au feu, & ſe durcit au froid.... Il s'allume facilement, répand une flamme bleue & légère, & une vapeur nuiſible, ſuffocante & très-abondante, quoiqu'il ſoit en petite quantité.... Lorſqu'on le fait brûler ſous une cloche de verre, cette fumée ſe condenſe en une liqueur extrêmement acide, appellée huile de ſoufre par la cloche; il eſt abſolument néceſſaire dans la compoſition de la poudre à canon.... Il s'unit promptement avec les alkalis fixes, étant expoſé au feu, & compoſe une maſſe obſcure, rouge ou couleur de foie, qui étant diſſoute dans l'eau & précipitée, répand une odeur auſſi puante qu'un œuf corrompu.... Lorſqu'on le fait diſtiller avec de la chaux vive & du ſel ammoniac, il donne un eſprit jaune, fumant, & d'une très-mauvaiſe odeur, ce qui lui eſt commun avec l'orpiment & l'antimoine. Sa ſolution dans une leſſive d'alkali fixe noircit l'argent.... Si on le mêle après l'avoir fait fondre avec du mercure, il compoſe une maſſe noire.... On le réduit en baume, en le faiſant bouillir avec de l'huile.... Il démétalliſe le fer, étant appliqué ſur ce métail tandis qu'il eſt rouge.

La connoiſſance de ces propriétés ſuffit pour nous mettre en état de découvrir le ſoufre dans les eaux minérales. On peut y réuſſir,

En ajoutant à l'eau des matières convenables.... En traitant ſelon les régles de l'art, la matière qui reſte après l'évaporation.

Mais il eſt bon d'obſerver que lorſque le ſoufre eſt ſeul, il ne ſe diſſout

pas aisément dans l'eau ni dans les liqueurs acides, quoiqu'il le fasse dans celles qui sont d'une nature alkaline; ce qui fait qu'on doit s'attendre à le trouver dans les eaux minérales qui ont cette qualité. Il est aisé de le découvrir en mettant des piéces d'argent dans l'eau : car, supposé qu'il y en ait, ce métail perdra sa couleur & deviendra noir. On peut encore s'assurer de son existence dans les eaux minérales, en y ajoutant une solution d'argent, qui ne manquera pas de leur donner une couleur noire. Il est encore aisé de le découvrir par son odeur, qui est la même que celle d'un œuf corrompu, ou d'un canon de fusil qu'on n'a pas nettoyé; mais le moyen le plus sûr est de faire évaporer l'eau, & d'examiner la matière qu'elle laisse, en en mettant une partie sur une plaque de fer rouge pour voir si elle se fond, si elle prend feu, si elle répand une flamme bleue, & une odeur pareille à celle du soufre allumé; ou si en la brûlant sous une cloche de verre elle donne l'huile de soufre. Enfin, ajoutez une quantité suffisante d'eau & d'esprit de vitriol à une partie de la masse qui a resté après l'évaporation : le soufre, supposé qu'il y en ait, se précipitera en forme de poudre. On le ramassera, on le sublimera en fleurs, ou on le fondra pour le réduire en canons, comme le soufre commun.

On donne en général le nom de Vapeurs ou d'Esprits aux parties volatiles d'une eau minérale, qui s'évaporent d'elles-mêmes, lorsqu'on les laisse à découvert, ou qui abandonnent l'eau au moyen d'un degré de chaleur moindre qu'il ne le faudroit pour faire élever en vapeurs ses parties purement aqueuses par la distillation ordinaire.

Comme on n'a point ramassé ni examiné séparément jusqu'ici les vapeurs ou esprits de cette espéce, on ne doit point s'attendre que nous décrivions leurs propriétés & leurs effets : mais comme on a suffisamment prouvé que ces esprits ou matières subtiles existent dans certaines eaux minérales, sur-tout dans celles qui sont d'une espéce alkaline & froide, & qu'ils quittent très-promptement l'eau, lorsqu'on la laisse à découvert, ou qu'elle sent le moindre degré de chaleur, (ce qui rend l'eau moins spiritueuse & plus insipide), nous ne nous attacherons qu'à rendre sensible, qu'à séparer, qu'à ramasser & examiner ces esprits, à dessein de déterminer leur nature, leurs propriétés & leurs usages. Les moyens pour y réussir se réduisent aux suivans.

A l'odeur.... Au goût.... à la vue.... à la pesanteur spécifique.... à la dilatation de ces eaux.... à la quantité d'air pompé par la machine pneumatique.... à la distillation.... aux effets que produisent les eaux lorsqu'on les boit.... aux additions.

Si une eau minérale au sortir de sa source a une odeur piquante ou pénétrante, & qu'elle la perde après avoir resté quelque temps à découvert, il est certain qu'elle contient des esprits, ou tout au moins qu'elle perd étant exposée à l'air ou au feu, la propriété qu'elle avoit lorsqu'elle étoit fraîche, d'affecter les nerfs olfactifs d'une manière particulière, & de causer une certaine sensation dénommée par cette odeur.

Si une eau minérale a un goût vif & piquant lorsqu'elle sort de sa source, & qu'elle le perde aussi-tôt après, pour avoir été exposée à l'air ou au feu, il est à présumer que cette eau contenoit un esprit.

Si verſée dans un verre elle pétille, & laiſſe échapper une grande quantité de bulles, ou qu'agitée dans une bouteille bien fermée, elle vienne à jetter, lorſqu'on l'ouvre, beaucoup de vapeurs, & qu'elle paroiſſe bouillonner ou éprouver une violente agitation dans ſes parties les plus déliées; qu'elle ne faſſe point la même choſe après avoir été expoſée à l'air, il y a tout lieu de croire qu'elle contenoit un eſprit ou des parties ſubtiles & actives qui ont abandonné celles qui l'étoient moins, & qui ſe ſont évaporées.

Si l'on examine la peſanteur ſpécifique de l'eau, tandis qu'elle eſt encore dans la ſource, ou immédiatement après qu'on l'en a tirée, & qu'en réïtérant la même expérience quelque temps après qu'elle a été expoſée à l'air dans le même vaiſſeau où on l'avoit miſe, ſa peſanteur ait augmenté, c'eſt-à-dire, ſi ſes parties ſont plus réunies ou la maſſe de l'eau plus condenſée, c'eſt une preuve ſenſible que l'eau eſt naturellement pénétrée d'une ſubſtance légère ou volatile, qui entretient ſes particules beaucoup plus éloignées les unes des autres, pendant qu'elle y fait ſon ſéjour, qu'après qu'elle a abandonné l'eau.

Si l'on remplit entiérement ou à demi des phioles de verre, ou des veſſies ordinaires d'eau minérale, & qu'après avoir exactement tiré leurs orifices, on les mette devant le feu, ou dans une chaudière que l'on mettra vuide ſur le feu; ſi l'on remplit de même d'autres phioles & d'autres veſſies de la même eau, après l'avoir expoſée quelque temps à l'air; & que les veſſies qui renferment la première eau s'enflent ou crèvent plutôt que les ſecondes, ou que les premières phioles caſſent plutôt que les dernières, la chaleur demeurant la même, ce ſera une preuve que la première eau contient quelque choſe de plus élaſtique, de plus ſpiritueux que l'autre. On peut faire l'expérience avec les phioles, en les enfermant dans un baſſin de cuivre, dans le couvercle duquel on ménagera des ouvertures pour donner paſſage à leurs goulots, afin d'éviter le danger auquel on ſeroit expoſé ſi elles venoient à caſſer; par ce moyen la chaleur ſera également répandue, & l'on pourra la meſurer exactement avec un thermométre rempli d'huile ou de mercure: quoiqu'il ſoit aſſez difficile d'avoir des phioles ou des veſſies tout-à-fait ſemblables, quant à la force, on pourra eſſayer ſi l'eau minérale, au ſortir de ſa ſource, ne rompra point le verre qui a réſiſté à une portion de la même eau qu'on a laiſſée quelque temps à l'air.

Mettez ſous le récipient de la machine du vuide un verre d'eau nouvellement tirée de ſa ſource, & un autre de même figure & de même grandeur que vous remplirez de la même eau, après l'avoir expoſée à l'air ou à une chaleur modérée: ſi après avoir pompé l'air, la première pétille davantage, ou laiſſe échapper une plus grande quantité de bulles que la ſeconde, ce ſera une preuve que la première contenoit plus d'air, ou une plus grande quantité de particules élaſtiques que la dernière.

Mettez de l'eau minérale nouvellement tirée de ſa ſource dans une cornue de verre bien nette, dont vous luterez le récipient avec un morceau de veſſie mouillée, que vous fixerez avec un fil ciré. Mettez la cornue au bain-marie ou au feu de ſable; ſi dès le commencement de l'opération ou dès que la retorte commence à s'échauffer, l'air paroît vouloir ſe frayer un paſſage à travers le lut, & que la retorte ou le balon ſe caſſent, quoique l'on ait ménagé le feu, on doit attribuer cet effet à l'eſprit ou vapeur que l'eau contient.

Si l'on fait distiller une partie de la même eau, après l'avoir exposée auparavant à l'air ou au feu, & qu'elle ne produise point un semblable effet, l'on n'aura plus lieu de douter de la certitude de la première conséquence.

Si l'on boit de l'eau minérale au sortir de sa source, qu'elle cause une espéce d'yvresse, qu'elle donne de la gaieté, ou qu'elle occasionne un mal de tête ou un assoupissement, on doit être assuré qu'elle contient beaucoup d'air, sur-tout si elle ne produit point de pareils effets après avoir été échauffée ou exposée à l'air pendant quelque temps.

Si l'on mêle telle eau minérale que ce soit, pourvu qu'il n'y ait pas long-temps qu'on l'ait tirée de sa source avec un acide, mais sur-tout avec du vin du Rhin & du succre; & qu'il survienne un bouillonnement violent accompagné d'une grande quantité d'écume, que l'eau laisse échapper une vapeur sensible à une hauteur considérable, & que pendant ce combat, son goût soit extrêmement vif & pénétrant, c'est une preuve certaine qu'elle contient une matière ou esprit léger, subtil & actif, qu'elle perd en restant à l'air, puisque ces effets sont beaucoup moindres lorsqu'on tente cette expérience sur une eau qui y a été exposée. Si la noix de galle en poudre altère considérablement sa couleur, qu'elle la teigne en rouge, en brun ou en noir, mais qu'elle ne soufre point le même changement, après avoir été exposée à l'air pendant quelques heures, il s'ensuivra que l'eau est pénétrée d'un esprit, qui est du moins en partie un vitriol de mars volatil, puisqu'on ne remarque point des propriétés pareilles dans les autres substances.

Nous allons finir par une expérience que l'on peut regarder comme décisive, supposé qu'elle réussisse, & comme une démonstration physique, si on la joint aux précédentes; la voici.

PRENEZ une phiole ou une bouteille d'une pinte que vous remplirez d'eau minérale nouvellement tirée, ayez une vessie que vous froisserez dans les mains en la frottant avec de l'huile, pour qu'elle devienne plus souple; après que l'air qu'elle contenoit sera tout-à-fait sorti, pesez-la avec soin, attachez-la par le cou au goulot de la bouteille avec un fil ciré. Exposez la bouteille à un feu de sable modéré ou au bain-marie : si après qu'elle sera échauffée la vessie s'enfle comme si on l'avoit soufflée, on pressera sa partie qui est la plus proche du goulot pour former un vuide; & l'on y fera une ligature avec un fil ciré, qu'il est bon de peser auparavant pour en connoître le poids. Otez la première ligature, & après avoir retiré la vessie, pesez-la pour sçavoir de combien son poids est augmenté par la matière ou l'esprit qui l'a gonflée : en prenant la différence de la pesanteur spécifique qui se trouve entre la vessie flasque & la vessie tendue, ou entre la vessie pleine & la vessie vuide, le tout ayant été pesé dans l'air & non dans le vuide, supposé qu'on ait du poids de surplus, c'est celui de l'esprit que contenoit l'eau dont on s'est servi, pourvu que l'expérience ait été faite avec exactitude. On peut non seulement par ce moyen rendre cet esprit aussi sensible à la vue & au toucher, que l'air qui est renfermé dans une vessie; mais le soumettre encore à d'autres expériences pour découvrir sa nature, ses propriétés & ses usages. On pourroit encore examiner ici si cet esprit est simple ou composé; comment on peut, s'il est composé, le décomposer, l'imiter & l'introduire artificiellement dans l'eau; quelle est sa composition, & d'où il tire son existence, &c.

ANALYSE DES EAUX
DU MONT D'OR EN AUVERGNE.

CES eaux ſont dans une vallée qui eſt au pied du Mont d'Or, à ſept lieues environ au ſud-oueſt de la ville de *Clermont*, ſur la rive droite du torrent qui forme les commencemens de la Dordogne : on ne ſçait pas au juſte dans quel temps ces fontaines ont été découvertes, ni depuis quand elles ont de la réputation : il paroît du moins par les bâtimens qui les renferment, par le nom de *Céſar* que porte une de ces fontaines, & encore mieux par d'anciennes pierres cylindriques dont la ſurface eſt ornée de bas-reliefs, qu'il y a déja long-temps qu'on les fréquente. De trois bains qu'il y avoit autrefois, il n'en ſubſiſte plus que deux ; ſçavoir, le bain de Céſar & le grand bain ; il y a trente ou quarante ans qu'on a démoli le bain des Chevaux, dont la ſource qui fourniſſoit à ce bain s'eſt conſervée, & s'appelle à préſent la fontaine de la Magdelaine.

Le bain de Céſar eſt dans une petite grotte ou tourelle, de neuf pieds de diamétre, & d'environ dix de hauteur ; il ſort continuellement par la porte, qui eſt fort étroite, une vapeur chaude, & auſſi épaiſſe que celle qui s'éleveroit de l'eau bouillante. Au milieu de cette grotte eſt une cuve de fer, d'environ deux pieds & demi de diamétre, & trois de profondeur, du fond de laquelle l'eau s'élève à gros bouillons, & avec beaucoup d'impétuoſité. La vivacité avec laquelle elle bouillonne, ſa chaleur qui ne laiſſe pas que d'être conſidérable, & qui paroît d'abord inſupportable à la main, fait croire aux gens du pays qu'elle eſt auſſi chaude que l'eau bouillante : cependant elle n'a jamais pu faire élever la liqueur du thermométre au-delà de trente-ſix degrés & demi au deſſus de la congélation ; ſçavoir, quatre degrés & demi plus haut que le terme auquel la fait monter la chaleur du corps humain. Le grand bain eſt à dix ou douze pas plus bas en deſcendant la colline ; c'eſt une ſalle quarrée, bâtie à la Romaine, dont la longueur eſt de trois toiſes, & la largeur de deux & demie : au fond de cette ſalle il y a deux auges de pierres, capables de contenir chacune cinq ou ſix perſonnes : l'eau ſort du fond de ces auges par différens endroits, aſſez tranquillement, & ſans former de gros bouillons; ſa chaleur a fait monter la liqueur du thermométre à trente-cinq degrés & demi. La fontaine de la Magdelaine n'eſt pas encore bien éloignée de celle-ci ; elle coule en plein air avec beaucoup de vivacité à dix ou douze pas plus loin ; ſa chaleur, à l'endroit où elle ſort de terre, eſt de trente-ſix degrés. Enfin à l'autre extrémité du village, environ à cent pas de l'Egliſe, il y a plusieurs autres petites ſources qui ſe perdent dans la Dordogne, ou qui ſe filtrent au travers du ſable, dont la chaleur eſt de

vingt-huit ou trente degrés; toutes ces ſources ont généralement un ſédiment rougeâtre, & qui a quelque choſe d'onctueux.

Quand on compare la ſituation, la chaleur, le goût & la couleur du ſédiment de ces fontaines, il eſt aiſé de s'appercevoir que c'eſt la même eau qui ſort par pluſieurs endroits différens; & ce qui empêche abſolument d'en douter, c'eſt que mêlées avec les différentes matières dont on ſe ſert pour éprouver les eaux minérales, elles produiſent les mêmes effets: la petite différence qu'on obſerve dans leurs degrés de chaleur, vient de quelques circonſtances particulières qui refroidiſſent les unes plutôt que les autres, comme de ſéjourner dans les grandes auges de pierre, de couler à l'air libre, de ſortir plus loin du lieu où réſide la cauſe de ce degré de chaleur.

On commence à prendre les bains dès la moitié du mois de Juin, & la ſaiſon dure juſqu'à la fin de Septembre. On ſe baigne communément dans le grand bain, & quelquefois dans celui de Céſar; mais on ſe ſert principalement de celui-ci pour donner la *Douche*. A l'égard de la fontaine de la Magdelaine, perſonne ne s'y baigne, les malades en boivent ſeulement le matin pluſieurs verres à jeun; elle a la réputation de rétablir les poitrines délabrées, & de fortifier les tempéramens foibles & délicats.

Si elles ont quelques différences réelles, on peut regarder celle-ci comme la plus parfaite, puiſqu'elle ſort la première du rocher, qu'elle eſt la plus chaude & la plus abondante.

Premièrement, ces eaux ont d'abord un goût aigrelet, vineux, qui prend au nez, & qui eſt couvert enſuite par un goût fade & deſagréable, auquel bien des malades ne ſçauroient s'accoûtumer; elles n'ont pas d'odeur marquée, ſinon une légère odeur de leſſive, dont on s'apperçoit particuliérement dans le bain de Céſar, où les vapeurs qui s'élèvent continuellement du bain, ſe tiennent concentrées; au reſte l'eau eſt très-vive, très-claire, douce au toucher, juſqu'à paroître ſavoneuſe; & pour peu qu'on l'agite dans une bouteille de verre, elle rend quantité de bulles d'air, beaucoup plus que n'en rend un pareil volume d'eau commune chauffée au même degré.

2°. Quoique le goût de ces eaux découvre un acide minéral, cependant elles n'en ont pas donné de preuve bien manifeſte: car elles n'ont jamais rougi le papier bleu, la teinture de tourneſol, ni fait la moindre ébullition avec l'huile de tartre par défaillance; ſoit parce que cet acide eſt en trop petite quantité, & trop volatil, ou bien parce qu'il ſe porte promptement ſur les autres matières qui entrent dans la compoſition de ces eaux.

3°. Au contraire, quand j'ai verſé quelques gouttes d'huile de vitriol ſur ces eaux nouvellement puiſées, elles ont fait une ébullition aſſez conſidérable, & elles ont rendu des bulles d'air pendant fort long-temps; elles ont produit à peu près le même effet avec l'eſprit de nître, l'eſprit de ſel, le vinaigre diſtillé, l'alun en poudre, avec la différence que dans ce dernier cas il s'eſt précipité une terre blanche & légère.

4°. Elles ont donné un ſyrop violat délayé dans l'eau commune, une couleur verte aſſez vive; & ayant verſé dans un verre qui contenoit de ce ſyrop délayé, deux ou trois gouttes d'eau-forte qui l'ont rougi, ce mêlange

eſt devenu verd quand j'ai ajouté par-deſſus une quantité raiſonnable d'eau du bain de Céſar.

5°. La poudre de noix de galles infuſée dans l'eau de ce même bain, lui a donné une teinture brune; mais ayant fait de l'encre avec l'infuſion de noix de galles & la diſſolution de vitriol verd, ce mêlange s'eſt éclairci, quand j'ai verſé par-deſſus l'eau du bain tout récemment puiſée.

6°. L'eau minérale verſée ſur la diſſolution claire de ſuccre de ſaturne, l'a rendue blanche comme du lait, & il s'eſt fait un précipité conſidérable.

7°. La même choſe eſt arrivée en verſant dans un verre quelques gouttes de diſſolution d'argent de coupelle par l'eſprit de nître: mais la même expérience répétée avec l'eau minérale concentrée par l'évaporation, a été bien plus ſenſible; car l'argent s'eſt précipité au fond, en un caillé blanc, qui chauffé ſur une plaque de verre à un feu modéré, eſt devenu une lune cornée.

8°. De même l'eau n'a fait que ſe troubler par le mêlange du ſublimé corroſif diſſous; mais cette diſſolution verſée ſur notre eau concentrée par l'évaporation, a donné lieu à un précipité de couleur de brique, ſemblable à celui qui réſulte du mêlange de la diſſolution du ſublimé avec l'huile de tartre par défaillance.

9°. L'eau de chaux verſée ſur l'eau minérale, l'a troublée & l'a blanchie; mais verſée ſur l'eau concentrée par l'évaporation, elle a troublé davantage, & il s'eſt fait un léger précipité.

Après ces différentes expériences, j'ai fait évaporer une bonne quantité d'eau du bain de Céſar dans un grand pot de terre noire, ſemblable à ceux qui ſont en uſage dans toute l'Auvergne: (cette terre n'eſt pas verniſſée, mais l'action du feu lui a donné un degré de vitrification qui la rend propre à toutes ſortes d'uſages). J'ai d'abord fait bouillir l'eau pendant quelque temps pour aller plus vîte; & à meſure qu'elle s'évaporoit, j'avois ſoin d'en ajouter de nouvelle. Dès le commencement de l'ébullition, notre eau perdoit ſa tranſparence & ſon goût acidule; elle en acqueroit un lixivieux un peu ſalé, & qui augmentoit toujours de plus en plus; on ne reconnoiſſoit pas même ce goût deſagréable pour lequel les malades ont tant de répugnance.

Auſſi tôt qu'il y en a eu une certaine quantité d'évaporée, la ſurface a commencé à ſe couvrir d'une légère pellicule blanche, inſipide, brillante en quelques endroits, difficilement ſoluble dans l'eau commune, & qui craquoit ſous la dent: à ces caractères, je n'ai pas eu de peine à reconnoître la ſélenité. Cette pellicule s'étendoit peu à peu, augmentoit d'épaiſſeur, & quand elle avoit acquis un certain volume, elle ſe briſoit, & ſe précipitoit au fond; dès qu'elle a commencé à paroître, j'ai modéré le feu pour rendre l'évaporation plus tranquille, & à meſure qu'elle continuoit, l'eau devenoit plus âcre, & ſa couleur plus foncée.

Inſenſiblement cette pellicule a changé de nature, & eſt devenue moins fragile & moins brillante: quand je m'en ſuis apperçu, j'ai verſé par inclination l'eau qui reſtoit, & j'en ai ſéparé avec ſoin tout le ſédiment. J'ai remis ce qui reſtoit d'eau ſur le feu, & j'ai continué l'évaporation le plus lentement qu'il m'a été poſſible, eſpérant toujours de voir les criſtaux de ſel marin; mais j'ai été trompé dans cette attente, & je n'en ai apperçu aucun,

aucun, du moins dont je puiſſe déterminer la figure. Enfin j'ai ceſſé l'opération quand il n'eſt plus reſté qu'une eau mère extrêmement âcre, bitumineuſe & ſalée; j'en ai ſéparé & fait ſécher le ſecond ſédiment, qui avoit l'âcreté du ſel alkali fixe, & qui outre cela étoit conſidérablement ſalé. Voici maintenant les épreuves que j'ai faites avec de ces différens produits.

10°. J'ai verſé ſur le premier ſédiment que j'avois deſſéché au feu, quelques gouttes de bonne huile de vitriol; il s'eſt fait une légère ébullition, & j'ai ſenti l'odeur de l'eſprit de ſel marin, ſans cependant appercevoir aucune vapeur: il m'a paru que l'huile de vitriol n'avoit pas d'action ſur la plus grande partie de la réſidence, & je m'en ſuis aſſuré en verſant de nouvelle huile de vitriol qui n'a produit aucun effet.

11°. La même huile de vitriol verſée goutte à goutte ſur la ſeconde réſidence ſaline, a excité une ébullition très-vive, accompagnée de vapeurs d'eſprit de ſel qui ſaiſiſſoit vivement l'odorat; j'ai délayé ce mêlange dans une ſuffiſante quantité d'eau, & par la criſtalliſation, j'en ai retiré du ſel de Glauber.

12°. J'ai fait fondre dans de l'eau commune un gros environ de cette même réſidence, & après avoir filtré & criſtalliſé, j'ai vu des criſtaux de ſel marin en une quantité aſſez conſidérable: j'ai apperçu auſſi quelques petits criſtaux allongés que je ſoupçonne être du ſel de Glauber; mais ayant achevé d'évaporer cette diſſolution, j'ai trouvé au fond du vaiſſeau plus de quarante grains d'une terre ſaline, griſe, âcre, comme le ſel alkali de tartre, & qui ne s'humectoit guère à l'air: cette terre a fermenté vivement avec l'huile de vitriol, & ce mêlange filtré a donné de beaux criſtaux de ſel de Glauber. Il eſt donc évident par ces deux expériences, que ce ſecond ſédiment contient beaucoup de ſel marin, ainſi que d'un ſel alkali minéral, qui paroît n'être autre choſe que la baſe du même ſel marin, puiſque ce ſel imbibé d'huile de vitriol, a fait un ſel de Glauber: ce ſel ſe trouve auſſi naturellement dans ces eaux, mais en ſi petite quantité, qu'à peine elle y eſt ſenſible; auſſi les eaux du Mont-d'Or ne purgent-elles pas ordinairement.

13°. J'ai mêlé exactement deux parties de ce ſecond ſédiment avec trois parties de ſalpêtre bien ſec, & une partie de ſoufre: ce mêlange a détonné avec explotion, comme auroit fait la meilleure poudre fulminante.

14°. Cette ſeconde réſidence projetée dans une forte diſſolution de ſel ammoniac, a développé auſſi-tôt le volatil urineux qui frappoit vivement l'odorat.

15°. J'ai verſé une once de bon eſprit de vin ſur environ deux drachmes de l'eau mère; il s'eſt auſſi-tôt précipité une matière grumelée, ſaline, & ſemblable, à ce qu'il m'a paru, à la ſeconde réſidence: l'eſprit de vin eſt devenu comme gras, & s'eſt teint d'une couleur orangée.

16°. L'huile de vitriol verſée dans une eau mère, a produit des vapeurs d'eſprit de ſel fort épaiſſes, & s'eſt noircie comme de l'encre.

Il eſt maintenant facile de décider quelles ſont les principales matières qui entrent dans la compoſition des eaux du Mont-d'Or: je dis les principales, car il pourroit y avoir quelques parcelles d'autre matière qui me ſeroient échappées; mais du moins les expériences & le procédé que je viens

de rapporter, démontrent qu'elles contiennent ce qu'on appelle de la sélénité du sel marin, du sel alkali minéral, un peu de sel de Glauber, & une matière grasse & bitumineuse. Je ne sçaurois au reste avancer qu'elles contiennent un acide minéral particulier, & développé malgré leur goût aigrelet, puisque cet acide ne s'en fait appercevoir par aucun autre effet : la sélénité, le sel de Glauber & le sel marin, démontrent au reste la présence de l'acide vitriolique & l'esprit de sel.

ANALYSE DES EAUX DE SELTERS

DANS L'ELECTORAT DE TREVES.

LA résidence des eaux de Selters contient :

1°. Du fer que le couteau aimanté attire du sédiment terreux de cette résidence bien lavée & simplement séchée à l'air : le couteau aimanté en attire de même, & un peu plus de ce sédiment lavé & calciné : à plus forte raison doit-il attirer le sédiment rougeâtre que les eaux déposent naturellement sur les planches, qui sont les parois de la source après qu'on l'a passée au feu.

Ce fer est dans son entier, c'est-à-dire parfait, non seulement parce que l'aimant l'attire, mais aussi parce que les acides minéraux le dissolvent, & que cette dissolution délayée avec de l'eau, & mêlée avec de la noix de galle, donne une teinture plus ou moins violette ou rouge, qui dépose successivement une matière noirâtre qui est encore le fer.

Ce fer est dissous dans les eaux, & il n'y a point d'apparence qu'il le soit autrement que par l'acide vitriolique : cet acide peut être fixe ou volatil, & je penche beaucoup à croire que c'est le dernier ; ce dont on pourroit s'assurer davantage, si on distilloit les sels moyens que les eaux fournissent seuls, & au poids d'une couple d'onces. Quoi qu'il en soit, l'acide vitriolique uni avec le fer, fait du vitriol qui est dans ces eaux naturellement.

2°. Un sel alkali fixe qu'on peut appercevoir par le goût lixiviel que cette résidence imprime à la langue, & par la couleur verte que son infusion fait naître dans la teinture de violettes, cet alkali ne peut dériver que du sel commun : & il y a apparence qu'il ne dépend que de cet alkali salin que les eaux ne teignent pas d'abord avec la noix de galle, parce qu'il boit leurs parties résineuses plus promptement que ne sçauroit faire l'acide vitriolique : cependant il y a lieu de croire qu'en augmentant la quantité de noix de galles bien résineuse, ces eaux se teindront comme d'autres eaux ferrugineuses.

3°. Du bitume que l'odorat distingue quand on évapore l'infusion de la résidence que l'œil apperçoit sur la fin à la surface où il se forme une peau, qui par le moindre mouvement se plisse & se ride. Le bitume peut avoir part à la difficulté qu'on dit que les eaux ont de se teindre avec les feuilles de chêne : il peut aussi rallentir ou retarder l'effervescence qui doit naturellement survenir à ces eaux, servant du moins pour quelque temps, ou comme

de mur mitoyen entre le ſel alkali & l'acide vitriolique, ou comme d'enveloppe ou réſeau autour de l'alkali.

Quand on jette de la réſidence ſur une pelle rougie au feu, elle donne une petite lueur ou flamme qui eſt dûe au bitume, parce qu'il peut de ſoi-même ou ſeul s'enflammer ſur le feu; & quand on calcine cette réſidence dans un creuſet bien fermé, on en peut précipiter du ſoufre minéral; mais ce ſoufre n'eſt pas naturel pour cela dans les eaux de Selters, il ſe forme dans cette opération par l'union de l'acide vitriolique & du principe.

4°. Du ſel commun: quand l'infuſion de la réſidence a été à un certain point, j'ai vu au fond un précipité ſalin ſans figure déterminée, j'en ai ſéparé le reſte de la liqueur qui étoit preſque purement lixivielle, & après avoir laiſſé bien égoutter le précipité ſuſdit, j'y ai reconnu le goût ſalé & particulier du ſel qui n'étoit cependant pas net & ſeul, mais qui avoit quelque choſe d'amer: un peu de ce précipité jetté dans le feu, m'a paru décrépiter, & ſur une pelle rougie, il s'eſt bourſoufflé: & enfin une autre portion miſe dans une ſolution d'argent par l'eau-forte, a fait tomber ce métal en une eſpéce de corne tranſparente, qui finalement s'eſt auſſi preſque exhalée, ce qui ne peut dépendre que de l'effet caractériſtique du ſel commun.

5°. Du ſel de Glauber: la préſence de celui-ci peut être ſoupçonnée par celle du ſel commun, par celle du vitriol, & du ſel alkali de ſon eſpéce, par la petite amertume & le bourſoufflement du précipité ſalin, dont je viens de parler; enfin l'huile de chaux le confirme, qui avec le précipité, fait une eſpéce de criſtaux, que ni l'eau froide ni les acides, ne ſçauroient diſſoudre, l'acide vitriolique s'étant tranſporté ſur la chaux: toutes ces circonſtances priſes enſemble, font aſſez connoître le ſel de Glauber.

J'aurois voulu tenter une plus forte preuve pour le ſel avec le beurre d'antimoine; mais la trop petite quantité que j'en ai eu, m'a empêché de l'exécuter: quand on aura de la réſidence à diſcrétion, il ſera aiſé de ſéparer ces deux ſels moyens, ſçavoir, celui de Glauber, & le ſel commun par la criſtalliſation, & de les faire connoître chacun dans ſa configuration propre & particulière.

Il pourroit naître ici une queſtion, ſçavoir; *ſi tout le ſel de Glauber qu'on retireroit de la réſidence auroit été formé dans l'évaporation par l'acide du vitriol & l'alkali, qui ſe trouvent l'un & l'autre dans ces eaux, ou ſi ces eaux en avoient amené une partie toute formée du ſein de la terre.*

Je ne déciderai pas que l'acide du vitriol des eaux rencontrant un alkali qui tire ſon origine du ſel commun, faſſe avec lui un ſel de Glauber, c'eſt hors de doute; cependant ce même vitriol des eaux peut auſſi, dans leur cours ſous terre, avoir happé une portion de cet alkali en dépoſant ſon fer, & par là avoir donné naiſſance à une partie du ſel de Glauber, que les eaux apporteroient en venant à ſourdre; mais demander *par quel moyen on pourroit prouver & faire connoître bien clairement qu'il y a dans une eau du vitriol & du ſel de Glauber en même temps*, ce ſeroit un problême du nombre de ceux qui ne ſont pas des plus aiſés à réſoudre.

6°. *Une terre abſorbante ou alkaline*: quand on verſe ſur la réſidence bien lavée des acides minéraux, ils fermentent vivement enſemble, & les acides diſſolvent la terre; je la ſoupçonne être de la nature de la chaux, ce qu'on

peut vérifier en la distillant, bien lavée avec du sel ammoniac, pour voir si par là on détacheroit le volatil urineux de ce sel.

7°. *De la sélénité*: quand les acides ont fini la fermentation sur la résidence bien lavée, il reste une matière blanche, qui a quelque éclat ou brillant. Si on veut voir cette sélénité plus au net, on peut évaporer une certaine quantité d'eau de Selters doucement, & environ jusqu'à la moitié, & la survuider dans un autre vaisseau, sans y mêler la terre qui se sera déposée, & laisser ensuite évaporer cette eau à l'air, le vaisseau couvert d'un papier, on trouvera au bout de quelque temps des cristaux de sélénité bien figurés.

De tout ce qui a été dit, on peut tirer différentes conséquences, sçavoir;

1°. Que le sel alkali est en abondance dans ces eaux, puisqu'il s'en trouve encore dans la résidence après qu'il a saoulé l'acide de leur vitriol.

2°. Que ces eaux ne peuvent pas être long-temps ferrugineuses ou vitrioliques martiales, à raison de la présence des alkalis, non seulement le terreux mais aussi le salin, qui tous les deux pourtant sont en état de décomposer leur vitriol, & de faire tomber son fer.

3°. Et que par là les eaux ne sçauroient être transportés, presque en aucun temps, & moins pendant les chaleurs de l'été, dans leur état naturel, sans souffrir une altération ou décomposition du vitriol.

Je ne veux pas dire par là qu'après cette décomposition, elles soient gâtées ou entiérement inutiles, comme on le pense communément; elles contiennent encore hors du fer séparé des eaux, assez de matières pour être *détersives & apéritives en général*, comme on emploie dans cette intention avec succès, depuis quelques années, les eaux ferrugineuses de Passy, dont on fait exprès déposer le fer, & qu'on appelle *les eaux de Passy dépurées.*

EXAMEN DES EAUX DE VICHI,

Par M. Burlet.

PENDANT le séjour que j'ai fait à Vichi & à Bourbon l'année dernière, je me suis appliqué autant que mes occupations l'ont pu permettre, à vérifier plusieurs expériences déja faites sur les eaux minérales de ces lieux, & à en faire quelques nouvelles, pour découvrir avec plus de certitude & de précision la nature de leur minéral.

Comme ces eaux sont fort renommées dans le Royaume, sur-tout depuis environ soixante ans, les Médecins des lieux, & plusieurs autres qui s'y sont transportés, ont travaillé à nous en donner des analyses, & à expliquer leurs vertus médicinales.

Outre les livres imprimés sur les eaux de Vichi & de Bourbon, qui sont entre les mains de tout le monde; j'ai vu des mémoires manuscrits de Messieurs Spon & Garnier, Médecins de Lyon, qui firent il y a plus de vingt

ans un voyage exprès en Auvergne & dans le Bourbonnois, pour examiner dans leurs sources les eaux minérales de ces Provinces. L'on m'a aussi communiqué les analyses & les expériences de M. Saignette, Médecin de la Rochelle, faites en l'année 1696 au mois d'Octobre, celles de Messieurs Chomel & Geoffroy de cette Académie, faites en 1699 & 1704 : je rapporterai plusieurs choses de ces analyses & expériences dans ce Mémoire que j'ai l'honneur de lire à la Compagnie.

Des Eaux de Vichi.

Des sept fontaines minérales qui sont à Vichi, je n'en ai examiné que six, sçavoir ; les deux puits des Capucins, celui de la Grille, du Gros-Boulet, les deux fontaines Gargniés. L'eau de la septième qui est celle des Céléstins, étoit sale & bourbeuse, parce qu'on remuoit alors des terres près de cette fontaine, & il n'y avoit pas lieu de l'examiner.

Les deux puits des Capucins paroissent n'avoir qu'une même source, & l'eau en est tout-à-fait la même. Elle a un degré de chaleur fort considérable : elle paroît d'abord dans le bassin louche & comme blanchâtre, dans le verre néanmoins elle est plus claire & plus limpide. Son odeur est forte, & semble participer quelque chose du soufre commun allumé : elle est au goût, d'un sel vif & piquant, & desagréable à boire ; elle conserve sa chaleur fort longtemps. On ne trouve qu'un demi degré de chaleur de différence entre le petit puits quarré & le grand puits des Capucins. Le thermométre dont je me suis servi avoit neuf pouces & demi de long, non compris la boule ; exposé à l'air, sa liqueur étoit à vingt-quatre lignes : elle a monté plongée dans le grand puits quarré, à cinquante & une lignes, & dans le petit puits quarré à cinquante & une lignes & demie.

L'eau des puits des Capucins mêlée avec la dissolution d'alun & l'esprit de vitriol, a fermenté considérablement : mêlée avec de l'eau de chaux, elle est devenue seulement trouble, elle n'a point rougi le papier bleu, & n'a pris qu'une très foible teinture avec la noix de galle ; elle n'a point changé la couleur de la solution du tournesol, elle a verdi celle du syrop violat. Tous ceux qui ont fait ces essais, ont trouvé la même chose à très-peu de différence près.

Ayant fait évaporer quatre livres de cette eau dans une terrine, il m'est resté deux dragmes & soixante grains de résidence ; c'est à quelques grains près ce qu'a trouvé M. Chomel, qui sur huit livres, marque avoir tiré cinq dragmes & demie de résidence.

Pour connoître avec plus de justesse & de précision le poids de la résidence sur une certaine quantité d'eau, je me suis servi, à l'exemple de M. Geoffroy, d'un petit vaisseau de verre large & plat, pesant demi-once & huit grains ; j'y ai mis évaporer lentement sur les cendres chaudes six gros, & trente-deux grains d'eau ; après l'évaporation j'ai trouvé au fond & aux parois du verre une résidence blanche, séche, adhérente : ayant reposé le verre, son poids étoit augmenté de près de trois grains, par où j'ai conclu que chaque pinte de cette eau contenoit environ cent vingt-six grains de résidence.

L'eau de la Grille eſt un peu moins chaude que celle des puits des Capucins; y ayant plongé le thermométre, ſa liqueur a monté à cinquante lignes, elle contient auſſi preſque le même poids de réſidence. Cette eau eſt celle dont boivent la plûpart des malades; elle eſt d'une ſaveur qui tire ſur le ſalé lixiviel, fort claire & limpide, ſortant à gros bouillons de ſa ſource, & envoyant une odeur de ſalpêtre fondu. Elle conſerve ſa chaleur auſſi long-temps que celle des Capucins, & par tous les eſſais, on n'y trouve guères de différence.

L'eau du Gros-Boulet eſt tiéde, aſſez limpide, d'un goût plus piquant que l'eau de la Grille, d'une odeur qui ſemble participer quelque choſe du fer. La boue qui ſe trouve dans une eſpéce de petit ruiſſeau, qui ſert comme de déchargeoir à cette fontaine, eſt noire; l'ayant fait ſécher, il m'a paru qu'avec la pierre d'aimant j'avois enlevé quelques particules. Cette eau eſt aſſez d'uſage, elle eſt plus forte & plus purgative que celle de la Grille: dans les maladies d'obſtruction on la boit ſeule, ou mêlée avec l'eau de la Grille; mêlée avec l'infuſion de noix de galles, elle devient d'une couleur bien plus ambrée & plus foncée que l'eau de la Grille. Par l'évaporation elle a donné ſur pinte près de dix-huit grains de réſidence plus que l'eau de la Grille. Par les eſſais, j'ai trouvé la même choſe qu'à l'eau de la Grille & des puits des Capucins: elle fermente avec tous les acides, & le papier bleu rougi par un acide, y reprend ſa couleur. Cette eau, comme la plus forte, eſt celle qu'on tranſporte ordinairement à Paris, pour la faire boire aux malades qui ne peuvent aller ſur les lieux.

L'eau des fontaines Gargniés ou du Petit-Boulet eſt froide, d'une ſaveur qui tire ſur l'acide; on la fait boire ſur les lieux avec ſuccès pour les jauniſſes, les néphrétiques, &c. elle eſt moins chargée de ſel que celle du Gros-Boulet: elle fermente auſſi avec les acides, mais moins ſenſiblement que l'eau du Gros-Boulet; la couleur qu'elle donne à l'infuſion de noix de galle, tire ſur celle de vin paillet.

Les fontaines dont nous venons de parler, ſont les ſeules cultivées & entretenues à Vichi; elles ne ſont que peu éloignées les unes des autres. Il y a beaucoup d'autres ſources dans le voiſinage de Vichi, d'eaux minérales qui ne paroiſſent pas différentes de celles-là, ſur-tout des froides. Me promenant à Haute-Rive à trois quarts de lieues de Vichi, je trouvai une ſource bouillante d'une eau aigrelette, & qui ne différoit en rien de l'eau du Petit-Boulet. A trente pas de là, dans le lit même de la rivière d'Allier, qui étoit pour lors à ſec, je trouvai deux autres ſources d'une eau piquante qui me parut tiéde; je ſuis perſuadé que qui feroit la recherche de ces ſources dans le territoire de Vichi, en trouveroit un grand nombre.

Le ſel dont les eaux de Vichi ſont impregnées, paroît être le même dans toutes les ſources: par tous les eſſais de Chymie, ce ſel eſt reconnu un ſel minéral alkali, qui dans les fontaines chaudes a vraiſemblablement quelques portions plus volatiles combinées avec des ſoufres. Quelque ſoin néanmoins qu'on prenne & quelque expérience qu'on ait tenté de faire pour recueillir ces ſoufres, l'on n'a pas tout-à-fait réuſſi. M. Fouet qui a la direction des eaux de Vichi depuis long-temps, ſoutient qu'il n'y a rien de bitumineux dans ces

eaux ; qu'ayant examiné toutes les résidences avec un soin extrême, il n'a pu y découvrir que de la terre & du sel : que ce sel est un vrai nître fort différent de notre salpêtre, mais le même que le natrum des Anciens.

Pour moi j'ai cru avoir trouvé dans la résidence des eaux de Vichi quelque portion sulphureuse ; car ayant mis de cette résidence sur des charbons ardens dans une chambre où il n'y avoit pas de jour, après quelque pétillement des parties salines, il s'est élevé de petites flammes bleuâtres, dont l'odeur approchoit de celle de la poudre à canon qui prend feu. J'ai de plus tenu pendant quelques jours cette résidence, en dissolution dans l'esprit de vin, & j'ai observé qu'il y avoit quelques particules grasses qui surnageoient : cela m'a paru plus sensible, après avoir séparé du sel la terre, & l'avoir mise dans l'esprit de vin ; car quelques jours après, il s'est formé à la superficie une pellicule qui paroissoit toute onctueuse.

Outre quelque petite portion de soufre, j'ai cru avoir encore découvert dans la résidence des eaux, sur-tout dans celles de la Grille, du Gros-Boulet & des fontaines Gargniés, quelques particules de fer ; car m'étant servi de la pierre d'aimant, j'ai surement enlevé quelques particules. Personne, que je sçache jusqu'à présent, n'avoit fait cette expérience.

Il paroît donc vraisemblable de conclure qu'il y a un sel minéral alkali dominant dans les eaux de Vichi, avec quelque légère portion de soufre, de fer, & peut-être de vitriol. Plusieurs personnes ont soupçonné que ce dernier minéral entroit pour quelque chose dans les eaux de Vichi, parce qu'elles ont une saveur, où l'on démêle quelque pointe, & qu'elles prennent une teinture avec la poudre de noix de galle : mais ils ont prétendu que c'étoit un vitriol volatil qu'on ne pouvoit recueillir ni reconnoître par les essais ordinaires. Sur ce doute je renouvellai une expérience qui avoit été faite par des Médecins de Lyon. Je couvris la grille de la fontaine qui retient ce nom, & le petit puits quarré des Capucins avec le papier bleu teint avec le tournesol que je laissai toute la nuit, & le lendemain je n'observai aucun changement à la couleur du papier. Ayant rougi le même papier bleu avec l'esprit de vitriol, & en ayant recouvert les fontaines, je trouvai le lendemain qu'il avoit repris sa couleur bleue naturelle.

Cette expérience semble confirmer qu'il n'y a aucun acide volatil dans les eaux de Vichi, & que le sel qui s'en élève l'hiver, & qui s'attache aux voûtes & aux murailles, sur-tout dans l'endroit où l'on donche, n'est point différent de celui qu'on tire par l'évaporation, & qu'il est alkali.

Je dirai ici en passant qu'il s'élève une si grande portion de ce sel l'hiver, & que dans le voisinage des fontaines chaudes, l'air en est si fort rempli, que les personnes qui y demeurent en sont fort incommodées.

Une jeune Doncheuse de Bourbon voulut s'établir à Vichi, & elle se logea dans le logis du Roi, près le bain des pauvres : l'air chargé de sel, & la fumée même des eaux fit une impression si vive sur sa poitrine, que malgré sa jeunesse & sa forte constitution, elle y mourut en fort peu de temps d'une espéce de consomption.

Tout le monde sçait que les vertus principales des eaux de Vichi sont de purger & de pousser par la voie des urines & de la transpiration. Les eaux

froides, comme celles des fontaines Gargniés & l'eau tiéde du Gros-Boulet, sont plus purgatives que les eaux chaudes de la Grille & des deux puits des Capucins, & ces dernières aussi agissent plus sensiblement par la transpiration.

On peut conjecturer que le minéral dont ces eaux sont plus ou moins chargées, est le principe par lequel elles agissent différemment. Je ne ferai point ici une dissertation pour expliquer la chaleur, & les autres effets de ces eaux : on trouve dans tous les ouvrages imprimés sur cette matière, des systêmes & des hypothèses de physique qui expliquent ces phénomènes naturels, & chacun pourroit avoir droit de hazarder le sien. Je dirai seulement que les malades que j'ai vus sur les lieux, m'ont donné occasion de faire quelques observations déja faites par les Médecins qui ont écrit de ces eaux; mais qu'on ne doit pas craindre de répéter, parce qu'elles sont utiles dans la pratique de la Médecine; elles seront courtes ces observations, soutenues de faits & d'exemples sensibles. Comme les eaux de Vichi sont vives & qu'elles portent près d'un gros & demi de sel sur pinte, on doit être circonspect à en prescrire l'usage; elles font des fontes subites, & donnent très-aisément la fiévre; souvent les premiers jours elles ne purgent que peu ou point du tout, & dans la suite elles purgent trop. Elles conviennent & réussissent assez dans les maladies causées par la crudité & l'empatement dans la lymphe, dans celles qui résultent des obstructions des premières voies, dans les abreuvemens pituiteux des nerfs & du cerveau; encore doit-on prendre garde que les malades ne soient point épuisés, qu'ils soient d'une constitution forte & robuste. Elles sont pernicieuses dans les maladies de poitrine, dans les tempéramens secs & atrabilaires.

Un jeune Chanoine du Puy en Auvergne, malade d'un asthme habituel, & qui avoit craché du sang quelques années auparavant, mourut le septième jour qu'il but, avec étouffement, fiévre continue, & le crachement de sang renouvellé.

Une Religieuse de Lyon, d'une petite complexion, malade d'une affection mélancolique, ne but que deux jours, & la fiévre survint avec des accidens pressans; on ne la soulagea qu'en lui prescrivant les remédes qui conviennent à la superpurgation. Un Curé de Dauphiné, malade d'une jaunisse avec enflure de jambes, le troisième jour de boisson eut un saignement de nez, & un flux hémorrhoïdal dont il pensa mourir.

Non seulement on doit avoir une entière attention à bien connoître les maladies auxquelles ces eaux conviennent, mais on ne les doit pas même ordonner sans obliger les malades de faire les remédes de préparation nécessaires.

M. Tessé, Avocat au Parlement, d'une réputation distinguée, au premier voyage que fit M. le premier Président de Harlay à Vichi, y but des eaux sans précaution, & je crois même sans besoin; elles lui donnèrent une si cruelle dyssenterie, que tous les remédes qu'on lui fit devinrent inutiles, & qu'il en mourut fort peu de temps après.

On pourroit toutes les années dans le grand nombre des malades de toute espece qui vont à ces eaux, avoir occasion de faire des observations de cette nature; & on peut dire même qu'on en feroit toujours de nouvelles.

Cette

Cette partie historique des effets des eaux, deviendroit d'une grande utilité pour les Médecins, dont la plûpart n'ont qu'une connoissance imparfaite & de tradition, pour ainsi dire, de la manière d'agir de ces eaux.

ANALYSE DES EAUX DE FORGES,

ET PRINCIPALEMENT DE LA SOURCE APPELLÉE LA ROYALE.

Par Mr. Boulduc.

De tous les remédes dont la Médecine tant ancienne que moderne fait usage, il n'y en a aucun qui ait eu plus de succès dans tous les temps que les eaux minérales, sur-tout dans les maladies chroniques.

Les Membres de l'Académie, destinés à éclaircir cette partie de la Physique, se sont, dès son établissement, appliqués particuliérement à reconnoître quels pouvoient être les principes par lesquels ces eaux opéroient leurs effets, afin que ces principes étant mieux connus, on pût plus sûrement distinguer les maladies dans lesquelles elles pouvoient être utilement employées.

Mais il est arrivé dans ce travail ce qui arrive ordinairement à ceux qui les premiers entreprennent l'examen d'un sujet inconnu; ils ne font que le débrouiller, & pour ainsi dire, dégrossir la matière, sans nous donner des notions ou des idées bien claires & bien distinctes. La nature est trop cachée dans ses opérations, & les proportions & combinaisons des matières qu'elle emploie, sont si variées, que sans un travail assidu, suivi & répété, & même par des voies différentes, il est presque impossible de parvenir à les connoître. Tout ce que nous avons pu recueillir du travail de ceux qui s'y sont appliqués jusqu'ici, c'est de connoître qu'il étoit néceſſaire de prendre un autre chemin que celui qu'ils ont pris.

Muni de ces connoissances, j'ai tenté l'Analyse des Eaux de Passy près de Paris, qui sont du genre des acidules, & j'y ai été invité par la facilité d'en avoir commodément & en grande quantité, ayant reconnu de reste l'impossibilité de bien démêler & retirer séparément & sans confusion, les différens principes qui font l'efficacité des eaux minérales, lorsque l'on travaille sur une petite quantité. Après ce premier essai que je communiquai à l'Académie en 1726, le voyage que fit un grand Prince à Bourbon l'Archambault, & le secours d'un habile homme de la profession qui l'accompagnoit, & auquel je communiquai mes vues, me donnèrent le moyen d'avoir une grande quantité de ces eaux concentrées en un petit volume; je reçus aussi par la même voie des eaux telles qu'elles venoient de la source & sans avoir été travaillées, que l'on m'envoya promptement & avec toutes les précautions convenables: ces facilités me furent un moyen de donner une analyse de ces eaux thermales en 1729.

Enfin cette année, j'ai saisi l'occasion d'examiner les eaux de Forges, dont l'ancienne réputation étoit une raison plus que suffisante pour m'engager à

ce travail, quand je n'y eusse point été porté par un motif bien plus intéressant, qui étoit l'usage que la Reine alloit en faire par le conseil de M. Helvetius, son premier Médecin, & Membre de cette Académie. La sagesse de ce conseil a été bien justifiée par le succès qu'elles ont eu pour le parfait rétablissement de la santé de cette Princesse.

Je fus dans cette occasion chargé d'envoyer sur les lieux un homme attentif, afin d'avoir chaque jour de ces eaux en aussi peu de temps qu'il étoit possible, & avec toutes les précautions nécessaires pour en éviter l'altération.

Il y a à Forges, comme l'on sçait, trois sources d'eaux minérales qui sont distinguées par des dénominations différentes ; sçavoir, la Royale, la Cardinale & la Reinette. La Royale, est celle qui est le plus ordinairement employée ; on regarde la Cardinale comme trop forte & trop dure, & peu d'estomacs s'en accommodent ; pour la Reinette, comme la plus foible des trois, elle est quelquefois employée par les buveurs, pour boisson ordinaire dans les repas, mêlée avec du vin.

C'est la Royale dont la Reine s'est servie, & c'est aussi celle sur laquelle j'ai travaillé.

L'homme que j'avois chargé d'envoyer chaque jour les eaux pour la Reine, en a évaporé à lente chaleur sur les lieux mêmes sept cens cinquante bouteilles, chaque bouteille tenant trente-quatre onces, ce qui fait la quantité de quinze cens quatre-vingt-treize livres & douze onces, que l'on a réduite à la quantité de quatre à cinq livres.

On m'a aussi amassé séparément une certaine quantité du sédiment qui se précipite naturellement, & s'accumule chaque jour dans les rigoles par lesquelles les eaux s'écoulent.

J'ai de plus examiné par moi-même chaque jour, à l'arrivée des eaux, & avant que d'en faire prendre à la Reine, la teinte que prenoient ces eaux par la noix de galle ; j'ai aussi examiné le sédiment précipité au fond des bouteilles, selon qu'elles étoient plus ou moins gardées ; & outre cela, j'ai fait différentes expériences & observations sur ces eaux, dont je vais avoir l'honneur de rendre compte à l'Académie.

Ces eaux sont à leur source, & dans les bouteilles qui en viennent par relais, très-claires, limpides & sans dépôt ; elles ont une saveur ferrugineuse, & légérement astringente, qui approche de celle d'une encre foible ; elles ont aussi une petite odeur assez agréable, que quelques Auteurs ont comparée à celle du vin.

Mais quand on les garde quelques jours, elles n'ont plus ni saveur ni odeur, ce que l'on attribue communément à la perte & dissipation d'un esprit très-volatil, que l'on croit que les acidules en général ont naturellement, & alors il se trouve un petit dépôt jaunâtre au fond des bouteilles.

Dans des temps chauds ou auprès du feu, on voit distinctement qu'à mesure qu'elles jettent de petites bulles d'air qui crévent à la surface, même dans des bouteilles exactement bouchées, elles perdent leur limpidité, & deviennent un peu laiteuses ; & quand la petite effervescence finit, elles s'éclaircissent de nouveau, & font un dépôt.

J'ai voulu d'abord examiner ces eaux de la même manière que j'avois employée pour celles de Paſſy, pour avoir chaque mixte qu'elles contiennent ſéparément, & autant qu'il ſeroit poſſible, dans ſon état naturel ; mais je n'y ai pas pu réuſſir auſſi aiſément que je l'eſpérois.

Les épreuves que j'ai faites pour preſſentir quelques-uns de leurs mixtes par l'argent diſſous, par le mercure diſſous, par l'huile de chaux, le vinaigre diſtillé, la teinture de violettes & d'autres, ne m'ont rien offert de bien ſenſible, toutes ces matières n'ayant preſque pas agi, ou du moins ſi peu, que je n'en ai pas pu tirer des conſéquences juſtes.

L'huile de tartre par défaillance trouble un peu lentement ces eaux, mais cela ne ſignifie pas grand choſe, puiſque ces eaux deviennent facilement troubles toutes ſeules, ſur-tout dans des vaiſſeaux ouverts.

Il n'y a que le lait & la noix de galle qui ayent dénoté quelque choſe d'avance : le lait bouilli avec ces eaux ne ſe caille point, & la noix de galle leur donne une couleur rouge ; je parle des eaux priſes à la ſource, ou venues par relais : car celles qui ont déja fait un dépôt par quelque ſéjour, ne teignent plus ou preſque plus avec la noix de galle.

Mais quand ces eaux ſont concentrées au point d'être devenues jaunes, elles précipitent promptement l'argent diſſous en grumeaux avec une différence notable, c'eſt que les premiers qui tombent ſont très-blancs, & deviennent par le feu un argent corné ; & les deuxièmes ſont violets, qui ne ſe fondent pas, mais deviennent noirs & comme brûlés.

Par la diſtillation, je n'ai eu de ces eaux qu'un flegme inſipide & ſans odeur, & une réſidence confuſe & jaunâtre.

L'eſprit de vin, par lequel je cherchois de ſéparer promptement les ſels que je ſoupçonnois dans ces eaux, ne m'a pas réuſſi.

L'évaporation, quelque modérée qu'elle ait été, ne m'a rien fait voir de bien clair & de diſtinct : après une légère efferveſcence, dont j'ai fait mention, j'ai, à la vérité, apperçu à la ſurface des eaux de petites pellicules comme argentines ſéparées les unes des autres ; mais à la fin elles ſe ſont mêlées avec le reſte des matières de la réſidence, & le tout a formé ſur la fin une maſſe jaune & très-confuſe, qui avoit pourtant un petit goût ſalé.

N'ayant pas réuſſi, ſelon mon ſouhait dans ce travail, j'ai tourné mes vues ſur le ſédiment qui ſe trouve dans la rigole, par où les eaux s'écoulent à Forges, & qu'on appelle ſur les lieux la rouille de la fontaine, à cauſe de quelque reſſemblance qu'elle a par ſa couleur avec le fer rouillé ; j'ai penſé que ce ſédiment devoit être formé des matières groſſières que les eaux, en s'écoulant & en s'évaporant naturellement à l'air, laiſſent en arrière, & que par là, je connoîtrois quelque choſe qui me guideroit davantage dans mon analyſe, & en effet je ne m'y ſuis pas trompé : ce ſédiment étant bien ſéché à l'air ſeulement, contient déja des parcelles de fer que l'aimant attire ; & quand il eſt un peu calciné, l'aimant en attire davantage, donc il contient du fer, qui fait la couleur de rouille.

Ce ſédiment jetté dans la teinture de violettes, la verdit ; & quand on verſe ſur ce ſédiment des acides ſoit minéraux ou végétaux, il fermente vivement avec eux, & s'y diſſout en grande partie ; donc il contient une matière

abſorbante & alkaline. La fermentation ceſſée, j'y ai apperçu une concrétion criſtalline très-particulière que j'ai appellé dans d'autres occaſions ſélénite, après de ſçavants Auteurs, particuliérement Anglois, qui ne ſe font plus de ſcrupule de nommer certaines eaux, qui ne fourniſſent preſque que cette matière, des eaux ſéléniticales. Quand cette matière eſt une fois bien ſéchée, elle n'obéit pas aux acides, & très-difficilement à l'eau ſimple, quoiqu'elle y fût auparavant en diſſolution.

Voilà donc trois différentes ſubſtances que le ſédiment de la rigole m'a fait connoître; mais je voulois les avoir diſtinctes & ſéparées les unes des autres, & j'en ſuis aſſez bien venu à bout par une ſimple, mais fréquente lotion d'eau ordinaire. Ce qui eſt ſimplement terreux dans ce ſédiment, eſt très-fin & très-léger; ainſi dans l'eau remuée ou agitée quelque temps la terre ſe ſoutient, & on peut la ſurvuider à propos; quand elle eſt affaiſſée & ſéchée, elle eſt blanchâtre & très-abſorbante. Le fer ou la rouille plus peſante que la terre, mais moins peſante que la ſélénite, ſe ſoulève auſſi dans l'eau agitée, & on peut également la ſurvuider à propos pour l'avoir ſéparément, de ſorte qu'à la fin il ne reſte preſque que la ſélénite toute ſeule & bien criſtalline.

Après avoir retiré ſéparément & diſtinctement ces trois matières du ſédiment de la rigole où elles ſe trouvoient auparavant confondues, je devois penſer que je les trouverois auſſi dans l'évaporation que je ferois de ces eaux; & de plus que je trouverois les matières ſalines que je ſuppoſois devoir y être. Ainſi j'ai recommencé l'évaporation des eaux récemment arrivées par relais, mais autrement conduite que ci-devant; & à meſure qu'il s'eſt préſenté quelque matière, je l'ai examinée ſéparément, & rapportée aux phénomènes énoncés ci-deſſus.

Ces eaux récemment arrivées, miſes dans une baſſine d'argent, ont à peine ſenti la chaleur d'un feu très-modéré, qu'elles ont jetté des bulles d'air, & ſe ſont troublées. J'ai alors retiré la baſſine du feu, & l'ai laiſſé refroidir, il s'eſt fait un petit dépôt jaunâtre; j'ai ſurvuidé l'eau, & ai amaſſé le dépôt dans un filtre que j'ai lavé avec de l'eau diſtillée. Ce dépôt ſéché à l'air, devient plus rouge, & l'aimant en attire des parcelles, & quand on les calcine légèrement, il devient rouge-brun, & l'aimant en attire davantage; preuve inconteſtable du fer.

Mais ce fer ne peut être ſeul, quelque fin qu'on le ſuppoſe, pour ſe ſoutenir dans l'eau; il faut qu'il ſoit diſſous par quelqu'acide, pour qu'il s'y ſoutienne, autrement la noix de galle ne teindroit pas les eaux, & il ne peut l'être dans cette occaſion que par l'acide vitriolique, ce qui eſt aiſé à concevoir. Les eaux, dans leur cours, trouvant des marcaſſites vitrioliques martiales qu'elles arroſent, qu'elles détrempent, ſe chargent de leur vitriol, qui leur donnent le goût & l'odeur qu'elles ont, & qui les teint plus ou moins en rouge ou violet avec la noix de galle: elles contiennent donc du vitriol naturellement.

Mais comment peut-il arriver qu'on ne puiſſe pas avoir ce vitriol en ſubſtance, qui a donné occaſion à tant de conteſtations entre les Auteurs qui ont écrit *ex profeſſo*, ou par occaſion ſur ces eaux? Comment ces eaux peuvent-elles perdre ſi aiſément leur odeur & leur ſaveur? nous le verrons dans

un moment, après que j'aurai parlé des ſuites de mon évaporation recommencée.

Ayant retiré le fer, j'ai remis l'eau à évaporer doucement, & j'ai bientôt apperçu à la ſurface des pellicules blanches & luiſantes, & en même temps une matière blanchâtre & terne, qui ſe dépoſoit au fond de la baſſine; j'aurois voulu en ſéparer les pellicules; mais il n'y avoit pas moyen, par rapport à leur grande fineſſe; elles ſont pourtant devenues plus épaiſſes par la ſuite, & ſont tombées par leur propre poids: alors j'ai laiſſé refroidir l'eau, & l'ai ſurvuidée, amaſſant le dépôt dans un filtre que j'ai lavé avec l'eau diſtillée, & c'eſt avec cette même eau diſtillée que j'ai fait toutes mes lotions, pour ne point perdre les ſels. Les matières reſtées ſur le filtre étant ſéches, je les ai tirées & ſéparées par des lotions; la matière blanchâtre & terne s'eſt ſéparée par ſa légéreté d'avec les pellicules blanches plus peſantes; cette matière étant ſéche, fermente avec tous les acides, & s'y diſſout; c'eſt donc une terre alkaline & abſorbante, c'eſt elle qui verdit le ſyrop violat, c'eſt elle qui défend le lait contre l'impreſſion du vitriol, pour qu'il ne ſe caille pas. On ſçait qu'un peu de vitriol étant ſeul, peut cailler beaucoup de lait chauffé; c'eſt encore cette terre qui décompoſe le vitriol des eaux avec une petite efferveſcence, & qui donne occaſion de les priver de leur odeur & ſaveur.

On peut s'aſſurer de ces deux derniers faits, quand on prend une diſſolution foible de vitriol martial, qui a un peu de ſtipticité, & un peu d'odeur qui dépendent du fer bien diviſé; ſi l'on y jette quelque terre abſorbante, comme craie, chaux, ou des yeux d'écreviſſes, &c. on voit que l'acide du vitriol excite, en ſaiſiſſant ces terres, une légère efferveſcence, & quitte ſon fer; après quoi cette diſſolution n'a plus d'odeur ni ſa première ſaveur; ainſi, ſi à la rigueur, les eaux de Forges avoient effectivement un acide volatil, comme on le ſuppoſe, & comme il y en a dans quelques acidules, il ne pourroit pas ſe diſſiper des bouteilles; la terre abſorbante qui y eſt, & même très-abondante, l'arrêteroit ou compoſeroit avec lui un ſel très-différent du vitriol.

Je paſſe aux pellicules blanches qui ſe ſont fortifiées dans la ſuite de l'évaporation, & ſont devenues, du moins les premières, luiſantes & argentines; cette concrétion particulière s'appelle ſélénite, & eſt un ſel difficile à diſſoudre quand il eſt une fois hors de l'eau & bien ſéché; il eſt compoſé de l'acide vitriolique & de beaucoup de terre, apparemment calcaire; cette ſurcharge de terre fait qu'il ſe diſſout difficilement. J'ai prouvé dans une autre occaſion ſa qualité ſaline par la décompoſition; mais préſentement je puis la prouver comme *à priori* & par compoſition. Quand je verſe ſur l'huile de chaux une diſſolution de ſel de Glauber, l'acide vitriolique de ce ſel, quitte ſa baſe, s'unit avec la chaux contenue dans ladite huile, & forme avec elle de la ſélénite; & ſi l'on veut la faire bien criſtalline, on peut verſer doucement de l'huile de vitriol blanche bien étendue ou affoiblie par l'eau ſur l'huile de chaux, & laiſſer repoſer le mêlange quelques jours; on trouve alors des criſtaux bien blancs, raiſonnablement gros, fermes & reſplendiſſans; ils ſe ſont formés de l'huile de vitriol & de la terre de la chaux, dont cet acide a chaſſé

l'esprit du sel marin. Pour ce qui regarde la solubilité de la sélénite de nos eaux, j'en dirai encore un mot dans la suite.

Je reviens à mon évaporation, plus je l'ai continuée, plus j'ai trouvé de sélénite, mais successivement très-rousse : il m'est même arrivé qu'ayant laissé inopinément dessécher la liqueur qui étoit alors fort jaune, il a été nécessaire de la dissoudre de nouveau avec de l'eau, & de la filtrer ; cette eau a encore donné de la sélénite, donc elle s'étoit dissoute dans l'eau, & avoit passé avec elle au travers du filtre.

L'eau de mes évaporations étant bien jaune, je l'ai tenue sur des cendres chaudes, & peu à peu il s'est présenté du sel marin en cubes parfaits, dont les premiers au nombre d'une douzaine étoient très-blancs ; mais tout le reste que j'ai amassé successivement étoit fort roux : ce sel retiré, bien égoutté & séché, a pesé trois gros ; ainsi l'on en fait la répartition sur les 1593 livres d'eau que j'ai employée, il s'en trouve environ un huitième de grain par livre d'eau.

C'est ce sel marin qui, dans les épreuves, a précipité l'argent dissous en grumeaux, dont une partie, qui est la blanche, s'est aisément confondue en argent corné.

Dans une autre eau minérale que j'ai examinée ci-devant, le sel de Glauber s'étant présenté le premier, j'ai soupçonné qu'il y auroit aussi du sel marin, & je l'ai trouvé : ici j'ai fait le réciproque ; le sel marin s'étant fait voir le premier, j'ai auguré que ces eaux ne seroient pas entiérement sans sel de Glauber, & l'événement a vérifié ma pensée ; quand j'ai versé une goutte de la dernière portion d'eau très-concentrée sur un peu d'huile de chaux, il s'est bientôt fait une feuille ou pellicule sélénitique ; ainsi j'ai voulu continuer de l'évaporer pour en retirer le sel de Glauber, mais je n'y ai pas pu réussir : ce sel s'est précipité au fond du vaisseau en manière d'un sable fin & cristallin, par la plus douce chaleur des cendres chaudes ; alors j'ai étendu la liqueur dans un peu d'eau distillée pour redissoudre ces petits cristaux, & l'ai laissé évaporer à l'air, ce qui s'est fait très-lentement ; mais à la fin j'en ai retiré des cristaux assez gros de sel de Glauber bien figuré, & de leurs propriétés connues : étant secs, ils ont pesé près de vingt-quatre grains ; ainsi, si l'on en fait la répartition sur cette grande quantité d'eau de Forges que j'ai employée, il s'en trouve environ $\frac{1}{74}$ de grain par livre d'eau ; quelle petite quantité !

La portion de liqueur qui reste après le sel de Glauber, est d'un rouge foncé ; elle paroît un peu onctueuse au toucher, elle a une petite amertume desagréable, & se coagule très-difficilement ; enfin quand on la force par le feu jusqu'au point de la brûler, elle répand une odeur de bitume allumé, aussi est-ce un bitume qui est liquide dans les eaux, & accompagne le sel marin presque par-tout où il s'en trouve.

C'est ce bitume qui a roussi une partie de la sélénite, & la plus grande partie du sel marin ; c'est aussi lui qui, dans la précipitation de l'argent, a rendu quelques grumeaux violets, & les a empêchés de se fondre en argent corné ; il a enveloppé & a adouci les acides qui s'unissent à l'argent dans la précipitation, & a ainsi empêché leur action immédiate sur ce métal ; enfin il s'est brûlé, & a représenté l'argent noir.

Voilà toutes les matières que j'ai trouvé dans les eaux de Forges, de la manière que je viens de les expofer; elles font les mêmes que celles que j'ai vûes dans les nouvelles eaux de Paffy, mais en proportions différentes, fur-tout les deux derniers fels qui y font en très-petite quantité.

Cependant les eaux de Forges ont opéré de très-bonnes guérifons de maladies de différentes efpéces, comme on peut le voir dans le livre que M. de la Rouviere, ci-devant Intendant de ces eaux, a fait à leur fujet par l'ordre de feu M. Fagon, & l'expérience confirme encore leur utilité tous les jours.

Enfin, tout bien confidéré, je crois pouvoir conclure que les eaux de Forges produifent leurs bons effets en délayant, en abforbant, & adouciffant l'âcreté des humeurs, en réfolvant celles qui font ténaces & caufent des embarras ou obftructions dans les vaiffeaux, & en fortifiant les parties affoiblies.

ESSAI D'ANALYSE EN GÉNÉRAL

DES EAUX MINERALES CHAUDES DE BOURBON L'ARCHAMBAULT.

Par M. BOULDUC.

COMME ces eaux font non feulement du nombre des plus anciennes du Royaume, mais auffi de celles qui fe font acquis beaucoup de réputation par la guérifon de plufieurs maladies fâcheufes & opiniâtres; elles ont mérité en différens temps la recherche & l'attention des Médecins & des Phyficiens.

Dès les premières années du fiécle paffé, fans remonter plus haut, Jean Ban, de Moulins, en fait mention dans fon Livre des Vertus de Eaux naturelles de France renommées, & croit qu'elles contiennent du foufre minéral, du bitume & du nître, par lequel il entend celui des Anciens.

Long-temps après lui, M. Duclos, de cette Académie, alors encore naiffante, fort attentif à recueillir & à faire lui-même des obfervations fur la plus grande partie des eaux minérales, reconnut dans celles de Bourbon le même nître; mais point d'autre fulphuréité que la nîtreufe; c'eft comme s'il difoit le foufre de ce fel, apparemment parce qu'étant diffous il paroît gras & onctueux au toucher.

Depuis cet Auteur, d'autres Académiciens ayant eu par intervalles occafion d'examiner ces eaux, ont obfervé & conclu, comme leurs Prédéceffeurs, qu'elles ne renferment prefqu'autre chofe que ce nître ou natron des Anciens, que l'on regarde comme un fel alkali minéral, comparable par fes effets aux fels fixes, âcres & lixiviels qu'on tire des plantes, après les avoir réduites en cendres, & parmi lefquels celui du tartre provenant originairement de la vigne, paffe pour le plus plus pur, & eft plus fouvent employé que d'autres dans nos recherches.

Il sembloit après cela certainement, qu'on ne pouvoit point disputer à nos eaux la qualité alkaline, qu'elles doivent tenir de ce sel lixiviel que le sel de la terre leur fournit : & en effet, ce sentiment étoit généralement reçu, quand à la fin du dernier siécle, quelqu'un, sous le nom de Pascal, publia un Livre fait exprès sur ces eaux, & qui fut bien reçu ; dans lequel l'Auteur s'oppose entiérement à ce que le premier Académicien en avoit établi ; il rend le secours du feu que nous employons, suspect d'infidélité & d'altération ; il ne veut que l'air ou le soleil, & réforme ce nître ancien, ce sel simple en un sel mixte ou moyen, composé d'un acide volatil & d'un sel alkali fixe, qu'il appelle un nître fort volatil & fort épuré : il prétend de plus, sans pourtant l'avoir fait lui-même, que d'un certain sédiment que ces eaux à leur source déposent naturellement en manière de croûtes, on pourroit tirer par la distillation des vapeurs rouges qui seroient un véritable esprit de nître ; & enfin il soutient que le nître de nos eaux se décompose dans l'évaporation, & laisse en arrière son alkali, qui étoit peu auparavant lié par l'acide.

Le raisonnement de cet Auteur a paru tellement plausible à nombre de personnes, qu'elles ont adopté son opinion sans difficulté. Cependant si on fait attention un moment à ce qu'il avance, touchant la qualité de l'acide & de l'alkali qui doivent entrer dans la composition de son sel, on conçoit aisément qu'un véritable esprit de nître uni avec un sel alkali fixe, doit aussi former nécessairement un véritable esprit des modernes, c'est-à-dire, un bon salpêtre, lequel ne se décompose pas si aisément qu'on le dit, sur-tout par une simple & unique évaporation ; autrement nos Salpêtriers n'en amasseroient peut-être jamais.

Si outre cela on entroit dans le détail des vertus médicinales, on trouveroit une différence considérable d'un sel alkali fixe à un sel nîtreux, dont pourtant le livre allégué dérive la plûpart des effets que nos eaux produisent sur le corps humain, au lieu que les premiers Auteurs les dérivoient de l'alkali salin.

Cette diversité de sentimens qui ne sçauroit manquer d'embarrasser ceux qui ordonnent ce reméde, & encore plus quelques malades qui se plaisent à lire ce qui les touche de si près, m'a excité à chercher les moyens de m'éclaircir de ce qui en pourroit être, en examinant ces eaux de nouveau. Dans ce dessein, j'ai eu deux avantages à la fois ; c'est premièrement, que j'en ai reçu près de cent bouteilles très-fidélement & très-promptement à l'occasion du retour de Son Altesse Sérénissime Monsieur le Duc, qui les prit avec succès à Bourbon ; en second lieu, c'est qu'un ami, bon Artiste, voulut bien en évaporer à la source un grand nombre de livres, & m'en remettre la résidence, pour la comparer avec ce que j'en tirerois à Paris.

De mon côté, les eaux reçues, j'y ai aussi-tôt donné toute l'application qu'il m'a été possible, & tout le travail nécessaire qu'elles m'ont paru mériter de plus en plus ; & c'est de quoi je communique aujourd'hui le résultat. Si j'y ai trouvé quelque chose qui confirme les idées des uns, & éloigne celles que d'autres s'en sont formées, & outre cela des matières qui ne s'étoient pas encore données à connoître, je sçais par avance me payer d'une raison bien certaine,

certaine, c'eſt que les myſtères de la nature ne ſe développent pas à la fois, & que les derniers venus ſont toujours les mieux partagés, parce qu'ils profitent de ceux qui les ont précédés, quelquefois même d'un petit veſtige qu'ils ont laiſſé, & jouiſſent outre cela des découvertes qu'ils peuvent faire par eux-mêmes.

Je n'avancerai rien toutefois ſur le contenu de nos eaux, que je ne puiſſe expoſer aux yeux ; ou ſi dans quelqu'occaſion je ſuis obligé de me ſervir du raiſonnement, je l'appuierai ſur des régles établies par l'art, & ſoutenues juſqu'ici par des expériences journalières.

L'eau de Bourbon priſe à la ſource eſt claire & limpide, comme une eau de roche, preſque ſans odeur, & d'un goût partagé entre le vrai ſalé & le lixiviel, qu'elle conſerve étant froide. Comme elle ſort de la terre très-ſenſiblement bouillante, elle fume continuellement dans ſes puits & réſervoir, & à meſure qu'il s'en exhale, il paroît à la ſurface une fleur ou pouſſière blanche très-fine, ſous l'apparence d'une toile ou pellicule graſſe qui eſt ſans liaiſon, & devient plus viſible quand il y a long-temps que l'eau n'a été agitée, mais qu'on ne ſçauroit ramaſſer de quelque façon qu'on s'y prenne. Cette eau dépoſe un ſédiment en manière de croûtes pierreuſes, aſſez dures, formées de pluſieurs couches blanches, bien diſtinctes, & mêlées en quelques endroits, particuliérement en deſſous, d'une couche de terre d'un brun foncé. Ces croûtes qui n'ont ni goût ni odeur, ſe collent au bord & à la ſurface intérieure des puits, du conduit & du réſervoir, dont on eſt obligé de les détacher de temps à autre.

Quand on garde de cette eau dans des bouteilles bien tranſparentes, il paroît auſſi au bout de quelque temps à la ſurface, de petits corps blancs fort déliés qui augmentent inſenſiblement, & ſe ſerrant les uns contre les autres, ſe condenſent en une pellicule toute ſemblable à celle qui ſe forme ſur l'eau de chaux, & qui enſuite groſſiſſant au point que l'eau ne peut plus la ſoutenir, ſe briſe en beaucoup de morceaux, qui en tombant s'attachent au fond & au parois du vaiſſeau, & affectent une configuration régulière, comme quelque choſe de ſalin. Quand il ne ſe forme plus de pellicule, l'eau eſt plus piquante qu'elle n'étoit auparavant.

Le degré de chaleur de cette eau, ſa communication d'une même ſource à trois puits, les différentes manières de l'employer & d'autres circonſtances, ce ſont des ſujets ſur leſquels pluſieurs Auteurs ont ſatisfait, & qui n'ont rien d'important pour mon Analyſe.

Pour examiner des eaux minérales, nous pouvons employer différens moyens ; nous pouvons les mêler avec différentes matières ſéches ou liquides, ſimples ou compoſées, qui ayent quelqu'action ſur celles qui ſont dans les eaux ou qui en puiſſe recevoir réciproquement ; c'eſt des épreuves qui déclarent aſſez bien d'avance ce que les eaux contiennent, mais elles ne ſçauroient déclarer généralement tout. Nous avons outre cela l'évaporation & la diſtillation, par leſquelles les matières réduites à ſec, forment la réſidence ; mais cette réſidence étant le plus ſouvent mêlée de différentes choſes confondues entr'elles, nous avons encore beſoin de pluſieurs autres moyens comme ſubſidiaires, pour

la bien démêler, & pour faire connoître chaque mixte ſéparément & dans ſon état naturel.

D'entre les épreuves que j'ai faites ſur l'eau de Bourbon avant de la mettre en œuvre, les plus ſignificatives ſe réduiſent à un petit nombre ; elle précipite promptement l'argent diſſous en un caillé blanc, qui fond aiſément au feu, & devient volatil, ſi on n'emploie que peu de cette ſolution : ſi au contraire on en paſſe les bornes, l'eau en fait un deuxième précipité qui refuſe la fonte.

Elle verdit la teinture de violettes, quoique lentement; elle fermente avec tous les acides aſſez ſenſiblement, & précipite l'alun & les vitriols ordinaires, quand ils ſont diſſous dans de l'eau commune.

Avec l'huile de tartre par défaillance elle ſe trouble, & dépoſe bientôt après une terre blanche.

Plus notre eau eſt concentrée, de quelque façon qu'elle la ſoit, par le feu, par l'air, ou par le grand froid, plus ſes effets ſont prompts & ſenſibles : il y en a même qu'elle ne pouvoit pas produire auparavant, comme de précipiter l'eau & l'huile de chaux, de précipiter auſſi généralement tout ce qui eſt diſſous par les acides, la plûpart avec effervescence; & de réduire particuliérement le ſublimé corroſif en une poudre de couleur d'écorce d'orange. Il ſemble que ces différentes matières réciproques ne pouvoient pas s'atteindre facilement dans la grande étendue du liquide.

L'évaporation & la diſtillation ne font preſque rien appercevoir de différent entr'elles; à peine l'eau reſſent-elle la chaleur, qu'elle jette à la ſurface une pouſſière blanche très-fine, laquelle en augmentant ſe noie en partie & tombe, & en partie elle forme par l'union d'un nombre de petits filets fins & tranſparents, des feuillets comme il s'en voit dans l'eau de chaux, qui après avoir reſté quelque temps à la ſurface, ſe briſent enfin, & voltigent long-temps en tout ſens avant que d'aller au fond. L'eau qui eſt élevée dans la diſtillation n'a point de goût ni d'odeur, ni ne fait impreſſion ſur aucune matière : la cucurbite ſent ſeulement un peu l'empirême, & toute la réſidence affaiſſée eſt une terre blanche, mêlée d'une matière qui reſſemble à une gelée ou mucilage tranſparent, & couverte d'une maſſe de ſels bien blancs.

Cette réſidence eſt ſenſible au feu & à l'air; quand on en met ſur une pelle de fer ou ſur une lame d'argent bien chauffée, elle jette une petite flamme; & quand on en expoſe à l'air, elle s'humecte. Si ſon poids varie d'une évaporation à l'autre de quelques grains au deſſus ou au deſſous de ſoixante pour chaque deux livres d'eau, c'eſt d'avoir été plus ou moins deſſéchée.

En démêlant cette réſidence, je l'ai toujours comparée avec celle qu'on m'avoit apportée de Bourbon; l'une & l'autre m'a préciſément donné les mêmes matières par différentes opérations, dont je ſupprime ici le détail d'autant plus volontiers, qu'après bien du travail aſſez prolixe, & qu'on ne peut guères éviter dans un commencement de pareilles recherches, je me ſuis apperçu que l'évaporation bien modérée pouvoit preſque toute ſeule ſuffire pour développer tout : je l'ai donc ſuivie juſqu'où elle m'a pu conduire, & elle m'a conduit aſſez loin pour que je la propoſe comme le moyen le plus ſimple & le plus aiſé à exécuter.

Sans répéter ce que j'ai dit de ce qu'on voit au commencement de cette opération, je continue à faire exhaler notre eau le plus doucement qu'il est possible, & toutes les fois qu'il se présente une certaine quantité de sédiment, en partie comme une terre informe & opaque, en partie comme des filets clairs & transparens, je le sépare en survuidant l'eau claire dans un autre vaisseau : plus elle se concentre de cette manière, plus elle jaunit ; & il se forme alors successivement au fond & aux parois du vaisseau des cristaux en cubes parfaits, pendant que la surface se bouche & se couvre d'une croûte saline assez épaisse, qui en dessus est inégale & raboteuse, & en dessous mêlée de deux sortes de cristaux, dont les uns sont encore des cubes glissés les uns sur les autres, & par là comme tronqués ou à demi faits; & les deuxièmes ressemblent assez à des parallélogrammes. J'ôte ces croûtes aussi souvent qu'il en paroît, pour les examiner après, & pour donner à l'eau la liberté de s'exhaler ; je garde aussi tout le sédiment, dont je viens de parler, pour le reprendre en son lieu.

Les cristaux cubiques sont un véritable sel commun, qui se distingue par cette configuration, par son goût, particuliérement salé, & par différentes propriétés trop connues pour être alléguées.

Ce sel se déclare d'avance par le goût qu'il imprime à notre eau ; & encore davantage dans les épreuves par la volatilité qu'il donne à l'argent en le précipitant, effet qui lui est propre & particulier par rapport à son acide ; & enfin il se trouve réduit par l'évaporation en sa consistance concréte.

Du reste, ce sel fait la plus grande quantité d'entre les matières de la résidence comparé avec chacune séparément.

Les croûtes salines font d'abord connoître par la différence & l'inégalité de leurs cristaux, qu'elles renferment plus d'une espéce de sel. En effet, quand on les dissout de nouveau dans de l'eau commune, elles donnent par l'évaporation encore du sel commun, qui graine alors à la surface, comme à l'ordinaire en cubes parfaits, avant que de se noyer ; au lieu que la plûpart de ses grains étoient auparavant glissés les uns sur les autres, & paroissoient imparfaits, parce que leur dissolvant naturel commençoit à leur manquer, & étoit devenu trop épais pour leur permettre de tomber. Le reste de cette eau exposée à l'air, fait ensuite naître des cristaux d'un quarré long taillés à facettes aux extrémités, amers d'abord, & peu après frais sur la langue, qui sont des propriétés, qui avec d'autres font un caractère auquel on ne sçauroit méconnoître le sel de Glauber : & c'est là ce que Pascal a regardé comme un sel nîtreux que Lister avoit déja nommé ci-devant *Nitrum Calcarium*, qui effectivement paroît tout seul, quand notre eau est évaporée à l'air ou au soleil : tout le reste se trouve mêlé & couvert de la terre, mais il n'a rien de commun avec le nître ou salpêtre ; & s'il impose par quelque ressemblance, elle est très-superficielle & imparfaite, & ne roule que sur quelque longueur des cristaux : l'acide nîtreux qui fait précisément l'essence des sels de ce nom, n'entre nullement dans sa composition, c'est celui du vitriol ; & sans m'arrêter à la chaux, qui avec le premier acide, ne prend jamais une forme de cristal, on peut dire qu'outre que M. Lemery a prouvé clairement dans un de ses mémoires, que la source de notre nître ou salpêtre

n'eſt point dans les entrailles de la terre, mais qu'il naît, pour ainſi dire, à ſa ſurface ou à une très-petite profondeur; il eſt encore bien certain qu'il ne s'en eſt point juſqu'ici trouvé de bien reconnu pour tel dans aucune eau minérale; car celles qu'on appelle communément nîtreuſes, contiennent un ſel alkali à toute épreuve, que l'on a comparé au nître des Anciens qui leur a fait donner ce nom.

Pour ce qui eſt du ſel de Glauber, on ne ſçauroit le diſtinguer dans notre eau par le goût, étant trop dominé par d'autres, dont nous reſſentons plus d'impreſſion; on ne ſçauroit non plus le prévoir par une ſimple épreuve, n'y en ayant point qui le puiſſe déclarer parfaitement. Il faut le ſoupçonner, & en partie ſeulement ſe convaincre de ſa préſence avant que de le chercher.

On peut, avec quelque fondement le ſoupçonner, par-tout où il y a du ſel marin; ils ne ſont guères l'un ſans l'autre.

C'eſt ainſi qu'il y en a dans quelques acidules ou eaux ferrugineuſes froides, comme il y en a dans notre eau naturellement chaude; j'en ai trouvé auſſi dans des eaux de ſalines, que l'on regardoit comme purement ſalées; & l'eau de la mer n'en eſt pas exempte, d'autant moins que toute ſource & preſque toute eau s'y rend finalement, & qu'elle mouille en différens endroits des côtes chargées de mines ou matières vitrioliques.

Pour s'aſſurer de la préſence de ce ſel par quelque épreuve, j'ai dit que cela ne ſe pouvoit faire d'abord qu'en partie ſeulement, & c'eſt par rapport à l'acide vitriolique, lequel ſous quelque forme qu'il ſe trouve, après qu'on y a mêlé de l'huile de chaux, quitte ſa baſe quelconque, & ſe tranſporte ſur la chaux, avec laquelle il fait une eſpéce de criſtalliſation, que ni l'eau commune ni les acides ne ſçauroient diſſoudre. Cette huile m'a ſervi juſqu'ici comme de pierre de touche pour cet acide; lequel étant une fois dévoilé, on peut enſuite reconnoître par des moyens ſubſidiaires, s'il eſt lié avec du fer, comme il l'eſt dans le vitriol, ou avec une terre cretacée, comme il l'eſt dans l'alun, &c. Que ſi ces preuves manquent, on eſt aſſez certain qu'il y a du ſel de Glauber: & c'eſt de cette manière que je l'ai preſſenti dans les croûtes ſalines avant que de l'en ſéparer, & le faire paroître par criſtalliſation. Du reſte ce ſel contribue beaucoup à faire varier le poids de la réſidence, parce que, ſi l'on veut, on le deſſéche aiſément au point qu'il pèſe plus de la moitié moins que dans ſon état naturel.

Je reprens l'eau minérale où je l'ai laiſſée, après en avoir retiré tout le ſel marin & les croûtes ſalines, & je continue à l'évaporer. Plus elle s'avance vers la fin, plus elle devient rouſſe & graſſe, d'un goût piquant, comme une leſſive, & répand une odeur bitumineuſe, ſans dépoſer davantage de criſtaux.

Par ces circonſtances il eſt aiſé de juger, que cette dernière portion d'eau contient encore plus d'une matière. En effet il y a là un ſel qui ſe diſtingue par ſon goût, & une ſubſtance en général appellée ſulphureuſe, qu'on apperçoit par l'odeur, qu'il faut démêler l'un d'avec l'autre.

Ce qui y produit le goût piquant & lixiviel eſt un ſel alkali fixe, dont les propriétés égalent en beaucoup de circonſtances les effets d'un bon ſel de tartre, dont j'ai toujours fait comparaiſon avec le ſel de notre eau, dans le

dessein de voir si celui-ci, comme minéral, seroit en tout parfaitement le même que le végétal ; & outre que j'ai trouvé que le premier ne s'humecte que très-lentement à l'air, & n'est à beaucoup près si âcre que celui du tartre, j'y ai encore reconnu une différence qui me paroît assez considérable pour être rapportée. On sçait que le sel de tartre mêlé avec le vitriol, ou son acide séparé, fait un sel mixte, qu'on appelle tartre vitriolé : & le sel de l'eau avec ce même vitriol ou son acide, produit non pas un tartre vitriolé, pas même un vestige, mais un véritable sel de Glauber. Ce fait qui m'a paru jusques là être l'unique, m'a engagé pour plus de certitude à réïtérer cette opération plusieurs fois, & le succès a été constamment & sans la moindre variation le même. Après être assuré de la vérité, je souhaitois d'avoir encore un exemple de pareil sel, non pas dans le régne végétal où je l'eusse trouvé, mais pour une plus grande conformité, dans le régne minéral : & m'étant souvenu de la terre appellée nîtreuse qui se trouve autour de Smyrne & d'Ephèse, dont le sel est employé dans ce pays là à la Fabrique de savon, & qui par cet usage seul, fait présumer de sa qualité alkaline, dont je me suis assuré par plusieurs épreuves ; j'ai fait de cette terre une forte lessive, à la pureté de laquelle j'ai pourvu avant de la mêler avec du vitriol ou son acide, & j'en ai toujours eu pareillement un sel de Glauber & point d'autre. Cette différence prouve évidemment que ces deux alkalis tirent leur origine du sel commun.

A cette occasion je remarque, pour l'histoire naturelle, que quoique plusieurs Auteurs nient encore l'existence d'un sel alkali minéral ou naturel, les deux exemples que je viens d'en rapporter, pourroient seuls suffire pour la prouver.

De plus, faisant réflexion sur l'uniformité que la nature garde assez généralement dans ses ouvrages, je conjecture que les sels de toutes ces eaux minérales que M. Duclos & d'autres ont appellé nîtreuses, sont encore de cette espéce distinguée ; ce que le temps & plus de recherches nous apprendront.

Cet alkali salin se déclare d'avance dans notre eau par le goût lixiviel qu'il lui donne, & qui avec celui du sel commun domine sur le reste ; il se fait encore connoître davantage dans les épreuves par ses différens effets d'effervescence avec les acides, de précipitation de tout ce qu'ils ont dissous, de changement de couleurs, dans la teinture de violettes en verd, & dans la solution du sublimé en orangé ; & enfin on peut le réunir & le rendre sec & palpable de la manière que je vais le dire, en examinant ce qu'il y a de sulphureux dans notre eau.

Le nître ou ce sel alkali a paru gras à quelques-uns, mais il n'a rien de lui-même d'huileux ou de gras ; la matière inflammable qui l'accompagne dans notre eau, lui est étrangère ; car étant seul & pur, il fond aisément, & se vitrifie sans donner la moindre marque d'une flamme ; & quand on l'a comparé aux sels fixes ou sulphurés des plantes, ce n'est que par rapport à plusieurs effets qu'il a de commun avec eux.

D'autres, suivant l'ancienne tradition, y veulent reconnoître du soufre minéral, ce qui peut présentement paroître d'autant plus vraisemblable, qu'on

sçait que la résidence peut s'enflammer ; mais outre que différentes solutions métalliques le manifesteroient promptement, on peut tirer de l'eau minérale, même des preuves contre ce sentiment ; c'est que l'alkali salin se lieroit étroitement avec le soufre, & imprimeroit comme un hepar une mauvaise odeur & un mauvais goût à notre eau, dont on ne peut l'accuser qu'avec injustice ; & ce qui est encore plus convaincant, c'est que les acides saisissant cet alkali en détacheroient le soufre, & le rendroient visible & palpable en le précipitant, au lieu que l'effervescence que ces acides excitent dans les épreuves, n'est suivie d'aucune précipitation.

Il y a donc plutôt lieu de penser que le sel commun bien avéré dans notre eau, & qui par-tout ailleurs est plus ou moins bitumineux, y a amené du bitume, que le sel alkali tient dissous, & l'empêche par là de paroître à la surface. Quoi qu'il en soit de son origine, le bitume y est, & on le peut séparer d'avec l'alkali, en versant de l'esprit de vin sur la dernière portion d'eau bien concentrée : par ce moyen, comme le plus aisé d'entre les autres, le bitume privé de l'humidité abondante, monte en partie à la surface en gouttelettes, & d'autres bien ténaces se collent aux parois du vaisseau, pendant que le sel alkali reste au fond, d'où on le retire facilement pour le dessécher, si l'on veut, & pour l'avoir pur & blanc. L'esprit de vin seul, en quantité proportionnée, le réduit à sec avec le temps.

Le bitume ne sçauroit donc paroître dans notre eau par la raison alléguée ; & le peu d'odeur qu'elle a, est une trop foible & incertaine marque de sa présence ; d'ailleurs les épreuves nous manquent pour en connoître quelque chose d'avance : ainsi on ne peut que le soupçonner avec quelque vraisemblance par l'empirême, que l'eau imprime aux vaisseaux dans la distillation, & par la forte odeur, comme résineuse, qu'elle exhale sur la fin de l'évaporation, jusqu'à ce qu'on le sépare de tout le mêlange par le moyen que je viens de dire.

Du reste c'est le bitume qui, répandu dans toute la résidence, fait qu'elle s'enflamme & brûle quand on en met sur une pelle rougie, étant inflammable lui-même.

Je passe à examiner ce qui paroît d'abord comme simplement terreux dans la résidence, ou ce qui revient au même, le sédiment que j'ai gardé de mes différentes évaporations, à quoi je joins les croûtes pierreuses que l'eau dépose à sa source comme un sédiment naturel.

Quand on regarde attentivement l'eau qui évapore actuellement, on apperçoit de petits filets clairs & transparens qui voltigent parmi d'autres corps blancs & opaques, & qui s'affaissant tous les deux, se confondent ensemble dans une évaporation continuée jusqu'à siccité ; & dans les croûtes pierreuses on distingue de petits brillans parmi une matière terne & sans éclat.

Cette différence fait bien connoître que nos sédimens ne sont pas uniformes, ou faits d'une matière simple & homogène ; il faut encore ici démêler l'un d'avec l'autre.

Quant à la première qui est claire & transparente, c'est un sel, qu'on peut appeller sélénite, parce qu'il prend la même configuration en se cristallisant ; & je ne crois pas devoir répéter ici ce que j'ai dit de sa qualité saline à

l'occaſion des nouvelles eaux minérales de Paſſy. C'eſt un ſel mixte où l'acide vitriolique eſt chargé de beaucoup de terre, & dont on peut tranſporter l'acide ſur le ſel de tartre, ou le convertir en ſoufre minéral par quelque matière inflammable.

Ce ſel ſort ici du ſein de la terre tout préparé, puiſque l'eau qui le charrie, ne ſouffre aucune altération ou changement par la chaleur, ſi ce n'eſt par rapport à ce ſel même, qui par ce moyen, s'en ſépare facilement, du moins pour la plus grande partie ; & après ſa ſéparation, notre eau eſt plus piquante qu'elle n'étoit auparavant, parce qu'il n'embarraſſe plus les autres ſels qu'elle contient.

La ſélénite paroît dans cette eau dès le commencement de l'évaporation comme une fleur ou pouſſière fine ; mais pour la prévoir parfaitement, nous n'avons point d'épreuves ſuffiſantes : car ſi l'huile de tartre trouble & blanchit l'eau, on ne peut pas d'abord conclure pour ſa préſence, puiſqu'elle en fait autant ſur les eaux alumineuſes ; & à la rigueur on peut ſe paſſer d'épreuves pour le prévoir & pour le chercher enſuite ; car comme un ſel de difficile diſſolution, ou qui a beſoin de beaucoup d'eau pour ſe tenir diſſous, il commence à ſe former auſſi-tôt qu'un peu de cette eau lui eſt ſouſtraite, & ſi on arrête alors l'évaporation pour quelque temps, il paſſe en réuniſſant ſes petits filets à différens degrés de conſiſtance & de volume, & ſe dépoſant enfin il groſſit encore, & s'attache fortement aux vaiſſeaux par le grand poli de ſes ſurfaces. Les plus gros criſtaux que j'en ai eus ſont d'une ligne & demie de long ſur environ une ligne de large, qui s'étoient formés dans des bouteilles que j'ai exprès laiſſé un peu tranſpirer en les gardant.

Du reſte, ce ſel ne ſe trouve pas ſeulement dans quelques acidules & notre eau minérale chaude ; les eaux ſalées dont on tire le ſel commun, en fourniſſent également, & même beaucoup, comme celles de Salins, de Durban, de Fourtou, de Roquefort, que j'ai eu occaſion d'examiner. J'en ai auſſi entrevu dans une plante & encore dans une liqueur animale, dans cette dernière ſur-tout, ſans le ſecours de la calcination.

Pour ce qui regarde la deuxième matière de nos ſédimens, ces corps blancs & opaques ou ternes, c'eſt une terre qui fermente vivement avec tous les acides ; & les uns en diſſolvent plus, les autres un peu moins : par là elle eſt à la vérité du nombre de celles qu'on a coutume d'appeller abſorbantes, parce qu'elles retiennent & domtent ce qui eſt aigre ; mais d'autres eſſais m'ont fait connoître qu'elle a une propriété de plus qui peut l'en diſtinguer un peu, ou rehauſſer ſa qualité abſorbante, c'eſt que la nature l'a calcinée dans ſon laboratoire ſouterrein : & ſans m'arrêter au ciment aſſez ſolide, que la terre de la réſidence bien lavée ou les croûtes, comme elles ſortent de l'eau, forment avec un ſable ou du gravier, je ne rapporterai que ce que l'on en peut voir par une opération d'ailleurs fort uſitée ; c'eſt que quand je les ai mêlées avec du ſel ammoniac, elles ont détaché dans la diſtillation l'eſprit urineux en ſaiſiſſant & retenant l'acide du ſel marin : cet eſprit eſt vif & pénétrant, & de ſes effets ordinaires précipitant le ſublimé en blanc, verdiſſant le ſyrop violat, tournant au bleu céleſte toute ſolution de cuivre ; & le réſidu, comme un ſel ammoniac fixe, fond fort aiſément au feu, ce que les

terres refusoient auparavant; ce même résidu résous par l'humidité de l'air, ou détrempé par l'eau, fait cette liqueur ou solution qu'on appelle vulgairement huile de chaux, laquelle passant par le filtre, laisse en arrière une masse brune, qui après avoir été rougie au feu & pas plutôt, permet à l'aimant d'en attirer des parcelles de fer.

Je remarque en passant pour l'Histoire Naturelle, que quoique dans le temps de M. Duclos, au rapport de M. Duhamel, dans son Histoire latine de cette Académie, on ne fût pas encore persuadé qu'il y eût de ces sortes de terres naturelles, & faites sans l'industrie des hommes; les endroits qui jettent du feu, lequel est l'instrument ordinaire des calcinations, nous en fournissent des exemples, & notre eau pareillement.

Pour ce qui est des croûtes pierreuses en particulier, on avoit fait espérer qu'on en tireroit un esprit de nître : mais outre que l'opération avec le sel ammoniac, que je viens de rapporter, & qui se passe tranquillement & sans détonnation, pourroit peut être suffire pour éluder cette espérance; j'en ai distillé pour ne rien omettre, aussi bien seules où elles ont fourni un peu de bitume, qu'avec du vitriol, où elles ont donné un phlegme gras d'une odeur bitumineuse, & rien au delà.

Ces mêmes croûtes, quoiqu'elles ne sentent d'abord rien, peuvent encore réveiller l'idée du soufre minéral, parce que étant calcinées, elles en répandent l'odeur qui augmente de beaucoup, comme celle d'un hepar, quand on verse de l'huile de vitriol par dessus. De même la résidence, prise dans son entier, & qui n'en donne d'abord aucune marque, exhale la même odeur aussi-tôt qu'elle est fondue ou vitrifiée; ce qui peut encore faire soutenir davantage la présence du soufre. Cependant quelque tentative que j'aye faite pour en découvrir dans notre eau, le souhaitant même, je n'y ai pas pu réussir : & enfin s'il y en avoit effectivement, l'opération du sel ammoniac à laquelle je reviens, & que j'ai faite aussi bien avec les croûtes qu'avec la résidence, n'auroit pas manqué de le manifester, parce qu'après que l'acide du sel marin auroit saisi l'alkali, soit salin ou terreux, chez lesquels le soufre se seroit refugié, le volatil urineux, mis en liberté, l'auroit emporté avec lui, & auroit produit cet esprit volatil de la description de Beguin dans son *Tirocinium Chymicum*, qu'il compose de sel ammoniac & d'un hepar fait avec la chaux; où en effet l'urineux élève en même temps le soufre, & fournit une liqueur très-volatile, mais aussi très-fétide, au lieu que mon esprit sent plutôt le bitume. Je ne sçaurois donc dériver le minéral en question que de l'acide vitriolique contenu dans le sel de Glauber & dans la sélénite, lequel se mêlant, à l'aide du feu, avec ce qu'il y a d'inflammable dans le bitume, produit du soufre; mais il n'en existoit point auparavant dans l'eau formellement.

L'alkali terreux ne pouvant pas se soutenir long temps dans l'eau, se fait bientôt voir dans l'évaporation comme une terre en général; mais dans les épreuves il semble que l'huile de tartre par défaillance déclare sa qaulité particulière, parce qu'elle la précipite comme elle en précipite de l'eau de chaux; cependant avant d'en décider, il est bon de l'avoir séparée de toutes les autres matières pour l'examiner de plus près, & pour connoître ce qu'elle est

eſt réellement. Comme un bon abſorbant, elle a part à différentes précipitations ; mais ce qu'elle y fait en ſon particulier, n'eſt pas bien aiſé à démêler, parce qu'il s'y trouve en même temps un alkali ſalin, qui précipite auſſi bien que cette terre, l'argent, par exemple, en une chaux fixe.

Du reſte, comme cette terre avec la ſélénite ſe préſente continuellement à la ſurface de l'eau à ſa ſource, dont il ſe fait ſans ceſſe une évaporation & diminution naturelle & aſſez forte, ces deux matières s'amoncellent la nuit ou dans d'autres temps que l'eau n'eſt point agitée, & parvenant au point de ſurmonter ſa réſiſtance, ou aidées par de nouvelles agitations volontaires de la part de ceux qui en puiſent, elles ſe noyent & ſe dépoſent ſucceſſivement, ce qui forme peu à peu les différentes couches des croûtes appellées pierreuſes, qui ſe mêlent & ſe cimentent avec les feuillets bruns, qui dérivent en partie de la boue, que l'eau amène de ſon fond.

Je viens au fer dont j'ai déja touché un mot. Comme la nature l'emploie avec beaucoup d'épargne dans notre eau, il ne ſçauroit paroître à la vûe par ſa couleur ordinaire entre les matières de la réſidence, dont il fait la plus petite partie ; il n'y a que l'eau gardée quelque temps qui dépoſe un peu de rouille fort fine, encore faut-il, pour la voir, venir à temps, c'eſt-à-dire, avant que le fond ſe couvre de terre : les couches rouges-brunes des croûtes pierreuſes le peuvent faire ſoupçonner par leur couleur ; mais l'épreuve que l'on fait ordinairement pour le faire avec la noix de galle, ne ſçauroit le déclarer ici d'avance, parce qu'il n'y eſt pas diſſous en forme de vitriol, dans laquelle il ne pourroit pas même reſter long-temps en préſence de deux ſubſtances alkalines : il n'y eſt pas non plus comme fer parfait, & débarraſſé de toute matière hétérogène, parce qu'il n'obéït pas d'abord à l'aimant, il faut qu'il ait auparavant paſſé par le feu. Il y a donc apparence qu'il ſort d'une marcaſſite ferrugineuſe, dont les environs de Bourbon ſont remplis, & que ces pores ſont encore enveloppés ou bouchés de terre, qui après en être délivrés par le feu ſont plus ouverts, & permettent à la matière magnétique d'y paſſer librement, & d'attirer ce qui eſt vrai fer. C'eſt ainſi que j'en ai ſéparé & du réſidu des croûtes pierreuſes & de la partie terreuſe de la réſidence, comme M. Burlet en avoit auparavant apperçu dans le mucilage, toutefois encore après la calcination.

Le mucilage, ainſi appellé par reſſemblance ſeulement, eſt au reſte une partie du tout, ou un entrelacement de ſels, de bitume & de terre, avec un reſte d'eau qui lui conſerve de la tranſparence pour quelque temps, puiſqu'expoſé à l'air, il s'obſcurcit & devient friable, ou tombe à la longue en pouſſière ; & détrempé dans de l'eau, il lui rend les ſels, & dépoſe la terre avec ſa petite portion de fer.

Ainſi le mêlange de ce mucilage plus ou moins deſſéché dans l'évaporation, peut contribuer beaucoup à faire varier le poids de la réſidence.

Après tout, comme il eſt permis de conjecturer ſur des choſes auſſi enveloppées que ſont les matières des eaux minérales, il me ſemble que les marcaſſites ferrugineuſes en proportions différentes avec le ſel commun, peuvent par leurs différentes combinaiſons produire tout ou preſque tout ce

qu'on trouve dans la plûpart de ces eaux ; mais comme cela regarde un systême, je n'en dirai pas davantage.

Il me reste à répondre à une objection qu'on ne fait que trop souvent à la Chymie sur ses productions, & particuliérement sur les sels Le feu, dit-on, altère & change, compose & décompose ; je ne discuterai pas ici à quel point cette proposition bien limitée peut avoir du fondement dans certaines occasions, que les connoisseurs sçavent pourtant bien démêler ; je me bornerai à mon sujet, où le feu est encore accusé de transformation & de changement.

Pour éclaircir cette difficulté, j'ai pris le contre-pied de toute chaleur, choisissant le temps de la plus forte gelée de l'hiver dernier, par laquelle quatre livres entr'autres de notre eau exposée à l'air, furent bientôt réduites en un glaçon, lequel retiré & ouvert avoit encore conservé au dedans environ demi-once d'eau non gelée, qui, en s'écoulant, entraînoit des cristaux tous formés, menus, à la vérité, mais pourtant connoissables par leur configuration & leur goût ; & le petit reste d'eau d'un goût fort lixiviel, n'avoit été épargné que parce que les sels alkalis fixes résous ne gèlent qu'à la dernière rigueur du froid.

Cette cristallisation prompte n'est arrivée que parce que d'une part le dissolvant ordinaire des sels leur a été en peu de temps soustrait par la gelée, & de l'autre principalement, parce que le sel alkali resserré, & gagnant, pour ainsi dire le dessus, a obligé les sels moyens de se précipiter, conformément à l'expérience de M. Lemery, qu'il a faite avec le sel de tartre & différens sels moyens, sur lesquels le premier n'a point d'action : on peut voir l'explication ingénieuse qu'il en donne dans son mémoire.

Quelques personnes, témoins de ce fait, m'ont répliqué depuis, que pour faire pareille analyse, il faudroit quelquefois attendre plusieurs années, tout hiver n'étant pas également froid ; à quoi je réponds, que si on s'ennuie d'attendre, on peut évaporer notre eau au cœur de l'été ou en d'autres saisons à l'air ou au soleil, comme Pascal l'a voulu, & la concentrer à tel point qu'on voudra, & la mêler après à différentes reprises avec de l'esprit de vin qu'on augmentera chaque fois qu'on survuidera le mêlange : de cette manière on verra en premier lieu la terre, où la sélénite & le fer ne sont pas exclus, ensuite les cristaux des sels moyens, & finalement le sel alkali qui reste au fond & distinctement séparé d'avec l'esprit de vin, comme si on y avoit versé une forte huile de tartre par défaillance.

Mettra-t-on encore après cela quelques-unes de ces matières sur le compte du feu qu'on n'a pas employé ? ou sera-ce la gelée ou l'esprit de vin qu'on accusera ici de production ou de changement ? Quoi qu'on fasse, je pense, qu'on ne trouvera personne assez facile pour le croire.

Rassemblant enfin tout ce que j'ai dit jusqu'ici, je conclus que les eaux de Bourbon contiennent naturellement du sel marin, du sel de Glauber, un sel alkali, du bitume, de la sélénite, une terre fort absorbante & du fer, dont le mêlange répandu dans une eau actuellement chaude, & chaque matière considérée selon sa qualité, connue pour la plûpart par l'expérience & l'usage que la Médecine en fait tous les jours, doivent faire inférer

d'avance qu'elles ſont en état de déterger, d'inciſer & de réſoudre, qui ſont des effets généraux, communément ſuivis d'une ample tranſpiration & excrétion d'urine ; que de plus elles peuvent abſorber, & en partie deſſécher & fortifier ; mais ce qu'on regrette ordinairement fort, c'eſt qu'elles ne ſçauroient guères purger, & c'eſt auſſi ce que la plûpart des malades regardent comme un défaut, meſurant communément la bonté d'une eau minérale ſur de fréquentes évacuations de cette eſpéce.

Cependant ſi c'eſt là un défaut, d'habiles Médecins ont ſçu trouver le moyen de le bien réparer, ſoit en faiſant précéder les eaux de Vichi du voiſinage, pour frayer le chemin à celles de Bourbon, ſoit en faiſant prendre ces dernières, quand ils le jugent à propos, avec quelque ſel moyen apéritif, dont il y a pluſieurs eſpéces, d'entre leſquelles M. Burlet a depuis une vingtaine d'années mis en uſage *l'Arcanum duplicatum* bien conditionné, & en a vu d'heureux ſuccès.

ESSAI D'ANALYSE EN GÉNÉRAL

DES NOUVELLES EAUX MINERALES DE PASSY;

Par M. BOULDUC.

PLUSIEURS perſonnes ayant déja examiné ces eaux, & même communiqué au public ce qu'ils ont pénétré par leur travail & leurs obſervations, on s'étonnera peut-être que j'en entreprenne de nouveau l'analyſe : mais quand on voudra bien conſidérer qu'un jour enſeigne l'autre, & qu'un phénomène, auquel on ne s'attendoit pas, doit nous porter à un nouvel examen, lequel nous fait ſouvent trouver des matières cachées qu'il eſt important de dévoiler ; j'eſpére que le public, qui a déja trouvé dans ces eaux des ſecours ſalutaires, & qui forme encore des eſpérances au deſſus des premiers ſuccès, portera un jugement favorable ſur mon entrepriſe, & me ſçaura gré de joindre mes nouvelles découvertes à celles que de très-habiles gens ont déja données.

Quand ces eaux furent annoncées au public dès le temps de leur établiſſement, je me contentai, comme firent pluſieurs autres Artiſtes, d'en faire évaporer une petite quantité, & le fruit de mon travail fut d'y trouver une eſpéce de rouille de fer, & un peu de ſel criſtalliſé en manière de houpes. Mais en 1724 la curioſité m'ayant porté à rechercher encore dans la ſeule ſource, qui ſubſiſtoit alors, s'il n'y avoit point quelque choſe au delà de ce que j'avois d'abord trouvé ; je diſtillai un volume conſidérable de ces eaux dans un même vaiſſeau, verſant toujours de l'eau minérale fraîche ſur la réſidence, que je voulois groſſir au point que je puſſe en faire plus facilement différentes expériences que j'avois projetées ; alors l'eau en s'évaporant dans ce travail, laiſſant preſque toujours la réſidence à ſec, j'eus occaſion, entre pluſieurs choſes, d'en remarquer deux qui n'ont point encore été

obſervées. Premiérement, toutes les fois que l'eau fraîche ſentoit un peu la chaleur du vaiſſeau, elle faiſoit voir une agitation entre les principes dont elle eſt composée, ou une eſpéce de fermentation qui ne ceſſoit entiérement que quand tout le fer étoit précipité. Deuxiémement, ayant fait fondre la réſidence avec de l'eau commune bien pure, je la filtrai ſoigneuſement, & j'en obtins après une lente évaporation un ſel tout jaune. Ce ſel rendoit une odeur vive & pénétrante, que les témoins de mon opération ne pouvoient définir ; les uns y trouvoient l'odeur du ſoufre quand il brûle actuellement, les autres, l'odeur des fleurs d'hématites faites avec le ſel armoniac, & quelques autres y trouvoient du rapport avec l'odeur de différentes autres choſes.

Cette variété de ſenſations ne m'étonna pas par la ſuite ; la réſidence, qui contenoit différens principes, faiſoit naître ces différentes opinions. En effet, quand on verſe quelques gouttes d'eſprit de vitriol ſur ce ſel, il s'en élève promptement des vapeurs viſibles d'une forte odeur de ſoufre allumé, mêlée pourtant de l'odeur de quelqu'autre acide beaucoup offuſqué par celui du ſoufre qui y prédomine ; & quand on diſtille ce ſel tout ſeul, il fournit non ſeulement un eſprit volatil & pénétrant, dont cependant l'odeur paroît plus uniforme & plus ſimple que celle de ces vapeurs dont je viens de parler, mais il donne encore en même temps une portion de vrai ſoufre minéral ; enfin cet eſprit que la diſtillation fournit, auſſi bien que le ſel jaune même, dont on le tire, précipite tous les deux, quoique d'une manière différente, l'argent diſſous en eau-forte.

Ces nouveautés imprévues ſembleroient favoriſer l'opinion de quelques Médecins, qui croient que l'on ne doit juger des remédes qu'en obſervant les effets qu'ils produiſent. Ils conviennent, à la vérité, que le chemin des obſervations & des expériences, ſur-tout quand il s'agit de la vertu des eaux minérales, eſt un chemin ſûr, mais auſſi d'une longueur qui les révolte. Ils voudroient en quelque façon nous engager par là à négliger la ſeule route qui peut nous conduire à une exacte vérité, & bannir toutes ſortes d'incertitudes ; mais lorſqu'il s'agit de rendre les remédes, du moins les composés, ſalutaires, tout le monde convient qu'il eſt important de ſçavoir d'avance de quels principes ces remédes, ſur-tout les eaux minérales ; ſont composés ; on en fait pour lors une application plus heureuſe, & ceux qui en font uſage, s'y livrent avec plus de confiance.

C'eſt pour raſſurer ceux qui ont recours à ce reméde, & pour donner de nouvelles facilités à ceux qui les ordonnent, que je me ſuis déterminé à examiner plus amplement les nouvelles eaux de Paſſy, dans l'état où elles ſe trouvent préſentement, & je vais en rapporter ce qui m'a paru de plus évident & de plus démonſtratif, me renfermant au reſte dans les bornes d'une ſimple analyſe générale.

Avant que d'y entrer, je rapporterai en peu de mots quelques circonſtances eſſentielles qui conviennent à mon deſſein, tant de leur état naturel, que de l'altération à laquelle elles ſont ſujettes par la chaleur de l'air & par celle du feu ; & finalement j'ajouterai ce que l'évaporation & la diſtillation y font appercevoir.

Les nouvelles eaux minérales conſiſtent actuellement en quatre ſources dont

l'eau eſt claire & limpide en tout temps: elles ont toutes les quatre un goût de fer, les unes plus, les autres moins, mêlé d'une légère adſtriction, & de quelque choſe de piquant, ou ſelon quelques-uns de vineux; l'odorat en effet y diſtingue quelque choſe de volatil & de pénétrant.

On les appelle également ferrugineuſes, parce que l'on n'a eu que le fer pour objet en leur donnant ce nom; & on ne les diſtingue que par première, qui a le plus de fer; deuxième, qui en a un peu moins; troiſième, qui en a encore moins; quatrième, qui paroît en avoir la plus petite quantité.

Les teintes qu'elles prennent avec la noix de galle plus ou moins rouges ou violettes, & plus ou moins promptes, démontrent en général la différente quantité du fer qu'il y a dans ces quatre ſources.

Ces eaux conſervent leur limpidité & leur goût de fer pluſieurs mois dans les ſaiſons froides, ou dans des endroits froids, & dans des vaiſſeaux bien bouchés; mais moins long-temps dans des ſaiſons chaudes: toutefois elles dépoſent tôt ou tard un ſédiment ferrugineux, jettent à la ſurface une pellicule ou crême luiſante de diverſes couleurs; & à la longue elles perdent entiérement leur goût de fer & leur goût piquant, ce qui dénote un changement conſidérable.

Ce dépôt & ce changement dont je viens de parler ſe fait bien plutôt, quand on expoſe une bouteille pleine de ſes eaux à la chaleur du ſoleil en été, & encore de beaucoup plus promptement, quand on les expoſe à l'évaporation ou à la diſtillation, quelque douce chaleur qu'on y emploie. On apperçoit dans ces derniers cas que l'eau ſe trouble peu à peu, qu'il s'y fait un mouvement en tout ſens, qu'il s'élève du fond & des parois des vaiſſeaux quantité de petites bulles d'air, leſquelles montant à la ſurface y crévent, & dépoſent ce qui doit former la pellicule: en un mot, il s'y fait une vraie fermentation, ou pour mieux dire, une effervefcence lente; tant qu'elle dure, l'eau conſerve encore un peu de goût du fer, & teint à proportion avec la noix de galle: quand elle finit, ce goût eſt perdu, il ne ſe fait plus de teinte, l'eau s'éclaircit, devient très-légèrement ſalée, & le fer eſt tombé.

Il paroît ſingulier que dans le vuide de la machine pneumatique, ces eaux bouillonnent plus que certaines liqueurs ſpiritueuſes, jettant des groſſes bulles d'air des parois & du fond du vaiſſeau, de la même manière qu'on les voit dans les efferveſcences; & qu'étant retirées au bout d'un demi-quart-d'heure, elles ſe troublent bientôt après, & dépoſent enſuite leur fer inſenſiblement; dans certaine ſaiſon de l'année, le fer eſt précipité en moins de trois jours après cette opération, quoiqu'on garde ces eaux ſortant delà dans un endroit froid & bien bouchées.

Dans la diſtillation en particulier où le vaiſſeau contenant eſt couvert, on n'apperçoit point de crême variante comme dans l'évaporation à vaiſſeaux ouverts; il paroît ſeulement à la ſurface de l'eau quelques fibres brillantes, leſquelles ſe joignant petit à petit & groſſiſſant inſenſiblement, tombent & forment des criſtaux: enfin, en continuant la diſtillation juſques à ſiccité, la dernière goutte de ces eaux n'a pas plus que la première ni goût ni odeur, ni n'eſt ſuſceptible d'aucun changement, quelque liqueur qu'on y mêle: la cucurbite ſent ſeulement un peu l'empirême ou le gras brûlé; & les matières, qui compoſent toute la réſidence, étant entiérement affaiſſées, ſe trouvent à

peu près en cet ordre. Le fer, comme le plus pesant, & qui ne paroît d'abord que comme une rouille, occupe le fond; par dessus lui est répandue, notamment dans la troisième & quatrième source, une poussière blanche très-fine qui ne se trouve point dans les résidences de la première & deuxième source; ensuite on voit des cristaux transparens & brillans; & enfin le tout est couvert d'une masse confuse, blanchâtre & saline au goût, laquelle a cela de particulier, que quand l'air la frappe quelque temps, elle s'humecte, & devient en grande partie fluide. Il s'agit présentement de séparer toutes ces matières les unes des autres, de les examiner pour les discerner, de les démontrer, & ensuite de prouver en quel état elles se trouvent dans ces eaux minérales fraîches & non altérées.

J'ai dit au commencement, que tout le monde apperçoit sans beaucoup rechercher, un goût de fer dans ces eaux, que quelques-uns expriment par celui de l'encre, dans laquelle à la vérité le fer entre, étant contenu dans le vitriol. On y reconnoît donc aisément la présence du fer, d'abord par le goût.

La noix de galle le confirme après par les teintes plus ou moins rouges ou violettes, qu'elle fait prendre à ces eaux, tout comme aux solutions plus ou moins fortes du vitriol de mars où le fer est dissous.

Et enfin le sédiment ferrugineux qui se dépose de ses eaux comme une rouille de fer, frappe tellement la vue, qu'il n'y a plus lieu d'en douter.

Mais comme quelques-uns pourroient prendre ce sédiment pour une terre ferrugineuse ou mine de fer imparfaite, qui n'a que la disposition à devenir fer, & que certains Auteurs appellent dans cette idée, *primum ens ferri*; on peut les assurer que c'est du vrai fer, du fer parfait, fondé sur ces expériences. 1°. Ce sédiment ferrugineux étant séparé des eaux, se dissout de nouveau par tous les acides minéraux; & ce qui est plus, il teint alors de nouveau avec la noix de galle, comme si l'on avoit dissous de la limaille de fer dans ces acides; ce qu'une simple terre ferrugineuse ne fait nullement. 2°. Ce sédiment séché & jetté dessus du nître fondu, le fait fuser comme fait la limaille de fer. 3°. Ce sédiment après avoir été bien rougi dans un creuset exactement couvert ou fondu seul & sans addition, pour en dissiper un reste de matière saline qu'il retient dans sa précipitation, s'attache promptement à l'aimant, ce qui est une propriété essentielle au fer parfait, & qu'une simple terre ferrugineuse, ni même le fer, quand il est épuisé de son principe inflammable, n'ont point.

Ce fer doit être dissous & atténué par quelque dissolvant, pour s'étendre dans l'eau, & pour ne pas troubler sa limpidité.

Je viens de faire entendre que tous les trois acides minéraux dissolvent le fer; mais il faut que j'ajoute ici, qu'aucune de ces trois dissolutions n'a ni ce goût piquant, approchant du vineux, ni précisément la même odeur pénétrante & volatile qu'on apperçoit dans nos eaux. Quel peut donc être ici le dissolvant du fer, qui donne à l'eau ces qualités & ces prérogatives?

Bien des Auteurs qui ont examiné les acidules ou eaux ferrugineuses en differens temps, ont toujours soupçonné qu'elles renfermoient en elles quelque chose de volatil & de spiritueux; mais n'ayant pas pu s'en saisir pour l'exposer aux yeux, & le rendre sensible à l'odorat, sans mélange & tout seul,

ils ont supposé que cette matière étoit tellement fine & pénétrante, qu'elle s'échappoit petit à petit de tous les vaisseaux les mieux bouchés, & qu'elle éludoit tous les soins & attentions des Artistes. Mais les Modernes, attentifs aux circonstances dans l'examen & l'analyse des eaux, ont enfin pensé que ce volatil ne pouvoit être que le dissolvant même du fer.

M. Hoffmann à Halle s'explique là-dessus dans ses Observations Physiques & Chymiques, en ces termes : la plus grande partie des acidules ont un sel vitriolique qui est rarement fixe, mais le plus souvent subtil & volatil. M. Lemery ayant travaillé sur de pareilles eaux, dit dans son Mémoire de 1701, qu'il y a reconnu un esprit vitriolique très-volatil & très-léger, selon toute apparence par le goût & l'odeur des eaux mêmes; ce qui n'est pas difficile à un connoisseur comme lui : & M. Stahl enfin assure positivement dans une dissertation *de Acidulis & thermis*, qu'on peut même séparer des acidules un esprit vitriolique.

Les idées & les assurances de ces habiles gens, & encore particuliérement les indices d'un acide vif & volatil que j'avois eu moi-même par mon sel jaune, dont j'ai parlé au commencement, étoient trop forts pour me permettre de croire qu'un principe essentiel à ces eaux, pût entiérement s'échapper. J'ai donc voulu m'assurer davantage du fait, & j'ai cherché le moyen d'avoir ce dissolvant, dont il est question, séparément & sans mêlange.

Voici comme j'ai procédé pour y parvenir : j'ai séparé toute la masse saline, qui fait une partie de la résidence, & qui se dissout aisément dans l'eau; je l'ai séparée, dis-je, d'avec le reste qui ne se dissout point dans l'eau; & après l'avoir desséchée lentement, je l'ai distillée seule & sans addition, & j'ai eu le plaisir de voir qu'à une chaleur très-médiocre, il s'en élève des vapeurs, lesquelles se condensent insensiblement, & forment de petites gouttes qui découlent le long du vaisseau en stries ou veines grasses, comme une liqueur spiritueuse, & que la distillation continuée avec une plus forte chaleur sur la fin, il s'en sublime aussi du vrai soufre minéral, dont je parlerai en son lieu.

L'esprit retiré du récipient, est d'un goût légèrement aigre; mais d'une odeur de soufre allumé tellement vive & pénétrante, que l'odorat a de la peine à la soutenir quelque temps : en un mot, c'est un esprit sulphureux ou vitriolique très-volatil, & l'on peut assurer qu'il est dans son genre, par rapport à sa vivacité, ce que l'esprit de sel ammoniac est dans celui des alkalis.

Voilà donc ce que ces eaux avoient de volatil & de spiritueux réuni ensemble; & voilà en même temps un dissolvant très-convenable au fer, & propre à imprimer aux eaux des qualités particulières, heureusement trouvées.

Cet acide volatil combiné avec le fer dans le laboratoire souterrein, fait un vitriol naturel, & tel que l'art n'a pas pû imiter jusqu'à présent. C'est par cette combinaison que ces eaux ont un goût de fer d'une légère adstriction; c'est par là qu'elles ont quelque chose de piquant & d'aigrelet, qui est, selon quelques-uns, comme vineux, & enfin cette odeur volatile & pénétrante que l'on y remarque : & j'ose bien augurer, pour le dire ici en passant, que beaucoup d'autres eaux appellées acidules, possédent le même principe.

Mais, dira-t-on, pourquoi ces eaux perdent-elles dans certaines circonſtances leur goût vitriolique totalement, & ſans qu'il en reſte aucun veſtige ? Pourquoi cet acide, une fois uni au fer, l'abandonne-t-il ? & en l'abandonnant que devient-il, & comment ſe retrouve-t-il ? eſt-ce un jeu, qui dépend de quelques tours myſtérieux ? nullement. Si l'on veut bien ſuppoſer pour un moment, qu'il y a dans ces eaux une matière alkaline, quand ce ne feroit que cette pouſſière blanche qui ſe trouve dans la réſidence, on verra que tout eſt ſimple, & que c'eſt tout au plus un jeu naturel, mais conforme aux expériences journalières, & aux rapports que la nature a établis entre un grand nombre de ſubſtances ; & par là différens phénomènes ſe dénoueront naturellement, & les raiſons de leur production s'expliqueront comme d'elles-mêmes.

On ſçait que toutes les fois que l'on joint un alkali aux ſolutions métalliques, leurs diſſolvans acides s'uniſſent avec l'alkali ; les ſubſtances métalliques tombent, & le goût que ces ſolutions avoient d'abord, eſt détruit ou changé. Le mêlange du vitriol & du ſel de tartre, après les avoir diſſous, peut ſervir d'exemples.

On ſçait auſſi que quand on mêle un alkali avec un acide, ils s'agitent & bouillonnent enſemble, ce qu'on appelle efferveſcence, laquelle continue juſqu'à ce que des deux il ſe faſſe un troiſième mixte, un ſel moyen. L'exemple allégué, a encore lieu ici, parce qu'il produit les mêmes effets, que le ſimple mêlange de l'huile de vitriol avec le ſel de tartre. L'un & l'autre arrive dans ces eaux : l'acide, qui eſt dans leur vitriol, trouvant en ſon chemin une terre alkaline, pour laquelle la nature lui a donné plus de penchant que pour une ſubſtance métallique, s'unit & ſe lie avec elle à meſure qu'il peut ſe détacher du fer ; & cela ſe fait à proportion du mouvement que ces eaux peuvent avoir par le plus ou le moins de raréfaction de l'air intérieur. Ainſi cette nouvelle liaiſon, de l'acide & de l'alkali, ſe fait d'abord lentement & d'une manière imperceptible dans les ſaiſons froides & dans des endroits froids ; mais très-viſiblement, avec agitation & efferveſcence dans des temps chauds, au ſoleil, & de même ſur le feu : c'eſt là préciſément qu'il ſemble que tous les deux hâtent leur union, que l'air intérieur, en ſe raréfiant, en gonflant & agitant ces eaux, favoriſe conſidérablement. Dans cette occaſion auſſi, & particuliérement quand on évapore ces eaux dans des vaiſſeaux ouverts, quelques parties légères qui peuvent ſuivre le mouvement des bulles de l'air qui va s'échapper, ſont portées à la ſurface, où étant arrêtées & comme figées par la fraîcheur de l'air extérieur, elles forment la pellicule ou crême luiſante ; laquelle crême ne ſçauroit ſe trouver dans la diſtillation, qui ſe fait à vaiſſeaux couverts, parce que les vapeurs chaudes qui s'élèvent continuellement des eaux, & circulent à leur face, remêlent ſans ceſſe le tout, & renvoient chaque matière à ſon ſemblable. Dans le vuide de la machine pneumatique, à meſure que l'air intérieur des eaux ſe raréfie & ſort, il les agite, & facilite la fréquente alliſion de l'alkali contre l'acide, de ſorte que leur union ſe fait aſſez promptement, quoique ſans feu ; & le fer tombe peu à peu entiérement.

C'eſt donc à cauſe de l'alkali que l'efferveſcence eſt excitée dans ces eaux ; & c'eſt par lui que le vitriol ſe réſout & ſe décompoſe, & que le fer eſt précipité,

précipité. Alors ces eaux ne peuvent plus avoir ni leur première odeur ni le goût vitriolique, ni les autres qualités qui dépendent de l'union du fer & de son dissolvant : elles semblent aussi avoir alors perdu totalement leur acide volatil & spiritueux.

Mais, suivant ce que j'ai dit plus haut, que le dissolvant de fer s'unit avec une terre alkaline, cet acide ne doit pas se perdre; il doit au contraire former avec cette terre un sel moyen, & par conséquent se trouver dans la masse saline qui fait une portion de la résidence de nos eaux. J'appellerai ce nouveau sel qui se forme dans le temps du changement des eaux, le sel sulphureux, parce qu'il approche de celui que M. Stahl fait par la vapeur du soufre allumé & le sel de tartre, & n'en différe que par sa base qui est terreuse, comme la suite le fera voir.

Pour vérifier cette pensée, j'ai dissous une résidence saline toute nouvelle par de l'eau commune distillée, & après une évaporation convenable, je l'ai laissée se cristalliser; ce qui étant fait, j'ai eu des cristaux, dont la plus grande partie étoit figurée comme des parallélogrammes, & quelques-uns ayant deux angles opposés un peu déjettés, approchoient en quelque façon de la losange; les uns & les autres étoient d'un goût légèrement amer, mêlé de quelque chose d'âpre. Il y a apparence que M. Stahl a reconnu ce sel, puisqu'il dit dans son *Specimen Beccherianum* & dans son Traité des Sels, qu'il y a dans les acidules une espéce de sel composé, qui approche fort de celui de Glauber; & comme la terre le fournit à ces eaux, il le met au nombre des sels minéraux.

Pour moi, je ne connoissois point alors de sel de cette configuration, & j'avois de la peine à croire qu'il ne fût pas simple; cependant l'événement m'a convaincu sur sa composition & son mêlange, & voici comment.

Quand on distille ce sel tout seul par une chaleur médiocre, l'esprit vitriolique volatil qui y est renfermé, passe pur & sans mêlange dans le récipient, & laisse en arrière une masse confuse comme une poudre blanche; laquelle ayant encore de l'amertume & se dissolvant en grande partie dans l'eau, fait aisément juger qu'elle contient encore quelque chose de salin. En effet, quand on dissout cette poudre blanche de nouveau dans l'eau & qu'on filtre la solution, il reste d'abord sur le papier une terre alkaline, qui fermente avec tous les acides, & l'eau qui a passé le filtre, évaporée & cristallisée, présente du vrai sel de Glauber, qui est connoissable par sa configuration ordinaire en colomnes quarrées, taillées aux extrémités en facettes de diamant, par son goût amer, suivi de fraîcheur, par sa facilité à se dissoudre dans un poids égal d'eau, & à fondre promptement sur le feu, & par différentes autres propriétés qui achèvent son caractère.

Par le récit que je viens de faire, on remarquera aisément que le sel sulphureux n'est qu'un effet ou suite de l'altération de nos eaux, & qu'il ne peut s'y trouver qu'après la décomposition totale de leur vitriol. On remarquera aussi que l'acide volatil des eaux, bien loin de s'échapper & de se perdre, se trouve ici dans la masse saline de la résidence, bien arrêté dans les pores de la terre alkaline, jusqu'à ce que la chaleur du feu survienne & l'en dégage; & enfin on observera que cet acide incorporé dans

la terre, & devenu ſel conſiſtant, ſe confond dans la criſtalliſation avec une partie du ſel de Glauber.

Ce dernier ſel exiſtoit très-probablement dans la nature avant que Glauber eût ſongé à faire le ſien ; cependant nous avons obligation à cet Auteur de nous en avoir communiqué la compoſition, car c'eſt par là que nous ſçavons préſentement que le naturel auſſi bien que celui qu'on fait par art, doit avoir pour un de ſes principes la terre du ſel marin.

Cette connoiſſance m'a porté à ſoupçonner qu'il pourroit bien y avoir du ſel marin en ſubſtance dans nos eaux, d'autant qu'au rapport de M. Duclos on en trouve dans d'autres eaux minérales tant chaudes que froides. J'avoue que j'ai été long-temps à le pouvoir développer malgré pluſieurs indices que j'en avois par différentes expériences, & qu'enfin aucune ne m'a plus éclairci de la vérité que celle-ci. Nos eaux minérales précipitent l'argent diſſous par l'eau-forte en un caillé blanc & terne : & comme j'ai dit à l'Aſſemblée publique, que cette précipitation demandoit quelque circonſpection, j'ajouterai ici qu'elle conſiſte en ce qu'il faut mettre peu de ſolution d'argent dans l'eau minérale ; autrement il ſe fait deux ſortes de précipités ou chaux d'argent, l'une volatile & l'autre fixe. Cinq à ſix gouttes d'une forte ſolution d'argent coupellé, m'ont ſuffi pour chaque deux livres ou pintes d'eau pour réuſſir dans mon deſſein. Ayant donc amaſſé quelques gros de ce précipité d'un grand volume d'eau, je l'ai mêlé, après l'avoir deſſéché avec un poids égal de cinnabre, & l'ai pouſſé au feu dans une phiole, dont la moitié étoit enfoncée dans le ſable, & la partie la plus convexe découverte & à l'air : alors ce mêlange a produit une double échange ; le ſoufre qui étoit dans le cinnabre, s'eſt porté ſur l'argent, & l'a arrêté au fond ; réciproquement l'acide qui avoit auparavant précipité l'argent, quittant celui-ci, s'eſt ſaiſi du mercure qui étoit dans le cinnabre, & eſt monté avec lui au haut du vaiſſeau en vrai ſublimé mercuriel ou mercure doux. Or étant certain que pareille préparation mercurielle ne peut ſe faire qu'avec du ſel marin ou ſon principe ſalin, j'ai été dès lors confirmé de ſa préſence dans nos eaux ; & il ne s'agiſſoit plus que de l'avoir criſtalliſé & en grains. Pour cet effet voici comme je m'y ſuis pris.

Après avoir ſéparé par le moyen de la criſtalliſation de la maſſe ſaline, que j'avois diſſoute & retirée du reſte de la réſidence, après en avoir ſéparé, dis-je, tout le ſel figuré en parallélogrammes, & encore une portion de ſel de Glauber qui lui ſuccéde en ſa propre configuration, j'ai continué à évaporer ce qui me reſtoit de la ſolution ſaline le plus doucement qu'il eſt poſſible, & ſaiſiſſant avec attention le point qu'à peine une nouvelle criſtalliſation paroiſſoit commencer à ſe faire, je l'ai d'abord expoſée à la fraîcheur de l'air ; & quelque temps après j'en ai retiré plus de ſel marin que je ne pouvois au commencement eſpérer d'y trouver, lequel eſt au reſte connoiſſable par ſa figure cubique, par ſon goût ſalé, connu à tout le monde, par ſa décrépitation ſur le feu, par l'effet de volatilité qu'il imprime à l'argent en le précipitant, & par différentes autres propriétés.

Ce ſel enlevé, il reſte une eau jaune, graſſe & onctueuſe au toucher qui devient, en continuant l'évaporation, toute rouſſe, & répand de plus en plus

une odeur de bitume, mais ne se cristallise plus : quand on la desséche lentement sur le feu, c'est une masse indistincte, grasse pourtant & salée, & d'un roux foncé, qui reprend bientôt de l'humidité à l'air, & redevient fluide : en un mot, c'est ce qu'on a coutume d'appeller eau mère du sel commun, qui est un mêlange de ce sel, & d'un bitume ou huile minérale. Si l'on y verse de l'huile de vitriol, elle exhale l'esprit de sel très-sensiblement ; & si l'on y mêle du sel de tartre dissous, la terre du sel marin s'en précipite.

A l'égard de la matière grasse & onctueuse qui est dans cette eau mère, si on la considère en elle-même, c'est un bitume liquide, ou huile minérale que je n'ai pas pu séparer de cette eau ni de son sel, qu'elle renferme encore, en sa propre consistance fluide ; & je n'ai pu employer que deux moyens pour parvenir à détacher l'huile de cette eau, & pour prouver en même temps que celle-ci ne contient plus après cela qu'un reste de sel marin. Le premier est celui qu'on pratique dans les salines, où l'on fabrique du sel, que des eaux de fontaines salées charrient, & où l'eau mère est plus abondante qu'on ne le souhaite ; c'est d'y jetter du sang de bœuf, quelque colle de poissons ou des blancs d'œufs, & de les faire bouillir ensemble ; par ce moyen cette huile s'entrelaçant avec les parties mucilagineuses & fibreuses de ces matières, s'élève en écume ; laquelle étant emportée, le sel qui reste, graine aisément, & est ensuite moins sujet à s'humecter. Le deuxième paroîtra d'abord un peu embarrassé, mais ne le sera nullement pour les connoisseurs en Chymie ; & me conduira à dire un mot du soufre dont j'ai fait mention plus haut, c'est de distiller l'eau mère avec une quantité proportionnée d'huile de vitriol : cet acide, comme le plus fort, saisit la terre du sel marin, & reste converti avec elle en sel de Glauber au fond de la cornue, pendant que l'esprit de sel, détaché de sa base, passe dans le récipient ; mais par dessus cela une portion de l'acide vitriolique s'unissant avec ce qu'il y a d'inflammable dans l'huile ou bitume, dont il préfére la société à toute autre substance, forme du soufre minéral qui s'élève au haut du vaisseau : & c'est là précisément ce qui arrive aussi quand on distille toute la résidence saline de nos eaux ensemble, dans laquelle l'acide fixe du vitriol qui est contenu dans le sel de Glauber, rencontrant cette huile qui accompagne le sel marin, produit avec elle, par l'aide du feu, un vrai soufre minéral.

Sur quoi on remarquera néanmoins que ce soufre est alors une production de l'art ; & qu'il ne se trouve pas formellement & en sa propre substance dans ces eaux. Cependant il y a encore bien du monde qui soutient qu'elles ont une odeur de soufre, & qu'il y a du soufre réellement, peut-être entraîné par un écrit publié ci-devant, où l'on dit, que le fer y étoit élaboré en soufre. Je n'entreprendrai pas de discuter cette expression, ni de démêler si l'odeur ordinaire des eaux qui dépend du fer & de son dissolvant, n'impose pas à ces personnes ; je me contenterai de rapporter quelques raisons fondées sur des expériences généralement connues, que chacun peut examiner pour s'assurer du fait. Le soufre minéral ne sçauroit se mêler seul & par lui-même avec l'eau, il y surnage & paroît à la vue ; & pour qu'il s'y mêle, il faut qu'il soit combiné & lié avec un corps alkalin ; mais alors ils font ensemble un *hepar sulphuris*, qui répand bientôt une odeur d'œuf couvi, dont personne n'a

jamais apperçu la moindre chose dans ces eaux; & enfin quelque part que le soufre se trouve sous la forme de l'hepar, si le moindre acide survient, il en est de nouveau détaché & précipité, la liqueur prend une couleur laiteuse plus ou moins jaune, & l'odeur d'œuf couvi, augmente considérablement. Rien de semblable n'arrive à nos eaux, j'en ai mêlé avec les acides minéraux, j'en ai même évaporé après ce mêlange : mais elle a conservé sa limpidité, sans la moindre puanteur & sans la moindre précipitation, depuis le commencement jusqu'à la fin. Je laisse après cela à juger s'il peut y avoir du soufre minéral.

Le nître ou salpêtre qu'on a dit être dans les nouvelles eaux, va de pair avec le soufre; on a cru avoir des raisons pour l'y supposer; mais outre que ces raisons ne sont point évidentes, ce sel ne sçauroit échapper à nos essais & à nos opérations, & je puis assurer que, quelque tentative que j'aye faite, je n'y en ai pas trouvé le moindre vestige.

Je reviens de cette digression que je n'ai faite que dans la seule vue de la vérité, à ce que j'ai encore à dire sur l'huile minérale. Elle donne des marques de sa présence, premièrement dans les verres des bûveurs, qui croient quelquefois qu'ils n'ont pas été rincés, tant l'eau minérale les rend gras en peu de temps; ensuite dans la peau ou crême qui se forme par la chaleur & l'évaporation à la surface des eaux, où étant entrelacée & arrêtée avec d'autres matières, elle représente un enduit ou vernis luisant & de diverses couleurs; après cela elle donne de ces indices dans la distillation par l'empirême ou le gras brûlé que sent la cucurbite, & enfin elle se trouve resserrée & réunie dans l'eau mère, de laquelle elle répand une forte odeur bitumineuse, quand on en continue l'évaporation jusques à siccité.

Après avoir fini ce que j'avois à rapporter sur cette partie ou masse saline de la résidence qui se dissout aisément, je crois devoir dire un mot de mon sel jaune, comme l'un des premiers motifs de mon analyse & de ma recherche, son mêlange & ses effets seront plus aisés à pénétrer après la connoissance des sels que j'ai exposés jusqu'ici.

Voici comment je conçois qu'il s'est formé : j'avois accumulé dans un même vaisseau beaucoup de résidence des eaux, où se trouvoit renfermé naturellement le sel sulphureux avec le sel de Glauber, le sel commun, & l'huile minérale; & comme je les faisois circuler ensemble long-temps, ajoutant un grand nombre de fois de nouvelle eau, j'avois converti une partie de l'acide vitriolique fixe contenu dans le sel de Glauber en soufre par la voie humide, & par conséquent en *hepar sulphuris*, le soufre restant lié avec la terre de ce sel, & communiquant sa couleur à tout le mêlange.

Appliquons maintenant la connoissance de ce sel aux effets qu'il a produits.

Le mêlange de l'hepar avec le sel sulphureux, le sel commun & l'huile minérale, faisoit naître une odeur qu'on ne pouvoit pas définir, parce qu'elle n'étoit pas simple.

Et le sel jaune, dans son entier, jetté dans une solution d'argent, en faisoit différens précipités; l'un volatil par le sel commun, un autre fixe par le sel de Glauber; & un troisième par l'*hepar sulphuris*, que l'on peut appeller un précipité moyen, par rapport au soufre qui y est attaché.

Quand on verſoit de l'huile de vitriol ſur ce ſel jaune, il s'en élevoit des vapeurs aigres très-vives, mais mêlangées; c'étoit l'eſprit de ſel, l'eſprit vitriolique volatil, & quelque choſe de l'*hepar ſulphuris;* parce que l'huile de vitriol les dégageoit ou développoit en ſaiſiſſant leurs baſes terreuſes.

Mais en diſtillant ce ſel jaune tout ſeul, il ne s'en ſéparoit que l'eſprit vitriolique volatil, qui n'a pas beſoin d'interméde pour ſe détacher de la terre qui fait ſa baſe; & en même temps il s'en élevoit du ſoufre minéral, qui étoit autant celui qui s'étoit formé par la voie humide, que celui que le feu achevoit de faire dans la diſtillation par un reſte de ſel de Glauber & l'huile minérale.

Enfin quand je voulus ſéparer les différens ſels contenus dans le ſeul ſel jaune, par le moyen de l'eſprit de vin, dont je parlerai ci-après, la diſſolution prit bientôt l'odeur de l'*hepar ſulphuris*, parce que mon ſel en contenoit réellement.

Je paſſe maintenant à examiner la pouſſière blanche qui fait une partie de la réſidence. C'eſt une terre fine & impalpable qui fermente avec tous les acides, & ceux des acides qu'on appelle minéraux, la diſſolvent; c'eſt donc une terre abſorbante & alkaline, dont cependant je ne ſçaurois encore déterminer poſitivement l'eſpéce, quoique j'aye lieu de ſoupçonner que c'eſt celle qui peut ſervir de baſe au ſel marin, ſoit que la nature ne l'ait pas encore impregnée de ſon acide, ſoit qu'elle l'en ait privée par quelqu'opération qui m'eſt inconnue, & que les Artiſtes cherchent depuis long-temps à mettre en exécution ſelon leurs idées. Cette terre eſt l'unique cauſe de l'efferveſcence qui arrive dans nos eaux, & de la décompoſition de leur vitriol, dont j'ai parlé plus au long.

Elle donne d'abord par ſes effets des marques de ſa préſence dans les eaux nouvellement puiſées; les deux premières ſources, chacune ſéparément, verdiſſent légèrement la teinture des violettes; les deux autres beaucoup, quoique lentement. De même les deux premières ſources précipitent peu de fer d'une ſolution de vitriol ordinaire, & les deux autres, une plus grande quantité. Toutes les quatre ſources ſe mêlent froides & chaudes avec le lait ſans le cailler; elles le préſervent même pluſieurs jours contre le caillébotement, au lieu que le vitriol ordinaire l'accélère, & le fait dans l'inſtant, quand on l'y mêle étant diſſous: & c'eſt cet avantage qui peut autoriſer la pratique des Anglois, qui dans certaines circonſtances font prendre avec ſuccès les eaux minérales ferrugineuſes avec du lait. Enfin les réſidences des deux dernières ſources bien leſſivées ou lavées, fermentent encore avec les acides, à cauſe de cette terre qui s'y trouve mêlée; ce que celles des deux premières ne font nullement. On demandera ſans doute la raiſon de cette différence? la voici: Toute la meſure de l'alkali que les deux premières ſources avoient dans leur état naturel, a été juſtement employée à ſaouler l'acide de leur vitriol dans le temps de leur altération & de l'évaporation, de manière qu'il ne peut plus y en avoir de reſte dans leurs réſidences; mais comme dans les deux dernières ſources il y a naturellement peu de vitriol, & encore peu en comparaiſon de leur terre alkaline, il faut auſſi peu de cet alkali pour abſorber l'acide de leur vitriol; de ſorte qu'il ſe

trouve un bon reſte ou ſurplus de cette terre dans leurs réſidences. Ce que je viens de dire de la ſurabondance de l'alkali dans les deux dernières ſources, ſe confirme par le ſédiment même qu'elles dépoſent naturellement en s'écoulant dans leurs baſſins & rigoles ; lequel, outre le fer, renferme déja une bonne quantité de terre alkaline, qui produit les mêmes effets que celle qui ſe trouve dans la réſidence après l'évaporation ; toutes les deux ſont préciſément la même choſe.

Cela étant, n'auroit-on pas raiſon de diſtinguer ces deux dernières ſources d'avec les premières, & de les appeller eaux ferrugineuſes & alkalines, ou ſimplement eaux minérales alkalines, par rapport à cette ſubſtance qui y prédomine, & qui n'eſt pas deſtituée de qualités & de vertus ? cela ſera décidé dans la ſuite à la pluralité des voix. Il reſte à voir ce qu'eſt cette ſubſtance qui, parmi les matières de la réſidence, paroît d'abord en criſtaux tranſparens & brillans.

Elle eſt ſemblable, par ſa configuration, à un autre mixte, que les Naturaliſtes ont rangé parmi les pierres figurées, & auquel ils ont donné de différens noms qu'il eſt inutile de rapporter ici ; & comme le nom n'importe pas à l'eſſence de la choſe, je conſerverai, avec pluſieurs Auteurs, & particuliérement avec M. Dale, Anglois, celui de ſélénite à nos criſtaux ; pas tant, parce qu'il y a quelque ſimilitude apparente entr'eux, mais parce que cet Auteur a obſervé qu'on la trouve principalement auprès des eaux minérales purgatives comme à Ebſom, & en d'autres endroits.

En effet, ce que cet Auteur aſſure du lieu ordinaire de ſa naiſſance, eſt confirmé à Paſſy : non ſeulement il s'en trouve dans les glaiſes répandues çà & là ſur le côteau de ce village ; mais la couche ou banc de glaiſe qui entoure les ſources minérales, en eſt auſſi tout rempli.

Je laiſſe préſentement indécis ſi elle paſſe de cette glaiſe dans nos eaux ou non, quoique je penche beaucoup pour l'affirmative.

A l'égard de nos criſtaux ou cette ſélénite que les eaux fourniſſent dans la diſtillation, elle commence à paroître après qu'une certaine quantité d'eau eſt diminuée environ de la moitié, comme de petites fibres brillantes qui ſe ſoutiennent quelque temps à la ſurface ; mais groſſiſſant ſucceſſivement en tous ſens, elles tombent au fond du vaiſſeau comme d'autres criſtaux de ſels, & augmentent encore plus ou moins en volume ſelon le temps qu'on leur accorde, & enfin ces criſtaux affectent toujours une même configuration qui eſt au premier coup d'œil rhomboïdale ; mais en l'examinant de près, on voit que les quatre côtés étroits qui terminent cette figure, ſont encore relevés par deux faces. J'en ai parmi ceux que j'ai criſtalliſé lentement qui ont trois lignes de long ſur plus d'une ligne de large.

Or la criſtalliſation avec la régularité conſtante de la configuration, & le plus ou moins de volume que prennent ces criſtaux, ſelon différentes circonſtances, ce ſont des accidens familiers aux ſels moyens ; & le mixte en queſtion, ayant l'un & l'autre de commun avec eux, nous fait entrevoir par là qu'il en eſt un auſſi, je veux dire, qu'il eſt un ſel moyen lui-même.

Pour me rendre plus certain, il a fallu pouſſer la recherche & la comparaiſon plus loin ; on ſçait que l'on peut changer quelques ſels moyens, ſelon

qu'on les travaille, en des composés différens de ce qu'ils étoient d'abord; de quelques autres on peut transporter un de leurs principes sur un autre corps; on peut les décomposer, & s'assurer par là de quels principes ils sont combinés. J'ai voulu voir si notre mixte soutiendroit ces épreuves.

Pour cet effet, j'en ai rougi un temps convenable au feu, mêlé avec de la poussiere de charbon, & d'autres fois avec d'autres matières inflammables; alors il s'est converti en *hepar sulphuris*, dont l'odeur se développoit promptement. J'ai eu le même succès en beaucoup moins de temps, quand je l'ai fondu, selon la méthode de M. Stahl, avec du sel de tartre, jettant quelque corps inflammable par dessus.

J'en ai fondu aussi avec le sel de tartre tout seul, & ce mêlange, après l'avoir dissous dans l'eau commune chaude & filtré, a laissé beaucoup de terre sur le papier; & l'eau qui avoit passé étant évaporée & exposée à se cristalliser, a produit un tartre vitriolé de figure octaédre, dur, amer, & de ses propriétés ordinaires.

Par les effets de ces opérations, plusieurs personnes conviennent de la qualité saline de notre mixte; quelques-uns objectent encore, qu'après qu'il est une fois cristallisé, il ne se dissout plus dans l'eau, & qu'ainsi une qualité essentielle aux sels lui manque. A quoi je réponds, 1°. que d'habiles gens, M. Stahl entr'autres & Kunkel, avant lui, ayant connu des sels semblables en bien des choses au nôtre, & qu'on avoit toute la peine possible à dissoudre dans l'eau, n'ont pas laissé de les réputer pour tels, sans doute parce qu'ils connoissoient leur composition. 2°. Que cette indissolubilité dont on l'accuse, n'est qu'apparente; puisque par le moyen d'une douce chaleur, mais continuée long-temps, & de beaucoup d'eau, j'ai résous les plus gros cristaux que j'en avois, de la même manière que nous concevons qu'ils sont dissous naturellement dans l'eau minérale même : & quand on verse alors sur cette solution du sel de tartre résous par défaillance, il s'en précipite beaucoup de terre que les acides minéraux sont en état de dissoudre de nouveau.

Après ces preuves de légitimation, je ne puis regarder ce mixte que comme un sel moyen combiné de l'acide vitriolique fixe, & de beaucoup de terre; je dis beaucoup en comparaison de son acide ou principe salin, & c'est là la raison de ce qu'il ne se dissout pas promptement dans l'eau.

Voilà enfin tout ce que mes lumières m'ont permis de pénétrer & de reconnoître dans ces eaux. C'en sera peut-être assez pour persuader ceux qui n'ont point encore pris de parti; mais les personnes qui voudront défendre leur préjugé, en disant que les sels sont des productions de l'art par le secours du feu, & selon leur expression des créatures du feu, en exigeront davantage.

Pour convaincre ces derniers de la présence réelle des sels dans nos eaux; j'ai cherché différens moyens, & à la fin j'en ai trouvé un qui est fort simple, & que chacun peut imiter facilement avec une petite quantité d'eau. C'est celui-ci : Je verse sur huit onces, par exemple, d'esprit de vin, pareille quantité d'eau minérale de la première source qui ait déja déposé son fer: sur le champ ce mêlange blanchit comme du lait, & la sélénite tombe peu de temps après au fond du vaisseau; alors je vuide ce qui reste clair dans un autre vaisseau, & y ajoute encore quatre à cinq onces d'esprit de vin;

& quelque temps après il s'y forme des criſtaux longuets, les uns après les autres; c'eſt le ſel de Glauber, & celui qui approche de la figure du parallélogramme. Quand je m'apperçois que les criſtaux n'augmentent plus ni en nombre ni en volume, je ſurvuide la liqueur claire pour la dernière fois, & y ajoute encore quatre à cinq onces d'eſprit de vin, & le ſel marin ſe graine finalement très-menu.

L'eſprit de vin doit être bien rectifié & fort; autrement le ſel marin reſte fluide au fond du vaiſſeau mêlé avec l'huile minérale, & très-diſtinctement ſéparé d'avec le reſte de la liqueur.

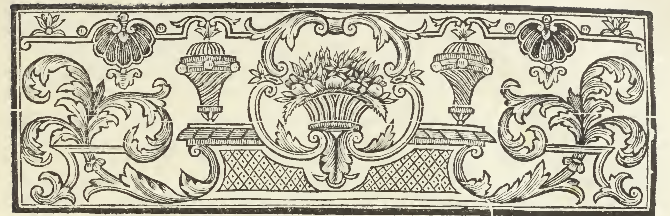
Si l'on veut encore abréger cette eſpéce d'analyſe, on peut laiſſer geler l'eau minérale dans un temps froid à un tiers ou quart près: par là elle ſe déphlegme ou concentre comme d'autres liqueurs ſalines & ſpiritueuſes; les glaçons diſſouts à la chaleur, ne ſont qu'une eau ſimple; mais l'eau concentrée au dedans, eſt plus forte qu'auparavant à tous égards, avec laquelle on peut procéder de la même manière que j'ai déja expoſée, & on en ſéparera les différens ſels en moins de temps, avec moins d'eſprit de vin, toujours ſans feu & fort à l'aiſe.

Après une analyſe de cette eſpéce pourra-t-on encore donner le nom de créatures du feu à ces différentes ſubſtances ſalines?

De tout ce que j'ai dit & démontré juſqu'ici, je conclus enfin que les matières contenues dans ces eaux fraîches & non altérées, ſont, un vitriol naturel, du ſel de Glauber, du ſel marin, un bitume liquide ou huile minérale, de la terre alkaline & de la ſélénite, dont le mêlange bien également étendu dans une eau claire & bien filtrée au travers de la terre, fait ce compoſé merveilleux que la nature travaille elle-même, & nous fournit abondamment: & comme toutes ces matières, à la ſélénite près, ſont d'un effet connu par l'uſage qu'on en fait tous les jours, on en peut inférer d'avance, que ces eaux doivent être rafraîchiſſantes, émollientes, apéritives en général, & en même temps roborantes, diurétiques & purgatives.

A l'égard de la ſélénite, nous n'en pouvons pas ſçavoir au vrai les vertus, n'ayant pas encore été employée ſéparément. Cependant comme pluſieurs Praticiens attribuent un effet précipitant aux terres abſorbantes, quand elles ſont à demi ſaoulées d'acides; ne peut-on pas eſpérer le même effet de ce mixte, que la nature elle-même a préparé de cette façon? ou ſi on veut le conſidérer comme un corps difficile à diſſoudre & pourvu de pluſieurs angles pointus qu'il conſerve en petit, comme ils paroiſſent en grand, ne peut-il pas, quand il eſt une fois entré dans le commerce des liqueurs, avec leſquelles il doit rouler en divers ſens, ne peut-il pas, dis-je, heurter à coups redoublés contre les parois des vaiſſeaux, réveiller les oſcillations des fibres & membranes affoiblies, & contribuer par là à rétablir le reſſort des parties relâchées? Mais ce ſont là des conjectures ſur leſquelles je n'inſiſterai point. Ce mixte ayant déja été ſujet à des conteſtations, ira plutôt lui-même en qualité de ſel ſe préſenter au Tribunal de la Médecine, & attendre ſon jugement en dernier reſſort.





PHARMACOPÉE ROYALE, GALENIQUE ET CHYMIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

DE LA PHARMACIE EN GÉNÉRAL.

CHAPITRE PREMIER.

Définitions de l'une & de l'autre Pharmacie.



*LA Pharmacie eſt une partie de la Médecine, qui enſeigne le choix, la préparation & le mêlange des médicamens. Le nom de Pharmacie vient du mot grec φάρμακον, qui ſignifie remede, qui eſt composé de φέρω & de ἄκος, comme qui diroit, *je porte remède.*

On appelle Pharmacie Galenique, celle que les Grecs, les Romains & les Arabes ont pratiquée, dont Galien a jeté les premiers fondemens, & que ſes Sectateurs ont perfectionnée; elle traite particulièrement du choix & du mêlange des médicamens, & n'emploie pas des préparations fort recherchées. La Pharmacie Chymique eſt moins ancienne, elle n'eſt en uſage que depuis peu de ſiécles, & ce n'eſt que depuis le dernier qu'elle s'eſt perfectionnée. Elle enſeigne à réſoudre les mixtes & à connoître les parties dont ils ſont compoſés, afin d'en ſéparer les mauvaiſes, de conſerver les bonnes, & d'unir celles-ci lorſqu'il en eſt beſoin.]

L'étymologie du nom de Chymie la mieux reçue, eſt celle qui eſt tirée du

mot grec χύμος, qui ſignifie *ſuc*, parce qu'elle enſeigne à tirer les parties les plus rares & les plus ſucculentes des mixtes, & à les ſéparer des impures & des groſſières. D'autres veulent qu'elle vienne de χέω, qui ſignifie *je fonds* ou *je liquéfie*, & qu'on en ait tiré le mot de χήμεια, par lequel certains Auteurs ont entendu celui de *fuſion* ou de *préparation d'or & d'argent*, parce que ce ſont les matières ſur leſquelles la Chymie met en pratique une infinité d'opérations. Le nom d'Alchymie, que quelques-uns ont donné à la Chymie, vient du mot arabe *al*, qui ſignifie quelquefois l'excellence d'une choſe, & quelquefois un *ſel*, auquel ſens il peut ſignifier *fuſion* ou *préparation de ſel*, qui eſt une des parties des plus eſſentielles du mixte. D'autres ont appellé la Pharmacie chymique, Art Hermétique, à cauſe des Hermes, que quelques-uns ont cru aſſez légèrement en avoir été l'inventeur, lui donnant pour ce ſujet le nom de *triſmegiſte*, c'eſt-à-dire trois fois très-grand. Quelques-uns l'ont nommée aſſez à propos Art diſtillatoire, parce qu'elle accomplit pluſieurs de ſes opérations par la diſtillation. Paracelſe & pluſieurs autres l'ont nommée Pharmacie ſpagirique, qui eſt une jonction de deux mots grecs σπαν, qui ſignifie *ſéparer*, & ἀγείρειν, qui ſignifie *aſſembler*, parce qu'elle ſépare le pur d'avec l'impur, & qu'elle unit & aſſemble les parties pures, lorſque les impures en ont été ſéparées. Je laiſſe à part les autres noms que quelques-uns lui ont donnés, comme celui de Pyrotechnie, qui ſignifie, *Art accompli par le feu*, celui d'Art des Sages & des Philoſophes, celui d'Art ſecret, & pluſieurs autres noms dont la recherche eſt peu néceſſaire.

CHAPITRE II.

Du ſujet & de l'objet de la Pharmacie.

* TOUS les corps de la nature qui peuvent ſervir de médicament, doivent être regardés comme le ſujet de la Pharmacie. Par exemple dans le régne minéral, les terres médicamenteuſes, les ſels, les concrétions, les métaux & les demi-métaux dont on peut tirer des médicamens, ſont le ſujet de la Pharmacie. Dans le régne végétal, les racines, les feuilles, les écorces, les bois, les fleurs, les fruits, les ſucs des plantes, les racines, les gommes. Dans le régne animal, les os des animaux, les ongles, les cornes, les graiſſes & différentes parties ſont le ſujet de la Pharmacie.

L'Artiſte doit avoir la connoiſſance extérieure & intérieure de tous ces corps; la connoiſſance extérieure, quoique fort étendue à cauſe du grand nombre de médicamens, ne demande que de la mémoire, & eſt bien moins difficile que l'intérieure; celle-ci demande beaucoup plus d'artifice que la première, & ne peut être acquiſe que par la préparation & en faiſant une analyſe exacte de toutes les parties; ce qui ne s'opére que par le ſecours de la Pharmacie chymique.

Le véritable objet de la Pharmacie eſt la ſanté de l'homme, pour laquelle le Pharmacien choiſit, prépare & mêle tous les médicamens & les rend plus efficaces à remplir la fin que le Médecin ſe propoſe, qui eſt toujours le rétabliſſement de la ſanté ou ſa conſervation.]

CHAPITRE III.

Des principes de la Pharmacie Chymique.

ON convient en général que les principes qui composent les mixtes consistent en cinq substances différentes, dont les trois principales sont nommées principes actifs, & les deux moindres, principes passifs. On a donné aux trois premiers le nom de sel, de soufre & de mercure, à cause du grand rapport qu'ils ont avec le sel, le soufre & le mercure naturels. On les appelle actifs, parce qu'ils renferment toute la vertu qui produit l'action. Le sel est estimé le fondement de toutes les saveurs, le soufre, des odeurs & de l'inflammabilité, & le mercure, des couleurs. Le flegme & la terre sont les deux derniers principes, qui ont été nommés passifs, tant pour les distinguer des premiers qu'à cause qu'ils ne peuvent produire aucune action bien considérable; ils sont aussi appellés principes élémentaires, à cause de la conformité qu'ils ont avec l'eau & avec la terre, qui sont les plus grossiers des élémens des Philosophes anciens.

Dans la distillation des mixtes, le flegme insipide qui nous représente l'eau, paroît ordinairement le premier; l'esprit auquel on donne le nom de mercure, vient après; l'huile qu'on appelle soufre, paroît la troisième; le sel sous son propre nom, se trouve le dernier mêlé parmi la terre, laquelle restant dans le filtre après la séparation du sel, est estimée le dernier principe.

Nous voyons néanmoins que les sels des animaux & de certaines plantes s'élèvent dans la distillation parmi les autres substances, & qu'ils montent même les premiers dans leur rectification à cause de leur grande volatilité, & qu'il ne reste que très-peu de sel fixe parmi la partie terrestre qui se trouve au fond après la distillation; nous voyons aussi que le plus souvent le flegme, l'esprit, le sel volatil & l'huile, montent confusément ensemble dans la distillation, & qu'il faut avoir recours à la rectification pour les séparer & pour les purifier; & quoique le flegme & la terre soient nommés principes passifs, & qu'ils ayent en effet beaucoup moins de vertu que le sel, le soufre & le mercure qui sont les principes actifs, ils ne doivent pas néanmoins être méprisés; car outre le rang absolument nécessaire qu'ils tiennent dans la composition des mixtes, ils ont leurs vertus & leurs usages particuliers, lorsqu'ils se trouvent séparés des autres principes par la distillation ou par quelqu'autre préparation; & c'est ce qui m'oblige à en parler de même que des autres, suivant le rang qu'ils ont accoutumé de tenir dans la distillation.

CHAPITRE IV.

Du Flegme.

LE flegme est un principe estimé passif, qui s'éléve d'ordinaire le premier dans la distillation des mixtes, & sur-tout de ceux dans lesquels il abonde; ceux qui ont reçu les élémens pour principes, ont pris le flegme pour l'élément de

l'eau à laquelle il eſt aſſez ſemblable, lorſqu'il eſt bien ſéparé des autres principes. Le flegme, quoique foible en apparence, & preſque deſtitué de conſiſtence, eſt la ſubſtance qui eſt en plus grande quantité dans la compoſition des mixtes, & ſur-tout dans celle des plantes & des animaux, & même dans celle de leurs parties qui nous paroiſſent les plus dures & les plus ſéches, comme ſont les bois & les racines dans les plantes, les os & les cornes dans les animaux.

Le flegme ſéparé des autres ſubſtances du mixte n'eſt pas deſtitué de vertus ; car il modére l'activité des eſprits, il tempére l'acrimonie des ſels, ſi on l'unit à eux ; il ſert auſſi à leur diſſolution & à celle de toutes les ſubſtances aqueuſes ; il s'unit aux huiles par l'entremiſe des ſels ; il eſt propre à tirer diverſes teintures, & ſur-tout celles des ſubſtances auſquelles il avoit été joint ; il eſt propre à diverſes fermentations, diſtillations, macérations & à pluſieurs autres opérations ; il modére la chaleur des huiles ; il ſert à lier & à unir la terre avec les ſels, remédiant à la ſéchereſſe & à la fragilité des derniers ; il rafraîchit & humecte étant ſeul ; mais il reçoit facilement l'impreſſon des ſubſtances avec leſquels on le mêle ; il ſe corrompt aiſément étant mêlé parmi des ſubſtances humides étrangères, avançant même leur corruption & leur diſſolution ; mais il peut être conſervé long-temps ſeul dans une bouteille bien bouchée ; il s'évapore facilement au grand air, & encore plus vîte au ſoleil & au feu ; il ſuit d'ordinaire l'action des eſprits, des huiles ou des ſels avec leſquels il ſe trouve mêlé, & dont auſſi il peut être en tout temps aiſément ſéparé ; il monte dans la diſtillation en vapeurs aſſez claires & qui ſont bientôt réſoutes en liqueur ; il différe beaucoup en cela des eſprits & des huiles dont les vapeurs ſont bien plus épaiſſes & plus difficiles à réſoudre.

CHAPITRE V.

De l'Eſprit.

L'ESPRIT déſigné ſous le nom de mercure, eſt une ſubſtance acide, aërée, ſubtile & pénétrante, qui s'éléve d'ordinaire dans la diſtillation après que le flegme eſt monté ; l'eſprit eſt plus ou moins ſubtil & pénétrant, ſuivant la différente nature des mixtes d'où il a été tiré ; car les eſprits de ſel, de nitre & de ſoufre, qui ſont tirés des ſubſtances dont l'acide fait la principale compoſition, ſont bien plus pénétrans que celui du vinaigre, & celui-ci encore plus pénétrant que ceux du gayac & de l'alun, & par conſéquent un eſprit plus puiſſant agira avec beaucoup plus de force que celui qui l'eſt moins.

Le propre de l'eſprit eſt de pénétrer, d'inciſer & d'ouvrir les corps compactes & ſolides ; il ronge, il briſe, il diſſout, il brûle même certains mixtes & en coagule d'autres, comme ſont le ſang & le lait, & ſert à en ſéparer les parties terreſtres des aqueuſes ; certains eſprits bien déflegmés, mêlés avec l'eau, y excitent une chaleur ſi grande, qu'on a peine à la ſouffrir avec la main & à éviter qu'elle ne caſſe les vaiſſeaux de verre qui les contenoient. L'eſprit éteint promptement la flamme des huiles, il ſe joint auſſi bien vîte au ſel, & s'y unit quelquefois ſi étroitement, qu'il n'en peut être ſéparé que par un feu violent ; il échauffe

étant seul, mais étant mêlé en petite quantité parmi des liqueurs rafraîchissantes il augmente leur froideur & les fait pénétrer ; il desséche s'il est employé seul, mais il humecte étant mêlé avec le flegme ; il aide aussi à sa conservation, il lui communique son activité & lui donne des forces, suivant qu'il est mêlé avec lui, en plus grande ou en moindre quantité ; il adoucit l'acrimonie des sels, dont il est réciproquement adouci, il s'incorpore avec eux, il arrête & fixe les volatils ; il sert aux teintures & à la diversité des couleurs, qu'il change & qu'il détruit même quelquefois, suivant qu'il est employé ; il sert à dissoudre les minéraux & à précipiter ceux qui ont été dissous par les sels ; il est propre à la nourriture des plantes.

Je renvoie au Chapitre du Sel les esprits volatils urineux, parce qu'ils ont bien plus de rapport avec le sel, qu'avec l'esprit acide.

CHAPITRE VI.

Du Soufre, autrement appellé Huile.

LE Soufre reconnu pour le troisième principe, est une substance homogène liquide, oléagineuse, visqueuse & inflammable, qui monte d'ordinaire en forme d'huile après l'esprit dans la distillation ; lorsqu'elle est bien dégagée des parties terrestres & salines, elle se trouve plus légère que le flegme, que l'esprit & que toutes les autres substances, ensorte qu'alors elle les surnage ; mais lorsque ce soufre contient encore des parties de terre ou de sel, il nage entre les autres substances, ou bien il tombe au fond, suivant qu'il en est plus ou moins embarrassé ; il arrive quelquefois que dans une même distillation, une partie de l'huile surnage le flegme, qu'une autre partie l'entre-nage, & que l'autre se trouve au fond, comme on le remarque souvent dans la distillation des bois pesans ; on voit aussi fort souvent qu'un même mixte rend des huiles distinctes en couleur, & qui surnagent les unes les autres, comme par exemple dans la distillation de la térébenthine on trouve trois différentes couleurs d'huiles les unes surnageant les autres, sans parler de l'esprit ou plutôt de l'huile étherée, qui surnage toutes les autres huiles. La viscosité de ce principe est cause qu'il adhère aisément aux substances qui s'élèvent avec lui dans la distillation, & particulièrement aux sels ou à quelques autres parties grossières & terrestres ; d'où vient qu'il n'en peut être bien développé que par rectification, qui le sépare & l'éléve au-dessus des autres principes. Ce soufre étant en forme d'huile, est une substance moyenne entre l'esprit & le sel, ensorte qu'il peut être uni avec eux par la circulation, & qu'on en peut faire des elixirs, des panacées, & toutes les plus rares préparations de Pharmacie chymique ; & lorsqu'il est bien dégagé de tous les autres principes, il résiste non seulement au froid, mais il ne géle jamais ; il est incorruptible & préserve même de corruption les corps qui sont mis dans son sein, à moins qu'ils n'abondent excessivement en flegme ; il mortifie l'acrimonie des sels, il s'unit & se coagule avec eux ; il résiste aux esprits, & même aux eaux-fortes, parce qu'elles ne peuvent rien sur lui ; il entretient la chaleur naturelle ; il est ami des nerfs & facilite le mouvement des muscles ; il est le baume de toutes choses, il est

adouciſſant, diſcuſſif & anodin ; il multiplie les eſprits des végétaux & des animaux ; il eſt comme l'ame des minéraux ; il eſt la matière & le fondement de toutes les odeurs, & tient le milieu entre la ſiccité du ſel & la fluidité de l'eſprit. La légéreté & l'inflammabilité qui paroiſſent dans l'eſprit de vin & dans tous les autres eſprits ardens qu'on tire par diſtillation des ſucs ou des autres liqueurs aqueuſes fermentées ; leur homogenéïté avec les ſubſtances ſulfureuſes, de la plûpart deſquelles ils ſont les plus propres diſſolvans, le peu d'acidité qu'on remarque en eux, & le peu de conformité qu'il y a de leurs effets avec ceux des eſprits acides, m'obligent à les ranger plutôt ſous le principe du ſoufre que ſous celui de l'eſprit.

CHAPITRE VII.

Du Sel.

LE Sel eſt le principe qui reſte ordinairement mêlé parmi la terre après la diſtillation ; lorſqu'il en eſt ſéparé, purifié & deſſéché, il nous paroît de couleur blanche & de conſiſtence ſéche & friable : le ſel ſe diſſout facilement dans l'humidité, & lorſqu'il eſt diſſous, il ſoutient l'huile ; il peut auſſi ſe joindre à l'huile par le moyen de l'eſprit ou par la cuite avec addition d'eau, comme dans la préparation du ſavon. Quoique le ſel nous paroiſſe fort aride, il a néanmoins une humidité interne, qui le rend propre à ſouffrir la fuſion dans un grand feu ; il a auſſi une oléaginoſité interne, qui fait paroître onctueuſe au manier la leſſive qu'on en fait. Le ſel réſiſte au feu & s'y purifie, il eſt incombuſtible & peut être conſervé auſſi long-temps qu'on le veut, ſans dépérir & ſans ſouffrir aucune altération de lui-même ; ſon goût eſt âcre, ſalé, mêlé d'amertume, d'où vient qu'on a poſé ſur lui le fondement de toutes les ſaveurs, quoique les autres principes n'en ſoient pas deſtitués à cauſe des particules de ſel qui s'y peuvent rencontrer ; il eſt actuellement chaud & pénétrant ; il avance la fuſion des métaux & de pluſieurs autres minéraux ; il aide à la conſervation de toutes les ſubſtances, il fixe celles qui ſont volatiles ; il s'unit fortement avec l'eſprit, enſorte que ſi l'eſprit eſt trois ou quatre fois en plus grande quantité que lui, il s'enléve avec lui dans la diſtillation ; il coagule certaines liqueurs ; il purge, mondifie, ouvre, réſout, deſſéche & conſume les humidités ſuperflues ; il retarde la conſomption de l'huile, il eſt la vie & l'ame de toutes les ſubſtances, & la cauſe de la fécondité de la terre qui devient aride par ſon excès ; il conſerve la ſanté aux animaux & les rend féconds ; il donne la ſolidité à toutes les ſubſtances, & ſur-tout aux minéraux, corporifie l'eſprit par ſa jonction. Quoique j'aie dit que le ſel reſte ordinairement mêlé parmi la terre après la diſtillation, il faut pourtant remarquer que celui des animaux, & même de certains végétaux, ne ſe trouve pas au fond parmi la terre après la diſtillation, parce que ſa nature volatile eſt cauſe qu'il monte comme une eſpéce d'eſprit parmi l'huile & parmi quelque portion de flegme d'où il peut après être ſéparé par la rectification. Ce ſel volatil a une partie des qualités de celui dont je viens de parler, mais ſa volatilité le porte où l'autre ſel ne peut arriver de lui-même ſans le ſecours de

celui-ci ; il eſt ſi extraordinairement pénétrant, que le nez ni les yeux n'en peuvent pas ſupporter la force, lorſqu'il eſt en quantité. Sa volatilité l'empêche de réſiſter au feu, où il ne peut ſéjourner s'il n'eſt mêlé avec quelque eſprit acide, ou avec quelque ſel fixe qui le ſurmonte en quantité. Le ſel volatil frappe d'abord le nez, la langue, les yeux & le cerveau par ſa pénétration ; mais il n'a pas l'acrimonie ni l'amertume du ſel fixe, il ne laiſſe point d'impreſſion conſidérable de chaleur à la bouche ni ailleurs.

CHAPITRE VIII.

De la Terre.

LA terre eſt le dernier principe & le moins eſtimé de tous ; elle ſe trouve la dernière à la fin de la diſtillation & de la calcination, & après qu'on a tiré par filtration le ſel qui étoit reſté avec elle. Cette terre ainſi ſéparée de tous les principes, eſt appellée tête-morte par les Chymiſtes ; elle n'a point de qualité conſidérable que l'aſtriction & la ſéchereſſe, quoiqu'elle ſoit néanmoins fort néceſſaire dans la compoſition du mixte ; car tandis que le ſoufre lui donne la tenacité, la viſcoſité & la lenteur, que le ſel lui donne la dureté & la fermeté, que l'eſprit lui donne la nourriture & le mouvement, & que le flegme lui donne l'augmentation & ſert de tempérament aux autres ſubſtances, la terre lui donne la conſiſtence néceſſaire à ſa conſervation, enſorte qu'il n'y a aucune ſubſtance dans le mixte qui n'ait ſa fonction & ſon utilité. La terre, après la réſolution du mixte eſt d'ordinaire la ſubſtance qui embarraſſe le plus les principes actifs & qui en doit être ſéparée ; car lorſqu'elle s'y trouve mêlée, elle empêche leur action, elle bouche les pores, elle engendre des obſtructions, elle s'incorpore avec les ſels & avec les eſprits, elle peut beaucoup contribuer à l'origine de pluſieurs maladies, entr'autres à la formation des pierres dans la veſſie & dans les reins. La terre ſéparée des autres ſubſtances ſe trouve fort poreuſe & aſſez légère ; elle ſe réunit facilement avec les ſubſtances dont elle a été ſéparée ; elle emprunte la peſanteur des autres principes, & ſur-tout du ſel & de l'eſprit, qui ſont les plus peſans. Son uſage en médecine n'eſt guère que pour l'extérieur, & principalement lorſqu'on a deſſein de reſſerrer & fortifier les parties ; on s'en ſert cependant quelquefois intérieurement pour abſorber.

CHAPITRE IX.

Du Médicament en général.

LE Médicament eſt défini, tout ce qui peut changer notre nature en mieux. On le diviſe en interne & en externe, & l'un & l'autre en ſimple & en compoſé. On appelle ſimple, celui qui eſt tel qu'il a été produit par la nature ; quoiqu'il ſoit en effet compoſé de cinq principes dont je viens de parler. Le compoſé eſt celui qui dépend de l'union de pluſieurs ſimples différens en vertus & mêlés

artiſtement enſemble. On donne auſſi quelquefois à un médicament composé le nom de ſimple, pour le diſtinguer d'un autre plus composé qui porte le même nom.

L'aliment différe du médicament, en ce qu'étant pris au dedans, il nourrit & augmente notre nature, au lieu que le médicament ne peut que l'altérer, ſoit qu'on l'applique extérieurement, ſoit qu'on le prenne intérieurement. Il y a néanmoins des médicamens qu'on nomme alimenteux, de même qu'il y a des alimens qu'on nomme médicamenteux.

Le venin différe du médicament, en ce qu'il détruit notre nature; mais il peut quelquefois paſſer pour médicament, puiſque la Pharmacie peut corriger & même domter tout ce qu'il a de mauvais & le rendre ſalutaire, tant pour l'appliquer au dehors que pour le donner par la bouche.

* Les médicamens différent non ſeulement en facultés, mais auſſi ſuivant les différens régnes de la nature auſquels ils appartiennent. On a partagé tous les corps de la nature en trois grandes claſſes qu'on a appellé *régnes*, ſçavoir, *le régne végétal, le régne animal* & *le régne minéral.*]

Par les végétaux, j'entens les arbres, les arbriſſeaux, les ſous-arbriſſeaux, les herbes, toutes leurs parties, tout ce qui en dépend, & généralement tout ce qui a vie végétative, & qui prenant ſa nourriture de la terre par quelque eſpèce de racine, a ſon accroiſſement au dehors, ou vers la ſuperficie de la terre, de même que les véritables plantes dont le nom eſt commun avec celui des végétaux. On doit donc comprendre ſous les végétaux, les racines, les tiges, les écorces, les bois, les rameaux, les feuilles, les fleurs, les fruits, les bayes, les gouſſes, les ſemences, les gommes, les réſines, les ſucs, les larmes, les liqueurs, les eaux diſtillantes, les pédicules, les calices, les potirons, tant ceux qui ſortent de terre, que ceux qui naiſſent ſur les arbres ou ailleurs, les truffes, les excreſcences & les tuberoſités des arbres, les guis, la mouſſe, les cotons, les galles, les épines, le ſucre, & même cette manne qui découle des arbres, & quantité d'autres parties de plantes qui ſeroient trop longues à déduire.

Par les animaux, j'entens les volatilles, les terreſtres, les aquatiques & les amphibies, & non ſeulement ceux qui ſont employés entiers, comme ſont les ſcorpions, les grenouilles, les vers, les cloportes, les petits chiens, les fourmis, les cantharides, les lezards, &c. mais toutes les parties des corps des animaux, qui peuvent être employées pour la Médecine, ſans en excepter leurs excrémens & leurs ſuperfluités, comme ſont le crane, l'axonge, le ſang, les cheveux, la fiente & l'urine de l'homme; la corne, le priape, les teſticules, le ſuif, la moëlle & l'os du cœur du cerf; le foie & l'inteſtin du loup; le ſuif, la rate, les pierres du fiel & l'os du cœur du bœuf; le pied d'élan, le poumon du renard, le cerveau du moineau, la dent de l'élephant & celle du ſanglier; la corne de la licorne & celle du rhinoceros; les ſurots, l'ongle, l'axonge & la fiente du cheval, celle du mulet & celle de l'âne; le muſc, le bezoart, les perles & les coquillages; les machoires du brochet; les pattes, les pierres & le ſuc des écreviſſes; le ſang & le ſuif du bouc & du chevreau; le cœur, le foie, le tronc, la tête, la queue, l'axonge & la peau des vipères; l'axonge & la nature de la baleine; le foie & l'axonge des anguilles, les os du crapaud, la graiſſe d'ours, la graiſſe & l'eſtomac du chapon, les plumes de la perdrix & de la beccaſſe, le caſtoreum,

caſtoreum, les reins des ſtincs marins, la graiſſe du pourceau, du blér eau, de l'oie, du canard & pluſieurs autres animaux; la fiente de vache, du chien, de la ſouri, du lezard & de pluſieurs autres, leurs os, leur peau, leurs excreſcences, leur poil, leur urine, leur ſueur, & généralement tout ce qui dépend du corps des animaux.

Par les minéraux, j'entens tous les métaux, les demi-métaux & les métalliques, toutes les eſpèces de terre & de bols, toutes les pierres de marbre, les cailloux, les porphyres, les jaſpes, les criſtaux, les hyacinthes, les émeraudes, les ſaphirs, les grenats, les améthyſtes, les diamans, & toutes les pierreries; les ſoufres, les vitriols, les aluns, le ſel gemme, le ſel marin, l'eau, la pluie, la neige, la glace, la grêle, les pierres de foudre, la roſée, pluſieurs mannes, le plâtre, la chaux, la brique, l'huile petrole, l'ambre gris, le blanc & le jaune, le jayet, le charbon de pierre & tous les bitumes; le talc, les craies, le biſmuth, le zinck & toutes les marcaſſites; la terre ordinaire, le ſablon, l'argille, & généralement tout ce qui ſe tire des entrailles de la terre & de la mer, ou qui eſt deſcendu de l'air & qui n'eſt pas animé. Il y en a qui ajoutent les coraux & les éponges; d'autres veulent que ce ſoient des plantes; mais ces matières appartiennent au régne animal.

CHAPITRE X.

De la faculté des Médicamens.

ON peut définir la faculté des Médicamens, un accident propre & inſéparable, duquel dépend leur action; enſorte qu'on peut dire que les facultés des médicamens ne peuvent être bien connues que par l'action. On reconnoît trois facultés dans le médicament, l'alternative, la purgative & la corroborative: la première ſe connoît par l'altération manifeſte qu'elle donne à nos corps; la purgative en fait ſortir les mauvaiſes humeurs, ou en les évacuant par les voies ordinaires, ou par les pores de la peau, comme ſont les diaphorétiques, ou par les urines comme ſont les diurétiques. La faculté corroborative eſt celle qui fortifie & conſerve tout le corps, ou quelqu'une de ſes parties par des remédes propres & ſpécifiques.

On attribue trois facultés au médicament: la première, que les Anciens ont eſtimée élémentaire, ne doit être attribuée qu'aux principes dont ils ſont compoſés; c'eſt celle qui ſuivant leur opinion échauffe & refroidit, humecte & deſſéche, tantôt obſcurément au premier degré, tantôt manifeſtement au ſecond, tantôt violemment au troiſième, & tantôt extrêmement au quatrième. On donne encore à chaque degré un commencement, un milieu & une fin qui marque le plus ou le moins de chaleur ou de froideur, d'humidité ou de ſéchereſſe.

Les qualités ſecondes ſont les productions des premières; car le propre de la chaleur eſt d'ouvrir, de raréfier, d'atténuer, d'attirer, &c. Le propre du froid eſt d'incraſſer, d'épaiſſir, de boucher, de repouſſer, &c. Le propre de l'humide eſt d'humecter, de ramollir, &c. Le propre du ſec eſt de rendre compacte, d'endurcir, d'attirer les humidités, &c.

Les qualités troiſièmes ſont cachées, & nous ne pouvons les connoître que par l'expérience.

CHAPITRE XI.

Du Choix.

TOUT bon ouvrier doit connoître la matière ſur laquelle il veut travailler avant que de rien entreprendre ; & c'eſt avec grande raiſon qu'on a obligé le Pharmacien à commencer ſes opérations par le Choix.

Le choix eſt un diſcernement du bon médicament d'avec le mauvais : on peut auſſi dire que c'eſt un diſcernement de chaque médicament particulier, lorſqu'il y en a pluſieurs de diverſe nature mêlés enſemble.

Les Anciens ſous le mot de *choix*, n'ont pas entendu une connoiſſance auſſi intime que celle que nous pouvons acquerir par la voie de la Pharmacie chymique, qui par le moyen des diſſolvans convenables réſout les corps dans les principes dont ils ſont composés, & qui nous donne une connoiſſance intérieure de toutes leurs parties, ce qui n'arrive point dans les préparations galeniques ; mais ils ont ſeulement entendu une connoiſſance ſuperficielle du véritable caractère de chaque drogue. Or l'une & l'autre de ces connoiſſances ne s'acquièrent principalement que par l'entremiſe des ſens, qui ſont la vue, l'odorat, le goût l'ouie & l'attouchement ; ces ſens ne ſont pas toujours néceſſaires tous cinq enſemble, pour connoître chaque mixte ſéparément, puiſqu'il y en a qui pourront être connus à la vue, d'autres à l'odorat, & d'autres au goût, & que d'autres demandent le concours de pluſieurs ſens pour un choix plus parfait. Et quoique ſans y joindre l'examen du feu, tous les ſens enſemble ne puiſſent pas fournir une connoiſſance exacte des parties eſſentielles dont les mixtes ſont composés, ils en donnent néanmoins aſſez pour diſcerner un mixte d'avec l'autre, & le bon d'avec le mauvais, & autant qu'il en faut pour les avoir tels qu'ils doivent être employés au beſoin, ou même pour en faire l'analyſe par le moyen de la Chymie.

Le choix ſe tire de l'eſſence, de la ſubſtance, ou des facultés du mixte ; la ſubſtance ſert beaucoup à connoître l'eſſence ; les facultés aident auſſi à connoître toutes les deux enſemble, en y joignant l'examen de la diſpoſition extérieure du mixte. Par la ſubſtance nous entendons un certain aſſemblage & une certaine conſiſtance de matière qui ſe connoît par le mêlange & par la proportion des cinq principes ; d'où vient qu'il y a des mixtes qui ſont peſans, d'autres legers, les uns reſſerrés, les autres rares ; les uns groſſiers, les autres ſubtils ; les uns friables & les autres lents, &c.

La vue ſert à connoître les couleurs & les diverſes diſpoſitions extérieures des mixtes, elle en découvre auſſi les intérieures, lorſqu'ils ont été ouverts par fracture, par inciſion ou autrement.

L'odorat reçoit par les narines une certaine ſubſtance vaporeuſe qui s'éléve du mixte & qui eſt portée au cerveau ; la différence des odeurs eſt ſi grande qu'on ne ſçauroit en marquer la diverſité, que comparativement, ſçavoir, par l'affinité ou par l'éloignement de l'odeur, qu'un mixte peut avoir d'avec l'autre ; & l'on ne ſçauroit en bien déſigner que deux différences, dont l'une eſt bonne &

l'autre mauvaiſe, quoiqu'elles puiſſent chacune ſéparément différer de leurs ſemblables en degré, du plus ou du moins.

L'attouchement ſert bien à connoître le poli ou l'âpreté du mixte; mais ſon principal uſage eſt pour en reconnoître la peſanteur ou la légéreté, la dureté ou la molleſſe. L'attouchement peut avoir encore lieu, lorſqu'on ne peut pas avoir une connoiſſance parfaite du mixte dans ſa partie extérieure, & qu'il faut les fendre ou les rompre pour toucher ces parties internes; il peut auſſi ſervir pour connoître la lenteur ou la friabilité du mixte.

Le goût eſt le ſens qui ſe trouve autant & même plus utile qu'aucun des autres, tant à cauſe de la diverſité des ſaveurs qui ſe trouvent dans le mixte qui proviennent de la diverſe nature des ſels qui entrent dans la compoſition de leurs ſubſtances, qu'à cauſe que les ſaveurs ſont aſſez aiſées à diſtinguer & à décrire.

Les Auteurs reconnoiſſent unanimement neuf ſaveurs ſimples, dont ils ont voulu que trois fuſſent chaudes, trois froides, & trois tempérées; ils ont mis la ſaveur âcre, l'amère & la ſalée au rang des chaudes; la ſtyptique ou l'auſtère, l'acerbe & l'aigre au rang des froides; la graſſe ou l'huileuſe, la douce & l'incipide au rang des tempérées.

L'ouie eſt moins utile qu'aucun des autres ſens pour le choix des mixtes; car elle ne ſert que pour juger de leurs parties, lorſqu'elles ſont enfermées dans des envelopes, comme la pierre d'aigle; ou dans des écorces, comme la caſſe, lorſqu'elle eſt humide, ou qu'elle eſt deſſéchée; ou dans des gouſſes, comme diverſes ſemences; à moins qu'on y voulût joindre le ſon des métaux, dont la connoiſſance eſt autant ou plus néceſſaire pour l'uſage de la vie civile, que pour celui de la Pharmacie.

La pratique de ces ſens a donné lieu à certaines régles générales qu'on a reconnues ſi utiles, qu'elles ne doivent pas être ignorées non ſeulement pour la connoiſſance des mixtes, mais auſſi pour leur exhibition.

On doit rechercher la légéreté à certains Médicamens, comme ſont l'Agaric, la Coloquinte, la Scammonée & le Mechoacan. Dans d'autres on doit rechercher la peſanteur, comme ſont la Rhubarbe, la Caſſe, les Myrobalans, les Tamarins, &c.

La ſuperficie polie & molle du médicament doit être préférée à la dure & à la rude. Les remédes modérément chauds ſont préférables aux froids, les humides aux ſecs; les chauds accompagnés d'humidité valent mieux que les froids mêlés avec ſechereſſe. On doit rechercher autant qu'il eſt poſſible les bonnes odeurs & s'éloigner des mauvaiſes; mais il faut faire le contraire dans pluſieurs maladies hyſtériques des femmes, qui ne peuvent pas ſouffrir les bonnes odeurs, que l'on doit ſe contenter alors d'employer par le bas.

Les ſaveurs purement âcres ſont mauvaiſes; celles dont l'âcreté eſt accompagnée d'une ſtypticité le ſont moins; & les amères & ſtyptiques ſont encore les moins mauvaiſes des trois. La douce eſt la meilleure de toutes les ſaveurs, l'inſipide vient après, la douce acide tient le troiſième rang, la douce amère le quatrième, & la douce & ſtyptique le cinquième.

CHAPITRE XII.

Du lieu & du temps qui concourent au choix des Médicamens.

TOUCHANT le lieu, il faut obſerver que les plantes qui viennent d'elles-mêmes en un lieu où elles ſe plaiſent, ſont à préférer à celles qu'on tranſplante & qu'on éléve par artifice ; que les plantes qui ſe trouvent aux montagnes, & ſur-tout celles qui ont l'aſpect du ſoleil levant ou du midi, doivent être auſſi préférées à celles d'une même eſpéce qui naiſſent dans les vallées ; qu'une plante chaude & âcre trouvée dans un lieu humide, a bien moins de chaleur & bien moins d'âcreté que celle qui ſe trouve dans un lieu ſec, & que celle qui abonde en humidité ſuperflue, eſt au contraire meilleure dans un lieu ſec que dans un lieu humide.

La plûpart des régles qui s'obſervent pour le lieu natal des plantes, peuvent être ſuivies pour le choix des animaux ſervant à la Médecine, & même de ceux qui nous ſervent d'aliment.

Pour ce qui eſt des minéraux, il n'y a pas d'autres meſures à garder, que de les prendre où on les trouve plus beaux & plus purs.

On recommande le guy & le polypode qui naiſſent ſur les chênes, l'épithym ſur le thym, la cuſcute ſur les herbes hépatiques : on rejette les champignons naiſſans ſur les arbres pourris, & les plantes qui naiſſent près des cloaques, ou dans les lieux ſombres & privés de la vue du ſoleil, à moins que ce ne ſoient des plantes qui ne ſe trouvent naturellement que dans les lieux ombrageux, comme ſont les capillaires, l'hépatique, la langue de cerf, &c.

Le temps propre pour la collection des plantes dépend de leur diverſité, & de celle de leurs parties, comme auſſi de l'emploi qu'on en veut faire. L'air ſerein doit être généralement recherché pour cela. On cueille les fruits lorſqu'ils ſont bien meurs, de même que les bayes & les ſemences ; les herbes avec leurs ſommités ſe cueillent lorſqu'elles ſont en leur force ; les fleurs lorſqu'elles ſont en gros boutons ou qu'elles ne ſont pas tout-à-fait épanouies, & avant que le ſoleil les ait fanées ; les racines au commencement du printems, & dès-lors qu'elles commencent à pouſſer ; les larmes, les gommes, les réſines & les ſucs découlans, avant qu'ils ſoient diſſipés par les rayons du ſoleil ou par les pluies ; & enfin les écorces, lorſque les plantes ſont en ſéve.

Pour ce qui eſt de leur conſervation, elle doit être rapportée au temps : il faut ſécher les parties des plantes & celles des animaux le plus promptement que faire ſe peut ; expoſer au ſoleil celles qui ſont de ſubſtance compacte ou humide ; à l'air & à l'ombre celles qui ſont de ſubſtance tenue ; ſerrer les unes & les autres dès qu'elles ſont bien ſéches, les enfermer dans des boëtes bien cloſes, & tenir les boëtes dans un lieu bien ſec, & qui ne ſoit pas expoſé ni au ſoleil, ni à la pluie, ni au vent.

La pluie que nous avons miſe dans le rang des minéraux, doit être priſe environ l'équinoxe du printems ; la neige & la glace, lorſqu'il y en a ; le frai de grenouilles au mois de Mars ; la roſée & la manne au mois de

Mai, & ſur des plantes ſalutaires ; l'ambre gris, le ſuccin, le jayet, l'huile de petrole, & toute ſorte de bitumes, avant qu'ils ſoient altérés ou par les eaux de la mer ou des rivières, ou par le ſoleil, ou par les injures du temps.

On doit choiſir les animaux bien ſains & bien vigoureux, ſoit qu'on les veuille employer entiers, ſoit qu'on n'ait affaire que de leurs parties. Je ne parlerai pas ici de leur conſervation, puiſqu'elle dépend de leur préparation, dont je ferai mention ci-après.

CHAPITRE XIII.

De la Préparation.

LA Préparation eſt un travail artificiel, par lequel on réduit le médicament en l'état auquel il doit être pour être employé.

On prépare le médicament pour diverſes intentions, tantôt pour augmenter ſa vertu ou pour la communiquer, ou pour la diminuer, tantôt pour ſéparer quelque mauvaiſe qualité, ou pour corriger ſa malignité, tantôt pour changer ſa nature, tantôt pour l'unir avec quelqu'autre, & s'accommoder à la portée & à la coûtume des malades : d'où vient qu'un même remède deſtiné à diverſes perſonnes, demande ſouvent diverſes préparations, & ſur-tout pour ſon exhibition.

La préparation du médicament s'accomplit en trois manières générales, en ajoutant, en retranchant & en changeant l'état du médicament. On ajoute l'huile à la cire pour la rendre plus molle : on infuſe le médicament dans quelque liqueur pour lui communiquer ſa vertu ; on ajoute du ſucre ou du miel aux poudres pour en faire des compoſitions ; on ajoute du ſoufre au nître, du nître à l'antimoine, de l'eau-forte au mercure, &c. On ôte les noyaux des myrobalans, la terreſtréïté de la ſcammonée, l'humidité des ſels, le cœur des racines, la partie blanche des roſes rouges, la partie jaune du ſafran, &c. Le changement qu'on donne aux médicamens ſe fait en pluſieurs façons, dont on verra divers exemples dans les préparations ſuivantes.

CHAPITRE XIV.

De la Lotion.

MESUE' & la plûpart des anciens ont compris toutes les préparations ſous quatre principales, à ſçavoir la lotion, la trituration, l'infuſion & la coction, dont ils ont déſigné pluſieurs eſpéces. Les deux premières ont le moins d'étendue, mais les deux dernières, qui en ont beaucoup plus, nous en fourniront un grand nombre, dont l'explication me ſemble fort néceſſaire, ſur tout pour la Pharmacie chymique.

La lotion ſe fait en plongeant & lavant un médicament dans de l'eau ou

dans quelqu'autre liqueur ; elle eſt ou légère & ſuperficielle, ſeulement pour en ôter les ordures, comme lorſqu'on lave les racines & les herbes ; ou interne & pénétrant tout le médicament, ſoit pour enlever avec elles les parties les plus déliées du médicament, comme lorſqu'on lave la litharge, l'antimoine diaphorétique, &c. ſoit pour emporter quelque ſel ou quelqu'eſprit corroſif, comme dans la première lotion du même antimoine, celle des précipités, celle des magiſtères, &c. ſoit pour ôter la mauvaiſe qualité, comme lorſqu'on lave les huiles, les graiſſes, la térébenthine, &c. ſoit pour introduire dans le médicament qu'on lave, quelque portion de la liqueur qui ſert à ſa lotion, comme au cérat de Galien ; ſoit pour communiquer quelque bonne qualité, comme lorſqu'on lave la tutie avec de l'eau-roſe, la cire pour la blanchir, les pommades avec des eaux aromatiques pour leur imprimer leur bonne odeur ; ſoit pour en ſéparer quelque partie interne, comme lorſqu'on lave la pierre d'azur après l'avoir rougie au feu, pour en ſéparer la partie terreſtre & ſaxeuſe, & n'en réſerver que la belle.

Dans les lotions on emploie ſouvent une opération qu'on appelle *decanter*, ou verſer par inclination, qui eſt lorſqu'on verſe doucement la liqueur qui ſurnage les matières ; on la pratique non ſeulement dans les lotions, mais auſſi dans les teintures & dans pluſieurs autres occaſions.

On appelle improprement lotion d'aloës, ce qui n'eſt qu'une diſſolution des parties les plus pures de l'aloës pour les ſéparer des impures. Il y a pluſieurs circonſtances à obſerver dans la lotion des médicamens, ſelon la diverſité de leurs ſubſtances ; on les comprendra mieux par la pratique des lotions que je démontrerai dans la ſuite de cet ouvrage.

CHAPITRE XV.

De la Purgation du Médicament.

PURGER ou monder chez les Pharmaciens, ſont des ſynonymes qui ont la même force ; & je parle de la purgation du médicament enſuite de la lotion, parce que la purgation ôte des ſuperfluités que la lotion ne peut emporter ; on ôte à la coloquinte ſes graines, aux dattes, aux pruneaux, aux abricots, aux tamarins & à pluſieurs autres fruits leurs noyaux ; aux raiſins leurs pepins ; aux ſemences froides, à celles de carthame, de citron & à pluſieurs autres, leur écorce ; aux racines d'eringium, de fenouil, de chicorée, d'aſperges, & à pluſieurs ſemblables, le cœur & les ſuperfluités ; aux noix vertes l'écorce, & aux ſéches la coquille, de même qu'aux amandes & aux noiſettes auſquelles on ôte auſſi bien ſouvent leur petite écorce ; on ôte les ſuperfluités des racines de ſpica-celtica & de chiendent ; on ne fait cas que de la belle chevelure de ſpica nard ; on emploie les ſommités fleuries de pluſieurs herbes & on mépriſe le reſte ; on ôte les membranes & les fibres du caſtoreum & même ſa partie onctueuſe, lorſqu'on le deſtine pour être pris par la bouche ; on ne ſe ſert que de la dernière partie, lorſqu'on ordonne le caſtoreum pour les onguents. On ne prend que le tronc, le cœur & le foie de la vipère ſéchée

pour en faire la poudre, & que l'axonge pour l'emplâtre de *Ranis*; on prend néanmoins quelquefois la vipère toute entière, comme lorsqu'on l'étouffe, & qu'on la garde après dans de l'esprit de vin; on rejette les aîles & les pieds des cantharides; on emploie les reins des stincs marins, & on rejette tout le reste. On prend les sucs acides des grenades, du berberis & des citrons, pour en faire des syrops, ou pour dissoudre certains minéraux; on séche l'écorce des grenades; on confit, on séche, on distille, & on fait du syrop de celle de citron, dont on emploie aussi la semence à ses usages, de même que celle de berberis, & on rejette le reste comme inutile; on retranche la partie ligneuse & les grains de la casse, on sépare la partie intérieure obscure de la rhubarbe, les calices & l'écorce des glands, lesquels on peut aussi réserver pour d'autres usages; on dépouille les grains de l'*amomum racemosum* de leurs enveloppes, de même que de ceux des cardamomes; on ôte l'écorce & la partie ligneuse de l'agaric, & les terrestréïtés qui se trouvent dans la scammonée, dans l'aloës, & dans plusieurs autres sucs épaissis, de même que les ordures qui sont ordinairement mêlées parmi plusieurs gommes, qui sont aussi comprises sous le genre des sucs. On sépare l'argent d'avec l'or par l'eau régale, on les purge & on les purifie l'un & l'autre par la coupelle & par d'autres voies; on ôte la crasse du mercure, on sépare les impuretés des métaux, des demi-métaux & des métalliques, de même que celles des sels & des soufres; il y a enfin très-peu de médicamens & même d'alimens qui n'ayent des parties qui doivent être retranchées.

CHAPITRE XVI.

De la Trituration.

LA Trituration est une division du médicament en petites parties; on en distingue deux sortes: la première, qui convient mieux à son nom, est des médicamens secs & durs, & la seconde des médicamens humides & mols. L'une & l'autre servent à plusieurs préparations des deux Pharmacies, & à diverses intentions dont les principales sont, ou pour rendre un médicament en état de pouvoir être uni & mêlé avec d'autres, ou pour l'avoir plus commode & plus propre à être pris intérieurement, ou pour être appliqué extérieurement. La trituration des choses séches se fait diversement, suivant la diverse nature des médicamens; car les bois demandent d'être sciés, hachés, brisés, & même quelquefois rapés, puis on les met dans le grand mortier de bronze pour en faire la trituration; les cornes, les ongles & les os ont souvent besoin d'être sciés pour être mis en plus petites piéces, ou d'être rapés, soit pour les employer de la sorte, soit pour être ensuite plus facilement pulvérisés parmi d'autres médicamens. Les métaux & les métalliques à cause de leur dureté, doivent le plus souvent être limés pour être mis en poudre subtile; mais la Chymie emploie des moyens beaucoup plus propres pour les ouvrir, & pour les diviser en des parties sans comparaison plus déliées que ne peuvent être celles qui sont divisées par les moyens que la pharmacie galenique nous fournit. Les racines des

arbres approchent fort de la nature des bois, elles ont aussi besoin à peu près des mêmes moyens pour être réduites en poudre.

Les parties séches des plantes nommées herbes, comme sont les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs, les fruits secs, les bayes, les semences, les excrescences & même celles des arbres, & leurs écorces peuvent être la plûpart pilées dans le grand mortier, sans autre disposition précédente, que celle d'être un peu incisées ou brisées. On peut faire la même chose des parties tendres des animaux qui ont été séchées, comme sont la chair, le sang, & même les os tendres des petits animaux & quelques-uns des grands, & entr'autres ceux du cœur du cerf & du bœuf: il faut néanmoins en certaines matières & en certaines occasions avoir recours à des additions; car, par exemple, si l'on veut piler seules les racines d'aristoloche, de gentiane ou autres semblables qui sont de substance ténace, quoiqu'elles paroissent bien séches, elles adhéreront au fond du mortier & au pilon, si l'on n'y mêle quelques amandes, quelques semences froides mondées, ou quelqu'autre matière oléagineuse propre à diviser leurs parties tandis qu'on les pilera, sans quoi on n'en viendroit que fort difficilement à bout. Les raclures d'yvoire & de corne de cerf peuvent être triturées parmi le sucre candi seul; le camphre ne peut être pulvérisé seul, mais bien si l'on y ajoute quelque goutte d'esprit de vin lorsqu'on le pile, ou quelque semence froide mondée ou quelque petite goutte de quelque huile. Les mêmes semences froides servent aussi à diviser les parties des matières ténaces, & entr'autres celles des parties séches & non adipeuses des animaux; elles aident aussi à pulvériser l'ambre gris, toutes les bitumes & tous les sucs résineux desséchés, comme sont la scammonée, le benjoin, le baume blanc desséché & leurs semblables. La chaleur du mortier de bronze & de son pilon, aide beaucoup à pulvériser les gommes tragacanth & Arabique, de même qu'à pulvériser le talc de Venise, lequel se pilera encore mieux, s'il a été auparavant exposé quelque temps au feu de flammes.

Plusieurs minéraux & plusieurs parties d'animaux ne peuvent pas être réduites en poudre bien subtile, sans avoir été auparavant brûlées ou calcinées. Les pierreries, les bols, les terres, les succins, l'aimant & quelques parties d'animaux, sont réduites en poudre impalpable qu'on appelle alkohol, étant broyées sur le porphyre ou sur l'écaille de mer, avec addition de quelque eau cordiale, tant pour tenir les matières liées, que pour empêcher qu'elles n'exhalent tandis qu'on les broye; & lorsqu'elles sont bien subtilisées, on les étend sur du papier net en façon de trochisques, & on les laisse sécher à l'ombre; & c'est ce que la pharmacie galenique appelle préparer. Les médicamens de substance solide, comme sont les bois & plusieurs parties compactes ou fibreuses des plantes ou des animaux, doivent être pilées à grands coups dans un mortier de fer ou de bronze; mais les médicamens dont les parties se trouvent rares & sans fibres, n'ont besoin que d'une légère attrition pour être bientôt réduits en poudre. Tels sont l'aloës, l'agaric, la myrrhe, l'amidon, le mastic, le safran, la scammonée & plusieurs autres. Cependant lorsqu'on doit réduire en poudre divers médicamens destinés pour une même composition, l'on doit avoir égard à la nature de leur substance, afin de piler ensemble ou à part ceux qui le doivent, ou qui le peuvent être plus commodément

modément : & alors il faut commencer la poudre par ceux qui ont leur ſubſtance plus compacte & plus dure , & ajouter conſécutivement les autres ſuivant le degré de leur dureté ; ce que je démontrerai lorſque je parlerai des préparations particulières des poudres qui doivent entrer dans les compoſitions.

La ſeconde ſorte de trituration qui n'eſt que des matières humides, ſe fait ordinairement dans un mortier de marbre ou de porphyre, ou de quelque pierre bien dure, avec un pilon de bois, de verre ou d'yvoire, quoique pour certaines choſes, elle puiſſe auſſi être faite dans un mortier de fer ou de bronze. Cette façon de triturer eſt quelquefois en uſage pour des matières ſéches & triturables ; mais ſon principal uſage eſt pour les médicamens & même pour les alimens humides, viſqueux ou onctueux ; telles ſont les racines, les herbes, les fleurs & les fruits récents, les bayes aqueuſes, les ſemences & les fruits onctueux, & même toutes les parties molles des animaux ; de toutes leſquelles choſes on prépare tantôt des conſerves, tantôt des cataplâmes, des pulpes & des pommades ; & tantôt on les pile pour les infuſer, cuire ou diſtiller, afin d'en tirer des ſucs, d'en exprimer des huiles, d'en extraire des émulſions, d'en faire des pâtes pour la bouche & pour le dehors, & enfin pour en faire des tablettes, des loochs ou d'autres remédes.

CHAPITRE XVII.

De la Cribration.

LA Cribration eſt une ſéparation des parties les plus déliées des médicamens tant ſecs qu'humides ou oléagineux, d'avec celles qui ſont les plus groſſières ; elle ſe fait au travers des tamis ou des cribles, qui ſont compoſés de deux cercles de bois enchaſſés & joints l'un à l'autre, au milieu deſquels eſt clouée & tendue une toile de crin ou de ſoie, ſi c'eſt un tamis ; ou bien un parchemin percé de trous égaux, ſi c'eſt un crible. Les tamis de crin ſimples, & tels que nous venons de les décrire, ſervent non ſeulement à paſſer des poudres groſſières, mais auſſi à paſſer les pulpes des médicamens humides, viſqueux & oléagineux, après qu'on les a pilés & repilés. Ces tamis ſont propres auſſi à paſſer la ceruſe, en la frottant ſur une toile tendue qui doit être de crin, & en recevant ſur une feuille de papier la poudre qui en paſſe. Les cribles ſervent ſeulement à paſſer les matières ſéches les plus groſſières.

On ſe ſert auſſi des tamis qu'on appelle couverts, tant pour paſſer les poudres aromatiques, céphaliques ou cordiales, que pour les digeſtives, les laxatives & les autres plus précieuſes, ou du moins pour celles qui ont beſoin d'être ſubtiliſées. Ces tamis couverts ſont compoſés de trois parties ſéparables emboîtées enſemble, chacune deſquelles eſt encore compoſée de deux cercles de bois joints & enchaſſés l'un dans l'autre, comme il a été dit des tamis de crin : la partie du milieu eſt faite de même que les tamis ordinaires, & elle porte la toile au travers de laquelle les poudres doivent paſſer ; cette partie s'enchaſſe dans celle de deſſous qui eſt deſtinée pour recevoir la poudre

qui passe, & qui y tombant, est retenue par une peau qui sert de fond à la même partie inférieure ; cette partie du milieu est couverte de la partie supérieure qui l'embrasse, laquelle partie supérieure est aussi couverte d'une peau pour empêcher que les poudres ne se dissipent pendant la cribration. Ces trois parties doivent être enchassées ensemble lorsqu'on passe les poudres, mais elles peuvent être séparées en tout temps, soit pour y mettre les matières qu'on veut passer, soit pour en retirer les poudres qui sont passées.

CHAPITRE XVIII.

De l'Infusion.

L'INFUSION comprend sous elle un assez grand nombre de préparations galeniques & chymiques, dont on verra ci-après l'explication. L'infusion prise généralement est une préparation par laquelle les médicamens entiers, ou leurs parties incisées ou écrasées sont plongées & infusées dans quelque liqueur convenable. Elle se fait quelquefois avec du feu & quelquefois sans feu, suivant la ténuité ou la solidité des substances qu'on veut infuser ; ce qui sert aussi de régle pour la longueur ou pour la briéveté du temps nécessaire à l'infusion. La diversité des médicamens & les diverses intentions des Médecins, obligent l'Artiste d'employer diverses liqueurs pour les infusions, comme sont l'eau commune, celle de pluie & de neige, la marine, la minérale, la rosée, le vin, le verjus, l'hydromel, le moût, le vinaigre, la bière, le lait, le petit-lait, divers sucs de plantes, l'huile, le bouillon, les eaux distillées, l'esprit de vin, &c. L'infusion se fait le plus souvent, ou pour communiquer la vertu d'un ou de plusieurs médicamens à la liqueur où ils sont infusés, ou pour corriger la mauvaise qualité du médicament, ou pour augmenter ses vertus, ou pour unir dans une même liqueur les vertus différentes de plusieurs médicamens infusés ensemble pour quelque particulière intention. L'infusion se fait aussi pour séparer quelque vertu particulière qu'un médicament peut avoir d'avec les autres, comme lorsqu'on sépare par une prompte infusion la vertu purgative de la rhubarbe & des myrobalans, afin qu'ils soient purement astringens. L'infusion du séné dans l'eau de fontaine, peut servir d'exemple pour une infusion simple qu'on peut faire avec feu & sans feu, pour faire communiquer sa vertu purgative à l'eau ; l'infusion de la racine d'ésule dans du vinaigre pour émousser la vertu purgative, peut servir d'exemple de correction ; l'infusion de la rhubarbe ou du séné dans le suc de roses pâles, peut servir d'exemple d'augmentation de vertu ; l'infusion de plusieurs médicamens différens en vertu, qui doit être faite pour la confection hamech, peut servir d'exemple d'union des vertus dans la liqueur : de toutes lesquelles choses on trouvera un grand nombre d'exemples dans les suites de cette Pharmacopée.

CHAPITRE XIX.

De l'Humectation & de l'Immersion.

L'HUMECTATION est quelquefois employée au commencement de l'infusion, mais elle est souvent pratiquée pour d'autres usages. On humecte le médicament pour le ramollir, lorsqu'il est trop sec, comme lorsqu'on humecte la spica-celtica, ou qu'on lui fait recevoir l'humidité de quelque lieu bas, pour la rendre en état d'être mondée; ou qu'on humecte la casse & les tamarins, pour en pouvoir extraire la pulpe. On humecte aussi certains médicamens secs, pour empêcher qu'ils n'exhalent en les pilant, comme l'agaric, les santaux, la coloquinte, &c. & même pour les colorer, comme les mêmes santaux; on en humecte d'autres en les broyant sur le porphyre, pour empêcher la dissipation de leurs plus subtiles parties, comme les coraux, les perles & les pierreries: on humecte d'autres médicamens pour modérer leur acrimonie ou leur âpreté, comme lorsqu'on humecte la coloquinte & les myrobalans de quelques gouttes d'huile d'amandes douces; on en humecte d'autres pour aider à la pénétration de leur vertu, comme lorsqu'on humecte le séné ou la rhubarbe de quelques gouttes de suc de limons, ou qu'on humecte les médicamens stomachaux, cordiaux ou céphaliques, de quelques gouttes d'huile de girofle, de canelle, de lavande & de leurs semblables; on en humecte d'autres pour leur communiquer quelque bonne qualité, comme lorsqu'on humecte un médicament de quelques eaux distillées ou de quelque décoction propre, ou qu'on lui en fait recevoir la vapeur, l'irroration, l'insperſion & l'imbibition qui sont presque la même chose que l'humectation.

L'immersion suit l'humectation, elle est quelquefois légère, tantôt pour séparer quelque superfluité du médicament, comme lorsqu'on plonge les amandes dans de l'eau bouillante pour les dépouiller de leurs écorces, & tantôt pour lui ôter une partie de sa vertu, comme lorsqu'on plonge tant soit peu la rhubarbe dans quelque liqueur, pour lui ôter de sa vertu purgative; elle est aussi quelquefois plus longue, & se fait à diverses reprises, pour leur ôter quelque mauvais goût, comme lorsqu'on met tremper les noix vertes dans de l'eau, & même dans diverses eaux rechangées de temps en temps pendant plusieurs jours pour emporter leur amertume; ou qu'on fait tremper longtemps les olives dans de la saumure, ou dans quelque lessive pour le même dessein, ou la chaux-vive dans de l'eau pour avoir l'eau de chaux, en dépouillant en même temps la même chaux de son sel & de sa principale vertu, ou qu'on fait tremper l'écorce de citron & divers autres fruits dans de la saumure pour les raffermir, & rendre transparens & mieux en état de pouvoir être confits.

CHAPITRE XX.

De la Nutrition.

LA Nutrition se fait ordinairement avec des liqueurs, ce qui fait qu'elle a quelque chose d'approchant de l'humectation ; elle est ainsi nommée, parce qu'elle augmente le médicament, en lui fournissant une espéce de nourriture. Elle se fait en deux manières, ou en mêlant & unissant divers médicamens en un, comme lorsqu'on mêle peu à peu & à diverses reprises d'huile, le vinaigre & la litharge, & qu'on les agite long-temps ensemble dans un mortier pour en faire le nutritum, ou qu'on fait la même chose du sel de Saturne, de l'huile & du vinaigre, ou bien de la teinture de Saturne tirée avec le vinaigre & mêlée avec l'huile, le tout pour en faire le liniment de Saturne ; ou en ajoutant un suc, une eau ou une décoction à quelque médicament pour l'en nourrir & l'augmenter, ou lui donner quelque vertu ; comme lorsqu'on ajoute le suc des roses ou celui de chicorée, ou quelque décoction hépatique ou purgative à l'aloës pour l'en nourrir, & qu'on fait ensuite évaporer à petit feu l'humidité superflue des mêmes sucs ou décoctions, jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance d'extrait, & qu'on réitère la même addition des sucs ou des décoctions, & la même évaporation d'humidité jusqu'à ce que l'aloës en soit suffisamment nourri & chargé ; comme aussi lorsqu'on nourrit la sarcocolle avec du lait de femme, ou que pour la préparation de la sperniole que Crollius a tant louée, on nourrit la myrrhe, l'oliban, le safran & le camphre en poudre, avec l'eau distillée de frai de grenouilles, qu'on les réduit en une espéce de pâte, laquelle on fait après dessécher d'elle-même, & qu'on réitère la même nutrition & le même desséchement jusqu'à vingt ou trente fois.

CHAPITRE XXI.

De la Dissolution, où il est traité par occasion de la Solution Chymique.

LA Dissolution sert à rendre liquides ou coulantes les matières compactes ou épaisses par l'addition de quelque liqueur. On dissout au besoin les électuaires, les opiates, les confections, les poudres, les extraits, les sels, les syrops & plusieurs autres préparations pour les rendre potables ; on dissout aussi la manne, le sucre, le miel, plusieurs gommes, larmes & résines dans des liqueurs convenables ; la cire & divers emplâtres dans des huiles pour les ramollir ; l'or dans l'eau régale ou dans l'esprit de sel ; l'argent, le cuivre, le mercure, &c. dans l'eau-forte ; les perles, les coraux, les yeux d'écrevisses & plusieurs corps semblables, dans le vinaigre distillé, dans l'esprit de nître,

ou dans quelque ſuc acide ; le mars ſe diſſout dans l'eau par l'entremiſe du tartre, ou bien dans les eaux fortes & dans les eſprits corroſifs. La partie réſineuſe de la ſcammonée, du jalap, du turbith, de l'agaric, &c. l'ambre gris, le ſuccin & la gomme laque ſe diſſolvent dans l'eſprit de vin ; & la gomme ſandaraque ſe diſſout dans la vraie huile d'aſpic diſtillée. Enfin pluſieurs autres médicamens peuvent être diſſouts dans les liqueurs qui ont de l'analogie avec leur ſubſtance.

La Solution dans la Pharmacie chymique eſt une diviſion & une réſolution de toutes les ſubſtances qui compoſent un mixte ; elle eſt le fondement de toute la Chymie, & le motif d'un très-grand nombre de belles préparations que cet art met en pratique. On pourroit ranger ſous la diſſolution pluſieurs autres préparations qui trouveront mieux leur place ſous la coction, de laquelle je parlerai, après avoir décrit celles qui la doivent précéder.

CHAPITRE XXII.

De la Coction des Médicamens en général.

L'ECHAUFFEMENT eſt le commencement de toutes les opérations qui s'accompliſſent par le moyen de la chaleur ; il différe de la coction, en ce que tout ce qui eſt cuit, a bien été chauffé ; mais tout ce qui a été chauffé, n'a pas été cuit : on ne laiſſe pas néanmoins de réchauffer par fois les matières qui ont été cuites ; on chauffe les infuſions, les teintures & les décoctions, lorſqu'elles ont été refroidies, afin qu'elles ſoient mieux en état d'être coulées ; on chauffe les bains & les demi-bains, lorſqu'on veut s'en ſervir ; on chauffe les huiles, les onguents, les fomentations, les épithémes, les cataplâmes & les emplâtres, lorſqu'on veut les appliquer ; on chauffe les noix muſcades pulvériſées, les ſemences de lin, d'anis & pluſieurs choſes ſemblables, lorſqu'on veut en exprimer l'huile ; on fait tiédir l'eau pour provoquer le vomiſſement ; on chauffe les mortiers de fer & de bronze, de même que leur pilon, tantôt pour liquéfier certaines gommes, comme la takamaque, le maſtic, l'ammoniac, le galbanum & leurs ſemblables, tantôt pour en pulvériſer d'autres, comme la gomme tragacanth & l'Arabique, tantôt pour pulvériſer des minéraux, comme le talc, ou pour diſſiper l'humidité ſuperflue de quelque médicament, & le rendre capable d'être pulvériſé comme le ſafran, le tabac, &c. ou pour conſumer quelque humidité étrangère des médicamens compoſés, & leur redonner leur conſiſtance & leur ſiccité, comme aux extraits, aux ſels & à pluſieurs autres préparations ; on chauffe les dattes infuſées, la caſſe & les tamarins pour en mieux tirer la pulpe ; on chauffe le bouillon pour y diſſoudre la manne, quoiqu'elle puiſſe auſſi être diſſoute dans les liqueurs froides ; on chauffe le cornet de fer ou d'autre métal, lorſqu'on y veut verſer l'antimoine en fuſion pour en ſéparer le régule ; on chauffe les vaiſſeaux de terre ou de verre, lorſqu'on y veut verſer quelque

liqueur chaude, de peur qu'ils ne caſſent ; on chauffe ſur-tout en hiver le col de la cornue qui contient l'antimoine & le ſublimé dans la diſtillation de l'huile d'antimoine, pour la faire liquéfier lorſqu'elle y eſt congelée, & pour la faire couler dans le récipient ; on chauffe la cire, la réſine, les ſuifs & les axonges pour les ramollir : on chauffe auſſi les ſcilles, le pourpier, la bourrache, la bugloſe & pluſieurs autres plantes pour en tirer le ſuc.

CHAPITRE XXIII.

De l'Inſolation & de la chaleur du fumier.

L'Insolation eſt un échauffement des matières qu'on expoſe à la chaleur des rayons du ſoleil : on s'en ſert ordinairement pour la macération des conſerves liquides, pour celle des fleurs ou des herbes miſes dans des huiles ou dans des axonges pour les teintures, pour des baumes, pour ſécher les parties des plantes ou des animaux qu'on veut garder ou employer, pour deſſécher les ſels, pour faire évaporer les extraits, les ſucs & les liqueurs, ou pour les purifier, pour aigrir le vin, pour aider à la fermentation de l'hydromel, pour ſéparer l'écorce noire du poivre, comme on fait aux Indes, lorſqu'on l'a arroſé de l'eau de la mer pour en faire le poivre blanc, pour ſécher les figues, les raiſins, les pêches, les pruneaux & pluſieurs autres fruits dans les pays chauds, & pour pluſieurs autres uſages.

Le fumier de cheval étant à demi pourri & bien entaſſé, fournit une chaleur plus ou moins grande, à proportion de ſa quantité, & ſuivant que les matières y ſont plus ou moins enfoncées ; car la chaleur y peut être ſi grande, que la main ne la peut ſouffrir, quoiqu'il n'y ait point de chaleur qui puiſſe être plus réglée & plus égale que celle du fumier, ni qui approche davantage de la chaleur naturelle. Elle eſt fort propre pour digerer les matières liquides & pour avancer la fermentation de celles qui y ont de la diſpoſition : on peut y faire circuler diverſes matières, y tirer des teintures, y faire éclore des œufs, & y faire même des diſtillations.

CHAPITRE XXIV.

De la Maturation.

Les anciens & même les modernes ont défini la coction une altération de la choſe qui doit être cuite ; cependant je ne vois pas que cette définition ſoit bien exacte, à moins qu'elle ne ſoit priſe dans un ſens fort général, qui convienne indifféremment à toutes ſortes d'altérations, puiſque l'altération ſe peut remarquer dans toutes les préparations qui ſe font avec coction & ſans coction, & que d'ailleurs la diverſité de celles qui ſe font avec coction eſt ſi grande, qu'il eſt difficile de trouver une définition aſſez préciſe pour pouvoir

leur convenir à toutes en particulier. De ſorte que ſans m'arrêter à la définir plus préciſément, je crois qu'il ſuffit de la diviſer & de dire qu'il y a différentes eſpéces de coctions & divers degrés de chaque eſpéce, ſuivant la diverſe ſubſtance des médicamens, & les diverſes intentions de celui qui les prépare. Les anciens ont décrit quelques eſpéces de coction, & entr'autres la maturation, l'elixation, la friction, l'aſſation, la torrefaction & l'uſtion; mais parce qu'outre celles-là il y en a encore un grand nombre d'autres qu'on doit ſçavoir, & qu'on doit pratiquer, ſur-tout dans la Pharmacie chymique, j'ai cru devoir parler de chacune en particulier, comme on verra dans la ſuite.

La maturation eſt une eſpéce de coction qui eſt tantôt ſéche & tantôt humide. On peut cuire devant le feu ou ſous les cendres chaudes les fruits verds, pour achever en quelque ſorte leur maturité, & les rendre en état de pouvoir être mangés; on peut auſſi les faire cuire au four, ou ſur le feu dans de l'eau, dans du moût, dans du miel, dans quelque ſuc, ou dans quelque autre liqueur: il y a auſſi des fruits, qui ayant été cueillis encore verds achèvent leur maturité étant gardés, ce qui ſe pratique aux neſſles qu'on étend pour ce deſſein ſur de la paille.

CHAPITRE XXV.

De la Fermentation en général.

LA Fermentation doit paſſer pour une eſpéce de coction, étant une certaine ébullition qui réſulte du mêlange confus de deux ſubſtances; c'eſt une opération tantôt naturelle & tantôt artificielle qui arrive aux matières liquides ou du moins humides, par l'aide de quelque chaleur étrangère, ou de la chaleur naturelle qui s'excite dans les matières par l'action des ſubſtances qui doivent être fermentées, & qui y manifeſtent un acide, lequel quoiqu'en petite quantité dans ſa naiſſance, devient néanmoins aſſez puiſſant pour émouvoir les parties volatiles de toute la matière, pour s'unir à elles & les diſpoſer à ſe développer des parties terreſtres & groſſières qui les embarraſſoient, & à en rejeter une partie en écume par des ébullitions, & l'autre en ſédiment par une eſpéce de précipitation, lorſque les matières ſont liquides; il eſt encore aſſez puiſſant pour les mettre en état d'être conſervées pendant quelque temps hors de ces terreſtréités, ou même d'être rendues encore plus pures par le moyen de la diſtillation qui ſépare & qui éléve la partie ſpiritueuſe au-deſſus du flegme peſant & inutile qui les embarraſſoit encore, & de devenir enfin parfaitement pures par des rectifications réitérées.

Nous n'avons guère de ſujets où cette opération ſe remarque plus clairement que dans le ſuc des raiſins, qui mérite bien d'être conſidéré dans les divers changemens qui lui arrivent par les diverſes fermentations. L'expérience nous fait voir qu'il eſt impoſſible d'en ſéparer les parties pures & volatiles, s'il n'a paſſé par la fermentation; ce qui peut être obſervé au vin cuit qu'on prépare en divers lieux du Royaume, de même que dans les pays étrangers; car prenant le ſuc

de raiſins nouvellement exprimé, & le faiſant bouillir dans une chaudière juſqu'à la conſomption du tiers qui eſt la régle ordinaire, il ne s'en éléve qu'un flegme inſipide & inutile ; & quoique dans les ébullitions il s'en ſépare des terreſtréités, partie en écume & partie en matière terreſtre qui s'attache aux côtés & au fond de la chaudière en façon de lie, les parties ſubtiles & volatiles ſe trouvent néanmoins encore unies avec le ſel fixe & tartareux du même ſuc, & avec ce qui y eſt reſté de flegme, dont elles ne peuvent être ſéparées que par la fermentation qui arrive après d'elle-même, ſans le concours d'aucune chaleur extérieure, en mettant le même ſuc en partie dépuré dans un tonneau proportionné, comme on feroit du vin nouveau ordinaire, & l'y laiſſant ſix ſemaines ou deux mois, pendant lequel temps l'acide caché dans la propre ſubſtance de ce ſuc, aidé des parties nîtreuſes de l'air qu'il a inſenſiblement attirées, inciſe & ſépare les parties groſſières du vin cuit d'avec les pures, rejetant les premières par les ébullitions qu'il excite, partie en écume par le trou ſupérieur du tonneau, & partie aux côtés & au fond du même tonneau, & s'uniſſant aux dernières par une diſpoſition toute particulière, ne pouvant néanmoins en ſéparer le flegme qui y reſte, & qui ne les abandonne que difficilement. Lorſque le vin cuit a ainſi paſſé par la fermentation, & qu'il eſt bien dépuré, s'il eſt mis dans un vaiſſeau à diſtiller, il ne manque pas de donner ſon eſprit le premier, & même plus abondant que ne feroit une pareille quantité de vin ordinaire, lequel ſe trouve avoir ce tiers de flegme que le vin cuit avoit perdu dans ſa cuite ; & ſi l'on continue la diſtillation après que l'eſprit ſera monté, le flegme qui étoit dans le vin cuit, montera de même que celui du vin ordinaire dans ſa diſtillation.

Ce vin ordinaire eſt bien plus facile à préparer que le vin cuit ; car il ne demande pas un feu externe, mais ſeulement celui qui eſt excité par les parties dont il eſt compoſé, leſquelles émeuvent en lui la fermentation qui eſt ordinairement commencée dans la cuve, où le ſuc de raiſins ſe trouve mêlé parmi le marc, & où il peut ſéjourner quelques jours, & qui eſt enſuite achevée dans les tonneaux, ſans que le marc y ait été mêlé ; c'eſt ainſi qu'on en uſe pour les vins blancs & pour ceux qu'on appelle paillets : ſur quoi je crois devoir dire ma penſée, qui eſt que le vin étant compoſé d'une ſubſtance ſulfureuſe & d'un acide tartareux mêlé avec beaucoup de flegme, quelque peu de ſel fixe & quelques terreſtréités, eſt expoſé à pluſieurs changemens cauſés par la deſunion de ſes ſubſtances, ou par la prédomination de l'une ſur les autres ; d'où vient que les fréquentes pluies avant ou pendant les vendanges rendent le vin trop abondant en flegme, enſorte qu'il eſt fort ſujet à ſe corrompre : il eſt auſſi ſujet à corruption & à devenir gras & comme onctueux, lorſque le ſulfuré volatil ſurmonte l'acide tartareux, ce qui eſt clairement demontré, en ce que ſi l'on verſe & que l'on mêle quelques pintes de bon verjus dans un tonneau de vin prêt à devenir gras, & même en partie engraiſſé, il ſe remet en bon état. On peut auſſi remarquer que les vins qui ont bien du vert, c'eſt-à-dire qui abondent en acide, ne ſont pas ſi ſujets à ſe corrompre que ceux qui n'en ont pas ſuffiſamment, & que cet acide ſe convertit en force ſur l'arrière ſaiſon.

D'ailleurs

D'ailleurs on peut juger que la corruption arrivée au vin par le manquement de l'acide, n'a pas éteint la partie sulfureuse volatile du vin, puisque ces sortes de vins donnent presque autant d'esprit inflammable que ceux qui n'ont pas été corrompus.

J'estime aussi que le véritable & naturel changement de vin en vinaigre n'arrive que lorsque l'acide s'est multiplié & qu'il a surmonté le volatil, ou que les esprits volatils s'étant en partie dissipés, l'acide se manifeste plus ouvertement & fait sentir tout seul son impression sur la langue & au palais; ce qui arrive facilement aux vins qui abondent naturellement en tartre, & par conséquent en acide, comme sont ceux du Languedoc, & sur-tout lorsqu'on laisse les tonneaux ouverts, & que les vins peuvent attirer les parties nîtreuses de l'air pour multiplier les acides qui sont une partie de leur composition.

Il y a une autre fermentation naturelle qui arrive aux substances ou aux matières mêlées d'acides & de volatiles qui sont d'une consistance molle & non pas liquide, ce qui se fait par la jonction des acides aux alkalis, comme celle qui arrive à la thériaque & à diverses compositions, sur lesquelles je ne m'étendrai point ici pour ne pas rendre ce chapitre trop long.

La fermentation artificielle se fait en ajoutant des acides aux matières qu'on veut fermenter; comme lorsqu'on ajoute du levain ordinaire dont on se sert pour le pain, ou bien de la levure de bière à certaines plantes ou bayes pilées & mises dans de l'eau tiéde, pour en avancer la fermentation & pour en tirer ensuite les esprits & les huiles volatiles; ce qui se pratique pour la fermentation du cresson, de la cochlearia, de la petite centaurée, des bayes de geniévre, & de plusieurs autres parties de plantes: cela se pratique aussi à la pâte pour la fermenter avant que d'en faire du pain; mais cette dernière fermentation ne peut pas séparer actuellement les parties terrestres en écume, ou les précipiter au fond, comme il arrive dans les matières liquides; car elle ne peut qu'ouvrir & dilater les matières & unir plus étroitement les substances acides avec les volatiles, afin qu'elles soient en état de recevoir facilement leur dernière fermentation dans l'estomac, & d'y être si bien subtilisées qu'elles puissent être portées à toutes les parties du corps pour leur nourriture, en délaissant les grossières & terrestres pour être renvoyées comme de vrais excrémens.

CHAPITRE XXVI.

De la Digestion & de la Macération.

LA Digestion & la Macération sont presque une même chose; elles demandent un assez long-temps & une chaleur bien modérée pour être exécutées. On digère ou macère les scorpions entiers dans l'huile d'amandes amères, afin d'y communiquer peu à peu leur vertu. Les roses récentes pilées avec addition de sel sont mises dans un vaisseau qu'on bouche exactement, & on laisse le tout à la cave pour s'y macérer pendant plusieurs mois, pour en tirer après l'eau, l'esprit & l'huile odorans. Les mêmes roses sont mises en macération long-temps, tantôt dans de l'huile & tantôt dans de la graisse de pourceau, pour en faire

l'huile & l'onguent rosat. On met en digestion les dattes incisées dans de l'hydromel, pour en tirer après la pulpe pour l'électuaire diaphenic. On met en digestion les têtes de pavot dans de l'eau pour les attendrir peu à peu avant que d'en faire la décoction pour le syrop. On fait digerer le plomb légèrement calciné, le minium, la ceruse & la litharge dans le vinaigre distillé, pour y être dissouts peu à peu, & pour en garder la dissolution, ou pour en faire après le magistère, ou ce qu'on appelle improprement Sel de Saturne. On digère aussi les perles & les coraux dans le même vinaigre distillé, dans l'esprit de nître ou dans des sucs acides, pour les dissoudre & pour en faire tantôt des syrops, tantôt des magistères & tantôt des sels, quoique mal à propos nommés tels, puisque ce ne sont en effet que les sels du vinaigre distillé. On met en digestion la limaille d'acier dans de l'esprit de vitriol, pour en faire le vitriol de mars. On met en digestion l'esprit de vin & celui de vitriol mêlés ensemble en pareil poids dans une poële de fer, pour y être corporifiés & réduits en une substance blanchâtre qu'on appelle Sel de Mars. On met en digestion le jalap, la scammonée, l'agaric, &c. dans de l'esprit de vin, pour y dissoudre leur partie résineuse & la séparer de la terrestre. On met en digestion l'opium, premièrement dans de l'eau, pour y dissoudre sa partie aqueuse, & ensuite dans de l'esprit de vin, pour y dissoudre la résineuse qui ne peut être dissoute dans l'eau. On digère de même dans diverses liqueurs plusieurs autres substances dont la déduction pourroit ennuyer le Lecteur.

CHAPITRE XXVII.

De la Teinture & de la Circulation.

LA Teinture appelle ordinairement à son secours la digestion; elle se fait presque à même dessein que l'infusion, principalement afin de communiquer à quelque liqueur la vertu ou la principale substance de quelque médicament. Elle est nommée teinture, parce que la liqueur a accoûtumé de devenir colorée dans cette opération. La partie pure & résineuse du benjoin se dissout dans l'esprit de vin & lui donne une couleur purpurine. La coloquinte mondée de ses grains, incisée & digerée dans de l'esprit de vin, donne une teinture jaune, que Martin Ruland a nommée esprit de vin doré. L'aloës, la myrrhe & le safran pulvérisés & digerés dans l'esprit de vin, fournissent une teinture rouge-brune pour l'elixir de propriété de Paracelse. La rose, la violette, la rhubarbe, le séné, la casse & plusieurs autres médicamens communiquent aussi leur teinture à des liqueurs aqueuses, à quoi l'addition de quelque esprit ou suc acide, ou de quelque sel fixe, peut servir beaucoup, tant pour rehausser la couleur de la teinture, que pour la mieux charger de la vertu des matières qui ont été dans son sein.

La circulation ne peut pas se passer de la digestion, non plus que la teinture; on l'emploie pour des liqueurs impregnées de la substance des médicamens, ou pour celles qui ont les médicamens en substance dans leur sein. Elle se fait en mettant les liqueurs dans un vaisseau à circuler tout d'une piéce &

bouché au dessous, ou bien de deux piéces, c'est-à-dire composé de deux vaisseaux posés & lutés ensemble l'un sur l'autre, dont l'intérieur doit contenir la liqueur. La circulation se fait à feu de lampe ou au bain de cendre ou de sable modérément chaud, ou dans le fumier, ou au soleil; elle demande le plus souvent une chaleur continuée pendant plusieurs jours, & même quelquefois prolongée jusqu'à un nombre de semaines & de mois. Par la circulation la matière la plus subtile monte au haut du vaisseau, & ne trouvant point d'issue elle est contrainte de retomber en bas pour se rejoindre de nouveau à la matière qui se trouve au fond du vaisseau, d'où elle avoit été élevée, & ainsi en continuant de monter & de descendre alternativement dans ce vaisseau, elle fait une espéce de circulation dont l'opération porte le nom, & par des diverses pénétrations & agitations des parties spiritueuses avec les grossières, les premières se rendent plus tenues & mieux en état de produire leur action, lorsqu'elles sont séparées des dernières. Cette opération est principalement en usage dans la Pharmacie chymique; elle dispose tout-à-fait les liqueurs à la séparation de leurs parties pures d'avec les impures, en meurissant & en perfectionnant leurs principes actifs, & les rendant propres à être volatilisés, à être unis ensuite à d'autres substances purifiées s'il en est besoin.

CHAPITRE XXVIII.

De la Cohobation.

LA Cohobation est une affusion réïtérée de la liqueur distillée sur la matière d'où elle avoit été élevée par la distillation, pour être distillée de nouveau. On la réïtère plus ou moins de fois suivant la diversité des substances qu'on distille, & suivant les intentions de l'Artiste. On s'en sert d'ordinaire pour mieux séparer les parties des mixtes qu'on a voulu distiller, à quoi l'affusion réïtérée des esprits élevés sert beaucoup. Cette opération peut tenir en quelque sorte la place de la circulation, & donner enfin une liqueur qui contienne la partie la plus essentielle du mixte, si cette liqueur est réduite, comme elle le peut être, à une dernière pureté, & si elle est ensuite suffisamment rectifiée. La cohobation est pratiquée principalement dans la distillation des eaux spiritueuses des aromats & dans celle de leurs huiles, afin de les avoir plus pures & en plus grande quantité.

CHAPITRE XXIX.

De l'Elixation.

L'ELIXATION est une coction du médicament faite dans quelque liqueur étrangère qui se trouve différente suivant la diversité du médicament, ou les diverses intentions de l'Artiste; elle est plus ou moins longue, suivant que les médicamens sont plus ou moins solides. On emploie ordinairement l'eau

de fontaine ou de rivière aux élixations ; mais on y emploie auſſi quelquefois les eaux minérales, les lixivieuſes, celles de pluie, de roſée, de neige & de la mer ; on y emploie le lait, le petit-lait, l'hydromel, le vin, le vinaigre, la bière, divers ſucs de plantes, des eaux diſtillées, des huiles, des graiſſes & même l'urine de pluſieurs animaux.

L'élixation la plus ordinaire ſe fait pour communiquer à des liqueurs la vertu des médicamens, comme il arrive en pluſieurs décoctions qu'on fait pour des apozémes, des potions, des clyſtères, des fomentations, des bains, &c. comme auſſi pour des ſyrops, des électuaires, des huiles, des onguents, &c. on la fait auſſi pour ôter la crudité des parties des animaux ou des plantes, pour les attendrir & pour profiter non ſeulement des choſes bouillies, mais auſſi du bouillon, comme dans l'élixation des chairs, des racines, des herbes & des fruits qu'on veut manger : on la fait encore pour ôter au médicament ou à l'aliment quelque mauvais goût, ou quelque mauvaiſe qualité, comme aux chous-fleurs & aux champignons qu'on fait bouillir dans deux eaux, dont on rejette la première, qui a emporté ce que les chous & les champignons avoient de mauvais : on y a recours auſſi pour ſéparer les terreſtréités & les parties groſſières des médicamens, comme dans l'élixation des ſels, du ſucre & du miel, pour en ôter l'écume & les impuretés. Enfin on la fait pour la conſervation des médicamens, comme pour celle des ſyrops, des miels, des robs, &c. L'élixation a dans ſa ſuite les opérations ſuivantes.

CHAPITRE XXX.

De l'Ebullition, de la Deſpumation, de la Colature & de la Filtration.

L'Ebullition eſt ſouvent néceſſaire à la fin des infuſions, mais elle l'eſt preſque toujours aux élixations & à pluſieurs clarifications ; on fait bouillir les décoctions des parties des plantes & des animaux, les ſyrops, les onguents, les électuaires & une infinité d'autres compoſitions, les unes plus & les autres moins.

La Deſpumation eſt pratiquée dans pluſieurs élixations, & ſur tout dans celles des viandes, des ſucres & des miels ; elle doit être toujours précédée de l'ébullition, laquelle ſépare & élève au deſſus de la liqueur les ſuperfluités groſſières, terreſtres & viſqueuſes en forme d'écume.

La Colature ſuit d'ordinaire l'ébullition & la deſpumation ; mais on peut la pratiquer en d'autres temps & en d'autres occaſions, de même que la filtration. L'une & l'autre ſont fort uſitées dans l'une & l'autre Pharmacie pour une infinité de matières liquides, dont les féces ont été diſpoſées à être ſéparées, ou par le repos, ou par la digeſtion, ou par la circulation, ou par la fermentation ou autrement. On y a recours auſſi pour ſéparer les ordures ou les autres impuretés qui peuvent être mêlées dans les liqueurs ; on s'en ſert encore pour ſéparer non ſeulement l'humidité qui eſt à charge à certaines matières qu'on veut deſſécher, mais même les ſubſtances aqueuſes d'avec les oléagineuſes.

On coule les liqueurs ou à travers des tamis de crin, à travers de la toile ou de l'étamine de laine, ou quelquefois à travers du drap étendu & posé sur un carrelet, & quelquefois accommodé en façon de chausse qu'on appelle d'hypocras. On filtre diversement les liqueurs ; car en certaines occasions on emploie des méches de coton ou de filasse, ou bien de petits morceaux de drap blanc de la longueur de la main, & d'un ou de deux pouces de large, qu'on mouille premièrement dans de l'eau commune ; puis les ayant exprimés & fait pencher le vaisseau qui contient la liqueur, on plonge environ le tiers de sa longueur dans la liqueur qu'on veut filtrer, on fait sortir & pencher le reste hors du vaisseau, & le plus clair de la liqueur se filtrant, tombe dans un autre vaisseau qu'on pose un peu plus bas que le précédent, pour le garder s'il est de conséquence, ou pour l'abandonner si ce n'est que de l'eau ou quelqu'autre liqueur inutile : car par ce moyen la liqueur coule peu à peu le long de la méche ou des morceaux de drap, & laisse les matières délivrées de la plûpart de leur humidité si elle est superflue ; ou bien les huiles qui surnagent, sont séparées des humidités qui les portent, pourvu qu'on ait soin de donner de temps en temps aux liqueurs la pente nécessaire pour les faire couler le long des méches ou des morceaux de drap. Cette sorte de filtration est souvent usitée pour la séparation des eaux qu'on emploie pour la lotion des minéraux ; on se sert particulièrement de celle de la méche pour la séparation des huiles distillées qui surnagent les eaux ou les esprits dans les distillations. On filtre aussi les liqueurs au travers d'une feuille de papier gris, étendue sur quelque linge net posé sur un carrelet qui porte le tout, ou bien ployé en façon de cornet & mis dans un entonnoir de verre ou de fer blanc. Quelquefois aussi on filtre certaines liqueurs à travers d'un tas de verre pilé, placé au bas d'un entonnoir de verre ; & c'est ainsi qu'on filtre les esprits de vitriol, de sel, de nître, de soufre, &c. lorsqu'ils se trouvent chargés de quelque terrestréité qui s'y mêle quelquefois en lutant ou en délutant les vaisseaux : cette sorte de filtration est absolument nécessaire pour ces esprits corrosifs, parce qu'ils rongent & percent bientôt le papier & toute sorte d'étoffe à travers de laquelle on voudroit les passer. La filtration par le papier gris sur un entonnoir de verre, est encore fort usitée pour passer les substances aqueuses & pour les séparer des oléagineuses, lesquelles ne pouvant passer par le papier, restent dans le filtre d'où elles sont tirées & mises à part, en mettant le bout de l'entonnoir dans le col de quelque bouteille propre, & perçant le bout du cornet de papier avec un poinçon d'argent, de bois ou de fer introduit dans l'huile ; ce sont là les manières les plus usitées de couler & de filtrer.

CHAPITRE XXXI.

De la Clarification & de l'Expression.

La Clarification arrive bien souvent d'elle-même à certaines liqueurs par le seul repos, & sur tout après la digestion, la circulation & la fermentation ; mais la clarification la plus commune & la plus prompte, sur tout dans la

Pharmacie galenique, se fait par l'ébullition, la despumation & par la colature ou la filtration : on y emploie aussi quelquefois des blancs d'œufs qu'on mêle & qu'on agite parmi les matières liquides qui doivent être clarifiées avant que de les faire bouillir, & sur tout parmi le sucre, le miel & les gelées, ausquelles on ajoute aussi le vin blanc pour les bien clarifier ; quelquefois aussi on verse dans les liqueurs quelque peu de vinaigre, de suc de limons, de berberis, de verjus, ou quelques gouttes d'esprit de vitriol ou de soufre, ou bien de la crême de tartre, du crystal minéral ou du nître purifié, pour faire une espéce de précipitation, ou du moins une séparation des parties grossières d'avec les liquides pures, & disposer les premières à rester dans le filtre.

L'expression précéde quelquefois la clarification, sur tout aux décoctions qu'on veut auparavant séparer de leur marc ; elle est plus ou moins forte suivant la valeur des matières qu'on veut exprimer, ou suivant la nature des substances tant grossières que liquides ; celle de la décoction des parties des plantes dans quelque liqueur, est ordinairement la plus légère de toutes, à moins qu'il ne s'y rencontre des laxatifs ou des aromats dont la vertu soit considérable. L'expression des plantes pour en avoir le suc, doit être un peu plus forte, & même certaines plantes & sur tout les visqueuses, doivent être chauffées auparavant ; celle des fruits aqueux tient à peu près le même rang ; celle des huiles infusées, des onguents & des gommes aqueuses dissoutes, doit être raisonnablement forte ; celle des fruits & des semences oléagineuses, comme sont les amandes, les noix communes, les noisettes, les noix muscades, le ben, les semences froides grandes, & celles d'anis, de pavot, &c. doivent être très-fortes.

CHAPITRE XXXII.

De la Torréfaction.

LA Friction est une espéce d'élixation qui se fait ordinairement dans une poële à frire, avec addition de quelque liqueur, & sur tout de quelque huile ou de quelque graisse : on a accoûtumé de la faire avec moins de liqueur que pour l'élixation ordinaire, & sur un feu vif & prompt pour les alimens ; mais on met fort peu de liqueur pour les médicamens, & on les fait sur un feu modéré, pour éviter la dissipation de leurs bonnes parties. On fait bouillir premièrement les œufs dans de l'eau, & lorsqu'ils sont durcis on en tire les jaunes, & on les frit sur un feu modéré, jusqu'à ce que leur huile commence à paroître dans la poële, & alors on y verse tant soit peu d'esprit de vin, & sans perdre de temps on les met dans un sac de grosse toile, & on les exprime fortement pour en avoir l'huile. On frit fort légèrement les myrobalans en poudre, les arrosant avec tant soit peu d'huile d'amandes douces, pour adoucir leur âpreté.

L'Assation est une coction des médicamens ou des alimens dans leur propre suc, & sans addition d'aucune humidité ou onctuosité étrangère ; on cuit ainsi les viandes à la broche ou sur le gril ; on cuit aussi les truffes, les châtaignes,

les pommes, les poires, les oignons, & plusieurs autres racines & fruits dans leur propre suc sous la braise, devant le feu ou autrement; on cuit au four les scilles, les oignons, les betteraves, & plusieurs autres racines & fruits, sans addition d'aucune humidité; on y cuit aussi les viandes, & on y desséche les parties des animaux, comme le sang, la secondine, &c. & même les animaux entiers, comme les taupes, &c. & on y rôtit le café que d'autres rôtissent à la broche dans un vaisseau de fer qui le contient, & qui n'est pas tout-à-fait rempli; toutes lesquelles choses doivent passer pour des assations.

La Torréfaction est un diminutif de l'assation; elle est en usage pour les médicamens secs, & dont la vertu est assez superficielle. On s'en sert principalement pour la rhubarbe & pour les myrobalans mis en poudre subtile qu'on étend sur une assiette d'argent ou sur quelque platine de fer posé sur un réchaud, où on les torréfie sur un feu fort modéré, les remuant souvent avec une espatule, jusqu'à ce que la poudre commence tant soit peu à s'obscurcir, ce qui marque que la vertu purgative est dissipée, & qu'il ne reste plus que l'astringente.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Ustion & de l'Incinération.

L'USTION ou brûlement a ses différences & ses degrés, suivant la diversité de substance des médicamens & les diverses intentions de l'Artiste. Les anciens se sont servis de cette préparation pour les animaux, les plantes & les minéraux; ils en ont brûlé les cornes, les ongles, les os, les chairs, les plumes, les poils & toutes les parties, sans sçavoir que ce que les animaux ont de plus essentiel en tout leur corps, consiste dans leur sel & dans leur huile volatiles qui se dissipent & s'exhalent par l'ustion. Je prie le Lecteur de prendre la peine de voir ma préparation des vipères, & d'y examiner les raisons que j'ai de condamner en cela le procédé des anciens, de même que l'ustion de la corne de cerf & de l'yvoire, dont encore aujourd'hui quelques-uns ont peine de se détromper. Nous brûlons utilement divers bois, tant pour nous chauffer ou pour cuire nos alimens, que pour en tirer le sel propre à divers usages. Nous brûlons aussi diverses plantes ou de leurs parties pour en tirer le sel; mais ni le sel des plantes ou de leurs parties, ni celui des bois ne sçauroient être tirés par la simple ustion, puisqu'elle ne peut que réduire les plantes en charbon, & qu'il est absolument nécessaire que ce charbon soit ensuite réduit en cendres pour en tirer le sel; & c'est ce que nous appellons cinération, laquelle se fait par une ustion longue continuée, sur tout des bois ou des autres parties des plantes: sur quoi l'on doit être persuadé que dans le changement que l'ustion fait du bois en charbon, le flegme, l'esprit & l'huile du bois ne manquent pas de se dissiper totalement si le bois est bien brûlé, que le peu d'humidité qu'on peut retirer de la distillation du charbon ordinaire a été empruntée de la terre, ou des matières avec lesquelles les Charbonniers étouffent leur charbon, & que les vapeurs fâcheuses & nuisibles qui s'élévent

du charbon lorſqu'on le brûle, viennent des parties nîtreuſes & ſulfureuſes de la terre & des autres matières qui l'ont étouffé. On peut reconnoître les parties nîtreuſes & ſulfureuſes que cette humidité contient, par la précipitation qu'on en peut faire, y verſant deſſus de l'eſprit de vitriol : on peut auſſi vérifier que les vapeurs nuiſibles qui s'élévent du charbon ordinaire, viennent d'ailleurs que de ſa propre ſubſtance, puiſque le charbon de la braiſe qui eſt éteinte d'elle-même à l'air, n'eſt pas capable d'incommoder lorſqu'on l'allume de nouveau ; & l'on n'en doit pas être ſurpris, puiſque ce charbon ne contient rien de conſidérable que la partie terreſtre & ſaline qui ſe trouve dans les cendres lorſque le charbon a été conſumé. On peut encore remarquer qu'après avoir tiré par la cornue l'eſprit & l'huile des bois par un feu long-temps continué & même violent ſur la fin, on trouve dans la cornue les bois convertis en charbon, & privés par la diſtillation de tout ce qu'ils contenoient de flegme, d'eſprit & d'huile; & que quand on feroit ſouffrir pendant pluſieurs jours un feu violent à ces charbons enfermés dans la même cornue garnie de ſon récipient bien luté, ils ne ſe convertiroient jamais en cendres, mais qu'ils conſerveroient leur figure de charbon ; & qu'on ne peut les réduire en cendres ſans le ſecours de l'air, lequel aidé de l'action du feu, en diſſipant cette partie du charbon à laquelle Vanhelmont donne le nom de gas, fait perdre au charbon ſa figure & le réduit en cendres.

On trouvera dans la dernière partie de cette Pharmacopée la manière de ſéparer la partie ſaline d'avec la terreſtre, qui ſont les deux principes dont les cendres ſont compoſées, & qui reſtoient au charbon après la ſéparation des autres principes.

L'uſtion forte des minéraux doit être rapportée à la calcination : leur uſtion moindre & qui n'eſt pas deſtructive, y peut être auſſi en quelque façon compriſe, quoiqu'à proprement parler, elle ne doive être appellée qu'une ignition. On fait par exemple rougir au feu dans un creuſet par trois fois la tuthie, pour l'éteindre tout autant de fois dans de l'eau-roſe, afin de réprimer ſon acrimonie ; on rougit pluſieurs fois au feu un carreau d'acier, & on l'éteint à chaque fois dans de l'eau pour la rendre aſtringente, &c.

L'extinction ſe pratique d'ordinaire ſur les minéraux qui ont été rougis au feu, & qu'on éteint enſuite dans des liqueurs ; elle ſe fait ou pour adoucir leur acrimonie, comme je viens de dire de la tuthie, ou pour communiquer leur vertu à la liqueur dans laquelle ils ſont éteints, comme celle de l'acier à l'eau & celle des briques à l'huile, pour en faire l'huile des Philoſophes ; elle ſert auſſi pour rendre certains minéraux friables, comme lorſqu'on éteint les cailloux rougis dans de l'eau. On appelle auſſi, mais improprement, extinction, celle du mercure coulant, lorſqu'on lui ôte ſa fluidité par le moyen de la térébenthine ou de quelqu'autre matière graſſe ; mais cette extinction ne doit pas être rapportée à celles dont je viens de parler, leſquelles doivent être précédées par l'ignition des matières qu'on veut éteindre.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIV.

De la Calcination.

LA Calcination eſt une converſion d'un médicament en chaux par le moyen d'un feu violent ; elle eſt fort uſitée dans la Pharmacie chymique, principalement à l'égard des minéraux, dont la plûpart ſont d'une ſubſtance beaucoup plus ſolide que les plantes & les animaux. On diviſe la calcination en actuelle & en potentielle ; l'actuelle ſe fait par l'action du feu, & la potentielle par celle des eſprits corroſifs : les minéraux demandent plus ou moins de feu pour leur calcination, ſuivant la diverſité de leur ſubſtance, & ſuivant les diverſes intentions de l'Artiſte. La calcination du plomb en poudre griſe tirant ſur le jaune, demande bien moins de feu que ſes autres calcinations ; il en faut auſſi bien moins pour la calcination de l'antimoine en poudre griſe, que pour ſa calcination en poudre blanche qu'on appelle ceruſe d'antimoine, ou antimoine diaphorétique, & qu'il n'en faut pour ſa converſion en ſafran, en régule ou en verre. La calcination des coquilles d'huîtres eſt bien plutôt faite que celle de la chaux qui ſert aux bâtimens ; la calcination actuelle des minéraux ſe fait quelquefois ſans addition, comme la ſimple calcination du plomb, de l'antimoine, de l'acier, &c. & quelquefois avec addition de nître, de ſoufre, de tartre, &c. La calcination potentielle des minéraux eſt auſſi appellée immerſive ; elle ſe fait par le moyen des eſprits corroſifs qui les pénétrent & qui les diſſolvent : l'or par exemple eſt calciné par l'eau régale, ou par l'eſprit de ſel bien déflegmé ; l'argent, le cuivre, le mercure, le ſaturne, le mars, &c. le ſont par l'eſprit de nître ou l'eau-forte, ou par d'autres eſprits corroſifs : elle eſt appellée immerſive, parce qu'on plonge les minéraux dans les eſprits corroſifs pour y être calcinés.

CHAPITRE XXXV.

De l'Amalgame, de la Fumigation, de la Cementation & de la Stratification.

L'AMALGAME eſt encore une calcination artificielle qui ſe fait de l'or & de l'argent par le moyen du mercure, lequel étant mêlé avec l'un ou l'autre de ces métaux parfaits lorſqu'ils ſont en fuſion, en ſépare ſi bien les parties, & ſe confond pour un temps ſi intimément avec elles, que le tout devient comme une pâte onctueuſe & extenſible ſur la main : cette pâte miſe enſuite dans un creuſet ſur le feu perd ſa figure & ſa conſiſtance ; car après que le mercure a abandonné ces métaux parfaits en s'évaporant, ils ſe trouvent au fond du creuſet convertis en une chaux beaucoup plus ſubtile, qu'elle ne pourroit être réduite par aucune autre opération.

La Fumigation eſt auſſi une calcination artificielle, par laquelle le mercure

mis ſur le feu dans un creuſet qui ait ſon orifice un peu étroit, corrode & réduit en chaux les lamines du métal qu'on ſuſpend au deſſus pour y recevoir la vapeur du mercure. Le ſaturne en lamines ſuſpendu, enſorte qu'il puiſſe recevoir les vapeurs du vinaigre mis ſur le feu, en eſt auſſi corrodé, & ſa ſuperficie eſt convertie en une chaux blanche qui eſt la véritable ceruſe; cette fumigation s'appelle calcination vaporeuſe. La fumigation faite par le moyen du ſoufre allumé, ſert bien pour réprimer la faculté purgative de la ſcammonée, non ſeulement par la pénétration de l'acide du ſoufre dans toutes les parties de la ſubſtance de la même ſcammonée, mais encore par le changement qu'il y produit en s'uniſſant à elle; mais cette fumigation n'eſt pas calcinante, comme le ſont celles du mercure & du vinaigre. Je laiſſe à part les fumigations qu'on fait élever des aromats, parce que ce ne ſont que des exhalaiſons des parties les plus odorantes de ces ſortes de matières, & qui ne changent pas la nature de celles qui les reçoivent, non plus que leur figure, mais qui leur impriment ſeulement l'odeur des aromats.

La Cementation eſt encore une calcination par laquelle les métaux imparfaits qui ſe trouvent mêlés parmi l'or & l'argent, étendus en petites lamines bien minces, ſont calcinés & détruits, enſorte que ces métaux parfaits s'en trouvent délivrés & très-purs. On l'appelle cementation, à cauſe du ciment en poudre dont on environne les lamines de toutes parts, par le moyen de la ſtratification qu'on en fait dans un creuſet qu'on couvre & qu'on lute après bien exactement, & qu'on tient au feu de roue gradué pendant quelques heures, & juſqu'à ce que les métaux parfaits ſoient diſpoſés à la fuſion qui eſt le dernier période de la cementation.

La Stratification ſe fait en couvrant le fond du creuſet de la poudre qui doit cementer, ſur laquelle on met quelques lamines d'or ou d'argent qu'on couvre encore de poudre; puis on met d'autres lamines ſur cette poudre, & enſuite d'autre poudre ſur les lamines, & on continue ainſi alternativement en finiſſant par la poudre par laquelle on avoit commencé; après quoi on met un couvercle ſur le creuſet, on le lute exactement, & on le met au feu de roue, comme je viens de dire pour la cementation. La ſtratification eſt auſſi employée en pluſieurs occaſions où la cementation n'eſt pas néceſſaire.

CHAPITRE XXXVI.

De la Fuſion, de la Granulation, de la Projection, de la Détonation & de la Fulmination.

LA Fuſion appartient ſeulement aux métaux & aux ſubſtances minérales qu'on met dans un creuſet & qu'on expoſe à un feu très-violent, juſqu'à ce que les matières ſoient fondues; on fond auſſi dans un même feu les ſels des plantes pour les vitrifier.

La Granulation ne ſe fait pas ſans la fuſion, & elle en eſt même une ſuite; elle eſt pratiquée principalement ſur l'or & ſur l'argent fondus enſemble ou ſéparément. On verſe doucement ces métaux dans quelque vaiſſeau aſſez

grand & profond presque rempli d'eau froide, lorsqu'ils sont bien en fusion, & on les trouve en grains au fond du vaisseau ; on peut mettre aussi sur la superficie de cette eau quelques brins de balai, pour diviser davantage le métal fondu & rendre les grains plus petits ; il y en a qui les coulent à travers un papier percé d'un poinçon & frotté d'orpiment.

La Projection se fait en la manière suivante : on fait un rond de terre cuite, épais d'un ou de deux travers de doigt & suffisamment large, que les Chymistes appellent *culotte*, pour y poser le creuset ou l'aludel ; ce rond doit être mis de plat au milieu de la grille d'un fourneau à vent ; on doit allumer un feu de charbon tout autour de ce rond, & du creuset ou de l'aludel ; le creuset doit être muni de son couvercle, de même que l'aludel de son bouchon ; on doit pousser le feu jusqu'à ce que le vaisseau soit bien rougi, & alors on jette dedans environ une once de la matière qu'on veut projeter, se servant pour cela d'une cuiller ou d'une espatule de fer ou de cuivre à manche long & assez large pour porter ou contenir ce qu'on veut jetter de matière à la fois, mais qui ne le soit pas plus que l'ouverture du creuset ou de l'aludel : il faut en même temps couvrir le creuset ou boucher l'ouverture de l'aludel, & dès que la détonation est passée, on les doit ouvrir, & y rejeter autant de nouvelle matière que la première fois, puis le recouvrir, & continuer la même projection, jusqu'à ce que toute la matière ait été projetée, ou que le vaisseau n'en puisse plus contenir.

La Détonation accompagne d'ordinaire la projection ; elle est excitée par le nître qui est l'agent le plus puissant des matières qu'on projette ; elle est suivie de la fusion que la force du feu & l'action du salpêtre donnent aux matières. La plus familière arrive dans la préparation de l'antimoine diaphorétique, qui est faite avec l'antimoine & le salpêtre, & dans celle du sel polychreste, faite avec le nître & le soufre, & dans celle des fleurs d'antimoine avec le même nître. La projection doit être faite en petite quantité & à diverses reprises, parce que si l'on mettoit trop de matière à la fois, l'action violente du nître pourroit casser les vaisseaux, ou faire verser les matières dans le feu. La détonation enlève le soufre impur & volatil des matières, partie en l'air, & partie immédiatement au dessus de la masse la plus pure : les terrestréités se trouvent ordinairement mêlées avec les parties volatiles, dont elles causent l'impureté ; mais le principal soufre interne se trouve dans la masse pure, laquelle par sa pesanteur quitte les parties impures pour descendre au fond du vaisseau.

La Fulmination, qui est aussi nommée fulguration, est beaucoup plus violente que la détonation, & sur-tout celle qui arrive à une certaine préparation d'or ; on l'appelle ainsi, parce qu'elle agit de même que la foudre, en faisant son effet de haut en bas, pour peu que la matière trouve de résistance au-dessus. La fulmination de l'or arrive par l'union que l'eau régale a contractée avec lui en le dissolvant, & par celle des parties du sel de tartre qui y ont été unies lorsque l'or a été précipité en chaux : d'où vient que nonobstant la lotion, la chaux d'or précipitée retient encore plusieurs particules des sels, & sur-tout de l'armoniac qui étoit contenu dans l'eau régale pour produire la fulmination à

la moindre chaleur qui arrive à la chaux d'or; & cette fulmination ne se fait que par la division forcée des sels d'avec l'or par le moyen de la chaleur. Il y a une autre fulmination moins violente qui se fait par un mêlange de sel de tartre, de nître & de soufre, dans une certaine proportion qui n'est pas si chère que celle de l'or, & qui est fort facile à faire; on en trouvera la description dans la troisième partie de cette Pharmacopée.

CHAPITRE XXXVII.

De la Réverbération & de la Vitrification.

LA Réverbération sert à ouvrir, à séparer & à calciner les substances des mixtes, par un feu de flamme qui entoure & qui réfléchit sur la matière; elle sert aussi à pousser les esprits corrosifs de nître, de sel, de vitriol, &c. & même à pousser par la cornue les parties volatiles de certaines plantes & de tous les animaux; elle est double, l'une se fait à feu ouvert, qui est celle des calcinations, & l'autre à feu clos, qui est celle des distillations.

On convertit quelquefois un ou plusieurs médicamens en forme de pierre, ce qui arrive en faisant dissoudre quelque métal dans un esprit corrosif, & en faisant cuire la dissolution en consistence de pierre, comme lorsqu'on dissout l'argent dans de l'eau-forte, & qu'on cuit cette dissolution en consistence de pierre qu'on appelle infernale. On convertit aussi divers sels fixes en pierres caustiques; on lapidifie même le vitriol & l'alun, le sel de verre & plusieurs sels de plantes mêlés avec le bol, & on en fait la pierre nommée médicamenteuse. On prépare aussi des marbres & des pierres artificielles.

La Vitrification convertit par un feu très-violent quelque matière en verre, elle se pratique sur les métaux, sur les métalliques & sur divers autres minéraux, & entr'autres sur les pierres, les cailloux, le sablon, & même sur les cendres de diverses plantes.

CHAPITRE XXXVIII.

De la Précipitation.

LA Précipitation se fait lorsque le médicament qui avoit été dissous ou par quelque sel fixe corrosif, ou par quelque esprit acide rongeant, ou par quelque esprit volatil homogène, quitte le dissolvant & se précipite au fond du vaisseau: pour y réussir, il faut employer des précipitans qui soient, du moins en apparence, de nature contraire aux dissolvans, & qui puissent ou se joindre à eux, ou les embarrasser, ou les affoiblir, & par quelque moyen les obliger à abandonner le corps qu'ils tenoient en dissolution. Lorsqu'on a dissous les perles ou les coraux dans l'esprit de nître, ou dans celui de vinaigre, on a ordinairement recours à quelque sel fixe, comme est celui de tartre, dont la liqueur ver-

sée sur la dissolution, s'unit à l'esprit acide qui étoit le dissolvant, & le contraint d'abandonner & de laisser précipiter au fond du vaisseau la substance des perles ou des coraux qu'il avoit dissoute. Lorsque les fleurs de soufre ont été dissoutes avec le sel de tartre, il faut avoir recours à un esprit acide, comme est celui de nître ou de vinaigre, ou à quelque sel acide, comme l'alun dissous dans de l'eau, pour en faire la précipitation. Le mercure dissous dans de l'eaù-forte ou dans l'esprit de nître, se précipite par l'eau marine; mais parce que le sel marin contient dans sa composition une partie acide qui contrebalance en quelque sorte la partie fixe, il n'agit pas si puissamment pour la précipitation du mercure, que le sel de tartre qui se trouve débarrassé de tout esprit acide, & fort en état d'embarrasser l'esprit acide qui avoit dissous le mercure & de l'obliger à l'abandonner; mais comme il agit avec plus de force que le sel marin, il imprime au mercure une couleur rousse; d'où vient qu'on n'emploie que l'eau marine lorsqu'on veut que le précipité soit blanc. On peut néanmoins faire un autre précipité blanc de mercure, en le précipitant avec le sel de tartre, si on y emploie le mercure sublimé dissous dans l'eau de sel armoniac, laquelle après avoir corrigé les impressions que le sel & le vitriol avoient faites sur le mercure pour sa sublimation, fait rencontrer au sel de tartre le sel volatil armoniac, qui lui est en quelque sorte homogène; & comme la dissolution de mercure sublimé dans l'eau de sel armoniac se fait sans violence, de même que la jonction de sa dissolution à celle du sel de tartre, la blancheur qui est commune à l'un & à l'autre sel ne souffre aucune altération, & l'acrimonie des sels ne manque pas d'être emportée par les lotions. Le sel de tartre est aussi fort propre pour précipiter toutes les dissolutions vitrioliques. Le bismuth dissous avec l'esprit de nître se précipite fort à propos avec l'eau marine; mais on le peut aussi précipiter par la seule eau commune versée en quantité sur sa dissolution, parce que le dissolvant s'en trouvant affoibli, il abandonne & laisse précipiter au fond du vaisseau le bismuth dissous. La dissolution de la partie résineuse de la scammonée, du jalap, de l'agaric & de leurs semblables, faite dans l'esprit de vin, se précipite de même que celle du succin & de plusieurs autres substances bitumineuses, en affoiblissant l'esprit de vin avec de l'eau; mais on peut aussi en venir à bout en retirant par une distillation douce l'esprit de vin, ou en le faisant insensiblement évaporer; car on trouve la matière résineuse ou bitumineuse au fond du vaisseau, accompagnée de quelque humidité inutile distincte qui doit être rejetée.

Je ne mets pas dans ce rang cette précipitation de mercure, qu'on appelle communément précipité rouge, qui n'est qu'une véritable calcination potentielle de mercure par le moyen de l'eau-forte, ou de l'esprit de nître qu'on fait ensuite évaporer, sans y verser dessus aucun sel précipitant.



CHAPITRE XXXIX.

De la Sublimation.

LA Sublimation se pratique sur les substances séches, dont quelques-uncs sont élevées, ou presque totalement, ou en partie, vers la partie supérieure des vaisseaux propres à la sublimation, & cela par le moyen d'un feu gradué. On sublime quelquefois les médicamens sans y faire aucun mêlange, & on en fait sublimer les parties les plus pures en forme de fleurs, laissant au fond les parties les plus grossières. C'est ainsi qu'on prépare les fleurs de benjoin, de storax, d'arsenic, &c. on peut aussi sublimer le soufre sans aucune addition d'autre matière, & on remarque qu'il peut presque tout monter en fleurs, à moins qu'il ne soit extraordinairement chargé de terrestréités étrangères. La sublimation se pratique aussi pour séparer les substances volatiles d'avec les fixes, comme lorsqu'on fait sublimer en fleurs la partie volatile du sel armoniac, & qu'on réserve sa partie saline fixe au fond mêlée parmi l'acide. Le mercure a aussi beaucoup de disposition à être sublimé & à prendre des figures différentes, & même à produire des actions bien différentes, suivant la diversité des matières avec lesquelles il se trouve mêlé. On ne peut pas le sublimer sans qu'il soit mêlé avec des substances corrosives, ou du moins qui puissent arrêter sa fluidité, & sans même qu'il emprunte quelques particules de ces substances étrangères pour s'élever & se corporifier avec elles ; alors il se sublime totalement, pourvu qu'il ait été parfaitement bien uni avec elles, & qu'on ait bien gardé les proportions & bien observé les degrés du feu.

On incorpore le mercure coulant avec une certaine quantité de sel décrépité & de vitriol desséché jusqu'à la blancheur, & on le fait sublimer par un feu gradué en une consistence blanche & cristalline, qui est ce qu'on appelle Sublimé corrosif, devenu tel à cause des particules de sel & de vitriol qui ont été élevées avec lui dans sa sublimation, & qui le font être un dangereux poison. Le même mercure sublimé corrosif mêlé & uni parfaitement avec les trois quarts de son poids de mercure coulant, & sublimé de nouveau avec lui par un même feu, perd sa principale corrosion par l'enveloppement que le mercure coulant fait des particules acides du sel & du vitriol qui l'avoient rendu corrosif; après quoi on emporte tout-à-fait le peu d'acrimonie qui pouvoit rester à ce nouveau mercure sublimé, en le faisant resublimer deux ou trois fois sans aucune addition : ce mercure ainsi sublimé est appellé sublimé doux, dont l'usage intérieur est fort fréquent dans la cure de diverses maladies & sur-tout des vénériennes. On sublime aussi le mercure en une consistance séche fort longue & luisante, l'ayant auparavant bien uni avec une certaine quantité de soufre. On appelle cinnabre ce mercure ainsi sublimé, & l'on s'en sert ordinairement dans les parfums pour les maladies vénériennes ; on s'en sert aussi dans les peintures & pour colorer la cire d'Espagne. Je laisse à part la préparation des fleurs d'antimoine & de plusieurs autres minéraux que je renvoie en leur lieu.

CHAPITRE XL.

De la Distillation.

LA Distillation est une élévation suivie d'une descente des parties aqueuses, spiritueuses, oléagineuses, ou salines des mixtes, séparées des grossières & terrestres par le moyen du feu : elle est naturelle ou artificielle. La naturelle est celle de la pluie, de la rosée & des brouillards qui s'élévent en vapeurs dans l'air, & qui étant amassées tombent ensuite par leur propre poids ou en filets d'eau divisés, ou en gouttes, ou en moindres parties, suivant que les vapeurs sont plus ou moins abondantes, ou qu'elles sont plus ou moins agitées des vents ; & enfin qui en tombant font une espéce de distillation. L'artificielle se fait ordinairement en trois façons générales, dont la première est appellée droite, la seconde oblique ou latérale, & la troisième par descente. Les unes & les autres se font dans divers vaisseaux, soit d'argent, soit d'étain, soit de cuivre, soit de fer, soit de terre, soit de verre, le tout par le moyen du feu ou de quelque chaleur empruntée. La distillation appellée droite éléve les vapeurs en haut dans un vaisseau propre à les recevoir, ce vaisseau doit être posé & luté au dessus de celui qui contient les matières ; ces vapeurs ainsi élevées se convertissent en liqueur & distillent par le bec du vaisseau supérieur dans un autre que l'on met au dessous du bec & que l'on nomme récipient. La distillation oblique ou par le côté se fait dans des vaisseaux courbés, qu'on nomme cornues ou retortes, & on y adapte des récipients plus ou moins grands, suivant la nature des esprits qui doivent sortir des matières. On a inventé ces sortes de vaisseaux pour la distillation des esprits pesans, comme sont ceux de nître, de sel, de vitriol, &c. & même pour celle de plusieurs autres moins pesans ; & pour celles des huiles & des sels volatils, qui ne peuvent pas si commodément monter par la distillation droite, comme sont les esprits & les huiles de bois ; les esprits, les huiles & les sels volatils de vipère, de corne de cerf, d'yvoire & de plusieurs autres parties d'animaux, & même de certaines plantes qui abondent en sel & en huiles volatiles ; les esprits & les huiles de tartre, de cire, de succin & plusieurs autres. La distillation par descente se fait en mettant le feu autour & au dessus du vaisseau qui contient les matières qu'on veut distiller, & qui a son orifice au bas ; ce feu agissant sur les matières, détache peu à peu les matières liquides d'avec les grossières & terrestres, & les contraint de descendre & de distiller dans un vaisseau placé immédiatement au dessous, & luté avec le supérieur, y ayant cependant entre les orifices des deux vaisseaux une petite platine percée de plusieurs petits trous & placée en ce lieu-là pour soutenir les matières, pour empêcher qu'elles ne tombent dans le vaisseau qui sert de récipient, & pour donner passage aux liqueurs qui en doivent distiller. Son usage est principalement pour les matières grossières & pour les bois, quoique cette distillation puisse aussi servir pour des substances plus tenues, comme on en trouvera des exemples dans mes préparations chymiques. Il y a aussi une espèce de distillation par des-

cente, qu'on appelle *per delequium*, qui n'eſt qu'une réſolution de ſels en liqueur dans quelque lieu humide, & qui tient plus du naturel que de l'artificiel : on peut auſſi appeller diſtillation, celle de l'eau qui ſort de la vigne taillée au printems, celle de l'huile petrole qui découle des rochers & leurs ſemblables. On pourroit auſſi y ajouter le baume naturel, & les autres liqueurs qui découlent des plantes d'elles-mêmes ou par inciſion, comme ſont la térébenthine qui diſtille de divers arbres, l'opium du pavot & la ſcammonée de ſa plante, &c.

CHAPITRE XLI.

De la Rectification.

LA Rectification eſt une nouvelle purification, ou pour mieux dire une exaltation de la partie la plus eſſentielle du mixte, que l'on avoit auparavant ſéparée par la diſtillation ou autrement ; elle eſt en uſage non ſeulement pour les eaux, pour les huiles, pour les eſprits & pour les ſels tant fixes que volatils, diſtillés ou ſublimés ; mais auſſi pour les ſubſtances ſéches, & même pour les teintures. La rectification eſt proprement une diſtillation ou une ſublimation nouvelle de ce qui avoit été déja diſtillé ou ſublimé, & par ce moyen une nouvelle ſéparation des aquoſités & des terreſtréités, ou autres impuretés qui ſe trouvoient mêlées dans la première diſtillation ou ſublimation : on la peut réitérer juſqu'à ce que la choſe qu'on veut rectifier ait atteint ſa dernière pureté. Les ſels volatils s'élèvent ordinairement les premiers dans leur rectification, les eſprits & les huiles volatiles ſuivent, le flegme vient après, ou bien il reſte au fond du vaiſſeau avec l'huile craſſe & les terreſtréités. Les eſprits éthérés de vin & de térébenthine montent les premiers dans leur rectification, de même que pluſieurs eaux ſpiritueuſes ; le flegme ſuit l'eſprit de vin, ſi on en continue le feu, ſinon il demeure au fond du vaiſſeau : l'eſprit éthéré de térébenthine eſt ſuivi des ſubſtances oléagineuſes, dont les premières ſont moins épaiſſes & moins colorées que les dernières, la partie réſineuſe craſſe & terreſtre ſe trouve au fond du vaiſſeau. La partie aqueuſe des eſprits de ſel, de vitriol & de ſoufre, monte la première dans leur rectification ; elle eſt ſuivie des eſprits, ſi l'on continue & que l'on augmente le feu, ſinon les eſprits demeurent au fond du vaiſſeau. Les huiles s'élévent parmi leurs eſprits ou les liqueurs qu'on peut y avoir ajoutées pour empêcher leur empirême pendant leur rectification. On rectifie les teintures par la circulation & par la filtration ; on rectifie les ſels fixes par la calcination, par la diſſolution, par la filtration & par la coagulation ; on peut auſſi mêler parmi eux quelque portion de ſoufre & la faire brûler en les calcinant, ſi l'on veut qu'ils puiſſent réſiſter à l'humidité de l'air qui cauſe leur diſſolution, & qui fait qu'en les gardant, ils ſont ſujets à ſe réſoudre en liqueur, comme il arrive le plus ſouvent aux ſels des plantes qui n'ont pas paſſé par le ſoufre dans leur calcination. Les régules ſont rectifiés par des fuſions réitérées, & par des additions de quelque peu de ſalpêtre ; les métaux parfaits ſont rectifiés par la coupelle, par l'antimoine, par le ſublimé, par l'inquart & par d'autres moyens, &c.

CHAPITRE

CHAPITRE XLII.

De l'Extraction & de l'Evaporation.

L'EXTRACTION eſt une ſéparation des parties les plus pures & les plus eſſentielles du médicament d'avec les groſſières & terreſtres par le moyen de quelque menſtrue propre ; la diſſolution ou du moins l'addition de quelque liqueur, la digeſtion & la filtration ſont comme inſéparables de l'extraction. On emploie bien cette opération pour les teintures, les eſſences, les baumes & pluſieurs autres préparations liquides, mais principalement pour les extraits qui ſont d'une conſiſtance aſſez ſolide pour en pouvoir former des bols ou des pilules ; tels ſont les extraits de rhubarbe, de ſéné, de coloquinte, d'ellébore, d'aloës & leurs ſemblables, qui ſont commencés par l'extraction qu'on fait de leur teinture, & achevés, ou par l'aſtraction de la partie volatile de la menſtrue par diſtillation, ſi elle en vaut la peine, ou en faiſant évaporer peu à peu l'humidité ſuperflue ſur un feu fort modéré, ou à la chaleur du ſoleil ou à celle du fumier. On fait auſſi des extraits des ſucs de plantes récentes ſans aucune addition de liqueur étrangère, car on ſe contente de dépurer les ſucs par filtration ou autrement, & de les faire enſuite évaporer à petit feu, juſqu'à la conſiſtance qui leur eſt néceſſaire ; tels ſont les extraits d'abſinthe, de chardon-bénit, de centaurée, d'éſule & pluſieurs autres.

L'Évaporation eſt une élévation & une diſſipation de l'humidité ſuperflue qui ſe trouve dans quelque médicament ; elle ſe fait ordinairement par le moyen du feu, quoiqu'on y employe auſſi quelquefois la chaleur du ſoleil ; on la pratique très-ſouvent dans pluſieurs préparations galeniques & chymiques.

L'Exhalation ne ſe pratique que ſur les matières ſéches, pour en élever & diſſiper les parties les plus volatiles ; elle ſe fait par le moyen de la chaleur ou moindre ou plus grande, ſuivant la diverſe ſubſtance des médicamens ; on la pratique dans pluſieurs préparations chymiques & galeniques.

CHAPITRE XLIII.

De la Liquéfaction & de la Coagulation.

LA Liquéfaction ſe pratique ſur la cire, les ſuifs, les axonges, les réſines, les gommes, le beurre, les onguents, les emplâtres, la glace, & ſur toutes les ſubſtances qui peuvent être coagulées par le froid, & facilement liquéfiées par la chaleur. Le froid coagule bien les métaux, les métalliques & pluſieurs minéraux ; on peut auſſi les convertir en liqueur par le moyen du feu : mais parce qu'on ne le peut ordinairement faire que par un feu violent, on a accoûtumé d'appeller cette opération fonte ou fuſion, & non pas liquéfaction.

La Coagulation eſt oppoſée à la liquéfaction & à la fuſion ; on la nomme

un changement d'une matière liquide en ſolide par la privation de la chaleur ou par la ſéparation de l'humidité : comme lorſque les ſels fixes ont été diſſouts dans quelque liqueur, & qu'on en a fait évaporer l'humidité au feu, ils reſtent ſecs & coagulés ; la même choſe leur peut arriver lorſqu'ils ont ſouffert la fuſion. Cela arrive auſſi aux métaux & aux autres minéraux qui ont été fondus, comme ſont le ſoufre, l'antimoine, le nître, l'alun, le vitriol & pluſieurs autres qui deviennent coulans au feu, & qui ſe coagulent au froid. Il y a auſſi des ſels nommés eſſentiels, qui étant liquéfiés dans les liqueurs chaudes, ſe coagulent au froid, comme celui du chardon-bénit. Nous voyons auſſi pluſieurs diſſolutions de métaux & de divers autres minéraux faites par les eaux-fortes, qui après avoir été fort liquides tandis qu'elles étoient ſur le feu, ſont bientôt coagulées au froid, nonobſtant l'humidité qui les accompagne. Je laiſſe à part la coagulation du lait, & celle qui ſe peut faire par la jonction des eſprits acides avec les volatils, dont on verra des exemples dans mes préparations chymiques.

CHAPITRE XLIV.

De la Fixation, de la Congelation & de la Cryſtalliſation.

LA Fixation eſt oppoſée à la volatiliſation, parce qu'elle fixe & arrête ce qui étoit de ſa nature volatil, & qu'elle le rend ou tout-à-fait permanent au feu, ou du moins en état d'y réſiſter quelque temps ; ſur quoi on remarquera que les acides ſont les principaux moyens dont on ſe ſert pour fixer les volatils. Pluſieurs Philoſophes ont cru qu'ils ne les fixoient que par antipathie ou par une contrariété de ſubſtance qui étoit entre eux, mais ils ſe ſont trompés ; car ſi cela étoit, les acides & les volatils ne manqueroient pas de ſe détruire l'un l'autre. Mon ſentiment eſt au contraire que la grande ſympathie & la diſpoſition qu'ils ont à unir étroitement leurs parties enſemble, ſont cauſe qu'ils ſe joignent avec vîteſſe & avec une eſpéce de violence, & qu'étant une fois unis, ils ne ſe quittent que bien difficilement, & lorſqu'ils rencontrent quelque ſubſtance qui ait plus d'analogie avec eux ; je dis de plus que la difficulté que ces parties ont de s'unir enſemble, vient d'une certaine diſpoſition de leurs figures qui les rend incapables de faire corps, & de compoſer enſemble une maſſe ſolide, ſans faire quelqu'effort les unes ſur les autres ; & quoique les acides & les volatils ſemblent avoir changé leurs qualités en ſe confondant les uns dans les autres, que leur action ne ſoit pas la même, & qu'elle paroiſſe toute autre qu'elle n'étoit lorſqu'ils pouvoient agir ſéparément, ils ne laiſſent pourtant pas de conſerver leur nature & leur première faculté, & de la démontrer lorſqu'ils ont été derechef ſéparés, ce qu'on peut faire en mêlant du ſel de tartre ou quelqu'autre ſel fixe avec eux : car les acides conſervent encore une diſpoſition capable de s'unir plutôt aux ſels fixes qu'aux volatils, enſorte que ſe joignant plus étroitement avec les fixes, & n'adhérant plus que fort légèrement aux volatils, ils ſouffrent que ces volatils ſoient enlevés par l'action du feu ; & ces

volatils ſe trouvent avoir la même pénétration & les mêmes qualités qu'ils avoient avant qu'ils euſſent été joints & mêlés avec les acides. On peut encore après contraindre les mêmes acides à quitter les ſels fixes, lorſqu'on multiplie la quantité des derniers, & que les premiers s'en trouvent ſurmontés : car les ſels fixes étant en état de réſiſter d'eux-mêmes à la violence du feu, ſans le concours des acides, ils ne ſçauroient empêcher que ces derniers ne les abandonnent lorſqu'ils ne peuvent la ſouffrir, & qu'ils ne ſoient enlevés avec l'acidité & la force qu'ils avoient avant qu'ils euſſent été joints aux fixes.

La Congelation approche beaucoup de la coagulation ; elle arrive à pluſieurs liqueurs & à diverſes ſubſtances qui ont été liquéfiées par la chaleur, & qui ſe congèlent par le froid : telles ſont les décoctions de pluſieurs chairs, de pluſieurs poiſſons & même de ſerpens, & ſur-tout de vipères ; les décoctions de corne de cerf & de dent d'éléphant rapées & pluſieurs autres ; comme auſſi les ſucs & les décoctions de pluſieurs fruits acides mêlées & cuites avec du ſucre, & entr'autres celles de groſeilles, de verjus & de ceriſes, auſquelles on a accoûtumé de donner le nom de gelée : on peut auſſi ranger dans les congelations l'eau congelée par le froid, les ſuifs & les axonges liquéfiées au feu & enſuite congelées, qui ſont la cire, les réſines, l'huile de noix muſcades & pluſieurs autres liquéfiables au feu, & qui ne manquent pas de ſe congeler au froid, quoiqu'on puiſſe auſſi les ranger ſous les coagulations.

La Cryſtalliſation eſt une eſpèce de congelation qui arrive aux ſels tant eſſentiels que fixes & volatils, & même à ceux qui ſont mêlés avec des acides, lorſqu'étant délivrés d'une bonne partie de leur humidité, on les laiſſe repoſer dans un lieu frais pour s'y cryſtalliſer, & pour en être tirés & ſéchés, après qu'on a verſé par inclination la liqueur qui les ſurnage & qui n'a pas été cryſtalliſée : cette cryſtalliſation arrive aux cryſtaux ou à la crême de tartre, aux ſels eſſentiels de diverſes plantes, au nître diverſement préparé, aux vitriols diſſouts, filtrés & évaporés juſqu'à la pellicule, & à pluſieurs minéraux diſſouts par les corroſifs ; elle peut auſſi arriver à toute ſorte de ſels purifiés & dépouillés de la plus grande partie de l'humidité dans laquelle ils avoient été diſſouts. Nous appellons pellicule une eſpéce de peau déliée qui paroît ſur la ſuperficie des ſels diſſouts dans l'eau, lorſqu'on en fait évaporer l'humidité ſur le feu, & que la plus grande partie en eſt conſumée.

CHAPITRE XLV.

De la Réduction & de la Mortification.

LA Réduction eſt un rétabliſſement des mixtes ou de leurs parties en leur état naturel : comme lorſqu'ayant uni & corporifié les eſprits avec certaines matières, on les en ſépare & on les réduit en leur premier état par la diſtillation, on peut auſſi faire la même choſe des matières dont on a ſéparé les eſprits. La réduction eſt fort pratiquée dans la métallique, car par ſon moyen les métaux qui paroiſſent détruits par les diverſes corroſions, calcinations, ſublimations & diſſolutions, ſont réduits au même état auquel ils étoient avant

qu'ils souffrissent aucune altération. La revivification du mercure est aussi une véritable réduction.

La Mortification est un changement de la figure extérieure, & quelquefois même de la consistance du mixte ; on la peut attribuer au mercure, non seulement lorsqu'étant mêlé & incorporé avec la térébenthine ou avec d'autres substances onctueuses, il perd son mouvement & sa fluidité, mais aussi lorsque cela lui arrive après avoir passé par plusieurs préparations chymiques. On peut encore l'appliquer au saturne & aux autres métaux dans leurs diverses préparations : on la peut aussi attribuer aux animaux & aux plantes, non seulement lorsque le mouvement & l'accroissement leur sont ôtés avec la vie, mais même lorsque leurs parties sont disjointes, & qu'elles ont changé d'état & de figure.

On pratique dans l'une & l'autre Pharmacie plusieurs autres manières de préparer, dont on aura assez de connoissance dans la suite de cette Pharmacopée, sans qu'il soit nécessaire d'en multiplier les descriptions des Chapitres particuliers.

CHAPITRE XLVI.

De la Mixtion.

ON ne sçauroit bien entreprendre la préparation d'aucun médicament avant que de le connoître ; on ne peut pas non plus bien mettre en pratique la mixtion sans sçavoir la préparation ; car tous les médicamens ne sont pas si simples, si connus, si usités & si faciles à mêler que l'eau & le vin.

La Mixtion est la troisième chose que le Pharmacien doit sçavoir & mettre en pratique ; elle est définie, un mélange artificiel de divers médicamens qu'on a choisis & altérés par la préparation, & qu'on unit ensemble pour en faire un médicament composé : en effet, lorsque les Anciens ont parlé de la mixtion, ils ont principalement entendu le mêlange qui se fait de plusieurs médicamens préparés pour en faire une composition ; comme lorsque pour composer quelque électuaire, l'Artiste choisit, pèse & dispense chaque drogue, pile les choses qui peuvent être mises en poudre, passe les pulpes, fait les décoctions, cuit avec elles le sucre ou le miel jusqu'à la consistance convenable, & y mêle ensuite les pulpes & les poudres, & en fait un électuaire ; & ainsi des autres compositions. Mais je dis qu'il y a dans l'une & dans l'autre Pharmacie des mixtions continuelles, puisqu'il y a très-peu de préparations qui puissent être accomplies sans mixtion ; & bien que la mixtion semble assez facile, & qu'en effet elle le soit à ceux qui entendent bien toutes les préparations, néanmoins elle ne manque pas de difficultés & elle demande une très-grande exactitude en mille choses qu'il faut observer ; telles que sont les dispensations des médicamens qui entrent dans une composition, l'égard qu'on doit avoir à leurs diverses substances, la préparation qu'on leur doit donner pour les disposer au mêlange, les proportions requises aux ingrédiens pour réussir à la consistance & à la figure qu'on desire donner au médicament composé, les degrés du feu & de la cuite, les vaisseaux & les instrumens dont on se doit servir pour faire les cuites & le mêlange,

le temps & le moment néceſſaire, comme auſſi le lieu & les vaiſſeaux où les compoſitions doivent être ſerrées & conſervées.

La diverſité des maladies, leur complication, leurs accidens imprévus & le beſoin qu'on avoit en tout temps d'un prompt ſecours, ont obligé les Médecins d'inventer une infinité de compoſitions; il falloit s'accommoder à la portée des malades & diverſifier au beſoin l'uſage des médicamens tant ſimples que compoſés; il falloit aiguiſer la lenteur & la foibleſſe des uns & réprimer la violence des autres; il falloit leur donner diverſes figures & conſiſtances, en diverſifier le goût & pourvoir à leur conſervation; ce qui ne ſe pouvoit faire ſans y employer la mixtion. D'où vient qu'on ne ſçauroit la ſéparer de l'une ni de l'autre Pharmacie; car quoique la Chymique ne demande pas d'ordinaire dans la préparation ni dans l'uſage de ſes remédes, un aſſemblage de médicamens autant nombreux qu'on le peut ſouvent remarquer dans la Galenique, la diviſion & la purification qu'elle fait des parties du médicament, demandent des meſures & des adreſſes toutes particulières pour leur mixtion & pour leur union. Il faut connoître les diſſimilitudes des ſubſtances & ſçavoir le moyen de les amener à une eſpèce d'homogenéité pour en faire des élixirs & des panacées de grande vertu, & qui ſont au delà de la connoiſſance de la Pharmacie galenique qui n'a accoutumé de pratiquer la mixtion que ſur des médicamens embarraſſés de toutes les parties dont ils ſont compoſés.

Je pourrois bien ici m'étendre ſur pluſieurs précautions qu'il faut apporter pour bien mêler & pour unir toute ſorte de médicamens; mais parce que je ſuis obligé dans la ſuite de cette Pharmacopée de parler de la mixtion particulière de chaque compoſition, de même que de chaque préparation conſidérable tant galenique que chymique, j'ai cru qu'il valoit mieux y renvoyer le Lecteur que d'en augmenter ce Chapitre.

CHAPITRE XLVII.

De la Compoſition des Médicamens.

LA Compoſition des Médicamens ne s'accomplit pas ſans la mixtion; mais le mot de compoſition préſuppoſe quelque choſe de bien ordonné, de bien proportionné & de bien diſpoſé, pour produire au beſoin les effets qu'on doit attendre de l'union de divers médicamens tendans enſemble à une même ou à pluſieurs fins. Je ne dirai pas ici les raiſons pour leſquelles la compoſition des médicamens a été inventée; il me ſuffira de faire connoître qu'outre le grand nombre de compoſitions qui ont été ci-devant miſes en uſage, les Médecins en peuvent encore tous les jours inventer de nouvelles, & qu'aux unes il y peut avoir un plus petit nombre de médicamens & aux autres un plus grand: je dirai auſſi qu'encore que la conſervation ait été un des principaux motifs de la compoſition, il y a néanmoins pluſieurs remédes compoſés & uſités tous les jours, qui ne ſçauroient être conſervés long-temps ſans ſe corrompre, & qu'on eſt contraint par là de ne les préparer que pour être employés lorſqu'on en a beſoin.

Je n'ai pas résolu de m'attacher généralement à tous les remédes composés dont les anciens se sont servis, & dont ils ont laissé diverses formules ; je me contenterai de parler de ceux qui sont en usage, ou qui doivent être pratiqués aujourd'hui : je diviserai tous les remédes composés, en internes & en externes. Les internes sont les juleps, les apozémes, les émulsions, les amandés, les restaurans, les potions purgatives & les alternatives, les mixtures, les gargarismes, les tisanes, les diverses décoctions, les bols, les clistéres, les suppositoires, les pessaires, les nodules, les injections, les vins, les vinaigres & divers sucs qui peuvent aussi être appliqués extérieurement, les robs, les miels composés, les oximels, les syrops, les loochs, les morceaux bechiques, les condits, les gelées, les conserves, les électuaires, les hiéres, les opiates, les confections, les antidotes, les tablettes, les pilules, les poudres, les eaux distillées simples & composées, les fécules, les extraits, les résines, les sels fixes, volatils & essentiels, les crystaux, les fleurs, les magistères, les safrans, les huiles distillées & par expression, les teintures, les élixirs, les essences, les baumes, les panacées, les chaux, les pierres, les verres, les régules, les soufres, les sublimés, les précipités, &c. Les remédes composés externes sont les bains, les demi-bains tant humides que vaporeux, les lotions, les embrocations, les fomentations, les sachets, les bonnets garnis de poudres céphaliques, les frontaux, les sinapismes, les vésicatoires, les dépilatoires, les cataplâmes, les épitêmes liquides & solides, les suffumigations, les pommes, les grains & les petites chandelles de senteur, les pierres caustiques, les mucilages, plusieurs baumes, plusieurs huiles tant par infusion que par expression, & même par distillation, les linimens, les pommades, les onguents, les cerats & les emplâtres, les pâtes pour les mains, les toiles cirées & les sparadraps ou toiles gautier, certaines fleurs, certains magistères, certaines chaux & certaines pierres composées ; je parlerai de toutes ces choses en leur lieu.

CHAPITRE XLVIII.

Du Feu & de ses degrés.

CE n'est pas sans grande raison que le feu a été estimé de tout temps le plus noble de tous les élémens, puisqu'il est le principal agent de la nature & de l'art dans la production de toutes choses, qu'il les fomente, les nourrit, & qu'il leur donne l'accroissement, qu'il réjouit par sa lumière, qu'il pénétre par sa subtilité les substances les plus compactes ; & je ne sçai pas par quel motif, des personnes qui se sont rendues célébres par leurs travaux & par leurs écrits chymiques, & qui n'ont jamais eu lieu de douter de l'utilité du feu, l'ont voulu retrancher du nombre des élemens, le faire passer pour incapable d'aucune production considérable, & lui donner le nom de corrupteur & de destructeur ; car quoique je ne doute pas que le feu étant une fois allumé dans le bois ou autres matières combustibles, & rencontrant une continuité de matière sur laquelle il puisse exercer son activité, il ne la corrompe & ne la détruise, & qu'il ne continue sa destruction jusqu'à ce qu'il ne trouve plus de matière sur laquelle

il puisse agir ; néanmoins tout le monde doit être persuadé qu'outre le besoin continuel que nous avons du feu dans l'une & l'autre Pharmacie, & même pour l'entretien de la vie, nous avons aussi moyen d'augmenter ou de diminuer à notre gré son action, soit en augmentant ou diminuant la quantité du bois ou du charbon, soit en ouvrant ou fermant les conduits par où l'air peut entrer & animer le feu. Et je ne puis m'empêcher de louer & de rechercher le secours du feu dans ma profession, j'avoue même que sans son assistance, je n'y aurois jamais acquis une connoissance solide, & que tout ce que j'ai d'acquis, me seroit encore inutile dans la plûpart de mes opérations, si je manquois de feu pour les commencer, pour les continuer & pour les achever.

Sous le nom de feu, j'entens non seulement le feu ordinaire allumé & agissant sur le bois, sur le charbon, & sur les autres matières combustibles, mais toute chaleur qui produit des actions approchantes de celles du feu. D'où vient que je diviserai le feu ou la chaleur en naturelle & en artificielle; le feu naturel est celui qui vient des rayons du soleil ; l'artificiel est celui qui dépend de l'artifice des hommes, de même que de la diversité & de la quantité de la matière combustible qu'ils lui fournissent, & du plus ou du moins d'air qu'ils lui communiquent. L'une & l'autre Pharmacie emploient à divers usages la chaleur naturelle du soleil ; mais elles ont recours le plus souvent & en tout temps au feu artificiel qui peut exécuter plusieurs choses au delà du pouvoir de la chaleur du soleil.

Il n'est pas nécessaire que je m'étende ici sur la chaleur du soleil que l'on peut rechercher & même rencontrer ou moindre ou plus grande dans le choix des climats ou des saisons, suivant les divers besoins; & que l'on peut même augmenter & multiplier extraordinairement par réfraction, ou par réflexion & repercussion, si on a recours au miroir ardent. Je m'attacherai particulièrement à la chaleur artificielle & à ses divers degrés dont on en doit reconnoître deux généraux, l'un de digestion & l'autre de séparation.

La digestion emploie divers feux, dont le plus simple & le plus approchant du naturel est celui du fumier de cheval, lequel aussi peut être plus ou moins grand suivant la quantité du fumier, le temps qu'il y a qu'il est entassé, & l'endroit plus ou moins enfoncé où l'on placera le vaisseau qu'on veut échauffer : car il est très-assuré qu'on ne sçauroit tenir tant soit peu la main dans le milieu d'un grand tas de fumier lorsqu'il a eu le temps d'être bien échauffé, ni souffrir dans la main une verge de fer qu'on aura introduite & tenue quelque moment dans le même tas de fumier : la chaleur du fumier est aussi appellée chaleur de ventre de cheval.

Le feu de l'air échauffé par le moyen d'un feu ordinaire, allumé sous un vaisseau de fer ou de terre propre à résister au feu, & enfermé dans un fourneau clos & proportionné pour y placer au dessus le vaisseau contenant les matières, est reconnu pour un feu fort modéré.

Le feu de lampe est aussi un feu autant modéré qu'égal, quoiqu'il puisse être plus ou moins grand suivant la grosseur & le nombre des méches qu'on allume, & suivant que les lampes & les vaisseaux qui en doivent être échauffés, sont plus ou moins grands. Le feu de lampe est fort pratiqué de ceux qui travaillent à la recherche d'une médecine universelle, & pour plusieurs opé-

rations qui demandent un long-temps & un feu bien égal, ſoit pour les digeſtions, ſoit pour les fixations.

Le feu de la vapeur de l'eau échauffée eſt encore un feu bien modéré, mais on ne ſçauroit le continuer auſſi égal que ceux du fumier, de l'air ou de lampe; on peut en augmenter la chaleur en faiſant bouillir l'eau du bain: ſon uſage n'eſt que pour des opérations qui n'ont pas beſoin d'un feu long-temps continué.

Le feu du bain-marie, nommé auſſi bain de mer, ſe pratique en plongeant le vaiſſeau qui contient les matières, dans de l'eau chaude comme dans un bain; on s'en ſert pour des teintures, des circulations, des digeſtions & des diſtillations; il eſt un peu plus chaud que le bain vaporeux dont je viens de parler, il peut être auſſi pouſſé juſqu'à faire bouillir l'eau.

Le feu de cendres qui eſt appellé improprement bain de cendres, eſt plus chaud que tous ces premiers, s'il eſt pouſſé autant qu'il le peut être; on a accoûtumé d'y employer les cendres des bois paſſées par un tamis groſſier, de les mettre dans une capſule de fer ou de terre propre à réſiſter au feu, de placer la capſule ſur un fourneau proportionné, & d'enfoncer le vaiſſeau qui contient les matières, enſorte qu'il y ait du moins un bon pouce d'épaiſſeur de cendres entre le fond de la capſule & celui du vaiſſeau, & qu'il y ait des cendres tout autour du vaiſſeau juſqu'à la hauteur de la matière; le vaiſſeau peut être d'argent, de cuivre étamé au dedans, de terre ou de verre; on allume le feu ſous la capſule, pour échauffer peu à peu les cendres, & on le continue ou on l'augmente ſuivant le beſoin qu'en ont les matières, ſoit pour les digerer ou pour les diſtiller.

Le feu de ſable qui porte auſſi le nom de bain, peut être beaucoup plus puiſſant que celui de cendres; d'où vient qu'il eſt appellé feu de ſéparation: il peut néanmoins être plus ou moins chaud, ſuivant qu'on y emploie un moindre ou un plus grand feu, ou ſelon la différente groſſeur & peſanteur des grains de ſable qui le compoſent, enſorte qu'on peut même s'en ſervir à la place de celui de cendres, en le modérant. Ce feu peut ſervir aux digeſtions, aux diſtillations, aux ſublimations, & à pluſieurs autres opérations; c'eſt auſſi le feu le plus uſité dans la Chymie, & qui peut ſervir à un plus grand nombre de préparations.

Le feu de la limaille de fer ou d'acier porte encore improprement le nom de bain; ſa chaleur peut être beaucoup plus augmentée que celle du ſable, mais il n'eſt pas beaucoup uſité.

Le feu nud ou immédiat peut fournir beaucoup plus de chaleur que tous les précédens; il eſt ainſi nommé à cauſe que le feu frappe immédiatement le vaiſſeau qui contient les matières, & même les matières ſi elles peuvent être expoſées au feu ſans être miſes dans aucun vaiſſeau; ce feu eſt très-uſité dans l'une & l'autre Pharmacie, & principalement pour pluſieurs décoctions & diſtillations, de même que dans les cuiſines pour la cuite des viandes, pour leſquels uſages il paſſe pour le plus commun & le premier de tous.

Le ſecond feu eſt appellé feu de roue, qui ſe fait lorſqu'on met la matière dans un creuſet ou dans quelqu'autre vaiſſeau propre, & qu'on allume le feu en rond autour du vaiſſeau; & en faiſant comme une roue de feu, dont

dont on lui a donné le nom. Cette roue de feu doit être d'abord assez éloignée du vaisseau pour l'échauffer peu à peu, puis on doit l'approcher insensiblement & toujours également tout autour, & l'avancer si l'on veut tout-à-fait contre le vaisseau, & enfin l'y continuer ou l'augmenter suivant le besoin.

Il y a encore un autre feu nud nommé suppression, qui n'est guères dissemblable en degré de chaleur de celui de roue, & dont on se sert tantôt pour mieux fixer les matières, & tantôt pour en séparer quelque substance & la faire sortir par le côté ou descendre en bas ; on échauffe le vaisseau peu à peu en l'environnant & en le couvrant ensuite tout-à-fait de charbons allumés, & en augmentant & poussant le feu tant & si long-temps qu'il est nécessaire pour achever l'opération. On emploie aussi quelquefois le feu de suppression à la fin des distillations faites par la cornue, & principalement de celles qui sont faites à feu de sable ; on l'y emploie aussi quelquefois dès le milieu de la distillation, pour mieux faire sortir les substances spiritueuses, ou oléagineuses qui résistent au feu qui est sous le vaisseau.

Le quatrième feu nud est celui de réverbère clos qui se fait en plaçant la cornue qui contient les matières dans un fourneau propre à cela sur un feu petit au commencement, puis continué & augmenté par degrés jusqu'à une grande violence. Ce feu de réverbère clos est fort usité pour la distillation de plusieurs esprits, & sur-tout de ceux qui sont corrosifs ; on s'en sert pour la distillation de plusieurs huiles & de plusieurs sels volatils, qui n'ont pas besoin d'un feu ni si long ni si grand. Ce feu est appellé feu de réverbère, à cause qu'il frappe immédiatement le vaisseau, qu'il réfléchit & qu'il le refrape par dessus & tout autour. Il y a encore un feu de réverbère ouvert qui se fait dans un fourneau qui n'a point de couverture.

Le cinquième feu est celui qu'on appelle feu de flamme ou de fusion ; c'est un feu plus violent que tous les précédens, & qui sert tant pour la fusion de divers métaux, demi-métaux & métalliques, que pour leur calcination & pour celle de diverses pierres.

Il y a encore un sixième feu ; c'est celui des grandes verreries qui est destiné pour vitrifier les cendres des plantes, les cailloux & les matières sabloneuses. Ce feu est beaucoup plus puissant que tous les autres, tant à cause de la grandeur & de l'épaisseur du fourneau, qu'à cause de la quantité de bois dont il est continuellement échauffé ; il peut servir à réverbérer & calciner diverses matières. Tous ces feux, quoique fort différens les uns des autres, peuvent avoir encore chacun en particulier leurs divers degrés, ensorte qu'on peut rendre un même feu diversement grand, sans sortir de son espéce. On a même assigné aux feux violents, & sur-tout à celui de réverbère quatre degrés, dont le premier est seulement employé pour échauffer peu à peu les vaisseaux & les matières qui y sont contenues ; le second est pour les échauffer davantage, & pour les faire presque rougir ; le troisième pour les faire tout-à-fait rougir, & enfin le quatrième pour maintenir les vaisseaux & les matières en cet état, & même leur faire souffrir un feu continué autant violent qu'il le peut être par le reverbère.

L'action des divers feux dont la Chymie se sert pour achever ses opéra-

tions, ſe trouveroit aſſez impuiſſante, ſans le ſecours de l'air qu'on peut dire être comme l'ame du feu, & le grand mobile de divers effets que l'on en peut deſirer; puiſque dans une égale quantité de charbon ou d'autre matière combuſtible, le feu peut être plus ou moins grand ſuivant le plus ou le moins d'air dont il a été animé. D'où vient qu'il faut obſerver les meſures néceſſaires dans la conſtruction des fourneaux, & que dans la proportion des diſtances pour leur hauteur & largeur, on doit avoir égard aux ouvertures par où l'air doit être introduit & trouver ſon iſſue, afin de s'en ſervir au beſoin, tant pour multiplier la chaleur en les ouvrant, que pour la réprimer en les fermant: toutes ces choſes ſeront mieux repréſentées dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE XLIX.

Des Fourneaux.

On appelle Fourneau le lieu reſſerré dans lequel le Pharmacien allume, proportionne & gouverne le feu, pour toutes les compoſitions ou préparations tant galeniques que chymiques. Les fourneaux ont été inventés pour la commodité de l'Artiſte, afin qu'étant le maître de ſon feu, il puiſſe ou l'augmenter ou le diminuer, & s'en ſervir à propos ſur toute ſorte de matières ſuivant leur beſoin.

La ſtructure des fourneaux eſt très-différente, parce qu'elle dépend autant de la nature des matières & des opérations qu'on veut entreprendre, que du génie & de l'adreſſe de l'Artiſte, qui doit ſçavoir les inventer, auſſi bien que les conſtruire.

La matière dont les fourneaux ſont compoſés & bâtis, eſt fort diverſe, & l'on a en cela autant d'égard à leur grandeur qu'au lieu & à l'uſage pour lequel ils ſont deſtinés. Ceux des grandes verreries ſont ordinairement bâtis de groſſes pierres propres à réſiſter au feu, tant à cauſe de leur grandeur extraordinaire, que parce qu'on deſire qu'ils ſoient de longue durée. On taille auſſi & on ajuſte quelquefois un ou deux ou un plus grand nombre de groſſes pierres de même nature, pour en faire des fourneaux moindres qui ſont deſtinés à d'autres uſages. Les fourneaux les plus uſités ſont ordinairement compoſés de briques, tantôt quarrées & longues, & tantôt moulées en portion de cercle, dont chacune fait un quart, un ſixième ou un huitiéme. On emploie quelquefois ces briques arrangées les unes ſur les autres ſans les lier avec aucun lut, & ſur-tout pour des fourneaux deſtinés à quelque opération preſſée, ou qui ne demande pas de grandes précautions; ces ſortes de fourneaux peuvent être faits & défaits à toute heure; mais on conſtruit le plus ſouvent les fourneaux avec des briques aſſemblées & liées avec du lut diverſement compoſé, ſuivant la diverſité des terres & la violence ou la longueur du feu que le fourneau doit endurer.

Il y a auſſi d'autres fourneaux qu'on nomme portatifs, parce qu'on peut les porter ou les placer où l'on veut; ils ſont quelquefois d'une ſeule piéce,

mais le plus ſouvent de deux, de trois ou de quatre, jointes & poſées les unes ſur les autres, & qui peuvent auſſi être ſéparées au beſoin. Tous ces fourneaux portatifs, tant ceux qui ſont de pluſieurs piéces que ceux qui ne ſont que d'une ſeule, ont leur cendrier, leur grille, leur foyer, leurs portes, leur dôme, leurs regiſtres & leurs autres parties, de même que les fourneaux faits de briques. La matière des ces fourneaux eſt ordinairement une terre graſſe, pétrie avec la poudre de vieux pots de grais, & avec du ſablon proportionnellement mêlés, & avec autant d'eau qu'il en faut pour les réduire en pâte; on les cuit après dans le four d'un Potier parmi les autres pots de terre.

Tous les fourneaux ſont ouverts ou couverts; les ouverts n'ont point de couverture, au lieu que les couverts ont leur dôme qui les couvre, & qui concentrant la chaleur, en empêche la diſſipation. La plûpart des préparations & des compoſitions galeniques ſe font dans des fourneaux ouverts, qui peuvent auſſi ſervir pour pluſieurs opérations chymiques. Il eſt indifférent que la figure extérieure des fourneaux ſoit ronde ou quarrée, puiſqu'il y a fort peu de différence de l'une à l'autre pour l'action du feu; mais il faut faire enſorte que leur figure intérieure ſoit circulaire, parce que la chaleur y agit avec plus de liberté, & qu'elle s'y communique plus également que dans toute autre figure; ſur quoi on remarquera que l'épaiſſeur des fourneaux eſt fort avantageuſe pour conſerver la chaleur du feu, & pour réſiſter à la froideur de l'air qui diſſipe d'ordinaire une bonne partie de la chaleur des fourneaux qui ſont trop minces. Le régime de l'air eſt encore autant néceſſaire que celui du bois ou du charbon dans l'adminiſtration du feu, parce que, comme j'ai dit au Chapitre précédent, le plus ou le moins d'air qu'on donne au feu, ne manque pas d'augmenter ou de diminuer ſon action; d'où vient qu'après avoir fait des ouvertures aux fourneaux pour donner au feu l'air qui lui eſt néceſſaire, on doit avoir des bouchons de meſure pour fermer ces ouvertures, lorſqu'on veut modérer l'action du feu, ou pour les ouvrir lorſqu'on la veut pouſſer. Ce qui pourra être beaucoup mieux compris dans les exemples ſuivans, & premiérement dans la deſcription d'un fourneau ouvert fort commode pour l'uſage journalier, & conſtruit enſorte qu'on y trouvera trois eſpaces différens, ſçavoir, un pour le cendrier, un pour le foyer, & un pour placer le vaiſſeau qui doit contenir les matières.

Ce fourneau doit être conſtruit de briques liées enſemble par le moyen d'un lut qu'on a accoûtumé de compoſer de terre graſſe, de ſablon, de ſcories de fer, de poil & de fiente de cheval pétris enſemble avec de l'eau; il doit avoir ſon cendrier, ſa grille, ſon foyer, ſes barres de fer, le lieu pour le vaiſſeau, ſes portes & ſes regiſtres; on peut même, ſi l'on veut, y placer un dôme & trouver un quatrième lieu, & s'en ſervir pour le feu de réverbère. Ce fourneau eſt ordinairement quarré, & doit avoir vingt-ſept pouces de hauteur ſur vingt pouces de largeur de chacune de ſes faces extérieures, enſorte qu'elles enferment un eſpace intérieur de douze pouces en quarré. Le lieu deſtiné pour le cendrier doit avoir huit pouces de hauteur, la grille doit y être poſée tranſverſalement, occupant environ l'épaiſſeur d'un pouce de la hauteur du fourneau; la grille doit être faite de barreaux de fer de dix à douze lignes d'épaiſſeur en quarré; ces barreaux doivent être coupés de lon-

gueur proportionnée, & être applatis dans les bouts sur lesquels ils doivent être appuyés; mais cet applatissement doit être irrégulier, & seulement sur deux angles, ensorte que lorsque ces barreaux seront placés, un de leurs angles soit tourné directement vers le haut, & que l'angle opposé tende en droite ligne vers le bas, & que les deux autres angles se trouvent regarder les angles semblables des autres barreaux qui leur seront collatéraux : il ne doit y avoir que quatre ou cinq lignes de distance d'un barreau à l'autre, cet espace étant assez large pour l'air qui est nécessaire pour faire brûler le charbon, & assez resserré pour le retenir & empêcher qu'il ne passe par les ouvertures de la grille. Il faut laisser au milieu de la face du fourneau une porte pour le cendrier de la largeur d'une brique ordinaire, & de la hauteur du cendrier, & poser sur cette porte une plaque de fer de cinq ou six lignes d'épaisseur, d'environ trois pouces de large & de huit pouces de long pour servir comme de linteau, & sur cette plaque on mettra une bonne brique. On continuera à bâtir le fourneau tout autour, & on laissera une porte pour le foyer de la même largeur que celle du cendrier; ces portes se doivent trouver directement l'une au dessus de l'autre; celle du foyer doit avoir six à sept pouces de hauteur, & on doit poser dessus une plaque de fer pareille à celle qui a été mise sur la porte du cendrier; cette plaque doit être aussi couverte d'une bonne brique : il faut environ à cette hauteur laisser deux trous ouverts à y pouvoir passer dans chacun une grosse noix; ces trous doivent être directement opposés l'un à l'autre, & se trouver chacun dans le milieu d'un des côtés du fourneau; ils doivent être aussi percés à jour, & ensorte qu'on puisse y passer au besoin un barreau de fer pour soutenir quelque vaisseau : il faut après cela élever le bâtiment du fourneau quatre pouces au dessus de ces trous, ce qui sera une hauteur suffisante pour un fourneau ordinaire, & propre à toute sorte de décoctions; mais si on veut le destiner à de plus grands usages, il faut continuer le bâtiment du fourneau jusqu'à ce qu'il soit élevé de dix-huit pouces au dessus de la grille, qu'il y en ait huit à neuf de hauteur pour le foyer, & que le reste soit pour y placer le vaisseau qui contient les matières. Il faut après cela remplir de bon lut mêlé avec des morceaux de brique les angles internes du fourneau, ensorte qu'on rende la figure interne pareille à celle d'un cercle; mais il faut laisser dans le dedans de chaque angle un trou ouvert à y pouvoir passer le doigt; ces trous doivent percer jusques vers le foyer pour communiquer l'air nécessaire au feu : ils portent le nom de registres, parce qu'ils servent à gouverner le feu; ils doivent avoir chacun leur bouchon fait de la matière des fourneaux portatifs, afin de les pouvoir boucher lorsqu'on veut réprimer l'action du feu. Il faut aussi que le lieu du foyer soit construit ensorte qu'il aille un peu en rétrecissant vers son fond, & que le même fond ne se trouve avoir que sept ou huit pouces de diamétre, tant pour épargner le charbon, que pour faire que le feu se porte de lui-même vers le milieu du foyer : il faut aussi que l'intérieur du fourneau soit insensiblement élargi vers le haut pour la commodité des vaisseaux plus larges, dont on a souvent occasion de se servir. Ce fourneau peut être aussi fort commode pour les distillations qui ont besoin d'un feu de réverbère, en y faisant à côté une échancrure propre à y passer le col

d'une cornue, & couvrant le fourneau d'un dôme proportionné qui aura un trou dans son milieu, qui servira autant que les quatre registres qui se trouvent alors cachés sous la base du dôme ; & par ce moyen on aura un fourneau couvert qui pourroit aussi servir à diverses fontes & calcinations, si on faisoit encore deux ou trois portes au cendrier, car l'air qui entreroit par ces portes augmenteroit de beaucoup l'action du feu. Cette pensée m'engage à donner la description de trois fourneaux à vent, où les curieux pourront trouver de quoi se contenter, & y faire les fusions dont la Pharmacie chymique peut avoir besoin ; on construira le premier ainsi.

On tracera & on bâtira un quarré de vingt pouces de diamétre, & on laissera dans le milieu de chaque face du quarré une ouverture de quatre pouces de large ; ces quatre ouvertures seront quatre portes, toutes les quatre faces du quarré seront bâties de briques, en réservant toujours l'ouverture des portes : l'épaisseur des murailles sera de la largeur des briques, c'est-à-dire d'environ quatre pouces ; on élevera le bâtiment à la hauteur de deux pieds, mais en bâtissant on laissera dans chaque coin du fourneau un trou en pente, commençant par le bas & tendant en haut, & vers le coin qui lui est diamétralement opposé : ce trou doit avoir son commencement vers le quinzième pouce de la hauteur du bâtiment, & doit être continué & tendre à deux pouces près du milieu de la grille. Ces quatre trous doivent être munis chacun d'un tuyau de fer, qui ait environ deux lignes d'épaisseur, trois pieds de long, & qui soit fait en trompette droite, ayant environ quatre pouces d'ouverture dans son orifice extérieur qui doit être tourné vers le bas, & qui allant en rétrecissant vers le haut, n'ait d'ouverture à sa pointe que pour y introduire seulement le bout du doigt ; ces quatre tuyaux doivent être soudés de cuivre, & être posés en bâtissant le fourneau. Sur ce bâtiment élevé de deux pieds, on mettra quatre barres de fer toutes plates de six à huit lignes d'épaisseur, & d'environ quatre pouces de large, qui couvriront les quatre portes, & qui lieront les quatre murailles du fourneau ; on posera la grille sur deux de ces barres de fer opposées l'une à l'autre, les barreaux de la grille seront de la même grosseur, de la même figure, & applatis sur leurs bouts, de même que ceux que j'ai désignés pour le fourneau précédent, ils seront aussi rangés & posés de même. On continuera le bâtiment sur les barreaux de la grille & sur les plaques de fer, aussi bien que sur tout le reste, sans laisser aucune nouvelle porte, & on l'élevera encore à la hauteur d'environ dix pouces, qui sera une hauteur suffisante pour le lieu du foyer, & pour y placer les vaisseaux qui contiennent les matières qu'on voudra calciner ou fondre ; on remplira de lut & de morceaux de briques les angles internes de ce foyer, & on fera ensorte que sa figure interne se trouve circulaire, & qu'elle rétrecisse peu à peu vers la grille, comme j'ai dit pour le fourneau précédent. On fera faire à un Potier de terre un dôme tout d'une piéce, dont la base doit être de mesure pour appuyer sur les bords internes de la partie supérieure du fourneau ; ce dôme doit avoir environ un pouce & demi d'épaisseur, & doit être élevé en voûte, & avoir la hauteur de six pouces. Ce fourneau doit avoir une porte qui commence dès sa base, & qui ait cinq pouces de large, & quatre pouces & demi de hauteur, & son bouchon de la même matière

du dôme, de la même épaisseur, & percé vers son milieu de deux trous égaux un peu longs & à côté l'un de l'autre, & faits ensorte qu'on y puisse introduire des pincettes pour ôter & pour remettre le même bouchon, lorsqu'il en sera besoin : le dôme doit être ouvert au milieu de sa partie supérieure, cette ouverture doit être en rond & avoir environ deux pouces de diamétre pour servir de registre ; on peut poser sur l'ouverture du dôme un ou deux tuyaux debout l'un sur l'autre, qui ayent cinq ou six lignes d'épaisseur, & leur conduit proportionné à l'ouverture du dôme, & qui puissent monter ensemble à trois pieds ou environ de hauteur. Les charbons allumés dans un fourneau ainsi disposé, donneront une chaleur violente & capable de calciner ou fondre les minéraux qui le peuvent être par le feu : ce fourneau démontrera sensiblement la puissance de l'air dans l'action du feu.

Mais on pourra en remarquer un effet bien plus puissant, si l'on construit un fourneau en la manière suivante. Bâtissez un fourneau à vent à trois pieds d'un puits, pareil dans ses dimensions à celui que je viens de décrire, à la réserve des tuyaux aux quatre coins dont on peut se passer. Ayez un tuyau de fer blanc qui ait environ deux pouces de diamétre, dont la base soit cinq ou six fois plus ouverte que le reste du tuyau, pour donner plus libre entrée à l'air : il faut que ce tuyau soit fort long, ensorte qu'il puisse monter depuis environ un demi-pied au dessus de la superficie de l'eau du puits, jusqu'à l'endroit du pavé où est bâti le fourneau ; il faut que le bout d'en haut du tuyau soit recourbé & un peu rétreci, & qu'il puisse entrer & s'enchasser dans un nouveau tuyau, qui doit être de fer ordinaire bien renforcé, & allant en diminuant vers sa pointe, dont l'ouverture soit pour y pouvoir seulement introduire le bout du doigt. Ce dernier tuyau doit passer par un trou qu'on aura fait exprès au dessus de la margelle du puits à fleur du pavé, & embrasser fermement par sa plus grande ouverture la plus petite ouverture du grand tuyau de fer blanc ; il doit être de longueur suffisante & recourbé ensorte qu'il monte insensiblement, & qu'il ait sa pointe adressée pour passer par un trou qui ait son commencement au dessous d'une des barres de fer posées sur les portes du fourneau, & qui tende vers le fond du creuset qui contient les matières, lequel doit être posé sur un rond de terre à Potier assis au milieu de la grille. Il faut aussi faire un trou tant soit peu plus grand dans la muraille du fourneau opposée à celle par où entre le tuyau ; mais il faut qu'il soit plus haut que le premier, & qu'il se trouve dans l'endroit où le vent du tuyau sera porté. Cette machine produit un effet tout extraordinaire ; car parmi le grand bruit que fait l'air enfermé montant & sortant par les tuyaux, on exécute fort promptement & avec peu de charbon ce qu'on auroit peine à faire avec un grand feu, sans un artifice pareil ou approchant.

Le troisième fourneau à vent est de moindre embarras que les précédens, & il doit être d'autant mieux reçu, qu'on a vu le succès de celui que j'ai construit dans le Laboratoire du Jardin royal des Plantes, où j'ai eu l'honneur de faire le cours de Chymie en public pendant plusieurs années ; j'en vais donner la description.

Ce fourneau doit être quarré, & avoir deux pieds de haut & autant de

diamétre ; il faut qu'il ait auſſi pour ſon cendrier une porte au milieu de la muraille du devant, joignant le pavé qui ſert de baſe au fourneau : cette porte doit avoir huit pouces de diamétre, tant en hauteur qu'en largeur, & les murailles du fourneau environ ſept pouces & demi d'épaiſſeur, enſorte qu'il demeure au milieu un vuide quarré, ayant environ neuf pouces de diamétre ; elles doivent être bâties de brique & de bon lut ; & lorſqu'elles ſeront également élevées juſqu'à la hauteur de la porte, on en couvrira le deſſus de deux bonnes plaques de fer de meſure, & on dreſſera dans la partie intérieure du fourneau & proche les murailles quatre briques quarrées chacune d'un pouce d'épaiſſeur & de grandeur ſuffiſante pour en couvrir tout un côté ; on les attachera ainſi droites aux murailles avec le lut du bâtiment, & on fera enſorte que la partie interne du fourneau ſe trouve bien quarrée, & que ces quatre briques ainſi dreſſées ſoient en état de ſoutenir un chaſſis de fer néceſſaire pour porter les matières qui doivent être expoſées au feu dans le fourneau : ce chaſſis doit avoir un pouce d'épaiſſeur & environ neuf pouces de diamétre ; il doit être compoſé d'un quadre joint par ſoudure ou autrement, dont chaque barreau ait un pouce de largeur & autant d'épaiſſeur ; il doit y avoir dans ce quarré une croix de fer de même largeur & de même épaiſſeur que les barreaux, & forgée enſorte qu'elle puiſſe appuyer à demi-fer ſur le quadre ſans excéder ſon épaiſſeur : ce quadre doit être poſé ſur les quatre briques droites ; mais avant que de le poſer, il faut avoir apprêté un tuyau rond de cuivre bien ſoudé de ſoudure forte, qui ait environ quinze lignes de diamétre dans ſa rondeur, & environ ſix pieds de longueur, ſans y comprendre les deux bouts qui doivent être employés, & dont le ſupérieur doit être élargi, enſorte qu'il puiſſe embraſſer étroitement le col des ſoufflets qui doivent être ſitués au deſſus & un peu à côté du fourneau, & dont l'inférieur doit être rétreci dans ſa pointe baſſe recourbée, enſorte qu'on n'y puiſſe introduire que le bout du doigt : ce bout inférieur doit être environ d'un pouce plus long que n'eſt épaiſſe la muraille du fourneau ; il doit auſſi être ployé enſorte qu'il puiſſe pénétrer en ligne droite tranſverſale la muraille latérale du fourneau, & que ſa pointe n'ayant qu'un pouce de ſortie dans la partie interne du fourneau, & pénétrant une des quatre briques quarrées droites, ſe trouve ſeulement un pouce au deſſous du quadre de fer dont j'ai parlé. Le corps principal du tuyau doit être en ligne perpendiculaire le long du milieu du côté du fourneau, & même y être attaché avec du lut autant que la hauteur du même fourneau le peut permettre ; ce qui ſe trouvera au deſſus pourra reſter nud, ou être enveloppé de quelque matière propre à ſa conſervation ; le bout inférieur du tuyau doit être bâti dans la muraille du fourneau, enſorte qu'aucun air étranger ne puiſſe entrer par là dans le fourneau. Après avoir bien ajuſté ce bout de tuyau, & poſé, comme j'ai dit, le quadre de fer ſur les quatre briques droites, on continuera également l'édifice des quatre murailles du fourneau : mais il faut avoir ſoin de garnir en même temps le dedans de briques quarrées droites d'un pouce d'épaiſſeur & pareilles à celle d'en bas ; enſorte qu'il s'en trouve encore deux rangs, chacun de quatre briques dreſſées l'une ſur l'autre, & que le quarré vuide du fourneau ait par-tout environ ſept pouces de diamétre, & environ quinze de haut au

deſſus du quadre de fer. Cependant il faut avoir apprêté un quarré de fer de fonte de huit ou dix lignes d'épaiſſeur, proportionnée à la largeur du vuide du fourneau, & échancré en chacun de ſes coins environ de la largeur d'un pouce ; ce quarré eſt deſtiné pour porter les creuſets ou les autres vaiſſeaux, & ſes échancrures ſont faites pour donner l'entrée néceſſaire au vent des ſoufflets pour animer le feu du foyer. On a accoûtumé de poſer ſur ce quarré de fer un rond de terre à fourneau épais d'un bon pouce pour porter le creuſet ou le vaiſſeau qui contient les matières : il faut auſſi apprêter un quarré de terre à fourneau un peu plus épais & plus large que celui de fer, & qui ne ſoit point échancré dans ſes coins ; on s'en ſervira pour couvrir le deſſus de l'ouverture du fourneau, lorſque le creuſet y ſera, & qu'on voudra pouſſer le feu. On aura en même temps de grands ſoufflets doubles ſemblables à ceux des Orfévres, qu'on placera dans une hauteur égale à celle du tuyau, enſorte qu'on y puiſſe introduire & joindre ſi exactement leur col, qu'il n'y ait pas la moindre ouverture pour laiſſer échapper le vent qui doit entrer dans le tuyau ; ces ſoufflets doivent être ſitués de manière qu'en tirant une corde attachée par un bout au panneau ſupérieur de chaque ſoufflet, & par l'autre à un bout du chevalet arrêté au deſſus, il ſoit facile de hauſſer & de baiſſer les panneaux qui excitent continuellement du vent, à force d'ouvrir & de fermer ainſi les ſoufflets. Le vent de ces ſoufflets, la ſtructure de ce fourneau & ſa porte bien lutée, donnent avec fort peu de charbon une chaleur beaucoup plus violente, que ne feroit une bien plus grande quantité de charbon dans les fourneaux ordinaires : ceux qui en auront vu les bons effets & le peu de charbon qu'on y conſume, jugeront bien que j'ai eu grande raiſon d'en donner ici la deſcription & la figure.

L'Athanor, ou Athannor, eſt un fourneau qui ne peut pas donner aſſez de chaleur pour les opérations qui demandent un feu violent ; mais qui eſt fort commode pour celles qui peuvent être faites par un feu modéré. Ce nom eſt venu des Arabes qui entendent par *Tannaron* un four ou un fourneau ; les Grecs l'ont nommé ἀκηδὴν, qui ſignifie *n'ayant* ou *ne donnant aucun ſoin ;* d'où vient qu'il a été appellé par quelques-uns *Piger Henricus*, & par d'autres fourneau Philoſophique, & fourneau des Arcanes. Ce fourneau eſt autant uſité qu'il eſt diverſement conſtruit, non ſeulement pour la hauteur, pour la largeur & pour la figure de la tour qui doit contenir le charbon ; mais pour la figure, le nombre & l'uſage des fourneaux qui doivent être conſtruits proche de la tour, & être échauffés de ſon feu, comme auſſi pour la manière de leur en communiquer la chaleur. Le premier deſſein de ceux qui ont inventé l'athanor, a été de pouvoir échauffer d'un même feu & ſans beaucoup de peine pluſieurs fourneaux à la fois ; ils y ont réuſſi par le moyen d'une tour aſſez haute, à laquelle ayant donné une grille & un cendrier, des portes & des ouvertures néceſſaires pour la communication de la chaleur, & ayant allumé le feu ſur la grille, ils ont rempli la tour de charbon, l'ont couverte pardeſſus, & par le moyen du feu du charbon qui s'allumoit peu à peu, & qui pouvoit brûler également pendant vingt-quatre heures & plus, ils ont donné un feu égal, qu'ils ont communiqué en même temps à divers fournaux joints à la tour, par le moyen des ouvertures faites aux côtés du foyer de la tour, & aux endroits qui regardent les fourneaux :

mais

mais quoique leur invention ſoit effectivement bien commode, on a inventé après eux une autre ſorte de tour, de laquelle le charbon tombe même dans le foyer des fourneaux qui lui ſont joints, & qui contiennent les matières, leſquelles par ce moyen en ſont bien plus fortement échauffées qu'elles ne le ſéroient par une chaleur qui ne viendroit que par le côté, & ſeulement du foyer de la tour. Je donne la figure autant juſte qu'il m'eſt poſſible de l'un & de l'autre de ces athanors, & je fais une deſcription particulière du dernier, parce qu'il eſt le plus utile de tous, quoiqu'il ſoit le moins connu; & pour le faire mieux comprendre, je le compoſerai d'une tour ſituée entre deux fourneaux ſeulement, dont l'un pourra ſervir pour le bain-marie, & l'autre pour celui des cendres ou de ſable.

On élevera la tour & les deux fourneaux ſur un plat-fond qu'on bâtira de briques & de lut contre quelque muraille: ce plat-fond aura cinq pieds & deux pouces de longueur ou d'étendue, dix-neuf pouces & demi de largeur, & huit pouces de hauteur: la tour ſera haute de trois pieds & ſept pouces, large de vingt-ſix pouces & longue de cinq pieds & deux pouces comme le plat-fond; la hauteur de chaque fourneau ſera de vingt pouces, leur longueur de dix-huit, & leur largeur pareille à celle de la tour. Il faut élever d'abord ſur le plat-fond, huit pouces & demi de hauteur de bâtiment maſſif pour la tour ſeulement, ſous les mêmes largeur & longueur que je viens de décrire pour elle; & ſur ce bâtiment maſſif ainſi élevé, il faut commencer les murailles externes avec l'interne de la tour, laiſſer le vuide néceſſaire pour contenir le charbon; il ſera à propos auſſi d'élever en même temps les deux fourneaux qui doivent être joints à la tour, & qui doivent dépendre du même bâtiment. La tour n'aura aucune ouverture dans ſon devant, ni en ſes côtés dans ſa hauteur, au deſſus de celle des fourneaux; elle aura ſeulement les deux canaux deſtinés pour contenir le charbon, & qui ſont ſéparés par un mur mitoyen, dont les entrées ſeront au deſſus de la tour, & les iſſues viendront aboutir aux foyers des fourneaux. Les murailles externes de la tour auront ſept pouces d'épaiſſeur, l'interne n'en aura que quatre pouces, mais elle en aura ſix de longueur; il faut enſuite élever les murailles de devant & de derrière à la hauteur de quatre pouces, & en même temps celle du milieu, qui ne doit être que de la largeur d'une brique, & de ſix pouces de long; il faut avoir alors une platine de fer battu, épaiſſe d'environ deux lignes, qui ait deux pieds & quatre pouces de long, pour la tailler enſorte qu'elle n'ait dans ſon milieu que ſix pouces de largeur dans l'étendue des quatre pouces qui doivent couvrir la largeur de la muraille du milieu, & que ce qui reſtera de chaque côté au delà des quatre pouces ayant encore un pied d'étendue, ait huit pouces de largeur dans ſon bout, & que des deux côtés elle aille en rétreciſſant en loſange, juſqu'à l'endroit où la platine n'a que ſix pouces de large; il faut auſſi faire ployer cette platine enſorte que l'endroit qui n'a que ſix pouces de large ſur quatre pouces de long, étant poſé de plat ſur la muraille du milieu & la couvrant juſtement, les deux aîles ayent la pente de la hauteur de quatre pouces qu'on aura donné à la muraille du milieu, & qu'elles viennent aboutir au bâtiment qui doit être contre le foyer du fourneau contigu, afin que le charbon puiſſe couler aiſément le long de cette platine dans le foyer. Il faut cependant échancrer adroitement le dedans de ces mu-

railles, pour donner place à l'étendue de ces aîles, & garnir de lut & de morceaux de briques le dessous de la pente de ces aîles, pour les soutenir & pour empêcher qu'elles ne ployent. Il faut après continuer à élever toutes les murailles de la tour, & laisser toujours le vuide nécessaire pour les canaux qui contiendront chacun autant de longueur & de largeur que la muraille du milieu qui les sépare. Il faut aussi avoir des barreaux de fer applatis & renforcés, qui puissent correspondre aux platines, & qui appuyant sur les murailles qui joignent les fourneaux, soient assez forts, & ployés ensorte que laissant également quatre pouces de vuide sur tout le dessus de la pente des platines, ils puissent supporter le bâtiment nécessaire pour la perfection de la tour qui se trouvera haute en tout de trois pieds & sept pouces au dessus du plat-fond. Il faut en bâtissant la tour, avoir soin que le dedans des canaux soit bien uni, & qu'ils aillent tant soit peu en élargissant vers le bas, afin que les charbons qui se trouvent en haut puissent couler facilement, & succéder à ceux qui sont au dessous à mesure qu'ils se consument; il faut aussi faire faire deux bouchons de terre à fourneaux de mesure pour fermer les ouvertures des canaux au haut de la tour, après qu'ils ont été remplis de charbon.

Les deux fourneaux auront chacun leur cendrier, leur grille, leur foyer, & ne seront ouverts que pour y placer dessus les bains-marie & de sable; ils auront aussi chacun leurs portes pour le cendrier & pour le foyer, qui doivent être faites en l'un & en l'autre, tout proche la tour. Leur cendrier doit commencer dès le plat-fond décrit ci-devant; la porte doit avoir cinq pouces de haut & quatre de large, il faut la couvrir d'une plaque de fer renforcée, & poser sur cette plaque une brique entière qui servira de fondement à la porte du foyer, laquelle doit se trouver directement au dessus de celle du cendrier, & être couverte de même d'une plaque de fer & d'une brique entière: il faut aussi poser la grille en même temps & à la même hauteur que la plaque mise sur la porte du cendrier. Le dedans du foyer doit avoir neuf pouces de diamétre, mais le vuide qui est au dessus & qui est destiné à placer les bains, en doit avoir douze. Il faut aussi continuer & achever le bâtiment de deux fourneaux, jusqu'à leur hauteur ci-dessus désignée; & ne pas oublier de garnir de lut & de morceaux de briques les angles internes du fourneau, & de le rétrecir peu à peu vers le fond du foyer, comme j'ai recommandé dans la description du premier fourneau: il faut aussi que ces fourneaux ayent leurs trous ou registres aux quatre coins supérieurs, & leurs bouchons prêts, afin de s'en servir pour augmenter ou diminuer la chaleur du feu; on fera faire en même temps des bouchons de mesure pour les portes des cendriers & des foyers.

Si l'on est soigneux de suivre exactement toutes les proportions que j'ai prescrites pour la construction de cet athanor; si après avoir allumé le feu dans les foyers des fourneaux, on remplit les canaux de la tour, de charbon qui ne soit ni trop gros ni trop menu, & si ensuite on bouche les ouvertures supérieures de la tour, & les portes des cendriers & des foyers, on peut être assuré d'avoir un feu égal, qui continuera du moins pendant vingt-quatre heures. Ce feu allumé pourroit aussi échauffer plus fortement en donnant de l'air aux fourneaux par le cendrier & par les registres.

Les autres athanors ne demandent pas tant de circonspection que celui-ci,

parce que le charbon ne fort pas de la tour, & qu'il doit de là communiquer fa chaleur aux fourneaux qui l'environnent. Cette tour pourroit bien être quarrée, mais on a accoutumé de la faire ronde, afin qu'elle puiffe échauffer un plus grand nombre de fourneaux. On place auffi d'ordinaire ces athanors au milieu du laboratoire ; cette tour n'a qu'un canal ; mais elle a un cendrier avec fa porte, une grille & une petite porte pour le foyer. On a des plaques de fer de mefure qui fervent à boucher les foupiraux de la tour, lorfqu'on veut empêcher la communication de la chaleur de la tour aux fourneaux qui n'en ont pas befoin ; j'eftime que par la defcription très-exacte que j'ai faite du précédent athanor, on pourra concevoir aifément la conftruction & l'ufage de celui-ci, & qu'il fuffit d'en donner la figure.

Le premier fourneau dont j'ai donné la defcription, pourroit bien fervir d'exemple fuffifant pour un fourneau de réverbére; mais parce qu'on peut avoir befoin d'une quantité d'efprits acides & corrofifs, & qu'une feule cornue demande prefque autant de foin & de feu que plufieurs cornues enfemble, j'ai cru devoir communiquer le fourneau de réverbére dont je me fers pour faire diftiller quatre cornues à la fois, & qui eft autant régulier que commode & affuré.

Ce fourneau doit avoir deux pieds & huit pouces de long, deux pieds & fix pouces de large, & deux pieds & quatre pouces de haut; fa figure doit être quarrée, fon cendrier doit avoir huit pouces de haut ; la porte doit être au milieu du devant & avoir fix pouces de large & autant de haut ; les murailles des deux côtés doivent avoir dix pouces d'épaiffeur jufqu'à la hauteur du cendrier ; toute la hauteur de celles de derrière & de devant ne doit avoir que quatre pouces d'épaiffeur, non plus que celle des deux côtés, depuis la grille jufqu'en haut : il faut avoir des barreaux de fer d'un pied de long, qui foient de la figure & de la groffeur de ceux du premier fourneau, & applatis de même fur leurs bouts ; il les faut arranger de même à cinq lignes près l'un de l'autre ; ces barreaux appuieront fur la partie intérieure des deux murailles latérales, & compoferont la grille, qui doit être étendue depuis la muraille de devant jufqu'à celle de derrière ; il faut mettre fur la porte du cendrier une plaque de fer de mefure, épaiffe de fept ou huit lignes, & placer une brique entière fur cette plaque ; il faut laiffer une porte pour le foyer au deffus de celle du cendrier, l'une & l'autre doivent être pareilles, & également couvertes d'une plaque de fer & d'une brique ; il faut bâtir toutes les murailles également jufqu'à la hauteur de fept pouces au deffus de la grille, & avoir alors deux barreaux de fer quarrés, de quinze à feize lignes de diamétre, qui foient prefque auffi longs que toute la longueur du fourneau ; on pofera ces barreaux de plat, & enforte qu'ils divifent la largeur interne du fourneau en trois diftances égales ; ces deux barreaux font deftinés pour porter chacun deux cornues dans le temps de la diftillation ; il faut encore continuer également l'élévation des murailles du fourneau fur les grands barreaux de fer jufqu'à la hauteur de quatre pouces, après quoi il faut laiffer deux ouvertures aux deux murailles latérales, au deffus des barreaux de fer, oppofées l'une à l'autre ; ces ouvertures doivent avoir quatre pouces de large, & on les doit continuer jufqu'à la hauteur des murailles ; elles font deftinées pour y paffer le col des cornues, dont le corps

doit appuyer sur les barreaux de fer, & qui doivent avoir leur derrière tourné l'un contre l'autre ; on aura soin de garnir de lut & de morceaux de brique les angles internes du fourneau pour les rendre en quelque façon circulaires, & ensorte que le foyer ait une pente qui approche de celle des fourneaux précédens, & que le feu ne tombe pas dans des encoignures, mais qu'il soit toujours porté de long en long vers le milieu de la grille ; il faut élever également tout autour tout ce qu'il y a de muraille, jusqu'à la hauteur entière du fourneau, & avoir alors une plaque de fer de fonte, épaisse au moins d'un demi-pouce, qui ait deux pieds & deux ou trois pouces de long, & environ vingt pouces de large, & la poser de long en long sur le fourneau pour en couvrir le vuide, lorsqu'on aura placé les quatre cornues ; il faut laisser trois regiſtres à chaque côté de la plaque, sçavoir un à chaque coin du derrière du fourneau, & un vis-à-vis de chaque cornue, luter tout le reste d'alentour de la plaque, & préparer des bouchons pour tous les regiſtres & pour les portes, pour s'en servir au besoin & sur-tout au commencement de la distillation ; j'entens aussi qu'en plaçant les cornues sur les barreaux de fer, & qu'après avoir passé leur col par les ouvertures du fourneau qui leur sont destinées, on ferme de lut & de morceaux de briques tout le vuide que les cols des cornues n'occuperont pas, ensorte qu'il ne reste en ces endroits aucune autre ouverture que celle des regiſtres. On pourra dans ce fourneau donner à quatre cornues à la fois tous les degrés de feu nécessaires, & le succès en sera fort agréable, si l'on observe les régles que je prescrirai en parlant des préparations particulières : on peut en même temps profiter du feu qu'on emploira à la distillation, & avoir un quadre fait de plaques de fer élevées comme des murailles, & qui fassent un enclos d'environ six pouces de hauteur, proportionné à la grandeur de la plaque de fer qui couvre tout le vuide du fourneau ; ce quadre doit être posé & arrêté avec du lut sur les extrémités de la plaque, & on doit remplir de sable toute sa capacité presque jusqu'à sa hauteur. On pourra placer dans ce sable divers vaisseaux qui contiennent les matières qu'on voudra digerer, dissoudre, distiller, ou dont on voudra faire d'autres préparations, que l'Artiste accommodera aux degrés & à la longueur du feu que la principale distillation demande.

On pourra faire assez commodément dans le premier fourneau que j'ai décrit un grand nombre de distillations tant droites qu'obliques ; mais on ne sçauroit s'en servir pour celles qui doivent être faites par descente, à moins que de changer toute la disposition du fourneau : cela m'oblige à donner la description particulière d'un autre qui sera propre à ces distillations, & qui pourra être augmenté ou diminué de grandeur, ou même de figure, suivant la quantité ou la qualité des matières qu'on veut distiller.

On tracera un fourneau rond ou quarré de quatre pouces d'épaisseur & de vingt pouces de diamétre ; il y aura dans son bas une porte haute de onze pouces & large de huit, sur laquelle on posera une forte plaque de fer, de même que sur les portes des fourneaux précédens : on aura aussi une barre de fer assez forte, large de quatre pouces, qui ait dans son milieu un trou rond de trois pouces de diamétre ; cette plaque doit être posée en travers sur le milieu du fourneau : on aura ensuite des barreaux de fer longs de

mesure, dont on fera une espéce de grille bien resserrée aux deux côtés de la barre de fer percée, puis on continuera le bâtiment du fourneau, & on l'élevera jusqu'à un pied au dessus de la grille; on aura alors un vaisseau de terre propre à résister au feu, verni au dedans, & fait en façon de cucurbite à col étroit, dans lequel on mettra le bois ou la matière qu'on veut distiller : on aura ensuite un couvercle d'argent, de fer blanc ou de cuivre étamé, fait de mesure pour couvrir l'orifice du vaisseau & en embrasser le col, de même qu'un couvercle embrasse une boëte, dont le fond doit être percé de plusieurs petits trous en forme de crible; on aura après un autre vaisseau de verre ou de terre verni, qui ait son embouchure disposée ensorte que le bout du col de la cucurbite qui contient les matières, garni de son couvercle percé, y puisse être introduit, sans descendre plus avant dans sa capacité. Il faut alors renverser sur son orifice le vaisseau qui contient les matières, en introduire le col garni de son couvercle dans le trou de la barre de fer, & de là dans le vaisseau qui doit servir de récipient, & qui doit être placé au dessous : la cucurbite sera portée dans la barre de fer percée; on allumera tout autour un feu en premier lieu fort petit, & seulement pour échauffer doucement le vaisseau & les matières, puis on l'augmentera peu à peu & de temps en temps jusqu'à en couvrir tout-à-fait la cucurbite, si les matières sont compactes; & si l'on continue suffisamment le feu, on trouvera dans le vaisseau placé au dessous une liqueur contenant les parties les plus essentielles de la matière qu'on a voulu distiller. On pourroit par ce moyen tirer un esprit de vitriol, l'ayant calciné jusqu'à être devenu jaune, & l'ayant introduit dans la cucurbite en petits morceaux & non en poudre, & même en avoir une assez bonne quantité; mais cet esprit est beaucoup inférieur à celui qu'on tire par la distillation latérale.

Je puis bien assurer que les deux fourneaux de réverbère que j'ai décrits, sont l'un & l'autre fort propres pour la distillation des esprits acides & corrosifs; mais cela n'empêche pas que je ne donne au public la construction & l'usage du fourneau suivant.

Ce fourneau doit avoir en tout vingt-deux pouces de large en quarré, & ses murailles quatre pouces d'épaisseur, ensorte que le vuide du dedans ait quatorze pouces de diamétre; il faut que le fourneau ait au bas dans le milieu du devant une porte pour le cendrier de quatre pouces en quarré, qui doit être couverte d'une bonne plaque de fer proportionnée; le bâtiment doit être continué tout autour jusqu'à six pouces de hauteur; on doit alors poser la grille sur des briques de mesure, dressées, bâties, & jointes à la muraille interne du fourneau de côté & d'autre; la grille doit être composée de barreaux semblables à ceux des grilles des autres fourneaux de réverbère : on élevera toutes les murailles du fourneau également jusqu'à neuf pouces au dessus de la grille; alors on laissera dans une des murailles des côtés une ouverture suffisante pour y passer le col d'une cornue, & qu'on tiendra ouverte jusqu'au haut : on continuera encore d'élever les murailles également jusqu'à la hauteur d'un pied au dessus des ouvertures; on remplira les angles internes du fourneau de lut & de morceaux de briques comme ceux des fourneaux précédens. On fera la même chose des encoignures qui seront le

long du deſſus des deux côtés de la grille ; on aura un dôme aſſez plat, fait de meſure pour couvrir le fourneau en appuyant ſur les bords internes des murailles, & qui ait dans ſon milieu un trou à y pouvoir ſeulement introduire le bout du petit doigt ; il faut placer la cornue qui contient les matières ſur un bien petit trépied, fait enſorte que le bas de la cornue ſe trouve élevé quatre ou cinq pouces au deſſus de la grille : il faut enſuite bâtir de lut & de morceaux de brique les endroits de l'ouverture du fourneau, que le col de la cornue n'occupera pas, enſorte que toute l'ouverture ſoit bouchée juſqu'au haut du fourneau. On allumera le feu ſur la grille tout autour du deſſous de la cornue, on mettra du charbon ſur le feu allumé, & on remplira tout-à-fait tout ce qu'il y aura de vuide depuis la grille juſqu'en haut : on couvrira en même temps le fourneau de ſon dôme, on en lutera bien toutes les jointures, enſorte que le feu ne puiſſe avoir de l'air que par la porte du cendrier & par le petit trou du dôme ; on adaptera alors un récipient au col de la cornue, on laiſſera agir le feu, & on ne délutera le récipient que vingt-quatre heures après ; on y trouvera l'eſprit tel qu'on le peut deſirer, & dans la cornue une réſidence privée de tous ſes eſprits.

Je ne m'étendrai pas ici ſur les fourneaux portatifs, dont la figure eſt ordinairement ronde & circulaire, parce qu'ils n'ont rien en eux qui n'ait du rapport avec les fourneaux que j'ai décrit, & ſur-tout avec le premier ; il ſuffit d'y obſerver à peu près les régles que j'ai marquées, tant pour le cendrier, la grille, le foyer & le lieu à placer les vaiſſeaux, que pour les portes, les ouvertures, les regiſtres & le dôme. Je laiſſe auſſi à part les fourneaux à lampe, & pluſieurs autres qu'on peut faire & employer à divers deſſeins, & dont on peut voir pluſieurs deſcriptions dans divers auteurs. Je crois en avoir aſſez décrit pour y entreprendre & achever toutes les préparations galeniques & chymiques uſitées, ou du moins pour ſervir de régle à en inventer, en s'accommodant au lieu, au temps & aux matières qu'on voudra préparer.

CHAPITRE L.

Des Luts.

LA diverſité des ſubſtances dont les mixtes ſont compoſés, & celles des fourneaux ou des vaiſſeaux dont on eſt obligé de ſe ſervir pour leur préparation, ont porté les curieux à inventer des luts propres à ſeconder leurs intentions, & à ſatisfaire aux néceſſités de toutes les opérations ; on en a trouvé pluſieurs pour le bâtiment ordinaire des fourneaux ; d'autres pour enduire & pour couvrir tout autour les vaiſſeaux de verre & de terre qui doivent contenir les matières, & pour réſiſter long-temps à la violence du feu ; d'autres pour joindre les vaiſſeaux les uns aux autres, & enfin d'autres pour réparer les fentes qui arrivent aux vaiſſeaux de terre ou de verre, & pour

les rendre propres à servir presqu'aussi bien que s'ils n'avoient pas été fendus. Je sçais bien qu'on ne manque pas de descriptions de luts dans la plûpart des Auteurs qui ont traité de la Chymie ; mais parce que je souhaite que l'on trouve dans cette Pharmacopée toutes les choses dont on aura besoin, je suis bien aise de communiquer les luts dont je me sers d'ordinaire, & que l'on peut mettre en pratique surement & utilement.

Si l'on vouloit construire des fourneaux de longue durée, & se servir pour cet effet de grosses pierres propres à résister au feu, on pourroit bien y employer pour tout lut un bon mortier fait avec la chaux vive & le sablon ; mais si l'on veut bâtir avec de la brique, à la manière ordinaire, on peut y employer le lut suivant.

Prenez trois parties de la terre grasse dont les Boulangers se servent pour le bâtiment de leurs fours, une partie de sablon de rivière, & une partie de fiente de cheval ; pétrissez bien le tout ensemble avec de l'eau, & en faites comme un mortier, dont vous vous servirez pour la liaison des briques, lorsque vous voudrez en bâtir des fourneaux. Ce lut pourroit être renforcé de mâche-fer & de verre pilés, & même d'eau salée, & de plusieurs autres matières, si on le vouloit rendre plus ténace & plus durable ; mais on peut se passer de ces additions pour un bâtiment ordinaire.

Si l'on veut construire des fourneaux d'une ou de plusieurs piéces sans pierres ni briques, on fait des vaisseaux propres à résister au feu, comme sont les capsules, les cornues & les aludels, &c. Il faut composer une pâte avec deux parties de bonne terre à Potier bien séche, deux parties de pots de grais cassés, & une partie de sablon de rivière délié ; le tout étant mis en poudre bien subtile, il faut le pétrir & le bien unir avec de l'eau. Les fourneaux & les vaisseaux qu'on aura fait de cette pâte seront bons & de durée, si l'on a soin en premier lieu de les faire bien sécher à l'air dès qu'ils sont faits, & de les bien faire cuire après dans un four à Potier. La même pâte peut aussi servir à enduire & à couvrir toute sorte de vaisseaux tant de terre que de verre ; car elle est capable de contenir elle seule les matières dans un feu bien violent, lorsque le vaisseau qu'elle enferme se fend ou se fond. On peut aussi faire une autre pâte qui pourra servir aux mêmes usages. Prenez six livres de bonne terre à Potier séchée, deux livres de la tête-morte de l'eau-forte, deux livres de pots de grais cassés, une livre de mâche-fer, une livre de verre, & une livre de briques, le tout bien pulvérisé, deux livres de fiente de cheval séchée & brisée, cinq ou six poignées de bourre bien batue & bien charpie ; pétrissez bien le tout ensemble avec de l'eau, & faites-en une pâte un peu solide.

On pourroit aussi pour le même dessein prendre deux livres de briques, quatre livres de terre à Potier & une livre de chaux, le tout en poudre subtile, & les pétrir ensemble avec égales parties de sang de bœuf, & de dissolution de la tête-morte de l'eau-forte, & s'en servir de même que des derniers luts.

Lorsque l'on veut adapter & joindre fortement les récipients aux cornues dans les distillations des esprits corrosifs, le premier lut que j'ai décrit & destiné pour le bâtiment des fourneaux de briques, pourroit être suffisant, s'il étoit renforcé d'une bande de linge large & bien liée d'une ficelle ; mais

le lut ſera plus ferme ſi l'on y ajoute de la bourre bien charpie, & ſi au lieu d'eau commune, on pétrit le lut avec du ſang de bœuf, ou avec la diſſolution de la tête-morte de l'eau-forte ; on pourroit y employer auſſi fort bien les deux derniers luts que j'ai décrits, mais on auroit plus de peine à déluter les vaiſſeaux, lorſque la diſtillation ſeroit achevée.

L'amidon cuit ou la farine bouillie dans de l'eau étendue ſur du papier & appliquée, peuvent ſuffire lorſqu'on veut ou adapter & luter les chapes avec les cucurbites, ou joindre des récipients aux chapes ou aux cornues, ou luter enſemble des vaiſſeaux de rencontre, lorſque les vaiſſeaux contiennent des matières ſpiritueuſes qui n'ont point de corroſion ; mais ſi on veut les luter plus exactement, on peut avoir recours à la veſſie, ou aux boyaux des animaux fraîchement tués, ou mouillés s'ils ſont ſecs : on a accoûtumé de s'en ſervir pour des matières fort ſpiritueuſes & volatiles ; on couvre les jointures des vaiſſeaux de ces veſſies ou boyaux applatis, on les lie bien tout autour avec de la ficelle, & on les laiſſe enſuite bien ſécher avant que d'allumer le feu ſous les vaiſſeaux. On peut auſſi y employer la colle de poiſſon diſſoute dans l'eſprit de vin ou dans du vinaigre, & l'étendre ſur des bandes de linge que l'on appliquera & qu'on liera bien ſur les jointures.

Il y a encore un autre lut fort propre pour enduire & couvrir les cornues tout autour, & pour les rendre en état de réſiſter à toute ſorte de feu, & même de retenir les matières en cas que les cornues ſe fendiſſent. Il faut prendre de bonne terre à Potier bien pure & bien pulvériſée, autant de bol & autant de pots de grais caſſés, ſubtilement pulvériſés, les incorporer avec de la chaux-vive qui ait été nouvellement éteinte dans du petit lait, y ajouter de la liqueur, du blanc d'œufs & de bourre charpie autant qu'il en faut pour les bien lier enſemble, & en faire un lut un peu mol, enſorte qu'on en puiſſe enduire les cornues par trois ou quatre fois différentes, laiſſant à chaque fois bien ſécher le lut avant que d'en réappliquer : ce lut ſeroit encore plus ferme, ſi on y mêloit quelque portion de ſang de taureau tout chaud, le malaxant bien avec tout le reſte.

On peut faire de fort bons creuſets avec le lut en faiſant la compoſition ſuivante : Prenez parties égales de bonne terre à Potier deſſéchée, d'alun de plume & de faux talc, autrement appellé pierre glaciale, pulvériſez-les ſubtilement, pétriſſez-les enſemble avec du petit-lait, & les réduiſez dans une conſiſtence propre à en faire des creuſets, & les ayant faits, vous les ferez cuire dans un four à Potier parmi les autres pots de terre.

Si l'on veut réparer les fentes qui peuvent arriver aux vaiſſeaux de terre ou de verre & les remettre en état de pouvoir ſervir preſque de même que s'ils n'avoient pas été fendus, il faut avoir des œufs bien frais, en prendre les blancs, les battre dans une terrine avec des verges, juſqu'à ce qu'ils ſoient tout réduits en écume ; laiſſer repoſer cette écume, attendre qu'elle ſoit convertie en liqueur, y mêler de la chaux-vive nouvellement éteinte dans du petit-lait, & en faire une pâte molle & bien unie, que l'on étendra ſur une petite bande de linge fin, & qu'on appliquera proprement ſur la fente du vaiſſeau ; on ſaupoudrera légèrement & également le deſſus de la bande avec de la chaux-vive ſubtilement pulvériſée ; on appliquera en même temps une

nouvelle

nouvelle bande de pareille grandeur, enduite de la même pâte sur la poudre de chaux; on saupoudrera de chaux pulvérisée le dessus de cette seconde bande, & on y en appliquera une troisième couche de la même pâte, dont on couvrira encore le dessus & les bords de cette dernière bande, & on laissera bien sécher le tout à loisir : ce lut ainsi appliqué tient parfaitement bien, & empêche les fentes des vaisseaux de s'étendre plus loin. Il y en a qui ajoutent à cette pâte du verre subtilement pilé, d'autres y mêlent de la poudre de briques ou de la terre scellée; ces choses ne sont pas à mépriser, parce qu'elles peuvent encore fortifier le lut.

On peut aussi fort à propos appliquer sur les fentes des vaisseaux de la colle de poisson dissoute dans de l'esprit de vin & étendue sur de petits morceaux de vessie de cochon ou de bœuf, & l'y laisser sécher.

On pourra aussi faire un lut très-ferme & très-constant au feu, pour les fentes des vaisseaux & même pour les enduire & couvrir; ce lut se fait avec deux parties de minium en poudre subtile, & une partie de ce qu'on appelle laitance de hareng; ces choses doivent être incorporées ensemble, bien étendues sur de petites bandes de linge fin, & appliquées sur les fentes des vaisseaux.

Pour bien boucher les bouteilles ensorte qu'il n'en puisse sortir aucune vapeur, il faut dissoudre la colle de poisson dans de l'esprit de vin, en faire comme un mucilage, & y incorporer quelque portion de fleurs de soufre & de mastic subtilement pulvérisés, à quoi on peut aussi ajoûter de la chaux éteinte dans du petit-lait. Il faut bien mêler ces choses & en bien enduire le bouchon & même le dedans du col de la bouteille; le tout étant bien sec, rien n'en pourra sortir.

Il y a un lut assez commun & cependant fort bon, qui est composé d'égales parties de minium, de ceruse de Venise, de bon bol & de gomme sandaraque subtilement pulvérisées, incorporées avec l'huile de lin, & réduites en pâte; son usage est pareil à celui des luts précédents.

Le sceau hermétique ou philosophique, nommé improprement lut, est pratiqué sur les vaisseaux de verre qui contiennent quelque matière, dont on veut conserver toutes les parties; ces vaisseaux doivent avoir leur col un peu long, & en état de pouvoir souffrir presque la fusion, sans que les matières contenues en soient altérées. Pour y parvenir on perce le fond du pot de terre propre à résister au feu, on y introduit par dessous le col du vaisseau, on allume du charbon dans le pot autour du col, & lorsque ce col est approchant de la fusion on le prend avec des pincettes de fer que l'on a chauffées auparavant, on le presse, & on l'enveloppe jusqu'à ce qu'il soit parfaitement bien joint & de manière qu'aucune vapeur n'en puisse sortir.

On peut aussi boucher bien exactement les bouteilles qui ont le col court, renforcé & bien fait, par le moyen d'un bouchon de verre de mesure, qu'on frotte tout autour avec de l'émeril pulvérisé jusqu'à ce qu'il remplisse si justement l'ouverture du col de la bouteille, que les vapeurs qui pourroient s'en élever n'y trouvent aucune issue. On peut aussi faire quelque chose d'approchant, si après avoir enfoncé dans le col de la bouteille un petit bouchon de liége bien juste & court, ensorte qu'il y reste au dessus environ deux lignes de

vuide au haut du col, on remplit ce vuide de ſoufre fondu, ou de quelqu'un des luts que j'ai décrits, & ſi l'on couvre le lut d'une double veſſie de bœuf mouillée & fortement liée autour du col de la bouteille. Le maſtic, le bol du Levant & le borax ſubtilement pulvériſés, & incorporés avec la liqueur de blanc d'œuf, peuvent faire un lut fort propre à cela & à pluſieurs autres uſages.

CHAPITRE LI.

Des Inſtrumens ou Vaiſſeaux ſervans à l'une & à l'autre Pharmacie.

QUOIQUE j'euſſe pu comprendre les fourneaux dans le Chapitre des Inſtrumens, néanmoins j'ai cru que l'artifice néceſſaire à leur conſtruction joint à leur grandeur & à leurs diverſes matières, méritoit bien le Chapitre particulier, où j'en ai parlé ſuffiſamment. On comprend ſous le nom d'inſtrument, non ſeulement tous les outils dont on ſe ſert dans l'une & dans l'autre Pharmacie, mais auſſi tous vaiſſeaux deſtinés à contenir toutes les matières qu'on veut préparer, qu'on a préparées, ou qu'on veut conſerver ſans aucune préparation. La matière des inſtrumens ou des vaiſſeaux eſt diverſement priſe, ſuivant les divers uſages auſquels ils ſont deſtinés. L'or & l'argent pourroient bien ſervir de matière à pluſieurs; mais leur cherté en rend l'uſage fort rare. Les autres métaux y ſont ordinairement employés, comme le cuivre rouge & jaune, l'étain, le plomb, l'acier, le fer commun forgé & travaillé, le fer blanc, & même divers métaux & métalliques fondus ſeuls ou alliés enſemble; on y emploie le marbre, le porphyre, les écailles de mer, diverſes pierres & pierreries, certaines cornes, pluſieurs os, divers coquillages, & même les œufs & les peaux de quelques animaux. On a recours aux bois & aux racines des arbres, aux coques de certains fruits, aux draps & aux toiles tant de laine que de ſoie, de chanvre, de lin, d'écorce d'arbres, & de crin de cheval, aux cordes, à la ficelle & au papier. On ſe ſert de diverſes terres & ſablons, de divers verres & cryſtaux, & même de certains bitumes, & de mille autres choſes trop longues à déduire, dont on peut faire des inſtrumens.

On fabrique divers vaiſſeaux ou inſtrumens de cuivre ou de laiton; mais ceux qui doivent contenir les matières deſtinées pour la bouche doivent être étamés au dedans, pour empêcher que les métaux ne leur communiquent leurs mauvaiſes qualités. Les plus uſités ſont les baſſines, les chaudières, les veſſies pour la tête de more, celles pour le réfrigérant & pour les roſaires, ou pour d'autres chapiteaux, celles pour l'eſprit de vin avec leur ſerpentin & leur chapiteau, les vaiſſeaux pour les bains-marie & vaporeux, les fourneaux à lampe avec leurs dépendances, les cucurbites, les coquemars, les baſſins, les plats, les poëlons, les lampes, les entonnoirs, les capſules, les lingotières, les cuillers, les écumoires, les eſpatules, &c. On emploie auſſi divers vaiſſeaux d'étain, comme ſont les baſſins, les plats, les écuelles, les aſſiettes, les cucurbites, les

vaiſſeaux à digeſtion, les chapes, les platines, les ſerpentins, les pots, les ſeringues, les cuillers, les meſures, les aiguières, les boëtes, les biberons, les bouteilles, les urnes, les fontaines, &c. Le plomb eſt fort peu uſité, pour en faire des inſtrumens, & on ne s'en ſert guères que pour des poids ou des boëtes, dont on feroit encore mieux de ſe paſſer. On ſe ſert de divers métaux & métalliques alliés enſemble pour les grands & les petits mortiers & pour leurs pilons, pour les marmites, les cornets à régule, les lingotiers, les robinets, les miroirs ardents, &c. On emploie divers inſtrumens de fer & d'acier, tant pour contenir les matières que pour divers uſages; comme ſont les marmites, les chauderons, les capſules, les mortiers, les cornets à régule, les pots, les creuſets, diverſes platines de fer fondu ou batu, les poëles à frire, les pelles, les pincettes, les fourgons, les cuillers, les crochets, les barreaux, les grilles, les lingotiers, les trépieds, les couteaux, les ciſeaux, les marteaux, les limes, les rapes, les ſcies, les eſpatules, les pilons, les entonnoirs, les boëtes, les lampes, les tuyaux, les ſiſons, les anneaux, les fers ployés en rond pour couper le col des récipients, les grandes & les petites tenailles, les compas, &c. On emploie le jaſpe, le porphyre, le marbre, les écailles de mer & diverſes pierres dures pour faire des tables à broyer divers minéraux, & même quelque partie des animaux; on en fait auſſi des molettes, des mortiers, des pilons, des taſſes & pluſieurs autres vaiſſeaux deſtinés à divers uſages. On fait une infinité de vaiſſeaux de terre; comme ſont les creuſets, les cucurbites, les capſules, les aludels, les camions, les pots, les marmites, les couvercles, les terrines, les plats, les écuelles, les taſſes, les bouteilles, les cruches, les urnes, les cornues, les coquemars & ſemblables autres vaiſſeaux. On en fait auſſi pluſieurs de cryſtal; comme ſont les baſſins, les plats, les aiguières, les taſſes, les bouteilles, les vaſes, les boëtes, &c. mais on en fait une bien plus grande quantité de verre; car outre ceux que je viens de déſigner pour le cryſtal, & qui peuvent auſſi être faits de verre, on fait des cloches, des pélicans & pluſieurs autres vaiſſeaux propres à la circulation, des vaiſſeaux à diſtiller tout d'une piéce, des matras à long col & de diverſes grandeur & figure; des cornues & des récipients, grands, moyens & petits, les uns ſans tuyau, les autres à un, à deux & à trois tuyaux; des cucurbites ordinaires, d'autres à tuyau ou à col étroit; des chapes ouvertes par deſſus, d'autres qui ne le ſont pas; les unes ſont ſans bec, que l'on nomme aveugles, & les autres à un ou à deux becs; des mortiers avec leurs pilons, des entonnoirs, des enfers, des œufs philoſophiques, des vaiſſeaux à ſéparer les liqueurs, des tuyaux, des platines, des biberons, des pots, des écuelles, & une infinité de vaiſſeaux de toutes figures & de toutes grandeurs. On emploie des coquillages à des taſſes, & à contenir divers remédes. On fait des boëtes, des eſpatules, des rouloirs & des pilons d'yvoire, des taſſes, des bouteilles & des boëtes d'œufs d'autruche; on fait auſſi les mêmes choſes de corne, des ſacs, des ſeaux & des bouteilles de cuir, diverſes boëtes d'écaille de tortue. On fait des taſſes, des cuillers, des fourchettes, des boëtes & de petits coffres, d'ambre, de jayet & de nacre. On emploie les bois & les racines des arbres à des tonneaux, des baignoires, des cuvettes, des ſeaux, des mortiers, des pilons, des rouloirs, des taſſes, des eſpatules, des boëtes, des preſſes, des carrelets & à des diſpenſaires. On emploie les draps de laine à des couloirs, à des chauſſes

d'hypocras, à des languettes à filtrer; on s'en ſert auſſi à monder les fleurs de ſchœnanthos. On fait des ſacs & des couloirs de toile ordinaire; on garnit les tamis de toile, de ſoie & de crin de cheval. On emploie le papier à filtrer diverſes liqueurs, à couvrir les pots & les bouteilles, & à envelopper les remédes. On ſe ſert enfin de mille matières & de mille inventions pour une infinité de vaiſſeaux & d'inſtrumens deſtinés à l'uſage de la Pharmacie; je donnerai la figure des principaux auſſi exacte que celle des fourneaux que j'ai décrits. J'enſeignerai auſſi dans le Chapitre ſuivant la manière de couper les vaiſſeaux de verre.

Et afin que le Pharmacien puiſſe trouver dans cette Pharmacopée ce qui eſt néceſſaire pour l'intelligence & l'exécution des diverſes recettes qui y ſont décrites, & des ordonnances qui peuvent lui être adreſſées en tout temps, je ferai exprès deux Chapitres, dont l'un expliquera les poids & les meſures dont on ſe ſert à Paris, & l'autre certaines façons d'ordonner, qui doivent être entendues; j'y joindrai encore une table avec l'explication des principaux caractères chymiques qu'on peut rencontrer dans les écrits de pluſieurs Auteurs, quoique je n'ai pas deſſein de m'en ſervir dans cette Pharmacopée, de peur d'embarraſſer ceux qui ne ſeroient pas bien ſtilés à ces ſortes de caractères.

CHAPITRE LII.

De la manière de couper les Vaiſſeaux de verre.

L'INCOMPATIBILITÉ qu'il y a de l'extrême chaud avec l'extrême froid, & la briſure qui arrive aux vaiſſeaux de terre & de verre, lorſqu'étant bien froids, on y verſe quelque liqueur bien chaude, ou qu'étant bien chauds, ils rencontrent quelque liqueur ou quelqu'autre matière bien froide, ont obligé les Artiſtes bien aviſés, non ſeulement à ne pas expoſer leurs vaiſſeaux à des qualités ſi contraires, mais même à profiter de ces contrariétés pour la coupure des cols ou des becs de leurs vaiſſeaux de verre: pour y réuſſir, ils y ont employé divers moyens, dont je décrirai ſuccintement les plus commodes & les plus uſités.

Le diamant ou l'éméril peuvent bien ſervir à couper les parties ſuperflues des vaiſſeaux de verre, lorſqu'elles ſont minces; mais lorſqu'on veut couper le col des balons ou récipients, qui ſont ordinairement bien épais, on peut bien tracer avec le diamant ou l'éméril, l'endroit où on les veut couper; mais il faut avoir recours au feu & à l'eau froide pour en bien venir à bout.

On peut employer auſſi pour cela des anneaux de fer de la groſſeur du petit doigt, qui ayent des manches de même matière, longs environ de deux pieds, dont l'ouverture ſoit bien ronde & proportionnée à peu près de la groſſeur du col du balon que l'on veut couper; il faut faire bien rougir au feu cet anneau, & y ayant introduit le col du balon, appuyer l'anneau tout autour de l'endroit où le col doit être coupé, & lorſqu'il eſt bien échauffé, verſer deſſus quelques gouttes d'eau froide, alors le col ſe ſéparera net à l'endroit où il aura été bien chauffé.

On peut pour le même deſſein entourer d'une petite méche ſoufrée l'endroit du col qu'on veut couper, allumer la méche, & faire enſorte que la flamme chauffe également tout autour de l'endroit qu'on a choiſi, & lorſque la méche ſera brûlée, & que l'endroit ſera bien échauffé, on verſera deſſus quelques gouttes d'eau froide, & le col ſe ſéparera.

Je me ſers le plus ſouvent d'une méche poiſſée de térébenthine, par le moyen de laquelle, procédant comme j'ai dit de la méche ſoufrée, je coupe fort ſûrement le col des plus gros balons, de même que ceux des moindres, & de toute ſorte de matras.

En cas que l'endroit du col du balon que l'on veut couper, n'eût pas été aſſez chauffé, & qu'au lieu de ſe ſéparer tout-à-fait, il ne fût que commencé à fendre, on pourra alors achever la coupure du col, en appuyant le bout d'un fer rouge contre la fente commencée, & en continuant tout autour du col, par le moyen du même fer rouge, juſqu'à ce que le col ſoit ſéparé.

CHAPITRE LIII.

Des Poids & des Meſures.

JE ne parlerai ici que des poids & des meſures qui ſont en uſage à Paris, & dont chaque Apothicaire ſe doit ſervir. La livre des Marchands eſt ordinairement ſeize onces qui font deux marcs; mais la livre de Médecine n'a été de tout temps compoſée que de douze onces: une livre ſe marque par ce caractère ℔ j. deux livres par ℔ ij. & ainſi du reſte: une livre & demie ſe marque par ℔ j. ſ. deux livres & demie, de la ſorte ℔ ij. ſ. & ainſi du reſte: une demi-livre ſe marque ainſi ℔. ſ. L'once eſt compoſée de huit dragmes, elle ſe marque par ℥ j. deux onces ℥ ij. & ainſi du reſte: une once & demie ſe marque ainſi ℥ j. ſ. deux onces & demie ℥ ij. ſ. & ainſi du reſte: une demi-once ſe marque de cette ſorte ℥. ſ. La dragme eſt compoſée de trois ſcrupules, elle ſe marque par ʒ j. deux dragmes ʒ ij. & ainſi du reſte: une dragme & demie ſe marque ainſi ʒ j. ſ. deux dragmes & demie ʒ ij. ſ. & ainſi du reſte: la demi-dragme ſe marque de cette ſorte ʒ. ſ. Le ſcrupule eſt compoſé de vingt-quatre grains, il ſe marque par ℈ j. deux ſcrupules ℈ ij. & ainſi du reſte: le ſcrupule & demi ſe marque ainſi ℈ j. ſ. & le demi-ſcrupule de cette ſorte ℈. ſ. Le grain ſe marque par gr. ou g̃; les Allemands ne compoſent leur dragme que de ſoixante grains; mais on doit remarquer que leurs grains ſont plus peſants que les nôtres, & que cinq des leurs ne pèſent pas moins que ſix des nôtres, ainſi c'eſt à peu près la même choſe.

Je laiſſe à part les noms de *ſextans*, de *triens*, de *quadrans*, de *quincunx*, de *ſexunx*, de *ſeptunx*, de *bes* ou *octunx*, de *dodrans*, de *dextans*, de *deunx*, de *as* ou *pondo*, dont les anciens ſe ſont ſervis pour ſignifier deux, trois, quatre, cinq, ſix, ſept, huit, neuf, dix & onze onces, & la livre, parce que ces noms ne ſont plus en uſage parmi les Médecins d'aujourd'hui.

On ſera ſeulement averti que les groſſes livres de toutes les Provinces de France ne ſont pas toutes conformes à celle de Paris, quoiqu'elles ſoient par-

tout composées de seize onces ; car, par exemple, la grosse livre de Rouen pèse plus que celle de Paris ; celles de Lyon, du Dauphiné, du Languedoc & de la Provence, beaucoup moins que celle de Paris ; mais la conformité du nombre des onces dans chaque livre remédie à toutes ces diversités, en ce qu'on peut des seize onces que pèse la livre de chaque Province, en prendre douze pour faire la livre de Médecine, & reconnoître pour onces, pour dragmes & pour scrupules, les onces, les dragmes & les scrupules du même poids, sans s'informer s'ils pèsent plus ou moins de grains que ceux de Paris.

Pour ce qui est des mesures, on n'en a pas beaucoup besoin à Paris ; tous les Apothicaires sçavent que la pinte ordinaire contient deux grosses livres d'eau commune, la chopine une livre, & le demi-setier demi-livre ; mais on peut se passer de ces mesures en pesant les liqueurs : on est même presque toujours contraint de le faire, à cause de la diversité des substances des liqueurs qu'on voudroit mesurer ; car les miels, les syrops, les eaux-fortes, les esprits volatils, les huiles & les eaux, sont chacun en particulier de pesanteur bien différente ; de sorte que la meilleure mesure doit être réglée par le poids, qui est ce que j'observerai presqu'en toutes choses dans cette Pharmacopée, tant pour les matières liquides que pour les solides ; je dirai néanmoins en passant que ceux qui ne voudront pas prendre la peine de peser une once de syrop, la pourront mesurer en remplissant deux fois une cuiller de la grandeur de celles dont on se sert à table.

La mesure des herbes, des fleurs & de plusieurs racines, ne se fait pas dans des vaisseaux ; on parle seulement par fascicules, par manipules & par pugiles. Fascicule comprend ce qui peut être embrassé par un bras ployé contre le haut de la hanche, il est désigné par *Fasc.* Manipule est ce que la main peut serrer, il est désigné par *M.* Pugile est ce qui peut être pris avec trois doigts, il est désigné par *Pug.*

CHAPITRE LIV.

Explication de certaines dénominations usitées en Médecine.

LORSQU'ON trouve dans quelque recette les cinq racines apéritives ordonnées, il faut prendre celles d'ache, d'asperges, de persil, de fenouil & de bruscus.

Les herbes émollientes usitées sont la mauve, la guymauve, la branque ursine, le violier, le seneçon, la bête, la mercuriale, l'atriplex, la pariétaire & le lis.

Par les cinq capillaires on entend l'adiantum album, autrement dit capillaire de Montpellier, l'adiantum nigrum ou vulgaire, le polytrich, le ceterach & la salvia vita, nommée aussi ruta muraria ; on y ajoute une sixième espèce, qui est la lingua cervina, appellée du vulgaire scolopendre.

Les trois fleurs cordiales sont celles de buglose, de bourrache & de violettes ; d'autres y ajoutent les oeillets & les roses.

Les quatre fleurs carminatives ſont celles de camomille, de melilot, de matricaire & d'aneth.

Les quatre ſemences chaudes grandes ſont celles d'anis, de fenouil, de cumin & de carvi.

Les quatre ſemences chaudes mineures ſont celles de perſil, d'ache, de daucus & d'ameos.

Les quatre ſemences froides grandes ſont celles de courges, de citrouilles, de melons & de concombres.

Les quatre ſemences froides mineures ſont celles de laitue, de pourpier, d'endive & de chicorée.

Les cinq fragmens précieux ſont les hyacinthes & émeraudes, les ſaphirs, les grenats & les ſardoines.

Les quatre eaux cordiales ſont celles de bourrache, de buglose, d'endive & de chicorée.

On leur ajoute celles d'ulmaria, de chardon-bénit, de ſcorſonaire, de morſui diaboli, de ſcabieuſe, de ſcordium, d'oſeille & d'alleluia.

On ordonne pluſieurs fruits au nombre, qu'on déſigne par *N.* ou par paire, déſignés *Par.*

Lorſqu'on trouve divers médicamens décrits dans une même recette, & qu'après quelques-uns on trouve le mot de *ana* ou *ã ã*, c'eſt-à-dire de chacun la quantité ordonnée.

Par *ſ. a.* ou *ex arte*, il faut entendre, *ſuivant les régles de l'art.*

Par *q. ſ.* il faut entendre, *autant qu'il en faut*, comme lorſque le Médecin remet à la prudence de l'Apothicaire la quantité de l'eau, du ſuccre, du miel, des eſprits, &c. qu'il faut mettre dans une compoſition.

Et parce que le Pharmacien doit être l'œil du Médecin, auſſi bien dans la préparation des remédes ordonnés, que dans leur exhibition, il eſt très-néceſſaire qu'il s'étudie non ſeulement à bien entendre les recettes & les ordonnances imprimées ou écrites qui peuvent paſſer par ſes mains ; mais encore à bien ſçavoir les proportions & les doſes de tous les médicamens, afin que ſi par quelque mépriſe de l'Imprimeur ou de celui qui auroit écrit la recette, les doſes ne ſe trouvoient pas juſtes, ou qu'il lui fût difficile de bien déchiffrer quelque ordonnance mal écrite, il puiſſe lui-même juger des ingrédiens & des doſes, les conformer aux préceptes de la Pharmacie & aux ſentimens des Docteurs approuvés, & prévenir les accidens qui peuvent arriver, tant dans la préparation & compoſition des remédes que dans leur exhibition.

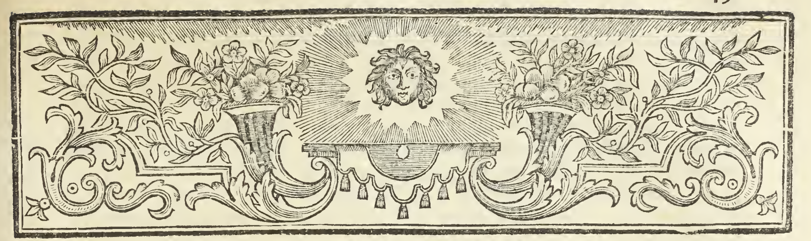
Mon deſſein n'eſt pas d'inſérer ici des liſtes de divers médicamens, mais ſeulement de marquer quelle partie de la plante ou de l'animal on doit entendre lorſque la plante ou l'animal ſont ordonnés ſimplement & ſans déſigner aucune partie. Par exemple, lorſqu'on marque l'anis & le fenouil, on doit entendre leurs ſemences ; l'iris & le jalap, ce ſont les racines ; les violettes & les roſes, les fleurs ; les melons & les concombres, les fruits ; l'acacia & l'hypociſtis, les ſucs ; le ſantal & le gayac, les bois ; l'ammoniac & le galbanum, les gommes ; la canelle & la caſſia lignea, les écorces, & ainſi de pluſieurs autres plantes. Et lorſqu'on marque ſimplement le caſtor, on entend le caſtoreum ; le bezoart, la pierre de bezoart ; la civette, le muſc, qui

ſont les parties ou les excrémens que l'on doit entendre lorſque ces animaux ſont ſimplement ordonnés.

Il y a auſſi des minéraux, qui n'étant que des eſpèces, retiennent néanmoins par excellence le nom de leur genre ; tels ſont le lapis lazuli, qui doit être entendu ſous le nom de lapis ; le ſel marin, par le ſeul nom de ſel ; de terre ſcellée de Lemnos, par le ſeul nom de terre ſcellée ; au lieu que les autres pierres, les autres ſels, & les autres terres ſcellées ont leurs ſurnoms particuliers, ſans leſquels elles ne ſont pas entendues. Ceux qui ſeront curieux de ces choſes, pourront en être davantage éclaircis, en liſant les Auteurs, qui en ont fait un grand dénombrement ; quoiqu'il n'y ait pas beaucoup de néceſſité, puiſque l'uſage & l'explication qu'on en trouvera dans les compoſitions, peuvent ſuffire. On pourra voir auſſi dans les mêmes Auteurs des liſtes de ſuccédanées, dont la deſcription me ſemble trop inutile pour devoir être inſérée en cet endroit ; je me contenterai de dire ici, qu'on doit éviter autant qu'il eſt poſſible l'uſage des ſubſtitués, & qu'on ne doit rien épargner pour avoir les mêmes médicamens qui ſont décrits dans les compoſitions ou dans les ordonnances des Médecins ; & lorſqu'il eſt tout-à-fait impoſſible d'avoir tout ce qui eſt ordonné, je dis qu'on doit être ſoigneux non ſeulement de ſubſtituer racine à racine, bois à bois, écorce à écorce, herbe à herbe, fleur à fleur, ſemence à ſemence, ſuc à ſuc, fruit à fruit, animal à animal, ſel à ſel, eſprit à eſprit, huile à huile, ſyrop à ſyrop, &c. mais encore d'avoir des ſuccédanées qui approchent des qualités & des vertus des médicamens, dont ils doivent occuper la place.



PHARMACOPÉE



PHARMACOPÉE *ROYALE* ET GALENIQUE.

SECONDE PARTIE,

CONTENANT LES PRÉPARATIONS ET LES COMPOSITIONS GALENIQUES.

ORDRE ET DISPOSITION DE CETTE SECONDE PARTIE.

TOUT Pharmacien qui aura bien compris les généralités contenues dans la première Partie de cette Pharmacopée, pourra facilement de lui-même entieprendre beaucoup de préparations, ſur-tout s'il a d'ailleurs quelque choſe d'acquis dans ſa profeſſion : je ne laiſſerai pas néanmoins de donner de temps en temps aux novices les préceptes néceſſaires, tant pour la connoiſſance particulière des principaux médicamens qui entrent dans les compoſitions, que pour leur préparation & leur juſte mêlange.

Cette Pharmacopée Galenique ſera diviſée en deux Livres, dont le premier traitera des préparations & des compoſitions internes, & le ſecond de celles qui paſſent pour externes. Je commencerai le premier par les préparations ou par

les compofitions les plus fimples, & fur-tout par celles qui ne peuvent pas être confervées long-temps, & qui peuvent être préparées bientôt, & prefque à toute heure; je viendrai enfuite à celles qui font de plus grande conféquence, qui demandent plus d'exactitude, & dont on a accoutumé de faire des provifions dans les boutiques. Je ne m'arrêterai pas long-temps fur certaines chofes qui ne méritent pas une grande confidération, & dont il fuffit d'avoir une légère connoiffance; mais je m'appliquerai entièrement aux matières qui le mériteront, & je n'oublierai rien de ce qui pourra contribuer à l'inftruction & à l'avantage du Pharmacien, en faveur duquel j'ai entrepris particulièrement cette Pharmacopée. Je ne m'y oppoferai pas aux fentimens, ni à la façon d'agir des Anciens ni des Modernes, où je les trouverai dignes d'être fuivis; mais je rechercherai quelque chofe de meilleur, de plus foutenable, & où l'expérience & la raifon auront droit de l'emporter fur eux.

J'aurois pu inférer les eaux diftillées fimples parmi les compofitions galéniques; mais parce qu'elles doivent être fuivies de plufieurs eaux compofées qui demandent un plus grand artifice que les vulgaires, & que les unes & les autres ont grand befoin du fecours de la Pharmacie chymique, j'ai cru plus à propos de les réferver pour la troifième Partie de cet Ouvrage.



LIVRE PREMIER.

DES PREPARATIONS ET COMPOSITIONS INTERNES.

CHAPITRE PREMIER.

Des Sucs.

JE ne m'attache pas en ce lieu ni aux ſucs qu'on peut tirer des animaux, comme ſont le ſang, la pituite, l'urine, les ſeroſités, la ſueur, &c. ni à celles qu'on peut tirer de leurs parties par la cuite, par expreſſion ou autrement, comme ſont les jus des viandes, &c. ni aux liqueurs qui dépendent de la famille des minéraux, comme ſont l'huile petrole, & diverſes matières bitumineuſes, mais ſeulement aux ſucs des plantes.

Le ſuc eſt à peu près aux plantes, ce qu'eſt le ſang aux animaux; on peut le définir une ſubſtance liquide, laquelle faiſant une partie de la compoſition des plantes, communique aux autres parties ce qui eſt néceſſaire pour leur entretien, & même pour leur accroiſſement. Ce ſuc ſort quelquefois de lui-même, quelquefois auſſi par inciſion ou par quelqu'autre artifice; ce ſuc paroît plus ou moins liquide, ſuivant les diverſes coctions qu'il peut avoir reçues de la nature, ou dans la plante, ou au dehors de la plante; il eſt tantôt aqueux, tantôt vineux, oléagineux, gommeux, réſineux & bitumineux; il eſt auſſi tantôt doux, tantôt amer, aigre, âcre, inſipide, &c. tantôt de nulle odeur, tantôt bien odorant & tantôt puant; tantôt blanc, tantôt noir, verd, bleu, jaune, rouge, &c. il eſt encore plus ou moins abondant ſuivant la nature & l'état de la plante qui le porte; il eſt quelquefois ſi intimement uni, & ſi profondement caché parmi les autres ſubſtances, qu'on ne ſçauroit le diſcerner par les ſens ordinaires, mais ſeulement en le ſéparant par le moyen du feu; tels ſont les ſucs ou les liqueurs qui ſortent dans la diſtillation des bois les plus ſecs. Le ſuc ſe trouve auſſi quelquefois mêlé avec des ſubſtances ſi viſqueuſes & ſi ténaces qu'on ne ſçauroit l'en ſéparer que par le moyen du feu, comme je ferai voir dans les ſuites. Ces divers ſucs néanmoins ne doivent pas être pris purement & ſimplement pour cette partie que j'ai nommée flegme, & que j'ai reconnue pour un des cinq principes, dont chaque mixte doit être compoſé, parce que ces ſucs ſe trouvent eux-mêmes compoſés de quelques-uns des autres principes, qui ne les abandonnent que par la ſéparation que l'Artiſte en peut faire.

Sur quoi je ne ſuis pas du ſentiment de ceux qui veulent faire paſſer pour des excrémens, les ſucs qui ſortent d'eux-mêmes des plantes; car ſi cela avoit lieu, la partie la plus eſſentielle de la plante paſſeroit ſouvent pour

excrément, & devroit être rejetée; cependant on cueille ſoigneuſement, on achète chèrement, & on emploie fort utilement ces prétendus excrémens, comme ſont la myrrhe, le bdellium, la takamaque, le ſtorax, le benjoin, le baume naturel & pluſieurs autres que les plantes pouſſent hors de leur écorce, & qui ne peuvent paſſer que pour une production de ce qu'elles ont de meilleur. Je parlerai en particulier de pluſieurs de ces ſucs naturels, lorſqu'ils ſeront employés dans les compoſitions, & je ne m'arrêterai ici qu'à ceux qui doivent être préparés, & qui dépendent de l'artifice du Pharmacien.

Ces ſucs ſont tirés preſque de toutes les parties des plantes, ſçavoir, les uns par inciſion de leur écorce, pour être après deſſéchés du ſoleil, comme ſont les ſucs de la ſcammonée, de l'aloës, du pavot, &c. Les autres par contuſion & par expreſſion, comme ſont les ſucs tant oléagineux qu'aqueux, tirés de pluſieurs herbes & de pluſieurs fleurs, de pluſieurs fruits & de pluſieurs ſemences. Tels ſont les ſucs de chardon-bénit, d'endive, de chicorée, de bourrache, de bugloſe, &c. pour ceux des herbes; les ſucs de roſes, de violettes, de fleurs de pêches, de pavot rouge, &c. pour ceux des fleurs; les ſucs de meures, de pommes, de ceriſes, de groſeilles, de ribes, d'épine-vinette, de berberis, &c. pour ceux des fruits aqueux ou vineux; les ſucs des olives, des noix, des noiſettes, des amandes, des pignons, des piſtaches, &c. pour ceux des fruits oléagineux; les ſucs des quatre ſemences froides grandes mondées, de pavot, d'hieble, de juſquiame, de marjolaine, d'anis, &c. pour ceux des ſemences oléagineuſes; les autres ſucs ſont tirés avec addition de quelque liqueur : ce qu'on ne peut éviter lorſque les parties des plantes ſont ſéches par accident, ou qu'elles n'ont pas aſſez d'humidité en elles-mêmes; tels ſont les ſucs de ſéné, de rhubarbe, d'angelique, de régliſſe, d'ellebore, &c. qui ſont tirés avec addition de liqueur, & qui étant filtrés, ſont évaporés à petit feu juſqu'à une conſiſtance d'extrait dont ils portent le nom, & dont je parlerai dans la troiſième Partie de cette Pharmacopée.

On pile ordinairement dans un mortier de marbre ou dans quelque pierre dure, avec un pilon de bois, les herbes, les fleurs, les fruits & les ſemences dont on veut tirer le ſuc; puis on les met dans une toile forte, ou dans quelque ſac proportionné, & on les exprime avec les mains ou à la preſſe entre deux platines de fer, d'étain ou de bois; on laiſſe après raſſeoir ce ſuc pendant quelque temps, & quelquefois même on l'expoſe quelques jours au ſoleil, puis on verſe doucement & par inclination ce qui eſt le plus clair, & on le garde tel, ou bien on le paſſe par une chauſſe d'hypocras, ou par quelque couloir de drap, ſi le ſuc n'eſt pas aſſez clair, & s'il eſt aqueux. Les ſucs des herbes qui doivent être d'abord employés, ou qui doivent être clarifiés & cuits avec du ſuccre ou du miel, ou être mêlés & cuits parmi des onguents & des emplâtres, n'ont pas beſoin de toutes ces précautions; mais les ſucs vineux des fruits doivent être bien dépurés, car il les faut expoſer auparavant au ſoleil & les couler enſuite, afin que par cette chaleur & digeſtion, & par la colature, les parties groſſières du ſuc ſoient ſéparées des pures. Ces ſucs doivent être paſſés par la chauſſe, ou pour mieux faire par le papier gris, & ils peuvent être cuits parmi le ſucre ou le miel, ou gardés dans des bouteilles qui en doivent être remplies, à la réſerve de la

hauteur d'environ un petit travers de doigt, qu'il faut remplir d'huile d'amandes douces, pour empêcher l'entrée de l'air dans le ſuc & ſa corruption. Il faut enſuite bien boucher les bouteilles, & les garder dans un lieu modérément frais pour s'en ſervir au beſoin ; auquel temps on ôte l'huile qui ſurnage, & on emploie le ſuc bien dépuré en rejetant les féces ; les ſucs de roſes & de pêches demandent les mêmes précautions que les ſucs vineux.

On ſera averti qu'en tirant les ſucs acides rouges, & particulièrement celui de grenades, on les doit faire dans des vaiſſeaux de verre, de fayance ou de terre vernis ; avoir les mains bien nettes, & éviter ſur toutes choſes qu'aucun fer ne les touche, de peur d'obſcurcir leur couleur. Le ſuc & même le ſyrop de Kermes demandent les mêmes précautions, car ils s'obſcurciſſent en ſéjournant dans les vaiſſeaux de fer ou de cuivre.

La meilleure méthode que j'aye trouvée pour tirer le ſuc de certaines plantes viſqueuſes, comme ſont le pourpier, la bourrache, la bugloſe & autres ſemblables, eſt celle de les mettre toutes entières dans une baſſine de cuivre étamée au dedans, ſur un feu de charbons modéré, & de les y tenir en les remuant de temps en temps, juſqu'à ce qu'on voie que quelque partie du ſuc ſe ſoit amaſſée au fond de la baſſine : alors on doit ſéparer ce ſuc par inclination ; remettre enſuite la baſſine ſur le feu, & continuer à l'y tenir, à remuer les herbes, & à ſéparer derechef ce ſuc par inclination, juſqu'à ce qu'on en ait aſſez ; par ce moyen on a plutôt fait, & on a avec moins de peine un ſuc beaucoup plus pur qu'en pilant les herbes. Je renvoie les ſucs oléagineux des fruits & des ſemences aux huiles exprimées.

* *Succi anti-ſcorbutici depurati.*

℞ Succorum cochleariæ utriuſque, becabungæ, natuſtii aquatici ana libr. unam. Succi aurantiorum, uncias viginti. Miſce & cola per pannum laneum, ut mixtura clara fiat.

Sūcs anti-ſcorbutiques épurés.

Prenez des ſucs de cochlearia, de cram, de becabunga, de creſſon de fontaine, de chacun une livre. Du jus de bigarade, vingt onces. Mêlez-les, & les paſſez par une chauſſe de laine pour les éclaircir ſelon l'art.

Il eſt difficile de conſerver long-temps les ſucs épurés des plantes ; ils ſont ſujets à fermenter & à devenir aigres, ou à s'alkaliſer, s'ils ſont tirés des plantes qui ſoient diſpoſées à cette eſpèce de corruption. La méthode de mettre de l'huile ſur la ſurface de la liqueur, n'eſt bonne que pour les ſucs aqueux, tels que ceux de cerfeuil, de pourpier, de bourrache, de bugloſe : on conſervera mieux les ſucs des plantes qui ont un principe alkalin volatil, en leur ajoutant deux ou trois onces d'eſprit de vin par pinte ; mais pour les ſucs vineux qui ont de la facilité à s'aigrir, la meilleure méthode de les conſerver eſt de jetter une méche ſoufrée toute allumée dans le vaiſſeau, de l'ôter enſuite, & d'y verſer les ſucs épurés ; par ce moyen ils s'y conſerveront long-temps.]

CHAPITRE II.

Des Infusions & des Décoctions ou Apozèmes.

JE parle des infusions & des décoctions immédiatement après les sucs, à cause que par leur moyen les parties les plus succulentes & les plus essentielles des médicamens se communiquent aux liqueurs ; d'ailleurs les infusions & les décoctions sont employées à tant de compositions galeniques, qu'il m'a semblé fort à propos d'en donner quelques généralités, avant que d'entrer plus avant en matière ; ce sont des élixations de médicamens faites dans quelque liqueur ; elles se font quelquefois pour attendrir & pour cuire les médicamens : mais leur plus grand usage est de communiquer leur vertu à quelque liqueur, & pour assembler dans cette même liqueur les qualités de divers médicamens.

*Les infusions différent des décoctions par le degré de chaleur ; on jette l'eau bouillante sur les matières qu'on veut faire infuser, on les laisse sur des cendres chaudes, ou bien on les fait infuser à l'eau froide ; mais pour la décoction il faut que les matières bouillent pendant quelque temps avec le menstrue : le temps de l'infusion comme celui de la décoction est indéterminé, les feuilles & les fleurs des plantes ne restent pas fort long-temps en infusion, non plus que les écorces de quelques fruits ; mais les racines, les bois & les écorces des arbres restent quelquefois des jours entiers : le temps de la décoction n'excéde pas communément six heures, un quart-d'heure ou une demi-heure, suffisent ordinairement pour les décoctions des plantes : au reste il est quelquefois nécessaire de faire infuser les mixtes que l'on destine à la décoction ; voici quelques exemples d'infusions.

Infusum florum chamæmeli.

♃ Florum chamæmel. siccat. pugill. j. super affunde aquæ ferventis ℔ j. fiat infusio per quatuor aut quinque minutas, in vase cooperto.

Infusion des fleurs de camomille.

Prenez des fleurs de camomille Romaine desséchées une pincée ; versez dessus une chopine d'eau bouillante, & laissez-les infuser pendant quatre ou cinq minutes dans un vase bien fermé : si on faisoit durer l'infusion plus long-temps, elle deviendroit trop amère.

On peut faire infuser de même les fleurs de mille-feuille, de matricaire, de tanaisie, de calendula, de giroflée jaune, d'orange & le safran ; les feuilles & sommités de mélisse, de citronelle, de marjolaine, de sauge, de calament, d'origan, de marum, de thym, de serpolet, de basilic, de poulliot, de menthe & de rue ; mais on laissera infuser un peu plus long-temps les fleurs de bouillon blanc, de pied de chat, de guimauve, de coquelicot, de muguet, de sureau, de tilleul, de reine des prés, de prime-vére, orties blanches ; les feuilles & les sommités de chamædrys, de chamæpytis, de marrube, de lierre terrestre, de scordium, treffle d'eau, chardon-bénit, de fumeterre.

Infusum amarum simplex.

♃ Radicis gentianæ, flaredinis corticum limonum recentium, sedulò ab alba interiori corticis parte separatæ, ana unciam dimidiam; flaredinis corticum aurantiorum Hispalensium, item ab interiori corticis parte separatæ, sesqui drachmam; aquæ bullientis uncias duodecim. Post macerationem per horam unam vel alteram coletur, aqua tincta per chartam emporeticam vel per pannum sine expressione.

Infusion amère simple.

Prenez de la racine de gentiane, de l'écorce de limons frais, dont on aura ôté toute la partie blanche & molle, de chacune une demi-once de l'écorce d'oranges de Portugal, dépouillée aussi de sa partie blanche, un gros & demi; versez dessus douze onces d'eau bouillante, laissez infuser pendant une heure ou deux, & passez au travers d'un papier gris ou d'une chausse sans presser.

Cette infusion qui est tirée de la nouvelle Pharmacopée de Londres, est un fort bon reméde stomachique, & assez agréable au goût.

Infusum Senæ.

♃ Foliorum Senæ, drachmas quatuor; semin. cardamomi min. contus. drachm. semiss. sal. polychr. Ruppellensis, drachmas tres; aquæ bullientis, libram unam; stent simul in infusione per horæ spatium.

Infusion de Séné.

Prenez des feuilles de séné, une demi-once; des semences de petit cardamome battues, un demi gros; du sel de seignette, trois gros; versez pardessus une chopine d'eau bouillante, & laissez infuser ces matières pendant une heure.

On peut ajoûter quelquefois deux gros d'écorce de citron récente dont on a ôté la partie blanche, & par là on ôte beaucoup du mauvais goût du séné, sans diminuer de sa vertu purgative.

Infusum seu Tinctura Rosarum.

♃ Rosarum rubr. exungulatarum & siccatarum, drachmas duas; affunde aquæ ferventis, libras duas; olei vitrioli maximè concentrati, guttas viginti; infundantur per horæ quadrantem, & cola.

Teinture de Roses.

Prenez des roses de Provins séches, & dont on ait arraché les onglets, deux gros; versez dessus de l'eau bouillante une pinte, ajoûtez de l'huile de vitriol bien concentrée vingt gouttes, laissez le tout en infusion pendant un quart-d'heure, & passez. On ajoûte ordinairement quelque syrop approprié, ou une quantité de sucre, telle que le Médecin juge à propos.

Cette teinture est astringente & calmante, & convient dans toutes les hémorragies & les pertes où les astringens sont indiqués. M. Lemery remarque dans sa Pharmacopée universelle, que la teinture de roses ne peut être gardée qu'un jour ou deux en été, & deux ou trois en hiver.]

Les décoctions qu'on appelle aussi apozèmes, sont différentes, suivant la diversité des mixtes qu'on veut cuire ; car ceux qui sont de substance compacte & difficile à pénétrer, demandent une bien plus longue cuite que ceux qui sont de substance moyenne ; ceux-ci la demandent aussi plus longue que ceux qui sont de substance tenue. * Les substances compactes, comme les bois durs & résineux, fournissent bien davantage dans la décoction, lorsqu'on les a auparavant laissé infuser pendant deux ou trois jours : c'est pourquoi on ne doit jamais manquer de faire précéder cette macération.]

La même diversité de substance demande encore plus ou moins de liqueur ; car il en faut bien plus pour les médicamens qui ont besoin d'une longue cuite, que pour ceux qui la demandent moindre, parce qu'une longue décoction consume beaucoup d'humidité. La proportion ordinaire doit être de six fois autant pesant de liqueur que de la matière qu'on veut cuire ; mais si les matières sont de substance un peu compacte, on peut bien y employer depuis huit jusqu'à neuf ou dix fois autant pesant de liqueur ; & si elles sont d'une substance tout-à-fait compacte, on peut aller jusqu'à douze, & même jusqu'à seize fois autant pesant de liqueur. J'ai déja fait observer que les médicamens de substance compacte peuvent souffrir la décoction plus forte & plus longue que ceux de substance moyenne, qui même ne la peuvent pas souffrir violente, & que ceux de substance tenue, qui ne la peuvent pas souffrir beaucoup. Il y en a même qui ne sont mis dans la décoction que lorsqu'on la veut tirer du feu ; il y en a aussi d'autres qui n'ont besoin que d'une simple infusion pour communiquer leur vertu à la liqueur ; ainsi il est absolument nécessaire que le Pharmacien connoisse la diverse substance des médicamens, pour juger par là comment il doit faire leur décoction ou leur infusion, parce que le plus souvent les ordonnances ne prescrivent ni la quantité de la liqueur, ni l'ordre de la décoction des médicamens, ni les degrés du feu, ni la longueur du temps nécessaire à leur cuite, & que le tout est remis à la prudence de l'Artiste.

Pour y procéder par ordre, lorsqu'il faudra faire une décoction de plusieurs médicamens, on commencera par les plus solides, tels que sont les bois ; après on mettra les racines & les écorces, ensuite les fruits, les herbes, les bayes & les semences, & enfin les fleurs. On rapera, on écrasera, ou on incisera bien menu les bois, les racines & les écorces ; on fendra les fruits, on incisera les herbes, on brisera les bayes & les semences, & on mettra les fleurs telles qu'elles sont.

Cette régle néanmoins n'est pas si générale qu'elle n'ait ses exceptions, car un bois de substance rare & spongieuse demandera moins de cuite qu'une racine bien compacte ; l'orge entier souffre autant de cuite que le bois ; d'ailleurs les bois & les racines aromatiques ne peuvent pas souffrir une longue coction sans que leurs meilleures parties se dissipent ; les écorces, les fruits & les semences aromatiques ne demandent qu'une simple infusion ; la racine de réglisse se met après les herbes, les capillaires en même temps que la réglisse, ou immédiatement après ; les semences froides en même temps que les fleurs ; la fleur de nenuphar souffre presque autant de cuite que les herbes.

On doit observer un ordre semblable dans les décoctions des animaux, car les cornes & les os demandent une bien plus longue cuite que les chairs, le bœuf

bœuf que le mouton, le mouton que le veau & le chapon, & l'un & l'autre plus que le poulet.

Ces généralités ſeront beaucoup mieux démontrées dans la ſuite de ce livre ; & quoique les divers exemples de décoctions qui s'y rencontreront, pourroient ſuffire, je ne laiſſerai pas d'en donner quelques deſcriptions, qui ſerviront pour certaines décoctions qu'on a accoutumé d'ordonner ſans déſigner les médicamens dont elles doivent être compoſées.

Decoctum cordiale.

℞ Hordei integri, radicum ſcorzoneræ, borraginis, bugloſſi ℥ j. Foliorum earumdem plantarum, endiviæ, cichorii, oxytriphylli, ana M. j. Capilli veneris Monſpelienſis, M. ß. Liquiritiæ raſæ, ʒ ij. Quatuor ſeminum frig. maj. mund. ana ʒ ß. Trium florum cordialium, ana pug. ß.

Décoction cordiale.

Pour faire cette décoction, il faut prendre premiérement de l'orge entière, des racines de ſcorſonère, de bourrache, de bugloſe, de chacune une once. 2°. Des feuilles de ſcorſonère, de bourrache, de bugloſe, d'endive, de chicorée, d'alleluia, de chacune une poignée. 3°. Demi-poignée de capillaire de Montpellier. 4°. Deux gros de régliſſe ratiſſée. 5°. Des quatre grandes ſemences froides mondées, de chacune demi-gros. 6°. Des trois fleurs cordiales, de chacune demi-pincée. De toutes ces parties, faites la décoction dans ſix livres ou trois bonnes pintes d'eau de fontaine, meſure de Paris, que vous ferez bouillir ſur un feu clair juſqu'à ce qu'elle ſoit diminuée du tiers, ſuivant la manière ci-deſſus expliquée.

On lavera bien l'orge & on la fera bouillir un bon quart d'heure dans l'eau, puis on y ajoutera les racines qu'on aura bien lavées, nettoyées de leur cœur & de leur écorce ſuperficielle, & bien inciſées ; on les fera bouillir encore avec l'orge pendant un bon quart d'heure, on y mettra enſuite les feuilles de ſcorſonère, de bourrache, de bugloſe, d'endive & de chicorée bien lavées & inciſées, & après les avoir fait bouillir un petit quart d'heure parmi tout le reſte, on y ajoutera la régliſſe raclée & bien écraſée, l'alleluia & le capillaire légérement inciſés ; on leur fera prendre quelque petit bouillon, puis on y ajoutera les ſemences froides bien écraſées & les fleurs cordiales, & les ayant bien plongées dans la décoction, on ôtera la baſſine de deſſus le feu & on paſſera la liqueur par une chauſſe, ou par un drap, lorſqu'elle ſera à demi refroidie.

Decoctum pectorale.

℞ Hordei mundati, ℥ ß. Jujubarum, ſebeſten, ana N° xij. Paſſularum ab acinis purgatarum, ʒ vj. Ficus pingues, dactilos enucleatos, ana N° vj. Foliorum ſcabioſæ, pulmonariæ, hyſſopi, polythrici, ana M. j. Florum tuſſilaginis, ana P. j. Glycyrrhizæ ʒ ij.

Décoction pectorale ou béchique.

Pour faire cette décoction pectorale, il faut prendre premiérement demi-once d'orge mondé. 2°. Des jujubes & des ſebeſtes de chacune une douzaine :

3°. Six gros ou dragmes de raiſins mondés de leurs pepins. 4°. De bonnes figues bien nourries, & des dattes ſans leur noyau, de chacune demi-douzaine. 5°. Des feuilles de ſcabieuſe, de pulmonaire, de l'hyſſope & du polytric, de chacune une poignée. 6°. Des fleurs de tuſſilage, (vulgairement dites pas d'âne) une pincée. 7°. Deux gros de réglиſſe; faites la décoction du tout dans quatre livres d'eau de fontaine réduite en bouillant ſur un feu clair, aux deux tiers, ſuivant la manière ci-après.

On fera bouillir un bon quart d'heure l'orge mondé dans l'eau, puis on y ajoutera les dattes ſans noyau, les raiſins ſans pepin, les figues, les jujubes & les ſebeſtes inciſées; on fera bouillir ces fruits avec l'orge pendant un nouveau quart d'heure, puis on y ajoutera la ſcabieuſe, la pulmonaire & l'hyſſope inciſées; on les y fera bouillir encore un nouveau quart d'heure, après quoi on y ajoutera la régliſſe raclée & bien écraſée, le polytric & la tuſſilage, & après leur avoir donné un petit bouillon, on ôtera la décoction du feu, & on la coulera lorſqu'elle ſera à demi refroidie.

* Cette décoction compoſée des meilleurs remédes pectoraux, eſt trop chargée d'ingrédiens; on remarque dans le projet de réformation de la Pharmacopée de Londres, que la ſcabieuſe lui donne un fort mauvais goût; on propoſe dans ce projet la tiſane ſuivante, qui paroît bien plus ſimple & dont les vertus ne ſont vraiſemblablement pas inférieures à la précédente.

Ptiſana pectoralis.

♃ Hordei diſtichi, uvarum paſſarum exacinatarum, caricarum, ana uncias duas; radicis glycyrrhizæ, unciam dimidiam; aquæ puræ, libras quatuor.

Tiſane pectorale.

Prenez de l'orge ordinaire, des raiſins ſecs dont on ôtera les pepins, des figues ſéches, de chacun deux onces; de régliſſe, une demi-once. Faites bouillir d'abord l'orge dans deux pintes d'eau, juſqu'à ce qu'environ la moitié ſoit évaporée; ajoûtez le reſte ſur la fin, & paſſez la liqueur lorſqu'elle ſera à demi refroidie.

Decoctum anti-ſcorbuticum.

♃ Rad. bardanæ per taleolas conciſæ, oxylapathi, ana unciam unam; glycyrrhizæ raſæ & contuſæ, dragmas duas; coq. in aquæ comm. libris quinque ad libr. quatuor; tum decocto ab igne remoto, adde rad. raphani ruſticani minutim conciſæ, unciam unam; foliorum beccabungæ, barbareæ, naſtutii aquatici, cochleariæ, ana manipul. unum, malum citreum fruſtulatim ſectum. Vas accuratè obturetur donec liquor penitus refrixerit; exprime & cola.

Apozème anti-ſcorbutique.

Prenez des racines de bardane coupées en petits morceaux, de patience ſauvage, de chacune une once; de régliſſe battue, deux gros: faites bouillir dans cinq chopines d'eau juſqu'à ce qu'il ne reſte plus que deux pintes; ôtez la décoction de deſſus le feu, & ajoûtez du cram bien haché, une once; des feuilles de beccabunga, de l'herbe de ſainte-barbe, de creſſon de fontaine, & de cochlearia, de chacune une poignée; un citron coupé par tranches. Couvrez bien le vaiſſeau

jusqu'à ce que tout soit refroidi; pressez bien les herbes & passez ensuite la liqueur.

On ne doit pas garder long-temps cette décoction, car elle perd bientôt sa vertu ; & pour remédier à cet inconvénient, quelques Médecins font ajoûter dans chaque verre dix gouttes d'esprit de *cochlearia*, immédiatement auparavant que le malade le boive. Elle convient parfaitement dans le scorbut & les affections scorbutiques.

Decoctum Kinækinæ.

℞ Corticis Peruviani crassiuscule contriti, unciam unam; salis cathortici amari drachmas duas. Infunde per sex horas in aquæ tepidæ libr. iij. tum coque ad tertiæ partis consumptionem; frigefactum cola.

Décoction de Quinquina.

Prenez du quinquina grossièrement concassé, une once; de sel d'ebsom, deux gros; faites d'abord infuser ces matières dans trois chopines d'eau, faites les ensuite bouillir jusqu'à ce que le tiers soit évaporé; passez la liqueur quand elle sera refroidie.

Cette décoction est fort en usage dans les fiévres intermittentes; on la préfére au quinquina en substance, sur-tout lorsqu'on veut entretenir la liberté du ventre: on peut ajoûter un gros de séné & augmenter la dose de sel d'ebsom jusqu'à demi-once, lorsqu'on veut rendre cet apozéme plus purgatif.

Decoctum è Lignis.

℞ Ligni guaiaci in scobem redacti, ℥ iv. Zarzæparillæ, rad. chinæ, ana unciam unam. Macera per viginti quatuor horas in aquæ tepentis libr. decem; coque ad tertiæ partis consumptionem; tum adde ligni sassafras, unciam unam; rasuræ eboris, drachm. duas; bulliant iterum ad tertiæ partis consumptionem; tandem adde glycyrrhizæ rasæ & contusæ, ℥ iv. cola.

Tisane Sudorifique, autrement Tisane des Bois.

Prenez bois de gayac en petits copeaux, quatre onces; racines de salsepareille & de squine, aussi coupées en petits morceaux, de chacune une once; laissez les infuser pendant vingt-quatre heures dans cinq pintes d'eau que l'on entretiendra toujours tiéde, faites bouillir jusqu'à la consommation du tiers, ajoûtez ensuite du bois de sassafras haché, une once; de la raclure d'yvoire, deux gros; continuez l'ébullition jusqu'à l'évaporation du tiers de ce qui reste; enfin ajoutez de la réglisse battue, une demi-once, passez aussi-tôt cette décoction.

Elle est très-efficace pour exciter les sueurs & la transpiration, elle met les humeurs en mouvement & les atténue, & convient dans les affections catarreuses; dans les rhumatismes goutteux, sur la fin quand l'inflammation est appaisée; dans les paralysies, leucophlegmaties, hydropisies, &c. on la doit boire chaude.

Apozema amarum.

℞ Radicis gentianæ, cichorii, trifolii aquatici, enulæ, ana unciam unam; bulliant ex aquæ communis libris sex, ad tertiæ partis evaporationem; tum adde foliorum cichorii,

cardui benedicti, chamædryos, ana manipulum sem. summitatum centaurii minoris, absinthii, scordii, ana pugill. j. Salis cathartici amari, unciam semiss. coque ad medias & cola.

Apozème amer.

Prenez des racines de gentiane, de chicorée sauvage, de trésle d'eau, & d'enula campana, de chacune une once; faites les bouillir dans trois pintes d'eau jusqu'à consommation du tiers; ensuite ajoûtez, des feuilles de chicorée sauvage, de chardon-bénit, de chamædrys, de chacune une demi-poignée; des sommités de petite centaurée, de scordium, d'absinthe., de chacune une pincée; du sel d'ebsom, une demi-once; faites bouillir jusqu'à évaporation de la moitié, & passez la liqueur.

On donne ces sortes d'apozémes à la dose d'un verre, de trois heures en trois heures, édulcorés avec des syrops de capillaire, de violette, de nenuphar, &c.]

Decoctum hepaticum aperiens.

℞ Radicum quinque aperientium, fragariæ, buglossi, ana ʒ vj. Foliorum endiviæ, cichorii, lupuli, agrimoniæ, pimpinellæ, cherefolii, taraxaci, ana M. j. Capilli veneris Monspel. polythrici, ana M. ß. Seminis apii, milii solis, ana ʒ ij. Seminum quatuor frigid. maj. mund. ana ʒ j. Glycyrrhizæ ʒ ij. Florum buglossi, boraginis, genistæ, ana P. j.

Décoction hépatique apéritive.

Pour faire cette décoction, il faut premiérement des cinq racines apéritives, de fraisier, de buglose, de chacune six gros ou dragmes. 2°. Des feuilles d'endive, de chicorée, de houblon, d'aigremoine, de pimpinelle, de cerfeuil, & de dent de lion ou pissenlit, de chacune une poignée. 3°. Du capillaire de Montpellier & du polytrich, de chacun demi-poignée. 4°. Des semences d'ache & de gremil, de chacune deux gros. 5°. Des quatre grandes semences froides mondées, de chacune un gros. 6°. Deux gros de réglisse. 7°. De fleurs de buglose, de bourrache, de genest, de chacune une pincée. Faites de toutes ces choses, suivant la méthode ci-dessus, la décoction dans six pintes d'eau de fontaine, réduites à force de bouillir sur un feu clair, au tiers, quantité requise pour cette décoction.

On lavera bien les racines, on les nettoiera de leur cœur & de leur petite écorce, & les ayant écrasées ou incisées, on les fera bouillir demi-heure dans l'eau; puis on y ajoûtera le houblon, l'endive, la chicorée, l'aigremoine, le pissenlit, la pimpinelle & le cerfeuil incisés, que l'on fera bouillir encore environ un quart d'heure parmi les racines; puis on y ajoutera les semences d'ache & de milium solis, de gremil ou herbe aux perles pilées, & les ayant fait tant soit peu bouillir, on y ajoûtera la réglisse ratissée & brisée, & un moment après on plongera dans la décoction les semences froides écrasées & les fleurs; on tirera en même temps le vaisseau du feu; on coulera la décoction lorsqu'elle sera à demi froide, pour s'en servir avant qu'elle se corrompe.

* Lorsqu'on ordonne quelques sels neutres dans ces décoctions, ce qui est aujourd'hui fort en usage, on les ajoûte ordinairement dans la liqueur lorsqu'elle est passée; cependant il vaudroit beaucoup mieux les mettre avec les herbes pendant la décoction.]

Decoctum cephalicum.

♃ Radicum valerianæ majoris, ireos Florentiæ, pæoniæ maris, acori veri, visci quercini, ana ℥ ß. Foliorum betonicæ, salviæ, majoranæ, calaminthæ montanæ, chamædrios, ana M. j. Seminum rutæ, pæoniæ maris, baccar. juniperi, ana ʒ ij. Florum rorismarini, stæchados, lavandulæ, calendulæ, lilii convallium, ana P. j. Tartari crudi, ℥ j.

Décoction céphalique.

Pour faire cette décoction céphalique, il faut prendre premiérement des racines de la grande valeriane, d'iris de Florence, de pivoine mâle, du véritable acorus, & du guy de chêne, de chacune demi-once. 2o. Des feuilles de betoine, de sauge, de marjolaine, de calament de montagne, de germandrée, de chacune une poignée. 3°. Des semences de rue, de pivoine mâle & des bayes de geniévre, de chacune deux gros. 4°. Des fleurs de romarin, de stœchas, de lavende, de souci, de lys des vallées ou muguet, de chacune une pincée. 5°. Une once de tartre crud. De tous ces ingrédiens faites selon la manière ci-dessus, la décoction en six livres d'eau de fontaine, diminuée d'une quatrième partie sur le feu clair.

Il faut bien écraser les racines de pivoine, de valeriane, d'iris & d'acorus, de même que le guy de chêne & le tartre crud, les mettre dans un pot de terre verni avec l'eau ordonnée, & ayant bien couvert le pot, faire bouillir la décoction à petit feu pendant un petit quart d'heure, puis on y ajoûtera les herbes incisées; & ayant recouvert le pot, & les ayant fait bouillir encore un quart d'heure, on y joindra les bayes de geniévre, & les semences; on recouvrira le pot, ayant donné au tout quatre ou cinq bouillons; on ajoûtera & on plongera les fleurs dans la décoction, on couvrira le pot & on le tirera du feu; & lorsque cette décoction sera à demi refroidie, on la coulera en exprimant légérement le marc, & on la gardera pour s'en servir au besoin.

* La plûpart des herbes aromatiques qui entrent dans cette décoction, perdent aisément leur esprit recteur dont elles tiennent leur odeur si agréable; c'est pourquoi il faut prendre garde de ne pas les faire bouillir trop long-temps.

Decoctum Hystericum.

♃ Rad. pæoniæ maris siccatæ, ℥ j. ſ. valerianæ sylv. ℥ j. bryoniæ albæ, ℥ ſ. coq. in aq. fontanæ ℔ iij. ad ℥ xxviij; in colatura infunde herbæ rutæ ℥ ſ. semin. angelicæ, flor. lavandulæ ana ʒ ij; colaturæ adde aq. pæoniæ compositæ, aq. bryoniæ compositæ, ana ℥ ij. tinct. castorei, ʒ ij. (vel assæ fætidæ, ʒ j.]

Apozème anti-hystérique.

Prenez de la racine de pivoine mâle séchée, une once & demie; de la valeriane sauvage, une once; de la couleuvrée, une demi-once; faites les bouillir dans trois livres d'eau, à la réduction de vingt-huit onces; passez la liqueur, & faites y infuser une demi-once de feuilles de rue, des semences d'angelique, & des fleurs de lavande, de chacune deux gros; passez & ajoûtez de l'eau de pivoine composée, & de l'eau de bryone, de chacune deux onces; de la teinture de castor, deux gros, (ou un gros d'assafœtida.)

La dose de cet apozème est de quatre onces ; il appaise tous les mouvemens spasmodiques & les convulsions qui arrivent dans les affections hystériques ; il calme & fortifie le genre nerveux, il excite les régles, & augmente le mouvement du sang.

Decoctum diureticum.

℞ Corticis radicis petroselini ℥ ij. herb. & semin. ejusdem, ana ℥ ſ. coq. in aq. ℔ j ſ. ad ℔ j. & colaturæ adde expressionem sequentem. ℞ milleped. viv. ℥ j. sal. prun. ℈ iiij. contusis affunde vini albi ℔ ſ. f. expressio fortis cui adduntur aq. raph. composit. syrupi de althea, ana ℥ iiij. misce.

Apozème diurétique.

Prenez deux onces d'écorce de la racine de persil, des feuilles & semences de la même plante, de chacune une demi-once ; faites les bouillir dans une livre & demie d'eau jusqu'à une livre ; passez la liqueur, & mêlez-la avec la suivante. Prenez une once de cloportes vivans, du sel de prunelle, quatre scrupules ; pilez le tout, & y ajoutez une demi-livre de vin blanc, passez avec une forte expression, & ajoûtez de l'eau de raifort, composée du syrop de guimauve, de chacun quatre onces ; mêlez.

Cet apozème est excellent pour séparer du sang les sérosités & les sels inutiles ; il nettoie sensiblement les reins, les uretères & la vessie, & emporte les mucosités qui peuvent s'y rencontrer & empêcher la secrétion & l'excrétion de l'urine ; la dose est depuis quatre onces jusqu'à huit.]

CHAPITRE III.

Des Juleps, Potions & Mixtures.

ON a donné autrefois le nom de Julep à certaines compositions liquides faites avec des eaux distillées, ou avec de legéres décoctions, qu'on cuisoit avec du succre, jusqu'à une consistance beaucoup moins épaisse que celle des syrops ; on n'avoit pas dessein de les garder long-temps, & on ne les préparoit que lorsqu'on en avoit besoin. Le nom de julep est bien encore aujourd'hui donné à des remédes qui ont quelque rapport aux juleps des Anciens ; mais ils sont beaucoup moins succrés, & beaucoup moins en état d'être gardés, parce qu'on ne met ordinairement qu'une once de succre, ou qu'une once ou une once & demie de quelques syrops, sur six ou huit onces de quelques eaux distillées, de quelque décoction ou de quelqu'autre liqueur. On n'a pas aussi accoutumé de cuire ces liqueurs parmi le succre, ou parmi les syrops ; mais l'on se contente de les mêler ensemble, lorsqu'on veut les donner aux malades, qui peuvent même en user pour leur boisson ordinaire, en diminuant de quelque chose la quantité du succre ou des syrops qu'on y mêle. On peut rendre aigres tous ces juleps avec des esprits ou avec des sucs acides ; on ne peut les

bien conſerver qu'environ vingt-quatre heures en été dans un lieu frais, & que deux ou trois jours en hyver.

* La baſe des juleps eſt de l'eau commune ou quelque eau diſtillée, telle que l'eau de bourrache, de bugloſe, d'oſeille, de laitue, de chicorée & de joubarbe ou de pourpier. A dire le vrai, l'eau commune eſt préférable, parce qu'elle n'a point cette odeur & ce goût d'empirême qu'emportent preſque toujours les eaux diſtillées ; qualité deſagréable qui eſt rarement compenſée par aucune éminente vertu, à moins qu'on n'emploie quelques-unes de ces eaux aromatiques dont l'odeur & le goût ſont très-agréables, comme l'eau de méliſſe ſimple, celle de roſes, de fleurs de tilleul, &c. Il eſt bien plus ſimple de faire infuſer dans de l'eau commune quelque plante qui puiſſe lui communiquer ſa vertu ſans mauvais goût, comme les fleurs de roſes, d'œillets, de violettes, de coquelicot, de paquette, &c. ou bien de faire la décoction de quelques racines.

Le vin ſert rarement de baſe aux juleps, à moins qu'on n'ait intention de le prendre cordial. On emploie auſſi quelque acide dulcifié, ou du petit-lait bien clarifié.

Outre la liqueür qui ſert de baſe, on ajoûte encore quelque eau aromatique un peu forte, comme de l'eau de canelle orgée, de l'eau de fleur d'orange, de poulliot, de marjolaine, de menthe, &c. mais celles-ci ſont toujours en petite quantité.

Enfin, il entre toujours dans les juleps quelque ſyrop ſimple ou compoſé, comme le ſyrop de violette, d'œillet, de coquelicot, de capillaire, de limon, &c.

C'eſt particulièrement dans ces ſortes de compoſitions qu'on doit avoir le plus d'égard à ce qui peut flater le goût du malade : le caractère du julep eſt d'être très-fluide & de conférer ſa tranſparence : il y a cependant quelques juleps troubles, comme le julep perle. Voici quelques exemples des différens juleps.

Julapium camphoratum.

℞ Camphoræ ʒ ij. Aquæ bullientis ℔ j. Aquam camphoræ affunde, ſtet vaſe clauſo, & frigidam cola.

Julep camphré.

Prenez deux gros de camphre en poudre, verſez deſſus une livre d'eau bouillante, fermez le vaiſſeau, & quand la liqueur ſera refroidie paſſez-la.

Quoique le camphre ſoit une réſine des plus parfaites, il eſt cependant indubitable qu'il communique quelques-uns de ſes principes à l'eau commune, ſur-tout ſa vertu anodyne & réſolutive. Ce julep eſt auſſi un excellent diaphorétique & pouſſe par les pores de la peau toutes les matières qui cauſoient de l'engorgement dans les vaiſſeaux capillaires après les avoir diſſoutes.

Julapium acido-dulce.

℞ Aquæ fontanæ puriſſimæ ℥ xxviij. Syrupi violarum ℥ iij. Syrupi è rubo idæo ℥ j. Spiritûs vitrioli q. ſatis ad gratiam.

Julep acidule

Prenez vingt-huit onces d'eau de fontaine bien pure, trois onces de ſyrop

violat, une once de syrop de framboise, & de l'esprit de vitriol autant qu'il en faut pour donner une agréable acidité.

Ce julep convient parfaitement bien dans les fiévres ardentes, il tempère & émousse l'âcreté de la bile échauffée, la dispose à couler. Il convient aussi dans les maladies inflammatoires où le sang menace d'une prochaine dissolution, comme dans les petites véroles accompagnées de pourpre, d'hémorragies, &c.

Julapium Antimeticum.

♃ Aquæ cinnamomi tenuioris ℥ iv. Aquæ menthæ, absinthi compos. succi limonum, ana ℥ ij. Sal absinth. ʒ j. Syrupi simpl. ℥ j ſ. M.

Julep contre le Vomissement.

Prenez de l'eau de canelle simple quatre onces; de l'eau de menthe, d'absinthe composée, du jus de citron, de chacun deux onces; du sel d'absinthe, un gros; du syrop simple, une once & demie; mêlés.

La dose de ce julep est de trois cuillerées de temps en temps; il fortifie l'estomac, calme les irritations, & le sel neutre qui résulte du suc de citrons & du sel d'absinthe, détruit & précipite les fermens âcres qui irritent l'estomac.

Julapium hystericum.

♃ Aquæ rutæ ℥ viij. Aquæ pæoniæ compositæ, bryoniæ comp. ana ℥ j ſ. Asæ fœtidæ g̃ xij. Camph. g̃ vj. Tincturæ castorei ʒ ij. Syrupi pæoniæ ℥ j. M.

Julep hystérique.

Prenez huit onces d'eau de rue, de l'eau de pivoine composée, de bryone composée, de chacune une once & demie, douze grains d'assafœtida, six grains de camphre, deux gros de teinture de castor, une once de syrop de pivoine, mêlés, faites un julep.

Ce julep excite les régles en augmentant le mouvement du sang, en levant les obstructions & en agitant doucement la matrice; il appaise les mouvemens extraordinaires des vers & calme les esprits; la dose est de deux ou trois onces.

Julapium perlatum temperatum.

♃ Aquæ lactis alexiteriæ ℥ vj. Aquæ rosar. damasc. ℥ ij. Aquæ cinnamomi tenuioris ℥ iv. Margarit. ʒ j. Sacchari candi ʒ iij. M.

Julep perlé tempéré.

Prenez six onces d'eau de lait alexitaire, deux onces d'eau de roses de damas, de l'eau de canelle simple quatre onces, de perles préparées un gros, du sucre candi trois gros, mêlés.

Ce Julep est extrêmement gracieux au goût & fait beaucoup de plaisir aux malades dans l'ardeur de la fiévre, sans être extrêmement échauffant, sans agiter

agiter ni raréfier trop le ſang ; il fortifie l'eſtomac & l'aide à ſe débarraſſer des humeurs âcres qui y ſéjournent. La doſe eſt d'environ ſix cuillerées de temps en temps.

Julapium refrigerans.

℞ Aquæ florum ſambuci ℥ viij. Vini albi ℥ iv. Succi limonum ʒ vj. Syrupi è rubo idæo ℥ ij. M.

Julep rafraîchiſſant.

Prenez huit onces d'eau de fleurs de ſureau, quatre onces de vin blanc, ſix gros de jus de citron & deux onces de ſyrop de framboiſe, mêlez.

Ce julep convient dans les mêmes cas que le précédent, mais il eſt plus rafraîchiſſant ; il appaiſe la ſoif & empêche la ſéchereſſe de la langue & de la gorge, d'ailleurs il tempére les grandes efferveſcences du ſang.

Julapium cretaceum.

℞ Cretæ albiſſimæ præparatæ ℥ j. Sacchari albiſſ. ʒ vj. Gummi arabici ʒ ij. Aquæ puræ ℔ ij. Miſce optimè.

Julep de craie.

Prenez de la craie la plus blanche & préparée une once, du ſucre fin ſix gros, de la gomme arabique deux gros, deux livres d'eau pure ; mêlez bien le tout.

Cette préparation fort ſimple eſt très-utile pour abſorber les aigres de l'eſtomac, pour émouſſer les humeurs âcres & produire tous les effets connus des poudres abſorbantes.

Julapium anodynum & ſomniferum.

℞ Aquas ſtill. lactucæ & nympheæ, ana ℥ ij. Diſſolv. ſyrupi diacod. ℥ j. M. Fiat julap. pro una doſi.

Julep anodyn & ſomnifére.

Prenez des eaux diſtillées de laitue & de nymphœa, de chacune deux onces, délayez une once de ſyrop diacode pour faire un julep à prendre en une fois.

Ce julep convient parfaitement bien ſur la fin des fiévres continues pour hâter la dépuration & la criſe.

Julapium anti-dyſentericum.

℞ Aquas plantaginis & centinodiæ, ana ℥ j ſ. Aquæ roſ. ℥ j. Aquæ cinnam. hord. ʒ ij. Olei amygd. dulcium, ſyrupi diacod. ana ℥ j. F. julap.

Julep anti-dyſſenterique.

Prenez des eaux de plantin & de centinode de chacune une once & demie, de l'eau de roſes une once, de l'eau de canelle orgée deux gros, de l'huile d'amandes douces & du ſyrop diacode, de chacun une once : faites un julep.

Sur la fin des dyſſenteries, lorſque les matières âcres ſont épuiſées & que la maladie ne continue que par le relâchement des inteſtins, ce julep eſt d'une grande reſſource, il calme, reſſerre & adoucit.]

CHAPITRE IV.

Des Emulſions & des Amandés.

LES Emulſions ſont des remédes liquides aſſez agréables au goût, dont la couleur & la conſiſtance approchent fort de celles du lait : elles ſont ordinairement compoſées de ſemences ou de fruits oléagineux, pilés dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & enſuite diſſouts dans des eaux diſtillées ou dans des décoctions legéres, qu'on exprime & qu'on adoucit avec du ſuccre ou avec des ſyrops.

On prépare des émulſions pour diverſes intentions, & ſur-tout pour tempérer la chaleur exceſſive des poumons & de toute la poitrine, pour émouſſer la pointe & l'acrimonie des humeurs, & pour appaiſer les effervefcences du ſang, les ardeurs de l'urine & celle des reins ; d'où vient qu'elles ſont fort uſitées dans les difficultés d'urine, dans les gonorrhées, & dans les inflammations des parties naturelles de ceux qui ont des maux vénériens. Elles ſont auſſi heureuſement employées non ſeulement pour empêcher la chaleur exceſſive des entrailles, pour diſſiper les inquiétudes & pour provoquer doucement le ſommeil ; mais encore pour adoucir l'acrimonie des humeurs dans les dyſſenteries, pour en aſſoupir les douleurs & pour en guérir les excoriations. On peut auſſi préparer des émulſions ſpécifiques contre les vers, en y employant les ſemences & les autres remédes propres. Il eſt à propos de donner des formules de toutes ces émulſions.

Emulſio communis.

* ℞ Amygdalarum dulcium ab interiore membranâ ſeparatarum ℥ j. Gummi arabici ℥ ſ. Aquæ hordeatæ libr. ij. Solve gummi in aqua hordeata calida, & quando penitùs refrixerit, amygdalis contuſis gradatim affunde, ſenſim terendo ut lacteſcat, dein liquorem cola.

Emulſion commune.

Prenez une once d'amandes douces dépouillées de leur pellicule membraneuſe, une demi-once de gomme arabique, & deux livres d'eau d'orge. Faites fondre la gomme dans l'eau d'orge, tandis qu'elle eſt chaude, & quand elle ſera refroidie, verſez-la peu à peu ſur les amandes pilées, en continuant de broyer pour les réduire en une eſpéce de lait. Paſſez la liqueur.

Cette émulſion toute ſimple eſt fort rafraîchiſſante & eſt très-adouciſſante en même temps ; elle peut ſervir de baſe aux émulſions plus compoſées, car on peut y ajoûter telle quantité de ſuccre ou tel ſyrop qu'on jugera à propos, ou enfin quelque eau diſtillée.]

Emulſio pectoralis.

℞ Amygdalarum dulcium mundatarum, ℥ j. Seminum 4 frigid. maj. mundat. bombacis, ana ʒ ij. C. aq. hord. libr. j. ſ. fiat emulſio.

Emulſion pour les maux des poumons & de la poitrine.

Prenez premièrement une once d'amandes douces dépouillées de leur écorce. 2°. Des quatre ſemences froides grandes mondées, & de la ſemence de coton, de chacune deux gros, ou dragmes ; pilez-les dans le mortier avec un pilon de bois, verſant par-deſſus peu à peu une livre & demie d'eau diſtillée de tuſſilage (vulgairement dit pas d'âne) ou de ſcabieuſe, ou bien de la décoction faite avec de l'orge, des raiſins, & de la régliſſe ; ceci fait, coulez & exprimez le tout en coulant, & à cette liqueur coulée qu'on nomme expreſſion & colature, ajoûtez encore du ſyrop violat & de capillaire, de chacun une once & demie, que vous mêlerez avec la liqueur coulée, pour du tout en faire une émulſion de trois priſes à prendre loin du repas.

Si l'acrimonie des humeurs, l'effervescence du ſang, les inquiétudes & les inſomnies accompagnent les maladies du poumon & de la poitrine, on peut ajoûter aux émulſions deux dragmes de ſemence de pavot blanc & autant de celle de laitue, & changer les ſyrops violat & de capillaire, en ceux de pavot blanc & de nenuphar.

Et ſi l'on veut préparer des émulſions contre les ardeurs & les difficultés d'urine, ſoit qu'elles ſoient cauſées par des corps étranges contenus dans les reins ou dans les uretères ou dans la veſſie, ſoit par l'intempérie de ces parties, ou par quelque malignité vénérienne; on y peut procéder ſelon la manière ſuivante.

Emulſio ad urinæ ardorem & dyſuriam.

℞ Seminum 4. frigidorum majorum mundatorum, milii ſolis, papaveris albi, ana ʒiij.

Emulſion pour les ardeurs d'urine.

Prenez des quatre ſemences froides grandes mondées, des ſemences ou graines de gremil ou herbe aux perles & de pavot blanc, de chacune trois gros ; mettez-les dans le mortier de marbre & les pilez, verſant par deſſus tout doucement une livre & demie de décoction de racines de guimauve & de nenuphar blanc, coulez enſuite & exprimez le marc pour tirer & clarifier la liqueur, à laquelle il faut ajoûter & mêler enſemble du ſyrop de guimauve & de nenuphar, ou blanc d'eau, une once & demie, avec trois gros de criſtal minéral, pour faire une émulſion de trois doſes à prendre loin des repas.

Emulſio contra Dyſenteriam.

℞ Amygdalarum dulcium excorticatarum ℥j. Seminum ſumach. lactucæ, papaveris albi, cydoniorum, ana ʒij.

Emulſion contre la Dyſſenterie.

Prenez, 1°. une once d'amandes douces pilées ou mondées. 2°. Des grains ou ſemences de ſumac, de laitue, de pavot blanc, de coing, de chacune deux drachmes ou gros ; pilez-les toutes enſemble dans un mortier de marbre, verſant par deſſus, peu à peu en pilant, une livre & demie de décoction d'orge mondé ou de pourpier, ou de véronique, ou bien des eaux de plantin, de roſes & de

véronique. Il faut couler & exprimer la liqueur, puis ajoûtez-y & mêlez ensemble du syrop de coing & de pavot, de chacun une once & demie, pour une émulsion de trois doses, à prendre à la commodité du malade.

Emulsio ad vermes.

℞ Nudeorum persicorum excorticatorum, ℥ ß. Seminum citri, portulacæ, contra vermes, ana ʒ ij.

Emulsion pour faire mourir les vers.

Prenez, 1°. demi-once de noyaux de pêches dépouillés de leur écorce : 2°. Des semences de citron, de pourpier, de la semence contre les vers, deux gros de chacune. Pilez toutes ces semences ou graines dans un mortier de marbre, versant par dessus peu à peu des eaux distillées de fleur d'orange & de pourpier, de chacune six onces; ou bien une livre & demie de décoction de racine de chiendent, & de rapure de corne de cerf : puis préparez votre liqueur en coulant & faisant l'expression, à laquelle colature vous ajoûterez & dilayerez ensemble deux onces de syrop de limon ou gros citrons; & ainsi sera faite votre émulsion de deux, trois ou quatre doses, à donner loin des repas. Ces émulsions font un fort bon effet au decours de la lune, qui est le meilleur temps de les donner.

* *Emulsio anti-asthmatica.*

℞ Milleped. viv. ℥ ſ. Contusis in mortario, sensim affunde aq. pulegii ℔ j. & in liquore fortiter expresso dissolve gummi ammon. ℥ ſ. Sacchari albiss. ℥ j. M.

Emulsion contre l'asthme.

Prenez des cloportes vivans une demi-once, pilez-les dans un mortier de marbre, & versez dessus peu à peu une livre d'eau distillée de poulliot, & dans la liqueur que vous exprimerez fortement, faites fondre une demi-once de belle gomme ammoniaque & une once de sucre fin : mêlez.

La dose de cette émulsion est d'une cuillerée dans un verre de tisane pectorale, souvent dans la journée. La gomme ammoniaque passe pour un spécifique dans l'asthme, elle débarrasse la poitrine de l'oppression qui est quelquefois capable de suffoquer les malades, sous cette forme & sur-tout avec l'eau de poulliot, elle opère bien plus efficacement.

Lac ammoniaci.

℞ Gummi ammoniaci ʒ ij. Aquæ pulegii ℔ ſ. Tere gummi in mortario, donec solvatur.

Emulsion ou lait de gomme ammoniaque.

Prenez deux gros de gomme ammoniaque & une demi-livre d'eau de poulliot, broyez la gomme dans un mortier de marbre avec l'eau de poulliot jusqu'à ce qu'elle soit dissoute.

Cette émulsion a les mêmes vertus que la précédente.

Emulſio cathartica.

℞ Scammon. vel reſinæ jalap. à gr. viij. ad xvj. Olei nucis moſch. gtt. ij. Vitell. ovorum, amygdalar. dulcium, ana ʒ ſ. Aq. cinnam. tenuis ℥ j ſ. Cui adde ſyrup. roſar. ſolut. ℥ ſ. M. f. emulſio ſ. a.

Emulſion purgative.

Prenez de belle ſcammonée ou de la réſine de jalap, depuis huit grains juſqu'à ſeize, deux gouttes d'huile de noix muſcade, des jaunes d'œuf & des amandes douces mondées, de chacun un demi gros, une once & demie d'eau de canelle ſimple, & une demi-once de ſyrop de roſes ſolutif; faites une émulſion ſelon l'art.

Cette émulſion a deux avantages; le premier que la ſcammonée ou la réſine de jalap eſt bien mieux diſſoute dans cette préparation que dans les autres, qu'elle n'eſt pas ſujette à paſſer ſans purger, ou à s'arrêter dans les plis des inteſtins, & y cauſer des irritations violentes: l'autre avantage eſt qu'on a dans cette préparation une médecine gracieuſe au goût, & qui eſt d'une grande reſſource pour les perſonnes délicates, dont l'eſtomac ne ſçauroit garder les médecines les plus ſimples.]

Les amandés ſont plus aiſés à faire que les émulſions, ils ſont fort en uſage chez les Dames, qui ont ſoin de leur ſanté & de leur embonpoint; on a accoûtumé de les préparer avec deux onces d'amandes dépouillées de leur écorce, qu'on pile exactement dans un mortier de marbre avec un pilon de bois; on les diſſout enſuite dans huit ou dix onces de décoction d'orge mondé, ou dans de l'eau de veau ou de poulet, puis on coule & on exprime le tout, & on ajoûte à la liqueur exprimée une once de ſucre fin, & tant ſoit peu d'eau-roſe, ou ſi l'on veut, de fleurs d'orange; on peut ajoûter une once de ſyrop violat ou de nenuphar, ou de pavot blanc à la place du ſucre, lorſqu'il en ſera beſoin.

CHAPITRE V.

Des Bols.

LES Bols ſont des remédes internes qui ſont ordinairement un peu plus ſolides que les opiates; ils ont été inventés principalement pour les malades qui ont de la répugnance à boire les remédes, ou qui n'en peuvent pas ſupporter le goût ni l'odeur; on y a recours auſſi pour faire mieux avaler certains remédes, qui par leur peſanteur reſteroient au fond du verre, s'ils étoient mêlés dans des liqueurs; comme ſeroient diverſes préparations de mercure, d'antimoine, &c. Il peut y avoir preſque autant de diverſité dans les bols, qu'il y en a dans des potions; on les fait avec des électuaires, des confections, des conſerves, des pulpes, des poudres, des ſels, des huiles, des eſſences, des extraits, des ſyrops, & avec une infinité de remédes qui ont ou aſſez de ſolidité, ou aſſez de ſéchereſſe pour donner de la con-

ſiſtence à ceux qui ſont trop liquides ou trop mols. On prend ordinairement les bols loin du repas, quelquefois ſur la pointe d'un couteau ; mais le plus ſouvent on les enveloppe de pain à chanter, de ſucre en poudre, de poudre de régliſſe, de fruits cuits ou cruds, ou de quelque confiture, ou d'autre matière qui puiſſe empêcher en quelque façon qu'on ne ſente le goût & l'odeur des médicamens dont les bols ſont compoſés.

** Bolus purgans communis.*

℞ Pulv. radicis jalapæ à ℈ j. ad ʒ ſ. Scamm. à gr. iij. ad viij. Calomel. gr. xv. Olei aniſi gutt. j. Electuar. leniti q. ſ. M. f. bol.

Bol purgatif ordinaire.

Prenez de la racine de jalap en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à un demi gros, de la ſcammonée depuis trois grains juſqu'à huit, du mercure doux quinze grains, une goutte d'huile d'anis, & ſuffiſante quantité d'électuaire lénitif; mêlez, faites-en un bol.

Ce bol eſt fort en uſage lorſque les malades ont de la répugnance pour les médecines liquides, il purge aſſez efficacement; mais il faut recommander au malade de boire fréquemment quelque tiſane ſimple ou du bouillon clair, parce qu'il arrive ſouvent qu'il excite la ſoif & la ſécheresſe de la langue, ſur-tout dans les perſonnes d'un tempérament maigre.

Bolus luteus ad diarrhœam.

℞ Rhabarbari pulverati à ℈ j. ad ℈ ij, Olei cinnam. gtt. j. Diaſcordii q. ſ. M. f. bolus.

Bol jaune contre la diarrhée.

Prenez de la rhubarbe en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à deux, une goutte d'huile de canelle & ſuffiſante quantité de diaſcordium, faites-en un bol.

Cette préparation convient dans les diarrhées qui proviennent de relâchement des inteſtins, & qui ne ſont pas accompagnées de fiévre ; elle raffermit auſſi l'eſtomac.

Bolus anti-dyſentericus.

℞ Rad. ipecacuanhæ pulveratæ gr. xviij. elect. diaſc. ℈ ij. Syrupi de cichorio comp. q. ſ. fiant boli iij. quartâ quâque horâ deglutiendi.

Bol anti-dyſſentérique.

Prenez dix-huit grains d'ipecacuanha en poudre, deux ſcrupules de diaſcordium, & ſuffiſante quantité de ſyrop de chicorée compoſé ; faites-en trois bols, que le malade prendra de quatre en quatre heures.

Bolus aperiens.

℞ Gummi ammoniaci & croci martis aperientis, ana ℈ ſ. Tartari vitriolati gr. x. milleped. præparat. gr. viij. aquil. albæ gr. vj. M. f. bol. c. ſ. q. ſyrupi quinque radicum.

Bol apéritif.

Prenez de la gomme ammoniaque & du safran de mars apéritif, de chacun un demi scrupule; du tartre vitriolé, dix grains; des cloportes préparés, huit grains; du mercure doux, six grains; mêlez, faites-en un bol avec suffisante quantité de syrop des cinq racines apéritives.

Ce bol est d'un grand usage dans les obstructions du foie, de la ratte, du pancreas & des glandes du mesentère; mais on doit faire précéder les délayans & les remédes relâchans.

Bolus astringens.

℞ Corall. præparat. boli Armenæ, croci Mart. astringentis, semin. sophiæ chirurgorum & sanguinis draconis, ana gr. x; pillular. de cynoglosso gr. vj. Misce, fiat bol. c. f. q. syrupi cydoniorum pro una dosi.

Bol astringent.

Prenez du corail préparé, du bol d'Armenie, du safran de Mars astringent, des semences de sophia chirurgorum *& du sang de dragon en poudre, de chacun dix grains; des pilules de cynoglosse, six grains; mêlez, faites un bol avec suffisante quantité de syrop de coings pour une dose.*

Les effets de ce bol sont certains, lorsqu'il s'agit de modérer les hémorragies, les pertes & les évacuations quelconques immodérées; mais on doit sur-tout prendre garde à ne pas s'en servir trop tôt, autrement on courroit le risque de faire refluer ailleurs la matière, & d'exciter des maux plus funestes que ceux auxquels on se propose de remédier.

Bolus stomachicus.

℞ Corticis peruviani pulverati ℈ j. Specierum diatrion santalorum gr. xx. Macis, cinnam. pulv. extracti gentianæ & centaurii minoris, ana gr. vj; extracti juniperi gr. x. M. fiat bolus c. f. qu. syrupi de absinthio.

Bol stomachique.

Prenez du quinquina en poudre un scrupule, des espéces des trois santaux, vingt grains; de macis, de la canelle en poudre, des extraits de gentiane & de petite centaurée, de chacun six grains; de l'extrait de geniévre, dix grains; mêlez, & faites un bol avec s. q. de syrop d'absinthe.]

CHAPITRE VI.

Des Gargarismes, des Masticatoires & des Errhines.

LES Gargarismes sont des remédes liquides destinés pour les maladies de la bouche, des gencives, du palais & du gosier, & pour débarrasser le cerveau de ses humidités excessives; ils sont ordinairement composés d'eaux

diſtillées ou de décoctions, dans leſquelles on mêle tantôt des ſels, tantôt des eſprits, des ſyrops, des miels, du vinaigre, & tantôt divers ſucs. On n'a pas accoûtumé d'avaler les gargariſmes, mais ſeulement de les agiter ou de les tenir quelque petit eſpace de temps dans la bouche, puis on les rejette, & on peut en renouveller & en continuer l'uſage auſſi ſouvent & auſſi long-temps qu'on le trouve néceſſaire. Les gargariſmes ſont autant connus qu'aucune autre ſorte de reméde; on en trouve aſſez de deſcriptions dans les Auteurs, ſans qu'il ſoit beſoin d'en groſſir ce Livre.

Les Maſticatoires ſont auſſi nommés apophlegmatiſmes, parce qu'étant mâchés, ils peuvent attirer par leur chaleur & acrimonie la pituite du cerveau. On emploie pour cela pluſieurs drogues ſimples, & particuliérement diverſes parties de plantes, comme ſont les racines d'iris, de pyrethre, de gingembre, de ſouchet, d'acorus, de l'herbe aux poux, les grains de cubebes, de cardamome, tous les poivres, la moutarde, la roquette, la ſauge, le romarin, le maſtic, le thym, la ſarriette, la nicotiane, &c. On peut auſſi en faire des trochiſques en pulvériſant quelques-uns de ces remédes décrits, & en les incorporant avec de l'oxymel ou avec du ſyrop de ſtœchas, pour les tenir dans la bouche, ou pour les mâcher lorſqu'ils ſont deſſéchés. On en peut faire encore une eſpéce de pâte que l'on enferme dans un linge en façon de nouet pour la mâcher.

Les Errhines ſont ainſi appellées, parce que ce ſont des remédes que l'on introduit dans les narines : elles ont été inventées pour le même deſſein que les apophlegmatiſmes; mais elles opérent avec beaucoup plus de force, à cauſe qu'elles peuvent porter leur vertu directement au cerveau, par les conduits des narines. Elles ſont tantôt liquides, afin de pouvoir être attirées par le nez; tantôt en poudre, afin qu'on les puiſſe attirer ou ſouffler dans les narines; tantôt en liniment, & tantôt en figure de pyramides. On fait ordinairement les errhines liquides avec les ſucs de marjolaine, de bétoine, de ſauge, de racines de bette, pain de pourceau, de flambe, &c. ou avec des décoctions des mêmes plantes ou de laitue, de muguet, &c. Celles qui ſont en poudre peuvent être faites avec la marjolaine, la bétoine, la flambe, la nicotiane, le laurier-roſe, le tuſſilage, l'ellébore blanc & même l'euphorbe, ſi l'on veut une action extraordinaire : celles qui ſont en liniment, peuvent recevoir les mêmes choſes dans leur compoſition; mais elles doivent être incorporées avec de l'onguent roſat, ou avec de l'huile irin & un peu de cire, ou avec de l'huile de laurier. Les errhines ſolides ſont employées principalement pour arrêter le ſang des narines; elles ſont compoſées de balauſtes, de bol de Levant, de terre ſcellée, de maſtic, de ſang humain ou de pourceau deſſéchés, & de ſemblables médicamens aſtringents pulvériſés & incorporés avec quelque blanc d'œuf & du poil de liévre, dont on fait des pyramides qu'on introduit & qu'on tient dans le nez; il y en a qui y ajoûtent le vitriol blanc.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Des Injections & des Pessaires.

LES Injections sont des remédes liquides qu'on introduit tantôt dans les parties naturelles, & tantôt dans les plaies. Leur matière est fort différente, suivant la diversité des maux : on peut y employer le vin, les eaux distillées, l'eau de chaux, l'eau marine, l'esprit de vin, le lait, le petit-lait, les huiles, les baumes & plusieurs autres liqueurs ; divers sucs, & diverses décoctions ou infusions de plusieurs parties de plantes & de plusieurs minéraux. On dissout quelquefois dans ces liqueurs plusieurs matières & préparations, comme sont des sels, des poudres, des extraits, des syrops, des miels, des trochisques, des gommes, des élixirs, & plusieurs autres choses suivant le besoin : on trempe aussi quelquefois les tentes, les plumaceaux & les compresses dans les injections pour en panser les plaies ; il est bon de remarquer que l'on fait tiédir les injections avant que de s'en servir, & qu'on se sert ordinairement de seringue pour les introduire.

On comprend sous le nom de Pessaire généralement pris, tous les remédes non liquides, qu'on peut introduire dans les parties naturelles des femmes ; mais par le mot de pessaire étroitement pris, on entend une sorte de médicament assez solide, de la longueur du doigt, & quelquefois un peu plus gros, qu'on introduit dans les parties naturelles, après en avoir attaché l'extrémité avec un petit ruban : ces pessaires doivent être faits quasi en pyramide, ronds & fort unis, pour empêcher qu'ils ne blessent les parties. On prépare ces remédes pour diverses intentions, dont les principales sont, ou pour provoquer les mois, ou pour les arrêter lorsqu'ils sont trop abondans, ou pour empêcher la descente de la matrice, ou pour remédier aux ulcères & aux autres maux qui lui peuvent arriver. On peut faire le corps des pessaires de quelque bois leger & poli, ou de quelque morceau de liége bien uni & de mesure, & le couvrir d'un fourreau de velours, ou de quelque autre étoffe de soie, dont les coutures ne puissent pas blesser ; on peut aussi remplir le fourreau de coton ou de laine, pressés ensorte que le pessaire se trouve aussi ferme que si la base étoit de bois ou de liége ; on a accoutumé d'enduire tout le dehors du pessaire de quelque liniment, ou de quelque mêlange propre aux maux pour lesquels on les destine. On peut encore faire des pessaires de plomb, creux & en façon de canule, & les couvrir d'un fourreau de même que les précédens ; il faut se contenter de petits nouets pour les filles, ou bien leur faire des pessaires plus petits & plus mols que ceux des femmes.

Les aromates doux & exempts d'acrimonie sont fort propres tant pour abbatre les vapeurs de la matrice, & en ouvrir les conduits, que pour provoquer les menstrues ; c'est pourquoi on y emploie les linimens où entrent le musc, l'ambre gris, la civette & les autres bonnes odeurs ; mais on doit éviter de les approcher du nez de certaines femmes sur qui elles pourroient faire un effet contraire. Le corps des pessaires pour arrêter les menstrues & les descentes de la

matrice, peut être fait avec des poudres astringentes bien subtiles, que l'on incorpore avec de la cire & de l'huile de mastic liquéfiés ensemble, & que l'on introduit dans un fourreau de quelque taffetas bien délié, oint extérieurement de la même huile. On emploie aussi pour cet effet des anneaux de cire blanche, ou de liége, enduits de la même cire, de la grosseur d'un doigt médiocre, & fort resserrés dans leur milieu, qu'on met en travers & de plat dans les parties naturelles, ensorte que le trou de l'anneau se trouve situé au milieu du cou de la matrice, & en état de donner passage aux humidités qui peuvent en sortir. Si les pessaires sont destinés pour la guérison de quelque ulcère, ou de quelque autre mal dans le cou de la matrice, on peut oindre de quelque liniment, ou de quelque autre reméde convenable, l'endroit du pessaire qui peut y atteindre.

CHAPITRE VIII.

Des Clystères & des Suppositoires.

LES Clystères nommés des Grecs ἐνάιματα, sont aussi des injections & des médicamens liquides qu'on introduit par le fondement dans les intestins, pour la guérison ou pour le soulagement de plusieurs maladies; on les nomme aussi lavemens, parce qu'ils servent à laver les intestins.

On prépare les clystères pour diverses intentions: pour rafraîchir les intestins, pour les humecter, pour ramollir & détremper les excrémens endurcis, ou pour irriter la faculté expultrice; pour dissiper les vents, pour appaiser les douleurs, pour faciliter l'expulsion de l'urine, pour attirer ou pour faire mourir les vers, pour aider à l'accouchement des femmes, pour leur provoquer les menstrues, pour appaiser les passions hystériques & les tranchées, pour consolider les ulcères des intestins & pour faire revulsion des humeurs ou des vapeurs qui se portent à la tête, à la poitrine, à l'estomac, aux reins & à toutes les parties du corps.

Les clystères sont ordinairement composés de décoctions de racines d'herbes, de semences & de fleurs de différentes vertus, suivant l'intention du Médecin. Ces décoctions sont le plus souvent faites dans de l'eau commune; on les fait aussi quelquefois dans du lait, dans du petit-lait, des bouillons de viandes, du vin ordinaire & d'Espagne, de l'urine, de l'oxycrat, de l'hydromel & dans plusieurs autres liqueurs: on y ajoûte quelquefois des laxatifs, comme sont le séné, la coloquinte, la rhubarbe & plusieurs autres; on y dissout aussi quelquefois des opiates, des miels, des syrops, du sucre, des sels, des jaunes d'œufs, de la térebenthine, des huiles, des extraits, & beaucoup d'autres choses, qu'on ordonne, suivant la maladie & la portée des malades.

Enema emolliens.

* ℞ Foliorum altheæ, malvæ, mercurialis, parietariæ, & violæ, ana man. j. decoq. in aquæ communis suff. quantitate, in colat. dissolve mellis communis ℥ iv.

Lavement émollient.

Prenez des feuilles de guimauve, de mauve, de mercuriale, de pariétaire, & de violettes, de chacune une poignée; faites les bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & dissolvez dans la colature quatre onces de miel commun.

Enema anodynum.

℞ Lactis vaccini libr. ſ. Spiritûs vini communis unc. ij. Olei anisi drach. ſ. Diascordii drach. vj. Tepidum injiciatur horâ somni.

Lavement anodin.

Prenez une demi-livre de lait de vache, deux onces d'esprit de vin ordinaire, un demi gros d'huile d'anis, & six gros de diascordium; mêlez & injectez le tiéde à l'heure du sommeil.

Ce lavement est calmant, il débarrasse de plus les intestins des phlegmes épais qui les embarrassent, & cause des vents, des spasmes & des tranchées, il les réchauffe & les fortifie.

Enema anodynum aliud.

℞ Furfuris macri, foliorum verbasci, ana manipul. j. Semin. lini pug. ij. coq. in aq. comm. ſ. q. colat. adde ovorum vitellos, N°. ij. vel olei amygd. dulc. unc. ij. vel balsam. tranq. unc. j. M. f. enema.

Autre lavement anodin.

Prenez du son & des feuilles de bouillon-blanc, de chacun une poignée; deux pincées de graines de lin, faites les bouillir dans une suffisante quantité d'eau, passez & ajoûtez deux jaunes d'œufs, ou deux onces d'huile d'amandes douces, ou bien une once de baume tranquille, ou bien enfin un gros de philonium romanum.

Enema pictorum anodynum.

℞ Vini generosi & olei nucum, ana unc. v. M. f. enema.

Lavement anodin pour les coliques de peintres.

Prenez du vin vieux & de l'huile de noix récente, de chacun cinq onces; mêlez, faites-en un lavement.

Ce lavement est d'une grande utilité dans les coliques de peintres, il appaise les douleurs énormes qui tourmentent les malades & dispose l'évacuation des matières par le lavement suivant.

Enema pictorum purgans.

℞ Decocti emollientis libr. j. dissolv. electuarii diaphænic. unc. j. Adde vini stibiati turbidi unc. iv. f. enema.

Lavement purgatif dans les coliques de peintres.

Prenez une livre de décoction émolliente, dissolvez y une once d'électuaire diaphœnix, ajoûtez quatre onces de vin émétique trouble ; faites un lavement.

Enema anti-dysentericum.

℞ Furfuris macri, foliorum verbasci, ana manip. j. Sem. lini pug. ij. Decoque in aq. comm. libr. j. In colaturâ dissolve syrupi diacod. unc. j. Adde ipecacuanhæ pulv. drach. j.

Lavement contre la dyssenterie.

Prenez du son & des feuilles de bouillon-blanc, de chacun une poignée ; deux pincées de graine de lin, que vous ferez bouillir dans une livre d'eau commune ; passez & ajoûtez une once de syrop diacode & un gros d'ipecacuanha en poudre.

Enema ad tenesmum.

℞ Vini Canarini unc. iv. Syrupi de meconio unc. ij. Diasc. unc. ſ. Spermat. ceti drag. j. Vitell. ov. N°. j. M. f. enema.

Lavement contre les épreintes.

Prenez quatre onces de vin de Canaries, deux onces de syrop diacode, une demi-once de diascordium, un gros de blanc de baleine, & un jaune d'œuf ; mêlez bien le tout & faites-en un lavement.

Ce lavement est fort adoucissant & confortatif, il appaise les douleurs & fortifie les fibres ; le blanc de baleine & le jaune d'œuf qui y entrent, font les fonctions du *mucus*, des cryptes glanduleuses des intestins, dont l'usage est de les défendre contre l'irritation des parties âcres & salines.]

Les Suppositoires sont des médicamens solides, de la longueur & de la grosseur à peu près du petit doigt, arrondis & faits presque en pyramide. Ils ont été inventés pour la commodité des personnes qui ne peuvent pas facilement prendre les clystères ou qui ont de la répugnance, ou dont la maladie & la constitution ne le permettent pas ; étant introduits & gardés un peu de temps dans le fondement, ils lâchent le ventre & donnent du soulagement à ceux qui en ont besoin. La matière ordinaire des suppositoires est le miel commun cuit en une consistence solide & qui puisse se casser étant refroidi ; on en fait de petites quilles de la longueur du doigt & on les roule sur une platine huilée, tandis que le miel est encore chaud. On ajoute quelquefois au miel commun du sel marin ou gemme, ou de l'aloës ou de la coloquinte en poudre, ou quelque hiere, ou quelque autre électuaire laxatif. On se contente aussi quelquefois de suppositoires faits avec du savon coupé en petite pyramide, puis huilés pour les mieux introduire dans le fondement. Il y en a d'autres qui y introduisent des muscardins au lieu de suppositoires.

CHAPITRE IX.

Des Vins.

LE Vin a toujours passé pour une liqueur si précieuse, que l'antiquité païenne l'a confondu parmi les Divinités, & que l'expérience l'a fait reconnoître à toute la Médecine pour un aliment des plus exquis, & pour un reméde des plus efficaces. Etant pris modérément, il réjouit le cœur & tous les sens, il dissipe la tristesse, il entretient la chaleur naturelle, il échauffe & fortifie l'estomac & toutes les entrailles, il aide à digerer les alimens & à expulser les excrémens; il est diurétique, il résiste aux venins, il provoque le sommeil, il subtilise les humeurs grossières, il conserve les forces & les rétablit, il sert non seulement à la conservation de l'individu, mais encore à celle de l'espéce; sur quoi les Anciens ont dit *sine Cerere & Baccho friget Venus*: il augmente puissamment la vertu des reméde parmi lesquels il est mêlé, pourvu qu'on ait soin d'éviter la dissipation de ses meilleures parties, qui sont les volatiles.

Tout le monde sçait que le raisin est le fruit de la vigne, & que le vin est le suc du raisin; mais ce suc ne seroit pas un véritable vin s'il n'avoit passé par la fermentation, & si ses parties subtiles n'avoient été par ce moyen séparées des grossières & mises en état de pouvoir produire les actions dont elles sont capables. Et comme cette fermentation ne suffit pas pour donner aux parties subtiles du vin leur dernière pureté, je parlerai dans la troisième Partie de cet Ouvrage de divers autres moyens ausquels il faut avoir recours, mon dessein n'étant à présent que de parler des vins ausquels on communique la vertu de certains médicamens par des infusions ou par des macérations; c'est pourquoi je décrirai ici seulement la préparation de deux vins fort usités, dont le premier peut principalement servir d'exemple pour tous ceux qu'on auroit dessein de préparer.

Vinum absinthites.

℞ Summitatum floridarum siccarum absinthii majoris, vel minoris fasc. j. Succi uvarum maturarum libr. 100. in loco tepido fermentescat, per aliquot dies; dein obturetur vas.

Composition du vin d'absinthe.

Pour faire le vin d'absinthe, il faut prendre les sommités fleuries & séches du grand ou du petit absinthe, la quantité d'un fascicule (c'est proprement ce qui peut être embrassé par un bras ployé contre le haut de la hanche); incisez cet absinthe ou aluine, mettez-le dans un poinson de cinquante pintes ou environ, mesure de Paris; remplissez-le de suc de raisins nouvellement exprimé, puis le descendez dans une cave, où il le faut laisser jusques à ce qu'il ait bouilli & qu'il soit purifié; étant purifié par la fermentation, il faut remplir le vaisseau d'autant qu'il se trouvera desempli par le bouillonnement, & le bien boucher, afin que le vin se conserve pour s'en servir au besoin.

Ceux qui pourront ſupporter l'amertume du grand abſinthe, le pourront choiſir pour la préparation de ce vin ; mais les plus délicats prendront le petit, dont les vertus ne ſont guéres moindres que celles du grand ; on en choiſira les ſommités fleuries, & en ayant pris la quantité ordonnée, on l'inciſera & on l'enfermera dans un ſachet ou dans un grand nouet qu'on ſuſpendra par le trou de la bonde dans un petit tonneau de meſure, enſorte que le ſachet ſe trouve au milieu de la liqueur ; on mettra le tonneau à la cave, on le remplira de ſuc de raiſins nouvellement exprimé, & on l'y laiſſera environ deux mois, pendant leſquels le vin fermentera & ſe chargera de l'odeur, du goût & des vertus de l'abſinthe ; & lorſque toutes les ébullitions du vin ſeront ceſſées, on ſuppléera avec du vin blanc, ou du vin cuit, ou du vin d'Eſpagne, ce qui aura été diſſipé par la fermentation, on bouchera bien le tonneau & on gardera le vin pour le beſoin.

On doit préférer le ſuc de raiſins fraîchement tiré à toute ſorte de vins pour la préparation de ce vin d'abſinthe, & pour celle de tous les vins compoſés, puiſqu'en ſe ſubtiliſant & en ſe débarraſſant de ſes parties terreſtres par la fermentation, il pénétre intimément les matières qui ſont miſes dans ſon ſein, & agit en cela bien plus efficacement que ne pourroit faire un vin déja fermenté, dont les parties ſubtiles ſont fort ſujettes à diſſipation ; car ce ſuc ne perd, principalement dans la fermentation parmi l'abſinthe, que le même flegme que le vin ordinaire perd dans la ſienne ; & ainſi par le moyen de la chaleur que les eſprits fermentatifs excitent en lui, il eſt plus en état de pénétrer le corps de l'abſinthe & de ſe charger de ſa vertu, qu'il ne ſeroit autrement. Il peut être conſervé fort long-temps, pourvu que le tonneau ait été bien rempli & bien bouché ; au lieu que quand le vin ſe trouve dégagé des parties groſſières qui lioient & arrêtoient ſes eſprits avant la fermentation, il ne ſçauroit long-temps agir ſur aucun médicament pour en recevoir la vertu, ſans beaucoup de diſſipation de ſes eſprits ; il peut auſſi arriver que dans cette diſſipation les parties nitreuſes de l'air prendront la place de ces eſprits diſſipés, & qu'elles en aigriront le vin.

Le vin d'abſinthe eſt fort recommandé dans toutes les maladies de l'eſtomac & du foie, & ſur-tout dans celles qui viennent de quelque intempérie froide ; il diſſipe les vents & les crudités, il donne de l'appetit, tue les vers, réſiſte à la pourriture, aide à la digeſtion & à la diſtribution des alimens, & à conſumer les mauvaiſes humeurs ; il abbat les vapeurs qui s'élèvent de la matrice, en ouvre les obſtructions, & eſt fort propre pour les pâles couleurs des filles, & pour leur provoquer leurs mois. On en prend trois ou quatre onces le matin à jeun, & on en continue pluſieurs jours l'uſage ſuivant le beſoin.

* *Vinum abſinthites aliud.*

℞ Foliorum exſiccatorum abſinthii majoris, & maritimi, ana drach. vj. Corticis aurantiorum ſiccat. drach. iij. Contuſis affunde vini albi gallici libr. iv. Macera frigidè in vaſe clauſo per biduum : cola.

Autre vin d'abſinthe.

Prenez des feuilles ſéches de grande abſinthe & de la petite qui croît ſur les

bords de la mer, de chacune ſix gros; de l'écorce d'oranges ſèches, trois gros; après les avoir pilées groſſièrement, verſez deſſus quatre livres de vin blanc ordinaire, & laiſſez infuſer à froid pendant deux jours: paſſez.

L'avantage de cette préparation ſur la précédente eſt qu'on peut la faire dans tous les temps: l'amertume de l'abſinthe eſt auſſi plus ſenſible dans cette préparation que dans l'autre, où elle a été diminuée par la fermentation.]

Vinum emeticum.

℞ Vitri, aut reguli antimonii, vel ſi lubet, croci metallorum ſubtiliſſimè pulveratorum unc. iv. Vini Hiſpanici, & vini albi gallici generoſi, ana libr. ij.

Compoſition du vin émétique.

Prenez premièrement quatre onces du verre ou du régule d'antimoine, du crocus metallorum, bien préparés & pulvériſés ſubtilement. 2°. Du vin d'Eſpagne & du bon vin blanc, de chacun une pinte; mettez ce vin & la poudre enſemble dans une forte bouteille de verre bien bouchée, laiſſez infuſer le tout pendant huit jours pour le moins, dans un lieu tempéré, agitez de temps en temps la bouteille durant ces huit jours: puis cet eſpace de temps étant paſſé, laiſſez raſſeoir & clarifier le vin par deſſus la poudre qui ſera au fond de la bouteille, pour vous en ſervir à l'occaſion, verſant tout doucement du plus clair, & tenant toujours la bouteille bien bouchée.

Lorſqu'on aura du verre ou du régule d'antimoine, du crocus métallorum bien préparés, & broyés ſubtilement ſur le porphyre, on pourra fort aiſément préparer le vin émétique; car il ſuffit d'avoir une bonne bouteille de verre, d'y mettre dedans l'antimoine préparé, & d'y verſer deſſus la quantité de vin ordonnée; enſuite il faut bien boucher la bouteille, la tenir en lieu tempéré, l'agiter de temps en temps pendant ſept ou huit jours, & garder enſemble le vin & l'antimoine dans la bouteille bien bouchée, pour s'en ſervir au beſoin, en vuidant par inclination, & prenant du vin clair qui ſurnage l'antimoine la quantité qu'on en deſire, & évitant de troubler le fond, de peur que quelque portion d'antimoine ne ſe mêle avec le vin. Sur quoi on ſera averti que la doſe ordonnée du vin & de l'antimoine, ne doit pas être trop religieuſement obſervée; car quand il y auroit un peu plus ou un peu moins de l'un que de l'autre, on ne pécheroit pas, puiſque l'expérience nous apprend que le vin ne prend à ſoi de la vertu de l'antimoine qu'autant qu'il en peut recevoir, & que le ſéjour d'un, ni de deux, ni de pluſieurs mois, que le vin peut faire ſur l'antimoine, ne le rend pas plus efficace que celui qui n'y a ſéjourné que huit jours, s'il a été ſouvent agité. On remarquera auſſi que la même poudre d'antimoine ſur laquelle le vin a demeuré long-temps, & qui lui a communiqué ſa vertu émétique & purgative, eſt encore en état de communiquer une pareille vertu à de nouveau vin, qui aura été macéré de même avec elle, & qu'après que ce vin en a été ſuffiſamment chargé, & qu'il a été employé, la même poudre peut ſervir encore pluſieurs fois pour le même uſage; & que ſi l'on a eu ſoin

de verser toujours doucement le vin & de ne le prendre que bien clair, on trouvera encore presque tout le même poids de la poudre qu'on avoit mis, lors de la première macération; & nous faisons des tasses de régule d'antimoine, qui peuvent rendre purgatif & émétique le vin dont elles auront été remplies pendant quelques heures, & redonner la même vertu à de nouveau vin qu'elles auront contenu pendant un même temps, & fournir la même qualité à d'autre vin tout autant de fois que la vie d'un ou de plusieurs hommes en pourra faire l'expérience, sans qu'on puisse reconnoître dans la tasse aucune diminution de son poids ni de sa vertu.

Le vin émétique purge par le haut & par le bas les mauvaises humeurs, & principalement celles qui se trouvent dans l'estomac; il opère plus ou moins violemment, suivant la disposition des personnes qui le prennent, & suivant le plus ou le moins de matières qu'il rencontre. On doit observer qu'il est beaucoup plus propre aux personnes remplies d'humeurs qu'à d'autres, & qu'il vaut mieux le donner dès le commencement de la maladie que d'attendre à la fin, parce que dans ce temps-là les forces du malade sont par trop diminuées : on peut le donner seul depuis une jusqu'à deux, trois & quatre onces, loin des repas, suivant l'âge, les forces & la nature de la maladie; on peut aussi le mêler parmi les purgatifs : sur quoi on remarquera que lorsque ceux-ci sont plus puissans ou en plus grande quantité que le vin émétique, il suit ordinairement leur action, & qu'il n'opère que par le bas; mais s'il surmonte les purgatifs ou en quantité ou en force, il les contraint à suivre son action par le haut & par le bas.... On ne doit pas donner le vin émétique aux personnes qui ont la poitrine étroite, ni à celles qui ne vomissent qu'avec grande difficulté, ni lorsqu'on craint quelque inflammation dans les viscères ou quelqu'hémorragie interne.

* *Vinum chalybeatum.*

℞ Limaturæ ferri recentis unc. iv. Cinnamomi macis, ana unc. ſ. Vini Rhenani vel Burdigalensis albi libr. iv. Macera frigidè per mensem, tum fiat colatura.

Vin martial.

Prenez de la limaille de fer nouvelle quatre onces; de la canelle de macis, de chacun une demi-once, & deux pintes de vin du Rhin, ou à son défaut du vin des Graves de Bourdeaux : faites infuser à froid pendant un mois, & filtrez.

Le vin du Rhin tire infiniment mieux la teinture de la limaille que tout autre, il fermente avec elle, en rendant beaucoup de bulles d'air, pendant que la dissolution s'en fait; le vin des Graves est celui de nos vins de France qu'il faut préférer au défaut du vin du Rhin; il a cet acide austère qui fait la dissolution de la limaille.

Vinum croceum.

℞ Croci unc. j. Vini Canarini libr. j. Macera per dies sex, sine calore, & cola.

Vin de safran.

Prenez une once de safran & une livre de vin de Canaries, faites-les infuser à froid pendant six jours, & filtrez.]

CHAPITRE

CHAPITRE X.

Des Vinaigres.

ON peut bien dire du Vinaigre que ſa première matière eſt le ſuc des raiſins, de même que celle du vin; mais il faut que le ſuc des raiſins ſoit devenu vin par la fermentation, avant qu'il puiſſe être converti en vinaigre : & quoique l'on faſſe du vinaigre avec de la bière, du cidre, & même avec de l'eau, je tiens que le bon & véritable vinaigre doit être fait du vin. Quelques-uns ont voulu que la diſſipation des eſprits volatils du vin fût la ſeule cauſe de l'acidité du vinaigre; mais il ſemble qu'ils n'ayent pas aſſez examiné cette matière; car ceux qui connoiſſent la nature & l'origine des acides, & les effets qu'ils ſont capables de produire ſur les ſels & ſur les eſprits, & particuliérement ſur les volatils, leur attribueront autant le changement du vin en vinaigre, qu'à la diſſipation de l'eſprit volatil du vin : étant perſuadés, comme on doit l'être, que la corruption n'arrive au vin que par la diſproportion de ſes parties, & par l'excès de l'acide qui eſt la principale cauſe du changement du vin en vinaigre; car tant que le flegme, la partie volatile, & la partie tartareuſe qui contient l'acide, ſont dans une juſte proportion, le vin ſe maintient en ſon état : mais dès que quelqu'une de ces parties prédomine, il faut de néceſſité qu'il lui arrive quelque corruption, laquelle eſt plus ou moins grande, ſuivant la quantité & la nature de la partie qui prédomine, qui en fait auſſi des différences bien manifeſtes; car lorſque la corruption vient de l'excès du flegme, le vin s'engraiſſe & ſe tourne; mais quoique le flegme ſoit capable d'énerver la force de la partie volatile du vin par ſa propre corruption & par ſon excès, il ne peut pas cependant la détruire, comme il détruit preſque tout-à-fait la partie tartareuſe acide; d'où vient que, quoiqu'on ne puiſſe pas faire un bon vinaigre des vins engraiſſés ou tournés, on en tire néanmoins dans la diſtillation preſque tout autant d'eſprit volatil, que des vins qui ne l'ont pas été; on en tireroit même plus, ſi l'abondance du flegme qui a cauſé la corruption du vin ne s'y trouvoit plus grande, & s'il n'occupoit en partie la place de l'eſprit volatil. L'excès de cet eſprit volatil arrive fort rarement au vin; & quand même il ſurmonteroit les autres parties en quantité, comme il eſt fort en état de ſe conſerver lui-même ſans elles, il ne les corromproit pas, mais rendroit le vin violent & fumeux, enſorte qu'il ſeroit moins propre pour un uſage ordinaire, & qu'il enyvreroit bien plutôt que tout autre vin : & lorſque la partie tartareuſe ſurmonte, elle attire à ſoi la nîtreuſe de l'air, qui lui eſt en quelque ſorte homogène, & en ſe multipliant peu à peu, au lieu de pouſſer & de chaſſer l'eſprit volatil qu'elle a ſurmonté en quantité, elle l'embraſſe & l'unit étroitement à elle, pour le rendre en quelque ſorte conforme à ſa nature, tandis que le flegme ne peut ſervir qu'à tempérer l'acide, qui a gagné le deſſus. On doit ſçavoir que les vinaigres rallentiſſent par leur acidité l'activité des ſels, & celle des eſprits volatils, en ſe joignant à eux

& en changeant leur action, & qu'ils font heureufement employés dans les maladies caufées par les fels & par les efprits volatils, ou par les humeurs qui participent de leur nature, & principalement les bilieufes, pour lefquelles on emploie auffi les fruits & les fucs acides avec un heureux fuccès.

Acetum rofaceum.

℞ Rofarum rubrarum exungulatarum ficcarum libr. j. Aceti acerrimi libr. viij. * Infunde per ij. vel iij. hebdomadas, cola & exprime fortiter, fuccum affunde pari quantitati rofarum, macera pariter, cola & exprime, depuratum ferva.]

Compofition du vinaigre rofat.

Pour faire cette compofition, il faut prendre, 1°. une livre de rofes rouges, dont on coupera l'onglet. 2°. Huit livres de fort vinaigre. Mettez le tout dans de grandes bouteilles de verre, pour faire infufer au beau foleil, durant quinze jours ou trois femaines; puis coulez & exprimez cette infufion pour la remettre dans les mêmes vaiffeaux avec la même quantité de rofes; remettez infufer au foleil encore autant de temps, coulez & exprimez une feconde fois: & ainfi fera fait votre vinaigre rofat, que vous garderez foigneufement pour vos ufages.

On prendra de gros boutons de rofes rouges, qu'on nomme de provins, dont on féparera avec des cifeaux la partie blanche couverte du calice, laquelle on nomme l'onglet de la rofe; on fera fécher la partie rouge au grand foleil, fi faire fe peut, ou du moins à l'air, le plus promptement qu'il fera poffible: on prendra une livre de ces rofes ainfi féchées, qu'on mettra dans une forte bouteille de verre fur lefquelles on verfera huit livres de bon vinaigre, & ayant bien bouché la bouteille, on l'expofera au foleil pendant quinze jours ou trois femaines, puis on coulera & on exprimera bien le tout, & on verfera l'expreffion dans la même bouteille fur une livre de nouvelles rofes, après quoi on bouchera bien cette bouteille & on l'expofera au foleil tout autant de temps que la première fois; puis on pourra couler le vinaigre, en exprimant bien les rofes, & le garder pour s'en fervir; ou laiffer fi on veut, les rofes dans le vinaigre, pour ne le couler qu'à mefure que l'on en aura befoin.

Le vinaigre rofat eft autant ufité pour les alimens que pour les médicamens; il incife, il déterge, il tempére, il réjouit, il donne de l'appetit, il provoque le fommeil, étant appliqué fur le front, il émouffe l'acrimonie des fels fixes, & modére l'activité des volatils; il tue les vers, arrête les vomiffemens, réprime l'action des purgatifs, éteint les inflammations, aide à l'expectoration & à détacher la pituite; il arrête les hémorragies tant pris intérieurement, qu'appliqué extérieurement; il réfifte à la pourriture & eft bon à fentir contre le mauvais air. On le mêle parmi plufieurs liqueurs, & même dans les linimens, dans des onguens & dans des emplâtres.

Le vinaigre rofat pourroit bien fervir d'exemple pour plufieurs vinaigres compofés de fleurs, comme font celles de fureau, d'œillets, de romarin, de fauge, de fouci, &c. mais parce que ces fleurs n'abondent pas tant en humidité que la rofe, on peut fe paffer de les faire fécher, ou du moins on fe peut contenter de les fécher à moitié pour ne pas diffiper leurs bonnes parties.

Acetum scilliticum.

℞ Scillas duas molis mediocris, &c.

Composition du vinaigre scillitique.

Prenez deux scilles ou oignons marins d'une grosseur médiocre, séparez-en l'écorce extérieure & le cœur du milieu : coupez les couches qui sont entre le cœur & l'écorce, en petites parcelles, & les mettez dessécher au soleil pendant sept à huit jours ; ainsi desséchées, vous en mettrez une livre dans une bouteille de verre de grandeur suffisante, versant par-dessus huit livres de vinaigre de vin blanc du plus fort, ou même l'esprit de vinaigre en pareille quantité ; bouchez bien la bouteille, mettez-la au soleil pour infuser quarante jours durant ; puis ce temps passé, coulez & exprimez le contenu dans la bouteille, & ainsi sera fait le vinaigre scillitique.

Ceux qui ont voyagé dans l'Espagne & dans le Portugal y ont trouvé deux espèces de vraies scilles, dont l'une est blanche, sous le nom de mâle, & l'autre rouge, sous celui de femelle. La blanche est d'ordinaire un peu moindre en grosseur ; elle a à peu près le goût de la rouge, mais elle est tant soit peu plus âcre ; les vertus de l'une & de l'autre sont néanmoins assez conformes. Les scilles sont des narcisses qui naissent près du bord de la mer, dont les oignons ont en leur partie inférieure une racine grosse, courte, ferme & barbue ; elles poussent au mois d'Août & de Septembre une tige ronde, lissée, luisante, toute nue, de couleur blanche tirant sur le gris de lin, de la grosseur d'un doigt, ayant quelquefois jusqu'à deux coudées de hauteur, environnée dans sa sommité de plusieurs petites fleurs blanches tirant sur le purpurin en façon d'épi, qui sont suivies d'une graine noire & approchantes de celles des oignons ordinaires, meurissant aux mois d'Octobre & de Novembre : les feuilles de l'une & de l'autre scille ressemblent fort à celles des lys, mais elles sont plus grandes ; elles commencent à pousser au mois de Novembre ou de Décembre, & deviennent séches & meures au mois de Mai ou de Juin. Il sembleroit que les scilles blanches devroient être préférées aux rouges à cause de leur couleur ; mais parce qu'elles ne sont pas si communément apportées en France, on peut en user de même qu'on use des oignons ordinaires, & employer celles que l'on aura, aussi bien pour le vinaigre scillitique que pour les autres compositions internes ou externes, dans lesquelles elles entrent.

On prendra deux scilles médiocrement grosses, bien nourries & bien saines, qui ayent été tirées de terre en été & lorsque leurs feuilles étoient mortes ; on en séparera avec un couteau fait de canne ou de bois, l'écorce extérieure rouge à demi séche, qu'on rejetera de même que leur racine & leur cœur ; on incisera grossièrement avec le même couteau les couches blanchâtres qui sont entre le cœur & l'écorce, & on les exposera au soleil pendant plusieurs jours, pour y être presque tout-à-fait séchées : on en prendra alors une livre qu'on mettra dans une bouteille forte de verre, & on versera dessus huit livres de bon vinaigre blanc, ou pour mieux faire, d'esprit de vinaigre, & après avoir bien bouché la bouteille on l'exposera au soleil pendant quarante jours, au bout desquels on coulera & on exprimera le tout, & on gardera le vinaigre pour le besoin.

Le deſſéchement des couches n'a pas été inventé pour corriger aucune mauvaiſe qualité qui ſoit en elles, puiſque tout ce qui eſt diſſipé par le ſoleil n'eſt qu'une humidité ſuperflue, privée de toute qualité conſidérable ; mais on a voulu empêcher que cette humidité ſuperflue n'aſſoiblît le vinaigre & ne lui causât de la corruption, vu qu'il contient aſſez de flegme dans ſa compoſition, ſans qu'il ſoit à propos de le multiplier.

Dioſcoride & Mathiole aſſurent que ſi l'on prend de temps en temps deux ou trois onces de vinaigre ſcillitique deux heures avant de déjeuner, on ne ſera point ſujet aux ventoſités, & que l'on n'aura jamais aucun mal ni dans la bouche, ni dans le goſier, ni dans l'eſtomac, ni même aucun rapport ; il rend toujours la voix claire & nette, la reſpiration libre, la vue ſubtile, l'ouie bonne, & la couleur du viſage louable ; il aide à la digeſtion & à la ſortie des excrémens ; il guérit le phtiſie, l'épilepſie & tous ſes accidens ; il ſoulage beaucoup ceux qui ſont goutteux, & ceux qui ont des maux dans les jointures ; il débouche les obſtructions du foie, de la ratte, du meſentère & des autres parties.

Acetum theriacale.

℞ Radicum angelicæ, valerianæ majoris, meu athamantici, imperatoriæ, gentianæ, vincetoxici, carlinæ, zedoariæ, tormentillæ, biſtortæ, ana unc. j. ſ. Corticis citri ſicci, ſeminis ejuſdem, baccarum, juniperi, cardamomi minoris, cubebarum, ana unc. j. Foliorum, rutæ, ſcordii, dictami cretici, cardui benedicti, centauri minoris, florum aurantiorum, roſarum rubrarum, ana manip. j.

Compoſition du vinaigre thériacal.

Il faut prendre des racines d'angélique, de grande valeriane, de meon athamantique, d'imperatoire, de gentiane, de domte-venin, de carline, de zedoaire, de tormentille, de biſtorte, de chacune une once & demie : 2°. De l'écorce de citron ſéche, de la ſemence de citron, des bayes ou graines de geniévre, du petit cardamome, des cubebes, de chacune une once : 3°. Des feuilles de rue, de ſcordium, de dictame de Candie, de chardon-bénit, de petite centaurée, de fleurs d'oranges, de roſes rouges, de chacune une poignée. Broyez les racines & les ſemences groſſiérement ; mettez-les avec les feuilles, découpées auparavant dans une bouteille de verre aſſez grande. Verſez par deſſus douze livres de très-fort vinaigre, ou plutôt de l'eſprit de vinaigre : bouchez la bouteille, & l'expoſez au ſoleil l'eſpace de quarante jours, remuez-la & l'agitez ſouvent ; après quoi paſſez, coulez & exprimez le tout, & vous aurez le vinaigre thériacal, que vous conſerverez dans des bouteilles de verre pour l'uſage.

La compoſition de ce vinaigre eſt un aſſemblage de vertus de pluſieurs médicamens thériacaux ou alexitères, capable de fournir à ce vinaigre les bonnes qualités qu'on y remarque : & pour en faciliter la préparation, j'ai trouvé à propos de donner ici la deſcription ſuccinte des médicamens dans le choix deſquels on pourroit héſiter.

Les Auteurs décrivent pluſieurs eſpéces d'angélique, dont les deux principales ſont celles de Bohême & celles des hautes montagnes de France, d'Eſpagne ou d'Italie. Quelques-uns préférent celle de Bohême, peut-être

autant pour ſa rareté que pour aucune vertu conſidérable qu'elle ait : ſa tige a plus d'une coudée de hauteur, elle eſt nouée en divers endroits, creuſe, & ayant pluſieurs branches ; ſes feuilles ſont longues & dentelées, de couleur verte obſcure ; ſes fleurs ſont blanches & par ombelles, ſa graine eſt large, plate, & approchante de la figure des lentilles ; la racine eſt de la groſſeur d'un bon pouce, ronde, de la longueur d'un pied, & diviſee dans ſa longueur en pluſieurs parties, repréſentant une eſpéce de barbe blanche au dedans, & une obſcure au dehors ; elle eſt de ſubſtance rare, d'un goût & d'une odeur fort aromatique ; la racine eſt la meilleure partie de la plante.

La grande valeriane nommée auſſi phu, croît naturellement ſur les montagnes du Pont, de même que ſur celles de France ; elle a ſes feuilles molles, aſſez liſſées, larges & fort diviſées, ſa tige liſſée, creuſe, molle, rougeâtre, un peu nouée, & haute depuis une coudée juſqu'à deux ; ſes fleurs ſont petites, blanches, tirant ſur le purpurin, & par bouquets aſſez gros & touffus ; ſa racine eſt à demi rempante, de la groſſeur du doigt, ayant en ſes deux côtés & le long de ſa partie baſſe pluſieurs petites racines blanches arrangées & enfoncées dans la terre : elle eſt fort aromatique au goût, & d'une odeur pénétrante & approchante de celle du nard.

Le meu, meum ou meon, à qui on donne le ſurnom d'athamantique, à cauſe du mont Athamas où il croît en abondance, vient auſſi en pluſieurs montagnes de France : ſes feuilles ſont menues, longuettes & approchantes de celles de l'aneth ; ſa tige eſt haute d'une coudée & quelquefois davantage, ſes ſommités ſont par ombelles ; il a pluſieurs racines entaſſées, noirâtres en dehors, blanches au dedans, de la groſſeur du petit doigt, longues d'un pied, & entourées près de la tige d'une chevelure emblable à celle des racines d'eringium ; elles ſont de ſubſtance rare d'un goût & d'une odeur forte & aromatique.

L'impératoire croît ſur les hautes montagnes de France, d'Italie & ailleurs ; ſes feuilles ſont larges, un peu en pointe, dentelées & découpées, ſortant dès la racine trois à trois au bout d'une longue queue ; elles ſont fermes & rudes à manier, de même que la tige qui tire ſur le rouge, & qui eſt haute de deux coudées ; ſes fleurs ſont blanches & par ombelles ; ſa ſemence approche en figure, en goût & en odeur de celle du ſeſeli de Marſeille ; elle a pluſieurs racines qui ne ſont ni longues ni groſſes, mais couchées dans terre, nouées, obſcures, rudes en dehors, verdâtres au dedans, d'un goût fort âcre, de ſubſtance rare, & d'une odeur fort aromatique.

La gentiane croît ſur les hautes montagnes, dans des lieux un peu humides ; ſes feuilles ſont grandes & larges, elles reſſemblent en quelque façon à celles du plantin, mais encore plus à celles de l'ellébore blanc ; ſa tige eſt liſſée, elle eſt de la groſſeur du doigt, haute de cinq ou ſix pieds & compartie par nœuds, il en ſort des feuilles deux à deux bien plus petites que celles qui ſont près de la racine ; ſa fleur eſt jaune, ſa graine plate & liſſée ; ſa racine a beaucoup de rapport avec celle de la guimauve, mais elle eſt beaucoup plus grande & plus groſſe, elle eſt auſſi fort jaune & extraordinairement amère.

* *L'Aſclepias* connu ſous les noms de *Domte-venin*, de *Hirundinaria*,

Vincetoxicum, eſt une plante dont la racine eſt vivace, fibreuſe, chevelue & blanche, d'un goût âcre, un peu amer, deſagréable, & d'une odeur un peu forte; ſes tiges ſont hautes d'une coudée & plus, droites, ſimples, rondes, velues, ſouples & peu ligneuſes : les feuilles qui ſont toujours oppoſées deux à deux ſont faites en fer de pique, larges & convexes à leur baſe & allongées par la pointe, leur péduncule eſt aſſez court; elles ſont abſolument entières dans leur circonférence, c'eſt-à-dire, ſans aucune découpure; elles ſont ordinairement liſſes & d'une conſiſtence aſſez ferme : les fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles ſur des pédicules qui en portent pluſieurs, elles ſont auſſi ramaſſées au haut de la tige : leur calice eſt très-petit, & composé de cinq petites feuilles capillaires; chaque fleur eſt monopétrale & faite en eſpéce d'entonnoir; le tuyau eſt fort court, & le bord eſt découpé aſſez profondément en cinq parties aiguës, enſorte que leur aſſemblage repréſente aſſez bien une étoile : à l'orifice du tube de la fleur il y a cinq petits onglets qui couvrent les parties de la génération, de la baſe deſquels part une petite corne qui ſe plonge vers ces mêmes parties; les étamines ſont au nombre de cinq, leur filet eſt preſque imperceptible; il y a deux germes oroïdes qui deviennent en croiſſant une double gouſſe enflée, dont chacune n'a qu'une ſeule cavité, laquelle eſt remplie par des ſemences godronnées, couronnées d'une hoëtte blanche & argentine. Cette plante croît dans les endroits arides & pierreux, elle eſt en vigueur en Juillet.

La *Carline* qu'on appelle auſſi *Chamæleon* blanc, eſt une plante qui ne s'élève pas de terre & qui n'a pas de tige. Sa racine eſt plus groſſe que le pouce & longue d'un pied environ; elle eſt d'un brun rouge par dehors & blanche en dedans; elle donne du lait quand on la coupe, & elle a une odeur médiocrement aromatique & aſſez agréable. Cette racine, avant que de ſortir de terre, jette à ſon collet pluſieurs petits tubercules, d'où ſortent autant de feuilles diſperſées en rond couchées par terre, longues d'un pied, larges de deux à trois pouces, découpées juſqu'à la côte d'une manière irrégulière, armées d'épines dans leur bord, godronnées, & d'une conſiſtence ſéche & caſſante. Au centre commun de toutes ces ſeuilles eſt une ſeule fleur, composée de la groſſeur d'un petit artichaut, & qui n'eſt portée ſur aucune tige viſible. Le calice commun à toutes les petites fleurs eſt renflé & godronné; il eſt composé d'un grand nombre d'écailles très-pointues, dont celles qui ſont les plus intérieures ſont les plus longues, luiſantes & d'un jaune verdâtre : & chaque petit fleuron eſt régulier & hermaphrodite; il eſt d'une ſeule piéce faite en entonnoir, dont le tuyau eſt fort étroit, & la partie ſupérieure s'évaſe en manière de cloche, & eſt partagé en cinq. Il y a cinq étamines dont les filets ſont très-courts, & les ſommets ſont réunis en un petit tuyau cylindrique, au travers duquel paſſe un ſtil aſſez ſouvent fourchu, & qui porte ſur des embrions courts & à peu près ronds; chaque graine eſt irréguliérement ronde & velue, & couronnée d'une aigrette à plumes & rameuſe, enfin le placenta de toutes ces fleurs eſt hériſſé de petites pailles pointues.

La Carline ſe trouve ſur les montagnes des Alpes, des Pyrenées, des Cévennes & de l'Auvergne; dans cette Province auſſi bien que dans le Rouergue où elle eſt très-commune, on expoſe ſa fleur dans les marchés, & on

la mange comme des artichauts : quelques-uns mangent aussi la racine quand elle est nouvelle & pas encore ligneuse.

La *Zedoaire* est une racine aromatique qu'on apporte de la Chine ; il y en a de deux espéces, la longue & la ronde, celle-ci est la plus rare. La racine de la zedoaire longue est tubéreuse & solide, longue de trois à quatre pouces, & de la grosseur du doigt, elle est un peu pointue par chacune de ses extrémités ; sa couleur est grise par dehors & blanche en dedans, elle est cassante, & n'est presque pas ligneuse ; elle a un goût âcre & aromatique amer ; l'odeur est douce, & approche un peu du camphre : on préfére celle qui n'est pas ridée, qui est bien nourrie, dense, charnue, & difficile à se casser sous la dent ; elle doit avoir beaucoup d'odeur, enfin n'être point vermoulue. Voyez la description de cette plante dans *Hermann. Paradis. Bat. prodr. p. 304.*

La *Tormentille* est une plante dont la racine est noirâtre, de la grosseur du petit doigt, de deux ou trois pouces de long & tortue ; sa consistence est tubereuse & non pas ligneuse, elle se casse très-aisément quand elle est verte, & répand un sucre rouge ; son goût est astringent & styptique ; sa tige s'élève de trois à quatre pouces, & se distribue en plusieurs rameaux ; les feuilles sont sans péduncule, divisées en cinq ou sept lobes allongés, & dentés dans leur bord de dents fort aiguës ; le haut de la tige est moins rameux & porte des fleurs, dont les calices sont découpés en huit parties pointues ; la fleur a quatre pétales taillées en cœur, jaunes, & dont le bas tire sur le rouge ; les étamines sont au nombre de plus de douze, & partent du calice, il n'y a qu'un petit nombre de semences attachées sur le placenta. On la distingue au premier coup d'œil de la quinte-feuille, à qui elle ressemble par ses fleurs qui n'ont que quatre pétales.

La *Bistorte* croît ordinairement sur les hautes montagnes ; sa racine dont elle tire son nom est ronde, de la grosseur du pouce & plus, & repliée une fois ou deux comme un ver de terre : elle est d'une consistence charnue, cassante comme les plantes tubéreuses, noire en dehors, rouge en dedans, d'un goût très-astringent & austère, & son jus rougit le papier bleu. Les feuilles partent de la racine portées sur de longs pédicules rougeâtres ; elles sont longues & pointues en fer de pique, elles sont lisses dans leur superficie, & entières dans leur circonférence ; elles ont communément deux pouces ou deux pouces & demi de largeur & huit à neuf pouces de longueur, la partie supérieure est d'un verd foncé, celle de dessous est d'un verd de mer ; du milieu de ces feuilles sort une tige droite de la hauteur d'un pied, herbacée, ronde, ayant quelques nœuds & quelques petites feuilles ; les fleurs viennent au haut de la tige en forme d'un épi cylindrique & très-dense ; chaque fleur est portée sur un petit pédicule, & porte au dessous d'elle une petite écaille séche & argentine. La fleur n'a point de calice, elle est d'une seule piéce, découpée en cinq, en forme d'étoile, elle n'est point percée à son fond, mais les étamines & le pitile partent de son fond. Les étamines sont au nombre de huit, le germe est triangulaire, & est surmonté de trois stils ; la fleur se referme en séchant, & tient lieu de capsule aux semences qui sont uniques dans chaque fleur, & triangulaires comme le germe.

Le petit Cardamome ou ſimplement le Cardamome des anciens, eſt le fruit ſec d'une plante de l'Inde que M. Hermans aſſure avoir beaucoup d'affinité avec le caſcuma, le galanga, le zédoine & le gingembre; ce fruit eſt une coque membraneuſe à trois faces, longue d'environ cinq lignes: elle eſt un peu pointue vers le pédicule, & plus mouſſe à l'autre extrémité. Elle eſt ordinairement d'un blanc rougeâtre, cannelée, & s'ouvre par les angles en trois loges très-diſtinctes, par une petite membrane fort mince; dans chaque loge ſont contenus deux rangs de ſemences irrégulières, ridées, rouges-brunes par dehors, blanches en dedans, d'un goût âcre, aromatique, un peu amer, & approchant de celui du camphre: pluſieurs de ces gouſſes tiennent à des pédicules communs qu'on trouve quelquefois formant une eſpèce de grappe, dont il paroît que la plante les porte de cette manière.

Il y a pluſieurs eſpèces de Cardamome, le grand, le petit & le moyen; mais le petit eſt communément le plus en uſage.]

Les citrons & le geniévrier ſont trop connus pour avoir beſoin d'être décrits, non plus que leur ſemence.

Le petit cardamome eſt le plus eſtimé de tous; la plante qui le produit ne nous eſt pas décrite, non plus que celle des autres cardamomes; la figure de la gouſſe du petit cardamome eſt triangulaire, de groſſeur approchante de celle du fruit de ben; les grains ſont arrangés & fort entaſſés dans la gouſſe, de figure preſque quarrée, de la groſſeur à peu près de ceux de l'amomum racemorum, de couleur purpurine, ſéparés par de petites membranes, & rempliſſant toute la gouſſe. Leur goût eſt âcre & fort aromatique: on n'emploie que les grains biens nourris, & on rejette la gouſſe & les membranes.

La plante des cubebes n'eſt guére bien connue, on croit néanmoins qu'elle eſt approchante de celle du poivre noir, & qu'elle monte & s'appuie de même ſur les arbres qui lui ſont voiſins; on nous l'apporte de Java, qui eſt une iſle des Indes orientales: les grains de cubebes croiſſent entaſſés de même que les baies de lierre; leur couleur & leur figure approchent de celle du poivre noir, mais ils ont une petite queue que le poivre noir n'a pas; leur goût eſt âcre & aromatique, il faut les couper avec des ciſeaux & rejeter leur queue.

La rue, le ſcordium, le chardon-bénit & la petite centaurée ſont trop connus pour avoir beſoin d'être décrits.

* Le dictamne de Créte eſt une eſpèce d'origan qui croît dans les fentes des rochers du mont Ida; ſa racine eſt fibreuſe, dure & rougeâtre; ſes tiges ſont de la hauteur d'un pied, branchues & moins droites que celles de l'origan ordinaire, elles ſont plus dures & couvertes d'un velouté cotonneux; les feuilles viennent deux à deux, rondes d'un pouce de diamétre, épaiſſes, couvertes auſſi d'un coton blanc très-doux au toucher, d'une odeur très-gracieuſe, & d'un goût âcre & très-chaud: les fleurs naiſſent au haut de la tige par bouquets entre des feuilles écailleuſes & purpurines, elles ſont en général moins denſes & plus rares que dans l'origan ordinaire; elles ſont de couleur purpurine auſſi-bien que leur calice qui eſt cannelé: la fleur eſt morgétale, la liée ayant un tuyau cylindrique un peu applati; la lévre ſupérieure eſt droite, obtuſe & échancrée; celle d'en bas eſt partagée en trois, dont les découpures ſont à peu près égales: il y a quatre étamines dont deux ſont plus longues que les autres,

autres, & un seul stil qui part du milieu des quatre embrions. Chacun de ces embrions devient une petite semence arrondie à qui le calice sert de capsule.]

Il faut que toutes les simples qui entrent dans la composition de ce vinaigre soient séches ; on écrasera bien toutes les racines, l'écorce de citron, & toutes les semences ou baies ; on incisera les herbes & on mettra le tout dans une grande & forte bouteille de verre, & on y versera dessus douze livres de très-bon vinaigre qu'on agitera de telle sorte avec les matières, qu'elles trempent toutes également dans le vinaigre, après quoi on bouchera la bouteille & on l'exposera au grand soleil pendant quarante jours, au bout desquels on coulera & on exprimera fortement les matières, & on serrera le vinaigre dans une bouteille bien bouchée pour s'en servir au besoin.

Ce vinaigre a des vertus fort grandes, & principalement contre la peste & contre toutes les maladies contagieuses ou épidémiques : il est fort propre pour résister aux venins & au mauvais air, & pour la guérison des morsures des bêtes venimeuses ; il empêche la pourriture, il tue les vers, il dissipe les vents, il incise & atténue les matières grasses & aide à la coction des alimens : son usage est interne & externe ; on en donne plein une ou deux cuillers d'argent dans du vin, dans du bouillon, ou dans quelque autre liqueur propre ; on le mêle aussi dans les potions, & même dans les épitémes liquides ; on le met dans les narines, on l'applique sur les temples, sur l'estomac & sur les poignets ; on en trempe une petite éponge qu'on porte dans une petite boëte percée au dessus de plusieurs petits trous, pour la sentir en temps de peste & contre toutes mauvaises odeurs.

Acetum febrifugum, vel antidotus Sylvii del Boë.

℞ Radicis petasitidis, unc. ij. Angelicæ, zedoariæ, ana unc. j. Foliorum rutæ hortensis, unc. iij. Melissæ, scabiosæ, calendulæ, ana unc. ij. Nucum juglandium immaturarum incisarum, libr. ij. Pomorum citreorum recentium incisorum, libr. j.

Vinaigre fébrifuge, ou eau préservative de Sylvius del Boë.

Pour faire ce reméde il faut prendre, 1°. deux onces de pétasite ou herbe aux teigneux. 2°. Des racines d'angélique & de zédoaire, de chacune une once. 3°. Trois onces de feuilles de rue de jardin. 4°. Des feuilles de mélisse, de scabieuse, de souci, de chacune deux onces. 5°. Deux livres de noix vertes & découpées. 6°. Une livre de bons citrons aussi découpés. Pilez premièrement les racines, mettez-les ensuite tremper avec les autres drogues une nuit, puis faites distiller le tout sur un feu fort médiocre, jusques à ce que les drogues commencent à se sécher : vous aurez un vinaigre fébrifuge que vous garderez dans des bouteilles de verre.

* Le pétasite ou l'herbe aux teigneux a une grosse racine charnue blanche, & d'une consistance assez tendre, d'où partent de tous côtés plusieurs filets de chevelu : cette racine pousse au printemps une tige haute de quinze à dix-huit pouces, simple, sans rameaux, purpurine, garnie de feuilles écailleuses de même couleur, elle est terminée par un épi de fleurs court & serré, portées chacune sur un pédicule fort court. Le calice de ces fleurs a quatre rangs d'écailles rou-

geâtres & eſt un peu évaſé par en haut & en manière de cloche ; ce calice renferme quinze ou vingt petits fleurons blancs, ou un peu colorés de rouge & parfaitement réguliers. Les ſommets des cinq étamines forment une gaine purpurine en piſtile & débordent la fleur ; les ſemences ſont oblongues & applaties, couronnées d'une aigrette de poil.

La racine pouſſe au mois de Mai des feuilles taillées en cœur, un peu velues par deſſous, larges d'un pied & demi, un peu dentées ſur les bords, elles ſont portées ſur un long pédicule, ſans cependant s'élever de terre.

Cette plante croît dans les montagnes & dans les près humides le long des ruiſſeaux : on la reconnoît aiſément dans l'été à la grandeur de ſes feuilles & par la fleur qui vient avant les feuilles dans le commencement du printemps. Si l'on tire ſa racine dans cette ſaiſon, elle eſt un peu réſineuſe, âcre, aromatique & d'un goût qui n'eſt pas deſagréable.]

Les autres drogues plus conſidérables de ce vinaigre ayant été décrites pour le vinaigre précédent, le ſurplus ne mérite pas de l'être.

Ayant bien écraſé les racines, on les pilera de nouveau dans un mortier de marbre avec un pilon de bois parmi les noix vertes, les citrons & les herbes inciſées, puis on les mettra dans une cucurbite de verre de grandeur ſuffiſante, & on verſera deſſus douze livres de bon eſprit de vinaigre qui ait éré diſtillé, enſorte qu'il n'en ſoit monté que les trois quarts dans la diſtillation. On adaptera & on lutera la chappe ſur la cucurbite, qu'on laiſſera en digeſtion pendant la nuit, & le lendemain on diſtillera ce qui y eſt contenu au feu de cendres fort modéré, & on continuera la diſtillation juſqu'à la ſiccité des matières, prenant garde ſur la fin qu'elles ne brûlent, & on aura un vinaigre diſtillé clair comme de l'eau.

Sylvius exalte ce vinaigre pour la guériſon des fiévres, tant intermittentes que continues ; il veut qu'on le mêle ou dans la boiſſon ordinaire, ou dans les eaux diſtillées, dans les apozémes, dans les mixtures ou dans les potions, dans les bouillons, &c. & qu'on y en mette autant qu'il en faut pour leur donner une acidité agréable ; il le donne pour provoquer des ſueurs fort douces, pour émouſſer l'acrimonie de la bile, pour étancher la ſoif, pour corriger l'amertume de la bouche & pour arrêter le vomiſſement ; il le recommande auſſi beaucoup contre la peſte & contre toutes les maladies épidémiques. On peut auſſi en mettre dans les narines, en appliquer aux temples & aux poignets, & en mouiller de petites éponges, que l'on approchera du nez, afin de récréer & de fortifier les parties nobles.

CHAPITRE XI.

Des Robs.

LE nom arabe de Rob, que les modernes retiennent encore, a été donné aux ſucs de fruits dépurés & cuits juſqu'à la conſomption des deux tiers de leur humidité, ou tout au plus juſqu'aux trois quarts. On a donné en particulier le nom de ſapa au ſuc de raiſins dépuré & cuit de la même manière ;

mais c'eſt ſans fondement qu'on l'a voulu rendre commun à tous les robs ; car encore que le ſapa ſoit en effet un rob, on ne doit néanmoins reconnoître pour ſapa autre rob que celui du ſuc de raiſins. Le defrutum eſt un diminutif du ſapa, car c'eſt un ſuc de raiſins dépuré qui n'a été cuit que juſqu'à la conſomption du tiers ; c'eſt proprement ce qu'on appelle vin-cuit. Il ſeroit fort aiſé de préparer des robs de pluſieurs ſucs de fruits dépurés ; mais pour ne point embarraſſer les boutiques de remédes peu uſités, je me contenterai de donner la deſcription des plus néceſſaires.

Præparatio Rob, vel Sapa ſimplex.

℞ Succi recentis uvarum albarum perfectè maturarum, libr. xxx.

Préparation du Rob, ou Sapa ſimple.

Prenez trente livres de ſuc de bon raiſin blanc, du plus meur, faites cuire ce ſuc dès le même jour que vous l'aurez tiré, à petit feu, dans un pot de terre verni, ou dans une baſſine étamée, le laiſſant ébouillir juſques à ce qu'il n'en reſte plus qu'un tiers. Alors ôtez le pot du feu, & l'ayant laiſſé refroidir, renverſez le rob dans un autre pot, comme ſi c'étoit une confiture liquide, & le gardez pour vous en ſervir au beſoin. Quand on ne veut avoir qu'un vin cuit, il ſuffit de faire ébouillir le ſuc de raiſins juſques à la diminution du tiers ſeulement.

Pour faire le defrutum ou le ſapa, on ne doit pas expoſer le ſuc de raiſins au ſoleil, ni chercher à le dépurer, avant que de le mettre ſur le feu, parce que cette dépuration n'arriveroit pas ſans la fermentation du ſuc, par le moyen de laquelle il changeroit de nature, deviendroit vin & perdroit après en bouillant tous ſes eſprits volatils ; au lieu qu'en évitant la fermentation, ces eſprits ſont retenus & concentrés, & qu'il ne s'exhale pendant la cuite qu'un flegme groſſier & inutile, ce qui doit ſervir d'avis à ceux qui préparant le defrutum ou le ſapa, ne ſçauroient pas les raiſons pour leſquelles on doit plutôt prendre le ſuc de raiſins nouvellement exprimé que le bon vin, qui étant un ſuc de raiſins bien dépuré, leur pourroit ſembler préférable à ce ſuc impur.

On cuit diverſement le ſuc de raiſins en Languedoc, en Provence & ailleurs; car quelquefois on ſe contente de le cuire en conſiſtance de defrutum, qu'ils nomment vin-cuit ; quelquefois ils continuent la cuite juſqu'à celle du ſapa, qui eſt approchante de celle des ſyrops ordinaires, & quelquefois juſqu'à une conſiſtance ſemblable à celle des électuaires mols, qui eſt ce qu'ils appellent raiſiné, & qu'ils emploient à diverſes confitures de fruits. Pour faire toutes ces choſes ils procédent en la maniére ſuivante.

Ils prennent une bonne quantité de raiſins blancs parfaitement meurs, ils en ôtent la grappe, ils les écraſent & les expriment dans une toile neuve, mettent par exemple trente livres de ce ſuc dans un grand vaiſſeau de terre bien verni, ou dans un chauderon, ou dans une baſſine de cuivre, étamés au dedans, & ayant mis le vaiſſeau ſur un feu modéré, ils font bouillir doucement le ſuc juſqu'à ce qu'il ſoit conſumé du tiers, qui eſt la cuite ordinaire pour le vin-cuit : ils ôtent alors le vaiſſeau du feu & agitent continuellement

le vin-cuit avec un bâton, jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait refroidi; faisant cela à dessein d'évaporer encore quelque humidité superflue qui pourroit rester; ensuite ils couvrent le vaisseau, & ayant laissé rasseoir le vin-cuit jusqu'au lendemain, ils versent par inclination ce qui est clair dans un petit tonneau, laissant au fond du vaisseau la résidence qui s'y trouve; ils mettent le tonneau à la cave & l'y laissent six ou sept semaines pour y fermenter de même que le vin nouveau; mais comme il se dissipe un peu de vin cuit par la fermentation, ils achèvent de remplir le tonneau avec d'autre vin-cuit qu'ils ont gardé à part, ou bien ils y emploient du vin d'Espagne, ou quelque bon vin blanc; après quoi ils bouchent soigneusement le tonneau & le tiennent dans un lieu frais pour s'en servir au besoin.

Et si au lieu du vin cuit on veut avoir un sapa, alors on peut cuire le suc de raisins, comme il a été dit, jusqu'à la diminution du tiers, le remuer ensuite avec un bâton jusqu'à ce qu'il soit refroidi, & le laisser reposer toute une nuit dans un vaisseau pour le mieux dépurer; mais au lieu de mettre dans un tonneau le vin-cuit dépuré, il faut le faire bouillir de nouveau à petit feu dans le même vaisseau bien net, jusqu'à ce qu'il soit encore consumé de la moitié, puis l'ôter du feu, le laisser refroidir & reposer deux ou trois jours, vuider par inclination dans une bouteille ce qu'il y aura de clair, & laisser au fond les lies de même que la première fois. Par cette seconde cuite le suc de raisins sera consumé des deux tiers, & il sera d'une consistance approchante de celle des syrops ordinaires.

On peut encore remettre sur le feu le même sapa, & en faire consumer environ le quart sur un fort petit feu, si l'on veut qu'il soit cuit dans une consistance approchante de celle des électuaires mols, ou de celle que doivent avoir les confitures pour pouvoir être gardées. On peut aromatiser tous ces sucs diversement cuits, en y mêlant, lorsqu'ils sont froids, quelques gouttes d'huile de canelle ou de girofle incorporées avec du sucre fin en poudre.

Ce qu'on appelle vin-cuit en Languedoc & en Provence, est une préparation fort semblable à celle du vin d'Espagne. Ce vin doit être reconnu pour un aliment médicamenteux, de même que le sapa & le raisiné; il est propre à rétablir les forces abbatues, à fortifier le cœur, l'estomac & toutes les autres parties nobles, à donner de l'appetit & à aider à la digestion des alimens. La dose du vin-cuit est depuis une once jusqu'à quatre; celle du sapa, depuis une once jusqu'à deux; celle du raisiné est à peu près semblable. On se sert aussi du vin-cuit dans les clystères à la place des décoctions, principalement dans des coliques causées par les vents ou par les acides.

Rob cydoniorum.

℞ Succi cydoniorum ad maturitatem vergentium libr. xviij.

Préparation du rob de coings.

Prenez un nombre suffisant de coings choisis & à demi-meurs, puis tirez-en le suc jusques à la quantité de dix-huit livres, lequel vous ferez cuire & tiendrez sur le feu dans un pot de terre verni tant qu'il soit diminué des deux tiers; il faut alors retirer le pot du feu, laisser refroidir & rasseoir ce suc

cuit ou rob, puis le verser doucement dans un pot à confiture, prenant garde de laisser écouler avec la lie qui doit être restée au fond du vaisseau : ajoutez-y de l'huile de canelle & de girofle, de chacune trois gouttes incorporées avec du sucre en poudre, pour relever le goût & augmenter la bonne odeur de cette composition : & ainsi sera fait le rob de coings qui est de grand usage pour plusieurs besoins déclarés ci-après.

On prendra une bonne quantité de coings à demi meurs, on les rapera l'un après l'autre dans des terrines, à l'exception de leur partie dure interne : on laissera reposer deux ou trois jours ce qui aura été rapé, puis on l'exprimera dans une toile neuve forte, lentement à l'abord, mais fortement à la fin ; par ce moyen on aura un suc de coings assez clair, dont on prendra par exemple dix-huit livres qu'on mettra dans un vaisseau de terre verni, ou dans une bassine de cuivre étamée, & on les fera bouillir à petit feu jusqu'à ce que les deux tiers en soient consumés : on laissera alors refroidir & reposer le rob dans son vaisseau pendant deux ou trois jours, puis on versera par inclination dans quelqu'autre vase bien net tout ce qui sera clair, & on y ajoûtera les huiles de girofle & de canelle qu'on aura incorporées avec une once de sucre fin en poudre, afin d'en faire une union plus exacte, & lorsque tout sera bien mêlé, on le serrera dans une bouteille bien bouchée & on le gardera pour le besoin.

Le rob de coings est un raccourci des principales vertus qu'on attribue à la chair de coing ; il est fort recommandé pour fortifier l'estomac & pour en arrêter les dévoimens & ceux des intestins, il excite l'appétit & aide à cuire les alimens ; on l'emploie heureusement dans les diarrhées, dyssenteries, lienteries, dans le cholera morbus, & dans les hémorragies internes.

Rob mororum.

♃ Succi mororum rubi humilis arvensis, succi mororum mori arboris nigræ semimaturorum, mellis Narbonensis despumati, ana libr. iij.

Préparation du rob de meures.

Fournissez-vous 1°. de suc de meures sauvages, qui croissent sur les ronces dans les buissons de la campagne : 2°. de suc de meures communes, noires, à demi meures ; & 3°. du miel de Narbonne, ou bon miel blanc, de chacun trois livres : faites cuire ces sucs à petit feu dans un petit pot de terre verni, faisant épaissir en bouillant jusques à une consistance raisonnable : alors retirez le vaisseau du feu, & peu après ajoûtez à cette composition vingt gouttes d'esprit de vitriol ou de soufre ; quoi fait, vous aurez un rob de meures préparé pour vos usages.

On pourroit bien faire ce rob avec les sucs, ou bien avec l'un ou l'autre des deux séparément, sans aucune addition de miel ; mais outre que le miel augmente leur vertu détersive & mondifiante, il rend encore le rob plus agréable & en état de pouvoir être conservé plus long-temps : il faut cueillir les deux sortes de meures avant qu'elles parviennent à leur maturité, afin

que le rob en soit plus déterſif; il en faut exprimer le ſuc par une forte toile, le laiſſer raſſeoir deux ou trois jours, puis verſer par inclination dans un autre vaiſſeau ce qui ſera clair, en peſer la quantité ordonnée, & la faire cuire à petit feu dans un vaiſſeau de terre verni avec le miel qu'on aura auparavant écumé à part, juſqu'à une conſiſtance ſemblable à celle des ſyrops; il faut alors laiſſer refroidir le rob, le bien écumer, & y ayant ajoûté les eſprits de vitriol ou de ſoufre, le ſerrer pour le beſoin dans une bouteille de verre ou de fayance bien bouchée. * Le beau miel du Gatinois eſt auſſi bon pour cet uſage que le miel de Narbonne, & il paroît aſſez inutile d'ajoûter ici de l'eſprit de vitriol ou de ſoufre : mais il y aura plus d'avantage, ſi on veut abſolument une addition d'acide, à ſe ſervir de bon vinaigre rouge ou d'excellent verjus.]

Ce rob eſt principalement uſité pour la guériſon des ulcères, de toutes les inflammations qui arrivent à la bouche, à la langue & au goſier; car il eſt fort propre pour tempérer l'acrimonie des humeurs, pour mondifier, reſſerrer & conſolider. On prend quelquefois de ce rob ſeul dans une cuiller, mais on le mêle le plus ſouvent dans des décoctions rafraîchiſſantes, déterſives, ou propres aux intentions que l'on a.

Rob baccarum ſambuci.

℞ Succi baccarum ſambuci tribus diebus per reſidentiam depurati libr. vj. aut quantùm libuerit.

Préparation du rob des bayes de ſureau.

Tirez ſix livres de ſuc des bayes de ſureau, que vous laiſſerez raſſeoir & clarifier pendant trois jours, ou plus, ſi vous voulez : enſuite faites cuire ce ſuc à feu modéré dans un pot de terre verni juſques à la diminution des deux tiers; vous y ajoûterez, ſi bon vous ſemble, quelque portion de ſuccre ou de miel écumé, pour relever le goût de cette compoſition & la conſerver plus long-temps pour ſes uſages.

Il faut prendre les bayes de ſureau, lorſqu'elles ſont bien meures, les bien nettoyer de toutes leurs petites queues, les exprimer par une forte toile & en tirer le ſuc, le laiſſer raſſeoir pendant trois jours, le ſéparer de ſes lies, & le faire bouillir à petit feu dans un vaiſſeau de terre verni, juſqu'à ce qu'il ſoit diminué des deux tiers, ou qu'il ait une véritable conſiſtance de rob; alors on le laiſſera refroidir, on en ſéparera l'écume qui pourroit y être, & on le ſerrera pour le beſoin. Ceux qui voudront rendre ce rob plus agréable & plus en état d'être conſervé long-temps, pourront y ajoûter en le cuiſant le tiers ou le quart de ſon poids de beau ſuccre ou de miel écumé.

Ce rob eſt fort eſtimé pour la guériſon des maladies du cerveau, & particuliérement de l'épilepſie & de la paralyſie; on le croit auſſi ſpécifique contre les paſſions hyſtériques, & contre les dyſſenteries; on peut le prendre ſeul dans une cuiller loin des repas, ou le mêler dans les potions ou dans diverſes miſtures liquides ou épaiſſies; ſa doſe n'eſt pas bien déterminée, mais on peut en prendre depuis demi-once juſqu'à une once à la fois.

Les autres robs qui ſont préparés de ſucs de divers fruits, ne méritent pas d'être ici décrits, parce qu'on les a convertis en ſyrops, que la douceur du ſuccre rend beaucoup plus agréables que tous les robs qu'on en pourroit préparer.

CHAPITRE XII.

* *Des Condits.*

IL y a plusieurs avantages à confire différentes substances végétales : on procure aux malades des médicamens très-agréables au goût, & dont ils peuvent plus long-temps continuer l'usage : & on conserve par ce même moyen des remédes qui ne se garderoient pas sans cela d'une année à l'autre. On confit les substances végétales dans le temps où elles sont le plus en vigueur : il faut qu'elles ayent acquis tout leur accroissement, mais aussi il ne faut pas qu'elles soient sur leur déclin : ainsi on confit les racines au printems, c'est-à-dire, avant qu'elles se soient exténuées par la pousse des tiges & des fleurs, mais dès qu'elles ont poussé les premières feuilles : on confit les fleurs en boutons prêts à s'épanouir, & les fruits dès l'instant qu'ils sont meurs.

Radices eryngii conditæ.

℞ Rad. eryngii maritimi quantùm volueris, coque in aqua donec mollescant & cortex exterior facilè auferri possit, qui statim auferatur; medulam pariter exime & radices per viginti quatuor horas in novissima aqua macera; deinde pro singulis radicis partibus, sacchari albissimi partes duas in sufficienti aquæ quantitate dissolve, & coque usque dum ebullire incipiant, tum injice radices & coque aliquandiù.

Racines de panicaut confites.

Prenez telle quantité qu'il vous plaira de racines de panicaut de mer, faites-les bouillir dans l'eau jusqu'à ce que vous en puissiez ôter l'écorce extérieure, ce que vous ferez; ôtez pareillement la moëlle, & laissez ces racines à macérer en grande eau pendant vingt-quatre heures; ensuite pour chaque partie de racines, vous ferez fondre deux parties de succre fin dans suffisante quantité d'eau commune, & lorsque cette dissolution sera bouillante, vous y jeterez les racines, vous les laisserez cuire jusqu'à ce qu'elles soient bien molles. C'est ainsi qu'on confit la racine & les tiges d'angélique, celles d'aunée, de satyrium, de scorsonère, de consoude, aussi bien que la muscade & le gingembre.]

Le panicaut ou chardon roland est une plante assez connue; ses racines doivent être cueillies au commencement du printemps, & dès que l'herbe commence à paroître; il les faut bien laver, en ôter la petite écorce roussâtre & toutes les superfluités, les fendre pour en ôter le cœur, & les faire bouillir dans l'eau nette jusques à ce qu'elles soient suffisamment attendries. Il faut alors les tirer de l'eau, les étendre sur un linge blanc, & avec ce linge en bien essuyer l'humidité, puis les peser & prendre un semblable poids de succre fin, & le faire cuire avec la décoction de ces racines, en l'écumant de temps en temps, jusqu'à ce que le succre ait acquis une consistance un peu plus épaisse que celle des syrops ordinaires. On mettra alors ces racines dans un pot de terre verni, & on y versera dessus le syrop tout chaud;

quelques jours après on versera par inclination ce syrop dans une bassine, & on le recuira à petit feu, jusqu'à ce qu'il ait acquis la même consistance qu'il avoit la première fois, puis on le versera chaudement dans le pot sur les racines; quelque temps après, si le syrop se trouve encore décuit, on le recuira pour la troisième fois, & on le versera encore chaudement sur les racines, & lorsque le tout sera bien refroidi, on couvrira bien le pot, & on gardera cette confiture pour le besoin ; il pourroit même arriver que ce syrop auroit besoin d'être recuit pour la quatrième fois, auquel cas on procéderoit de même qu'auparavant.

Cortices citreorum conditæ.

℞ Corticum malorum citreorum, in frusta oblonga incisorum, quantùm libuerit.

Ecorces de citrons confites.

Prenez telle quantité qu'il vous plaira d'écorces de citrons, coupées par tranches, mettez-les tremper durant quinze jours dans de l'eau marine, ou de l'eau aussi salée que si elle étoit véritablement de l'eau de mer ; puis retirez-les & les mettez dans de l'eau de fontaine, la changeant jusques à ce qu'elles soient parfaitement désalées : finalement il leur faut faire jeter quelques bouillons dans de nouvelle eau pour leur ôter entiérement la moindre pointe de sel dont elles pourroient encore être chargées : alors ayant jeté cette eau, remettez-en derechef de nouvelle & continuez à les faire bouillir tant qu'elles soient fort attendries & amollies : les ayant ôtées du feu, faites-les dessécher autant que vous pourrez, les étendant sur un linge bien net, & ainsi desséchées, arrangez-les dans un pot neuf de terre verni : cela fait, ajoutez à l'eau dans laquelle les écorces ont cuit une quantité de succre, & faites cuire le tout ensemble jusques à une consistance raisonnable, & puis le renversez tout chaud dans le pot où vous avez arrangé les écorces ; réitérant la même opération de la manière & autant de fois qu'il vient d'être enseigné pour confire les racines.

La difficulté qu'il y a de confire les écorces de citrons sans qu'elles perdent leur figure, & sans qu'elles se mettent en piéces ou en pâte, a obligé de recourir à l'eau marine ou salée, laquelle renfermant en elle un sel fixe enveloppé de beaucoup d'acide austère, fortifie l'union des parties dont les écorces de citrons sont composées, les rend moins séparables les unes des autres, & en dissipant leur obscurité, leur communique la diaphanéité qui lui est naturelle. Il les faut couper en longues tranches de la largeur d'un pouce ou d'un pouce & demi, les arranger dans un baril bien net, les couvrir d'eau marine ou d'eau salée raisonnablement forte, les laisser dans cette eau une quinzaine de jours, ou même si on veut plusieurs semaines ; & lorsqu'on voudra les confire, on les tirera de l'eau salée, & on les fera tremper dans de l'eau de fontaine pendant plusieurs jours, en changeant & rechangeant l'eau, jusqu'à ce qu'on n'y reconnoisse aucun goût de sel ; alors on les fera bouillir doucement dans une nouvelle eau, pour emporter ce qui leur pourroit rester de sel, & ayant jeté cette eau, on les fera encore bouillir doucement dans une nouvelle, jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment attendries : on

on tirera alors ces écorces de l'eau, on les mettra ſur un linge blanc, avec lequel on les eſſuira autant que l'on pourra ; puis on les peſera, & on prendra deux fois autant peſant de beau ſuccre, qu'on fera cuire avec la dernière décoction des écorces en conſiſtance d'électuaire mol ; & ayant rangé les écorces de citron les unes ſur les autres dans un pot de terre verni, on verſera deſſus ce ſuccre ainſi cuit & tout chaud, enſorte qu'elles en ſoient toutes bien couvertes ; on les laiſſera ainſi pendant quelques jours, ayant bien couvert le pot, puis on verſera par inclination le ſyrop dans une baſſine, & on l'y fera cuire juſqu'à la même conſiſtance qu'il avoit auparavant, on le reverſera chaudement deſſus, & on réitérera les mêmes opérations, juſqu'à ce qu'on voie que le ſyrop ſe maintienne dans la même conſiſtance qu'il doit avoir pour être conſervé. Mais ſi l'on veut confire ces écorces au ſec, on les tirera de ce ſyrop, on les laiſſera bien égouter, puis on fera cuire du beau ſuccre dans de l'eau en conſiſtance d'électuaire ſolide, on y plongera les écorces, & on les y fera bouillir doucement, juſqu'à ce que le ſuccre ſoit derechef cuit en conſiſtance d'électuaire ſolide ; alors on tirera les écorces, laiſſant bien égouter le ſuccre, & on étendra ces écorces ſur des claies dans une étuve, pour y être tout-à-fait ſéchées.

On peut profiter avantageuſement du premier ſyrop qui avoit ſervi pour la confiture des écorces de citron, puiſqu'il eſt fort eſtimé ſous le nom de ſyrop de la conſervation de l'écorce de citron, & qu'il a des vertus fort approchantes de celles de l'écorce, puiſqu'il fortifie beaucoup le cœur, l'eſtomac & toutes les parties nobles.

On pourroit bien auſſi cuire dans de l'eau l'écorce de citron nouvelle, juſqu'à ce qu'elle fût preſque réduite en pâte, la piler enſuite dans un mortier de marbre, & la paſſer par un tamis de crin renverſé, puis y ajoûter autant peſant de ſuccre en poudre, & les cuire à petit feu dans une terrine vernie juſqu'à une conſiſtance ſolide, en ajoûtant ſur la fin à cette pâte un peu de ſuc de citron, pour lui donner une acidité agréable.

On peut auſſi réduire les coings, les pommes, les poires, les abricots, les pêches, les prunes & pluſieurs autres fruits en pâtes ſemblables ; on peut encore confire de même les tiges de laitues mondées de leur écorce, les parties charnues de melons, de courges longues & de concombres, les cardons d'artichaut, les racines de ſcorſonère, de panicaut, de l'aunée & pluſieurs autres parties de plantes moëlleuſes ; on peut auſſi les faire paſſer par l'eau ſalée, & les confire entières, comme j'ai dit de l'écorce de citron.

On peut, ſi on veut, employer une leſſive claire à la place de l'eau ſalée, pour confire les amandes vertes : & quoiqu'elles y deviennent extraordinairement pâles & de la couleur d'une herbe fanée, elles reprennent néanmoins, en bouillant après dans de l'eau claire, une couleur plus verte & plus belle que celle qu'elles avoient auparavant, & on pourra enſuite les confire au ſec, ou au liquide, de même que l'écorce de citron, ſans qu'elles ſoient en danger de perdre leur belle couleur.

Les confitures ordinaires de noix blanches & vertes, d'abricots, de prunes, de ceriſes, de groſeilles, d'épine-vinettes, de framboiſes & de pluſieurs autres

fruits, ſont ſi communes, & même ſi pratiquées par la plûpart des Dames, que je n'ai pas cru néceſſaire d'en parler.

Les confitures au miel ſont moins uſitées que celles au ſuccre, & ſur-tout depuis que le ſuccre eſt à bon prix, tant à cauſe que le dernier eſt beaucoup agréable en toute confiture, que parce qu'on n'eſt pas obligé d'employer une ſi grande quantité de ſuccre que de miel, ſur un pareil poids de fruits; outre cela le miel n'eſt pas propre pour les confitures au ſec; & quoique dans le Languedoc & la Provence on ait accoûtumé pendant la froidure, de confire des amandes ſéches avec du miel, & d'en faire une confiture tantôt rouge tantôt blanche, qu'ils appellent nogat ou tourton, néanmoins cette confiture ne peut pas être gardée long-temps, car le miel ſe ramollit, & même ſe diſſout enfin tout-à-fait, lorſque l'humidité a eu le temps de le pénétrer.

La confiture des olives eſt fort différente de celle des autres fruits, & principalement en ce qu'elle ſe fait ſans ſuccre & ſans miel; leur préparation conſiſte principalement à leur ôter leur amertume naturelle, à les rendre agréables au goût, & à les conſerver long-temps dans leur beauté & bonté. Ceux qui ne regardent pas à la beauté, ſe contentent de fendre avec un couteau les olives vertes en deux ou en trois endroits, ou de les écraſer légèrement, & les faire tremper quelques jours dans de l'eau claire, qu'ils rechangent ſouvent, & juſqu'à ce que leur amertume ſoit preſque emportée; puis ils les mettent dans des pots de verre ou de terre vernis, avec quelques bouquets de fenouil, ou quelques morceaux d'écorce ſéche de citron ou d'orange, & les couvrent d'une eau médiocrement ſalée, dans laquelle ils les conſervent pour en manger lorſqu'ils en ont beſoin: mais ceux qui veulent conſerver la couleur aux olives & les garder entières, ont recours à une leſſive faite avec les cendres de bois de chêne, de vigne ou autres ſemblables, & avec la chaux vive, y faiſant tremper vingt-quatre heures les olives, ou juſqu'à ce que leur amertume ait été tout-à-fait emportée; alors ils mettent leurs olives dans des pots de verre, & les couvrent d'une eau médiocrement ſalée, y ajoûtant le fenouil doux, l'écorce de citron ou d'orange confite & coupée en petites tranches, ou tel autre aromat qu'ils trouvent à propos; ils mettent même quelquefois ſur cette eau ſalée, la hauteur d'un travers de doigt de bonne huile d'olive pour mieux conſerver le tout.

On confit auſſi des capres, des petits concombres, des choux cabus, de la perce-pierre, des boutons de geneſt, des tiges de pourpier & pluſieurs autres parties de plantes dans du vinaigre avec du ſel & du poivre, ou d'autres épiceries; mais comme ces choſes ſont plutôt pour l'uſage des ſains que pour les malades, il n'eſt pas néceſſaire d'en donner ici des préparations particulières.

CHAPITRE XIII.

Des Gelées.

LES gelées qui ſont faites avec les ſucs des fruits ſont trop familières & trop pratiquées, pour avoir beſoin d'être décrites ; je donnerai ſeulement quelques exemples de celles qui ſont faites par décoction.

Gelatum cornu cervi.

℞ Raſuræ cornu cervi ℔ ß. Aquæ communis ℔ vj.

Préparation de la gelée de corne de cerf.

Il faut prendre demi-livre de corne de cerf rapée, la faire cuire dans ſix livres d'eau que vous ferez diminuer des deux tiers, à petit feu, dans un pot de terre verni ; cela fait, il faut ôter le pot du feu, couler & bien exprimer le tout : vous clarifierez la colature avec un blanc d'œuf, ſix onces de ſuccre, quatre onces de vin blanc, une once de jus de citron, puis vous la remettrez au feu & la ferez cuire juſques à ce que vous la voyiez d'une médiocre conſiſtance.

On fera bouillir à petit feu, dans un pot de terre verni, demi-livre de râclure de corne de cerf dans ſix livres d'eau de fontaine, juſqu'à la conſomption des deux tiers de l'eau ; on coulera la décoction, en exprimant bien la corne de cerf, puis on clarifiera avec un blanc d'œuf, y ajoûtant ſix onces de ſuccre fin, quatre onces de vin blanc & une once de ſuc de citrons : après quoi on cuira à petit feu la liqueur clarifiée, juſqu'à une conſiſtance de gelée plutôt moins ferme que trop, laquelle on vuidera chaudement dans des taſſes ou des pots, & on l'y laiſſera refroidir. On pourroit aromatiſer cette gelée avec quelque demi-goutte d'eſſence de citron, de giroſle ou de canelle, incorporée avec un peu de ſuccre fin en poudre, comme j'ai dit pour d'autres occaſions.

Cette gelée ne ſe prépare que dans le beſoin, parce qu'elle ne ſe peut garder que quatre ou cinq jours en hiver & deux en été, encore faut-il la tenir dans la cave. Il y en a qui ne coulent point la gelée mêlée parmi le ſuccre & le vin, qu'elle n'ait acquis ſa conſiſtance, afin de ne la plus remettre ſur le feu. Les perſonnes ſcrupuleuſes pourroient ici deſapprouver la cuite du vin parmi la gelée, dans la penſée qu'ils auroient que ſa partie ſpiritueuſe ne manque pas de ſe diſſiper en cuiſant ; mais comme la gelée ne peut être bien clarifiée ſans le vin, on ne doit pas avoir égard à cette diſſipation d'eſprits, parce que cette gelée eſt le plus ſouvent préparée pour des fébricitans, auſquels ces parties ſpiritueuſes ſeroient nuiſibles.

On peut appeller la gelée de corne de cerf un aliment médicamenteux, car étant de fort bonne nourriture, elle fortifie beaucoup le cœur & l'eſtomac ; elle eſt fort uſitée dans toute ſorte de fiévres, & particulièrement dans les putrides & dans toutes les maladies épidémiques ; elle eſt auſſi fort eſtimée contre tous les dévoimens de l'eſtomac & des inteſtins.

On peut préparer de même la gelée de vipères & celle des parties des autres animaux.

CHAPITRE XIV.

Des Conſerves.

LES racines, les herbes ou les fleurs ſont ordinairement la baſe de toutes les conſerves. Leur préparation n'étant pas bien difficile & ne demandant pas de grands diſcours, je me contenterai d'en donner deux ou trois exemples, ſur leſquels on pourra préparer toutes ſortes de conſerves.

Conſerva radicum helenii.

♃ Radicum helenii recentium mundatarum quantùm libuerit.

Préparation de la conſerve de racines d'aunée.

Prenez telle quantité qu'il vous plaira de racines d'aunée, faites-les cuire dans de l'eau de fontaine juſqu'à ce qu'elles ſoient bien attendries, puis pilez-les enſuite dans un mortier & les réduiſez en forme de pulpe ou bouillie, que vous paſſerez au travers d'un tamis renverſé. Cela fait, prenez deux fois autant peſant de ſuccre que de racines, mettez-le dans la décoction où elles ont bouilli, & faites cuire le tout enſemble & épaiſſir ſur un feu modéré en conſiſtance d'électuaire ſolide : alors ôtez-le du feu, & après l'avoir laiſſé un peu refroidir ajoûtez-y la pulpe que vous venez de paſſer au travers du tamis, mêlant le tout enſemble : & pour lors ſera faite la conſerve d'aunée, laquelle il faut laiſſer refroidir entièrement & ſerrer dans des vaſes propres à cela pour le beſoin.

On prendra la quantité qu'on voudra de racines d'aunée récentes, on les lavera bien, & on les nettoira de leur petite écorce & de toutes ſuperfluités; on les inciſera groſſièrement & on les fera bouillir dans ſix fois autant peſant d'eau ſur un feu modéré, juſqu'à ce qu'elles ſoient ſuffiſamment attendries; on les pilera alors dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en paſſera la pulpe par un tamis de crin renverſé; on fera cuire cependant deux fois autant peſant de ſuccre fin dans la décoction des racines, juſqu'à la conſiſtance d'un électuaire ſolide, & lorſqu'il ſera à demi refroidi, on y incorporera la pulpe, & la conſerve ſera faite : quelques-uns la laiſſent refroidir tout-à-fait avant que de la ſerrer, d'autres la mettent chaudement dans ſon pot, afin qu'elle faſſe une croûte au deſſus pout ſervir à ſa conſervation. On ne doit pas néanmoins couvrir le pot que la conſerve ne ſoit tout-à-fait refroidie, de peur que l'humidité ſuperflue qui s'éléve de la conſerve ne trouve point d'iſſue, & retombant ſur la conſerve ne la faſſe corrompre.

* L'aunée en latin *Helenium*, *enula campana*, *aſter omnium maximus helenium dictus*, eſt une eſpèce du genre des *Aſter*, dont la racine eſt groſſe, charnue, diviſée en pluſieurs branches ou navets *bruns* par dehors, blancs en dedans, *caſſants*, d'un goût amer & aromatique & d'une odeur forte & qui n'eſt pas deſagréable quand cette racine eſt ſéche. Cette racine jette des feuilles longues d'un pied & demi, larges de ſept à huit pouces & plus, un peu

ovales, mais finiſſant en pointe à chaque extrémité ; d'un verd pâle par deſſus & blanches par deſſous, à cauſe du duvet qui s'y trouve, abſolument entières, ſi ce n'eſt qu'elles ſont dentées en forme de ſcie par leurs bords. Ces feuilles embraſſent une tige dure & ligneuſe, haute de cinq à ſix pieds, droite, rameuſe par le haut, garnie de feuilles qui deviennent de plus petites en plus petites à meſure qu'elles s'élèvent. Cette tige eſt terminée par des fleurs radiées comme des ſoleils, de trois à quatre pouces de diamétre. Les écailles du calice ſont très-larges, herbacées & renverſées; les petules des demi-fleurons forment un diſque plan, elles ſont longues & étroites, & d'égale largeur. Les fleurons ſont réguliers; les demi-fleurons n'ont que des piſtiles ſans étamines; les fleurons ont l'un & l'autre, tous deux portent des graines couronnées d'aigrette à poil, & le placenta de la fleur eſt ras.]

Cette conſerve, de même que celle de pluſieurs autres racines, pourroit bien être faite ſans cuire les racines, & même ſans cuire le ſuccre ; car on pourroit piler ces racines crues dans le mortier de marbre, en paſſer la pulpe par le tamis de crin renverſé, & la bien incorporer avec deux fois autant peſant de ſuccre fin en poudre, & la conſerve ſeroit faite; mais outre que les racines crues ſont beaucoup plus difficiles à piler & à paſſer par le tamis, & plus fibreuſes que celles qui ſont cuites, la conſerve s'en trouve auſſi plus deſagréable & plus groſſière. On peut préparer de même les conſerves de toutes les racines moëlleuſes.

La conſerve d'aunée inciſe & détache puiſſamment la pituite des poumons, des reins & de l'eſtomac, elle ſert à l'expectoration, & même à la digeſtion des alimens, à donner de l'appetit; on la peut prendre ſeule ſur la pointe d'un couteau ou la mêler dans des loochs, dans des opiates, ou des tablettes ; on en peut prendre depuis demi-once juſqu'à une once.

Conſerva roſarum liquida.

℞ Roſarum rubrarum recentium exungulatarum libr. j. Sacchari albiſſimi libr. ij.

Préparation de la conſerve de roſes liquide.

Prenez, 1°. une livre de gros boutons de roſes rouges, dont vous aurez coupé les onglets & tout ce qu'ils ont de verdure. 2°. Deux livres de ſuccre du plus fin. Faites du tout une conſerve ſelon la manière ci-après déclarée.

Pour préparer la conſerve de roſes liquide en la manière ordinaire, on prendra une livre de gros boutons de roſes rouges, dont on aura ôté avec des ciſeaux la partie blanche qu'on appelle les onglets ; on les pilera exactement dans un mortier de marbre, y mêlant peu à peu deux livres de beau ſuccre en poudre ; ce mêlange ſera un corps approchant de celui d'un électuaire mol, il ſera de couleur rouge-brune, & aſſez agréable au goût : on pourra, ſi l'on veut, y ajoûter quelques gouttes d'eſprit de ſoufre ou de vitriol, pour relever la couleur de la conſerve & la rendre fort vermeille ; on la ſerrera après dans un pot bien bouché, & on l'expoſera au ſoleil pendant pluſieurs jours, en agitant de temps en temps la conſerve avec une eſpatule de bois, pour mieux unir

les roſes avec le ſuccre, & conſumer en quelque façon l'humidité ſuperflue qui pourroit y être.

Mais ſi l'on veut préparer une conſerve de roſes plus belle & plus agréable, on donnera un petit bouillon à une chopine d'eau-roſe, & l'ayant tirée du feu, on jettera dedans une livre de gros boutons de roſes rouges mondés, comme j'ai dit, & les y ayant bien plongés, on paſſera la liqueur par un linge net, on exprimera les roſes avec les mains, on les pilera bien dans un mortier de marbre; on fera cuire cependant deux livres de beau ſuccre dans la liqueur où les roſes avoient été plongées, juſqu'à la conſiſtance d'un électuaire ſolide, & lorſqu'il ſera cuit on y mêlera les roſes parfaitement bien pilées, on les agitera quelque temps pour en faire bien le mêlange & pour évaporer l'humidité ſuperflue qui pourroit y reſter, puis on la ſerrera chaudement dans ſon pot, & on la couvrira bien, lorſque la conſerve ſera tout-à-fait refroidie. Cette méthode attendrit beaucoup les roſes & les met en état de pouvoir être plus facilement pilées; l'eau-roſe augmente la bonne odeur & la vertu de la conſerve, elle fait l'union des roſes avec le ſuccre & rend la conſerve beaucoup plus belle que les préparations ordinaires. Il y a encore une autre préparation de conſerve de roſes qui ne céde pas à celle-ci; elle ſe fait en mettant les boutons de roſes coupés dans une cucurbite de verre en macération dans le bain-marie entre tiéde & bouillant, les y tenant juſqu'à ce qu'ils ſoient ſuffiſamment attendris, cuiſant le ſuccre avec l'eau-roſe & procédant au ſurplus de même que pour la dernière conſerve.

Le principal uſage de la conſerve de roſes eſt d'arrêter la fluxion qui tombe du cerveau dans la poitrine, de modérer la toux & les crachemens de ſang, de fortifier l'eſtomac, le cœur & le cerveau, d'arrêter le vomiſſement & toute ſorte de flux de ventre, de rendre l'haleine bonne & de provoquer le ſommeil lorſqu'elle eſt employée extérieurement en frontal; on prend cette conſerve loin des repas, depuis une dragme juſqu'à deux, tantôt ſeule, tantôt mêlée avec des confections, avec des poudres, des eſſences & d'autres conſerves; on l'appliquera auſſi quelquefois ſur le cœur & ſur l'eſtomac en épitéme ſolide, ſeule ou mêlée avec d'autres remédes.

Conſerva roſarum ſolida.

℞ Roſarum rubrarum mundatarum, & ad ſolis radios celeriter ſiccatarum, unc. j. Sacchari albiſſimi libr. j. Aquæ roſarum unc. iv.

Préparation de la conſerve de roſes ſolide, ou en roche.

Pour faire cette conſerve, prenez 1°. une once de roſes bien mondées de leurs onglets & de tout ce qu'elles ont de verdures, faites-les ſécher promptement au ſoleil, puis faites-en une poudre très-fine que vous arroſerez d'une demi-dragme d'eſprit de ſoufre. Cela fait, prenez 2°. une livre de ſuccre du plus fin. 3°. Quatre onces d'eau-roſe: faites cuire le tout en conſiſtance d'électuaire ſolide, puis mêlez avec la poudre de roſes dont je viens de parler, & ayant laiſſé refroidir toute la maſſe, vous ferez des tablettes ou rondeaux, que vous garderez dans des boëtes pour ſes uſages.

Ceux qui ont cru qu'il falloit fécher à l'ombre les rofes rouges pour les avoir plus belles, fe font trompés ; car les rofes rouges ainfi féchées ne font jamais belles en couleur, au contraire elles deviennent fort brunes ; au lieu qu'étant féchées au foleil, elles fe trouvent parfaitement belles & remplies de toute leur vertu ; ce qui arrive parce que les rofes rouges ont beaucoup d'humidité fuperflue & vifqueufe qui ne s'en fépare que bien difficilement, à moins qu'elle ne rencontre quelque agent puiffant qui la contraigne de les abandonner, tel qu'eft le foleil par le moyen de fa chaleur ; & lorfqu'on n'y a pas recours & qu'on n'emploie que l'air ordinaire pour confumer l'humidité de ces rofes, fon action fe trouvant très-foible & très-lente, dans cette longueur, les rofes ne manquent pas de fe ternir & de devenir obfcures. Il faut néanmoins être foigneux d'ôter les rofes du foleil, lorfqu'elles font fuffifamment féches, parce qu'après cela le foleil ne manque pas de les brûler & de les obfcurcir, fi elles y féjournent plus long-temps ; il faut enfuite les ferrer dans une bonne bouteille de verre bien bouchée, fi l'on veut les conferver toute l'année & même jufqu'à deux ans dans leur beauté & dans leur vertu.

Pour la préparation de cette conferve, il faut prendre une once de ces belles rofes, les pulvérifer fubtilement & les arrofer avec une demi-dragme d'efprit de foufre dans quelque vaiffeau de verre, en les bien mêlant avec quelque petite efpatule de bois ; puis on fera cuire une livre de beau fuccre dans quatre onces d'eau-rofe, en confiftance d'électuaire folide, & on y incorporera les rofes hors du feu, les remuant avec un petit pilon ou efpatule de bois ; & lorfqu'on remarquera une petite croûte fur la conferve on la verfera fur du papier, ou fur une platine d'étain pour en faire des tablettes, ou bien en la tirant du poëlon on la coupera par tranches avec une efpatule courte & large, on étendra les tranches fur du papier pour y être refroidies ; & l'on aura une conferve de rofes en roches, qui fera belle en couleur & agréable au goût, & qui aura des vertus approchantes de la conferve de rofes liquide ; mais elle eft beaucoup plus commode pour porter dans la poche.

Conferva violacea liquida.

℞ Violarum recentium mundatarum ℔ ß. Sacchari albiffimi ℔ j ß.

Préparation de la conferve de violettes liquide.

Prenez 1°. demi-livre de violettes nouvelles. 2°. Une livre & demie de fuccre du plus fin, dont vous ferez la conferve de violettes ou viole, fuivant la manière ci-jointe.

Cette conferve pourra fervir d'exemple pour celles de bourrache, de buglofe, de nenuphar, & de femblables fleurs qui ont beaucoup d'humidité : on pilera exactement dans un mortier de marbre, demi-livre de violettes mondées, & lorfqu'elles feront bien pilées, on cuira à petit feu dans fix onces d'eau diftillée de violettes, une livre & demie de beau fuccre, en confiftance d'électuaire folide ; on ôtera alors le fuccre du feu, & lorfqu'il fera à demi refroidi, on y mêlera les violettes pilées. On verfera en même temps cette conferve dans fon pot, afin qu'il s'y forme une petite croûte au deffus qui aidera à la conferver,

& lorſque la conſerve ſera bien refroidie, on couvrira ſoigneuſement le pot, & on la gardera pour le beſoin. L'excès de l'humidité des violettes oblige à mettre plus de ſuccre dans cette conſerve qu'on n'en met dans celles des fleurs moins humides; & la méthode de cuire le ſuccre eſt beaucoup meilleure que de mêler le ſuccre en poudre parmi les fleurs pilées, parce que l'union des fleurs ſe fait beaucoup mieux dans le ſuccre cuit qu'en mettant chaudement la conſerve dans ſon pot; la croûte qui ſe fait au deſſus réſiſte à la pénétration de l'air, & rend la conſerve en état de pouvoir être plus long-temps gardée.

La conſerve de violettes eſt fort cordiale, elle eſt auſſi fort eſtimée pour les maladies du foie & de la ratte; elle tempère l'acrimonie des humeurs, & les rend plus lubriques; on s'en ſert auſſi beaucoup pour le ſoulagement des maladies de la poitrine, & pour modérer l'efferveſcence du ſang.

CHAPITRE XV.

Des Syrops.

LES juleps ont été les précurſeurs & la cauſe de l'invention des ſyrops; car les Anciens reconnoiſſant que l'humidité ſuperflue des juleps avançoit leur corruption, s'avisèrent de la conſumer par la cuite, & de les réduire dans une conſiſtançe plus épaiſſe, leur donnant le nom de ſyrop. Les ſucs qui entrent dans la compoſition des ſyrops, ſont tirés ordinairement de diverſes parties de plantes, tantôt par expreſſion, & tantôt par infuſion de leur ſubſtance ſucculente dans quelque liqueur; ils peuvent auſſi être tirés des parties des animaux, comme pour le ſyrop de tortues. Les teintures, les infuſions, ou les décoctions qu'on emploie pour la compoſition de divers ſyrops, ſont autant de moyens dont on ſe ſert pour communiquer la vertu de divers médicamens aux mêmes ſyrops. Le ſuccre ou le miel rendent ces ſucs, ces teintures, & ces décoctions plus agréables, ou du moins plus ſupportables.

Outre le deſſein qu'on a eu de préparer un reméde qui peut être gardé long-temps ſans ſe corrompre, on a auſſi deſiré d'avoir en raccourci les vertus d'un ou de pluſieurs médicamens unis enſemble. On ne trouvera ici que les ſyrops qui ſont ordonnés par les Médecins, qui méritent d'être préparés, à cauſe de leurs grandes vertus & de l'avantage que les malades en peuvent recevoir.

**Syrupus ſimplex.*

℞ Aquæ calidæ q. v. Sacchari albiſſimi q. ſ. Miſce, ut fiat balnei calore ſyrupus.

Syrop ſimple.

Prenez de l'eau chaude la quantité que vous voudrez, du ſuccre autant qu'il en faut; mêlez, & faites le ſyrop au bain-marie.

Ce ſyrop ſimple a bien des avantages, il peut s'allier facilement avec toutes les matières qui doivent être incorporées avec un ſyrop, parce qu'il n'a aucun goût, & qu'il ne ſçauroit déranger la vertu des autres remédes; il eſt d'ailleurs d'un

d'un grand uſage dans la toux & dans les autres affections de la poitrine où l'on emploie les autres ſyrops.

Syrupus capillorum Veneris.

℞ Capillorum Veneris Canadenſium vel Monſpelienſium unc. j. Infundantur per duas horas, in aquæ calentis libr. vj. Colatura clarefiat cum ſacchari albi libr. vj. Fiat ex arte ſyrupus, aquâ naphæ, ſi lubet, aromatiſandus.

Syrop de capillaire.

Prenez des capillaires de Canada ou de Montpellier une once, faites-les infuſer dans ſix livres d'eau chaude pendant deux heures, verſez l'infuſion, & la clarifiez avec ſix livres de beau ſuccre; faites-en un ſyrop, ſelon l'art, auquel on ajoûtera, ſi l'on veut, un peu d'eau de fleurs d'oranges double.

C'eſt ainſi qu'on prépare le ſyrop de *Ros Solis*, de Pulmonaire, &c.

Syrupus è ſucco limonum.

℞ Succi acidi malorum citreorum recentis, & poſt fecum ſubſidentiam colati, libr. iij. Sacchari albiſſimi pulverati quantùm ſatis; ſolve ſaccharum in vaſe vitreo calore balnei maris, ut fiat ex arte ſyrupus.

Syrop de limons.

Prenez trois livres de jus de citrons bien aigre, & paſſé à la chauſſe, après l'avoir laiſſé dépoſer ſes impuretés; faites-y fondre à la chaleur du bain-marie la quantité de ſuccre fin en poudre qui ſera néceſſaire pour lui donner la conſiſtance de ſyrop: ce doit être dans un vaiſſeau de verre.

C'eſt ainſi qu'on préparera le ſyrop de jus d'oranges, de meures, de groſeilles, de verjus, de pommes de reinette, de framboiſe, d'épine-vinette, de grenade, d'oſeille, d'alleluia. Il vaut beaucoup mieux préparer ces ſyrops de cette manière que par la cuite; elle les prive de cette agréable acidité qui fait la plus grande partie de leur vertu: au reſte cette acidité ſe diſſipe à meſure que les ſyrops ſont gardés, c'eſt pourquoi on ne doit pas en préparer une grande quantité à la fois. On aura ſoin de peler les citrons avant que d'en exprimer le jus, parce que l'huile eſſentielle de l'écorce qui s'échapperoit par l'expreſſion, a des vertus toutes différentes de celles du ſuc acide: il faudra ajoûter du ſuccre autant qu'il en ſera néceſſaire pour faire ce ſyrop promptement, car la chaleur même du bain-marie, long-temps prolongée, ſuffit pour émouſſer l'aigre, joint à ce qu'elle fait candir le ſyrop bien plutôt.

Syrupus de moris.

℞ Mororum maturitati proximorum, ſacchari albiſſ. ana libr. vj. Coque ſaccharum in conſiſtentiam electuarii ſolidi, tum adde mora integra, leviter ebulliant & ponantur in ſetario: in ſubjectam pelvim diſtillabit ſyrupus.

Syrop de meures.

Prenez des meures qui n'ayent pas encore toute leur maturité, & du ſuccre

fin, de chacun ſix livres : faites cuire le ſuccre dans une ſuffiſante quantité d'eau, juſqu'à ce qu'il ait la conſiſtance d'un électuaire ſolide, enſuite ajoûtez les meures entières, & faites bouillir un bouillon, mettez le tout ſur un tamis ; le ſyrop tombera dans un plat que vous aurez mis au deſſous.

Le ſyrop de meures eſt d'un grand uſage dans les maux de gorge & dans toutes les inflammations du goſier ; il rafraîchit & réſout ſouvent de légères inflammations ; on l'emploie mêlé avec différentes liqueurs pour faire des gargariſmes ; il entre auſſi dans des juleps rafraîchiſſans que l'on donne dans les fiévres ardentes ; il fond les matières bilieuſes, il en tempère l'âcreté, & rétablit les ſecrétions dans les glandes de l'eſtomac, de l'œſophage & de la langue : car on voit celle-ci s'humecter par l'uſage du ſyrop de meures mêlé dans les tiſanes & les juleps.]

Syrupus regius cinnamomi.

℞ Aquæ cinnamomi ſtillatæ, ſuprà novum cinnamomum electum cohobatæ & iterum diſtillatæ libr. j. Sacchari albiſſimi in aquâ meliſſæ ſoluti & in electuarium ſolidum cocti libr. ij.

Préparation du ſyrop royal de canelle.

Pour faire ce ſyrop il faut prendre 1°. une livre d'eau diſtillée de canelle, qui ait été cohobée ſur d'autre canelle & diſtillée une ſeconde fois : 2°. Deux livres de ſuccre royal que vous ferez fondre & diſſoudre dans de l'eau de méliſſe, & cuire en conſiſtance d'électuaire ſolide ; & de toutes ces choſes vous préparerez le ſyrop ſus-mentionné, ſuivant l'art.

J'euſſe décrit ici la préparation de l'eau de canelle qui eſt la baſe de ce ſyrop, ſi je ne m'étois réſervé d'en parler dans la troiſième Partie de cette Pharmacopée, où le lecteur la trouvera, s'il veut s'en donner la peine.

On fera cuire à petit feu deux livres de ſuccre bien fin dans huit onces d'eau de méliſſe, juſqu'à la conſiſtance d'un électuaire ſolide, & lorſque le tout ſera preſque refroidi, on y mêlera l'eau de canelle, & on ſerrera le ſyrop dans une bouteille de verre bien bouchée pour s'en ſervir au beſoin.

On peut auſſi préparer un ſyrop de canelle qui ne cédera pas en vertus à celui-ci, ſi ayant incorporé une dragme de bonne huile de canelle diſtillée, avec quatre onces de beau ſuccre royal bien pilé, on délaye le tout dans deux livres du même ſuccre cuit en ſyrop dans de l'eau de méliſſe, lorſque le ſyrop ſera preſque refroidi, y ajoûtant en même temps deux onces de bon eſprit de vin, pour donner une pointe agréable au ſyrop, que l'on doit ſerrer ſoigneuſement après qu'il ſera refroidi.

On peut préparer de même des ſyrops de girofle, de macis, d'anis, de fenouil, d'oranges, de citrons, de roſes, de bois de roſe, de ſaſſafras & de pluſieurs autres principales parties de plantes odorantes, en y employant de même leurs huiles diſtillées, incorporées avec du ſuccre royal en poudre, & les mêlant parmi le ſyrop qu'on aura fait avec le même ſuccre, & quelque eau convenable.

Le ſyrop de canelle eſt un cordial qui opère promptement. On s'en ſert

avec heureux succès dans toutes les défaillances, & pour le rétablissement des esprits dissipés; il fortifie aussi beaucoup l'estomac, le cerveau & toutes les parties nobles; il excite l'appétit, aide à la digestion, dissipe les vents, corrige la puanteur de l'haleine, facilite les accouchemens des femmes, provoque les menstrues, & remédie aux obstructions de la matrice; on peut en user dans une cuiller depuis deux dragmes jusqu'à une once, ou le mêler dans des opiates, dans des mistures, des potions ou d'autres remédes.

** Syrupus corticum aurantiorum.*

℞ Flavedinis corticum aurantiorum unc. v. Aquæ bullientis libr. ij. Macera per noctem in vase clauso, & manè colatura tepefiat in vase clauso, tum dissolve sacchari albissimi q. s. fiatque calore balnei syrupus.

Syrop d'écorces d'oranges.

Prenez cinq onces d'écorces extérieures d'oranges de Portugal, versez dessus deux livres d'eau bouillante, & laissez-les macérer pendant la nuit dans un vaisseau bien couvert; passez le lendemain matin la liqueur, & faites-la tiédir dans un vaisseau fermé, faites-y fondre autant de succre fin en poudre qu'il sera nécessaire, & achevez le syrop à la chaleur du bain-marie. On peut préparer de même le syrop d'écorces de citrons.

Ce syrop est cordial, stomachique & carminatif; il est assez agréable au goût, c'est pourquoi on le mêle avec succès dans les potions & dans les électuaires.

Syrupus de mentha.

℞ Summitatum menthæ crispæ mediocriter exsiccatarum unc. ij. Aq. menthæ stillatitiæ libr. ij. Macerentur per octo horas in vase cooperto, calore balnei maris: colatura defecata, redigatur in syrupum, cum sacchari albissimi s. q.

Syrop de menthe.

Prenez des sommités de menthe crêpue médiocrement séches, deux onces; versez dessus deux livres d'eau de menthe distillée; laissez macérer pendant huit heures dans un vaisseau bien couvert, à la chaleur du bain-marie; passez la liqueur, & réduisez-la en syrop, en y ajoûtant la quantité nécessaire de succre fin.

C'est ainsi qu'on préparera dans leurs eaux distillées le syrop de scordium, de mélisse, d'érysimum, de bétoine, de lierre terrestre, de mille-feuilles, de chardon-bénit, &c.

Syrupus de corallio.

℞ Corallii rubri suprà porphyritem levigati unc. iv. Succi berberum arte defecati quantùm satis; digere in vase vitreo balneo arenæ collocando per biduum: tum solutionem cola, & cum sacchari albissimi pulverati sufficienti quantitate perfice syrupum.

Syrop de corail.

Prenez du corail rouge réduit en alcohol sur le porphyre, quatre onces; mettez le dans un vaisseau de verre que vous placerez au bain de sable,

& versez par dessus suffisante quantité de suc d'épine-vinette ; laissez digerer ce mélange pendant deux jours , ensuite passez la liqueur par une chausse , ajoûtez y suffisante quantité de succre fin en poudre , pour achever le syrop à une chaleur très-douce.

On sçait enfin ce que c'est que le corail , ce n'est ni une pierre ni une plante ; il appartient au régne animal : c'est l'ouvrage de plusieurs petits insectes de mer , qui se forment une habitation semblable aux cellules que se bâtissent les abeilles ; ces insectes se logent dans le corail , & s'y retirent quand ils veulent : ce sont eux que le Comte de Marsilli a pris pour les fleurs du corail , qui s'épanouissent quand elles sont dans l'eau , & qui s'évanouissent quand elles sont à l'air.]

Il y en a de trois espèces, le rouge , le blanc & le noir ; mais le rouge surpasse tous les autres en vertu ; il doit être vif en couleur , & pur & net , massif , pesant , lissé & aisé à rompre.

Il faut broyer sur le porphyre le corail rouge ainsi choisi , en l'humectant avec de l'eau-rose , jusqu'à ce qu'il soit parfaitement bien subtilisé , & l'ayant fait dessécher , il en faut mettre quatre onces dans une cucurbite de verre , y verser dessus trois livres de suc d'épine - vinette bien dépuré , & placer & tenir la cucurbite dans le bain de cendres modérément chaud , pendant quarante heures ou environ , en agitant de temps en temps les matières avec une espatule de bois ; après quoi il faut passer la liqueur par le papier gris , la peser , & l'ayant remise dans une cucurbite de verre bien nette , & la cucurbite dans le bain-marie tiéde , faire dissoudre dans cette liqueur le double de son poids de beau succre candi subtilement pulvérisé ; & le syrop sera fait , qu'on serrera ensuite dans une bouteille de verre ou de fayance , lorsqu'il sera bien refroidi.

Le syrop de corail est fort recommandé contre toutes les foiblesses de l'estomac , du foie & des intestins , & particuliérement pour arrêter le vomissement , les diarrhées , les dyssenteries , les lienteries , & le flux hépatique ; il arrête aussi les pertes de sang des hommes & des femmes , tant par la bouche & par le fondement , que par les parties naturelles ; sa dose est depuis demi-once jusqu'à une once , on peut le prendre seul dans la cuiller , ou le mêler dans des liqueurs convenables.

On sera averti que le syrop de corail ainsi préparé , contient tout ce que le suc d'épine-vinette a pu dissoudre de la propre substance du corail , comme on le pourroit vérifier , si l'on versoit de la liqueur de tartre sur cette dissolution : car cette liqueur saline s'unissant avec la partie acide du dissolvant , & en dégageant la substance du corail qui en avoit été dissoute , fait qu'elle tombe en poudre subtile au fond de la liqueur ; on pourroit aussi faire une même séparation & précipitation , en affoiblissant le dissolvant par une bonne quantité d'eau versée dessus.

On sera aussi averti , que si au lieu de procéder suivant ma méthode , on entreprenoit de faire bouillir ce syrop , la substance du corail se sépareroit , & on la trouveroit en masse au fond du vaisseau.

Syrupus è succo cydoniorum.

℞ Succi cydoniorum per subsidentiam depurati libr. ij. Sacchari albissimi pulverati tantumdem: fiat ex arte syrupus in vase fictili calore balnei maris, cui semi refrigerato adde olei chymici caryophyllorum, cinnamomi, saccharo exceptas guttas ij. Misce optimè.

Syrop de coings.

Pour faire ce syrop, vous prendrez du suc de coings bien rassis & bien dépuré la quantité de deux livres, & autant de succre royal; mettez le tout dans un pot de terre verni sur un petit feu clair, & le faites cuire en consistance de syrop, à la chaleur du bain-marie: ayant laissé refroidir à demi le syrop, ajoûtez-y, si vous le trouvez bon, de l'huile de canelle & de girofle, de chacune deux gouttes, incorporées avec un peu de succre en poudre.

Si l'on vouloit préparer un syrop moins chargé de suc de coings, & par conséquent moins astringent, on pourroit le préparer de même que celui de limons, & n'y mettre qu'une livre de suc de coings, sur deux livres de succre; mais parce qu'on recherche principalement l'astriction en ce syrop, il est fort à propos de rendre la dose du suc pareille à celle du succre, afin que le suc se trouvant concentré & dépouillé de la plûpart de son humidité superflue, par la coction qui lui étoit nécessaire pour obtenir la consistance de syrop, le rendre plus astringent & plus propre aux intentions pour lesquelles il est préparé. On prendra donc parties égales de succre bien fin & de suc de coings bien dépuré, on les mettra ensemble dans un pot de terre verni, & on les sera cuire à petit feu jusqu'à une bonne consistance de syrop; puis on ôtera le vaisseau du feu, & lorsque le syrop sera presque refroidi, on pourra l'aromatiser avec deux gouttes d'huile distillée de canelle & autant d'huile de girofle incorporées avec environ une once de succre fin en poudre.

Le syrop de coings rétablit les foiblesses de l'estomac, arrête le vomissement, aide à la coction des alimens, donne de l'appetit, digère les mauvaises humeurs, & les met en état d'être expulsées. Il fortifie les entrailles, il est heureusement employé dans les lienteries, les diarrhées, & toute sorte de flux de ventre causés par l'acrimonie des humeurs ou par la foiblesse des parties; sa dose ordinaire est une once. On peut le prendre seul à la cuiller, ou le mêler dans les potions, ou dans la tisane pour la boisson ordinaire.

Syrupus anti-epilepticus Dom. d'Aquin.

℞ Visci quercini, radicis pœoniæ maris, & seminis ejusdem, ana unc. ij. Radicis valerianæ majoris, angelicæ, imperatoriæ, iridis Florentinæ, dictamni albi, ana unc. j. Foliorum betonicæ, rutæ, florum lilii convallium, tiliæ, & lavendulæ, ana manip. j. Tartari albi Monspeliensis pulverati, unc. j. ſ. Incisis incidendis, contusis contundendis digerantur in phialâ chymicâ obturatâ calore balnei maris per viginti quatuor horas, cum aquæ cerasorum nigrorum & florum tiliæ, ana libris tribus. Tum infusionem cola & exprime: colaturam coque cum sacchari albissimi ſ. q. idque calore balnei: sub finem adde oleorum cinnamomi & lavendulæ, ana guttas duas, saccharo exceptas.

Syrop contre l'épilepſie, de l'invention & de la compoſition de M. M. d'Aquin, premier Médecin de Sa Majeſté.

Pour faire cette compoſition il faut prendre, 1°. du gui de chêne, des racines de pivoine mâle & de ſa ſemence, de chacun deux onces. 2°. Des racines de grande valeriane, d'angélique, d'imperatoire, d'iris de Sclavonie ou Macedoine, (ce qui s'entend de l'iris ou flambe blanche & de bonne odeur, telle qu'eſt celle qu'on nous apporte de Florence) du dictame blanc, de chacun une once. 3°. Des feuilles de bétoine, de rue, des fleurs de lis des vallées ou muguet, de tillau & de lavande, de chacune une poignée. 4°. Une once & demie de tartre blanc de Montpellier en poudre: puis écraſez bien & pilez groſſièrement le gui de chêne, la ſemence de pivoine & les racines; inciſez ou hachez les feuilles ſuſdites, & pilez bien ſur tout le tartre; enſuite mettez ces ingrédiens ainſi préparés dans un matras, verſant par deſſus de l'eau de ceriſes noires & de fleurs de tillau, de chacune trois livres: puis bouchez bien le matras & le tenez au bain-marie tiéde, vingt-quatre heures en digeſtion; ce temps paſſé, faites bouillir le même bain, y laiſſant encore trois heures le matras rempli comme auparavant des mêmes drogues, puis coulez & faites l'expreſſion du total, laquelle vous clarifierez & ferez cuire avec quatre livres de ſuccre fin, à petit feu, en conſiſtance de ſyrop, y ajoûtant de l'huile de canelle & de lavande, de chacune deux gouttes, incorporées avec du ſuccre, pour fortifier la bonne odeur de cette compoſition.

Je ne dois pas m'arrêter ici à décrire les plantes qui ſont ordonnées pour ce ſyrop, à cauſe que les unes ont été déja décrites, & que les autres ſont trop connues pour mériter une deſcription particulière.

On écraſera bien le gui de chêne, toutes les racines & la ſemence de pivoine; on pilera le tartre blanc de Montpellier, & on inciſera les feuilles de bétoine & de rue; on mettra le tout enſemble avec les fleurs dans un matras de grandeur ſuffiſante, on verſera deſſus trois livres d'eau diſtillée de ceriſes noires & autant d'eau de fleurs de tillau, & ayant bien bouché le matras on le tiendra pendant vingt-quatre heures dans le bain-marie tiéde, après leſquelles on fera bouillir deux ou trois heures le bain; puis ayant coulé & exprimé le tout, on clarifiera la liqueur avec un blanc d'œuf parmi quatre livres de ſuccre fin, & on les fera cuire juſqu'à la conſiſtance d'un ſyrop; & lorſqu'il ſera refroidi on l'aromatiſera avec les huiles de canelle & de lavande, qu'on aura incorporées avec environ une once de ſuccre fin en poudre, & on gardera le ſyrop dans une bouteille de verre ou de fayance bien bouchée.

Ce ſyrop eſt non ſeulement propre aux maladies épileptiques, pour leſquelles il eſt deſtiné, mais encore pour toutes les maladies du cerveau; ſa doſe ordinaire eſt d'une once, ſeul ou diſſous dans des liqueurs céphaliques; on le mêle auſſi dans les potions, dans les opiates, & dans pluſieurs autres remédes.

Sirupus Hydragogus Dom. d'Aquin.

♃ Radicis mechoachan, ireos noſtratis, ebuli recentis, medullæ ſeminis carthami, fol-

ficulorum fennæ orientalis, foliorum foldanellæ ficcorum, ana unc. j. ſ. Turbith gummoſi, hermodactylorum, jalapæ, rhei electi, ana drach. vj. Radicum valerianæ majoris, eringii, enulæ campanæ, aſari, corticis rad. capparis, tamariſci, ſantali citrini, ſeminis ebuli, baccarum juniperi, ana unc. ſ. Foliorum ceterach, agrimoniæ, chamædrios, florum geniſtæ, ana M. j. Limaturæ chalibis nodulo incluſæ, tartari albi Monſpellienſis contuſi, ana unc. ij.

Syrop Hydragogue ou purgeant les eaux & ſéroſités, compoſé par M. M. d'Aquin.

Pour faire ce ſyrop il faut prendre 1°. des racines de mechoacan, de flambe, d'hiéble nouvellement arrachée de terre, de la ſemence de carthame mondée, des follicules de ſéné du Levant, des feuilles de ſoldanelle ſéchées, de chacune une once & demie. 2°. Du turbith gommeux, des hermodactes, du jalap, de la rhubarbe bien choiſie, de chacune ſix gros. 3°. Des racines de grande valeriane, de panicaut, de l'écorce de racines de capres, de tamaris, de ſantal jaune, de la ſemence d'hiéble, des baies de genévrier, de chacun demi-once. 4°. Des feuilles de ceterach, d'aigremoine, de germandrée, des fleurs de genêt, de chacun une poignée. 5°. Un nouet de limaille d'acier, du tartre blanc de Montpellier bien pilé, de chacun deux onces. De toutes ces choſes pilez celles qui doivent être pilées, & découpez celles qui doivent être découpées, puis mettez-les tremper ou macérer vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes dans deux livres d'eau de chicorée & des ſucs de racines de ſureau & de feuilles de cerfeuil bien dépurés & clarifiés, de chacun trois livres. Les vingt-quatre heures paſſées, faites bouillir le tout demi-heure, pour incontinent après le couler & exprimer fortement. Clarifiez enſuite & faites cuire la colature avec quatre livres de ſuccre royal, en conſiſtance de ſyrop, y ajoûtant ſur la fin de la cuite du tartre vitriol, & du ſel polychreſte, de chacun deux onces; puis mettez refroidir ce ſyrop & y mêlez trois gouttes d'huile de canelle incorporées avec du ſuccre en poudre; alors ſera fait le ſyrop hydragogue pour les hydropiſies & autres maladies cauſées par les eaux & ſéroſités.

Le ſéné du Levant eſt préféré à tous les autres; ſes feuilles approchent de celles du baguenaudier, mais elles ſont pointues & plus longues; le moins briſé & le plus net de bûchettes & de feuilles mortes eſt toujours le meilleur; ſa couleur doit être verte-pâle, d'une odeur aſſez forte, mais non pas deſagréable, il doit être doux en le maniant, ſes fleurs ſont petites & jaunes. Les follicules qui ſont ici ordonnées, ſont des gouſſes que la plante du ſéné produit; elles ſont plates, légères, faites en croiſſant, de la largeur & de la longueur à peu près de la moitié du doigt, & de couleur verte-pâle tirant ſur le roux; elles contiennent une ſemence de couleur verte-pâle, plate, un peu longue & faite en cœur.

* Le turbith eſt l'écorce de la racine d'une eſpèce de liſeron des Indes, dont la feuille approche de celle de la guimauve. Cette écorce nous eſt apportée en morceaux gros comme le doigt & longs de deux ou trois pouces, bruns par dehors, blancs en dedans & d'un goût âcre & deſagréable : elle doit être un peu réſineuſe, toute unie & non ridée par dehors, & point garnie de gomme ni de réſine par dehors, ce que les ſophiſtiqueurs ont coutume de

faire ;] mais la gomme ou la réſine qui ſe trouve dans ſa ſubſtance ne ſe peut guères bien connoître qu'après que le turbith en poudre a été macéré dans l'eſprit de vin, & que ſa réſine y a été diſſoute & ſéparée des parties groſſières ; car le peu de réſine entaſſée qu'on trouve quelquefois ſur ſon écorce, eſt plutôt artificielle que naturelle.

* Le méchoacan que quelques-uns appellent auſſi rhubarbe blanche, eſt encore la racine d'une eſpèce de liſeron d'Amérique, ſortant du Breſil. Cette racine eſt groſſe, longue d'un pied, ordinairement fourchue, griſe par dehors, blanche en dedans, laiteuſe & réſineuſe : on la coupe au printemps par tranches, quelquefois par morceaux minces & oblongs ; elle doit être d'une ſubſtance tendre & ſans beaucoup de fibres, blanche par la coupe & ayant l'écorce ridée, d'un goût doucereux, un peu âcre & deſagréable.

Les Auteurs parlent fort diverſement des hermodactes ; il paroît par les Obſervations de Mr. Tournefort, que ce ſont les racines d'une eſpèce de *Colchicum :*] elles ſont faites en cœur, rouſsâtres au dehors & fort blanches au dedans, de ſubſtance peſante & compacte, mais aſſez facile à réduire en poudre, de groſſeur & de figure approchante de celle des anacardes ou des bonnes racines du ſatyrium : on doit choiſir les racines les plus blanches, celles qui ſont bien nourries & ſans aucune vermoulure.

Le jalap croît auſſi dans la nouvelle Eſpagne. C'eſt une racine moindre en groſſeur que le méchoacan, de couleur plus obſcure en dedans & de ſubſtance plus peſante, plus compacte & plus réſineuſe ; il nous eſt apporté coupé en rouelles ſéches, dont les plus récentes, les plus peſantes & les plus réſineuſes ſont eſtimées les meilleures.

La meilleure rhubarbe eſt envoyée de la Chine en Turquie, & de Turquie en France. C'eſt une racine aſſez familière, dont les meilleures marques ſont d'être de ſubſtance aſſez compacte & peſante, de couleur jaune marquetée de rouge, lorſqu'elle eſt rompue, d'un goût un peu amer & aſtringent, & d'une bonne odeur.

Les autres parties des plantes dont ce ſyrop eſt compoſé, ſont trop connues pour avoir beſoin d'une deſcription particulière.

Pour bien préparer ce ſyrop on briſera le ſantal citrin, on écraſera toutes les racines, les écorces, les baies & les ſemences, on pilera le tartre, on inciſera les follicules de ſéné & toutes les feuilles, on mettra la limaille d'acier dans un nouet un peu lâche ; & ayant mis le tout dans une cucurbite de terre bien vernie au dedans, & ayant mêlé les fleurs, on verſera deſſus l'eau de chicorée & les ſucs, enſorte que toutes ces drogues trempent dans ces liqueurs ; on couvrira la cucurbite, & on la tiendra ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, au bout deſquelles on fera bouillir le tout à petit feu environ une heure & demie, puis on le coulera & on l'exprimera fortement, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, on les fera cuire à petit feu juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, en y ajoûtant ſur la fin le tartre vitriolé & le ſel polychreſte ordonnés. Lorſque le ſyrop ſera refroidi, on l'aromatiſera, ſi l'on veut, avec trois gouttes d'huile diſtillée de canelle, qu'on aura incorporées avec une once de ſuccre fin en poudre.

Syrupus

** Syrupus mercurialis.*

℞ Succorum mercurialis libr. ij. Borraginis, buglossi, ana libr. ſ. Radicum ireos noſtratis unc. iij. Gentianæ unc. ij. Mellis optimi albi libr. vj. Vini albi libr. j. ſ. Radices taleolatim inciſæ, macerentur in vino albo per 24 horas : interim liquetur mel & ſuccis miſceatur, factâque levi ebullitione cola per manicam : ambo liquores permixti coquantur in ſyrupum.

Syrop de mercuriale ou de longue-vie, ou du calabrois.

Prenez deux livres de ſuc épuré de mercuriale, des ſucs de bourrache & de bugloſe une demi-livre, trois onces de racines d'iris de nos prés, deux onces de gentiane, ſix livres de beau miel blanc, & une livre & demie de vin blanc. On coupera les racines par tranches & on les fera macérer dans le vin blanc pendant vingt-quatre heures : pendant ce temps-là on fera fondre le miel & on le mêlera aux ſucs, & après une legère ébullition on les paſſera à la chauſſe : on mêlera enſemble les deux liqueurs & on les fera cuire en conſiſtance de ſyrop.

Le ſyrop de longue-vie a été pendant quelque temps fort à la mode. C'eſt un purgatif aſſez doux à la doſe d'une once, qui réuſſit fort bien dans les tempéramens pituiteux & dans les ſujets dont les glandes des premières voies ſont remplies de glaires; on augmente ſon effet en le mêlant ſi l'on veut avec l'infuſion de deux gros de ſéné.

Syrupus de fumariâ.

℞ Succi fumariæ per ebullitionem defæcati libr. iij. Sacchari albi libr. ij. Coque leni igne in ſyrupum ſ. a.

Syrop de fumeterre.

Prenez trois livres de ſuc de fumeterre dépuré par une legère ébullition, & bien repoſé ; enſuite faites-en un ſyrop ſelon l'art avec deux livres de ſuccre fin.

C'eſt ainſi qu'on prépare le ſyrop ſimple de chicorée, celui d'ache, de bourrache, de bugloſe, d'ortie, &c. de même que celui de pourpier, de joubarbe, de cochlearia, de creſſon, & de becabunga ; mais les ſucs de ces derniers ne doivent être épurés que par la réſidence & par le filtre, l'ébullition diſſipant toutes leurs vertus.]

Syrupus anti-nephriticus Dom. d'Aquin.

℞ Radicum althææ, ononidis, fragariæ, bardanæ, nymphææ, & quinque aperientium, ana unc. j. ß. Fructuum alkekengi, & cynoſbati, ana unc. iij. Seminis bardanæ, milii ſolis, ſilenis montani, quatuor frigid. maj. mund. nucleor. meſillor. & perſicorum, ana unc. j. Foliorum ſaxifragæ, pimpinellæ, cærefolii, virgæ aureæ, hyperici, & capilli veneris Monſpel. ana m. j. Tartari albi pulverati, unc. ij.

Préparation du ſyrop pour la colique néphrétique, de la compoſition de M. d'Aquin.

Pour faire ce ſyrop, il faut prendre 1°. des racines de guimauve, d'arrête-bœuf, de fraizier, de bardane, de nenuphar, des cinq racines apéritives, de

chacune une once & demie. 2°. Des baies ou fruits de coqueret & d'eglantier ; de chacun trois onces. 3°. De la ſemence de bardane, de gremil, de livêche, des quatre grandes ſemences froides, des noyaux de neffles & de pêches, de chacun une once. 4°. Des feuilles de ſaxifrage ou briſe-pierre, de pimprenelle, de cerfeuil, de verge dorée, de millepertuis & de capillaire de Montpellier, de chacune une poignée. 5°. Deux onces de tartre blanc en poudre. Faites la cuite de toutes ces choſes ſuivant les régles de la Pharmacie dans dix livres d'eau de pariétaire; coulez enſuite & clarifiez la colature avec quatre livres de ſuccre fin, & faites cuire le tout en conſiſtance de ſyrop, que vous aromatiſerez avec l'huile d'anis & du ſuccre, comme vous l'allez voir ci-après.

J'ai cru qu'il ſuffiſoit de donner ici la préparation de ce ſyrop, ſans m'arrêter à décrire les ſimples qui entrent dans ſa compoſition; ils ſont trop familiers, trop ſouvent décrits dans tous les Herbiers, pour mériter ici quelque place.

Après avoir bien lavé & nettoyé toutes les racines de leurs ſuperfluités externes ou internes, & les avoir bien inciſées ou écraſées, on les mettra dans un pot de terre verni au dedans, avec les deux onces de tartre de Montpellier pulvériſées, & ayant verſé deſſus dix livres d'eau diſtillée de pariétaire, on les fera bouillir à petit feu l'eſpace d'une bonne heure, après laquelle on ajoûtera à la décoction les fruits d'églantier & de coqueret bien inciſés, qu'on fera bouillir un bon quart-d'heure parmi les racines, puis on y joindra les ſemences de bardane, de gremil & de livêche groſſiérement pilées, & après qu'elles auront bouilli quelque peu de temps, on y ajoûtera les noyaux de neffles & de pêches pilés groſſiérement, & les feuilles de cerfeuil & de millepertuis inciſées; on fera bouillir le tout environ un quart-d'heure, après lequel on ajoûtera le capillaire & les ſemences froides mondées, écraſées, & les ayant bien plongées dans la décoction, on couvrira le pot, on le tirera du feu, & lorſque la décoction ſera à demi refroidie, on la coulera & on l'exprimera; puis on clarifiera la liqueur avec un blanc d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, & on les fera cuire à petit feu juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, lequel étant refroidi ſera aromatiſé avec ſix gouttes d'huile diſtillée d'anis, incorporées avec une once de ſuccre fin en poudre, & on ſerrera le ſyrop dans une bouteille bien bouchée pour le beſoin.

Ce ſyrop étant compoſé de ſimples dont les vertus ſont diurétiques, eſt d'un ſecours admirable pour les perſonnes dont les reins, les uretères, ou la veſſie ſe trouvent embarraſſés de gravier, de calculs ou de quelque flegme épais & viſqueux, qui venant à boucher les conduits, arrêtent le cours ordinaire de l'urine; & ceux qui ſont ſujets à la récidive de ces maux & qui veulent les prévenir, doivent continuer l'uſage de ce ſyrop pendant pluſieurs jours, & en prendre tous les matins une once diſſoute dans trois ou quatre onces de vin blanc, faiſant enſuite une petite promenade; on peut auſſi s'en ſervir utilement lorſqu'on eſt tourmenté de ces maux, & en prendre depuis une once juſqu'à deux dans des émulſions, ou dans d'autres liqueurs propres au même deſſein.

Syrupus absintithes.

℞ Summitatum absinthii majoris siccarum, libr. s. Rosarum rubrarum exungulatarum, tartari albi Monspeliensis, ana unc. ij. Nardi indicæ drach. iij. Succi cydoniorum nondum perfectè maturorum, vini albi austeri, ana libr. iij. s.

Composition du syrop d'absinthe.

Pour préparer ce syrop, il faut prendre 1°. demi-livre de sommités séches de grande absinthe : 2°. des roses rouges, dont il faut couper les onglets, & du tartre blanc de Montpellier, de chacun deux onces : 3°. trois gros de spica-nard : 4°. du suc de coings à demi meurs, & du vin blanc verd & rude, de chacun trois livres & demie : mettez toutes ces choses ensemble dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, couvrez-le bien juste, & le tenez sur des cendres chaudes vingt-quatre heures, au bout desquelles vous ferez cuire le tout à petit feu, jusques à la diminution d'un tiers ; coulez alors & clarifiez la colature avec un blanc d'œuf & quatre livres de succre, puis remettez-la au feu & la faites cuire en consistance de syrop, qu'il faut laisser refroidir après la cuite parfaite, & y mettre demi gros d'huile d'absinthe tirée par la distillation, incorporée avec deux onces de bon succre en poudre, & ainsi sera fait le syrop d'absinthe que vous garderez pour l'usage.

La description de ce syrop m'engage à répondre aux oppositions que quelques Modernes ont formées contre l'ancienne préparation de ce syrop, & à faire ensorte qu'on n'ait aucun légitime sujet de contredire la méthode dont je me sers en cette occasion. Ils ont avancé que dans la décoction de l'absinthe, des roses & du spica-nard, leurs parties volatiles ne manquoient pas de se dissiper avec la partie spiritueuse du vin, & que pour les conserver, on devoit faire l'infusion & la décoction de ce syrop dans une cucurbite de verre couverte de son chapiteau au feu de sable ; réserver à part les dix premières onces d'eau qui en distilleroient, & garder encore à part environ deux livres d'eau qui en sortiroient, en continuant, comme on devroit suivant eux, la distillation, jusqu'à ce qu'il ne restât qu'environ une livre d'humidité dans la cucurbite. Ils ont voulu après cela qu'on exprimât tout ce qui resteroit dans la cucurbite, qu'on en clarifiât la liqueur, qu'on la fît évaporer jusqu'à ce qu'elle fût réduite à quatre onces, qu'on dissolvît ces quatre onces avec deux livres de succre, & les dix onces de la première eau qu'on avoit gardées à part, & qu'après leur avoir donné quelques bouillons, on gardât ce syrop ainsi fait pour l'usage, & qu'on réservât à part les deux livres de la seconde eau, pour la mêler parmi le syrop, lorsqu'il seroit ordonné.

Je réponds premièrement qu'on ne doit point avoir égard à la dissipation qui se fait des parties volatiles de l'absinthe, des roses & du spica-nard, puisque ce ne sont pas ces parties volatiles qui peuvent satisfaire aux intentions pour lesquelles ce syrop est inventé, comme on le verra ci-après par ses vertus, mais seulement les parties les plus matérielles & les plus grossières des médicamens, & particuliérement leur sel fixe.

Je dis en second lieu que si on examine bien la préparation de ces modernes & le grand embarras dans lequel ils se mettent pour la faire, on

y trouvera encore plus de diſſipation des bonnes parties des ſimples, que dans celle des anciens; car quoiqu'on ſoit ſoigneux de garder les dix premières onces d'eau qui diſtillent de l'infuſion & de la décoction, on retranche encore environ deux livres d'eau qui diſtillent après, & dont la vertu ne ſe trouve plus dans le ſyrop; outre cela en clarifiant le reſte de la décoction & le faiſant évaporer, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit à quatre onces, (qui eſt une concentration impoſſible des vertus de tant de médicamens, ſur-tout pour un ſyrop) on ne manque pas de diſſiper beaucoup de parties conſidérables qui doivent reſter dans le ſyrop, & enfin quelque légère ébullition qu'on donne au ſyrop, pour unir ces quatre onces qui reſtent de la décoction, avec les deux livres de ſuccre & les dix onces de la première eau, elle ne manque pas d'emporter la partie la plus ſubtile de ces dix onces d'eau ſpiritueuſe, qu'on avoit tant pris de ſoin de conſerver; & par là on peut connoître que la méthode de ces modernes eſt plus embarraſſante & plus défectueuſe que celle qu'ils contrediſent.

Cela n'empêche pas que je ne reconnoiſſe que les anciens n'euſſent pu mieux faire ſans beaucoup de peine, & ſur-tout s'ils y avoient procédé comme il eſt ici ordonné; car quoiqu'on ne puiſſe pas ſe vanter de conſerver par ce moyen dans le ſyrop toutes les parties ſpiritueuſes de l'abſinthe, des roſes & du ſpica-nard, non plus que toutes celles du vin, on doit être néanmoins perſuadé qu'on y en retient la plus grande partie, & que l'addition de l'huile diſtillée d'abſinthe ſupplée ſuffiſamment à celles que l'abſinthe peut avoir perdues dans la décoction; car ſi au lieu de vin vieux bien meur, que les anciens ordonnoient pour ce ſyrop, on y emploie un vin nouveau chargé de verdeur, ſi les coings dont on aura exprimé le ſuc, n'étoient pas encore tout-à-fait meurs, & ſi on ajoûte à la décoction le tartre ordonné, la partie acide qui ſe trouve aſſez abondante en toutes ces choſes, ſe joignant au ſel fixe du même tartre, ne manquera pas d'embarraſſer & d'arrêter le mouvement de la plûpart de ces eſprits volatils qui étoient ſujets à la diſſipation, & de les mettre en état de réſiſter à la chaleur de l'infuſion & à celle de la décoction; & ces eſprits volatils ainſi retenus, ſe trouvant joints aux parties terreſtres & fixes des autres médicamens, ſeront en état de ſuivre & de ſeconder leur action; & ils le feront encore plus puiſſamment lorſqu'ils rencontreront les parties ſulfurées dont l'huile diſtillée d'abſinthe ſe trouve remplie. Quant aux parties volatiles des roſes rouges & du ſpica-nard, comme elles ſont moindres en quantité, elles ſuivent auſſi facilement la pente de celles d'abſinthe.

Mais pour ſatisfaire ceux qui croient que toute la partie ſpiritueuſe du vin ſeroit abſolument néceſſaire dans ce ſyrop, & qui craindroient avec quelque raiſon que la coction n'en eût diſſipé quelque partie, on peut ſuppléer à cette diſſipation en ajoûtant au ſyrop un peu plus cuit qu'à l'ordinaire, & refroidi, deux onces de teinture de ſommités d'abſinthe tirées avec de l'eſprit de vin; & cette teinture étant renforcée de l'huile diſtillée, le ſyrop en ſera beaucoup plus accompli, que par tout autre moyen.

On ſera averti que les deſcriptions anciennes de ce ſyrop ne marquent que deux livres de ſuccre, & cinq livres de vin ou de ſuc de coings, &

que le poids de l'un & de l'autre a été augmenté, parce que l'abſinthe étant de grand volume, & ſe trouvant chargée de beaucoup d'amertume & abondante en vertu, il étoit à propos d'augmenter le ſuccre pour en diminuer l'amertume, & la liqueur pour en mieux embraſſer la vertu avec celles des roſes & du ſpica-nard, & pour en mieux charger le ſuccre.

Pour bien préparer ce ſyrop, on y procédera ainſi : on cueillera l'abſinthe lorſqu'elle eſt en fleur, on la fera ſécher, & on en choiſira les ſommités ; on prendra auſſi les roſes rouges ſéches & le ſpica-nard mondés ; on mettra le tout enſemble dans un vaiſſeau de terre verni au dedans, étroit d'embouchure, & y ayant ajoûté le tartre blanc de Montpellier pulvériſé, on y verſera deſſus le ſuc de coings, & le vin blanc qu'on aura choiſi aſſez nouveau, & d'un goût un peu auſtère ; on plongera bien avec une eſpatule de bois l'abſinthe, les roſes & le ſpica-nard dans ces liqueurs, & ayant bien couvert le vaiſſeau, on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, puis on fera bouillir doucement les matières, juſqu'à ce que la liqueur ſoit diminuée d'un tiers ; on coulera & on exprimera cette décoction, qu'on clarifiera avec un blanc d'œuf parmi le ſuccre ordonné, & on les fera cuire enſemble à petit feu, juſqu'à une conſiſtance de ſyrop un peu plus épaiſſe qu'à l'ordinaire ; on laiſſera alors refroidir le ſyrop, puis on y mêlera demi-dragme d'huile diſtillée d'abſinthe, qu'on aura incorporée avec deux onces de ſuccre fin en poudre, & ſi on veut, deux onces de teinture de ſommités d'abſinthe, qu'on aura tirée avec de l'eſprit de vin : le tout étant bien incorporé, on gardera le ſyrop dans une bouteille bien bouchée pour s'en ſervir au beſoin.

La grande & la petite abſinthe ſont trop connues pour devoir être ici décrites ; je dirai ſeulement que ſi l'on veut éviter la grande amertume de la grande, on pourra employer la petite à ce ſyrop pour les perſonnes délicates, & ſe ſervir des mêmes médicamens & de la même méthode que pour l'autre.

Le ſpica-nard ou nard des Indes qui eſt ici ordonné, croît en épis entaſſés qui dépendent de pluſieurs petites racines, & qui produiſent une petite tige longuette & fort mince. Rien ne paroît hors de terre que la tige, car les épis ſont dedans & à fleur de terre ; ils doivent être de couleur tannée, tirant ſur le purpurin ; les poils de l'épi doivent être touffus, de la longueur d'un pouce ou d'un pouce & demi, d'une odeur forte, & approchante de celle du ſouchet ; leur goût doit être un peu amer & âcre, il doit deſſécher la langue, & remplir la bouche d'une odeur aſſez agréable.

Le ſyrop d'abſinthe eſt fort recommandé pour fortifier l'eſtomac, le foie & les inteſtins, pour donner de l'appétit, & aider à la digeſtion, pour tuer les vers, corriger les acidités de l'eſtomac, diſſiper les vents, & arrêter les dévoimens, comme auſſi contre les maladies hiſtériques ; on en prend une ou deux cuillerées le matin à jeun ſans aucun mêlange, ou bien on le diſſout dans du vin ou dans quelqu'autre liqueur ; on le mêle auſſi quelquefois dans des potions, dans des miſtures, des opiates, des pilules, & dans pluſieurs autres remédes.

* *Syrupus de Kinakina ſimplex.*

℞ Kinækinæ craſſiuſculè pulverati uncias iv. Bulliant in aq. communis libr. viij. Ad dimidiæ partis conſumptionem colatura expreſſa vaporet igne leni ad pondus libr. ij. Tum adde ſacchari albiſſimi libr. j. & perge coctionem ad ſyrupi conſiſtentiam.

Syrop de Quinquina ſimple.

Prenez quatre onces de quinquina réduit en poudre groſſière, faites les bouillir dans huit livres d'eau juſqu'à réduction de moitié ; paſſez la liqueur avec expreſſion, & la faites lentement évaporer ſur un feu doux juſqu'à ce qu'il n'en reſte plus que deux livres ; alors ajoûtez une livre de ſuccre fin, & continuez la cuite juſqu'à ce que ce ſyrop ſoit fait.

Ce ſyrop eſt d'un grand uſage dans tous les cas où il eſt à propos de donner le quinquina, comme dans les fiévres intermittentes, dans quelques maladies de l'eſtomac, les affections pituiteuſes, & même dans quelques maladies de poitrine ; on a, pour ainſi dire, dans ce ſyrop l'extrait du quinquina débarraſſé de la partie terreuſe ſi deſagréable aux malades ; on le peut d'ailleurs mêler facilement dans pluſieurs compoſitions, ou l'étendre & le délayer dans toutes ſortes de liqueurs.

Syrupus de Kinakina compoſitus cum vino.

℞ Kinækinæ craſſiuſculè pulverati unc. iij. Canellæ albæ, macis, zinziberis, piperis longi, ana drach. ſ. Super affunde vini rubri generoſi libr. j. Macera in vaſe vitreo clauſo per decem dies identidem agitando : infuſum filtra & miſce cum ſyrupi precedentis ad electuarii conſiſtentiam prius evaporati libr. j. & erit ſyrupus.

Syrop de Quinquina, compoſé avec le vin.

Prenez du quinquina en poudre groſſière trois onces, de la canelle blanche, du macis, du gingembre & du poivre long en poudre, de chacun un demi gros, de bon vin rouge une livre ; faites infuſer le tout dans un vaiſſeau de verre fermé pendant dix jours, en remuant de temps en temps : filtrez l'infuſion, & la mêlez peu à peu avec une livre du ſyrop précédent évaporé juſqu'à conſiſtance d'électuaire ſolide, & le ſyrop ſera fait.

Ce ſyrop compoſé eſt beaucoup plus efficace que le précédent, lorſque l'eſtomac & les viſcères du bas ventre ſont dans une entière inertie, lorſque les fiévres intermittentes automnales ont long-temps fatigué le malade, ſurtout dans une ſaiſon froide & pluvieuſe, enfin lorſqu'il eſt entiérement abbatu par la violence de la fiévre ou par l'âge.]

Syrupus althææ.

℞ Radicum althææ unc. ij. Graminis, aſparagi, glycyrrhizæ, uvarum paſſarum, cicerum rubrorum, ana unc. j. Summitatum althææ, malvæ, parietariæ, pimpinellæ, adianti vulgaris, capilli veneris Monſpelienſis, ana m. j. Quatuor ſeminum frigidorum majorum & minorum, ana drach. ij. Coque leviter in aquæ fontanæ libris octo ; decoctum cola & cum ſacchari albiſſimi libris quatuor clarifica ; coque demum leni igne in ſyrupi conſiſtentiam.

Compoſition du ſyrop de guimauve.

Pour préparer ce ſyrop, prenez 1°. *deux onces de racines de guimauve ; de chiendent, d'aſperges, de régliſſe, des raiſins ſecs & des pois rouges (communément pois chiches) de chacun une once :* 2°. *Des ſommités de guimauves, de mauves communes, de pariétaire, de pimprenelle, de capillaire ordinaire, de capillaire de Montpellier, de chacun une poignée :* 3°. *Des quatre grandes & petites ſemences froides, de chacune deux dragmes : faites cuire toutes ces choſes en la manière ci-après déclarée, dans huit livres d'eau de fontaine ; puis coulez la décoction, & clarifiez la colature avec quatre livres de ſuccre royal & un blanc-d'œuf, la remettant au feu pour y être cuite en conſiſtance de ſyrop.*

On trouvera la deſcription de ce ſyrop un peu différente de celle que Fernel & quelques autres Auteurs nous ont laiſſée ; car on y verra le changement du poids de demi-once de racines de chiendent, d'aſperges, de régliſſe & des raiſins ſecs, en celui d'une once ; on n'y trouvera point de plantain, mais huit livres d'eau, au lieu de ſix livres dont les Auteurs ſe ſont contentés ; la doſe de demi-once de raiſins ſecs, & de chacune de ces racines a ſemblé trop petite, & mal proportionnée à la quantité de quatre livres de ſuccre ; le plantain qui eſt une plante aſtringente, a été jugé oppoſé aux effets apéritifs qu'on doit attendre de ce ſyrop ; & on a trouvé à propos d'augmenter l'eau de la décoction de deux livres, afin de mieux extraire la vertu de tous les médicamens, & d'avoir une décoction moins épaiſſe, & plus en état d'être employée pour la compoſition de ce ſyrop.

Certains Modernes ont voulu faire paſſer pour impoſſible la préparation de ce ſyrop, fondant cette impoſſibilité ſur la grande viſcoſité de la plûpart des ſimples qui y ſont employés ; mais ceux qui y procéderont ſuivant ma méthode, y trouveront la facilité & le ſuccès qu'ils deſirent.

On lavera & nettoiera bien les racines de guimauve & d'aſperges, on ôtera leur petite écorce, & le cœur à celle d'aſperges, on nettoiera de toutes ſuperfluités celles de chiendent, on les écraſera bien, & les ayant fait bouillir les premières un bon quart-d'heure dans les huit livres d'eau, on jettera dans la décoction celles de guimauve & d'aſperges qu'on aura inciſées, & on les y fera bouillir à gros bouillons pendant demi-heure, puis on y ajoûtera les raiſins ſecs inciſés & les pois chiches entiers, & lorſqu'ils auront un peu bouilli, on y mettra les ſommités de mauves, de guimauves, de pariétaire & de pimprenelle légèrement inciſées, qu'on fera bouillir environ un quart-d'heure parmi le reſte, puis on y ajoûtera la régliſſe écraſée & les capillaires inciſés, & dès qu'ils auront commencé à bouillir, on y mêlera les ſemences froides, grandes & petites bien écraſées, on les plongera dans la décoction que l'on ôtera du feu, pour la couler environ un quart-d'heure après ; on clarifiera cette liqueur avec un blanc d'œuf parmi quatre livres de ſuccre, & on les cuira ſur un feu modéré juſqu'à la conſiſtance d'un ſyrop un peu plus cuit qu'à l'ordinaire. Il eſt bon de remuer doucement de temps en temps ce ſyrop avec un pilon ou avec une eſpatule de bois pendant qu'il refroidit, pour mieux faire évaporer quelque portion d'humidité ſuperflue qui

pourroit y reſter, & cauſer quelque corruption au ſyrop, lequel on aura ſoin de ſerrer lorſqu'il ſera tout-à-fait refroidi.

Les pois chiches ſont ordonnés entiers dans la décoction de ce ſyrop, parce que leur vertu apéritive qui eſt ici recherchée, eſt aſſez ſuperficielle pour être communiquée à la décoction ſans écraſer les pois, de peur que leur partie terreſtre ſe trouvant ouverte ne prévalût ſur l'apéritive.

Quelques-uns ont voulu qu'on mît les racines, les herbes & les autres médicamens enſemble dans un ſachet, & qu'on fît ainſi la décoction, dans la penſée qu'ils avoient que leur partie mucilagineuſe reſtoit dans le ſuc, & que par ce moyen le ſyrop en ſeroit moins viſqueux & plus aiſé à préparer; mais la diverſe ſubſtance des ſimples demandant divers degrés de cuite; on en prendroit bien mal le chemin, en les faiſant cuire les uns parmi les autres également, & il y auroit lieu de craindre que pendant que la vertu des uns ſe diſſiperoit, celle des autres n'eût pas le temps d'être bien communiquée à la decoction, & que les parties terreſtres des autres, ſur-tout celles des pois chiches, ne ſe trouvaſſent dans le ſyrop. Outre cela, quand même tous les ingrédiens ſeroient d'une même nature, il ſeroit aſſez difficile qu'étant ainſi enfermés ils communiquaſſent également leur vertu, vu même qu'en voulant tâcher de la bien tirer, on ne le pourroit faire qu'en preſſant ſouvent le ſachet dans la décoction, qui ſeroit un moyen pour la rendre d'autant plus mucilagineuſe; au lieu qu'en y procédant ſuivant ma méthode, on peut également communiquer à l'eau la vertu de tous les ſimples, ſans que la décoction ſe trouve plus viſqueuſe qu'il ne faut pour en pouvoir faire un bon ſyrop.

Le ſyrop de guimauve eſt fort eſtimé, pour ſoulager & décharger les reins & uretères de toutes matières graveleuſes, pituiteuſes & ténaces; car il ouvre modérément tous les conduits par où ces matières doivent paſſer, il tempère leur acrimonie de même que celle de l'urine, & éteint les ardeurs qui peuvent arriver aux conduits; il n'eſt pas moins recommandé pour les maladies de poitrine, pour les gonorrhées; on en uſe loin des repas dans une cuiller, ou bien on le mêle parmi des eaux diſtillées, des décoctions, des émulſions, du petit-lait, du vin blanc, &c. La doſe ordinaire eſt d'une once, quoiqu'on puiſſe librement en donner juſqu'à deux.

Syrupus aperiens anti- achecticus Dom. d'Aquin.

℞ Radicum apii, fœniculi, petroſelini, rubiæ tinctorum, ariſtolochiæ tenuis, ana unc. ij. Foliorum arthemiſiæ, abſinthii, agrimoniæ, pulegii, chamædrios, ana m. j. Rutæ m. ſ. Epithimi, florum matricariæ, chamomillæ, hyperici, ana p. ij. Rhabarbari electi minutim inciſi, foliorum orientalium mundatorum, ana unc. ij. Radicum jalapæ, mechoacannæ, hermodactilorum & brioniæ contuſarum, ana unc. j. Tartari vitriolati drach. vj.

Syrop apéritif pour la cachexie, inventée par M. d'Aquin.

Pour faire cette compoſition vous prendrez 1°. des racines d'ache, de fenouil, de perſil, de garance, de petite ariſtoloche, de chacune deux onces; lavez les racines & les nettoyez bien, puis les ayant bien écraſées, mettez-les dans un pot de terre verni, les arroſant de vinaigre ſcillitique, & couvrant bien le

pot

pot que vous tiendrez en un lieu chaud vingt-quatre heures pour leur donner le temps de macérer & digerer ensemble ; ensuite faites les cuire à petit feu dans huit livres d'eau ferrée, jusqu'à la diminution de la quatrième partie. Cela fait,

Prenez encore 1°. des feuilles d'armoise, d'absinthe, d'aigremoine, du pouliot & de chamædris, une poignée, demi-poignée de feuilles de rue ; incisez ces herbes & les faites bouillir un quart-d'heure avec les racines susdites, puis ajoûtez de l'épithyme, des fleurs de matricaire, de camomille & de millepertuis, de chacune deux pincées, & leur ayant donné quelques bouillons, ôtez la décoction du feu, coulez & exprimez le marc de toutes ces drogues, puis clarifiez la colature parmi cinq livres de succre, & la faites cuire en consistance de syrop ou d'électuaire mol, & ainsi vous aurez un syrop simple bien préparé. Mais si vous le voulez rendre purgatif,

Prenez de plus 1°. de bonne rhubarbe coupée par petits morceaux, des feuilles de séné mondées de leurs superfluités, de chacune deux onces : 2°. Des racines de jalap, de mechoacan, d'hermodactes & de coulevrée bien écrasées, de chacune une once : 3°. Six gros de tartre vitriolé : faites infuser ces drogues vingt-quatre heures dans trois livres d'eau de mélisse dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, bien couvert ; puis faites-les bouillir environ demi quart-d'heure, coulez ensuite & exprimez la décoction, qu'il faut aussi clarifier pour la verser avec le syrop susdit, & faire cuire le tout ensemble comme un bon syrop jusqu'à ce qu'il soit bien lié & bien épaissi ; alors laissez-le refroidir, & l'aromatisez avec quatre gouttes d'huile de canelle incorporée avec demi-once de succre fin en poudre & autant de teinture de safran ; cela fait, vous aurez un excellent syrop purgatif : Voyez une plus ample instruction ci-après.

On lavera & on nettoiera bien les racines d'ache & de fenouil, de persil, de garance, de petite aristoloche, & les ayant bien écrasées & mises dans un pot de terre verni en dedans & étroit d'embouchure, on les arrosera & on les humectera bien avec du vinaigre scillitique, & ayant couvert le pot, on les tiendra en macération pendant vingt-quatre heures en quelque lieu chaud, comme peut être le dessus d'un four, puis on le fera bouillir à petit feu dans huit livres d'eau ferrée jusqu'à ce que la décoction soit diminuée du quart, après quoi on y ajoûtera les feuilles incisées d'armoise, d'absinthe, d'aigremoine, de pouliot, de germandrée & de rue ; & lorsqu'elles auront bouilli environ un quart-d'heure parmi les racines, on y joindra l'épithyme & les fleurs de camomille, de matricaire & de millepertuis, & leur ayant donné quelques bouillons, on coulera & on exprimera bien le tout, on clarifiera la liqueur parmi cinq livres de succre fin, & on les fera cuire ensemble à petit feu jusqu'à une bonne consistance de syrop ; mais en cas qu'on voulût en même temps le rendre purgatif, on en continuera la cuite jusqu'à la consistance d'un électuaire mol ; cependant on aura eu le soin de faire infuser pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, la rhubarbe bien incisée, les racines de jalap, de mechoacan, d'hermodactes & de coulevrée bien écrasées, & le tartre vitriolé,

dans trois livres d'eau de méliſſe, & de les faire bouillir enſuite environ un demi quart-d'heure; on aura coulé & exprimé l'infuſion, & on l'aura clarifiée & apprêtée pour la mêler parmi le ſyrop cuit en électuaire mol, dont on continuera la cuite juſqu'à une bonne conſiſtance de ſyrop : lequel étant refroidi ſera aromatiſé avec quatre gouttes d'huile de canelle incorporées avec demi-once de ſuccre fin en poudre & autant de teinture de ſafran; le ſyrop étant fait, on le ſerrera dans une bouteille de verre ou de fayance bien bouchée.

Ce ſyrop eſt un amas de médicamens choiſis & fort propres aux intentions pour leſquelles il a été inventé; on ne doit pas auſſi douter qu'il ne produiſe les effets qu'on en peut attendre, pourvu qu'on le prépare avec l'exactitude néceſſaire; il ouvre les obſtructions du foie, de la ratte, du meſentère & de la matrice; il purge fort doucement les humeurs viſqueuſes & ténaces, qui ſont la ſource des cachexies, des hydropiſies & des fiévres quotidiennes; il eſt fort propre pour la guériſon des pâles couleurs, & contre la ſuppreſſion ou le déréglement des mois; & quoique l'eau ferrée ait pu augmenter la vertu apéritive de ce ſyrop, on pourra, ſi l'on veut, l'augmenter encore avec la teinture, le ſel ou le vitriol de Mars, lorſqu'il en ſera beſoin.

On préparera, ſi on le deſire, ce ſyrop en deux façons, l'une ſans les purgatifs, & l'autre avec les purgatifs; on peut donner l'un & l'autre de ces ſyrops ſeul à la cuiller, ou les mêler dans des eaux diſtillées ou dans du vin blanc, des infuſions ou des décoctions propres; leur doſe peut être depuis une once juſqu'à deux.

Je réſoudrai quelques difficultés qui ont été propoſées ſur la petite ariſtoloche lorſque je parlerai en particulier de pluſieurs drogues qui entrent dans la thériaque.

** Syrupus de quinque radicibus.*

℞ Radicum apii, fœniculi vulg. petroſelini, vulgaris ruſci, aſparagi, ana unc. iv. Conciſis & contuſis, coque in aquæ libr. xiv. ad libras octo; ſepone per noctem ut feces ſubſidant, cola, & cum ſacchari albiſſimi libr. v. fiat leni calore ſyrupus.

Syrop des cinq racines apéritives.

Prenez des racines d'ache, de fenouil ordinaire, de perſil, de petit houx & d'aſperges, de chacune quatre onces; après les avoir coupées & pilées, faites-les bouillir dans quatorze livres d'eau de fontaine réduites à huit: laiſſez repoſer la décoction pendant une nuit & paſſez-la; faites-en enſuite un ſyrop ſelon l'art, avec cinq livres de ſuccre fin.

Ce ſyrop renferme la vertu des plantes les plus efficaces pour deſobſtruer les vaiſſeaux engorgés, principalement du foie, de la ratte, du pancreas & des glandes du meſentère; mais comme ces plantes ſont pour la plûpart chaudes & un peu âcres, il eſt bon de faire précéder les remédes délayans & relâchans, & même des ſaignées, s'il eſt néceſſaire: on l'ordonne ſouvent dans les apozèmes amers avec le tartre vitriolé ou le ſel de glauber, la doſe eſt d'une once ou deux.]

Syrupus arthemisiæ.

℞ Radicum apii, fœniculi, petroselini, enulæ campanæ, ireos nostratis, pœoniæ, & rubiæ majoris, ana unc. j. Foliorum arthemisiæ, m. ij. Pulegii, calamintæ, origani, melissæ, dictamni cretici, sabinæ, persicariæ, majoranæ, chamædreos, chamæpyteos, hyperici, rutæ, matricariæ floridæ, centaurii minoris, betonicæ, prassii albi, ana m. j. Seminum anisi, fœniculi, dauci, petroselini, ocymi, rutæ, ana drach. iij. Tartari albi Monspeliensis, unc. ij.

Syrop d'armoise.

Pour faire ce syrop prenez 1°. des racines d'ache, de fenouil, de persil, d'iris commun, de pivoine & de garance, de chacune une once : 2°. Deux poignées de feuilles d'armoise : 3°. Des feuilles de pouliot, de calament, d'origan, de mélisse, de dictame de Candie, de savinier, de persicaire, de marjolaine, de germandrée, de chamæpitis, d'hyssope, de millepertuis, de rue, de matricaire en fleur, de petite centaurée, de bétoine, de marrube blanc, de chacun une poignée : 4°. Des semences ou graines d'anis, de fenouil, de daucus ou pastenade sauvage, de persil, de basilic, de rue, de chacune trois gros : deux onces de tartre de Montpellier. Il faut bien laver, monder & écraser toutes ces racines ; puis les mettre infuser avec le tartre de Montpellier pulvérisé dans quatre livres de petit hydromel nouvellement fait, & non encore fermenté l'espace de vingt-quatre heures, dans un pot de terre verni que vous aurez soin de couvrir : incisez ensuite les feuilles & écrasez les semences pour les mettre dans un autre pot de terre à infuser dans dix livres d'hydromel de la qualité susdite, durant douze heures. Cela ainsi disposé, faites bouillir à petit feu l'infusion des racines une demi-heure, au bout de laquelle vous verserez avec cette décoction de racines, l'infusion des herbes & des semences, les faisant aussi bouillir un quart-d'heure ensemble, après lequel vous les ôterez du feu pour les couler & exprimer à demi-froids. Il faut ensuite clarifier la colature parmi cinq livres de succre avec un blanc d'œuf, & la faire cuire en consistance de syrop, que vous aromatiserez, quand il sera refroidi, par l'addition de six gouttes d'huile distillée de canelle incorporées avec du succre en poudre, & alors sera fait le syrop d'armoise que vous garderez pour l'usage.

Je ne m'arrêterai pas à décrire les simples qui entrent dans la composition de ce syrop, parce qu'ils sont assez connus. On lavera, on mondera & on écrasera bien toutes les racines, & on les fera infuser avec le tartre de Montpellier pulvérisé, sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre verni en dedans & bien couvert, avec trois livres d'hydromel peu chargé de miel & nouvellement fait; on incisera aussi les herbes & on écrasera les semences qu'on mettra à part dans un autre pot de terre verni, avec dix livres d'hydromel semblable au précédent ; on couvrira bien le pot & on le tiendra sur les cendres chaudes pendant douze heures, après lesquelles on fera bouillir l'infusion des racines sur un petit feu pendant demi-heure, puis on y mêlera l'infusion des herbes & des semences auparavant échauffée, & on fera bouillir ensemble les deux infusions pendant un bon quart d'heure, après quoi on ôtera la décoction du feu, & lorsqu'elle sera à demi refroidie, on la

coulera & on l'exprimera bien, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de beau ſuccre, on les fera cuire ſur un feu modéré en conſiſtance de ſyrop, lequel on aromatiſera en y mêlant ſix gouttes d'huile diſtillée de canelle, incorporées avec une once de ſuccre fin en poudre; mais il ne faut faire ce mêlange qu'après que le ſyrop ſera tout-à-fait refroidi.

L'hydromel a été choiſi & préféré à l'eau ſeule, & on y a ajoûté le tartre de Montpellier en poudre, tant pour mieux pénétrer les ſimples qui compoſent ce ſyrop, que pour mieux lier leurs parties volatiles & empêcher leur diſſipation pendant leur cuite. L'aromatiſation du ſyrop faite avec l'huile de canelle le doit emporter ſur la méthode des anciens, qui faiſoient bouillir la canelle dans leurs décoctions, ſans conſidérer que la partie ſulfurée & volatile de la canelle ſe diſſipoit par cette cuite, & qu'il ne pouvoit reſter dans la liqueur que quelques parties terreſtres de la canelle, fort éloignées & inférieures à la bonne odeur & au goût piquant & pénétrant de l'huile de canelle qui y eſt employée.

La deſcription de ce ſyrop eſt en certaines choſes différente de celles qu'on peut trouver dans pluſieurs diſpenſaires, mais on pourra remarquer que le changement qu'on y a apporté n'a été fait que pour le mieux, & que la maniére dont je me ſers eſt ſuivant les meilleures régles de la Pharmacie.

On emploie principalement ce ſyrop dans les maladies des femmes. Il eſt fort propre pour déboucher les obſtructions de la matrice, pour en diſſiper les vents, en rabatre les vapeurs & appaiſer les ſuffocations, pour provoquer & régler les mois, & vuider les impuretés de la matrice. On peut auſſi s'en ſervir utilement contre les obſtructions du foie, de la ratte & de tous les viſcères tant des hommes que des femmes; on le donne depuis une once juſqu'à deux, ſeul dans une cuiller, ou diſſous dans du vin blanc, ou dans des eaux ou des décoctions apéritives : on le mêle auſſi quelquefois dans des pilules, dans des opiates ou dans d'autres remédes.

* *Syrupus hyſtericus.*

℞ Foliorum ſiccatorum pulegii, unc. iv. Arthemiſiæ unc. ij. Nardi indicæ, cinnamomi, ana drach. ij. Aquæ bullientis libr. vj. Macera per aliquot horas, & in colaturâ diſſolve calore balnei ſacchari albiſſimi q. ſ. ut fiat ſyrupus.

Syrop anti-hyſtérique.

Prenez quatre onces de feuilles ſéches de pouliot, de celles d'armoiſe deux onces, du ſpic-nard & de la canelle, de chacun deux gros. Faites macérer pendant quelques heures dans ſix livres d'eau que vous verſerez bouillante, paſſez & faites fondre à la chaleur du bain-marie du ſuccre fin autant qu'il en faut pour faire le ſyrop.

La principale vertu de ce ſyrop vient du pouliot & de l'armoiſe. Les principes du pouliot ſont fort volatils, & il eſt eſſentiel de ne pas faire bouillir cette plante, & de bien couvrir le vaſe dans lequel on fera l'infuſion. Les aromates qu'on a joint rendent ce ſyrop très-efficace pour exciter les régles & pour appaiſer tous les mouvemens hyſtériques.

Syrupus croci.

℞ Croci pulverati unc. j. Vini canarii libr. j. Macera per ſex dies ſine calore : colaturæ adde ſacchari albiſſimi q. ſatis, fiatque calore balnei ſyrupus.

Syrop de ſafran.

Prenez une once de ſafran en poudre, faites-le macérer pendant ſix jours à froid dans une livre de vin de Canaries ; paſſez & ajoûtez quantité ſuffiſante de ſuccre fin pour faire un ſyrop à la chaleur du bain-marie.

Le ſafran eſt en même temps anodin & cordial ; il appaiſe les douleurs & provoque le ſommeil : il eſt auſſi anti-ſpaſmodique & il eſt d'un grand uſage dans les affections hyſtériques. Il eſt apéritif, il excite les régles, il atténue le ſang, ranime les eſprits, & il excite certainement le mouvement des ſolides, comme il paroît par la vertu réſolutive qu'il communique aux cataplâmes où il entre. Le ſyrop de ſafran préparé de la manière dont on vient de le décrire, renferme toutes les vertus du ſafran, & a de plus celles du vin de Canaries qui augmente la vertu cordiale.]

Syrupus cichorii compoſitus.

℞ Hordei integri, radicum apii, fœniculi, aſparagi, tartari albi crudi, ana unc. ij. Foliorum cichorii, taraxaci, endiviæ, ſonchi levis, lactucæ ſativæ & ſylveſtris ſpinas in dorſo ferentis, hepaticæ, fumariæ, lupuli, ana m. j. Capilli veneris Monſpelienſis, polythrici, adrianti vulgaris, ceterach, glycyrrhizæ raſæ, baccarum alkekengi, ſeminis cuſcutæ, ana dragm. vj.

Préparation du ſyrop de chicorée compoſé avec de la rhubarbe.

Vous prendrez pour faire ce ſyrop, 1°. de l'orge entier, des racines d'ache, de fenouil, d'aſperges, du tartre blanc crud, de chacun deux onces. 2°. Des feuilles de chicorée, de piſſenlit, d'endive ou ſcariole, de laiteron liſſé de la ſeconde eſpèce, de laitue commune & ſauvage, choiſiſſant celle qui eſt hériſſée de pointes à la manière des épines ; d'épatique, de fumeterre, d'houblon, de chacune une poignée. 3°. Du capillaire de Montpellier, du politrich, du capillaire commun, du ceterach, de la régliſſe ratiſſée, des baies de coqueret, de la ſemence de cuſcute, de chacun ſix gros. Faites cuire toutes ces drogues ſuivant les régles de la Pharmacie, dans dix livres d'eau de fontaine juſques à la diminution du tiers ; puis coulez & exprimez le marc de la décoction, que vous clarifierez avec un blanc d'œuf, parmi ſix livres de ſuccre, lui donnant une cuite moyenne entre l'électuaire mol & ſolide. Au même temps qu'on fait ces choſes, il faut auſſi faire infuſer ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre verni au dedans bien couvert, ſix onces de bonne rhubarbe & ſix gros de ſpica-nard inciſés avec une once de tartre blanc de Montpellier pulvériſé, dans trois livres d'eau diſtillée de chicorée, les faiſant enſuite un peu bouillir & après couler & exprimer la décoction, puis clarifier la colature avec un blanc-d'œuf parmi quatre onces de ſuccre royal, pour la mêler avec le ſyrop que vous venez de faire, & cuire le tout enſemble juſqu'à une bonne conſiſtance. Ainſi ſera fait le ſyrop de chicorée compoſé avec rhubarbe

préparée, que vous garderez soigneusement, parce qu'il est de grand usage en Médecine.

Il n'y a point de syrop plus usité en tous lieux que celui de chicorée composé. On le trouve aussi décrit dans tous les dispensaires, mais différemment, à cause des divers sentimens des Auteurs; pour moi j'y ajoûte le tartre de même qu'à plusieurs autres syrops, pour bien pénétrer les simples, pour en mieux communiquer la vertu à l'eau, pour arrêter leurs parties volatiles & en empêcher la dissipation.

On commencera la décoction des simples par l'orge entier & bien nourri, qu'on fera bouillir avec le tartre pilé dans dix livres d'eau, pendant une bonne demi-heure; puis y ayant ajoûté les racines d'ache, de fenouil & d'asperges mondées de leur cœur & de leur écorce, & bien incisées ou écrasées, on les y fera bouillir demi-heure; on y joindra ensuite les baies de coqueret écrasées, & les herbes incisées, qu'on fera bouillir un bon quart-d'heure parmi tout le reste; après quoi on y jettera la réglisse mondée & écrasée, la cuscute & les capillaires qu'on aura réservés, & leur ayant donné quelques bouillons, on tirera la décoction du feu, & lorsqu'elle sera à demi refroidie, on la coulera & on l'exprimera; puis ayant clarifié cette liqueur avec un blanc-d'œuf parmi six livres de beau succre, on les fera cuire sur un feu modéré jusqu'à la consistance de syrop, qui sera ce que nous appellons syrop de chicorée composé sans rhubarbe; mais si on veut qu'il soit composé avec rhubarbe, il en faut continuer la cuite jusqu'à une consistance entre celle d'électuaire mol & celle d'électuaire solide.

On aura cependant mis infuser durant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes dans un pot de terre verni au dedans, étroit d'embouchure & bien couvert, six onces de rhubarbe choisie & six dragmes de spica-nard incisés, avec une once de tartre bien pulvérisé, dans trois livres d'eau distillée de chicorée, & après qu'on leur aura donné quelques petits bouillons, que l'on aura coulé & exprimé le tout & clarifié cette liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre onces de succre fin, on joindra cette liqueur clarifiée au syrop cuit, comme il a été dit, & encore chaude; & en cas qu'il ne se trouve pas alors assez épais, on en continuera la cuite jusqu'à une bonne consistance de syrop, que l'on serrera lorsqu'il sera bien refroidi. Il y en a qui réservent une partie de leur décoction pour y infuser la rhubarbe & le spica-nard; mais si l'on considére qu'une liqueur déja chargée de la vertu de plusieurs simples, n'est guères en état de bien recevoir de nouveau celle de la rhubarbe & du spica-nard, & qu'il faut par force qu'elle en laisse une bonne partie dans le marc, on jugera bien que l'eau de chicorée qui est ici ordonnée, doit être beaucoup plus propre dans cette occasion, puisqu'elle ne se trouve embarrassée d'aucune vertu étrangère & qu'elle ne posséde que celle qui lui est naturelle.

Quelques-uns ont appellé ce syrop, le baume du foie & de la ratte, à cause qu'il en ouvre puissamment les obstructions, de même que celles du pancreas & du mesentère. Il est bon pour la jaunisse, pour les cachexies, & pour ramollir & dissiper la grosseur & la dureté du ventre, qui arrive souvent aux petits enfans par les obstructions ou par les vers. On s'en sert avec heureux

succès dans les apozémes que l'on fait pour préparer les mauvaises humeurs à la purgation, particulièrement les bilieuses, & pour ouvrir les conduits nécessaires à leur évacuation. Il est purgatif, principalement lorsqu'il est composé avec la rhubarbe, ce qui fait qu'on le donne quelquefois seul aux petits enfans, & qu'on le mêle quelquefois parmi des infusions purgatives, sur-tout dans les diarrhées, dans les lienteries, les dyssenteries & les autres maladies bilieuses des intestins. Ce syrop a cela de bon, qu'en évacuant les mauvaises humeurs, il fortifie toutes les parties du bas ventre : sa dose ordinaire est depuis une once jusqu'à deux.

Ceux qui desireront avoir un syrop de chicorée simple, le pourront préparer avec parties égales de succre fin & de suc de chicorée dépuré par le repos, clarifiés ensemble avec un blanc-d'œuf, & cuits en consistance de syrop.

* *Syrupus magistralis astringens.*

℞ Rhei electi tenuiter concisi unc. j. ſ. Santali citrini, cinnam. ana drach. j. Myrobalanorum citrinorum unc. j. Macerentur per duodecim horas suprà cineres calidos in aquæ plantaginis libr. ij. cola. Tum adde rosarum rubrarum exsiccatarum unc. ij Balaust. unc. j. Succorum berberis, ribesiorum, ana unc. iv. Macerentur per duodecim horas suprà cineres calidos in aquæ rosarum libr. ij. Fiat colatura cum expressione. Ambæ colaturæ simul mixtæ cum sacchari albissimi libr. j. ſ. coquantur s. a. in syrupum.

Syrop magistral astringent.

Prenez de la rhubarbe choisie & concassée, une once & demie; du santal citrin & de la canelle en poudre, de chacun un gros; des myrobolans citrins, une once; faites les macérer pendant douze heures sur les cendres chaudes dans deux livres d'eau de plantain & passez. Prenez ensuite deux onces de roses rouges séches, une once de balaustes; des sucs d'épine-vinette & de groseilles rouges, de chacun quatre onces; faites les macérer pareillement pendant douze heures sur les cendres chaudes, dans deux livres d'eau de roses, passez avec expression; mêlez ensemble les deux liqueurs, & y ayant ajoûté une livre & demie de succre fin, faites-en un syrop selon l'art.

Le syrop magistral est d'un grand usage dans les dévoiemens invétérés & séreux, dans les sueurs immodérées & dans les diabetes qui proviennent de relâchement. La dose est d'une once jusqu'à deux.]

Syrupus roborans.

℞ Rhabarbari electi incisi unc. iv. Baccarum myrti contusarum, rosarum rubrarum exungulatarum, ana unc. iij. Tartari albi contusi unc. j.

Syrop confortatif.

Pour composer ce syrop, choisissez 1°. quatre onces de bonne rhubarbe découpée par petits morceaux. 2°. Des baies de myrte écrasées, & des roses rouges mondées de leur onglet, de chacune trois onces. 3°. Une once de tartre pilé. Mettez le tout infuser pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes dans un vaisseau bien couvert, en six livres d'eau de fontaine ferrée avec un carreau d'acier rougi au feu, éteint plusieurs fois dans cette eau : puis faites

légèrement bouillir le tout, coulant ensuite la décoction & exprimant fortement le marc. Cela fait, vous clarifierez la colature avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre, & la ferez cuire en consistance de syrop, que vous garderez pour le besoin.

Quoique la vertu purgative de la rhubarbe ne semble pas beaucoup nécessaire aux intentions pour lesquelles ce syrop est préparé, on auroit tort néanmoins de l'en vouloir retrancher, puisqu'elle peut comme insensiblement vuider quelques mauvaises humeurs, tandis que sa partie la plus terrestre aidée des autres médicamens, fortifie les parties qui en étoient affoiblies & relâchées. Le tartre y est ordonné non seulement afin de retenir & de conserver dans le syrop les parties qui seroient sujettes à la dissipation, mais aussi afin de mieux communiquer à l'eau la vertu de tous les médicamens.

On éteindra plusieurs fois un carreau d'acier rougi au feu dans l'eau destinée pour la préparation de ce syrop, on incisera quatre onces de rhubarbe choisie, on écrasera les baies de myrte, on pilera le tartre, & on les mettra avec les roses nettoyées de leur onglet dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, parmi la quantité d'eau ordonnée; on mettra le pot sur les cendres chaudes, & on l'y tiendra vingt-quatre heures, au bout desquelles on fera bouillir légèrement l'infusion, puis on la coulera; on exprimera fortement le marc, & y ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre, on les fera cuire ensemble sur un petit feu jusqu'à la consistance de syrop.

Ce syrop fortifie & rétablit l'estomac, le foie & les intestins débilités. Il est aussi fort usité pour la guérison des diarrhées, des dyssenteries, des lienteries & des flux hépatiques; il donne de l'appetit & aide à cuire les alimens. On s'en sert aussi dans tous les dévoiemens de l'estomac, & même dans les pertes de sang. On peut le prendre seul loin des repas, ou le mêler dans des liqueurs propres. Sa dose ordinaire est d'une once, quoiqu'on puisse l'étendre jusqu'à deux.

Syrupus myrtinus.

℞ Baccarum myrti, mespilorum ad maturitatem vergentium, & radicis simphiti majoris, ana unc. iij. Santali citrini, fructuum oxiacanthæ recentium, granorum sumach, balaustiorum, & rosarum rubrarum mundatarum, ana unc. ij.

Syrop de myrte.

Prenez pour composer ce syrop, 1°. des baies de myrte, des nefles plus qu'à demi meures, & de la racine de grande consoude, de chacun trois onces. 2°. Du santal citrin ou de couleur de citron, des fruits nouvellement cueillis d'épine-vinette, des graines de sumac, des balaustes ou fleurs de grenade séches, & des roses rouges mondées de leur onglet, de chacun deux onces. Ecrasez bien le santal citrin, les baies, les fruits, les semences, les racines de consoude, les balaustes & les roses; mettez après tous ces ingrédiens dans un pot de terre verni par dedans, versant dessus trois livres d'eau commune & des sucs de coins & de poires sauvages, de chacun deux livres: tenez le pot sur les cendres chaudes en infusion pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles vous le ferez bouillir

bouillir un quart d'heure, puis coulerez & exprimerez la décoction, clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf, parmi cinq livres de succre fin, & la faisant cuire en consistance de syrop; & ainsi sera fait le syrop de myrte que vous conserverez pour l'occasion.

On prendra des baies de myrte séches & des nefles, lorsqu'elles approchent de leur maturité; on les écrasera bien; de même que l'épine-vinette, le sumac, les balaustes, le santal citrin & la racine de grande consoude, & ayant mis le tout avec les roses mondées dans un pot de terre verni, on y versera dessus l'eau commune & les sucs de coings & de poires sauvages auparavant chauffés; on plongera bien les matières dans ces liqueurs, on couvrira le pot & on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles on fera bouillir un bon quart d'heure l'infusion, & lorsqu'elle sera à demi refroidie, on la coulera & on l'exprimera fortement, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de succre, on les fera cuire à petit feu en consistance de syrop.

Ce syrop rafraîchit, desséche & resserre; d'où vient qu'il est heureusement employé pour arrêter les fluxions qui tombent sur la poitrine, & pour modérer la toux qui en procéde. Il est aussi fort propre pour arrêter non seulement les flux de ventre, le crachement & le vomissement de sang, & toutes les autres hémorragies internes, mais encore les mois excessifs & tous les dévoimens de l'estomac & des intestins. On le prend seul dans une cuiller, depuis une once jusqu'à deux; on peut aussi le mêler dans des eaux distillées ou dans des décoctions propres.

* *Syrupus de glycyrriza extemporaneus.*

℞ Succi glycyrrhizæ Hisp. drach. ij. Dissolv. in aq. fontan. unc. j. Colaturæ adde syrupi simplicis unc. iij. Adde, si lubet, olei anisi gutt. j.

Syrop de réglisse.

Prenez du jus de réglisse d'Espagne, deux gros; faites-les fondre dans une once d'eau de fontaine, & passez la liqueur; ajoûtez-y trois onces de syrop simple, & si vous voulez, une goutte d'huile d'anis.

Ce syrop est incrassant: il adoucit l'âcreté des humeurs, & est un bon reméde dans les toux catarreuses; mais lorsque les poumons sont embarrassés par une matière épaisse & glaireuse qui gêne la respiration des malades, il vaut mieux avoir recours aux atténuans & aux incisifs.

Syrupus pectoralis.

℞ Fic. unc. ij. Passul. sol. unc. iv. Glycyrrh. unc. ß. Coque in aq. font. libr. iv. ad libr. ij. sub finem addendo conserv. rosar. unc. ij. Colaturæ add. sacch. unc. ij. Mellis unc. vj. Coq. in syrupi consistentiam, & cola.

Syrop pectoral.

Prenez des figues séches deux onces, des raisins de caisse quatre onces, de la réglisse une demi-once; faites bouillir ces matières dans deux pintes d'eau

réduites à moitié, & ajoûtez sur la fin deux onces de conserve de roses; passez & ajoûtez deux onces de succre fin, & six onces de miel; faites cuire doucement jusqu'à la consistance de syrop, & passez.

Il suffit de jetter les yeux sur les ingrédiens & la forme de ce syrop, pour voir qu'il doit être un excellent béchique, convenable dans toutes les affections de poitrine qui dépendent de fluxion & de catarres. Il est extrêmement adoucissant & pectoral; il appaise la toux opiniâtre & invétérée.

Syrupus hederæ terrestris.

℞ Foliorum hederæ terrestris siccatorum libr. ſ. Aquæ bullientis libr. vj. Macera per aliquot horas, & in colaturâ dissolvendo sacchari albissimi q. s. fiat syrupus.

Syrop de lierre terrestre.

Prenez une demi-livre de feuilles desséchées de lierre terrestre, versez dessus six livres d'eau bouillante; laissez infuser pendant quelques heures & faites dissoudre dans la colature une quantité de succre suffisante pour en faire un syrop.

Ce syrop participe beaucoup des vertus du lierre terrestre, qui sont d'atténuer & de diviser la lymphe des bronches, & de faciliter l'expectoration. On l'emploie avec succès dans l'asthme & on le mêle dans les apozémes béchiques qu'on emploie dans les maladies de la poitrine, qui ont pour cause une lymphe épaisse & visqueuse qui transude des parois des cellules du poumon & des glandes bronchiales.]

Syrupus jujubinus.

℞ Jujubas, N° lx. Hordei mundati, glycyrrhizæ, capilli veneris Monspel. ana unc. j. Violarum recentium, manip. j. Seminum malvæ, cydoniorum, papaveris albi, melonis, lactucæ dragm. iij.

Préparation du syrop de jujubes.

Prenez pour composer ce syrop, 1°. soixante jujubes. 2°. De l'orge mondé, de la réglisse, du capillaire de Montpellier, de chacun une once. 3°. Une poignée de violettes nouvelles. 4°. Des semences de mauve, de coings, de pavot blanc, de melon, de laitue, de chacune trois gros. Faites cuire le tout suivant les régles de la Pharmacie, dans six livres d'eau commune; puis coulez la décoction & la clarifiez avec un blanc-d'œuf parmi trois livres de succre, lui donnant ensuite la cuite & la consistance des syrops ordinaires; & ainsi sera fait le syrop de jujubes que vous serrerez pour ses usages.

Si l'on faisoit la décoction des médicamens ordonnés pour ce syrop sans avoir égard à la substance visqueuse des semences, & sans bien suivre l'ordre qui doit être observé dans la décoction, on pourroit la rendre si visqueuse, que le syrop qu'on en feroit ne seroit pas en état d'être long-temps conservé. Il se conserveroit encore moins, & sa consistance seroit moins régulière, si suivant la coutume des anciens on y ajoûtoit la gomme tragacanth, puisque trois dragmes

de cette gomme feroient capables de donner à ce fyrop une confiftance de looch, & qu'elles l'empêcheroient d'être tranfparent; mais fi l'on y procéde fuivant ma méthode, la vertu des médicamens ne manquera pas de fe trouver dans ce fyrop, qui aura même une confiftance fort louable.

On fera bouillir à petit feu l'orge mondé dans fix livres d'eau, pendant une bonne demi-heure dans un pot de terre verni, puis on y ajoûtera les jujubes incifées, & on les y fera bouillir un bon quart d'heure, enfuite on y ajoûtera la régliffe ratiffée & écrafée, le capillaire incifé & les femences brifées, & leur ayant donné quelques bouillons, on y ajoûtera les violettes nouvelles, qu'on plongera dans la décoction, tirant en même temps le pot du feu, & lorfque la décoction fera un peu refroidie on la coulera, & l'ayant clarifiée avec un blanc-d'œuf parmi trois livres de beau fuccre, on les cuira à petit feu en confiftance de fyrop.

Ce fyrop foulage les perfonnes qui ont la toux féche & qui font fujettes à des fluxions fur les poumons; car il épaiffit la pituite, en adoucit l'acrimonie & aide à l'expectoration. On le prend ordinairement feul dans une cuiller depuis demi-once jufqu'à une once; mais on peut auffi le diffoudre dans les tifanes pectorales, dans les juleps, dans les apozémes, & le mêler dans les loochs.

** Syrupus de tuffilagine fimplex.*

℞ Florum tuffilaginis recentium cum pediculis, libr. ij. Infunde per duodecim horas in aquæ fontanæ ferventis, libr. xij. Bulliant leviter & exprimantur : colaturam, ope albumimis ovi defecatam, coque cum facchari albiffimi libr. viij. ut fiat igne leniffimo fyrupus.

Syrop de pas d'âne fimple.

Prenez des fleurs de pas d'âne nouvelles avec leurs pédicules, deux livres; faites-les infufer fur les cendres chaudes pendant douze heures & dans douze livres d'eau bouillante; faites-les bouillir enfuite un moment & paffez la décoction en exprimant; clarifiez la liqueur avec le blanc-d'œuf & faites-en un fyrop à très-petit feu avec huit livres de fuccre fin.]

Ce fyrop incife & détache la pituite vifqueufe de la trachée artère & des poumons, d'où vient qu'il foulage beaucoup les afthmatiques, & ceux qui ont les conduits de la refpiration embarraffés : on le prend feul dans une cuiller par intervalles, loin des repas, depuis deux dragmes jufqu'à demi-once; on le mêle auffi parmi les loochs & les tifanes pectorales.

Syrupus de tuffilagine compofitus.

℞ Radicum tuffilaginis libr. ſ. Foliorum & florum ejufdem, ana manip. iv. Capilli veneris Monfpel. manip. ij. Glycyrrhizæ unc. j. Aquæ fontanæ libr. viij.

Syrop de tuffilage compofé.

Pour faire ce fyrop, il faut prendre 1°. demi-livre de racines de tuffilage : 2°. Des feuilles & des fleurs de la même plante, de chacune quatre poignées : 3°. Deux poignées de capillaires de Montpellier : 4°. Une once de régliffe : 5°. Huit livres d'eau de fontaine, dans laquelle vous ferez cuire toutes ces

parties, ſuivant les régles de la Pharmacie, coulant enſuite & clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de ſuccre royal, pour être cuite en conſiſtance de ſyrop.

La diverſité de ſubſtance des ſimples qui entrent dans la compoſition de ce ſyrop, demande des degrés différens de cuite, empêche qu'on ne puiſſe les infuſer ni les cuire enſemble en même temps, à moins qu'on ne veuille mépriſer les principales régles de la Pharmacie, qui nous enſeignent de commencer les infuſions & les décoctions par les médicamens les plus ſolides. Et parce qu'on ne peut pas cueillir en un même temps les racines, les fleurs & les feuilles de tuſſilage, qui eſt la baſe de ce ſyrop, & que cette plante pouſſe les fleurs avant ſes feuilles; il faut pour bien préparer ce ſyrop, cueillir les racines vers la fin de l'hiver, lorſqu'elles ſont prêtes à pouſſer leurs fleurs; & les mêmes fleurs, lorſqu'elles ſeront pouſſées, & ſécher les racines & les fleurs, & les garder juſqu'à ce que les feuilles ſoient en état; alors il faut bien écraſer les racines, les faire bouillir pendant demi-heure dans huit livres d'eau; puis y ayant ajoûté les feuilles inciſées, & les ayant fait bouillir un quart-d'heure parmi les racines, on y joindra la régliſſe ratiſſée & écraſée, le capillaire inciſé & la fleur de tuſſilage, & on leur donnera quelques petits bouillons, & on ôtera en même temps la décoction du feu, que l'on coulera & que l'on exprimera, lorſqu'elle ſera un peu refroidie; & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de beau ſuccre, on les cuira à petit feu juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, qui doit être un peu plus cuit que les ſyrops ordinaires, à cauſe de la viſcoſité du tuſſilage.

On peut attribuer à ce ſyrop les mêmes vertus qu'au précédent, & même il agit avec plus de force, à cauſe de la jonction des racines & des feuilles de tuſſilage, de la régliſſe & du capillaire: il eſt auſſi un peu plus deſagréable; ſa doſe & ſes uſages ſont à peu près ſemblables.

* *Syrupus de eryſimo Lobelii.*

℞ Eryſimi totius recentis unc. xij. Radicum enulæ camp. tuſſilaginis recentis, glycyrrhiſæ raſæ, hordei integri, paſſularum mundatarum, ana unc. ij. Herbarum borraginis, cichorii, ana unc. iij. Capillorum veneris unc. j. ſ. Florum violarum, borraginis, bugloſſi, roris marini, ſtæchados, ana unc. ſ. Semin. aniſi dragm. vj. Inciſis incidendis, contundendis contuſis, fiat omnium decoctum ſ. a. in aquæ comm. libr. xij. ad libr. vj. In colato diſſolve ſucci eryſimi libr. ſ. Sacchari albi libr. iij. Mellis optimi deſpumati libr. j. Clarifica, coque in ſyrupum.

Syrop d'éryſimum de l'Obel.

Prenez douze onces d'éryſimum nouvellement cueilli; des racines d'aunée, de pas d'âne, de régliſſe, de l'orge entier & des raiſins de caiſſe mondés, de chacun deux onces; des feuilles de bourrache & de chicorée, de chacune trois onces; des quatre capillaires, une once & demie; des fleurs de violettes, de bourrache, de bugloſe, de romarin & de ſtæchas, de chacune une demi-once; ſix gros de ſemences d'anis, ayant coupé & pilé ce qui doit l'être; faites du tout une décoction dans douze livres d'eau réduites à ſix, paſſez la liqueur, & ajoutez une demi-livre de ſuc d'éryſimum, trois livres de ſuccre fin, & une livre de beau miel blanc; clarifiez, & faites un ſyrop ſelon l'art.

Ce syrop est fort recommandé pour l'enrouement & pour les affections de la poitrine, qui dépendent d'une lymphe épaissie qui remplit les bronches; les parties déliées, âcres & volatiles de l'érysimum, sont très-capables de résoudre & de nettoyer ces mucosités, & de les faire sortir par l'expectoration : il est aussi fort utile dans l'asthme humoral & dans les affections pituiteuses de la gorge : on l'emploie encore avec beaucoup de succès, lorsque l'estomac & les intestins, sont remplis de glaires qui troublent la digestion, & produisent souvent des coliques. La dose de ce syrop composé est depuis une once jusqu'à trois, seul ou dans quelque tisane ou apozème pectoral.

Syrupus de ammoniaco simplex.

℞ Gummi ammoniaci (in aq. fontan. unc. j. solut.) unc. ſ. Syrupi pectoral. unc. xj. Misce & cola.

Syrop de gomme ammoniaque simple.

Prenez une demi-once de belle gomme ammoniaque dissoute dans une once d'eau de fontaine, du syrop pectoral, onze onces; mêlez & passez au travers d'un linge.

Ce syrop est un puissant incisif, atténuant, détersif; il débarrasse le poumon des mucosités, & il est souverain dans les affections qui viennent d'une pituite épaisse & visqueuse; il est bon aussi dans les toux opiniâtres, dans l'émpyème, dans les pleurésies & les fluxions de poitrine avancées; enfin on le regarde comme spécifique dans l'asthme.

Idem compositus.

℞ Gummi ammoniac. (in aq. fontan. unc. j. solut.) unc. ſ. Syrupi de glycyrrhiz. unc. viij. Oximell. scill. unc. iij. Misce.

Le même composé.

Prenez une demi-once de gomme ammoniaque fondue dans une once d'eau de fontaine, huit onces de syrop pectoral, & trois onces d'oximel scillitique : mêlez.

Les vertus de ce syrop sont beaucoup plus efficaces dans les mêmes cas que celles du syrop simple : il est un peu plus irritant, & provoque les crachats plus facilement.

Syrupus Boyleanus ad hæmoptysim.

℞ Radic. symph. maj. fol. plantaginis, ana unc. iv. Contusis affunde aquæ plantaginis unc. iv. Succo expresso & sæpiùs colato adde sacchari pondus æquale, & coquendo fiat ex arte syrupus.

Syrop de M. Boyle contre l'hæmopthisie.

Prenez de la racine de grande consoude, des feuilles de plantain, de chacune quatre onces; pilez-les bien dans le mortier, & versez par dessus quatre onces d'eau de plantain distillées : exprimez bien tout le suc que vous dépurerez, en le faisant passer plusieurs fois au travers d'une chausse : ajoûtez ensuite le poids égal de succre fin, & faites un syrop selon l'art.

Les vertus du plantain & de la grande consoude sont universellement reconnues dans les crachemens de sang, & plusieurs autres espèces d'hémorragie; ces plantes agissent non seulement par un peu de vertu stiptique, mais principalement par leur mucilage qui donne de la consistance au sang & à la lymphe, dont la dissolution cause souvent des hémorragies; il n'y a pas au reste de forme plus commode pour conserver la vertu de ces plantes que celle de ce syrop.

Syrupus balsamicus.

℞ Balsami tolutani, unc. viij. Aq. communis libr. iij. Coque per duas vel tres horas in vase circulatorio, vel saltem in matracio longi colli, orificio leviter tecto: colaturæ frigidæ admisce sacchari albissimi q. s. ut fiat syrupus.

Syrop balsamique.

Prenez huit onces de baume de tolu & trois livres d'eau, faites-les bouillir pendant deux ou trois heures dans un vaisseau de rencontre, ou du moins dans un matras à long col, dont on aura légèrement bouché l'orifice; laissez refroidir la liqueur & la passez, & ajoûtez quantité suffisante de succre pour faire un syrop.

Les vertus du baume de tolu rendent ce syrop recommendable; on connoît son efficacité dans la phthisie & dans les ulcères internes, dans les contusions, déchiremens & piqueures des tendons & des aponéuroses: il faut cependant avouer que ce syrop ne contient pas les parties éthérées & volatiles du baume; mais il posséde entiérement son acide végétal, & un peu de la partie résineuse rendue soluble par cet acide & par l'eau, d'où dépend sa vertu détersive & atténuante qui le rend propre aux maladies de poitrine.

Syrupus sulphuris.

℞ Hepatis sulphuris dragm. vj. Vini albi Hispanici libr. j. Digere per triduum, & vinum tinctum filtra; dein balnei calore solve sacchari albissimi libr. iij. in aquæ libr. ſ. Cui adde vinum tinctum, ut fiat syrupus.

Syrop de soufre.

Prenez six gros de foie de soufre, une livre de vin blanc d'Espagne, laissez-les en digestion pendant trois jours & filtrez; faites ensuite dissoudre au bain-marie trois livres de succre dans une demi-livre d'eau, ajoûtez-y la teinture, & le syrop sera fait.

Ce syrop est un bon reméde dans les maladies de poitrine, où l'on sçait que le soufre convient parfaitement: il passe plus aisément sous la forme d'*hépar*, que sous toute autre: on emploie ici le vin d'Espagne pour éviter l'odeur insupportable du foie de soufre dissous dans l'eau commune. Ce syrop est encore fort bon dans les maladies de la peau, & dans les affections scrophuleuses où l'on sçait que le soufre convient parfaitement.]

Syrupus anti-asthmaticus Dom. d'Aquin.

℞ Hordei mundati unc. ij. Radicum petasitidis, enulæ campanæ, apii, fœniculi, liqui-

ritiæ, & uvarum damascenarum mundatarum, ana unc. j. ſ. Dactylos enucleatos N°. xij. Jujubas, sebesten, ana N°. xxx. Foliorum tussilaginis, pulmonariæ, summitatum hyssopi, prassii albi, capilli veneris Monspeliens. ana manip. j. Seminum anisi, bombacis, ana unc. ſ. Florum tussilaginis, & pedis cati, ana manip. ſ.

Syrop pour les asthmatiques de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Pour composer ce syrop, ayez 1°. deux onces d'orge mondé : 2°. Des racines de pétasite, ou herbes aux teigneux, d'aunée, d'ache, de fenouil, de réglisse, des raisins de damas mondés de leurs pepins, de chacun une once & demie : 3°. Une douzaine de dattes mondées de leurs noyaux : 4°. Des jujubes & des sebestes, de chacune une trentaine : 5°. Des feuilles de tussilage, du pulmonaire, des sommités d'hyssope, de marrube blanc, du capillaire de Montpellier, de chacune une poignée : 6°. Des graines ou semences d'anis, de coton, de chacune demi-once : 7°. Des fleurs de tussilage & de pied de chat, de chacune demi-poignée. Faites la décoction de toutes ces drogues dans neuf livres d'eau de fontaine, coulez & exprimez en la manière ordinaire ; puis clarifiez la colature avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de succre, & la faites cuire en consistance de syrop que vous aromatiserez par l'addition de six gouttes d'huile d'anis, & deux gouttes d'huile de canelle distillée, incorporée avec du succre en poudre ; ainsi sera fait le syrop.

On fera bouillir pendant demi-heure l'orge mondé dans neuf livres d'eau, puis y ayant ajoûté les racines de pétasite, d'aunée, d'ache & de fenouil mondées & incisées, & les y ayant fait bouillir encore demi-heure, on y joindra les dattes mondées de leurs noyaux & incisées, avec les jujubes, les sebestes & les raisins de damas mondés de leurs pepins ; après qu'ils auront bouilli parmi le reste environ un quart-d'heure, on y mettra les herbes incisées qu'on fera bouillir encore un quart-d'heure, après quoi on ajoûtera la réglisse & les semences écrasées, le capillaire & les fleurs ; & après quelques bouillons, on ôtera la décoction du feu, & on la coulera étant à demi froidie ; puis ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de beau succre, on les fera cuire à petit feu en consistance de syrop ; & lorsqu'il sera refroidi, on l'aromatisera avec six gouttes d'huile distillée d'anis & deux gouttes d'huile de canelle, incorporées avec environ une once & demie de succre fin en poudre.

Ce syrop est fort propre pour inciser & détacher la pituite froide, visqueuse & ténace de la poitrine, & de toutes les parties qui servent à la respiration ; il soulage les asthmatiques & ceux qui ont des toux invétérées ; car il débouche les conduits & en fait sortir le flegme qui les embarrassoit. C'est un vrai baume pour la poitrine des vieillards ; on en prend ordinairement une cuillerée à la fois à toute heure de la nuit & du jour loin des repas, & on en continue, ou l'on en renouvelle l'usage suivant le besoin.

Ceux qui auront ce syrop & ceux de jujubes & de tussilage dans leur boutique, se pourront passer de ceux de marrube, d'hyssope & de réglisse, dont je n'ai pas inséré ici la description, non plus que des syrops de fleurs de pied de chat & de rossolis, parce qu'on peut les préparer de même que celui de fleurs de tussilage.

Syrupus testudinum.

℞ Carnis testudinum nemoralium libr. j. Cancrorum fluviatilium unc. viij. Hordei mundati, carnis dactylorum, & passularum damascenarum, ana unc. ij. Jujubas & sebesten, ana N°. xij. Glycyrrhizæ rasæ & contusæ unc. j. Nucleorum pineorum, pistaciarum mundat. seminis bombacis, melonis, cucumeris & citrulli, florum nymphææ & violarum, ana unc. ſ. Seminum lactucæ, papaveris albi, ana drach. ij.

Composition d'un syrop restaurant ou de tortues.

Prenez 1°. une livre de chair de tortues des bois : 2°. Huit onces d'écrevisses de rivière : 3°. De l'orge mondé, de la chair de dattes & des raisins de damas, de chacun deux onces : 4°. Des jujubes & des sebestes, de chacune une douzaine : 5° Une once de réglisse : 6°. Des pignons & pistaches mondées, de la semence de carthame, de melon, de concombre, de citrouilles, des fleurs de nenuphar & de violettes, de chacune demi-once : 7°. De la semence de laitue & de pavot blanc, de chacune deux gros. Faites artistement la décoction de toutes ces drogues, & puis après l'avoir coulée avec un blanc-d'œuf parmi trois livres de succre rosat, faites cuire la colature en forme de syrop que vous aromatiserez par le moyen de six gouttes d'huile d'anis distillée, incorporées avec une once de succre en poudre.

On ne doit préparer ce syrop que dans le besoin, & pour l'usage particulier de quelque malade, à cause qu'on ne peut pas le conserver longtemps. Ses vertus sont trop considérables & ses doses trop bien proportionnées, pour ne pas mériter d'avoir une bonne place dans les descriptions des syrops.

On prendra la chair de tortues des bois, séparée des os, de la peau & des entrailles; pour les écrevisses on les lavera bien, & on les mettra dans un pot de terre verni avec deux onces d'orge mondé; on y versera dessus six livres d'eau de fontaine, & ayant bien couvert le pot, on fera bouillir le tout sur un petit feu pendant deux heures, puis on y ajoûtera les fruits mondés & incisés qu'on fera bouillir parmi le reste un quart-d'heure ou environ, ensuite on y mettra les pignons, les pistaches & les semences écrasées, & après elles la réglisse & les fleurs de nenuphar, & enfin celles de violettes, & leur ayant donné quelques bouillons, on ôtera le pot du feu, & lorsque la décoction sera un peu refroidie, on la coulera, & l'ayant clarifiée avec un blanc-d'œuf parmi trois livres de succre rosat, on les cuira en consistance de syrop que l'on aromatisera lorsqu'il sera froid, en y mêlant six gouttes d'huile distillée d'anis, incorporées avec environ une once de succre fin en poudre.

Ce syrop est fort recommandé pour rétablir les personnes desséchées & atténuées par de longues maladies, ou pour quelque fiévre lente; il soulage beaucoup les phthisiques, & sert à remettre ceux qui sont dans le marasme; car il humecte, il rafraîchit, & éteint la chaleur contre nature; on en use à la cuiller entre les repas, depuis demi-once jusqu'à une once, l'usage en doit être long & assez fréquent; on peut aussi les mêler dans des juleps ou dans des émulsions, comme on y mêleroit un autre syrop.

Syrupus

Syrupus de nymphæa.

℞ Florum mediorum albiſſimorum nymphææ libr. ij.

Préparation du ſyrop de nenuphar.

Prenez deux livres de fleurs de nenuphar mondées de toute leur verdure, mettez-les dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, verſant par deſſus neuf livres d'eau de fontaine, & couvrant bien le pot que vous tiendrez vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes, au bout deſquelles vous ferez jetter quelques bouillons à l'infuſion pour la couler & exprimer enſuite, reverſant incontinent la colature toute chaude dans un même pot ſur pareille quantité de fleurs, & réitérant l'infuſion, ébullition, colature & expreſſion, comme auparavant. Finalement il faut clarifier la colature avec un blanc-d'œuf & quatre livres de ſuccre, le faiſant cuire en conſiſtance de ſyrop, & y ajoûtant ſur la fin de la cuite quatre onces de jus de grenades.

On choiſira les ſeules parties blanches des fleurs de nenuphar, on en peſera deux livres, & les ayant miſes dans un pot de terre verni en dedans & étroit d'embouchure, on verſera par deſſus neuf livres d'eau bouillante ; on plongera bien les fleurs dans l'eau, & ayant bien couvert le pot, on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures; puis ayant donné quelques bouillons à l'infuſion, on la coulera & on verſera chaudement ſur une nouvelle & pareille quantité de fleurs de nenuphar, placées dans le même pot, & l'ayant couvert, on réitérera l'infuſion, les bouillons & le coulement; puis on clarifiera la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, & on les cuira en conſiſtance de ſyrop, en y ajoûtant ſur la fin de la cuite quatre onces de ſuc de grenades bien dépuré : ce ſyrop doit être un peu plus cuit que pluſieurs autres, pour empêcher que la viſcoſité de l'infuſion ne le corrompe.

Ce ſyrop rafraîchit & humecte beaucoup, d'où vient qu'il eſt fort uſité dans les fiévres tant continues qu'intermittentes. Il tempère l'efferveſcence de la bile & appaiſe les douleurs de tête qui en proviennent; il éteint la ſoif & les ardeurs vénériennes; il provoque un doux ſommeil & remédie à la chaleur des reins & à celle des parties deſtinées à la génération ; il encraſſe les humeurs & en émouſſe l'acrimonie. On peut le donner ſeul depuis demi-once juſqu'à une once & demie ; mais on le diſſout ordinairement dans des eaux diſtillées, dans des émulſions ou dans des décoctions, en façon de julep.

* *Syrupus de capitibus papaveris albi, vulgò diacodion.*

℞ Capitum papaveris albi, maturorum, ſiccatorum, rejectis ſeminibus, libr. unam : conſcinde minutim, dein coque ad mollitiem in aquæ puræ libr. xxiv. Prælo exprime, decoctum clarifica, & balneo maris lentè vaporet ad pondus libr. circiter iv. Tum adde ſacchari albiſſimi libr. iv. & perge coctionem ad ſyrupi conſiſtentiam.

Syrop de têtes de pavot blanc, communément ſyrop diacode.

Prenez des têtes de pavot blanc, meures, ſéches, & dont on aura ôté les

ſemences, la quantité d'une livre; hachez-les bien menu & faites-les bouillir dans vingt-quatre livres d'eau juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement amollies; paſſez la décoction en exprimant le marc à la preſſe & clarifiez. Faites évaporer cette décoction au bain-marie juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite à quatre livres environ; ajoûtez alors quatre livres de ſuccre fin & continuez la cuite juſqu'à ce que le ſyrop ſoit fait.]

Il faut cueillir les têtes de pavot un peu avant leur maturité, & tandis qu'elles ſont encore vertes, en rejetter la queue & une eſpèce de petite couronne qui eſt au ſommet de chaque tête. Ayant inciſé ces têtes, on les mettra dans un pot de terre verni en dedans, & on verſera deſſus vingt-cinq livres d'eau bouillante; on couvrira le pot, & après l'avoir tenu ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, on fera bouillir l'infuſion environ une heure, puis l'ayant coulée & exprimée, on clarifiera la liqueur à la chauſſe.

L'uſage du ſyrop de pavot blanc eſt aſſez familier. Il eſt fort propre pour appaiſer les douleurs & pour arrêter les fluxions qui interrompent le ſommeil; d'où vient qu'il eſt heureuſement employé dans les inſomnies, & qu'on le doit préférer au diacodium des Anciens. Il émouſſe l'acrimonie des humeurs, diſſipe auſſi par inſenſible tranſpiration les humeurs ſubtiles, âcres & mordicantes; il mortifie les acides, il appaiſe la violence de la toux; il calme l'émotion de la pituite & donne un grand ſecours à ceux qui crachent le ſang. Sa doſe eſt depuis demi-once juſqu'à une once dans des liqueurs propres.

Je ne dirai mes ſentimens ſur les qualités du pavot & ſur celle de l'opium qui en eſt tiré, que dans la troiſième Partie de cette Pharmacopée, en parlant de l'opium & de ſa préparation.

* *Syrupus de karabe.*

℞ Succini citrini, opii thebaïci, ana quantùm volueris; in ſcutellâ terreâ ſuccinum moderato igne liqueſcat; adde opium in taleolas conciſum quod ſimiliter liquefiat, utrumque ſpathulâ ferreâ diligenter agitando miſceatur donec in maſſam abierit nigricantem. Tum hujus maſſæ pulveratæ drachm. ij. infunde in aquæ ferventis libr. ij. Bulliant leviter per horæ quadrantem; cola refrigeratum liquorem per manicam, & cum ſacchari albi libr. j. ſ. fiat calore balnei ſyrupus.

Syrop de karabé.

Prenez telle quantité que vous voudrez de beau ſuccin & autant d'opium. Faites fondre le ſuccin dans une écuelle de terre ſur un feu doux, & ſur la fin ajoûtez l'opium coupé par petites tranches minces, & faites-le fondre auſſi; remuez-les bien avec une ſpatule de fer pour les mêler exactement, & continuez juſqu'à ce qu'ils ſe changent en une maſſe noirâtre. Prenez deux gros de cette maſſe que vous mettrez en poudre, & que vous ferez infuſer dans deux livres d'eau bouillante; faites bouillir l'infuſion pendant un petit quart d'heure, & quand elle ſera refroidie paſſez-la par la chauſſe; enfin avec une livre & demie de ſuccre faites un ſyrop à la chaleur du bain-marie.

On a dans cette préparation un aſſemblage de deux médicamens puiſſans & efficaces dans les maladies convulſives. Le ſyrop de karabé eſt moins narco-

tique que celui de diacode ; mais il n'eſt pas moins calmant & anodin. La doſe eſt d'une once aux adultes, & d'une demi-cuillerée aux enfans.]

Syrupus papaveris rhœados.

℞ Florum papaveris rhæados recentium, libr. j.

Syrop de pavot rouge ou coquelicot.

Prenez une livre de fleurs de pavot nouvellement cueillies, mettez-les dans un pot de terre verni, verſant pardeſſus quatre livres d'eau de fontaine bouillante, pour le tenir ſur les cendres chaudes en digeſtion ſix heures ; après leſquelles ayant fait une légère ébullition, vous coulerez & exprimerez l'infuſion, que vous reverſerez dans le même pot ſur pareille quantité d'autres fleurs pour faire une ſeconde infuſion, ébullition, colature & expreſſion ; clarifiant la liqueur coulée avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de ſuccre fin, & la faiſant cuire en conſiſtance de ſyrop pour l'uſage.

Le ſyrop de fleurs de nenuphar peut ſervir de régle pour la préparation de celui-ci & de tous les autres qui ſont composés de diverſes infuſions de fleurs. On peut néanmoins le préparer en pilant dans le mortier de marbre avec un pilon de bois les fleurs de pavot rouge, en exprimant le ſuc, le purifiant au ſoleil, & le clarifiant & cuiſant avec une pareille quantité de ſuccre fin juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, qu'on doit tant ſoit peu plus cuire que les ſirops ordinaires, à cauſe de l'excès d'humidité ſuperflue des fleurs de pavot rouge.

Ce ſyrop eſt fort recommandé dans les maladies de la poitrine, ſur-tout lorſqu'il faut arrêter & émouſſer les fluxions âcres & ſubtiles. Il eſt bon dans la pleuréſie, parce qu'il empêche la coagulation du ſang, qu'il aide à l'expectoration, & qu'il fait tranſpirer la bile & facilite le repos. On le prend à la cuiller ſeul, ou mêlé parmi d'autres ſyrops, parmi les eaux diſtillées ou des décoctions, & on le donne en manière de julep. Sa doſe eſt depuis demi-once juſqu'à une once, ou une once & demie au plus.

Syrupus roſarum rubrarum exſiccatarum.

℞ Roſarum rubrarum exungulatarum ſiccarum, libr. j.

Syrop de roſes ſéches.

Prenez une livre de roſes rouges mondées de leur onglet, mettez-les dans un pot de terre verni, & ſix livres d'eau de fontaine bouillante pardeſſus. Faites-les infuſer ſur les cendres chaudes une heure ou deux, après ayant donné quelques bouillons à l'infuſion, coulez-la & l'exprimez, clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de ſuccre, laquelle vous cuirez en conſiſtance de ſyrop, y ajoûtant ſur la fin de la cuite un gros d'eſprit de ſoufre ou de vitriol.

On prendra une livre de boutons de roſes rouges, ſéchés, mondés de leur onglet, on les mettra dans un pot de terre verni, & on verſera par-deſſus ſix livres d'eau de fontaine bouillante ; on couvrira le pot & on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant une heure ou deux, & après avoir donné deux ou trois bouillons à l'infuſion, on la coulera & exprimera, & l'ayant clarifiée avec

un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, on les cuira à petit feu dans le même vaiſſeau juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, y ajoûtant ſur la fin une dragme d'eſprit de ſoufre ou de vitriol.

Ce ſyrop de roſes ſéches fortifie l'eſtomac, le foie, la ratte & les inteſtins. Il eſt bon contre le vomiſſement & contre toute ſorte de dévoimens tant par haut que par bas. Il eſt auſſi propre à réprimer les fluxions qui tombent dans la poitrine, à déterger, à mondifier & à conſolider les petits ulcères qui viennent dans la bouche & dans le goſier, & à arrêter les hémorragies internes. On le peut prendre à la cuiller depuis demi-once juſqu'à une once, ou le mêler dans les gargariſmes, dans les juleps ou dans la boiſſon ordinaire.

* *Syrupus florum tunicæ.*

℞ Florum caryophylli rubri exungulatorum, libr. iv. Ponantur in vas ſtanneum, & ſuper affunde aquæ ferventis libr. viij. Coopertum vas ſuprà cineres calidos detineatur per horas xij. cola & exprime leviter: per ſubſidentiam infuſum depuretur, & in eodem vaſe ſtanneo cum ſacchari albiſſimi ſ. q. fiat balnei leniſſimo calore ſyrupus.

Syrop d'œillet.

Prenez des fleurs du grand œillet rouge ſimple, quatre livres; ôtez-en les onglets & les calices, & mettez-les dans un vaſe d'étain: verſez deſſus huit livres d'eau bouillante & laiſſez digerer le tout ſur les cendres chaudes pendant douze heures; paſſez la liqueur en l'exprimant legèrement, & laiſſez-la repoſer pour la décanter; faites-en alors un ſyrop avec ſuffiſante quantité de ſuccre, que vous ferez ſeulement fondre dans cette infuſion au bain-marie.]

Ce ſyrop eſt autant odorant & beau en couleur qu'il eſt agréable au goût. Il fortifie & réjouit le cœur, le cerveau & toutes les parties nobles; d'où vient qu'on l'eſtime beaucoup contre les palpitations & les foibleſſes du cœur, contre les débilités d'eſtomac, le mauvais air & les fiévres malignes & épidémiques; il anime les eſprits & fortifie auſſi la mémoire. On le prend ſeul à la cuiller, ou on le mêle parmi diverſes liqueurs & parmi la boiſſon ordinaire, de même que parmi les opiates & divers autres remédes. Sa doſe ordinaire eſt depuis demi-once juſqu'à une once.

Syrupus meliſſæ compoſitus.

℞ Radicum ſcorzoneræ, dictamni albi, bugloſſi & pentaphilli mundatarum, ana unc. ij. Tartari albi pulverati, unc. j. ſ. Foliorum meliſſæ recentis, manip. iij. Menthæ, ſcabioſæ ſucciſæ, ana manip. j. Seminum citri, odymi, oxalidis, & cardui benedicti, ana dragm. iij. * Coque cum aquæ fontanæ libr. viij. decoctum cola & exprime; adde ſacch. albiſſ. libr. iv. & coque in electuarii ſolidi conſiſtentiam; tum adde ſucci meliſſæ recentis & depurati, libr. ſ. Statim remove ab igne & adde ſi vis olei ſtillatitii meliſſæ vel corticis citreorum guttas iv. ſacch. exceptas.]

Préparation du ſyrop de méliſſe compoſé.

Prenez 1°. des racines de ſcorſonère, de dictame blanc, de bugloſſe & de quinte-feuille mondées, de chacune deux onces. 2°. Une once & demie de tartre blanc en poudre. 3°. Des feuilles de méliſſe, ou herbe au citron nouvellement

cueillies trois poignées ; de menthe, de ſcabieuſe, de remors ou mors de diable, de chacune une poignée. 4°. Des ſemences de citron, de baſilic, d'oſeille & de chardon-bénit, de chacune trois gros. Faites une décoction régulière de toutes ces drogues en huit livres d'eau de fontaine, coulant enſuite, exprimant & clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf, parmi quatre livres de ſuccre fin, y ajoûtant demi-livre de ſuc de méliſſe, pour cuire le tout en conſiſtance de ſyrop, que vous laiſſerez refroidir après la cuite, & aromatiſerez, y mêlant quatre gouttes d'huile diſtillée de méliſſe, ou d'huile d'écorce de citrons & d'oranges, de chacune deux gouttes alliées avec du ſuccre en poudre.

Le tartre blanc eſt mis dans la décoction de ce ſyrop, pour les mêmes raiſons que celle de pluſieurs autres.

On mondera bien les racines, & les ayant écraſées dans un mortier de marbre, on les mettra avec le tartre blanc en poudre dans un vaiſſeau de terre verni en dedans, dans huit livres d'eau de fontaine, & on les fera bouillir doucement pendant une bonne demi-heure; puis on ajoûtera les herbes inciſées & les ſemences écraſées, qu'on fera bouillir un bon quart d'heure parmi les racines; après quoi on coulera & exprimera la décoction, & en ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi le ſuc de méliſſe & le ſuccre fin ordonnés, on les fera cuire à petit feu juſqu'à la conſiſtance de ſyrop; & lorſqu'il ſera refroidi, on l'aromatiſera avec quatre gouttes d'huile diſtillée de méliſſe, ou avec pareille quantité d'huiles diſtillées d'écorces d'oranges & de citrons, incorporées auparavant avec du ſuccre fin en poudre; & on le ſerrera dans une bouteille de verre ou de fayance bien bouchée.

Ce ſyrop eſt fort propre à fortifier le cœur & à le préſerver, de même que toutes les autres parties nobles, du mauvais air & de toutes les maladies peſtilentielles; il empêche la pourriture des humeurs, il fait mourir les vers; il entretient la chaleur naturelle, fortifie l'eſtomac, donne de l'appétit & aide à la digeſtion. On peut le prendre à la cuiller depuis demi-once juſqu'à une once, ou le mêler dans des potions, des miſtures, des opiates & divers autres remédes.

Syrupus de ſtœchade reformatus.

℞ Florum ſtœchadis Arabicæ ſiccorum, unc. iv. Summit. ſicc. betonicæ, ſalviæ, thymi, calaminthæ, ana unc. j. ſ. Florum calendulæ, roriſmarini, lavendulæ, & lilii convallium, ana unc. j. Seminum rutæ, pœoniæ, dauci cretici, ana unc. ſ. Tartari albi pulverati, unc. j. * Inciſis incidendis, contuſis contundendis ponantur in alembico vitreo, atque ſuper affunde vini Hiſpanici & aquæ florum tiliæ ana libr. iv. Digere in loco frigido per 24 horas, tum igne arenæ admoto diſtilla circiter libr. ij. Reſiduum exprime, cola, clarifica, & coque cum ſacchari albiſſimi libr. iv. ad electuarii ſolidi conſiſtentiam; ſemi refrigerato adde ſenſim aquam diſtillatione ſeparatam, necnon oleorum ſtillato lavendulæ, cinnamomi, caryophyllorum ana gutt. ij. ſaccharo exceptas, & ſic confectus erit ſyrupus.]

Compoſition du ſyrop de ſtœchas réformé.

Prenez 1°. quatre onces de fleurs ſéches de ſtœchas d'Arabie. 2°. Des ſommités ſéches de bétoine, de ſauge, de thym & de calament, de chacune une once & demie. 3°. Des fleurs de ſouci, de romarin, de lavande & de muguet, de chacune une once. 4°. Des ſemences de rue, de pivoine, de daucus de Créte,

de chacune demi-once. 5°. Une once de tartre blanc en poudre. Les racines étant écrasées, les semences brisées, le tartre pulvérisé, les herbes incisées avec les fleurs seront mises dans une cucurbite de verre, versant par dessus du vin d'Espagne & de l'eau distillée de fleurs de tillot, de chacun quatre livres, ajustant à la cucurbite son alambic bien luté, & laissant en cet état infuser à froid les matières vingt-quatre heures, après lesquelles vous placerez la cucurbite au feu de sable modéré pour tirer par distillation deux livres d'eau aromatique; ensuite ayant laissé refroidir les vaisseaux, vous coulerez & exprimerez la liqueur restée au fond de la cucurbite, la clarifiant enfin avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre royal, pour être cuite en consistance d'électuaire solide, y mêlant, étant à demi refroidi, l'eau aromatique susdite, avec des huiles distillées de romarin, de lavande, de canelle & de girofle, de chacune deux gouttes incorporées avec du succre en poudre; gardant soigneusement ce syrop dans une bouteille de verre bien bouchée.

L'addition de quelques céphaliques & de certaines huiles distillées à la place de quelques aromats, & le retranchement des raisins secs, de même que la nouvelle préparation de ce syrop, pourroient surprendre ceux qui aiment mieux errer avec les anciens, que de chercher ou suivre quelque meilleure voie; mais ce procédé sera sans doute approuvé de ceux qui prendront la peine de comparer cette description avec celles qui se trouvent dans plusieurs dispensaires, puisqu'ils n'y trouveront que des médicamens très-propres à seconder les intentions pour lesquelles ce syrop a été inventé, & qu'on ne sçauroit mieux assembler leur vertu que par cette préparation; car la vertu la plus puissante des parties des plantes chaudes & aromatiques qui sont ici ordonnées, consistant dans un soufre volatil, ils reconnoîtront qu'on ne pouvoit le bien séparer du reste que par distillation, tandis que ce qu'il y a de plus fixe se trouve communiqué à la liqueur restée au fond de la cucurbite, & que par cette préparation toutes les parties pures tant fixes que volatiles des médicamens se trouvent unies & renfermées dans le syrop.

Et pour y réussir on incisera les herbes, on brisera les semences, on pilera le tartre, & les ayant mêlés avec les fleurs & mis dans une cucurbite de verre, on versera pardessus quatre livres de bon vin d'Espagne, & autant d'eau distillée de fleur de tillot; on adaptera un alambic à la cucurbite, & un petit récipient au bec de l'alambic, le tout bien luté. On laissera macérer les matières à froid pendant vingt-quatre heures, puis ayant placé la cucurbite au bain de sable & lui ayant donné un feu modéré, on en tirera par distillation deux livres d'eau sulfurée aromatique, qu'on gardera dans une bouteille bien bouchée; on laissera alors refroidir en partie les vaisseaux, puis ayant déluté l'alambic, on coulera & on exprimera bien tout ce qui aura resté dans la cucurbite, & en ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau succre, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance d'un électuaire solide; & lorsqu'il sera presque refroidi, on y incorporera les deux livres d'eau aromatique distillée qu'on avoit réservées, & les huiles distillées de lavande, de romarin, de canelle & de girofle, qu'on aura incorporées avec une once & demie de succre fin en poudre; puis on serrera soigneusement le syrop dans une bouteille bien bouchée.

Ce ſyrop eſt fort propre pour fortifier le cerveau, l'eſtomac & toutes les parties nobles ; on l'emploie dans l'apopléxie, dans la paralyſie, l'épilepſie & dans les autres maladies froides du cerveau. Il atténue les humeurs craſſes, il inciſe & détache la pituite lente & viſqueuſe, débouche les obſtructions, & principalement celles du cerveau ; il conſume peu à peu les fluxions froides, échauffe & fortifie les parties refroidies & donne grand ſoulagement aux aſthmatiques. Sa doſe ordinaire eſt de demi-once juſqu'à une once, ſeul ou mêlé dans des liqueurs propres.

Syrupus ad lienteriam, Domini d'Aquin.

℞ Summitatum abſinthii majoris, roſarum rubrarum exungulatarum, ana manip. iij. Limaturæ chalybis nodulo incluſæ, unc. ij. Rhei electi, & corticis myrobalanorum citrinorum, ana unc. j. ſ. Tartari albi pulverati, unc. j. Santali rubri contuſi, unc. ſ. * Mitte in vaſe terreo vitreato, & ſuper affunde ſucci plantaginis, roſarum rubr. ana libr. iij. Macera calidè per 24 horas, tum bulliant leviter : decoctum exprime & cola, atque cum ſacchari libr. iv. coque in ſyrupi conſiſtentiam.]

Syrop pour la lienterie, de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Prenez 1°. des ſommités du grand abſinthe & des roſes rouges mondées de leurs onglets, de chacune trois poignées. 2°. Deux onces de limaille d'acier en nouet. 3°. De bonne rhubarbe & de l'écorce de myrobalans citrins, de chacun une once & demie. 4°. Une once de tartre blanc en poudre. 5°. Demi-once de ſantal rouge, pilé groſſièrement. Mettez tout dans un pot de terre verni, y ajoûtant du ſuc de plantin & de roſes rouges, de chacun trois livres ; puis le placez ſur les cendres chaudes vingt-quatre heures, au bout deſquelles vous ferez bouillir les matières un quart d'heure, coulant enſuite, exprimant & clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf, parmi quatre livres de ſuccre fin, pour être cuite en forme de ſyrop.

On prendra les ſommités du grand abſinthe lorſqu'il eſt monté en fleur, les boutons de roſes rouges ſecs & mondés de leur onglets, la meilleure rhubarbe & l'écorce de myrobalans citrins ; on inciſera l'abſinthe, on écraſera la rhubarbe, le ſantal rouge & l'écorce de myrobalans, on enfermera la limaille d'acier dans un nouet qui ne ſoit pas trop ſerré ; on mettra le tout dans un pot de terre verni en dedans & étroit d'embouchure, & ayant verſé deſſus trois livres de ſuc de plantain, & autant de ſuc de roſes rouges, on couvrira le pot & on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, après leſquelles on fera bouillir le tout à petit feu pendant un bon quart d'heure, puis on le coulera & exprimera, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, on les fera cuire à petit feu juſqu'à la conſiſtance de ſyrop, qu'on ſerrera dans quelque vaiſſeau de verre ou de fayance bien bouché.

Ce ſyrop eſt deſtiné particuliérement pour arrêter les lienteries ; il fortifie l'eſtomac, le foie, la rate & tous les inteſtins ; d'où vient qu'il eſt fort propre à tous dévoimens, tant par haut que par bas, & à toutes les maladies qui viennent de la foibleſſe des viſcères : il réprime auſſi l'acrimonie des humeurs, & arrête les hémorragies internes. On le prend depuis demi-

once jusqu'à une once & demie le matin à jeun, seul ou mêlé dans quelque liqueur propre; on en peut continuer l'usage plusieurs jours suivant le besoin.

Syrupus martis aperiens Dom. d'Aquin.

℞ Limaturæ chalybis in nodulo laxo & suspenso ligatæ unc. vj. Radicum fœniculi, cichorii & rubiæ tinctorum, ana unc. iij. Tartari albi contusi unc. ij. Foliorum rutæ, rumicis, lupuli, agrimoniæ, & capilli veneris Monspeliensis, ana manip. iij.

℞ Foliorum senæ orientalis mundatorum unc. vj. Seminis carthami contusi unc. iv. Tartari vitriolati unc. j. Coq. in aquæ ferrat. libr. iv. & cum s. q. sacch. fiat ex arte syrupus.

Syrop d'acier apéritif, de la composition de M. d'Aquin.

Prenez, 1°. six onces de limaille d'acier & en faites un nouet lâche que vous suspendrez au haut du pot qui servira à faire ce syrop : 2°. Des racines de fenouil, de chicorée & de garance, de chacune trois onces : 3°. Deux onces de tartre blanc en poudre : écrasez les racines, mettez-les dans un pot de terre verni avec le tartre pulvérisé & le nouet suspendu, comme il est dit, versant dessus neuf livres d'eau bouillante, ferrée par sept fois avec un carreau d'acier tout rouge, & couvrant le pot que vous tiendrez en digestion sur les cendres chaudes douze heures, au bout desquelles vous le ferez bouillir à petit feu une heure; puis y ajoûtant les feuilles de rue, de parelle, d'houblon, d'aigremoine & de capillaire de Montpellier, de chacune trois poignées, vous ferez encore bouillir le tout ensemble jusqu'à la diminution du tiers, coulant ensuite & exprimant la décoction que vous garderez à part pour vous en servir ci-après. Cependant au même temps que vous faites ces choses, il faut encore

Prendre, 1°. six onces de bon séné mondé : 2°. Quatre onces de semence de carthame brisées : 3°. Une once de tartre vitriolé, & les mettre infuser sur les cendres chaudes en quatre livres d'eau de la qualité susdite l'espace de douze heures, au bout desquelles il faut donner quelques bouillons à l'infusion, la couler & exprimer; gardant aussi à part la colature, ou décoction clarifiée, avec un blanc d'œuf & demi-livre de succre royal. Cela fait, clarifiez artistement votre première décoction avec un blanc-d'œuf parmi cinq livres de succre, & la faites cuire à petit feu, lui donnant une consistance approchante de celle d'un électuaire solide, & y ajoutant à même temps la liqueur clarifiée de l'autre décoction, pour les faire cuire ensemble en consistance de syrop que vous laisserez refroidir, & aromatiserez avec six gouttes d'huile distillée de canelle amalgamées avec du succre en poudre, & le syrop sera fait.

Ceux qui auront été soigneux de bien préparer ce syrop & qui en auront éprouvé les vertus, reconnoîtront que ce n'est pas sans sujet que Monsieur le premier Médecin a voulu qu'il fût inséré dans cette Pharmacopée.

Il faut mettre six onces de limaille d'acier dans un linge fin, & en faire un nouet un peu lâche, bien monder & écraser les racines de fenouil, de garance & de chicorée; piler le tartre blanc, & mettre le tout dans un pot de terre verni en dedans & étroit d'embouchure; & ayant suspendu le nouet, verser sur le tout neuf livres d'eau bouillante, dans laquelle on ait éteint

par

par ſept fois un carreau d'acier bien rougi au feu ; ayant couvert en même temps le pot, on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant douze heures, après leſquelles on fera bouillir une heure le tout, puis on y ajoûtera les feuilles de rue, parelle ou patience ſauvage à feuilles pointues, d'houblon & d'aigremoine inciſées, qu'on fera bouillir avec le reſte à petit feu juſqu'à la conſomption du tiers de la liqueur, y ayant jetté dedans ſur la fin le capillaire inciſé ; puis on coulera & on exprimera le tout, & on gardera à part cette liqueur : cependant on aura fait macérer à part ſur les cendres chaudes dans un ſemblable vaiſſeau pendant douze heures, ſix onces de ſéné du Levant mondé, quatre onces de ſemences de carthame bien écraſée, & une once de tartre vitriolé dans quatre livres d'eau chalybée, que l'on y aura verſée bouillante ; on aura enſuite donné un bouillon à l'infuſion, on l'aura coulée, exprimée, & clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi demi-livre de ſuccre fin, & gardé à part cette liqueur clarifiée. Alors on clarifiera avec un blanc-d'œuf la liqueur de la première décoction qu'on aura réſervée, la mêlant parmi ſix livres de beau ſuccre ; on les fera cuire à petit feu preſque juſqu'à la conſiſtance d'un électuaire ſolide, auquel temps on y ajoûtera l'infuſion purgative clarifiée ; on les fera cuire encore à petit feu juſqu'à une bonne conſiſtance de ſyrop, lequel étant refroidi, on pourra l'aromatiſer avec ſix gouttes d'huile diſtillée de canelle, incorporée avec une once de ſuccre fin en poudre, & le ſyrop ſera fait.

Ce ſyrop eſt non ſeulement propre pour ouvrir les obſtructions du foie, de la rate, du meſentère, du pancreas & de la matrice, mais encore pour détacher & purger doucement les matières viſqueuſes & tartareuſes qui les cauſent. On l'emploie avec heureux ſuccès pour la guériſon des cachexies, hydropiſies, retentions des menſtrues, & pour la jauniſſe. Il peut être pris ſeul à la cuiller, ou être mêlé parmi les liqueurs propres ; on le donne depuis demi-once juſqu'à deux onces.

* *Syrupus chalybeatus.*

℞ Vini chalybeati libr. ij. Sacchari albiſſimi q. ſ. Balnei calore fiat ſyrupus.

Syrop chalybé.

Prenez deux livres de vin chalybé, du ſuccre fin en poudre, autant qu'il en faut ; faites fondre le ſuccre à la chaleur du bain-marie, juſqu'à ce que le vin ait acquis la conſiſtance de ſyrop.

Ce ſyrop très-ſimple a les mêmes vertus que le précédent, & n'eſt pas ſi deſagréable au goût.]

Syrupus ad ſcorbutum Dom. d'Aquin.

℞ Radicum filicis maris, angelicæ, eringii, & raphani ruſticani, ana unc. iij. Corticum citri aurantiorum, ana unc. ij. Foliorum meliſſæ, fumariæ, ſcolopendrii, cochleariæ, beccabungæ, naſturtii aquatici, nummulariæ, menthæ, ana manip. iij. Seminum naſturtii hortenſis, cardui benedicti & citri, ana unc. j. Florum tunicæ & geniſtæ, ana manip. j. Tartari albi contuſi unc. ij Coq. in aq. comm. libr. ix. & cum ſacch. alb. libr. vj. fiat ex arte ſyrupus.

Syrop pour le ſcorbut, de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Prenez, 1°. des racines de fougère mâle, d'angélique, de panicaut ou chardon à cent têtes, de raifort ſauvage, de chacun trois onces : 2°. Des écorces de citron & d'oranges, de chacune deux onces : 3°. Des feuilles de méliſſe, de fumeterre, de ſcolopendre, d'herbe aux cuillers, de beccabunga, de creſſon aquatique, de nummulaire, de menthe, de chacune trois poignées : 4°. Des ſemences de creſſon alénois, de chardon-bénit & de citron, de chacune une once : 5°. Des fleurs d'œillets de jardin & de genêt, de chacune une poignée : 6°. Deux onces de tartre blanc en poudre. Faites une décoction régulière de toutes ces drogues en neuf livres d'eau ferrée, coulant enſuite, exprimant & clarifiant la colature avec un blanc-d'œuf parmi ſix livres de ſuccre fin, laquelle vous ferez cuire à petit feu en forme de ſyrop, & l'aromatiſerez avec des huiles de canelle & de girofle, de chacune trois gouttes imbibées dans du ſuccre en poudre.

Il faut cueillir les racines ici ordonnées au commencement du printemps, lorſqu'elles ſont prêtes à pouſſer leurs feuilles, les monder, laver & faire ſécher, pour attendre le temps auquel les herbes & les fleurs auſſi ordonnées ſeront en leur vigueur; il faut bien écraſer les racines, les faire bouillir pendant une heure à petit feu dans neuf livres d'eau chalibée, avec deux onces de tartre blanc pulvériſé, puis y ajoûter les herbes inciſées, & les ſemences briſées, & faire bouillir le tout enſemble encore demi-heure, & après y joindre les fleurs, & les ayant plongées dans la décoction, tirer le vaiſſeau du feu, pour couler & exprimer les matières lorſqu'elles ſeront à demi refroidies. On clarifiera alors cette liqueur avec un blanc d'œuf parmi ſix livres de beau ſuccre, on les fera cuire à petit feu en conſiſtance de ſyrop; & lorſqu'il ſera tout-à-fait refroidi, on l'aromatiſera avec trois gouttes d'huile de canelle, & autant de celle de girofle, qu'on aura incorporées avec une once de ſuccre fin en poudre; puis on ſerrera le ſyrop pour le beſoin.

Ce ſyrop eſt fort propre pour purifier la maſſe du ſang, pour hâter ſa circulation lorſqu'elle eſt trop lente, pour multiplier les eſprits qui le doivent animer; c'eſt à la diminution ou à l'engourdiſſement de ces eſprits qu'on peut à bon droit attribuer tous les ſymptomes qui accompagnent les maladies ſcorbutiques; & parce qu'elles ſont ordinairement contractées de longue main, & que la maſſe du ſang en eſt infectée, il eſt néceſſaire de continuer l'uſage de ce ſyrop, non ſeulement pour ſurmonter le mal en détruiſant ſa cauſe, mais même pour en empêcher le retour; on en doit prendre une cuillerée ou deux à la fois, le ſoir, le matin & même entre les repas.

Syrupus violaceus.

℞ Florum violarum recentium mundator. . . . libr. iv. Ponantur in vas ſtanneum ritè coopertum, & ſupèr affunde aq. comm. bullientis libr. viij. Macera in balneo maris per ſex horas, tum infuſum cola & exprime : ſuccum expreſſum cum florum recentium libr. ij. Iterum digere calore balnei maris, cola & exprime ut priùs; tum addito ſacchari albiſſimi duplum pondus, coque in ſyrupum in eodem vaſe ſtanneo & eodem calore.

Syrop violat.

Prenez quatre livres de fleurs de violettes nouvellement cueillies & bien mondées, mettez-les dans un vaiſſeau d'étain de bonne grandeur & profondeur avec ſon couvercle juſte, verſant par deſſus huit livres d'eau bouillante, & couvrant le vaiſſeau que vous tiendrez au bain-marie tiéde ſix heures, après leſquelles il faut couler & exprimer fortement l'infuſion, puis reverſer la liqueur dans le même vaiſſeau ſur deux livres de violettes mondées, réitérant l'infuſion au bain-marie, & enſuite la colature & expreſſion : ainſi vous aurez une teinture d'un fort beau violet, que vous verſerez dans un baſſin d'étain de profondeur ſuffiſante, y ajoûtant deux fois autant peſant de ſuccre royal en poudre que vous ferez fondre doucement à petit feu dans le baſſin, lequel vous continuerez à tenir ſur le feu, juſqu'à ce que le ſyrop ait bouilli deux ou trois bouillons ſeulement : alors il faut retirer le baſſin du feu, & ayant laiſſé refroidir tout-à-fait le ſyrop, vous l'écumerez & le ſerrerez dans un vaiſſeau propre pour le bien conſerver.

Quoique le ſyrop violat ſoit à préſent fort commun parmi les Apothicaires & même chez quantité de Dames, néanmoins on y réuſſit ſi peu, que je me trouve engagé de donner ici une préparation de ce ſyrop qui eſt ſans doute meilleure & plus juſte que celle de la plûpart des autres.

Prenez quatre livres de fleurs de violettes hautes en couleur, nouvellement cueillies & bien mondées, mettez-les ſans les piler dans un vaiſſeau d'étain fin, de figure haute, & qui ait un couvercle de meſure, verſez-y deſſus trois pintes d'eau de fontaine bouillante, meſure de Paris, qui reviennent à huit livres, poids de Médecine ; faites enſorte que les fleurs trempent bien dans l'eau, & ayant couvert le vaiſſeau de ſon couvercle, tenez-le pendant ſix heures dans le bain-marie tiéde, puis coulez & exprimez fortement l'infuſion, & verſez-la chaudement ſur quatre livres de nouvelles violettes mondées miſes dans le même vaiſſeau ; couvrez-le & le tenez au bain-marie tout autant de temps que la première fois ; coulez & exprimez fortement cette infuſion, & vous aurez une teinture très-violette, & chargée également de la couleur, de l'odeur, du goût & des vertus des violettes ; mettez cette teinture dans un baſſin d'étain fin, grand & profond, & le baſſin ſur un feu modéré avec le double de ſon poids de beau ſuccre en poudre ; remuez doucement le tout avec une eſpatule de bois, juſqu'à ce que le ſuccre ſoit diſſous, & continuez à tenir le baſſin ſur le feu, juſqu'à ce que le ſyrop ait bouilli ſeulement deux ou trois petits bouillons. Tirez le baſſin du feu, ayant laiſſé refroidir tout-à-fait le ſyrop, écumez-le & le ſerrez ; & pour bien faire, rempliſſez-en des cruches de grais ou de fayance, couvrez-en toute la ſuperficie de l'épaiſſeur d'un demi travers de doigt de ſuccre fin en poudre, lequel joint avec l'humidité ſuperficielle du ſyrop, fera une eſpéce de croûte qui conſervera le ſyrop, enſorte qu'il pourra garder ſa beauté juſqu'à deux ans, pourvu que les cruches ayent été bien ſéches lorſqu'on y a mis le ſyrop ; qu'elles ayent été bien couvertes de papier, & qu'on les ait tenues en un lieu tempéré.

Il y en a qui ajoûtent à ce ſyrop quelques cuillerées de ſuc de citrons ou quelqu'autre acide, afin que la couleur violette du ſyrop devienne un peu rougeâtre ; mais outre que ces acides peuvent empêcher le ſyrop d'être long-temps conſervé, cette addition n'y eſt pas néceſſaire, puiſque le ſyrop peut être fort beau ſans cela, & que ces acides ne manquent pas d'altérer la qualité des violettes.

Le ſyrop violat épaiſſit les humeurs ſubtiles qui tombent du cerveau dans la poitrine, & en corrige l'acrimonie ; il éteint les ardeurs du foie, de l'eſtomac, & même celles de la plûpart des fiévres, & particuliérement des bilieuſes, y ajoûtant quelques gouttes d'eſprit de ſoufre ou de vitriol, ou de quelqu'autre acide, & le mêlant avec de l'eau de fontaine ou de rivière, ou avec quelqu'autre liqueur propre. On le prend à la cuiller depuis demi-once juſqu'à une once ; on le mêle auſſi dans les juleps, dans les apozèmes, les émulſions, les loochs & pluſieurs autres remédes.

On préparoit autrefois un ſyrop violat laxatif, compoſé de pluſieurs infuſions de violettes entières ; mais il n'eſt plus uſité parmi nous, parce qu'il étoit fort deſagréable, peu purgatif, & plus propre à mêler dans les clyſtères qu'à prendre par la bouche.

Syrupus de pomis ſimplex.

℞ Succi pomorum redolentium depurati libr. ij. Sacchari albiſſimi pulverati libr. iv. Coque igne leniſſimo in conſiſtentiam ſyrupi.

Syrop de pommes ſimples.

Prenez deux livres de ſuc dépuré de pommes odoriférentes & quatre livres de ſuccre fin en poudre, mettez-les dans un pot de terre verni ſur un petit feu, les y tenant tant qu'ils ſoient bien unis enſemble & réduits en conſiſtance de ſyrop.

La préparation de ce ſyrop eſt ſemblable à celle du ſyrop de ſuc de citrons : ils peuvent auſſi ſervir, comme j'ai déja dit, de modéle pour pluſieurs ſyrops ſimples qui ont pour baſe le ſuc de quelque fruit, comme ſont ceux de ceriſes, d'épine-vinette, de groſeilles, de framboiſes, de grenades, de verjus, &c. dont je n'ai pas cru devoir mettre ici les deſcriptions ; il eſt aiſé d'en venir à bout, puiſqu'ayant tiré le ſuc de pommes, il ſuffit de l'expoſer au ſoleil pour y être dépuré, le verſer enſuite par inclination & le filtrer, puis le mettre dans un vaiſſeau de terre verni en dedans ſur un fort petit feu, avec le double de ſon poids de ſuccre fin en poudre, & les y tenir juſqu'à ce qu'ils ſoient bien unis enſemble & réduits en conſiſtance de ſyrop ; les pommes de reinettes doivent être en ceci préférées à toutes celles que nous voyons à Paris.

On peut auſſi préparer facilement un ſyrop de pommes ſans feu, ſi ayant pelé les pommes, on les coupe en rouelles aſſez minces, rejetant les pepins, & ayant mis à l'envers un petit tamis de crin neuf, dans un baſſin creux d'argent ou de fayance, on couvre la toile du tamis de ces rouelles de pommes, ſi enſuite on couvre ces rouelles de ſuccre en poudre à la hauteur

de leur épaiſſeur, ſi on met ſur le ſuccre en poudre de nouvelles rouelles, & ſi on continue de ſtratifier ainſi en finiſſant par le ſuccre, juſqu'à ce qu'on ait aſſez employé de rouelles de pommes; car couvrant le tamis d'un autre plat ou baſſin, & laiſſant le tout deux ou trois jours en un lieu frais, on trouvera au fond du baſſin un ſyrop fort beau, fort agréable & de bonne conſiſtance; ce ſyrop ayant été fait ſans feu, n'a reçu aucune altération, & ſe trouve doué de toutes les bonnes qualités qu'on en doit eſpérer.

Ce ſyrop de pommes eſt fort cordial & d'un bon uſage contre les palpitations de cœur, particuliérement lorſqu'elles ſont cauſées par des vapeurs qui s'élévent de la rate; il réjouit toutes les parties nobles, il étanche la ſoif, tempère l'ardeur des fiévres bilieuſes; on peut en uſer par intervalles à la cuiller, ou le mêler avec des décoctions ou d'autres liqueurs propres.

Syrupus de pomis compoſitus.

℞ Succi pomorum redolentium libr. iv. Borraginis & bugloſſi depuratorum, ana libr. ij. Folliculorum ſenæ orientalis inciſorum, unc. iv. Tartari albi Monſpelienſis contuſi unc. ij.

Syrop de pommes compoſé.

Prenez, 1°. quatre livres de ſuc de pommes odorantes : 2°. Des ſucs de bourrache & de bugloſe dépurés, de chacun deux livres : 3°. Quatre onces de follicules de ſéné du Levant inciſées : 4°. Deux onces de tartre blanc de Montpellier pulvériſé. Mettez le tout à infuſer dans un pot de terre verni bien couvert ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, au bout deſquelles vous donnerez à l'infuſion une légère ébullition, la coulant & exprimant enſuite, & clarifiant la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de ſuccre, faites-la cuire à petit feu en conſiſtance d'un ſyrop un peu plus cuit qu'à l'ordinaire; l'ayant laiſſé refroidir, il faut y mêler la teinture de deux dragmes de ſafran en poudre, tirée avec trois onces d'eſprit de vin rectifié.

J'ai dit ci-devant en parlant des ſucs, que pour tirer facilement ceux des plantes viſqueuſes, il falloit les mettre entiers dans quelque vaiſſeau, & les ayant tenues quelque peu de temps ſur un feu modéré, verſer par inclination à diverſes repriſes, & mettre à part la liqueur qui s'en ſépare : il faut ſuivre cette méthode pour tirer les ſucs de bourrache & de bugloſe, & on les aura d'abord aſſez clairs, & ſi on les vouloit dépurer davantage, on pourroit bien les expoſer trois ou quatre jours au ſoleil & les filtrer enſuite; on écraſera les pommes dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en exprimera le ſuc, & l'ayant expoſé quelques jours au ſoleil, on le filtrera; on inciſera les follicules de ſéné, & les ayant miſes dans un pot de terre verni, avec les deux onces de tartre blanc pulvériſé, on verſera deſſus les ſucs purifiés; on couvrira bien le pot, & on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures; puis ayant donné quelques bouillons à cette infuſion, on la coulera & on l'exprimera; & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de beau ſuccre, on les fera cuire à petit feu juſques à la conſiſtance d'un ſyrop un peu plus cuit qu'à l'ordinaire; & lorſqu'il ſera preſque refroidi, on y mêlera la teinture de deux dragmes

de ſafran en poudre, qu'on aura tirée avec trois onces d'eau diſtillée de méliſſe, & on ſerrera ce ſyrop pour le beſoin.

Les anciens vouloient qu'on enfermât le ſafran en poudre dans un nouet, qu'on le fît tremper dans le ſyrop pendant toute ſa cuite, en l'y exprimant de temps en temps, & qu'enfin on le laiſsât parmi le ſyrop lorſqu'il ſeroit ſerré dans ſon pot, ſans conſidérer que cette longue cuite du ſafran, quoiqu'enveloppé d'un linge, ne pouvoit ſe faire ſans une grande diſſipation de ſes parties les plus volatiles; que par ces expreſſions réïtérées une bonne portion de la partie terreſtre & inutile du ſafran paſſoit au travers du linge, ſe mêloit parmi le ſyrop & le rendoit trouble; & qu'enfin ce nouet étant laiſſé parmi le ſyrop dans ſon pot, ne pouvant pas lui communiquer la vertu dont il étoit entièrement deſtitué, cauſoit le plus ſouvent ſa corruption; au lieu que cette teinture communiquant au ſyrop ce que le ſafran a de plus eſſentiel, contribue beaucoup à ſa conſervation & en augmente la beauté.

Quelques-uns ont propoſé l'extrait du ſafran, dont l'uſage ſeroit beaucoup meilleur que celui du nouet; mais parce que l'extrait a pour ſa baſe la teinture, & qu'on ne peut réduire cette teinture en extrait ſans quelque diſſipation des parties ſubtiles du ſafran, on a eu grande raiſon d'employer ici la teinture.

Les principales qualités du ſyrop de pommes compoſé, ſont de purger doucement les humeurs bilieuſes & mélancoliques, d'où vient qu'on l'emploie ſouvent dans les maladies cauſées par ces humeurs, & particulièrement dans la manie & dans les paſſions hypochondriaques. On l'emploie auſſi dans la fiévre quarte & pour purger les humeurs âcres & brûlées qui cauſent la galle, & la plûpart des maladies de la peau. On le peut prendre à la cuiller depuis une once juſqu'à deux & trois; mais le plus ſouvent on le diſſout dans des liqueurs, comme ſont les décoctions d'apozémes, les teintures & les infuſions laxatives.

* *Syrupus è floribus perſicorum.*

℞ Florum perſicorum recentium & mundatorum libr. ij. Macera per horas duodecim in aquæ tepentis libr. viij. Expreſſo, parem adde florum quantitatem & macera ut prius, idque tertiâ vice repetatur: colaturam per manicam trajice, & additâ ſufficienti ſacchari quantitate (duas tertias ſucci videlicet circiter) clarifica & coque in ſyrupi conſiſtentiam calore balnei maris.

Syrop de fleurs de pêcher.

Prenez deux livres de fleurs de pêcher nouvelles, faites-les infuſer pendant douze heures dans huit livres d'eau tiéde, enſuite exprimez-les & mettez dans le ſuc autant de nouvelles fleurs que vous laiſſerez infuſer comme auparavant, ce qu'il faudra répéter trois fois. Paſſez enſuite toutes ces infuſions à la chauſſe & clarifiez-les avec ſuffiſante quantité de ſuccre, ce qui peut monter à deux tiers. Achevez le ſyrop au bain-marie.]

Ce ſyrop purge les ſéroſités qui embarraſſent le cerveau, les nerfs & les muſcles, & qui cauſent les rhumatiſmes, l'apopléxie, la paralyſie, les convulſions & les autres maladies du cerveau. Il ſert auſſi à purger les humeurs bilieuſes, à ouvrir les obſtructions, à inciſer les matières graſſes du meſentère,

du pancreas, du foie & de la rate. Il tue les vers, & réfifte à la corruption des humeurs. Il a la même dofe & le même ufage que le fyrop de pommes compofé.

Similiter parabitur fyrupus rofarum folutivus.

On fera de même le fyrop de rofes purgatif.

Quoique la vertu purgative des rofes fe trouve principalement dans leur fel fixe, accompagnée de quelque portion de leur foufre moins volatile, qu'une cuite modérée ne la puiffe pas beaucoup diminuer; il eft bon néanmoins de conferver & de profiter de toutes les bonnes parties des médicamens, lorfqu'on le peut; d'où vient qu'on ne doit pas s'étonner, fi l'on ne trouve pas ici pour ce fyrop, la faftueufe, longue & ennuyeufe préparation des Anciens, qui vouloient que pour compofer ce fyrop on réïtérât jufqu'à neuf fois l'infufion des rofes; fans confidérer que parmi la grande & inutile profufion qu'on en faifoit, on perdoit leur partie la plus fpiritueufe & la plus odorante, & même une bonne partie de l'infufion parmi les draps, les vaiffeaux, ou les inftrumens qu'on employoit pour cet effet, au lieu qu'en fe fervant d'une très-bonne eau rofe, on a un fyrop doué de toutes les bonnes qualités qu'on fçauroit defirer.

On aura des rofes pâles nouvellement épanouies & cueillies de bon matin, on les pilera dans un grand mortier de marbre avec un pilon de bois, & en ayant exprimé le fuc, on en remplira des bouteilles qu'on bouchera & qu'on expofera au foleil pendant quelques jours; & lorfque la partie groffière du fuc fera bien féparée & defcendue au fond des bouteilles, on verfera le fuc clair par inclination dans une chauffe de drap pour l'y paffer. On pefera huit livres de ce fuc bien clair, qu'on mettra dans une cucurbite de verre avec autant pefant de beau fuccre en poudre, & ayant joint à la cucurbite fon chapiteau, on la mettra au bain-marie entre tiéde & bouillant, & ayant adapté un récipient au bec de l'alambic, on en diftillera environ trois livres de fort bonne eau rofe; après quoi on laiffera refroidir le bain, & ayant déluté l'alambic, on trouvera dans la cucurbite un fyrop rofat beau, odorant, agréable & rempli de vertus, que l'on verfera par inclination dans fon pot, laiffant au fond de la cucurbite le peu de lie qui pourroit s'y rencontrer.

Le fyrop rofat purge fort doucement toutes les férofités contenues dans les entrailles, ou répandues en diverfes parties du corps. Il eft fort propre dans les maladies épidémiques; il faut néanmoins remarquer qu'il y a plufieurs femmes & filles qui n'en peuvent pas fupporter l'ufage; fa dofe eft à peu près femblable, & on s'en fert de même que du fyrop de pommes compofé, ou de celui de fleurs de pêcher.

Syrupus rofarum compofitus cum fenâ & agarico.

♃ Foliorum fenæ orientalis mundatorum unc. iv. Agarici electi incifi unc. ij. Tartari albi contufi unc. j. Succi rofarum pallidarum depurati libr. vj.

Syrop de rofes compofé avec le féné & l'agaric.

Prenez 1°. *quatre onces de feuilles de féné du Levant mondées.* 2°. *Deux*

onces de bon agaric incisé. 3°. Une once de tartre blanc pulvérisé. 4°. Six livres de suc de roses bien clair. Mettez le tout à infuser dans un pot de terre verni sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, après lesquelles faites-en la colature & expression, clarifiant la liqueur coulée avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre royal, pour la faire cuire en consistance de syrop, que vous aromatiserez par l'addition de six gouttes d'huile distillée d'anis, & deux gouttes d'huile de girofle aussi distillée, incorporées avec du succre en poudre.

On mettra le séné mondé, l'agaric bien choisi, mondé & incisé, & le tartre blanc pulvérisé dans un pot de terre verni, on versera par dessus six livres de suc de roses pâles bien dépuré, ayant bien plongé les matières dans le suc, & couvert le pot, on le tiendra pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes, puis ayant donné quelques bouillons à l'infusion, on la coulera & on l'exprimera, & ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi quatre livres de succre fin, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance de syrop; & lorsqu'il sera tout-à-fait refroidi, on l'aromatisera avec six gouttes d'huile de girofle incorporées avec une once & demie de succre fin en poudre.

Ce syrop est beaucoup plus purgatif que le syrop rosat ordinaire. Il purge la bile, la pituite & la mélancolie; il fait mourir & sortir les vers hors du corps, il ouvre les conduits, il incise, il atténue & détache les humeurs ténaces & visqueuses, & même il attire la pituite des parties éloignées. On le donne depuis une once jusqu'à deux; son usage est semblable à celui des autres syrops purgatifs.

On pourroit aussi suivant cette méthode préparer un syrop rosat composé avec du séné & de la rhubarbe sans agaric, qui seroit moins propre à purger la pituite, & à l'attirer des parties éloignées; mais qui purgeroit doucement les humeurs bilieuses, en fortifiant beaucoup les parties. Ce syrop rosat n'étant pas beaucoup usité, il n'y a qu'à ajoûter au syrop rosat solutif une infusion de séné & de rhubarbe, lorsqu'on le jugera nécessaire. La proportion du séné & de la rhubarbe doit être pareille à celle du séné & de l'agaric ordonnés pour ce syrop.

* *Syrupus emeticus.*

℞ Pulveris croci metallorum, vitri antimonii, ana unc. ſ. Syrupi simplicis unc. xvj. Stent simul in vitro per triduum identidem agitando, ac deindè pulvis subsidat: decanta.

Syrop émetique.

Prenez du foie d'antimoine en poudre, du verre d'antimoine aussi en poudre, de chacun une demi-once, du syrop simple seize onces. Laissez le tout dans un matras pendant trois jours en remuant de temps en temps, laissez ensuite tomber la poudre au fond, & décantez la liqueur.

La dose de ce syrop est d'une once. Il opére plus doucement que les autres remédes antimoniaux; & on peut plus commodément l'insérer dans les différentes potions & mixtures, à des doses telles qu'on le juge à propos.

** Syrupus de rhamno cathartico, seu de spinâ cervinâ.*

℞ Succi recentis baccarum maturarum rhamni cathartici per aliquot dies sepositi & defæcati, libr. viij. Coque ad medias igne lenissimo, sub finem addendo cort. cinnamomi acuti, macis, rad. galang. min. pulveratorum, ana unc. j. Cola, & additis sacchari albiss. pulv. libr. vij. fiat balnei calore syrupus.

Syrop de nerprun.

Prenez huit livres de suc nouvellement exprimé des baies de nerprun bien meures, & que vous aurez clarifié en le laissant reposer pendant trois ou quatre jours. Faites-le cuire à petit feu jusqu'à réduction de la moitié, ajoûtant sur la fin de la canelle, du macis & du petit galanga, de chacun une once, réduite en poudre. Passez le tout & faites y fondre sept livres de succre fin réduit en poudre; & achevez ainsi le syrop à la chaleur du bain-marie.]

Le rhamnus-catharticus, nommé aussi *spina-cervina*, ou *infectoria*, & en François nerprun, ou bourg-épine, est un arbrisseau croissant d'ordinaire le long des haies, qui a son tronc gros comme la jambe & quelquefois davantage, portant plusieurs branches épineuses, couvertes de feuilles semblables à celles du poirier; ses baies sont de la grosseur des grains de geniévrier bien nourris; elles sont premièrement vertes & deviennent après noires & luisantes en meurissant, ce qui arrive proche le temps des vendanges; ces baies sont entassées & par petits bouquets, & ont au dedans quatre, cinq ou six grains longuets & triangulaires; leur suc est obscur, verdâtre & un peu amer.

On prendra une bonne quantité de ces baies lorsqu'elles sont bien meures, on les mettra en macération dans un pot de terre verni, sur les cendres chaudes, pendant deux ou trois heures, les remuant de temps en temps avec une espatule de bois, afin qu'elles s'échauffent également par tout; puis les ayant exprimées, * on les laissera reposer pendant trois ou quatre jours, on en versera huit livres par inclination, que l'on fera cuire sur un feu doux, comme si on vouloit faire un rob, observant d'écumer de temps en temps; quand il sera réduit à peu près à moitié, on y mettra les aromats en poudre, & peu de temps après on le tirera du feu pour le passer; ensuite on y jettera peu à peu le succre & on le fera fondre à la chaleur du bain-marie.]

Ce syrop purge puissamment les serosités de toute l'habitude du corps; on l'emploie dans les cachexies & dans les maladies des jointures, mais particulièrement pour la guérison des hydropisies aqueuses & des rhumatismes. Sa dose ordinaire est depuis demi-once jusqu'à une once. On le prend seul à la cuiller, ou bien mêlé parmi des décoctions, ou d'autres liqueurs propres.

Syrupus epilepticus.

℞ Visci quercini, radicum pœoniæ, & rasuræ cranii humani morte violentâ perempti, ana unc. ʃ. Florum lilii convallium, lavendulæ, tiliæ, anthos, salviæ & calendulæ, ana p. j.

Syrop épileptique.

Prenez du gui de chêne, des racines de pivoine, de la raclure de crâne d'homme mort violemment, de chacun demi-once; des fleurs de muguet, de

lavande, de tilleul, de romarin, de ſauge & de ſouci, de chacun une poignée. Ayant pilé le gui & les racines, vous les mettrez dans un matras avec le vin bien rectifié, le vaiſſeau étant bien bouché, vous ferez macérer ces matières pendant une ſemaine à chaleur très-médiocre; & enſuite ayant extrait artiſtement à petit feu, & ſerré à part la moitié de l'eſprit de vin, vous tirerez le reſte par expreſſion & le filtrerez pour l'incorporer avec huit onces de beau ſuccre & le réduire en conſiſtance de ſyrop, l'aromatiſant après avec deux gouttes d'huile diſtillée de canelle.

Tous les guis en général ont beaucoup de vertus, mais particulièrement celui de chêne qui entre dans ce ſyrop. Il eſt fort recommendé pour prévenir & même pour guérir l'épilepſie. On le donne ſeul depuis demi-once juſqu'à une once, loin des repas, & on en continue l'uſage. On peut auſſi en renforcer la priſe d'une dragme de l'eſprit qu'on en a retiré, ou délayer le ſyrop dans des eaux ou décoctions céphaliques.

Syrupus ſcorbuticus P. la Foreſt.

♃ Succorum cochleariæ, & becabungæ, depuratorum, ana libr. iij. Sacchari optimi libr. ij.

Syrop ſcorbutique de P. la Foreſt.

Prenez des ſucs de l'herbe aux cuillers & de la veronique d'eau à feuilles rondes dépurés, de chacun trois livres, avec deux livres de bon ſuccre, pour faire un ſyrop ſuivant les régles de la Pharmacie.

L'uſage de ce ſyrop eſt fort avantageux dans les maladies ſcorbutiques, le donnant loin des repas depuis une cuillerée juſqu'à deux.

Je pourrois ajoûter encore ici pluſieurs deſcriptions de divers ſyrops; mais les préceptes que j'ai donné ſur un ſi grand nombre de ceux marqués ci-deſſus, pourront fournir une ſuffiſante inſtruction au Pharmacien pour préparer comme il faut tous les autres qui ne ſe trouveront pas décrits dans cette Pharmacopée.

CHAPITRE XVI.

Des Miels.

J'AI jugé à propos de parler des miels immédiatement après les ſyrops, parce que leur préparation & leur conſiſtance approchent beaucoup les unes des autres. La grande douceur, le goût agréable du ſuccre, ſon abondance & l'égard qu'on a à ſa ſéchereſſe & à la diſpoſition qu'il a à abſorber beaucoup d'humidité étrangère, ſont cauſe que le miel eſt aujourd'hui beaucoup moins uſité qu'il n'étoit autrefois; car quoique le miel ſoit un aſſemblage & comme un extrait des parties les plus pures des fleurs, des fruits & des autres meilleures parties des plantes, & qu'il y ait lieu de le préférer au ſuccre, qui n'eſt que le ſuc d'une ſeule plante qui ne ſçauroit poſſéder toutes les vertus qui ſont

attribuées au miel ; ſon uſage eſt néanmoins aujourd'hui beaucoup moindre que celui du ſuccre, & nous ne préparons dans nos boutiques que cinq ou ſix ſortes de miels, dont même la plûpart ſont deſtinés pour les clyſtères, & les autres ſont deux ſortes d'oxymels ; ſçavoir, le ſimple & le ſcillitique, & un hydromel ſurnommé vineux.

Quoique la préparation des miels qui ſont en uſage ſoit ſimple & facile, je ne laiſſerai pourtant pas d'en donner des deſcriptions particulières.

* *Mel roſaceum.*

℞ Florum roſarum rubr. exſiccatarum libr. ſ. Infunde per noctem cum aquæ bullientis libr. iv. In liquore expreſſo iterum infunde eorumdem florum unc. iv. Infuſum iterum per noctem expreſſum cola & clarifica, tum pro ſingulis hujuſce libris recipe mellis albiſſimi libr. ij. ſ. coque ad debitam ſpiſſitudinem.

Miel roſat.

Prenez une demi-livre de roſes de provins, que vous ferez infuſer pendant la nuit dans quatre livres d'eau que vous verſerez deſſus bouillante ; verſez l'infuſion par inclination, & preſſez-en le marc : faites encore infuſer dans la liqueur quatre onces de roſes ſéches pendant douze heures, & paſſez la liqueur avec expreſſion ; vous la clarifierez enſuite & vous la ferez cuire avec deux livres & demie de beau miel blanc pour chaque livre de ſuc, juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance d'un ſyrop épais.]

Cette préparation déterge, reſſerre & fortifie ; d'où vient qu'il eſt fort uſité pour tous les maux qui viennent dans la bouche, pour leſquels on le prend tantôt à la cuiller & tantôt mêlé dans les gargariſmes, ou dans les lotions, ou dans les injections vulnéraires. On s'en ſert encore fort ſouvent dans les clyſtères aſtringents & déterſifs, & dans les opiates que l'on fait pour nettoyer & blanchir les dents. La proportion du miel roſat dans les lotions, injections, gargariſmes, ou clyſtères, eſt deux ou trois onces ſur une chopine de liqueur, meſure de Paris.

Mel anthoſatum.

℞ Florum recentium roriſmarini mundatorum, libr. ij. Contunde in mortario marmoreo cum piſtillo ligneo, & per ſetaceum trajice, tum miſce cum mellis optimi, leni calore ſoluti, libr. vj. Probe agita donec frigefiat, ſerva.

Miel de romarin.

Prenez deux livres des fleurs nouvelles de romarin bien mondées, pilez-les dans le mortier de marbre avec le pilon de bois, & les paſſez par un tamis de crin renverſé ; puis incorporez-les avec ſix livres de bon miel écumé ſans addition d'aucune liqueur, & tout chaud, mêlant bien le tout enſemble que vous ſerrerez pour l'uſage.

On pilera dans le mortier de marbre les fleurs de romarin nouvelles bien mondées, & les ayant paſſées par un tamis de crin renverſé, on les incorporera avec le triple de leur poids de beau miel chaud qu'on aura écumé ſans addition d'aucune liqueur ; on laiſſera refroidir ce mêlange & on le gardera pour le beſoin.

Les fleurs de romarin ſont d'une ſubſtance fort tenue & aſſez humide, enſorte que ſi on les faiſoit bouillir dans l'eau ou dans le miel, leur meilleure partie ſe diſſiperoit, & que ſi le miel ſe trouvoit chargé de quelque humidité étrangère, en multipliant celle des fleurs, il en cauſeroit la corruption.

Le miel anthoſat ainſi préparé, poſſéde toute la vertu des fleurs de romarin; il eſt d'une louable conſiſtance, & peut être auſſi bien pris par la bouche que diſſous dans les clyſtères.

On pourroit bien préparer un miel avec la décoction de feuilles de romarin & s'en ſervir pour les clyſtères à la place du miel anthoſat; mais il vaut mieux mêler au beſoin les feuilles de romarin dans la décoction des clyſtères, que d'embarraſſer ſa boutique d'un miel peu uſité, & dont on ſe peut paſſer; outre qu'en pluſieurs occaſions on doit appréhender la chaleur que la décoction des feuilles de romarin peut cauſer aux inteſtins.

Le miel anthoſat préparé ſuivant cette méthode, peut tenir la place de la conſerve d'Anthos qu'on prépare avec le ſuccre; on le peut prendre par la bouche dans toutes les maladies froides du cerveau. Il eſt fort bon pour fortifier la mémoire & pour diſſiper les vapeurs qui cauſent les vertiges; il eſt auſſi fort excellent contre les maladies froides de l'eſtomac & des inteſtins, mais particulièrement contre les coliques venteuſes & contre les maladies hyſtériques, étant pris par la bouche ou diſſous dans les clyſtères.

* *Mel mercuriale.*

℞ Succi mercurialis recenter expreſſi, & per ſubſidentiam defœcati, mellis optimi, ana partes æquales: coque leni igne ad mellis conſiſtentiam.

Miel mercurial.

Prenez du ſuc épuré de mercurial récemment exprimé, & du beau miel blanc, de chacun autant que vous voudrez; faites-les évaporer ſur un feu doux, juſqu'à ce qu'ils ayent acquis la conſiſtance de miel.]

La préparation de ce miel eſt à peu près ſemblable à celle du miel roſat, & ne demande pas une nouvelle explication. Il y en a qui au lieu de tirer & de dépurer le ſuc de la mercuriale, ſe contentent d'en faire une forte décoction, & ils procédent de même dans la cuite du miel, que s'ils ſe ſervoient du ſuc, mais ils y emploient une plus grande quantité de décoction.

Le miel mercurial mêlé dans les clyſtères, ramollit & détrempe les groſſes matières qui croupiſſent dans les inteſtins; il lâche le ventre & provoque les menſtrues. Il eſt fort uſité dans les maladies hyſtériques & dans toute ſorte de coliques. Sa doſe eſt depuis une once juſqu'à trois, dans des décoctions ou dans des liqueurs propres.

* *Mel violaceum.*

℞ Florum violarum recentium & integrorum, libr. j. Macera per duodecim horas in aquæ calidæ libr. iv. Et infuſum exprime: colato adjice mellis optimi libr. iv. Deſpuma, clarifica, & coque in mellis conſiſtentiam igne leniſſimo.

Miel violat.

Prenez une livre de fleurs de violettes, que vous ferez infuser pendant la nuit dans quatre livres d'eau chaude ; passez l'infusion après que vous l'aurez exprimée ; ensuite ajoûtez quatre livres de beau miel blanc, & cuisez-les ensemble sur un feu doux jusqu'à la consistance de miel, après avoir écumé & clarifié suivant l'art.

Cette préparation est plus simple que celle où on cohobe plusieurs fois l'infusion sur de nouvelles fleurs; celle-ci suffit pour les mêmes usages ausquels on emploie le miel mercurial.]

Mel nenupharinum.

℞ Florum nymphææ, rejectâ parte interiori luteâ, libr. viij. Aquæ communis libr. xvj.

Miel de nenuphar.

Prenez huit livres de fleurs de nenuphar, rejetant la partie jaune du dedans, & seize livres d'eau commune. Faites cuire le tout à petit feu jusques à la diminution du tiers, faisant après la colature & expression, & renversez la liqueur coulée sur pareille quantité de fleurs ; rëitérant la décoction, colature & expression, laquelle vous clarifierez avec des blancs-d'œufs parmi seize livres de bon miel, & ferez cuire selon les régles de la Pharmacie.

On n'emploie le miel de nenuphar que dans les clystères, il humecte, ramollit & rafraîchit beaucoup les intestins. On s'en sert de même & en pareille dose que du miel violat.

Oxymel simplex.

℞ Mellis optimi libr. iv. Aceti albi optimi libr. ij.

Oxymel simple.

Prenez quatre livres de bon miel, & les faites bouillir en rejetant l'écume, & y ajoûtant deux livres de bon vinaigre blanc ; faisant cuire le tout en consistance de syrop.

Il n'est pas nécessaire de faire bouillir de l'eau parmi le miel pour l'écumer, comme quelques-uns l'ont prétendu, puisqu'on le peut fort bien écumer sans addition. L'eau n'est pas non plus nécessaire pour émousser la pointe du vinaigre, puisque cette pointe est non seulement recherchée pour les effets qu'on attend de cet oxymel, mais qu'elle se trouve toujours la dernière dans la décoction du vinaigre. On doit être aussi persuadé que l'eau qu'on voudroit y ajoûter ne serviroit que d'embarras, & que dans la consomption qu'il en faudroit faire, elle ne manqueroit pas de donner lieu à la dissipation de quelque partie volatile du miel.

On mettra donc quatre livres de beau miel dans un pot de terre verni de

grandeur ſuffiſante, on le fera bouillir quelques bouillons ſur un feu de charbons modéré, & l'ayant laiſſé tant ſoit peu refroidir, on l'écumera, & y ayant ajoûté deux livres de bon vinaigre blanc, on les fera cuire enſemble à petit feu juſqu'à la conſiſtance de ſyrop.

Cet oxymel eſt fort propre pour inciſer & détacher la pituite lente & viſqueuſe, tant de la bouche & du goſier, que de l'eſtomac & des autres parties du corps où elle peut adhérer. On en peut bien uſer à la cuiller & peu à la fois; mais il eſt plus commode étant mêlé dans des liqueurs pour en faire des gargariſmes, y ajoûtant plus ou moins de liqueur, ſuivant qu'on deſire ſon action moindre ou plus forte, parce que les autres liqueurs modérent ſon activité. On le mêle auſſi parmi les loochs & les ſyrops, pour leur ſervir de pointe & les aider à inciſer & à détacher la pituite de l'eſtomac & des poumons. La proportion de cet oxymel dans les liqueurs, eſt depuis une once & demie juſqu'à deux, dans une livre de décoction déterſive ou de quelque eau diſtillée propre.

Oxymel ſcilliticum.

℞ Mellis optimi deſpumati libr. iv. Aceti ſcillitici libr. ij. Coque ad debitam ſpiſſitudinem.

Oxymel ſcillitique.

Prenez quatre livres de bon miel écumé, & deux livres de vinaigre ſcillitique; donnez-leur quelques bouillons & les faites cuire à fort petit feu juſqu'à une bonne conſiſtance.

La préparation de cet oxymel doit être ſemblable à celle de l'oxymel ſimple. On pourra auſſi juger des vertus & des uſages de cet oxymel ſimple, par ce que j'en ai dit en parlant des vertus qu'on a attribuées au vinaigre ſcillitique.

* *Hydromel vinoſum.*

℞ Mellis albi optimi libr. iv. Aquæ pluvialis puriſſimæ libr. xx. Coque ſimul igne lento, donec ovum recens injectum ſupernatet; liquor poſtea doliolo exceptus ad fermentandum in loco modicè calido reponatur uſquedum vinoſum odorem acquiſiverit.

Hydromel vineux.

Prenez quatre livres de beau miel blanc, que vous ferez doucement bouillir dans vingt livres d'eau, juſqu'à ce qu'un œuf frais puiſſe y ſurnager; laiſſez alors refroidir la liqueur & l'entonnez dans un baril que vous placerez dans un lieu modérément chaud, & l'y laiſſerez fermenter juſqu'à ce qu'elle ait acquis une odeur vineuſe; vous boucherez enſuite le baril & le mettrez à la cave pour l'uſage.]

On prendra vers l'equinoxe du printemps vingt livres d'eau de pluie & quatre livres de miel de Narbonne, ou du plus blanc & du plus beau qu'on pourra trouver; on les fera cuire doucement enſemble dans une baſſine de cuivre étamée en dedans, les écumant de temps en temps juſqu'à ce que le tiers de l'humidité ſoit conſumée, ou pour plus de ſureté, juſqu'à ce qu'un

œuf frais plongé dans cet hydromel le surnage. L'hydromel étant ainsi cuit, & l'ayant laissé rasseoir, on versera dans un petit tonneau de mesure tout ce qu'il y aura de clair, & l'ayant bouché, on l'exposera au soleil, ou bien on le tiendra dans quelque lieu chaud pendant quarante jours, ou jusqu'à ce que tous les bouillons de la fermentation soient passés; alors on remplacera avec d'autre hydromel, ou avec du vin d'Espagne, ce qui aura été consommé par la fermentation & qui manquera au remplissage du tonneau, & l'ayant bien bouché, on le placera à la cave ou en quelque lieu frais, & on ne le mettra en perce que deux ou trois mois après. Par ce moyen on aura un hydromel d'un goût approchant de celui de la malvoisie, & qui étant débarrassé de ses parties terrestres, & exalté par la fermentation, donnera dans la distillation un esprit inflammable pareil à celui du vin.

On prépare quelquefois des breuvages composés avec des décoctions pectorales édulcorées avec de beau miel, écumées, clarifiées & cuites dans une consistance moindre que celle de l'hydromel que je viens de décrire, & qui en portent le nom, à cause que l'eau & le miel sont leur base. Mais on ne prépare ces hydromels que lorsqu'on en a besoin, parce qu'ils se corrompent si on les garde long-temps, faute d'avoir passé par la fermentation & d'avoir été suffisamment cuits.

L'hydromel vineux est un aliment médicamenteux autant utile qu'agréable; il réjouit & fortifie toutes les parties nobles, il est de bonne nourriture, & autant & plus usité de ceux qui se portent bien, que de ceux qui sont malades.

CHAPITRE XVII.

Des Loochs.

LES Loochs sont des compositions internes, d'une consistance moyenne, entre celle des syrops & celle des électuaires mols, & destinées principalement pour les maladies des poumons. Les Grecs les appellent *Eclegmata*, & les Latins, *Linctus*; mais le nom de *Looch*, quoiqu'Arabe, a été de tout temps le plus usité. On a donné aux loochs une épaisseur plus grande qu'aux syrops, afin que s'attachant au gosier & y séjournant, leur vertu eût le temps de se communiquer aux parties qui en ont besoin, de cuire & digerer la pituite & la rendre en état d'être plus facilement expectorée; arrêter ou épaissir la fluxion lorsqu'elle est trop subtile, & inciser & atténuer les matières lorsqu'elles sont trop épaisses & trop tenaces. Cependant, quoique les loochs soient assez usités, les Apothicaires n'ont pas accoûtumé d'en faire provision; ils se contentent de les préparer lorsqu'ils sont ordonnés, parce que la plûpart des médicamens qui entrent dans leur composition se trouvent prêts en tout temps, & que leur mêlange n'est pas difficile; je donnerai néanmoins la description de ceux qui sont le plus en usage, afin qu'ils puissent servir d'exemple.

** Looch sanum reformatum.*

℞ Hordei mundati unc. j. Radicum petasitidis & enulæ campanæ, ana unc. ſ. Passulas

damasc. mundatas, ficus recentes ſiccas, dactylos pingues enucleatos, jujubas, ſebeſten, ana N°. xij. Foliorum hyſſopi, calaminthæ, capilli veneris Monſp. adianti vulgaris, ana m. j. Seminum malvæ, althææ, bombacis, papav. alb. ana drach. ij. Fiat omnium ſuo ordine ex arte decoctum, colatura, & expreſſio; liquor clarificetur ovi albumine, cum ſacchari albiſſimi libr. ij. & lento igne coquatur, ad ſyrupi craſſioris conſiſtentiam; cui ab igne remoto permiſceantur pinearum & amygdalarum dulcium, mundatarum, contuſarum, & per cribrum trajectarum, ana drach. vj. Glycyrrhizæ mundatæ, gummi tragacanthi, gummi Arabici, rad. ireos, ſubtiliter pulveratorum, ana drach. iij. Refrigeratum looch aromatizetur cum olei ſtillatitii aniſi, feniculi, ana guttis iij. ſaccharo exceptis, & ſic ſervetur ad uſum.

Looch de ſanté réformé.

Prenez 1°. une once d'orge mondé. 2°. Des racines de pétaſite ou herbe aux teigneux & d'aunée ou lionne, de chacune demi-once. 3°. Des raiſins de damas mondés de leurs pepins, des figues nouvelles & ſéches, de bonnes dattes ſans leurs noyaux, des jujubes & des ſebeſtes, de chacun une douzaine. 4°. Des feuilles d'hyſſope, de calament, de capillaire de Montpellier & du commun, de chacun une poignée. 5°. Des ſemences de mauve, de guimauve, de coton & de pavot blanc, de chacune deux gros. Faites la décoction régulière de toutes ces drogues, & enſuite la colature & expreſſion, clarifiant la liqueur coulée avec un blanc-d'œuf parmi deux livres de ſuccre fin, & faiſant cuire le tout enſemble à petit feu en forme de ſyrop d'une conſiſtance plus forte qu'à l'ordinaire; & l'ayant ôté du feu, vous mêlerez avec 1°. des pignons & des amandes douces, pilés & paſſés par le tamis, de chacun ſix gros. 2°. De la régliſſe mondée, de la gomme adragant & d'Arabie, & de la racine d'iris, le tout en poudre fine, de chacun trois gros. Puis le looch étant refroidi, ſera aromatiſé avec des huiles diſtillées de fenouil & d'anis, de chacune trois gouttes, incorporées avec du ſuccre en poudre, & gardé pour ſes uſages.

On fera bouillir l'orge mondé dans un pot de terre verni, dans ſix livres d'eau de fontaine, ſur un feu modéré, pendant demi heure; puis on y ajoûtera les racines mondées & écraſées, & après qu'elles auront bouilli avec l'orge environ un bon quart d'heure, on y joindra les fruits mondés & inciſés, qu'on fera bouillir quelque temps avec le reſte, puis on y mêlera l'hyſſope & le calament inciſés & les ſemences écraſées, & un peu après les capillaires inciſés; & après qu'ils auront bouilli quelque peu de temps, on tirera la décoction du feu, & étant à demi refroidie, on la coulera & exprimera légèrement; puis ayant clarifié la liqueur avec un blanc-d'œuf parmi deux livres de beau ſuccre, on les fera cuire à petit feu juſqu'à une conſiſtance de ſyrop un peu plus épaiſſe qu'à l'ordinaire. Le ſyrop étant à demi refroidi, on y incorporera les amandes & les pignons pilés, & les poudres de régliſſe, d'iris & de gomme adragant & arabique; & lorſque le tout ſera refroidi, on l'aromatiſera avec les huiles diſtillées d'anis & de fenouil, mêlées auparavant avec une once de ſuccre fin en poudre, puis on ſerrera le looch dans un pot de fayance bien bouché.

L'orge mondé mis dans la décoction eſt cauſe qu'on a ordonné le beau ſuccre à la place des tenides, qu'on trouve dans les deſcriptions ordinaires de ce looch, qui ont la décoction d'orge pour leur baſe. Les racines de pétaſite & d'aunée augmentent la vertu inciſive des autres médicamens & facilitent l'expectoration. Les ſemences de mauve, de guimauve, de coton & de pavot blanc,

blanc, servent à incraffer & à arrêter les fluxions subtiles qui tombent du cerveau dans la poitrine, & produisent les effets qu'on peut attendre des semences de fenugrec & de lin, ordonnées dans les autres descriptions, sans donner au looch ni le goût ni l'odeur desagréable de ces dernières, qui aussi ne sont guères employées que pour des remédes externes. On pouvoit retrancher la réglisse de la décoction, puisqu'on la trouve en assez bonne quantité dans la poudre du looch. Enfin les huiles distillées d'anis & de fenouil valent mieux que les semences bouillies dans la décoction, laquelle détruit leur partie volatile & sulfurée qui est la principale, & ne retient que la plus grossière.

Ce looch ne peut être que très-efficace, tant pour meurir & digerer, que pour épaissir & arrêter les fluxions subtiles qui découlent du cerveau dans la poitrine, comme aussi pour inciser & détacher celles qui sont déja dans les bronches des poumons, & pour déterger, mondifier & adoucir les parties qui servent à la respiration. On en peut user de jour, de nuit & à toute heure, & en prendre à chaque fois la grosseur d'une noisette, avec un bâton de réglisse ratissé, écrasé & applati par le bout, dont on se servira comme d'une cuiller. On doit tenir assez long-temps dans la bouche ces sortes de remédes, & ne les avaler que fort lentement.

** Looch ex ovo.*

℞ Vitellum unum ovi recentis, olei amygdalarum dulcium unc. ij. Syrupi de althæa unc. j. Aquæ stillatitiæ tussillaginis, papaveris rhæados, ana unc. j. Naphæ drachm. ij. Fiat looch.

Looch au jaune d'œuf.

Prenez le jaune d'un œuf frais, deux onces d'huile d'amandes douces, une once de syrop de guimauve; des eaux distillées de pas d'âne & de coquelicot, de chacune une once; de l'eau de fleurs d'orange, deux gros. Faites-en un looch.

On délayera dans un mortier de marbre le jaune d'un œuf frais en versant peu à peu l'huile d'amandes douces, & quand il sera bien délayé, on ajoûtera peu à peu les eaux distillées & le syrop, & enfin l'eau de fleurs d'orange. Ce looch est très-bon dans la toux opiniâtre & convulsive.]

Looch pectorale.

℞ Mucilaginis gummi tragacanth in aquâ rosarum extractæ sacchari candi, & penidiati, pulveratorum, ana unc. ij. Liquiritiæ unc. ſ. Ireos Florentiæ drach. ij. Radicis enulæ campanæ drach. j. cum ſ. q. syrupi pectoralis & de papavere albo: fiat looch.

Looch pectoral.

Prenez 1°. du mucilage de gomme adragant tirée avec l'eau de roses, du succre candi & de penides en poudre, de chacun deux onces. 2°. Demi-once de réglisse. 3°. Deux gros d'iris de Florence. 4°. Un gros de racine d'aunée. 5°. Du syrop pectoral magistral, & du pavot blanc, parties égales. Composez un looch de toutes ces choses, lequel vous aromatiserez si bon vous semble, y ajoûtant des huiles distillées d'anis & de fenouil, de chacune deux gouttes imbibées dans de la poudre de succre; le gardant soigneusement pour l'usage.

On mettra dans une écuelle une dragme de gomme adragant en poudre avec environ deux ou trois onces de bonne eau rose, on tiendra l'écuelle sur les cendres chaudes, en agitant de temps en temps la matière avec une petite espatule de bois, jusqu'à ce que la gomme adragant soit bien dissoute & réduite en une pâte blanche. On mettra en poudre le succre candi & les pénides dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & y ayant ajoûté les mucilages & les poudres de réglisse, d'iris & d'aunée, on les unira ensemble avec égales parties de syrop pectoral-magistral & de pavot blanc, & on les réduira en une consistance entre celle des syrops & celle des électuaires mols; puis on y ajoûtera, si le Médecin le trouve à propos, deux gouttes d'huile d'anis & autant d'huile de fenouil, incorporées avec demi-once de succre fin en poudre, & le looch sera fait; on en usera de même que du précédent.

Les vertus de ce looch approchent fort de celles du looch sanum. On peut néanmoins changer, augmenter ou diminuer les uns ou les autres des médicamens, suivant l'état des maladies & la portée des malades qui doivent user de ces remédes. Je ne m'arrêterai pas aussi à décrire plusieurs autres loochs qui peuvent être ordonnés en tout temps.

Il y a bien une préparation de casse avec le succre, à laquelle quelques Anciens ont donné le nom de looch; mais elle doit être plutôt mise dans le rang des électuaires mols, que dans celui des loochs.

CHAPITRE XVIII.

Des Tablettes.

* LES Tablettes sont des espèces de loochs de consistance solide qu'on peut porter dans la poche, & qui restent plus long-temps dans la bouche sans se dissoudre aussi vîte que font les syrops & les loochs.]

Pour préparer les tablettes, on a accoutumé de dissoudre le succre dans quelque liqueur, de le clarifier ou écumer, s'il en est besoin; de le cuire en consistance d'électuaire solide, & d'y mêler tandis qu'il est encore chaud, tantôt des poudres, tantôt des conserves, des condits, des confections, des fruits pilés, des huiles distillées, & quelquefois même des sels & des esprits. La proportion des poudres avec le succre ne peut pas être bien limitée, à cause de la diverse nature des poudres & des diverses intentions pour lesquelles on fait les tablettes. On a accoutumé de mettre environ trois onces de poudre sur une livre de succre, pour les électuaires solides purgatifs. On met aussi quelquefois une pareille quantité de poudre sur chaque livre de succre pour les tablettes pectorales qu'on ne desire pas si succrées; mais le plus souvent on se contente d'une once & demie, ou de deux onces de poudre, sur-tout lorsqu'il y a quelque médicament d'un goût ou d'une odeur forte, ou qui peut agir en petite qualité. On se contente d'une once, ou au plus d'une once & demie de poudre sur une livre de succre pour les tablettes cordiales: on observe aussi presque la même proportion pour les tablettes stomachales, apéritives, hépatiques & leurs semblables.

On doit cependant avoir grand égard aux pulpes ou autres matières molles ou liquides qui entrent dans la compoſition des tablettes, & qui n'y ſont ordinairement mêlées que lorſque le ſuccre eſt cuit; car outre qu'elles peuvent donner lieu à augmenter de quelque choſe la quantité des poudres, on doit pouſſer un peu plus la cuite du ſuccre avant leur mêlange, ou bien le remettre un peu ſur le feu après que ces choſes ont été mêlées, pour conſumer le trop d'humidité qui y pourroit être. Le jugement du Pharmacien peut mieux ſuppléer à toutes ces choſes, que toutes les régles qu'on en voudroit preſcrire.

Saccharum roſaceum.

♃ Sacchari albiſſimi contuſi libr. j. Aquæ roſarum fragrantiſſimæ unc. iv. * Coque ſimul ad electuarii ſolidi conſiſtentiam, ex quo ſuprà marmor. fiant tabellæ.]

Sucre roſat.

Prenez une livre de ſuccre en poudre du plus fin, & quatre onces de bonne eau roſe; faites-les cuire enſemble en conſiſtance d'électuaire ſolide, dont vous formerez des tablettes. Vous pourrez encore méler parmi ce ſuccre cuit, une once & demie de roſes rouges en poudre mondées de leur onglet, & arroſées auparavant de quelques gouttes d'eſprit de ſoufre ou de vitriol; & ainſi compoſer des tablettes rouges.

On caſſera groſſièrement une livre de beau ſuccre, ſur lequel on verſera quatre onces de bonne eau roſe; enſuite on les fera cuire enſemble à petit feu dans un poëlon juſqu'à la conſiſtance d'électuaire ſolide. On ôtera alors le poëlon du feu; on remuera le ſuccre avec une eſpatule, & lorſqu'il commencera à ſe coaguler, on le verſera ſur une feuille de papier blanc, ou ſur une platine d'étain, pour en faire des tablettes. Que ſi au lieu de tablettes on veut avoir le ſuccre roſat en poudre, on continuera d'agiter le ſuccre dans le poëlon avec un pilon de bois juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en poudre; à quoi une petite baſſine eſt encore plus commode qu'un poëlon.

On peut auſſi faire des tablettes de roſes rouges, en mêlant dans le ſuccre cuit avec l'eau roſe en électuaire ſolide, une once & demie de roſes rouges mondées & pulvériſées, qu'on aura auparavant arroſées avec quelques gouttes d'eſprit de ſoufre ou de vitriol, le tout ſuffiſamment incorporé enſemble; & le verſant ſur du papier, ou ſur une platine d'étain pour le mettre en tablettes. On donne auſſi à ces tablettes le nom de conſerve de roſes ſéches, ou en roche.

Le ſuccre roſat blanc eſt déterſif avec un peu d'aſtriction. Il eſt fort uſité dans toutes les maladies de la poitrine, tant pour ſon goût agréable, que pour le ſoulagement qu'il donne. On en peut uſer le jour & la nuit & à toute heure. On mêle auſſi le ſuccre roſat en poudre parmi le lait d'âneſſe, de chévre ou de vache, qu'on donne le matin à jeun aux malades. La doſe de ce ſuccre eſt depuis deux dragmes juſqu'à une once, ſuivant la quantité du lait qu'on fait prendre, s'accommodant au goût des malades.

Les tablettes de roſes rouges ont beaucoup plus d'aſtriction. On s'en ſert auſſi pour fortifier le ventricule & le foie, & pour arrêter les fluxions ſubtiles

qui tombent du cerveau dans la poitrine. Leur usage est à peu près semblable à celui du succre rosat ordinaire.

Tabellæ de althæâ simplices.

♃ Pulpæ radicum althææ per setaceum trajectæ, unc. iv. Sacchari solidi libr. j. ſ. Rosarum unc. vj.

Tablettes de guimauve simples.

Prenez 1°. quatre onces de pulpe de guimauve passée par le tamis. 2°. Une livre & demie de succre royal avec six onces d'eau de roses, & faites des tablettes selon les régles de l'art.

On choisira des racines de guimauve qui soient bien grosses & bien nourries, on les lavera bien, & leur ayant ôté l'écorce, & les ayant coupées en rouelles bien minces, on les fera cuire à petit feu avec de l'eau de fontaine, dans un pot de terre verni bien couvert, jusqu'à ce qu'elles soient bien attendries; alors on les pilera dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en passera quatre onces de pulpe par un tamis de crin renversé; puis on fera cuire dans un poëlon une livre & demie de beau succre avec six onces d'eau de roses, jusqu'à la consistance d'électuaire solide; on y dissoudra la pulpe, & après avoir tenu quelque peu de temps le poëlon sur le feu pour faire évaporer l'humidité superflue de la pulpe, on en fera des tablettes.

Tabellæ de althæâ compositæ.

♃ Pulpæ prædictæ unc. ij. Seminis papaveris albi contusi, pulveris ireos Florentiæ, diatragacanthi frigidi, & liquiritiæ, ana drach. iij. Sacchari albissimi in aquâ rosarum soluti, libr. j. * Coque simul in electuarii solidi consistentiam, & tabellas efforma.]

Tablettes de guimauve composées.

Prenez 1°. deux onces de la même pulpe de guimauve. 2°. De la semence de pavot blanc, pilée, de la poudre d'iris de Florence, du diatragacanth rafraîchissant & de la réglisse, de chacun trois gros. 3°. Une livre de succre royal dissous en eau de roses & cuit en consistance d'électuaire solide, dont vous ferez vos tablettes.

On fera cuire le succre dans l'eau rose de la même manière que pour les tablettes simples, & jusqu'à la même consistance. Alors on tirera le poëlon du feu, & on y délayera la pulpe ordonnée & ensuite les poudres, & on en fera des tablettes de la figure ou grandeur qu'on desirera. On pourroit bien, si on le jugeoit à propos, mêler dans la poudre de ces tablettes quelque dragme de magistère de soufre.

Les tablettes de guimauve sont fort usitées pour le soulagement des toux vieilles ou nouvelles; pour toutes les maladies de la poitrine, & sur-tout pour émousser l'acrimonie des humeurs & pour en arrêter la fluxion. On peut en user à toute heure, de même que des tablettes de succre rosat.

On peut aussi composer & préparer de même plusieurs autres tablettes pectorales dont celles-ci serviront de modèle.

Tabellæ pectorales.

℞ Pulpæ radicis althææ unc. j. Pulveris radicis ireos Florentiæ, & liquiritiæ rasæ, ana drach. ij. Florum sulphuris scrup. ij. Florum benzoini scrup. j. Sacchari optimi unc. viij. Fiant s. a. tabellæ.

Tablettes pectorales.

On prendra une once de pulpe de racine de guimauve, de la poudre de racine d'iris de Florence & de la réglisse ratissée, de chacune deux gros; deux scrupules de fleurs de soufre, un scrupule de fleurs de benzoin, & huit onces de bon succre, pour former ces tablettes avec la gomme adragant, suivant les régles de l'art.

Ces tablettes soulagent encore beaucoup ceux qui ont la toux. On en prend la moitié d'une à la fois, loin des repas, à toute heure du jour ou de la nuit qu'on est pressé de la toux.

Tabellæ cordiales.

℞ Sacchari albissimi in aquâ florum aurantiorum soluti & in tabulati solidiorem consistentiam cocti, libr. j. Confectionis Alkermes perfectæ unc. j. Corticis exterioris citri minutissimè incisi, & antimonii diaphoretici, ana drach. ij. Olei cinnamomi stillati pauco saccharo pulverato excepti gutt. j. Fiant sec. artem tabellæ.

Tablettes cordiales.

Prenez une livre de succre rosat dissous dans l'eau de fleurs d'orange, & le faites cuire en forme d'électuaire solide, un peu plus cuit qu'à l'ordinaire; étant à demi refroidi, mêlez-y une once de bonne confection d'Alkermes, de l'écorce externe de citron découpée bien menu, & de l'antimoine diaphorétique, de chacun deux gros, avec une goutte d'huile distillée de canelle, imbibée dans un peu de succre en poudre; faites une masse de tout, dônt vous formerez dans l'ordre de la Pharmacie, des tablettes pour l'usage.

On cassera en morceaux une livre de beau succre, qu'on dissoudra dans quatre onces d'eau de fleurs d'orange, & qu'on fera cuire sur un feu modéré, jusqu'à la consistance d'un électuaire solide, un peu plus cuit qu'à l'ordinaire; on tirera alors le succre du feu, & lorsqu'il sera à demi refroidi, on y mêlera la confection d'Alkermes, l'écorce de citron récente bien incisée, & l'antimoine diaphorétique, & enfin l'huile de canelle qu'on aura incorporée avec environ deux dragmes de succre fin en poudre; puis on versera le tout sur une platine d'étain fin, ou sur une feuille de papier blanc, pour en faire des tablettes, de la grandeur & de la figure qu'on desirera.

Ces tablettes sont très-propres pour entretenir la chaleur naturelle & pour fortifier puissamment le cœur & le cerveau : elles préservent du mauvais air, elles corrigent la puanteur de la bouche & rendent l'haleine agréable; elles donnent de la vigueur à toutes les parties en y rappellant les esprits. On en peut prendre à toute heure, mais loin des repas, depuis une dragme jusqu'à deux, & quelquefois même jusqu'à demi-once.

Tabellæ ſtomachicæ.

℞ Sacchari albiſſimi libr. j. Aquæ ſtillatæ corticum citri unc. iv. Nucem unam moſchatam ſaccharo conditam, contuſam & per cribrum trajectam, pulpæ piſtaciarum drachm. vj. recentium exteriorum citri & aurantiorum minutiſſimè inciſorum, cinnamomi electi, & macis ſubtiliter pulveratorum, ana drachm. ij. Fiant ſecundùm artem tabellæ.

Tablettes ſtomachiques.

Prenez 1°. une livre de ſuccre du plus fin, & quatre onces d'eau diſtillée d'écorce de citron; faites-les cuire enſemble en forme d'électuaire ſolide. Ajoûtez-y 2°. une noix muſcade confite au ſuccre, pilée & paſſée par le tamis. 3°. Six gros de pulpe de piſtaches. 4°. Des écorces récentes extérieures de citrons & d'oranges hachées bien menu, de bonne canelle & du macis, le tout en poudre fine, de chacun deux gros; réduiſant le tout en tablettes ſelon les régles de l'art.

On pilera dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, une noix muſcade confite, & ſix dragmes de piſtaches mondées, & on les paſſera à travers un tamis de crin renverſé; on inciſera bien menu les écorces extérieures de citrons & d'oranges, on pulvériſera ſubtilement la canelle & le macis, puis on diſſoudra une livre de beau ſuccre dans quatre onces d'eau diſtillée d'écorce de citron; & les ayant fait cuire juſqu'à la conſiſtance d'un électuaire ſolide, un peu plus cuit qu'à l'ordinaire, on y délayera hors du feu les pulpes de la noix muſcade confite & des piſtaches; puis on y ajoûtera l'écorce de citron, & enfin les poudres de canelle & de macis; & tout bien incorporé, on formera des tablettes qu'on ſerrera pour le beſoin.

Ces tablettes ſont d'un goût & d'une odeur bien agréable. Elles ſont nommées ſtomachiques, parce qu'elles ſont fort propres à fortifier l'eſtomac, à donner de l'appetit, à faciliter la digeſtion des alimens, & à diſtribuer leur bon ſuc. Elles ſervent auſſi à diſſiper les vents & à empêcher la pourriture des humeurs. On les prend le matin à jeun & à la fin des repas, au poids de deux dragmes, & on en continue l'uſage ſuivant le beſoin.

Tabellæ cachecticæ Dom. d'Aquin.

℞ Diaphoretici mineralis, & oculorum cancrorum præparatorum, ana unc. ſ. Margaritarum præparatarum drach. ij. Salis martis drach. ſ. Olei cinnamomi ſtillati gutt. ij Sacchari optimi pulverati unc. viij. Fiant ſecundùm artem tabellæ.

Tablettes cachectiques de M. d'Aquin.

Prenez 1°. de l'antimoine diaphorétique & des yeux d'écreviſſes préparés, de chacun demi-once. 2°. Deux gros de perles préparées. 3°. Demi gros de ſel de mars. 4°. Deux gouttes d'huile de canelle diſtillée. 5°. Huit onces de ſuccre fin en poudre. Faites des tablettes de toutes ces drogues, du poids de deux gros pour chaque priſe, par le moyen des mucilages de gomme adragant, tirés dans l'eau de fleurs d'orange.

On fera diſſoudre ſur les cendres chaudes une dragme de gomme adragant blanche en poudre, dans quatre onces d'eau de fleurs d'orange, & on les

réduira en mucilages, dont on se servira pour lier & unir tous les médicamens ordonnés pour ces tablettes, & les réduire en une masse un peu solide, dont on formera des tablettes du poids de deux dragmes chacune, qu'on fera sécher à l'ombre, pour s'en servir dans le besoin.

Ces tablettes sont fort bonnes pour toutes les obstructions des viscères, & particulièrement de la rate; pour les maladies hypocondriaques, pour les cachexies, les pâles couleurs & pour les difficultés d'urine. On peut en prendre pendant l'usage des eaux minérales, quand il arrive qu'elles ne passent que difficilement. On n'en donne qu'une tablette à la fois le matin, deux heures avant que de prendre aucune nourriture.

Tabellæ vermifugæ.

℞ Rhabarbari electi, seminum citri mundatorum, contrà vermes, portulacæ, caulium & genistæ, subtiliter pulveratorum, ana drach. iij. Mercurii dulcis pulverati drach. ij. Sacchari albissimi pulverati unc. xvj. Fiant secundùm artem tabellæ.

Tablettes vermifuges.

Prenez 1°. de bonne rhubarbe, des semences mondées de citron, contre les vers, de pourpier, de choux & de genêt, de chacun trois gros. 2°. Deux gros de mercure doux, & seize onces de succre royal; réduisant le tout en poudre subtile, & l'incorporant avec des mucilages de gomme adragant, tirés avec l'eau de fleurs d'orange, dont on fera des tablettes qu'on mettra sécher à l'ombre pour l'usage.

Il suffit de pulvériser subtilement tous les médicamens, de les bien mêler ensemble, & de les incorporer avec des mucilages de gomme adragant, tirés avec l'eau de fleurs d'orange; le tout étant réduit dans une pâte un peu solide, on en formera des tablettes, du poids d'environ une dragme, & on en donnera en toutes saisons une ou deux à la fois aux enfans le matin à jeun, & trois ou quatre aux personnes plus avancées en âge; on choisit néanmoins ordinairement les trois derniers jours de la lune.

Ces tablettes font mourir les vers de l'estomac & des intestins.

Tabellæ de croco martis simplices.

℞ Croci martis nigri, junctione sulfuris cum chalybe candente parati & subtiliter pulverati, unc. j. Pulveris cinnamomi electi drachm. ij. Sacchari optimi pulverati unc. iv.

Tablettes de safran de mars simples.

Prenez 1°. une once de safran de mars noir préparé, en joignant un canon de soufre à un carreau d'acier rougi en blancheur au feu. 2°. Deux gros de bonne canelle & quatre onces de succre fin, le tout réduit en poudre fine, & incorporé avec les mucilages de gomme adragant, tirés en eau de fleurs d'orange; faites-en des tablettes du poids de deux gros, que vous ferez sécher pour le besoin.

On fera rougir en blancheur un carreau d'acier à la forge d'un maréchal, & on le fera fondre par le moyen de la jonction d'un canon de soufre au carreau

d'acier, recevant dans une terrine à demi remplie d'eau, les gouttes d'acier qui découleront, & ayant séparé & rejetté le soufre qui se trouvera mêlé parmi l'acier fondu, & fait sécher l'acier, on le pulvérisera subtilement, de même que la canelle & le succre ordonnés; & les ayant incorporés dans un mortier de marbre avec les mucilages de gomme adragant, & réduits en une masse un peu solide, on en formera des tablettes du poids de deux dragmes ou environ, qu'on fera sécher à l'ombre pour s'en servir au besoin.

On emploie ces tablettes contre la retention ou l'irrégularité des menstrues. On en prend une tablette le matin à jeun, buvant par-dessus trois ou quatre onces de vin blanc ou de quelque eau hystérique; on se promène ensuite doucement pendant demi-heure, & on ne prend aucune nourriture que deux heures après. On peut en continuer l'usage pendant plusieurs jours, & le renouveller suivant le besoin.

Tabellæ de croco martis compositæ.

℞ Croci martis aperientis unc. j. ſ. Cinnamomi acutissimi, rhabarbari electi, fœcularum bryoniæ, & croci optimi, subtiliter pulveratorum, ana drachm. ij. Sacchari albissimi in aquâ arthemisiæ soluti, & in electuarium solidum, unc. ix. Fiant secundùm artem tabellæ.

Tablettes de safran de mars composées.

Prenez 1°. une once & demie de safran de mars apéritif. 2°. De la canelle de la plus aromatique, de bonne rhubarbe, des fécules de bryone ou coulevrée & du meilleur safran, le tout en poudre, de chacun deux gros. 3°. Neuf onces de succre royal dissous en eau d'armoise, & cuit en consistance d'électuaire solide, dont vous formerez des tablettes en bon Artiste.

On pulvérisera la rhubarbe, la canelle, les fécules de bryone & le safran, & on les passera par le tamis de soie, de même que le crocus martis; puis on dissoudra neuf onces de beau succre dans trois ou quatre onces d'eau d'armoise, qu'on fera cuire en consistance d'électuaire solide; & lorsqu'il sera à demi refroidi, on y incorporera les poudres, on en fera des tablettes qui peseront environ deux dragmes chacune, dont on usera dans le besoin.

Ces tablettes sont fort estimées pour provoquer les menstrues; elles ouvrent les obstructions du foie, de la rate, & de tous les viscères, ce qui fait qu'elles sont propres pour guérir les pâles couleurs des filles, les cachexies, les hydropisies, & même les lienteries; car en ouvrant les obstructions, elles facilitent la distribution des alimens. Leur dose est depuis deux dragmes jusqu'à demi-once. On les doit prendre le matin à jeun, boire par-dessus deux ou trois onces de vin d'absinthe, ou bien autant d'eau d'armoise, & se promener ensuite pendant demi-heure. On en peut continuer l'usage une quinzaine de jours & même davantage, suivant le besoin, & prendre si l'on veut, quelque nourriture deux heures après les avoir prises. Sans renvoyer à mes Préparations Chymiques celle du crocus martis apéritif, nous l'avons mise ici.

Tabellæ aliæ martiales.

℞ Croci vitrioli martis unc. ſ. Lumbricorum terrestrium vino lotorum, siccatorum & pulveratorum,

pulveratorum, drachm. ij. Cinnamomi subtiliter pulverati drachm. ſ. Sacchari optimi in aquâ arthemisiæ cocti, unc. vj.

Autres tablettes de ſafran de mars.

Prenez du ſafran de vitriol de mars, demi-once; des vers de terre lavés dans le vin, puis deſſéchés & pulvériſés, deux gros; de la canelle auſſi pulvériſée, demi gros; de bon ſuccre cuit en eau d'armoiſe, ſix onces; pour faire vos tablettes ſuivant les régles de l'art.

Ces tablettes ſont fort propres pour ouvrir les obſtructions des viſcères, & particulièrement celles de la matrice. La doſe eſt depuis deux dragmes juſqu'à demi-once. On les prend le matin à jeun, buvant par-deſſus deux ou trois onces de vin d'abſinthe.

* *Tabellæ diureticæ.*

℞ Radicum ononidis, eringii, fœniculi, bruſci & petroſelini vulg. ana unc. ſ. Seminum bardanæ, & milii ſolis, ana drachm. ij. Coque ex aquæ communis libr. ij. ad mollitiem & cola; adde tum ſacchari albiſſimi pulverati libr. j. Pulpæ radicis raphani ruſticani per ſetaceum trajectæ drachm. j. Fiant ſecund. artem tabellæ.

Tablettes diurétiques.

Prenez des racines d'arrête-bœuf, de chardon roland, de fenouil, de petit houx, de perſil, de chacune une demi-once; des ſemences de bardane & de gremil, de chacune deux gros; faites-les cuire dans une pinte d'eau juſqu'à ce qu'elles ſoient bien ramollies, & paſſez la décoction: ajoûtez enſuite un gros de racine de raifort ſauvage, raclée & paſſée au tamis, & une livre de beau ſuccre en poudre. Faites-en des tablettes ſelon l'art.]

Les graveleux, ceux qui ſont ſujets à des difficultés d'urine, peuvent uſer avantageuſement de ces tablettes en en prenant une ou deux à la fois le matin à jeun, & en continuant l'uſage.

Tabellæ magnanimitatis.

℞ Pulpæ piſtachiarum, radicum ſatirionis conditarum, conſervæ florum roriſmarini, & confectionis Alkermes cum ambrâ & moſcho paratæ, ana unc. ſ. Truncorum viperinorum, & hepatum, margaritarum orientalium præparatarum, ana drachm. iij. Seminis erucæ drachm. ij. Renum ſcincorum, cardamomi minoris, radicis galangæ, ana drachm. j. Cariophillorum, cinnamomi, macis, ambræ griſeæ, ana drachm. ſ. Moſchi orientalis ſcrup. ſ. Sacchari in aquâ florum aurantiorum ſoluti & in electuarium ſolidum cocti, libr. j. Fiant ſec. artem tabellæ.

Tablettes mâles ou confortatives.

Prenez 1°. de la pulpe de piſtaches, des racines de ſatirion confites, de la conſerve de fleurs de romarin & de la confection d'Alkermes, composée avec l'ambre & le muſc, de chacun demi-once. 2°. Des troncs & des foies de vipères & des perles orientales préparées, de chacun trois gros. 3°. Deux gros de ſemence de roquette. 4°. Des reins de ſtincs, du petit cardamome & de la racine de galanga, de chacun un gros. 5°. Des girofles, de la canelle, du macis & de l'ambre gris, de chacun demi gros. 6°. Demi ſcrupule de muſc d'Orient. 7°. Une

livre de ſuccre diſſous en eau de fleurs d'orange & cuit en forme d'électuaire ſolide. Incorporez le tout enſemble artiſtement, & en faites des tablettes du poids de deux gros.

On pilera dans un mortier de marbre les piſtaches mondées, les racines de ſatirium confites, & la conſerve de fleurs de romarin, & on paſſera la pulpe par un tamis de crin renverſé. On pulvériſera ſubtilement les troncs & les foies de vipères, de même que les ſtincs, la ſemence de roquette, le galanga, le cardamome, le girofle, la canelle, le macis, l'ambre gris & le muſc; & après avoir mêlé ces poudres avec les perles préparées, & avoir diſſous & cuit le ſuccre en électuaire ſolide dans quatre onces d'eau de fleurs d'orange, étant à demi refroidi, on y incorporera les pulpes paſſées par le tamis, la confection d'Alkermes & les poudres; & on en fera des tablettes d'environ deux dragmes chacune, qu'on ſerrera dans une boëte pour le beſoin.

Ces tablettes peuvent donner un grand ſecours aux perſonnes qui n'ont pas toute la vigueur néceſſaire pour l'acte vénérien. On en peut prendre une ou deux à la fois le ſoir ou le matin, & même dans le jour loin des repas, en buvant par-deſſus deux ou trois onces de vin d'Eſpagne, & en continuer l'uſage ſuivant le beſoin. On doit cependant uſer d'alimens de bon ſuc, & qui ne chargent pas l'eſtomac, & éloigner de l'eſprit le chagrin & la mélancolie.

Glycyrrhiza nigra.

♃ Extracti liquiritiæ conſiſtentiæ mollioris, ſacchari optimi pulverati, ana libr. ij. Gummi arabici ſoluti & colati, unc. j. Mucilaginis ſpiſſioris gummi tragacanthi in aquâ roſarum extractæ, unc. j. ſ.

Suc de régliſſe noir.

Prenez 1°. de l'extrait de régliſſe d'une conſiſtance un peu molle, & du ſuccre en poudre du meilleur, de chacun deux livres. 2°. Une once de gomme d'Arabie diſſoute à l'eau, & puis coulée. 3°. Une once & demie de mucilages bien épais de gomme adragant, tirés dans l'eau de roſes. Mêlez le tout enſemble & en formez des bâtons, tablettes ou rotules, que vous mettrez ſécher à l'ombre pour le beſoin.

J'ai cru qu'il étoit à propos de mettre cette compoſition parmi les tablettes, tant pour ſa conſiſtance que pour la figure qu'on lui peut donner. On prendra deux livres d'extrait de régliſſe nouvellement fait, & d'une conſiſtance un peu molle, une once de belle gomme arabique pulvériſée, diſſoute dans de l'eau, paſſée par un tamis de crin & un peu épaiſſie; une once & demie de mucilage bien épais de gomme adragant, & deux livres de ſuccre fin en poudre. On battra & on incorporera bien le tout enſemble dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en formera des bâtons ou des tablettes, qu'on fera ſécher à l'ombre pour s'en ſervir au beſoin.

On prépare diverſement le ſuc de régliſſe noir en Eſpagne & en diverſes villes de France, où le grand débit qu'on en a fait a porté les femmes à s'en mêler. La deſcription que j'en ai donnée doit être bien reçue, puiſqu'on y rencontrera la bonté & le bon goût qu'on en peut attendre.

L'usage du suc de réglisse noir est fort usité pour toutes les maladies de la poitrine.

Glycyrrhisa alba.

℞ Pulveris liquiritiæ mundatæ, radicis ireos Florentiæ, ana drachm. vj. Amyli unc. ij. Sacchari optimi subtiliter pulverati libr. j. Moschi orientalis, ambræ griseæ, ana gr. iij. * Cum suff. quant. mucilaginis gummi tragacanthi in aq. rosar. soluti fiant tabellæ.]

Suc de réglisse blanc.

1°. *Prenez de la poudre de réglisse mondée & de racine d'iris de Florence, de chacun six gros.* 2°. *Deux onces d'amidon.* 3°. *Une livre de succre royal en poudre fine.* 4°. *Du musc du Levant & de l'ambre gris, de chacun trois grains. Incorporez le tout avec du mucilage de gomme adragant extrait en eau de roses, & en faites une pâte un peu ferme dans le mortier de marbre, de laquelle vous formerez des bâtons ou tablettes, qui seront séchées à l'ombre & gardées pour l'usage.*

C'est assez improprement qu'on a donné le nom de suc de réglisse à cette composition, puisqu'il n'y entre que la poudre de réglisse, & que la couleur seroit jaune au lieu d'être blanche, si on y employoit le suc ou l'extrait; mais parce que l'usage l'emporte sur le vrai nom qu'on pourroit lui donner, on se contentera de choisir de la réglisse nouvelle, bien jaune & bien ratissée, & de la bien pulvériser de même que les autres médicamens; puis on incorporera le tout avec des mucilages de gomme adragant bien blanche, tirés avec l'eau rose & épaissis, les battant dans un mortier de marbre avec un pilon de bois; ensorte que toutes ces choses étant bien mêlées & réduites en une pâte un peu solide, on puisse en former des bâtons ou des tablettes, que l'on étendra sur du papier blanc pour être séchées à l'ombre.

Le suc de réglisse blanc est plus agréable & plus usité que le noir, quoiqu'il soit beaucoup inférieur en vertu.

CHAPITRE XIX.

Des Poudres.

ON a donné le nom de poudre aux matières séches, lorsque naturellement ou par artifice elles se trouvent réduites en particules distinctes les unes des autres. Je ne parlerai dans ce chapitre que de celles qui sont reconnues sous le nom de poudre, & qu'on a accoutumé de préparer & garder.

Pulvis viperarum.

℞ Corpora viperina cute spoliata, capite & caudâ mutila, exenterata, servatis tamen corde & hepate, & in umbrâ siccata quantùm libuerit. * Tere in mortario marmoreo in pulverem tenuissimum quem ab humiditate serva.]

Préparation de la poudre de vipères.

Prenez telle quantité que vous voudrez de corps de vipères écorchées, rejettant

les têtes, queues & parties internes, & retenant ſeulement les cœurs & les foies; que vous ferez ſécher à l'ombre avec les corps; puis étant ſecs vous les inciſerez bien menu avec des ciſeaux dans le mortier de marbre, & les réduirez en poudre fine que vous garderez pour l'uſage.

La grande réputation que la plûpart des Naturaliſtes ont donné aux vipères, les erreurs groſſières des Anciens tant ſur les parties de leur corps que ſur la nature de leur venin, & le grand uſage qu'on en fait depuis long-temps, & particulièrement dans ce ſiécle, méritent bien que je déſigne ici ſuccintement les marques principales qui les diſtinguent des autres ſerpens & qui en donnent une connoiſſance aſſurée.

La vipère a la tête plus plate & plus large que n'ont les autres ſerpens; elle a le bout du muſeau relevé & retrouſſé preſque comme celui du cochon; la longueur de ſon corps n'excéde guères une demi-aune, ni ſa groſſeur celle d'un pouce; elle a deux grandes dents crochues, creuſes, tranſparentes & fort pointues, longues environ de deux lignes, & groſſes comme une petite épingle vers la pointe, & un peu plus vers la baſe que les autres ſerpens; elles ſont fortement articulées aux os antérieurs & avancés du crâne, flexibles dans leur articulation, & ſituées aux deux côtés de la mâchoire ſupérieure; au deſſous & proche la racine de ces groſſes dents, elle en a quelques autres de longueur & de figure approchante, mais plus déliées & beaucoup moins fixes; ces grandes dents demeurent ordinairement ployées dans la gueule de la vipère, mais elle ſçait les relever & s'en ſervir, ſoit pour mordre lorſqu'elle le veut, ſoit pour ſe venger, ou pour tuer les animaux qu'elle veut dévorer; la baſe de chacune de ces grandes dents ſe trouve entourée d'une véſicule qui contient une bonne goutte d'un ſuc ſaliveux, jaune, fade & innocent, qui vient d'un amas de glandes ſalivaires, que la vipère a en grand nombre, & entaſſées au derrière de chaque œil à la partie temporale; ce ſuc y eſt envoyé & retenu comme dans un réſervoir pour la décharger des ſuperfluités du cerveau, pour y humecter les ligamens qui ſervent à l'articulation des groſſes dents, à conſerver leur flexibilité, & pour nourrir & faire croître les autres longues dents, qui ſont continues, & comme jointes à la baſe des deux dont je viens de parler. La vipère n'a qu'une rangée de dents à chaque mâchoire, au lieu que les autres ſerpens en ont deux; ſon col ſe trouve plus court & moins gros; ſa queue eſt auſſi plus courte que celle des autres ſerpens & ſur-tout celle des fémelles: la vipère n'a dans tout ſon corps rien de puant; au lieu qu'on a peine de ſouffrir la puanteur des parties intérieures des autres ſerpens, & ſur-tout des couleuvres: la vipère rempe aſſez lentement, & ne ſçauroit bondir comme la plûpart des autres ſerpens, quoiqu'elle ſoit très-prompte & très-agile à mordre les perſonnes & les bêtes qu'elle peut attraper lorſqu'elle eſt irritée: quelqnes-uns ont dit, mal-à-propos, qu'étant ſuſpendue par la queue elle ne pouvoit ſe relever; mais quoiqu'elle ne le faſſe pas avec la même vîteſſe des autres ſerpens, elle ne manque pas néanmoins de ſe relever, & de venir mordre les pincettes ou les autres inſtrumens avec leſquels on lui ſerre la queue. Le mâle a ſes dents ſemblables en nombre & en figure à celles des fémelles; il a, contre le ſentiment des anciens,

ſes parties naturelles doubles, couvertes de pointes dures & aigues ; la fémelle a auſſi double matrice, quoique la première entrée ne le ſoit pas ; l'un & l'autre ont le deſſus de leur corps de deux couleurs, dont le fond eſt ordinairement ou d'un gris plus clair ou plus obſcur, ou bien d'un jaune plus doré ou plus tirant ſur le rouge, & ce fond eſt parſemé avec aſſez de proportion de taches longues d'une couleur brune tirant ſur le noir ; les écailles longues, ſituées en travers ſous ſon ventre, & qui lui ſervent à remper, ſont de la couleur de l'acier bien poli. La vipère diffère auſſi des autres ſerpens, en ce qu'elle met bas ſes petits vivans, & que les autres ſerpens vuident leurs œufs, & les couvent pour les éclore. Je n'en dirai pas davantage ici, étant obligé d'en parler lorſque la vipère ſera employée dans des compoſitions, renvoyant outre cela les curieux à mon Livre *de nouvelles expériences ſur la Vipère.*

On prendra à la fin d'Avril ou au commencement de Mai des vipères bien vigoureuſes, on leur coupera la tête & la queue avec des ciſeaux, on en écorchera le corps, & on en ſéparera toutes les parties internes, dont on ne réſervera que le cœur & le foie, qu'on lavera dans du vin blanc, de même que le corps, après qu'il ſera vuidé ; puis les ayant ſuſpendues, on les ſera ſécher à l'ombre ; alors on les inciſera bien menu avec des ciſeaux, on les pilera au grand mortier de bronze, on paſſera la poudre par un tamis de ſoie bien fin, & on la gardera pour le beſoin.

Cette poudre eſt fort animée du ſel volatil dont les vipères abondent, d'où vient qu'elle eſt capable de paſſer à travers les pores les plus reſſerrés, & de porter ſa vertu aux parties les plus éloignées du corps ; elle purifie le ſang & le renouvelle ; elle eſt fort propre pour la guériſon de toute ſorte de gales, de dartres, d'éréſipelles, & particuliérement de la lépre ; elle redonne l'embonpoint aux perſonnes exténuées par des fiévres lentes ou par de longues maladies ; elle donne un notable ſecours aux phthiſiques & aux tabides ; elle conſerve la chaleur naturelle, & aide beaucoup à la coction des alimens & à la diſtribution du chyle : ſon uſage eſt fort ſalutaire dans toutes les maladies épidémiques, & pour prévenir & ſurmonter les venins de toute ſorte de ſerpens, & particulièrement celui de la vipère même. On prend cette poudre loin des repas dans du bouillon, dans du vin, ou dans quelqu'autre liqueur cordiale, ou bien incorporée dans quelque ſyrop, ou dans quelque confiture, en façon de bol ; on peut auſſi la mêler dans des opiates, dans des électuaires liquides ou ſolides, & parmi d'autres poudres ; ſa doſe eſt depuis dix grains juſqu'à vingt ou trente, & même juſqu'à une dragme ; elle opère inſenſiblement, & n'excite point de ſueurs, ſi la doſe n'en eſt grande : on peut en continuer long-temps l'uſage.

Pulvis alius viperarum elegans.

℞ Viperarum exenteratarum, cum cordibus & hepatibus pulveratarum unc. iij. Sacchari albiſſimi pulverati unc. ij. Oleorum ſtillatorum angelicæ, & corticis citri, ana dragm. ſ.

Autre poudre de vipères fort agréable.

Prenez de la chair de vipères vuidées, avec les cœurs & les foies, trois

onces ; du ſuccre fin en poudre, deux onces ; des huiles diſtillées d'angélique & d'écorce de citron, de chacune demi-gros : mêlez tout enſemble, & en faites une poudre pour s'en ſervir au beſoin.

Cette poudre étant aromatiſée par les huiles & adoucie par le ſuccre, eſt plus agréable, & elle opère avec plus d'efficace que la poudre de vipère ordinaire; on la donne dans des liqueurs propres, depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme.

Pulvis Comitiſſæ de Kent vel è chelis cancrorum.

℞ Extremitatum nigrarum pedum majorum cancrorum marinorum unc. iv. Oculorum cancrorum fluviatilium, margaritarum orientalium & coralli rubri præparatorum, ana unc. j. Succini albi, radicis contrayervæ viperinæ, ſeu contrayervæ virginianæ, ana dragm. vj. Lapidis bezoar orientalis dragm. iij. Oſſis è corde cervi ſcrup. iv. Croci ſcrup. ij.

Poudre de la Comteſſe de Kent ou de pattes d'écreviſſes.

Prenez, 1°. quatre onces des extrémités noires des plus groſſes pattes d'écreviſſes de mer. 2°. Des yeux d'écreviſſes de rivière, des perles orientales & du corail rouge préparés, de chacun une once. 3°. De l'ambre blanc, de la racine contrayerva, (on la peut nommer en François racine de contrepoiſon) vipérine, ou contrayerva de Virginie, de chacun ſix gros. 4°. Trois gros de bezoart oriental. 5°. Quatre ſcrupules d'os de cœur de cerf, & deux ſcrupules de ſafran ; ayant réduit toutes ces choſes en poudre fine, arroſez-les avec une once & demie de l'eſprit de miel, & les amalgamant avec le bouillon de vipères, faites-en une maſſe de laquelle vous formerez des trochiſques, que vous ferez ſécher à l'ombre, & garderez en état d'être pulvériſés pour l'uſage.

On prendra les écreviſſes de mer & celles de rivière vers la fin du mois de Juin, pendant que le ſoleil parcourt le ſigne du cancer ; on prendra quatre onces des extrémités noires des groſſes pattes des premières, & une once des os ronds & applatis, que l'on trouve alors dans la tête des dernières, & qu'on appelle improprement des yeux ou des pierres, on vuidera les extrémités des pattes de leur partie charnue, on les briſera dans le grand mortier de bronze avec les yeux d'écreviſſes de rivière, & les ayant broyés enſuite ſur le porphire, humectés de quelqu'eau cordiale, & préparés de même qu'on prépare les pierres précieuſes, on les étendra ſur du papier blanc en trochiſques ou autrement, & on les y laiſſera ſécher à l'ombre : on préparera de même les perles orientales, le corail rouge & l'ambre blanc; on pilera dans le mortier de bronze le bezoart oriental, & on mêlera toutes les poudres. Alors on fera cuire ſur un fort petit feu, dans un pot de terre verni & bien couvert, quatre grandes vipères ſans tête & ſans queue, écorchées, vuidées de leurs entrailles, à la réſerve de leurs cœurs & de leurs foies, & coupées en piéces, dans une livre d'eau de méliſſe, juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement cuites, & que le bouillon ſoit réduit en conſiſtance de gelée ; on coulera en même temps le bouillon en exprimant les vipères, pour l'employer à cette compoſition. On mettra les poudres dans un grand mortier de marbre, on les y arroſera de l'eſprit de miel ordonné, & lorſqu'il aura été tout-à-fait

abſorbé, on y ajoûtera à diverſes repriſes le bouillon de vipères & autant qu'il en faut pour réduire le tout en une maſſe un peu ſolide, dont on formera de petits trochiſques, qu'on fera ſécher à l'ombre, & qu'on gardera après dans un vaiſſeau de verre ou de porcelaine bien bouché, pour les pulvériſer lorſqu'on voudra s'en ſervir.

Le bouillon de vipères cuit en forme de gelée ſert non ſeulement pour unir & lier les poudres & pour les réduire dans une pâte propre à en faire des trochiſques; mais il communique encore à cette compoſition la vertu cordiale & alexitère des vipères, qui ne manquent pas de s'y trouver, quoique les anciens ayent rejetté ce bouillon dans la préparation de leurs trochiſques.

Je pourrois renvoyer cette compoſition au Chapitre des Trochiſques, mais j'ai cru devoir imiter les Anglois qui l'ont inventée, & qui lui ont donné le nom de poudre, laquelle ils ont réduite en trochiſques, afin qu'on la pût garder plus long-temps dans ſa vertu, & qu'on pût remettre en poudre ces mêmes trochiſques lorſqu'on les voudroit employer.

Cette poudre eſt fort uſitée en Angleterre contre toute ſorte de maladies épidémiques, & particulièrement contre la petite vérole & la rougeole, contre la malignité de ces maladies, contre tout mauvais air & contre toute ſorte de venins. Elle eſt auſſi fort recommendée contre la peſte, tant pour s'en préſerver que pour s'en guérir; car elle fortifie le cœur & les parties nobles. Elle n'eſt pas moins eſtimée en France des perſonnes qui en connoiſſent les vertus, & qui l'ont ſouvent miſe en uſage avec un heureux ſuccès. On la donne en pareille doſe, & on en uſe de même que de la poudre de vipères.

Pulvis roſarum aromaticus.

℞ Roſarum rubrarum exungulatarum ſiccarum dragm. xv. Glycyrrhizæ raſæ dragm. vij. Cinnamomi acutiſſimi dragm. v. Ligni aloës, ſantali citrini, ana dragm. iij. Cariophillorum, macis, nardi Indiæ, gummi Arabici, tragacanthi, ana dragm. ij. ſ. Nucis moſchatæ, cardamomi minoris, galangæ, ana dragm. j. Ambræ griſeæ ſcrup. ij. Moſchi orientalis ſcrup. j.

Poudre de roſes aromatique.

Prenez 1°. quinze gros de roſes rouges ſéches & mondées de leur onglet. 2°. Sept gros de régliſſe ratiſſée. 3°. Cinq gros de canelle fort aromatique. 4°. Du bois d'aloës (en François perroquet) & du ſantal citrin, de chacun trois gros. 5°. Des girofles, du macis, du nard des Indes, de la gomme arabique & adragant, de chacun deux gros & demi. 6°. De la noix muſcade, du petit cardamome & du galanga, de chacun un gros. 7°. Deux ſcrupules d'ambre gris & un ſcrupule de muſc oriental. Faites votre poudre de toutes ces drogues ſelon les régles de la Pharmacie.

Je ne m'arrêterai pas ici à parler en particulier des médicamens dont cette poudre eſt compoſée. Je dirai ſeulement que ſuivant les régles générales de la trituration, on doit commencer cette poudre par les bois qu'on écraſera & qu'on pilera les premiers dans le grand mortier de bronze; puis on y ajoûtera le galanga, la régliſſe & le ſpica-nard, qu'on pilera quelque temps parmi les bois; après quoi on y joindra la canelle & les gommes arabiques & adragant,

& finalement le girofle, la noix muſcade, le macis, le cardamome & les roſes rouges : on continuera de les piler parmi le reſte & on en paſſera la poudre par le tamis de ſoie bien fin. Alors on pilera à part dans un petit mortier de bronze le muſc & l'ambre, en y mêlant tant ſoit peu d'huile de noix muſcade pour empêcher qu'ils n'adhérent au mortier, & les ayant paſſés par le même tamis de ſoie, on les mêlera parmi le reſte de la poudre qui ſera en état d'être ſerrée pour le beſoin.

Si les gommes adragant & arabique étoient en plus grande quantité dans cette poudre, on feroit bien de les piler à part dans le grand mortier de bronze chaud; mais le peu qu'il y en a, peut être commodément pilé parmi le reſte. Il n'eſt pas non plus néceſſaire d'employer ſon temps à inciſer les bois, ni le ſpica-nard, puiſqu'on peut en venir à bout en les pilant dans le grand mortier avec les autres drogues.

On eſtime beaucoup cette poudre pour fortifier le cerveau, le cœur & l'eſtomac; elle diſſipe l'humidité ſuperflue des entrailles, elle réſiſte à la pourriture, donne de l'appetit, aide à la coction des alimens, appaiſe le vomiſſement & les dévoiemens des inteſtins, & eſt fort propre pour fortifier & pour rétablir les perſonnes qui relèvent de maladie. On la donne dans du vin, dans du bouillon, ou dans quelque liqueur cordiale; depuis un demi ſcrupule juſqu'à une demi-dragme. On peut auſſi la réduire en électuaire mol ou ſolide, avec une quantité proportionnée de ſuccre, ou la mêler dans des opiates, dans des potions, ou d'autres remédes.

Pulvis diarrhodon reformatus.

℞ Roſarum rubrarum exungulatarum unc. j. ſ. Santali citrini & rubri, ana dragm. iij. Ligni aloës, cinnamomi, rhapontici, nardi indicæ, raſuræ eboris, oſſis è corde cervi, croci, maſtiches, cardamomi minoris, gummi tragacanthi, arabici, ſucci glycyrrhizæ, ſeminis aniſi, fœniculi, ocimi, melonum & cucumeris, mundatorum, & margaritarum præparatarum, ana dragm. j. Ambræ griſeæ gran. viij. Moſchi orientalis gran. iv. Miſc. fiat pulvis.

Poudre de roſes réformée.

Prenez 1°. une once & demie de roſes rouges mondées de leur onglet. 2°. Du ſantal citrin & rouge, de chacun trois gros. 3°. Du bois d'aloës, de la canelle, du rhapontic, du nard-d'inde, de la raclure d'yvoire, de l'os de cœur de cerf, du ſafran, du maſtic, du petit cardamome, des gommes adragant & d'Arabie, du ſuc de régliſſe, de la ſemence d'anis, de fenouil, de baſilic, de melons & de concombres mondés & de perles préparées, de chacun un gros. 4°. Huit grains d'ambre gris. 5°. Quatre grains de muſc d'Orient. Faites une poudre de toutes ces drogues, ſelon les régles de la Pharmacie.

Ceux qui compareront la deſcription de cette poudre avec celles qu'on trouve dans pluſieurs diſpenſaires, ſous le nom de la poudre de l'Abbé, trouveront que l'on a réformé les doſes; que l'on a mis le ſantal citrin à la place du blanc, la raclure d'yvoire à la place du ſpode, le rhapontic à la place de la rhubarbe, & que l'on a retranché pluſieurs ſemences qui donnoient plus d'embarras à l'Artiſte que de vertu à cette compoſition. On ne doutera pas que le

le ſantal citrin ne ſoit meilleur que le blanc; que le ſpode qui eſt l'yvoire brûlée, n'ait perdu dans l'uſtion toutes ſes meilleures parties, & que la rhubarbe douée d'une vertu purgative qui eſt fort inutile dans cette occaſion, ne doive céder la place au rhapontic, dont toutes les qualités concourent aux intentions pour leſquelles cette poudre a été inventée.

Elle eſt propre pour fortifier l'eſtomac, pour donner de l'appetit & pour diſſiper les vents. Elle eſt auſſi particulièrement deſtinée aux maladies du foie & de la rate, aux pâles couleurs, aux phthiſies, aux vomiſſemens, & aux foibleſſes & défaillances de cœur. Elle ſert encore à conſumer les humidités ſuperflues de l'eſtomac : elle a la même doſe & le même uſage que la poudre précédente.

Pulvis dia margariti frigidi.

℞ Margaritarum orientalium præparatarum, unc. ſ. Roſarum rubrarum exungulatarum, florum nymphææ, & violarum, ana dragm. iij. Ligni aloës, ſantali rubri, & citrini, radicis tormentillæ, dictamni albi, pentaphilli, baccarum myrti, granorum kermes, ſeminis melonum excorticati, endiviæ, & oxalidis, raſuræ eboris, & cornu cervi, coralli albi & rubri, præparatorum, ana drachm. ij. Ambræ griſeæ, & foliorum auri, ana drachm. ſ. Moſchi orientalis gran. iv. Miſc. fiat pulvis ſ. a.

Poudre de perles rafraîchiſſante.

Prenez 1°. demi-once de perles orientales préparées. 2°. Des roſes rouges mondées de leur onglet, des fleurs de nenuphar & de violettes, de chacune trois gros. 3°. Du bois d'aloës, du ſantal rouge & citrin, & de la racine de tormentille, de dictame blanc, de quinte-feuille, des baies de myrthe, des graines de kermes ou graine d'écarlate; de la ſemence de melons mondée, d'endive & d'oſeille; de la raclure d'yvoire & de corne de cerf, du corail blanc & rouge préparés, de chacun deux gros. 4°. De l'ambre gris & des feuilles d'or, de chacun demi gros; quatre grains de muſc d'Orient : faites en bon Artiſte une poudre de toutes ces choſes pour le beſoin.

Il n'y a point de compoſition uſitée, dont la deſcription ſoit plus différente dans tous les diſpenſaires, que celle de cette poudre, qui ne porte le nom d'aucun Auteur, mais des perles, qui en ſont la baſe, & qui y entrent en plus grande quantité qu'aucun des autres médicamens; elle eſt ſurnommée froide, à cauſe qu'elle reçoit pluſieurs médicamens froids, ou modérément chauds dans ſa compoſition, & pour la diſtinguer d'une autre ſurnommée chaude, qui n'eſt pas aujourd'hui en uſage. La préparation de cette poudre n'eſt pas diſſemblable des précédentes.

L'uſage principal de cette poudre eſt pour fortifier les parties nobles, pour rétablir les forces languiſſantes & remédier aux défaillances & aux ſyncopes qui arrivent dans les fiévres & dans les autres maladies. On l'ordonne auſſi aux aſthmatiques, aux tabides, & à ceux qui ſont abbatus & exténués par de longues maladies. On la donne en pareille doſe & de la même façon que les autres poudres cordiales dont je viens de parler. On peut quelquefois en retrancher le muſc & l'ambre.

Pulvis lætificans.

℞ Seminis ocymi caryophyllati, croci, zedoariæ, ſantali citrini, caryophyllorum, corticis exterioris citri ſicci, galangæ, macis, nucis moſchatæ, ſtyracis calamitæ, ana drachm. ij. ſ. Raſuræ eboris, ſeminis aniſi, thymi, epithymi, margaritarum orientalium præparatarum, oſſis è corde cervi, ana drachm. j. Ambræ griſeæ, moſchi orientalis, foliorum auri & argenti, ana ſcrup. j. M. f. p.

Poudre de joie.

Prenez 1°. de la ſemence de baſilic giroflé, du ſafran, de la zédoaire, du ſantal citrin, des cloux de girofle, de l'écorce extérieure de citron ſéche, du galanga, du macis, de la noix muſcade, du ſtyrax calamite, de chacun deux gros & demi. 2°. De la raclure d'yvoire, de la ſemence d'anis, du thym, de l'épithym, des perles orientales préparées, de l'os de cœur de cerf, de chacun un gros. 3°. De l'ambre gris, du muſc d'Orient, des feuilles d'or & d'argent, de chacun un ſcrupule, ou vingt-quatre grains : faites une poudre régulière de tous ces ingrédiens.

Il importe peu de ſçavoir le nom de l'inventeur de cette poudre, dont la deſcription ſe trouve aſſez uniforme dans tous les diſpenſaires. On peut ſuivre celle qui eſt ici décrite, & la préparer de même que les poudres qui précédent. On doit ſçavoir qu'encore que les feuilles d'or & d'argent puiſſent communiquer quelque vertu aux poudres & aux autres compoſitions où elles entrent, elles y ſont principalement employées pour les orner ; d'où vient qu'on n'a pas accoutumé de les pulvériſer ni de les confondre parmi les autres médicamens, mais bien de les étendre parmi la poudre, enſorte qu'il y en ait deſſus & deſſous, par couches entre-mêlées. On les inciſe enſuite avec un couteau délié & bien tranchant, en telle façon qu'elles puiſſent paroître après parmi la poudre en petites piéces diſtinctes pour leur ſervir d'ornement, & c'eſt pour cela auſſi que l'on en couvre quelquefois le deſſus des opiates cordiaux, & la ſuperficie des pilules & des bols, dont elles peuvent auſſi cacher le mauvais goût.

Cette poudre eſt fort eſtimée pour corriger les froideurs de l'eſtomac & du foie, pour aider à la digeſtion & redonner de l'appetit. Elle eſt auſſi fort propre pour les foibleſſes & les palpitations de cœur, redonner la bonne couleur au viſage, rendre l'haleine bonne, rétablir les forces, & enfin pour diſſiper la mélancolie & la triſteſſe qui arrive par un principe interne & ſans aucun légitime ſujet. On peut en uſer de même que des poudres précédentes.

* *Pulvis diambræ.*

℞ Cinnamomi acuti, zedoariæ, coryophyllorum, macis, nucis moſchatæ, foliorum lauri, galangæ minoris, ana drachm. iij. Ligni aloës, ſantali citrini, corticum citrei ſiccatorum, ana drach. ij. Ligni ſaſſafras, cardamomi majoris, minoris, ambræ cineritiæ, ana drachm. j. Fiat omnium pulvis tenuiſſimus.

Poudre d'ambre.

Prenez de la canelle fine, de la zédoaire, des cloux de girofle, du macis ;

de la muscade, des feuilles de laurier, du petit galanga, de chacun trois gros : du bois d'aloës, du santal citrin, des écorces de citrons séches, de chacun deux gros : du bois de sassafras, des semences de cardamomum grand & petit, de l'ambre gris, de chacun un gros. Faites-en une poudre très-fine que vous conserverez dans un vaisseau bien bouché.

Cette poudre est un assemblage des meilleurs aromats, qui est fort utile lorsqu'il est besoin de réchauffer & d'exciter le mouvement du sang, de donner du ressort aux solides trop relâchés, enfin de ranimer les forces languissantes. La dose est depuis dix grains jusqu'à vingt-cinq.]

Pulvis diatrium santalorum.

℞ Santali citrini, albi & rubri, seminis violarum, rosarum rubrarum exungulatarum, ana unc. ſ. Rhapontici, rasuræ eboris, succi glycyrrhizæ, ana drachm. ij. Gummi tragacanthi, & arabici, seminum endiviæ, portulacæ, & melonis excorticati, ana drachm. j. Fiat pulvis secund. artem.

Poudre des trois santaux.

Prenez 1°. du santal citrin, blanc & rouge, des semences de violettes & des roses rouges sans leur onglet, de chacun demi-once. 2°. Du rhapontic, de la raclure d'yvoire, du suc de réglisse, de chacun deux gros. 3°. Des gommes adragant & d'Arabie, des semences d'endive, de pourpier & de melon mondée de son écorce, de chacune un gros. Faites une poudre de tout selon l'art.

Je crois qu'on a retranché fort à propos l'amidon & une partie des semences qui se trouvent dans la plûpart des descriptions de cette poudre, tant à cause que l'amidon est inutile en cette occasion, que pour éviter la corruption de la poudre, que l'excès des semences pourroit causer. Ceux qui voudront augmenter la couleur rouge de la poudre, la commençant par les santaux, les humecteront avec de l'eau rose, & les battront long-temps seuls, en renouvellant de temps en temps l'humectation, jusqu'à ce qu'ils soient assez colorés, & lorsqu'ils seront secs, ils y ajoûteront les autres simples, & acheveront la poudre qu'ils passeront par un tamis de soie bien fin.

Cette poudre est recommandée dans des maladies qui viennent de la foiblesse ou mauvaise habitude du foie, pour tempérer l'ardeur des entrailles qui arrive dans les fiévres bilieuses, & pour digérer & discuter les matières qui se trouvent amassées à la fin des fiévres. Elle est aussi fort propre dans les cardialgies, dans l'ictère & dans la phthisie. On s'en sert intérieurement dans les potions, dans les opiates & dans les électuaires mols & solides, & extérieurement dans les épithèmes, les frontaux & les linimens.

* *Pulvis contrayervæ.*

℞ Rad. contrayervæ unc. j. ſ. Radicis serpentariæ virginianæ unc. ſ. Croci drachm. j. Corallii præparat. ocul. cancr. præparat. ana unc. ij. M. f. pulvis, vase probe obturato servandus.

Poudre de contrayerva.

Prenez de la racine de contrayerva, *une once & demie ; de la racine de*

ſerpentaire de Virginie, une demi-once; du ſafran un gros; du corail & des yeux d'écreviſſes préparés, de chacun deux onces; faites-en une poudre ſubtile que vous garderez dans une bouteille bien bouchée.

Cette poudre eſt non ſeulement regardée comme un alexiphormaque utile dans les morſures des animaux venimeux, ou contre quelques autres eſpèces de poiſons; mais elle eſt encore recommendable dans la petite vérole & dans les fiévres malignes, lorſqu'il eſt à propos de donner des cordiaux. Ceux qui entrent dans la compoſition de cette poudre ſont tempérés, modérément diaphorétiques ſans trop échauffer ni agiter le ſang. La doſe eſt depuis douze grains juſqu'à un demi gros.

Cette préparation eſt plus ſimple & n'a pas moins de vertus que celle qui ſe trouve décrite dans pluſieurs Auteurs ſous le nom de *Lapis contrayervæ.*

Pulvis aromaticus, vel ſpecies aromaticæ.

℞ Cinnamomi unc. ij. Sem. cardamomi min. zinziberis, piperis longi, ana unc. j. Fiat pulvis, diligenter ſervandus.

Poudres ou eſpèces aromatiques.

Prenez de la canelle deux onces; des ſemences de petit cardamome, du gingembre & du poivre long, de chacun une once; faites-en une poudre.

Cette poudre eſt ſtomachique, échauffante & tonique; priſe à la doſe de quinze à dix-huit grains, elle rétablit l'eſtomac, & ſon infuſion dans le vin eſt bonne pour faire diſſiper l'enflure qui ſurvient à la ſuite des fiévres d'automne.

Pulvis ſtomachicus amarus.

℞ Rad. ſerpent. virginian. zedoariæ, gentianæ, enulæ camp. ana gran. v. Olei nuc. moſchat. gutt. j. M. f. pulv.

Poudre ſtomachique amère.

Prenez de la racine de ſerpentaire de Virginie, de zedoaire, de gentiane, d'énula campana, de chacun cinq grains; mettez-les en poudre, à laquelle vous ajoûterez une goutte d'huile de noix muſcades.

Cette poudre échauffe, fortifie & aide puiſſamment à la digeſtion; elle eſt d'une grande reſſource pour ceux qui ſe ſont ruinés l'eſtomac à force de boire. On prend toute la doſe ci-deſſus dans une infuſion de chamædrys ou de petite centaurée.

Pulvis amarus.

℞ Rad. gentianæ, rhapontici, ariſtolochiæ rotund. vel longæ, foliorum chamædrys, marrubii albi, ſummitatum centaurii minoris, ana quantùm vis. M. fiat pulvis.

Poudre amère

Prenez de la racine de gentiane, du rhapontic, de l'ariſtoloche ronde ou

longue ; des feuilles de chamædrys, de marrube blanc, des sommités de petite centaurée, de chacun autant que vous voudrez ; mettez-les en poudre subtile.

On avoit donné à cette poudre le nom d'arthritique ; mais comme elle ne peut avoir que très-peu d'efficacité dans la goutte, il est plus utile de s'en servir dans le cas de cachexie, où la digestion ne se fait pas par la dépravation des sucs, sur-tout de la bile dont les plantes amères font l'effet ; elle est bonne aussi pour ranimer les solides & rappeller la suppuration dans les plaies & les ulcères, lorsqu'elle a cessé par l'appauvrissement du sang.

Pulvis ari compositus.

℞ Rad. ari recenter siccati unc. ij. Calami aromatici, pimpinellæ saxifragæ, ana unc. j. Ocul. cancr. unc. ſ. Cinnamomi drach. iij. Sal. absinth. drach. ij. M. f. pulvis.

Poudre d'arum composée.

Prenez de la racine d'arum nouvellement desséchée, deux onces ; du calamus aromaticus, & de la racine de boucage, de chacune une once ; des yeux d'écrevisses préparés, une demi-once ; de la canelle, trois gros ; du sel d'absinthe, deux gros ; mêlez, faites-en une poudre.

Cette poudre est d'un grand usage pour atténuer & résoudre les phlegmes & mucosités qui s'attachent aux parois de l'estomac, & par là exciter l'appetit ; ce qui la fait regarder comme un excellent stomachique : elle opére le même effet dans les intestins qui sont tous parsemés de glandes semblables à celles de l'estomac, & son effet parvient jusqu'aux glandes du mésentère ; c'est ce qui fait qu'on guérit quelquefois par son moyen les fiévres intermittentes.

Pulvis è chelis cancrorum compositus.

℞ Apicum nigrorum chelarum cancrorum præparatorum, libr. j. Margaritarum præparatarum, ocul. canc. præpar. corallii rubri præparat. succini albi præparat. cornu cervi calcinati & præparati, lapidis bezoart orient. præparat. ana unc. ij. M. fiat pulvis.

Poudre de pattes de crabes composée.

Prenez des pointes noires des pattes de crabes préparées, une livre ; des perles, des yeux d'écrevisses, du corail rouge, du succin blanc, de la corne de cerf calcinée, & du bezoart oriental, toutes ces choses préparées, de chacune deux onces ; faites-en une poudre bien fine que vous garderez soigneusement.

Cette poudre passe pour un grand cordial & un alexipharmaque ; mais il n'y auroit que le bezoart qui pourroit lui donner cette vertu. Sa plus grande qualité est d'être absorbante ; en effet, on y a rassemblé les absorbans les plus efficaces, ce qui la rend recommendable dans plusieurs maladies des enfans qui sont causées par les levains aigres qui se rencontrent souvent dans leur estomac. Elles peuvent être utiles aussi dans certaines fiévres continues accompagnées de devoiemens séreux dès les commencemens.

L'usage où l'on est de réduire cette poudre en petites balles par le moyen

de la gelée de corne de cerf ou de la gomme arabique, paroît absurde, puisqu'il faut la racler pour s'en servir. La dose est depuis six grains jusqu'à trente.

Pulvis temperans.

℞ Tartari vitriolati, salis nitri purissimi, ana drachm. iij. Cinnabaris antimonii scrup. ij. M. f. pulvis tenuissimus supra porphyrium.

Poudre tempérante.

Prenez du tartre vitriolé, du nître purifié, de chacun trois gros; du cinnabre d'antimoine, deux scrupules; faites-en une poudre très-fine en les broyant ensemble sur le porphyre.

Cette poudre passe pour être la véritable poudre tempérante de Stahl, si fameuse pour calmer les ardeurs des fiévres, rétablir les sécrétions arrêtées, sur-tout celles de la peau.

Pulvis Dresdensis, sive auratus Germanorum.

℞ Cinnabaris factitiæ levigatæ unc. j. Cinnabaris antimonii levigatæ drachm. ſ. Sacchari candi pulv. unc. ij. Omnia simul iterum levigentur supra porphyritem sensim addendo ambari cineritii drachm. j. Omnia simul terantur donec misceantur perfectè; tum demum adde olei cinnamomi drach. j. In vase benè clauso serventur ad usum.

Poudre de Dresde, ou poudre d'or d'Allemagne.

Prenez du cinnabre artificiel bien broyé, une once; du cinnabre d'antimoine aussi en poudre, un demi gros; du succre candi en poudre, deux onces; repassez bien le tout sur le porphyre, & ajoûtez peu à peu un gros d'ambre gris, en continuant de bien broyer le tout ensemble jusqu'à ce que le mélange soit parfait; ajoûtez enfin un gros d'huile de canelle, & gardez la poudre pour l'usage dans un vase bien bouché.

Cette poudre est alexitère & diaphorétique; on la donne dans les fiévres dont elle tempère l'ardeur & termine les accès par douce transpiration. On la donne depuis dix grains jusqu'à trente.

Pulvis antacidus

℞ Lap. cancr. præparat. osteocollæ, cretæ, conch. ostr. calcin. præparat. corall. rubr. præparat. ana drachm. ij. Rad. zedoariæ, nucis myristic. ana drachm. j. ſ. Misce, fiat pulvis.

Poudre antiacide.

Prenez des yeux d'écrevisses préparés, de l'osteocole, de la craie, des écailles d'huitres préparées, du corail rouge préparé, de chacun deux gros; de la racine de zedoaire, de la muscade, de chacune un gros & demi; mêlez, faites une poudre.

M. Boerhave recommande cette poudre pour absorber les acides qui peuvent

ſe trouver dans l'eſtomac lorſqu'il eſt aſſez affoibli pour ne pouvoir pas empêcher les alimens de conſerver leur nature, & que les ſucs de ſes glandes participent eux-mêmes de ce caractère d'acide]

Pulvis pannonicus.

℞ Boli Armenæ, & terræ Lemniæ, ana unc. j. ſ. Margaritarum orientalium, lapidum hyacinthorum, ſmaragdorum, ſapphirorum & rubinorum, & coralli albi & rubri præparatorum, radicum tormentillæ, doronici & dictamni albi, ſantali citrini, raſuræ eboris, ana unc. ſ. Corticis citri exterioris ſicci, & ſeminis acetoſæ, ana drachm. iij. Cinnamomi acutiſſimi drachm. j. Caryophillorum & croci, ana drachm. ſ. Folia auri puriſſimi N°. XXV. m. fiat pulvis.

Poudre de Hongrie.

Prenez 1°. du bol d'Arménie & de la terre de Lemnos, de chacun une once & demie. 2°. Des perles orientales, des fragmens précieux d'hyacinthes, d'émeraudes, de ſapphirs & de rubis, & de corail blanc & rouge préparés, des racines de tormentille, du doronic & du dictame blanc, du ſantal citrin, de la raclure d'yvoire, de chacun demi-once. 3°. De l'écorce du dehors du citron ſéche, & de la ſemence d'oſeille, de chacun trois gros. 4°. Un gros de la plus fine & plus aromatique canelle. 5°. Des girofles & du ſafran, de chacun demi gros. 6°. Vingt-cinq feuilles d'or du plus haut. Il faut artiſtement faire une poudre de toutes ces drogues, de laquelle on peut prendre une once & demie, & l'incorporer avec une livre de ſuccre fin diſſous & cuit dans l'eau de roſes, pour en compoſer un électuaire ſolide.

Je ne m'arrêterai pas ici à décrire les perles ni les pierreries, non plus que les autres drogues qui entrent dans cette poudre; je dirai ſeulement que pour la préparer, il faut raper l'yvoire, préparer les perles & toutes les pierreries, de même que les coraux & le bol du Levant, & les broyant ſur le porphyre humectés d'eau roſe, juſqu'à ce qu'ils deviennent tout-à-fait impalpables, en faire de petits trochiſques & les laiſſer ſécher à l'ombre. On pilera dans le grand mortier de bronze les raclures d'yvoire parmi le ſantal citrin & les racines; puis on y ajoûtera la canelle & l'écorce de citron ſéche, & enſuite le girofle & la ſemence d'oſeille, & on paſſera le tout par le tamis de ſoie. On fera ſécher le ſafran & on le pilera ſubtilement à part; puis ayant bien mêlé toutes les poudres avec les pierreries, les coraux, le bol de Levant & la terre ſcellé, on y ajoûtera les feuilles d'or inciſées comme j'ai dit ci-devant, & on gardera la poudre pour le beſoin. L'on en pourra faire des tablettes ſi on en mêle une once & demie parmi douze onces de beau ſuccre diſſous dans de l'eau roſe & cuit en conſiſtance d'électuaire ſolide.

Cette poudre eſt fort uſitée dans les pays ſeptentrionaux, & ſur-tout dans l'Allemagne, où elle eſt employée contre les fiévres malignes & contre toute ſorte de venins & de maladies épidémiques. Elle eſt auſſi fort excellente pour la petite vérole; car elle a la vertu de pouſſer la malignité au dehors & d'en préſerver le cœur & toutes les parties nobles. On a accoûtumé de la diſſoudre dans quelque eau cordiale édulcorée avec du ſyrop d'œillets, de limons ou de grenades, & de la faire prendre loin des repas, depuis un demi ſcrupule

jusqu'à demi-dragme. Les tablettes peuvent produire un effet approchant : on peut aussi en prendre quelqu'une le matin à jeun contre le mauvais air.

Pulvis anti-epilepticus Dom. d'Aquin.

♃ Radicis pæoniæ maris, ineunte vere collectæ, & seminis ejusdem, radicis dictamni albi, visci quercini, rasuræ cranii hominis morte violentâ perempti, eboris & ungulæ alces, ana unc. j. Margaritarum orientalium, lapidum hyacinthorum, & coralli rubri præparatorum, ana unc. ſ. Seminis ocymi caryophillati, florum tiliæ, betonicæ, lilii convallium, ana drach. ij. Ambræ griseæ scrup. ſ. Moschi orientalis gran. vj. Auri purissimi N°. XV.

Poudre contre l'épilepsie, de M. d'Aquin.

Prenez 1°. de la semence de pivoine mâle & de sa racine recueillie au commencement du printemps, de la racine de dictame blanc, du gui de chêne, de la raclure du crâne d'un homme mort de mort violente, d'yvoire, de pied d'élan, de chacune une once. 2°. Des perles orientales, des hyacinthes & du corail rouge préparés, de chacun demi-once. 3°. De la semence de basilic giroflé, des fleurs de tillau, de bétoine, de muguet, de chacun deux gros. 4°. Demi scrupule d'ambre gris. 5°. Six grains de musc d'Orient : faites une poudre régulière de toutes ces drogues, & après l'avoir faite, ajoûtez-y quinze feuilles d'or du plus purifié.

L'élan nommé des Latins *Alce*, est un animal qui naît dans les bois des pays septentrionaux, & particulièrement en Norvége; il est de la taille d'un grand cheval, de poil fauve, & son corps est à peu près semblable à celui du cerf; mais plus grand & plus plein. Il a la jambe haute & gresle & le pied fourchu comme lui ; il porte un bois large & plat comme le daim, mais un peu couvert de poil vers son origine. Les naturalistes rapportent que cet animal est si vîte à la course, qu'il seroit impossible de le prendre, si les chasseurs n'épioient le temps qu'il tombe du mal caduc, (ce qui lui arrive souvent) pour s'en saisir avant qu'il puisse reprendre assez de forces pour mettre le pied gauche dans son oreille ; car quand ils lui en donnent le temps, il est incontinent guéri, il se relève, & en reprenant sa course il trouve son salut dans la fuite. On veut que la corne de ce pied toute seule ait la vertu de guérir de l'épilepsie ceux qui en sont attaqués, lorsqu'elle est prise par la bouche & portée en bague, ou pendue au col.

On doit cueillir les racines de pivoine dans le commencement du printemps, & sa semence dans un beau jour & lorsqu'elle est bien meure, & rejetter l'écorce ; il faut avoir du véritable gui de chêne & du crâne de quelque homme sain qu'on aura fait mourir. Il faut prendre la pointe de la corne du pied d'élan & la raper de même que l'yvoire, & préparer cette poudre comme j'ai dit des poudres précédentes.

Les enfans qui naissent aux pays dont la situation n'est pas éloignée du midi, sont beaucoup plus sujets à l'épilepsie que ceux des pays septentrionaux. Ils sont aussi fort sujets aux vers, qui causent le plus souvent leur épilepsie. Les poudres épileptiques y sont fort usitées pour les petits & pour les grands. On s'en sert aussi contre l'apopléxie, la paralysie & toutes les maladies qui

proviennent de l'abondance ou débordement des humeurs du cerveau. On les donne ordinairement dans des eaux céphaliques, en pareille dose que les poudres cordiales : on peut aussi les mêler dans des opiates, dans des tablettes, ou autres remédes. On donne en Languedoc le nom de poudre de gouttette aux poudres épileptiques.

Pulvis anti-epilepticus eximius.

℞ Radicum pæoniæ flore albo, & seminis ejusdem, ana unc. ſ. Rasuræ cranii hominis morte violentâ perempti, & ungulæ alces, visci quercini, radicum valerianæ sylvestris, & vincetoxici, ana drachm. iij. Margaritarum & coralli rubri præparatorum, lapidis contrayervæ, succini albi, & seminis galegæ, ana drachm. ij. Moschi orientalis, & ambræ grisea, ana scrup. j.

Poudre anti-épileptique excellente.

Prenez des racines de pivoine à fleurs blanches, & de sa semence, de chacune demi-once : de la raclure de crâne d'homme mort d'accident violent, de la raclure de pied d'élan, du gui de chêne, & des racines de valeriane sauvage & de domte-venin, de chacun trois gros : des perles & du corail rouge préparés, de la pierre contrayerva, du succin blanc & de la semence de galega, de chacun deux gros ; du musc d'Orient & de l'ambre gris, de chacun un scrupule : mêlez tous ces médicamens & en faites une poudre pour vous en servir aux occasions.

Cette poudre produit de bons effets dans les accidens & dans la cure de l'épilepsie, la donnant dans des eaux céphaliques, depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme : on la mêle aussi avec des électuaires solides & mols, & avec d'autres remédes ; on en continue l'usage suivant le besoin.

** Pulvis ad epilepsiam infantum.*

℞ Chelarum cancrorum præparatarum unc. vj. Margaritarum præparatarum unc. ij. Radicis pœoniæ, dictamni albi, visci vulgaris, seminum pœoniæ, ana unc. j. Atriplicis unc. ſ. fiat pulvis.

Poudre pour les enfans épileptiques.

Prenez des yeux d'écrevisse préparés, six onces ; des marguerites préparées, deux onces ; de la racine de pivoine, de dictame blanc, de gui ordinaire, des semences de pivoine, de chacun une once ; d'arroche demi-once. Faites-en une poudre.]

Pulvis contra rabiem.

℞ Foliorum rutæ, verbenæ, salviæ minoris, plantaginis, polypodii, absinthii vulgaris, menthæ, arthemisiæ, melissophilli, betonicæ, hyperici, centaurii minoris, ana partes æquales.

Poudre contre la rage.

Prenez des feuilles de rue, de verveine, de menue sauge, de plantain, de polypode, de grand absinthe, de menthe, d'armoise, de mélisse, de bétoine, de millepertuis & de petite centaurée, parties égales ; ayant recueilli toutes ces choses en un beau temps environ la pleine-lune de Juin, & les ayant fait sécher enveloppées dans du papier, faites-en une poudre très-fine.

Il faut cueillir toutes ces herbes environ la pleine-lune de Juin, ou du moins en pleine-lune, lorſque chacune d'elles eſt dans ſa grande force, choiſir un beau temps pour cela, en faire de petits bouquets, les envelopper de papier, les pendre à l'air loin des rayons du ſoleil, & les y faire ſécher ; & lorſqu'elles ſeront toutes bien ſéches, il faut les piler dans un grand mortier de bronze, en paſſer la poudre par le tamis de ſoie & la garder pour le beſoin.

Quoique l'immerſion dans l'eau de la mer paſſe pour un reméde infaillible contre toutes les morſures des animaux enragés, & que ceux qui ſont près de la mer y ayent ordinairement recours, néanmoins cette poudre mérite d'être préparée pour ceux qui en ſont éloignés ; car j'en ai vu des effets admirables, & je puis aſſurer que je l'ai autrefois préparée avec beaucoup d'exactitude, lorſque je demeurois à Blois chez Monſieur Noël Simard, maître Apothicaire, qui en faiſoit un grand débit à la campagne. Cette poudre a été inventée par Monſieur de Pirou, & décrite par Monſieur Palmarius, Médecin de Paris, dans un livre qu'il a fait de la morſure d'un chien enragé, où il aſſure qu'elle préſerve & guérit de l'hydropiſie ceux qui en uſent, pourvu qu'on ne ſoit pas mordu à la tête ni au viſage, ou qu'on n'ait pas lavé la partie mordue avec de l'eau, auquel cas il croit qu'il y auroit fort peu d'eſpérance de guériſon. La doſe de cette poudre eſt une dragme mêlée avec demi-dragme de poudre de vipères, dans un demi verre de bon vin blanc, le matin à jeun, réïtérant la doſe pendant neuf jours conſécutifs, & même quelquefois pendant quinze pour plus de ſureté. Monſieur Palmarius veut qu'on puiſſe augmenter la doſe juſqu'à deux & trois dragmes pour les perſonnes robuſtes ; je ſuis fort perſuadé qu'on le peut faire, n'y ayant aucun médicament dans cette poudre qui puiſſe empêcher cette augmentation. Il ne faut pas rejetter la manière de ceux qui parmi l'uſage de la poudre veulent qu'on applique le perſil pilé ſur la morſure.

* *Pulvis alius contra rabiem.*

♃ Lichenis cinerei terreſtris unc. ſ. Piperis nigri drach. ij. M. fiat pulvis pro quatuor doſibus, manè per quatuor dies ſumendis.

Autre poudre contre la rage.

Prenez du lichen terreſtre gris-cendré, une demi-once ; deux gros de poivre noir ; réduiſez-les en poudre pour quatre doſes que le malade prendra par quatre matinées de ſuite.

On a publié en Angleterre cette poudre comme un ſpécifique aſſuré contre la rage : voici la manière de s'en ſervir. On ſaigne le malade & on lui tire neuf ou dix onces de ſang ; enſuite on lui fait prendre par chaque matin une doſe de la poudre dans un demi-ſétier de lait de vache chaud ; après que le malade a pris ce reméde on le fait baigner tous les matins dans un bain froid, dans quelque fontaine froide ou dans la rivière, & cela pendant un mois : il faut le plonger aſſez profondément pour qu'il n'y ait que ſa tête hors de l'eau, & on ne doit l'y laiſſer qu'une demi-minute ſi l'eau eſt bien froide, & on doit continuer à le baigner trois fois par ſemaine pendant un plus long-temps.

Le *Lichen* dont il eſt parlé ci-deſſus, eſt un diurétique chaud, & on lui a ſans doute ajoûté le poivre pour corriger ſon mauvais goût.]

Pulvis dentifricus. I.

℞ Radicis ireos Florentiæ, lapidis pumicis, & cornu cervi uſtorum, coralli rubri præparati, oſſis interioris ſepiæ, & cremoris tartari, tenuiſſimè pulveratorum, ana unc. j. Moſchi orientalis, zibethi, ana ſcrup. ſ. Oleorum ſtillatorum ligni rhodii, caryophyllorum & cinnamomi, ana gutt. ij

Poudre pour nettoyer & blanchir les dents.

Prenez 1°. de la racine d'iris de Florence, de la pierre de ponce & de la corne de cerf brûlées, du corail rouge préparé, de l'os intérieur de ſéche & de la crême de tartre, le tout en poudre très-ſubtile, de chacun une once. 2°. Du muſc d'Orient & de la civette, de chacun douze grains. 3°. Des huiles diſtillées de bois de roſes, de girofles & de canelle, de chacun deux gouttes. Compoſez une poudre de toutes ces choſes mêlées enſemble, que vous garderez pour l'uſage ; ou ſi vous voulez, incorporez toutes ces poudres avec égales parties de ſyrop de meures & de kermes, leur donnant une conſiſtance d'opiate.

On doit être ſoigneux de réduire en une poudre impalpable tous les médicamens de ce dentifrice, pour empêcher qu'il n'écorche les gencives. On incorporera facilement le muſc pulvériſé, la civette & les huiles diſtillées parmi toute la poudre, ſans craindre que ces choſes l'engraiſſent. Il ne ſera pas non plus difficile de réduire cette poudre en opiate par le mêlange des ſyrops de meures & de Kermes, dont on prendra parties égales d'une quantité ſuffiſante pour donner au tout la conſiſtance d'un opiate.

Je ſçai qu'on ne manque pas de poudres ni d'opiates propres à nettoyer & à blanchir les dents ; mais je puis aſſurer que cette recette eſt très-bonne, ſoit que l'on s'en ſerve en poudre, ſoit qu'on la réduiſe en opiate comme eſt ordonné ; car outre qu'elle nettoie & blanchit les dents, elle en empêche encore la pourriture & les affermit. On doit faire le mêlange de cette poudre avec les ſyrops dans un mortier de marbre.

Pulvis dentifricus. 2.

℞ Lachrymarum elegantium ſanguinis draconis, & aluminis romani uſti, ſubtiliſſimè pulveratorum, ana unc. ij. Moſchi orientalis gran. iv.

Poudre moins compoſée, pour la netteté & blancheur des dents.

Prenez du ſang de dragon en larmes, & de l'alun commun mis en poudre très-fine, deux onces, avec quatre grains de muſc d'Orient ; & en faites une poudre ſelon les régles de la Pharmacie, que vous garderez pour l'uſage ; ou bien incorporez cette poudre avec parties égales des ſuſdits ſyrops de meures & de kermes, & en compoſez un opiate pour le beſoin.

Cette poudre, quoique moins compoſée, ne le céde pas à la précédente ni en beauté, ni en bonté ; elle eſt auſſi plus chère à cauſe du ſang de dragon

en larmes. On pourroit encore y ajoûter les perles préparées pour les personnes qui ne regardent pas à la dépense, afin de rendre meilleure la poudre ou opiate qu'on en pourroit faire.

L'usage de cette composition, soit en poudre ou en opiate, est d'en frotter doucement les dents le soir & le matin, & même à toute heure si l'on veut.

Pulvis dentifricus. 3.

℞ Lapidis pumicis usti, coralli albi, ossis sepiæ, & cremoris tartari, suprà porphyrium præparatorum, & radicis ireos Florentinæ subtilissimè pulveratæ, ana unc. s. Salis ammoniaci similiter pulverati drachm. j. Moschi orientalis, & ambræ grisеæ, ana gran. iij.

Autre poudre pour nettoyer & blanchir les dents.

On prendra de la pierre de ponce brûlée, du corail blanc, de l'os de séche & de la crême de tartre, préparées sur le porphyre; & de la racine d'iris de Florence pulvérisée très-subtilement, de chacun demi-once; un gros de sel ammoniac aussi pulvérisé; du musc de Levant & de l'ambre gris, de chacun trois grains. On mêlera ces médicamens pour en composer une poudre pour l'usage.

Cette poudre est encore fort propre pour nettoyer & blanchir les dents. On l'emploie en cet état, ou bien on la mêle avec du syrop de corail, ou de roses séches, ou avec du miel rosat; & on la réduit en opiate avant que de s'en frotter les dents.

Pulvis cephalicus odoratus.

℞ Radicis ireos Florentinæ unc. viij. Santali citrini unc. iv. Florum lavendulæ, rosarum rubrarum, & summitatum majoranæ, ana unc. iij. Stiracis, benzoini, ana unc. ij. Tacahamacæ odoratæ, florum lilii convallium, ana unc. j. Caryophyllorum drachm. ij. Labdani, acori veri, & cyperi rotundi, ana drachm. j.

Poudre céphalique odorante.

Prenez 1°. huit onces de racines d'iris de Florence. 2°. Quatre onces de santal citrin. 3°. Des fleurs de lavande, des roses rouges, & des sommités de marjolaine, de chacune trois onces. 4°. Du storax, du benjoin, de chacun deux onces. 5°. De la gomme tacamahaca de bonne odeur & des fleurs de muguet, de chacune une once. 6°. Deux gros de girofles; du labdanum, du vrai acore, du souchet rond, de chacun un gros. Faites une poudre grossière de tous ces médicamens pour l'usage, à laquelle vous pourrez ajoûter du musc, de la civette & de l'ambre gris, de chacun douze grains, pour les personnes qui ne plaignent pas la dépense.

Comme on ne se sert ordinairement de cette poudre que pour l'extérieur, on se contente de la piler assez grossièrement, afin de conserver plus long-temps l'odeur & la vertu des médicamens. Son principal usage est dans des bonnets piqués, ou on la met entre deux coëffes de toile ou de taffetas parmi du coton ou de la ouate, qu'on pique ensemble, afin que la poudre soit étendue & retenue également dans tous les endroits du bonnet. L'effet de

cette poudre eſt de fortifier le cerveau. Elle eſt auſſi employée dans des écuſſons ou dans des ſachets piqués, qu'on applique ſur le cœur ou ſur l'eſtomac, pour les fortifier ; qu'on porte dans la poche pour la bonne odeur, ou qu'on étend ſur les lits, ſur les habits & dans le linge ; on les met auſſi dans les coffres & dans les armoires pour le même deſſein.

** Pulvis cephalicus.*

♃ Foliorum ſiccatorum aſari, majoranæ, mari Syriaci, florum ſiccatorum lavendulæ, ſingulorum pondera æqualia : fiat pulvis.

Poudre céphalique.

Prenez des feuilles ſéches de cabaret, de marjolaine, de marum de Syrie ; des fleurs deſſéchées de lavande, de chacune égale quantité ; & faites-en une poudre.]

Pulvis contra vermes.

♃ Seminis contra vermes, citri mundati, geniſtæ, portulacæ, & caulium. Rhei electi, ſcordii, centaurii minoris, radicis gentianæ & rutæ, cornu cervi, ana unc. j. M. f. pulv.

Poudre pour faire mourir les vers.

Prenez de la ſemence contre les vers, de la ſemence de citron mondée, de genêt, de pourpier & de choux : de la rhubarbe, du ſcordion, de la petite centaurée, de la racine de gentiane & de la raclure de corne de cerf, de chacun une once. Faites une poudre très-fine de tous ces médicamens, que vous garderez pour le beſoin. Vous pourrez y mêler lors de l'uſage quelques grains de mercure doux.

Cette poudre contient un aſſemblage de ce que la médecine a de plus ſpécifique contre les vers. Sa doſe eſt depuis un demi ſcrupule juſqu'à une demi-dragme, & même juſqu'à une dragme pour les adultes. On la peut donner dans du vin ou dans de l'eau de ſcordium, de pourpier ou de fleurs d'orange, ou dans une pomme cuite, dans quelque ſyrop ou confiture. On la mêle auſſi quelquefois dans les opiates & dans les potions : on peut y ajoûter quelques grains de mercure doux, lorſqu'on la veut donner ; mais on ne peut pas alors la faire prendre commodément en breuvage, parce que le mercure doux reſte au fond du verre à cauſe de ſa peſanteur. On peut auſſi, lorſqu'il en eſt beſoin, rendre cette poudre purgative, en y mêlant quelques grains de réſine, de ſcamonée ou de jalap, ce qui réuſſit ordinairement bien pour faire ſortir par le bas les vers que la poudre a fait mourir.

** Pulvis vermifugus. 2.*

♃ Folior. abrotani fœminæ, florum tanaceti, ſem. ſantonici, corallinæ præparat. ana unc. ſ. M. fiat pulv. cui adde olei ſtill. rutæ, ſabinæ, ana gutt. xx. m.

Poudre vermifuge.

Prenez des feuilles d'auronne femelle, des fleurs de tanaisie, de la poudre à vers & de la coralline préparées, de chacun une demi-once. Mêlez, faites-en une poudre, à laquelle vous ajoûterez & mêlerez bien de l'huile de rue & de sabine, de chacun vingt gouttes.

La dose est depuis dix grains jusqu'à vingt-quatre pendant plusieurs jours de suite.

Pulvis vermifugus alius. 3.

♃ Stanni purissimi in pulverem redacti unc. j. ſ. Sacchari albissimi unc. vj. M. fiat pulv.

Autre poudre vermifuge.

Prenez une once & demie d'étain fin réduit en poudre subtile, six onces de succre fin aussi en poudre. Mêlez.

Cette poudre passe pour un spécifique assuré pour chasser les vers, principalement les cucurbitains: voici la manière de la prendre. Le malade ayant été purgé le Jeudi, on lui donnera le Vendredi matin à jeun, la moitié de la dose ci-dessus; le lendemain la moitié du reste, & le Dimanche le reste; & le malade sera purgé le Lundi.

Pulvis diatessaron.

♃ Radic. aristolochiæ rotundæ, gentianæ, bacc. lauri, myrrhæ, ana unc. ij. fiat omnium pulvis.

Poudre diatessaron.

Prenez de la racine d'aristoloche ronde, de celle de gentiane, des baies de laurier & de la myrrhe, de chacune deux onces. Faites-en une poudre.

Cette poudre sert de base à la thériaque diatessaron, si recommendable dans les maladies de l'estomac & dans la foiblesse des viscères qui ne contribuent pas assez à la digestion. On la donne depuis dix grains jusqu'à vingt.]

Pulvis digestivus.

♃ Pulveris viperini, seminis fœniculi dulcis, anisi & coriandri, ana unc. j. Dauci, & ameos creticorum, ana unc. ſ. Corticis exterioris citri sicci & cinnamomi, ana drachm. iij. Caryophyllorum & macis, ana drachm. j. * M. fiat pulv. addito æquali vel duplo sacchari pondere.

Poudre digestive.

Prenez 1°. de la poudre de vipère, de la semence de fenouil doux, d'anis & de coriandre, de chacune une once. 2°. Du daucus & de l'ammi de Créte, de chacun demi-once. 3°. De l'écorce superficielle de citron séche & de bonne canelle, de chacun trois gros. 4°. Du girofle & du macis, de chacun un gros. Réduisez le tout en poudre & le mêlez avec autant pesant ou le double de succre.

Cette poudre n'eſt pas deſagréable. On peut en prendre une demi-cuillerée ou une cuillerée à la fin des repas, & en continuer l'uſage ſuivant le beſoin. Elle entretient la chaleur naturelle; elle fortifie l'eſtomac, aide à la coction des alimens, diſſipe les vents, conſerve l'appétit, le redonne à ceux qui l'ont perdu, & corrige les rapports de l'eſtomac & toute puanteur de la bouche. Ceux qui voudront ajoûter deux dragmes de bon ambre gris à toute la compoſition de la poudre, augmenteront beaucoup toutes ſes vertus.

Pulvis contra abortum.

℞ Margaritarum orientalium præparatarum, raſuræ eboris, ſuccini albi, & coralli rubri præparatorum, maſtiches, ſeminis plantaginis, granorum kermes, ſantali rubri, terræ lemniæ, & radicis tormentillæ, ana unc. ſ. Macis drachm. j. Caryophyllorum ſcrup. j. Auri puriſſimi folia ſex. M. fiat pulvis.

Poudre pour préſerver des fauſſes couches.

Prenez 1°. des perles orientales préparées, de la raclure d'yvoire, de l'ambre blanc & du corail rouge préparés, du maſtic, de la ſemence de plantain, des graines de kermes, de ſantal rouge, de terre ſigillée & de la racine de tormentille, de chacun demi-once. 2°. Un gros de macis. 3°. Un ſcrupule de girofles. Faites une poudre de tous ces médicamens, ſuivant les régles de l'art, parmi laquelle il faut mêler ſix feuilles de bon or. Quand vous la voudrez donner, vous la pourrez faire prendre aux malades avec autant ou le double de ſa doſe de ſuccre, pour le bon goût.

Cette poudre a été ordonnée pour fortifier l'enfant dans la matrice & empêcher les femmes groſſes d'accoucher avant le terme. On la donne loin des repas, dans un œuf ou dans du bouillon, dans quelque ſyrop, ou dans quelque confiture aſtringente; on en réïtére & on en continue l'uſage ſuivant le beſoin. Il eſt néceſſaire que les femmes ſe tiennent au lit pendant qu'elles en uſent. Sa doſe eſt depuis demi ſcrupule juſqu'à un ſcrupule pour celles qui doivent en uſer par précaution & en continuer l'uſage; mais on peut en donner demi-dragme, & même la dragme entière aux femmes robuſtes dans une occaſion preſſante, & lorſque le danger eſt bien grand. On peut auſſi la donner en pareille doſe contre les foibleſſes & les dévoiemens de l'eſtomac, & même contre la diarrhée, la dyſſenterie, la lienterie & les autres maladies qui viennent de la foibleſſe des inteſtins.

La préparation de cette poudre n'eſt pas plus difficile que celle des précedentes.

Pulvis ad partum difficilem.

℞ Teſticulorum equi, in clibano ex arte ſiccatorum, cinnamomi acuti, nucleorum dactylorum, boracis, croci, & foliorum ſabinæ ſiccatorum, ana drachm. ij. Trochiſcorum de myrrhâ drachm. j. M. fiat pulvis.

Poudre pour les accouchemens difficiles.

Prenez des teſticules de cheval ſéchés ſelon l'art dans le four d'un Boulanger,

de la canelle fort odorante, des noyaux de dactes, du borrax, du safran & des feuilles séches de savinier, de chacun deux gros; & un gros de trochisques de myrrhe. Réduisez le tout en poudre pour l'usage.

Cette poudre agit puissamment dans les accouchemens difficiles; en quoi la prudence est tout-à-fait nécessaire, pour ne la pas donner mal à propos, ni avant le temps. Ses effets ne sont pas moindres pour faire sortir l'arrière-faix & les corps étrangers qui peuvent être restés dans la matrice. On la donne depuis un scrupule jusqu'à deux, dans de l'eau d'armoise ou dans quelque autre eau hystérique.

On mettra les testicules de cheval dans un pot de terre verni, couvert de son couvercle bien luté, & le pot dans un four de boulanger, lorsqu'il en a tiré son pain, & on l'y laissera jusqu'à ce que les testicules soient tout-à-fait desséchés & qu'on puisse les réduire en poudre. Ces testicules ainsi desséchés peuvent être gardés dans une boëte bien fermée, & on peut en tout temps les employer dans la poudre, de laquelle si l'on veut, on peut les retrancher, & même les trochisques de myrrhe & la sabine, pour les personnes trop délicates, ou lorsqu'on ne veut pas une si grande opération.

Pulvis hystericus.

℞ Verrucarum ad genua equorum enascentium, verno tempore avulsarum, vel spontè procidentium unc. j. Assæ fœtidæ, cornu & ungulæ hirci, ana drachm. j. M. fiat pulv.

Poudre hystérique.

Prenez 1°. une once de sur-os, ou verruës qui viennent au dedans des jambes des chevaux près du genou, arrachées au printemps ou tombantes d'elles-mêmes. 2°. De l'assafœtida, de la corne de la tête & du pied de bouc, de chacun un gros. 3°. Mettez le tout en poudre, de laquelle un scrupule jeté sur la braise, excitera une vapeur qu'on fera recevoir aux parties naturelles, lors du besoin, par un entonnoir.

On prendra de ces verruës qui viennent au dedans des jambes des chevaux près du genou, lorsque le poil leur tombe, c'est-à-dire au printemps; on prendra aussi de la corne de la tête & de celle des pieds des boucs, qu'on rapera & qu'on mêlera parmi les verruës & l'assafœtida, grossièrement pulvérisés; & on gardera cette poudre pour le besoin.

Cette poudre est le remède le plus prompt & le plus assuré qu'on puisse trouver contre les suffocations de matrice. On en jette environ un scrupule sur de la braise, & on en fait recevoir la vapeur aux parties naturelles par un entonnoir. On peut aussi pour le même dessein donner utilement par la bouche la poudre qui suit.

Pulvis jovialis hystericus.

℞ Magisterii jovis Anglici, aut bezoardici ejusdem, matris perlarum, & coralli rubri, præparatorum, ana drachm. j. Olei stillati succini rectificati scrup. j. m. fiat. pulv.

Poudre

Poudre joviale hyſtérique.

Prenez du magiſtère ou bezoart d'étaim d'Angleterre, de la nacre de perles & du corail rouge préparés, de chacun un gros; avec un ſcrupule d'huile d'ambre diſtillée & rectifiée. Mêlez tout enſemble & en faites une poudre très-fine pour vous en ſervir au beſoin.

On ne ſçauroit aſſez louer cette poudre pour le grand ſecours qu'elle peut donner contre les ſuffocations de matrice les plus violentes & les plus deſeſperées, & pour en prévenir le retour. On en donne un ſcrupule dans quelque eau hyſtérique, dans le fort du mal, & on peut réïtérer le même reméde trois matins conſécutifs à jeun, pour en être préſervé à l'avenir.

On trouvera la préparation du magiſtère & du bezoart d'étaim, dans la troiſième partie de cette Pharmacopée.

Pulvis anti-dyſentericus.

℞ Terræ lemniæ, boli armeniæ, roſarum rubrarum, balauſtiorum, radicum tormentillæ & biſtortæ, lachrymarum ſanguinis draconis, coralli rubri præparati, lapidis hæmatitis, ana unc. j. Seminum portulacæ, plantaginis, & ſophiæ Chirurgorum, ana unc. ſ. Caryophyllorum & macis, ana drachm. ij. M. fiat pulv.

Poudre contre la dyſſenterie.

Prenez 1°. *de la terre ſigillée, du bol du Levant, des roſes rouges, des balauſtes, des racines de tormentille & de biſtorte, du ſang de dragon en larmes, du corail rouge préparé, de la pierre hematite, de chacun une once.* 2°. *Des ſemences de pourpier, de plantain & de ſophia des Chirurgiens, eſpèce de ſiſymbrium, de chacune demi-once.* 3°. *Des girofles & du macis, de chacun deux gros. Faites une poudre de tous ces médicamens dans les formes, & la gardez pour le beſoin.*

On ſe ſert fort à propos de cette poudre, non-ſeulement contre la dyſſenterie & contre les foibleſſes & dévoiemens de l'eſtomac & des inteſtins, mais encore dans toutes les maladies où il eſt beſoin de reſſerrer. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme, & même juſqu'à deux pour les perſonnes bien robuſtes. On la donne dans du vin, ou dans quelque eau ou décoction aſtringente; on peut auſſi la prendre en bol dans quelque ſyrop, dans un œuf ou dans quelque confiture aſtringente. On pourroit ajoûter à la priſe ſix grains de bon ambre gris en poudre, pour les perſonnes riches, & un demi grain ou un grain de laudanum, lorſqu'on veût arrêter plus puiſſamment le mouvement & l'acrimonie des humeurs. On peut auſſi en réïtérer l'uſage ſuivant le beſoin: on la doit donner loin des repas.

Il y en a qui pétriſſent la farine de ſeigle avec le ſuc de grains de ſureau bien meurs & en font un gâteau, qu'ils cuiſent au four & font ſécher, enſorte qu'il puiſſe être mis en poudre, dont l'uſage & les effets approchent fort de ceux de la poudre dyſſenterique que je viens de décrire.

Pulvis ad ſiſtendum ſanguinem.

℞ Lapidis hæmatites, nuclei lapidis ætites, terræ vitrioli poſt diſtillationem remanentis lotæ, boli Armeniæ, thuris maſculi, caudæ equinæ, centinodiæ, terræ lemniæ, cornu cervi uſti, & gypſi, ana partes æquales. M. fiat pulvis.

Poudre pour arrêter le ſang.

Prenez de la pierre hématite, du noyau de pierre d'aigle, de la terre de vitriol reſtante après la diſtillation, lavée, du bol d'Armenie, de l'encens mâle, de la queue de cheval, de la renouée, de la terre ſcellée, de la corne de cerf brûlée & du plâtre. De toutes ces choſes doſées également, faites une poudre pour l'uſage.

On ne prend pas cette poudre par la bouche, mais étant appliquée ſeule, ou incorporée avec des blancs-d'œufs ou du vinaigre, & ſoutenue du bandage; elle eſt très-efficace pour arrêter le ſang des plaies & celui des veines & des artéres qui ont été ouvertes à deſſein ou par accident : elle eſt auſſi fort propre pour arrêter les fluxions qui tombent ſur les yeux, étant délayée avec des blancs d'œufs & un peu de vinaigre, & appliquée ſur toute la région des temples. Cette poudre mérite d'être préparée & tenue prête pour les beſoins inopinés qu'on en peut avoir.

* *Pulvis ſtipticus Helvetii.*

℞ Aluminis drachm. iij. Sang. draconis drachm. j. Liquefiant ſimul & frigefacta redigantur in pulverem.

Poudre ſtiptique de M. Helvetius.

Prenez trois gros d'alun de roche & un gros de ſang de dragon : faites-les fondre enſemble ſur un feu doux, & quand ils ſeront refroidis, réduiſez-les en poudre.

Cette poudre eſt annoncée par ſon Auteur comme un ſpécifique dans toutes ſortes d'hémorragies; il excepte celles qui ſont critiques & qui arrivent dans les fiévres violentes. Il l'emploie au commencement des hémorragies, après avoir eu la précaution de laiſſer ſortir autant de ſang qu'il eſt néceſſaire, ſoit par le vaiſſeau ouvert, ſoit par des ſaignées du bras ou du pied. La doſe eſt d'un demi gros, en diminuant ſuivant l'âge & les circonſtances dans les cas preſſans. L'Auteur conſeille de ſe ſervir de l'alun de roche qui produit les mêmes effets; il recommende auſſi des fomentations avec de l'eau d'alun lorſque les parties le permettent.

M. Helvetius a propoſé ce reméde ſous la forme de pillules, dans leſquelles il a fait entrer quelques autres médicamens; mais nous avons inſéré cette préparation ſous une forme plus ſimple d'après les meilleures Pharmacopées.]

Pulvis diatragacanthi frigidi.

℞ Gummi tragacanthi electi unc. ij. Arabici optimi drachm. j. Glycyrrhizæ & amili, ana

unc. ſ. Seminis papaveris albi drachm. iij. Quatuor frigidorum majorum mundatorum, ana drachm. j. M. fiat pulvis ex tempore parandus.

Poudre de diatragacant rafraîchiſſant, corrigée.

Prenez 1°. deux onces de belle gomme adragant. 2°. Un gros de gomme d'Arabie de la meilleure. 3°. De la régliſſe & de l'amidon, de chacun demi-once. 4°. Trois gros de ſemence de pavot blanc. 5°. Des quatre grandes ſemences froides mondées, de chacun un gros. Faites une poudre de tous ces ingrédiens ſuivant les régles de la Pharmacie.

On trouve trois onces de pénides dans les deſcriptions ordinaires de cette poudre, & la moitié plus de ſemences froides qu'il n'y en a dans cette deſcription, ou le camphre eſt auſſi retranché. Ceux qui ſçavent que le ſuccre, & ſur-tout celui qui eſt cuit en pénides, mêlé dans les poudres cauſe bientôt leur corruption, & qu'il réduit en quelque façon la poudre en maſſe, jugeront bien que c'eſt fort à propos qu'on l'en a retranché, puiſque la vertu qu'il peut communiquer à la poudre n'eſt pas bien conſidérable, & qu'on n'emploie guère la poudre adragant que mêlée avec du ſuccre, ou avec des compoſitions, ou des matières miellées ou ſuccrées. Ils ne deſapprouveront pas auſſi la diminution d'une partie des ſemences froides; car comme elles engraiſſent trop la poudre, il vaut mieux n'y en mettre point du tout ſi on la veut garder long-temps, ou bien il ne faut les mêler que dans le temps que l'on voudra s'en ſervir.

La difficulté qu'il y a à pulvériſer les gommes adragant & Arabique, oblige à faire bien chauffer le grand mortier de bronze & ſon pilon pour les y pulvériſer, & à en augmenter la doſe, pour en trouver le poids néceſſaire lorſqu'on les a paſſées par le tamis de ſoie. Il faut monder la régliſſe de ſon écorce, & la piler à part de même que l'amidon, ſi l'on veut préparer la poudre ſans les ſemences; mais ſi on veut les y ajoûter, on en pilera une partie parmi la régliſſe, une autre avec l'amidon, & le reſte parmi les gommes, lorſqu'elles auront été paſſées par le tamis, par lequel on pourra repaſſer auſſi toute la poudre lorſque les ſemences y auront été mêlées.

Cette poudre détourne les fluxions du cerveau, épaiſſit les humeurs ſubtiles, adoucit l'âpreté de la trachée artère & des poumons, & eſt fort uſitée dans toutes les maladies de la poitrine. On peut en faire des tablettes, en ajoûtant à une livre de ſuccre cuit en électuaire ſolide, une once & demie ou deux onces de cette poudre; on la mêle auſſi dans les loochs, & même dans quelques compoſitions pour émouſſer en quelque ſorte la pointe des laxatifs. On n'a pas accoûtumé de la donner ſeule, d'où vient qu'il n'eſt pas néceſſaire d'en limiter la doſe qui ſera réglée par celle des compoſitions dans leſquelles elle ſe trouve.

Si l'on vouloit rendre cette poudre plus déterſive & plus propre à détacher les flegmes & à en faciliter l'expectoration, on pourroit y ajoûter le double de ſon poids de racine d'iris ſubtilement pulvériſée; & en y joignant encore autant peſant de ſuccre candi en poudre, qu'il y a de gomme adragant, on auroit la poudre diaireos ſimple, dont je n'ai pas jugé à propos de donner

d'autre defcription. Il faut fe fouvenir qu'il eft bon de ne mêler aucun fuccre dans les poudres, que dans le temps auquel on veut s'en fervir; * en ajoûtant à cette poudre autant pefant d'iris de Florence en poudre, & autant de fuccre, ou à la poudre diaireos, dont les vertus font à peu près les mêmes.

* *Pulvis pectoralis, five looch ficcum.*

♃ Matris perlarum præparatæ, cornu cervi philofophicè præparati, eboris ad albedinem calcinati, ana drachm. j. Sacchari candi pulverati drachm. ij. f. Olei cacao drachm. j. f. Radic. altheæ, liquiritiæ, gummi Arabici, tragacanthi, ana fcrup. ij. Rad. iridis Florentin. gran. vj. Terræ japonicæ gran. xviij. ex omnibus rite præparatis fiat pulvis tenuiffimus.

Poudre pectorale, autrement looch fec.

Prenez de la nacre de perles préparée, de la corne de cerf philofophiquement préparée, de l'yvoire calciné jufqu'en blancheur, de chacun un gros; du fuccre candi en poudre, deux gros & demi; de l'huile ou beurre de cacao, un gros & demi; des racines de guimauve, de régliffe, des gommes arabique & adragant, de chacun deux fcrupules; de la racine d'iris de Florence, fix grains; du cachou, dix-huit grains. Tout étant bien préparé felon l'art, faites-en une poudre très-fine.

Cette poudre eft très-utile dans les maladies de poitrine qui proviennent d'une humeur féreufe & âcre qui fort des glandes branchiales; elle eft abforbante en même temps qu'elle adoucit & émouffe l'âcreté de ces humeurs.]

Pulvis fternutatorius.

♃ Foliorum majoranæ ficcatorum, falviæ, betonicæ, florum lilii convallium, ana unc. j. Radicum ireos Florentiæ, pyretri, feminis nigellæ Romanæ, ana drachm. ij. Summitatum pulegii regalis & ferpilli, ana drachm. j.

Poudre pour faire éternuer.

Prenez 1°. des feuilles de marjolaine féches, de fauge, de bétoine & des fleurs de muguet, de chacune une once. 2°. De la racine d'iris de Florence, de pyréthre, de grande nielle, de chacun deux gros. 3°. Des fommités du grand pouliot & de ferpolet, de chacun un gros. Faites une poudre de tous ces fimples pour l'ufage.

Cette poudre produit de bons effets dans l'apoplexie, l'épilepfie, la léthargie, & dans les autres maladies du cerveau qui proviennent de caufe froide, parce qu'elle ouvre les conduits & donne iffue aux humeurs froides qui les embarraffent, qu'elle excite & anime la chaleur naturelle, & qu'elle met les parties en état d'expulfer les fuperfluités qui ne leur permettent pas de faire leurs fonctions ordinaires. Les perfonnes dont la connoiffance, le fentiment & le mouvement fubfiftent encore, peuvent attirer doucement par le nez quelque peu de cette poudre; mais il faut employer le chalumeau pour la foufler dans le nez de ceux à qui le grand accablement a ôté en tout ou en partie la connoiffance & le moyen de s'en fervir.

On pourroit, pour des aſſoupiſſemens extraordinaires, ajoûter une ou deux dragmes d'heuphorbe à la compoſition de cette poudre ; mais on ne doit pas y avoir recours ſans grande néceſſité, de peur que l'action violente de l'euphorbe ne cauſe une fonte de pituite ſi extraordinaire & ſi grande qu'on ne puiſſe plus l'arrêter.

* *Pulvis hiera-picva dictus.*

℞ Aloes ſuccotrinæ unc. xij. Canellæ albæ unc. iij. Croci unc. ſ. Seorſim in pulverem redigantur, deindè miſceantur.

Poudre d'hiera-picva.

Prenez de l'aloës, douze onces ; de la canelle blanche, trois onces ; du ſafran, une demi-once. Pulvériſez-les ſéparément & les mêlez.

Cette poudre eſt un excellent ſtomachique & un reméde puiſſant pour donner du mouvement au ſang & rétablir les évacuations ſupprimées ; elle excite les régles & fait diſparoître les fleurs blanches. Il faut prendre garde d'en donner à ceux qui ſont ſujets aux hémorroïdes ou aux hémorragies en général. La doſe eſt depuis dix grains juſqu'à vingt-cinq.

Pulvis dia-ſenæ.

℞ Foliorum ſenæ, cremoris tartari, ana unc. ij. Scammonii unc. ſ. Caryophyllorum aromaticorum, cinnamomi, zinziberis, ſemin. coriandri, ana drachm. ij. Scammonium ſeorſim, cetera ſimul in pulverem redigantur.

Poudre de ſéné.

Prenez du ſéné mondé & de la crême de tartre, de chacun deux onces ; une demi-once de ſcammonée, des cloux de giroſle, de la canelle, du gingembre, des graines de coriandre, de chacun deux gros. On pilera la ſcammonée à part & les autres ingrédiens enſemble : on paſſera tout enſemble par le tamis de ſoie.

Cette poudre purgative corrigée par les aromates, purge aſſez doucement ſans tranchées ; elle convient particuliérement aux tempéramens froids & humides, c'eſt-à-dire aux gens gras & affoiblis, & chez qui le ſang n'eſt point diſpoſé à s'enflammer. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Elle eſt fort commode pour ceux qui ne peuvent point prendre de médecine liquide ; on la donne en bol dans du pain à chanter.

Pulvis æthiopicus.

℞ Æthiopis mineral. ſcrup. iv. Gummi guajac gran. viij. Olei caryophyll. gutt. ij. fiat pulv. pro ij. doſib.

Poudre éthiopique.

Prenez de l'æthiopps minéral, quatre ſcrupules ; de la gomme de gaiac, huit

grains ; de l'huile de girofles, deux gouttes. Mêlez, faites-en une poudre pour deux doses.

Cette poudre est purgative & convenable dans les maladies vénériennes.

Pulvis antimonii compositus.

℞ Antimonii drach. iij. Sulph. vivi drachm. ij. Gummi gaiac. drachm. j. Fiat pulvis cujus dos. à drach. ſ. ad drach. j.

Poudre d'antimoine composée.

Prenez trois gros d'antimoine crud, deux gros de soufre vif, & un gros de gomme de gaiac. Faites-en une poudre bien fine, dont la dose sera depuis un demi-gros jusqu'à un gros.]

Pulvis de tribus.

℞ Cholagogi simplicis, id est scammonii purissimi sulphurati, unc. ij. & drachm. ij. Antimonii diaphoretici unc. j. ſ. Cremoris tartari unc. j. ſ. M. fiat pulvis.

Poudre cornachine.

Prenez 1°. deux onces & deux gros du grand cholagogue, qui s'entend de la bonne scammonée, préparée à la vapeur du soufre. 2°. Une once & demie d'antimoine diaphorétique. 3°. Une once & demie de crême de tartre. Réduisez le tout en poudre subtile pour l'usage.

On a donné à cette poudre le nom de cornachine, à cause de M. Cornachinus, Professeur en Médecine à Pise, qui en est l'inventeur ; quelques-uns l'ont appellée poudre du Comte de Warvick, d'autres antimoine Diagrede, & d'autres enfin poudre de *Tribus*.

Cette poudre purge doucement les humeurs superflues de tous les viscères, déracine la matière & la cause des fiévres, & de plusieurs fâcheuses maladies. Sa dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-dragme, & même jusqu'à une dragme. On la prend le matin à jeun dans du vin blanc, dans du bouillon, dans quelque décoction hépatique, & quelquefois dans quelque infusion de médecine : on la peut prendre aussi dans un jaune d'œuf, dans un peu de syrop, ou dans quelque confiture.

* On fait aujourd'hui la poudre de cornachine en mettant les ingrédiens en parties égales.]

Pulvis anti-nephriticus.

℞ Oculorum cancrorum fluviatilium, ossium petreorum percarum & asellorum minorum, millepedarum siccarum, sanguinis hirci præparati, & seminis milii solis, ana unc. j.

Poudre pour la néphrétique.

Prenez des yeux d'écrevisses de rivière & des os pierreux qui se trouvent dans les têtes des perches & des merlans, des cloportes séches, du sang de bouc

préparé & de la semence de gremil, de chacun une once. Faites une poudre de tous ces médicamens suivant les régles de l'art.

Il est fort à propos de broyer sur le porphyre les yeux d'écrevisses & les os pierreux qui se trouvent dans les têtes des perches & des merlans, les humectant avec l'eau de raves, & y procédant de même que pour la préparation des pierres précieuses. On prendra le sang d'un jeune bouc nourri sur les montagnes, & qui y aura brouté des herbes aromatiques; on séchera ce sang à l'ombre en été, & on l'étendra sur des assiettes ou sur des bassins bien plats jusqu'à ce qu'il ait été en état d'être pulvérisé parmi les cloportes séches & la semence de gremil. Ces choses étant passées par le tamis de soie & mêlées parmi les os des animaux préparés comme je viens de dire, la poudre sera faite & on la gardera pour le besoin.

La dose de cette poudre est depuis un scrupule jusqu'à une dragme ; on la prend ordinairement dans du vin blanc, & on en peut réïtérer & continuer l'usage suivant le besoin, tant pour empêcher la génération des calculs, que pour les dissoudre, s'il est possible, & en faciliter la sortie.

Pulvis arthriticus.

℞ Hermodactilorum, turbith electi, costi, mechoacanæ, & Scammonii, ana drachm. j. Sacchari candidi, drachm. ij. m. fiat pulvis.

Poudre arthritique.

On prendra des hermodactes, de bon turbith, du costus, du mechoacan & de la scammonée, de chacun un gros ; deux gros de succre candi. Mêlez le tout ensemble & en faites une poudre très-fine qu'on gardera pour s'en servir au besoin.

Cette poudre est fort propre pour purger les sérosités qui sont la matière de la goutte : on la donne dans du vin blanc le matin à jeun, depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

* *Pulvis purgans ad scorbutum.*

℞ Tart. vitriolati, crystall. tartari, sal. polychr. ana drach. ſ. M. fiat pulv. pro una dosi.

Poudre purgative pour le scorbut.

Prenez du tartre vitriolé qui ne soit point acide, de la crême de tartre, & du sel polychreste, de chacun un demi-gros. Mêlez, faites-en une poudre pour une dose.

M. Boerhaave propose cette poudre comme un purgatif très-doux dans le commencement du scorbut; il conseille de la faire dissoudre dans un verre de petit-lait clarifié, dont le malade boira encore douze onces après avoir pris la poudre. Comme c'est un purgatif très-doux & qui agit en atténuant sans exciter aucune raréfaction ni mouvement du sang, il convient parfaitement bien dans beaucoup d'autres cas, principalement dans les fiévres ardentes & inflammatoires.

Pulvis aperiens & resolvens.

℞ Florum sulphuris drachm. ij. Olibani scrup. j. Spermat. ceti drachm. ſ. Stibii diaphoret. non abluti drachm. j. M. fiat pulvis divid. in xij. dos.

Poudre apéritive & résolutive.

Prenez deux gros de fleurs de soufre, un scrupule d'oliban, un demi-gros de blanc de baleine, & un gros d'antimoine diaphorétique non édulcoré. Faitez-en une poudre pour douze prises.

M. Boerhave recommende de prendre une prise de cette poudre d'heure en heure dans une once de l'apozéme suivant. Prenez dix onces de décoction de lierre terrestre, trois onces d'oxymel simple, deux onces de syrop des cinq racines apéritives, & un gros de nître pur. Il l'emploie dans la peripneumonie lorsqu'après les signes de suppuration, il est constant que l'abscès est percé & le pus disposé à sortir; l'intention est de résoudre & déterger l'ulcère & d'empêcher une plus grande suppuration.]

CHAPITRE XX.

Des Opiates, des Electuaires & des Confections.

ON ne devroit donner le nom d'opiates qu'aux compositions molles dans lesquelles l'opium entre; néanmoins on comprend souvent sous ce nom les confections, les antidotes & les électuaires; de sorte qu'on a donné aussi-bien le nom d'opiate aux compositions dans lesquelles l'opium n'entre point, que le nom de confection, d'antidote & d'électuaire à celles où l'opium se trouve; & que tous ces noms ont été donnés indifféremment au gré des Auteurs, aussi-bien aux compositions anodynes ou somniféres, qu'aux cordiales, aux aléxitères & aux purgatives.

Les opiates, les confections, les antidotes & les électuaires sont des remédes internes diversement composés, quoiqu'ils le soient tous ordinairement de poudres, de pulpes, de liqueurs, de succre ou de miel, & réduits le plus souvent en une consistance molle & propre à être renfermée dans des pots, pour en pouvoir être tirés avec une espatule ou quelque autre instrument semblable. On en excepte toutefois les électuaires solides, d'une partie desquels j'ai déja parlé au Chapitre des Tablettes, ayant réservé le reste pour être mis au rang des électuaires purgatifs insérés dans ce Chapitre.

Il est très-difficile de prescrire aucune proportion bien juste des pulpes, des poudres, du succre & du miel qui entrent dans la composition des opiates, ou des électuaires liquides ou solides. Il ne l'est pas moins de donner une régle générale pour la quantité de liqueur nécessaire, tant pour enfermer la vertu de divers médicamens qu'on y fait cuire ou infuser, que pour la cuite du succre ou du miel; parce que la dose des uns & des autres peut être augmentée

ou

ou diminuée suivant la nature des médicamens, l'intention du Médecin, le goût & la portée du malade, & l'adresse du Pharmacien : car quoique la proportion la plus commune des opiates ou des électuaires mols, ou même des solides laxatifs, soit d'environ trois onces de poudre sur une livre de succre ou de miel, & d'une once & demie ou de deux onces de poudre, sur une livre de succre pour les confections pour les électuaires solides cordiaux; néanmoins cette proportion n'est pas toujours observée, en ce qu'on a souvent égard non seulement au prix, à la rareté & à la nature des médicamens dont la poudre est composée, ou bien à la quantité & à l'épaisseur des pulpes qui entrent dans la composition, & qui doivent en quelque sorte tenir lieu & place de succre ou de miel, mais encore au goût du malade & à la qualité de la maladie, à la durée de la composition, à la facilité & à la difficulté qu'il y a de lui donner la consistance nécessaire. Il faut avoir aussi égard à l'intention pour laquelle la composition a été inventée & au dessein qu'on a de la rendre plus ou moins purgative ou active; d'où vient qu'on doit être fort exact à observer les doses, & sur-tout celles des laxatifs & des narcotiques; car on doit sçavoir alors à un grain près la quantité de poudre qu'une once d'électuaire peut contenir, de peur d'en donner plus ou moins qu'il ne faut; c'est pourquoi l'Apothicaire doit être aussi fort soigneux de peser justement toutes choses, & d'en bien faire le mêlange, afin que toutes les parties de la composition se trouvent également partagées de la poudre, & de toutes les drogues qui la composent. Je n'en dirai pas davantage ici, dans la pensée que j'ai que ces généralités suffiront à ceux qui prendront la peine de voir ma Méthode dans la préparation particulière de ces sortes de compositions, & qu'on aura lieu d'y remarquer les raisons pour lesquelles les proportions n'y sont pas toujours semblables.

Theriaca Andromachi senioris.

℞ Trochiscorum scilliticorum unc. xij. Viperinorum, magmatis hedychroi, piperis longi, opii Thebaici, ana unc. vj. Rosarum rubrarum, succi glycyrrhizæ, seminis buniadis, scordii, opobalsami, cinnamomi, agarici, ana unc. iij. Costi, nardi Indicæ, dictamni Cretici, rhapontici, radicis pentaphylli, zinziberis, prassii albi, stæchadis arabicæ, schænanthi, seminis petroselini Macedonici, calaminthæ montanæ, cassiæ ligneæ, croci, piperis albi & nigri, myrrhæ trogloditidis, thuris masculi, terebinthinæ Chiæ, ana unc. j. ſ. Radicum gentianæ, acori veri, meii athamantici, valerianæ majoris, nardi celticæ, amomi racemosi, chamæpytheos, comæ hyperici, seminis ammeos, thlaspeos, anisi, fœniculi, seseleos Massiliensis, cardamomi minoris, malabathri, comæ polii montani, chamædryos, carpobalsami, succi hypocistidos, acaciæ veræ, gummi Arabici, styracis calamitæ, terræ lemniæ, chalcitidis, sagapeni, ana unc. j. Radicum aristolochiæ tenuis, comæ centaurii minoris, seminis dauci cretici, opopanacis, galbani, bituminis Judaici, castorei, ana unc. ſ. Mellis optimi despumati libr. xxviij.

Thériaque d'Andromaque le père.

Prenez 1°. douze onces de trochisques de scilles; & de ceux de vipères & d'hedycroon, du poivre long, de l'opion de la thébaïde, de chacun six onces. 2°. Des roses rouges, du suc de réglisse, de la semence de navet, de scordion, de l'opobalsame, de canelle, d'agaric, de chacun trois onces. 3°. Du costus, du nard d'inde, du dictame de Candie, du rhapontic, de la racine de quinte-

feuille, du gingembre, du marrube blanc, du ſtœchas arabique, du ſchœnanthe, ou fleur de jonc odorant, de la ſemence de perſil de Macedoine, du calament de montagne, de la caſſe aromatique, du ſafran, des deux eſpèces de poivre blanc & noir, de la myrrhe traglodite, de l'encens mâle, de la térébenthine de Chio, de chacun une once & demie. 4°. Des racines de gentiane, de vrai acore, du méon athamantique, de grande valeriane, du nard celtique, de l'amomon racemeux, de l'ivette, des ſommités de mille-pertuis, des ſemences d'ammi, de thlaſpi, d'anis, de fenouil, de ſeſeli de Marſeille, du petit cardamome, de malabathre, des ſommités de poleum de montagne, de germendrée, de carpobalſame, de ſuc d'hypociſtis, du vrai acacia, de la gomme Arabique, du ſtorax calamite, de la terre ſcellée, de la chalcite, du ſagapenum, de chacun une once. 5°. Des racines de petite ariſtoloche, (dite autrement piſtoloche) des pointes de petite centaurée, de la ſemence de daucus ou carotte ſauvage de Candie, d'opopanax, de galbanum, de bitume de Judée, de caſtoreum ou des teſticules de caſtor ou biévre, de chacun demi-once. 6°. De bon miel bien écumé, la quantité de vingt-huit livres, & de bon vin autant qu'il en faut pour la forme & la conſiſtance de cette compoſition.

J'ai inſéré dans cette Pharmacopée la deſcription de la thériaque d'Andromachus le père, non ſeulement à deſſein de donner quelque choſe à l'antiquité, mais encore parce que je ſuis très-perſuadé que ſi l'on a ſoin de bien choiſir toutes les drogues qui y entrent, & d'en faire une préparation plus méthodique que n'a été celle des Anciens, on aura une compoſition de fort grandes vertus.

Je me ſuis aſſez expliqué ſur ces matières dans le Traité que j'ai fait de la thériaque, imprimé pour la ſeconde fois à Paris en l'année 1685, où je pourrois renvoyer le Lecteur; mais pour lui épargner cette peine, je déduirai ici en peu de mots les choſes qui me ſemblent les plus conſidérables ſur cette matière. Je dirai premièrement que dans la préparation des trochiſques de ſcilles, on fera très-bien à l'imitation de Zwelfer, d'employer la racine de dictame blanc pulvériſée à la place des orobes; puiſque toute la Médecine reconnoît la vertu cordiale de cette racine, & qu'elle eſt fort propre à rendre les ſcilles en état d'en pouvoir faire des trochiſques; au lieu que les orobes étant d'une ſubſtance fort groſſière n'ont aucune vertu cordiale, & ne ſont preſque uſités que dans des cataplâmes, & jamais dans d'autres remédes internes que dans ces trochiſques.

En ſecond lieu, je ſuis contraint de deſapprouver abſolument l'ancienne préparation des trochiſques de vipère, qui a été ordonnée de la ſorte, parce qu'on n'avoit alors aucune vraie connoiſſance de la nature des vipères, ni de leur venin, & que c'eſt mal à propos qu'on a cru que toutes les parties de la vipère étoient venimeuſes, & qu'il étoit impoſſible d'avoir leur vertu cordiale & alexitère, ſans ſurmonter par quelque préparation ce venin ſi mal imaginé, & dont ils avoient tant de peur dans la préparation ridicule de leur ſel viperin; & c'eſt ce qui les obligeoit à les fouetter avant que de leur couper la tête & la queue, & à ne pas employer leur cœur ni leur foie; comme auſſi à faire bouillir leur tronc écorché & vuide de toutes les entrailles dans de l'eau

avec du ſel & de l'aneth, juſqu'à ce que la chair ſe pût ſéparer des os, & enfin à mêler la même chair ainſi bouillie avec une cinquième partie de pain biſcuité en poudre pour en faire des trochiſques; ſans avoir conſidéré que l'irritation des vipères par la flagellation ne pouvoit qu'altérer & même dépraver toutes les parties de leur corps, bien loin de renvoyer à la tête, comme ils prétendoient, un venin qu'on ne ſçauroit trouver en aucune partie du corps, lorſque la vipère eſt morte, ni même tandis qu'elle eſt vivante, & dont on ne ſçauroit remarquer aucun mauvais effet, ſi elle n'eſt irritée lorſqu'elle mord. Ils n'avoient pas obſervé que le cœur & le foie ont pour le moins autant de vertu que la chair, & que l'addition du ſel & de l'aneth n'étoit nullement néceſſaire, puiſque les chairs de ces animaux n'ont aucun venin; qu'elle ne ſervoit qu'à leur imprimer de la chaleur & de l'acrimonie, & que le ſel même ſe trouvoit oppoſé à leurs préceptes touchant le choix du lieu natal des vipères, puiſqu'ils ne vouloient pas qu'on employât celles qui naiſſent le long de la mer, à cauſe des choſes ſalées dont elles y ſont nourries. Ils n'avoient pas auſſi pris garde, qu'ils ne pouvoient faire cuire les vipères dans de l'eau, juſqu'à la ſéparation de la chair d'avec les os, ſans que toute la meilleure partie de leur ſuc & de leur vertu fût communiquée au bouillon, comme ils en pouvoient voir des exemples dans la décoction de leurs viandes. Et enfin ils n'avoient pas prévu que l'addition d'une cinquième partie de pain biſcuité dénué de vertu, ne pouvoit qu'être à charge à cette chair de vipères, qui étoit déja privée de ce qu'elle avoit de meilleur; & que cette quantité de pain faiſoit la moitié de la matière & du poids des trochiſques lorſqu'ils étoient ſecs.

Ceux qui voudroient éviter ces fautes & préparer des trochiſques ſelon la méthode d'Andromachus, ne doivent pas oublier d'y employer les cœurs & les foies des vipères parmi leurs corps ſéchés à l'ombre & réduits en poudre ſubtile, comme j'ai dit ci-devant pour la préparation de la poudre de vipères. Ils feront une pâte un peu ſolide de cette poudre, avec de la malvoiſie dans laquelle ils auront fait diſſoudre tant ſoit peu de gomme Arabique en poudre, & ils en feront des trochiſques plats & minces qu'ils feront ſécher à l'ombre, & les oindront enſuite de baume du Pérou, tant pour leur conſervation que pour les rendre odorans.

Que ſi quelqu'un nous objecte qu'Andromacus n'a pas entendu qu'on employât les os de la vipère dans les trochiſques, je réponds que c'eſt parce qu'il n'a pas connu intimément les parties dont ils ſont compoſés, & que s'il avoit ſçu comme moi, qu'on trouve dans les os le ſel & l'huile volatiles, & même en plus grande abondance que dans la chair, il n'auroit pas manqué de les employer, & qu'il n'auroit jamais mis le pain dans les trochiſques. Je ſuis auſſi fort perſuadé, que s'il vivoit encore, & que s'il avoit été convaincu de toutes les raiſons que j'ai avancées dans mon Livre de nouvelles Expériences ſur la Vipère, il auroit infailliblement abandonné ſon ancienne préparation pour embraſſer la mienne, & qu'il auroit fait changer d'opinion à ceux qu'il a innocemment engagés dans ſes ſentimens.

En troiſième lieu, comme la plus grande partie des drogues qui entrent dans les trochiſques d'hedychroum, entrent auſſi dans la compoſition de la thériaque, & qu'on ne ſçauroit piler ces drogues à part, en faire des trochiſques,

& les faire sécher à l'air, sans une grande perte de leur poids, & même de leur vertu, & qu'il faut encore après tout cela piler les mêmes trochisques parmi les autres médicamens de la thériaque. On peut très à-propos se passer de faire les trochisques, en dispensant la proportion nécessaire des drogues qui y entrent, parmi les autres drogues qui se trouvent dans la recette de la composition de la thériaque, & piler le tout ensemble comme des choses destinées pour une même composition. Je renvoie la description & les doses des médicamens des trochisques d'hedychroum, au Chapitre des Trochisques.

En quatrième lieu il y a plusieurs bonnes raisons qui m'empêchent d'approuver le sentiment des anciens, qui vouloient que dans le mélange des médicamens de la thériaque on dissolvît les gommes dans le vin, qu'on les passât par un linge, & qu'on les cuisît ensuite en une consistance un peu épaisse pour les mêler après dans la composition. Ces raisons sont : 1°. Qu'il n'y a aucune nécessité de dissoudre & de couler des larmes qui doivent être pures. 2°. Qu'on ne les sçauroit dissoudre dans du vin, les couler & les faire cuire à la consistance qu'elles doivent avoir, sans une grande dissipation des parties volatiles dont elles abondent & dans lesquelles consiste leur principale vertu. 3°. Que la partie spiritueuse du vin se dissipe par ce moyen, & qu'il n'y reste que l'aqueuse & la terrestre. 4°. Qu'après la dissolution & la colature de ces gommes, il est impossible d'observer régulièrement la dose que l'Auteur a prescrite, quoiqu'on ait par avance augmenté le poids. Enfin la dernière raison est, qu'ayant dispensé les gommes en larmes bien pures & les pilant parmi les autres médicamens, la poudre s'en fait beaucoup mieux ; parce que les parties visqueuses des gommes s'attachant aux parties légères & arides des autres drogues de la poudre, empêchent qu'elles ne se dissipent; ainsi sans que la poudre soit par trop engraissée, elle s'en pile mieux, & il se fait beaucoup moins de dissipation de sa quantité & de ses vertus.

Pour ce qui est de l'opium, si nous l'avions en larmes pures, telles que peuvent être celles qui découlent des têtes de pavot dans le pays de Thebes, & telles qu'Andromachus pouvoit les avoir dans son temps, il suffiroit de les piler parmi les autres drogues, de même que les gommes en larmes ; mais à cause des impuretés qui se trouvent mêlées parmi celui qui nous est apporté, il sera fort à propos d'en préparer l'extrait, suivant la méthode que j'en prescrirai parmi celle des autres extraits, & de dissoudre cet extrait dans un peu de vin, de même que celui de réglisse, & les sucs d'acacia & d'hypocistis, & même le chalcitis, & de passer par un linge ces extraits ou sucs dissouts, pour en séparer & rejetter les impuretés qui s'y peuvent trouver, afin qu'ils puissent être mêlés ensuite plus exactement dans toute la masse de la thériaque.

En cinquième lieu, je ne vois rien qui nous oblige d'imiter les anciens dans la despumation du miel, en y ajoûtant du vin, tant à cause que sa partie spiritueuse ne manque pas de s'envoler dans les ébullitions nécessaires à la despumation, & qu'il ne peut rester parmi le miel autre partie du vin que la plus grossière, que parce qu'il est impossible que le miel demeure sur le feu pendant le temps nécessaire à la consomption de cette humidité étrangère, sans une dissipation notable de ses parties aromatiques, qui ne sont pas les moindres. Et parce qu'on n'a pas accoûtumé d'employer pour la thériaque

aucun miel qui ne soit d'une parfaite beauté, je ne trouve rien plus à propos que de se contenter de lui donner quelque bouillon sans addition d'aucune humidité, pour le bien écumer, & le passer par un tamis de crin après qu'on l'aura ôté du feu & qu'on l'aura laissé refroidir, vu que cette petite coction suffit pour le mettre en état d'absorber environ deux livres de vin qui pouvoient être nécessaires à la dissolution des sucs ordonnés pour cette quantité de thériaque & de donner à tous les médicamens unis ensemble une véritable consistance d'opiate.

Pour ce qui est de l'opobalsamum, ou de l'huile de noix muscades qu'on lui peut substituer, une partie de l'un ou de l'autre peut être mêlée fort à propos parmi les médicamens secs tandis qu'on en fait la poudre, sans qu'on doive craindre de les trop engraisser, le surplus doit être incorporé avec la térébenthine.

Les trochisques de scilles suffisamment desséchés doivent être pilés parmi les autres drogues qui doivent être pulvérisées. Le safran desséché en une étuve, ou près d'un feu modéré peut être pilé à part, ou bien mêlé & pilé parmi les autres drogues.

Les extraits étant faits & dissouts dans le vin, de même que les sucs, & la poudre étant achevée, on fera liquefier la térébenthine avec le reste de l'opobalsamum, ou de l'huile de noix muscades, au bain-marie, ou sur un feu fort modéré ; on versera trois ou quatre livres de miel écumé encore chaud dans une grande bassine, on y mêlera le safran en poudre, s'il a été pilé à part, sinon on y mêlera quelque portion de la poudre, remuant le tout avec une grande espatule de bois ; puis on y ajoûtera quelques livres de miel chaud qu'on incorporera bien, & qui seront suivies de quelques livres de poudre, après lesquelles on y versera une portion des extraits & des sucs dissouts, & on continuera d'y ajoûter successivement tantôt des poudres, tantôt du miel, & tantôt des sucs & des extraits dissouts, jusqu'à ce que le mêlange de toutes ces choses ait été bien fait ; après quoi on y mêlera la térébenthine & le reste de l'opobalsamum, ou de l'huile de noix muscades incorporés : on agitera le tout le plus long-temps que l'on pourra, ensorte que l'union de toutes choses se trouve parfaitement bien faite. Lorsque la composition sera tout-à-fait refroidie, on la serrera dans un vase de terre verni, qui soit un tiers plus grand qu'il ne faudroit pour contenir la quantité de la thériaque qu'on aura, afin qu'il y ait un espace suffisant pour donner lieu au gonflement qui arrive à la thériaque pendant la fermentation, laquelle on pourra avancer, en mettant le vase en quelque lieu un peu chaud. On agitera la thériaque avec l'espatule de bois, deux fois la semaine, environ un quart d'heure chaque fois, pendant les deux premiers mois, & on se contentera de renouveller la même agitation une fois la semaine pendant les quatre derniers mois, qui feront en tout six mois, qui est le temps que tous les Auteurs croient nécessaire à la fermentation de la thériaque ; par ce moyen on fera une union parfaite des substances & des vertus de tous les médicamens, & on pourra dès lors employer surement cette thériaque, dont je vais décrire les vertus & les usages.

La quantité considérable d'opium qui entre dans cette composition, est

cause qu'on reconnoît sensiblement ses effets anodins, incrassans, & même somniféres, principalement lorsqu'elle est récente. La thériaque étant composée de quantité de médicamens chauds, doit être fort estimée pour la guérison ou pour le soulagement des maladies froides, & de toutes celles où la chaleur naturelle se trouve affoiblie & languissante, comme dans la paralysie, l'apopléxie, l'épilepsie, la léthargie, les convulsions, & toutes les maladies froides du cerveau; elle est fort propre contre les foiblesses & les devoiemens de l'estomac & des intestins, contre la diarrhée, la dyssenterie, lienterie, le cholera morbus, & toutes les coliques; contre les fiévres intermittentes & particulièrement la quarte; contre les vers, contre toute sorte de poisons & de venins; contre la peste, la petite vérole, la rougeole, & toutes maladies épidémiques; contre la morsure des chiens enragés, & de toute sorte d'animaux venimeux; contre les insomnies & les tranchées des petits enfans; contre les passions histériques, l'ictéricie, & une infinité d'autres maladies.

On la prend en forme de bol, & on boit si l'on veut, un peu de vin par dessus, ou bien on la dissout dans le vin, ou dans quelque eau cordiale. On en donne depuis le poids d'un grain jusqu'à trois ou quatre, & jusqu'à six, aux enfans; & depuis un scrupule jusqu'à une dragme aux personnes adultes, & même jusqu'à deux aux personnes robustes & dans des occasions pressantes. On l'applique sur l'estomac & même sur le cœur en forme d'emplâtre ou d'épithéme, tant pour fortifier & pour résister à quelque malignité, que pour faire mourir les vers: on l'applique aussi sur les anthrax & sur les bubons pestilentiels & vénériens, on la mêle encore dans de l'esprit de vin, & parmi les huiles & les onguens, pour l'appliquer sur toute l'épine du dos & sur les parties affoiblies; on l'applique aussi sur les poignets & sous la plante des pieds, dans les accès des fiévres intermittentes, & particulièrement de la quarte; on la mêle quelquefois dans des opiates & dans diverses potions; on la donne aussi comme un reméde infaillible, pour empêcher le trop grand effet des médicamens purgatifs.

Theriaca reformata Dom. d'Aquin.

℞ Truncorum viperinorum siccatorum cum cordibus & hepatibus, unc. xxiv. Trochiscorum scilliticorum, extracti opii thebaïci, ana unc. xij. Radicum contrayervæ, viperinæ virginianæ, angelicæ, valerianæ majoris, meu athamantici, gentianæ, aristolochiæ tenuis, costi, nardi indicæ, nardi celticæ, cinnamomi, olei nucis moschatæ per expressionem extracti, croci, dictamni cretici, folii indi, scordii, calaminthæ montanæ, polii montani lutei, chamæpyteos, comarum centaurii minoris & hyperici, florum stæchadis Arabicæ, granorum amomi racemosi, & cardamomi minoris, seminis petroselini Macedonici, ameos, siseleos Massiliensis, myrrhæ trogloditidis, ana unc. viij. Resinæ stiracis electæ purissimæ, opopanacis, sagapeni, castorei, ana unc. iv. Extracti mellaginei granorum juniperi libr. lxxij. Vini malvatici libr. j. ß.

Thériaque réformée de M. d'Aquin.

Prenez 1°. vingt-quatre onces (poids de médecine) de troncs de vipères desséchés, avec leurs cœurs & leurs foies. 2°. Des trochisques de scilles, & de l'extrait d'opium de la Thebaïde, de chacun douze onces. 3°. Des racines de contrayerva, de serpentaire, d'angélique, de grande valeriane, de méon athamantique, de gentiane, de petite aristoloche, autrement dite pistoloche &

polyrrhison, du costus, du nard d'inde, du nard celtique, de la canelle, de l'huile de noix muscades tirée par expression, du safran, du dictame de Créte, du folium indum, du scordion, du calament de montagne, du polium de montagne jaune, de la germandrée, des pointes ou sommités de petite centaurée & de mille-pertuis, des fleurs de stœchas Arabique, des graines d'amome racemeux & du petit cardamome, de la semence de persil de Macedoine, d'ammi, du seselli de Marseille, de la myrrhe troglodite, de chacune huit onces. 4°. De la résine de storax, de la meilleure & de la plus pure, de l'opopanax, du sagapenum, du castoreum, de chacun quatre onces. 5°. Soixante & douze livres (poids de médecine) d'extrait mielleux de graines ou baies de geniévre. 6°. Une livre & demie de vin de malvoisie. Composez une thériaque de tous ces médicamens suivant les régles de la Pharmacie.

Il n'est pas nécessaire de préparer des trochisques de vipère pour cette thériaque; on se doit contenter de sécher à l'air hors des rayons du soleil les troncs ou les corps de vipères suspendus avec leurs cœurs & leurs foies, & d'en prendre le poids nécessaire. On préparera les trochisques de scilles avec la poudre de la racine de dictame blanc, comme je dirai dans le Chapitre des Trochisques. On tirera l'extrait de l'opium suivant la méthode que j'en donnerai au Chapitre des Extraits dans la troisième Partie de cette Pharmacopée, & on le réduira en une consistance d'extrait.

La racine de contrayerva croît au Pérou, d'où elle nous est apportée par les Espagnols; elle est beaucoup plus petite que celle de l'iris, rougeâtre en dehors, blanche au dedans, nouée & fibreuse; son odeur approche de celle des feuilles de figuier. Ce nom qui signifie en Espagnol *contre-poison*, vient du nom de *Yerva* que les Espagnols ont donné à l'ellebore blanc, du suc duquel les chasseurs du pays où croît le contrayerva ont accoutumé d'empoisonner leurs fléches. Le goût de cette racine est aromatique & accompagnée de quelque acrimonie.

La vipérine virginienne est une espèce de contrayerva qui croît dans la Virginie possédée par les Espagnols dans l'Amérique septentrionale; elle est fort aromatique & fort employée en Angleterre contre les poisons & toute sorte de venins; d'où vient aussi qu'elle est jointe à la racine de contrayerva du Pérou dans la poudre de la Comtesse de Kanth, à laquelle ces deux racines donnent la principale vertu.

Ce que j'ai dit des racines d'angélique, de valerienne, du meum & de gentiane, en parlant du vinaigre thériacal, n'a pas besoin de répétition.

Bien loin de changer de sentiment sur ce que j'ai autrefois avancé de l'*Aristolochia tenuis* dans mon Livre de la Thériaque, je dis de plus qu'on ne doit prendre dans cette thériaque, ni dans celle d'Andromachus, aucune autre aristoloche que celle à qui les Auteurs ont donné le nom de pistolochia ou de polyrrhizon, parce qu'elle est plus tenue que toutes les autres espèces, & qu'elle est en particulier plus remplie de vertus que la clematite, que Mathiole & quelques-uns de ses sectateurs ont voulu faire passer pour l'aristolochia tenuis.

Je ne prétends pas toutefois qu'on doive préférer la *Pistoloche feuillue &*

toujours verdoyante, à celle dont les feuillages & la tige meurent tous les ans; tant à cause que sa figure & ses qualités sont fort différentes de celles des autres aristoloches, vu même qu'elle est prise pour une espèce de salsepareille, qu'à cause que les plantes ne peuvent avoir leurs feuilles toujours verdoyantes que par la bonne substance qu'elles tirent continuellement de leur racine; d'où vient qu'on ne sçauroit choisir aucun temps pour cueillir cette racine, qu'elle n'ait envoyé à ses feuilles une bonne partie de ses vertus; au lieu que la racine de notre petite pistoloche s'étant reposée pendant l'hiver, & ayant eu loisir de succer de la terre, & de retenir tout le bon suc qui lui étoit nécessaire, se trouve remplie de vertus, si on la cueille comme on le doit faire au commencement du printemps, lorsqu'elle est prête à pousser.

L'ayant cueillie, ainsi que je viens de dire, on la lavera & on la nettoiera de toutes ses superfluités, & l'ayant suspendue dans un lieu bien aëré hors des rayons du soleil, on l'y fera sécher, pour la dispenser ensuite parmi les autres drogues.

Touchant le costus, j'estime que les trois espèces que les Auteurs nous ont décrites peuvent être réduites à une seule; & j'approuve Clusius lorsqu'il dit, *pour moi je suis de l'avis de ceux qui n'admettent qu'une espèce de coste.* Et Bontius, Médecin Hollandois confirme la même chose après *Garcias ab horto*; car quoique Dioscoride & plusieurs après lui, ayent décrit trois espèces de costus, sçavoir, l'Arabique, l'Indique & le Syriaque, & que même on se soit efforcé de donner à certains costus des figures nouvelles, & au delà de tout ce qu'en a écrit Dioscoride, sur lequel on s'est fondé; il est néanmoins constant que nous ne voyons en Europe qu'une sorte de costus qui soit reçu & approuvé généralement de tous, & qui posséde en raccourci les marques considérables que Dioscoride a données à toutes les trois espèces, si l'on en excepte en quelque sorte la douceur, que la longueur du temps peut avoir en partie dissipée; car le goût d'une plante récente est bien différent de celui de la même plante qui aura été gardée long-temps.

Le costus qui nous est apporté est une racine assez épaisse, de la grosseur d'un pouce, & même quelquefois de deux, qui pourroit bien avoir jusqu'à un pied de long, si elle nous étoit apportée toute entière. Sa couleur extérieure est cendrée, l'intérieure est blanche, tirant sur celle du buis; elle est fort odorante, & a au commencement quelque espèce de douceur, quand on la goûte; mais l'amertume & la petite acrimonie l'emporte bientôt après, de même que le goût aromatique. Le costus est plutôt leger que pesant, à cause que sa substance n'est pas beaucoup compacte. Si l'on devoit prendre le costus pour l'écorce d'un arbrisseau approchant du sureau, comme quelques-uns l'ont voulu, il y auroit lieu de choisir le costus surnommé corticosus à qui on a aussi donné le nom de *Cortex Winteranus*, qui est une écorce blanche dans toute sa substance, fort odorante & d'un goût aromatique, ayant la figure, mais non pas la couleur, ni le goût, ni l'odeur de la canelle ordinaire. Ce costus corticosus ne me semble pas beaucoup éloigné des vertus & des bonnes qualités du véritable costus, & je crois qu'on pourroit fort à propos l'employer à sa place.

Peu de personnes en France se peuvent vanter d'avoir vu dans les Indes

la véritable plante du ſpica-nard qui croît en Java en grande quantité. Bontius, Médecin Hollandois dit qu'il croît dans les montagnes éloignées d'environ quatorze lieues de la ville de Batavia, & qu'on n'oſe pas y aller de peur des tigres & des voleurs qui y ſont fréquents. Je puis bien aſſurer que j'ai cueilli moi-même autrefois le pſeudo-nardus ſur le Mont-Genévre aux extrémités du Dauphiné près du Piémont, & que j'ai trouvé ſes épis entaſſés en une maſſe ronde, ſous & proche la ſuperficie de la terre, ayant de petites racines fort déliées au deſſous, & le tout fort approchant de la figure du véritable nard des Indes, comme on le peut voir dans Mathiole & ailleurs. Les épis de ce fameux nard ſont plus gros que ceux des Indes, leur chevelure eſt plus éparpillée & plus hériſſée, & d'une couleur plus brune; ils n'ont preſque point d'odeur ni de goût, & ils ont dans leur centre une partie ligneuſe qui ſert de long en long de baſe à la chevelure. Le véritable nard des Indes a d'ordinaire ſes épis un peu moindres, & n'a point de parties ligneuſes; ſa chevelure eſt de couleur jaune tirant ſur le purpurin, elle commence dès la petite racine, & ſe trouvant entaſſée elle forme l'épi qui ſe maintient ainſi long-temps s'il n'eſt briſé; ſon odeur eſt fort approchante de celle du cyperus, ſon goût eſt fort aromatique mêlé d'amertume & d'acrimonie, deſſéchant la langue & imprimant à la fin une odeur aſſez agréable. On doit rejeter comme inutiles les petites racines du ſpica-nard qui ſont ſous les épis; on en doit choiſir les plus beaux, & ſans leur ôter leur figure, les ſecouer doucement dans les doigts pour en faire tomber la pouſſière, & tirer par le haut de l'épi ſa partie intérieure, qui doit être rejetée, comme étant d'ordinaire plus pâle que tout le reſte. On diſpenſera les épis ainſi mondés: on pourroit auſſi les inciſer avant que d'entreprendre de les piler dans le grand mortier, ſuivant le ſentiment de quelques-uns; mais on peut s'en paſſer, puiſque ſans cela cette chevelure ſe briſe & ſe réduit en poudre parmi les autres médicamens.

Il n'eſt pas néceſſaire de redonner ici l'hiſtoire du cinnamome; il ſuffit de dire qu'on ne peut & qu'on ne doit reconnoître pour cinnamome autre choſe que la canelle qu'on nous apporte aujourd'hui de l'iſle de Ceylan, ſituée dans la partie méridionale des Indes; on la doit choiſir nouvelle, d'une couleur vive, tirant du jaune ſur le purpurin, d'une odeur forte & agréable, d'un goût aigu, pénétrant, & fort aromatique; la mince eſt préférable à la plus épaiſſe. Le cinnamome étant bien choiſi, n'a beſoin d'aucune préparation.

L'huile exprimée de noix muſcades eſt ſi remplie de vertus, qu'on n'a que faire de rechercher des baumes naturels (qui ſont la plûpart ſophiſtiqués) pour les employer dans les thériaques, ou dans les autres compoſitions internes; j'en donnerois ici la préparation, ſi ſa place n'étoit réſervée parmi les huiles exprimées. Les noix muſcades, quoiqu'apportées des Indes, ſont trop connues pour devoir être ici décrites.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que j'ai dit que la plûpart des baumes qu'on vend pour naturels, ſont ſophiſtiqués, puiſqu'on doit être perſuadé qu'on acheteroit le véritable baume blanc de Judée à un prix fort haut, ſi l'on étoit aſſuré de l'avoir véritable, & ſi l'on n'avoit grand ſujet de croire que celui que nous pouvons avoir ne doit paſſer que pour un liquidambar, ou pour quelqu'autre

baume ſuppoſé. Pour ce qui eſt du baume du Pérou, quoiqu'il y en puiſſe avoir de véritable, à cauſe qu'il eſt plus abondant & à meilleur marché, il eſt encore bien ſujet à être contrefait.

Le dictame de Créte eſt une plante qui a quantité de tiges entaſſées & couvertes d'un coton fort blanc & fort touffu, de même que ſes feuilles qui ſont rondes & épaiſſes; ſes fleurs ſont purpurines & fort ſemblables à celles des violettes, mais elles ſont d'un violet plus clair, & paroiſſent parmi les feuilles dans les ſommités des tiges; ſa ſemence ſe trouve dans le calice de la fleur, lorſque la même fleur eſt paſſée. On doit tâcher d'avoir le dictame récent & cueilli lorſqu'il étoit en fleur, ſi faire ſe peut, ſinon ſe contenter des feuilles mondées.

Le folium-indum nommé malabathrum, n'eſt pas une feuille ſans racine naiſſante ſur les eaux, de même que la lenticula paluſtris, comme certains Auteurs l'ont voulu; mais c'eſt la feuille d'un grand arbre qui croît au pays de Cambaya, & en pluſieurs autres endroits des Indes. Les bouts des rameaux qui ſe trouvent ſouvent attachés aux feuilles font bien voir que c'eſt un arbre qui les porte. Cette feuille eſt aſſez grande & approchante de celle du citronnier; elle eſt de couleur verte-pâle, ayant trois nerfs ſéparés par intervalles égaux, qui vont de long en long d'un bout à l'autre de la feuille; elle eſt liſſée & luiſante par deſſus, & un peu rude au deſſous; ſon goût eſt aromatique, & participant du nard, du macis, du girofle & de la canelle; elle différe beaucoup en odeur, en goût, en grandeur, & par la diſpoſition de ſes nerfs, de la feuille du laurier, pour laquelle quelques-uns l'ont priſe ſans aucun fondement. Les feuilles de folium-indum bien vertes & bien entières ſont toujours les meilleures.

Le ſcordium, le calament & le polium jaune de montagne, l'ivette, la petite centaurée, le ſtœchas Arabique & le mille-pertuis ſont trop connus pour être ici décrits.

Sans m'arrêter aux ſentimens confus & erronés de pluſieurs Auteurs qui ont écrit de l'amomum, & ſans déterminer les lieux où il peut croître, ni la grandeur ou la figure entortillée de l'arbre qui le porte, je dis que le véritable amomum nous eſt aſſez connu, & qu'on nous l'apporte en grappe, dont la longueur eſt depuis un juſqu'à trois ou quatre pouces, cette grappe a comme un nerf qui ſert de pied & de baſe aux gouſſes qui ſont rondes, groſſes comme des grains de raiſins, de couleur blanche cendrée, liſſées & plus entaſſées que ne le ſont ordinairement les grains des grappes des raiſins, étant comme collées contre leur baſe de même que les grains de poivre. La grappe eſt en partie couverte de ſix feuilles, preſque ſemblables à celles du grenadier, dont trois ſont plus longues & plus avancées que les trois autres qui les entre-diviſent. Ces gouſſes ſont remplies de grains purpurins preſque carrés & fort approchans en toutes choſes des grains de cardamomes; ces grains joints enſemble font une figure ronde, ils ſont ſéparés néanmoins par des pellicules fort déliées, mais ſi reſſerrés les uns contre les autres, qu'il ſemble que ce petit globe ne ſoit compoſé que de trois parties, quoiqu'on en puiſſe aiſément ſéparer tous les grains, en les preſſant dans les doigts. Les gouſſes & les pellicules doivent être rejetées, & on ne doit employer ici ni ailleurs que les grains

purpurins & bien nourris, & rejeter ceux qui ſont noirs & ridés. Ces grains ont un goût âcre, piquant, fort aromatique, & dont l'impreſſion demeure long-temps à la bouche.

Je ne veux pas décrire ici les diverſes eſpèces de cardamome, il me ſuffit de dire que le petit qui eſt ici ordonné eſt le plus excellent de tous; il eſt en grains preſque carrés, dans de petites gouſſes triangulaires, tant ſoit peu moindres que les petites noiſettes; la couleur de ces gouſſes eſt d'un blanc cendré, fort ſemblable à celle des gouſſes de l'amomum; les grains ſont auſſi preſque de même couleur & de même goût, & ſéparés de même en trois parties par des pellicules fort déliées: ils doivent être choiſis & mondés comme ceux de l'amomum.

La ſemence du perſil de Macédoine eſt d'un verd-pâle, petite, longuette, pointue, & un peu plate, d'un goût âcre & fort aromatique, & d'une odeur fort agréable. On aura ſoin de la bien monder & d'en rejeter la pouſſière & toutes les ſuperfluités.

La ſemence de l'ammi eſt d'une groſſeur entre celle de l'ache & celle du perſil ordinaire, elle eſt preſque ronde, & reſſemble fort aux grains de ſable, dont elle porte le nom; on nous en apporte de deux eſpèces, dont le goût eſt fort aromatique & un peu amer; mais l'ammi qui vient de Créte, & dont le goût & l'odeur participent du thym & de l'origan, eſt préférable à l'autre. Cette ſemence doit être mondée de même que la précédente.

La ſemence de ſeſeli de Marſeille eſt un peu plus petite que celle du fenouil ſauvage, & elle approche beaucoup de ſa figure; ſa couleur eſt verte-pâle, ſon goût âcre, aromatique & un peu amer: on la choiſira récente & bien nourrie, & on la mondera bien.

La myrrhe eſt une gomme-réſine, laquelle étant bien récente eſt d'une couleur jaune-verte tirant ſur le rouge, graſſe, odorante, âcre, mordante & fort amère; ayant au dedans, quand on la rompt, des taches blanchâtres qui approchent de celles qui paroiſſent ſur les ongles. Elle doit être choiſie pure & autant qu'il ſe peut tranſparente; ce ſont là les véritables marques de la myrrhe qui doit être ici employée, & dont les plus groſſes larmes doivent être préférées aux moindres.

On peut bien aſſurer que l'arbre qui produit le ſtorax ne manque pas de donner beaucoup de larmes; mais je ne ſçaurois me perſuader que celui qu'on nous apporte, ou qu'on fait ſemblant de nous apporter du Levant en belles & groſſes larmes, ſoit un véritable ſtorax. Le haut prix auquel on l'a vendu depuis long-temps, a augmenté la malice des affronteurs qui le débitent, & l'épreuve que j'en ai faite, m'a tout-à-fait ôté l'envie de m'y fier à l'avenir. Ce n'eſt pas avec du galbanum, ni avec de l'ammoniac, qu'on peut contrefaire ces larmes, comme quelques-uns ont penſé, puiſque l'odeur forte & fâcheuſe de l'un ou de l'autre ne pourroit pas s'accommoder à l'odeur douce & agréable qu'on a ſoin de donner aux larmes qu'on nous vend; mais elles ſont apparemment contrefaites avec quelques larmes blanches de benjoin, ou avec quelque gomme-réſine ſans odeur, ou du moins dont l'odeur puiſſe céder à celle du ſtorax qu'on lui imprime. Sur quoi j'ai cru devoir publier ce que j'ai vérifié. J'avois du ſtorax en larmes, dont l'odeur, le goût, la couleur &

la figure extérieure étoient telles qu'on a accoutumé de rechercher dans un ſtorax légitime; j'entrepris d'en ramollir une larme dans la main, à deſſein de l'incorporer enſuite avec d'autres drogues de ſubſtance approchante; je fus étonné lorſque je reconnus que toute la bonne odeur du ſtorax s'étoit diſſipée dans ma main, & que cette larme étoit incapable de communiquer rien de bon à un baume aromatique que j'avois entrepris: je jugeai alors qu'il falloit avoir recours à un autre ſtorax plus aſſuré; & ne voulant pas me fier au ſtorax en boules qui eſt ordinairement augmenté avec du ſtorax liquide, ni à un autre qu'on vend dans les boutiques, lequel eſt fort leger & rempli de ſcieure de bois, je choiſis un ſtorax d'odeur agréable, bien garni de grains ou petites larmes & peu chargé d'ordures, dont je tirai la réſine en la manière qui ſuit.

Ayant mis huit onces de ce ſtorax dans un poëlon avec douze onces de bon vin blanc, & le poëlon ſur un feu modéré, je remuai doucement le tout avec une eſpatule, & lorſque je reconnus que le ſtorax étoit ſuffiſamment diſſous, je verſai promptement & chaudement toute la matière dans un petit ſac de toile forte & ſerrée, & l'ayant lié bien ferme au deſſus de la matière, je le mis à la preſſe entre deux platines chaudes, & j'en tirai trois onces de réſine pure autant belle qu'odorante, & qui en toutes choſes le devoit emporter ſur tous les ſtorax en larmes que nous voyons. Je me ſervis avec grande ſatisfaction de cette réſine dans mon baume, & je ſuis prêt à m'en ſervir en toutes occaſions, tant pour les remédes internes que pour les externes. Ceux qui rencontreront du ſtorax tel que je l'ai eu, pourront profiter de mon avis & de la manière de le purifier, que j'ai bien voulu communiquer au public.

L'opopanax eſt une gomme diſſoluble dans les liqueurs aqueuſes, ſortant par inciſion d'une plante férulacée nommée panax heracleum; elle découle liquide & blanche de la plante; mais elle devient peu à peu compacte & dorée en ſa ſuperficie. On doit choiſir l'opopanax récent en larmes bien pures, graſſes & bien blanches, du moins au dedans, d'un goût âcre & amer, & d'une odeur forte.

Le ſagapenum nommé auſſi ſerapinum, à cauſe que ſon odeur approche de celle du pin, eſt une gomme diſſoluble dans les liqueurs aqueuſes, de même que l'opopanax. Il ſort auſſi d'une plante ferulacée, ſon goût eſt âcre & un peu amer, ſon odeur forte & deſagréable, ſa couleur eſt blanche au dedans & au dehors, lorſqu'il eſt nouveau, mais elle devient rouſſâtre peu à peu en ſa ſuperficie, & même elle s'obſcurcit par ſucceſſion de temps au dedans & au dehors, comme les autres gommes, & ſur-tout les aqueuſes. Il en faut choiſir les larmes les plus pures & les plus nouvelles.

Pour ce qui eſt du choix du caſtoreum, & du lieu où l'on doit prendre les animaux qui le portent; quoique la plûpart des Auteurs recommendent fort celui de Pont, je ne doute pas que celui des caſtors qu'on prend le long des rivières de France, de Suéde, de Pologne, d'Allemagne, & même de Canada, & de toutes les Indes, ne ſoit également bon, pourvu qu'on en excepte certains teſticules applatis, qui ne ſont guéres plus grands ni plus épais que les figues ſéches de Marſeille, & que quelques-uns vendent pour le vrai caſtoreum, quoiqu'ils ſoient tout-à-fait dépouillés de toutes les bonnes marques que

le vrai castoreum doit avoir. On ne doit pas aussi recevoir certaines *bourses* contrefaites, de même grandeur que les véritables bourses de castor, que quelques affronteurs sçavent remplir d'un mêlange de gommes puantes, de vrai castoreum en poudre, & de cette liqueur onctueuse qu'on trouve au haut des véritables bourses du castor; mais on en peut aisément connoître la tromperie, en ce qu'on n'y voit pas les pellicules ni les fibres, dont la substance charneuse du vrai castoreum se trouve naturellement entrelassée; que ce mêlange se ramollit à la chaleur, & qu'on ne peut pas le réduire en poudre, comme on peut faire la substance charneuse du vrai castoreum.

L'épi celtique nommé des Latins *Spica celtica*, croît aux monts Pyrenées & sur les montagnes du Tyrol en Allemagne. C'est une petite plante fort aromatique qu'on nous apporte en petites javelles, & qui n'a aucune apparence d'épi qu'en sa racine. J'estime aussi que le nom de spica lui a été principalement donné à cause que son odeur est pour le moins autant forte que celle du spica-nard. La vertu de toute la plante est concentrée dans sa racine, c'est pourquoi on en doit rejeter les feuilles, les fleurs, tous les filamens & toutes les autres superfluités; & pour y réussir, il faut étendre ses racines dans un lieu un peu humide, afin de les humecter & de les rendre ployables & moins cassantes, avant qu'on entreprenne de les monder; car comme il faut ôter doucement avec la pointe du canif toutes les superfluités qui environnent la racine, elle se briseroit si elle étoit trop séche, & si on n'usoit de cette précaution.

Je ne dirai pas ici la méthode qu'on doit suivre pour écumer le miel, puisque l'extrait de baies de geniévre en doit occuper la place, & que d'ailleurs j'ai déja parlé de cette despumation dans la thériaque des Anciens. Je renvoie la préparation de l'extrait de geniévre au Chapitre des Extraits dans la troisième partie de cette Pharmacopée. Je dirai seulement en faveur de l'extrait de geniévre, que non seulement il peut faire la même chose que le miel écumé pour l'union & la conservation de toutes les drogues, mais qu'il augmente beaucoup les vertus de cette thériaque. La préparation, le mêlange des médicamens, la dose & l'usage de la thériaque ancienne doivent servir de régle à celle-ci.

Theriaca diatessaron.

℞ Pulvis diatessaron unc. viij. Mellis optimi despumati, extracti baccarum juniperi, ana libr. j. M. fiat elect.

Thériaque composée de quatre drogues.

Prenez huit onces de poudre diatessaron ci-devant décrite, de bon miel écumé, & de l'extrait de geniévre, de chacun une livre. Mêlez, faites-en un électuaire.

Cette thériaque a été inventée particulièrement pour les pauvres; on la nomme diatessaron, parce qu'il n'y a que quatre drogues qui entrent dans la poudre, qui étant mêlée avec le miel & l'extrait de geniévre, fait une composition aléxitère fort souveraine.

La préparation de cette thériaque est très-facile; car il n'y a qu'à mêler la poudre de ces quatre drogues avec le miel bien écumé & l'extrait de geniévre, & serrer ensuite la composition pour le besoin.

Cette thériaque n'eſt pas à mépriſer ; elle eſt fort propre dans les maladies contagieuſes, dans les poiſons & les morſures des bêtes venimeuſes, contre l'apopléxie, les convulſions, toutes les maladies froides du cerveau, & même contre les vers ; elle fortifie l'eſtomac & ouvre les obſtructions de tous les viſcères. On en peut uſer de même & en pareille doſe que des autres thériaques.

Mithridatium Damocratis.

℞ Myrrhæ trogloditidis, croci, agarici, zinziberis, cinnamomi, nardi indicæ, thuris maſculi, ſeminis thlaſpeos, ana unc. ij. ſ. Siſeleos Maſſilienſis, opobalſami, ſchænanthi, ſtæchadis Arabicæ, coſti, galbani, terebinthinæ Chiæ, piperis longi, caſtorei, ſucci hypociſtidis, ſtyracis calamitæ, opopanacis, folii indi, caſſiæ ligneæ, polii montani, piperis albi, ſcordii, ſeminis dauci Cretici, trochiſcorum cypheos, bdellii, ana unc. j. ſ. Nardi celticæ, gummi Arabici, petroſelini Macedonici, opii Thebaïci, cardamomi minoris, ſeminis fœniculi, radicis gentianæ, roſarum rubrarum, dictamni Cretici, ana drachm. x. Seminis aniſi, radicis acori veri, ari, valerianæ majoris, ſagapeni, ana drachm. vj. Meu athamantici, acaciæ veræ, ventris ſcinci, ſeminis hyperici, ana drachm. v. Mellis optimi deſpumati libr. xix. Vini optimi quantùm ſatis.

Mithridat de Damocrates.

Prenez 1°. *de la myrrhe troglodite, du ſafran, de l'agaric, du gingembre, de la canelle, du nard d'inde, de l'encens mâle & de la ſemence de thlaſpi, de chacun deux onces & demie.* 2°. *Du ſeſeli de Marſeille, de l'opobalſame, du ſchœnanthe, ou fleur de jonc odorant, du ſtœchas Arabique, du coſtus, du galbanum, de la térébenthine de Chio, du poivre long, du caſtoreum, du ſuc d'hypociſtis, du ſtorax calamite, de l'opopanax, du folium indum, de l'acacia lignea, (c'eſt une écorce comme la canelle) du polium de montagne, du poivre blanc, du ſcordium, de la ſemence de daucus de Créte ou Candie, des trochiſques de cyphi, de bdellion, de chacun une once & demie.* 3°. *Du nard celtique, de la gomme Arabique, du perſil de Macédoine, de l'opium de la Thebaïde, du petit cardamome, de la ſemence de fenouil, de la racine de gentiane, des roſes rouges, du dictame de Créte, de chacun dix gros.* 4°. *De la ſemence d'anis, de la racine du vrai acore, de la grande valeriane, du ſagapenum, de chacun ſix gros.* 5°. *Du meon athamantique, du vrai acacia, du ventre de ſcinc, de la ſemence de mille-pertuis, de chacun cinq gros.* 6°. *Dix-neuf livres de bon miel écumé, & du vin ſuffiſamment pour la forme & la conſiſtance de cette compoſition.*

J'ai inſéré ici la deſcription du Mithridat, afin qu'on ne ſe plaignît pas de la ſuppreſſion d'une compoſition fort célébre, quoiqu'il ait autant & même plus beſoin de réformation que l'ancienne thériaque ; mais on n'a pas jugé à propos d'en donner une deſcription réformée, puiſque celle de la thériaque peut ſuffire pour tous les deux, ou du moins ſervir pour la réformation du mithridat. Cela n'empêchera pas que les partiſans des anciennes traditions ne puiſſent ſe ſatisfaire, s'ils aiment l'embarras & la diſpenſation de pluſieurs drogues de peu de vertu, qui ſe trouvent mêlées parmi les bonnes qui entrent dans cette compoſition.

Il eſt à remarquer que l'opium entre en moindre quantité dans cette diſ-

pensation que dans la thériaque ; que les trochisques de vipère & de scille n'y sont pas ordonnés, & qu'il y a dans le mithridat plusieurs drogues qui ne sont pas dans la thériaque réformée, lesquelles je vais décrire ici succinctement.

L'agaric est une excrescence qui naît en forme de potiron sur le tronc ou sur les grosses branches de divers vieux arbres. On en reconnoît deux espéces, sçavoir, le mâle & la fémelle ; le mâle est jaunâtre, assez pesant & assez compacte, il est plus propre pour les Teinturiers que pour la Médecine ; la fémelle est la plus recherchée ; la meilleure se trouve sur la Meleze, nommé *Larix* ou *Larez* par les Grecs & par les Latins. Les anciens ont vanté l'agaric qui vient dans une province que l'on a nommée Agarie, ou à cause de l'Agaric, ou à cause du fleuve Agaricus qui l'arrose : nous employons ordinairement aujourd'hui l'agaric qui croît sur les hautes montagnes du Dauphiné, qui sont les Alpes des anciens, ou sur les montagnes de Trente, sans pourtant mépriser celui qui vient du Levant ou d'ailleurs, pourvu qu'il ait les principales marques qu'on doit rechercher, qui sont la blancheur, la légéreté, la netteté, la grandeur, la friabilité, l'odeur pénétrante & la grande amertume. L'agaric est du nombre des médicamens qui purgent avec violence & en attirant ; c'est pourquoi on le pourroit fort à propos retrancher du mithridat, de même que de la thériaque, à cause que sa vertu est opposée à la cordiale & alexitère de la plûpart des autres médicamens.

Le gingembre est assez connu, quoiqu'il ne croisse qu'aux Indes & en l'Amérique ; on en reconnoît deux espéces, sçavoir, le mâle & la fémelle ; mais on n'en fait point de différence en médecine ; on se contente seulement de rechercher le plus récent & le mieux nourri, & non celui qui est blanc au dedans, & qui nous est apporté des Indes, celui de l'Amérique n'est pas si estimé, principalement à cause de sa couleur obscure.

L'encens mâle est appellé oliban, il est assez connu dans les boutiques ; c'est une gomme qui doit être choisie en grosses larmes blanches, pures, & assez pesantes, d'un goût âcre & amer, d'une odeur pénétrante ; on ne sçait pas bien au vrai pourquoi on lui a donné le nom de mâle, si ce n'est pour distinguer les grosses & belles larmes d'avec les communes.

Les Auteurs nous décrivent l'opobalsamum un suc ou une liqueur épaisse, blanchâtre, transparente, & d'une odeur semblable à celle de la térébenthine, mais beaucoup plus agréable ; il doit découler de l'incision qu'on a faite pendant les jours caniculaires aux branches d'un arbrisseau nommé balsamum, dont le bois est nommé xylobalsamum : il ne nous est apporté qu'en rameaux assez droits, mais fragiles & parsemés de nœuds inégaux ; l'écorce de ce bois est roussâtre en dehors, mais verdâtre au dedans, & le bois qui est au dessous est blanchâtre & moëlleux. Ce bois récent étant rompu, rend une odeur qui approche de celle de l'opobalsamum, son goût est amer & un peu piquant : la plante du baume la plus estimée croît en Judée & dans l'Arabie heureuse ; on en cultive aussi en Egypte dans les jardins du Grand-Seigneur ; il en croît encore dans le Pérou, mais il est moindre en beauté & en bonté. On ne voit guéres d'opobalsamum qualifié de Judée, qui ne soit sec, d'où vient qu'on ne peut pas y reconnoître les marques essentielles que

les Auteurs ont recommendées, ſçavoir qu'en en verſant quelques gouttes dans de l'eau ou dans du lait, il ſemble qu'il aille ſe diſſoudre d'abord dans ces liqueurs, mais qu'il les ſurnage après, & qu'on puiſſe le ramaſſer tout avec une paille ou avec une aiguille; & qu'en en verſant quelque goutte ſur du drap, on puiſſe l'en ſéparer ſans qu'il en demeure taché. Les Auteurs nous repréſentent auſſi l'opobalſamum nouveau, ſi pénétrant, qu'à peine peut-on ſupporter la force & l'acrimonie de ſon odeur; d'où vient que n'en voyant point aujourd'hui où l'on puiſſe remarquer ces qualités, on a grand ſujet de douter ſi l'on nous en apporte de véritable, & de regretter qu'une liqueur tant exaltée nous ſoit ſi peu connue; c'eſt ce qui me confirme dans la penſée que j'ai toujours eue, qu'il vaut mieux employer l'huile exprimée de noix muſcade dans les thériaques, dans le mithridat & ailleurs où l'opobalſamum eſt ordonné, que d'y recevoir ce qu'on veut faire paſſer pour lui; & cela avec d'autant plus de raiſon, que l'huile exprimée de noix muſcades eſt un ſuc d'une nature entre la réſineuſe & l'oléagineuſe, & exprimé d'un fruit fort aromatique & rempli de vertus; & que ſon goût, ſon odeur & ſa pénétration le rendent fort digne d'occuper une ſi bonne place.

Le nom de ſchœnanthe ſignifie fleur de jonc, qui eſt la meilleure partie de cette plante; car quoique le goût & l'odeur du jonc témoignent bien qu'il n'eſt pas dépourvu de vertus, il faut avouer que la fleur a quelque choſe de plus conſidérable pour la beauté, le goût & la bonne odeur, étant entre toutes les fleurs celle qui conſerve plus long-temps toutes ſes bonnes qualités, nonobſtant ſa petiteſſe & ſa tenuité; enſorte qu'ayant été gardée pluſieurs années, elle remplit encore les narines de ſon odeur forte, & la bouche de ſon goût âcre & aromatique. Le juncus odoratus qui porte cette fleur croît en Nabathée, Province d'Arabie, où il eſt ſi abondant qu'on le fait ſervir de litière aux chameaux & aux autres animaux domeſtiques. La hauteur de ce jonc eſt environ d'un pied, ſa racine eſt petite, menue & pleine de nœuds. La plante eſt touffue & compoſée de pluſieurs rangs entaſſés, de couleur verte-pâle, entre-mêlés de quelques feuilles longues fort étroites & pointues comme les joncs, près de la pointe deſquels ſe trouve ces petites fleurs qui ſont de couleur blanche tirant ſur le purpurin, & arrangées par double rang.

On ne doit pas diſpenſer les fleurs de ſchœnanthe ſans avoir été bien mondées; & pour ôter la difficulté qu'on pourroit avoir à les monder, je veux bien faire part de la méthode que j'obſerve pour cet effet. Après avoir fait paſſer par un tamis groſſier la pouſſière qui ſe trouve ordinairement mêlée parmi les fleurs, on les étendra ſur une feuille de papier, & on y appliquera un morceau de drap groſſier neuf, bien fourni de poil, de la longueur & largeur à peu près de la main; on relevera en même temps le morceau de drap, & on y verra pluſieurs fleurs attachées, qu'on raclera doucement avec un couteau & qu'on gardera à part. On continuera d'étendre les fleurs, d'appliquer le morceau de drap, & de ſéparer les fleurs mondées, juſqu'à ce qu'on en ait autant que l'Auteur en ordonne.

Le galbanum eſt une gomme diſſoluble dans les liqueurs aqueuſes, comme l'opopanax & le ſagapenum; il découle auſſi de même par l'inciſion d'une plante férulacée dont il porte le nom. On doit en choiſir les plus groſſes larmes,

qui

qui soient pures, blanches, grasses, d'un goût âcre & amer, & d'une odeur forte & desagréable.

Parmi toutes les térébenthines qui découlent de divers arbres, & que nous reconnoissons pour les résines liquides, celle qui découle du térébinthe est estimée la meilleure : elle doit être transparente, de couleur blanche, tirant un peu sur le verd, d'une odeur médiocrement forte, sans être desagréable. La meilleure térébenthine nous est apportée de l'isle de Chio; elle est ordinairement moins liquide que les autres tant de Venise que d'ailleurs.

La figure du poivre long approche beaucoup de celle des chatons de coudrier; sa longueur est à peu près semblable à celle des dattes, & sa grosseur à celle de leur noyau. Le poivre long est composé de petits grains contigus, merveilleusement bien arrangés, paroissant extérieurement de la grosseur & de la couleur de la graine de jusquiame; & quoique ces grains semblent assez distincts, & qu'il ne soit pas bien difficile de les séparer les uns des autres, ils ne sont néanmoins qu'un même corps, & chacun d'eux a sa pointe adhérente au centre, qui est un petit nerf qui sert non seulement de base à tous, mais encore de queue au poivre long, par laquelle il est attaché à la plante qui le porte; cette plante est rampante & a ses feuilles assez semblables à celles du poivre noir, mais plus vertes & plus tendres, & ayant leur queue beaucoup plus courte. Le goût du poivre long est presque semblable à celui du poivre noir, mais il est plus modéré dans sa chaleur & dans sa siccité. Il doit être récent & bien nourri, & la queue en doit être rejetée.

Le suc d'hypocistis est tiré d'un rejeton naissant comme un potiron au pied d'une espèce de cistus, & approchant de la figure de l'orobanche. Ce rejeton est de couleur jaunâtre & mêlée d'interstices obscurs qui représentent comme les nœuds de la racine de nenuphar. Ces rejetons sont quelquefois de la grosseur d'un pouce, quelquefois de deux & même de trois, & de la longueur d'un doigt & quelquefois de toute la main; ils s'élèvent en figure ronde & longue, mais un peu plus grosse en haut qu'en bas, & représentent une fleur de grenade à leur sommité; ils naissent vers le mois de Mai, ils sont tendres & succulens & rendent un suc noir & fort acide, qu'on dépure bien, & qu'on fait cuire à petit feu dans un vaisseau de terre bien verni jusqu'à la consistance d'un extrait un peu solide, qu'on appelle suc d'hypocistis.

L'arbre qui porte le cassia lignea est presque semblable à celui qui porte la canelle, ils croissent même l'un parmi l'autre dans l'isle de Ceylan; leurs écorces, quoique produites par différens arbres, sont cueillies & séchées de même manière, elles sont également d'un goût piquant & fort agréable aussi bien que leur odeur; leur couleur, leur figure & leur épaisseur ne différent presque en rien; mais le cassia lignea est d'une substance grasse, mucilagineuse, & telle qu'en le mâchant il se dissout tout dans la bouche, sans y laisser aucune partie ligneuse; au lieu que la partie ligneuse de la canelle reste toujours dans la bouche, quoiqu'on l'ait bien mâchée.

Le poivre noir croît en Java, en Sumatra & en Malaca : il y en a deux espèces, sçavoir, le mâle qui a de grandes feuilles, & la femelle qui les a petites, pointues & faites en forme de cœur; elles sont vertes en dehors & jaunâtres en dedans, & ont une assez longue queue. La plante de l'un & de

l'autre poivre eſt ſarmenteuſe, ployable & pleine de nœuds. On ſéme les poivres auprès de quelques arbres, ou de quelques échalas pour leur ſervir de ſoûtien. Les grains des deux eſpèces de poivre viennent en grappes & ſont fort ſemblables, ils n'ont preſque point de queue, & ſont comme fichés & entaſſés pluſieurs enſemble contre un long nerf en façon de raiſin. Ces grains ſont verds au commencement, mais ils noirciſſent en meuriſſant.

Ceux qui ont cru qu'on cueilloit le poivre blanc avant ſa maturité, ou que la plante qui le porte, étoit différente de celle du noir, ſe ſont bien trompés, puiſque c'eſt une choſe aſſurée que du poivre noir on fait le blanc, en arroſant & humectant le noir de l'eau de la mer, l'expoſant après aux rayons du ſoleil, & rejetant l'écorce qui abandonne par ce moyen le grain, lequel ſe trouve blanc, lorſque l'écorce noire a été ôtée.

La ſemence du daucus de Créte eſt préférée aux autres; elle eſt de la longueur de celle du cumin, mais elle eſt moins groſſe; ſa couleur eſt blanchâtre, & ſa ſuperficie velue, ſon odeur eſt fort agréable, & ſon goût fort aromatique, un peu piquant & accompagné de chaleur.

Il y a deux ſortes de polium ſur les montagnes, l'un qui a ſes fleurs & preſque tout le deſſus de ſes feuilles & de ſes tiges de couleur dorée, & l'autre qui les a blanchâtres. La plante de l'un & de l'autre eſt couverte d'un coton aſſez touffu, & ſur-tout le jaune dont auſſi l'odeur & le goût ſont ſi aromatiques, qu'ils impriment en même temps au nez & à la bouche comme un mélange de pluſieurs aromats. Le polium jaune doit être préféré à l'autre; il croît ſur les hautes montagnes dans des lieux pierreux & arides qui ſont ordinairement plus expoſés au midi : on en trouve auſſi quelquefois au bas des montagnes & le long des torrens, où les ravines des eaux l'ont tranſplanté.

Les Auteurs ont vanté le ſcordium de Créte, mais il n'eſt pas néceſſaire que nous le cherchions ſi loin, puiſque la France nous en produit de fort bon, qui eſt trop connu pour mériter une deſcription particulière.

Le véritable carpobalſamum eſt extrêmement rare, ou pour mieux dire, on n'en trouve point aujourd'hui qui ait les véritables marques que les Auteurs lui ont données; car ils veulent qu'il ſoit attaché à la plante par un petit calice, qu'il ſoit aſſez gros, peſant, piquant & âcre au goût, & couvert d'une petite membrane de couleur fauve, tirant ſur le rouge, qu'il ait au dedans des membranes plus épaiſſes que n'eſt l'extérieure, & qu'il contienne une ſemence pleine d'un ſuc jaune & mielleux, avec une odeur agréable & approchante de celle de l'opobalſamum; mais on ne remarque pas dans les grains que l'on trouve quelquefois dans les boutiques ſous le nom de carpobalſamum, qu'ils ayent eu un calice pour les porter, mais une petite queue qui leur a ſervi de ſoutien; ces grains au contraire ſont aſſez petits & legers, leur goût peu piquant, & encore moins âcre; & l'on ne trouve point qu'ils contiennent de ſemence ni aucun ſuc jaune & mielleux, ni qu'ils ayent aucune odeur conſidérable : il eſt vrai que la vieilleſſe pourroit avoir affoibli quelques-unes de ces marques, mais non pas les anéantir preſque toutes; ce qui nous fait douter qu'ils ſoient légitimes, & ce qui nous oblige avec la plûpart de nos Auteurs de leur ſubſtituer les cubebes.

Ces cubebes approchent beaucoup de la couleur, de la groſſeur & de la

figure du poivre noir, excepté qu'elles ont une petite queue fort apparente qui les tient attachées à un nerf en forme de grappe de raisin. Ces petites baies ont un goût mordicant un peu amer & fort aromatique, elles croissent en abondance dans l'isle de Java, où elles naissent d'un petit arbrisseau qui s'appuie sur les arbres voisins, comme le lierre. Quelques Auteurs ont dit avec peu de fondement que les habitans du pays les faisoient bouillir avant que de les transporter, de peur qu'on ne les semât dans d'autres endroits; mais le peu de débit qu'on en fait, & le prix modique auquel on les donne, détruisent tout-à-fait cette pensée.

Les cubebes sont fort bonnes pour échauffer & fortifier l'estomac, pour déboucher les obstructions de la rate, pour corriger l'intempérie froide de la matrice, & pour donner de la vigueur pour l'acte vénérien.

Je renvoie au Chapitre des Trochisques ce que j'ai à dire de ceux de Cypheos.

Le bdellium vient dans la Bactriane, il est produit par un arbre noir de la grandeur de l'olivier, & dont les feuilles sont semblables à celles du chêne. Le bdellium est une gomme à laquelle les Auteurs ont donné pour marques d'être claire & jaune comme la cire, ou comme la colle de taureau, d'être amère au goût & grasse, & d'avoir l'odeur de l'*ongle odorante*, lorsqu'elle est brûlée.

Je ne décris point la gomme Arabique, ni le fenouil, ni l'anis, parce qu'ils sont trop connus.

L'acorus verus nous est apporté de la Lithuanie, ou de la Tartarie; c'est une racine qui rampe presque à fleur de terre, & qui cherche sa nourriture par des filamens qui en dépendent; elle est fort noueuse, de la grosseur du doigt, de couleur blanche tirant sur la couleur de chair, d'une substance rare & legére, d'un goût mordicant & un peu amer, & d'une odeur forte, mais assez agréable. On nous l'apporte tout mondé, il faut se contenter de le choisir bien récent & bien nourri.

L'aron, nommé aussi jarrus ou pied de veau, est fort commun; on en doit cueillir la racine au commencement du printemps, dès qu'elle commence à bourgeonner, ensuite il faut la bien laver, la nettoyer de toutes superfluités, la couper en rouelles, les enfiler & les faire sécher à l'ombre.

L'acacia vera est le suc épaissi du fruit d'un grand arbre épineux qui croît en Egypte, sa fleur est blanche, son fruit est contenu dans des gousses & est semblable aux lupins. Ce suc est haut en couleur, d'un rouge assez beau & d'une substance compacte; mais on peut le casser en frappant dessus, lorsqu'il est bien desséché. On nous l'apporte en boules dans des vessies assez minces; il doit être net & luisant au dedans lorsqu'il est cassé, son goût doit être stiptique & tant soit peu piquant, mais assez agréable.

Les scincs ou stincs marins, sont de petits animaux assez semblables aux lesards, ou si l'on veut à de petits crocodiles; ils vivent en partie dans l'eau, & en partie sur la terre; ils marchent sur quatre jambes fort courtes & fort menues; leur museau est plus pointu que ceux des lesards, & leur queue est aussi plus menue & plus courte; ils sont couverts de petites écailles merveilleusement bien arrangées, de couleur argentine, brunie en divers endroits de couleur dorée, & principalement sur leur dos. Ces animaux ne deviennent

jamais grands comme sont les crocodiles, quoiqu'on leur en ait donné le nom. Ils naissent en Egypte vers la mer rouge, en Libie & même aux Indes. On choisit pour le mithridat l'endroit du corps des stincs, où doivent être les reins & le ventre, & on laisse les autres parties, quoiqu'elles ne soient pas dépourvues de vertus. J'ai parlé ailleurs des autres médicamens du mithridat.

Pour ce qui est du mêlange de cette composition, on pourra suivre celui que j'ai donné pour la thériaque des Anciens.

Les vertus du mithridat sont fort approchantes de celles de la même thériaque, quoiqu'elles soient un peu inférieures en toutes choses, particulièrement contre la morsure des serpens, (à quoi la chair des vipères est principalement nécessaire) & pour appaiser les douleurs & donner du repos, à cause que l'opium n'y est pas en si grande quantité que dans la thériaque.

* *Confectio alkermes simplex.*

℞ Succi granorum kermes tepefacti & colati libr. iij. Aquæ rosarum damascenarum unc. vj. Cinnamomi unc. j. ſ. Sacchari albissimi libr. j. Saccharum cum aqua rosarum balnei calore liquesce in syrupum, deindè immisce succum kermes, cui denique adde cinnamomum in pulv. subtiliss.

Confection alkermés simple.

Prenez du suc de kermés tiéde & passé, trois livres; six onces d'eau de roses de damas; une once & demie de canelle; une livre de succre. Faites fondre le succre dans l'eau de roses, à la chaleur du bain-marie; mêlez-y ensuite le suc de kermés, & enfin la canelle en poudre.

La confection alkermes préparée de cette manière n'est pas moins bonne ni moins élégante que la suivante qui est plus composée.]

Confectio alkermes regia.

℞ Succi pomorum redolentium, aquæ rosarum fragrantissimæ, ana libr. j. ſ. Serici crudi mundati & minutim incisi libr. j. Sacchari optimi libr. ij. Succi kermesini recentis spissioris libr. j. ſ. Margaritarum orientalium præparatarum, santali citrini, & cinnamomi acutissimi, ana unc. j. Ambræ griseæ cum olei cinnamomi stillati gutt. iij. pulveratæ unc. ſ. Lapidis lazuli usti, loti & levigati drachm. ij. Foliorum auri drachm. j. Moschi orientalis drachm. ſ. Misce, fiat elect.

Confection d'alkermés royale.

Prenez 1°. du suc de pommes odorantes & de bonne eau de roses, de chacun une livre & demie. 2°. Une livre de soie crue mondée & incisée bien menu. Faites infuser le tout dans un matras bien bouché au bain-marie tiéde, pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles vous ferez l'expression de la soie au pressoir, & ayant clarifié la liqueur épreinte avec deux livres de succre fin, vous la ferez cuire en consistance d'électuaire solide, l'ôtant alors du feu pour y dissoudre une livre & demie de suc de kermés récent & bien épaissi, & y mêler un peu après des perles d'Orient préparées, du santal citrin & de très-bonne canelle, de chacun une once; de l'ambre gris pulvérisé avec trois gouttes d'huile de canelle distillée, la quantité de demi-once; deux gros de pierre d'azur

brûlée, lavée & alcolisée sur le porphyre; un gros de feuilles d'or, & demi-gros de musc d'Orient, pour une confection régulière.

On appelle soie crue celle qui n'a souffert aucune cuite, qui est encore en coucon, & dont le ver a été tiré en incisant le même coucon, quatre ou cinq jours après que ce petit chef-d'œuvre a été parfait; car en ce temps-là cette soie se trouve fort pure, pourvu qu'on en ait ôté l'enveloppe extérieure & la tunique la plus intime du coucon que touche le ver, & qui doit être rejetée de même que la tunique extérieure. Cette soie ainsi choisie ne manquera pas de fournir ses vertus à la confection, & par tout ailleurs où elle sera employée.

Pour préparer méthodiquement cette confection, on pulvérisera à part fort subtilement le santal citrin & la canelle, on préparera les perles sur le porphyre, on fera rougir & on éteindra par trois fois la pierre d'azur dans de l'eau rose, dans laquelle on la laissera tremper vingt-quatre heures, puis on la préparera sur le porphyre de même que les perles; on pulvérisera ensemble l'ambre gris & le musc, en y mêlant trois gouttes d'huile distillée de canelle, qui aideront à les pulvériser, & qui empêcheront même qu'ils n'adhérent au mortier; & lorsqu'ils seront pulvérisés, on les mêlera avec les autres poudres: cependant après avoir rejeté toutes les superfluités internes des coucons, & après avoir fendu & divisé toutes leurs tuniques, qui se trouvent les unes dans les autres, on les incisera bien menu, & les ayant mises dans un matras, on versera dessus le suc de pommes bien dépuré & l'eau rose ordonnée, & ayant bien bouché le matras, on le tiendra pendant vingt-quatre heures dans le bain-marie tiéde; puis ayant coulé & exprimé fortement les coucons, on dissoudra dans cette liqueur deux livres de beau succre, & on les fera cuire ensemble dans une terrine vernie sur un feu modéré, jusqu'à la consistance d'un électuaire solide; & ayant ôté la terrine du feu, on y délayera une livre du suc exprimé de grains de Kermés récens & parfaitement meurs; après quoi on y ajoûtera peu à peu les poudres, & à la fin l'or en feuilles; & ayant serré la confection dans un pot de fayance bien bouché, on la gardera pour le besoin.

On pourroit bien faire liquéfier l'ambre gris dans une portion du syrop chaud avec lequel il s'incorporeroit, mais cela ne se feroit pas sans quelque dissipation de la bonne odeur, & même de la vertu de l'ambre gris, outre que la beauté de la couleur de la confection en pourroit être ternie; sur quoi je dis que la meilleure préparation de l'ambre gris en cette occasion, est celle de le mettre en poudre. On trouvera dans cette description une augmentation du poids des perles, du santal citrin, de la canelle, & de l'ambre gris, au delà de ce qui se trouve dans la plûpart des autres descriptions; mais outre que ces drogues ne doivent pas être épargnées dans une composition si estimée, l'augmentation de la quantité de la poudre sert beaucoup à rendre la consistance de la confection meilleure qu'elle n'a accoutumé.

Ceux qui se trouveront éloignés des lieux où croît la graine de Kermés, auront recours à des personnes fidelles & entendues qui y habitent, afin qu'ils en puissent recevoir le syrop de Kermés préparé suivant ma méthode, avec lequel ils feront en tout temps leur confection. On pourra aussi préparer à part

une confection d'alkermés sans ambre & sans musc, principalement pour l'usage des femmes qui craignent les bonnes odeurs.

Cette confection est sans contredit un des meilleurs cordiaux que la Médecine galenique ait jamais inventé ; car elle répare & récrée les esprits vitaux & animaux, elle fait cesser les palpitations de cœur & les syncopes, elle fortifie beaucoup le cerveau & toutes les parties nobles ; elle est ennemie de la pourriture, conserve la chaleur naturelle, rétablit les forces languissantes, chasse la mélancolie & la tristesse, remet & entretient le corps & l'esprit dans un fort bon état. On la prend sur la pointe du couteau, ou dissoute dans du vin, ou dans du bouillon, ou dans quelque liqueur cordiale ou céphalique. On la mêle aussi parmi les opiates, les électuaires mols & solides, & dans les épithémes destinés pour le cœur & pour le foie. Sa dose ordinaire est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Confectio de Hyacintho.

℞ Lapidum hyacinthorum, coralli rubri, boli Armeniæ, & terræ sigillatæ, ana unc. ij. drachm. ij. Granorum kermes, foliorum dictamni Cretici, radicis tormentillæ, seminis citri mundati, croci, myrrhæ trogloditidis, rosarum rubrarum, santalorum omnium, ossis è corde cervi, rasuræ cornu cervi & eboris, seminis acetosæ, portulacæ, ana drachm. v. scrup. j. Lapidum saphyrorum, smaragdorum, topaziorum, margaritarum orientalium, serici crudi, foliorum auri, argenti, ana scrup. viij. Moschi orientalis, ambræ grisеæ, ana gran. xx. Sirupi florum tunicæ libr. vj. unc. viij. M. fiat elect.

Confection d'Hyacinthe.

Prenez 1°. des fragmens d'hyacinthes, du corail rouge, du bol du Levant & de la terre scellée, de chacun deux onces deux gros. 2°. Des graines de kermés, des feuilles de dictame de Créte, de la racine de tormentille, de la semence de citron mondée, du safran, de la myrrhe troglodite, des roses rouges, de toutes les espèces de santaux, de l'os de cœur de cerf, de la raclure de corne de cerf & d'yvoire, de la semence d'oseille & de pourpier, de chacun cinq gros & un scrupule. 3°. Des fragmens de saphirs, d'émeraudes, de topazes, de perles orientales, de la soie crue, des feuilles d'or & d'argent, de chacun huit scrupules. 4°. Du musc d'Orient & de l'ambre gris, de chacun vingt grains. 5°. Six livres huit onces de syrop d'œillets. Faites une composition régulière de ces médicamens.

On choisira de véritables fragmens d'hyacinthes, de saphirs, d'émeraudes & de topazes orientales qu'on trouvera chez les Lapidaires ; on aura de véritables perles d'Orient bien blanches & d'une belle eau, des coraux bien rouges, du bol du Levant & de la terre sigillée, & on préparera toutes ces choses ensemble ou séparément sur le porphyre : on pilera ensemble dans le grand mortier de bronze les os du cœur de cerf, les raclures de corne de cerf & d'yvoire, les santaux, la racine de tormentille, la graine de kermés, le dictame de Créte, les roses rouges, la myrrhe & les semences de citron, d'oseille & de pourpier ; mais on pilera à part le safran qu'on aura auparavant desséché ; on triturera aussi à part le musc & l'ambre gris, en y mêlant quelque semence de citron qu'on aura réservée ; puis on mêlera toutes

les poudres, à la réserve du safran qui doit être mis le premier dans un mortier de marbre, & y être mêlé avec un pilon de bois, dans quelques onces du syrop ordonné, dont la consistance ne doit pas être plus épaisse que celle d'un syrop ordinaire; puis on y ajoutera peu à peu les autres poudres, en y joignant & entre-mêlant à diverses reprises tout le syrop, dont le poids ne doit être qu'environ le quatruple des poudres, au lieu que s'il avoit été cuit en consistance d'électuaire mol, les poudres absorberoient pour le moins six fois autant de syrop qu'elles pourroient peser, à cause de la sécheresse de la plûpart des drogues: c'est aussi à quoi l'on doit soigneusement prendre garde, pour empêcher que les médecins & les malades ne soient trompés dans les petites doses de cette confection, à cause du peu de poudre qu'elles contiennent, lorsque le syrop a été plus cuit qu'il ne doit: & lorsque le mêlange des poudres & du syrop sera fait, on y ajoutera les feuilles d'or & d'argent, puis on serrera la confection dans un pot de fayance bien bouché.

Quelqu'un pourroit être surpris de ce que le syrop d'œillets est ici ordonné à la place de celui de limons que tous les Auteurs ordonnent: mais lorsqu'on sçaura par expérience que le syrop de limons agit en même temps sur les terres & sur les pierreries, qu'il excite une grande effervescence, qu'il fait enfler la confection jusqu'à la faire verser par le haut du pot, s'il n'est bien grand, & qu'il en obscurcit peu à peu la couleur, sur-tout si on introduit quelque espatule de fer; on approuvera sans doute ce changement, puisque le syrop d'œillets fortifie le cœur, le cerveau & toutes les parties nobles; qu'il seconde les bons effets de cette confection; qu'il unit & réduit tous les médicamens en un même corps, & qu'il leur communique sa belle couleur purpurine & son odeur agréable, sans qu'on ait sujet de craindre l'effervescence ni l'altération que l'acide du syrop de limons cause aux terres & aux pierreries, & en même temps à toute la confection.

Que si l'on vouloit dire que l'acide du syrop de limons sert à ouvrir les pierreries, vu que le suc de limons, qui est la base du syrop, est capable de les dissoudre; je réponds que ce suc ne faisant que le tiers du syrop, & se trouvant fort affoibli par le mêlange du succre, ne sçauroit agir que bien foiblement, ni toucher que la superficie des fragmens, & qu'ainsi le succès répondroit mal aux intentions que l'on auroit eues; vu même que la seule préparation des pierreries sur le porphyre, les réduit dans l'état où elles doivent être pour émousser dans l'estomac la pointe des acides qui s'y rencontrent. Si l'on ne pouvoit trouver des os de cœur de cerf, on leur substituera les bois de cerf qui commencent à pousser au renouveau, & qui valent beaucoup mieux que les os du cœur de bœuf, que quelques-uns emploient à leur place.

La raclure de corne de cerf est ici fort à propos préférée à la corne de cerf brûlée, puisque la raclure posséde toutes les bonnes parties que la corne de cerf perd dans l'ustion; car non seulement elle contient la partie mucilagineuse & cordiale qu'elle fournit aux gelées que l'on en prépare, mais encore le sel, l'esprit & l'huile volatils que nous en tirons par la distillation, au lieu que toutes ces parties se trouvent évanouies, lorsqu'on a brûlé la corne de cerf, qui n'a plus alors en elle que sa partie terrestre, capable

de ſucer ſeulement quelque portion des humidités ſuperflues qui ſe trouvent dans l'eſtomac, & non pas de produire les bons effets qu'on doit attendre de cette confection.

Quant à l'uſtion philoſophique de la corne de cerf, que quelques-uns ont cru pouvoir être admiſe, je ne l'eſtime guére meilleure; car quoiqu'on ne la faſſe pas par un feu immédiat, comme on fait l'uſtion commune, & que ce ſoit beaucoup plus doucement, & par une chaleur bien moins violente, elle ne laiſſe pas de perdre la plûpart de ſon ſuc, & ſur-tout une bonne partie du ſel, de l'eſprit & de l'huile volatils qu'elle contenoit auparavant.

Quoique la confection d'hyacinthe approche beaucoup de la confection d'alkermés, elle a cela de particulier qu'elle reſſerre davantage, & qu'elle eſt plus propre contre les vers. On la prend en bol ſeule ou mêlée avec des poudres ou des opiates, ou bien on la diſſout dans du vin ou dans du bouillon, ou dans quelque liqueur cordiale; on la donne depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme, & même juſqu'à deux. On la mêle auſſi dans des opiates, & on l'emploie extérieurement dans les épithèmes liquides & ſolides.

Electuarium diaſcordium reformatum.

♃ Scordii, roſarum rubrarum exungulatarum, & boli Armeniæ, ana unc. j. ſ. Reſinæ ſtiracis, cinnamomi, caſſiæ ligneæ, foliorum dictamni Cretici, radicum tormentillæ, biſtortæ, gentianæ, galbani, ſuccini, terræ lemniæ, ana unc. ſ. Extracti opii, piperis longi, zinziberis, ſeminis oxalidis, ana dragm. ij. Mellis roſati colati, & in electuarii mollis conſiſtentiam cocti, libr. iij. unc. iv. Vini malvatici unc. ij. M. fiat elect.

Electuaire de ſcordion corrigé.

Prenez 1°. du ſcordion, des roſes rouges mondées de leur onglet & du bol du Levant, de chacun une once & demie. 2°. De la réſine de ſtorax, de la canelle, de la caſſe en écorce, des feuilles de dictame de Créte, des racines de tormentille, de la biſtorte, de gentiane, de la gomme galbanum, du ſuccin ou ambre, de la terre ſigillée, de chacun demi-once. 3°. De l'extrait d'opium, du poivre long, du gingembre, de la ſemence d'oſeille, de chacun deux gros. 4°. Du miel roſat coulé & cuit en conſiſtance d'électuaire mol la quantité de trois livres quatre onces, & deux onces de vin de malvoiſie: faites un électuaire de toutes ces choſes, gardant les régles de la Pharmacie.

Fracaſtorius eſt l'auteur de cet électuaire; mais quoiqu'il y ait ordonné la conſerve de roſes, on n'a pas laiſſé de la retrancher fort à propos, & d'employer à ſa place les roſes rouges coupées & ſéchées dans la poudre de cet électuaire, & d'y mettre le miel roſat, plutôt que le miel commun; la raiſon pour laquelle on a ôté cette conſerve, eſt qu'elle a toujours (même après avoir été bien pilée & paſſée par un tamis renverſé) des parties groſſières, qui font paroître le corps de l'électuaire mal uni, & qui reſtent au fond du mortier, lorſqu'on y diſſout l'électuaire dans quelque liqueur; au lieu que les roſes ſéches pulvériſées avec les autres médicamens, rendent le corps de l'électuaire meilleur & plus uniforme, & qu'ils conſervent fort long-temps leur vertu, par le moyen du miel qui les embraſſe. D'ailleurs le miel

miel rosat se trouvant chargé de la vertu des roses rouges, est du moins autant propre que le miel commun pour l'union & pour la conservation des poudres, & en fortifiant la vertu des choses séches, rend l'électuaire plus odorant & plus agréable qu'il ne seroit autrement.

On a augmenté avec raison la dose du scordium, tant à cause que c'est une plante fort remplie de vertus, que parce que donnant le nom & servant de base à l'électuaire, il ne doit pas être en moindre dose qu'aucun des autres médicamens employés dans la poudre.

La résine de storax est ici préférée au storax en larmes, pour les raisons que j'ai dites, en parlant du même storax dans la thériaque réformée.

On a retranché la gomme Arabique qui ne pouvoit servir que de colle à cet électuaire, & on lui a substitué le succin, dont la vertu céphalique, cordiale & histérique est estimée de tous les Auteurs.

La préparation de cet électuaire se trouvera fort facile, si après avoir bien choisi & mondé toutes les drogues, sans s'amuser à dissoudre aucune gomme dans le vin, suivant la coûtume des Anciens, on les met en poudre dans le grand mortier de bronze parmi les autres drogues, & si les ayant toutes passées par le tamis de soie, & dissous les deux dragmes d'extrait d'opium dans deux onces de malvoisie ou de bon vin d'Espagne, on incorpore le tout avec le miel rosat clarifié & cuit en consistance d'électuaire mol.

Cet électuaire approche fort des vertus de la thériaque, à laquelle même on le préfére dans les maladies où l'on craint de trop échauffer; il est particuliérement usité dans les fiévres malignes, & dans toutes les maladies épidémiques; il est fort recommendé, tant pour préserver de la peste que pour la guérir; on s'en sert aussi fort à propos contre les vers, contre la pourriture des humeurs, les coliques venteuses, les dévoiemens d'estomac, & contre les diarrhées & les dyssenteries : il arrête aussi les fluxions, & appaise les douleurs. La dose ordinaire du diascordium est depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on le prend en bol, ou on le dissout dans du vin, dans du bouillon ou dans quelqu'eau ou liqueur cordiale.

Opiata Salomonis.

℞ Corticis citri saccharo conditi unc. viij. Conservæ oxitriphili, florum rorismarini, & buglossi, ana unc. ij. Mithridatii veteris unc. j. Rosarum rubrarum exungulatarum siccarum, radicum enulæ campanæ, & dictamni albi, foliorum dictamni cretici, seminis contra vermes, citri mundati, & cardui benedicti, & rasuræ cornu cervi, ana unc. ſ. Corticis citri sicci, santali citrini, radicis gentianæ, ossis è corde cervi, ana drachm. ij. Cinnamomi, macis, caryophillorum & cardamomi minoris, ana drachm. j. Grana juniperi in aceto scillitico per noctem infusa N°. xxiv. M. fiat elect.

L'opiate de Salomon.

Prenez 1°. huit onces d'écorce de citron confite. 2°. Des conserves d'alleluia, des fleurs de romarin & de buglose, de chacune deux onces. 3°. Une once de vieux mithridat. 4°. Des roses rouges mondées de leur onglet, de la racine d'aunée & de dictame blanc, des feuilles de dictame de Créte, de la semence ou poudre à vers, de la semence de citron mondée & de chardon-

bénit, avec de la raclure de corne de cerf, de chacun demi-once. 5°. De l'écorce de citron séche, du santal citrin, de la racine de gentiane, de l'os de cœur de cerf, de chacun deux gros. 6°. De la canelle, du macis, des girofles & du petit cardamome, de chacun un gros. 7°. Vingt-quatre grains ou baies de geniévre infusés dans du vinaigre scillitique pendant une nuit : composez un opiate de toutes ces drogues, les alliant ensemble avec le syrop de suc de citron.

Joubert a été le premier qui a décrit cet opiate, & qui a voulu qu'un certain Salomon en fût l'auteur ; il se trouve aussi décrit dans du Renou & dans Bauderon : je ne fais pas difficulté de le décrire aussi, parce qu'il mérite une bonne place dans cette Pharmacopée ; mais la description que j'en fais est différente des autres, en ce que j'y retranche quelque chose tant dans les médicamens que dans leur dose ; car premièrement à l'égard du succre en poudre, il y est fort inutile, puisque tous les médicamens doivent être incorporés avec du syrop de citrons, qui contient en soi assez de succre, sans en desirer davantage dans l'opiate. Secondement, on doit préférer les roses rouges mondées & séchées à la conserve, pour les raisons que j'ai déduites en parlant du diascordium. En troisième lieu, on a mis la conserve d'alleluia à la place de celle d'oseille, parce qu'elle est incomparablement plus cordiale. En quatrième lieu, la racine d'aunée séche y a été mise à la place de la conserve, mais en moindre quantité, à cause du succre, qui fait du moins les deux tiers de la conserve, & à cause de l'humidité & de la grande pesanteur de la racine, lorsqu'on l'emploie pour la conserve : enfin les feuilles de dictame de Créte augmentent beaucoup la vertu de l'opiate. Le changement des doses de certains médicamens doit être approuvé de ceux qui connoîtront bien leurs qualités & leurs vertus.

Pour bien préparer cet opiate, on incisera bien menu l'écorce de citron séche, & on la pilera dans un grand mortier de bronze parmi le santal citrin ; puis on y ajoutera les racines d'aunée, de dictame blanc & de gentiane, l'os du cœur & la raclure de la corne de cerf, y mêlant peu à peu toutes les semences & tous les autres médicamens qui doivent être pulvérisés, & même les baies de geniévre qu'on aura humectées le soir précédent, avec autant de vinaigre scillitique qu'elles s'en seront pu charger. On passera la poudre par un tamis de soie bien fin ; on pilera au mortier de marbre l'écorce de citron confite, parmi les conserves de fleurs de romarin & de buglose, & on les passera par un tamis de crin renversé. Puis on détrempera cette pulpe dans environ deux fois autant pesant de syrop de citrons, tel qu'on le prépare dans les boutiques ; dans lequel mêlange on incorporera le mithridat, & peu à peu alternativement les poudres, & le reste du syrop dont la proportion pourroit être de trois fois autant pesant que de poudre, quoique l'Auteur se soit contenté d'en ordonner seulement autant qu'il en faut pour donner à l'opiate une louable consistance ; on ne doit point employer de feu pour le mêlange de cet opiate, que l'on doit serrer après dans un pot de fayance pour le besoin.

Cet opiate est employé fort à propos contre la peste, & contre toutes les

maladies épidémiques ; il fortifie beaucoup le cœur & l'estomac ; il fait mourir les vers, résiste à la pourriture, arrête le vomissement, donne de l'appétit, & aide à la digestion ; il est fort usité en Languedoc : il a la même dose & le même usage que le diascordium & la conserve d'hyacinthe.

Orvietanum.

℞ Radicum scorzoneræ, carlinæ, imperatoriæ, angelicæ, bistortæ, aristolochiæ tenuis, contrayervæ, dictamni albi, galangæ, gentianæ, costi, acori veri, seminis petroselini macedonici, foliorum salviæ, rorismarini, galegæ, cardui benedicti, dictamni cretici, baccarum lauri & juniperi, ana unc. j. Cinnamomi, caryophyllorum, macis, ana unc. ſ. Viperarum siccatarum cum cordibus & hepatibus, & theriacæ veteris, ana unc. iv. Mellis optimi despumati libr. viij. M. fiat electuarium.

L'Orviétan.

Prenez 1°. des racines de scorsonère, de carline, d'imperatoire, d'angélique, de bistorte, d'aristoloche tenue, du contrayerva, du dictame blanc, du galanga, de la gentiane, du costus, du vrai acorus, de la semence de persil de Macédoine, des feuilles de sauge, de romarin, de galega, de chardon-bénit, de dictame de Créte, des baies de laurier & de geniévre, de chacun une once. 2°. De la canelle, des girofles & du macis, de chacun demi-once. 3°. Des troncs, foies & cœurs de vipères desséchés, & de la vieille thériaque, de chacun quatre onces. 4°. Huit livres de bon miel écumé ; & composez votre antidote de tous ces ingrédiens selon les régles de la Pharmacie.

Toutes les racines & les feuilles doivent être séches, & on les doit pulvériser ensemble dans le grand mortier de bronze, de même que les vipères séches & les autres drogues, en commençant par les plus solides, comme j'ai dit pour la préparation des autres poudres. On les passera par le tamis de soie couvert, & après avoir écumé le miel sans aucune addition d'humidité, comme j'ai dit pour de semblables opiates, & avoir délayé la thériaque dans une portion d'icelui, on y ajoutera une partie des poudres, & on continuera d'y mêler alternativement tantôt du miel & tantôt des poudres, jusqu'à ce que le tout soit bien incorporé & réduit en une bonne consistance d'électuaire mol qu'on laissera refroidir, & qu'on serrera après dans un vaisseau de fayance bien couvert pour s'en servir au besoin.

La proportion du miel se trouve ici plus grande que pour la thériaque des Anciens, à cause qu'il n'y entre ni huile de noix muscades, ni baume, ni térébenthine, ni aucun suc qui puisse en quelque façon tenir lieu & place de miel ; & que s'il y en avoit moins, l'aridité des poudres prévaudroit bientôt sur le miel, en absorberoit l'humidité, & en desséchant l'électuaire, donneroit entrée à l'air, qui s'insinuant dans la masse, ne manqueroit pas de la corrompre dans peu de temps.

L'orviétan ainsi préparé, sera excellent contre toute sorte de poisons ; contre la peste, la petite vérole, la rougéole, & toutes sortes de maladies épidémiques : il est aussi fort propre contre les maladies froides du cerveau & de l'estomac, & contre les coliques venteuses ; sa dose est depuis un

ſcrupule juſqu'à une dragme, & même juſqu'à deux pour les perſonnes robuſtes; on le prend ſur la pointe d'un couteau, ou enveloppé en façon de bol, ou diſſous dans du vin ou dans quelque liqueur cordiale.

Electuarium dia-ſatyrium.

℞ Radicum ſatyrii ſucculentarum, in aquâ naphæ ad mollitiem coctarum, unc. iv. Radicis eryngii conditæ, piſtaciarum mundatarum, confectionis alkermes cum ambrâ & moſcho, ana unc. ij. Nucis moſchatæ conditæ, zinziberis conditi, ana unc. j. Renum ſcincorum, priapi, & teſticulorum cervi, pulveris viperini, ana drachm. vj. Ambræ griſeæ, ſeminis erucæ, fraxini, piperis longi, & cardamomi minoris, ana drachm. j. ſ. Moſchi orientalis drachm. ſ. Oleorum cinnamomi, & caryophyllorum, ana gutt. vj.

L'électuaire de Satyrion.

Prenez 1°. quatre onces de racines de ſatyrion bien nourries, cuites & bien attendries dans l'eau de fleurs d'oranges. 2°. De la racine de panicaut confite, des piſtaches mondées, de la confection d'alkermés compoſée avec l'ambre & le muſc, de chacun deux onces. 3°. De la noix muſcade & du gingembre confits, de chacun une once. 4°. Des reins de ſtincs, du priape & des teſticules de cerf, de la poudre de vipères, de chacun ſix gros. 5°. De l'ambre gris, de la ſemence de roquette, de frêne, de poivre long & du petit cardamome, de chacun un gros & demi. 6°. Demi-gros de muſc d'Orient. 7°. Des huiles de canelle & de girofles, de chacun ſix gouttes : incorporez le tout avec du ſyrop d'œillets en forme d'électuaire.

On prendra les racines de ſatyrion bien nourries, rejettant les flétries; on nettoiera les premières de leur écorce & de toutes ſuperfluités, & on les fera bouillir lentement dans de l'eau de fleurs d'oranges, dans un pot de terre verni bien couvert, juſqu'à ce qu'elles ſoient ſuffiſamment attendries; puis on les pilera dans un mortier de marbre, & on les paſſera par un tamis de crin renverſé; on pilera & on paſſera de même la racine de panicaut confite, les piſtaches mondées, les noix muſcades & le gingembre confits; on rapera le priape de cerf, on inciſera bien menu les teſticules du même animal ſéchés auparavant à la cheminée, & on les pilera dans le grand mortier de bronze avec le poivre long, le petit cardamome, les ſemences de frêne & de roquette, les ſtincs marins & les vipères ſéchées, & on en paſſera la poudre par le tamis de ſoie couvert : on pilera à part le muſc en y mêlant quelques gouttes d'huile de girofle, puis on mêlera les pulpes avec la confection d'alkermés, enſuite toutes les poudres & les huiles dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, en y ajoutant autant de ſyrop d'œillets qu'il en faudra, pour donner au total une bonne conſiſtance d'électuaire, qu'on ſerrera pour le beſoin dans un pot de fayance bien bouché.

Cet électuaire eſt fort propre pour rétablir les forces abbatues; il fortifie & échauffe ceux qui ſont d'un tempérament froid; il multiplie la ſemence, provoque & diſpoſe les perſonnes au jeu d'amour; il ſert à l'un & à l'autre ſexe, mais on en doit retrancher le muſc & l'ambre gris, lorſqu'on le veut donner à des femmes qui craignent les bonnes odeurs; la doſe eſt depuis une dragme juſqu'à deux. On prend cet électuaire loin des repas le matin

& le soir en bol, prenant par dessus un demi-verre de vin d'Espagne, dans lequel on peut le dissoudre, si l'on veut; on en peut continuer ou renouveller l'usage suivant le besoin, & même en prendre jusqu'à demi-once pour quelque occasion extraordinaire.

Philonium romanum.

℞ Seminis hyosciami, & papaveris albi, ana drachm. v. Extracti opii drachm. ij. s. Cassiæ ligneæ, cinnamomi, ana drachm. j. s. Seminis apii, petroselini macedonici, fœniculi, dauci cretici, costi, myrrhæ, castorei, ana drachm. j. Croci, pyrethri, nardi Indicæ, ana scrup. j. Mellis optimi despumati unc. ix.

Le grand Philonion.

Prenez 1°. de la semence de jusquiame & de pavot blanc, de chacun cinq gros. 2°. De l'extrait d'opion, deux gros & demi. 3°. De la casse en écorce & de la canelle, de chacun un gros & demi. 4°. De la semence d'ache, du persil de Macédoine, du fenouil, du daucus de Créte, du costus, de la myrrhe, du castoreon, de chacun un gros. 5°. Du safran, de la racine de pyréthre, du nard d'Inde, de chacun un scrupule, & neuf onces de bon miel écumé, pour allier toutes ces matières ensemble en forme d'opiate, suivant les régles de l'art.

On pulvérisera ensemble ceux qui doivent l'être, & on les passera par le tamis de soie couvert; on dissoudra l'extrait d'opium dans environ une once de bonne malvoisie, & l'ayant incorporée avec une petite portion de miel écumé chaud, on y ajoûtera peu à peu tantôt de la poudre, tantôt du miel écumé, jusqu'à ce que le tout y ait été employé, & que toutes les choses se trouvent bien mêlées & bien unies ensemble, & lorsque l'opiate sera bien refroidi, on le serrera dans un pot de fayance pour le besoin.

Les puissans effets qu'on a reconnus au laudanum, & la commodité qu'on a trouvée en sa petite dose, ont presque anéanti l'usage du philonium & des autres narcotiques des Anciens; ensorte qu'on donne fort rarement le philonium par la bouche, & qu'il n'est guére employé que dans les clystères ou dans des remédes extérieurs; quoiqu'on puisse bien le donner par la bouche sans aucun risque, étant préparé suivant cette recette.

Le philonium appaise toutes les douleurs internes qui arrivent à l'estomac, au ventre, aux hypocondres, au foie, à la rate, aux reins & à la matrice, & sur-tout lorsqu'elles viennent de matière froide; il dissipe le hoquet & les ventosités, & modére la violence de la toux; il est fort estimé contre les dyssenteries & les hémorragies internes; il remédie aux difficultés d'urine, de même qu'à la pleurésie; il provoque le sommeil, arrête les fluxions, rétablit les langoureux, & leur redonne des forces; il est sur toutes choses fort recommendé contre les coliques: on peut le prendre en bol ou le dissoudre dans du vin, ou dans quelqu'eau cordiale; la dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme; on l'emploie aujourd'hui communément dans les clystères anodins depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes; on s'en sert aussi dans des linimens narcotiques, mêlé avec l'onguent populeum ou d'autres remédes.

Electuarium de baccis lauri.

℞ Baccarum lauri & foliorum rutæ ſiccorum, ana drachm. x. Sagapeni, opopanacis, ana unc. ſ. Seminis ammeos, cumini, nigellæ Romanæ, liguſtici, carvi, dauci cretici, acori veri, origani, amygdalarum amararum mundatarum, piperis longi, nigri, menthaſtri, caſtorei, ana drachm. ij. Mellis optimi deſpumati omnium triplex pondus.

L'électuaire des baies de laurier.

Prenez 1°. des baies de laurier & des feuilles ſéches de rue, de chacun dix gros. 2°. Du ſagapenum, de l'opopanax, de chacun demi-once. 3°. De la ſemence d'ammi, de cumin, de la grande nielle, de livêche, de carvi, du daucus de Créte, du vrai acore, de l'origan, des amandes amères mondées, du poivre long & noir, de la menthe ſauvage, du caſtoreum, de chacun deux gros : incorporez tous ces médicamens avec trois fois autant peſant de bon miel écumé, pour en faire un électuaire conformément aux régles de l'art.

Les baies de laurier ne doivent pas entrer dans cet électuaire en moindre quantité que les feuilles de rue, puiſqu'elles ſont la baſe du total ; & on ne doit pas augmenter la doſe du ſagapenum au delà de celle de l'opopanax, puiſque les qualités de ces gommes ſont fort approchantes ; le reſte de la compoſition ne mérite pas d'être changé.

La préparation de cet électuaire ſe trouvera fort facile, ſi ayant pulvériſé les gommes dans le grand mortier de bronze parmi les autres médicamens ſecs, & ayant paſſé le tout par le tamis de ſoie couvert, on incorpore peu à peu & à diverſes repriſes cette poudre avec trois fois autant peſant de beau miel écumé chaud ; on ſerrera l'électuaire dans un pot de fayance lorſqu'il ſera refroidi.

On emploie principalement cet électuaire pour le ſoulagement & la guériſon des coliques venteuſes, particuliérement de l'iliaque ; il eſt auſſi fort propre contre les difficultés d'urine, & contre les paſſions hiſtériques ; on peut le prendre par la bouche depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme, & même juſqu'à deux ; mais on s'en ſert plus ordinairement pour les clyſtères depuis demi-once juſqu'à une once dans des décoctions propres.

Electuarium micletæ.

℞ Myrobalanorum citrinorum, chebulorum, indorum, bellericorum & emblicorum mundatorum, ana drachm. v.

℞ Seminum naſturtii, aniſi, cumini, carvi, fœniculi & ammeos, ana drachm. iij.

℞ Spodii ex ebore, balauſtiorum, ſumach, maſtiches, gummi Arabici, ana drachm. ij. ſ.

L'électuaire micleta.

Prenez 1°. des myrobalans citrins, chebules, indes, bellerics & emblics mondés, de chacun cinq gros ; réduits en poudre un peu torréfiée ou rôtie au feu dans une poële ou ſur une palette : puis

Prenez encore des ſemences de creſſon, d'anis, de cumin, de carvi, de fenouil & d'ammi, de chacun trois gros. Pilez ces ſemences en les arroſant d'un peu de vinaigre ; & les ayant laiſſées ſécher, alors

Prenez du ſpode d'yvoire, des balauſtes, du ſumach, du maſtic, de la gomme d'Arabie, de chacun deux gros & demi. Mettez le tout en poudre, que vous incorporerez avec quatre fois autant de ſyrop de myrtilles pour en compoſer le préſent électuaire.

On ôtera les noyaux à tous les myrobalans qui en ont, & on n'en prendra que la pulpe ſéche dont ils ſont couverts; on la pulvériſera & on la torréfiera legérement dans une poële de fer ſur un bien petit feu, en remuant ſouvent la poudre avec une eſpatule. On pulvériſera groſſièrement les ſemences, on les arroſera avec de bon vinaigre, & les ayant enſuite fait ſécher, on achevera de les piler dans le grand mortier de bronze parmi les balauſtes, le ſpode, le ſumach, la gomme Arabique & la poudre des myrobalans, & on paſſera le tout par le tamis de ſoie. On pulvériſera à part le maſtic qu'on aura choiſi en larmes; ce qui ſe fera aiſément en le triturant, ſi l'on y ajoûte quelques gouttes d'eau pour empêcher qu'il n'adhére au mortier & au pilon. On mêlera bien les poudres, & on les incorporera peu à peu & à diverſes repriſes avec quatre fois autant peſant de ſyrop de myrtille chaud; & l'électuaire ſera fait, & prêt à être ſerré dans un pot de fayance lorſqu'il ſera refroidi.

Le ſpode, qui n'eſt autre choſe que l'yvoire calciné, ne doit pas être employé dans les compoſitions où on a beſoin des principales parties de l'yvoire, qui conſiſtent en ſon ſel, en ſon eſprit & en ſon huile volatils, qui ſe trouvent tout-à-fait diſſipés par la calcination; mais le principal effet de cet électuaire n'étant fondé que ſur l'aſtriction des médicamens dont il eſt compoſé, & la partie terreſtre & aſtringente de l'yvoire ſe trouvant toute entière dans le ſpode après la calcination, on a jugé qu'il étoit ici ordonné fort à propos.

Cet électuaire eſt fort aſtringent & fort propre pour la guériſon des dyſſenteries & de toute ſorte de flux de ventre; on s'en ſert auſſi fort à propos pour arrêter les hémorragies internes, & même celles des hémorrhoïdes, pour empêcher les vomiſſemens, les flux immodérés des menſtruës, les fleurs blanches des femmes, & les gonorrhées vieilles & difficiles à guérir. La doſe eſt depuis demi-dragme juſqu'à deux dragmes; on le prend ſur la pointe d'un couteau, ou en bol, ou bien diſſous dans de gros vin ou dans quelque liqueur aſtringente. On l'ordonne auſſi dans les clyſtères aſtringens, depuis demi-once juſqu'à une once.

Electuarium aperiens & purgans Dom. d'Aquin.

℞ Foliorum ſenæ orientalis mundatorum unc. iv. Diagridii, trochiſcorum alhandal, agarici electi, rhabarbari, & ſeminis violarum, ana unc. j. ſ. Sagapeni, myrrhæ, ammoniaci, ana unc. j. Antimonii diaphoretici, mercurii dulcis, & pulveris trium ſantalorum, ana drachm. vj. Salis martis, & tamariſci, ana unc. ſ. Melli optimi abſque liquoris additione deſpumati libr. vj.

Electuaire apéritif & purgatif de M. d'Aquin.

Prenez 1°. quatre onces de feuilles de ſéné du Levant mondées. 2°. De la ſcammonée préparée, des trochiſques alhandal, de bon agaric, de la rhubarbe & de la ſemence de violettes, de chacun une once & demie. 3°. Du ſagapenum,

de la myrrhe & de la gomme ammoniac, de chacun une once. 4°. De l'antimoine diaphorétique, du mercure dulcifié, & de la poudre des trois espèces de santaux, de chacun six gros. 5°. Du sel de mars & de tamaris, de chacun demi-once. Incorporez le tout avec de bon miel écumé sans addition, & en formez un électuaire artistement.

Après avoir soigneusement choisi & mondé toutes les drogues de cet électuaire, & avoir eu le sagapenum, la myrrhe & l'ammoniac en larmes pures, on pulvérisera ces gommes parmi les autres médicamens secs; mais si elles se trouvoient un peu grasses, on n'y en mêlera qu'autant que la poudre en pourra porter sans être trop engraissée, & on réservera le reste de ces gommes pour le faire liquefier dans le grand mortier de bronze chaud, & l'y incorporer premièrement avec quelque petite portion du miel écumé chaud, destiné pour l'électuaire; puis on y mêlera les sels, & on continuera d'y ajoûter peu à peu tantôt du miel, tantôt des poudres, jusqu'à ce que tous les médicamens soient parfaitement bien unis, y ajoûtant sur la fin le mercure doux & l'antimoine diaphorétique. On aura par ce moyen un électuaire bien fait, qu'on conservera dans un pot de fayance pour le besoin.

M. d'Aquin, premier Médecin de Sa Majesté, m'a donné la description de cet électuaire pour la communiquer au public, comme un reméde très-propre pour déboucher les obstructions du foie, de la ratte, du pancreas, du mesentère & de la matrice, & pour vuider en même temps les humeurs tenaces qui croupissent ordinairement dans ces parties pour n'avoir pas trouvé leur issue ordinaire. On en reconnoîtra de fort bons effets, si l'on s'en sert à propos dans les cachexies, dans les fiévres quartes ou erratiques, dans les maladies hypochondriaques, dans les hydropisies, & particulièrement dans les maladies des femmes, comme sont les pâles-couleurs, les retentions des mois, & tous les maux & symptomes qui viennent des obstructions de la matrice. La dose est depuis deux dragmes jusqu'à demi-once; on peut même en donner jusqu'à six dragmes aux hydropiques adultes, lorsqu'une moindre dose n'opére pas suffisamment. On peut le donner en bol, ou le dissoudre dans des liqueurs propres, ou bien le mêler dans des médecines; mais il faut avoir égard en même temps à la force des purgatifs ausquels on le joint, pour y proportionner la dose de cet électuaire.

Electuarium catholicum duplicatum cum rheo.

℞ Polipodii quercini contusi unc. viij. Seminis fœniculi unc. j. ß. Aquæ communis libr. viij. Sacchari optimi libr. iv. Pulparum cassiæ, & tamarindorum orientalium, inspissatarum, ana unc. iv.

℞ Rhabarbari electi, & foliorum senæ orientalium mundatorum, ana unc. iv. Seminis violarum & anisi, ana unc. ij. Glycyrrhizæ rasæ unc. j. Seminum quatuor frigid. major. mundat. ana unc. ß. M. fiat elect.

Electuaire ou purgatif universel composé avec la rhubarbe en double dose.

Prenez huit onces de polypode de chêne écrasé, & une once & demie de semence de fenouil; faites-en la décoction à petit feu dans huit livres d'eau commune,

commune, réduite à la moitié, coulant ensuite & exprimant votre décoction à l'ordinaire, laquelle vous ferez cuire avec quatre livres de bon succre en forme d'électuaire mol; alors ayant ôté les matières du feu, mêlez y des pulpes de casse mondée & des tamarins du Levant, épaissis selon l'art, de chacun quatre onces, y mêlant peu à peu les poudres ordonnées ensuite, sçavoir;

Prenez 1°. de bonne rhubarbe & des feuilles mondées de séné du Levant, de chacun quatre onces. 2°. De la graine ou semence de violettes & d'anis, de chacun deux onces. 3°. Une once de réglisse ratissée. 4°. Demi-once des quatre grandes semences froides mondées. Faites un électuaire régulier de tous ces ingrédiens.

On trouvera que cet électuaire différe en quelque chose de celui des Anciens & même des Modernes; mais cette différence m'a semblé fort raisonnable. En premier lieu, la dose du polypode ordonné dans la poudre des Anciens, a été ôtée & ajoûtée à celle de la décoction, afin qu'en communiquant à l'électuaire la vertu de tout le polypode, on prévienne ce qui arriveroit, qui est, que le polypode qu'on emploie en poudre, étant de soi fort aride, & se trouvant humecté de la décoction qui reste parmi le succre, ne manquera pas de faire corps & de s'enfler, & de devenir par ce moyen plus grossier que le reste de l'électuaire, d'où vient que la composition en paroît grumuleuse & inégale, & qu'elle en est plus desagréable au goût & plus incommode à dissoudre.

Il y en a qui pilent à part la rhubarbe, mais sans nécessité, puisqu'elle peut être fort à propos pilée parmi les autres médicamens secs. La réglisse doit être ratissée pour en ôter l'écorce. Le séné & l'anis doivent être mondés de toutes leurs superfluités, & le tout doit être pilé avec la rhubarbe, les semences de violettes & les semences froides, & on en doit passer la poudre par le tamis de soie. La poudre étant faite, on écrasera bien le polypode & on le fera bouillir sur un feu modéré dans les huit livres d'eau ordonnées, jusqu'à la consomption de la moitié de la décoction, y ajoûtant sur la fin le fenouil aussi écrasé; puis on coulera la décoction en exprimant bien le marc. On prendra seize onces de bonne casse, & en ayant tiré la mouelle, on la passera par un tamis de crin renversé, pour en avoir quatre onces de pulpe qu'on réservera. On humectera de la décoction six onces de tamarins du Levant, & les ayant tenus quelque peu de temps sur les cendres chaudes, on les battra dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & on en passera la pulpe par un tamis de crin renversé, repilant & repassant ce qui n'aura pu passer d'abord, jusqu'à ce qu'enfin toute la pulpe soit passée, & qu'il ne reste que deux onces de marc; alors on fera évaporer sur un fort petit feu l'humidité superflue des pulpes, en les remuant de temps en temps avec une espatule, jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment épaissies. On fera alors cuire le succre avec le reste de la décoction jusqu'à la consistance d'un électuaire mol, puis ayant mis les pulpes dans une bassine, on y versera dessus quelque portion du syrop, & les ayant bien incorporées ensemble, on y ajoûtera à diverses reprises, tantôt de la poudre & tantôt du syrop, jusqu'à ce que toutes choses soient

parfaitement bien mêlées ; & lorſque l'électuaire ſera bien refroidi, on le ſerrera dans un pot de fayance pour le beſoin.

On a donné le nom de catholicum à cet électuaire, à cauſe qu'il purge univerſellement toutes les mauvaiſes humeurs du corps, & qu'il eſt composé de médicamens, dont les uns ſont eſtimés propres à purger la pituite, les autres la bile, & les autres la mélancolie ; & quoique ma penſée ne ſoit pas qu'un médicament ſimple ou composé puiſſe purger la bile ou une autre humeur ſeule & la ſéparer des autres qui ſe trouvent mêlées dans l'eſtomac ou dans les inteſtins, on doit être néanmoins perſuadé que cet électuaire eſt un purgatif univerſel fort bon & fort doux ; d'où vient qu'il eſt ſouvent employé dans la plûpart des fiévres, tant continues qu'intermittentes, dans les dyſſenteries, les diarrhées & dans tous les dévoiemens tant de l'eſtomac que des inteſtins. On le donne à tout âge & à tout ſexe, mais particulièrement aux femmes groſſes, parce qu'en purgeant doucement les mauvaiſes humeurs, il fortifie toutes les parties, & ne leur laiſſe aucune mauvaiſe impreſſion. La doſe eſt depuis deux dragmes juſqu'à une once ; on le donne en bol ou on le diſſout dans quelque eau diſtillée ou dans quelque décoction propre ; on le mêle le plus ſouvent dans les médecines parmi d'autres électuaires, ou parmi des ſyrops ou des infuſions purgatives. On le diſſout auſſi dans les clyſtères, depuis demi-once juſqu'à une once & demie.

Electuarium leniens.

℞ Hordei mundati, polypodii quercini, foliorum ſenæ orientalis mundatorum, & paſſularum purgatarum ana unc. ij. Jujubarum, ſebeſten, tamarindorum, & prunorum dulcium enucleatorum, ana drachm. j. Mercurialis unc. j. ſ. Violarum recentium, & capilli veneris Monſpelienſis, ana m. j. Glycyrrhizæ unc. ſ. Aquæ communis libr. ix. Sacchari optimi libr. ij. Pulparum caſſiæ, & tamarindorum, prunorum dulcium, conſervæ violarum, & pulveris ſenæ mundatæ, ana unc. vj. Rhei electi, & ſeminis aniſi, pulveratorum, ana unc. j. M. fiat elect.

L'électuaire lénitif.

Prenez 1°. de l'orge mondé, du polypode de chêne, des feuilles mondées de ſéné du Levant & des raiſins ſecs mondés de leurs pepins, de chacun deux onces. 2°. Des jujubes, des ſebeſtes, des tamarins & des prunes douces, mondées de leur noyau, de chacun un gros. 3°. Une once & demie de mercuriale. 4°. Des violettes fraîchement cueillies & du capillaire de Montpellier, de chacun une poignée. 5°. Demi-once de régliſſe ; faites la décoction régulière de toutes ces choſes en neuf livres d'eau commune ; puis ayant coulé & exprimé les matières, vous diſſoudrez dans la colature deux livres de bon ſuccre, qu'il faut faire cuire en conſiſtance d'électuaire mol ; puis ayant ôté le tout du feu, ajoûtez-y 6°. des pulpes de caſſe & de tamarins, des prunes douces, de la conſerve de violettes & de la poudre du ſéné mondé, de chacun ſix onces. 7°. De bonne rhubarbe & de la ſemence d'anis en poudre, de chacun une once. Faites un électuaire régulier de toutes ces choſes.

L'incertitude de l'Auteur de cet électuaire, eſt en partie cauſe que les deſcriptions qu'on en trouve dans les diſpenſaires ſont aſſez différentes, & qu'il

y en a même de mal dosées. Ceux qui connoîtront la nature des médicamens dont cet électuaire est composé, & qui sçauront leur préparation, & les proportions qu'on doit observer dans les compositions, jugeront bien que les six onces de succre qui se trouvent dans certaines descriptions, ne suffisoient pas pour la quantité de pulpes & de poudres de cet électuaire, & que c'est avec grande raison que le succre est ici augmenté jusqu'à deux livres. Ils reconnoîtront aussi que la rhubarbe est ici ajoûtée fort-à-propos pour rendre l'électuaire plus efficace, quoiqu'elle ne se trouve pas dans les autres descriptions.

On fera bouillir dans l'eau pendant une bonne heure l'orge mondé, & le polypode écrasé, puis on y ajoûtera les fruits mondés & incisés, & ensuite la mercuriale qu'on fera bouillir avec le reste environ un quart-d'heure; après quoi on y joindra le séné, la réglisse, le capillaire & les violettes, & leur ayant donné quelques bouillons, on tirera la décoction du feu, & lorsqu'elle sera à demi refroidie, on la coulera & on l'exprimera, & y ayant ajoûté deux livres de succre fin, on les fera cuire ensemble en consistance d'électuaire mol; & étant hors du feu, on y incorporera peu à peu les pulpes, les poudres & la conserve de violettes pilée au mortier de marbre & passée par le tamis de crin; & lorsque tout sera bien úni & refroidi, on serrera l'électuaire pour le besoin.

Les vertus de cet électuaire approchent beaucoup de celles du catholicum, mais elles lui sont un peu inférieures; il est néanmoins plus propre à ramollir & lubrifier les conduits. Sa dose & ses usages sont à peu près semblables à ceux du catholicum; mais il est ordinairement plus employé dans les clystères qu'autrement.

Electuarium lenitivum pro clystere.

♃ Polypodii quercini contusi libr. iij. Foliorum malvæ, altheæ, violæ, parietariæ, mercurialis, & senecionis, ana m. iv. Florum camomillæ, & meliloti, ana m. ij. Aquæ communis libr. xxx. Mellis communis libr. xl. Pulpæ prunorum dulcium libr. iv. Cassiæ & tamarindorum, ana libr. ij.

♃ Radicum bryoniæ, hermodactylorum & liquiritiæ, foliorum senæ orientalis, summitatum gratiolæ, seminis violarum & anisi, ana unc. xx. Rhabarbari, & agarici, ana unc. ix. M. fiat elect.

L'électuaire lénitif pour les lavemens.

Prenez 1°. trois livres de polypode de chêne écrasé. 2°. Des feuilles de mauve, de guimauve, de violier, de pariétaire, de mercuriale & de seneçon, de chacun quatre poignées. 3°. Des fleurs de camomille & de melilot, de chacun deux poignées. Faites la décoction régulière de ces simples en trente livres d'eau commune, dont vous ferez ensuite la colature que vous ferez cuire avec quarante livres de miel commun en forme d'électuaire mol, y ajoûtant après la cuite quatre livres de pulpe ou chair cuite de prunes douces; de casse mondée & de tamarins, de chacun deux livres, avec les poudres ci-après ordonnées.

Prenez 4°. des racines de coleuvrée, d'hermodactes & de réglisse, des feuilles de séné du Levant, des sommités de gratiola, des semences de violettes &

d'anis, de chacun vingt onces. 5°. De la rhubarbe & de l'agaric, de chacun neuf onces. Composez un électuaire régulier de tous ces médicamens.

Cet électuaire à qui on peut donner le nom de lénitif ou de catholicum pour les clystères, se trouve fort en état de produire de bons effets, & d'être conservé long-temps, si en suivant cette recette, on a soin de le bien préparer. Je sçai bien qu'il y a des personnes qui n'y regardent pas de si près, & qui aimant mieux débiter trois mauvais clystères que d'en fournir un bon, emploient dans leur lénitif tout ce qu'ils ont de mauvais dans leurs boutiques, jusqu'à y mettre le marc des infusions de leurs médecines, dont ils font une poudre qu'ils mêlent avec du miel & quelques pulpes de pruneaux, donnant après à ce mêlange le nom de lénitif; mais on doit rejeter ces mauvais exemples, d'autant plus qu'il est facile de préparer ce lénitif, & que la dépense n'en est pas excessive, & qu'il a presque la beauté, la couleur & la consistance du catholicum pour la bouche.

On écrasera bien le polypode, & on le fera bouillir dans l'eau pendant une bonne heure, puis on y fera bouillir environ demi-heure les herbes incisées, après quoi on y ajoûtera les fleurs, & leur ayant donné quelques bouillons, on coulera & on exprimera la décoction, dans laquelle ayant fait dissoudre le miel ordonné, & les ayant passés par un tamis de crin, on les fera cuire sur un feu modéré jusqu'à la consistance d'un électuaire mol, on en séparera l'écume, & lorsque le tout sera à demi refroidi, on y délayera peu à peu les pulpes, & ensuite les poudres, y procédant de même que j'ai dit en parlant des autres électuaires mols; & lorsque l'électuaire sera refroidi, on le serrera pour le besoin.

Ce lénitif n'est employé que dans les clystères destinés à lâcher le ventre; on le dissout dans quelque décoction propre, parmi des miels, du succre, des huiles, ou d'autres remédes. La dose est depuis demi-once jusqu'à une once, & même jusqu'à une once & demie.

Diaprunum simplex & compositum.

℞ Pruna damascena recentia & matura N°. C. aquæ libr. iij. Seminis violarum contusi unc. j. Sacchari optimi libr. ij. Pulpæ prædictæ prunorum libr. j. Pulpæ cassiæ, & tamarindorum, ana unc. j.

℞ Rhabarbari electi, & seminis violarum, ana unc. j. Rosarum rubrarum exungulatarum, santali citrini, & rubri, rasuræ eboris, & succi glycyrrhizæ, ana drachm. vj. Seminum quatuor frigid. major. mundat. ana drachm. j. Dacrydii subtiliter pulverati unc. ſ. M. fiat elect.

L'électuaire de prunes simple & composé.

Prenez 1°. une centaine de prunes de damas nouvelles & en maturité, que vous ferez cuire à feu modéré dans trois livres d'eau : passez-en la pulpe par un tamis renversé, puis l'ayant épaissie à petit feu gardez-la à part; mettez ensuite une once de semence de violettes écrasée dans la décoction des prunes, & lui donnez une cuite médiocre, dont vous ferez après la colature, que vous ferez cuire en consistance d'électuaire mol, parmi deux livres de succre royal,

incorporant avec les matières refroidies une livre de ladite pulpe de prunes, & des tamarins aussi en pulpe & de la casse mondée, de chacun une once; & enfin ce qui suit en poudre.

Prenez 2°. de la rhubarbe choisie, & de la semence de violettes, de chacun une once. 3°. Des roses rouges mondées, du santal citrin & rouge, de la raclure d'yvoire & de réglisse, de chacun six gros. 4°. Un gros des quatre grandes semences froides mondées. Formez un électuaire de toutes ces drogues, que vous pourrez faire composé ou laxatif, y mêlant encore tout chaud demi-once de scammonée préparée en poudre subtile, sur chaque livre de cette composition.

La dose de la rhubarbe & de la semence de violettes a été augmentée fort à propos dans le diaprunum simple, pour le rendre un peu plus purgatif. Les semences d'endive, de berberis & de pourpier sont supprimées ici comme fort inutiles, de même que la gomme adragant, qui ne peut servir que de colle à cet électuaire. Le santal citrin doit être préféré au blanc, de même que la raclure d'yvoire au spode, pour les raisons que j'ai dites ailleurs. Le reste des médicamens n'a pas été changé, mais leur dose a été augmentée, afin que la juste proportion de poudre se trouvât dans l'électuaire, lequel doit être préparé de la manière qui suit.

Ayant mis les pruneaux dans un pot de terre verni, on les fera bouillir à petit feu dans trois livres d'eau, jusqu'à ce qu'ils soient bien ramollis; puis ayant laissé la décoction dans le pot, on passera les pruneaux par un tamis de crin renversé pour en avoir la pulpe, dont on fera ensuite évaporer l'humidité superflue dans un plat sur un fort petit feu, en la remuant de temps en temps avec une espatule, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment épaissie. On préparera cependant une once de pulpe de casse, & une once de celle de tamarins, comme j'ai dit ci-devant, & on la mêlera & gardera avec celle de pruneaux. On fera alors bouillir legérement la semence de violettes écrasée, dans la décoction de pruneaux qu'on avoit réservée, dont on coulera ensuite la liqueur, & y ayant ajoûté deux livres de beau succre, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance d'un électuaire mol, & lorsqu'il sera à demi refroidi, on y mêlera peu à peu les pulpes & ensuite les poudres; & après que le tout aura été bien incorporé & refroidi, on serrera l'électuaire dans un pot de fayance pour le besoin.

Ceux qui voudront préparer un diaprunum composé & plus laxatif, mêleront demi-once de diagrede subtilement pulvérisée sur chaque livre d'électuaire encore chaud, & auront soin que l'union & le mêlange en soit fait avec grande égalité & beaucoup d'exactitude.

On ordonne rarement le diaprunum simple, parce qu'il n'est guéres purgatif; mais le composé est fort en usage pour purger les sérosités bilieuses. On s'en sert dans les fiévres continues & intermittentes, causées par l'abondance de la bile. On l'ordonne aussi dans les maladies de la poitrine, des reins & de la vessie; car en lubrifiant les conduits, & vuidant avec beaucoup de douceur les matières qui y sont retenues, il tempére la chaleur des parties où elles croupissoient. On le prend tantôt seul, tantôt mêlé avec d'autres

purgatifs, en bol, ou dissous dans les médecines, ou dans d'autres liqueurs propres. La dose du laxatif est depuis une dragme jusqu'à cinq ou six, & même jusqu'à une once pour les personnes bien robustes. Le diaprunum simple se donne depuis deux dragmes jusqu'à une once aux maux qui ne demandent pas une grande purgation.

Electuarium diaphenic.

℞ Pulpæ dactylorum in hydromelite coctorum, per cribrum inversum trajectæ & inspissatæ, & penidiorum recenter paratorum, ana libr. ſ. Amygdalarum dulcium excorticatarum unc. iij. ſ. Turbith electi unc. iv. Dacrydii unc. j. ſ. Zinziberis, piperis albi, macis, cinnamomi, foliorum rutæ siccorum, seminis fœniculi, dauci, ana drachm. ij. Mellis despumati libr. ij. M. fiat elect.

Electuaire diaphenic.

Prenez 1°. de la pulpe de dattes cuites en hydromel, passée par le tamis renversé & épaissie selon l'art, & des penides nouvellement préparés, de chacun demi-livre. 2°. Trois onces & demi d'amandes douces mondées. 3°. Quatre onces de turbith bien choisi. 4°. Une once & demie de diagréde ou scammonée préparée. 5°. Du gingembre, du poivre blanc, du macis, de la canelle, des feuilles séches de rue, de la semence de fenouil & de carotte sauvage, de chacun deux gros. Incorporez tous ces médicamens avec deux livres de miel écumé, & en formez un électuaire.

Après avoir mondé les dattes de leur pellicule interne, de même que de leurs noyaux, on en pesera environ sept onces, & les ayant bien incisées ou écrasées dans un mortier de marbre, on les fera cuire à petit feu dans un pot de terre verni dans deux livres d'hydromel, jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment attendris; puis les ayant pilés dans le mortier de marbre avec un pilon de bois, on en passera la pulpe par un tamis de crin renversé, & on la gardera. On ôtera l'écorce des amandes avec la pointe d'un couteau; on pulvérisera ensemble dans le grand mortier de bronze le turbith, le gingembre, le poivre blanc, le macis, la canelle, les feuilles de rue & les semences de fenouil & de daucus, en y mêlant parmi autant d'amandes mondées que la poudre en pourra porter sans être trop engraissée. La scammonée doit être pulvérisée à part dans le même mortier, en y mêlant quelques amandes. On passera l'une & l'autre poudre par le tamis de soie, & les ayant bien mêlées, on les mettra à part pour travailler au reste. Les amandes qui n'ont pu entrer dans les poudres doivent être pilées au mortier de marbre parmi les dattes, & passées par le même tamis. Alors on prendra deux livres de beau miel écumé & cuit en consistance d'électuaire mol, les pénides & la décoction des dattes, & on les cuira ensemble à petit feu, jusqu'à la consistance que je viens de dire; & lorsque le tout sera à demi refroidi, on y délayera peu à peu les pulpes; on pourra même tenir le tout quelque temps sur un feu fort modéré & l'y remuer doucement avec un pilon de bois, pour faire évaporer l'humidité superflue qui pourroit être restée dans les pulpes; puis ayant ôté la bassine du feu, on y mêlera peu à peu les poudres, en y procédant de même

que j'ai dit pour de semblables compositions; & on serrera l'électuaire dans un pot de fayance lorsqu'il sera tout-à-fait refroidi.

Le diaphenic purge également la pituite & les humeurs bilieuses; on s'en sert dans les fiévres continues & dans les intermittentes, & même dans les douleurs d'estomac qui viennent de l'abondance des humeurs; il est propre à vuider les eaux des hydropiques, & les sérosités qui causent la sciatique, les rhumatismes & les fluxions sur les yeux, sur les dents ou sur d'autres parties: on le peut prendre en bol ou le dissoudre dans des liqueurs, seul ou mêlé parmi d'autres remédes; la dose est depuis une dragme jusqu'à demi-once, & même jusqu'à une once pour les plus robustes; on le mêle aussi fort souvent dans les clystères.

Benedicta laxativa.

℞ Turbith electi, radicis esulæ minoris aceto præparatæ, ana drachm. x. Hermodactilorum, dacridii, rosarum rubrarum, ana drachm. vj. Caryophyllorum, spica-nardi, zinziberis, croci, macropiperis, amomi, cardamomi minoris, seminum apii, petroselini, carvi, fœniculi, asparagi, rusci, saxifragiæ, milii solis, salis gemmæ, galangæ, macis, ana drachm. j. Mellis optimi despumati & cocti libr. ij. s. M. fiat elect.

La bénédicte laxative

Prenez 1°. de bon turbith & de la racine de petite ésule préparée au vinaigre, de chacun dix gros. 2°. Des hermodactes, du diagréde & des roses rouges, de chacun six gros. 3°. Des girofles, du spica-nard, du gingembre, du safran, du poivre long, de l'amome, du petit cardamome, des semences d'ache, de persil, de carvi, de fenouil, d'asperge, de rusc ou petit houx, de saxifrage ou brisepierre, de gremil, de sel gemme, de galanga & de macis, de chacun un gros. Incorporez le tout avec deux livres & demie de bon miel cuit & bien écumé, & en composez un électuaire.

Quoique la petitesse des racines de la petite ésule puisse rebuter les Apothicaires qui plaignent leur temps & leur peine, elles doivent néanmoins être préférées ici à celles de toutes les autres ésules, & particuliérement de la grande, dont les mauvaises qualités sont publiées par Mesué & par plusieurs Auteurs. L'emploi que j'ai fait toute ma vie, & que j'ai toujours vu faire avec heureux succès de la petite ésule pour cette composition; & l'expérience avantageuse que j'ai souvent faite de l'extrait tiré de toute la plante, sans même y avoir ajoûté aucun correctif, me confirment dans le sentiment de n'employer ici d'autres racines que celles de la petite.

Après avoir bien lavé & nettoyé ces petites racines, on se doit contenter de les arroser seulement de vinaigre autant qu'il faut pour être humectées, parce que si elles y trempoient pendant vingt-quatre heures, comme quelques-uns le font, leur suc laiteux où réside leur principale vertu, s'y dissoudroit, & il ne resteroit aux racines que leur partie terrestre & inutile; mais en procédant comme je viens de dire, ces racines se trouvant chargées de la qualité du vinaigre, ne laisseront pas de conserver encore toutes leurs vertus.

Ceux qui feront réflexion sur le peu d'utilité que pouvoient apporter à cette

composition dix dragmes de succre en poudre, jugeront bien qu'on a eu raison de les en retrancher; ils approuveront aussi qu'on ait ordonné deux livres de miel écumé, au lieu d'une livre & demie, dont on s'est contenté dans plusieurs descriptions, vû que n'y ayant aucune liqueur ordonnée dans cet électuaire, la livre & demie de miel ne sçauroit suffire à la quantité & à la sécheresse des poudres.

On pulvérisera ensemble toutes les drogues dans le grand mortier de bronze, en commençant par celles qui sont plus dures à piler, on les passera par le tamis de soie, mais on pilera & on passera à part la scammonée qu'on mêlera ensuite parmi les autres poudres; puis on prendra deux livres de beau miel écumé & cuit en consistance d'électuaire mol, & l'ayant un peu chauffé on y incorporera les poudres, comme il a été dit pour les autres électuaires: & lorsque la composition sera froide, on la serrera dans un pot de fayance pour s'en servir au besoin.

La bénédicte est fort propre pour purger la pituite & les sérosités, mais particuliérement celle des jointures; on l'emploie ordinairement pour vuider les impuretés des reins & de la vessie, de même que celle de la matrice. On s'en sert aussi beaucoup dans les coliques; on l'ordonne de même & presque en pareille dose que le diaphénic; mais elle est plus communément employée dans les clystères, que dans les remédes pour la bouche.

Electuarium caryocostinum.

℞ Costi, caryophyllorum, zinziberis & cumini, ana drachm. ij. Dacrydii, hermodactylorum, ana unc. ſ. Mellis optimi despumati unc. viij. Fiat. elect.

Electuaire cariocostin.

Prenez 1°. du costus, des girofles, du gingembre & du cumin, de chacun deux gros. 2°. Du diagréde & des hermodactes, de chacun demi-once. Composez un électuaire du tout avec huit onces de bon miel écumé.

Dans la plûpart des dispensaires on ne trouve que six onces de miel écumé, ordonnées pour cet électuaire avec pareille quantité de poudre; mais parce que cette composition n'est pas beaucoup usitée; que tous les médicamens qui composent la poudre, sont fort échauffans & desagréables, & que le total devient sec, s'il est long-temps gardé; on a jugé plus à propos d'augmenter la dose du miel d'un quatrième: & pour ce qui est du vin, ceux qui l'y ont ordonné, ayant voulu qu'il bouillît & qu'il se consumât parmi le miel, on doit être persuadé qu'il n'y peut rester que sa partie flegmatique & terrestre, de sorte qu'il vaut mieux n'y en mettre point du tout: d'ailleurs il suffit de prendre de fort beau miel, lui donner quelque bouillon, & l'écumer hors du feu; puis étant à demi refroidi, y incorporer les poudres, & y procéder de même que pour les autres électuaires mols.

Le caryocostinum est propre à purger les sérosités bilieuses & mélancoliques; on s'en sert dans les cachexies, & dans les maladies qui proviennent de la viscosité des humeurs; il débouche les obstructions, & résout les tumeurs des viscères; on l'emploie aussi fort souvent pour purger les goutteux,

&

& particulièrement ceux dont l'humeur de la goutte eſt froide. La doſe eſt depuis deux dragmes juſqu'à demi-once en bol, ou diſſous dans des liqueurs propres.

Confectio Hamech.

℞ Polypodii quercini contuſi, paſſularum mundatarum, & prunorum damaſcenorum, ana unc. iv. Seri lactis vaccini libr. xij. Myrobalanorum citrinorum, chebulorum & indorum contuſorum, ſeminis violarum contuſi, colocynthidis minutim inciſæ, agarici contuſi, & foliorum ſenæ mundatorum, ana unc. ij. Foliorum abſinthii & thymi, ana unc. j. Roſarum rubrarum, ſeminis aniſi & fœniculi, ana drachm. vj. Succi fumariæ depurati libr. ij. Sacchari & mellis Narbonenſis, ana libr. iij. Pulparum caſſiæ & tamarindorum, & mannæ electæ, ana unc. iv.

℞ Rhei electi, agarici albiſſimi, foliorum ſenæ mundatorum & dacrydii, ana unc. j. ſ. Myrobalanorum citrinorum, chebulorum, indorum, emblicorum & bellericorum, epithymi & ſeminis fumariæ, ana unc. j. Cinnamomi, zinziberis & ſeminis aniſi, ana drachm. iij. M. fiat elect.

La Confection d'Hamech réformée.

Prenez 1°. du polypode de chêne écraſé, des raiſins ſecs mondés de leurs pepins, & des prunes de damas, de chacun quatre onces; faites-en une décoction régulière en douze livres de petit-lait de vache pendant demi-heure ou une heure; & l'ayant coulée, remettez-la toute chaude ſur la braiſe, & faites l'y infuſer durant vingt-quatre heures. 2°. Des myrobalans citrins, chebules & indes écraſés, de la ſemence de violettes écraſée, de la coloquinte inciſée menu, de l'agaric écraſé, & des feuilles de ſéné mondées, de chacun deux onces. 3°. Des feuilles d'abſinthe & de thym, de chacune une once. 4°. Des roſes rouges, des ſemences d'anis & de fenouil, de chacune ſix gros; puis faites bouillir le tout enſemble à petit feu pendant demi-heure, au bout de laquelle vous coulerez & exprimerez fortement les matières, ajoûtant à la colature deux livres de ſuc de fumeterre dépuré; du ſuccre & de bon miel blanc, de chacun trois livres, pour faire cuire le tout en conſiſtance d'électuaire mol; cela fait, ayant laiſſé refroidir à demi toute la compoſition, vous y ajoûterez des pulpes de caſſe, de tamarins & de bonne manne, de chacun quatre onces, & finalement encore la poudre ſuivante.

Prenez 1°. de la rhubarbe bien choiſie, de l'agaric du plus blanc, des feuilles de ſéné mondées & du diagréde, de chacun une once & demie. 2°. Des myrobalans citrins, chebules, indes, emblics & bellerics, de l'épithyme & de la ſemence de fumeterre, de chacun une once. 3°. De la canelle, du gingembre & de la ſemence d'anis, de chacun trois gros, & réduiſez le tout en confection.

On écraſera bien la racine de polypode, & on la fera bouillir pendant une heure ſur un feu modéré dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure & couvert, dans douze livres de petit-lait de vache; puis on y ajoûtera les raiſins ſecs & les pruneaux inciſés, qu'on fera bouillir enſemble encore une petite demi-heure; on aura cependant mondé & écraſé les myrobalans, de même que les ſemences de violettes, d'anis & de fenouil, on aura mondé & inciſé de l'agaric, la pulpe de la coloquinte, l'abſinthe & le thym, pour les mettre alors dans la décoction du polypode, des raiſins & des pruneaux, avec les roſes rouges dans le même vaiſſeau, & l'ayant bien couvert, les

faire infuser sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures ; après lesquelles on augmentera le feu, & on fera bouillir le tout doucement l'espace d'une heure ; puis ayant laissé refroidir à demi la décoction, on frottera bien tous les médicamens dans les mains, & on les coulera & exprimera. Puis ayant ajoûté à cette liqueur passée trois livres de succre fin, autant de miel écumé, & deux livres de suc de fumeterre dépuré, on les fera cuire ensemble à petit feu en consistance d'électuaire mol ; & lorsqu'il sera à demi refroidi, on y mêlera peu à peu les pulpes de casse & de tamarins incorporées avec la manne en larmes, & ensuite les poudres, procédant de même que j'ai dit pour les autres électuaires mols : & ayant laissé refroidir la confection, on la serrera dans un pot de fayance pour le besoin.

La confection Hamech purge également la pituite & la bile, & particuliérement les humeurs âcres & salées : d'où vient qu'on a accoutumé de l'ordonner dans les médecines destinées pour la guérison de la galle, des érésipelles, des cancers, des ulcères rongeans, de la teigne & de tous les maux causés par des humeurs âcres & brûlées : elle est aussi fort propre contre les vers, & on s'en sert fort souvent dans les maladies vénériennes & dans les fiévres quartes : son amertume excessive est cause qu'on l'ordonne plutôt en bol que dissoute dans les liqueurs. Sa dose est depuis deux dragmes jusqu'à demi-once, & même jusqu'à une once, pour les personnes extraordinairement robustes & difficiles à émouvoir.

Hiera picra Galeni.

℞ Cinnamomi electi, mastiches, asari, spicæ-nardi, santali citrini, croci, ana drachm vj. Aloës succotrinæ unc. xij. f. Mellis despumati & cocti libr. v. unc. viij. M. fiat elect.

L'hière amère de Galien.

Prenez 1°. de bonne canelle, du mastic, du cabaret, du spica-nard, du santal citrin & du safran, de chacun six gros. 2°. Douze onces & demie d'aloës de l'isle de Socotora, & cinq livres huit onces de miel cuit & écumé, pour faire cet électuaire.

La grande estime que Galien faisoit de cette composition, & son goût extraordinairement amer, l'ont porté à lui donner le nom de *Hiera Picra*, qui signifie Sacrée amère. On peut garder, si l'on veut, la poudre à part, ou la mêler avec le miel & la réduire en électuaire.

Il faut piler ensemble dans le grand mortier de bronze le santal citrin, le cabaret, la canelle & le spica-nard mondé & incisé, & les passer par le tamis de soie. On triturera à part le mastic en larmes ; on pilera aussi à part le safran, après l'avoir fait dessécher devant le feu enveloppé d'un papier, prenant garde qu'il ne se brûle ou qu'il ne noircisse. On triturera l'aloës dans le grand mortier de bronze, en y mêlant quelques gouttes d'huile d'amandes douces, pour empêcher qu'il n'adhére au mortier, & pour aider à le mettre en poudre. On mêlera ensuite les poudres, & on les incorporera peu à peu dans le miel écumé modérément chaud ; alors l'électuaire sera fait, & on le serrera lorsqu'il sera refroidi.

Il y en a qui se contentent de mettre trois fois autant pesant de miel que de poudre ; mais l'expérience m'a fait voir qu'il en faut davantage, si l'on veut empêcher que l'aridité des poudres ne rende en peu de temps l'électuaire trop sec ; outre que l'augmentation du miel vient fort à propos, pour tempérer l'excès de l'amertume de cette composition.

Cet électuaire est fort propre pour détacher les humeurs épaisses & visqueuses de l'estomac, & pour lever les obstructions du foie, de la ratte, du pancreas & du mesentére : il tient aussi le ventre libre, fait fluer les hémorroïdes, provoque les ordinaires des femmes, rabat les vapeurs de la matrice, & en nettoie les impuretés ; la dose est depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes. On le prend plutôt en bol que dissous dans les liqueurs, à cause de sa grande amertume. On l'emploie aussi dans les clystères carminatifs ou hystériques depuis demi-once jusqu'à une once, & on le mêle quelquefois dans les suppositoires, pour les rendre plus efficaces.

Hiera diacolocynthidos.

℞ Colocynthidis mundatæ, agarici electi, stæchadis Arabicæ, marrubii albi, & chamædrios, ana drachm. x. Opopanacis, sagapeni, seminis petroselini, radicis Aristolochiæ rotundæ, & piperis albi, ana drachm. v. Cinnamomi, spicæ-nardi, myrrhæ, folii Indi & croci, ana unc. ſ. Mellis despumati & cocti libr. iv.

Hière de coloquinte.

Prenez 1°. de la coloquinte mondée, de l'agaric bien choisi, du stæchas Arabique, du marrube blanc & de la germandrée, de chacun dix gros. 2°. De l'opopanax, du sagapenum, des semences de persil, de la racine d'aristoloche ronde & du poivre blanc, de chacun cinq gros. 3°. De la canelle, du spicanard, de la myrrhe, du folium Indum, du safran, de chacun demi-once, & quatre livres de miel écumé & bien cuit, pour former le tout en électuaire.

Cette hière a pris son surnom de la coloquinte qui en est le principal purgatif, & dont la vertu est augmentée par celle de l'agaric, de l'opopanax, du sagapenum & de la myrrhe. Les autres médicamens y sont mis principalement pour dissiper les vents, ouvrir les obstructions, & pour fortifier les parties contre la violence des purgatifs.

Il ne faut pas en composant cette hière, non plus qu'en composant la thériaque, imiter les Anciens dans la dissolution de l'opopanax & du sagapenum dans le vin, pour les raisons que j'ai alléguées ailleurs ; puisqu'elles peuvent être fort commodément pilées parmi les autres médicamens, pourvu qu'elles soient en larmes bien pures, comme elles le doivent être ; il n'est pas aussi nécessaire de réduire l'agaric ni la coloquinte en trochisques, sous prétexte de leur donner des correctifs, vu qu'ils en ont assez dans cette composition : il suffira de les piler & de les passer au tamis de soie parmi les autres drogues, en commençant la poudre par l'aristoloche & par le spicanard, qui peuvent être battus quelque temps ensemble, en y mêlant quelque petite partie de gommes, continuant par la canelle, par la pulpe de coloquinte

bien incisée & par l'agaric, y mêlant aussi quelque peu de gomme, & y ajoûtant ensuite toutes les autres drogues & le reste des gommes. Tout doit être battu dans le grand mortier de bronze, & la poudre en doit être bien subtile, à cause de la coloquinte qui pourroit s'attacher à l'estomac ou aux intestins, si elle étoit trop grossière. La poudre sera incorporée avec le miel écumé chaud, y procédant de même que j'ai dit pour de semblables électuaires.

On attribue à cette hière de fort grandes vertus, dont les principales sont de guérir les épileptiques, les furieux, & ceux qui sont tourmentés de vertiges & de maux de tête continuels. On l'estime fort propre aux asthmatiques, aux pleurétiques, & à ceux qui ont perdu la voix; mais il y a apparence qu'elle est trop chaude & trop âcre pour être employée dans ces maladies, à moins que l'on n'ait bien meurement examiné leur cause. On l'emploie aussi dans les convulsions & dans les léthargies; pour dissiper les douleurs des jointures & des reins, & celles qui sont causées par les rhumatismes & par les gouttes; pour appaiser les douleurs de l'estomac, pour mortifier les aigreurs qui s'y engendrent, & en arrêter les nausées; pour détacher & vuider les humeurs mélancoliques, & pour adoucir les douleurs des intestins & celles de la matrice, lorsqu'elles sont causées par quelque humeur glaireuse ou tartareuse. Elle a la même dose & le même usage que la hiera picra, tant prise par la bouche que dissoute dans les clystères.

Electuarium de psyllio emendatum.

♃ Polypodii quercini contusi libr. ſ. Passularum damascenarum purgatarum, foliorum senæ orientalis mundatorum, & seminis violarum contusi, ana unc. iij. Epithymi & tartari albi Monspeliensis contusi, ana unc. ij. Succorum depuratorum apii, borraginis, buglossi, endiviæ & fumariæ, ana libr. ij. ſ. Seminis psyllii integri unc iij. Tamarindorum orientalium unc. x. & medullæ librarum duarum cassiæ orientalis, sacchari optimi libr. iv.

♃ Dacrydii electi unc. iv. Rhabarbari optimi, & seminis violarum, ana unc. ij. Rosarum rubrarum, liquiritiæ mundatæ, santali citrini, & rasuræ eboris, ana unc. j. Seminum quatuor frigid. major. mundat. anisi, fœniculi & papaveris albi, ana drachm. ſ. Fiat sec. art. elect.

Electuaire de psyllio corrigé.

Prenez 1°. demi-livre de polypode de chêne écrasé. 2°. Des raisins de damas mondés de leurs pepins, des feuilles mondées de séné du Levant, & de la semence de violettes écrasée, de chacun trois onces. 3°. De l'épithyme & du tartre blanc de Montpellier pilé grossiérement, de chacun deux onces. Faites cuire ces médicamens en bon Pharmacien, dans des sucs dépurés d'ache, de bourrache, de buglose, de chicorée blanche & de fumeterre, de chacun deux livres & demie; coulez ensuite & exprimez la décoction, dont vous prendrez environ les deux tiers pour faire l'infusion de trois onces de semence entière de psyllium ou herbes aux puces, & en tirer le mucilage selon l'art, qu'il faut garder à part; cela fait, vous humecterez avec l'autre tiers de la décoction dix onces de tamarins du Levant & la moëlle de deux livres de casse orientale, dont vous préparerez les pulpes, les faisant évaporer & épaissir à petit feu, jusques à ce qu'il n'en reste que sept onces de l'une & de l'autre pulpe épaissies; puis vous ferez cuire à petit feu le mucilage avec quatre livres de succre fin, que

vous garderez à part en consistance d'électuaire mol, & ayant laissé refroidir à demi les matières, vous y mêlerez les pulpes & la poudre ci-après ordonnée.

Prenez 1°. quatre onces de bon diagréde. 2°. De bonne rhubarbe & de la semence de violette, de chacun deux onces. 3°. Des roses rouges, de la réglisse mondée, du santal citrin & de la raclure d'yvoire, de chacun une once. 4°. Des quatre grandes semences froides mondées, de celles d'anis, de fenouil & de pavot blanc, de chacun demi-gros; mettez le tout en poudre que vous mêlerez avec l'électuaire.

Pour bien préparer cet électuaire, on fera bouillir environ une heure le polypode & le tartre bien écrasés, dans les sucs dépurés de buglose, de bourrache, d'endive, d'ache & de fumeterre; puis on y ajoûtera les raisins de damas mondés & incisés, & les semences de violettes écrasées, & après que toutes ces choses auront bouilli environ un quart-d'heure parmi le polypode & le tartre, on y ajoûtera le séné & l'épithyme, pour bouillir lentement un quart-d'heure parmi les autres médicamens. On coulera & on exprimera cette décoction, lorsqu'elle sera à demi refroidie; puis on prendra environ les deux tiers de cette liqueur, & on y infusera pendant cinq ou six heures sur les cendres chaudes dans un pot de terre verni, la semence de psyllium entière, agitant souvent le tout avec une espatule de bois pour en bien tirer les mucilages, & lorsqu'ils seront suffisamment épaissis, on les coulera au travers d'une toile forte, & en ayant bien exprimé le marc, on les gardera à part. Après cela on tirera la moëlle de deux livres de casse du Levant, & on l'humectera avec une partie de la décoction qu'on avoit réservée; on humectera aussi de même dix onces de tamarins, & les ayant battus dans le mortier de marbre, on les passera par un tamis de crin de même que la casse, pour en avoir la pulpe; puis après avoir mêlé ces pulpes ensemble, on les mettra sur un fort petit feu pour en faire évaporer peu à peu l'humidité superflue, en les remuant de temps en temps avec une espatule, jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment épaissies. Alors on prendra les mucilages qu'on avoit gardés, & y ayant ajoûté quatre livres de succre fin, on les fera cuire à petit feu jusqu'à la consistance d'un électuaire mol; mais il faut avoir grand égard à la substance visqueuse des mucilages, parce qu'elle fait paroître le succre comme cuit, lorsqu'il est encore bien éloigné de l'être bien suffisamment. On ne doit pas aussi moins prendre garde de les trop faire cuire, de peur que la qualité lubrifiante qu'on recherche dans les mucilages ne se dissipe; & c'est à quoi l'œil & la discrétion sont fort nécessaires.

On préparera la poudre de même que celle des autres électuaires, & on la fera tandis qu'on travaillera aux décoctions & à l'extraction des pulpes; lorsque le syrop sera suffisamment cuit, ayant ôté la bassine du feu & l'ayant laissé à demi refroidir, on mettra les pulpes dans une autre bassine sur lesquelles on versera environ demi-livre de syrop, remuant le tout avec un pilon de bois pour le bien incorporer, & y ayant encore ajoûté & mêlé environ une autre demi-livre de syrop, on commencera le mêlange des poudres qu'on entre-mêlera de syrop à diverses reprises, comme pour les autres électuaires. Toutes choses étant bien incorporées & l'electuaire étant bien refroidi, on le serrera dans un pot de fayance pour le besoin.

Cet électuaire est fort propre pour purger les humeurs bilieuses & séreuses ; on s'en sert dans les fiévres intermittentes & dans les continues, dans les maux de tête & dans les vertiges qui proviennent des humeurs bilieuses ; il est fort bon contre la jaunisse, & dans toutes les maladies du foie & de la rate. Son usage est pareil à celui des autres électuaires laxatifs, mais sa dose est moindre ; car elle n'est guére que depuis une dragme jusqu'à demi-once, à cause que la scammonée entre en plus grande quantité dans cette composition, que dans les autres électuaires laxatifs.

Electuarium hydragogum Dom. d'Aquin.

℞ Rhabarbari electi, foliorum senæ orientalis mundatorum, seminis genistæ, radicum bryoniæ, jalapæ, mechoacam, scamonii, gummi guttæ, & trochiscorum alhandal, ana unc. j. Extracti totius esulæ, opopanacis, sagapeni, ammoniaci & salis martis, ana drachm. vj. Elaterii unc. ſ. Succorum radicis ireos nostratis & radicis sambuci, ad extracti mollioris consistentiam inspissatorum, ana libr. j. Extracti mollioris granorum juniperi, & syrupi de rhamno cathartico, ana libr. j. ſ. M. fiat elect.

Electuaire pour la guérison de l'hydropisie, de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Choisissez 1°. de bonne rhubarbe, des feuilles mondées de séné du Levant, des semences de genêt, des racines de coleuvrée, de jalap, de mechoacam, de la scammonée, de la gomme gutte & des trochisques alhandal, de chacun une once. 2°. De l'extrait d'ésule entière, de l'opopanax, du sagapenum, de la gomme ammoniac & du sel de mars, de chacun six gros. 3°. Demi-once d'extrait de concombre sauvage. 4°. Des sucs de racine d'iris commun, & de racine de sureau, condensés en consistance d'électuaire mol, de chacun une livre. 5°. De l'extrait de consistance assez molle des baies de geniévre & du syrop de nerprun, de chacun une livre & demie, pour la composition de cet électuaire.

On tirera l'extrait de la plante entière d'ésula, celui du concombre sauvage, auquel on a donné le nom d'élaterium ; on tirera aussi le suc de la racine d'iris de ce pays, & celui de l'écorce de la racine de sureau, cueillie sur la fin de l'hiver ; on préparera aussi l'extrait de baies de geniévre, & le syrop de nerprun en leur temps. On se contentera de donner aux extraits la consistance des électuaires mols, & on fera évaporer les sucs de racine d'iris & de sureau à petit feu, jusqu'à la même consistance. On pulvérisera ensemble dans le grand mortier de bronze la rhubarbe, le jalap, le méchoacam, la bryone, la semence de genêt, les trochisques alhandal, le séné & les gommes, mais on pulvérisera à part la scammonée & la gomme gutte ; & ayant mêlé toutes les poudres & y ayant ajoûté le sel de mars, on fera chauffer modérément le syrop de nerprun, puis on y incorporera peu à peu les extraits & les sucs condensés, & consécutivement les poudres, en y procédant de même que pour les électuaires mols qui précédent.

Cet électuaire est destiné pour la guérison de l'hydropisie, & sur-tout de celle qui est nommée ascite, à quoi on ne manquera pas de réussir, pourvu que le foie & les autres principaux viscères n'ayent pas atteint un trop haut

degré de corruption, & pourvu aussi qu'on en réitère l'usage suivant la nécessité. La dose de cet électuaire est depuis une dragme jusqu'à demi-once : on peut le dissoudre dans du vin blanc, ou dans quelque liqueur apéritive, mais il est plus commode en bol, à cause de sa grande amertume.

Electuarium diacarthami.

℞ Medullæ seminis carthami, pulveris diatragacanthi frigidi, hermodactylorum, & dacridii, ana unc. j. Turbith electi, unc. j. ſ. Zinziberis unc. ſ. Mannæ granulosæ unc. ij. ſ. Mellis rosati colati, & carnis cydoniorum conditæ, ana unc. ij. Sacchari solidi in aquâ soluti, & in electuarium solidum cocti unc. xxij.

L'électuaire de cartame.

Prenez 1°. de la moëlle de semence de cartame, ou safran bâtard, de la poudre adragant rafraîchissante, des hermodactes & du diagréde, de chacun une once. 2°. Une once & demie de turbith bien choisi. 3°. Demi-once de gingembre. 4°. Deux onces & demie de manne en larmes. 5°. Du miel rosat coulé & de la chair de coings confite, de chacun deux onces, avec vingt-deux onces de succre fin dissous en eau commune & cuit en consistance d'électuaire solide, pour faire cette composition suivant les régles de la Pharmacie.

Cette description de l'électuaire diacarthami se trouve en quelque chose différente de celles qu'on peut voir dans divers dispensaires, tantôt sous le nom d'Arnaud de Ville-neuve, tantôt sous celui de Nicolas Florentin, & tantôt sans que l'auteur soit nommé. Aux unes il y a du succre candi, moins de manne, moins de scammonée & de succre fin; aux autres, point de succre candi, plus de manne, de succre & de scammonée; à d'autres davantage de poudre adragant, moins de semence de cartame, moins de gingembre & de miel rosat; & on a cru fort à propos d'en donner une description, dans laquelle ayant retranché le succre candi comme fort inutile, on a augmenté le poids de la manne, & tant soit peu celui du succre fin, tant pour suppléer au défaut du succre candi, que pour garder la proportion nécessaire à la scammonée & aux autres médicamens pulvérisés.

Je ne sçaurois être du sentiment de ceux qui veulent que la manne dont nous nous servons soit un miel de l'air, ou une espèce de rosée, puisque la raison, l'expérience & vérité nous rendent témoignage du contraire. En effet, si cette manne étoit une rosée élevée des vapeurs de la terre, & condensée par le froid, comme on nous l'assure, elle ne manqueroit pas de se fondre & d'être dissipée par la chaleur; néanmoins cela n'arrive pas à notre manne, puisqu'elle se condense & se desséche au soleil : d'ailleurs elle se trouveroit également sur toutes les herbes, les arbres, les rochers & les terres d'où elle vient, au lieu qu'elle ne se trouve que sur le frêne ordinaire, nommé des Latins *Fraxinus*, & sur le frêne sauvage nommé *Ornus*, & que même parmi ces arbres il y en a plusieurs où on n'en trouve que fort peu, & d'autres où on n'en trouve point du tout; joint que nous n'en verrions pas de si grosses larmes, ni de si longues, ni qui nous fissent voir d'un côté la place de la branche de l'arbre d'où elles naissent & dont elles sont découlées; nous n'y

verrions pas les feuilles de frêne qui s'y trouvent ordinairement mêlées, & nous ne pourrions pas la garder quelques années, comme nous le faisons au besoin.

Ce que divers Auteurs Grecs & Arabes, & même quelques Modernes, nous ont laissé par écrit, ne doit pas prévaloir sur la raison ni sur l'expérience : car il est certain que la manne qui nous est apportée en plus grande quantité, croît dans le royaume de Naples, & particulièrement dans la Calabre; que c'est un suc ou une liqueur blanche, douce & condensée par les rayons du soleil, découlée d'elle-même ou par incision, des branches, des rameaux & des feuilles même des frênes ordinaires & des sauvages, avant & pendant la canicule; & que l'autre manne moins abondante croît aux environs de Briançon dans le haut Dauphiné, découlant des arbres de ces pays-là; que l'une & l'autre manne ne laisse pas de découler en sa saison, quand même on couvriroit de linge ou d'étoffe les branches d'où elles sortent; & que si c'étoit un miel ou une rosée de l'air, il seroit impossible de la cueillir, ni de la garder sans qu'elle fondît & se dissipât; joint qu'on ne pourroit pas l'amasser au grand soleil, comme on amasse les mannes que nous avons, puisque toute manne de l'air ne paroît que le matin, & que se trouvant condensée par le froid, elle disparoît dès qu'elle sent les rayons du soleil.

Altomarus, Médecin de Naples, bien instruit sur ces vérités, en a parlé amplement & fort à propos dans un Traité qu'il en a fait imprimer en l'année 1562. Elles sont encore soutenues par Costæus dans les Commentaires qu'il a faits sur Mesué, imprimés à Venise en l'an 1602.

D'ailleurs, Joseph Donzellus, Médecin de Naples, dans son Théatre Pharmaceutique imprimé à Naples en l'année 1667, confirme tout ce qu'Altomarus a écrit avant lui, lorsqu'il nous y fait remarquer que la manne est un suc découlant du frêne, & condensé par la chaleur & la bénignité de l'air; qu'elle doit être comprise dans le rang des gommes qui découlent des arbres, qui se dissolvent dans l'humidité, & se coagulent au chaud, & qu'elle est fort différente de la manne des Arabes, qui n'est qu'une rosée, laquelle se liquéfie à la chaleur. Et décrivant ensuite la manne de Calabre, qui est celle dont nous nous servons tous les jours, & parlant après Baptiste Ferrarus Médecin du pays, il dit assez au long, ce dont j'ai cru devoir faire ici un abbrégé.

Il y a trois sortes de mannes dans la Calabre, dont la première est nommée *Manna di Corpo*, la seconde, *Manna Forzata* ou *Forzatella*, & la troisième, *Manna di Fronda*. Ces mannes ne viennent point de la rosée, mais sont un suc découlé des frênes ordinaires nommés *Fraxini*, ou des frênes sauvages nommés *Orni*, & ne découlent point d'aucuns autres arbres; au lieu que si c'étoit une rosée, on la trouveroit également sur tous. Ces mannes se recueillent en une saison chaude, égale & sans pluie, & commencent à découler lorsque le soleil entre au signe du cancer, ce qui arrive environ le 21 de Juin. La première & la plus belle manne sort d'elle-même du tronc, ou des plus grosses branches de l'arbre, en liqueur cristalline, dont il se forme des larmes plus ou moins grosses, suivant que l'endroit de l'arbre en est plus ou moins rempli. On a soin de recueillir cette manne le lendemain après qu'elle est sortie de l'arbre, parce qu'en ce temps-là elle s'endurcit peu à peu & devient

devient fort blanche; mais s'il pleuvoit la nuit, ou s'il y avoit des brouillards, elle se liquifieroit ou se perdroit. On commence à la séparer de l'écorce de l'arbre avec de petits couteaux minces & pointus dès que le soleil est levé, la mettant à mesure qu'on la cueille, dans de petits pots de terre non vernis, puis l'ayant étendue sur du papier blanc, on l'expose au soleil jusqu'à ce qu'elle n'adhère plus aux doigts, de peur qu'y restant quelque humidité, la manne ne se liquéfiât & ne perdît sa blancheur. La récolte s'en fait depuis le 21 de Juin jusqu'à la fin de Juillet, si elle n'est interrompue par les pluies ou brouillards.

La seconde sorte nommée *Forzata*, est tirée au mois d'Août des mêmes arbres, lorsque la première manne a cessé de couler d'elle-même; car les paysans des lieux incisent l'écorce des troncs & des branches des arbres jusqu'au bois vif, avec des instrumens bien tranchans, & depuis midi jusqu'à dix heures du soir, on voit découler de ces incisions la manne le long des troncs & des branches des arbres par petits ruisseaux, mais un peu plus gros que ceux de la première manne, ensorte que quelquefois on la trouve amassée en bas comme de petits pains de cire. On ne la recueille que le lendemain après l'incision faite, & l'ayant divisée & étendue, on la fait sécher au soleil de même que la première. Celle-ci est moins estimée, se trouvant plus jaune & plus trouble que celle qui est sortie d'elle-même, & étant sujette à s'obscurcir lorsqu'elle est gardée quelque temps, quoiqu'elle ne soit pas pour cela moins purgative.

La troisième sorte nommée *Manna di Fronda*, sort d'elle-même des feuilles du frêne en forme de petites gouttes d'eau, qu'on voit naître comme une sueur, de la partie nerveuse des mêmes feuilles pendant la plus grande chaleur du jour, & s'étendre par toute la feuille, quoique les gouttes qui sortent vers l'origine des nerfs de la feuille, soient toujours plus grosses que celles qui approchent plus de leur bout; ces gouttes s'endurcissent & deviennent blanches au soleil, & sont à peu près de la grosseur des grains de froment. On voit même quelquefois au mois d'Août les grandes feuilles de frêne si chargées de ces grains de manne, qu'il semble qu'elles soient couvertes de neige. On ne s'attache pas tant à cueillir cette dernière, à cause de la difficulté qu'il y a à la séparer des feuilles, quoiqu'elle ne soit pas moins purgative que les autres.

Toutes ces vérités nous sont aussi confirmées par Jean Raïus de la Société royale de Londres, dans son Catalogue des plantes d'Angleterre, imprimé à Londres en l'année 1670.

Mais sans parler de tous ceux qui ont été de ce sentiment, il me suffira de dire que M. Nicolas Marchand, membre de l'Académie royale des Sciences, Botaniste du Roi & Directeur de la culture des plantes du Jardin royal, homme très-entendu & consommé tant dans la connoissance de toutes les plantes, que dans celle de toutes leurs productions, m'a confirmé toutes ces choses, dont il a été autrefois témoin oculaire, s'étant trouvé plusieurs fois sur les lieux où sa curiosité l'avoit attiré pour en pouvoir parler avec plus de certitude. Je l'ai encore appris de plusieurs personnes avec qui j'en ai conféré depuis peu, lesquels ayant demeuré plusieurs années dans le pays de Calabre où l'on recueille toutes ces mannes, m'ont assuré que cela est si uni-

verſellement connu de tout le monde, que les enfans même ne l'ignorent pas.

On doit piler à part le diagréde, en y mêlant quelques ſemences de cartame mondées, & le paſſer par le tamis de ſoie. On pilera enſemble dans le grand mortier de bronze le turbith, les hermodactes, le gingembre, & le reſte de la ſemence de cartame, & les ayant paſſés par le tamis de ſoie, on les mêlera avec le diagréde & la poudre adragant nouvellement préparée. On battra la chair de coings confite dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & l'ayant paſſée par un tamis de crin renverſé, on en mêlera la pulpe paſſée avec le miel roſat & la manne en larmes. Puis ayant diſſous le ſuccre fin dans ſix onces d'eau, & l'ayant fait cuire ſur un feu modéré en conſiſtance d'électuaire ſolide, on y délayera le miel roſat, la pulpe de coings & la manne mêlés, & après leur avoir donné quelque petit bouillon pour faire évaporer le peu d'humidité ſuperflue qui ſe trouvoit dans le miel roſat & la pulpe de coings, on ôtera la baſſine du feu, & on agitera doucement le tout avec un pilon de bois, & lorſqu'il commencera à ſe coaguler, on y mêlera les poudres le plus diligemment & le plus exactement qu'on pourra, & le tout étant bien incorporé, on en retirera le pilon de bois; puis ayant ſéparé la maſſe de la baſſine avec une eſpatule, & l'ayant priſe dans les mains que l'on aura ointes auparavant avec un peu d'huile d'amandes douces, on l'étendra, pendant qu'elle eſt encore chaude, ſur une feuille de papier blanc un peu huilée, & on en fera comme un gâteau de l'épaiſſeur de la moitié du petit doigt, qu'on coupera en tablettes d'environ demi-once chacune, & lorſqu'elles ſeront refroidies, on les ſerrera dans une boëte pour le beſoin.

Ces tablettes ſont fort propres à purger la pituite & la bile; d'où vient qu'elles ſont fort uſitées dans la paralyſie, l'épilepſie & la plûpart des maladies du cerveau où ces humeurs abondent; dans les rhumatiſmes, dans les gouttes & dans les fiévres quotidiennes. On les prend dans du bouillon, dans des eaux diſtillées ou dans des décoctions propres. On pourroit auſſi en faire des bols ou les manger ſeules. On les mêle auſſi fort ſouvent dans les médecines, parmi les ſyrops & les autres purgatifs. Lorſqu'on les donne ſeules, leur doſe eſt depuis deux dragmes juſqu'à ſix.

On peut garder à part la poudre de cet électuaire, & la donner ſeule depuis demi-dragme juſqu'à une dragme, ou une dragme & demie pour les plus robuſtes.

Electuarium de citro ſolutivum.

℞ Foliorum ſenæ orientalis mundatorum drachm vj. Turbith electi drachm. v. Corticis citri ſaccharo conditi, conſervæ florum bugloſi & violarum, pulveris diatragacanthi frigidi, & dacrydii, ana unc. ſ. Seminis fœniculi dulcis drachm. ij. Zinziberis, drachm. ſ. Sacchari optimi in aquâ bugloſſi ſoluti & in electuarium ſolidum cocti unc. ix. M. fiat elect.

Electuaire laxatif ou purgatif de citron.

Prenez 1°. ſix gros de feuilles mondées de ſené du Levant. 2°. Cinq gros de bon turbith. 3°. De l'écorce de citron confite au ſuccre, de la conſerve de fleurs de bugloſe & de violettes, de la poudre adragant rafraîchiſſante & du diagréde, de chacun demi-once. 4°. Deux gros de ſemence de fenouil doux,

5°. Demi-gros de gingembre & neuf onces de bon ſuccre diſſous en eau de bugloſe & cuit en forme d'électuaire ſolide pour faire cette compoſition.

Cet électuaire porte le nom de l'écorce de citron confite, quoiqu'elle ne lui fourniſſe aucune vertu purgative, & qu'elle ne ſerve qu'à fortifier l'eſtomac & les parties nobles pendant l'opération des purgatifs. On le trouve fort diverſement décrit dans pluſieurs diſpenſaires; mais cette deſcription également approuvée de Du Renou & des Auteurs de la Pharmacopée de Londres, a ſemblé ſi raiſonnable, qu'on n'en a voulu rien retrancher. Comme ſa préparation n'a rien qui ne ſe rapporte à celle du diacarthami, il eſt inutile de s'arrêter à en faire la deſcription.

Cet électuaire peut paſſer pour un purgatif univerſel; car il purge la pituite de même que l'une & l'autre bile en fortifiant les parties. Les purgatifs qui ſont le ſéné, le turbith & la ſcammonée, s'y trouvent ſuffiſamment corrigés; d'où vient qu'on ordonne fort ſouvent cet électuaire dans les fiévres tierces, pour nettoyer l'eſtomac de ſes impuretés, pour débarraſſer les hypocondres, redonner de l'appetit, rétablir la bonne habitude du corps & fortifier tous les viſcères. L'uſage de ce médicament eſt tout ſemblable à celui du diacarthami; on le donne auſſi en pareille quantité.

Electuarium è ſucco violarum.

℞ Seminis violarum, & dacrydii, ana unc. j. Liquiritiæ, & roſarum rubrarum, ana unc. ſ. Seminum quatuor frig. maj. mund. ana drachm. ſ. Succi recentis violarum unc. ix. Sacchari optimi libr. j. ſ. M. fiat elect.

Electuaire de ſuc de violettes.

Prenez 1°. de la ſemence de violettes & du diagréde, de chacun une once. 2°. De la régliſſe & des roſes rouges, de chacun demi-once. 3°. Des quatre grandes ſemences froides mondées, de chacun demi-gros. 4°. Neuf onces de ſuc de violettes nouvellement exprimé, & une livre & demie de bon ſuccre, pour compoſer cet électuaire, ſuivant les régles de l'art.

Après avoir pulvériſé la ſemence de violettes, la régliſſe ratiſſée, les roſes rouges mondées, les ſemences froides, & le diagréde, de la manière que j'ai ſouvent décrite ailleurs, on écraſera groſſièrement le ſuccre, & l'ayant mis dans une baſſine de cuivre étamée au dedans, parmi neuf onces de ſuc de violettes mondées nouvellement exprimé, on les fera cuire enſemble à petit feu en conſiſtance d'électuaire ſolide; puis on ôtera la baſſine du feu pour agiter doucement le ſuccre juſqu'à ce qu'il commence à ſe coaguler, auquel temps on incorporera les poudres avec autant de diligence que d'exactitude, enſorte qu'on en puiſſe faire des tablettes, en y procédant de même que j'ai dit pour celles du diacarthami.

Cet électuaire eſt principalement ordonné pour purger les perſonnes qui ont la poitrine délicate & ſujette à s'enflammer, & qui ont le foie & les entrailles échauffées; car le ſuc de violettes aidé de l'onctuoſité des ſemences froides & de celle de violettes, émouſſe la pointe & l'acrimonie du diagréde, & empêche

qu'il ne laisse aucune impression de chaleur aux parties, pendant qu'il en évacue les mauvaises humeurs. Ces tablettes sont en leur dose & en leur usage, à peu près semblables à celles du diacarthami.

Electuarium è succo rosarum.

℞ Succi rosarum rubrarum depurati, & sacchari optimi, ana libr. j. ſ. Scamonii elect. drachm. xj. Trium santalorum, & mastiches, ana drachm. iij. M. fiat elect.

Electuaire de suc de roses.

Prenez 1°. du suc de roses rouges bien dépuré & de bon succre, de chacun une livre & demie; faites-les cuire à petit feu en forme d'électuaire solide, que vous laisserez à demi refroidir après la cuite, y ajoûtant alors la poudre ci-après ordonnée.

Prenez 2°. onze gros de scammonée bien choisie. 3°. Des trois santaux & du mastic, de chacun trois gros. Réduisez-les en poudre fine & la mêlez artistement avec du succre.

Il faut être soigneux d'avoir du suc de roses rouges parfaitement bien dépuré, & l'ayant mêlé avec le succre, on les cuira ensemble sur un feu modéré jusqu'à la consistance d'un électuaire solide; puis ayant ôté la bassine du feu, on remuera doucement l'électuaire avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'il commence à se coaguler, auquel temps on y mêlera avec diligence & adresse les poudres, & on procédera en toutes choses, de même que j'ai dit pour l'électuaire diacarthami.

CHAPITRE XXI.

Des Trochisques.

TOUS ceux qui ont écrit de la Pharmacie, ont donné le nom de Trochisque à une composition séche; dont les principaux médicamens sont ordinairement mis en poudre fort subtile, puis étant incorporés avec quelque liqueur, on les réduit en une masse, dont on fait de petits pains, ausquels on donne telle figure que l'on veut, & qu'on fait sécher ensuite à l'air hors des rayons du soleil & loin du feu. On peut néanmoins ajouter à la composition des trochisques diverses pulpes & plusieurs matières visqueuses; mais on ne sçauroit réduire en masse ces sortes de matières, & leur bien donner la figure & la sécheresse que les trochisques doivent avoir, sans y mêler des médicamens secs subtilement pulvérisés. Or quoique le nom de trochisque soit le plus usité, certains Auteurs Latins les ont nommés *Pastillos*, *Rotulas*, *Placentulas*, *Orbes & Orbiculos*, selon les différentes figures qu'on leur donne. Les trochisques ont été inventés autant pour conserver long-temps la vertu de certains médicamens, que pour unir ensemble celle de plusieurs. Et pour cet

effet, après avoir pulvérisé subtilement les médicamens qui doivent l'être, on a accoutumé de les incorporer avec quelque suc, ou syrop, ou autre liqueur plus ou moins visqueuse, & d'en faire une pâte un peu solide, dont on fait de petits trochisques applatis, de figure ronde, ou triangulaire, ou quarrée, ou longue, ou en grains, qu'on étend sur un papier net, & qu'on fait sécher loin du feu & hors des rayons du soleil, en les tournant ou remuant de temps en temps, afin qu'ils soient plus tôt & plus également séchés; puis on les serre dans des pots de verre ou de fayance, & on les garde en un lieu sec pour le besoin.

On préparoit autrefois un fort grand nombre de trochisques, desquels la plûpart des anciens dispensaires se trouvent fort grossis; mais parce que les modernes en ont méprisé une grande partie, on a jugé à propos de se contenter ici de ceux qui sont en usage, & dont on peut avoir besoin.

On prépare les trochisques pour diverses intentions; car il y en a qui sont propres à fortifier les parties, ou à combattre les venins; d'autres à incifer & à purger, d'autres à resserrer; quelques-uns sont employés à déterger & à incrasser; d'où vient qu'on les ordonne dans les maladies de la poitrine; d'autres sont préparés pour les maladies des yeux, & ont été nommés *Sief* par les Arabes; & enfin d'autres qui ont le nom particulier de pastilles, ont été inventés pour rendre une bonne odeur lorsqu'on les brûle. Ceux-ci sont ordinairement composés de résines odorantes mêlées avec des bois, ou d'autres drogues aromatiques pulvérisées & incorporées avec des mucilages de gomme adragant.

Trochisci de agarico, vel agaricum trochiscatum.

♃ Zinziberis albi contusi drachm. ij. Vini albi unc. iv. Agarici electi in pulverem redacti libr. ſ. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques d'agaric.

Prenez 1°. deux gros de gingembre blanc écrasé. 2°. Quatre onces de vin blanc: mettez-les infuser à froid vingt-quatre heures, au bout desquelles vous coulerez l'infusion; puis

Prenez encore demi-livre de bon agaric pulvérisé grossièrement, & l'ayant humecté avec l'infusion susdite vous en composerez une masse d'assez bonne consistance, de laquelle vous formerez des trochisques que vous ferez sécher à l'ombre.

Pour réussir à la préparation de ces trochisques & pour les avoir blancs, on doit choisir un temps serein, chaud & sec, & être soigneux d'avoir de l'agaric bien mondé & bien blanc dans toute sa substance, bien leger & bien friable; on le réduira en poudre en le frottant contre une rape dont les trous soient bien petits; & cependant on fera infuser à froid pendant vingt-quatre heures deux dragmes de gingembre blanc, mondé de son écorce & bien écrasé, dans quatre onces de bon vin blanc; puis ayant coulé l'infusion, on en humectera la poudre d'agaric, & en les battant dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on les réduira en une masse un peu solide, dont on fera de petits

trochiſques, qu'on étendra ſur du papier blanc mis au deſſus d'un tamis de crin renverſé, & on les fera ſécher en un bel air loin des rayons du ſoleil.

Tous ceux qui entreprennent de préparer ces trochiſques n'y réuſſiſſent pas; car pluſieurs, au lieu de leur conſerver la couleur blanche, les rendent d'une couleur bien obſcure; ce qui arrive, ou à cauſe que l'agaric n'a pas été bien choiſi, ou bien à cauſe que l'infuſion du gingembre a été chauffée, ou pour avoir fait la pâte trop humide, ou avoir fait les trochiſques en temps pluvieux, ou pour les avoir expoſés au ſoleil ou au feu.

Il y en a qui ajoûtent à ces trochiſques le ſel gemme pour leur ſervir d'aiguillon, & le gingembre en ſubſtance pour correctif; & qui emploient l'oximel ſimple, au lieu de l'infuſion du gingembre pour réduire l'agaric en une pâte: cette préparation pourroit être admiſe, ſi l'on pouvoit en ce faiſant, conſerver la couleur blanche de l'agaric, qui mérite bien d'être recherchée.

Le principal effet des trochiſques d'agaric eſt de purger la pituite & les autres humeurs, lorſqu'elles s'y trouvent mêlées; ils inciſent & détachent les humeurs viſqueuſes & ténaces, & ouvrent les obſtructions de tous les viſcères. On les ordonne pour mondifier l'eſtomac, les reins, le foie, la rate & la matrice; pour emporter les vieilles douleurs de tête, pour guérir les maux des yeux, des oreilles & des dents; pour faire mourir les vers & pour ſoulager les aſthmatiques & ceux à qui les matières viſqueuſes bouchent les conduits de la reſpiration. Leur doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme: on les donne rarement ſeuls, & on les ordonne plus ſouvent en infuſion qu'en ſubſtance, ſi ce n'eſt lorſqu'ils entrent dans des pilules, des opiates, ou d'autres compoſitions.

Trochiſci alhandal.

℞ Pulpæ colocynthidis electæ & mundatæ, quantùm libuerit, &c. Fiant ex arte trochiſci.

Trochiſques alhandal ou de coloquinte.

Prenez telle quantité que vous voudrez de pulpe de bonne coloquinte mondée, inciſez-la par parcelles, l'arroſant après de quelques gouttes d'huile d'amandes douces, pour en faire une poudre ſubtile, de laquelle vous formerez une maſſe avec le mucilage de gomme adragant, pour en faire des trochiſques que vous ferez ſécher à l'ombre: étant deſſéchés vous les remettrez en poudre fine & les incorporerez une ſeconde fois avec le mucilage de gomme adragant pour en former d'autres trochiſques que vous ferez ſécher à l'ombre & garderez pour le beſoin.

On choiſira des pommes de coloquinte bien blanches & bien nourries & en ayant rejeté les grains, on en inciſera bien la pulpe, & l'ayant légèrement arroſée avec quelques gouttes d'huile d'amandes douces, on la pilera dans le grand mortier de bronze, & on la paſſera par le tamis de ſoie. On aura cependant pulvériſé une ou deux dragmes de gomme adragant bien blanche, qu'on aura fait infuſer ſur les cendres chaudes dans cinq ou ſix onces de bonne eau roſe, juſqu'à ce qu'elle ait été tout-à-fait diſſoute & réduite en mucilages bien unis & d'une conſiſtance aſſez molle. On mettra alors la poudre de coloquinte dans un mortier de marbre, & l'ayant humectée avec une partie

des mucilages, la battant avec un pilon de bois, on la réduira en une masse un peu solide, dont on fera de petits trochisques semblables, si l'on veut, à des lentilles, qu'on fera sécher à l'ombre; & lorsqu'ils seront bien secs, on les pulvérisera de nouveau, & en ayant passé la poudre par le tamis de soie, on l'incorporera avec de nouveaux mucilages de gomme adragant, pour en faire une masse dont on fera des trochisques à peu près semblables aux précédens, & les ayant fait sécher à l'ombre, on les gardera pour le besoin.

Quelques-uns ont voulu ajoûter la gomme Arabique & le bdellium à la gomme adragant, pour en tirer les mucilages nécessaires à la composition de ces trochisques; mais la principale intention de ceux qui les ont inventés, ayant été d'émousser la vertu violente de la coloquinte, & d'en bien séparer toutes les petites parties, en la pilant & repilant, & la passant deux fois par le tamis, la gomme adragant a semblé pouvoir seule satisfaire à leur dessein, ce qui fait qu'on a supprimé les deux autres gommes.

Ces trochisques purgent la pituite & les humeurs crasses & visqueuses, les attirant de toutes les parties du corps, & particulièrement du cerveau, de la poitrine, des chairs & des jointures; d'où vient qu'on les ordonne souvent dans l'épilepsie, l'apopléxie, les vertiges, & dans les maux de tête invétérés; contre l'asthme, les vieilles toux, dans la difficulté de respirer, les sciatiques, les rhumatismes & toutes les maladies des jointures; mais particulièrement contre l'hydropisie ascite, & contre les coliques causées par des humeurs visqueuses & ténaces. Leur amertume excessive est cause qu'on ne les ordonne que fort rarement seuls, & qu'on les mêle avec des médicamens fort doux. On donne néanmoins avec succès l'infusion des seuls trochisques, faite dans du vin blanc à ceux qui en peuvent supporter l'amertume. Alors la dose ordinaire est d'un scrupule de trochisques écrasés, infusés dans quatre onces de vin blanc, dont on doit boire la liqueur passée par le papier gris, & on réïtére la même dose jusqu'à trois fois dans des jours différens. Mais lorsqu'on ordonne ces trochisques en substance, la dose est depuis un grain jusqu'à sept ou huit, ou tout au plus jusqu'à dix pour les personnes bien robustes, & dans les maladies extraordinaires, & sur-tout dans celles où la nature se trouve si accablée, qu'elle ne peut que difficilement faire ses fonctions.

Les trochisques alhandal entrent dans plusieurs compositions, & sur-tout dans diverses pilules. On peut aussi les employer par tout où la coloquinte doit entrer en substance, parce qu'étant ici bien subtilisée, elle est moins capable d'adhérer à l'estomac & aux intestins, que si elle n'avoit pas été réduite en trochisques.

Trochisci bechici albi.

℞ Sacchari albissimi subtiliter pulverati libr. j. ſ. Amili, ireos Florentiæ, & liquiritiæ mundatæ, subtilissimè pulveratorum, ana unc. j. Ambræ grisEæ, & moschi orientalis, ana gran. iv. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques béchiques blancs, ou suc de réglisse blanc.

Prenez 1°. *une livre & demie de beau succre en poudre fine.* 2°. *De l'amidon, de l'iris de Florence & de la réglisse mondée, que vous pulvériserez fort*

ſubtilement, de chacun une once. 3°. De l'ambre gris & du muſc d'Orient, de chacun quatre grains; incorporez le tout avec le mucilage de gomme adragant, tiré dans de l'eau de roſes, & en faites une pâte un peu dure, de laquelle il faut former des trochiſques ou de petits bâtons, qu'on fera ſécher à l'ombre.

On pulvériſera ſubtilement une dragme de gomme adragant bien blanche, on la fera diſſoudre ſur les cendres chaudes dans cinq ou ſix onces de bonne eau roſe, & on les réduira en mucilage qu'on gardera. On choiſira de bonne régliſſe, dont on raclera toute l'écorce, enſorte qu'il n'y reſte rien qui ne ſoit jaune; on la pulvériſera à part bien ſubtilement, de même que l'amidon, l'iris de Florence, & le ſuccre fin. On pulvériſera enſemble le muſc & l'ambre gris, y mêlant environ deux dragmes de ſuccre candi, pour en faciliter davantage la diviſion des parties. Puis on mêlera toutes ces poudres dans un mortier de marbre, & les ayant incorporées avec autant de mucilage de gomme adragant qu'il en faudra pour les réduire en une pâte un peu ſolide, on en formera des trochiſques, ou de petits bâtons qu'on fera ſécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le beſoin.

Ces trochiſques ſont uſités dans les fluxions âcres & ſalées qui découlent du cerveau dans la poitrine : ils ſoulagent beaucoup ceux qui ont la toux, ou qui ſouffrent quelque oppreſſion de poitrine. On s'en ſert à toute heure, en en laiſſant fondre quelqu'un doucement dans la bouche. Ils ſervent auſſi pour rendre l'haleine douce & agréable.

Trochiſci bechici nigri.

℞ Succi, ſivè extracti liquiritiæ inſpiſſati unc. viij. Pulveris ireos Florentiæ, amili & liquiritiæ mundatæ, ana unc. ij. Cinnamomi acutiſſimi drachm. j. Sacchari albiſſimi, candi & penidiati, pulveratorum, ana libr. j. M. fiant ex arte trochiſci.

Trochiſques béchiques noirs, ou ſuc de régliſſe noir.

Prenez 1°. huit onces de ſuc ou extrait épaiſſi de régliſſe. 2°. De poudre d'iris de Florence, d'amidon, & de régliſſe mondée, de chacun deux onces. 3°. Un gros de canelle fort aromatique; du ſuccre fin, candi & en penides, en poudre, de chacun une livre. Faites-en une maſſe un peu dure avec du mucilage de gomme adragant tiré dans de l'eau d'hyſſope, dont vous formerez des trochiſques que vous mettrez ſécher à l'ombre.

Ces trochiſques ſont appellés noirs à cauſe de leur couleur obſcure. Ils ne ſont pas ſi agréables que les précédens, mais ils ſont beaucoup plus efficaces. Ceux qui deſireront les bien préparer, y emploieront l'extrait de régliſſe préparé comme je dirai en ſon lieu; mais ceux qui voudront épargner leur peine, feront du moins ſoigneux d'y employer de bon ſuc de régliſſe d'Eſpagne, & l'ayant diſſous dans quelque eau pectorale, & enſuite filtré, ils le feront évaporer à petit feu juſqu'en conſiſtance d'extrait. Puis ils feront le mêlange de toute la compoſition dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, pendant que l'extrait ſera encore chaud, en y ajoûtant autant qu'il faudra de mucilages de gomme adragant, pour réduire le tout en une maſſe un peu ſolide,

solide, dont on fera de petits trochiſques, qu'on fera ſécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le beſoin.

Ces trochiſques ſont employés dans les maladies de la poitrine, principalement où il faut inciſer & détacher le flegme, & en avancer l'expectoration. Leur uſage eſt à peu près ſemblable à celui des précédens, mais on en prend moins à la fois.

On pourroit y ajoûter le bol du Levant, la terre ſcellée & la ſemence de pavot ou l'extrait d'opium, ſi l'on vouloit les rendre plus propres à arrêter ou ſuſpendre les fluxions qui tombent du cerveau dans la poitrine, & avoir des trochiſques qui approchaſſent de la vertu de ceux de la terre ſcellée & de Karabé. On peut préparer ces trochiſques en tout temps, d'où vient qu'il vaut mieux les renouveller ſouvent que de courir riſque de les voir corrompus pour les avoir long-temps gardés.

* *Trochiſci pectorales alii.*

♃ Rad. ireos Florent. glycyrrhizæ, enulæ, ana drachm. ſ. Flor. ſulph. ſcrup. j. Flor. benzoin. ſcrup. ſ. Olei ſuccin. gutt. ij. Olei aniſ. gutt. iv. Sacch. albiſſ. unc. iv. Mucilag. gummi tragacanth. quantùm ſatis. Fiant trochiſci.

Autres trochiſques béchiques.

Prenez des racines d'iris de Florence, de régliſſe, d'enula-campana, de chacune un demi gros; de la fleur de ſoufre, un ſcrupule; des fleurs de benjoin, un demi ſcrupule; de l'huile de ſuccin, deux gouttes, & quatre gouttes d'huile d'anis; joignez y quatre onces de ſuccre fin & ſuffiſante quantité de mucilage de gomme adragant, pour en faire des trochiſques.

La racine d'enula-campana, les fleurs de benjoin, & les huiles eſſentielles qui ſe trouvent dans ces trochiſques, les rendent très-efficaces pour atténuer & diviſer la lymphe épaiſſie qui embarraſſe les bronches, & pour en faciliter l'expectoration. Fuller les recommende comme excellens pour les affections de la poitrine qui dépendent de cette cauſe.

Trochiſci pectorales pacifici.

♃ Succi glycyrrhizæ unc. ij. Sacch. cand. unc. iv. Opii drachm. j. Optimè contunde, & cum mucil. tragacanth. fiant trochiſci.

Trochiſques pectoraux pacifiques.

Prenez deux onces de jus de régliſſe, quatre onces de ſuccre candi, & un gros d'opium; pilez bien le tout, & avec une ſuffiſante quantité de mucilage de gomme adragant, faites-en des trochiſques.

Ces trochiſques ſont très-bons pour appaiſer la toux convulſive.

Trochiſci de ſcilla ſimplices.

♃ Scillæ coctæ unc. vj. Farinæ tritici unc. iv. Contunde ſimul forma in trochiſcos leni calore exſiccandos.

Trochisques de squille simples.

Prenez des écailles de squille cuite, six onces ; de la farine de froment bien séchée, quatre onces ; pilez-les bien ensemble pendant long-temps, & formez-en des trochisques que vous sécherez à une chaleur très-douce.

Ces trochisques sont très-incisifs & très-bons pour faciliter l'expectoration.

Trochisci de sulphure.

℞ Flor. sulphuris lotorum unc. ij. Sacch. albiss. unc. iv. Contund. simul, & mucil. gummi tragacanth. humect. fiant trochisci.

Trochisques de soufre.

Prenez des fleurs de soufre lavés, deux onces ; quatre onces de succre blanc ; pilez-les bien ensemble & les passez au tamis de soie. Faites-en ensuite des trochisques avec suffisante quantité de mucilage de gomme adragant.]

Trochisci albi rhasis.

℞ Cerusæ aquâ rosarum lotæ, unc. ij. ſ. Sarcocollæ puræ drachm. vj. Amili unc. ſ. Gummi Arabici & tragacanthi, ana drachm. ij. Camphoræ drachm. j.

Collire ou trochisques blancs de rhasis.

Prenez 1°. deux onces & demie de ceruse lavée dans de l'eau rose. 2°. Six gros de sarcocolle. 3°. Demi-once d'amidon. 4°. Des gommes Arabique & adragant, de chacun deux gros. 5°. Un gros de camphre ; le tout mis en poudre sera incorporé avec de l'eau rose pour en faire une pâte, dont on formera des trochisques.

On choisira de bonne céruse de Venise qu'on broyera sur le porphyre avec de l'eau-rose, comme on broye les pierreries, & lorsqu'elle sera réduite en poudre impalpable, on l'étendra sur du papier blanc, & on l'y laissera sécher ; on humectera encore par deux fois la céruse avec de nouvelle eau-rose, & on la laissera sécher. On triturera ensuite subtilement la sarcocolle, & l'ayant réduite en pâte, on l'étendra & on l'exposera à l'air pour y être séchée, puis on la pilera & passera par le tamis de soie. On pilera à part les gommes adragant & Arabique dans le grand mortier de bronze bien chaud, & on les passera de même par le tamis de soie. On pulvérisera aussi à part le camphre, en y ajoûtant quelque petite goutte d'esprit de vin, après quoi on triturera l'amidon & la céruse préparée, & les ayant mêlés avec les autres poudres, on repassera le tout ensemble par le tamis de soie, & ayant mis la poudre dans un mortier de marbre, on l'humectera avec de l'eau-rose, & l'y ayant réduite en une pâte un peu solide, on en fera de petits trochisques qu'on séchera à l'ombre, & qu'on gardera pour le besoin.

Les Arabes ont donné à ces trochisques le nom de Sief; mais nous leur avons donné celui de Collire, parce qu'ils sont principalement employés aux maladies des yeux, dont ils tempérent l'inflammation, ils mondifient les ulcères, ils arrêtent & desséchent les fluxions. On s'en sert aussi dans les injections

pour les inflammations & les ulcères de l'uretère & de la vessie, & particuliérement pour les gonorrhées. On dissout pour ces deux sortes d'usages la poudre dans des eaux distillées ou dans des décoctions, ou autres liqueurs spécifiques; la proportion est de demi-dragme, ou au plus d'une dragme de trochisques ou de poudre sur quatre onces de liqueur. On peut aussi en diversifier les doses, lorsqu'on y mêle de la tutie préparée, du sel de Saturne, de la magnesia opalina, de l'aloës, du vitriol, &c. suivant les diverses intentions du Médecin.

Trochisci aliptæ moschatæ.

℞ Labdani purissimi unc. iij. Resinæ styracis unc. j. ſ. Benzoini unc. j. Ligni aloës drachm. ij. Moschi orientalis scrup. ſ. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques d'alipta moschata, ou mêlange musqué.

Prenez 1°. trois onces de labdanum bien pur. 2°. Une once & demie de résine de storax. 3°. Une once de benjoin. 4°. Deux gros de bois d'aloës & douze grains de musc d'Orient; incorporez toutes ces choses avec une quantité suffisante d'eau-rose, ou plutôt avec du mucilage de gomme adragant tiré dans l'eau-rose pour en former des trochisques, que vous ferez sécher à l'ombre.

Le nom d'Alipta moschata a été donné à ces trochisques, à cause de l'assemblage des drogues odorantes & musquées dont ils sont composés. Quoiqu'on trouve le camphre dans la plûpart des autres descriptions, on a trouvé à propos de le retrancher ici à cause de son odeur forte & fâcheuse, & qui est même capable de surmonter la bonne odeur de toutes les autres drogues. On pourroit néanmoins l'y ajoûter, si l'on préparoit ces trochisques pour des femmes qui ne pussent pas souffrir les bonnes odeurs.

On doit piler seul le bois d'aloës dans le grand mortier de bronze, & le passer par le tamis de soie. On doit aussi pulvériser à part l'ambre gris, en y mêlant tant soit peu d'huile de noix muscades, & le musc, en y mêlant un peu de succre candi; l'on pourroit aussi le triturer parmi la poudre du bois d'aloës. Si l'on avoit du labdanum bien pur, on pourroit le liquéfier dans le grand mortier de bronze chaud, de même que la résine purifiée du storax, & le benjoin s'il étoit en larmes, & on n'auroit pas beaucoup besoin d'eau-rose, ni de mucilage de gomme adragant, parce que ces résines fondues pourroient facilement lier ensemble la poudre d'aloës, le musc & l'ambre gris, qui est un bitume liquéfiable. Mais les impuretés qui se trouvent ordinairement parmi le labdanum & le benjoin, nous obligent à les triturer & à les passer par le tamis de soie, & à employer quelque matière humide ou visqueuse pour les unir en masse & en faire des trochisques.

On préparera la résine de storax comme j'ai dit ailleurs, & on incorporera ensemble tous les médicamens pulvérisés dans le grand mortier de bronze qu'on aura auparavant chauffé, y employant autant de mucilages, de gomme adragant qu'il en faudra pour réduire le tout en une pâte un peu solide & maniable, dont on formera de petits trochisques qu'on fera sécher à l'ombre.

Ces trochisques sont fort estimés pour leur bonne odeur; on s'en sert en temps de peste contre le mauvais air; mais ils sont plus souvent employés

par délices, & pour fortifier le cerveau & les parties nobles. On les porte dans quelque petite boëte percée, & on les fait auſſi brûler ſur de la braiſe pour en recevoir la vapeur, ou pour en parfumer la chambre, le linge ou les habits; on peut auſſi les pulvériſer, & les ayant délayés dans l'eau-roſe ou de fleurs d'orange, les mettre ſur un réchaud dans une caſſolette pour en répandre la bonne odeur dans les chambres & ailleurs.

Trochiſci Galliæ moſchatæ.

℞ Ligni aloës optimi drachm. v. Ambræ griſeæ drachm. iij. Moſchi orientalis drachm. j. Fiant trochiſci.

Trochiſques de Gallia muſquée.

Prenez cinq gros de bois d'aloës, trois gros d'ambre gris, un gros de muſc d'Orient; & les incorporez avec du mucilage de gomme adragant tiré dans l'eau-roſe, pour en former les trochiſques, que vous ferez ſécher à l'ombre.

Je ne m'arrête pas à donner ici la préparation de ces trochiſques, puiſqu'on peut ſe régler ſur celle des trochiſques dont je viens de parler. On aura ſoin de ſe frotter le bout des doigts avec tant ſoit peu d'huile d'amandes douces, lorſqu'on formera ces trochiſques, & de faire la pâte aſſez ſolide & les trochiſques bien petits, afin qu'ils en ſoient plutôt ſecs, & qu'il ſe faſſe moins de diſſipation de leur bonne odeur & de leur vertu.

Tous les Auteurs recommendent beaucoup ces trochiſques pour fortifier le cerveau, le cœur, l'eſtomac & tous les viſcères; pour arrêter le vomiſſement, faciliter la reſpiration, & rendre l'haleine bonne & agréable; on peut les tenir dans la bouche, & les y laiſſer diſſoudre lentement, ou bien les pulvériſer & les mettre dans une caſſolette avec de l'eau-roſe ou de fleurs d'orange ſur un peu de feu pour en recevoir la vapeur, ou pour en parfumer la chambre, le linge & les habits, ou bien les brûler, comme les trochiſques d'alipta moſchata.

On pourroit ajoûter à la pâte de ces trochiſques ou à celle des précédens, quelque portion de charbons de ſaule ſubtilement pulvériſés, & en former des braſſelets ou des grains que l'on enfilera, & que l'on fera ſécher, pour être portés ou mis parmi les hardes.

Trochiſci de Karabe.

℞ Karabes unc. j. Cornu cervi uſti, gummi Arabici & tragacanthi, acaciæ veræ, hypociſtidis, balauſtiorum, maſtiches, coralli rubri, gummi laccæ, ſeminis papaveris nigri, ana ſcrup. viij. Thuris, croci, ana drachm. ij. Extracti opii drachm. j. M. fiant ex arte trochiſci.

Trochiſques de Karabé.

Prenez 1°. *une once de karabé ou ambre jaune.* 2°. *De la corne de cerf brûlée, des gommes Arabique & adragant, du vrai acacia, de l'hypociſtis, des balauſtes, du maſtic, du corail rouge, de la gomme lacque & de la ſemence de pavot noir, de chacun huit ſcrupules.* 3°. *De l'encens & du ſafran, de chacun deux gros.* 4°. *Un gros d'extrait d'opium; mêlez tout en-*

semble dans du mucilage de l'herbe aux puces tiré dans l'eau de plantain, & en formez des trochisques que vous ferez sécher à l'ombre.

La vertu astringente qu'on attribue à ces trochisques, donne quelque lieu à l'ustion de la corne de cerf, puisqu'on a principalement besoin pour cela de sa partie terrestre, qui seule reste après l'ustion, laquelle dissipe tout ce que la corne de cerf a d'aqueux, de spiritueux, d'oleagineux & de sel volatil. Ce n'est pas que ces parties soient contraires aux bons effets que ces trochisques peuvent produire, & qu'il ne fût même plus à propos d'employer ici la raclure ordinaire de la corne de cerf que la même corne brûlée; mais on peut ici, sans grand danger, donner quelque chose à l'antiquité.

L'échauffement du grand mortier de bronze & de son pilon, est nécessaire pour pulvériser plus aisément les gommes Arabique & adragant, & il doit être préféré à la torréfaction que les Anciens ordonnoient pour la gomme Arabique, puisqu'elle ne manquoit pas de consumer la partie visqueuse de cette gomme, qui est la plus propre pour resserrer. L'ustion du corail rouge doit être rejetée, puisqu'il ne peut pas en devenir par là plus astringent, & qu'on ne sçauroit le brûler sans altérer ses bonnes qualités. L'ustion de la semence de pavot noir est tout-à-fait erronée, puisqu'elle détruit tout ce que cette semence a de meilleur, qui consiste en sa substance sulfureuse, qui peut en secondant les qualités de l'extrait d'opium ici ordonné, arrêter les hémorragies, & suspendre les fluxions.

On pilera ensemble au grand mortier de bronze les balaustes, l'acacia-vera & l'hypocistis, s'ils sont bien secs, avec de la semence de pavot : on broyera sur le porphyre le corail rouge, la corne de cerf brûlée & le Karabé, en les humectant d'eau de pilofelle, d'herniaria, ou de quelqu'autre plante astringente : on pilera la gomme adragant & l'arabique dans le grand mortier de bronze chaud : on pilera le mastic, la gomme lacque, l'encens & le safran, chacun à part, & on les passera par le tamis de soie, de même que toutes les autres poudres : on incorporera l'extrait d'opium avec environ une once de mucilages de l'herbe aux puces, & y ayant mêlé les poudres, on les battra ensemble dans le grand mortier, y ajoûtant autant de mucilages qu'il en faudra pour réduire le tout en une pâte un peu solide, dont on formera de petits trochisques, qui doivent être séchés à l'ombre, & gardés pour le besoin.

On estime fort ces trochisques pour toute sorte d'hémorragies internes, & particuliérement pour les crachemens de sang, pour les ulcères du poumon, pour les dyssenteries & pour les lienteries; on les pulvérise subtilement, & on les donne dans des eaux, ou dans des décoctions astringentes loin des repas : la dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme.

Trochisci Gordonii.

℞ Seminum quatuor frigid. major. mundatorum, papaveris albi, malvarum, bombacis, portulacæ, cydoniorum, myrthillorum, gummi Arabici, tragacanthi, nucleorum pineorum mundatorum, pistaciorum, sacchari crystallini & penidiati, glycyrrhizæ mundatæ, hordei mundati, amygdalarum dulcium, & mucilaginis seminis psyllii, ana drachm. ij. Boli Armenæ, lachrymarum sanguinis draconis, rasuræ eboris, rosarum rubrarum & myrrhæ electæ, ana unc. j. ſ. Fiant ex arte trochisci.

Trochiſques de Gordon.

Prenez 1°. des quatre grandes ſemences froides mondées, des ſemences de pavot blanc, de mauves, de coton, de pourpier, de coings, de myrtilles, des gommes Arabique & adragant, des pignons & piſtaches, du ſuccre candi & en penides, de la régliſſe mondée, de l'orge mondé, des amandes douces, & du mucilage de ſemence de l'herbe aux puces, de chacun deux gros; du bol de Levant, du ſang de dragon en larmes, de l'yvoire ratiſſée, des roſes rouges & de bonne myrrhe, de chacun une once & demie; tous ces médicamens mis en poudre, ſeront incorporés avec du miel pour en former des trochiſques qu'on fera ſécher à l'ombre.

Ces trochiſques ne manqueroient pas d'être bientôt corrompus, ſi l'on en préparoit beaucoup à la fois, ſans avoir occaſion de les employer. C'eſt pour cela auſſi qu'on n'a pas accoûtumé de les garder dans les boutiques, & qu'on ne les prépare que lorſque quelque malade en doit uſer.

La quantité de ſemences ou de fruits onctueux qui cauſe la corruption de ces trochiſques, oblige auſſi à les employer diverſement pour leur préparation; car en pulvériſant à part le bol d'Armenie & le ſang de dragon en larmes, on y doit mêler autant de ſemences froides, que cette poudre en pourra porter. On pilera enſemble dans le grand mortier de bronze la raclure d'yvoire, la régliſſe, l'orge mondé, les myrtilles, la myrrhe, les roſes rouges & les ſemences de mauves, de coings, de pourpier, de pavot & de coton; on peut même y mêler les gommes Arabique & adragant, & autant de ſemences froides que la poudre en pourra porter, & l'ayant paſſée par le tamis de ſoie, on y ajoûtera le ſuccre candi pulvériſé & les poudres; on coupera bien menu avec un couteau les pignons, les piſtaches & les amandes, puis on les battra dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, juſqu'à ce que le tout ſoit comme impalpable; on mêlera alors toutes les poudres, & les incorporant avec les ſemences froides, les amandes, les pignons & les piſtaches battus, on y ajoûtera les mucilages de l'herbe aux puces & de l'hydromel autant qu'il en faut pour réduire le tout en une maſſe un peu ſolide, dont on fera des trochiſques qu'on fera ſécher à l'ombre. Mais comme on ne prépare ces trochiſques que pour l'uſage de quelque malade, il ſeroit encore plus à propos de ne point former de trochiſques, & de ne lui donner que de la maſſe encore humide, qu'on tiendra en état pour ce deſſein.

Gordon eſt l'auteur de ces trochiſques; on les eſtime fort pour la guériſon des perſonnes qui piſſent le ſang, pour les ulcères des reins, de la veſſie & de l'uretère, pour la gonorrhée, la ſtrangurie & le diabete; on les donne depuis une dragme juſqu'à deux réduits en poudre, délayés dans de l'hydromel ou dans du lait, ou dans quelqu'eau diſtillée, ou décoction propre; on s'en ſert auſſi pour des injections dans les parties naturelles des hommes & des femmes, délayés de même. Ces trochiſques ſont auſſi fort propres pour la plûpart des maladies de la poitrine, tant pour arrêter les fluxions que pour en adoucir l'acrimonie.

Trochifci rhabarbari.

℞ Rhabarbari optimi drachm. x. Amygdalarum amararum excorticatarum unc. ſ. Roſarum rubrarum exungulatarum drachm. iij. Radicis rubiæ tinctorum, ſpicæ-nardi, abſinthii majoris, aſari, ſeminis apii & aniſi, ana drachm. j. Fiant ex arte trochiſci.

Trochiſques de rhubarbe.

Prenez 1°. dix gros de bonne rhubarbe. 2°. Demi-once d'amandes amères mondées. 3°. Trois gros de roſes rouges mondées de leur onglet. 4°. De la racine de garence, du ſpica-nard, de la grande abſinthe, du cabaret, de la ſemence d'ache & d'anis, de chacun un gros; incorporez le tout avec du ſuc d'aigremoine épaiſſi en conſiſtance de miel un peu ſolide pour en former des trochiſques qu'on fera ſécher à l'ombre.

On ôtera avec la pointe d'un couteau l'écorce des amandes amères, on les pilera dans le grand mortier de bronze parmi la rhubarbe, la garence, le cabaret, le ſpica-nard, l'abſinthe, les roſes, & les ſemences d'ache & d'anis, & on en paſſera la poudre par le tamis de ſoie, pour la mêler enſuite dans le grand mortier avec le ſuc d'eupatoire préparé, comme j'ai dit, en battant quelque temps le tout pour bien unir toutes les drogues enſemble, & les réduire en une pâte un peu ſolide, dont on fera de petits trochiſques qu'on fera ſécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le beſoin.

On emploie ordinairement ces trochiſques à la fin des longues maladies, & ſur-tout pour l'ictère, l'hydropiſie & la cachexie; on s'en ſert auſſi pour la guériſon de ceux qui ont des douleurs, des tumeurs ou des obſtructions au foie, à la rate & au méſentère. On les donne en poudre dans du vin blanc, ou dans quelque liqueur propre; leur doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme; on les mêle auſſi dans des tablettes, dans des opiates & dans des potions.

Trochiſci de capparis.

℞ Corticis radicum capparum, & ſeminis agni caſti, ana drachm. vj. Gummi ammoniaci drachm. iv. Amygdalarum amararum mundatarum, ſeminis nigellæ, naſturtii, ſummitatum calaminthæ, radicum acori veri, ariſtolochiæ rotundæ, cyperi, foliorum rutæ & ſcolopendrii ſiccorum, ana drachm. ij. Succi eupatorii ad mellaginem inſpiſſati quantùm ſatis. Fiant trochiſci.

Trochiſques de capres.

Prenez 1°. de l'écorce de racine de capres & de la ſemence d'agnus caſtus, de chacun ſix gros. 2°. Quatre gros de gomme ammoniac. 3°. Des amandes amères mondées, de la ſemence de nielle, du creſſon, des ſommités de calament, des racines du vrai acorus, d'ariſtoloche ronde, de ſouchet, des feuilles ſéches de rue & de ſcolopendre, de chacun deux gros. Incorporez tout enſemble avec quantité ſuffiſante de ſuc d'eupatoire épaiſſi en conſiſtance de miel pour en faire des trochiſques régulièrement.

Après avoir tiré & dépuré le ſuc d'eupatoire, on le fera cuire à petit feu juſqu'à la conſiſtance de miel; on pilera enſemble dans le grand mortier

de bronze les racines de capres, d'acorus verus, de souchet & d'aristoloche ronde, des semences d'agnus castus, de nielle, de cresson, les amandes amères, le calament, la rue & le scolopendre séchés, suivant l'ordre de la trituration, & on passera le tout par le tamis de soie. On chauffera alors le grand mortier de bronze & son pilon, & y ayant liquéfié la gomme ammoniac, & mêlé parmi une partie du suc d'eupatoire, on y incorporera peu à peu les poudres, & y ajoûtant encore autant de suc d'eupatoire qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse un peu solide, dont on formera de petits trochisques qu'on fera sécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le besoin.

Trochisci de myrrha.

℞ Myrrhæ electæ, lupinorum excorticatorum, ana drachm. v. Foliorum rutæ siccorum, dictamni cretici, mentastri, pulegii regalis, seminis cymini, radicis rubiæ tinctorum, assæ fœtidæ, sagapeni, opopanacis, ana drachm. ij. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques de myrrhe.

Prenez 1°. de bonne myrrhe & des lupins mondés de leur écorce, de chacun cinq gros. 2°. Des feuilles séches de rue, de dictame de Créte, de menthe sauvage, de grand pouliot, de la semence de cumin, de la racine de garence, de l'assa-fœtida, du sagapenum, de l'opopanax, de chacun deux gros. Faites une masse de tous ces médicamens, incorporés par le moyen du suc d'armoise épaissi en consistance de miel, pour en former les trochisques.

On pulvérisera ensemble dans le grand mortier de bronze, les lupins mondés de leur écorce, la racine de garence, les feuilles de rue, de menthe, de pouliot & de dictame de Créte, le cumin & la myrrhe; on choisira l'assa-fœtida, le sagapenum & l'opopanax en larmes bien pures, qu'on liquéfiera peu à peu dans le mortier de bronze chaud, y mêlant environ une once de suc d'armoise épaissi, dans quoi on incorporera les poudres, ensorte que le tout soit réduit en une pâte un peu solide, dont on formera des trochisques qu'on fera sécher à l'ombre, & qu'on gardera pour le besoin.

Ces trochisques sont fort recommendés dans la rétention des menstrues, car ils subtilisent le sang, & en empêchent la coagulation; ils incisent aussi les matières crasses & visqueuses qui font les obstructions, & par ce moyen ils ouvrent les conduits de la matrice, dont ils font aussi sortir l'arrière-faix, & même l'enfant mort; on les pulvérise & on les donne dans une décoction de grains de geniévre, ou de quelque plante hystérique. Leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme: on peut aussi les pulvériser & les incorporer avec de l'huile pétrole ou de succin, & les mettre dans un nouet pour les faire sentir contre les vapeurs hystériques.

Trochisci rosarum.

℞ Rosarum rubrarum recentium exungulatarum unc. j. Rasuræ eboris, santali citrini & rubri, & radicis liquiritiæ mundatæ, ana drachm. iij. Mastiches electæ drachm. ij. Croci unc. j. Camphoræ gran. xij. Aquæ rosarum quantùm satis.

Trochisques

Trochisques de roses. *

Prenez 1°. une once de roses rouges récentes mondées de leur onglet. 2°. De la raclure d'yvoire, du santal citrin & rouge, & de la racine de réglisse mondée, de chacun trois gros. 3°. Deux gros de bon mastic. 4°. Une once de safran. 5°. Douze grains de camphre & quantité suffisante d'eau-rose, pour composer ces trochisques dans les régles.

Cette description ne doit pas céder à aucune de celles qu'on trouve dans les dispensaires, & dont la différence est assez grande, tant pour les drogues que pour leurs doses. On pilera ensemble dans le grand mortier de bronze la raclure d'yvoire, les santaux & la réglisse mondée, & on les passera par le tamis de soie : on triturera le mastic & le safran chacun séparément, de même que le camphre, en y procédant comme j'ai dit ailleurs. On choisira de gros boutons de roses rouges récens, & ayant coupé avec des ciseaux leur partie blanche nommée onguleuse, on les pilera dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'ils deviennent impalpables; puis y ayant mêlé les poudres, on battra quelque temps le tout, en y ajoûtant autant d'eau-rose qu'il en faudra, pour réduire le tout en une pâte assez solide pour en pouvoir faire de petits trochisques, qu'on séchera à l'ombre pour s'en servir au besoin.

Ces trochisques fortifient beaucoup l'estomac, le foie & les intestins; ils en dissipent les douleurs & les maladies invétérées; on les donne avec heureux succès dans les dyssenteries & dans les affections cœliaques. Leur dose & leur usage sont à peu près semblables à ceux des trochisques précédens.

Trochisci de camphorâ.

℞ Rosarum rubrarum mundatarum, & mannæ calabrinæ, ana unc. ſ. Santali citrini, liquiritiæ mundatæ, rasuræ eboris, ana drachm. iij. Seminum quatuor frigid. major. mundat. gummi Arabici, tragacanthi, nardi Indicæ, ligni aloës, croci, ana drachm. j. Camphoræ scrup. ij. Fiant trochisci.

Trochisques de camphre.

Prenez 1°. des roses mondées & de la manne de Calabre, de chacun demi-once. 2°. Du santal citrin, de la réglisse mondée, de la raclure d'yvoire, de chacun trois gros. 3°. Des quatre grandes semences froides mondées, de la gomme d'Arabie & adragant, du nard d'Inde, du bois d'aloës & du safran, de chacun un gros. 4°. Deux scrupules de camphre; incorporez tous ces médicamens ensemble par le moyen du mucilage de semence de l'herbe aux puces, tiré dans l'eau-rose pour en former des trochisques.

On pilera ensemble dans le grand mortier de bronze le santal citrin, le bois d'aloës, la réglisse, la raclure d'yvoire, le spica-nard, les roses rouges & les semences froides mondées, & on en passera la poudre par le tamis de soie. On pilera à part le safran & le camphre, en ajoûtant au dernier quelques petites gouttes d'esprit de vin. On choisira de la manne en larmes, & l'ayant battue dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on y ajoûtera

environ une once de mucilages de l'herbe aux puces, & y ayant mêlé peu à peu la poudre, & ce qu'il aura encore fallu de mucilages, on battra quelque temps le tout, & on le réduira en une pâte un peu solide dont on formera de petits trochisques qu'on fera sécher à l'ombre, & qu'on serrera pour le besoin.

Ces trochisques sont ordonnés dans les fiévres ardentes, pour arrêter l'effervescence du sang & de la bile, pour modérer l'intempérie chaude de l'estomac & du foie, & pour étancher la soif démesurée : on s'en sert contre l'ictéricie, la phthisie & la fiévre hectique ; leur dose & leur usage sont semblables à ceux des autres trochisques. On les emploie aussi dans les clystères hystériques, depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes, pulvérisés & délayés dans des décoctions propres.

* *Trochisci de terrâ Japonicâ.*

℞ Terræ Japonicæ, gummi Arabici, ana unc. ij. Sacchari rosati unc. xvj. Contundendo, & aquâ humectando, fiant trochisci.

Trochisques de terre du Japon ou de Cachou.

Prenez de la terre du Japon, de la gomme Arabique, de chacun deux onces ; du succre rosat seize onces. En broyant & en humectant le tout avec de l'eau, vous ferez des trochisques.

Ces trochisques sont stomachiques, facilitent la digestion, & donnent du ressort aux fibres de l'estomac.]

Trochisci Hedichroi.

℞ Mari, amaraci, aspalathi, asari, ana unc. ſ. Schænanthi, calami aromatici, phu pontici, costi, xylobalsami, opobalsami, cinnamomi, ana drachm. vj. Myrrhæ, folii indi, nardi Indicæ, croci, cassiæ ligneæ, ana unc. j. ſ. Amomi unc. iij. Mastiches electæ drach. ij. Fiant trochisci.

Trochisques d'Hedichroon ou aromatiques.

Prenez 1°. du marum, de la marjolaine, de l'aspalath, du cabaret, de chacun demi-once. 2°. De la fleur de jonc odorant, du calamus aromaticus, de la valeriane gréque ou pontique, du coste, du xylobalsame, de l'opobalsame & de la canelle, de chacun six gros. 3°. De la myrrhe, du folium indum, du nard d'Inde, du safran & de la casse en écorce, de chacun une once & demie. 4°. Trois onces d'amome. 5°. Deux gros de bon mastic ; incorporez tous ces médicamens ensemble avec de bonne malvoisie, & en formez des trochisques ou pastilles.

Quoique les médicamens qui entrent dans ces trochisques soient capables de les faire considérer, je me serois néanmoins dispensé de les insérer dans ce Chapitre, parce qu'ils ne sont ordonnés en aucun autre reméde que dans l'ancienne thériaque, dans laquelle il seroit plus aisé de mettre les drogues de ces trochisques qui n'y sont pas, & d'augmenter à proportion la dose de celles qui y sont déja ordonnées, que de dispenser & de préparer à part ces trochisques, pour les piler encore une fois parmi les autres médicamens

de la thériaque. Mais soit que cela serve à retenir la dose des drogues qui entrent dans ces trochisques, ou à donner quelque satisfaction aux partisans de l'antiquité ; j'en donnerai la préparation après avoir succintement décrit quelques médicamens qui y sont ordonnés, & dont je n'ai pas encore parlé dans cette Pharmacopée.

L'aspalath est le bois d'un petit arbre épineux, pesant, massif, oléagineux, un peu âcre & amer au goût, de couleur purpurine & comme marquetée, assez odorant, & fort approchant des vertus, du goût, de l'odeur, de la pesanteur & de la figure du bois d'aloës, dont la principale différence est que l'aloës n'a pas la couleur purpurine, mais brune & obscure ; il peut néanmoins être fort à propos substitué à l'aspalath.

Le calamus aromaticus est fort diversement décrit par les Auteurs ; on voit dans les anciennes boutiques un certain roseau, qui a une partie des marques que le véritable calamus aromaticus devroit avoir ; mais comme il n'y en a point aujourd'hui en France qui soit récent, & qu'on puisse reconnoître pour véritable, on a recours à la racine d'acorus-verus qui nous est apporté de la Tartarie, & dont l'odeur & le goût fort aromatiques, nous marquent ses bonnes qualités. Il faut être soigneux d'avoir cette racine bien récente, parce qu'elle est fort sujette à se carier, si elle est long-temps gardée.

J'ai décrit ailleurs les drogues les plus considérables de ces trochisques, dont la préparation n'est pas nécessaire à ceux qui, suivant mon conseil, en voudront dispenser & peser les drogues parmi celles de la thériaque ; mais ceux qui desireront les préparer à part, après avoir bien choisi & mondé tous les médicamens, les pileront ensemble dans le grand mortier de bronze, & en ayant passé la poudre par le tamis de soie, ils l'incorporeront avec de bonne malvoisie, & en ayant fait une pâte un peu solide, ils en formeront de petits trochisques qu'ils feront sécher à l'ombre, & qu'ils garderont pour le besoin.

Ces trochisques outre leur usage dans la thériaque, peuvent être encore employés pour chasser les venins, & pour la guérison ou pour le soulagement des maladies pour lesquelles on ordonne la thériaque ; leur dose & leur usage doivent être semblables à ceux des autres trochisques altératifs.

Trochisci cyphi.

♃ Pulpæ uvarum damascenarum, terebinthinæ Chiæ, ana unc. j. Myrrhæ electæ, schænanthi, ana unc. ſ. Cinnamomi scrup. iv. Calami aromatici, bdellii, spicæ-nardi, cassiæ ligneæ, cyperi, granorum juniperi, ana drachm. j. Aspalathi gran. 54. Mellis optimi vino malvatico diluti tantillum. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques cyphi ou odorans.

Prenez 1°. *de la pulpe de raisins de damas & de la térébenthine de Chio, de chacun une once.* 2°. *De bonne myrrhe & de la fleur de jonc odorant, de chacun demi-once.* 3°. *Quatre scrupules de canelle.* 4°. *De calamus aromaticus, du bdellion, du spica-nard, de la casse en écorce, du souchet, des grains de geniévre, de chacun un gros.* 5°. *Cinquante-quatre grains d'aspalath,*

& tant ſoit peu de bon miel délayé dans de la malvoiſie, pour faire ces trochiſques ſuivant les régles de l'art.

Le nom barbare de cyphi qui ſignifie odorant, a été donné à ces trochiſques à cauſe de leur bonne odeur, & parce que les Egyptiens les employoient autrefois dans leurs parfums. Ces trochiſques ne ſont uſités aujourd'hui que pour le mithridat où ils doivent entrer, encore qu'on les ait eſtimés propres à mondifier les ulcères du poumon, du foie & des autres viſcères, & à arrêter les fluxions qui tombent du cerveau dans la poitrine.

On pulvériſera ſubtilement dans le grand mortier de bronze la myrrhe & le bdellium, parmi le ſchœnanth, la canelle, l'acorus-verus, le ſpica-nard, le caſſia-lignea, le ſouchet, les grains de geniévre, l'aſpalath & même le ſafran, ſi l'on n'aime mieux le pulvériſer à part. Ayant ôté l'écorce & les pepins aux raiſins de damas, on en paſſera facilement la pulpe au travers d'un tamis de crin renverſé, ſans y ajoûter du vin ni autre humidité. La térébenthine de Chio étant ordinairement une conſiſtance aſſez ſolide, n'a pas beſoin d'être deſſéchée ſur le feu, & même il faut s'en abſtenir, de peur de diſſiper par ce moyen ſes meilleures parties, qui conſiſtent en une huile ſpiritueuſe & éthérée ; n'étant pas en cela du ſentiment des Anciens, ni de ceux qui les ont voulu imiter dans cette préparation. Cependant on n'a guére beſoin ni de miel ni de vin pour embraſſer les poudres, puiſque la térébenthine & la pulpe de raiſins ſuffiſent, ſi on les emploie comme il faut, & même les trochiſques en ſeront meilleurs & plutôt ſecs.

Ces trochiſques approchent beaucoup des vertus du mithridat. On peut les donner en poudre depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme dans du vin ou dans quelque liqueur propre.

Trochiſci de ſcilla ad theriacam.

℞ Scillæ pane priùs involutæ, & in clibano coctæ libr. j. Radicis dictamni albi ſubtiliter pulveratæ unc. viij.

Trochiſques de ſcilles pour la thériaque.

Prenez une livre de ſcilles cuites au four enveloppées de pâte, & huit onces de racines de dictame blanc en poudre ſubtile. Mêlez-les artiſtement & en formez une maſſe, de laquelle vous ferez des trochiſques qui ſeront deſſéchés à l'ombre.

Zwelfer a eu grande raiſon de tenir le parti des Auteurs de la Pharmacopée d'Ausbourg, lorſqu'ils ont préféré la racine de dictame blanc aux orobes ; mais il n'aura guéres de ſectateurs, en ce qu'il a voulu qu'on employât le ſuc ou la pulpe des ſcilles dans la thériaque à la place des trochiſques : car je ne penſe pas qu'on ſoit aſſez ſimple de croire que la cuite faite dans un four, des ſcilles enveloppées de la pâte dont on fait le pain ordinaire, puiſſe diminuer leur vertu ; puiſqu'on eſt perſuadé qu'elles abondent en humidité ſuperflue, dont la diminution eſt très-avantageuſe, & que cette cuite eſt comme une maturation de ſes parties, par laquelle leur acrimonie eſt manifeſtement émouſſée, comme on le peut remarquer aux oignons après une ſemblable cuite, ſi

l'on compare le goût d'un oignon crud à celui d'un cuit ; d'où vient qu'on ne doit pas douter que le suc ou la pulpe des scilles cruës ne soient beaucoup plus âcres que les scilles préparées comme je viens de dire.

A l'égard de la difficulté qu'il dit qu'on a à former des trochisques de douze onces de lamines de scilles cuites, & de huit onces de poudre de racines de dictame blanc, sans y employer le feu, à cause de l'excès de l'humidité qu'il dit être dans ces oignons ; je puis assurer que j'ai plusieurs fois expérimenté le contraire, & que les trochisques en peuvent être facilement formés & séchés à l'air, sans y employer la chaleur du feu, ni même celle du soleil.

Touchant la diminution de substance qu'il dit arriver aux scilles dans le desséchement des trochisques, j'avoue bien qu'elle est assez grande, mais non pas telle qu'il le veut faire croire, puisque de douze onces de scilles cuites & de huit onces de poudre de racines de dictame blanc, on trouve encore plus de dix onces de trochisques bien secs. Je dis aussi qu'encore que le reste de l'humidité superflue se dissipe dans ce desséchement, leur vertu néanmoins ne se perd pas ; mais qu'elle se trouve concentrée & unie avec celle de la racine de dictame blanc qui l'a embrassée.

L'estime que j'ai vu faire des scilles blanches à diverses personnes, m'oblige à dire ici que si elles étoient apportées en France aussi communément que les rouges ; ou que si les boutiques des Droguistes en étoient aussi fournies que celles d'Angleterre, on ne feroit pas mal de les rechercher, & de les préférer de même qu'on préfére d'ordinaire les oignons blancs aux rouges : mais parce qu'on ne rejette pas les oignons rouges, & qu'on les emploie librement à tous usages, tant pour aliment, qu'en qualité de médicament, j'estime qu'on peut en user de même des scilles, d'autant plus volontiers, que les scilles, quoique rouges dans leurs tuniques extérieures, sont toujours blanches au dedans, lorsqu'elles sont cuites. On doit les choisir bien nourries, fermes, pesantes, & qu'étant d'une médiocre grosseur, elles ayent été tirées de terre, après que les feuilles sont passées, ce qui arrive environ le temps de la moisson. On fera une pâte un peu solide de farine de froment, dont on enveloppera les scilles de l'épaisseur d'un travers de doigt, & on les fera cuire dans un four de Boulanger parmi le gros pain, les y laissant jusqu'à ce que le pain soit bien cuit. Après quoi on les tirera du four, & étant refroidies & développées de pâte, on en séparera les tuniques rouges qui se trouveront presque séches, & en réservant les lamines blanches, on en rejetera le cœur & la racine. On pesera alors la quantité ordonnée de ces lamines, on les pilera dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, y mêlant peu à peu la poudre de la racine du dictame blanc passée par le tamis de soie, & ayant longtemps battu le tout, & réduit en une masse, on en formera des trochisques qu'on fera sécher à l'air, & qu'on serrera après pour le besoin.

Le plus grand usage de ces trochisques est dans la thériaque. Leur vertu est estimée alexitère, à quoi la racine de dictame blanc peut beaucoup contribuer ; mais l'effet le plus considérable qu'on en doit espérer, est d'inciser & de détacher les humeurs crasses & visqueuses ; d'où vient qu'on peut les employer utilement contre l'apopléxie, l'épilepsie, & dans toutes les maladies

causées par l'abondance de la pituite. On peut s'en servir de même que des autres trochisques.

Trochisci viperini.

℞ Truncorum, hepatum & cordium viperinorum, in aëre libero extrà solis radios siccatorum, quantùm libuerit. Fiant ex arte trochisci.

Trochisques de vipères.

Prenez telle quantité que vous voudrez de corps ou troncs, de foies & de cœurs de vipères desséchés en plein air à couvert des rayons du soleil ; réduisez-les en poudre très-fine, que vous mettrez dans de la malvoisie où vous aurez dissous un peu de gomme Arabique pulvérisée, & battez tout ensemble avec le pilon de bois dans le mortier de marbre pour en faire une masse d'une médiocre consistance, dont vous formerez des trochisques que vous ferez sécher à l'ombre & oindrez de baume du Pérou, les gardant pour le besoin.

Pour bien préparer ces trochisques, la fin de l'hyver se trouvant douce, on prendra les vipères à la fin d'Avril ou au commencement de Mai ; on n'aura pas égard au sexe ; car les mâles ne doivent pas le céder aux femelles, quoi qu'en ayent écrit les Anciens & les Modernes, puisqu'ils sont ordinairement fort agiles, vigoureux & charneux, & qu'il y auroit même lieu de les préférer aux femelles qui se trouvent déja pleines d'œufs qui les sucent & les amaigrissent. Ce n'est pas aussi le fréquent coït des mâles qui doit être considéré ici, puisque la disposition au coït provenant de l'abondance des esprits, est une marque de la vigueur & de la bonne constitution de l'animal, joint que les mâles ne sçauroient accomplir l'acte sans les femelles qui ne manquent pas de fournir réciproquement leur semence, outre l'obligation qu'elles ont de porter & de nourrir les vipéreaux qui en sont produits, ce qui fait qu'elles paroissent alors beaucoup plus tristes que les mâles, & surtout lorsque leurs œufs étant devenus gros, les vipéreaux se forment & se perfectionnent. Ayant donc rejeté les vipères langoureuses & celles dont les œufs sont déja grossis, on choisira indifféremment celles qui de l'un ou de l'autre sexe se trouveront les plus remuantes & les plus vigoureuses ; & sans les fouetter, ni les irriter, on leur coupera avec des ciseaux la tête joignant le cou, & la queue joignant l'endroit par où elles se déchargent de leurs excrémens. On en écorchera le corps en commençant par le cou, & en ayant tiré les entrailles, à la réserve de leur cœur & de leur foie, on les fera sécher suspendus en l'air, & lorsqu'ils seront bien secs, les ayant incisés bien menu, on les pilera dans le grand mortier de bronze, & on en passera la poudre par le tamis de soie. On mettra cependant un peu de belle gomme Arabique en poudre bien subtile, dans un demi-sétier de bonne malvoisie, dont on prendra une quantité suffisante pour incorporer la poudre de vipères, & battant le tout ensemble dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on le réduira en une masse bien uniforme & un peu solide, dont on formera des trochisques, sur lesquels on pourra imprimer un cachet, les faisant sécher à l'ombre & les oignant ensuite de baume du Pérou, tant pour les conserver que pour leur donner une odeur agréable.

Les têtes, les queuës, les peaux & les entrailles n'ont pas moins de vertu que le reste : d'où vient qu'on doit les faire sécher, pour en séparer chymiquement les bonnes parties qu'elles contiennent, suivant la méthode que j'en donnerai en traitant de la préparation des animaux & de leurs parties. On fera liquéfier l'axonge sur un fort petit feu, & l'ayant passée par un petit linge, & serrée dans une bouteille de verre, on la gardera pour le besoin.

Les trochisques de vipères ainsi préparés, sont en état d'être conservés beaucoup plus long-temps que la poudre, parce que la dissolution de la gomme Arabique dans la malvoisie, rend les trochisques compactes, & en resserrant leurs pores empêche la pénétration de l'air, à quoi l'onction extérieure qu'on leur fait avec le baume du Pérou ne contribue pas peu.

Ces trochisques sont fort propres contre les venins, & contre la morsure des serpens & de toute sorte d'animaux venimeux. On les ordonne souvent dans les fiévres malignes, dans toutes les maladies épidémiques, & dans celles qui viennent de la corruption du sang. On les ordonne particulièrement dans la thériaque, à laquelle même ils servent de base, quoiqu'on puisse se contenter des vipères séchées avec leurs cœurs & leurs foies, sans se mettre en peine d'en faire des trochisques. Leur dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à demi-dragme, quoiqu'on puisse sans danger en donner jusqu'à une dragme aux personnes robustes. On les fait prendre dans du vin, ou dans des eaux ou décoctions cordiales, & même dans du bouillon ; on les mêle aussi dans des potions, dans des opiates & divers autres remédes.

CHAPITRE XXII.

Des Pilules.

LES Pilules ont été ainsi nommées à cause de leur figure ronde & semblable à celle des petites balles. Elles sont aussi nommées *Catapotia*, à cause qu'on a accoûtumé de les avaler entières. Elles ont été inventées pour s'accommoder à la disposition de ceux qui ne sçauroient boire les médicamens dissouts & qui desirent d'être purgés en petite dose, comme aussi pour avoir un reméde lequel en séjournant long-temps dans l'estomac avant qu'y être dissous, eût le loisir d'attirer peu à peu les mauvaises humeurs des parties éloignées, & de les pousser ensuite dehors par les voies ordinaires. On compose diverses pilules pour diverses intentions & pour produire divers effets ; car il y en a qui sont propres à purger, d'autres à fortifier l'estomac, le cerveau, ou quelque autre partie ; on en prépare aussi pour les maladies de la poitrine. On en compose outre cela d'anodines & de somnifères, tant pour appaiser les douleurs, que pour suspendre les fluxions & donner du repos. Il s'en fait aussi d'hystèriques, d'apéritives, d'antinéphritiques, &c. Les pilules laxatives ont ordinairement l'aloës pour leur base. La coloquinte, la scammonée, l'agaric, le turbith, les hermodactes, le séné, la rhubarbe, & autres laxatifs entrent diversement dans la composition de plusieurs, de même que diverses gommes

& plusieurs aromats, suivant les diverses intentions de ceux qui en sont les auteurs. L'aloës même sert de base à plusieurs pilules destinées pour fortifier les parties. Celles qui sont anodines & somniféres ont ordinairement l'opium pour leur base, lequel est quelquefois accompagné de drogues qui tendent à une même fin, mais toujours d'aromats capables de fortifier les parties nobles pendant l'effet des pilules.

Le goût amer & mauvais des pilules, & leur odeur souvent desagréable, obligent à les couvrir d'or ou d'argent, ou à les envelopper de succre ou de pain à chanter, ou de quelque poudre ou de quelque confiture. On peut aussi les faire plus ou moins grosses & s'accommoder en toutes choses au gré & à la portée des malades.

On emploie divers moyens pour la préparation des pilules, suivant la diversité & la nature des drogues qui les composent. On pulvérise subtilement les drogues dures & séches; on liquéfie ou l'on dissout les gommes grasses; on dépure & on épaissit les sucs; on passe les pulpes par le tamis de crin renversé; on en fait aussi diversement la masse; car tantôt on peut incorporer les médicamens pulvérisés, ou autrement préparés dans le grand mortier chaud, en les y battant sans aucune addition de liqueur, & tantôt il faut avoir recours à des syrops, à des miels, à des sucs, ou à quelque autre liqueur. La masse de toute sorte de pilules doit être battue fort long-temps dans le grand mortier de bronze, afin que l'union des médicamens en soit mieux faite. Cette circonstance a aussi donné sujet à quelques-uns de dire que le nom de pilule a été donné à cette composition, à cause qu'on ne sçauroit les trop battre dans le grand mortier, à qui on a donné le nom de *Pila*. On prépare néanmoins des pilules d'extrait qui n'ont pas besoin d'être battues dans aucun mortier.

La masse des pilules ne doit pas être si solide que celle des trochisques, car elle doit être de telle consistance qu'on en puisse former des pilules avec les doigts, qu'il faut auparavant oindre légèrement de quelque huile, pour empêcher que les pilules n'y adhérent. Mais toutes ces choses pourront être mieux entendues dans les préparations particulières des masses de pilules qui suivent.

* *Pilulæ aromaticæ.*

℞ Aloës unc. j. ſ. Gummi guaiac unc. j. Specierum aromatic. balsami Peruviani, ana unc. ſ. Cum syrup. de corticibus aurantiorum fiat massa.

Pilules aromatiques.

Prenez une once & demie d'aloës, une once de gomme de gaiac, des espèces aromatiques, du baume du Pérou, de chacun une demi-once; faites-une masse avec suffisante quantité de syrop d'écorces d'oranges.]

Pilulæ de hiera simplices.

℞ Cinnamomi electi, santali citrini, asari, spicæ-nardi, croci, & mastiches, ana drachm. iij. Aloës succotrinæ electæ drachm. 50. Fiant pilulæ.

Pilules

Pilules simples d'hière.

Prenez de bonne canelle, du santal citrin, du cabaret, du spica-nard, du safran & du mastic, de chacun trois gros; & cinquante gros de bon aloës socotrin, incorporés avec du miel rosat coulé, pour en former une masse artistement.

Ces pilules sont composées des mêmes médicamens que la poudre d'hière simple, ou que l'électuaire du même nom. La principale différence consiste en ce qu'on emploie ici le miel rosat coulé à la place du miel commun écumé, & que le miel rosat y doit être mis en beaucoup moindre quantité, que n'est le miel écumé pour l'électuaire, à cause de la diverse consistance que l'un & l'autre doivent avoir.

On pilera dans le grand mortier de bronze le santal citrin, le spica-nard mondé & incisé, l'asarum & la canelle. On triturera à part le mastic en larmes, en y mêlant quelques petites gouttes d'eau; on battra aussi à part le safran auparavant desséché, ou bien on le triturera dans un petit mortier de bronze chaud, dans lequel il se desséchera en même temps. On choisira de l'aloës socotrin bien pur, de bonne odeur, luisant, transparent & de couleur purpurine, & y mêlant quelques gouttes d'huile d'amandes douces, on le triturera dans le grand mortier de bronze, & on le passera par le tamis de soie, de même que toutes les poudres qu'on mêlera bien, & les ayant mises dans le grand mortier de bronze un peu chaud, on les y incorporera avec autant de miel rosat qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse médiocrement solide, laquelle on battra long-temps dans le même mortier, & jusqu'à ce qu'on reconnoisse que tous les médicamens ayent été parfaitement bien unis. Après quoi ayant tiré la masse du mortier, on en fera une espéce de pain rond & un peu haut, qu'on laissera deux ou trois jours à l'air, puis l'ayant enveloppé d'une peau un peu huilée, on gardera cette masse de pilules pour le besoin. Et lorsqu'on voudra s'en servir on en fera des pilules de la grosseur qu'on voudra, en s'accommodant au desir des malades, n'oubliant pas d'oindre légèrement les doigts d'huile d'amandes douces, lorsqu'on voudra former ces pilules pour empêcher qu'elles n'y adhérent. On peut ensuite les couvrir de feuilles d'or ou d'argent, ou les envelopper de succre, ou de quelque poudre, ou de pain à chanter mouillé, ou les mettre dans quelque grain de verjus, ou dans quelque cerise crue ou confite, ou dans un jaune d'œuf, ou dans quelque confiture, lorsqu'on les veut avaler, afin d'en cacher le goût & l'odeur.

Ces pilules purgent doucement les humeurs bilieuses & pituiteuses de l'estomac & des intestins; elles sont propres à tenir le ventre libre, & elles remédient à la retention des menstrues. Leur dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme, quoiqu'on pourroit bien en donner une dragme à la fois, & même davantage, si l'on vouloit qu'elles opérassent plus puissamment. Mais parce que leur opération doit être lente & fort modérée, & qu'on a accoûtumé d'en réïtérer souvent l'usage, on se contente d'une moindre dose. On les prend ordinairement en se mettant à table, d'où vient qu'on leur a donné le nom de pilules gourmandes: on peut aussi les prendre en se levant, ou en se couchant, & même à toute heure.

Pilulæ de hierâ cum agarico.

℞ Specierum hieræ ſimplicis jam præſcriptæ unc. j. ſ. Agarici trochiſcati unc. ſ. Fiant pilulæ.

Pilules d'hière composées avec l'agaric.

Prenez une once & demie des eſpèces d'hière ſimple ci-devant ordonnée, & demi-once d'agaric trochiſqué, pour en former une maſſe avec le miel roſat coulé.

Lorſqu'on aura préparé la poudre d'hière deſtinée pour les pilules que je viens de décrire, il ſuffira de mêler demi-once de trochiſques d'agaric ſubtilement pulvériſés avec une once & demie de la même poudre, procédant en toutes choſes de même que pour les pilules qui précédent.

Ces pilules opèrent plus puiſſamment que les ſimples, tant pour inciſer les humeurs, que pour les attirer des parties éloignées & les purger enſuite; car en inciſant & détachant la pituite craſſe de l'eſtomac, elles attirent auſſi celle du cerveau, & l'en déchargent en la vuidant par le bas. On pourroit uſer de ces pilules comme des précédentes, & en petite doſe en ſe mettant à table, mais il eſt plus à propos d'en augmenter la doſe juſqu'à une dragme, & même juſqu'à quatre ſcrupules, & de les prendre loin des repas, en ſe couchant ou en ſe levant, lorſqu'on a beſoin d'une purgation entière.

Pilulæ de agarico.

℞ Agarici albiſſimi, turbith electi, & ſpecierum hieræ picræ ſimplicis, ana unc. ſ. Trochiſcorum alhandal, ſarcocollæ, ana. drachm. ij. Radicis ireos, foliorum praſſii albi, mirrhæ electæ, ana drachm. j.

Pilules d'agaric.

Prenez 1°. de l'agaric bien blanc, de bon turbith & des eſpèces d'hière amère ſimple, de chacun demi-once. 2°. Des trochiſques alhandal & de la ſarcocolle, de chacun deux gros. 3°. Des racines d'iris, des feuilles de marrube blanc & de bonne myrrhe, de chacun un gros; réduiſez le tout en poudre ſubtile, l'incorporant avec autant de vin cuit qu'il en faut pour en faire une maſſe d'une conſiſtance aſſez ferme.

On choiſira de l'agaric mondé, bien blanc, bien leger & bien friable, du turbith nouveau, mondé de ſon cœur, & blanc au dedans; on les pilera enſemble dans le grand mortier de bronze avec la racine d'iris, les trochiſques alhandal, la myrrhe, la ſarcocolle, & le marrube blanc, pour empêcher la diſſipation de la poudre, ſans craindre que les gommes engraiſſent trop les médicamens. On paſſera la poudre par le tamis de ſoie; puis y ayant mêlé celle de hière, on les incorporera avec autant de vin cuit qu'il en faut pour les réduire en une maſſe médiocrement ſolide, que l'on battra long-temps dans le grand mortier de bronze, juſqu'à ce que l'union de toutes choſes ait été parfaitement bien faite.

La maſſe de ces pilules doit être un peu plus molle que de celles d'hière, ſur-tout ſi on la veut garder long-temps, parce que les parties les plus ſubtiles

du vin cuit étant ſujettes à ſe diſſiper, la maſſe devient ſéche dans peu de temps ; & ſi l'on n'a prévu cela, on ſe trouve obligé à rebattre la maſſe, & à l'humecter encore de nouveau vin cuit. On enveloppera la maſſe d'une peau huilée auparavant, de même que les précédentes, & on la gardera pour le beſoin.

Ces pilules purgent aſſez violemment la pituite craſſe de l'eſtomac & du ventre inférieur, de même que celle du cerveau ; elles ſont auſſi fort eſtimées pour débarraſſer la poitrine, & pour ſoulager les aſthmatiques & ceux qui ont de vieilles toux cauſées par la viſcoſité de la pituite. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à une dragme, & même juſqu'à quatre ſcrupules, pour les perſonnes bien robuſtes. On les prend d'ordinaire au premier réveil, ou de bon matin, & on les enveloppe de même que d'autres pilules.

Pilulæ aggregativæ ſeu polychreſtæ.

℞ Aloës ſuccotrinæ, turbith electi, dacridii, ana drachm. vj. Rhabarbari electi, myrobalanorum citrinorum, ana unc. ſ. Trochiſcorum alhandal, agarici albiſſimi, polypodii, myrobalanorum chebulorum indorum, ana drachm. ij. Roſarum rubrarum mundatarum, maſtiches, epithymi, zinziberis, ſalis gemmei, & ſeminis aniſi, ana drachm. j. Succorum eupatorii & abſinthii, ad mellaginem inſpiſſatorum, ana unc. ſ.

Pilules agrégatives ou polychreſtes.

Prenez 1°. de l'aloës ſocotrin, de bon turbith & du diagréde, de chacun ſix gros. 2°. De la rhubarbe choiſie & des myrobalans citrins, de chacun demi-once. 3°. Des trochiſques alhandal, de l'agaric bien blanc, du polypode, des myrobalans chebuls & indes, de chacun deux gros. 4°. Des roſes rouges mondées, du maſtic, de l'épithyme, du gingembre, du ſel gemme, & des ſemences d'anis, de chacun un gros ; & des ſucs d'aigremoine & d'abſinthe épaiſſis en conſiſtance de miel, de chacun demi-once. Formez une maſſe de tous ces médicamens, incorporés avec du ſyrop de roſes pâles.

Ces pilules ſont nommées agrégatives ou polychreſtes, parce qu'elles aſſemblent & purgent pluſieurs mauvaiſes humeurs, les attirant de tous les endroits du corps ; on pourroit auſſi les nommer catholiques, parce qu'elles purgent univerſellement toutes les mauvaiſes humeurs. On pulvériſera enſemble dans le grand mortier de bronze le turbith, la rhubarbe, le polypode, les myrobalans mondés, les trochiſques alhandal, le gingembre, les roſes, l'agaric, l'épithyme, l'anis & le ſel gemme, & on les paſſera par le tamis de ſoie. On pulvériſera à part le diagréde, en y mêlant quelques petites gouttes d'huile d'amandes douces ; on pulvériſera auſſi à part le maſtic, en y mêlant quelques petites gouttes d'eau. On tirera les ſucs d'eupatoire & d'abſinthe, on les dépurera, & on les fera épaiſſir juſqu'à la conſiſtance d'un miel fondu, ou d'un électuaire mol. On pilera auſſi à part l'aloës, en y mêlant quelques gouttes d'huile d'amandes douces, & ayant mêlé enſemble fort exactement toutes les poudres, on en formera une maſſe avec les ſucs épaiſſis, & le ſyrop de roſes pâles dans le grand mortier de bronze, & on la battra longtemps, afin que l'union des médicamens en ſoit plus exacte.

Je ne ſuis pas du ſentiment de ceux qui veulent qu'on deſſéche les ſucs d'abſinthe & d'eupatoire, juſqu'à ce qu'on puiſſe les mettre en poudre, & les paſſer par le tamis de ſoie parmi les autres médicamens ſecs. Car outre qu'on peut les mêler parfaitement bien avec eux ſuivant la méthode, je ne vois pas qu'il y ait aucune raiſon qui oblige à les deſſécher ainſi, puiſqu'on ne le peut faire ſans une perte conſidérable de leur vertu, puiſqu'ayant conſumé toute l'humidité de ces ſucs, (outre qu'on en a beſoin d'une autre étrangère pour donner à la maſſe la conſiſtance néceſſaire) on eſt encore contraint de remplacer ce qui a été conſumé mal-à-propos. Car il faut multiplier le ſyrop roſat, dont la moindre quantité eſt toujours préférable à la plus grande, ſi on ne veut qu'en augmentant la quantité & le poids de la maſſe, l'on ſoit auſſi obligé d'augmenter à proportion la doſe des pilules. On ne doit pas auſſi s'étonner ſi au lieu de deux dragmes de chacun de ces ſucs, on en ordonne demi-once, ayant égard à l'humidité qui leur reſte, lorſqu'ils ſont ſeulement cuits en conſiſtance de miel.

Ces pilules purgent toutes les mauvaiſes humeurs du corps ; on les emploie à la guériſon des maladies du cerveau, de l'eſtomac, du foie & de tous les viſcères, dont elles ouvrent les obſtructions & vuident les mauvaiſes humeurs : on les ordonne auſſi dans les fiévres longues & compliquées, & dans pluſieurs maladies rebelles. Leur doſe & leur uſage ſont ſemblables à ceux des pilules d'agaric ; on doit auſſi les conſerver de même dans une peau huilée.

* *Pilulæ è duobus.*

℞ Colocynth. ſcammonii, ana unc. ij. Olei caryophyll. aromat. drachm. ij. Species aridæ ſeorſim in pulverem redigantur, oleum immiſceatur, & ſyrupo de ſpinâ cervinâ. fiat maſſa.

Pilules de duobus.

Prenez de la coloquinte & de la ſcammonée, de chacun deux onces ; de l'huile de cloux de giroſle, deux gros ; on réduira en poudre bien ſubtile la coloquinte & la ſcammonée, chacun à part ; on les mêlera bien, & on leur incorporera l'huile de giroſle, enſuite on fera une maſſe avec ſuffiſante quantité de ſyrop de nerprun.

Pilulæ ſolutivæ.

℞ Pulv. ſenæ drachm. vj. Tartari vitriolati drachm. ij. Olei aniſi gutt. ij. Mell. q. ſat. fiat maſſa.

Pilules ſolutives.

Prenez ſix gros de poudre de ſéné, deux gros de tartre vitriolé, deux gouttes d'huile d'anis ; faites-en une maſſe avec une ſuffiſante quantité de miel.

Elles purgent très-doucement & ſans tranchée ; la doſe eſt d'un ſcrupule ou un demi gros en ſe couchant.]

Pilulæ de ammoniaco Quercetani.

℞ Extracti aloës ſuccotrinæ cum ſucco roſarum parati unc. iv. Gummi ammoniaci puriſſimi drachm. vj. Myrrhæ electæ unc. ſ. Pulveris diatrion ſantalorum, maſtiches electæ, ana drachm. j. ſ. Croci, ſalis fraxini, abſinthii, ana ſcrup. ij. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules d'ammoniac de Quercetan.

Prenez 1°. quatre onces d'aloës socotrin préparé avec du suc de roses. 2°. Six gros de gomme ammoniac en larmes pures. 3°. Demi-once de bonne myrrhe. 4°. De la poudre des trois santaux, & du mastic bien choisi, de chacun un gros & demi. 5°. Du safran, du sel de frêne & d'absinthe, de chacun deux scrupules, pour faire une masse avec le syrop de roses pâles.

On pulvérisera subtilement chacun à part la myrrhe, le mastic & le safran, après quoi on fera chauffer modérément le grand mortier de bronze avec son pilon, & ayant choisi de la gomme ammoniac en larmes pures, on l'y fera liquéfier, & l'y ayant ramollie avec tant soit peu de vinaigre scillitique, on y ajoûtera l'extrait d'aloës nouvellement fait, de consistance un peu molle, & préparé comme je dirai dans la troisième Partie de cette Pharmacopée, en parlant de la préparation des extraits ; puis on y joindra les sels d'absinthe & de frêne, la myrrhe, le mastic & le safran pulvérisés, & mêlés avec la poudre diatrion santalon, & autant qu'il faudra de syrop de roses pâles ; & pour en faire une union bien exacte, on battra long-temps le tout dans le même mortier, & on le réduira en une masse plutôt moins que trop solide, à cause que ces pilules se desséchent beaucoup si elles sont long-temps gardées.

On recommende beaucoup ces pilules pour purger les mauvaises humeurs de toutes les parties du corps ; on s'en sert avec heureux succès dans les obstructions du foie, de la rate & du mesentère, & dans les fiévres lentes qui en procédent. Elles produisent de bons effets dans la cachexie ; elles servent particuliérement pour nettoyer les impuretés de la matrice, pour donner issue aux menstruës retenues, & leur rendre leur cours ordinaire. La dose est depuis un scrupule jusqu'à deux, & même jusqu'à une dragme pour les personnes robustes. On les prend d'ordinaire le matin à jeun, enveloppées de même que les autres pilules : on peut aussi en renouveller ou en continuer l'usage suivant le besoin.

Pilulæ cocciæ.

℞ Specierum hieræ simplicis, turbith electi, trochiscorum alhandal & diacridii, ana unc. ſ. Oleii stillatitii stæchados, vel lavendulæ scrup. j. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules cochées.

Prenez des espèces d'hière simple, du turbith bien choisi, des trochisques alhandal & du diagréde, de chacun demi-once ; & un scrupule d'huile distillée de stœchas ou de lavande, pour en former une pâte avec du suc d'absinthe épaissi en consistance de miel pour l'usage.

On trouve diverses descriptions de pilules cochées sous le nom de majeures & de mineures, qui différent beaucoup en médicamens & en doses. Le stœchas est ordonné à quelques-unes, & il est retranché à d'autres, de même que le turbith : la poudre de hière est tantôt en plus grande & tantôt en moindre dose ; mais les huiles distillées de stœchas ni

de lavande ne s'y trouvent pas, & on se contente d'employer le syrop de stœchas ou d'absinthe pour incorporer tout le reste. On a cru, avec raison, que les huiles distillées de stœchas ou de lavande valoient mieux & pouvoient fournir plus de vertu que les cinq dragmes de stœchas sec que quelques-uns ordonnent, & qui ne servent guére qu'à augmenter le volume & la dose des pilules. On a cru aussi qu'il n'étoit pas à propos de diversifier les doses des médicamens secs dont ces pilules sont composées, vu qu'ils tendent à une même fin, & qu'ils s'entr'aident les uns les autres. On a aussi choisi l'extrait liquide d'absinthe préférablement aux syrops, tant pour mieux fortifier l'estomac & le foie pendant l'opération des pilules, que pour être plus propre pour leur conservation, & parce qu'il n'en augmente pas tant le volume.

Ces pilules purgent puissamment toutes les mauvaises humeurs; elles méritent d'être usitées tant à cause de la facilité qu'on a à les préparer, que pour les bons effets qu'elles peuvent produire, en délivrant le cerveau, l'estomac & tous les viscères de leurs superfluités; leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on les prend le matin à jeun.

Pilulæ de cynoglosso.

℞ Myrrhæ electæ drachm. vj. Olibani drachm. v. Radicis cynoglossi siccæ, seminis hyosciami albi, extracti opii, ana unc. ſ. Croci, castorei, resinæ stiracis, ana drachm. j. ſ.

Pilules de cynoglosse ou langue de chien.

Prenez 1°. six gros de bonne myrrhe. 2°. Cinq gros d'encens mâle. 3°. De la racine séche de cynoglosse, de la semence de jusquiame blanche & de l'extrait d'opium, de chacun demi-once. 4°. Du safran, du castoreum & de la résine de storax, de chacun un gros & demi, pour former une pâte avec un peu de syrop de stœchas pour le besoin.

Quelques critiques font des objections sur la préparation de ces pilules, à cause de la semence de jusquiame. J'avoue que toute la plante de jusquiame passe pour fort narcotique; que de toutes les espéces on n'a accoûtumé d'employer en médecine que celle qui a la semence blanche, & que les racines de jusquiame mangées en quantité, renversent pour un temps le jugement & troublent la raison : mais outre que la semence est la partie de la plante la plus douce dans ses opérations, & que son usage est assez familier en parfum dans la bouche pour les maux de dents, la quantité qui est ici ordonnée est trop petite, & réprimée par trop de correctifs, pour en devoir craindre aucun mauvais effet.

On cueillera la racine de cynoglosse au printems, lorsqu'elle commence à pousser ses feuilles, & l'ayant mondée & séchée, on la pulvérisera subtilement avec le castor mondé de ses tuniques & de sa partie onctueuse, & la semence de jusquiame. On pilera à part le safran, de même que la myrrhe & l'oliban, & ayant préparé l'extrait d'opium un peu mollet, on fera un peu chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, on y fera fondre la résine de storax, & y ayant incorporé l'extrait d'opium, on y joindra les

poudres, y mêlant autant de ſyrop de ſtœchas qu'il en faudra, pour réduire le tout en une maſſe un peu molle, laquelle on battra long-temps dans le même mortier, afin que le mêlange de tous les médicamens ſoit bien fait; puis on ſerrera la maſſe dans une peau un peu huilée au dedans, pour s'en ſervir au beſoin.

On eſtime beaucoup ces pilules pour arrêter les fluxions qui tombent ſur les yeux, ſur les dents & dans la poitrine; elles appaiſent les douleurs, & facilitent le ſommeil, en émouſſant l'acrimonie des humeurs qui l'interrompoit. On les donne loin des repas, & à toute heure ſuivant le beſoin, mais le temps le plus commode eſt celui du ſommeil : leur doſe ordinaire eſt depuis deux grains juſqu'à dix. On peut auſſi en diſſoudre un ſcrupule ou demi-dragme dans les clyſtères pour le ſoulagement des dyſſenteries ou des coliques violentes.

* *Pilulæ Matthæi.*

℞ Laudani, pulveris tenuiſſimi glycyrrhizæ, hellebori nigri, croci, ana unc. ij. Saponis tartarei unc. vj. Miſc. optimè c. ſ. q. olei terebinthinæ, ut fiat maſſa.

Pilules de Matthieu.

Prenez du laudanum, de la poudre de régliſſe très-ſubtile, des racines d'hellébore noir, du ſafran, de chacun deux onces; du ſavon tartareux, ſix onces; mêlez bien le tout, en ajoûtant ſuffiſante quantité d'eſſence de térébenthine.

Ces pilules ſont d'un uſage excellent pour calmer les douleurs, & pour exciter la ſueur & les urines; le ſavon tartareux les rend très-apéritives, & on peut les donner avec ſureté dans l'aſthme & dans toutes les occaſions, où on n'oſeroit pas donner l'opium : on trouvera dans la Pharmacopée chymique la préparation du ſavon tartareux.

Pilulæ ſaponaceæ.

℞ Saponis ſine igne confecti unc. vj. Glycyrrhizæ in pulv. ſubtiliſſ. redactæ q. ſ. Opii colati decimam partem utriuſque. Contundatur ſapo cum glycyrrhiza donec maſſa ſit debitæ conſiſtentiæ, dein adde opium vino priùs emollitum, & optimè miſceantur.

Pilules ſavoneuſes.

Prenez du ſavon fait ſans feu (dont on trouvera la préparation dans la Pharmacopée chymique) ſix onces; de la régliſſe en poudre bien ſubtile quantité ſuffiſante; de l'opium épuré, la dixième partie des deux ingrédiens précédens : on pilera le ſavon avec la régliſſe juſqu'à ce qu'ils ſoient bien mêlés, enſuite on ajoûtera l'opium qu'on ramollira avec un peu de vin, & on achevera le mêlange.

Ces pilules ſont plus ſimples, & non moins efficaces que celles de Matthieu; on les donne à la doſe de trois grains juſqu'à dix.]

Pilulæ fœtidæ.

℞ Sagapeni, ammoniaci, opopanacis, bdellii, trochiſcorum alhandal, ſeminis rutæ, aloës

ſuccotrinæ, epithymi, ana drachm. v. Turbith electi unc. ſ. Dacridii, radicis eſulæ aceto præparatæ, hermodactilorum, ana drachm. ij. Zinziberis drachm. j. ſ. Cinnamoni, ſpicæ-nardi, caſtorei, ana drachm. j. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules fœtides.

Prenez 1°. du ſagapenum, de la gomme ammoniac, de l'opopanax, du bdellion, des trochiſques alhandal, de la ſemence de rue, de l'aloës ſocotrin & de l'épithyme, de chacun cinq gros. 2°. Demi-once de turbith bien choiſi. 3°. Du diagréde, de la racine d'éſule préparée au vinaigre & des hermodactes, de chaun deux gros. 4°. Un gros & demi de gingembre. 5°. De canelle, de ſpica-nard & de caſtoreum, de chacun un gros, pour former une maſſe avec de bon miel dépuré & cuit dans du ſuc de pommes.

L'action de l'euphorbe eſt reconnue ſi violente & ſi maligne par tous ceux qui ont eu occaſion d'en remarquer les effets, qu'on ne doit pas s'étonner ſi on ne l'a pas mis dans ces pilules, encore qu'il ſe trouve ordonné dans toutes les deſcriptions de pilules fœtides qu'on trouve dans les diſpenſaires. On a eu d'ailleurs grande raiſon de le retrancher, parce que ces pilules ne manquent pas de médicamens capables de produire tous les effets qu'on en doit attendre, qui ſont principalement de purger avec vigueur les mauvaiſes humeurs, puiſqu'elles reçoivent dans leur compoſition les trochiſques alhandal, le diagréde, la racine d'éſula, le turbith, les hermodactes & l'aloës; & que leur vertu eſt encore fortifiée par celle du ſagapenum, de l'opopanax, de l'ammoniac & du bdellium, qui en même temps ne laiſſent pas de ſervir de correctifs à ces purgatifs violens, & de tempérer par leur viſcoſité leur ſéchereſſe.

Ayant bien mondé & lavé la racine d'éſula, & l'ayant arroſée légérement de bon vinaigre, on la fera ſécher, pour la piler après dans le grand mortier de bronze parmi le turbith, les hermodactes, le gingembre, la canelle, le ſpica-nard, le caſtor & les trochiſques alhandal, auſquels on pourra même joindre le bdellium, & quelque petite partie des autres gommes, qui doivent être toutes en larmes; on pilera à part le ſafran de même que le diagréde & l'aloës, y procédant comme j'ai dit ailleurs. On tirera & on dépurera environ quatre onces de ſuc de pommes, & les ayant mêlées avec autant peſant de beau miel, on les fera cuire en conſiſtance d'électuaire mol, & on en ſéparera l'écume; après quoi on fera un peu chauffer le grand mortier de bronze avec ſon pilon, & y ayant fait liquéfier peu à peu le reſte des gommes qui n'étoient pas entrées dans la poudre, & incorporé environ autant peſant du miel qu'on voit préparé, on y ajoûtera peu à peu les poudres, & autant du même miel qu'il en faudra pour réduire le tout en une maſſe d'une louable conſiſtance, qu'on battra long-temps dans le même mortier, comme j'ai dit pour les autres pilules, & que l'on ſerrera dans une peau huilée au dedans pour s'en ſervir au beſoin.

Les pilules fœtides ſont fort eſtimées pour purger la pituite craſſe & viſqueuſe, & pour remédier aux maladies qui en ſont cauſées, comme ſont les gouttes, les rhumatiſmes, & toutes les maladies des jointures. Elles ſont auſſi fort

fort propres pour la guérison des maladies de l'estomac & de celles des intestins, qui sont produites par les mêmes humeurs. Elles sont encore recommendées contre la lépre, & tous les vices de la peau ; mais particulièrement pour provoquer les menstrues, nettoyer la matrice de ses impuretés, & en abbatre les vapeurs. Leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on en use de même que des autres pilules; on peut aussi en faire de petits nouets pour faire sentir contre les vapeurs de la matrice.

** Pilulæ hypochondriacæ.*

♃ Pulv. rhabarbar. drachm. iij. Chalyb. cum sulph. præparati drachm. ij. Sal. chalyb. drach. j. Olei rorismar. gutt. x. Extract. gent. drachm. iij. Syrup. pœon. q. s. fiant pilulæ.

Pilules contre l'affection hypochondriaque.

Prenez de la rhubarbe en poudre, trois gros ; de la limaille d'acier préparée par le soufre, deux gros ; du sel de mars, un gros ; de l'huile de romarin, dix gouttes ; de l'extrait de gentiane, trois gros ; du syrop de pivoine, la quantité suffisante pour faire des pilules.

Ces pilules sont très-bonnes contre les affections hypochondriaques, pour fortifier le genre nerveux, arrêter les desordres des esprits irrités ; elles calment ces mouvemens convulsifs & irréguliers, & augmentent le ressort des fibres. On peut aussi employer les suivantes pour la même intention, lorsqu'on veût lâcher un peu le ventre.

Pilulæ cachecticæ.

♃ Gummi ammon. puriss. aloës lucid. ana drachm. vj. Chalyb. cum sulph. præparat. drachm. v. Olei caryophyll. & anisi, ana scrup. s. Elix. proprietatum tartar. q. sat. fiat massa.

Pilules cachectiques.

Prenez de la gomme ammoniaque en larmes & de bel aloës, de chacun six gros ; de la limaille d'acier préparée avec le soufre, cinq gros ; de l'huile de girofles & d'anis, de chacun un demi scrupule ; de l'élixir des propriétés tartarisé quantité suffisante ; faites-en une masse. La dose est d'un scrupule pour quatre pilules.]

Pilulæ Rufi.

♃ Aloes succotrinæ electæ unc. ij. Myrrhæ unc. j. Croci unc. s. Fiant pilulæ.

Pilules de Rufus.

Prenez deux onces d'aloës socotrin bien choisi, une once de myrrhe, & demi-once de safran, pour en former une masse avec de la malvoisie.

On pulvérisera chacune de ces drogues à part, & en ayant bien mêlé la poudre dans le grand mortier de bronze, on la réduira en une masse, y mêlant autant de bonne malvoisie qu'il en sera besoin pour lui donner une bonne consistance ; & ayant long-temps battu cette masse, on la gardera pour le besoin.

Quelques-uns ont donné à ces pilules le nom de pestilentielles, d'autres

les ont nommées communes : elles purgent doucement & comme insensiblement les impuretés de l'estomac ; elles empêchent aussi la corruption des humeurs, d'où vient qu'elles sont fort recommendées en temps de peste ou de maladies épidémiques. On peut les prendre en se mettant à table ou en se couchant, ou le matin à jeun. Leur dose est différente, suivant les diverses intentions : car si l'on ne veut que tenir le ventre libre, la dose peut être depuis demi scrupule jusqu'à demi-dragme ; mais si on desire une plus forte opération, l'on pourra en donner une dragme, & même une & demie aux personnes robustes, les faisant prendre après le premier sommeil ou de grand matin.

Pilulæ auratæ.

℞ Aloës succotrinæ, dacridii, ana drachm. v. Rosarum rubrarum mundatarum, seminis apii, ana drachm. ij. ſ. Mastiches, seminis anisi, fœniculi, ana drachm. j. ſ. Trochiscorum alhandal, croci, ana drachm. j. Fiant pilulæ.

Pilules dorées.

Prenez 1°. de l'aloës socotrin & du diagréde, de chacun cinq gros. 2°. Des roses rouges mondées & de la semence d'ache, de chacun deux gros & demi. 3°. Du mastic, des semences d'anis & de fenouil, de chacun un gros & demi. 4°. Des trochisques alhandal & du safran, de chacun un gros ; composez-en une masse avec le syrop de rose laxatif.

On pulvérisera ensemble les semences d'ache, d'anis & de fenouil, avec les trochisques alhandal, les roses rouges, & on en passera la poudre par le tamis de soie ; on pulvérisera à part le diagréde, le mastic & le safran ; puis ayant bien mêlé toutes les poudres, on les incorporera avec autant de syrop rosat qu'il en faudra, pour en faire une masse de bonne consistance, laquelle on battra long-temps dans le grand mortier, & que l'on serrera de même que les autres masses de pilules.

Ces pilules sont appellées dorées à cause de leur couleur : elles purgent doucement les humeurs bilieuses & pituiteuses de toutes les parties du corps. On les ordonne pour la guérison des maladies de l'estomac & des intestins, & sur-tout lorsqu'elles sont accompagnées de vents. Leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme : on les prend après le premier sommeil ou de grand matin.

Pilulæ sine quibus.

℞ Extracti aloës succotrinæ cum succo rosarum pallidarum parati unc. xiv. Dacridii drachm. vj. Agarici albissimi, rhabarbari electi, foliorum senæ mundatorum, ana unc. ſ. Rosarum rubrarum exungulatarum, summitatum absinthii, seminis violarum, cuscutæ, mastiches, ana drachm. j. Fiant pilulæ.

Pilules qu'on doit toujours avoir.

Prenez 1°. quatorze onces d'aloës socotrin, préparées au suc de roses pâles. 2°. Six gros de diagréde. 3°. De l'agaric fort blanc, de la rhubarbe bien choisie, & des feuilles de séné mondées, de chacun demi-once. 4°. Des roses rouges mondées de leur onglet, des sommités d'absinthe, des semences de violettes,

de la cuscute & du mastic, de chacun un gros, pour former une masse par le moyen du syrop de suc de fenouil cuit avec le miel.

Ces pilules sont diversement décrites dans plusieurs dispensaires, sur-tout pour les doses des médicamens : ceux qui prendront la peine de bien considérer cette description, reconnoîtront sans doute qu'elle ne le doit pas céder à aucune des autres, pourvu qu'elle soit bien préparée.

On pilera dans le grand mortier de bronze la rhubarbe avec le séné, l'agaric, les roses rouges, l'absinthe, la cuscute & les semences de violettes; on pulvérisera à part le diagréde & le mastic ; & ayant dépuré environ quatre onces de suc de fenouil, & l'ayant cuit en électuaire avec autant pesant de beau miel, on fera un peu chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, & y ayant fait liquéfier l'extrait d'aloës, & l'y ayant incorporé avec une portion de syrop de fenouil, on y mêlera peu à peu les poudres, y ajoûtant autant de syrop de fenouil qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse de bonne consistance; & l'ayant battue long-temps dans le même mortier, on la serrera pour le besoin.

Les bons effets que ces pilules produisent, sont cause qu'on leur a donné le nom de *sine quibus esse nolo* : dont on supprime ordinairement les deux derniers mots ; elles purgent merveilleusement bien la pituite, & l'une & l'autre bile ; elles sont fort recommendées dans les maladies de la tête, & particuliérement dans celles des oreilles & des yeux. On les prend après le premier sommeil ou le matin à jeun : leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme, & même jusqu'à quatre scrupules.

Pilulæ de rhabarbaro.

℞ Specierum hieræ picræ drachm. x. Rhabarbari electi, myrobalanorum citrinorum, trochiscorum diarrhodon, succi absinthii inspissati, ana drachm. iij. Succi glycyrrhizæ, mastiches, seminis apii & fœniculi, ana drachm. j.

Pilules de rhubarbe.

Prenez 1°. *des espéces d'hière amère, la quantité de dix gros.* 2°. *De bonne rhubarbe, des myrobalans citrins, des trochisques de roses, du suc d'absinthe épaissi, de chacun trois gros.* 3°. *Du suc de réglisse, du mastic, des semences d'ache & de fenouil, de chacun un gros ; pour faire une masse par le moyen du syrop de fenouil composé avec le miel.*

On pilera ensemble dans le grand mortier de bronze la rhubarbe, les myrobalans citrins mondés, les semences d'ache & de fenouil, les trochisques diarrhodon & le suc de réglisse, s'il est sec, & en ayant passé la poudre par le tamis de soie, & l'ayant mêlée avec celle d'hière, on les incorporera dans le grand mortier de bronze avec le suc d'absinthe cuit en consistance de miel, & autant de syrop de fenouil qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse de bonne consistance, laquelle on battra long-temps dans le même mortier, pour ensuite la garder pour le besoin.

Ces pilules purgent doucement les humeurs grossières & visqueuses ; on les ordonne souvent pour la guérison des maladies longues & accompagnées

de douleurs ; car elles débouchent les obstructions les plus opiniâtres du foie & de la rate : elles produisent aussi de fort bons effets contre l'hydropisie naissante, & leur usage est fort avantageux à la fin des fiévres tierces & des quotidiennes. Leur dose est depuis un scrupule jusqu'à quatre : on en use de même que des pilules *sine quibus.*

* *Pilulæ ecphracticæ.*

♃ Pilul. aromatic. unc. iij. Rhabarbari, extracti gentianæ, limat. martis, salis absinthii, ana unc. j. Syrupo de rhabarbaro diligenter contunde in massam.

Pilules ecphractiques.

Prenez trois onces de pilules aromatiques, de la rhubarbe, de l'extrait de gentiane, de la limaille de fer, du sel d'absinthe, de chacun une once ; incorporez bien le tout avec suffisante quantité de syrop de rhubarbe pour faire une masse.]

Pilulæ stomachicæ, vulgò ante cibum.

♃ Aloës succotrinæ electæ unc. j. ſ. Rosarum rubrarum exungulatarum, & mastiches electæ, ana unc. ſ. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules stomachiques.

Prenez 1°. *une once & demie d'aloës socotrin bien choisi.* 2°. *Des roses rouges séparées de leurs onglets, & du mastic, de chacun demi-once, pour en former une masse avec le syrop d'absinthe pour l'usage.*

Parmi plusieurs descriptions de pilules stomachiques qu'on trouve dans les dispensaires, la plus simple de toutes a semblé la meilleure. L'aloës, les roses rouges & le mastic, doivent être chacun pulvérisés à part, & ensuite bien mêlés & incorporés dans le grand mortier de bronze, avec autant de syrop d'absinthe qu'il en faudra pour les réduire en une masse de bonne consistance, qu'on serrera après l'avoir long-temps battue de même que les autres pilules.

Ces pilules sont nommées stomachiques, parce qu'en nettoyant l'estomac de ses impuretés, elles le fortifient & le rendent en état de bien faire ses fonctions. On les nomme aussi pilules *ante cibum*, à cause qu'on a accoutumé de les prendre avant qu'on se mette à table, & qu'elles ne demandent aucun régime particulier : elles ne font pas aussi de grandes évacuations à la fois, parce qu'on les donne en petite dose, & d'ordinaire depuis demi scrupule jusqu'à demi-dragme ; c'est pourquoi l'on en réitère l'usage aussi souvent qu'on en a besoin.

* *Pilulæ benedictæ.*

♃ Aloës unc. ſ. Senæ drachm. ij. Assæ fœtid. galbani, myrrhæ, ana drachm. j. Sal. martis drachm. vj. Croci, macis, ana drachm. ſ. Olei succin. gutt. 40. Syrup. de artemis. q. ſ. Fiat massa & pilul. N°, 160, pro 40 dosibus, scilicet iv. pro dosi.

Pilules bénites.

Prenez une demi-once d'aloës ; deux gros de séné, de l'assa-fœtida, du galbanum, de la myrrhe, de chacun une dragme ; du sel de mars, six gros ; du safran, du macis, de chacun un demi-gros ; quarante gouttes d'huile de succin : faites-en une masse avec suffisante quantité de syrop d'armoise, dont on fera cent soixante pilules : on en donnera quatre pour la dose.

Ces pilules rétablissent le sang appauvri, purgent les humeurs épaisses & glaireuses qui s'arrêtent dans les glandes, sur-tout dans celles de la matrice ; elles conviennent parfaitement dans les maladies du sexe, sur-tout dans la suppression des mois : quoiqu'elles purgent, on en supporte aisément l'usage, parce qu'elles sont aussi anti-hystériques.]

Pilulæ hystericæ.

℞ Fœcularum bryoniæ, myrrhæ electæ, salis artemisiæ, ana drachm. ij. Castorei electi, rutæ, camphoræ, ana scrup. ij. Extracti mollioris aloës cum succo artemisiæ præparati drachm. x. Fiant pilulæ.

Pilules hystériques.

Prenez 1°. *des fécules de bryone ou couleuvrée, de bonne myrrhe & du sel d'armoise, de chacun deux gros.* 2°. *De bon castoreum, de la rue & du camphre, de chacun deux scrupules, & dix gros d'extrait mol d'aloës préparé avec le suc d'armoise, pour en faire une masse selon les régles de l'art.*

On pilera ensemble le castor mondé de ses pellicules & de sa partie onctueuse, avec la rue & une partie de la myrrhe, dont le reste doit être pulvérisé à part, de même que le camphre, mêlant parmi ce dernier quelques gouttes d'esprit de vin pour le mieux pulvériser. On aura préparé l'extrait d'aloës, comme je dirai en son lieu, & pendant qu'il sera encore de consistance un peu molle, on le mettra dans le grand mortier de bronze ; & y ayant mêlé le sel d'armoise, les fécules de couleuvrée ou bryone pulvérisées & toutes les poudres, on réduira le tout en une masse, qu'on aura soin de battre long-temps dans le même mortier, & qu'on serrera dans une peau huilée pour le besoin. Que s'il arrivoit que l'extrait d'aloës manquât d'humidité pour bien embrasser les autres médicamens, on pourroit avoir recours au miel de vulvaria, & y en ajoûter la quantité nécessaire.

L'extrait d'aloës ordonné dans ces pilules, devroit être préparé dans le suc de roses, si l'on suivoit le sentiment des Auteurs de ces pilules ; mais on a jugé plus à propos d'y employer le suc d'armoise, pour prévenir l'effet contraire que l'odeur de la rose pourroit produire à certaines femmes qui ne la peuvent souffrir.

On trouvera dans le peu de drogues dont ces pilules sont composées, de quoi mieux satisfaire aux intentions pour lesquelles elles ont été inventées, qu'on ne le trouveroit dans plusieurs autres descriptions ; car ce n'est pas ordinairement le grand nombre, mais plutôt l'élite des médicamens, qui fait la bonté de la composition.

Ces pilules sont spécifiques, non seulement pour abbatre les vapeurs qui s'élèvent de la matrice, & pour calmer & dissiper les symptomes qui en arrivent, mais encore pour la nettoyer de ses impuretés, & pour provoquer les menstruës retenues : il faut prendre ces pilules le matin à jeun, boire par dessus trois ou quatre onces d'eau d'armoise, & se promener doucement pendant une bonne heure, sans rien prendre de deux heures après ; la dose ne doit être que de demi-dragme, parce qu'on a accoûtumé d'en continuer l'usage.

Pilulæ mesentericæ Dom. d'Aquin.

♃ Extracti aloës cum succo fumariæ præparati, & gummi ammoniaci electi, ana unc. j. Croci martis aperientis & dacridii, ana unc. ſ. Myrrhæ electæ, croci & salis tamarisci, ana drachm. ij. Salis martis scrup. ij.

Pilules mesentériques de M. d'Aquin.

Prenez 1°. *de l'extrait d'aloës préparé avec du suc de fumeterre & de la gomme ammoniac bien choisie, de chacun une once.* 2°. *Du safran de mars apéritif & du diagréde, de chacun demi-once.* 3°. *De bonne myrrhe, du safran & du sel de tamaris, de chacun deux gros.* 4°. *Deux scrupules de sel de mars ; faites une masse de tous ces ingrédiens, incorporés avec suffisante quantité de syrop de chicorée composé avec de la rhubarbe, pour s'en servir au besoin.*

Après avoir pulvérisé chacun à part la myrrhe, le safran & le diagréde, & préparé l'extrait d'aloës un peu mol avec le suc de fumeterre, comme j'enseignerai en parlant des extraits, on fera chauffer modérément le grand mortier de bronze avec son pilon ; où ayant fait liquéfier doucement la gomme ammoniac en larmes, & l'ayant bien incorporée avec l'extrait d'aloës, on y ajoûtera peu à peu les poudres qu'on aura mêlées auparavant avec le crocus martis apéritif, & les sels de mars & de tamaris, y joignant outre cela autant de syrop de chicorée composé avec la rhubarbe qu'il en sera de besoin, pour réduire le tout en une masse de moyenne consistance, qu'on envelopera d'une peau un peu huilée, après qu'on l'aura battue assez long-temps dans le grand mortier, comme j'ai dit des autres pilules.

Monsieur le premier Médecin a donné le nom de mesentériques à ces pilules, parce qu'elles débouchent puissamment les obstructions qui se rencontrent dans le mesentère : elles sont aussi fort efficaces contre les obstructions de tous les autres viscères ; car elles fondent les matières tartareuses, & les purgent avec assez de douceur, en fortifiant les parties nutritives. D'où vient qu'on peut en attendre un heureux succès dans les cachexies, hydropisies, fiévres chroniques intermittentes, pâles couleurs, & dans la rétention des mois ; leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme, si l'on desire qu'elles opérent suffisamment ; mais on se contente de demi-dragme pour les personnes de médiocre complexion qui doivent en continuer l'usage.

** Pilulæ ictericæ.*

♃ Cremor. tartari, coccinellæ, ana drachm. ſ. Sapon. Venet. drachm. iij. Contund. Fiant pilulæ N°. 45.

Pilules contre la jaunisse.

Prenez de la crême de tartre & de la cochenille, de chacun un demi-gros; du savon de Venise, trois gros; pilez-les, & faites-en quarante-cinq pilules. La dose sera de six trois fois par jour.

Elles sont très-apéritives, & on les emploie avec beaucoup de succès dans toutes les affections du foie; il est rare qu'elles ne réussissent, à moins que les obstructions du foie ne soient trop invétérées.]

Pilulæ mercuriales.

℞ Rhabarbari electi, trochiscorum alhandal, diacridii, & mercurii sublimati dulcis, ana unc. j. Terebinthinæ Venetæ, oleo proprio stillato dilutæ, quantùm satis. Fiant pilulæ.

Pilules mercurielles.

Prenez de bonne rhubarbe, des trochisques alhandal, du diagréde & du mercure sublimé doux, de chacun une once; & quantité suffisante de térébenthine de Venise délayée dans sa propre huile distillée, pour former une masse selon l'art.

On pilera ensemble dans le grand mortier de bronze la rhubarbe avec les trochisques alhandal, y mêlant quelque semence froide mondée; on pulvérisera à part la scammonée & le mercure doux, & ayant passé toutes les poudres par le tamis de soie, & les ayant bien mêlées dans le grand mortier de bronze, on les y incorporera avec la térébenthine de Venise délayée dans un peu de son huile distillée, & on réduira le tout en une masse de bonne consistance, qu'on battra long-temps dans le même mortier, & qu'on gardera pour le besoin.

On ne voit guére aujourd'hui de pilules plus usitées que les mercurielles; & quoiqu'il y en ait assez de descriptions dans la plûpart des dispensaires d'aujourd'hui, les recettes particulières qu'une infinité de personnes en ont, sont encore plus nombreuses, mais elles ne sont pas toujours bien ordonnées. Je laisse à part les diverses préparations du mercure qu'on y emploie, & les différens correctifs ou aiguillons qu'on y mêle; il me suffit d'assurer que cette description quoique peu composée est autant bien dosée qu'on le sçauroit desirer, & qu'on auroit de la peine à en trouver une meilleure.

Ces pilules sont principalement destinées pour la guérison des maladies vénériennes; elles attirent les humeurs virulentes de toutes les parties du corps, & les vuident ordinairement par les selles, quoiqu'elles excitent quelquefois la salivation aux personnes délicates, & qu'elles puissent par ce moyen faire sortir une partie du venin par la bouche: en quoi la prudence du Médecin est fort nécessaire pour en avancer ou retarder les effets suivant le besoin, & faire prendre à la nature la pente la plus convenable au tempérament du malade & à l'état de la maladie. La dose de ces pilules est depuis un scrupule jusqu'à deux, & même jusqu'à une dragme pour les personnes bien robustes; on les prend ordinairement le matin à jeun, & on en continue l'usage suivant le besoin.

Pilulæ ad ſiſtendam gonorrhœam.

℞ Radicum biſtortæ, tormentillæ & nympheæ, baccarum hederæ, ſeminum lactucæ, rutæ, agni caſti, ſuccini, ſanguinis hirci, maſtiches, olibani, lachrymarum ſanguinis draconis, nucis moſchatæ, ana unc. ſ.

Pilules pour arrêter la gonorrhée.

Prenez de racines de biſtorte, de tormentille & de nenuphar, des baies de lierre, des ſemences de laitue, de rue & d'agnus caſtus, de l'ambre jaune, du ſang de bouc, du maſtic, de l'oliban, du ſang de dragon en larmes & des noix muſcades, de chacun demi-once; pour faire une pâte de tous ces médicamens incorporés avec de la térébenthine de Veniſe.

On pourra piler enſemble dans le grand mortier de bronze les racines de tormentille, de biſtorte & de nenuphar, avec les baies de lierre, les ſemences de laitue, de rue & d'agnus caſtus, le ſang de bouc, le ſang de dragon en larmes, le ſuccin, & même l'oliban. On pulvériſera à part le maſtic, & ayant bien mêlé toutes les poudres, & fait un peu chauffer le grand mortier de bronze avec ſon pilon, on les y incorporera avec la térébenthine de Veniſe, & on les réduira en une maſſe de bonne conſiſtance, laquelle on battra long-temps dans le même mortier, & que l'on gardera dans une peau huilée pour le beſoin.

Pilulæ ad ſiſtendam gonorrhœam.

℞ Antimonii diaphoretici recenter præparati, cinnabaris nativæ & antimonii, terræ ſigillatæ, radicis ireos Florentiæ, liquiritiæ, ſuccini albi, & oculorum cancrorum præparatorum, ana unc. ſ. Myrrhæ electæ, olibani, maſtiches & croci, ana drachm. ij. M. fiant pilulæ.

Pilules pour la guériſon de la gonorrhée virulente.

Prenez 1°. de l'antimoine diaphorétique nouvellement préparé, des cinnabres minéral & d'antimoine, de la terre ſcellée, de la racine d'iris de Florence, de la régliſſe, du ſuccin blanc & des pierres d'écreviſſes préparées, de chacun demi-once. 2°. De bonne myrrhe, de l'oliban, du maſtic & du ſafran, de chacun deux gros. Incorporez tous ces médicamens avec de la térébenthine de Veniſe & en formez une maſſe.

On trouvera la préparation de l'antimoine diaphorétique, & celle du cinnabre d'antimoine dans la troiſième partie de cette Pharmacopée. On choiſira le cinnabre minéral le moins chargé de terreſtréïtés, & le plus peſant que l'on pourra trouver; on broyera ſubtilement ſur le porphyre le ſuccin blanc & les pierres d'écreviſſes; on pulvériſera à part la myrrhe, de même que le maſtic en larmes, l'oliban, le ſafran, le cinnabre minéral, & le cinnabre d'antimoine, comme auſſi l'antimoine diaphorétique; on pilera enſemble dans le grand mortier de bronze la racine d'iris & la régliſſe; & après avoir paſſé toutes les poudres par le tamis de ſoie, & les avoir bien mêlées, on fera chauffer modérément le grand mortier de bronze avec ſon pilon, & on les y incorporera avec la térébenthine pour les réduire en une maſſe de louable conſiſtance,

consistance, laquelle on serrera après l'avoir long-temps battue dans le même mortier.

Ces pilules produisent des effets merveilleux pour la guérison des gonorrhées virulentes, sur-tout lorsqu'elles ont été précédées des remédes généraux, dont on a accoûtumé de se servir pour de telles maladies. On les prend le soir & le matin loin des repas, & on en continue l'usage plus ou moins suivant la grandeur du mal, & même pendant quelques semaines; ce long usage est cause qu'on n'en prend que demi-dragme à la fois, quoiqu'on pourroit bien en prendre deux scrupules & même une dragme, si l'on vouloit qu'elles opérassent plus promptement & avec plus de force. L'effet de ces pilules est comme insensible, & ne se connoît bien que par le bon succès qui en arrive après en avoir usé quelque temps.

* *Pilulæ depurantes.*

℞ Antimonii crudi drachm. ij. Æthiopis min. gummi guaïac. ana drachm. j. Terebinthinæ è Chio scrup. ij. Vitelli ovorum quantùm satis: fiant pilulæ sex è sing. drachmis.

Pilules dépuratoires.

Prenez deux gros d'antimoine crud, de l'æthiops minéral, de la gomme de gaïac, de chacun un gros; de la térébenthine de Chio, deux scrupules; du jaune d'œuf, la quantité suffisante; faites-en six pilules chacune d'un gros.

On réduira en poudre bien subtile l'antimoine crud & l'œthiops minéral, on ajoûtera la gomme de gaïac, & la térébenthine de Chio & le jaune d'œuf peu à peu; on mêlera bien le tout dans le mortier jusqu'à ce qu'il soit réduit en une masse.

Ces pilules sont bonnes pour purifier le sang, & conviennent très-bien pour les dartres, les gales & autres maladies de la peau.

Pilulæ ad eruptiones.

℞ Gumm. guaïac. calomelan. flor. sulph. ana drachm. ij. Balsam. sulph. quantùm satis. Fiat massa.

Pilules contre les éruptions cutanées.

Prenez de la gomme de gaïac, du mercure doux & des fleurs de soufre, de chacun deux gros; faites-en une masse avec suffisante quantité de baume de soufre.

Ces pilules conviennent comme les précédentes dans les maladies de la peau; on les emploie les unes & les autres après qu'on a déja préparé les humeurs par les remédes convenables; la dose de celle-ci est d'un demi-gros tous les matins pendant neuf jours.

Pilulæ æthiopicæ.

℞ Æthiop. min. drachm. iij. Gumm. guaïac. drachm. j. Olei caryophyll. gutt. iv. Vitell. ovor. quantùm satis: fiant pilulæ 60, quarum dos. N°. vj.

Pilules æthiopiques.

Prenez trois gros d'æthiops minéral, un gros de gomme de gaïac, quatre gouttes d'huile de girofles, une suffisante quantité de jaune d'œuf; faites-en soixante pilules, dont la dose sera de six.

Ces pilules sont fondantes & épurent la masse du sang; elles sont aussi recommendées contre les vers.]

Pilulæ de therebinthina cocta.

♃ Terebinthinæ Venetæ, in aquâ raphani vel baccarum alkehengi, ad duritiem coctæ, unc. iv. Liquiritiæ mundatæ subtiliter pulveratæ unc. j. M. fiant pilulæ.

Pilules de térébenthine cuite.

Prenez 1°. quatre onces de térébenthine de Venise, cuite dans de l'eau de raifort ou de baies de coqueret, jusqu'à ce qu'elle soit endurcie, & une once de réglisse mondée mise en poudre fine, pour en faire une masse selon l'art.

On fera cuire à petit feu la térébenthine dans de l'eau distillée de raifort ou de baies de coqueret, ou de quelqu'autre plante diurétique, jusqu'à ce qu'elle soit durcie, ensorte qu'on en puisse former des pilules. On versera alors toute l'eau qui restoit parmi la térébenthine, & avant qu'elle soit refroidie, on y incorporera la réglisse subtilement pulvérisée, & les ayant bien malaxées ensemble, on serrera la masse pour le besoin.

Ces pilules sont fort usitées dans les retentions d'urine, soit qu'elles ayent été causées par quelque flegme ou par quelque gravier, ou qu'elles viennent de quelque malignité vénérienne; on s'en sert aussi dans le commencement des chaude-pisses pour les faire fluer; on les prend ordinairement le matin à jeun depuis une dragme jusqu'à deux, & on en peut continuer l'usage pendant plusieurs jours.

Pilulæ pro morbo colico, Dom. d'Aquin.

♃ Aloës succotrinæ electæ, in succo rosarum pallidarum dilutæ & inspissatæ, unc. iij. Agarici electi unc. j. ß. Extracti rhabarbari unc. j. Hepatis lupi præparati drachm. vj. Summitatum absinthii unc. ß. Pulveris diarrhodonis abbatis, & salis absinthii, nucis moschatæ, ana drachm. j. ß. M. fiant pilulæ.

Pilules pour la guérison de la colique, de l'ordonnance de M. d'Aquin.

Prenez 1°. trois onces d'extrait de bon aloës tiré dans l'eau-rose épaissi artistement. 2°. Une once & demie de bon agaric. 3°. Une once d'extrait de rhubarbe. 4°. Six gros de foie de loup préparé. 5°. Demi-once de sommités d'absinthe. 6°. De la poudre de roses de l'abbé, du sel d'absinthe & de noix muscades, de chacun un gros & demi; faites une masse de tous ces remédes incorporés avec du syrop de chicorée composé avec la rhubarbe.

On trouvera les préparations des extraits d'aloës & de rhubarbe, dans la troisième Partie de cette Pharmacopée. On aura le foie d'un loup nouvellement tué, & en ayant séparé la vessie du fiel, & l'ayant bien lavé dans du

vin blanc, on le mettra dans un pot de terre verni, & l'ayant bien luté avec son couvercle, on le mettra dans un four de Boulanger, lorsque le pain en aura été tiré, & ayant fermé le four, on y laissera le pot quelques heures, après lesquelles on le délutera, & ayant retourné le foie & reluté le couvercle, on le remettra dans le four, lorsqu'on en aura tiré le pain, où on le tiendra autant de temps que la première fois, & on continuera de l'y remettre, jusqu'à ce qu'il se trouve suffisamment desséché, pour pouvoir être conservé en lieu sec sans se corrompre. On pilera dans le grand mortier de bronze l'absinthe avec l'agaric, la noix muscade & le foie de loup, & en ayant passé la poudre par le tamis de soie, on fera un peu chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, pour y liquéfier peu à peu les extraits d'aloës & de rhubarbe, & les incorporer ensuite avec la poudre, & autant de syrop de chicorée qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse de bonne consistance, qu'on battra long-temps au mortier, & qu'on serrera pour le besoin.

Ces pilules purgent doucement les humeurs bilieuses & les sereuses, dont elles préviennent & détournent l'amas de la fermentation, qui cause ordinairement les coliques; ceux qui y sont sujets doivent en prendre de deux jours l'un, un scrupule à la fois, & en continuer quelque temps l'usage pour en être délivrés; elles tiennent le ventre libre, & vuident doucement & insensiblement les humeurs qui causent les coliques. On peut augmenter la dose de ces pilules jusqu'à une dragme, lorsqu'on veut qu'elles fassent une bonne évacuation; on les doit prendre le matin à jeun.

* *Pilulæ anti-phthisicæ.*

℞ Sacchari saturni drachm. j. Sal chalyb. drachm. ſ. Sang. drac. drachm. j. ſ. Balſ. copah. quantùm satis. Fiant pilul. 48. pro xij. dos.

Pilules contre la phthisie.

Prenez du succre de saturne, un gros; du sel de mars, un demi-gros; du sang de dragon, un gros & demi, & suffisante quantité de baume de Copaü; faites-en quarante-huit pilules pour douze prises.

Ces pilules rétablissent le ressort dans les fibres des bronches, elles resserrent & fortifient les vaisseaux, & arrêtent la putréfaction.

Pilulæ balsamicæ Rich. Morton.

℞ Pulv. millep. præparat. drachm. iij. Gummi ammoniac. optim. depurati drachm. j. ſ. Flor. benzoin. scrup. ij. vel drachm. j. Extract. croci, balsam. peruviani, ana scrup. ſ. Balsam. sulph. terebinthinæ, vel anisat. quantùm satis. M. fiant pilul. mediocres pulv. glycyrrhizæ involvendæ.

Pilules balsamiques de Morton.

Prenez de la poudre de cloportes préparée, trois gros; de la gomme ammoniaque purifiée, un gros & demi; des fleurs de benjoin, deux scrupules ou un gros; de l'extrait de safran, du baume du Pérou, de chacun un demi-scrupule; du baume de soufre térébenthiné ou anisé autant qu'il en faut pour

former des pilules d'une grosseur moyenne, qu'on enveloppera de poudre de réglisse.

Ces pilules sont très-recommendées par l'auteur dans les phthisies scrophuleuses & scorbutiques, lorsque la fiévre est peu considérable, & que les crachats sont épais & visqueux comme ceux des asthmatiques; la dose est de trois pilules trois fois par jour.]

Pilulæ catholicæ Poterii.

℞ Aloës succotrinæ unc. ſ. Myrrhæ electæ drachm. ij. Mastiches drachm. j. Croci drachm. ſ. Magnesiæ saturninæ meteorisatæ drachm. j. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules universelles de Poterius.

Prenez demi-once de bon aloës socotrin, deux gros de bonne myrrhe, un gros de mastic, demi-gros de safran, un gros de fleurs blanches d'antimoine, & en faites une masse avec le syrop de roses laxatif.

On a jugé à propos d'insérer ici la description de ces pilules, à cause des bons effets qu'elles peuvent produire. Les fleurs blanches d'antimoine que Poterius a déguisées sous le nom de *Magnesia Saturnina meteorisata*, servent d'un puissant aiguillon aux autres médicamens; & quoiqu'elles soient fort émétiques étant données seules, elles perdent néanmoins cette qualité par cette union, en sorte qu'elles ne purgent plus que par les selles, comme les autres médicamens avec lesquels elles sont mêlées; on trouvera la préparation de ces fleurs dans la troisième Partie de cette Pharmacopée.

On doit bien choisir tous les médicamens, & les ayant pulvérisés chacun à part, passés par le tamis de soie & bien mêlés, on les incorporera avec autant de syrop qu'il en faudra pour les réduire en une masse de bonne consistance, que l'on battra long-temps dans le même mortier, & que l'on serrera après comme les autres pilules.

Poterius, Auteur de ces pilules, les estime beaucoup contre les coliques, l'asthme, la migraine, le vertige & l'épilepsie, & même pour appaiser les douleurs des gouttes; leur dose est depuis quinze grains jusqu'à vingt-quatre; on les doit prendre le matin à jeun.

Pilulæ Bontii hydropicæ.

℞ Aloës succotrinæ unc. ij. ſ. Gummi guttæ subtiliter pulverati & cum vino malvatico dissoluti, lævigati & siccati, unc. j. ſ. Dacrydii eodem modo præparati unc. j. Gummi ammoniaci electi unc. j. ſ. Tartari vitriolati unc. ſ. Fiant ex arte pilulæ.

Pilules de Bontius pour l'hydropisie.

Prenez 1°. deux onces & demie d'aloës socotrin. 2°. Une once & demie de gomme gutte pulvérisée subtilement dissoute dans de la malvoisie, & ensuite desséchée. 3°. Une once de diagréde préparée de la même manière. 4°. Une once & demie de bonne gomme ammoniac. 5°. Demi-once de tartre vitriolé, pour former une masse avec le syrop de rose laxatif.

On triturera l'aloës socotrin dans le grand mortier de bronze, & on le passera

par le tamis de soie ; on choisira de la gomme gutte bien pure, & de beau diagréde, & les ayant subtilement broyés sur le porphyre l'un parmi l'autre ou chacun séparément, avec environ autant pesant de bonne malvoisie, on les fera sécher ; puis ayant choisi de la gomme ammoniac en larmes pures, & fait modérément chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, on l'y fera liquéfier, & ayant bien mêlé le tartre vitriolé avec toutes les poudres, & délayé la gomme ammoniac avec environ autant pesant de syrop rosat solutif, on les y incorporera peu à peu, y ajoûtant encore autant de syrop qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse de bonne consistance, qu'on battra long-temps dans le même mortier, & qu'on gardera après dans une peau huilée pour le besoin.

On trouvera la préparation du tartre vitriolé dans la troisième partie de cette Pharmacopée, parmi les préparations du tartre.

Ces pilules ont été inventées par Bontius, autrefois Médecin du Prince d'Orange, qui les a fort recommendées pour évacuer les eaux des hydropiques. Elles sont aussi très-excellentes pour déboucher les obstructions du foie, de la rate, & de tous les viscères ; on les doit prendre le matin à jeun depuis demi-scrupule jusqu'à un scrupule.

Pilulæ tartareæ Bontii.

℞ Aloës succotrinæ electæ drachm. iij. Lachrymarum gummi ammoniaci pauco aceto scillitico dilutarum unc. j. ſ. Tartari vitriolati drachm. ſ. Fiant pilulæ.

Pilules de tartre de Bontius.

Prenez trois gros de bon aloës socotrin, une once & demie de gomme ammoniac en larmes dissoute avec un peu de vinaigre scillitique, & demi-gros de tartre vitriolé pour faire la masse selon l'art.

Après avoir subtilement pulvérisé l'aloës, on fera chauffer un mortier de bronze pour y faire liquéfier la gomme ammoniac en larmes, & l'y ramollir avec un peu de vinaigre scillitique, puis on y incorporera l'aloës en poudre & le tartre vitriolé, & ayant réduit le tout en une masse de bonne consistance, & l'ayant battue long-temps dans le même mortier, on la serrera dans une peau huilée pour le besoin.

On trouve diverses descriptions de pilules tartarées dans quelques Auteurs, & une entr'autres de grande composition dans Quercetan, à laquelle celle-ci devroit le céder, si la pluralité des médicamens faisoit la bonté des compositions. Néanmoins on préfére la nôtre, parce qu'elle est fort simple & de facile préparation, & qu'elle peut produire d'aussi bons effets ; car ces pilules purgent merveilleusement bien l'une & l'autre bile, & les humeurs crasses & tartarées. On les ordonne avec heureux succès contre la manie & les maladies mélancoliques qui ont leur principal siége dans les hypochondres ; contre la lépre, les cancers, la fiévre quarte & les maladies vénériennes ; car en débouchant les obstructions de tous les viscères, & en faisant sortir les mauvaises

humeurs, elles purifient toute la masse du sang. Leur dose est depuis un scrupule jusqu'à une dragme; on les prend le matin à jeun, & même si l'on veut en se mettant à table.

Pilulæ tartareæ Schroderi.

♃ Aloës lucidæ in succo fragorum extractæ unc. j. Lachrymarum gummi ammoniaci drachm ij. ß. Magisterii tartari purgantis, in aquâ buglossi aliquoties soluti & coagulati, extracti gentianæ, ana drachm. ij. Salis martis subdulcis, extracti croci, ana drachm. j. Fiant pilulæ.

Pilules de tartre de Schroderus.

Prenez 1°. une once d'extrait d'aloës bien transparent tiré dans du suc de fraises. 2°. Deux gros & demi de gomme ammoniac en larmes. 3°. Du magistère de tartre purgatif, dissous plusieurs fois dans de l'eau de buglose & coagulé, & de l'extrait de gentiane, de chacun deux gros. 4°. Du sel de mars adouci & de l'extrait de safran, de chacun un gros, dont vous formerez une masse avec la teinture de tartre.

Je pouvois renvoyer ces pilules à la troisième Partie de cet ouvrage, parce qu'elles ne sont presque composées que de préparations chymiques, mais le nom de pilules tartarées qu'elles portent, m'a obligé de les ranger avec les autres pilules.

Après avoir choisi de l'aloës socotrin bien transparent, on en tirera l'extrait avec du suc de fraises bien dépuré, en y procédant comme je dirai en parlant de la préparation des extraits; où l'on verra en même temps celle de l'extrait de la racine de gentiane, & de celui du safran. On y trouvera aussi la préparation du sel de mars de rivière, qui est fort conforme aux intentions de l'Auteur de ces pilules, puisque l'acide de l'esprit de vitriol, nécessaire à la dissolution du mars, lorsqu'on en veut préparer ce qu'on appelle sel, ne peut être mieux adouci que par le volatil de l'esprit de vin qui y est employé. On trouvera encore en son lieu la préparation du magistère purgatif de tartre, & celle de sa teinture.

Schroder auteur de ces pilules, écrit qu'après s'en être réservé long-temps la recette, à cause des bons effets qu'il leur avoit vu souvent produire, il avoit enfin bien voulu les communiquer au public, comme un reméde très-propre pour vuider les matières tartareuses & mucilagineuses du bas ventre, pour délivrer le foie, la rate, & la matrice de leurs obstructions & pour guérir heureusement les maladies qui en proviennent. On doit les prendre le soir en se mettant à table, au poids de demi scrupule, & en attendre l'effet au lendemain matin.

Pilulæ de sagapeno Camilli.

♃ Lachrymarum sagapeni drachm. vj. Ammoniaci drachm. iij. Extracti trochiscorum alhandal unc. j. Diagridii unc. ß. Salis gemmæ drach. j. ß. Fiant pilulæ.

Pilules de gomme ſagapenum de Camillus.

Prenez ſix gros de gomme ſagapenum & trois gros de gomme ammoniac, l'une & l'autre en larmes ; une once d'extrait de trochiſques alhandal, ou de coloquinte ; demi-once de diagréde ; un gros & demi de ſel gemme, pour faire la maſſe avec du ſyrop violat rendu aigre par l'addition de quelque peu d'acide.

Après avoir tiré l'extrait des trochiſques alhandal, comme je dirai en ſon lieu, & avoir ſubtilement pulvériſé le diagréde & le ſel gemme ; au lieu de diſſoudre les gommes & de les cuire ſuivant la penſée de l'Auteur, les ayant choiſies en larmes pures, & ayant fait chauffer modérément le grand mortier de bronze & ſon pilon, on les y fera liquéfier peu à peu, puis on y incorporera l'extrait de trochiſques alhandal & les poudres de diagréde & de ſel gemme, y ajoûtant ce qu'il faudra de ſyrop violat rendu aigre avec un peu d'eſprit de vitriol, pour réduire le tout en une maſſe de bonne conſiſtance, y procédant de même que pour les autres maſſes de pilules



LIVRE SECOND.

DES PREPARATIONS ET COMPOSITIONS EXTERNES.

CHAPITRE PREMIER.

Des Huiles tirées par expreſſion.

IL y a une ſi grande union entre les remédes internes & les externes, qu'il eſt preſque impoſſible de diviſer ſi bien les compoſitions pour le dedans d'avec celles pour le dehors, que l'on n'y puiſſe ſouvent trouver des exceptions; comme il eſt aiſé de remarquer, non ſeulement dans la confection d'alkermes, qu'on donne ordinairement par la bouche, pour fortifier le cœur & les parties nobles, & qu'on peut pour le même deſſein appliquer utilement en épithème ſur le cœur & ſur l'eſtomac; mais encore dans l'huile compoſée de ſcorpions deſtinée contre les venins, dont on ſe ſert principalement en onction ſur le cœur, ſur l'eſtomac, ſur les temples, &c. & qu'on prend auſſi par la bouche pour le même deſſein. Il y a encore pluſieurs autres compoſitions, & même pluſieurs mixtes particuliers qui peuvent ſervir au dedans & au dehors, enſorte qu'on ne doit pas s'étonner ſi parmi les compoſitions qui ont de tout temps été miſes au rang des externes, on en rencontre pluſieurs qui peuvent paſſer pour internes, puiſqu'elles ſont quelquefois priſes par la bouche; & particuliérement pluſieurs huiles, & ſur-tout celle d'olive, laquelle outre le grand emploi qu'on en fait extérieurement & ſon grand uſage dans les alimens, eſt aſſez ſouvent donnée en breuvage ſeule ou mêlée avec d'autres remédes.

Sous cette déclaration, commençant les remédes externes par les huiles, je dirai qu'on a donné le nom d'huile aux liqueurs graſſes, oléagineuſes & inflammables, qui découlent naturellement, ou des rochers comme l'huile petrole, ou des plantes comme l'opobalſamum, ou bien qu'on tire par artifice de divers mixtes, & le plus communément de ceux qui ſont de la famille des végétaux, & dont la diverſité eſt auſſi grande que celle des mixtes d'où on les tire. Je n'enferme pas ſous le genre des huiles, la graiſſe des animaux, quoiqu'onctueuſe & inflammable, & qu'elle entre quelquefois dans la compoſition de pluſieurs huiles, parmi pluſieurs autres parties d'animaux; ayant deſtiné ce Chapitre principalement pour les huiles qu'on tire par expreſſion, ou par décoction, ou pour celles à qui on communique la vertu d'un ou de pluſieurs mixtes, & qu'on ſurnomme ſimples ou compoſées, renvoyant les huiles diſtillées & leur préparation à la troiſième Partie de cette Pharmacopée.

Les fruits, les baies & les ſemences ſont ordinairement les parties des plantes

plantes qui abondent le plus en huile, quoique les autres parties n'en ſoient pas dépourvues ; mais parmi tous les fruits l'olive eſt celui qui en rend le plus, & dont l'abondance eſt fort grande par-tout. Cette huile eſt autant uſitée dans les alimens que dans la médecine, où ſon grand emploi a été cauſe qu'on lui a donné par excellence le nom d'huile, ſans addition du mot d'olives : cette huile eſt du rang de celles qui ſe tirent par expreſſion. Son grand uſage eſt principalement à recevoir & retenir la vertu de diverſes parties de plantes ou d'animaux, dont après elle porte le nom, ſervant de baſe à une bonne partie des huiles ſimples & compoſées qu'on a accoûtumé de préparer dans les boutiques par infuſion ou par décoction.

Il n'eſt pas néceſſaire de décrire ici la manière dont on ſe ſert pour tirer cette huile d'olives, tant parce que cette préparation ne ſe fait que dans les pays chauds où les oliviers abondent, que parce qu'en ces pays-là ce n'eſt que l'ouvrage des payſans qui en ſont inſtruits. Pluſieurs Auteurs ont eſtimé que l'huile la plus vieille étoit préférable à toute autre pour la médecine, juſques-là qu'on a ordonné quelquefois de l'huile de cent ans ; néanmoins les habitans des pays d'où l'huile nous eſt apportée, préférent ordinairement la nouvelle bien pure à toute autre, ſur-tout pour les alimens, parce qu'elle eſt ordinairement plus douce & plus agréable au goût, quoiqu'ils ne mépriſent pas celle de deux, de trois ni de quatre ans ; mais ils ſçavent par expérience que celles qu'on a gardées quelques années au-delà, s'épaiſſiſſent enfin & deviennent ſi craſſeuſes, qu'on ne les peut après employer que dans des onguens, ou des emplâtres, ou pour en faire du ſavon.

Les anciens ont voulu qu'on préparât deux ſortes d'huile, & que la plus uſitée étant tirée des olives bien meures, on en tirât ſéparément une autre des olives vertes & avant leur maturité, donnant le nom d'huile omphacine à cette dernière, qu'ils prétendoient être beaucoup plus aſtringente & rafraîchiſſante que l'autre, & qu'ils employoient dans la compoſition des huiles & des autres remédes qui avoient beſoin de ces qualités ; mais nous ſerions aujourd'hui bien en peine de trouver de cette huile omphacine, puiſque les olives vertes ne ſont en état de rendre que très-peu d'huile, & que dans le pays où l'on a les oliviers en plus grande abondance, on ne ſçait ce que c'eſt que de tirer de l'huile des olives qui ne ſont pas meures ; mais quoique nous n'ayons pas cette huile omphacine des anciens, les huiles qu'on préparera avec celle des olives bien meures, ne lui ſeront pas inférieures, puiſque nous pouvons leur imprimer des qualités fort approchantes de celles qu'on a attribuées à l'omphacine, par le moyen des lotions, ou des infuſions chargées des qualités que l'on deſire, pourvu que l'huile dont on ſe ſervira ſoit bien pure & dépouillée de toutes mauvaiſes qualités.

Oleum amygdalarum dulcium.

℞ Amygdalarum dulcium, putaminibus & cute membranosâ purgatarum, quantùm libuerit. Oleum exprime ſ. a.

[* Simili modo exprimatur oleum nucum juglandium, avellanarum, ſeminum fagi, lini, ſinapeos, papaveris albi, hyoſcyami albi, canabis, &c.]

Huiles d'amandes douces.

Prenez autant que vous voudrez d'amandes douces mondées ; pilez-les bien exactement avec le pilon de bois dans le mortier de marbre, puis mettez-en la pâte dans un ſac de toile forte de chanvre, & l'ayant miſe à la preſſe, exprimez-en l'huile bien doucement d'abord & enſuite plus fortement, laquelle vous garderez pour le beſoin.

[C'eſt ainſi qu'on doit exprimer les huiles de noix, de noiſettes, de fênes, de lin, de moutarde, de pavot blanc, de juſquiame blanche, de chanvre, &c.]*

De toutes les huiles tirées par expreſſion dans les boutiques, il n'y en a point de plus familière que celle d'amandes douces ; & quoiqu'on puiſſe y employer les moindres apprentifs, les maîtres néanmoins doivent être ſoigneux de la faire préparer comme il faut. On doit choiſir des amandes bien nouvelles, bien nourries, bien ſéches, & hors de leurs coquilles, & les ayant agitées dans un crible un peu groſſier pour en faire bien tomber la pouſſière, on les plongera dans de l'eau chaude, & on les y tiendra juſqu'à ce que leur peau ſoit attendrie, & qu'on puiſſe la ſéparer en la preſſant avec les doigts ; puis ayant rejeté la peau, on eſſuiera les amandes dans un linge blanc, & on les étendra pour les faire ſécher ; après quoi on les mettra dans un mortier de marbre, & on les y pilera avec un pilon de bois, juſqu'à ce que la pâte en ſoit bien déliée, & qu'elle commence à rendre l'huile. On mettra alors cette pâte dans un petit ſac de toile neuve forte, & en ayant bien lié l'ouverture & mis le ſac entre deux platines d'étain fin ou de bois, couvertes au dedans d'une feuille de fer blanc, on mettra le tout à la preſſe, exprimant le ſac bien doucement d'abord, mais enſuite très-fortement, & le laiſſant long-temps dans le preſſoir, afin que l'huile ait le temps de bien ſortir. Ceux qui ſeroient impatiens & qui preſſeroient trop fort au commencement la pâte d'amandes, feroient ſortir une partie du marc des amandes au travers du ſac, & l'huile qui en ſortiroit ſeroit trouble ; ce qui n'arrive pas en y procédant comme j'ai dit.

Pour avoir davantage d'huile, les anciens vouloient qu'on chauffât dans le bain-marie ou autrement, les amandes & autres fruits ſemblables, après les avoir pilés, & avant que de les mettre à la preſſe ; j'avoue que par ce moyen on peut en tirer davantage, mais elle en ſera plus deſagréable au goût & moins rafraîchiſſante. On peut néanmoins ſans danger ſe paſſer de peler les amandes pour les perſonnes moins délicates, pourvu qu'on les ait bien agitées dans un ſac de groſſe toile neuve, afin d'en ronger une partie de l'écorce, & qu'on en ait bien ſéparé la poudre ; puiſque par ce moyen la pâte des amandes eſt moins ſujette à paſſer au travers du ſachet, en étant empêchée par l'écorce qui lui donne de la fermeté, & que l'huile qui en ſort, eſt preſque auſſi belle & auſſi agréable que l'autre.

L'huile d'amandes douces eſt fort eſtimée contre les âpretés de la trachée-artére & des poumons ; elle appaiſe les coliques, & particuliérement la nephrétique ; elle remédie aux rétentions d'urines, facilite les accouchemens, ſoulage les femmes dans les tranchées qui leur arrivent après l'accouchement,

appaise la toux des jeunes & des vieux, & les tranchées des petits enfans ; enfin elle est propre à toutes les maladies internes, où il faut adoucir, ramollir, lubrifier ou tempérer la chaleur ou l'acrimonie des humeurs. Son usage est interne & externe. On la donne seule loin des repas ; on la mêle aussi parmi les loochs, les syrops, les émulsions & les potions : la dose est depuis demi-once jusqu'à une once & même jusqu'à deux. On s'en sert aussi dans les clystères anodins & lubrifians, depuis une once jusqu'à deux ou trois. On l'emploie aussi extérieurement, seule ou mêlée dans les pommades ou dans les linimens, tant pour adoucir le cuir, que pour ramollir & relâcher les muscles de la poitrine dans ses oppressions.

Oleum amygdalarum amararum.

℞ Amygdalarum amararum quantùm libuerit. Oleum exprime s. a.

Huile d'amandes amères.

Prenez telle quantité que vous voudrez d'amandes amères ; pilez-les bien exactement avec le pilon de bois dans le mortier de marbre, puis ayant échauffé médiocrement la pâte, tirez-en l'huile à la presse.

On pourroit préparer cette huile de même que celle d'amandes douces ; mais comme elle n'est que fort rarement prise par la bouche, & seulement dans des maux où l'on ne recherche pas beaucoup la délicatesse du goût, on peut sans aucun scrupule se passer de peler les amandes ; on peut même les chauffer modérément, lorsqu'elles ont été pilées, & qu'on veut les mettre à la presse, & chauffer en même temps les platines : mais il faut les presser lentement d'abord, pour les raisons que je viens d'alléguer en parlant des douces ; l'amertume qui distingue ces amandes d'avec les douces, n'est que dans leur partie grossière & terrestre, ensorte que l'huile qui en est exprimée, se trouve aussi douce que celle des autres amandes, & que toute l'amertume reste dans le marc, qui sans être capable de nuire aux hommes ni à plusieurs animaux, est le plus dangereux poison que les poules puissent rencontrer.

L'huile d'amandes amères est fort estimée contre les duretés, les inflammations & les étranglemens qui arrivent au col de la matrice : elle soulage aussi beaucoup les personnes qui souffrent des maux aux reins par quelque amas de pituite, de gravier ou de calculs, & à ceux qui ont des difficultés d'urine : elle est bonne contre les douleurs de tête, les surdités & le bruit des oreilles ; pour effacer les taches du visage, & adoucir les âpretés de la peau, & sur-tout pour emporter les dartres farineuses. On l'emploie extérieurement seule, ou mêlée dans les linimens ou dans les pommades, & intérieurement depuis demi-once jusqu'à une once, seule ou mêlée dans des émulsions ou dans d'autres breuvages : on peut aussi la mêler dans les clystères carminatifs, de même que l'huile d'amandes douces.

Oleum è seminibus anisi per expressionem.

Semen anisi mundatum & pulveratum, suprà cribrum inversum sub lance stanneâ &

vapori aquæ ferventis per horæ ſemiquadrantem exponatur, ut vaporibus fervidis omninò penetretur & benè calefiat; tunc forti & denſo ſacculo diligenter incluſum, prælo calido citiſſimè exprimatur, & extillabit oleum viride guſtu gratiſſimum.

Huile de ſemence d'anis par expreſſion.

Mettez artiſtement ſur un tamis renverſé une quantité d'anis mondé & pulvériſé, couvert d'un plat d'étain, & lui faites prendre la vapeur d'eau bouillante pendant un demi quart-d'heure, enſorte qu'il ſoit tout-à-fait pénétré & échauffé par les vapeurs de l'eau bouillante; alors mettez-le promptement dans un bon ſac de toile forte, & au même moment tirez-en l'huile à la preſſe, qui retiendra la verdeur & le bon goût de l'anis.

On pourra trouver la préparation de cette huile dans le Traité de Chymie que j'ai compoſé il y a long-temps, & que l'on a imprimé ſous le nom de Glaſer, Suiſſe de nation, reconnu pour aſſez bon Artiſte à la vérité, mais qui pouvoit à peine parler François; je ſuis aſſuré qu'on ne la trouvera dans pas un auteur qui eût écrit auparavant, puiſque j'en ſuis l'inventeur.

Il faut être ſoigneux d'avoir de la graine d'anis bien nouvelle, bien ſéche & bien nourrie; de la monder de même que ſi on la vouloit diſpenſer pour quelque compoſition, & de la piler & paſſer par un tamis de crin aſſez ſerré. On prendra une livre de cette poudre, & en ayant rempli le creux d'un plat qui puiſſe être placé avec ſes bords dans le deſſous d'un tamis de crin, on couvrira le plat du deſſous du tamis, & tenant une main ſur le crin du tamis qui doit alors toucher & couvrir le plat rempli de la poudre d'anis, & l'autre ſous le cul du plat, il faut tout d'un coup renverſer le tout, enſorte que la poudre ſe trouve placée ſur le crin du tamis & couverte du plat: on aura auſſi préparé en même temps une poële de cuivre proportionnée, & faite enſorte que le tamis qui porte la poudre, s'y puiſſe appuyer dedans ſans deſcendre au fond; on mettra environ trois pintes d'eau dedans, & ayant placé la poële ſur un fourneau, & en faiſant bouillir l'eau, on en fera recevoir la vapeur à la poudre d'anis pendant un demi quart-d'heure, ou juſqu'à ce que les vapeurs bouillantes de l'eau ayent bien pénétré la poudre, & qu'on ne puiſſe pas ſouffrir avec la main la chaleur du plat qui la couvre. Pendant ce temps-là, on aura préparé un petit ſac de toile forte & ſerrée, & l'ayant chauffé, on y mettra dedans le plus promptement que l'on pourra la poudre d'anis, & ayant lié le ſac bien ſerré au deſſus de la poudre, on le mettra à la preſſe entre les deux platines chaudes, & on en exprimera l'huile avec toute la diligence & la force poſſible. Par ce moyen on tirera d'une livre de poudre d'anis une once & demie, & même juſqu'à deux onces d'huile fort verte, fort douce & fort agréable, & qui aura le véritable goût de l'anis.

Je veux croire que pluſieurs de ceux qui n'auront pas eu occaſion d'eſſayer cette préparation, ni de me voir exprimer cette huile en public ou en particulier, s'étonneront qu'une ſemence ſi dure à piler & ſi ſéche en apparence, puiſſe rendre de l'huile par expreſſion, vu qu'on n'en peut même tirer par cette voie des cloux de girofles qui paroiſſent beaucoup plus gras. Cela n'em-

pêche pas pourtant qu'on n'en puiſſe tirer de même des ſemences, dont la ſubſtance & dont les parties peuvent être à peu près ſemblables à celles de l'anis.

On recommende beaucoup l'huile d'anis pour diſſiper les vents contenus dans le bas ventre, & pour appaiſer les coliques qui en proviennent. Elle eſt auſſi fort propre à fortifier l'eſtomac, à avancer la digeſtion des alimens, & à aider à la diſtribution de leur bon ſuc à toutes les parties du corps. Cette huile ainſi préparée eſt à la vérité moins pure & moins pénétrante que celle qu'on peut tirer par diſtillation ; mais elle a moins d'acrimonie, & on peut la donner en plus grande quantité, & même juſqu'à demi-dragme dans du vin, dans du bouillon, ou dans quelqu'autre liqueur propre. On peut auſſi s'en ſervir en onction ſur l'eſtomac, ſur le nombril & ſur le bas ventre dans les coliques venteuſes ; on peut même en mettre quelques gouttes dans la bouillie des enfans, lorſqu'ils ont des tranchées.

Oleum nucis moſchatæ.

Eligantur nuces moſchatæ pleniores, pinguiores, & ponderoſiores ; ſubtiliter pulverentur, & eodem modo quo ſemen aniſi, aquæ ferventis vapore calefactæ, & ſacculo incluſæ, torculari calido diligenter & fortiter exprimantur, & ſervetur oleum.

Huile de noix muſcade.

Choiſiſſez des noix muſcades bien nourries, bien graſſes & bien peſantes ; mettez-les en poudre ſubtile ; & les ayant échauffées à la vapeur de l'eau bouillante de la même manière que l'anis, & enfermées dans un ſac, tirez-en promptement & fortement l'huile à la preſſe, que vous garderez pour l'uſage.

La préparation de cette huile eſt tout-à-fait conforme à celle de la ſemence d'anis ; & ſi l'on eſt ſoigneux d'avoir des noix muſcades bien nourries, bien graſſes & bien peſantes, d'en paſſer la poudre par un tamis de crin bien ſerré, & de ſuivre ponctuellement en toutes choſes ma méthode pour tirer par expreſſion l'huile exprimée de l'anis, on doit être perſuadé d'y réuſſir mieux que par toute autre voie, d'avoir une huile très pure, d'une fort belle couleur & d'une fort bonne odeur ; & que les noix muſcades rendront pour le moins la moitié plus d'huile qu'on en peut tirer de l'anis. Cette huile paroît liquide & claire comme une autre huile dans le temps de l'expreſſion pendant qu'elle eſt encore chaude, mais elle ſe coagule bientôt à l'air froid, & paroît alors d'une belle couleur jaune tirant ſur le rouge, & d'une conſiſtance aſſez ſolide.

L'huile de noix muſcades eſt fort propre contre les humidités & les froideurs de l'eſtomac & des parties nobles ; car elle les diſſipe en échauffant modérément, & fortifie en même temps les parties en arrêtant les vomiſſemens, & remettant l'eſtomac & les inteſtins dans leur fonction : on l'ordonne pour corriger la puanteur de l'haleine, qui vient de la corruption de l'eſtomac, pour aider à la digeſtion, donner de l'appétit & de la vigueur pour l'acte vénérien. On la prend intérieurement dans de bon bouillon à la viande, depuis le poids de ſix grains juſqu'à un ſcrupule ; on l'emploie auſſi ſouvent

en onction sur le creux de l'estomac, l'ayant auparavant fait liquéfier dans une cuiller ou sur une assiette ; on en oint aussi les parties naturelles pour l'acte vénérien. Elle est encore fort recommendée contre les fluxions froides du cerveau, en en oignant les temples & les sutures de la tête, & contre les coliques, en en oignant le nombril. On s'en sert aussi fort à propos pour base dans les baumes surnommés apoplectiques, qu'on prépare tant pour la bonne odeur que pour fortifier le cerveau & les parties nobles, ou pour abbatre les vapeurs de la matrice.

L'huile de la fleur des noix muscades, nommée macis, douée à peu près des mêmes vertus, peut être tirée de même par expression : on peut aussi tirer par distillation les huiles de l'une & de l'autre ; mais je renvoie ces préparations à la troisième Partie de cette Pharmacopée.

Oleum ovorum.

Accipe ova recentia N°. C. vel quantùm libuerit. Eliciatur oleum s. a.

Huile d'œufs.

Prenez une centaine ou autant que vous voudrez d'œufs frais, & les faites bouillir dans l'eau jusqu'à ce qu'ils soient bien durcis ; puis laissant là les blancs & les coquilles, émiez les jaunes & les faites cuire dans une poële sur un feu de charbons modéré, les remuant souvent avec une espatule ou une longue cuiller, jusqu'à ce qu'ils roussissent & qu'ils commencent à rendre leur huile : alors mettez-les tout bouillans dans un bon sac de toile de chanvre, & les ayant mis à la presse, tirez-en promptement l'huile que vous garderez pour le besoin.

Ayant choisi des œufs frais, ou du moins qui ne soient pas bien vieux, on les fera bouillir dans de l'eau jusqu'à ce qu'ils soient bien durcis ; puis en ayant séparé les coquilles & les blancs, on émiera les jaunes, & les ayant mis dans une poële sur un feu de charbons modéré, on les y remuera de temps en temps avec une espatule, ou avec une longue cuiller, & même sur la fin sans discontinuer, & on les y tiendra jusqu'à ce qu'ils roussissent, & qu'ils commencent à rendre leur huile ; alors les ayant légèrement arrosés avec un peu d'esprit de vin, on les vuidera dans un sachet de toile forte, chauffé auparavant, & l'ayant bien lié & mis à la presse entre deux platines chaudes, on en exprimera l'huile le plus adroitement & le plus promptement que l'on pourra, & on la gardera pour le besoin.

On estime beaucoup l'huile d'œufs pour effacer les cicatrices & les difformités de la peau, & particuliérement celles qui restent de la petite vérole ou de la brûlure. Elle appaise les douleurs des oreilles & celles des hémorrhoïdes ; elle fait croître les cheveux, guérit les gales & les feux volages, résout & emporte les tumeurs qui viennent à la bouche, & est fort propre pour guérir les fentes & les crevasses des mammelles, des mains, des pieds & du fondement ; elle mondifie aussi les ulcères & en appaise les douleurs, aussi bien que de toutes les parties nerveuses ; on l'applique encore sur les brûlures pour leur guérison.

Ceux qui craindront la mauvaiſe impreſſion que l'huile d'œufs peut recevoir de la poële pendant la cuite des jaunes, feront mieux de ſe ſervir d'un vaiſſeau de terre verni, pour la torréfaction des œufs, ſur-tout lorſque l'huile ſera deſtinée pour la face; afin de bien ôter à l'huile toute impreſſion d'empyréme, de la rendre rafraîchiſſante, & en la blanchiſſant, de la réduire en état de pouvoir fort à propos être mêlée dans les pommades; ils pourront préparer cette huile au mois de Mai, & l'expoſer à la roſée de la nuit & du matin, en l'agitant de temps en temps, & l'y tenir juſqu'à ce que ſon odeur forte étant diſſipée, la couleur en ſoit devenue bien blanche: les Dames du Languedoc n'ignorent pas cette préparation.

Oleum è baccis lauri.

℞ Baccarum lauri recentium perfectè maturarum quantùm libuerit. Extrahe oleum ſ. a.

Huile de laurier.

Prenez telle quantité que vous voudrez de baies de laurier récentes & bien meures; les ayant un peu pilées & miſes à la poële, faites-les bouillir demi-heure dans une chaudière en autant d'eau qu'il en faut, puis faites-en la colature & l'expreſſion, ſur laquelle étant refroidie, vous verrez l'huile condenſée par le froid comme de la graiſſe, que vous recueillerez & garderez à part: repilez enſuite le marc, & le faites rebouillir pendant une autre demi-heure, dans la même eau rafraîchie d'un peu de nouvelle, pour en faire la colature & expreſſion comme la première fois, laquelle ſe trouvera chargée d'une ſeconde huile qu'on recueillera & gardera à part pour le beſoin.

On ne ſçauroit bien préparer cette huile que dans les pays chauds où l'on a abondance de lauriers. Les anciens & même pluſieurs modernes veulent qu'on pile les baies de laurier avant que de les faire bouillir; d'autres veulent qu'on les faſſe bouillir entières, pourvu qu'elles ſoient bien récentes & bien meures. Je ne doute pas que l'une & l'autre méthode ne puiſſe réuſſir, & que les baies entières ayant la plus grande & la meilleure partie de leur huile dans leur ſuperficie, & leur écorce aſſez tendre, ne rendent facilement cette huile-là, ſans être pilées; & que faiſant bouillir de nouveau les mêmes baies entières, elles ne rendent encore de l'huile: mais après qu'on en a tiré la première huile, j'eſtime qu'il eſt bien plus à propos de les piler, pour mieux avoir celle qui peut reſter dans la partie la plus compacte des baies, & qui furnagera l'eau, en y procédant comme j'ai dit. Cependant on ne doit pas douter que la première huile qu'on tirera des baies ne ſoit plus verte, plus pure & meilleure que celle qu'on tirera après, d'où vient qu'il eſt fort à propos de les garder chacune à part.

On peut ſuivre la même méthode poûr la préparation des huiles de baies de lentiſque, de mirtilles & d'autres oléagineuſes.

L'huile de laurier corrige l'intempérie froide de toutes les parties du corps, tant celle qui eſt ſimple, que celle qui eſt accompagnée de pituite ou de flatuoſités: elle ramollit, elle atténue, ouvre & diſcute; elle remédie aux affections froides du cerveau, des nerfs & des jointures, comme à celles de l'eſto-

mac, des inteſtins, du foie, de la rate, des reins & de la matrice. Elle eſt fort bonne contre la paralyſie, la foibleſſe des nerſs & des muſcles, & contre le friſſon des fiévres, en en oignant l'épine du dos. Elle ſoulage auſſi les douleurs des gouttes ſciatiques & celles des oreilles, & les maux de tête invétérés. Elle fait tranſpirer les humeurs âcres qui ſont portées à la ſuperficie de la peau, d'où vient qu'elle eſt fort propre contre toute ſorte de gales & dartres; elle fait encore mourir les vers & les poux. On peut en faire prendre intérieurement juſqu'à dix ou douze gouttes dans quelque liqueur propre; mais ſon principal uſage eſt en liniment extérieur. On peut auſſi la mêler dans les clyſtères depuis demi-once juſqu'à une & même juſqu'à deux onces, contre les coliques qui proviennent de vents ou d'humeurs pituiteuſes & froides.

CHAPITRE II.

Des Huiles préparées par infuſion ou décoction.

Oleum abſinthii.

℞ Abſinthii majoris recentis contuſi libr. j. Succi ejuſdem unc. iv. Roſarum rubrarum ſiccarum unc. ij. Olei communis libr. iv. Eliciatur oleum ſ. a.

* Simili modo parabuntur oleum menthæ, ſalviæ, rutæ, majoranæ, calaminthæ, foliorum lauri, anethi, &c.]

Huile d'abſinthe.

Prenez 1°. une livre de grande abſinthe fraîche cueillie & pilée. 2°. Quatre onces de ſon ſuc. 3°. Deux onces de roſes rouges ſéches; & 4°. quatre livres d'huile commune; faites digerer tout enſemble pendant trois jours dans un pot de terre verni couvert, ſur les cendres chaudes ou aux rayons du ſoleil, puis donnez-leur quelques bouillons au bain-marie pendant demi-heure, pour après en faire la colature & expreſſion, en laquelle vous remettrez pareille quantité de nouvelle abſinthe, de nouveau ſuc & d'autres roſes, que vous laiſſerez trois jours en digeſtion, & ferez cuire enſuite pour en faire une ſeconde colature & expreſſion, réïtérant une troiſième fois la macération ou l'infuſion d'abſinthe du même ſuc & des roſes rouges en pareille doſe, puis leur colature & expreſſion; cela fait, ayant laiſſé raſſeoir les groſſes matières au fond de la liqueur, vous recueillerez au-deſſus une huile clarifiée que vous garderez pour ſes uſages.

* *C'eſt ainſi qu'on préparera les huiles de menthe, de ſauge, de rue, de marjolaine, de calament, de feuilles de laurier, d'aneth, &c.*]

CEUX qui ſe trouvent dans les pays qui approchent du midi, où les rayons du ſoleil étant aſſez perpendiculaires, ſont fort ardens & échauffent extraordinairement dans les mois de Mai & Juin, pendant que l'abſinthe eſt dans ſa plus grande force, feront bien de profiter de cette commodité, non ſeulement pour la macération néceſſaire à cette huile, mais pour celle de

plusieurs autres qui reçoivent diverses parties de plantes, ou d'animaux dans leur composition ; & parce qu'à Paris, & en plusieurs autres lieux, autant ou plus éloignés du midi, on ne jouit que fort rarement quelques jours de suite d'une chaleur de soleil considérable, on est contraint de recourir à la chaleur du feu, qui puisse approcher de celle du soleil, pour y macérer cette huile, de même que pour faire plusieurs macérations dont on a souvent besoin.

Je sçais bien qu'il y a des personnes qui ont pris plaisir à employer des soins & des exactitudes toutes particulières dans la préparation de cette huile, & dans celle de plusieurs autres, même jusqu'à prétendre qu'on devoit mettre les matières dans une cucurbite de verre couverte de son alambic, & la cucurbite dans le bain-marie, pour en retirer l'humidité qui pouvoit en monter, & qu'on devoit la mêler de nouveau avec l'huile exprimée pour l'en séparer après : mais parce qu'on n'emploie l'huile d'absinthe & ses semblables qu'à des onctions extérieures, je ne vois pas que la dissipation qui pourroit arriver de quelque partie volatile qui est très-difficile à conserver, même par les voies qu'on a recherchées, soit beaucoup considérable ; puisqu'en y procédant suivant cette méthode, on ne manquera pas de communiquer à l'huile tout ce que l'absinthe & les roses ont de meilleur & de plus propre pour les intentions pour lesquelles l'huile d'absinthe a été inventée.

On prendra une livre de grosse absinthe, lorsqu'elle est montée en fleur, & l'ayant bien écrasée dans un mortier de marbre & mise dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, avec le suc de la même absinthe, les roses & les quatre livres d'huile ordonnées, on bouchera bien le pot, & on le placera au dessus du four d'un Boulanger ou d'un Pâtissier, & après l'y avoir tenu trois jours, on mettra le vaisseau dans le bain-marie, où l'ayant fait bouillir une bonne demi-heure, on coulera & exprimera fortement le tout. On remettra alors l'huile exprimée dans le même pot avec une pareille quantité d'absinthe, de son suc, & de roses rouges, & ayant bien bouché le pot & l'ayant tenu pendant trois jours au-dessus d'un four, fait bouillir dans le bain-marie, & ayant coulé & exprimé les matières comme la première fois, on réïtérera encore pour la troisième fois toutes les mêmes opérations ; puis ayant laissé reposer l'huile pendant vingt-quatre heures, & l'ayant séparée des lies & de l'humidité qui pouvoient y rester, on la gardera pour le besoin.

L'huile d'absinthe est fort estimée contre les maladies froides de l'estomac ; car elle l'échauffe & le fortifie beaucoup, lui aidant à faire ses fonctions & rétablissant l'appetit ; elle dissipe les vents & appaise les coliques qui en proviennent : elle fait mourir les vers & soulage les maladies des oreilles, si on y en met quelques gouttes avec du coton. On l'applique en onction sur l'estomac & sur le ventre : on en met même dans les clystères depuis une once jusqu'à deux ou trois.

Oleum rosarum simplex.

℞ Rosarum rubrarum recentium contusarum libr. ij. Succi earumdem libr. ſ. Olei communis libr. v. Eliciatur ex arte oleum.

Huile de roſes ſimple.

Prenez deux livres de roſes rouges fraîchement cueillies & pilées, demi-livre de leur ſuc, & cinq livres d'huile commune; mettez tout enſemble dans un pot de terre verni, & l'ayant bien bouché enſuite, tenez-les ſix ſemaines aux rayons du ſoleil ſi le temps le permet, pour après faire cuire le tout au bain-marie bouillant, & en tirer & préparer l'huile, que vous garderez pour l'uſage.

Cette huile n'eſt pas de grand embarras, à cauſe qu'elle n'eſt faite qu'avec une ſeule macération de roſes; elles y ſont néanmoins ordonnées en aſſez bonne quantité pour une huile ſimple, qui peut être préparée & employée fort utilement. Sa préparation eſt ſi facile qu'elle ne mérite pas d'être décrite. Ses vertus approchent beaucoup de celles de l'huile ſuivante, où on les trouvera, de même que ſes uſages.

Oleum roſarum compoſitum.

℞ Roſarum rubrarum recentium contuſarum libr. j. Succi earumdem unc. iv. Olei communis libr. iv. Oleum extrahe ſ. a.

Huile de roſes complette.

Prenez une livre de roſes rouges fraîches & pilées, quatre onces de leur ſuc, & quatre livres d'huile commune; mettez tout enſemble dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & l'ayant bien bouché, tenez-les quatre jours au ſoleil, au bout deſquels en ayant fait la macération pendant une heure au bain-marie bouillant, vous les coulerez & exprimerez, remettant dans le même vaiſſeau la liqueur coulée & exprimée, à laquelle vous ajoûterez pareille quantité de ſuc & de roſes, & ayant bouché le pot, vous ferez une ſeconde macération, coction, colature & expreſſion. Et finalement ajoûtant encore une troiſième doſe de ſuc, & de roſes rouges, & les ayant auſſi fait macérer & cuire, vous en ferez la colature & expreſſion, d'où vous recueillerez & préparerez l'huile, que vous garderez pour le beſoin.

La préparation de cette huile approche beaucoup de celle de l'huile d'abſinthe, excepté que les doſes ſont différentes, de même que le temps des macérations : & parce qu'il eſt fort difficile à Paris de jouir conſécutivement d'un beau ſoleil, pour les trois macérations ordonnées, on peut placer le vaiſſeau bien bouché au deſſus d'un four de Boulanger ou de Pâtiſſier, comme j'ai dit pour l'huile d'abſinthe, & en y procédant de même, on aura une huile auſſi bonne qu'on la ſçauroit deſirer. On ne doit pas cependant craindre la diſſipation des parties volatiles de ces roſes pendant les macérations & les cuites ordonnées; parce que ces parties ſont encore ſi intimément mêlées avec la partie aqueuſe & terreſtre, qu'un feu bien plus violent que n'eſt celui du bain bouillant ne pourroit pas en diſſiper beaucoup : on en peut avoir une ſenſible démonſtration dans les roſes rouges nouvelles, en ce qu'elles ne ſçauroient faire ſentir leur bonne odeur ſans avoir été deſſéchées, & que pour les ſécher à propos, on les expoſe à l'ardeur des rayons du ſoleil, leſquels

n'agissant principalement que sur l'humidité superflue des roses, en la consumant, ne font aucun dommage à la bonne odeur, ni aux bonnes qualités que nous y recherchons. Cependant quoiqu'après la cuite de cette huile il y puisse rester de l'humidité, il ne sera pas difficile de la séparer, puisqu'elle descend toujours au fond de l'huile.

Cette huile est fort propre pour adoucir & dissiper les fluxions qui tombent sur les parties extérieures; car elle éteint les inflammations, empêche la descente des humeurs, & appaise les douleurs : elle tempére la chaleur de l'estomac & l'ardeur des reins : elle appaise les maux de tête & même les délires, & provoque le sommeil, en adoucissant les humeurs âcres qui l'interrompoient par leur acrimonie. On a accoutumé de la faire tiédir avant que d'en oindre les parties. On peut aussi la donner intérieurement contre les vers & contre les dyssenteries, depuis demi-once jusqu'à une once. On en oint la partie dans les fractures & dans les dislocations des os. On en fait des oxirrhodins avec égales parties de vinaigre rosat dont on oint la tête après l'avoir rasée, pour rabattre les vapeurs qui montent au cerveau dans les fiévres ardentes, & qui causent les insomnies & les rêveries : on mêle aussi souvent cette huile dans les linimens & dans les cataplâmes anodins & résolutifs; on en ramollit aussi les emplâtres pour leur donner la consistance de cérat.

La préparation de cette huile pourra servir de régle pour celles de nenuphar, de lis & de violettes, de même que pour celle de camomille, de melilot, de sureau, de myrte & leurs semblables.

Oleum è floribus jasmini.

℞ Frustula panni densioris albi, vel flocculi gossipini, vel lanei albi mundissimi, oleo balanino leviter imbuti, in lance latiori extensi, recentibus jasmini floribus mediocriter operiantur, statimque simili lance tegantur : tertiâ vel quartâ quâque horâ renoventur flores rejectis prioribus, eademque florum renovatio decies aut duodecies repetatur, expressisque deindè panni frustulis, vel gossipinis flocculis, effluxum fragrans oleum ad usus servetur.

Huile de jasmin.

On couvrira de fleurs de jasmin nouvellement cueillies de petits morceaux de gros drap blanc ou de petits floccons de coton ou de laine bien blancs, imbibés légèrement d'huile de ben, & étendus dans un grand plat & couverts à l'instant d'un second plat renversé sur le premier; remettant de trois ou de quatre heures en quatre heures de nouvelles fleurs, & ôtant les premières, & cela jusques à dix ou douze fois réitérées; & finalement exprimant les petits morceaux de drap, ou floccons de coton, pour en tirer & préparer une huile odorante qu'on gardera pour l'usage.

L'odeur & la vertu des fleurs de jasmin sont si superficielles & si volatiles, qu'elles ne peuvent souffrir aucune chaleur considérable sans se dissiper, ensorte qu'on ne sçauroit utilement les infuser ni les cuire, ni communiquer leur bonne odeur à aucune matière en les pilant parmi, ni à aucune liqueur par le moyen du feu, & qu'on ne peut se vanter de la pouvoir tirer par distillation. Ces considérations, & le desir qu'on a eu de profiter d'une odeur si agréable, ont

excité les Artiſtes à rechercher d'autres moyens, & on y a ſi bien réuſſi, que, ſans chauffer ni froiſſer les fleurs, on a trouvé le moyen de communiquer leur odeur aux huiles, aux pommades, aux gants & à pluſieurs autres matières, & de l'y conſerver beaucoup plus long-temps que dans les fleurs mêmes, qui ne ſçauroient ſécher ſans la perdre.

On aura de petits floccons de coton ou de laine, cardés & bien blancs, ou de petits morceaux de drap blanchi avec de l'alun, & qui n'ait aucune mauvaiſe odeur ; on les imbibera légèrement d'huile de ben tirée ſans feu, & les ayant étendus dans un baſſin de fayance, d'étain, ou d'argent, on les couvrira de fleurs de jaſmin nouvellement cueillies à la hauteur d'un bon travers de doigt, & ayant couvert le tout d'un baſſin pareil au premier, on l'enveloppera encore d'un drap ou d'un gros linge, & au bout de trois ou quatre heures, on ôtera & on rejetera ces fleurs pour y en mettre de nouvelles, & ayant réïtéré dix ou douze fois le renouvellement de fleurs, on mettra à la preſſe les morceaux de draps ou floccons de coton, & ſans les chauffer, on en retirera l'huile qui ſe trouvera fort chargée de l'odeur des fleurs, & en état de la retenir long-temps, ſi on la garde dans une fiole forte bien bouchée.

On peut auſſi à la place des floccons de coton, & des morceaux de drap imbibés d'huile de ben, y employer le fruit même de ben mondé, groſſièrement pilé, l'étendant dans un baſſin & le couvrant de fleurs de jaſmin, & le tout d'un autre baſſin de même grandeur & d'un drap ; car en y procédant de même qu'avec l'huile, & renouvellant les fleurs tout autant de fois, l'huile qu'on tirera par expreſſion ſans feu de ce ben ainſi parfumé, ſera auſſi odorante que l'autre, & ſe conſervera de même.

On pourroit auſſi y employer les amandes douces groſſièrement pilées, ou leur huile, de même que celle de ben ; mais on fera beaucoup mieux de n'employer que le ben ou ſon huile, parce que l'huile d'amandes gardée quelque temps ne manque pas de rancir & de corrompre la bonne odeur du jaſmin ; ce qui n'arrive pas à l'huile de ben.

Les anciens, & même quelques modernes veulent qu'on prépare l'huile de jaſmin par diverſes infuſions de fleurs dans l'huile d'amandes douces ou d'olives, & qu'on y procéde de même que pour l'huile roſat : ceux qui ne rechercheront pas la bonne odeur, qui eſt ce que le jaſmin a de plus ſublime, & qui ne voudront profiter que de ſa partie herbacée & terreſtre, pourront ſuivre cette méthode ; mais le peu de vertu & le peu d'emploi de cette huile ainſi préparée, détourneront, comme je l'eſpère, tous les Artiſtes de cette préparation.

Ceux auſſi qui auront eſſayé de tirer l'huile de jaſmin par diſtillation, en y procédant de la même manière que pour celle de roſes, comme quelques-uns ont écrit, renonceront ſans doute pour toujours à une préparation ſi mal imaginée.

On peut préparer des huiles de fleurs d'oranges, de citrons, de violettes, d'œillets, de roſes, & de pluſieurs autres, de même que celle de jaſmin ; ce qui n'empêche pas qu'on ne puiſſe tirer par diſtillation les huiles de fleurs d'oranges, de citrons, de roſes & de pluſieurs autres de ſubſtance plus compacte que ne ſont celles de jaſmin.

On eſtime principalement l'huile de jaſmin pour ſon odeur douce & agréable ;

elle eſt auſſi plus employée pour les délices de ceux qui ſe portent bien, que pour la guériſon des malades, quoique ſa bonne odeur ſoit capable de les récréer en leur fortifiant le cerveau & toutes les parties nobles.

Oleum cydoniorum.

℞ Cydoniorum nondum maturorum contuſorum, & olei communis, ana libr. iij. Eliciatur oleum.

Huile de coings.

Prenez des coings encore un peu verts écraſés & de l'huile commune, de chacun trois livres ; mettez tout enſemble dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, pour faire infuſer ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, & après en faire la décoction une heure de temps au bain-marie bouillant ; puis coulant & exprimant, tirez l'huile, que vous remettrez dans le même pot avec trois livres de nouveaux coings écraſés, & l'ayant couvert vous ferez une ſeconde infuſion ou colature & expreſſion de même que la première, pour en préparer une huile bien pure que vous garderez pour le beſoin.

On aura des coings entiers encore un peu verts, & les ayant écraſés dans le mortier de marbre, on les mettra dans un pot de terre verni au dedans, & étroit d'embouchure avec l'huile ordonnée, & ayant bien couvert le pot, on le tiendra pendant vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes, puis dans le bain-marie bouillant pendant une bonne heure, après laquelle on coulera & exprimera fortement les matières ; après quoi ayant mis dans l'huile coulée une pareille quantité de coings verts écraſés, & les ayant fait infuſer & cuire de nouveau, & enſuite coulés & exprimés comme la première fois, on ſéparera l'huile de ſes lies & de ſes humidités, & on la gardera pour le beſoin.

L'huile de coings eſt aſſez tempérée ; elle fortifie les nerfs, les muſcles relâchés & le ventre inférieur ; elle remédie aux foibleſſes de l'eſtomac, du foie & des inteſtins, aux diarrhées, aux dyſſenteries & aux lienteries ; elle reſſerre, elle arrête le vomiſſement, elle réprime auſſi les ſueurs immodérées, étant appliquée ſur la poitrine & le long de l'épine du dos. Son principal uſage eſt en onction, quoiqu'on puiſſe la faire prendre par la bouche, ſi elle avoit été préparée avec une huile bien choiſie : on peut auſſi la mêler depuis une once juſqu'à deux dans des clyſtères aſtringens & déterſifs.

* *Oleum è mucilaginibus.*

℞ Radicum altheæ recentium libr. ij. Sem. lini, fœnigræci, ana libr. j. Aquæ libr. viij. Radices & ſemina contundantur & macerentur ſupra cineres calidos, abſque ebullitione, per viginti-quatuor horas ; deinde exprimatur mucilago : tum recipe hujus mucilaginis libr. ij. Olei olivarum libr. iv. Coque igne lento, donec aquoſa pars mucilaginis ſit abſumpta ; deinde oleum colatur abſque expreſſione, ſervetur ad uſum.

Huile des mucilages.

Prenez des racines fraîches de guimauve, deux livres ; des ſemences de lin, de fenugrec, de chacune une livre, & huit livres d'eau : on battra bien les

graines & les racines, & on les fera macérer sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures sans les faire bouillir, après quoi on exprimera bien le mucilage. On en prendra deux livres & quatre d'huile d'olive, qu'on fera cuire sur un petit feu jusqu'à ce que l'humidité du mucilage soit évaporée; alors on passera l'huile sans l'exprimer, & on la gardera pour l'usage.]

Oleum de capparibus.

℞ Corticis radicum capparum, fructuum earumdem, ana unc. iv. Corticis radicum tamarisci & summitatum ejus floridarum, ana unc. ij. Foliorum rutæ recentium, cicutæ, ceterach, seminis agni-casti, & oculorum genistæ, ana unc. j. Radicis cyperi & gentianæ, ana unc. ſ. Aceti fortis, & vini albi, ana libr. ſ. Olei communis libr. iij.

Huile de capres.

Prenez 1°. de l'écorce de capriers & des capres, de chacun quatre onces. 2°. De l'écorce de racines de tamaris & de ses sommités fleuries, de chacun deux onces. 3°. Des feuilles fraîches de rue, de ciguë, de céterach, des semences d'agnus-castus & des boutons de genêt, de chacun une once. 4°. Des racines de souchet & de gentiane, de chacun demi-once. 5°. De fort vinaigre & du vin blanc, de chacun demi-livre, & trois livres d'huile commune: ayant pilé ce qu'il faut piler, mettez tout ensemble dans un pot de terre verni bien couvert, à infuser sur la braise pendant vingt-quatre heures, au bout desquelles vous en passerez la décoction au bain-marie bouillant, jusqu'à ce que le vin & le vinaigre soient presque tous consumés; alors coulez & exprimez les matières afin d'en tirer l'huile, laquelle étant bien purifiée vous garderez pour ses usages.

On pilera grossiérement les racines de capriers, de tamaris, de souchet & de gentiane; on incisera les feuilles & les tiges des plantes; on écrasera dans le mortier de marbre les boutons de genêt & les capres, & dans un petit mortier de bronze la semence d'agnus-castus; & ayant mis le tout dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, parmi l'huile, le vin & le vinaigre ordonnés, & bien couvert le pot, on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, après lesquelles on le mettra dans un bain bouillant, où on le tiendra jusqu'à ce que le vin & le vinaigre soient presque consumés; alors on coulera & exprimera fortement le tout, & après que l'huile aura été bien séparée de ses lies, on la serrera pour le besoin.

L'huile de capres est fort estimée contre toutes les douleurs de la rate, & pour résoudre les tumeurs squirrheuses qui y arrivent; car elle incise, atténue & résout puissamment les humeurs ténaces & rebelles, ouvre les pores de la peau, & ceux des parties qui sont au dessous, & dissipe les ventosités qui y sont contenues; on en oint extérieurement la région de la rate.

Oleum mastichinum.

℞ Mastiches electæ unc. vj. Olei rosati libr. ij. Vini generosi unc. ij. Extrahe oleum ſ. a.

Huile de mastic.

Prenez six onces de bon mastic, deux livres d'huile rosat & deux onces

de très-bon vin ; faites bouillir le tout mis dans un pot de terre verni étroit d'embouchure au bain-marie bouillant, jusqu'à ce que le mastic soit dissous en huile ; puis coulez les matières & en exprimez l'huile, que vous garderez pour ses usages, après l'avoir bien purifiée.

L'huile de mastic n'a pas besoin de forte ni de longue coction, parce que cette gomme se dissout assez aisément dans l'huile, à cause de leur similitude de substance : le peu de vin qui y est ordonné, ne sert que pour empêcher que l'huile & le mastic ne reçoivent quelque mauvaise impression du feu dans leur cuite. On n'a pas cru à propos de mettre quatre onces de vin sur une livre d'huile & trois onces de mastic, comme quelques-uns ont voulu, ni qu'on fît bouillir le tout jusqu'à la consomption du vin ; car on ne pourroit le faire sans une dissipation considérable des parties volatiles du mastic, & sans une grande altération à l'huile ; n'y ayant pas lieu d'espérer rien de particulier de l'excès du vin en cette occasion, puisque sa meilleure partie qui est la volatile est bientôt consumée, & que sa partie aqueuse & terrestre qui pourroit y rester doit être rejetée : c'est aussi avec raison qu'on s'est contenté d'une once de vin sur une livre d'huile & sur trois onces de mastic.

Ayant choisi du mastic bien récent & en larmes pures, & l'ayant pulvérisé grossiérement, on le mettra dans un vaisseau de terre verni, étroit d'embouchure, & y ayant versé dessus l'huile & le vin ordonnés, & bien couvert le pot, on le mettra dans le bain-marie bouillant, & on l'y tiendra, jusqu'à ce que le mastic soit tout-à-fait dissous dans l'huile ; puis ayant ôté le vaisseau du feu, & passé chaudement la dissolution par un petit linge, on la laissera reposer quelque temps, & ayant séparé & rejeté le peu d'humidité aqueuse qui pourroit y être restée, on gardera l'huile pour le besoin.

L'huile de mastic est propre à fortifier le cerveau, les nerfs & les jointures : elle est bonne contre les foiblesses de l'estomac, & pour arrêter les vomissemens : elle fortifie le foie, & en appaise les douleurs. On l'estime aussi beaucoup contre les dyssenteries & les lienteries, tant en onction extérieure sur l'estomac & sur tout le ventre, que mêlée dans les clystères, depuis une once jusqu'à deux.

Oleum nardinum.

℞ Spicæ-nardi minutim incisæ & contusæ unc. iij. Vini generosi unc. iv. Olei communis libr. j. ſ. Fiat ex arte oleum.

Huile de nard.

Prenez trois onces de spica-nard incisé bien menu & écrasé ; & quatre onces de vin fort, que vous ferez macérer ensemble deux heures dans un pot de terre verni, son couvercle par dessus, en un lieu tempéré ; puis vous y ajoûterez une livre & demie d'huile commune, & recouvrant le pot, vous tiendrez les matières trois heures sur les cendres chaudes, pour en continuer ensuite la décoction au bain bouillant, jusqu'à ce que le vin soit presque consumé, coulant & exprimant alors l'huile bien purifiée, que vous garderez pour ses usages.

La ſéchereſſe & la dureté du ſpica-nard ſont cauſe qu'on a ordonné ici de le macérer d'abord pendant deux heures dans le vin pour l'humecter, l'attendrir, l'ouvrir, & le mettre en état d'être mieux pénétré par l'huile qui y doit être après ajoûtée. Il y a ſujet de s'étonner que quelques Anciens n'ayent ordonné que ſix onces d'huile ſur trois onces de ſpica-nard pour la compoſition de cette huile; car il n'eſt pas poſſible que ſix onces d'huile puiſſent ſeules embraſſer & retenir tout ce que trois onces de ſpica-nard contiennent de vertu, vu que c'eſt une choſe conſtante, que lorſqu'un menſtruë eſt ſuffiſamment ſaoulé de la ſubſtance des matières qu'on met dans ſon ſein, il n'en ſçauroit après recevoir davantage; & ſur-tout quand il s'agit de matières ſéches, qui ſont alors en état de s'imbiber d'une plus grande quantité de menſtrue. D'où vient qu'on n'auroit pas raiſon d'employer neuf onces de ſpica-nard ſur une livre & demie d'huile, puiſque ſix onces peuvent ſuffire pour charger ſuffiſamment cette quantité d'huile. Or quoique le ſpica-nard ne tienne pas le dernier rang entre les aromats, & qu'il y auroit lieu de craindre la diſſipation de ſes parties volatiles pendant ſa cuite; néanmoins ſi on conſidère que celui qui a été gardé des vingt années dans les boutiques, ne laiſſe pas d'avoir ſon odeur & ſon goût encore bien forts, & que ſa ſubſtance, toute déliée qu'elle eſt, eſt en ſon eſpèce beaucoup plus dure & plus compacte que celle d'aucun autre aromat, on ne doutera pas qu'il ne puiſſe ſouffrir cette infuſion, & cette cuite dans le bain bouillant, ſans perdre aucune partie conſidérable de ſa ſubſtance, & on jugera même qu'il ſeroit bien difficile de communiquer les vertus du ſpica-nard à l'huile par une moindre chaleur.

On inciſera bien menu trois onces de ſpica-nard, & les ayant bien écraſées dans le grand mortier de bronze, on les mettra dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, & les y ayant bien humectées avec quatre onces de bon vin, & bien couvert le pot, on le tiendra pendant deux heures en un lieu tempéré, après quoi on y ajoûtera une livre & demie de bonne huile, & ayant bien bouché le pot, on le tiendra dans le bain-marie bouillant, juſqu'à ce que le vin ſoit à peu près conſumé; puis ayant coulé & exprimé fortement le tout, on ſéparera l'huile de ſes réſidences, & on la ſerrera pour le beſoin.

Cette huile eſt propre à échauffer, à atténuer & à digerer, en reſſerrant modérément, d'où vient qu'elle eſt fort utile aux affections froides du cerveau, de l'eſtomac, du foie, de la rate, des reins, de la veſſie & de la matrice; elle débarraſſe & purge le cerveau étant miſe avec du coton dans le nez ou dans les oreilles, dont elle appaiſe les douleurs; elle eſt bonne contre la paralyſie, les tremblemens de nerfs, contre les tumeurs, ſuffocations & les étranglemens de la matrice y étant introduite; on s'en ſert auſſi en injection pour appaiſer les douleurs de la veſſie.

Oleum hyperici.

♃ Summitatum hyperici floridarum, ad maturitatem vergentium, contuſarum, libr. iſ. Olei communis libr. iv. Vini generoſi libr. ſ. Terebinthinæ Venetæ libr. ij. Croci tincturæ unc. iij.

Huile

Huile de mille-pertuis.

Prenez deux livres de ſommités fleuries de mille-pertuis meuriſſantes écraſées ; & les ayant miſes dans un pot de terre verni, verſez par deſſus quatre livres d'huile commune & demi-livre de vin fort : ayant bien couvert le vaiſſeau, tenez les matières vingt-quatre heures ſur la braiſe ; puis les ayant tenues deux heures au bain bouillant, coulez-les & les exprimez bien fortement, renverſant après l'expreſſion dans le même vaiſſeau ſur de nouvelles ſommités de mille-pertuis écraſées, réïtérant la macération, coction, colature & expreſſion une ſeconde fois & même une troiſiéme, avec pareille addition de nouvelles ſommités ſuſdites ; & finalement ayant bien purifié l'huile, vous l'incorporerez avec deux livres de térébenthine de Veniſe, mêlant parmi, trois onces de teinture de ſafran, & la garderez pour ſes uſages.

On prendra les ſommités de mille-pertuis, lorſqu'elles ſont entre fleur & ſemence, & les ayant bien écraſées dans un mortier de marbre & miſes dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, on y verſera deſſus le vin & l'huile ordonnés ; & les y ayant bien plongées & couvert le pot, on le tiendra pendant vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes, puis pendant deux heures dans le bain bouillant, en agitant de temps en temps les matières avec une eſpatule de bois, puis on coulera & exprimera fortement le tout. On mettra cependant dans le même pot une pareille quantité de ſommités de mille-pertuis bien écraſées, & y ayant verſé bien chaudement deſſus l'huile exprimée, on renouvellera la macération ſur les cendres chaudes, & la cuite dans le bain bouillant ; puis les ayant coulées & fortement exprimées, & ajoûté de nouvelles ſommités à l'huile exprimée, on en fera encore la macération & la cuite, & après avoir coulé & exprimé le tout, & bien ſéparé l'huile de ſes lies & humidités, on l'incorporera ſur un fort petit feu avec deux livres de térébenthine de Veniſe, puis on y mêlera hors du feu trois onces de teinture de ſafran, & on gardera l'huile pour le beſoin.

On trouvera la deſcription de la teinture de ſafran en ſon lieu, & dans la troiſième Partie de cette Pharmacopée.

L'huile de mille-pertuis ainſi préparée peut tenir lieu d'un baume fort efficace : elle échauffe, elle atténue, diſſipe & deſſéche ; d'où vient qu'elle eſt fort propre contre toutes douleurs cauſées de froideur, & particuliérement contre les maladies des jointures, la ſciatique & toutes ſortes de gouttes, & même contre la douleur des dents qu'elle peut appaiſer. Elle eſt fort bonne pour guérir toutes ſortes de plaies & même celles des nerfs, car elle les aglutine & cicatriſe, de même que les brûlures ; elle eſt bonne auſſi contre les vers & la convulſion : on s'en ſert extérieurement en onction ſur les parties qui en ont beſoin : on la mêle auſſi dans les injections vulnéraires, dans les digeſtifs, dans les cataplâmes & dans pluſieurs autres remédes externes.

Oleum irinum.

℞ Radicum ireos noſtratis recentium minutim inciſarum, & florum ejuſdem, ana libr. j. ß. Olei communis libr. v. Fiat ſec. art. oleum.

Huile d'iris.

Prenez des racines d'iris de marais fraîches, incisées bien menu, & de ses fleurs, de chacun une livre & demie, avec cinq livres d'huile commune; faites infuser tout ensemble dans un pot de terre verni pendant vingt-quatre heures sur la braise, puis faites-en la décoction deux heures entiéres au bain bouillant, & ensuite la colature & expression de l'huile, à laquelle vous ajoûterez de nouvelles fleurs & de nouvelles racines d'iris, réïtérant la macération, décoction, colature & expression une seconde fois, de la même manière que la premiére fois & même une troisiéme, avec de nouvelles fleurs & racines: & finalement l'huile bien purifiée sera gardée pour le besoin.

On doit bien écraser ou inciser bien menu les racines d'iris, à cause de la solidité de leur substance, puis les mettre avec les fleurs légèrement incisées dans un pot de terre verni, où ayant versé dessus l'huile ordonnée & bien couvert le pot, on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, & après dans le bain bouillant pendant deux heures, ensuite de quoi on coulera & exprimera fortement le tout. On réïtérera encore par deux fois la macération & décoction de nouvelles racines & fleurs d'iris, procédant en toutes choses de même que la première fois; & ayant enfin coulé & fortement exprimé l'huile, & l'ayant bien séparé de ses lies, on la serrera pour le besoin. Cette huile ainsi préparée se trouve fort chargée des vertus & de la bonne odeur de l'iris.

Il y en a qui ont voulu qu'en faisant les infusions & les cuites de cette huile, on y mêlât une décoction de racines & de ces fleurs d'iris; mais cette décoction, bien loin de communiquer quelque chose de bon, feroit tout-à-fait à charge, puisque les racines & les fleurs d'iris ont en elles assez d'humidité, & que si on y en ajoûtoit encore d'autres, il arriveroit qu'en la faisant consumer parmi l'huile, la bonne odeur & la vertu du total souffriroient une notable diminution.

L'huile d'iris échauffe, ramollit, atténue, digére & résout puissamment; elle est pénétrante, elle cuit & meurit les matières amassées, dissipe les douleurs des oreilles, corrige la puanteur du nez, meurit le rhume, soulage les asthmatiques & appaise la toux, étant appliquée sur la poitrine; elle résout les tumeurs scrofuleuses & les duretés du foie & de la rate, & celles des jointures, dont elle appaise les douleurs; elle appaise aussi les tranchées des intestins, & particuliérement celles de l'ileon; elle est bonne contre les hydropisies, & on l'estime spécifique contre le venin de la ciguë & des champignons, étant prise par la bouche au poids de deux ou trois onces: on peut aussi en mettre une pareille quantité dans les clystères contre les maladies des intestins.

Oleum lumbricorum.

℞ Lumbricorum terrestrium crassiorum lotorum, olei communis, ana libr. iij. Vini albi libr. ſ. Eliciatur oleum.

Huile de vers de terre.

Prenez de gros vers de terre bien lavés, de l'huile commune, de chacun trois

livres & demi-livre de vin blanc ; faites-les macérer vingt-quatre heures dans un pot de terre verni, pour les faire cuire ensuite au bain bouillant, jusqu'à la consomption de la meilleure partie de l'humidité ; coulez après & exprimez l'huile bien purifiée, que vous garderez pour ses usages.

Ayant trouvé des vers de terre bien gros, & les ayant tenus pendant trois jours dans une terrine couverte, pour leur y faire bien dégorger la terre qu'ils avoient avalée, on les lavera bien, & les ayant bien essuyés dans un linge net, on les mettra dans un pot de terre verni, où ayant versé dessus l'huile & le vin ordonnés & couvert le pot on le tiendra sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, puis pendant une heure dans le bain bouillant, ou jusqu'à ce que la plus grande partie de l'humidité soit consumée : après quoi ayant coulé & bien exprimé le tout, & séparé l'huile de ses lies, on la gardera pour le besoin.

Quelques-uns ajoûtent davantage de vin, mais assez mal-à-propos, parce que l'humidité des vers jointe à la demi-livre de vin, est plus que suffisante pour leur macération & pour leur cuite, aussi bien que pour communiquer leur vertu à l'huile.

On trouvera dans la troisième Partie de cette Pharmacopée la préparation chymique de l'huile de vers, & par même moyen de leur sel & de leur esprit volatils, de même que leurs vertus & leurs usages.

L'huile de vers que je viens de décrire, est principalement employée contre les douleurs des jointures ; elle est aussi fort propre pour la guérison des plaies, des foulures & de toutes les maladies des nerfs & des muscles. Son usage est en onction extérieure.

Oleum castoris.

℞ Pinguedinis in cistide vero castoreo adhærenti, contentæ, vini generosi, ana unc. iij. Olei communis libr. j.

Huile de castor.

Prenez de la liqueur onctueuse contenue en une vessicule à part dans les bourses du vrai castor, & de bon vin, de chacun trois onces, avec une livre d'huile commune : mettez-les infuser ensemble vingt-quatre heures dans un pot de terre verni couvert, les tenant après au bain entre tiéde & bouillant jusqu'à la consomption à peu près du vin, pour couler ensuite l'huile & la garder bien séparée de ses impuretés, pour le besoin.

La liqueur onctueuse contenue en une vessicule à part dans les bourses du castor, semble avoir été principalement destinée pour la préparation de cette huile, à cause de sa substance grasse, qui a toute autre analogie avec l'huile que ne peut avoir la partie charnue du castor, qui doit être réservée pour les remédes internes. L'odeur de cette partie onctueuse est pénétrante & assez desagréable, elle approche fort de celle de la partie charnue, ensorte que ses vertus ne sont guère inférieures, & que les trois onces ici ordonnées doivent produire autant & plus d'effet que ne pourroit une once de la partie charnue du castor, dont quelques Auteurs se sont contentés sur une pareille quantité d'huile.

L'huile de castor est fort estimée contre les maladies froides du cerveau ; contre les tremblemens & les contractions des nerfs, les convulsions & la paralysie, étant appliquée en onction sur les parties, & principalement le long de l'épine du dos. Elle est aussi fort singulière pour empêcher ou modérer les frissons & les tremblemens des fiévres.

Oleum scorpionum simplex.

℞ Olei olivarum libr. iij. Scorpiones vivos N°. 100. Vini generosi unc. viij. Eliciatur oleum.

Huile simple de scorpions.

Prenez trois livres d'huile d'olives & cent scorpions en vie, que vous ferez suffoquer dans l'huile, & à l'instant y ayant ajoûté huit onces de bon vin, il les faudra faire cuire dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, jusqu'à la consomption de presque toute l'humidité, puis coulant & exprimant la décoction, préparer une huile bien purifiée, laquelle on gardera pour ses usages.

Ayant mis trois livres d'huile d'olive dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, & le pot dans le bain-marie bouillant, lorsque l'huile sera bien chaude, on y plongera cent scorpions, les plus grands & les plus vigoureux qu'on pourra avoir, & y ayant ajoûté huit onces de bon vin, on bouchera bien le pot, & on continuera de faire bouillir le bain jusqu'à ce que l'humidité soit presque consumée ; puis on coulera & exprimera bien les scorpions, & après avoir bien séparé l'huile de ses lies, on la gardera dans une bouteille bien bouchée pour s'en servir au besoin. Cette huile doit être préparée pendant la canicule, qui est le temps auquel les scorpions sont dans leur plus grande force.

On l'estime beaucoup contre les difficultés d'urine. Certains Auteurs ont cru qu'elle étoit capable de dissoudre le calcul dans les reins & même les pierres dans la vessie, étant appliquée extérieurement ou introduite dans la vessie par le conduit de l'urine. On s'en sert aussi heureusement contre les piquures des scorpions ; elle est encore salutaire contre la peste & contre les venins, tant en onctions extérieures que prises dans du vin, depuis demi-dragme jusqu'à deux dragmes.

Oleum scorpionum compositum.

℞ Olei veteris libr. vj. Foliorum hyperici virentium manip. iv. Summitatum chamædrios, calaminthæ, & cardui benedicti, ana manip. j.

℞ Florum hyperici recentium, rejectis stipitibus, contusorum, manip. vj. Granorum hyperici floribus spoliatorum, semine turgentium, contusorum, manip. ix.

℞ Foliorum scordii recentis manip. j. ſ. Calaminthæ, cardui benedicti, verbenæ, dictamni Cretici & comarum centaurii minoris, ana manip. ſ. Radicum zedoariæ, dictamni albi, gentianæ, tormentillæ, aristolochiæ rotundæ, ana drachm. iij.

℞ Scorpiones trecentos diebus canicularibus captos, &c.

℞ Cinnamomi electi drachm ix. *Stiracis* calamitæ, benzoini, ana drachm. vj. Baccarum juniperi, santali citrini, theriacæ, mithridatii, ana unc. ß. Rhabarbari, mirrhæ electæ, aloës succotrinæ, ana drachm. iij. Nardi indicæ, nigellæ Romanæ, ana drachm. ij. Junci odorati, cyperi, croci, ana drachm. j. ß.

Huile de scorpions composée.

Prenez 1°. six livres de vieille huile. 2°. Quatre poignées de feuilles vertes de mille-pertuis. 3°. Des sommités de germandrée, de calament & de chardon bénit, de chacun une poignée : ayant pilé & mêlé ces herbes avec l'huile dans un pot de terre verni étroit d'embouchure avec son couvercle bien ajusté, vous les exposerez aux rayons du soleil pendant douze jours, puis les ayant fait macérer trois jours au bain-marie tiéde, & finalement les ayant fait cuire une heure au bain bouillant, vous en coulerez & exprimerez la décoction ; & alors,

Prenez six poignées de fleurs nouvellement cueillies de mille-pertuis mondées de leurs tiges, puis écrasées, & les ayant mises dans le même pot, & mêlées avec l'huile que vous venez d'exprimer, vous les exposerez aux rayons du soleil pendant douze jours le vaisseau bien bouché, puis vous les ferez macérer trois jours au bain-marie tiéde, pour les faire cuire après au bain bouillant l'espace d'une heure ; coulant ensuite & exprimant la décoction, laquelle vous remettrez dans le même vaisseau, y ajoûtant neuf poignées de boutons de mille-pertuis dépouillés de leurs fleurs & garnis d'une graine bien fournie, & le vaisseau bien couvert, vous en ferez les insolation, macération, décoction, colature & expression, comme ci-devant ; cela fait,

Prenez une poignée & demie de feuilles de scordium nouvellement cueillie. 2°. Des feuilles de calament, de chardon-bénit, de verveine, de dictame de Créte & des pointes de petite centaurée, de chacun une demi-poignée. 3°. Des racines de zédoaire, de dictame blanc, de gentiane, de tormentille & d'aristoloche ronde, de chacun trois gros ; puis ayant pilé & mêlé tout ensemble avec l'huile exprimée dans le même pot, le couvercle bien ajusté par dessus, vous les ferez macérer au bain-marie tiéde pendant trois jours, pour les faire cuire après au bain bouillant une heure de temps, coulant ensuite & exprimant la décoction comme auparavant. Pour lors,

Ayez encore trois cens scorpions pris dans le temps de la canicule, que vous tiendrez dans le même pot sur la braise, jusqu'à ce que par la force de la chaleur vous les voyiez suer & s'irriter, auquel temps versez par dessus l'huile exprimée de toutes les choses susdites, & tenez le pot bien couvert au bain tiéde pendant vingt-quatre heures ; puis faites-les cuire deux heures entières, coulant ensuite la décoction & exprimant les scorpions, que vous rejeterez. Finalement,

Vous prendrez neuf gros de bonne canelle. 2°. Du storax calamite & du benjoin, de chacun six gros. 3°. Des baies de geniévre, du santal citrin, de la thériaque & du mithridat, de chacun demi-once. 4°. De la rhubarbe, de bonne myrrhe & de l'aloës socotrin, de chacun trois gros. 5°. Du nard d'Inde, de la nielle, de chacun deux gros. 6°. Du jonc odorant, du souchet & du safran, de chacun un gros & demi. Mettez le tout pilé dans le pot de terre

ſuſdit, & verſez par deſſus l'huile exprimée des ſcorpions; puis ayant bien couvert le vaiſſeau, tenez-le vingt-quatre heures au bain tiéde, puis demi-heure au bain bouillant, coulant après & exprimant fort les matières pour en tirer l'huile; laquelle ayant été bien ſéparée de ſes réſidences à la chaleur, ſera gardée dans une bouteille bien bouchée, pour s'en ſervir au beſoin.

Les doſes des médicamens dont cette huile eſt compoſée, ſont ici preſque ſemblables à celles de la deſcription que Mathiole nous en a laiſſée. Le plus grand changement qu'on y peut remarquer, conſiſte dans l'huile, qui eſt ici avec grande raiſon augmentée de la moitié; car outre qu'il eſt tout-à-fait impoſſible que trois livres d'huile embraſſent & retiennent toute la vertu d'une ſi grande quantité de médicamens, la plus grande quantite de l'huile ſe trouve encore perdue dans les colatures & expreſſions tant de fois réïtérées; & des ſix livres ici ordonnées, on n'en trouve pas cinq lorſque l'huile eſt achevée. On trouvera encore le temps & le nombre des infuſions abbregés, & il y auroit même eu lieu d'en retrancher davantage, ſi l'on n'avoit eu égard aux diverſes parties de la plante de mille-pertuis, qui doivent y être miſes, & qui ne ſe recueillant qu'en divers temps, obligent à prolonger les infuſions juſqu'à ce qu'elles puiſſent atteindre les jours caniculaires, qui eſt le temps choiſi pour la priſe des ſcorpions. Quant à la thériaque, le mithridat, & autres médicamens, que Mathiole voudroit qu'on laiſſât dans l'huile, après que toutes les autres infuſions, colatures & expreſſions ont été faites, (outre qu'on peut fort aiſément communiquer leur vertu à l'huile ſans les y laiſſer en ſubſtance) on peut juger qu'ils paroîtroient au fond de l'huile comme de la bourbe, ſans que la vertu en fût augmentée, au lieu que ſuivant cette méthode, l'huile ſera en toutes ſes parties autant pure & belle à voir, que remplie de vertus. Il eſt auſſi fort à propos de réſerver tous les aromats pour la dernière infuſion, & de leur faire moins ſouffrir le feu qu'à tous les autres médicamens, pour éviter la diſſipation de leurs principales parties qui ſont fort volatiles. Cependant on peut bien ſe paſſer de vin dans les infuſions, parce que le mille-pertuis & les autres plantes fourniſſent l'humidité qui eſt néceſſaire à des inſolations, macérations & décoctions dans le bain, & parce que cette humidité eſt encore augmentée par celle des ſcorpions, qui en fourniſſent aſſez pour leur cuite & pour empêcher la diſſipation des parties ſulfureuſes des aromats.

Au commencement de Juin, on prendra quatre poignées de feuilles vertes de mille-pertuis nouvellement cueillies, une poignée de ſommités de germandrée, & autant de calament & de chardon-bénit. On pilera bien ces herbes dans le mortier de marbre, & les ayant miſes dans un pot de terre verni, étroit d'embouchure, on y verſera deſſus ſix livres d'huile d'olives de deux ou trois ans, bien dépurée, & ayant bien bouché le pot, on l'expoſera aux rayons du ſoleil pendant douze jours, après leſquels ayant tenu le pot trois jours durant dans le bain-marie tiéde, & fait enſuite bouillir le bain pendant une heure, on coulera & exprimera fortement le tout. Puis on prendra ſix poignées de fleurs de mille-pertuis nouvellement cueillies & bien mondées de leurs tiges, & les ayant bien écraſées dans le mortier de marbre & miſes dans le pot, on verſera deſſus l'huile qu'on avoit exprimée de la première infuſion; & ayant

bien bouché le pot, on l'exposera derechef au soleil pendant douze jours, au bout desquels ayant tenu le pot pendant trois jours dans le bain tiéde, & ensuite dans le bain bouillant l'espace d'une bonne heure, on coulera & exprimera fortement le tout comme la première fois. On prendra alors neuf poignées de gros grains ou boutons de mille-pertuis remplis de leur semence presque meure, lorsque leur fleur commence à tomber, & les ayant bien écrasés & mis dans le pot avec l'huile tirée des premières expressions, & bien bouché le pot, on réïtérera l'insolation, la macération & la coction dans le bain comme auparavant, & on coulera & exprimera le tout. Puis on prendra la quantité ordonnée de feuilles récentes de scordium, de calament, de chardon-bénit & de verveine, les sommités du dictame de Créte & de la centaurée mineure, & les racines de zédoaire, de dictame blanc, de gentiane, de tormentille & d'aristoloche ronde, & les ayant bien écrasées & mises dans le pot avec l'huile exprimée, on bouchera bien le pot, & on le tiendra trois jours au bain-marie tiéde; puis ayant fait bouillir le bain pendant une heure, on coulera & exprimera bien les matières. Alors on aura trois cens scorpions blancs, vivans, des plus gros & des plus vigoureux, & nouvellement pris pendant les jours caniculaires, & les ayant enfermés dans le pot qui avoit servi aux autres infusions, on le mettra sur des cendres bien chaudes, en agitant souvent les scorpions & les retournant les uns sur les autres, jusqu'à ce qu'on les voie suer & s'irriter, auquel temps on versera sur eux l'huile exprimée, & ayant bien bouché le pot & l'ayant tenu pendant vingt-quatre heures dans le bain-marie tiéde, on fera bouillir le bain environ une heure ; puis après avoir coulé & bien exprimé les scorpions, on les rejetera, & on réservera l'huile. On pilera ensuite bien la canelle, le storax, le benjoin, les baies de geniévre, le santal citrin, la rhubarbe, la myrrhe, l'aloës, le spica-nard, la nielle romaine, le juncus odoratus & le safran, & les ayant mis dans le pot avec la thériaque & le mithridat ordonnés, & l'huile exprimée, on le bouchera soigneusement, & après l'avoir tenu vingt-quatre heures dans le bain-marie tiéde, & fait ensuite bouillir le bain environ demi-heure, on coulera & exprimera fortement le tout au travers d'une toile fort bien serrée ; puis ayant bien séparé l'huile de sa lie & humidités, on la gardera dans une bouteille bien bouchée, pour s'en servir au besoin.

Cette hüile étant appliquée sur les artéres des temples, des poignets & des pieds, aux narines, sur la région du cœur & sur l'orifice de l'estomac, en réïtérant l'onction de trois heures en trois heures, ou la prenant même intérieurement deux fois le jour, depuis demi-scrupule jusqu'à demi-dragme, est fort estimée contre toute sorte de venins & de poisons, sur-tout lorsqu'ils ne sont pas corrosifs; contre les morsures de vipères, d'aspics, & de toute sorte d'animaux, & pour préserver & guérir de la peste. Elle est aussi fort utilement employée contre la petite vérole, la rougeole, & toutes maladies épidémiques, de même que contre l'épilepsie, la paralysie, & la plûpart des maladies du cerveau; mais particulièrement contre les vers & contre le venin du napel & des autres aconits.

Oleum vulpinum.

℞ Vulpem adultam, pelle exutam, exenteratam, & in partes diſſectam; ſalis communis unc. iv. Aquæ fontanæ quantùm ſatis ad vulpis coctionem.

℞ Summitatum thymi, & anethi, recentium, ana manip. ij. Salviæ, roriſmarini, & chamæpytyos, ana manip. j. Olei communis lib. iv. Extrahe oleum ſ. a.

Huile de renard.

Prenez un jeune renard, d'aſſez bonne grandeur, écorché, vuidé de ſes entrailles & coupé par morceaux; quatre onces de ſel commun, & autant d'eau de fontaine qu'il en faut pour la cuite du renard, laquelle vous continuerez à petit feu dans un pot de terre verni bien couvert, juſqu'à ce que la chair ſe ſépare des os, coulant enſuite le bouillon & exprimant le Renard, que vous rejeterez; cela fait, alors

Prenez des ſommités récentes de thym & d'anis, de chacun deux poignées; de ſauge, de romarin & d'yvette, de chacun une poignée, & quatre livres d'huile commune; mettez tout enſemble dans le même pot de terre avec le bouillon ſuſdit, & ayant bien couvert le pot, tenez-le au bain-marie tiéde pendant vingt-quatre heures, pour en faire la cuite; après au bain bouillant deux bonnes heures; puis vous coulerez la décoction, exprimant fortement l'huile que vous ſéparerez bien de toutes ſes réſidences, & garderez pour l'uſage.

Quoique les anciens ayent voulu que pour la préparation de cette huile on fît la cuite du renard dans l'huile, en y ajoûtant l'eau & le ſel néceſſaire; néanmoins la méthode de le faire cuire dans l'eau avec le ſel, doit être mieux reçue, tant pour éviter l'altération que le feu pourroit donner à l'huile dans une longue coction, que pour mieux réuſſir à l'extraction de la ſubſtance ſucculente du renard, laquelle ſe diſſout plus aiſément dans l'eau ſans huile, que ſi l'huile y étoit mêlée. Il eſt néanmoins permis à un chacun d'en uſer comme il le jugera à propos, me contentant de communiquer au public la préparation qui m'a paru la meilleure. Pour ce qui eſt des herbes aromatiques, leur vertu ſe diſſipera bien moins en les faiſant infuſer & bouillir dans l'huile & le bouillon, comme il eſt ordonné, que ſi on les mettoit dès le commencement de la cuite du renard avec l'huile, comme les anciens l'ont voulu.

On aura un renard jeune, mais raiſonnablement grand bien charnu, & bien gras, & l'ayant écorché & vuidé de ſes entrailles, on le mettra par morceaux dans un vaiſſeau de terre verni au dedans, de grandeur ſuffiſante, avec le ſel ordonné, & ayant rempli le pot d'eau, comme ſi l'on vouloit cuire quelque autre viande, on le couvrira de ſon couvercle & on y fera cuire le renard à petit feu, juſqu'à ce que la chair ſe ſépare des os. Je ne pourrois pas bien limiter l'eau néceſſaire à la cuite du renard, vu qu'il en faut plus ou moins, ſuivant que l'animal ſe rencontre plus ou moins grand; mais il faut faire enſorte qu'il y ait aſſez de bouillon pour le cuire & pour en bien tirer le ſuc. On coulera le bouillon & on exprimera fortement le renard, lorſqu'il ſera bien cuit; puis ayant mis le bouillon dans le pot, & y ayant ajoûté l'huile & les herbes ordonnées,

ordonnées, on le couvrira soigneusement, & l'ayant tenu vingt-quatre heures dans le bain tiéde, on fera bouillir le bain pendant deux heures; puis après avoir coulé & fortement exprimé le tout, & bien séparé l'huile de ses résidences, on la serrera pour le besoin.

L'huile de renard digére & discute puissamment les humeurs froides qui se jettent sur les parties nerveuses & membraneuses: elle est fort propre contre toutes les maladies froides des jointures, contre les rhumatismes, les sciatiques & les gouttes froides. On l'applique seule chaudement sur les parties qui en ont besoin, ou on la mêle parmi des onguents ou d'autres huiles propres.

Oleum viperinum.

℞ Viperas viventes magnas, pingues & vividas N°. xij. Olei communis purissimi libr. ij. Vini albi generosi unc. ij. Extrahe oleum f. a.

Huile de vipères.

Prenez une douzaine de grandes vipères en vie, grasses & bien vigoureuses; deux livres de belle huile commune, & deux onces de bon vin blanc; ayant tout mis dans un pot de terre verni assez étroit d'embouchure, on en continuera la cuite au bain bouillant jusqu'à ce que toute l'humidité soit presque consumée, coulant ensuite & exprimant l'huile, qu'on purifiera & gardera pour ses usages.

On auroit ordonné à l'huile de vipères une préparation semblable à celle de l'huile de renard, si les vipères n'étoient d'une substance légère, & beaucoup plus aisée à cuire que ne sont la chair & les os du renard. On versera l'huile d'olive bien pure dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & l'ayant mis dans le bain bien chaud, on y fera chauffer l'huile jusqu'à ce qu'on n'en puisse plus souffrir la chaleur du bout du doigt; on plongera alors les vipères l'une après l'autre dans l'huile, & lorsqu'elles y seront étouffées, y ayant ajoûté le vin ordonné & bien couvert le pot, on fera bouillir le bain jusqu'à ce que l'humidité des vipères soit presque consumée; puis ayant coulé & fortement exprimé le tout, & bien séparé l'huile de ses résidences, on la gardera pour le besoin.

On recommande principalement l'huile de vipères contre les maladies qui arrivent à la peau, & entr'autres contre les dartres, la teigne & les ulcères lépreux. On l'estime aussi beaucoup contre les ulcères causés par un virus vénérien. Son usage est externe, & on l'emploie seule, ou mêlée dans des linimens ou dans des pommades. Elle est aussi fort recommendée pour appaiser la douleur des hémorrhoïdes, & pour faciliter l'accouchement des femmes, si l'on en oint tout le ventre.

On peut préparer l'huile de serpens suivant cette méthode, en proportionnant l'huile à leur grandeur & à leur grosseur; on peut s'en servir pour les mêmes fins, quoiqu'on ne doive pas en attendre d'aussi sensibles effets que de l'huile de vipères.

On prépare chymiquement une huile tirée des vipères séches par la cornue; elle se trouve dans le récipient parmi le flegme & le sel volatil: on en verra la méthode dans la troisième Partie de cette Pharmacopée.

Oleum lacertarum.

♃ Olei expreſſi nucum juglandium depurati libr. iij. Vini albi unc. iij. Lacertas viventes, virides & vividas N°. xij, vel xv, vel xx, pro ratione magnitudinis, &c.

Huile de lézards.

Prenez trois livres d'huile de noix commune tirée par expreſſion & bien clarifiée, avec trois onces de vin blanc; ayant tout mis dans un pot de terre verni, d'embouchure aſſez étroite, placez-le au bain-marie, & pouſſez le feu, juſqu'à ce que vous ne puiſſiez plus ſouffrir la chaleur du bain à la main; alors

Prenez des lézards en vie, verdâtres & vigoureux au nombre de douze, quinze ou vingt, à proportion de leur grandeur, & les étouffez dans l'huile toute chaude; puis ayant bien couvert le pot, continuez-en la cuite au bain bouillant juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque toute conſumée, puis coulant la décoction exprimez bien l'huile, que vous clarifierez & garderez pour ſes uſages.

On ne peut pas bien limiter le nombre des lézards qu'on doit employer à la compoſition de cette huile, à cauſe de leur différente groſſeur; le Pharmacien en mettra autant qu'il en faudra pour en charger ſuffiſamment l'huile. On ne doit pas cependant dans la compoſition de cette huile, non plus que dans celle de vipères & des ſerpens, ſuivre la méthode de quelques Anciens, qui vouloient qu'ayant étouffé ces animaux dans l'huile, on expoſât le pot au ſoleil pendant pluſieurs jours; car ces animaux ne manqueroient pas d'y être bientôt corrompus, & d'infecter l'huile d'une puanteur inſupportable, plutôt que de lui communiquer aucune bonne vertu. Ce mal n'arrivera pas en y procédant comme il eſt ici ordonné; n'ayant pas jugé à propos d'en donner ici plus particuliérement la méthode, puiſqu'elle doit être ſemblable à celle de l'huile de vipères que je viens de donner.

L'huile de lézards a été de tout temps fort recommendée pour faire naître & croître les cheveux: on l'eſtime auſſi ſpécifique pour guérir la deſcente des inteſtins; mais il faut en premier lieu remettre l'inteſtin à ſa place, oindre chaudement la partie avec cette huile, puis ayant mis deſſus une piéce de la coëffe qui enveloppe les inteſtins de quelque animal que ce ſoit, l'ayant arroſée de cette huile, & l'ayant bien ſaupoudrée de quelque poudre aſtringente, on y appliquera une bonne compreſſe & un bon bandage pour tenir l'inteſtin bien ſujet.

Oleum myrrhæ per deliquium.

♃ Ova recentia ad duritiem cocta N°. xij. vel quantùm libuerit, myrrhæ quantùm ſatis. Extrahe oleum ſ. a.

Huile de myrrhe par défaillance.

Prenez une douzaine ou autant que vous voudrez d'œufs frais, & les faites durcir dans l'eau bouillante, puis les coupant par la moitié de long en long, & en ayant tiré les jaunes, & mis en leurs places dans la cavité des blancs de belle myrrhe pulvériſée, on rejoindra les moitiés de ces blancs l'une contre

l'autre, les liant avec un fil sans les serrer; on les tiendra en un lieu humide & frais, de telle manière que la liqueur de la myrrhe puisse distiller par défaillance dans quelque vase de verre qu'on aura posé dessous.

La préparation de cette huile est trop simple & trop facile pour n'être pas mise parmi les préparations galeniques; cela n'empêche pas que je ne donne ailleurs le moyen de la préparer chymiquement. On prendra, par exemple, une douzaine d'œufs frais, & les ayant fait durcir dans l'eau bouillante & dépouillés de leurs coques, on les fendra par le milieu de long en long, & en ayant tiré les jaunes, & mis en leur place dans la cavité des blancs, de belle myrrhe subtilement pulvérisée, on rejoindra promptement les moitiés de ces blancs l'une contre l'autre, & les ayant liées d'un filet tout autour sans serrer, on les suspendra à la cave ou en un autre lieu frais, ensorte qu'on puisse recevoir dans quelque petit vaisseau de verre la liqueur qui en découlera, qui sera une dissolution d'une bonne partie de la myrrhe dans la partie aqueuse des blancs d'œufs. On versera cette liqueur dans une petite cucurbite de verre, & l'ayant placée au bain-marie tiéde, on en fera évaporer environ le quart, qui n'est qu'une humidité superflue, capable de corrompre la liqueur oléagineuse, si on l'y laissoit séjourner long-temps.

On estime beaucoup l'huile de myrrhe contre tous les vices de la peau, pour effacer les taches & les cicatrices du visage, pour guérir la galle, les dartres & même les ulcères : son usage n'est que pour l'extérieur. On l'emploie ordinairement seule, mais on peut aussi la mêler dans les pommades & dans les injections vulnéraires.

Les dispensaires vieux & nouveaux sont remplis de descriptions de plusieurs autres huiles, assez louées de ceux qui les ont inventées; mais je n'ai pas cru à propos d'en grossir sans nécessité cette Pharmacopée.

CHAPITRE III.

Des Baumes.

LA grande affinité que les Baumes ont avec les huiles, les linimens & les onguents, est cause que j'ai cru à propos de traiter ici de leurs préparations. Les baumes sont ou naturels ou artificiels; comme les naturels n'ont pas besoin de préparation, je ne parlerai ici que des artificiels, qui sont des remédes composés que l'on emploie le plus souvent pour l'extérieur, & dont les uns sont d'une consistance un peu plus solide que celle des onguents ordinaires, & sont préparés principalement pour leur bonne odeur, pour récréer & fortifier les parties nobles; & les autres sont beaucoup plus liquides, & d'une consistance entre celle des huiles & des linimens, dont le principal usage est pour les plaies, quoiqu'on en prépare aussi pour la plûpart des maux ausquels on emploie les linimens & les onguents.

On prépare aussi des baumes distillés, composés de plusieurs aromats & de

diverſes huiles diſtillées ; ceux-ci ſont plutôt chymiques que galeniques, & autant employésepour le dedans que pour le dehors ; & il ſeroit aſſez inutile d'inſérer dans c tte Pharmacopée les deſcriptions peu uſitées, puiſqu'on en peut trouver quantité dans les diſpenſaires.

L'huile exprimée de noix muſcades étant ſolide lorſqu'elle eſt figée, eſt la matière la plus ordinaire dont on ſe ſert pour donner du corps aux baumes odorans, pour arrêter la fluidité des huiles diſtillées qui entrent dans leur compoſition, & pour empêcher que les baumes ne coulent en les portant dans la poche. Mais en certains baumes où l'on recherche moins la bonne odeur, & où l'on eſt bien aiſe de diminuer la dépenſe, on emploie tantôt la cire blanche, tantôt la graiſſe d'agneau ou de chevreau, tantôt la moëlle de cerf ou de veau, & tantôt la manne en larmes : & parce qu'on ſouhaite quelquefois que ces ſortes de matières ſoient tout-à-fait privées d'odeur, non ſeulement afin qu'elles n'en communiquent point de leur part, mais encore afin qu'elles ſoient en état de bien recevoir celle des huiles diſtillées ou des autres ſubſtances aromatiques qu'elles doivent embraſſer, & qu'elles puiſſent porter aux narines leur véritable odeur ; on a recours à l'eſprit de vin tartariſé, qu'on verſe ſur l'huile de noix muſcades, ou ſur la cire, ou ſur les ſuifs, ou ſur les moëlles, enſorte qu'il les ſurnage d'un bon travers de doigt, & après trois jours de digeſtion, on en retire l'eſprit de vin à feu très-lent, & on trouve au fond la matière blanche & dépouillée de ſon odeur.

Balſamum apoplecticum.

℞ Olei nucis moſchatæ expreſſi unc. j. Reſinæ ſtyracis drachm. ij. Balſami Indici, ambræ griſeæ, ana drachm. j. ſ. Zibethi veri ſcrup. iv. Moſchi orientalis drachm. j. Olei ſuccini rectificati drachm. ſ. Olei cinnamomi ſtillatitii ſcrup. j. Oleorum ſtillatorum lavendulæ, majoranæ, rutæ, caryophillorum, ana gutt. xv. Citri, aurantiorum, & ligni rhodii, ana ſcrup. ſ. Gagatis gutt. vj. Fiat ex arte balſamum.

Baume apoplectique.

Prenez une once d'huile de noix muſcades tirée par expreſſion ; deux gros de réſine de ſtorax ; du baume d'Inde & de l'ambre gris, de chacun un gros & demi ; quatre ſcrupules de civette naturelle, un gros de muſc du Levant ; demi-gros d'huile de ſuccin rectifié ; un ſcrupule d'huile diſtillée de canelle ; des huiles diſtillées de lavande, de marjolaine, de rue, de girofles, de chacun quinze gouttes ; de celles de citron, d'oranges & de bois de roſes, de chacun demi-ſcrupule, & ſix gouttes de jaïet, pour faire ce baume, ſuivant les régles de la Pharmacie.

On trouvera la préparation de l'huile de noix muſcades parmi celles des huiles exprimées, & celle de la réſine de ſtorax dans la préparation des médicamens pour la thériaque. On doit bien choiſir les drogues ſimples, & préparer artiſtement les huiles, comme je le démontrerai en leur lieu.

Après avoir pulvériſé ſubtilement le muſc & l'ambre gris dans un petit mortier de bronze, y mêlant quelques petites gouttes de l'une des huiles diſtillées, on fera liquéfier l'huile de noix muſcades dans une écuelle d'argent,

fur un très-petit feu, & lorfqu'elle fera fondue, ayant tiré l'écuelle du feu, & ayant laiffé à demi refroidir l'huile, on y incorporera la réfine de ftorax, le baume du Pérou, le mufc & l'ambre gris, puis on y ajoûtera la civette, & les huiles diftillées, & ayant bien mêlé le tout, le baume fera fait.

Ceux qui auront affez de chaleur dans la paume de la main, & qui feront patiens, y pourront unir tous les médicamens, en y ramolliffant peu à peu en premier lieu l'huile de noix mufcades, à force de la retourner & preffer contre la main avec une efpatule d'argent, y mêlant enfuite la réfine de ftorax & le baume du Pérou, puis ils y ajoûteront le mufc & l'ambre gris pulvérifés, de même que la civette, & enfin les huiles diftillées. Par ce moyen le baume fera moins en danger de perdre fes parties les plus fubtiles, que fi l'on y employoit le feu.

Ce baume porte le nom d'apoplectique, à caufe qu'il eft fort propre contre l'apoplexie & contre toutes les maladies du cerveau, lequel il fortifie puiffamment, de même que toutes les parties nobles. Il eft auffi fort recommendé pour réfifter au mauvais air & aux odeurs fâcheufes : il opére en petite quantité, & on n'en met ordinairement que la valeur d'un demi-grain à la fois, lorfqu'on n'a befoin que de fa bonne odeur ; mais on y en peut mettre plufieurs fois autant dans les maladies du cerveau, & même en oindre alors les temples & les futures de la tête, & en mettre dans les oreilles avec un peu de coton mufqué.

Balfamum apoplecticum aliud.

℞ Olei nucis mofchatæ expreffi, & ceræ albæ, ana unc. j. Oleorum rorifmarini, falviæ, lavendulæ, fuccini, rutæ, majoranæ, gagatis & caryophyllorum, ana drachm. j. Balfami peruviani drachm. ij. M. f. balf. f. a.

Autre baume apoplectique.

Prenez 1°. de l'huile de noix mufcades tirée par expreffion, & de la cire blanche, de chacun une once. 2°. Des huiles de romarin, de fauge, de lavande, de fuccin, de rue, de marjolaine, de jayet & de girofles, de chacun un gros, & deux gros de baume du Pérou, pour la compofition régulière de ce baume.

On peut préparer ce baume de même que le précédent ; mais il eft bien difficile de ramollir la cire blanche ailleurs que fur le feu, pour la bien incorporer avec tout le refte ; on pourroit bien pourtant en venir à bout, fi on ne faifoit à la fois que la huitième partie de la defcription.

Ce baume n'a pas l'odeur fi douce ni fi agréable que le précédent ; mais il eft de grande vertu contre toutes les maladies du cerveau, & fort propre contre le mauvais air : on peut auffi l'employer utilement pour rabbatre les vapeurs de la matrice.

Balfamum hypnoticum.

℞ Olei nucis mofchatæ expreffi, & unguenti populei, ana unc. j. Medullæ cervinæ, olei rofati & nympheæ, ana drachm. iij. Oleorum exprefforum feminis hyofciami, & papaveris albi, extracti opii & croci, ana drachm. ij. Ambræ grifeæ, mofchi, zibethi, & olei ftillati ligni rhodii, ana gutt. viij. M. f. balfamum.

Baume pour faire dormir.

Prenez 1°. de l'huile de noix muſcades tirée par expreſſion & de l'onguent populeum, de chacun une once. 2°. De la moëlle de cerf, de l'huile roſat & de nenuphar, de chacun trois gros. 3°. Des huiles tirées par expreſſion de ſemences de juſquiame & de pavot blanc ; des extraits d'opium & de ſafran, de chacun deux gros. 4°. De l'ambre gris, du muſc, de la civette & de l'huile diſtillée de bois de roſes, de chacun huit gouttes, pour faire ce baume ſelon l'art.

On délayera les extraits d'opium & de ſafran avec tant ſoit peu de bon eſprit de vin, puis on les incorporera peu à peu ſur un très petit feu avec l'huile de noix muſcades, la moëlle de cerf & l'onguent populeum, après quoi on y ajoûtera les huiles, & enfin le muſc & l'ambre gris pulvériſés, comme j'ai dit pour le baume apoplectique, & incorporés avec la civette.

Ce baume a été inventé pour provoquer doucement le ſommeil aux malades, & pour appaiſer les maux de tête qui accompagnent ſouvent les fiévres continues, & quelquefois les intermittentes. Pour cet effet on en met quelque peu dans les narines & dans les oreilles, on en oint les artères des temples & des poignets, & on en frotte même la plante des pieds. On peut auſſi le mêler parmi les médicamens qu'on emploie aux frontaux ſecs ou humides, ou en frotter légèrement le dehors du linge qui doit être appliqué ſur le front, & contenir les matières du frontal.

* *Balſamum tranquillans.*

℞ Fol. ſtramonei vulg. ſolani officinarum, phyto-laccæ, belladonæ, mandragoræ, nicotianæ hyoſciami, papaveris albi, nigri, ana unc. iv. Florum vel ſummitatum roriſmarini, ſalviæ, rutæ, abſinthii utriuſque, hyſſopi, lavandulæ, thymi, majoranæ, coſti hortenſis, menthæ, ſambuci, hyperici, perſicariæ, ana unc. j. Folia minutim conciſa injiciantur per vices in olei olivarum ferventis libr. v. & coquantur ad humidi conſumptionem, tùm omnibus retractis ſemi-refrigeretur oleum, & immittantur flores & ſummitates herbarum fragrantium, macerentur ad ſolem per 15 dies : tum oleum coletur & ſervetur ad uſum.

Baume tranquille.

Prenez des feuilles de ſtramoneum, de morelle, de phytolacca, de belladone, de mandragore, de tabac de juſquiame, de pavot blanc & du noir, de chacun quatre onces ; des fleurs ou des ſommités de romarin, de ſauge, de rue, d'abſinthe grande & petite, d'hyſſope, de lavande, de thym, de marjolaine, de coſtus, de menthe, de ſureau, de mille-pertuis & de perſicaire, de chacune une once. On fera bouillir les feuilles partie par partie dans cinq livres d'huile d'olives bouillante, juſqu'à ce qu'elles ſoient deſſéchées, on les retirera à meſure, & on laiſſera refroidir à demi l'huile ; alors on y jetera les fleurs & les ſommités des plantes odorantes, & on les laiſſera infuſer pendant quinze jours au grand ſoleil ; on paſſera l'huile, & on la gardera pour l'uſage.]

Balſamum ſtomachicum.

℞ Olei nucis moſchatæ expreſſi unc. ij. Abſinthii vulgaris, maſtichini, nardini, & ceræ

albæ, ana drachm. vj. Oleorum ſtillatorum abſinthii, menthæ criſpæ, cinnamomi, caryophyllorum, thymi & macis, ana drachm. j. M. f. ex arte balſamum.

Baume ſtomachique.

Prenez deux onces d'huile de noix muſcades par expreſſion; de celles d'abſinthe commun, de maſtic, de nard & de cire blanche, de chacun ſix gros; des huiles diſtillées d'abſinthe, de menthe crêpue, de canelle, de girofles, de thym & de fleurs de noix muſcades ou macis, de chacun un gros, pour la compoſition régulière de ce baume.

Ce baume ne demande pas d'autre préparation que de faire fondre ſur un fort petit feu la cire blanche & l'huile de noix muſcades, & d'y incorporer hors du feu les huiles ordonnées.

Il eſt fort propre pour échauffer & fortifier l'eſtomac; d'où vient qu'on le peut utilement employer pour arrêter les vomiſſemens, pour aider à la digeſtion, exciter l'appétit, diſſiper les flatuoſités, appaiſer les douleurs d'eſtomac, les coliques & les tranchées des dyſſenteriques. Il eſt auſſi fort excellent contre les maladies froides du cerveau & des nerfs, ſi vous en oignez chaudement les parties.

Balſamum uterinum.

℞ Sevi hircini unc. ij. Lachrymarum galbani & aſſæ fœtidæ, pinguedinis in ciſtide caſtoreorum contentæ, ana drach. j. ſ. Oleorum ſtillatorum ſuccini, gagatis, rutæ & ſabinæ, ana drach. ij. M. f. ex arte balſamum.

Baume uterin.

Prenez deux onces de ſuif de bouc, du galbanum & de l'aſſa-fœtida en larmes, de l'humidité onctueuſe ou graiſſe contenue dans une des bourſes du caſtor, de chacun un gros & demi; des huiles diſtillées de ſuccin, de jayet, de rue & de ſabine, de chacun deux gros, pour compoſer ce baume ſelon l'art.

Ayant fait chauffer un mortier de bronze de moyenne grandeur avec ſon pilon, on y liquéfiera peu à peu le galbanum & l'aſſa-fœtida en larmes, & les ayant incorporés avec la partie onctueuſe du caſtor, & les huiles diſtillées, on fera fondre dans un petit poëlon le ſuif de bouc, & lorſqu'il ſera à demi refroidi, on y mêlera tout le reſte, & le baume ſera fait.

Ce baume mis chaudement dans le creux du nombril, couvrant en même temps cette partie d'une moitié de coquille de noix, eſt très-bon contre les vapeurs de la matrice, dont il appaiſe auſſi les douleurs; on peut pareillement en mettre tant ſoit peu dans les narines, & en oindre la partie extérieure du goſier; il ſert auſſi à provoquer les menſtrues.

* *Balſamum hyſtericum.*

℞ Bituminis Judaïci, aloës, galbani, labdani, ana drach. j. Aſſæ-fœtidæ ſcrup. j. Caſtorei, opii drach. ſ. Oleorum ſtillat. rutæ, ſuccini, ana gutt. x. Abſinthii, ſabinæ, gagatis petrolæi, ana gutt. xij. Olei nucis moſc. ſcrup. ij. Liquentur gummi & permiſceantur reliqua: fiatque balſamum ſ. a.

Baume hyſtérique.

Prenez du bitume de Judée, de l'aloës, du galbanum, du labdanum véritable, de chacun un gros; de l'aſſa-fœtida, un ſcrupule; du caſtoreum, de l'opium, de chacun un demi-gros; des huiles diſtillées de rue, de ſuccin, de chacune dix gouttes; d'abſinthe, de ſabine, de l'huile de jayet, de pétrole, de chacune douze gouttes; de l'huile de noix muſcades, deux ſcrupules; faites fondre doucement les gommes, & ajoûtez-y le reſte pour en faire un baume ſelon l'art.]

Balſamum ad puerorum dentitionem.

℞ Butyri mayalis non ſaliti unc. iij. Pinguedinis gallinæ & anatis, ana drach. ij. Succi cancrorum fluviatilium contuſorum cum aquâ florum cyani extracti, & mucilaginis radicis altheæ, ana unc. ij. Sacchari candi ſubtiliter pulverati unc. iv. Vitellum unum ovi, moſchi & ambræ griſeæ, ana gran. vj. M. f. balſamum.

Baume pour les petits enfans à qui les dents percent.

Prenez trois onces de beurre de Mai qui ne ſoit pas ſalé; de la graiſſe de poule & de canard, de chacun deux gros; du ſuc d'écreviſſes de rivière écraſées, extrait en eau de bluet, & du mucilage de racine de guimauve, de chacun deux onces; continuez la décoction de tous ces remédes à petit feu juſqu'à la conſomption de l'humidité, & l'ayant coulée, ajoûtez-y quatre onces de ſuccre candi pulvériſé ſubtilement, un jaune d'œuf, du muſc & de l'ambre gris, de chacun ſix grains, pour compoſer ce baume.

On écraſera deux ou trois écreviſſes de rivière vivantes, dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & les ayant humectées avec un peu d'eau de bluet, on en exprimera deux onces de ſuc; on préparera auſſi deux onces de mucilages de racines de guimauve, & ayant mis le tout dans un pot de terre verni, avec trois onces de beurre du mois de Mai, deux dragmes de graiſſe de poule, & autant de celle de canard, ayant couvert le pot, on les ſera cuire à fort petit feu, juſqu'à ce que l'humidité ſoit à peu près conſumée; puis ayant paſſé le tout par un linge, on y incorporera hors du feu un jaune d'œuf avec du ſuccre candi, le muſc & l'ambre gris ſubtilement pulvériſés, & le baume ſera fait.

Ce baume eſt fort expérimenté pour ramollir les gencives des petits enfans, lorſque leurs dents ſont prêtes à percer; mais il faut que leur nourrice ait ſoin de les en oindre ſouvent. Son uſage eſt fort commode, car n'étant pas deſagréable au goût des enfans, il ne ſçauroit leur nuire, lorſqu'ils l'avalent.

Balſamum pro deliniendis manibus.

℞ Saponis Veneti in ſucco limonum diluti, libr. ſ. Mellis virginei albi unc. ij. Talci Veneti, ſacchari candi, & radicis ireos ſubtiliter pulveratorum, ana unc. ſ. Salis tartari, borracis & ſpermatis ceti recentis, ana drach. ij. Balſami peruviani drachm. j. Olei ligni rhodii, cinnamomi, & caryophyllorum, ana ſcrup. ſ. Moſchi orientalis, & ambræ griſeæ, ana gran. xij. Miſce, fiat balſamum.

Baume

Baume excellent pour blanchir & adoucir les mains.

Prenez demi-livre de ſavon de Veniſe, délayé dans du ſuc de limons, deux onces de beau miel blanc, du talc de Veniſe, du ſuccre candi & de la racine d'iris, le tout mis en poudre fine, de chacun demi-once; du ſel de tartre, du borax, du blanc de baleine récent, de chacun deux gros; un gros de baume du Pérou; des huiles de bois de roſes, de canelle & de giroſles, de chacun demi-ſcrupule; du muſc de Levant & de l'ambre gris, de chacun douze grains; mêlez tout enſemble pour en former ce baume.

Ayant pris ſix onces de ſavon de Veniſe, & l'ayant bien inciſé, & mis dans un pot de terre verni, on l'y diſſoudra ſur un fort petit feu dans deux onces de ſuc de limons; puis on y ajoûtera le miel, & enſuite le frai de baleine & le baume du Pérou, & après avoir tiré le pot du feu, on y incorporera peu à peu les poudres, & enfin le muſc & l'ambre gris & les huiles diſtillées.

On pulvériſera facilement le talc de Veniſe, ſi après en avoir expoſé une piéce de moyenne groſſeur au feu de flamme pendant demi quart d'heure, & bien chauffé le grand mortier de bronze avec ſon pilon, on l'y pile diligemment & avant que le mortier refroidiſſe, & ſi on le paſſe en même temps par un tamis de ſoie bien fin.

Ce baume blanchit, nettoie & adoucit la peau mieux qu'aucune pâte ni pommade qu'on puiſſe préparer: on s'en frotte les mains, & on s'en ſert de même que des pâtes ordinaires, ſans les laver après les avoir frotées de ce baume.

Balſamum ſulphuris.

℞ Olei nucum juglandium expreſſi libr. ſ. Florum ſulphuris unc. j. Salis tartari ſcrup. ij. Vini albi unc. ij.

Baume de ſoufre commun.

Prenez demi-livre d'huile de groſſes noix tirée par expreſſion; une once de fleurs de ſoufre; deux ſcrupules de ſel de tartre; deux onces de vin blanc: tenez ces drogues au feu de digeſtion fort lent pendant huit jours dans une cucurbite de verre; puis faites-en la décoction au feu de ſable fort petit juſqu'à la conſomption du vin, & ayant laiſſé refroidir le tout, vous ſéparerez le baume par inclination, que vous garderez pour ſes uſages.

Le ſel de tartre eſt ajoûté ici fort à propos pour aider à la diſſolution des fleurs de ſoufre, & pour relever l'éclat de la couleur rouge du baume.

Après avoir mis les fleurs de ſoufre & le ſel de tartre dans une petite cucurbite de verre, & avoir verſé deſſus l'huile de noix & le vin blanc, les ayant bien mêlés enſemble, on mettra la cucurbite ſur un feu de digeſtion fort lent, & on l'y laiſſera pendant huit jours, en agitant de temps en temps les matières; puis ayant un peu augmenté le feu, on fera cuire le baume juſqu'à ce que l'humidité ſoit à peu près conſumée; alors on tirera la cucurbite du feu, & quand les matières ſeront bien refroidies, on ſéparera par

inclination le baume clair de ses résidences, & on le gardera dans une bouteille de verre forte & bien bouchée, pour s'en servir au besoin.

On trouvera en leur lieu la préparation des fleurs de soufre & celle du sel de tartre.

Le baume de soufre est fort estimé pour digérer, discuter & résoudre les matières cruës découlées & amassées en quelques parties du corps ; on l'emploie en onction extérieure ; il sert de base à l'emplâtre diasulphuris, dont on trouvera la description parmi celles des autres emplâtres.

Il y en a qui emploient les huiles d'amandes douces, de semence de pavot blanc ou de térébenthine, à la place de celle de noix, pour la composition de ce baume. Ce changement n'en empêche pas les bons effets, & chacun en peut user à sa volonté : d'autres rendent encore ce baume plus composé, en y ajoûtant la myrrhe, l'aloës, le safran, & divers autres médicamens ; mais il est permis à un chacun de suivre ses intenticns, sans qu'il soit nécessaire d'en mettre ici tant de descriptions.

Balsamum sulphuris anisatum.

℞ Florum sulphuris unc. j. Olei seminis anisi expressi unc. vj. Fiat ex arte balsamum.

Baume de soufre anisé.

Prenez une once d'huile de soufre & six onces d'huile d'anis tirée par expression ; mettez-les dans un matras, & l'ayant bien bouché, tenez-le au feu de digestion modéré, jusqu'à ce que les fleurs de soufre soient tout-à-fait dissoutes dans l'huile ; puis ayant laissé refroidir le tout, séparez le baume de ses résidences par inclination, & le garderez pour ses usages dans une bonne fiole de verre bien bouchée.

La volatilité de l'huile d'anis demande que le matras dans lequel seront les matières, soit bien bouché. Ce vaisseau doit être mis au bain de cendres modérément chaud, & y être tenu jusqu'à ce que les fleurs de soufre soient presque tout-à-fait dissoutes dans l'huile, & que le baume soit devenu bien rouge. On doit être cependant soigneux d'agiter de temps en temps les matières, pour avancer la dissolution des fleurs ; & lorsque le baume sera achevé, on le laissera bien refroidir, & l'ayant séparé par inclination de ses résidences, on le serrera dans une fiole forte & bien bouchée pour le besoin.

On pourroit bien employer l'huile distillée d'anis à la composition de ce baume ; mais parce qu'elle est plus volatile & plus sujette à dissipation que l'huile exprimée, & qu'on ne pourroit boucher si bien le matras que le baume ne souffrît une diminution considérable dans sa quantité, on y emploie l'exprimée.

Quelques-uns croient que les qualités de ce baume approchent fort de celles du baume naturel, parce qu'il échauffe & desséche modérément, & préserve de corruption. Il est aussi fort recommendé dans toutes les maladies de la poitrine, & principalement contre la toux, l'asthme, la pleuresie, & les ulcères du poumon. Il est fort propre contre les foiblesses & les indigestions de l'estomac ; il redonne l'appetit, dissipe les vents, & appaise toute sorte de coliques. On le loue aussi beaucoup contre la peste, & toutes les maladies épidémiques,

les maladies vénériennes, les fiévres continues & intermittentes & contre l'épilepsie. On le prend intérieurement dans des liqueurs convenables, depuis trois jusqu'à dix ou douze gouttes. On peut aussi s'en servir en onction sur l'estomac ou sur le nombril pour les maladies de l'estomac ou pour les coliques

Balsamum Arcæi.

℞ Sevi hircini libr. ij. Terebinthinæ Venetæ, & gummi elemi, ana libr. j. ſ. Axungiæ porci libr. j. Fiat ex arte balsamum.

Baume d'Arcæus.

Prenez deux livres de suif de bouc, de la térébenthine de Venise & de la gomme elemi, de chacun une livre & demie; une livre de graisse de pourceau, pour la composition régulière de ce baume.

Ayant fait liquéfier la gomme élemi coupée en petites piéces sur un fort petit feu, on y ajoûtera la térébenthine, le suif de bouc & la graisse de pourceau, & lorsque toutes choses seront bien dissoutes, on les passera par une toile neuve, pour en séparer les ordures qui se peuvent trouver principalement dans la gomme élemi : on serrera le baume ainsi coulé lorsqu'il sera froid, & on le gardera pour le besoin.

On estime & on emploie beaucoup le baume d'Arcæus, pour incarner & consolider toute sorte de plaies & d'ulcères, comme aussi pour les fractures & dislocations des os, & pour guérir les contusions & les blessures des nerfs. Ce baume est fort en usage, quoique sa description ne se trouve que dans fort peu de dispensaires.

* *Balsamum Lucatelli.*

℞ Olei amygd. dulc. libr. j. Terebinthinæ Argentor. ceræ flavæ, ana unc. vj. Santali rubri drach. vj. Liquefiat cera leni igne cum aliquâ parte olei, deinde adde oleum reliquum, terebinthinam & denique santalum.

Baume de Lucatelli.

Prenez une livre d'huile d'amandes douces; de la térébenthine de Strasbourg, de la cire jaune, de chacun six onces; du santal rouge, six gros : on fera fondre la cire sur un feu doux dans une partie de l'huile; lorsqu'elle sera fondue, on ajoûtera le reste de l'huile, ensuite la térébenthine, & enfin le santal rouge.

Quelques-uns substituent le sang de dragon en larmes au santal rouge, ce qui est meilleur, tant parce que cette gomme a plus de vertu, que parce qu'elle s'incorpore mieux avec l'huile, & donne au baume une plus belle couleur.]

Balsamum Hispanicum.

℞ Frumenti integri, radicum valerianæ, cardui benedicti contusarum, ana unc. j. Vini albi libr. j. Olei hyperici unc. vj.

℞ Thuris electi subtiliter pulverati unc. ij. Terebinthinæ Venetæ unc. viij. Fiat balsamum.

Baume d'Eſpagne.

Prenez du froment entier, des racines écraſées de valériane & de chardon-bénit, de chacun une once, & une livre de vin blanc; mettez tout enſemble dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & l'ayant bien bouché, tenez-les en digeſtion ſur les cendres à demi chaudes pendant vingt-quatre heures; puis y ayant ajoûté ſix onces d'huile de mille-pertuis, faites-en la décoction au bain-marie bouillant juſqu'à la conſomption du vin, la coulant après & exprimant les matières; puis

Prenez encore deux onces de bon encens pulvériſé ſubtilement, & huit onces de térébenthine de Veniſe; incorporez-les enſemble doucement ſur un petit feu pour mêler avec l'huile ſuſdite, & ainſi ſera fait ce baume.

Fabricius ab Aquâpendente s'eſt toujours ſervi de ce baume avec ſuccès, d'où vient que quelques-uns le lui ont attribué? Il eſt excellent pour la guériſon de toute ſorte de plaies, & même de celles qui arrivent aux parties nerveuſes, & on aſſure qu'il peut les guérir dans vingt-quatre heures, ſi on y procéde de la manière qui ſuit. Il faut d'abord laver la plaie avec de bon vin blanc froid, puis l'oindre avec ce baume chaud; & ſi elle eſt profonde, il faut y ſeringuer du baume chaud, & faire rejoindre les bords de la plaie, avec les ligatures ou bandages & compreſſes, oignant en même temps les bords & les environs de la plaie avec le baume, & y mettant deſſus une compreſſe trempée dans le même baume, & ſur cette compreſſe une autre trempée dans de gros vin & exprimée, & par deſſus celle-ci encore une autre toute ſéche.

Balſamum viride Metenſium.

℞ Olei ſeminis lini expreſſi & olivarum, ana libr. j. Laurini unc. j. Terebinthinæ Venetæ unc. ij. Simul igne lentiſſimo liqua, refrigeratiſque permiſce olei ſtillati baccarum juniperi unc. ſ. Viridis æris ſubtiliter pulverati drach. iij. Aloës ſuccotrinæ ſubtiliter pulveratæ drach. ij. Vitrioli albi drach. j. ſ. Olei caryophyllorum drach. j. Fiat balſamum.

Baume verd de Metz.

Prenez des huiles de ſemence de lin tirées par expreſſion & d'olives, de chacun une livre; une once d'huile de laurier; deux onces de térébenthine de Veniſe: mettez-les enſemble ſur un fort petit feu à fondre; puis étant refroidies, mêlez parmi demi-once d'huile diſtillée de baies de genévrier, trois gros de verd de gris bien pulvériſé, deux gros d'aloës ſocotrin auſſi bien pulvériſé, un gros & demi de vitriol blanc, & un gros d'huile de girofles, & ainſi ſera fait ce baume.

Ayant choiſi des huiles d'olives & de lin bien dépurées, & les ayant miſes enſemble ſur un fort petit feu dans une poële, on y incorporera la térébenthine & l'huile de laurier; puis ayant ôté la poële du feu & laiſſé bien refroidir le tout, on y mêlera peu à peu le verd de gris, le vitriol blanc, & l'aloës ſocotrin ſubtilement pulvériſés; puis on y ajoûtera les huiles

diſtillées de girofles & de baies de genévrier, & toutes choſes étant bien mêlées, le baume ſera fait.

Schroder décrit ce baume dans ſon Livre, & dit que Monſieur Duclos, Médecin de Metz, le lui avoit communiqué pour un très bon remède ; perſonne n'en doutera, lorſqu'on ſçaura que c'eſt le même baume verd qui a procuré beaucoup de réputation depuis quelques années à certaines perſonnes à Paris, prétendant être les ſeuls qui en euſſent la recette, quoiqu'apparemment ils ne l'ayent eue que du même Auteur, ou de ceux à qui il avoit voulu la communiquer.

Ce baume eſt très-bon pour la guériſon de toutes ſortes de plaies, ſoit qu'elles ayent été faites par le fer, ou par armes à feu ; pour s'en ſervir, on doit laver la plaie avec du vin chaud, puis l'oindre chaudement de ce baume, & y appliquer des plumaceaux qui en ſoient imbibés, & mettre ſur tout cela l'emplâtre ſtiptique que je décrirai ci-après. Les effets de ce baume ſont de mondifier les plaies, de les incarner & de les cicatriſer; il eſt auſſi ſingulier pour la guériſon des morſures des bêtes venimeuſes & des ulcères fiſtuleux & malins.

Balſamum Samaritani.

℞ Olei communis, vini generoſi, ana partes æquales. Fiat balſamum.

Baume du Samaritain ou de l'Evangile.

Prenez de l'huile commune & de bon vin parties égales ; faites cuire tout enſemble à petit feu dans un pot de terre verni juſqu'à la conſomption du vin, ainſi vous aurez un baume fait que vous garderez pour ſes uſages.

On donne à ce remède le nom de baume du Samaritain ou de l'Evangile, parce que le charitable Samaritain de l'Evangile ayant trouvé un miſérable couvert de plaies & moribond, ne ſe ſervit pas d'autres remèdes pour ſa guériſon. On peut préparer ce baume en tout temps, avec parties égales de bon vin & d'huile d'olives, cuits enſemble à petit feu dans un pot de terre verni juſqu'à l'entière conſomption du vin.

Ce baume, quoique fort ſimple, n'eſt pas à mépriſer, car on peut s'en ſervir utilement pour mondifier & conſolider les plaies ſimples, & ſur-tout les nouvelles.

* *Balſamum nervinum.*

℞ Olei palmæ recentis, nucis moſchatæ, medullæ cervi, cruris bovis, ana unc. iv. Axungiæ viperinæ, humanæ, taxi, ana unc. j. Oleorum ſtillatitiorum lavendulæ, menthæ, roriſmarini, ſalviæ, thymi, caryophyllorum, ana drach. j. Camphoræ drachm. ij. Balſami Tolutani ſicci, ſoluti in ſpirit. vin. ſ. q. unc. j. Miſce ſimul, & fiat balſamum.

Baume nervin.

Prenez de l'huile de palme nouvelle, de l'huile de muſcade, de la moëlle de cerf, de bœuf, de chacun quatre onces ; de la graiſſe de vipères, humaine, de blereau, de chacun une once ; des huiles diſtillées de lavande, de menthe, de romarin, de ſauge, de thym, de girofle, de chacune un gros ; du

camphre, deux gros; du baume de Tolu sec, qu'on fera dissoudre dans une suffisante quantité d'esprit de vin, une once: mêlez le tout, & faites-en un baume.

Balsamum Commendatoris.

♃ Radicis angelicæ Bohemicæ minutim concisæ, olibani, ana unc. ſ. Florum hyperici siccatorum unc. j. Spirit. vini rectific. libr. ij. & unc. iv. Digerantur simul per octiduum calore balnei, in vase clauso identidem agitando; tum recipe balsami Tolutani unc. j. Styracis calamitæ unc. ij. Benzoini unc. iij. Aloës, myrrhæ, ana unc. ſ. Adde, si lubet, ambari cineritii gr. vj. Contrita injiciantur in tincturam supradictam, digerantur adhuc per quindecim dies: fiat colatura.

Baume du Commendeur.

Prenez de la racine d'angélique de Bohême hachée bien menu, de l'oliban, de chacun une demi-once; des fleurs séches de mille-pertuis, une once; de l'esprit de vin rectifié, deux livres quatre onces; faites-les digérer pendant huit jours au bain-marie dans un vaisseau fermé, en remuant de temps en temps; ensuite prenez du baume de Tolu, une once; du styrax calamite, deux onces; du benjoin, trois onces; de l'aloës & de la myrrhe, de chacun une demi-once, & si vous voulez, six grains d'ambre gris; réduisez ces choses en poudre, jettez-les dans la teinture ci-dessus, laissez-les digérer encore pendant quinze jours, ensuite passez-les.]

Balsamum balsaminæ.

♃ Florum, foliorum & fructuum balsaminæ, ana unc. iv. Radicum consolidæ majoris, ophioglossi, aristolochiæ rotundæ, valerianæ majoris, ana unc. ij. Visci in folliculis ulmi reperti, succi cancrorum fluviatilium, foliorum pervincæ, saniculæ, summitatum floridarum hyperici, & galii lutei, ana unc. j. ſ. Olei olivarum libr. iv. Fiat balsamum.

Baume de pomme de merveille.

Prenez des fleurs, des feuilles & des fruits de pomme de merveille, de chacun quatre onces; des racines de grande consoude, de langue de serpent, d'aristoloche ronde & de grande valériane, de chacun deux onces; de la glu trouvée dans les follicules d'orme, du suc d'écrevisses de rivière, des feuilles de pervenche & de sanicle, des sommités fleuries de mille-pertuis & de caille-lait jaune, de chacun une once & demie, & quatre livres d'huile d'olives: ayant pilé ce qui se doit piler, & le tout mis dans un vaisseau de verre, son couvercle par dessus, vous l'exposerez aux rayons du soleil d'été pendant douze jours; puis vous en ferez la décoction au bain-marie bouillant jusqu'à la consomption de l'humidité, & ensuite la colature & expression; & ayant bien clarifié l'huile, vous mêlerez parmi demi-livre d'huile distillée de la gomme sandaraque, & le baume sera fait.

On choisira les médicamens de ce baume autant bons & nouveaux qu'on pourra les trouver, & après avoir bien écrasé au mortier de marbre ceux qui le doivent être, & mêlé toutes choses avec l'huile dans un vaisseau de verre ou de terre verni étroit d'embouchure, & l'avoir bien bouché, on

l'exposera au soleil pendant douze jours ; puis ayant mis le vaisseau dans le bain-marie, on fera bouillir le bain jusqu'à ce que l'humidité des médicamens soit à peu près consumée ; après quoi on coulera & exprimera fortement les matières, & ayant bien séparé l'huile de ses lies, on y incorporera demi-livre distillée de la gomme sandaraque, & le baume sera fait ; il doit être gardé dans une bouteille de verre forte & bien bouchée.

Il est fort estimé pour la guérison de toutes sortes de plaies, & particuliérement pour celles des parties nerveuses & pour guérir les brûlures ; il appaise les douleurs des hémorrhoïdes, réunit & consolide les fentes des mammelles, sur-tout si on y ajoute tant soit peu de camphre ; il efface les cicatrices de la peau, étant mêlé avec l'huile d'œufs.

Balsamum anodinum.

℞ Foliorum urticæ urentis, plantaginis, mercurialis & majoranæ, ana manip. iij. Olei nucis juglandis expressi libr. x. Vini albi generosi libr. ij. Fiat balsamum.

Baume pour appaiser les douleurs.

Prenez des feuilles d'ortie, de plantain, de mercuriale & de marjolaine, de chacun trois poignées, dix livres d'huile de noix tirée par expression, & deux livres de bon vin blanc ; ayant bien écrasé les herbes, & les ayant mises avec l'huile & le vin dans un pot de terre verni avec son couvercle par dessus, on les tiendra vingt-quatre heures en digestion sur les cendres chaudes ; puis on en fera la décoction à petit feu jusqu'à ce que le vin soit presque tout consumé, faisant ensuite la colature & expression des matières, & purifiant bien le baume, qu'on gardera pour ses usages.

Après avoir bien écrasé les herbes dans un mortier de marbre & les avoir mises dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, avec l'huile de noix & le vin blanc ordonnés, on couvrira bien le pot, & après l'avoir tenu en macération sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, on fera cuire fort lentement les matières, jusqu'à ce que le vin soit presque consumé ; puis ayant coulé & bien exprimé le tout, & séparé le baume de ses lies, on le gardera pour le besoin.

Ce baume est particuliérement recommendé pour appaiser les douleurs des articles, tant celles qui viennent par quelque plaie, piquure ou froissement, que celles qui arrivent par l'épanchement de quelque humeur âcre sur quelque partie. On s'en sert en onction extérieure, & on ne manque pas d'en recevoir un prompt soulagement, sur-tout lorsque la partie est entamée.



CHAPITRE IV.

Des embaumemens des corps morts.

Pulvis pro condiendis cadaveribus.

℞ Myrrhæ, aloës, ana libr. xvj. Salis tartari & tamarifci, afphalti, fummitatum ficcarum abfinthii, fcordii & centaurii minoris, radicum ficcarum imperatoriæ, gentianæ, angelicæ, carlinæ, & ariftolochiæ rotundæ, ana libr. iij. Cardamomi vulgaris, piperis nigri & zinziberis, ana libr. iv. Cinnamomi, caryophyllorum, labdani & acori veri, ana libr. ij. Mifce, fiat pulvis.

Poudre pour embaumer les corps morts.

Prenez de la myrrhe & de l'aloës, de chacun feize livres; du fel de tartre & de tamaris, de l'afphalte, des fommités féches d'abfinthe, de fcordium & de petite centaurée, des racines féches d'impériale, de gentiane, d'angélique, de carline & d'ariftoloche ronde, de chacune trois livres; du cardamome commun, du poivre noir & du gingembre, de chacun quatre livres; de la canelle, du girofle, du labdanum & du vrai acore, de chacun deux livres; faites une poudre groffière de tous ces médicamens pour l'ufage.

LA quantité de cette poudre ne fe trouvera pas exceffive, fi le corps qu'on doit embaumer eft grand, & fur-tout fi l'on veut en embaumer toutes les entrailles, comme j'ai fait quelquefois; cela n'empêche pas qu'on ne puiffe fe contenter de la moitié de la dofe fi le corps qu'on veut embaumer eft petit. Il ne faut jamais épargner la poudre, & ayant foigneufement recherché toutes les cavités des ouvertures qu'on a faites, les en bien remplir, & en fourrer par-tout autant que la peau en pourra contenir; puis ayant arrofé le deffus de la poudre avec de bon efprit de vin, afin qu'elle puiffe en quelque forte fe corporifier, & ayant rejoint & coufu la peau de toutes les ouvertures qu'on avoit faites, on oindra bien tout le corps de baume du Pérou, fur lequel on répandra autant qu'il faudra de la poudre qui fuit, pour en faire une efpèce de croûte épaiffe d'un travers de doigt fur toute la fuperficie du corps.

Pulvis pro afpergendis cadaveribus conditis.

℞ Styracis, benzoini, ireos Florentiæ, ana libr. iv. Summitatum majoranæ, florum aurantiorum & lavendulæ, tacamahacæ odoratæ, ana libr. ij. Ligni rhodii, acori veri, ana libr. j. Labdani, caffiæ caryophyllatæ, ana libr. f. Fiat pulvis.

Poudre pour faupoudrer les corps morts embaumés.

Prenez du ftorax, du benjoin, & de l'iris de Florence, de chacun quatre livres; des fommités de marjolaine, des fleurs d'oranges & de lavande, de la tacamahaque odorante, de chacun deux livres; du bois de rofes & du vrai acorus,

acorus, de chacun une livre ; du labdanum & de la caſſe giroflée, de chacun demi-livre ; faites une poudre groſſière de toutes ces drogues pour l'uſage.

On ſaupoudrera bien tout le corps de cette poudre, à meſure qu'on l'aura froté de baume du Pérou, & on fera enſorte qu'il y ait par-tout & tout autour du corps l'épaiſſeur d'un travers de doigt de cette poudre, comme j'ai déja dit : puis ayant enveloppé le corps d'une toile cirée, & l'ayant mis dans la bière de plomb & bien ſoudé les jointures, il ſera en état d'être tranſporté ſi loin que l'on voudra, & d'être conſervé juſqu'à la fin des ſiécles.

Mais ſi l'on avoit deſſein de garder quelque temps le corps ſans l'enfermer dans la bière, & ſi l'on vouloit même le faire voir pendant pluſieurs ſemaines la face découverte dans un lit de parade, habiller le corps, lui mettre des gants, des bas & des ſouliers ; on préparera une toile cirée blanche odorante, qu'on coupera en longues bandes larges de trois ou quatre doigts, dont on enveloppera ſéparément les bras, les jambes, les cuiſſes, & enſuite tout le corps, appliquant les bandes en biais par deſſus la poudre. Par ce moyen on pourra auſſi faire parade de ſes cheveux & tenir ſa face découverte, pourvu qu'on ait ſoin de la baſſiner ſouvent d'eſprit de vin bien rectifié, & même d'y tenir deſſus des linges trempés dans le même eſprit, pendant que le corps n'eſt pas expoſé en vue. On peut auſſi remplir un oreiller de la poudre aromatique que je viens de décrire & le mettre ſous la tête du corps, & en remplir de petits couſſins & les mettre aux côtés & aux pieds du corps ; la compoſition de la toile cirée eſt telle.

Tela cerata aromatica.

♃ Ceræ albæ libr. vj. Olei expreſſi nucis moſchatæ, oleorum ſtillatorum lavendulæ, corticis aurantiorum & citri, ana unc. ij.

Toile cirée aromatique.

Prenez ſix livres de cire blanche de l'huile de noix muſcade tirée par expreſſion, des huiles diſtillées de lavande, d'écorce d'orange & de citron, de chacun deux onces ; mêlez les huiles avec la cire fondue ſur un petit feu, & en imbibez une toile de lin pour l'uſage ſuſdit.

Ayant bien briſé la cire blanche, on la fera fondre ſur un fort petit feu dans une baſſine étamée bien large & pointue en bas ; puis y ayant mêlé les huiles, on en imbibera bien également une toile blanche bien fine.

Pour ce qui eſt du cerveau & de toutes les parties internes du corps & même des chairs & des graiſſes qu'on auroit trouvé à propos de ſéparer, on pourra les embaumer avec la première poudre ; & pour cet effet après avoir bien lavé les inteſtins, & fait de longues & profondes inciſions dans le cœur, les poumons, le foie, la rate & les reins, & avoir aprêté un baril de plomb de meſure, on en couvrira le fond d'une portion de la poudre, & ayant arroſé toutes les parties avec de bon eſprit de vin, on commencera de les arranger dans le baril, & de les bien environner de poudre, & on

aura soin d'en bien remplir les fentes qu'on aura faites au cœur, au foie, &c. & on continuera de les y arranger les unes après les autres, jusqu'à ce qu'on ait employé toute la poudre, & que le baril en soit tout-à-fait rempli ; ensuite on soudera bien les jointures du baril, & par ce moyen toutes ces parties se convertiront en une masse capable d'être conservée tout aussi long-temps que le baril même. On pourroit aussi mettre le cœur embaumé comme j'ai dit, dans une boëte de plomb de mesure, & le garder à part.

Le corps aussi ne se conservera pas moins, si après avoir été exposé en vue autant de temps qu'on l'a desiré, on en frotte la tête, la face & tous les endroits découverts de baume du Pérou, si on les enveloppe de la poudre & de la toile cirée aromatique, de même que tout le reste du corps l'a été, & si ayant bien soudé toutes les jointures de la bière dans laquelle on a enfermé le corps, on la place dans une tombe où elle puisse demeurer en son entier.

CHAPITRE V.

Des Onguents, Linimens & Cérats.

LES onguents, les linimens & les cérats sont des médicamens composés, destinés principalement à des onctions ou applications extérieures sur diverses parties du corps, tant pour les guérir, que pour les soulager dans les maux qui leur arrivent : les linimens, les onguents & les cérats différent entr'eux principalement en leur consistance, dans laquelle les onguents tiennent le milieu ; ensorte qu'on donne fort souvent le nom d'onguent aux uns & aux autres. Les huiles sont les bases ordinaires des linimens, des onguents & des cérats ; on y ajoûte la cire, les axonges ou les suifs, & diverses parties de plantes, d'animaux & de minéraux, tant pour les vertus qu'elles leur fournissent que pour donner de la consistance aux huiles, & composer des remédes qui, en séjournant long-temps sur les parties, puissent leur communiquer à loisir leur vertu. Ce n'est pas qu'on ne puisse composer des linimens & des onguents avec diverses graisses, sans aucune huile & sans aucune cire, comme entr'autres plusieurs pommades, & qu'on n'en puisse même composer sans huile, sans graisse & sans cire, comme l'onguent Ægyptiac ; mais on trouvera beaucoup plus d'onguents dont l'huile sera la principale matière, & qui recevront leur consistance de la cire, que de ceux qui ne recevront ni huile ni cire dans leur composition. A l'égard du cérat, on n'en sçauroit faire de véritable sans cire, parce que c'est elle qui lui donne le nom.

La proportion ordinaire de l'huile & de la cire dans la composition des onguents, est de trois onces de cire sur douze onces d'huile ; & si l'on doit y mêler des poudres, on peut y en mettre depuis une once jusqu'à deux, & même on le dispense quelquefois d'excéder cette proportion. On met quatre onces de cire sur douze onces d'huile dans la composition des cérats, au lieu

qu'on ſe contente de deux onces de cire ſur douze onces d'huile, lorſqu'on veut faire un liniment. On doit néanmoins avoir égard à la ſaiſon, & mettre tant ſoit peu plus de cire en été qu'on ne feroit en hiver; mais parce que bien ſouvent les deſcriptions des onguents contiennent des réſines, des axonges ou des ſuifs, même des gommes qui tiennent en partie lieu de cire, il eſt fort néceſſaire que le Pharmacien y ait particuliérement égard, & qu'il ſçache ſi bien proportionner les uns & les autres, & ſi bien faire le mêlange de tous les médicamens, que l'union & la conſiſtance en puiſſent être louables. Il faut auſſi qu'il ſçache bien employer & ménager ſon feu, & même quelquefois s'en paſſer tout-à-fait ſuivant la nature des onguents. On trouvera de quoi ſe contenter ſur toutes ces choſes dans les deſcriptions & préparations qui ſuivent.

* *Onguentum album ſimplex.*

℞ Axungiæ porcinæ depuratæ libr. ſ. Ceræ albæ unc. ij. Spermatis ceti unc. j. ſ. Olei olivar. unc. j. Leni igne liquentur & aſſiduè moveantur ab igne remota donec frigeſcat unguentum.

Onguent blanc ſimple.

Prenez du ſain-doux bien lavé, une demi-livre; de la cire blanche, deux onces; du blanc de baleine, une once & demie; de l'huile d'olives, une once: faites-les fondre ſur un feu doux, & enſuite retirez-les & les remuez continuellement juſqu'à ce que l'onguent ſoit refroidi.

On pourra animer cet onguent de la vertu du camphre, en faiſant diſſoudre un gros & demi de cette réſine dans quelques gouttes d'huile d'amandes douces, & l'incorporant à l'onguent précédent.]

Unguentum roſatum.

℞ Axungiæ porci maſculi purgatæ & ſæpius lotæ, roſarum rubrarum recentium contuſarum, ana libr. iv. Roſarum pallidarum recentium contuſarum libr. iv. Fiat unguentum.

Onguent roſat.

Prenez de la graiſſe de pourceau mâle, dépouillée de ſes membranes & lavée pluſieurs fois, & des roſes rouges fraîches cueillies, de chacun quatre livres; mêlez-les enſemble dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & l'ayant bien couvert, tenez-le en digeſtion au bain-marie raiſonnablement chaud pendant ſix heures, après leſquelles vous ferez la décoction des matières au bain bouillant une bonne heure, & enſuite la colature & expreſſion; puis ayant coulé l'onguent, mêlez-y quatre livres de roſes pâles fraîches pilées; & vous ſervant du même pot bien couvert, faites une ſeconde macération & décoction du tout, pendant le même temps ſuſdit, & pareillement la colature & expreſſion; enſuite purifiant l'onguent de toutes ſes impuretés, on le gardera dans un lieu tempéré pour ſes uſages.

On ne doit pas à Paris ſe mettre en peine d'aprêter par avance dans l'hiver la graiſſe de pourceau pour la préparation de cet onguent, puiſqu'on

y tue des pourceaux pendant toute l'année ; vu même que toute graiſſe eſt meilleure nouvelle que gardée. On tombe d'accord que celle des pourceaux mâles eſt plus ferme, & qu'elle eſt préférable à celle des truies. On doit dépouiller cette graiſſe de ſa tunique, la couper en morceaux, la bien laver en eau fraîche, & l'ayant fait fondre dans un pot de terre verni ſur un fort petit feu, paſſer de temps en temps par un linge ce qui ſera fondu, & garder à part pour les onguents chauds, la graiſſe qui aura été fondue & paſſée la dernière.

On prendra cette première graiſſe bien lavée, & l'ayant mêlée avec autant peſant de gros boutons de roſes rouges bien écraſés, on mettra le tout dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, & ayant bien couvert le pot, on le tiendra pendant ſix heures dans un bain entre tiéde & bouillant ; puis on fera bouillir le bain une heure durant, & ayant coulé & fortement exprimé le tout, on prendra une pareille quantité de roſes pâles, nouvellement épanouies, & les ayant bien écraſées & mêlées avec la graiſſe ſortie de l'expreſſion dans le même pot, l'ayant bien bouché, on le tiendra pendant ſix heures dans le bain entre tiéde & bouillant ; après quoi on coulera & exprimera fortement le tout, & ayant laiſſé refroidir l'onguent, & l'ayant bien ſéparé de ſes lies, on le gardera pour le beſoin. Cependant ſi l'on deſire donner à cet onguent la couleur des roſes, il faut un quart-d'heure avant que de le couler la dernière fois, jetter dedans deux onces de racines d'orcanette, nommée des Latins *Anchuſa*, ou même y en mettre un peu davantage, ſi l'on vouloit en augmenter la couleur ; car l'ayant bien plongée & un peu agitée dans l'onguent, elle ne manquera pas de lui communiquer cette couleur, ſans faire aucun changement conſidérable à ſa vertu. Et ſi on vouloit conſerver à l'onguent ſa couleur blanche, & lui imprimer la bonne odeur des roſes, on y réuſſira en n'y employant que les roſes de damas ſans aucune orcanette, & en procédant au reſte de même que j'ai dit pour l'onguent roſat ordinaire.

On pourroit bien à l'imitation des Anciens, ajoûter à cet onguent un ſixième de ſon poids d'huile d'amandes douces, ſi l'on vouloit lui donner la conſiſtance de liniment ; mais on trouvera peu de perſonnes qui le deſirent ainſi, & qui n'aiment mieux que l'onguent ait un peu plus de fermeté, vu même qu'aux pays chauds pluſieurs y ajoûtent un peu de cire blanche pour lui donner un peu plus de conſiſtance. On pourroit bien auſſi n'y employer que les roſes rouges ; mais on reconnoîtra que la moitié des roſes pâles qui y eſt ordonnée, rend l'onguent plus odorant, ſans qu'il en ſoit moins rafraîchiſſant.

On peut auſſi préparer ſans feu un onguent roſat, de même qu'on prépare les pommades de jaſmin en la manière qui ſuit ; ayez deux vaiſſeaux de fayance larges & plats, verſez dans chacun d'eux de la graiſſe de pourceau mâle fondue, bien lavée, & préparée comme pour l'onguent roſat ordinaire, & faites enſorte qu'il y en ait dans tout le creux des vaiſſeaux l'épaiſſeur d'un petit travers de doigt ; rempliſſez alors le vuide de l'entre-deux de ces deux vaiſſeaux de feuilles mondées de roſes de Damas, cueillies de bon matin & nouvellement épanouies, & ayant couvert les vaiſſeaux l'un de l'autre

dans un cabinet bien fermé, laiſſez-les y juſques vers le ſoir, & ayant rejetté ces roſes, mettez y en d'autres nouvelles, & ayant rejoint les vaiſſeaux, laiſſez-les ainſi juſqu'au lendemain matin. Continuez le même renouvellement de roſes, juſqu'à ce que vous reconnoiſſiez que la graiſſe ſoit ſuffiſamment chargée de l'odeur des roſes, & vous aurez un onguent fort blanc & fort odorant, qui pourra porter le nom de pommade de roſes, & qu'on doit garder en un lieu frais dans un pot de verre ou de fayance bien bouché. On peut, ſuivant cette méthode, préparer des pommades de violettes, d'œillets, de jonquilles & de toutes ſortes de fleurs odorantes.

L'onguent roſat eſt fort uſité contre toute ſorte d'inflammations externes, & particuliérement contre les flegmons, les éréſipelles & les dartres; contre les douleurs de tête, pour provoquer doucement le ſommeil, tempérer la chaleur exceſſive de l'eſtomac, celle du foie & des reins, appaiſer les douleurs des hémorrhoïdes, diſſiper les feux volages qui arrivent au viſage, & guérir les petits boutons & les ulcères qui y arrivent, comme auſſi pour réprimer les ſéroſités âcres, éteindre les inflammations des parties naturelles des hommes & des femmes, & pour guérir les rougeurs & les boutons qui tourmentent ordinairement les petits enfans dans leur maillot. On ordonne auſſi ſouvent l'onguent roſat pour la baſe des onguents & des pommades qu'on prépare pour la gale.

Unguentum album.

℞ Olei roſati libr. iij. Ceræ albæ unc. ix. Ceruſæ Venetæ libr. j. Camphoræ drach. j. ſ. Fiat unguentum.

Onguent blanc ou de céruſe.

Prenez trois livres d'huile roſat; neuf onces de cire blanche; une livre de céruſe de Veniſe, & un gros & demi de camphre pour compoſer cet onguent ſelon l'art.

Ayant choiſi de la céruſe de Veniſe bien blanche, bien peſante & bien friable, on la pulvériſera, & on en frottera les pains ſur la toile d'un tamis de crin renverſé, & on recevra la poudre ſur un papier qu'on aura mis au deſſous; puis ayant mis cette poudre dans une terrine aſſez grande, on l'y lavera pluſieurs fois dans de l'eau bien nette toujours rechangée, en remuant ſouvent la poudre de céruſe avec une eſpatule de bois, & verſant l'eau par inclination, quand la poudre ſera deſcendue au fond; & lorſque l'eau des lotions ſera inſipide, on fera la dernière lotion de la céruſe avec de l'eau roſe, en agitant de temps en temps la céruſe, & laiſſant ſéjourner l'eau pendant cinq ou ſix heures, au bout deſquelles on la verſera par inclination, & on fera ſécher à l'ombre la céruſe couverte d'un papier. On mettra alors la cire blanche briſée & l'huile ordonnée, dans un pot de terre verni, & le pot dans le bain bouillant, & dès que la cire ſera fondue, ayant tiré le pot du bain, on agitera cette diſſolution avec un pilon de bois juſqu'à ce qu'elle commence à s'épaiſſir, auquel temps on y mêlera la céruſe en poudre, & on continuera d'agiter l'onguent juſqu'à ce qu'il ſoit preſque refroidi. Ceux qui voudront y ajoûter le camphre, pourront le faire liquéfier

dans une petite portion de l'huile, & les incorporer avec l'onguent, lorsqu'il sera refroidi; ils pourront aussi alors y ajoûter les blancs d'œufs, s'ils le desirent, étant soigneux de bien agiter l'onguent pour faire une union bien exacte de toutes choses.

On emploie fort souvent cet onguent pour guérir les brûlures, les éréfipelles, les gratelles & la plûpart des maladies de la peau, qui viennent d'une pituite salée ou d'une bile brûlée : il est aussi fort propre pour appaiser les démangeaisons & l'intempérie chaude des ulcères, pour dessécher les écorchures, & dissiper les rougeurs qui arrivent aux enfans, aux cuisses & ailleurs, de même que les contusions, & pour consolider les plaies légères; car il rafraîchit, resserre, desséche & cicatrise manifestement les maux qui en ont besoin.

* *Unguentum ad ambusta.*

℞ Foliorum sambuci, hyosciami, solani scandentis, stramonei, ana manip. j. Axungiæ porcinæ depuratæ libr. ij. Coque donec folia crispa & exsiccata appareant, tum semi refrigeratum cola, & serva ad usum.

Onguent pour la brûlure.

Prenez des feuilles de sureau, de jusquiame, de morelle & de stramonium, de chacun une poignée; du sain-doux, deux livres; faites cuire ces feuilles dans le sain-doux jusqu'à ce qu'elles cessent de pétiller & qu'elles soient bien séches; alors laissez à moitié refroidir & passez l'onguent, que vous garderez pour l'usage.

Cet onguent est excellent pour appaiser promptement les douleurs des brûlures & pour les faire guérir sans affreuses cicatrices. On peut se servir dans le même cas de bon esprit de vin qu'on appliquera sur la brûlure le plutôt qu'il sera possible, ou au défaut de l'un ou de l'autre de ces médicamens, quelques-unes des feuilles des plantes qui entrent dans la composition de cet onguent, sur-tout du stramonium.]

Unguentum populeum.

℞ Gemmarum populi nigræ contusarum libr. j. ſ. Axungiæ porci masculi libr. iv. Foliorum contusorum violæ, umbilici veneris, rubi, papaveris nigri, mandragoræ, hyosciami, solani, lactucæ, sempervivi majoris & minoris, & bardanæ majoris, ana unc. iv. Fiat unguentum.

Onguent populeum.

Prenez une livre & demie de boutons de peuplier noir bien écrasés, & quatre livres de graisse de porc mâle; mettez-les dans un pot de terre verni, mêlant tout ensemble, & l'ayant couvert gardez-le à la cave jusqu'au mois de Mai ou Juin. Alors ayant placé le même pot où sont les matières au bain bouillant, ajoûtez-y des feuilles écrasées de violettes, de nombril de Venus, de ronce, de pavot noir, de mandragore, de jusquiame, de morelle, de laitue, de grande & petite joubarbe & de la grande bardane, de chacun quatre onces; ayant continué la décoction de toutes ces herbes dans le même pot & au même bain bouillant

jusques à ce que toute l'humidité soit consumée, vous coulerez ensuite & exprimerez le tout, purifiant bien l'onguent, que vous garderez en un lieu tempéré pour le besoin.

Les diverses saisons dont on doit profiter, pour avoir tous les simples qui entrent dans cet onguent, sont cause qu'il y faut mettre la main pour le moins deux fois; car lorsque les boutons de peuplier paroissent, on ne sçauroit trouver que les feuilles de violettes & quelques autres herbes qu'on voit presque en tout temps; d'où vient qu'il est même plus à propos de différer de les mêler dans l'onguent jusqu'à ce que toutes les autres plantes soient en état.

Ayant fait cueillir les boutons du peuplier, lorsqu'ils commencent à s'ouvrir & à faire paroître la pointe de leurs feuilles, on les écrasera bien dans le mortier de marbre; puis ayant fait fondre doucement la graisse dans un pot de terre verni suffisamment grand, sur un fort petit feu, on les y mêlera bien, & ayant bien couvert le pot, on le tiendra à la cave, ou en un lieu frais, jusqu'à ce que toutes les herbes soient en état d'être cueillies, & sur-tout le solanum, qui est la plante la plus tardive. Il y en a qui exposent au soleil l'infusion du peuplier, mais la fraîcheur semble plus convenable à un onguent destiné pour rafraîchir, vû même qu'il ne s'agit que de conserver la vertu des boutons du peuplier jusqu'à ce qu'on les cuise parmi le reste.

Lors donc qu'on pourra avoir toutes les herbes à la fois, les ayant bien pilées dans un mortier de marbre, & mis le pot de l'infusion du peuplier dans le bain bouillant, on les mettra avec le peuplier, & ayant couvert le pot, on continuera de faire bouillir le bain, remuant les matières de temps en temps avec une espatule de bois, & recouvrant le pot, jusqu'à ce que l'humidité des herbes soit presque consumée. Alors ayant tiré le pot du bain, on coulera & exprimera fortement toutes les matières; puis ayant laissé refroidir l'onguent, on en séparera les lies & les humidités, & on le serrera dans un pot de fayance pour le besoin.

Il y en a qui ont voulu qu'on ajoûtat du vin à l'onguent pendant sa cuite; d'autres ont eu recours au suc de morelle & à l'eau rose; mais si on a soin de mettre toutes les herbes à la fois dans l'onguent, lorsqu'on le veut cuire, & si on les emploie bien fraîches, elles fourniront autant d'humidité qu'il en faut pour la cuite de l'onguent, & il aura tout le temps nécessaire pour se charger suffisamment de la couleur & de la vertu de tous les simples. La plûpart des Auteurs ont aussi voulu qu'on macérât les herbes huit ou dix jours avant que de cuire l'onguent; mais ce seroit un temps employé fort inutilement, puisque des herbes récentes bien pilées ne manquent pas de communiquer suffisamment leur vertu à l'onguent dans la cuite qu'elles souffrent, sans qu'il soit nécessaire de les macérer auparavant ni sur le feu ni hors du feu, & que la partie résineuse des boutons de peuplier se dissolvant facilement dans le même onguent, leur vertu s'y communique toute entière par la même cuite.

Quant à ce que quelques-uns ont cru que tous les médicamens de l'onguent populeum étoient froids, on doit être persuadé par le goût & l'odeur aromatique des boutons de peuplier, & par leur partie résineuse & inflammable, qu'ils ne manquent pas de parties chaudes, non plus que la bardane; mais cela n'em-

pêche pas qu'il n'ait été mis fort à propos au rang des onguents froids, puisque les plantes chaudes qui y peuvent être, n'empêchent pas la vertu rafraîchissante des principales, & qu'elles aident même à leur pénetration ; vu qu'on ne voit pas que les remédes qu'on estime purement froids, étant employés seuls, produisent de si bons effets, que lorsqu'on y entremêle quelque médicament chaud, quoiqu'en petite quantité. Nous remarquons aussi qu'on emploie heureusement les remédes fort chauds, & particulièrement l'esprit de vin & le suc d'oignons, pour la guérison des brûlures, à la place de cet onguent qui y est fort propre.

L'onguent populeum seul ou mêlé avec l'onguent rosat appliqué sur le front & sur les temples, provoque doucement le sommeil, appaise les douleurs de tête des fébricitans & tempére l'ardeur des fiévres, étant appliqué aux poignets & sous la plante des pieds. On l'emploie aussi communément pour abbattre l'inflammation des hémorrhoïdes, pour guérir les brûlures, les éréfipelles & toute sorte de feux volages, & pour dissiper le lait des mammelles, pour lequel usage on y mêle quelquefois du miel, de la cire jaune & plusieurs autres médicamens.

Unguentum diapompholygos.

♃ Olei rosati unc. xx. Succi granorum viridium solani unc. viij. Ceræ albæ unc. v. Cerusæ lotæ pulveratæ unc. iv. Plumbi leviter usti & pulverati, pompholygis, vel tuthiæ Alexandrinæ præparatæ, ana unc. ij. Thuris subtiliter pulverati unc. j. M. f. unguentum.

L'onguent de pompholix.

Prenez vingt onces d'huile rosat & huit onces de fruits verds de morelle ; faites la décoction de tout ensemble sur un fort petit feu dans un pot de terre verni, bien couvert, jusqu'à ce que tout le suc soit consumé ; puis faites fondre cinq onces de cire blanche dans l'huile ; & les ayant retirées du feu & à demi refroidies, mêlez-y quatre onces de céruse lavée & mise en poudre ; le plomb brûlé & pulvérisé, le pompholix ou tuthie d'Alexandrie préparée, de chacun deux onces ; une once d'encens bien pulvérisé, & ainsi sera fait cet onguent.

On cueillera les fruits de morelle, pendant qu'ils sont encore verds, & les ayant pilés dans un mortier de marbre, on en exprimera le suc, & on en mettra la quantité ordonnée dans un pot de terre verni, avec les vingt onces d'huile rosat, & ayant bien couvert le pot, on les fera cuire ensemble sur un très-petit feu, jusqu'à ce que le suc soit presque tout-à-fait consumé. Alors on tirera le pot du feu, & ayant bien séparé & rejeté les lies, on fera liquéfier dans l'huile sur un fort petit feu, la cire jaune coupée en petits morceaux, & dès qu'elle sera fondue on agitera hors du feu l'onguent avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'il commence à s'épaissir ; puis on y ajoûtera la cerufe lavée en poudre, le plomb, le pompholix ou la tuthie préparée, & l'encens, le tout subtilement pulvérisé ; & ayant continué l'agitation de l'onguent jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait froid, on le serrera pour le besoin.

Sans examiner ici les divers sentimens des Auteurs sur la préparation du plomb, & sans décrire les moyens différens qu'ils ont employés à cela ; j'estime qu'on doit préférer la plus simple & la plus facile préparation. On aura une

grande

grande cuiller de fer battu, & on y fera fondre fur un feu de charbons environ une livre de plomb, qu'on y agitera de temps en temps avec une longue efpatule de fer, jufqu'à ce qu'il foit prefque tout réduit en une poudre grifâtre, que l'on paffera par un tamis de foie pour en avoir la quantité ordonnée.

Le pompholix eft une poudre blanche & légère qui s'élève & qui s'attache au haut des fournaifes où l'on fond & où l'on purifie le cuivre, façonnée en forme de fleur de farine, & quelquefois en petites ampoules; on l'appelle auffi *Nil & Nihili.* La tutie fort du même cuivre, & en même temps que le pompholix, mais fa pefanteur la fait tomber en bas autour des fournaifes, où elle fe trouve entaffée de l'épaiffeur d'un demi écu blanc, & quelquefois davantage, grenue au deffus, & d'une couleur cendrée obfcure. On croit les vertus du pompholix & de la tutie fort approchantes l'une de l'autre, pour être également une production du cuivre, quoiqu'apparemment le véritable pompholix doit être préféré à caufe de fa légèreté. Les Grecs ont donné à la tutie le nom de fpode, que les Arabes ont donné aux racines de cannes brûlées, comme quelques modernes à l'yvoire brûlé.

Pour bien préparer la tutie, on la fera rougir par trois fois dans un creufet fur un bon feu de charbons, & on l'éteindra tout autant de fois dans de l'eau-rofe, après quoi on la broyera fur le porphyre ou fur l'écaille de mer, de même qu'on y broye les pierreries, jufqu'à ce qu'elle foit tout-à-fait impalpable.

L'onguent de pompholix éteint la chaleur des ulcères, confume leur humidité, domte leur malignité, en appaife la douleur, les mondifie & les guérit entièrement, & particuliérement ceux des jambes.

* *Unguentum nervinum.*

♃ Foliorum abrotani maris, majoranæ, menthæ, pulegii, rutæ, fabinæ, falviæ, florum chamæmeli, lavendulæ, fummitatum hyperici, rorifmarini, ana unc. j. Herbæ recentes & contufæ coquantur ad humoris evaporationem in olei è pedibus bovinei libr. v. Sevi bovinei libr. iij. Tum fiat colatura cum expreffione, cui adde olei laurini libr. ſ. M. fiat unguentum.

Onguent pour les nerfs.

Prenez des feuilles d'auronne mâle, de marjolaine, de menthe, de pouillot, de rue, de fabine, de fauge, des fleurs de camomille, de lavande, des fommités de mille-pertuis, de romarin, de chacune une once. On prendra toutes ces herbes récentes, & après les avoir pilées on les fera cuire dans cinq livres d'huile de pieds de bœuf, & trois livres de bon fuif de bœuf, jufqu'à ce qu'elles ayent perdu toute leur humidité. Alors on paffera la liqueur avec expreffion & on lui ajoûtera une demi-livre d'huile de laurier pour en faire un onguent.

Unguentum pectorale, feu litus anti-pleuriticum.

♃ Unguenti dialtheæ unc. ij. Spermatis ceti unc. ſ. Olei macis per expreffionem drachm. ij. Stillatit. anifi, rorifmarini, ana drachm. ſ. Amygdal. dulcium unc. j. Liquefcant fimul unguentum dialtheæ, fperma ceti, cum oleo amygdalarum dulcium, dein ab igne remotis addantur olea ftillatitia & macis, ut fiat unguentum ſ. a.

Onguent pectoral, ou liniment contre la pleurésie.

Prenez deux onces d'onguent dialthea, une demi-once de blanc de baleine; deux gros d'huile de macis par expression; des huiles essentielles d'anis & de romarin, de chacune un demi gros; de l'huile d'amandes douces, une once. On fera fondre l'onguent dialthea & le blanc de baleine dans l'huile d'amandes douces; ensuite après les avoir retiré du feu, on y ajoûtera les huiles essentielles & celles de macis, & on mêlera le tout pour faire un onguent selon l'art.

Cet onguent est d'un grand secours dans les pleurésies pour appaiser la douleur de côté, qui est quelquefois si insupportable, qu'elle empêche les malades de respirer; il calme visiblement la douleur, diminue la sécheresse de la peau & procure une prompte résolution.]

Unguentum ophthalmicum.

℞ Butyri recentissimi unc. xvj. Aceti rosati acerrimi unc. iv. Tuthiæ Alexandrinæ ter in aquâ rosarum extinctæ & præparatæ, unc. iv. M. f. unguentum.

Onguent ophthalmique.

Prenez seize onces de beurre bien frais, & le faites cuire dans une poële de cuivre à frire sur un fort petit feu, jusqu'à ce que les bouillons s'en fassent sans bruit; alors mêlez avec ce beurre peu à peu & à diverses reprises quatre onces de très-fort vinaigre, & en faites une seconde cuite sur le même feu jusqu'à ce que les bouillons ne fassent plus aucun bruit ni pétillement; puis ayant coulé & exprimé le beurre dans un mortier d'airain bien net, mêlez-y quatre onces de tutie d'Alexandrie éteinte par trois fois dans de l'eau rose & du reste bien préparée, agitant continuellement tout ensemble jusqu'à ce que l'onguent soit refroidi & en état d'être gardé pour ses usages.

Ceux qui considéreront qu'en préparant le beurre pour l'usage ordinaire, on ne sçauroit si bien en séparer la partie séreuse & la caseuse qu'il n'y en reste quelque portion, ne s'étonneront pas que le beurre soit ici préparé ensorte que toutes les parties séreuses & caseuses, qui sont tout-à-fait à charge aux onguents qu'on prépare pour les yeux, en soient bien séparées; à quoi on réussit en faisant consumer la séreuse par la cuite du beurre, & arrêtant la caseuse dans le linge par lequel on le coule, ce qu'on ne peut faire ni par lotions ni autrement. On doit aussi être assuré que l'onguent préparé avec le beurre ainsi cuit & passé se conserve bien plus long-temps, & qu'il est bien moins sujet à sentir le vieux que celui qui est fait avec le beurre crud, quelque frais & bien lavé qu'il puisse être lorsqu'on l'emploie.

Pour ce qui est de l'addition du vinaigre & de la cuite du beurre dans un vaisseau de cuivre ou de laiton, on ne doit pas craindre que l'onguent en reçoive aucune impression qui lui soit nuisible; car l'humidité du vinaigre ayant été consumée, & sa partie terrestre étant restée dans le linge parmi la partie caseuse du beurre, l'onguent en reçoit non seulement une qualité très-propre à fortifier les yeux, mais il devient encore capable de les déterger & mondifier par les particules de cuivre ou de laiton dont le beurre se charge par le moyen du

vinaigre qui les diſſout, & dont on ne doit rien craindre de mauvais, puiſque la tutie qui eſt la baſe de cet onguent, eſt une production du cuivre, & qu'on emploie avec heureux ſuccès aux maladies des yeux le verd de gris qui eſt la rouille du cuivre, de même que le vitriol, dont la corroſion naturelle eſt augmentée par les particules de cuivre dont il ſe charge dans les entrailles de la terre. Sur quoi on remarquera qu'encore qu'on conſidére les yeux comme des parties du corps très-ſenſibles & très-délicates, ils ſouffrent néanmoins facilement pluſieurs choſes que la langue & l'eſtomac ne peuvent que fort difficilement ſouffrir, tels que ſont divers remédes tirés de pluſieurs minéraux, & de certaines parties de plantes & d'animaux. Il y a d'autres choſes auſſi qu'ils ne peuvent ſouffrir, comme l'huile d'olives, dont nous nous ſervons tous les jours dans les alimens.

Ayant eu le beurre ordonné bien frais, & l'ayant fait fondre & cuire à petit feu dans une poële de cuivre ou de laiton, juſqu'à ce qu'il ne pétille plus, on y verſera peu à peu le vinaigre, & on continuera de cuire le beurre juſqu'à ce qu'il ne faſſe plus de bruit, ce qui eſt une marque aſſurée de la conſomption de toute l'humidité : il faut alors peſer la tutie préparée, comme j'ai dit dans l'onguent de pompholix, & l'ayant miſe dans un mortier de bronze de grandeur proportionnée, y verſer deſſus le beurre cuit paſſé par un petit linge blanc bien fin, qui en retiendra les lies qu'on doit rejeter, après en avoir bien exprimé le beurre ; puis on agitera dans le mortier le beurre & la tutie mêlés, juſqu'à ce que l'onguent ſoit tout-à-fait refroidi ; ce qu'on eſt obligé de faire pour empêcher que la tutie ſe ſéparant du beurre, ne tombe au fond du mortier par ſon propre poids. Ce n'eſt pas auſſi ſans ſujet que j'ai dit qu'il faut verſer peu à peu le vinaigre dans le beurre chaud lorſqu'il ne pétille plus la première fois, parce que ſi on l'y verſoit avec précipitation, il ſe feroit dans le moment un très-grand pétillement, & une ébullition ſi conſidérable que la plus grande partie du total ſortiroit du vaiſſeau & ſe perdroit.

On trouve dans les Auteurs pluſieurs deſcriptions d'onguent ophthalmique, & même pluſieurs perſonnes en ont des recettes particulières que je ne veux pas blâmer. Mais je puis aſſurer de la bonté de cet onguent par les expériences que j'en ai faites, & que j'en fais tous les jours. Il eſt merveilleux pour éteindre les inflammations & pour appaiſer les douleurs & les démangeaiſons qui arrivent aux yeux, de même que pour mondifier & cicatriſer leurs puſtules & celles des paupières. Il eſt auſſi fort éprouvé pour deſſécher les yeux chaſſieux, & particulièrement ceux des perſonnes d'âge, pour arrêter & deſſécher les fluxions qui cauſent les chaſſies, & pour empêcher que les paupières n'adhérent l'une à l'autre. Il faut en ſe couchant en mettre la groſſeur d'un petit pois dans le coin des yeux qui ſont malades, & fermer en même temps les paupières juſqu'à ce que l'onguent ſoit tout-à-fait fondu. On ſent d'abord un petit picottement dans l'œil, mais cela ſe paſſe un moment après.

Unguentum nutritum.

℞ Lithargyri auri ſubtiliter pulverati libr. ſ. Aceti fortis unc. viij. Olei communis libr. j. ſ. M. f. unguentum.

Onguent nutritum.

Prenez demi-livre de litharge d'or pulvérisée subtilement ; huit onces de vinaigre fort, & une livre & demie d'huile commune ; agitez la litharge dans un mortier de cuivre, versant l'un après l'autre tantôt de l'huile, tantôt du vinaigre, jusqu'à ce que toutes choses bien incorporées ayent acquis une bonne consistance d'onguent.

Après avoir subtilement pulvérisé la litharge, on l'agitera long-temps dans le grand mortier de bronze avec autant d'huile commune qu'il en faut pour l'humecter modérément, & lorsqu'ils seront bien incorporés, on y ajoûtera un peu de vinaigre, & ayant continué l'agitation jusqu'à ce que le vinaigre ne paroisse plus, on y remettra de l'huile & on continuera d'agiter l'onguent & de remettre peu à peu & successivement du vinaigre & de l'huile, jusqu'à ce que la litharge ait absorbé la quantité ordonnée de l'un & de l'autre, & que le tout ait acquis une louable consistance d'onguent. Et comme la quantité de l'huile excéde celle du vinaigre, il faut aussi à proportion mettre à chaque fois plus d'huile que du vinaigre ; & si on ne se lasse pas d'agiter cet onguent, il sera non seulement d'une fort louable consistance : mais il approchera de la blancheur de l'onguent de céruse.

On a donné le nom de *Crudum* à l'onguent nutritum, parce qu'on ne le cuit pas ; on lui a donné aussi celui de *Lithargyrio*, à cause que la litharge en est la base, & celui de *Triapharmacum*, parce qu'il n'est composé que de trois médicamens.

Ceux qui auront fait une dissolution de litharge dans le vinaigre, pourront en tout temps préparer fort promptement & sans beaucoup de peine un nutritum d'aussi bonne consistance & pour le moins aussi efficace que celui que je viens de décrire, en incorporant à froid cette dissolution avec une pareille quantité d'huile. On peut également dissoudre dans du vinaigre le minium, la céruse, ou le blanc de plomb, & mêler ces dissolutions avec de l'huile, & s'en servir à la place du liniment de Saturne, qu'on prépare ordinairement avec le sel de Saturne, l'huile & le vinaigre.

On emploie aussi les sucs de morelle, de plantain, de joubarbe, & de plusieurs autres herbes rafraîchissantes, à la place du vinaigre, & on en prépare des onguents semblables au nutritum, en y mêlant la proportion nécessaire de litharge & d'huile ; mais ces onguents se corrompent bientôt à cause de l'aquosité de ces sucs ; d'où vient qu'on ne les prépare que pour le besoin, & qu'on ne fait provision que de celui qui est préparé avec le vinaigre.

Le principal usage de l'onguent nutritum est pour mortifier les galles, les dartres & les autres maladies de la peau. On l'emploie aussi à la guérison des ulcères, & particulièrement de ceux qui sont causés par une pituite salée, parce que la litharge jointe à l'acide du vinaigre, s'attachant à cette humeur salée la mortifie & cicatrise ensuite les ulcères. Cet onguent rafraîchit & desséche beaucoup : on peut le garder plusieurs mois lorsqu'il a été bien préparé.

Unguentum deſſicativum rubrum.

℞ Olei communis libr. ij. Ceræ albæ libr. ſ.

℞ Lapidis calaminaris, & boli Armenæ, ana unc. iv. Lithargyrii auri, & ceruſæ Venetæ, ana unc. iij. Camphoræ drach. j. M. f. unguentum.

Onguent deſſicatif rouge.

Prenez deux livres d'huile commune, demi-livre de cire blanche; faites-les fondre enſemble ſur un petit feu, & ayant tout laiſſé refroidir, mêlez-y ce qui ſuit en poudre.

Prenez de la pierre calaminaire & du bol de Levant, de chacun quatre onces; de la litharge d'or & de la céruſe de Veniſe, de chacun trois onces, & un gros de camphre, pour compoſer cet onguent ſuivant les régles de la Pharmacie.

On broyera la pierre calaminaire & le bol de Levant ſur l'écaille de mer, de même que j'ai dit de la tutie, & ayant paſſé la céruſe par un tamis de crin renverſé, & pulvériſé ſubtilement la litharge & mêlé toutes les poudres, on fera fondre la cire dans l'huile ſur un fort petit feu, & en ayant tiré le vaiſſeau, on les agitera avec un pilon de bois juſqu'à ce qu'elles s'épaiſſiſſent; alors on y mêlera les poudres & on continuera l'agitation juſqu'à ce que l'onguent ſoit tout-à-fait refroidi. On pourra auſſi y ajoûter le camphre, qu'on aura pulvériſé, en y mêlant quelques petites gouttes d'eſprit de vin; & l'onguent ſera fait.

Cet onguent rafraîchit, deſſéche, fortifie & reſſerre; il eſt auſſi propre à réprimer les fluxions qui tombent ſur les parties, & à digérer & conſumer les humidités ſuperflues des plaies & des ulcères qu'il cicatriſe & qu'il guérit.

Unguentum ſtipticum.

℞ Olei communis libr. iv. Myrtillorum ſiccorum contuſorum libr. j. ſ. Aluminis rupei libr. ſ. Succi myrtillorum, & ſorborum immaturorum, ana libr. j.

℞ Olei illius libr. iij. Ceræ albæ unc. ix.

℞ Nucum cupreſſi, myrtillorum, balauſtiorum, corticum granatorum, & glandium, acinorum uvæ, oſſis è crure bovis calcinati, granorum ſumach, maſtiches, acaciæ aluminis uſti, & corticis mediani caſtanearum, ana drach. vj. M. f. unguentum.

Onguent ſtiptique ou aſtringent.

Prenez quatre livres d'huile commune, une livre & demie de myrtilles ſéches écraſées, demi-livre d'alun de roche, & une livre de ſuc de myrtilles & de cormes vertes; mettez le tout dans un pot de terre verni bien couvert, & en continuez la décoction au bain-bouillant juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque toute conſumée; puis coulez & exprimez bien l'huile que vous ſéparerez de toutes ſes lies; alors

Prenez trois livres de cette huile, & neuf onces de cire blanche briſée, que

vous ferez fondre avec l'huile au même bain, & étant à demi refroidi vous y mêlerez ce qui suit en poudre.

Prenez des noix de cyprès, des myrtilles, des balaustes, des écorces de grenades & de glands, des pepins de grains de raisin, de l'os de cuisse de bœuf calciné, des grains de sumach, du mastic, de l'acacia, de l'alun brûlé & de l'écorce moyenne de châtaignier, de chacun six gros. Faites une poudre de toutes ces drogues pour l'incorporer avec l'onguent.

Pour bien préparer cet onguent, après avoir bien écrasé les myrtilles, & les avoir mis dans un pot de terre verni, proportionné à la quantité des matières, on versera dessus l'huile ordonnée & ensuite l'alun, qu'on aura dissous dans les sucs de cormes & de myrtilles si l'on en peut avoir, & ayant couvert le pot, on le tiendra dans le bain bouillant jusqu'à ce que l'humidité soit presque tout-à-fait consumée ; puis on coulera & exprimera fortement le tout, & ayant séparé l'huile de ses lies, on en pesera trois livres, dans lesquelles on fera fondre dans le même pot & au même bain, neuf onces de cire blanche brisée ; puis ayant tiré le pot du bain, on agitera l'onguent avec un pilon de bois, & lorsqu'il commencera à s'épaissir, on y mêlera les poudres préparées comme il s'ensuit : on peut calciner l'os de la cuisse de bœuf au feu ordinaire de la cuisine, & brûler l'alun sur une pêle à feu, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement desséché ; puis on les pilera ensemble dans le grand mortier de bronze avec tous les autres médicamens, à la réserve du mastic qu'on triturera à part, & on passera toutes les poudres par le tamis de soie.

La partie terrestre & astringente de l'os de la cuisse de bœuf, étant seule nécessaire à cet onguent, on ne doit pas craindre de consumer par la calcination, le flegme, l'esprit, le sel & l'huile volatiles dont cet os est naturellement chargé, de même que toutes les parties des animaux; on ne doit pas craindre non plus la dissipation des parties aqueuses ou spiritueuses de l'alun, puisqu'on n'a besoin que des terrestres.

Ceux qui auront cet onguent bien préparé, pourront se passer de celui de la Comtesse, dont la préparation est fort embarrassante, & ses vertus beaucoup moins considérables que celles-ci.

L'onguent stiptique appliqué sur les reins, les fortifie de même que les ligamens de la matrice ; il en empêche la descente & même l'avortement, si on en oint l'entrée & tout le bas ventre. On peut aussi l'employer fort utilement pour resserrer le col de la matrice après les accouchemens, & pour consolider le déchirement qui arrive quelquefois aux parties dans les accouchemens difficiles. Il est fort propre contre la relaxation de l'intestin rectum, appliqué en dehors ou introduit dans le fondement, & pour arrêter les pertes de sang démesurées des femmes, l'appliquant sur la région des reins, sur celle du foie, & sur tout le ventre ; on en oint aussi l'estomac pour arrêter les vomissemens. Cet onguent n'imprime aucune chaleur aux parties, & peut servir dans toutes les occasions où on aura besoin de resserrer.

Unguentum pomatum.

℞ Radicum ireos Florentiæ unc. iij. Santali citrini & benzoini, ana unc. j. Radicum ſtyracis drach. iij. Ligni rhodii, & florum lavendulæ, ana drach. j. Acori veri & caryophyllorum, ana drach. ſ.

℞ Axungiæ porci maris purgatæ & lotæ libr iij. Sevi hædini recentis libr. j. Poma renetia cortice & parte interiori liberata, & in partes ſecta N°. xij. Aquæ roſarum libr. ſ. Florum aurantiorum unc. iv. M. f. unguentum.

Onguent ou pommade des boutiques.

Prenez trois onces de racines d'iris de Florence ; du ſantal citrin & du benjoin, de chacun une once ; trois gros de racines de ſtorax ; du bois de roſes & des fleurs de lavande, de chacun un gros ; du vrai acorus & des girofles, de chacun demi gros. Ayant mis toutes ces drogues groſſièrement pilées dans un ſac de toile de lin,

Prenez trois livres de graiſſe de porc mâle préparée & lavée, & une livre de graiſſe nouvelle de chevreau, une douzaine de pommes reinettes mondées de leur écorce & de leur cœur, coupées par quartiers ; demi-livre d'eau roſe, & quatre onces de fleurs d'oranges : ayant tout mis dans un pot de terre verni étroit d'embouchure bien couvert, faites-en la décoction au bain bouillant, juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque toute conſumée, & enſuite la colature, exprimant médiocrement la pommade, que vous mettrez refroidir, & ſéparerez de ſes réſidences, la gardant dans un lieu frais pour ſes uſages.

Les médicamens qui compoſent cette pommade, ſont proportionnés de manière, que l'odeur en eſt fort agréable, la couleur blanche & la conſiſtance fort louable : & quoique la plûpart des Apothicaires en ayent quelque recette particulière, j'eſtime qu'il y en aura pluſieurs qui ne rejeteront pas celle-ci.

Après avoir pilé enſemble tous les aromats dans le grand mortier de bronze, & paſſé la poudre par un tamis de crin un peu groſſier, on l'enfermera dans un ſachet de toile bien fine, enſorte néanmoins qu'elle y ſoit au large pour mieux communiquer à la pommade l'odeur & la vertu des aromats ; on prendra les graiſſes de pourceau mâle & de chevreau, lavées & préparées comme j'ai dit pour l'onguent roſat, une douzaine de pommes reinettes pelées, coupées par tranches & nettoyées de leur cœur, & ayant mis le tout dans un vaiſſeau de terre verni étroit d'embouchure, avec le ſac des aromats & les eaux roſes & de fleurs d'oranges, & bien couvert le pot, on le tiendra dans le bain bouillant juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque toute conſumée, puis on coulera & on exprimera médiocrement le tout ; & ayant laiſſé refroidir la pommade & bien ôté les lies, on la ſerrera dans un pot de verre ou de fayance bien couvert, & on la gardera en un lieu frais pour s'en ſervir au beſoin.

On emploie principalement cette pommade pour guérir les maux qui viennent au nez, & pour les fentes & les crevaſſes des lévres, des mammelles, des pieds, des mains & des autres parties du corps ; elle ſert auſſi à ramollir & humecter la trop grande ſécхereſſe de la peau.

On peut faire encore pour les lévres une pommade rouge de consistance plus solide, suivant la recette qui suit. Faites liquéfier dans un vaisseau d'argent ou de fayance dans le bain-marie chaud une once de cire blanche brisée, autant de moëlle de bœuf, & trois onces de la première pommade, & y ayant ajoûté une dragme d'écorce de la racine d'orcanette arrosée auparavant avec un peu d'esprit de vin, tenez encore le vaisseau dans le même bain, en remuant de temps en temps la pommade avec une espatule de bois, jusqu'à ce qu'elle soit bien rougie, puis passez le tout par un linge fin, & gardez la pommade pour le besoin de même que la précédente.

On peut aussi préparer une pommade d'huile d'œufs en la manière qui suit. Faites liquéfier au bain-marie dans un vaisseau de fayance, une once de cire blanche, & autant de frai ou de nature de baleine dans quatre onces d'huile d'œufs bien pure, choisissant le commencement du mois de Mai pour cette opération; & ayant couvert le vaisseau d'un linge blanc bien fin & peu serré, exposez-le au serein pendant plusieurs nuits jusqu'à ce que la pommade soit parfaitement blanchie.

Cette pommade est fort propre pour conserver la beauté du tein, pour réparer les cicatrices du visage, & unir les cavités de la petite vérole, sur tout si on lave le visage avec de l'eau de frai de grenouille, dans laquelle on ait dissous tant soit peu de borax, & si on lave la partie une fois le jour avec de l'esprit de vin; elle est encore excellente pour la guérison des fentes des mammelles, des lévres & du fondement, sur-tout en y ajoûtant un peu d'huile de cire distillée.

Je pourrois ajoûter ici plusieurs descriptions de pommades diversement composées, soit avec la moëlle de pieds de mouton, ou avec les graisses de veau ou de chevreau, soit avec les huiles de semences froides de pavot ou d'amandes douces, mêlées avec la cire blanche ou le frai de baleine: ces pommades peuvent servir à blanchir le tein, en y ajoûtant des perles ou du talc préparés, ou des blancs de mercure, de bismuth, &c. mais leur préparation est trop connue & trop pratiquée par-tout, pour avoir besoin de descriptions particulières.

Unguentum Martiatum.

℞ Radicum altheæ, & enulæ campanæ, seminis fœnugræci & cumini, ana unc. iv. Nardi Indicæ unc. ij. Foliorum rorismarini, lauri, rutæ, majoranæ, ebuli, sabinæ, menthæ hortensis & aquaticæ, mentastri, basilici, salviæ, primulæ veris, polii montani, calaminthæ, arthemisiæ, absinthii majoris, origani, betonicæ, branchæ ursinæ, herbæ venti, costi hortensis, sambuci, mille-folii, chamædryos, hyperici, centaurii minoris, tetrahit, cardui benedicti, abrotani maris & fœminæ caprifolii, yvæ moschatæ, florum stæchados Arabicæ, chamæmeli & buphthalmi, ana manip. ij. Olei communis libr. xvj. Ceræ flavæ libr. v. Butyri maialis, axungiæ ursi & gallinæ, medullæ cervinæ, & terebinthinæ Venetæ, ana unc. viij. Styracis liquidæ unc. iv. Myrrhæ, olibani, & mastiches pulveratorum, ana unc. ij. M. fiat unguentum.

Onguent Martiatum.

Prenez des racines de guimauve & d'aunée, de la semence de fenugrec & de cumin, de chacun quatre onces; deux onces de nard d'Inde; des feuilles de romarin, de laurier, de rue, de marjolaine, d'hiéble, de sabine, des espèces de

de menthe de jardin aquatique & ſauvage, de baſilic, de ſauge, de primevere, de polion de montagne, de calament, d'armoiſe, de grande abſinthe, d'origan, de bétoine, d'acante, de l'herbe à vent, de côte de jardin, de ſureau, de mille-feuille, de germandrée, de mille-pertuis, de petite centaurée, de crapaudine, de chardon-bénit, d'aurone mâle & fémelle, de chevrefeuil, d'yvette muſquée, des fleurs de ſtœchas, de camomille & d'œil de bœuf, de chacun deux poignées : écraſez toutes ces ſimples, & les faites macérer dans un pot de terre verni bien couvert, ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures avec ſeize livres d'huile commune ; puis faites-en la décoction ſur un petit feu, mouvant les matières de fois à d'autres avec une eſpatule, juſqu'à ce que preſque toute l'humidité des plantes ſoit conſumée ; enſuite faites-en la colature, & exprimez fortement l'huile que vous purifierez, pour y faire fondre après cinq livres de cire jaune ; du beurre de Mai, de la graiſſe d'ours & de poule, de la moëlle de cerf & de la térébenthine de Veniſe, de chacun huit onces ; puis ayant laiſſé à demi refroidir les matières, vous y mêlerez encore quatre onces de ſtorax liquide, de la myrrhe, de l'oliban & du maſtic pulvériſés, de chacun deux onces ; le tout pour la compoſition de cet onguent, qu'on gardera pour ſes uſages.

Après avoir mondé & écraſé toutes les parties des plantes qui entrent dans cet onguent, on les mettra dans un vaiſſeau de terre verni étroit d'embouchure, & y ayant verſé deſſus l'huile ordonnée & bien couvert le vaiſſeau, on le tiendra ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, au bout deſquelles on augmentera le feu, & fera bouillir doucement les matières, les remuant de temps en temps avec une eſpatule de bois, juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque toute conſumée ; après quoi on coulera & exprimera fortement le tout, & ayant ſéparé l'huile de ſes lies, on y fera fondre ſur un petit feu la cire coupée en petits morceaux, puis on y ajoûtera le beurre, les axonges, la moëlle de cerf & la térébenthine, & lorſque l'onguent ſera à moitié refroidi, on y ajoûtera le ſtorax liquide & les gommes ſubtilement pulvériſées ; après quoi on remuera doucement l'onguent juſqu'à ce qu'il ſoit refroidi, & on le ſerrera pour le beſoin.

L'onguent Martiatum eſt heureuſement employé dans toutes les maladies froides de la tête, de l'eſtomac, du foie, de tous les autres viſcères, & de toutes les parties du corps, & particuliérement contre les convulſions & les relâchemens des nerfs, la ſciatique & toutes ſortes de gouttes & de rhumatiſmes qui viennent de froideur. Il ramollit & réſout les duretés du foie & de la rate, des nerfs & des jointures, & en appaiſe les douleurs. Il eſt fort recommendé dans les hydropiſies & ſur-tout dans la tympanite, en onction ſur tout le ventre. On l'emploie tantôt ſeul & tantôt mêlé avec de l'eſprit de vin, avec des huiles ou d'autres onguents, & même avec de la thériaque, pour en oindre les parties du corps qui en ont beſoin.

Unguentum de althœa.

℞ Radicum altheæ recentium mundatarum & minutim inciſarum unc. vj. Seminum integrorum lini, fœnugræci & laminarum ſcillæ minutim inciſarum, ana unc. iv. Aquæ

fontanæ libr. viij. Olei communis libr. iv. Ceræ flavæ libr. j. Colophoniæ & resinæ, ana libr. ſ. Terebinthinæ Venetæ, galbani puri, & gummi hederæ pulverati, ana unc. ij. M. fiat unguentum.

Onguent de guimauve.

Prenez ſix onces de racines de guimauve nouvellement cueillies, mondées & inciſées par petits morceaux; des ſemences entières de lin & de fénugrec, & des tranches de ſcille inciſées menu, de chacun quatre onces; huit livres d'eau de fontaine: mettez tout en digeſtion ſur un petit feu pendant vingt-quatre heures, agitant ſouvent les matières avec une eſpatule de bois, pour en faire après la décoction à feu lent, juſqu'à ce qu'en cuiſant & mouvant, les matières ſoient épaiſſies en forme d'un bon mucilage, que vous coulerez & exprimerez fortement, pour le faire cuire enſuite à fort petit feu avec quatre livres d'huile commune, juſqu'à ce que l'humidité ſoit conſumée; puis ayant coulé le tout une ſeconde fois & exprimé l'huile, faites fondre parmi une livre de cire jaune, de la colophone & de la réſine, de chacun demi-livre; coulez derechef les matiéres, & les ayant laiſſées à demi refroidir, mêlez-y de la térébenthine de Veniſe, du galbanum pur & de la gomme de lierre en poudre, de chacun deux onces; & ainſi ſera fait l'onguent, que vous garderez pour ſes uſages.

On lavera & inciſera bien les racines de guimauve nouvellement cueillies, de même que les tranches de ſcille, & les ayant miſes dans une baſſine de cuivre étamée avec les ſemences de lin & de fenugrec, & verſé deſſus huit livres d'eau commune, on fera macérer le tout pendant vingt-quatre heures ſur un fort petit feu, agitant de temps en temps les matières avec une eſpatule de bois; puis on les fera bouillir lentement en réïtérant ſouvent l'agitation, juſqu'à ce que les mucilages ſe trouvent ſuffiſamment épaiſſis; les ayant alors paſſés & bien exprimés à travers une toile forte bien ſerrée, & mêlés avec l'huile ordonnée, on les fera cuire enſemble ſur un fort petit feu, juſqu'à ce que l'humidité ſuperflue des mucilages ſoit conſumée. Puis ayant coulé derechef l'huile, on y fera fondre la cire jaune, la colophone & la réſine, coupées en petites piéces, & ſi on remarque des lies au fond de la baſſine après que le tout ſera fondu, on le coulera de nouveau, ou du moins on ſéparera par inclination le pur de l'impur pendant que les matières ſont bien chaudes; puis on remuera l'onguent avec un pilon de bois, & lorſqu'il commencera à s'épaiſſir, on y ajoûtera la térébenthine, le galbanum purifié & épaiſſi, & la gomme de lierre ſubtilement pulvériſée, qu'on aura auparavant bien incorporés enſemble, & on continuera d'agiter l'onguent juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait refroidi.

L'onguent de guimauve humecte, ramollit & échauffe doucement; il eſt fort propre pour diſſiper les ventoſités, & pour faire tranſpirer les ſéroſités qui coulent entre les muſcles de la poitrine. Il appaiſe auſſi les douleurs de côté, & ramollit la dureté des viſcères & celles des nerfs, & les tumeurs qui arrivent aux parties du corps, particuliérement aux parotides, & à tous les endroits du cou. On l'emploie ſeul, & quelquefois mêlé avec d'autres onguents, avec des huiles ou des cataplâmes.

** Unguentum basilicum nigrum, vel tetra pharmacum.*

℞ Olei olivarum libr. j. Ceræ flavæ, resinæ flavæ, picis aridæ, ana unc. ix. liquescant omnia simul, dum mixtura calet, coletur.

Onguent basilicum noir.

Prenez une livre d'huile d'olives; de la cire jaune, de la poix résine, de la poix noire, de chacune neuf onces; faites fondre le tout ensemble sur un feu doux & le passez tandis qu'il est encore chaud: on aura soin de le remuer à mesure qu'il se refroidira.

Unguentum basilicum flavum & viride.

℞ Olei olivarum libr. j. Ceræ flavæ libr. j. Resinæ flavæ libr. ij. Terebinthinæ communis libr. iij. cum unc. ij. Lento igne liquefiant cera & resina, cum oleo, & remove ab igne, dein adjice terebinthinam & cola subitò, & erit unguentum flavum. Hujus unc. viij. si addideris, olei olivarum unc. iij. æruginis præparatæ unc. j. fiet unguentum viride.

Onguent basilicum jaûne & verd.

Prenez de l'huile d'olives & de la cire jaune, de chacune une livre; de la poix résine, deux livres; de la térébenthine commune, trois livres & deux onces: on fera fondre sur un petit feu la cire & la résine avec l'huile, ensuite on ôtera ces matières de dessus le feu, & on y ajoûtera la térébenthine; on passera vîte le tout au travers d'un linge, & on le remuera jusqu'à ce qu'il soit refroidi: ce sera le basilicum jaune. Si on en fait fondre huit onces, & qu'on lui ajoûte trois onces d'huile d'olives & une once de verd de gris préparé, on aura l'onguent basilicum verd.]

On lui a donné le nom de basilic ou de royal, tant pour ses vertus que pour ses fréquens usages; on l'appelle aussi suppuratif, parce qu'il digère les matières & en avance la suppuration: il agit fort doucement, & diminue même les douleurs qu'on a coûtume de sentir pendant que le pus se forme: il cicatrise les plaies, lorsque le pus en est sorti. On l'emploie seul sur des plumaceaux, & quelquefois mêlé avec des jaunes d'œufs, avec de la térébenthine ou d'autres onguents, des huiles ou des emplâtres.

Unguentum Ægyptiacum.

℞ Æruginis æris unc. x. Aceti acerrimi unc. xiv. Mellis optimi unc. xxviij.

L'onguent Egyptiac.

Prenez dix onces de verd de gris, quatorze onces de très-fort vinaigre, vingt-huit onces de fort bon miel; délayez le verd de gris dans le vinaigre, le passant ensuite par le tamis pour le faire cuire après à petit feu avec le miel en onguent d'une médiocre consistance.

Lorsque je pilois le verd de gris sec pour la préparation de cet onguent, il s'en élevoit une poudre subtile, qui m'entrant dans les yeux & dans le

nez, y causoit une cuison insupportable ; mais je trouvai le moyen de remédier à cette incommodité : car la facilité que j'avois à incorporer le verd de gris avec le vinaigre & le miel, me fit croire que je le pourrois dissoudre dans le vinaigre, ou du moins le délayer, ensorte qu'il pourroit passer avec le vinaigre par un tamis de crin, & laisser sur le tamis les petites piéces de cuivre ou de marc de raisins, qui ont accoûtumé d'y être mêlées : cela me réussit si bien, que j'en ai toujours depuis pratiqué la méthode, dont j'ai bien voulu faire part au public.

Il est à propos de mettre pour cet onguent onze onces de verd de gris, au lieu des dix qui y sont ordonnées, pour suppléer au déchet des petits morceaux de cuivre ou de marc de raisins. On mettra les onze onces de verd de gris dans une poële de cuivre sur un fort petit feu, & les y ayant écrasées avec un pilon de bois, & bien délayées dans les quatorze onces de vinaigre ordonnées, on passera le tout par un tamis de crin, & au cas qu'il restât quelque peu de verd de gris sur le tamis, on le remettra dans la poële, & on l'y broyera & délayera avec une portion du même vinaigre, les passant par le tamis, ensorte qu'il n'y reste que les parties inutiles de cuivre & de marc de raisins. On fera cuire alors sur un petit feu cette dissolution de verd de gris avec le miel ordonné, les remuant de temps en temps jusqu'à ce qu'ils ayent acquis une consistance d'onguent un peu molle, & une couleur assez rouge.

Le principal usage de cet onguent est de consumer les chairs pourries, les superfluités des ulcères & des plaies, qui empêchent la régénération de la chair vive : il agit assez vigoureusement & même avec quelque douleur, d'où vient qu'on emploie à sa place l'onguent des Apôtres, lorsqu'on n'a pas besoin d'un si grand effet ; on se contente d'ordinaire d'oindre les tentes & les plumaceaux de cet onguent. On l'a nommé Egyptiac, à cause qu'un Médecin d'Egypte l'a inventé.

Unguentum Apostolorum.

℞ Ceræ citrinæ unc. iv. Resinæ, terebinthinæ & ammoniaci, ana drach. xiv. Lithargiri auri drach. ix. Olibani, aristolochiæ rotundæ, bdellii, ana drach. vj. Myrrhæ & galbani, ana unc. ſ. Opopanacis, & viridis æris, ana drach. ij. Olei communis libr. ij.

L'onguent des Apôtres.

Prenez quatre onces de cire jaune ; de la résine, de la térébenthine & de la gomme ammoniac, de chacun quatorze gros ; neuf gros de litharge d'or, de l'oliban, de l'aristoloche ronde & du bdellion, de chacun six gros ; de la myrrhe & du galbanum, de chacun demi-once ; de l'opopanax, du verd de gris, de chacun deux gros, & deux livres d'huile commune pour composer cet onguent artistement.

On doit plutôt attribuer le nom de cet onguent au nombre des Apôtres, pareil à celui des médicamens dont il est composé, que de croire que ces saints personnages en ayent pratiqué l'usage, vu qu'ils guérissoient les malades, sans y employer aucun médicament. Les descriptions anciennes de cet onguent, & même la plûpart des modernes, ne demandent pas plus de cire

que de résine & de térébenthine : plusieurs Auteurs veulent aussi qu'on cuise la litharge avec une partie de l'huile, & qu'on dissolve & cuise les gommes avec le vinaigre. On pourroit à la vérité réussir dans la préparation de cet onguent, sans augmenter le poids de la cire, soit en cuisant la litharge avec une partie de l'huile, soit même sans la cuire ; & mêler les gommes dans l'onguent après les avoir dissoutes & cuites dans le vinaigre ; mais j'estime qu'on peut faire mieux en y procédant autrement. On ne doit pas desapprouver ici l'augmentation de la cire, puisque si l'on suivoit sa proportion ordinaire dans les onguents, on y en mettroit six onces sur les deux livres d'huile ordonnées ; & on doit croire qu'on en auroit autant ordonné, si on n'avoit eu quelque égard à la résine, aux gommes, à la litharge & aux autres poudres qui peuvent donner quelque corps à l'onguent. On ne doit pas aussi craindre que cette augmentation de la cire, dont les bonnes qualités sont connues de tous, puisse diminuer les vertus de cet onguent.

On pilera subtilement à part dans le grand mortier de bronze la racine d'aristoloche, la litharge, l'encens, la myrrhe, le bdellium & le verd de gris. On choisira la gomme ammoniac, le galbanum & l'opopanax en larmes bien pures, & ayant modérément chauffé le grand mortier & son pilon, & les y ayant liquéfiées, on y incorporera la térébenthine : on aura cependant fait fondre dans l'huile sur un fort petit feu la cire & la résine coupées en petits morceaux, & séparé les terrestréïtés qui se trouvent d'ordinaire dans la résine ; après quoi on tirera le mêlange des gommes & de la térébenthine du grand mortier pendant qu'il est encore chaud ; & l'ayant mis dans une petite poële de cuivre sur un très-petit feu, on y incorporera peu à peu & à diverses reprises la dissolution de la cire & de la résine, remuant doucement le tout avec un pilon de bois, jusqu'à ce que toutes choses soient bien unies ; alors on ôtera le vaisseau du feu, & ayant continué l'agitation jusqu'à ce que l'onguent commence à s'épaissir, on y mêlera premièrement le verd de gris en poudre pour bien imprimer sa couleur verte à l'onguent, puis on y ajoûtera toutes les autres poudres qu'on aura auparavant mêlées ensemble, & lorsque toutes choses seront bien incorporées & refroidies, on serrera l'onguent pour le besoin. Je ne pense pas qu'on puisse avoir une meilleure méthode pour cette préparation, tant pour conserver la vertu de tous les médicamens, que pour les bien unir : si néanmoins quelque Pharmacien peut inventer un moyen plus propre pour en venir plus heureusement à bout, & qu'il le communique d'aussi bon cœur que je le fais, il rendra un bon office au public.

L'onguent des Apôtres est fort employé pour mondifier les plaies & les ulcères ; car il en consume la pourriture & les superfluités, & leur procurant une superficie louable, il les desséche & cicatrise. On s'en sert de même que de l'onguent Egyptiac ; mais il est plus usité, parce qu'il n'est pas si corrosif.

Unguentum flavum vel auratum.

℞ Olei communis libr. ij. ſ. Ceræ citrinæ libr. ſ. Terebinthinæ Venetæ unc. ij. Resinæ, colophoniæ, ana unc. j. ſ. Olibani, mastiches, ana unc. j. Croci drach. j.

Onguent jaune ou doré.

Prenez deux livres & demie d'huile commune ; demi-livre de cire jaune ; deux onces de térébenthine de Venise ; de la résine & colophone, de chacun une once & demie ; de l'encens mâle & du mastic, de chacun une once ; & un gros de safran, pour composer cet onguent régulièrement.

Cet onguent est ainsi nommé à cause de la couleur dorée qu'il a, surtout lorsque la cire, la résine & la colophone sont de belle couleur & bien pures, & que le safran est nouveau ; sa composition est trop simple pour mériter aucune réflexion particulière. Ayant pulvérisé subtilement chacun à part l'oliban, le mastic & le safran, & fait liquéfier sur un fort petit feu la cire, la résine & la colophone dans l'huile ordonnée, ayant tiré le vaisseau du feu, on y délayera la térébenthine, & on agitera doucement l'onguent jusqu'à ce qu'il commence à s'épaissir ; alors on y mêlera les poudres en continuant d'agiter l'onguent jusqu'à ce que toutes choses soient bien unies.

On emploie principalement l'onguent aureum ou doré à incarner & cicatriser les plaies & les ulcères.

Unguentum mundificativum apii.

℞ Foliorum apii manip. iij. Hederæ terrestris, absinthii majoris, centaurii minoris, chamædryos, salviæ, hyperici, plantaginis, mille-folii, vincæ-pervincæ, consolidæ majoris & mediæ, betonicæ, capri folii, verbenæ, veronicæ, galii lutei, centinodiæ, ophyoglossi, & pimpinellæ, ana manip. ij. Olei communis libr. viij. Picis albæ, sevi arietini, ceræ citrinæ, & terebinthinæ, ana libr. ij. Pulveris myrrhæ electæ, & aloës succotrinæ, ana unc. iv. Radicis ireos Florentiæ, & aristolochiæ rotundæ, ana unc. ij.

Onguent mondificatif d'ache.

Prenez trois poignées de feuilles d'ache ; & de lierre de terre, de grande absinthe, de petite centaurée, d'yvette musquée, de sauge, de mille-pertuis, de plantain, de mille-feuille, de pervenche, de grande & moyenne consoude, de bétoine, de chevrefeuil, de verveine, de véronique, de caille-lait, de renouée, de langue de serpent & de pimpinelle, de chacun deux poignées ; huit livres d'huile commune ; de poix blanche, de suif de mouton, de cire jaune, & de térébenthine, de chacun deux livres. Ayant pilé les herbes, vous les ferez cuire à petit feu avec l'huile, la cire, le suif de mouton, la poix blanche, & la térébenthine, mouvant souvent les matières jusqu'à ce que toute l'humidité des herbes soit presque consumée ; faisant ensuite fortement la colature & expression, laquelle vous séparerez, de toutes ses lies & la laisserez à demi refroidir pour y mêler de la poudre de myrrhe, & d'aloës socotrin, de chacun quatre onces ; de la racine d'iris de Florence & d'aristoloche ronde, de chacun deux onces ; & ainsi sera fait l'onguent.

Ayant cueilli, s'il a été possible, toutes les plantes en un même jour, & lorsqu'elles sont en leur force, les ayant bien écrasées dans un mortier de marbre, & fait fondre dans l'huile sur un feu modéré, la cire, la poix blanche, & le suif de mouton coupés en morceaux, avec la térébenthine, dans une poële

de cuivre étamée, on y plongera les herbes pilées, & on fera bouillir le tout ensemble fort doucement, en remuant de temps en temps les matières avec une espatule de bois ; & lorsqu'on reconnoîtra que l'humidité des herbes sera presque toute consumée, on coulera & exprimera fortement le tout ; & après avoir laissé refroidir l'onguent pour en bien séparer les lies & toute l'humidité, on le fera fondre sur un fort petit feu ; puis l'ayant laissé un peu refroidir & épaissir, on y ajoûtera la myrrhe, l'aloës, l'iris de Florence & l'aristoloche ronde subtilement pulvérisés, & après qu'on aura bien incorporé le tout, l'onguent sera fait.

Il y en a qui pour faire un mondificatif, se sont contentés de tirer le suc de quelques-unes des plantes, & de le faire bouillir parmi l'huile & les autres médicamens qui se peuvent fondre ; mais outre que les sucs seuls ne peuvent pas si bien imprimer leur vertu à ces médicamens, que lorsqu'ils sont aidés des autres parties des herbes dont on les tire, on sçait par expérience qu'ils ne sont pas capables de communiquer à cet onguent, ni à d'autres semblables, la couleur verte, si l'on ne fait bouillir toutes les herbes entières pilées avec les autres matières.

Cet onguent est fort propre pour déterger les ulcères & en dissiper les sérosités excrémenteuses dont il empêche la génération. On l'estime très-bon contre la morsure des chiens enragés, de même que pour nettoyer, cicatriser & consolider toute sorte de plaies.

Unguentum mundificativum resinæ.

℞ Olei communis libr. j. Resinæ, terebinthinæ, & mellis communis, ana lib. ſ. Ceræ flavæ unc. iij. Myrrhæ electæ, sarcocollæ, farinæ lini, & fœnugræci, thuris, & mastiches, ana unc. j.

Onguent mondificatif de résine.

Prenez une livre d'huile commune ; de la résine, de la térébenthine & du miel commun, de chacun demi-livre ; trois onces de cire jaune, de bonne myrrhe, de la sarcocolle, de la farine de lin, & du fénugrec, de l'encens & du mastic, de chacun une once, pour faire cet onguent selon les régles de l'art.

La difficulté qu'il y a d'avoir en tout temps les herbes qui entrent dans le mondificatif d'ache, a obligé les Auteurs à inventer celui de résine, qui est fort en usage, & pour la préparation duquel il faut couper la cire & la résine en petits morceaux, & les faire fondre dans l'huile ordonnée sur un fort petit feu ; & ayant séparé & rejeté les terrestréités qui pourroient y être, & agité l'onguent avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'il soit à demi refroidi, y ajoûter le miel & la térébenthine, & ensuite les farines de lin & de fénugrec, les gommes subtilement pulvérisées, & ayant bien incorporé le tout, l'onguent sera fait.

Cet onguent est le substitut du mondificatif d'ache, il est presque autant usité, & ses vertus ne sont guères moindres.

Unguentum Agrippa.

℞ Radicum bryoniæ libr. ij. Cucumeris asinini, libr. j. Scillæ libr. ſ. Ireos unc. iij. Filicis, ebuli & tribuli aquatici, ana unc. ij. Olei communis puri libr. vj. Ceræ citrinæ unc. xviij.

L'onguent d'Agrippa.

Prenez des racines de coleuvrée, deux livres; de concombre ſauvage, une livre; de ſcille, demi-livre; de flambe, trois onces; de fougére, d'hiéble & de macre, de chacun deux onces: ayant bien mondé, lavé & écraſé toutes ces racines, vous les ferez macérer en ſix livres d'huile commune dans un pot de terre verni, bien couvert ſur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, après leſquelles vous en ferez la décoction à petit feu, juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque conſumée, coulant enſuite & exprimant fortement les matières; puis vous ferez fondre dix-huit onces de cire jaune dans l'huile bien purifiée; & ainſi l'onguent ſera fait.

Comme il eſt impoſſible que les quatre livres d'huile dont les Anciens ſe ſont contentés, puiſſent bien embraſſer & retenir la vertu de toute la quantité de racines qui eſt ici ordonnée, on a été obligé de changer la doſe des quatre livres d'huile en celle de ſix, & d'augmenter à proportion le poids de la cire.

Après avoir mondé, lavé & bien écraſé toutes les racines dans un mortier de marbre, & les avoir miſes dans un pot de terre verni étroit d'embouchure, on doit verſer deſſus l'huile ordonnée, & ayant bien couvert le pot, le tenir pendant vingt-quatre heures ſur les cendres chaudes; puis faire bouillir doucement les matières, les remuant de temps en temps avec une eſpatule de bois, & recouvrant le pot à chaque fois, juſqu'à ce que l'humidité des racines ſoit à peu près conſumée; puis après avoir coulé & exprimé fortement le tout, & ſéparé & rejeté l'humidité qui pourroit reſter parmi l'huile, on y fera fondre ſur un fort petit feu la cire jaune coupée en morceaux; après quoi ayant tiré le vaiſſeau du feu, on agitera doucement l'onguent avec un pilon de bois juſqu'à ce qu'il ſoit à peu près refroidi, & on le ſerrera pour le beſoin.

On a donné le nom d'Agrippa à cet onguent, parce qu'on a cru que le Roi Agrippa en étoit l'inventeur. On ne prépare cet onguent que fort rarement dans les boutiques, quoiqu'il ſoit recommendable pour la guériſon de l'hydropiſie, ſi l'on en oint tout le ventre, & pour ſoulager les rateleux, ſi l'on en frotte l'endroit où on ſent la douleur: il eſt auſſi fort eſtimé pour réſoudre & diſſiper les tumeurs œdemateuſes qui arrivent aux muſcles & aux nerfs, & les douleurs des reins. Il lâche quelquefois le ventre des enfans & des perſonnes délicates, en l'appliquant ſur la région de l'eſtomac & du nombril.

Unguentum Neapolitanum.

℞ Axungiæ ſuillæ libr. ij. Argenti vivi libr. j. Terebinthinæ Venetæ unc. iv. Axungiæ viperinæ, olei laurini, & de ſpica, ceræ flavæ, & ſtyracis liquidæ, ana unc. iv.

Onguent de Naples.

Prenez deux livres de graiſſe de pourceau; une livre de vif argent; quatre onces de térébenthine de Veniſe; de l'axonge de vipères, de l'huile de laurier & d'aſpic, de la cire jaune & du ſtorax liquide, de chacun quatre onces, pour compoſer cet onguent.

On

On trouve des descriptions fort différentes de cet onguent dans plusieurs dispensaires, sous divers noms, & avec un plus grand nombre de médicamens; mais on a jugé plus à propos d'en retrancher une bonne partie, & de se contenter de ceux qui étant joints ensemble peuvent produire tous les bons effets qu'on doit attendre de cet onguent.

Ayant choisi du vif argent bien pur, & l'ayant passé par une peau de chamois, on l'incorporera avec la térébenthine, les agitant ensemble long-temps dans le grand mortier de bronze; & lorsque la térebenthine aura bien dévoré l'argent vif, on y ajoûtera le storax liquide, & peu à peu la graisse de pourceau, dans laquelle on aura fait fondre la cire coupée en petits morceaux; puis on y joindra l'axonge de vipères, & les huiles d'aspic & de laurier, & après avoir long-temps agité & bien incorporé le tout, on serrera l'onguent pour le besoin.

Pour mêler plus exactement le mercure crud dans cet onguent, quelques-uns ont cru qu'il falloit le dissoudre dans de l'eau-forte, & que l'ayant ensuite évaporé sur un fort petit feu, on devoit mêler parmi le reste le mercure ainsi desséché, ou faire évaporer l'eau-forte chargée de mercure parmi les autres médicamens. Mais outre qu'on peut mêler fort intimément le mercure dans l'onguent, si on se donne la peine de le bien agiter avec la térébenthine, & ensuite avec le storax & tous les autres médicamens, il est fort à propos de ne pas introduire dans cet onguent les parties corrosives de l'eau-forte, dont les personnes délicates ne manqueroient pas de sentir de mauvais effets.

Pour ce qui est de la dose du mercure, on peut l'augmenter ou la diminuer suivant les diverses intentions du médecin & la constitution des personnes pour lesquelles l'onguent est destiné : lorsqu'on en doit frotter ceux qui sont de forte complexion, & qui résistent à la pénétration du mercure, on en peut bien augmenter la dose du tiers ou d'une moitié, & celle de la térébenthine à proportion pour en mieux faire le mêlange; au lieu qu'on n'en doit mettre que quatre onces ou même se contenter d'une moindre quantité pour des personnes bien délicates, ou lorsqu'on ne veut employer cet onguent que pour faire mourir les poux ou guérir la gratelle.

Cet onguent est fort en usage pour la guérison de la grosse vérole, sur-tout lorsque son venin s'est répandu dans toute l'habitude du corps. Sa principale vertu est fondée sur le mercure qui atténue, dissout, adoucit & rend fluide la pituite épaissie, qui est le siége du virus vénérien, & la fait sortir ordinairement par la salivation. On a accoutumé de frotter de cet onguent les bras, les jambes, les cuisses, les fesses, & toute l'épine du dos des malades : & parce que le mercure passe pour un médicament fort ennemi des nerfs, on a ajoûté à l'onguent des remédes qui peuvent en quelque sorte contre-balancer ses mauvais effets, tels que sont les huiles de laurier & d'aspic, l'axonge de vipères, le storax liquide, & même la térébenthine, lesquels en fortifiant les nerfs, avancent la pénétration du mercure. Ce n'est pas qu'on doive prétendre que tous ces médicamens choisis soient capables d'empêcher tout-à-fait les mauvaises impressions du mercure; mais il y a toujours lieu de croire qu'elles en seront moindres. On peut aussi les emporter tout-à-fait ou du moins en dissiper la plus grande partie après l'expulsion, si l'on y emploie de puissans diaphorétiques,

comme ſont les ſels volatils tirés des animaux, & parmi eux celui du ſel ammoniac, dont j'ai vu des effets ſurprenans ſur un homme extraordinairement maltraité des mauvaiſes impreſſions du mercure. On peut attribuer ces effets à la volatilité & à la pénétration de ces ſels, qui étant pouſſés par la chaleur de l'eſtomac dans toute l'habitude du corps, & diviſés en un beaucoup plus grand nombre de particules que ne le pouvoit être le mercure, cherchent leur iſſue par les pores de la peau, & entrainent par les mêmes voies les particules du mercure qu'ils rencontrent en leur chemin, & les font ſortir mêlées & diſſoutes dans les ſueurs qu'ils ont excitées. On emploie auſſi cet onguent pour faire mourir les poux, pour guérir la gale, & pour ramollir & réſoudre les tumeurs calleuſes & rebelles, & particulièrement les véroliques.

Le peu d'uſage que l'on fait des onguents aregon & de arthanita, & l'amas ſuperflu qu'on y voit de pluſieurs médicamens dont la plûpart ſont inutiles, m'empêche de groſſir ce Chapitre de leur deſcription & de celle de divers autres onguents peu uſités qu'on trouve dans pluſieurs diſpenſaires.

* *Unguentum mercuriale.*

℞ Axungiæ porcinæ depuratæ, mercurii è cinnabar. redivivi, ana partes æquales; terebinthinæ Venetæ decimam totius partem. Tere in mortario marmoreo, donec evaneſcat hydrargirum.

Onguent mercuriel.

Prenez du ſain-doux bien frais & bien épuré, du mercure coulant revivifié du cinnabre, de chacun parties égales; de la térébenthine fine de Veniſe, la dixième partie du tout. Broyez bien ces matières dans un mortier de marbre juſqu'à ce que l'on n'apperçoive plus à la vue aucun globule de mercure.

L'onguent mercuriel ſe fait en employant diverſes proportions de mercure avec le ſain-doux; mais celle qu'on vient de preſcrire eſt la meilleure; il ſuffira de broyer bien long-temps.

Unguentum anti-pſoricum.

℞ Radicis recentis helenii, oxylapathi, ana unc. iij. Inciſis & contuſis affunde aquæ fontanæ libr. iij. Aceti libr. j. Coque ad medias, colat. fortiter expreſſæ adde fol. recentium naſtutii aquatici unc. vj. Salviæ unc. ij. Sint herbæ optimè contuſæ, & adde axungiæ porcinæ libr. iv. Coque ad humoris conſumptionem & exprime unguentum, cui demum adde olei laurini unc. iv. M. f. unguentum.

Onguent pour la gale.

Prenez des racines d'aunée & de patience ſauvage, de chacun trois onces: après les avoir hachées & pilées, faites-les cuire dans trois livres d'eau de fontaine & une livre de vinaigre, juſqu'à réduction de moitié; paſſez avec une forte expreſſion & ajoûtez ſix onces de feuilles de creſſon de fontaine, & deux onces de celles de ſauge; faites cuire le tout juſqu'à évaporation d'humidité dans quatre livres de ſain-doux; paſſez encore & exprimez, & ajoûtez quatre onces d'huile de laurier pour faire l'onguent.

Unguentum è nicotianâ.

℞ Foliorum nicotianæ recentium libr. ij. Axungiæ porcinæ depuratæ libr. j. Terebinthinæ communis unc. iv. Rad. ariſtolochiæ rotundæ unc. ij. Herbam contuſam in axungiâ coque donec criſpa fiat, axungiam exprime, adde terebinthinam, & denique radicem ariſtolochiæ in pulverem redactam, aſſiduè movendo donec penitùs frigeſcat.

Onguent de nicotiane.

Prenez des feuilles vertes de nicotiane, deux livres; du ſain-doux lavé, une livre; de la térébenthine commune, quatre onces; de la racine d'ariſtoloche ronde en poudre, deux onces. On fera cuire la nicotiane dans le ſain-doux juſqu'à ce qu'elle ſoit brouie, on l'ôtera enſuite de deſſus le feu & on paſſera avec expreſſion; on ajoûtera la térébenthine & enfin l'ariſtoloche en poudre, & on remuera bien juſqu'à ce que le tout ſoit refroidi.

Unguentum epiſpaſticum.

℞ Axungiæ porcinæ, terebinthinæ Venetæ, ana unc. iij. Ceræ flavæ unc. ſ. Cantharidum drachm. ij. Axungiæ & ceræ ſimul liquefactis adde cantharidum pulverem, dein terebinthinam. M. f. unguentum.

Onguent épiſpaſtique.

Prenez du ſain-doux, de la térébenthine de Veniſe, de chacun trois onces; de la cire jaune, une demi-once; des cantharides deux gros. Ayant fait fondre enſemble la cire & le ſain-doux, on ajoûtera les cantharides en poudre & enſuite la térébenthine, & on mêlera bien le tout pour en faire un onguent.]

Ceratum refrigerans.

℞ Olei roſati libr. j. Ceræ albæ unc. iij.

Cérat rafraîchiſſant.

Prenez une livre d'huile roſat & trois onces de cire blanche; faites-les fondre enſemble dans un pot de terre verni au bain-marie, puis agitez-les bien avec le pilon de bois, & enſuite lavez-les dans de belle eau bien fraîche que vous renouvellerez ſouvent pour la préparation de ce cérat, que vous garderez pour ſes uſages.

Après avoir choiſi de la cire bien blanche & l'avoir bien briſée, on la mettra avec l'huile ordonnée dans un pot de terre verni, & on tiendra le pot dans le bain-marie chaud, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien liquéfiée dans l'huile; puis ayant tiré le vaiſſeau du bain, on agitera ſans intermiſſion l'onguent avec un pilon de bois, juſqu'à ce qu'il ſoit refroidi, pendant lequel temps on y ajoûtera deux onces d'eau bien nette, en continuant l'agitation, & lorſqu'on verra que cette eau ſera comme abſorbée par le cérat, on y en ajoûtera autant de nouvelle, & on continuera d'agiter le tout & d'y ajoûter encore de nouvelle eau, juſqu'à ce que le cérat ſoit devenu aſſez blanc, & qu'il ait été bien ſoulé d'eau

fraîche : alors on versera par inclination toute l'eau qu'on pourra séparer du cérat, & on le gardera pour le besoin. Quelques-uns mêlent dans ce cérat une once de vinaigre distillé pour le rendre plus pénétrant : on donne quelquefois le nom d'onguent à ce cérat à cause qu'il en a la consistance.

Il est fort familier dans toutes les boutiques. On l'emploie en onction extérieure sur toutes les parties qui ont besoin de rafraîchissement; il sert particulièrement contre les ardeurs des reins, les flegmons, les érésipelles & les dartres. On l'estime beaucoup pour appaiser les douleurs des hémorrhoïdes, pour guérir les écorchures & éteindre les inflammations qui arrivent aux cuisses & aux autres parties du corps des petits enfans, & même des grandes personnes, & pour remédier aux fentes & aux autres maux qui surviennent au bout des mammelles, au fondement & aux autres parties du corps. On s'en sert aussi pour la guérison des brûlures, seul ou mêlé avec d'autres onguents, & pour tempérer l'ardeur des hypochondres. On le mêle quelquefois avec de l'onguent de ceruse, lorsqu'on a besoin de dessécher & de resserrer.

Ceratum diatrium santalorum.

℞ Olei rosati libr. j. Ceræ albæ unc. iv.

℞ Rosarum rubrarum drachm. xij. Santali rubri drachm. x. albi & citrini, ana drachm. vj. Boli Armenæ drachm. vij. Spodii unc. ß. Caphuræ drachm. ij.

Cérat des santaux.

Prenez une livre d'huile rosat, & quatre onces de cire blanche ; faites-les fondre ensemble dans un pot de terre au bain-marie, & étant à demi refroidies, mêlez-y ce qui suit en poudre.

Prenez douze gros de roses rouges ; dix gros de santal rouge ; de blanc & de citrin, de chacun six gros ; sept gros de bol du Levant ; demi-once de spode, & deux gros de camphre, pour la composition de ce cérat.

Cette composition mérite doublement le nom de cérat, tant à cause de la cire qui y entre, que parce qu'elle y est ordonnée en plus grande quantité que dans les onguents, & qu'avec le concours des poudres qui s'y trouvent en assez grande quantité, elle donne au cérat une consistance entre celle des onguents & des emplâtres.

On doit piler les santaux dans le grand mortier de bronze, les humectant de temps en temps avec de l'eau-rose, pour bien imprimer au santal blanc & au citrin la couleur du rouge, & augmenter leur odeur ; & les ayant passés par le tamis de soie, il faut piler à part dans le même mortier les roses rouges desséchées, & ensuite mêler les poudres avec le spode, qui est l'yvoire brûlé, & le bol du Levant broyés sur le porphyre, & le camphre pilé avec tant soit peu d'esprit de vin; puis ayant bien brisé la cire blanche, on la fera liquéfier parmi l'huile au bain-maire dans un pot de terre verni ; après quoi on agitera hors du feu le cérat avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'il commence à s'épaissir, & y ayant alors bien incorporé les poudres, on serrera le cérat pour le besoin.

Ce cérat a pris ſon nom des ſantaux. On s'en ſert beaucoup dans la guériſon des flegmons, & pour éteindre les intempéries chaudes de l'eſtomac, du foie & des reins; on l'applique ſeul ou mêlé avec égales parties d'onguent roſat. On en oint auſſi quelquefois le front & les temples, l'ayant mêlé avec de l'onguent populeum, & quelque peu d'extrait d'opium un peu liquide, tant pour provoquer le ſommeil, que pour appaiſer les douleurs de tête.

Ceratum ſtomachicum.

℞ Olei cydoniorum libr. j. ſ. Ceræ albæ unc. vj. Maſtiches electæ, & roſarum rubrarum, ana drach. xx. Foliorum abſinthii ſiccorum drach. xv. Nardi Indicæ drach. x.

Cérat ſtomachique.

Prenez une livre & demie d'huile de coings; ſix onces de cire blanche; de bon maſtic & des roſes rouges, de chacun vingt gros; quinze gros de feuilles d'abſinthe ſéches, & dix gros de nard d'Inde, pour compoſer artiſtement ce cérat.

Les Anciens vouloient qu'après avoir fait liquéfier la cire blanche dans de l'huile roſat, on lavât pluſieurs fois ce mêlange avec de l'eau roſe, & que l'ayant fait liquéfier derechef, on le lavât de nouveau avec du ſuc de coings & du gros vin: mais parce que ces lotions ne ſçauroient, comme j'ai dit ci-devant, imprimer que très-peu d'aſtriction à ces ſortes de remédes, on a cru beaucoup plus à propos d'employer ici l'huile de coings, dans laquelle le ſuc de coings a bouilli, & de ſe paſſer de l'huile roſat, vu que les roſes rouges entrent en aſſez bonne quantité dans cette compoſition.

Après avoir fait fondre la cire blanche briſée parmi l'huile de coings, dans un pot de terre verni au dedans ſur un fort petit feu, & les avoir agités juſqu'à ce qu'ils commencent à s'épaiſſir, on y incorporera tous les autres médicamens qu'on aura pilés ſubtilement, comme j'ai dit pluſieurs fois ailleurs, & le cérat ſera fait.

On pourroit bien faire fondre le maſtic dans une portion de l'huile, & les mêler après avec la diſſolution de la cire, ſi l'on employoit à ce cérat le maſtic en larmes pures; mais parce que le maſtic ordinaire qu'on y emploie ſe trouve chargé de beaucoup de parties ligneuſes & terreſtres, on eſt obligé de le triturer à part dans le mortier de bronze, l'arroſant de quelques gouttes d'eau; & d'en paſſer la poudre par le tamis de ſoie, ſur la toile duquel on trouve les parties héterogénes arrêtées; il eſt après aiſé de mêler cette poudre parmi les autres, & de les incorporer enſemble dans le cérat.

On a donné à ce cérat le nom de ſtomachique, parce qu'il eſt principalement employé aux maladies de l'eſtomac, qu'il fortifie étant appliqué chaudement deſſus; il aide à la digeſtion des alimens, il donne de l'appétit, arrête le vomiſſement, diſſipe les vents, digère les mauvaiſes humeurs, & en facilite l'expulſion.

Ceratum dia ſulphuris.

℞ Olei nucum juglandium expreſſi libr. j. Florum ſulphuris unc. ij. Salis tartari unc. j. Ceræ citrinæ unc. iv. Colophoniæ unc. iij. Myrrhæ electæ ſubtiliter pulveratæ quantùm ſatis.

Cérat de soufre.

Prenez une livre d'huile de noix tirée par expression, deux onces de fleurs de soufre, une once de sel de tartre ; tenez tout ensemble en digestion au feu de sable modéré dans une cucurbite de verre, jusques à ce que les fleurs de soufre soient bien dissoutes dans l'huile ; puis l'ayant purifiée & versée par inclination dans un autre vaisseau, faites-y fondre quatre onces de cire jaune & trois onces de colophone ; & ayant laissé refroidir à demi les matières, mêlez-y de bonne myrrhe bien pulvérisée, suivant le poids de toutes les autres drogues de cette composition, & ainsi le cérat sera fait.

Après avoir fait dissoudre les fleurs de soufre parmi l'huile de noix & le sel de tartre, dans une cucurbite de verre sur un feu de sable modéré, & versé par inclination la liqueur claire dans une poële de cuivre étamée, on y fera fondre sur un fort petit feu la cire jaune, & la colophone coupées en petits morceaux ; puis ayant tiré le vaisseau du feu, & agité les matières jusqu'à ce qu'elles commencent à s'épaissir, on y incorporera la myrrhe subtilement pulvérisée, & le cérat sera fait.

Il est très-propre à ramollir & à résoudre les tumeurs scrofuleuses, & toute sorte d'amas extérieurs de matières froides & de difficile résolution ; il est aussi spécifique pour résoudre & dissiper les tumeurs qui arrivent aux testicules par quelque mal vénérien, & pour mondifier & cicatriser toutes sortes d'ulcères. On l'étend sur du linge ou sur de la peau, & on l'applique sur les parties qui en ont besoin ; mais il est bon de soutenir l'emplâtre par un bandage garni d'une bourse, lorsqu'on applique ce cérat sur les testicules.

CHAPITRE VI.

Des Emplâtres.

LES emplâtres sont des compositions qu'on applique extérieurement, & dont on se sert de même que des onguents & des cérats ; mais leur consistance doit être beaucoup plus solide, & telle qu'on les puisse réduire en rouleaux ou magdaleons, lorsqu'ils sont cuits & refroidis, qu'on se contente d'envelopper de papier, lorsqu'on les veut garder ; au lieu qu'on met d'ordinaire les onguents & les cérats dans des pots, à cause de leur mollesse & de la difficulté qu'il y a de les garder autrement. J'ai dit en parlant des onguents & des cérats qu'on leur avoit donné une consistance plus épaisse qu'aux huiles, afin qu'ils pussent demeurer sur les parties plus long-temps que ne font les huiles, & qu'ainsi ils pussent plus à loisir communiquer leur vertu ; je puis dire aussi qu'on a inventé les emplâtres pour le même dessein, & qu'ils peuvent encore mieux remplir cette intention que les onguents & les cérats, à cause de leur solidité, qui les rend aussi propres à résister long-temps aux injures de l'air, & capables d'être gardés plusieurs années sans

aucune diminution de leur vertu. Les huiles, les graiſſes, la cire, les poix, les réſines ſéches, la térébenthine qui eſt une réſine liquide, & les gommes ſont les matières les plus ordinaires des emplâtres, auſquelles on ajoûte ſouvent la litharge, la ceruſe, le verd de gris, diverſes poudres & diverſes liqueurs.

La multiplicité des compoſitions des emplâtres & celle des médicamens qui y entrent, ſont cauſe qu'on ne ſçauroit établir des régles bien générales pour la proportion particulière des choſes qu'on y emploie, & qu'on ne la peut faire bien connoître, que dans les deſcriptions particulières de divers emplâtres, dans la préparation deſquelles on trouvera auſſi tout ce qu'on doit pratiquer, tant pour la diſpoſition particulière de chaque médicament, que pour la cuite & le mêlange du total. La dureté que la cuite & la froideur de l'air donnent aux emplâtres, oblige à employer la chaleur pour les ramollir, lorſque pour les appliquer ſur quelque partie, on veut les étendre ſur de la peau, ſur du linge, ou ſur quelqu'étoffe de ſoie. On emploie les emplâtres pour la guériſon des plaies & des ulcères; pour appaiſer les douleurs des membres, & pour fortifier ceux qui ſont affoiblis; pour arrêter les fluxions, les vomiſſemens & les hémorrhagies; pour fortifier le cerveau & les reins, & empêcher l'avortement; pour réſoudre, diſſiper, ou mener à ſuppuration les tumeurs internes & externes, pour abbatre les vapeurs hyſtériques, guérir ou ſoulager les ſciatiques & les rhumatiſmes, élever des veſſies ſur la peau, fortifier les parties après les fractures ou diſlocation des os, & pour pluſieurs autres intentions qui ſeroient trop longues à décrire.

Emplaſtrum de ceruſſâ.

℞ Ceruſſæ Venetæ, & olei roſati, ana libr. iv. Aquæ fontanæ libr. ij. Ceræ albæ unc. viij. M. fiat emplaſtrum.

Emplâtre blanche ou de ceruſe.

Prenez de la ceruſe de Veniſe & de l'huile roſat, de chacun quatre livres; deux livres d'eau de fontaine, & huit onces de cire blanche, pour faire cette emplâtre réguliérement.

Quoiqu'on pût venir à bout de la préparation de cette emplâtre, en n'y mettant que trois livres de ceruſe conformément aux vieux diſpenſaires, & la cuiſant fort lentement, & même ſans y employer aucune humidité; j'eſtime néanmoins que l'augmentation du poids de la ceruſe augmente la vertu de l'emplâtre, de même que l'addition de l'eau en conſerve la blancheur & facilite la préparation. Il n'y a point de Pharmacien qui ne ſçache que la ceruſe, la litharge & le minium ſont des chaux de plomb diverſement préparées; que la ceruſe eſt un plomb converti en chaux blanche par la vapeur du vinaigre; que la litharge eſt un plomb changé en chaux dorée ou argentine, lorſqu'on le ſépare par le feu, de l'argent avec lequel on l'avoit mêlé pour l'affiner; que le minium eſt un plomb calciné en rouge par un feu de reverbère; que le plomb changé en ces diverſes chaux, peut être après réduit en ſa première figure, laquelle il avoit perdue par la calcina-

tion ; & que la vertu de toutes ces chaux étant à peu près semblable, on peut sans crainte les substituer les unes aux autres. On n'emploie pas néanmoins le minium dans cettte emplâtre, crainte qu'il ne lui donne la couleur rouge, au lieu de la blanche qu'elle doit avoir : mais on pourroit y employer la litharge bien préparée ; car y procédant avec exactitude, on pourroit avoir une emplâtre aussi bonne & presque aussi blanche que celle qu'on fait avec la ceruse, pour la préparation de laquelle on procédera ainsi.

Ayant choisi de la ceruse bien blanche, pesante, pure & friable, & l'ayant mise en poudre en frottant les pains sur le tissu d'un tamis de crin renversé, comme j'ai dit pour l'onguent de ceruse, on la mettra dans une poële de cuivre, grande, large par le haut, & allant en cône vers son fond, & étamée au dedans, ensuite on l'y incorporera à froid avec l'huile & l'eau ordonnées, les agitant avec une espatule de bois renforcée, longue de deux pieds, & large d'environ trois travers de doigts vers un de ses bouts ; puis ayant mis la poële sur un bon feu de charbons, allumé dans un fourneau propre, on les fera cuire ensemble, les agitant sans intermission jusqu'à ce que les matières, après avoir été quelque temps bien élevées en bouillant, commencent à s'abaisser, non pas par la diminution de la chaleur du feu, mais à cause de la consomption de l'eau qui les tenoit élevées. On tirera bientôt après la poële du feu, pour éprouver la consistance de l'emplâtre : & au cas qu'elle ne fût pas suffisamment cuite, on la tiendra encore quelque temps sur un fort petit feu, pour faire évaporer par une continuelle agitation le peu d'humidité qui pourroit y rester & empêcher la consistance que l'emplâtre doit avoir : & lorsqu'elle sera suffisamment cuite, y ayant fait fondre la cire blanche brisée, & continuant hors du feu l'agitation, jusqu'à ce qu'elle soit presque refroidie, on mettra la masse sur une table unie mouillée, & on l'y réduira en rouleau à peu près de la longueur & de la grosseur du doigt, & les ayant couvertes de papier, on les serrera pour le besoin.

Suivant cette méthode, tandis que l'eau sert d'interméde entre l'huile, la ceruse & le feu qui tient ces matières élevées & comme suspendues, & qu'elle empêche les mauvaises impressions qu'elles en recevroient autrement, on peut cuire l'emplâtre dans une heure ou une heure & demie, & l'avoir autant blanche & bonne qu'on la peut desirer, & n'étant pas sujette à la longue & ennuyeuse préparation des Anciens, on ne craindra pas le mauvais succès qui l'accompagne d'ordinaire. On pourra aussi par ce moyen se passer de laver la ceruse, comme quelques-uns ont voulu, puisque l'eau boullie parmi conserve pendant la cuite de l'emplâtre les bonnes qualités de la ceruse, & produit un bien meilleur effet que toutes les lotions qu'on pourroit pratiquer.

Quelques-uns ont voulu qu'on ajoûtât & cuisît du vinaigre distillé parmi l'emplâtre, prétendant par là ouvrir mieux la ceruse & la rendre en état de pouvoir être mieux incorporée avec l'huile ; mais la ceruse & toutes les chaux du plomb s'incorporent assez aisément avec l'huile, par le moyen de la cuite & de l'agitation, sans l'entremise du vinaigre qui pourroit bien avoir lieu pour d'autres intentions, mais non pas pour celle-ci. Quant à l'addition du

sel

ſel marin qu'ils ont propoſée, je crois qu'on n'y doit pas penſer, puiſqu'il ne manqueroit pas de piquotter les parties ſur leſquelles on appliqueroit cette emplâtre, qui eſt principalement deſtinée pour guérir les maladies de la peau, pour deſſécher les écorchures ſuperficielles, pour cicatriſer les plaies & les ulcères, & pour éteindre les inflammations : elle eſt auſſi fort eſtimée pour achever la guériſon des brûlures.

Emplaſtrum diapalma.

℞ Lithargyri auri præparati, & olei communis, ana libr. iij. Axungiæ ſuillæ, & decocti tenuiorum ramorum palmæ, vel quercûs, ana libr. ij. Chalcitidis nativæ, vel vitrioli ad rubedinem calcinati & in portione decocti diluti unc. iv. M. fiat emplaſtrum.

Emplâtre de palmier ou diapalme.

Prenez de la litharge d'or préparée & de l'huile commune, de chacun trois livres; de la graiſſe de pourceau, & de la décoction des plus petits rameaux de palmier ou de chêne, de chacun deux livres; faites cuire le tout ſur un aſſez beau feu, mouvant continuellement avec une eſpatule de bois, y ajoûtant ſur la fin quatre onces de chalcite naturelle ou vitriol rubifié, diſſous dans une portion de la liqueur qu'on aura réſervée, & faites cuire le tout en conſiſtance d'emplâtre. Au lieu de chalcite ou de vitriol rubifié, on peut mêler le double de vitriol blanc dans cette emplâtre, ſi on l'aime mieux blanche que rouge.

Ayant cueilli nouvellement deux poignées de ſommités de palmier, ou à leur défaut de celles de chêne, & les ayant écraſées ou inciſées bien menu, on les fera bouillir lentement dans trois pintes d'eau, juſqu'à la conſomption de la moitié, & ayant bien exprimé le tout, on en réſervera la décoction coulée. On choiſira de la litharge d'or haute en couleur, & qui paroiſſe graſſe au manier, & l'ayant bien pilée dans le grand mortier de bronze, on la détrempera dans deux ou trois pintes d'eau nette; & on verſera en diligence dans un autre vaiſſeau l'eau trouble qui ſe trouvera chargée de la partie plus ſubtile de la litharge, pendant que la plus groſſière reſtera au fond du mortier; cette partie ſubtile de la litharge tombera par ſon propre poids au fond de l'eau, & cependant on pilera de nouveau la litharge reſtée dans le grand mortier; & l'ayant après détrempée dans l'eau de la première lotion ou dans quelqu'autre nouvelle, on verſera par inclination la liqueur trouble ſur la litharge ſubtile qui avoit reſté au fond du vaiſſeau, & on continuera enſuite de piler de même la litharge, de la broyer parmi l'eau, de verſer l'eau par inclination, & de laiſſer raſſeoir la poudre, juſqu'à ce qu'il ne reſte au fond du mortier que quelque partie de litharge impure & incapable d'être pulvériſée & élevée parmi l'eau. Après quoi ayant bien laiſſé raſſeoir les lotions & ſéparé par inclination l'eau qui ſurnage la poudre de la litharge, on fera ſécher cette poudre, & en ayant peſé la quantité ordonnée, on la mêlera à froid dans une poële de cuivre étamée pareille à celle que j'ai décrite pour l'emplâtre de ceruſe, l'agitant avec l'huile, la graiſſe & la décoction de palmier; & lorſque ces choſes ſeront bien incor-

porées ensemble, on allumera un bon feu de charbons dans un fourneau propre, sur lequel on les cuira, les agitant sans discontinuer avec une grande espatule de bois, & ayant entretenu une égale chaleur du feu pendant la cuite, on y ajoûtera sur la fin de la cuite le chalcitis ou le vitriol rubifié, dissous dans une portion de la liqueur qu'on aura réservée, si on veut que l'emplâtre soit rouge; ou bien le vitriol blanc dissous dans la même décoction, si on veut conserver la blancheur à l'emplâtre, dont le succès sera avantageux, si on y procéde de même que j'ai dit pour l'emplâtre précédente.

Cette méthode de faire cuire les sommités de palmier ou de chêne dans l'eau, & de faire consumer cette décoction parmi l'emplâtre, doit l'emporter sur toutes les autres, puisqu'en communiquant fort à propos à l'emplâtre la vertu de ces choses, elle empêche les mauvaises impressions du feu, & abrége de beaucoup la cuite de l'emplâtre, laquelle on roulera & couvrira de papier, lorsqu'elle sera refroidie, de même que j'ai dit de celle de ceruse.

Nous n'avons point d'emplâtre plus familière ni plus universelle pour toutes sortes de maux externes que le diapalme; car on s'en sert pour la guérison des plaies, des ulcères, des tumeurs, des brûlures, des contusions, des fractures, des engelures; & pour appliquer sur les cautères, tant en emplâtre que réduit en sparadrap, ou toile gaultier : on lui donne aussi quelquefois la consistance de cérat, en y mêlant le tiers ou le quart de son poids de quelque huile propre, lui donnant alors le nom de diapalme dissous, ou de cérat de diapalme.

Emplastrum diachylum simplex.

♃ Radicum altheæ mundatarum & minutim incisarum drach. vj. Seminum integrorum lini, & fœnugræci, ana unc. iv. Aquæ fontanæ libr. vj. Olei communis libr. iv. & lithargyri auri libr. ij.

L'emplâtre diachylum simple.

Prenez six gros de racines de guimauve mondées & incisées menu; des semences entières de lin & de fénugrec, de chacun quatre onces, & six livres d'eau de fontaine; faites macérer tout ensemble sur un petit feu pendant vingt-quatre heures, remuant souvent les matières avec une espatule de bois, pour en faire ensuite la décoction sur un feu modéré, jusqu'à ce qu'elles ayent acquis l'épaisseur d'un mucilage bien lié, coulant alors la décoction, & exprimant le mucilage, que vous joindrez avec quatre livres d'huile commune & deux livres de litharge d'or, pour faire cuire le tout artistement en forme d'emplâtre.

Ayant en premier lieu bien mêlé à froid l'huile avec la litharge dans une poële de cuivre pareille à celle que j'ai désignée pour l'emplâtre de ceruse, & y ayant ensuite ajoûté & bien incorporé les mucilages, on allumera dans un fourneau propre un feu de charbons un peu moindre que celui que j'ai désigné pour les emplâtres qui précédent; & ayant mis la poële dessus, on agitera le tout avec une espatule de bois sans intermission, & avec toute la vîtesse possible, tant pour tenir la litharge suspendue, & empêcher qu'elle ne tombe au fond, en se séparant de l'huile & des mucilages,

que pour procurer à l'emplâtre la blancheur qu'elle doit avoir. On entretiendra un feu modéré, & on continuera la cuite & l'agitation, jusqu'à ce qu'on voie que l'emplâtre commence à s'abbaisser dans la poële, ce qui marque que la plus grande partie de l'humidité des mucilages est consumée; alors on diminuera le feu pour le moins de la moitié, & on se contentera de faire évaporer peu à peu l'humidité superflue qui pourroit être restée dans l'emplâtre, laquelle étant consumée, elle se trouvera suffisamment cuite, & de la consistance & de la blancheur qu'elle doit avoir.

Il y en a qui ont voulu qu'on ajoûtât les mucilages peu à peu, & sur la fin de la cuite de l'emplâtre; mais outre qu'une telle méthode est sans comparaison plus longue que celle-ci, on doit être assuré de réussir beaucoup mieux en les mêlant dès le commencement, parce qu'ils suspendront & lieront mieux la litharge avec l'huile, & qu'ils empêcheront qu'elle ne brûle, en ne se brûlant point eux-mêmes, comme il leur arriveroit s'ils n'étoient mis que sur la fin; & ainsi l'emplâtre sera beaucoup plus blanche & de meilleure consistance qu'elle ne seroit, en y procédant suivant leur intention.

Cette emplâtre est appellée diachilum, à cause des mucilages qui sont comme le suc des racines de guimauve, & des semences de lin & de fénugrec; elle est aussi nommée blanche à cause de sa couleur. Il n'est pas nécessaire que je donne ici une description de l'emplâtre diachilum ireatum, il suffit qu'on sçache qu'on la peut préparer en tout temps, en mêlant une once de poudre subtile d'iris de Florence, avec une livre de cette emplâtre diachilum blanche.

Elle est fort estimée pour ramollir & résoudre les duretés, & même les tumeurs squirrheuses du foie, de la rate & de tous les viscères, & pour fondre les scrofuleuses & les vieux restes d'abscès; elle tempère la chaleur des plaies, agglutine celles qui ne sont pas profondes, guérit les inflammations du cou de la matrice, y étant introduite en façon de pessaire; elle soulage les goutteux, & est propre par-tout où il faut ramollir en rafraîchissant.

Emplastrum diachylum gummatum.

℞ Radicum altheæ recentium mundatarum & minutim incisarum unc. iv. Ficuum, passularum pinguium mundatarum & pariter incisarum, seminum integrorum lini & fœnugræci, ana unc. ij. ß. Aquæ fontanæ libr. vj.

℞ Succorum scillæ & ireos nostratis, ana unc. iv. Ichthyocollæ minutim incisæ unc. j.

℞ Lithargyri auri præparati libr. ij. Oleorum camomillæ, ireos nostratis & anethi, ana unc. xvj. Terebinthinæ Venetæ unc. vj. Resinæ pini, ceræ flavæ, & œsypi humidi, ana unc. iv. Galbani, ammoniaci, sagapeni & bdellii, in vino dilutorum trajectorum, & ad mellis densitatem coctorum, ana unc. ij. M. fiat emplastrum.

Emplâtre diachylum composée avec les gommes.

Prenez quatre onces de racines récentes de guimauve mondées & coupées en petits morceaux, des figues, de bons raisins secs mondés, & pareillement incisés, des semences entières de lin & de fénugrec, de chacun deux onces & demie; faites macérer tout ensemble en six livres d'eau de fontaine sur un petit feu pendant vingt-quatre heures, remuant souvent les matières avec une

espatule de bois, jusques à ce qu'elles soient cuites & épaissies en forme de mucilages, que vous coulerez ensuite & exprimerez fortement : & à même temps

Prenez encore des sucs de scille & de flambe, de chacun quatre onces, parmi lesquels vous réduirez en mucilage sur un petit feu une once de colle de poisson, & le garderez à part. Alors

Prenez de plus deux livres de litharge d'or préparée ; des huiles de camomille, de flambe & d'aneth, de chacun seize onces ; que vous mêlerez ensemble à froid avec les premiers mucilages, pour en faire la décoction sur un feu assez vif d'abord ; puis moderez peu à peu, remuant continuellement les matières avec une espatule de bois : & y ayant encore ajoûté sur la fin de la cuite le mucilage de colle de poisson que vous garderez à part, vous continuerez la cuite & l'agitation du tout à feu médiocre, jusqu'à ce qu'il ait acquis une bonne consistance d'emplâtre, avec laquelle vous mêlerez six onces de térébenthine de Venise ; de la résine de pin, de la cire jaune & de l'œsype humide ou graisse de laine, de chacun quatre onces ; du galbanum, de l'ammoniac, du sagapenum & du bdellion, délayés dans du vin, passés & cuits en consistance de miel, de chacun deux onces ; tenant le tout quelque temps sur un fort petit feu, & remuant continuellement les matières pour faire évaporer peu à peu l'humidité superflue des gommes & du vin, & mettant finalement l'emplâtre refroidir qu'on gardera pour le besoin.

Pour bien préparer cette emplâtre, après avoir mondé & bien incisé les racines de guimauves, les raisins secs & les figues, & les avoir mis ensemble dans un pot de terre verni, avec les semences de lin & de fénugrec entières dans l'eau ordonnée, on tiendra le pot sur un petit feu pendant vingt-quatre heures, agitant de temps en temps les matières avec une espatule de bois ; puis ayant augmenté le feu, on fera bouillir doucement le tout, en renouvellant souvent l'agitation, jusqu'à ce que les mucilages soient bien épaissis, & les ayant coulés & bien exprimés, on les réservera. Cependant ayant enveloppé une grosse scille avec de la pâte faite de farine de froment, & l'ayant fait cuire au four d'un boulanger parmi les grands pains, & rejetté ensuite la croûte & les tuniques séches, on en pilera les couches blanches & moëlleuses dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & les ayant mis dans un petit sac de toile forte, on en tirera le suc à la presse. On rapera aussi, ou du moins on pilera bien dans un mortier de marbre la racine de flambe nouvellement cueillie, & l'ayant mise dans un sac de toile forte, on en exprimera de même le suc ; puis ayant incisé bien menu une once de colle de poisson, & l'ayant mise dans un petit pot de terre verni, & versé dessus quatre onces de chacun de ces sucs, on tiendra le pot sur un fort petit feu, remuant de temps en temps les matières avec une petite espatule de bois, jusqu'à ce que le tout soit réduit en une pâte mucilagineuse qu'on gardera à part ; ensuite de quoi ayant mis la litharge pulvérisée dans une poële de cuivre propre à cela, & l'ayant incorporée hors du feu avec les huiles de camomille, de flambe & d'aneth, & les premiers mucilages, en agitant le tout avec une espatule de bois, on mettra la poële sur

un feu modéré & on les cuira ensemble, de même que j'ai dit de l'emplâtre diachilum blanche; & lorsque le tout sera presque cuit, ayant diminué de beaucoup le feu, on y ajoûtera les mucilages de la colle de poison incorporés avec l'œsype humide, & on agitera le tout sans cesse, jusqu'à ce que l'humidité des mucilages soit à peu près consumée, & que la composition soit suffisamment épaissie. Auquel temps après y avoir ajoûté & fait liquéfier la cire & la résine coupée en petits morceaux, & ensuite les gommes dissoutes dans du vin, passées par une toile forte, cuites à petit feu en consistance de miel, & incorporées avec de la térébenthine, on tiendra le tout sur un fort petit feu, & on continuera l'agitation jusqu'à ce que l'humidité superflue des gommes soit à peu près consumée; puis ayant ôté la poële du feu & laissé refroidir l'emplâtre, on en fera des rouleaux, & les ayant couverts de papier, on les serrera pour le besoin.

Si l'on avoit des gommes en larmes parfaitement pures, on pourroit les ramollir & les liquéfier dans le mortier de bronze chauffé avec son pilon de même, & les faire ainsi entrer dans la composition de l'emplâtre, après les avoir incorporées avec la térébenthine, dans le temps que j'ai marqué, sans qu'il fût besoin après cela de tenir plus long-temps l'emplâtre sur le feu; mais parce que ces gommes sont ordinairement chargées de beaucoup d'ordures, & qu'à peine en peut-on avoir d'assez pures pour les médicamens internes, on ne sçauroit se passer de les dissoudre, de les couler, & de les cuire en consistance épaisse pour les employer dans cette emplâtre ou dans ses semblables, ne voyant pas qu'on puisse pulvériser aucune de ses gommes, sur-tout si elles sont récentes, ni qu'on doive beaucoup appréhender la dissipation de leurs parties subtiles dans leur dissolution ni dans leur cuite, s'agissant d'un reméde externe, où les parties grossières & propres à demeurer long-temps sur les endroits où on les applique, semblent plus nécessaires que celles qui sont sujettes à dissipation.

Cette emplâtre a les mêmes usages que le diachilum simple; mais elle agit avec beaucoup plus d'efficace, à cause des puissans médicamens qu'on y a ajoutés. Ses principaux effets sont de digérer, de résoudre, de cuire & de meurir toutes sortes de tumeurs.

Emplastrum de mucaginibus.

℞ Radicum altheæ mundatarum & minutim incisarum, corticis medii ulmi pariter incisi, seminum integrorum lini & fœnugræci, ana unc. j. ſ. Aquæ communis libr. ij. ſ. Oleorum camomillæ, liliorum, anethi & medullæ cruris bovis, ana unc. j. ſ. Ceræ citrinæ unc. xx. Terebinthinæ unc. ij. Ammoniaci, galbani, opopanacis, sagapeni, ana unc. ſ. Croci subtiliter pulverati drach. ij. Fiat ex arte emplastrum.

Emplâtre de mucilages.

Prenez des racines de guimauve mondées & incisées menu, de l'écorce moyenne d'orme aussi incisée, des semences entières de lin & de fénugrec, de chacun une once & demie, & deux livres & demie d'eau commune; faites-les macérer ensemble dans un pot de terre verni sur un fort petit feu pendant vingt-quatre heures, agitant souvent les matières avec une espatule de bois,

pour en faire ensuite la décoction à feu médiocre avec pareille agitation jusques à une bonne consistance du mucilage ; puis ayant passé & exprimé ce mucilage, vous y joindrez des huiles de camomille, de lis & d'aneth, de la moëlle de cuisse de bœuf, de chacune une once & demie, pour en continuer la décoction à très-petit feu, jusques à la consomption de l'humidité superflue, & y faire fondre après vingt onces de cire jaune ; deux onces de térébenthine ; des gommes ammoniac, galbanum, opopanax & sagapenum, de chacun demi-once ; y ajoûtant deux gros de safran bien pulvérisé, pour composer cette emplâtre suivant les régles de la Pharmacie.

La préparation des mucilages que j'ai donnée dans la composition des emplâtres précédentes, pourra servir de régle pour ceux-ci ; la prescription de la quantité des racines, de l'écorce, & des semences qui doivent fournir leur substance visqueuse néceffaire aux mucilages, tirera d'embarras ceux qui ne la sçauroient pas proportionner. On doit être soigneux, en premier lieu, de bien cuire les mucilages, & de les faire bien épaissir avant que de les exprimer, & de les faire ensuite encore recuire fort lentement parmi les huiles & la moëlle, & sur un très-petit feu, de peur de brûler les mucilages, & d'être ensuite obligé à passer les matières par un linge, suivant la méthode de quelques-uns ; mais en y procédant, comme je viens de dire, il n'en sera pas besoin, & on conservera à l'emplâtre la vertu entière des mucilages, dont elle porte le nom ; il vaut bien mieux aussi qu'il reste dans les huiles & dans la moëlle quelque petite partie de l'humidité des mucilages, que si on les rôtissoit pour la trop vouloir consumer. Ainsi lorsqu'on verra que leur humidité superflue sera presque consumée, ayant coupé la cire en fort petits morceaux, on la fera fondre doucement dans les huiles & dans la moëlle chargées de mucilages. Après quoi ayant tiré l'emplâtre du feu, & étant en partie refroidie, on y ajoûtera la térébenthine, dans laquelle on aura incorporé les gommes fondues ou dissoutes en l'une ou en l'autre des manières que j'ai données dans la préparation de l'emplâtre précédente; puis on y ajoûtera le safran subtilement pulvérisé, & l'emplâtre sera faite, pour être roulée & serrée lorsqu'elle sera refroidie.

Les vertus de cette emplâtre approchent beaucoup de celles de la précédente ; mais on y remarque un effet particulier, qui est de ne pas faire suppurer les tumeurs qui peuvent être guéries par la seule résolution ; d'où vient qu'elle est fort usitée pour résoudre les contusions qui arrivent à la tête, aux mammelles & ailleurs, lorsqu'on veut en empêcher la suppuration, les matières n'y étant pas disposées ; elle ne laisse pas néanmoins de meurir celles qui doivent venir à suppuration.

Emplastrum polychrestum.

♃ Olei communis libr. ij. Aquæ fontanæ libr. j. ſ. Cerusæ & lithargyri auri & argenti, ana libr. ſ. Ceræ citrinæ & terebinthinæ Venetæ, ana unc. viij. Fiat ex arte emplastrum.

Emplâtre polycreste, ou à plusieurs usages.

Prenez deux livres d'huile commune ; une livre & demie d'eau de fontaine ;

de la ceruse & des litharges d'or & d'argent, de chacune demi-livre; faites-les cuire ensemble artistement en consistance d'emplâtre, & y ajoûtez ensuite de la cire jaune & de la térébenthine de Venise, de chacune huit onces, pour la composition de cette emplâtre.

Ayant mis en poudre les litharges & la ceruse, & les ayant incorporées à froid avec l'huile & l'eau ordonnées, on les fera cuire ensemble dans une poële de cuivre étamée de même que j'ai dit pour l'emplâtre diapalme; & lorsque l'eau sera à peu près consumée, & que les matières seront suffisamment cuites, on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux; puis ayant ôté la poële du feu, on y ajoûtera la térébenthine, & on roulera & couvrira de papier l'emplâtre lorsqu'elle sera refroidie.

On a donné le nom de polycreste à cette emplâtre, parce qu'elle est propre à guérir toute sorte d'ulcères & de brûlures, les fentes & les crevasses qui viennent aux bouts des mammelles, & celles des mains, des pieds & du fondement, soit qu'elles procédent des engelures ou d'ailleurs. On l'emploie aussi fort à propos pour la guérison des plaies & pour résoudre & dissiper le reste des abscès: elle est encore fort commode pour en faire de la toile gaultier pour panser les cautères.

Emplastrum nigrum.

℞ Olei communis libr. ij. Vini & aceti, ana libr. j. Lithargyri auri, & cerusæ Venetæ, ana unc. viij. Ceræ flavæ libr. j. Colophoniæ, picis navalis, & terebinthinæ Venetæ, ana libr. ſ. Lapidis magnetis præparati, plumbi usti, & myrrhæ electæ, ana unc. ij. F. emplastrum.

Emplâtre noire.

Prenez deux livres d'huile commune; du vin & du vinaigre, de chacun une livre; de la litharge d'or & de la ceruse de Venise, de chacun huit onces. Faites cuire ces drogues régulièrement en forme d'emplâtre, y ajoûtant ensuite une livre de cire jaune; de la colophone, de la poix noire & de la térébenthine de Venise, de chacune demi-livre; de la pierre d'aimant préparée, du plomb brûlé & de la bonne myrrhe, de chacun deux onces, pour composer cette emplâtre en bon Pharmacien.

Ayant incorporé à froid la ceruse & la litharge avec l'huile, & y ayant ensuite mêlé le vin & le vinaigre ordonnés, on les fera cuire ensemble dans une grande poële de cuivre étamée, sur un feu assez bon au commencement, mais on le doit diminuer à mesure que l'humidité se consumera. On aura soin d'agiter les drogues sans cesse avec une grande espatule de bois, de même que j'ai dit dans la cuite des autres emplâtres, & on continuera cette cuite sur un feu bien modéré, jusqu'à ce que leur couleur soit bien obscurcie, & que leur consistance soit un peu plus solide que celle des emplâtres ordinaires: auquel temps on y fera fondre la cire, la colophone & la poix navale coupées en petits morceaux; puis ayant ôté la poële du feu, on y ajoûtera la térébenthine; & lorsque la matière de l'emplâtre sera à demi refroidie, on y mêlera la pierre d'aimant broyée sur le porphyre, de même qu'on y broye les pierreries, en

l'humectant avec quelque eau ou décoction vulnéraire. On pourroit brûler le plomb seul comme j'ai dit pour l'onguent pompholix ; mais il sera plus à propos de le brûler dans un creuset avec parties égales de soufre, afin qu'en étant devenu plus noir, il puisse d'autant mieux obscurcir la couleur de l'emplâtre qui doit être noire.

Elle est fort estimée pour la guérison de toute sorte de plaies qui ont été faites ou par ponction, ou par incision, ou par froissure. On l'emploie aussi heureusement pour guérir toute sorte d'ulcères, & particulièrement ceux qui sont vieux & rebelles, étant fort propre à les mondifier & consolider.

Emplastrum cephalicum.

℞ Gummi tacamahacæ sublimis, benzoini, styracis, mastiches, hederæ, olibani, & labdani puri, ana unc. ij. Cinnamomi, & terebinthinæ Venetæ, ana unc. j. Caryophyllorum, & nucis moschatæ, ana unc. ſ. Fiat empl. c. s. q. styracis liquidæ.

Emplâtre céphalique.

Prenez de la gomme tacahamaque odorante, du benjoin, du storax, du mastic, de la gomme de lierre, de l'oliban & du labdanum pur, de chacun deux onces; de la canelle & de la térébenthine de Venise, de chacun une once; des cloux de girofles & de la noix muscade, de chacun demi-once; faites cette emplâtre avec suffisante quantité de storax liquide.

Ayant pilé ensemble dans le grand mortier de bronze & passé par le tamis de soie le girofle, la canelle & la noix muscade, on pilera chacun à part, la gomme tacahamaque odorante, celle de lierre, le benjoin, le mastic & l'oliban, & on les passera par le même tamis; après quoi ayant fait chauffer le grand mortier de bronze avec son pilon, on y fera liquéfier en premier lieu le labdanum, puis les grains de storax & la térébenthine, ensuite on y joindra peu à peu les poudres, qu'on aura auparavant bien mêlées ensemble, & autant de storax liquide qu'il en faudra pour réduire le tout en une masse d'emplâtre qu'on battra sans discontinuer dans le même mortier, tout autant de temps que sa chaleur & celle des matières le pourront permettre.

On pourroit piler à part & passer par le tamis de soie le labdanum, s'il étoit bien sec; mais on peut s'en passer, en y procédant comme je viens de dire. On pourroit aussi faire liquéfier dans le grand mortier chaud presque toutes les gommes, si elles étoient bien pures, & si l'on composoit une moindre quantité d'emplâtres, mais la meilleure méthode est celle de les pulvériser. On pourroit ajoûter encore à l'emplâtre un peu plus de storax liquide, si on la vouloit rendre un peu plus molle. La dureté qui arrive à la masse à mesure que le grand mortier se refroidit, oblige à en entretenir la chaleur, si on veut continuer de battre les matières, & à le rechauffer par dehors, lorsqu'on les en veut tirer, sans quoi on auroit bien de la peine d'en venir à bout. On doit aussi pour les mêmes raisons rouler l'emplâtre pendant qu'elle est encore chaude.

Elle est fort en usage en Languedoc & en Provence. Elle est très-bonne pour fortifier le cerveau, pour en arrêter les fluxions, & même pour attirer au

au dehors les ſéroſités & les humeurs craſſes & viſqueuſes dont il eſt ſouvent embarraſſé. On a accoutumé d'appliquer cette emplâtre ſur la fontaine de la tête, & c'eſt pour cela que quelques-uns l'appellent *Emplâtre pour la jointure.* On l'applique auſſi ſur les temples pour arrêter les fluxions qui tombent ſur les yeux & ſur les dents, & pour en appaiſer la douleur.

Emplaſtrum ſtomachicum.

℞ Styracis electæ, tacahamacæ odoratæ, ana unc. iv. Succini, caryophyllorum, nucis moſchatæ, maſtiches, & aloës ſuccotrinæ, ana unc. j. Cinnamomi unc. ſ. Styracis liquidæ quantùm ſatis. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre ſtomachique.

Prenez de bon ſtorax, de la gomme tacahamaque odorante, de chacun quatre onces; du ſuccin, des cloux de girofles, de la noix muſcade, du maſtic & de l'aloës ſocotrin, de chacun une once; demi-once de cannelle, & du ſtorax liquide autant qu'il en faut, pour compoſer artiſtement cette emplâtre.

Ayant pilé enſemble dans le grand mortier de bronze & paſſé par le tamis de ſoie la canelle, le girofle, les noix muſcades & le ſuccin, on pilera à part & on paſſera par le même tamis la gomme tacahamaque, le maſtic & l'aloës; puis ayant fait chauffer le grand mortier de bronze avec ſon pilon, on y fera liquéfier la réſine de ſtorax, & l'y ayant incorporée avec environ quatre onces de ſtorax liquide, on y joindra peu à peu les poudres qu'on aura bien mêlées auparavant, & après qu'on aura battu quelque temps les matières pour en faire une bonne union, on tirera l'emplâtre du mortier pendant qu'elle eſt encore chaude, & on la roulera avant qu'elle ſe refroidiſſe.

On trouve dans les Auteurs pluſieurs deſcriptions d'emplâtre pour l'eſtomac, qui ſont compoſées d'un plus grand nombre de médicamens, mais plus mal doſées que celle-ci.

Cette emplâtre eſt très-propre pour fortifier l'eſtomac, pour aider à la coction des alimens, arrêter les vomiſſemens, diſſiper les flatuoſités & donner de l'appetit. On étend cette emplâtre ſur de la peau ou ſur quelque étoffe de ſoie en forme d'écuſſon, & l'ayant appliquée chaudement ſur l'eſtomac, on la porte plus ou moins de temps, & même on la renouvelle ſuivant le beſoin.

Emplaſtrum nicotianæ.

℞ Sevi arietini, picis albæ, & reſinæ, ana libr. j. ſ. Ceræ citrinæ libr. j. Nicotianæ recentis contuſæ libr. iij. Gummi ammoniaci puri, & terebinthinæ Venetæ, ana unc. viij. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre de nicotiane ou tabac.

Prenez du ſuif de mouton, de la poix blanche, & de la réſine, de chacun une livre & demie; une livre de cire jaune; trois livres de feuilles de nicotiane récentes écraſées : faites cuire tout enſemble à petit feu, remuant ſouvent les matières avec une eſpatule de bois, juſqu'à ce que l'humidité ſoit preſque con-

fumée, coulant ensuite & exprimant la décoction, que vous purifierez bien de toutes ses résidences, pour y mêler après de la gomme ammoniac bien pure & de la térébenthine de Venise, de chacun huit onces; & ainsi sera fait cette emplâtre.

La nicotiane étant la base de cette emplâtre & le médicament qui lui doit communiquer sa principale vertu, on a cru avec raison qu'elle y devoit être employée en plus grande quantité qu'on ne la trouve dans certains dispensaires; & que pour communiquer également à l'emplâtre sa couleur verte & sa vertu, au lieu de n'y employer que son suc, comme les anciens ont voulu, il falloit y mettre les feuilles entières bien pilées, en y procédant ainsi.

Ayant bien écrasé dans un mortier de marbre avec un pilon de bois la quantité de feuilles de nicotiane ordonnée, & l'ayant fait cuire à petit feu parmi le suif de mouton, la poix blanche, la résine & la cire, dans une poële de cuivre étamée, en remuant le tout de temps en temps avec une espatule de bois, jusqu'à ce que l'humidité de la nicotiane soit presque consumée, on coulera & exprimera fortement la composition, dont ayant laissé refroidir l'expression, & séparé & rejeté les lies qui pourroient se trouver au fond, on la fera liquéfier de nouveau à une chaleur modérée, pour y incorporer hors du feu la gomme ammoniac en larmes, qu'on aura auparavant fait fondre dans le grand mortier de bronze chaud, & qu'on aura unie avec la térébenthine de Venise ordonnée; puis on coulera & couvrira de papier l'emplâtre lorsqu'elle sera presque refroidie, pour s'en servir au besoin.

Cette emplâtre est fort recommendée pour ramollir les tumeurs dures internes, & particulièrement celle du foie & de la rate, quand même elles seroient cireuses, d'où vient qu'on lui peut donner le nom d'emplâtre hépatique & celui de splenique.

Emplastrum de cicutâ.

℞ Olei sambuci libr. ij. Succi cicutæ libr. j. ſ. Lithargyri auri libr. j. Succi cicutæ ad mellaginem inspissati libr. ſ. Gummi ammoniaci aceto scillitico soluti, trajecti & lento igne spissati libr. j.

Emplâtre de ciguë.

Prenez deux livres d'huile de sureau; une livre & demie de suc de ciguë; une livre de litharge d'or; faites cuire tout ensemble à feu médiocre jusqu'à ce que l'humidité soit consumée & que les matières ayent acquis une consistance d'emplâtre, les agitant continuellement avec l'espatule de bois; & puis vous y ajoûterez demi-livre de suc de ciguë cuit & épaissi en consistance de miel, pour en faire la décoction une seconde fois à petit feu, jusqu'à ce que l'humidité soit presque exhalée, y mettant encore après une livre de gomme ammoniac, dissoute dans du vinaigre scillitique, passée & épaissie sur un petit feu; & ayant finalement fait évaporer à très-petit feu, la plus grande partie de l'humidité superflue, vous mettrez la masse d'emplâtre refroidir, puis la serrerez pour ses usages.

On cuira sur un feu modéré la litharge d'or mise en poudre avec l'huile de sureau & le suc de ciguë ordonnés, les agitant continuellement avec une

grande eſpatule de bois, juſqu'à ce que l'humidité ſoit à peu près conſumée & que la matière ait la conſiſtance qu'elle doit avoir; puis y ayant ajoûté demi-livre de ſuc de ciguë, cuit & épaiſſi en conſiſtance de miel, & en ayant encore fait évaporer ſur un petit feu la plûpart de l'humidité ſuperflue, on y joindra la gomme ammoniac, qu'on aura auparavant diſſoute dans du vinaigre ſcillitique, paſſée par une toile forte & épaiſſie ſur un petit feu, après quoi on fera évaporer l'humidité ſuperflue du tout à une chaleur lente, en remuant ſans ceſſe les matières, juſqu'à ce que l'emplâtre ait acquis une louable conſiſtance, & qu'elle ſoit en état d'être roulée & gardée pour le beſoin.

On pourroit auſſi préparer une emplâtre de ciguë, en l'employant de même que la nicotiane, & la mêlant avec les mêmes médicamens qui ſont ordonnés pour l'emplâtre de nicotiane, & y obſerver les mêmes doſes.

L'emplâtre de ciguë a les mêmes noms, les mêmes uſages & les mêmes effets que la nicotiane.

Emplaſtrum diaphoreticum.

℞ Ceræ flavæ unc. xvj. Myrthæ electæ, colophoniæ, ana unc. iv. Succini citrini unc. iij. Terebinthinæ, gummi ammoniaci, & galbani, in aceto diſſolutorum, trajectorum & ſpiſſatorum, ana unc. ij. Sandaracæ unc. j. Thuris, & maſtiches, ana unc. ſ. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre diaphorétique.

Prenez ſeize onces de cire jaune; de bonne myrrhe & de la colophone, de chacun quatre onces; trois onces de ſuccin jaune; de la térébenthine, des gommes ammoniac & galbanum diſſoutes dans du vinaigre paſſées & épaiſſies, de chacune deux onces; une once de ſandaraque; de l'encens & du maſtic, de chacun demi-once; pour compoſer cette emplâtre ſelon l'art.

Après avoir pilé ſubtilement la myrrhe, le ſuccin, la ſandaraque, l'encens & le maſtic, chacun à part, & les avoir paſſés par le tamis de ſoie, on diſſoudra la gomme ammoniac & le galbanum dans du vinaigre, & les ayant paſſés par une toile ſerrée, on les fera épaiſſir à petit feu, comme pour les autres emplâtres; puis ayant coupé en petits morceaux la cire & la colophone, & les ayant fait fondre enſemble à petit feu dans une poële de cuivre étamée, après qu'on aura laiſſé refroidir à demi les matières, on y mêlera les gommes épaiſſies incorporées avec la térébenthine, & quelque temps après on y ajoûtera les poudres; & l'emplâtre ſera faite.

Elle eſt fort propre pour faire ſortir par les pores les ſéroſités qui ſont dans les chairs, enſorte qu'on les trouve ordinairement par gouttes entre l'emplâtre & la peau. Elle eſt ſpécifique contre la ſciatique, les parotides, les enflures des pieds & des mains, & contre toutes les tumeurs qui ne doivent pas venir à ſuppuration. On s'en ſert auſſi contre les duretés ſcorbutiques des jambes, des nerfs & des jointures; contre les contuſions, & pour décharger les parties des ſéroſités qui leur arrivent lors des fractures ou des diſlocations, & pour en appaiſer les douleurs.

Emplaſtrum de galbano.

℞ Galbani in aceto diſſoluti, trajecti & ſufficienter ſpiſſati, unc. vj. Emplaſtri de meliloto, & diachyli ſimplicis, ana unc. iij. Ceræ flavæ unc. ij. Terebenthinæ Venetæ unc. j. Croci pulverati drachm. vj. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre de galbanum.

Prenez ſix onces de galbanum diſſous, paſſé & ſuffiſamment épaiſſi; des emplâtres de melilot & diachilum ſimple, de chacun trois onces; deux onces de cire jaune; une once de térébenthine de Veniſe & ſix gros de ſafran, dont ſera compoſée cette emplâtre ſuivant les régles de la Pharmacie.

Après avoir diſſous le galbanum dans du vinaigre, l'avoir paſſé par une toile forte & fait enſuite épaiſſir ſur un feu modéré, comme j'ai dit pour les autres emplâtres, on fera liquéfier la cire coupée en petits morceaux avec les emplâtres diachilum & de melilot ſur un fort petit feu, puis on y ajoûtera la térébenthine incorporée avec le galbanum, & ayant tiré la poële du feu & agité le tout juſqu'à ce qu'il commence à s'épaiſſir, on y mêlera le ſafran en poudre, & l'emplâtre ſera faite.

Elle eſt fort expérimentée pour ramollir, digérer, diſſiper & réſoudre les tumeurs dures & ſquirrheuſes, & pour appaiſer les douleurs des épaules, de la poitrine, des côtés, des mammelles, des hypochondres, du foie & de la rate, cauſées par des flatuoſités ou par des humeurs froides.

Emplaſtrum de meliloto.

℞ Summitatum floridarum meliloti unc. iij. Radicis iridis, ſeminis fœnugræci, foliorum abſinthii, gummi ammoniaci, myrrhæ, ana unc. j. Radicum cyperi, altheæ, nardi celticæ, baccarum lauri, florum camomillæ, croci, ana unc. ſ. Ceræ citrinæ libr. j. Reſinæ, picis albæ, ſevi hircini, ana unc. iv. Terebinthinæ Venetæ, & olei abſinthii, ana unc. iij. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre de melilot.

Prenez trois onces de ſommités fleuries de melilot; de la racine de flambe, de la ſemence de fénugrec, des feuilles d'abſinthe, des gommes ammoniac & de la myrrhe, de chacun une once; des racines de ſouchet, de guimauve, de nard celtique; des baies de laurier, des fleurs de camomille & du ſafran, de chacun demi-once; une livre de cire jaune; de la réſine, de la poix blanche, du ſuif de bouc, de chacun quatre onces; de la térébenthine de Veniſe & de l'huile d'abſinthe, de chacun trois onces, pour compoſer cette emplâtre ſuivant les régles de la Pharmacie.

Après avoir deſſéché & pulvériſé à part le ſafran, pilé enſemble dans le grand mortier de bronze les racines, les ſemences, les baies, les herbes, les fleurs, & même les gommes qu'on aura choiſies en larmes pures, & paſſé le tout par le tamis de ſoie; on fera fondre ſur un petit feu dans une poële de cuivre, la cire, la réſine, la poix blanche & le ſuif de bouc coupés en petits morceaux, puis on y ajoûtera la térébenthine & l'huile d'abſinthe: après quoi

ayant ôté la poële du feu & laiſſé un peu refroidir les matières, on y incorporera peu à peu les poudres, & toutes choſes étant bien unies, l'emplâtre ſera faite & en état d'être roulée & gardée pour le beſoin.

Je ſuis perſuadé qu'on préférera volontiers cette deſcription & préparation à pluſieurs autres, lorſqu'on aura examiné le choix des médicamens, leur doſe régulière, & la facilité qu'il y a dans la préparation de l'emplâtre.

Elle eſt principalement recommendée pour ramollir, atténuer & diſcuter les matières craſſes & condenſées, & entr'autres les duretés invétérées du foie, de la rate, de l'eſtomac & de tous les viſcères. Elle eſt auſſi fort propre pour relâcher la tention des hypochondres, pour diſſiper les flatuoſités & appaiſer les douleurs qui en ſont cauſées.

Emplaſtrum de betonicâ.

℞ Foliorum virentium betonicæ, lauri, plantaginis, apii, & verbenæ, rectè contuſorum, ana manip. iij. Reſinæ, picis albæ, terebinthinæ Venetæ, & ceræ citrinæ, ana libr. ij. Maſtiches & olibani, ſubtiliter pulveratorum, ana unc. ij. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre de bétoine.

Prenez 1°. des feuilles vertes bien écraſées de bétoine, de laurier, de plantain, d'ache, de verveine, de chacun trois poignées. 2°. De la réſine, de la poix blanche, de la térébenthine de Veniſe, & de la cire jaune, de chacune deux livres. Faites cuire tout enſemble ſur un petit feu, remuant de temps en temps les matières juſqu'à ce que l'humidité des herbes ſoit preſque conſumée, & alors vous paſſerez & exprimerez fortement; puis l'ayant laiſſé refroidir & ſéparé de toutes ſes réſidences, vous la ferez fondre ſur un petit feu, & la laiſſerez encore à demi refroidir, pour y mêler du maſtic & de l'oliban bien pulvériſés, de chacun deux onces; & ainſi vous aurez fait l'emplâtre.

Cette emplâtre porte le nom de la bétoine, qui eſt la principale plante dont elle eſt compoſée; quelques anciens lui ont auſſi donné le nom de januâ qui n'eſt plus en uſage. On en trouve diverſes deſcriptions, plus ou moins compoſées. Quelques-uns n'ont employé que les ſucs des plantes dans la compoſition de cette emplâtre; mais les herbes pilées & bouillies parmi les matières valent ſans comparaiſon mieux, pour les raiſons que j'ai alléguées ailleurs. Il y en a auſſi qui y ordonnent la poix navale, mais elle doit céder à la poix blanche, tant à cauſe que ſa couleur noire obſcurcit l'emplâtre, que parce qu'elle a perdu beaucoup de ſes bonnes parties par l'uſtion des branches des arbres dont on la tire, & que la poix blanche qui ſort d'elle-même des arbres, poſſéde toutes les parties volatiles que la violence du feu a fait perdre à la poix noire.

Ayant choiſi les feuilles des plantes bien vertes & bien ſucculentes, & les ayant bien mondées & écraſées dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on fera fondre ſur un petit feu, dans une poële de cuivre étamée, la réſine, la poix blanche & la cire jaune coupées en petits morceaux, & enſuite la térébenthine, & y ayant mêlé les herbes pilées, on les fera cuire enſemble, les remuant de temps en temps avec une eſpatule de bois, juſqu'à ce que

l'humidité des herbes ſoit à peu près conſumée ; puis ayant coulé chaudement par une toile neuve, & exprimé fortement les matières, on laiſſera refroidir l'expreſſion, & ayant bien ſéparé & rejeté les lies qui pourroient y être reſtées, on la fera liquéfier de nouveau ſur un fort petit feu, hors duquel, & lorſqu'elle commencera à s'épaiſſir, on y mêlera le maſtic & l'oliban ſubtilement pulvériſés ; & l'emplâtre ſera faite & prête à être roulée & ſerrée pour le beſoin, lorſqu'elle ſera refroidie.

Le plus grand uſage de l'emplâtre de bétoine eſt pour la guériſon des plaies de la tête, leſquelles elle mondifie & cicatriſe. On l'emploie auſſi pour faire ſortir par les pores de la peau les féroſités qui s'arrêtent à certaines parties du corps, & entr'autres celles des ſciatiques & des rhumatiſmes. On s'en ſert encore pour réſoudre les contuſions & pour ramollir les corps des pieds.

Emplaſtrum manus Dei.

℞ Olei communis libr. viij. Lithargyri auri præparati libr. iv. Ceræ citrinæ libr. ij. Terebinthinæ Venetæ libr. j. Galbani, opopanacis, ammoniaci, ſagapeni, myrrhæ, olibani, maſtiches, ana unc. viij. Olei laurini unc. vj. Lapidis calaminaris, magnetis, præparatorum, ariſtolochiæ longæ & rotundæ, ana unc. iv. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre manus Dei.

Prenez huit livres d'huile commune ; quatre livres de litharge d'or préparée ; deux livres de cire jaune ; une livre de térébenthine de Veniſe ; du galbanum, de l'opopanax, de l'ammoniac, du ſagapenum, de la myrrhe, de l'oliban & du maſtic, de chacun huit onces ; ſix onces d'huile de laurier ; de la pierre calaminaire de l'aimant préparés, de l'ariſtoloche longue & ronde, de chacun quatre onces ; pour la compoſition régulière de cette emplâtre.

Après avoir broyé ſur le porphyre ou ſur l'écaille de mer la pierre d'aimant, & la calaminaire arroſée de quelqu'eau vulnéraire, & les avoir ſéché & pilé enſemble dans le grand mortier de bronze, les deux ariſtoloches, la myrrhe & le maſtic chacun ſéparément, & avoir paſſé par le tamis de ſoie toutes ces poudres mêlées enſemble ; enſuite ayant augmenté le poids du galbanum, de l'ammoniac, de l'opopanax & du ſagapenum, chacun à proportion des ordures qui pourroient y être mêlées, & les ayant bien écraſés, on les mettra dans un pot de terre verni, on les fera diſſoudre ſur un petit feu dans environ deux pintes de bon vinaigre ; puis on les paſſera chaudement par une forte toile, & les ayant bien exprimés, on remettra dans le pot ce qui aura reſté dans la toile, & l'ayant encore fait diſſoudre dans de nouveau vinaigre, & coulé & exprimé comme la première fois, on fera évaporer peu à peu ſur un petit feu l'humidité ſuperflue du vinaigre, & on cuira les gommes juſqu'à ce qu'elles ſoient ſuffiſamment épaiſſies, auquel temps on y incorporera la térébenthine, & on les gardera à part en cet état.

Alors ayant mis la litharge d'or préparée en poudre dans une poële de cuivre étamée, grande & large, & l'y ayant incorporée à froid avec l'huile ordonnée, les agitant avec une grande eſpatule de bois, & y ayant mêlé trois livres d'eau commune, on les fera cuire enſemble ſur un aſſez bon feu,

les agitant sans cesse, de même que j'ai dit pour l'emplâtre diapalme, jusqu'à ce que le tout ait acquis une consistance d'emplâtre bien solide ; alors on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux, & ayant tiré la poële du feu, & laissé un peu refroidir le tout, on y ajoûtera les gommes incorporées avec la térébenthine & l'huile de laurier, & ensuite les poudres, & lorsque toutes choses auront été bien unies ensemble, l'emplâtre sera faite.

L'emplâtre manus-dei est si renommée depuis quelque temps, que plusieurs Dames de qualité veulent bien se donner la peine de la préparer & de la distribuer aux pauvres : j'estime aussi qu'elles voudront bien être instruites sur sa préparation ; car ce n'est pas assez d'en avoir une bonne recette, si on en manque la cuite, & qu'on en brûle ou gâte les médicamens. L'addition de l'eau, comme j'ai dit ailleurs, abbrége de beaucoup le temps de la cuite de l'emplâtre, & tenant la litharge suspendue pendant sa cuite, elle empêche qu'elle ne se brûle avec l'huile, & fait qu'elle s'y unit parfaitement.

Sur quoi on sera averti qu'il faut attendre que la litharge & l'huile ayent acquis une consistance d'emplâtre bien solide, avant que d'y ajoûter la cire, parce qu'autrement on réussiroit mal à la consistance de l'emplâtre, & dans l'augmentation qu'on seroit contraint de faire du poids de la cire, l'emplâtre se trouveroit même plus molle que de raison.

On emploie cette emplâtre tous les jours, & avec un heureux succès pour la guérison de toutes sortes de plaies, d'ulcères, de tumeurs & de contusions. Elle ramollit, digére, résout, & mène à suppuration les matières qui doivent prendre cette voie, car elle ne fait pas suppurer celles qui peuvent être dissipées par transpiration ou autrement ; & lorsqu'elle a meuri & fait venir au dehors des matières étrangères, elle n'en attire pas de nouvelles sur la partie ; mais elle mondifie, cicatrise, & consolide entiérement la plaie par où les matières sont sorties.

Emplastrum Andreæ à Cruce.

℞ Resinæ unc. xij. Gummi elemi unc. iv. Terebinthinæ Venetæ, & olei laurini, ana unc. ij. Fiat emplastrum.

L'emplâtre d'André de la Croix.

Prenez douze onces de résine, quatre onces de gomme elemi, de la térébenthine de Venise & de l'huile de laurier, de chacun deux onces, pour composer artistement cette emplâtre.

La bonté & le grand usage de cette emplâtre m'ont obligé d'en donner la description, parce qu'elle n'est pas commune dans les dispensaires.

Après avoir brisé la résine & la gomme élemi, les avoir fait fondre ensemble sur un fort petit feu, & y avoir ajoûté la térébenthine & l'huile de laurier, lorsque le tout sera bien incorporé, on le passera par une toile pour en séparer les ordures qui pourroient y être mêlées, & ayant laissé refroidir l'emplâtre, on la roulera & gardera pour le besoin.

Elle est particuliérement en usage pour les plaies de la poitrine, pour

lesquelles on s'en sert même sans tente. Elle est aussi fort propre pour mondifier & consolider les autres plaies & les ulcères, pour dissiper les contusions, pour fortifier les parties dans les fractures & dislocations, & pour faire sortir par les pores les humeurs séreuses.

Emplastrum divinum.

℞ Lithargyri auri præparati libr. j. ſ. Olei communis libr. iij. Aquæ fontanæ libr. ij. Lapidis magnetis præparati unc. vj. Gummi ammoniaci, galbani, opopanacis & bdellii, aceto dissolutorum, trajectorum, & sufficienter spissatorum, ana unc. iij. Myrrhæ, olibani, mastiches, viridis æris, & aristolochiæ rotundæ, ana unc. j. ſ. Ceræ flavæ unc. viij. Terebinthinæ unc. iv. Fiat emplastrum.

Emplâtre divin.

Prenez une livre & demie de litharge d'or préparée, trois livres d'huile commune, deux livres d'eau de fontaine ; faites cuire tout ensemble en consistance d'emplâtre, conformément aux régles de l'art ; puis mêlez-y six onces de pierre d'aimant préparée, des gommes ammoniac, galbanum, opopanax & bdellium, dissoutes dans le vinaigre, passées & suffisamment épaissies, de chacune trois onces ; de la myrrhe, de l'oliban, du mastic, du verd de gris & de l'aristoloche ronde, de chacun une once & demie ; huit onces de cire jaune, quatre onces de térébenthine, pour composer cette emplâtre, suivant les régles de la Pharmacie.

Pour bien préparer cette emplâtre, après avoir dissous sur un petit feu dans du vinaigre la gomme ammoniac, le galbanum, le bdellium & l'opopanax, les avoir passés par une toile serrée & ensuite épaissis de même que j'ai dit pour les autres emplâtres, & avoir préparé la pierre d'aimant sur le porphyre : on pilera à part l'oliban, le mastic, la myrrhe, l'aristoloche ronde & le verd de gris, & on les gardera pour être ajoûtés sur la fin ; puis ayant incorporé à froid l'huile avec la litharge, & y ayant mêlé l'eau, on les fera cuire, comme j'ai dit, pour l'emplâtre manus-dei, & lorsqu'ils seront cuits en une consistance d'emplâtre un peu solide, on y fera fondre la cire jaune coupée en petits morceaux ; puis ayant ôté la poële du feu & laissé à moitié refroidir les matières, on y mêlera les gommes qu'on aura épaissies & incorporées avec la térébenthine, & ensuite la pierre d'aimant mêlée avec l'aristoloche, la myrrhe, le mastic & l'oliban, & enfin le verd de gris ; & ayant bien agité & mêlé toutes choses, l'emplâtre sera faite, & en état d'être roulée & gardée pour le besoin.

Les vertus & les usages de l'emplâtre divin, sont à peu près semblables à ceux du manus-dei ; elle est néanmoins un peu plus mondificative, & accompagnée de quelque acrimonie, à cause du verd de gris qui entre dans sa composition. Cela n'empêche pas qu'on ne les emploie souvent l'une pour l'autre, & qu'on ne se serve de même de l'emplâtre de Paracelse, dont j'ai cru devoir insérer ici la description.

Emplastrum

Emplastrum Paracelsi.

℞ Olei communis libr. ij. Lithargyri auri libr. j. Ceræ flavæ libr. ſ. Terebinthinæ Venetæ unc. iv. Gummi ammoniaci & elemi, ana unc. ij. Olei lauri unc. j. ſ. Bdellii, opopanacis, galbani, masticches, myrrhæ, thuris, aloës, radicis aristolochiæ rotundæ, lapidis calaminaris, ana unc. j. Fiat emplastrum.

Emplâtre de Paracelse.

Prenez deux livres d'huile commune ; une livre de litharge d'or ; demi-livre de cire jaune ; quatre onces de térébenthine de Venise ; des gommes ammoniac & élemi, de chacune deux onces ; une once & demie d'huile de laurier ; du bdellium, de l'opopanax, du galbanum, du mastic, de la myrrhe, de l'encens, de l'aloës, de la racine d'aristoloche ronde & de la pierre calaminaire, de chacun une once, pour faire cette emplâtre selon l'art.

Ayant incorporé à froid l'huile avec la litharge dans une grande poële à emplâtres, & y ayant mêlé environ une livre & demie d'eau, on les fera cuire ensemble, en les agitant continuellement avec une grande espatule de bois, de même que j'ai dit pour de semblables emplâtres, & lorsqu'ils seront bien cuits, on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux ; puis ayant ôté la poële du feu, on y mêlera la gomme élemi qu'on aura fait fondre parmi l'huile de laurier & passée par un petit linge, après quoi on y ajoûtera l'ammoniac, le galbanum, le bdellium & l'opopanax dissous dans du vinaigre, passés par une toile forte, bien épaissis sur un petit feu, & incorporés avec la térébenthine ; ensuite on y ayoûtera la racine d'aristoloche & la pierre calaminaire subtilement pulvérisées, & enfin la myrrhe, l'aloës, l'encens & le mastic aussi pulvérisés ; & toutes choses étant bien incorporées, l'emplâtre sera faite, on la roulera & serrera de même que les précédentes.

Ses vertus approchent beaucoup de celle du manus-dei & de la divine, elle est néanmoins un peu plus dessicative & cicatrisante.

Emplastrum de linamento.

℞ Linamenti veteris minutim incisi unc. viij. Olei communis, & aquæ fontanæ, ana libr. iij. Cerusæ Venetæ pulveratæ libr. ij. Ceræ citrinæ unc. xij. Myrrhæ, mastiches, olibani, ana unc. iij. Aloës electæ unc. ij.

Emplâtre de charpi.

Prenez huit onces de vieux charpi coupé bien menu ; de l'huile commune & de l'eau de fontaine, de chacune trois livres ; faites les cuire ensemble sur un feu modéré jusqu'à la consomption du tiers, puis coulez & exprimez fortement la décoction, pour y ajoûter deux livres de ceruse de Venise pulvérisée, & les faire cuire ensemble artistement en consistance d'emplâtre, dans laquelle vous ferez fondre douze onces de cire jaune, la laissant après refroidir pour y mêler les poudres suivantes.

Prenez de la myrrhe, du mastic & de l'oliban, de chacun trois onces ; avec deux onces de bon aloës, & l'emplâtre sera faite.

Ayant incifé bien menu huit onces de vieux charpi, & fait bouillir fur un petit feu dans l'huile & dans l'eau ordonnées, jufqu'à la confomption du tiers de la même eau, on coulera & on exprimera fortement le tout, & ayant mêlé cette expreffion avec la cerufe de Venife en poudre, dans une grande poële de cuivre, on les cuira enfemble en les agitant fans ceffe fur un feu modéré jufqu'à ce qu'ils ayent acquis une épaiffeur un peu au delà de celle des emplâtres ordinaires; après quoi ayant fait fondre la cire jaune coupée en petits morceaux, & laiffé à demi refroidir le tout, on y ajoûtera la myrrhe, le maftic, l'oliban & l'aloës, fubtilement pulvérifés; & ayant bien incorporé toutes chofes, l'emplâtre fera faite.

Elle eft fort recommendée pour la guérifon des plaies & des ulcères, tant vieux que nouveaux.

Emplaftrum ifchiadicum.

℞ Ceræ citrinæ, picis albæ & nigræ, & terebinthinæ, ana unc. iv. Gummi ammoniaci, & florum fulphuris, ana unc. ij. Olibani, ireos, & fœnugræci pulveratorum, ana unc. j. Fiat Emplaftrum.

Emplâtre pour la fciatique.

Prenez de la cire jaune, de la poix blanche & noire, & de la térébenthine, de chacun quatre onces; de la gomme ammoniac & des fleurs de foufre, de chacun deux onces; de l'oliban, de la flambe & du fénugrec pulvérifés, de chacun une once, pour compofer cette emplâtre felon les régles de la Pharmacie.

Ayant pulvérifé fubtilement enfemble la flambe & le fénugrec, & l'oliban à part, & les ayant mêlés avec les fleurs de foufre, on choifira de la gomme ammoniac en larmes bien pures, qu'on fera liquéfier dans le grand mortier de bronze chaud, & on l'y incorporera avec la térébenthine; puis ayant fait fondre enfemble fur un petit feu dans une petite poële de cuivre la cire jaune & les poix blanche & noire coupées en petits morceaux, & les ayant paffées par un linge, on y mêlera la gomme ammoniac incorporée avec la térébenthine, & le tout étant à demi refroidi, on y ajoûtera les poudres, & l'emplâtre fera faite.

Elle produit de bons effets dans les gouttes fciatiques; car en attirant en dehors les férofités qui font ordinairement la caufe de ces maux, elle en appaife fenfiblement les douleurs; elle eft auffi fort propre pour diffiper les rhumatifmes & les douleurs caufées par des férofités répandues dans les chairs. Il faut avoir foin de lever foir & matin l'emplâtre qu'on a appliquée fur la partie, & de la bien effuyer avant que de la remettre.

Emplaftrum ftomachicum.

℞ Gummi tacamahacæ fublimis unc. iv. Labdani puri, benzoini, fuccini & refinæ ftyracis, ana unc. ij. Styracis liquidæ, unc. j. Olei nucis mofchatæ unc. ſ.

Emplâtre ftomachique.

Prenez quatre onces de gomme tacahamaque odorante, du labdanum bien

pur, du benjoin, du succin & de la résine storax, de chacun deux onces; une once de storax liquide, demi-once d'huile de noix muscade, pour faire cette emplâtre artistement.

Ayant pulvérisé subtilement à part le succin, le benjoin & la gomme tacahamaque odorante, & préparé la résine de storax de même que j'ai dit pour la thériaque, on fera chauffer le grand mortier de bronze & son pilon, & y ayant fait liquéfier le labdanum, on incorporera la résine de storax, le storax liquide & l'huile de noix muscade & peu à peu les poudres; & ayant battu cette masse tout autant de temps que la chaleur des matières, & celle du mortier & du pilon le permettront, on en tirera l'emplâtre, & l'ayant roulée & enveloppée de papier, on la gardera pour le besoin.

Cette emplâtre est d'une odeur fort agréable; elle fortifie merveilleusement bien l'estomac, dissipe les vents, donne de l'appétit, aide à la coction des alimens, arrête les vomissemens, étant appliquée sur le creux de l'estomac, & produit des effets plus recommendables que l'autre emplâtre stomachique dont j'ai déja donné la description.

Emplastrum uterinum.

♃ Galbani purificati & spissati unc. iv. Tacamahacæ, & ceræ citrinæ, ana unc. iij. Myrrhæ electæ & terebinthinæ, ana unc. ij. Assæ-fœtidæ unc. j. Pinguedinis in cistide castorei contentæ unc. ſ. Oleorum stillatorum succini & rutæ, ana unc. j. Fiat emplastrum.

Emplâtre pour la matrice.

Prenez quatre onces de galbanum purifié & épaissi à la manière ordinaire; de la gomme tacahamaque & de la cire jaune, de chacun trois onces; de la bonne myrrhe & de la térébenthine, de chacun deux onces; une once d'assa-fœtida; demi-once de la liqueur onctueuse du castor; des huiles distillées de succin & de rue, de chacun une once, pour la composition régulière de cette emplâtre.

Les impuretés qui se trouvent ordinairement parmi le galbanum, obligent à le dissoudre avec l'assa-fœtida dans de bon vinaigre, à les passer par une toile, & à les faire épaissir ensuite sur un fort petit feu, comme j'ai dit dans la préparation des autres emplâtres: après quoi on unira ces gommes avec la térébenthine, pour incorporer le tout avec la cire, qu'on aura coupée en petits morceaux, & fait fondre sur un feu modéré dans une poële de cuivre; puis ayant tiré le vaisseau du feu, on y ajoûtera la partie onctueuse qui se trouve dans les bourses du castoreum, & un peu après la myrrhe & la gomme tacahamaque mises en poudre subtile; enfin on y joindra des huiles distillées de succin & de rue, & ayant bien agité & incorporé le tout ensemble avec un pilon de bois, l'emplâtre sera faite.

Cette emplâtre est composée de médicamens bien choisis & bien dosés, & sa préparation n'est pas difficile; elle est fort propre pour appaiser les mouvemens déréglés de la matrice, en abbatre les vapeurs, & empêcher les suffocations qu'elles causent. On l'étend sur de la peau ou sur quelqu'étoffe,

environ de la grandeur du cul d'une aſſiette, & on l'applique ſur le nombril, l'y laiſſant tout autant de temps qu'on le juge néceſſaire : on met quelquefois au milieu de l'emplâtre quelque grain de muſc ou de civette ſur fort peu de coton avant que de l'appliquer : quelques-uns les introduiſent en même temps dans le cou de la matrice enveloppés de coton.

Emplaſtrum oxycroceum.

♃ Ceræ citrinæ, picis navalis & colophoniæ, ana libr. j. Terebinthinæ unc. iv. Gummi ammoniaci & galbani, aceto diſſolutorum, trajectorum & ſpiſſatorum, croci, myrrhæ, thuris & maſtiches, ſubtiliter pulveratorum, ana unc. iij.

Emplâtre oxycroceum,

Prenez de la cire jaune, de la poix noire & de la colophone, de chacun une livre; quatre onces de térébenthine, des gommes ammoniac & galbanum, diſſoutes, paſſées & épaiſſies; du ſafran, de la myrrhe, de l'encens & du maſtic pulvériſés ſubtilement, de chacun trois onces, pour faire cette emplâtre ſelon l'art.

Après avoir pilé ſubtilement à part le ſafran, la myrrhe, l'encens & le maſtic, & avoir diſſous dans du vinaigre, paſſé par une toile, & fait épaiſſir enſuite ſur un petit feu le galbanum & l'ammoniac; on fera fondre ſur un même feu dans une poële de cuivre la cire jaune coupée en petits morceaux, y joignant la poix noire & la colophone qu'on aura choiſies bien pures; puis ayant tiré la poële du feu, on y ajoûtera le galbanum & l'ammoniac, qu'on aura auparavant incorporés avec la térébenthine, & quelque peu de temps après on y joindra les poudres, qu'on aura ſoin de bien mêler, & l'emplâtre ſera faite.

Elle a tiré ſon nom du ſafran & du vinaigre qu'on y emploie pour la diſſolution des gommes; elle ramollit & réſout les duretés, appaiſe les douleurs des nerfs & des muſcles, diſſipe les contuſions, fortifie les parties dans les fractures & diſlocations, fait tranſpirer les féroſités qui pourroient y être amaſſées, & empêche qu'il n'y en coule de nouvelles; elle ſert auſſi beaucoup à la génération du calus dans les fractures.

Emplaſtrum ad herniam, vulgò contra rupturam.

♃ Pellem unam arietinam recentem cum ſua lanâ in partes diſſectam, granorum alborum viſci quercûs, vel alterius arboris aſtringentis, unc. vj. Lumbricorum terreſtrium vino lotorum unc. iv. Lithargyri auri præparati, & oleorum cydoniorum & mirtillorum, ana libr. j. Ceræ citrinæ libr. j. Picis navalis, reſinæ, terebinthinæ, ana libr. ſ. Gummi ammoniaci, galbani, myrrhæ, thuris, maſtiches, & ſanguinis humani vel porcini exſiccati, ana unc. iv. Ariſtolochiæ longæ & rotundæ, ſymphiti majoris & minoris, gallarum, gypſi, boli Armenæ & mumiæ, ana unc. iij.

Emplâtre pour les hernies, dites communément ruptures, greveures & deſcentes.

Prenez une peau de mouton toute fraîche avec ſa laine & coupée en piéces; faites-la bouillir ſur un feu modéré dans une bonne quantité d'eau juſqu'à ce qu'elle y ſoit tout-à-fait diſſoute; puis coulez-en la décoction, exprimant

fortement la laine : & faites cuire dans la colature six onces de baies blanches de guy de chêne ou de quelqu'autre arbre astringent, & quatre onces de vers de terre lavés dans du vin blanc, jusqu'a leur entière dissolution, faisant ensuite la colature & expression, à laquelle vous ajoûterez de la litharge d'or préparée, des huiles de coings & de mirtilles, de chacun une livre, pour faire cuire le tout en forme d'emplâtre, conformément aux régles de l'art; ensuite vous y ferez fondre encore une livre de cire jaune, de la poix noire, de la résine, de la térébenthine, de chacun demi-livre; puis vous y mettrez des gommes ammoniac, galbanum, myrrhe, encens, mastic & sang d'homme ou de pourceau desséché & pulvérisé, de chacun quatre onces; des aristoloches longue & ronde, des consoudes grande & petite, des noix de galles, du plâtre, du bol de Levant & de mumie, de chacun trois onces, pour la composition pharmaceutique de cette emplâtre.

Ayant fait tuer & écorcher un belier, on en prendra la peau avec toute sa laine, & après l'avoir coupée en piéces, on la fera bouillir sur un feu modéré dans une bonne quantité d'eau, jusqu'à ce qu'elle y soit tout-à-fait dissoute; puis ayant coulé le tout, & fortement exprimé la laine, on fera bouillir de nouveau dans l'expression six onces de baies blanches de guy de chêne, ou à leur défaut de celles de quelqu'autre arbre astringent, & quatre onces de vers de terre lavés dans du vin blanc, jusqu'à ce que les baies & les vers y soient presque consumés; puis ayant coulé & exprimé le tout, & incorporé à froid la décoction avec la litharge & les huiles ordonnées dans une grande poële de cuivre, on les fera cuire ensemble sur un feu bien modéré, les remuant sans cesse avec une grande espatule de bois, jusqu'à ce qu'ils soient cuits en consistance d'emplâtre; après quoi on y fera fondre la cire, la résine & la poix noire coupées en petits morceaux, & ayant ôté la poële du feu, on y ajoûtera le galbanum & l'ammoniac, qu'on aura dissous dans du vinaigre, passés par une toile, fait épaissir comme j'ai souvent dit pour les autres emplâtres, & incorporé avec la térébenthine, après quoi on y mêlera les poudres du sang humain, des aristoloches, de consoude, des galles, de la mumie, du plâtre & du bol de Levant, passées par le tamis de soie, & enfin la myrrhe, l'encens & le mastic qu'on aura pulvérisés à part : & ayant bien incorporé toutes ces choses, on aura une emplâtre de bonne consistance, & en état d'être conservée long-temps.

Cette emplâtre a pris son nom de l'usage principal qu'on en fait dans la cure des hernies; on l'applique sur la partie après que l'intestin a été réduit, & étant soutenu d'un bandage, elle fortifie la partie relâchée, ensorte que l'intestin demeure à sa place, & reprend entiérement son état naturel, si on en continue l'usage.

On s'en sert aussi fort à propos dans les fractures & dislocations : on peut encore préparer une emplâtre plus astringente & plus efficace pour les hernies, avec beaucoup moins de médicamens.

Emplastrum aliud ad herniam.

℞ Exuvias anguillarum non salitas & in aquâ calcis lotas, quantùm libuerit; glutinis trajecti, unc. iv. Lapidis hæmatitis, sacchari saturni, stanni usti, ana drachm. iij. Gummi ammoniaci in aceto acerrimo soluti, trajecti & spissati unc. ij. ß. Olei myrrhæ stillati unc. ß. Fiat emplastrum.

Autre emplâtre pour les hernies.

Prenez telle quantité que vous voudrez de peaux d'anguilles fraîches & lavées avec de l'eau de chaux; faites-les cuire dans de la lessive commune jusqu'à ce qu'elles soient dissoutes & épaissies en forme de colle, de laquelle passée vous prendrez ensuite quatre onces de pierre hématite préparée, du succre de saturne & de l'étain brûlé, de chacun trois gros; deux onces & demie de gomme ammoniac dissoute dans de fort vinaigre, puis passée & épaissie à l'ordinaire, & demi-once d'huile distillée de myrrhe, pour composer cette emplâtre dans les régles.

On écorchera des anguilles, & en ayant lavé les peaux avec de l'eau de chaux, on les fera cuire à petit feu dans une lessive claire de cendres ordinaires jusqu'à ce qu'elles y soient tout-à-fait dissoutes & réduites en une colle qu'on passera par un tamis de crin; & après en avoir pesé quatre onces, on les mettra ensemble dans un petit pot de terre verni avec la gomme ammoniac dissoute dans de fort bon vinaigre, coulée & épaissie, le sel de saturne, la chaux d'étain & la pierre hématite, subtilement pulvérisés, pour les y faire cuire doucement sur un fort petit feu, les agitant sans cesse avec une petite espatule de bois, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis la consistance des emplâtres, y ajoûtant sur la fin l'huile distillée de myrrhe.

Cette emplâtre est une des meilleures qu'on ait inventé pour la cure des hernies. On s'en sert de même que de la précédente.

Emplastrum pro fracturis & luxatione ossium.

℞ Radicum altheæ mundatarum & minutim incisarum unc. vj. Aquæ fontanæ libr. iv.

℞ Radicum & foliorum fraximi, consolidæ majoris, baccarum & foliorum myrti, & foliorum salicis, ana manip. j. Aquæ extinctionis fabrorum, & vini austeri sub finem additi, ana libr. ij.

℞ Lithargyri auri, & argenti præparatorum, ana unc. viij. Minii unc. ij. Olei rosati, & myrtini, & sevi hircini, ana libr. j. Ceræ citrinæ unc. viij. Terebinthinæ unc. iv. Boli Armenæ, terræ sigillatæ, olibani, myrrhæ, & mastiches subtiliter pulveratorum, ana unc. iij. Fiat emplastrum.

Emplâtre pour les fractures & dislocations des os.

Prenez six onces de racines de guimauve mondées & incisées en petits morceaux, & quatre livres d'eau de fontaine. Faites infuser tout ensemble sur un petit feu pendant vingt-quatre heures, les remuant de temps en temps avec une espatule de bois, & en faites après la décoction sur un feu médiocre jusques à

ce qu'elles soient d'une bonne consistance de mucilage, lequel vous coulerez & exprimerez fortement, pour le garder à part. Cependant,

Prenez encore des racines & des feuilles de frêne & de grande consoude, des baies & des feuilles de myrte & des feuilles de saule, de chacune une poignée. Ecrasez toutes ces simples & en faites la décoction à petit feu dans de l'eau de forge de maréchal & du gros vin ajoûté sur la fin, de chacun deux livres, jusques à la consomption du tiers; puis ayant coulé & exprimé les matières, ensuite,

Prenez de la litharge d'or & d'argent préparée, de chacune huit onces; deux onces de minium; des huiles de roses & de mirtilles & du suif de bouc, de chacun une livre. Ayant incorporé ces matières à froid avec le mucilage & la décoction susdite, on les fera cuire ensemble, les mouvant sans cesse avec une espatule de bois jusqu'à ce qu'elles ayent acquis la consistance d'emplâtre; puis vous y ferez fondre huit onces de cire jaune; quatre onces de térébenthine, & y mêlerez ensuite du bol de Levant, de la terre sigillée, de l'oliban, de la myrrhe & du mastic bien pulvérisés, de chacun trois onces, pour la composition régulière de cette emplâtre.

Cette emplâtre est une de celles qui ont été mal dosées dans la description des anciens; car sept onces & deux dragmes de minium & de litharge ne faisoient pas la juste proportion qu'on devoit mettre sur dix-huit onces d'huile ou de suif qu'on ordonnoit pour cette emplâtre, joint qu'ils employoient une trop grande quantité de mucilages & de décoction dans la cuite des mêmes choses. La description suivante est plus exacte que celle des anciens.

Ayant préparé les mucilages de la racine de guimauve, comme j'ai dit ailleurs, on fera cuire sur un feu modéré les racines, les feuilles & les baies ordonnées dans deux livres d'eau de forge de maréchal, y ajoûtant sur la fin deux livres de gros vin, & continuant la cuite jusqu'à la consomption de la moitié de la liqueur; puis on coulera & exprimera le tout; & ayant fait fondre le suif de bouc parmi les huiles dans une grande poële à emplâtre, & les ayant incorporés à froid premièrement avec le minium & les litharges d'or & d'argent en poudre, & ensuite avec la décoction & les mucilages, on les fera cuire ensemble sur un feu modéré, les agitant continuellement avec une grande espatule de bois, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis la consistance des emplâtres; auquel temps on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux, & ayant tiré la poële du feu, & laissé un peu refroidir les matières, on y ajoûtera la térébenthine & ensuite les poudres, & l'emplâtre sera faite.

Le nom de cette emplâtre en marque les vertus & les usages. Elle fortifie les parties par son astriction, empêche la fluxion qui pourroit y arriver, & est fort propre pour avancer la génération & la perfection du calus nécessaire aux fractures.

Emplastrum de ranis cum mercurio, vel de vigo.

℞ Ranas viventes N°. xij. Lumbricorum terrestrium purgatorum unc. iv. Radicum ebuli & enulæ campanæ, ana unc. iij. Schænanti, stæchadis Arabicæ, & matricariæ, ana manip. j. Aceti fortis, vini austeri, ana libr. ij.

♃ Lithargyri auri præparati libr. ij. Pinguedinis porci, & vituli, ana unc. ix. Oleorum camomillæ, anethi, liliorum, laurini, & de ſpicâ, per infuſionem & decoctum paratorum, ana libr. ſ. Ceræ citrinæ libr. j. Axungiæ viperinæ unc. iv. Pulveris olibani unc. iij. Euphorbii unc. j. ſ. Croci unc. ſ. Mercurii vivi libr. j. Terebenthinæ, & ſtyracis liquidæ, ana unc. iv. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre de grenouilles avec le mercure, ou de vigo.

Prenez douze grenouilles vivantes; quatre onces de vers de terre lavés; des racines d'hiéble & d'aunée, de chacun trois onces; des fleurs de jonc odorant, du ſtœchas Arabique & de la matricaire, de chacun une poignée; de fort vinaigre & de gros vin, de chacun deux livres. Faites cuire artiſtement ces matières à feu lent juſqu'à la conſomption du tiers de la liqueur, & en faites après la cuite la colature & l'expreſſion. Puis,

Prenez encore deux livres de litharge d'or préparée; de la graiſſe de pourceau & de veau, de chacun neuf onces; des huiles de camomille, d'aneth, de lis, de laurier & d'aſpic, préparées par infuſion & décoction, de chacune demi-livre. Faites liquéfier les graiſſes dans les huiles, puis mêlez-les à froid avec la litharge, & les faites cuire ſelon l'art, avec la décoction ſuſdite juſqu'à ce qu'elles ayent acquis une bonne conſiſtance d'emplâtre; & après faites-y fondre une livre de cire jaune, & quatre onces d'axonge de vipères; puis ayant laiſſé à demi refroidir les matières, mêlez encore avec trois onces d'oliban, une once & demie d'euphorbe pulvériſés; demi-once de ſafran; une livre de mercure coulant; de la térébenthine & du ſtorax liquide, de chacun quatre onces, pour la compoſition régulière de cette emplâtre.

Après avoir bien écraſé les racines d'hiéble & d'aunée, les avoir miſes dans un pot de terre verni avec le vin & le vinaigre ordonnés, & leur avoir donné quelques bouillons, on y mettra les grenouilles vivantes, & enſuite les vers, & ayant couvert le pot, on fera cuire le tout à petit feu pendant demi-heure; puis on y ajoûtera la matricaire, le ſtœchas Arabique & le ſchœnanth, qu'on fera bouillir environ un quart d'heure parmi le reſte. Puis ayant coulé & exprimé fortement le tout, fait fondre les graiſſes de pourceau & de veau dans les huiles, & bien incorporé à froid la litharge avec ce mêlange & enſuite avec la décoction réſervée, dans une grande poële à emplâtre, on les cuira enſemble ſur un feu modéré, les agitant continuellement avec une grande eſpatule de bois, juſqu'à ce que l'humidité étant à peu près conſumée, le tout ait acquis une dureté un peu au delà de celle des emplâtres ordinaires. Auquel temps on y fera fondre la cire coupée en petits morceaux, & enſuite l'axonge de vipères; puis ayant laiſſé refroidir à demi le tout, on y ajoûtera les poudres, & immédiatement après le mercure coulant, qu'on aura auparavant bien uni dans le grand mortier de bronze avec la térébenthine & le ſtorax liquide; & après avoir fait un mêlange exact de toutes choſes, l'emplâtre ſera faite.

Cette emplâtre appaiſe les douleurs des épaules, des bras, des cuiſſes, des jambes & de toutes les parties ſolides, lorſqu'elles viennent de quelque venin vénérien; car en fortifiant les parties, elle attire le venin en dehors & le convertit en une eſpèce de moiteur. On l'applique auſſi le long de l'épine du dos, &

& ailleurs pour déraciner le mal vénérien, pour provoquer le flux de bouche, pour résoudre les nodus & les autres tumeurs vénériennes qui viennent aux jambes, & à plusieurs autres parties du corps. On l'applique aussi sur les loupes, & sur plusieurs autres tumeurs froides, seule ou mêlée avec d'autres emplâtres qui tendent à une même fin. On peut préparer une emplâtre de grenouilles sans mercure, laquelle est fort estimée pour appaiser toutes sortes de douleurs froides.

Emplastrum stipticum vel astringens.

♃ Minii, lithargyri auri & argenti, & lapidis calaminaris præparati, ana libr. ſ. Olei lini & olivarum, ana lib. j. ſ. Laurini libr. j. Decocti aristolochiæ longæ & rotundæ libr. iij. Ceræ flavæ & colophoniæ, ana libr. j. Terebinthinæ, & sandaracæ, ana libr. ſ. Opopanacis, sagapeni, galbani, ammoniaci, bdellii, ana unc. iij. Succini, olibani, myrrhæ, aloës, aristolochiæ longæ & rotundæ, ana unc. j. ſ. Mumiæ transmarinæ, magnetis, hæmatidis, coralli albi & rubri, matris perlarum præparatorum; sanguinis draconis, terræ sigillatæ, & vitrioli albi, ana unc. j. Florum antimonii, & croci martis, ana unc. ſ. Camphoræ unc. j.

Emplâtre stiptique ou astringente.

Prenez du minium, des litharges d'or & d'argent, & de la pierre calaminaire préparée, de chacun demi-livre; des huiles de lin & d'olives, de chacune une livre & demie; & de celle de laurier une livre; trois livres de la décoction des deux aristoloches: faites cuire ces matières en consistance d'emplâtre conformément aux régles de l'art; puis ajoutez-y de la cire jaune & de la colophone, de chacun une livre; de la térébenthine & du sandaraque, de chacun demi-livre; de l'opopanax, du sagapenum, du galbanum, de la gomme ammoniac, du bdellion, de chacun trois onces; du succin, de l'oliban, de la myrrhe, de l'aloës, des aristoloches longue & ronde, de chacun une once & demie; de la mumie d'outre-mer, de l'aimant, de l'hematite, des coraux blanc & rouge, de la nacre de perles tous préparés, du sang de dragon, de la terre sigillée & du vitriol blanc, de chacun une once; des fleurs d'antimoine & de safran de mars, de chacun demi-once; & une once de camphre pour bien composer cette emplâtre.

Ayant incorporé à froid dans une grande poële à emplâtres les litharges d'or & d'argent, le minium & la pierre calaminaire, avec les huiles de lin, d'olives & de laurier, & ensuite avec la décoction des deux aristoloches, & fait cuire le tout ensemble sur un feu modére, agitant sans cesse les matières, jusqu'à la consistance ordinaire des emplâtres; on y fera fondre la cire & la colophone coupées en petits morceaux; puis ayant tiré la poële du feu, on y ajoûtera l'opopanax, le sagapenum, le galbanum, l'ammoniac & le bdellium, dissouts dans du vinaigre, coulés & épaissis, comme j'ai dit plusieurs fois, & incorporés avec la térébenthine, & le tout étant à demi refroidi, on y mêlera les poudres subtiles de l'une & de l'autre aristoloche, de la mumie, de l'aimant, de l'hematite, des coraux blanc & rouge, de la nacre de perles, de la terre scellée, du vitriol blanc, des fleurs d'antimoine & du safran de mars, & enfin celles de la sandaraque, du succin, de l'oliban, de la myrrhe, de l'aloës, du sang de dragon & du camphre; & ayant bien incorporé toutes choses, l'emplâtre sera faite.

On recommande fort cette emplâtre pour la guérison de toute sorte de plaies en quelque partie du corps qu'elles puissent être; car elle les mondifie, les desséche & les consolide promptement, en éloignant la pourriture, & empêchant toute excrescence de mauvaise chair. Elle est fort propre pour guérir les coupures & les contusions des nerfs; elle tire hors des plaies les morceaux de fer, de bois, de plomb, & tous autres corps étrangers. Elle est fort bonne contre les morsures & les piquures de toute sorte d'animaux venimeux, dont elle tire le venin en dehors. Elle meurit toute sorte d'apostumes, elle mondifie & guérit toute sorte d'ulcères tant vieux que nouveaux, résout & guérit les tumeurs scrofuleuses, appaise les douleurs des plaies & des contusions, & conserve sa vertu pendant plusieurs années lorsqu'elle a été bien préparée.

Emplastrum ad equini pedis punctionem.

℞ Ceræ citrinæ unc. viij. Picis albæ, gummi elemi, & terebinthinæ Venetæ, ana unc. iv. Cinnabaris vulgaris subtilissimè pulveratæ, sanguinis draconis, aristolochiæ longæ & rotundæ, ana unc. ſ. M. fiat emplastrum.

Emplâtre pour l'enclouüre de pied de cheval.

Prenez huit onces de cire jaune; de la poix blanche, de la gomme élemi, & de la térébenthine de Venise, de chacune quatre onces; du cinnabre commun en poudre très-subtile, du sang de dragon, des aristoloches longue & ronde, de chacun demi-once; pour composer régulièrement cette emplâtre.

Après avoir pilé ensemble dans le grand mortier de bronze les deux racines d'aristoloche, & pulvérisé à part le sang de dragon & le cinnabre, on coupera la cire jaune en petits morceaux, & on la fera fondre sur un petit feu, avec la poix blanche, la gomme élemi & la térébenthine, puis on les passera par un petit linge pour en séparer les ordures qui pourroient y être; & les matières étant à demi refroidies, on y incorporera le sang de dragon & le cinnabre, subtilement pulvérisés, & l'emplâtre sera faite.

C'est un remède assuré pour guérir toute sorte d'enclouüre de pieds de chevaux nouvellement faite, si ayant bien découvert le trou de la piquure & fait liquéfier un peu de l'emplâtre dans une cuiller de fer, sur un petit feu, on le verse chaudement dans le trou; on reserre ensuite le cheval pour s'en servir de même que s'il n'avoit pas été encloué, sans craindre qu'il survienne aucune apostume à la piquure.

Emplastrum vesicans.

℞ Cantharidum sine alis & capitibus pulveratarum unc. ſ. Picis albæ, ceræ citrinæ, & terebinthinæ, ana drachm. ij. Myrrhæ & mastiches subtiliter pulveratorum, ana drachm. ſ. Fiat emplastrum.

Emplâtre vésicatoire.

Prenez demi-once de cantharides en poudre, desquelles vous aurez rejeté les têtes & les aîles; de la poix blanche, de la cire jaune & de la térébenthine,

de chacune deux gros ; de la myrrhe & du mastic bien pulvérisés , de chacun demi-gros , pour faire cette emplâtre conformément aux régles de l'art.

Ayant ôté la tête & les aîles aux cantharides , on les pilera subtilement à part de même que la myrrhe & le mastic, & en ayant mêlé les poudres on fera fondre doucement la cire jaune & la poix blanche parmi la térébenthine , & lorsque ces matières seront à demi refroidies , on y incorporera bien les poudres , & l'emplâtre sera faite.

On a donné le nom de vésicatoire à cette emplâtre , parce qu'étant appliquée sur quelque partie du corps que ce soit, elle en fait lever la peau , sous laquelle il s'amasse beaucoup de sérosités qui forment des vessies. Elle opére dans deux, trois , ou quatre heures , & plus ou moins vîte suivant la délicatesse ou la dureté de la peau. On ouvre ensuite ces vessies & on oint la partie avec du beurre frais , pour tenir les pores de la chair ouverts & donner issue aux sérosités que l'emplâtre a attirées. On emploie non seulement cette emplâtre dans la léthargie, l'apoplexie , & autres maladies du cerveau , l'appliquant entre les deux épaules, au gras des jambes & des bras, & sur les sutures de la tête ; mais on s'en sert encore ordinairement dans les maux des yeux & des dents, en l'appliquant derrière les oreilles.

On peut aussi préparer une emplâtre vésicatoire fort efficace , en incorporant la poudre de cantharides avec de la mie de pain humectée de bon vinaigre ; étendant ce mêlange sur de la peau ou sur quelque étoffe , & l'appliquant sur les parties où l'on veut exciter des vessies ; mais on ne la doit préparer que dans le besoin , parce qu'en la gardant elle devient dure comme la pierre , & les cantharides perdent leur vertu.

* *Emplastrum aliud vesicans.*

℞ Cantharidum unc. xiv. Resinæ flavæ, ceræ flavæ, ana libr. j. Sevi ovilli depurati unc. iv. Aceti unc. vij. Fiat Emplastrum.

Autre Emplâtre vésicatoire.

Prenez des cantharides préparées , quatorze onces ; de la poix résine & de la cire jaune , de chacune une livre ; du suif de mouton préparé , quatre onces ; de bon vinaigre , sept onces.

On fera fondre ensemble la résine, la cire & le suif, & quand ils seront bien mêlés , on les laissera refroidir jusqu'à ce qu'ils commencent à se figer ; on y mêlera bien vîte les cantharides pilées en poudre grossière , & on ajoûtera le vinaigre : on remuera continuellement pour en faire un mêlange exact.

Cette emplâtre est plus molle que la précédente , & d'un usage plus prompt , à cause de la proportion de cantharides qui est beaucoup augmentée.]

Emplastrum ceræ cum cymino.

℞ Ceræ flavæ libr. ij. Resinæ , olei rosati , ana unc. v. Terebinthinæ Venetæ , pulveris cymini , & boli Armenæ, ana unc. iij. Florum camomillæ, meliloti , & rosarum rubrarum , myrtillorum & sanguinis draconis , ana unc. j. Fiat emplastrum.

Emplâtre de cire avec le cumin.

Prenez deux livres de cire jaune ; de la résine, & de l'huile rosat, de chacune cinq onces ; de la térébenthine de Venise, du cumin en poudre & du bol de Levant, de chacun trois onces ; des fleurs de camomille, de melilot & de roses rouges ; des mirtilles & du sang de dragon, de chacun une once, pour composer cette emplâtre dans les régles.

Ayant pilé ensemble dans le grand mortier de bronze le cumin, les mirtilles, les roses, la camomille & le melilot, pilé à part le bol de Levant & le sang de dragon, & passé le tout par le tamis de soie, on fera fondre sur un petit feu la cire & la résine, coupées en petits morceaux parmi l'huile rosat; puis y ayant ajoûté la térébenthine, & laissé à demi refroidir les matières, on y mêlera les poudres, & toutes choses étant bien incorporées, l'emplâtre sera faite.

Quoique cette emplâtre ne soit pas beaucoup en usage, ses vertus néanmoins peuvent bien la rendre recommendable ; car elle est fort propre pour résoudre & dissiper les contusions & les tumeurs œdémateuses, & pour faire transpirer les humeurs qui causent les rhumatismes ; elle soulage beaucoup les douleurs de côté & les gouttes sciatiques; elle fortifie les parties dans les fractures & dislocations des os, & en fait sortir les sérosités par les pores ; elle est aussi fort propre pour appaiser les douleurs du foie & de la rate & celles de l'estomac, dont elle dissipe les vents & résout les matières étranges,

Emplastrum de alabastro.

℞ Massæ emplastri de cerusa, & ceræ albæ, ana unc. viij. Alabastri præparati unc. ij. Succini præparati, sanguinis draconis, coralli rubri, cranii humani, & cornu cervi ustorum, ana unc. j. Terebinthinæ, styracis liquidæ, ana unc. j. ſ. Fiat emplastrum.

Emplâtre d'albâtre.

Prenez de la masse d'emplâtre de ceruse, & de la cire blanche, de chacun huit onces ; deux onces d'albâtre préparé ; du succin préparé, du sang de dragon, du corail rouge ; du crane humain, & de la corne de cerf brûlés, de chacun une once ; de la térébenthine & du storax liquide, de chacun une once & demie, pour composer cette emplâtre conformément aux régles de la Pharmacie.

Ayant calciné en blancheur le crâne humain & la corne de cerf, on les broyera ensemble sur le porphyre avec le corail rouge & l'albâtre, & on pilera subtilement à part le succin & le sang de dragon ; puis ayant liquéfié sur un petit feu l'emplâtre de ceruse avec la cire blanche, & y ayant ajoûté la térébenthine & le storax liquide, on y incorporera toutes les poudres, & l'emplâtre sera faite.

On recommende beaucoup cette emplâtre contre l'avortement des femmes grosses, d'où vient qu'on peut l'appeller *emplâtre pour retenir l'enfant dans la matrice*, car elle en fortifie beaucoup les ligamens & les parties où ils

ſont attachés. On l'étend ſur de la peau, enſorte qu'elle puiſſe couvrir les lombes & l'os ſacrum, où on la doit appliquer; on la porte autant de temps, ou on la renouvelle auſſi ſouvent qu'il en eſt beſoin; on peut auſſi en même temps appliquer une emplâtre de la même maſſe ſur le nombril.

Emplaſtrum de ſpermate ceti.

℞ Ceræ albæ unc. viij. Spermatis ceti unc. iv. Gummi ammoniaci aceto ſoluti, trajecti & ſpiſſati unc. ij. Fiat emplaſtrum.

Emplâtre de blanc de baleine.

Prenez huit onces de cire blanche, quatre onces de blanc de baleine, deux onces de gomme ammoniac diſſoute dans du vinaigre, paſſée & épaiſſie, pour la compoſition régulière de cette emplâtre.

Ayant diſſous la gomme ammoniac dans du vinaigre, & l'ayant paſſée & épaiſſie, comme j'ai dit pluſieurs fois, on fera fondre la cire blanche dans une écuelle d'argent à la chaleur du bain-marie entre tiéde & bouillant; puis y ayant ajoûté & fait liquéfier le blanc de baleine, & mêlé parmi la gomme ammoniac épaiſſie, l'emplâtre ſera faite.

On pourroit en faveur des Dames délicates retrancher de cette emplâtre la gomme ammoniac, à cauſe de ſa mauvaiſe odeur, & ajoûter en ſa place à la cire blanche & à la nature de baleine ordonnées, une once d'huile exprimée de ſemences froides; & cette emplâtre ainſi compoſée, produira un effet à peu près ſemblable à celui de l'emplâtre préparée avec la gomme ammoniac.

On prépare principalement cette emplâtre pour la commodité des femmes accouchées qui ne peuvent pas alaiter leurs enfans; car étant appliquée ſur les mammelles, & portée pendant quelques jours, elle diſſipe le lait, appaiſe les douleurs qui en proviennent, en réſout les grumeaux & les duretés, & même celles qui ſont ſcrofuleuſes.

Emplaſtrum ad fontinellas.

℞ Olei roſati & aquæ roſarum, ana libr. ij. Ceruſæ Venetæ & lithargyri auri præparati, ana unc. viij. Ceræ albæ unc. vj.

Emplâtre à cautères.

Prenez de l'huile roſat & de l'eau-roſe, de chacune deux livres; de la ceruſe de Veniſe & de la litharge d'or préparée, de chacune huit onces; faites cuire le tout en forme d'emplâtre ſuivant les régles de la Pharmacie, puis y ajoûtez ſix onces de cire blanche, & l'emplâtre ſera faite.

J'ai trop ſouvent parlé de la cuite de la litharge & de la ceruſe avec l'huile & l'eau, pour m'y arrêter davantage; il me ſuffira de dire que lorſqu'ils auront acquis l'épaiſſeur que les emplâtres doivent avoir, y ayant fait fondre la cire blanche coupée en petits morceaux, & l'y ayant bien mêlée, l'emplâtre ſera faite.

Cette emplâtre peut être utile à ceux qui ont des cautères, soit en l'étendant sur de la peau ou sur quelqu'étoffe, soit en en faisant de la toile gaultier ou sparadrap, & l'appliquant sur les cautères; elle peut servir plusieurs jours en l'essuyant soir & matin, avant que de la remettre; on peut aussi l'employer aux mêmes usages que celle de ceruse.

Emplastrum ad ganglia vulgò diabotanum.

℞ Radicum & foliorum recentium bardanæ, cicutæ, levistici, angelicæ, cucumeris agrestis, scrofulariæ, filipendulæ, illecebræ, gratiolæ, & chelidonii majoris, ana unc. j. ſ. Succorum cicutæ & chelidonii majoris, ana libr. ij. ſ. Olei lumbricorum libr. iv. & lithargyri auri libr. ij. Ceræ citrinæ, & picis albæ, ana libr. j. Terebinthinæ, styracis liquidæ, ana libr. ſ. Galbani, ammoniaci, bdellii, opopanacis, & sagapeni aceto scillitico dilutorum, trajectorum, spissatorum, & portione emplastri seorsim priùs exceptorum, ana unc. ij.

℞ Radicum ireos Florentiæ, sigilli beatæ Mariæ, cyclaminis, coronæ imperialis, serpentariæ, seminum angelicæ, pœoniæ maris, nasturtii, euphorbii, olibani, mastiches, tacamahacæ odoratæ, & sulphuris vivi, ana unc. j. ſ. Camphoræ unc. ſ.

Emplâtre pour résoudre les loupes & ganglions.

Prenez des racines & des feuilles récentes de bardane, de ciguë, de livêche, d'angelique, de concombre sauvage, de scrofulaire, de filipendule, de petite joubarbe, de gratiola & de grande éclaire, de chacun une once & demie; ayant mondé & bien écrasé ces herbes, vous en ferez la décoction à petit feu dans des sucs de ciguë & de grande chelidoine, de chacun deux livres & demie, jusqu'à la consomption du tiers; puis vous en ferez la colature & l'expression, laquelle vous ferez cuire artistement avec quatre livres d'huile de vers de terre, & deux livres de litharge d'or, agitant sans cesse avec une espatule de bois jusqu'à ce que les matières soient épaissies en consistance d'emplâtre; ensuite vous ferez liquéfier de la cire jaune & de la poix blanche, de chacune une livre; de la térébenthine & du storax liquide, de chacun demi-livre; puis hors du feu vous y mêlerez encore les gommes galbanum, ammoniac, bdellion, opopanax & sagapenum, délayées dans du vinaigre, passées & épaissies, & auparavant incorporées séparément avec une portion de l'emplâtre, de chacune deux onces; puis mêlez-y les poudres suivantes.

Prenez des racines d'iris de Florence, de sceau de Notre-Dame, de pain de pourceau, d'impériale, de serpentaire; des semences d'angelique, de pivoine mâle & de cresson; de l'euphorbe, de l'oliban, du mastic, de la tacahamaque odorante & du soufre vif, de chacun une once & demie, & demi-once de camphre, pour composer cette emplâtre réguliérement.

Cette emplâtre se trouve composée de la plûpart des médicamens qui servent de matière à une autre que plusieurs préparent à Paris sous le nom de Diabotanum, c'est-à-dire, composition de plantes, & dont la réputation est assez grande pour résoudre les loupes, & toutes sortes de matières froides & même les scrofuleuses. On trouvera néanmoins ici une différence considérable sur-tout dans la manière de cuire l'emplâtre & dans les proportions des médicamens; car s'agissant d'imprimer & d'assembler dans l'emplâtre la

vertu de tous les médicamens & de les proportionner, enforte qu'en communiquant chacun leur vertu, ils ayent enfemble le véritable corps & l'épaiffeur qu'une emplâtre doit avoir, on en a recherché les moyens, & fait enforte qu'y ayant affez d'huile & de litharge pour embraffer la vertu de toutes les plantes fucculentes ordonnées au commencement, le fuc ou la décoction des mêmes plantes fervît à la cuite de la litharge dans l'huile, & empêchât qu'ils ne reçuffent aucune mauvaife impreffion du feu ; & en même temps autant qu'il falloit d'huile & de litharge, de cire, de poix blanche, de térébenthine & de ftorax liquide, pour embraffer les gommes diffoutes, & fur-tout les poudres dont la quantité eft affez grande, & telle qu'il feroit difficile de donner autrement un bon corps à l'emplâtre.

Après avoir mondé & bien pilé les racines & les feuilles, on les fera cuire fur un feu modéré parmi les fucs de ciguë & de chelidoine ordonnés, jufqu'à la diminution d'un tiers de la décoction, qu'on coulera & exprimera pour la joindre à la litharge d'or en poudre, qu'on aura bien incorporé à froid avec l'huile de vers ; & on les fera cuire enfemble, en les agitant continuellement avec une grande efpatule de bois, jufqu'à ce que le tout ait acquis une bonne confiftance d'emplâtre, dans laquelle on fera fondre enfuite la cire & la poix blanche coupées en petits morceaux ; puis ayant diffous dans du vinaigre le galbanum, l'ammoniac, le bdellium, l'opopanax & le fagapenum, & les ayant coulés & épaiffis, on les incorporera avec la térébenthine & le ftorax liquide, qu'on joindra enfemble avec la préparation précédente, après l'avoir tirée du feu, & un peu de temps après on y mêlera les racines & les femences fubtilement pulvérifées ; & enfin on y ajoûtera le foufre vif, la tacahamaque, le maftic, l'oliban, l'euphorbe & le camphre qu'on aura mis à part en poudre fort fubtile ; & toutes les drogues étant bien incorporées enfemble, l'emplâtre fera faite.

On peut avec raifon attendre de cette emplâtre tous les bons effets qu'on attribue au diabotanum, qui font de digérer & de réfoudre toutes fortes de matières étranges, & particuliérement celles qu'on eftime froides & de difficile réfolution, amaffées fous le cuir aux parties externes du corps ; telles que font les loupes, les écrouelles, les nodus & les ulcères calleux.

Emplaftrum aliud ad ganglia.

℞ Gummi ammoniaci, galbani, opopanacis, & fagapeni aceto folutorum, colatorum & fpiffatorum, & myrrhæ electæ fubtiliter pulveratæ, ana unc. iij. Olei laurini & fpiritûs vini, ana unc. j. Sulphuris vivi, falis ammoniaci, & vitrioli Romani, ana. unc. ſ. Fiat emplaft.

Autre emplâtre pour les loupes & ganglions.

Prenez des gommes ammoniac, galbanum, opopanax & fagapenum diffoutes dans du vinaigre, coulées & épaiffies, & de bonne myrrhe en poudre fubtile, de chacune trois onces ; de l'huile de laurier & de l'efprit de vin, de chacun une once ; du foufre vif, du fel ammoniac & du vitriol Romain, de chacun demi-once, pour compofer cette emplâtre fuivant les régles de la Pharmacie.

Après avoir diffous dans du vinaigre les gommes ammoniac, galbanum,

opopanax & ſagapenum, les avoir coulées & épaiſſies en conſiſtance d'emplâtre, & les avoir tirées du feu, on y ajoûtera l'huile de laurier & l'eſprit de vin, & enſuite la myrrhe, le ſoufre vif, le ſel ammoniac & le vitriol Romain ſubtilement pulvériſés, & toutes choſes étant bien incorporées, l'emplâtre ſera faite.

Quoique cette emplâtre ſoit beaucoup moins compoſée que la précédente, elle eſt néanmoins fort capable de produire les mêmes effets dont je viens de parler ci-deſſus.

CHAPITRE VII.

Des Cataplâmes.

On a donné le nom de cataplâme à un médicament externe, de conſiſtance à peu près ſemblable à celle des onguents ou des cérats, recevant dans ſa compoſition diverſes liqueurs, & différentes parties de plantes, d'animaux & de minéraux, les unes molles, & les autres ſéches, & même bien ſouvent des huiles, des onguents & d'autres compoſitions externes & internes; le tout ſuivant la diverſité des maux & les intentions particulières pour leſquelles on prépare cette ſorte de reméde.

Les principaux effets des cataplâmes ſont d'appaiſer les douleurs, de ramollir, réſoudre, diſcuter, ou mener à ſuppuration les matières amaſſées aux parties extérieures du corps.

Le cataplâme le plus commun & le plus employé, tant pour appaiſer les douleurs, que pour réſoudre & diſſiper les tumeurs nouvelles, & ſur-tout les œdémateuſes, eſt celui-ci.

Cataplaſma anodynum.

℞ Micæ panis albi recentis unc. iv. Lactis recenter mulcti libr. j. Vitellos ovorum N°. iij. Olei roſati unc. j. Croci ſubtiliter pulverati drachm. j. Extracti liquidioris opii drachm. ij. Fiat cataplaſma.

Cataplâme calmant.

Prenez quatre onces de mie de pain blanc nouvellement cuit, & une livre de lait nouvellement tiré; faites-les cuire ſur un petit feu dans un poëlon, les agitant aſſez ſouvent avec une eſpatule, juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en bouillie épaiſſe; & après avoir ôté le vaiſſeau du feu, vous y délayerez trois jaunes d'œufs, une once d'huile roſat, un gros de ſafran pulvériſé ſubtilement, pour compoſer pharmaceutiquement ce cataplâme: & ſi vous voulez le rendre plus efficace pour appaiſer les douleurs, vous y mêlerez deux gros d'extrait d'opium un peu liquide.

Ayant bien émié le dedans d'un pain blanc nouvellement tiré du four, & l'ayant fait cuire avec du lait dans un poëlon ſur un petit feu, en les remuant de temps en temps avec un pilon ou eſpatule de bois, juſqu'à ce qu'ils

qu'ils soient réduits en bouillie épaisse, après avoir ôté le vaisseau du feu, on y délayera trois jaunes d'œufs, une once d'huile rosat, & une dragme de safran subtilement pulvérisé, & le cataplâme sera fait; auquel aussi on pourroit ajoûter deux dragmes d'extrait d'opium un peu liquide, lorsque l'excès de la douleur demande un reméde plus efficace.

On peut aussi préparer un cataplâme propre à ramollir & amener à suppuration les matières qui y sont disposées, en y procédant ainsi.

Cataplasma emolliens.

℞ Radicum liliorum & altheæ minutim incisarum, ana unc. iij. Foliorum malvæ, altheæ, senecionis, violæ, parietariæ, & brancæ ursinæ, ana manip. j. Aquæ fontanæ libr. vj. Farinæ lini, fœnugræci, & olei liliorum, ana unc. iij.

Cataplâme émollient.

Prenez des racines de lis & de guimauve incisées en petites parties, de chacune trois onces; des feuilles de mauve, de guimauve, de seneçon, de violettes, de pariétaire, d'acante, de chacune une poignée; faites cuire artistement ces simples dans six livres d'eau de fontaine jusqu'à ce qu'elles soient parfaitement attendries; puis ayant coulé la décoction, pilé le marc dans un mortier de marbre, & passé la pulpe par un tamis, vous les incorporerez avec de la farine de lin & de fénugrec, & de l'huile de lis, de chacun trois onces; puis vous les ferez cuire sur un petit feu, agitant de temps en temps les matières, jusqu'à ce que le tout soit suffisamment épaissi, & le cataplâme sera fait.

On fera bouillir dans l'eau en premier lieu les racines lavées & incisées, & quelque temps après y ayant ajoûté les feuilles, on continuera la cuite jusqu'à ce que le tout soit parfaitement attendri, auquel temps ayant coulé la décoction, pilé le marc dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, & passé la pulpe par un tamis de crin renversé, on mettra la décoction & la pulpe ainsi passées dans un poëlon, & y ayant mêlé les farines de lin & de fénugrec & l'huile de lis ordonnées, on les fera cuire ensemble sur un petit feu, en agitant de temps en temps les matières, jusqu'à ce que le tout soit suffisamment épaissi, & le cataplâme sera fait.

* *Cataplasma anti-pleuriticum.*

℞ Piperis longi & zinziberis pulveratorum, ana unc. ſ. Excipe album ovorum q. ſ. Fiat cataplasma suprà stupam lateri calidè admovendum.

Cataplâme anti-pleuritique.

Prenez du poivre long & du gingembre en poudre, de chacun une demi-once; délayez-les avec suffisante quantité de blanc d'œuf, étendez la masse sur de l'étoupe, pour en faire un cataplâme que l'on appliquera chaudement sur le côté douloureux.

Ce cataplâme est très-résolutif, & par cet effet il dissipe souvent la dou-

leur de côté, ou du moins la diminue considérablement ; il est bon de le renouveller de temps en temps ; il est beaucoup plus efficace que l'avoine fricassée avec du vinaigre, que l'on emploie aussi quelquefois avec succès.]

On peut encore préparer un cataplâme propre à incifer, digerer, résoudre & faire transpirer par les pores, les matières séreuses amassées en divers endroits du corps, suivant cette recette.

Cataplasma resolvens.

℞ Radicum cyclaminis, brioniæ & cucumeris agrestis, ana unc. ij. Foliorum absinthii & mercurialis, ana manip. ij. Florum chamomillæ & meliloti, ana manip. j. Aquæ communis libr. iv. & vini albi libr. ij. Farinæ fœnugræci, & lupinorum, pulveris absinthii, cumini, fœniculi, & baccarum lauri, ana unc. j. Fiat cataplasma.

Cataplâme résolutif.

Prenez des racines de pain de pourceau, de coleuvrée & de concombre sauvage, de chacune deux onces ; des feuilles d'absinthe & de mercuriale, de chacune deux poignées ; des fleurs de camomille & de melilot, de chacune une poignée : faites cuire réguliérement ces simples jusqu'à ce qu'elles soient bien attendries, dans quatre livres d'eau commune & deux livres de vin blanc, ajoûtées sur la fin de la cuite ; puis ayant fait la colature de la décoction, & passé la pulpe, joignez-y des farines de fénugrec & de lupins, de la poudre d'absinthe, du cumin, du fenouil & des baies de laurier, de chacun une once, pour faire ce cataplâme conformément aux régles de la Pharmacie.

La préparation de ce cataplâme se trouvant à peu près semblable à celle du précédent, je n'ai pas cru en devoir donner une description plus particulière. J'estime aussi que les trois descriptions de cataplâmes que je viens de donner, fourniront aux Novices assez d'instruction pour pouvoir préparer à propos tous ceux qu'on leur ordonnera.

CHAPITRE VIII.

Des Fomentations.

On a donné aux fomentations le nom de bains locaux, parce qu'étant appliquées sur l'endroit du corps malade, elles y font un effet approchant de celui que le bain ou le demi-bain peuvent faire à plusieurs parties du corps à la fois : & quoiqu'on emploie souvent le bain & le demi-bain pour le soulagement & la guérison des maux qui arrivent à une seule partie du corps, les bons effets néanmoins qu'on peut ressentir des fomentations, la facilité & le peu d'embarras qu'on y trouve, font cause qu'elles sont plus souvent pratiquées que les bains & les demi-bains, pour lesquels il faut bien plus de lieu, de plus grands vaisseaux & plus d'appareil. C'est pour ces raisons aussi qu'on n'a recours aux bains ou aux demi-bains, que lorsque

l'usage des fomentations n'a pas réussi, ou que la grandeur ou la nature de la maladie demandent un reméde plus étendu que ne peuvent être les fomentations.

On peut préparer presque autant de sortes de fomentations qu'il y a de diversité de maux ; les racines, les feuilles, les fleurs & les semences de plusieurs plantes, qu'on fait bouillir dans de l'eau ou dans d'autres liqueurs propres, sont la matière ordinaire des fomentations ; on y ajoûte même quelquefois certains minéraux & certaines parties d'animaux, & particuliérement des sels & des axonges, sans parler des huiles qu'on pourroit y mêler, & qui peuvent faire une partie de la liqueur néceſſaire à la fomentation.

Je me contente d'en donner deux ou trois descriptions, dont l'exemple suffira pour la préparation de toutes celles qu'on pourroit ordonner.

Fotus anti-pleuriticus.

℞ Radicum altheæ & liliorum, ana unc. iv. Foliorum malvæ, altheæ, violæ, senecionis, & brancæ ursinæ, ana manip. ij. Florum chamomillæ & meliloti, ana manip. j. Seminum integrorum lini & fœnugræci, ana unc. j. Aquæ communis libr. x. Fiat fotus.

Fomentation pour la pleurésie.

Prenez des racines de guimauve & de lis, de chacune quatre onces ; des feuilles de mauve, de guimauve, de violettes, de seneçon & d'acante, de chacune deux poignées ; des fleurs de camomille & de melilot, de chacune une poignée ; des semences entières de lin & de fénugrec, de chacune une once : ayant incisé bien menu & mêlé les feuilles avec les fleurs, & les ayant mises dans deux sachets égaux & d'une juste grandeur, vous en ferez la décoction dans dix livres d'eau commune jusqu'à ce qu'elles soient bien attendries ; & ayant un peu épreint les sachets entre les mains, vous les tiendrez modérément chauds l'un après l'autre sur la partie douloureuse pendant une heure ou deux ; puis vous ferez un liniment sur le côté de la douleur, avec de l'huile de lis ou de l'onguent de guimauve.

Après avoir bien incisé & mêlé les racines & les feuilles avec les fleurs & les semences, & les avoir enfermées dans deux sachets de toile fine, chacun de grandeur égale, & propre à bien couvrir l'endroit de la douleur, & les avoir piqués comme on pique les matelats, on les fera bouillir dans l'eau jusqu'à ce que les matières soient bien attendries ; puis ayant ôté du feu & laissé à demi refroidir la décoction, on en tirera un des sachets, & l'ayant exprimé avec les mains, ensorte que la liqueur n'en coule plus, on l'appliquera chaudement sur la douleur, & l'ayant couvert d'une serviette doublée, on l'y laissera environ demi-quart-d'heure, au bout duquel ayant ôté le sachet, on appliquera chaudement l'autre à sa place, en y procédant de même que la première fois, & ayant remis le premier sachet dans la décoction, on en entretiendra la chaleur pendant une heure ou deux, qu'on continuera de rechanger & renouveller l'application des sachets, de demi-quart-d'heure en demi-quart-d'heure.

Quelques-uns pour avoir plutôt fait, font bouillir dans l'eau les matières

ſans les enfermer dans des ſachets, & ſe contentent d'appliquer ſur la douleur une ſerviette ployée en pluſieurs doubles, trempée dans la décoction, ou bien quelque grande éponge ou de la laine imbibée de la décoction, qu'ils rechangent de même que j'ai dit des ſachets.

Après avoir continué d'appliquer la fomentation pendant une heure ou deux, & avoir bien eſſuyé la partie, on l'oindra avec de l'huile de lis ou de l'onguent de guimauve, & on la couvrira d'un petit linge, ſur lequel on mettra une ſerviette chaude; on pourra auſſi recommencer la même application ſuivant le beſoin.

** Fotus anodynus.*

♃ Capitum papav. albi (conciſorum & cum ſeminibus cont.) ſeminum anethi, ana unc. ij. Herb. hyoſciam. cynogl. ſolani, flor. chamæmel. ana manip. ij. Coq. in aq. libr. vj. ad iv. cola.

Fomentation anodyne.

Prenez des têtes de pavot blanc briſées avec leur ſemences qu'on aura ſoin de piler, des ſemences d'aneth, de chacun deux onces; des feuilles de juſquiame, de langue de chien, de morelle, des fleurs de chamomille, de chacune deux poignées; faites bouillir le tout dans ſix livres d'eau juſqu'à l'évaporation du tiers, paſſez avec une légère expreſſion.

On trempera dans cette décoction des flanelles qu'on appliquera bien chaudes ſur les parties douloureuſes, & qu'on aura ſoin de renouveller de temps en temps: cette fomentation eſt excellente pour calmer les douleurs, elle eſt d'ailleurs fort réſolutive.]

Fotus anti-nephriticus.

♃ Radicum raphani hortenſis, foliorum naſturtii aquatici, becabungæ, berulæ, parietariæ & violæ, ana manip. ij. Axungiæ viperinæ unc. ij. Seminum lini & fœnugræci, ana unc. j. Fiat fotus.

Fomentation pour la néphritique.

Prenez des racines de raifort commun & des feuilles de creſſon d'eau, de becabunga, de berle, de pariétaire & de violettes, de chacun deux poignées; deux onces d'axonge de vipères, des ſemences de lin & de fénugrec, de chacun une once; faites cuire toutes ces ſimples artiſtement, & en faites une fomentation tiéde ſur la partie malade.

Ayant bien inciſé les racines de raifort & toutes les herbes, & les ayant mêlées avec les ſemences entières de lin & de fénugrec, on peut ſi on veut les enfermer dans deux ſachets, & procéder en toutes choſes de même que j'ai dit pour l'autre fomentation; ou ne faiſant point de ſachets, s'en ſervir de même que de la précédente, en y trempant une ſerviette en pluſieurs doubles, de grandes éponges ou de la laine, & les appliquant ſur la partie malade.

Fotus ſtomachicus.

℞ Radicum contuſarum cyperi, tormentillæ & biſtortæ, ana unc. ij. Foliorum abſinthii majoris, ſcordii, menthæ & coſti hortenſis, calaminthæ, origani & majoranæ, ana manip. ij. Nucum cupreſſi, tartari rubri, balauſtiorum, roſarum rubrarum, ana unc. j. ſ. Aquæ calybeatæ libr. iv. & vini rubri auſteri libr. ij. Fiat fotus.

Fomentation ſtomachique.

Prenez des racines écraſées de ſouchet, de tormentille & de biſtorte, de chacune deux onces; des feuilles de grande abſinthe, de ſcordium, de menthe & de coſte cultivés, de calament, d'origan & de marjolaine, de chacun deux poignées; des noix de cyprés, du tartre rouge, des balauſtes, des roſes rouges, de chacun une once & demie: mettez tout enſemble, mêlez dans des ſachets, & en faites la décoction ſur un petit feu en quatre livres d'eau ferrée, & deux livres de gros vin rouge mis ſur la fin de la cuite, que vous pouſſerez juſqu'à ce que le tiers de la liqueur ſoit conſumé, pour en faire une fomentation tiéde ſur l'eſtomac.

* *Fotus aſtringens.*

℞ Cort. querc. unc. ij. Cort. granat. unc. j. ſ. Balauſt. roſar. rub. ana manip. j. Coque in aq. libr. iv. ad libr. ij. Colaturæ adde vini rubri auſteri libr. ſ. Aluminis rupei drach. ſ.

Fomentation aſtringente.

Prenez deux onces d'écorce de jeune chêne, de l'écorce de grenade, une once & demie; des balauſtes & des roſes rouges, de chacune une poignée; faites bouillir le tout dans quatre livres d'eau réduites à deux, paſſez & ajoutez une demi-livre de gros vin rouge, & un demi-gros d'alun de roche.

Cette décoction eſt excellente pour fortifier les fibres relâchées, donner du reſſort aux vaiſſeaux, & reſſerrer les pores trop ouverts: on peut auſſi l'employer dans les inflammations, comme réſolutive quand l'engorgement n'eſt pas encore tout-à-fait formé.]

Je ne dirai pas ici la manière de préparer & d'appliquer cette fomentation ſur l'eſtomac, puiſqu'il ſuffira d'y procéder de même que pour les autres fomentations, à la réſerve du vin qu'on ne mettra que ſur la fin de la décoction, afin de conſerver une partie de ſes eſprits: on aura ſoin auſſi de faire la décoction dans un pot de terre verni, & de le tenir bien couvert pour empêcher la trop grande diſſipation des parties aromatiques des plantes ordonnées.



CHAPITRE IX.

Des Bains vaporeux & des Bains secs.

LES principales intentions des bains vaporeux sont pour appaiser les douleurs ou pour ramollir, ouvrir & atténuer, ou pour resserrer & fortifier. Dans tous ces desseins, on se contente de faire élever les vapeurs par une chaleur modérée & de les enfermer, & faire aller vers ou dedans la partie du corps qui en a besoin ; quoiqu'on puisse aussi, si l'on veut, employer les vapeurs de ce bain pour tout le corps, & principalement pour en ouvrir les pores & provoquer des sueurs universelles. Le plus fréquent usage des bains vaporeux est pour les maladies du fondement, ou pour celles des oreilles & des dents. On emploie d'ordinaire des chaises percées, fermées tout autour en bas, & y ayant fait asseoir les malades, on leur fait recevoir par le fondement ou par la matrice, suivant le besoin, la vapeur des matières liquides échauffées & composées de médicamens propres au soulagement ou à la guérison des maux pour lesquels on les destine ; on se sert quelquefois d'entonnoirs, & principalement pour les infirmités de la matrice, afin d'y faire mieux entrer les vapeurs ; on s'en sert aussi pour les maladies des dents & pour celles des oreilles. On a soin de bien modérer la chaleur de tous ces bains, & on les continue ou renouvelle suivant le besoin.

Je n'ai pas cru nécessaire de donner ici des descriptions de ces bains, tant pour le peu de difficulté qu'il y a dans leur préparation, que parce qu'on y emploie le plus souvent les mêmes remédes dont on se sert pour les fomentations.

Pour ce qui est des bains secs, qu'on nomme aussi étuves ; on peut bien les employer pour quelque partie particulière du corps, mais leur plus grand usage est pour le corps tout entier. On lui a donné le nom de bain, non pas pour aucune vapeur humide qu'on ait accoûtumé d'y employer, mais à cause des humidités qu'il fait sortir du corps en provoquant les sueurs. On n'y emploie guère que la chaleur de la braise, ou celles des briques ou d'autres matières échauffées, dont on se sert diversement & dans divers instrumens ou vaisseaux, que chacun peut inventer à sa mode. On a soin de faire recevoir à propos au malade la chaleur nécessaire, & de faire ensorte que la chaleur soit proportionnée à la maladie & aux forces de la personne qui en doit user ; on se sert avec heureux succès de ces bains secs, principalement pour les personnes humides, non seulement dans les maladies vénériennes, mais dans les rhumatismes & douleurs de membres universelles ou particulières, & même dans les paralysies.

CHAPITRE X.

Des Epithèmes.

LES Epithèmes liquides & solides sont du nombre des remédes qui ont eu depuis plusieurs années le malheur de n'être que très-rarement ordonnés à Paris, quoiqu'ils y ayent été autrefois employés très-souvent & avec le même succès qu'on les ordonne encore tous les jours dans les pays étrangers, & dans la plûpart des Provinces de ce Royaume. Les grands soulagemens que j'en ai vu très souvent recevoir aux malades, & la pensée que j'ai eue qu'ils pourront être un jour remis en leur premier usage, m'obligent à tâcher de les tirer de l'oubli où on les a mis.

Les épithèmes liquides pourroient bien passer pour des fomentations, parce qu'on les applique presque de même; mais la grande différence est en ce que ces épithèmes ne servent qu'à tempérer la chaleur extraordinaire du foie, ou à fortifier le cœur contre la malignité des maladies, & qu'ils ne sont appliqués que sur l'un ou l'autre de ces viscères, au lieu qu'on prépare & qu'on applique les fomentations sur toutes les parties du corps qui peuvent en avoir besoin, & qu'on les compose autant diversement qu'il y a de diverses maladies.

Les décoctions légères, cordiales ou hépatiques, les eaux distillées simples & composées, le vinaigre, le suc de citrons, les poudres cordiales & hépatiques, les confections d'alkermes & d'hyacinthe, & même la thériaque & le mithridat, sont la matière ordinaire des épithèmes liquides, dont je me contente de donner deux descriptions, l'une pour le cœur & l'autre pour le foie.

℞ Aquarum cardui benedicti, buglossi, borraginis & rosarum, ana unc. iij. Aquæ theriacalis, & succi citri, ana unc. j. Confectionis alkermes drachm. ij. de hyacintho drach. j. Pulveris diamargariti frigidi scrup. ij.

℞ Aquarum nympheæ, portulacæ, oxalidis & solani, ana unc. ij. Aceti rosati, unc. j. Pulveris diarrhodonis abbatis, & diatriasantali, ana drachm. j. Trochiscorum de camphora drachm. ß.

Prenez des eaux de chardon-bénit, de buglose, de bourrache & de roses; de chacune trois onces; de l'eau thériacale & du jus de citron, de chacun une once; deux gros de confection d'alkermes; un gros de celle d'hyacinthe; deux scrupules de diamargaritum frigidum : composez l'épithème de tous ces remédes, dans lequel étant tiéde vous tremperez des linges que vous tiendrez sur la région du cœur, les unes après les autres pendant une heure ou deux.

Prenez encore des eaux de nenuphar, de pourpier, d'oseille & de morelle, de chacune deux onces; une once de vinaigre rosat, des poudres de roses de l'Abbé & des trois espéces de santaux, de chacune un gros; demi gros de trochisques de camphre, pour faire un épithème applicable chaudement sur la région du foie.

On peut changer, ajoûter ou diminuer les médicamens ordonnés pour ces épithèmes suivant le besoin ; on aura deux morceaux de drap assez grands pour couvrir la région du cœur ou celle du foie, & ayant fait tiédir l'épithème dans un plat, les y ayant bien trempés, on exprimera légèrement un des deux morceaux de drap, & l'ayant appliqué & couvert d'une serviette en quatre doubles, on l'en ôtera environ demi-quart-d'heure après, pour le remettre tremper dans l'épithème, mettant l'autre morceau de drap à la place de celui qu'on aura ôté ; on aura soin cependant de tenir l'épithème couvert, & d'entretenir sa chaleur pendant l'application qui doit être au moins d'une heure. On pourra remarquer le soulagement manifeste que les malades reçoivent de ces applications, principalement dans les fiévres ardentes accompagnées ordinairement des grandes inquiétudes, & juger par là de l'utilité de ces sortes de remédes.

Les confections d'alkermes & d'hyacinthe, le mithridat, l'opiat de Salomon, le diascordium, les conserves de roses, d'œillets, de buglose, &c. les poudres diamargaritum diarrhodon, diatriasantali, &c. & même par fois l'huile de scorpions composée de Mathiole, sont la matière ordinaire des épithèmes solides, dont l'usage est plutôt pour le cœur que pour le foie. On a accoûtumé de les y appliquer, lorsqu'on a cessé d'appliquer les liquides, & de les y laisser autant qu'on peut les y conserver, & même de les renouveller suivant le besoin ; on les ordonne le plus souvent ainsi.

Epithema cordiacum.

♃ Conservarum tunicæ & rosarum, ana unc. ſ. Confectionis alkermes, & de hyacintho, ana drach. ij. Theriacæ probatæ, & pulveris diamargariti frigidi, ana drach. j. Fiat epithema.

Epithème cordial.

Prenez de la conserve de fleurs d'œillets & de roses, de chacun demi-once ; des confections d'alkermes & d'hyacinthe, de chacune deux gros ; de bonne thériaque & du diamargaritum frigidum, de chacun un gros, pour la composition d'un épithème solide qui se puisse étendre sur une grosse toile ou autre matière, pour appliquer chaudement sur la région du cœur.

* *Epithema epispasticum.*

♃ Cantharidum in pulverem tenuissimum redactarum farinæ secalinæ, pondera æqualia, cum fermenti cerevisiæ quantit. suff. Fiat pasta.

Epithème épispastique.

Prenez des cantharides en poudre très-fines, & de la farine de seigle, parties égales ; faites-en une pâte avec quantité suffisante de levure de bière.

Cette pâte est fort commode pour appliquer les vésicatoires, sur-tout dans les parties où une emplâtre ne pourroit pas s'étendre commodément, d'ailleurs on la léve avec beaucoup plus de facilité que l'emplâtre.]

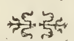
CHAPITRE

CHAPITRE XI.

Des Ecuſſons & des Bonnets piqués garnis de poudres.

L'INCOMMODITE' que l'on a à porter long-temps des emplâtres ſur l'eſtomac, principalement dans les maladies longues où cette partie manque de chaleur ; & les maux obſtinés que nous voyons tous les jours cauſés par l'excès de l'humidité ou de froid du cerveau, ont donné lieu à l'invention des écuſſons & des bonnets piqués, garnis de poudres propres à remédier aux maux pour leſquels on les deſtine. Les deſcriptions des poudres céphaliques & aromatiques que j'ai données dans le Chapitre des Poudres en parlant des remédes internes, peuvent ſervir en ces occaſions ; elles m'exempteront même du ſoin d'en donner de nouvelles recettes particulières ; je dirai ſeulement qu'il eſt néceſſaire que ces poudres ſoient un peu groſſières, afin qu'elles conſervent plus long-temps leur vertu, & qu'elles ne ſoient pas ſujettes à paſſer au travers du taffetas qu'on emploie ordinairement à ces ſachets & bonnets piqués pour y enfermer les poudres. Outre le taffetas qui couvre les écuſſons, & le dehors & le dedans des bonnets, on emploie du coton cardé pour retenir les poudres, que l'on étend enſorte qu'il y en ait également par-tout, & on enferme le coton & les poudres entre deux toiles fines coupées de meſure, le tout dans un taffeats double repréſentant un écuſſon, ſuffiſamment grand pour couvrir l'eſtomac ; ou entre deux coëffes de taffetas égales, lorſqu'on en veut faire un bonnet, & on pique le tout en divers endroits par rangs aſſez près les uns des autres, & on en coud les bords l'un contre l'autre, afin que rien n'en puiſſe ſortir. On attache des rubans aux coins & au bout de l'écuſſon pour s'en ſervir, enſorte qu'étant porté, il ſe trouve toujours contre l'eſtomac. On peut porter le bonnet la nuit & le jour, s'il en eſt beſoin, & en avoir même de rechange. L'odeur de ces écuſſons & de ces bonnets piqués eſt aſſez agréable, les poudres qui y ſont enfermées, conſervent long-temps leurs bonnes qualités, quoique la ſubſtance aromatique des médicamens dont elles ſont compoſées, ſoit ſujette à quelque diſſipation.

On pourroit dire ici par occaſion quelque choſe des ſachets de ſenteur, grands & petits, qu'on prépare plutôt pour la bonne odeur, que pour la guériſon des maladies ; mais je n'y vois pas de néceſſité, puiſque c'eſt plutôt l'ouvrage des Parfumeurs que des Apothicaires, & que même pluſieurs Dames curieuſes s'étudient à les préparer, & ſont ſoigneuſes d'en aſſortir leurs cabinets & leurs lits de parade.



CHAPITRE XII.

Des Parfums.

LES fains & les malades peuvent également recevoir de bons & de mauvais effets des bonnes & des mauvaifes odeurs, & quoique l'ufage des bonnes foit généralement le plus avantageux & le plus recherché, il faut avouer néanmoins que celui des mauvaifes n'eft pas toujours à rejeter; car outre les bons effets qu'il peut produire, en s'en fervant à propos dans certaines occafions, on eft même obligé d'y avoir recours pour remédier aux maux que les bonnes odeurs caufent à certaines perfonnes, & principalement aux femmes.

Je ne répéterai point ici la préparation des poudres des trochifques ou des baumes odorans, dont j'ai parlé en leur lieu; j'ajoûterai feulement ici quelques préparations d'odeurs, dont je n'ai pas eu occafion de parler, & dont l'ufage peut être autant recherché de ceux qui font en fanté, que des malades qui en ont befoin.

On parfume fort agréablement les chambres des grands, en mettant certains aromats choifis & pulvérifés dans une caffolette, avec égales parties d'eau-rofe ou de fleurs d'orange; car en faifant chauffer doucement ces matières, les vapeurs qui s'en élèvent, rempliffent la chambre d'une odeur très-agréable.

On préparera une poudre avec trois dragmes de benjoin, une dragme & demie de bon ftorax, une dragme de bois de rofe, demi-dragme de fantal citrin, demi-fcrupule de calamus aromaticus, autant de fleurs de benjoin, & trois cloux de girofle. On mêlera cette poudre dans fix onces de bonne eau-rofe, & trois onces d'eau de fleurs d'oranges, & après qu'on les aura gardés à froid dans un matras de verre bien bouché l'efpace de vingt-quatre heures, & même plus long-temps, fi on le veut, on verfera une partie de ce mêlange dans une caffolette qu'on fera chauffer doucement, pour en faire épandre dans la chambre la bonne odeur; on pourra garder le furplus des matières dans le matras ou dans une bouteille forte, bien bouchée, pour s'en fervir au befoin. On peut auffi, fi l'on veut, ajoûter à cette compofition quelques grains de mufc & d'ambre gris, pour rendre l'odeur encore plus agréable.

Ceux qui n'ont pas le temps de préparer une telle compofition, fe contentent de mettre dans la caffolette quelques-unes des drogues ordonnées parmi l'eau-rofe, & celle de fleurs d'oranges, ou d'y mettre de l'écorce déliée de citrons ou d'oranges avec la pelure de pommes & quelques cloux de girofle; lefquelles chofes néanmoins ne peuvent paffer que pour un grand diminutif de la première compofition.

On peut auffi préparer une compofition féche d'aromats fous le nom de paftilles ou d'oifelets de Cypre, & lui donner la figure qu'on trouvera à propos, pour s'en fervir non feulement parmi les hardes & les habits, ou

pour la porter en braſſelets ou dans la poche ; mais encore pour en faire brûler quelque portion, dont on épandra la bonne odeur dans les chambres ou ailleurs.

On pilera ſubtilement huit onces de charbons de ſaule, ſix onces de benjoin, quatre onces de ſtorax, deux onces de maſtic en larmes, & deux onces d'ambre jaune, & ayant mêlé ces poudres, on les incorporera avec des mucilages de gomme adragant, qu'on aura tirés avec de l'eau-roſe, & on en formera des paſtilles de la grandeur & de la figure qu'on voudra, & qu'on fera ſécher à l'ombre pour s'en ſervir. On pourroit ajoûter à ces paſtilles la gomme tacahamaque ſublime, & même le muſc & l'ambre gris pour ceux qui en voudront faire la dépenſe.

Outre l'odeur agréable que ces paſtilles rendent lorſqu'on les brûle, elles ſont encore fort propres à parfumer le bonnet & les linges des perſonnes, qui ayant le cerveau froid & plein d'humidités, ſont ſujettes à des fluxions & à des rhumatiſmes ; on peut même leur en faire quelquefois recevoir la vapeur par la bouche, par le nez & par les parties naturelles aux femmes aſſiſes ſur une chaiſe percée, dans les ſuppreſſions de leurs menſtrues, afin d'appaiſer leurs paſſions hyſtériques. On en fait auſſi avec un bon ſuccès recevoir la fumée par la bouche aux aſthmatiques, & principalement à ceux qui abondent en pituite épaiſſe & viſqueuſe ; mais on s'en abſtient pour les perſonnes qui ont des ulcères aux poumons, & qui ſont ſujettes au crachement de ſang, que la fumée des paſtilles pourroit exciter.

On ſe contente quelquefois de brûler du ſuccin ſeul ou du maſtic, ou de la tacahamaque, ou quelque autre gomme ou matière approchante, & même des plantes céphaliques ou pectorales, ou hyſtériques ſéches, & de s'en parfumer ſuivant le beſoin qu'on en a, & ſelon les ſentimens des Médecins qui les ordonnent.

CHAPITRE XIII.

Des Frontaux.

LES grandes inquiétudes que les maux de tête cauſent ordinairement aux fébricitans, ont donné lieu à l'invention des frontaux, dont il ſeroit fort difficile de ſupprimer l'uſage ; car quoiqu'on ne puiſſe pas toujours appaiſer les douleurs de tête par la ſeule application des frontaux, ſi on n'arrête les vapeurs qui cauſent ces maux, ces applications néanmoins n'y ſont pas inutiles ; car en fortifiant le cerveau, elles ſervent à réſoudre, à faire tranſpirer, ou rabattre les vapeurs élevées, à tempérer l'ardeur & à en émouſſer la pointe.

On prépare quelquefois des frontaux avec des médicamens ſecs, comme ſont les roſes, les fleurs de ſureau ou de nenuphar, les ſantaux & la coriandre, pilés ; la bétoine, la marjolaine ou la lavande, inciſées ; les noyaux de pêches ou d'abricots, écraſés, &c. qu'on étend, applatit & enferme dans un linge fin, de l'épaiſſeur d'un demi travers de doigt, enſorte qu'ils puiſſent couvrir tout le front & les temples ſur leſquels on les applique, les ayant arroſés avec un peu d'eau roſe ou de vinaigre roſat.

On se contente aussi quelquefois d'appliquer sur le front & sur les temples des linges humectés avec de l'eau-rose, ou du vinaigre rosat, ou du sureau. On y applique aussi quelquefois les feuilles vertes de nenuphar, de courge, de laitue, de pourpier ou de vigne, & sur-tout dans les maux de tête qui accompagnent les fiévres ardentes; mais on satisfait mieux à toutes les intentions pour lesquelles on prépare les frontaux, si l'on y emploie les conserves des fleurs, les extraits, les semences, les onguents, les poudres, & les autres matières propres, & si ayant fait de ces choses une pâte & l'ayant étendue & enfermée dans un linge fin, on l'applique sur le front & sur les temples, & si on l'y laisse quelque temps; car par ce moyen la vertu des médicamens est mieux unie & concentrée, & mieux en état de produire les effets qu'on en doit attendre. Pour y réussir on peut les préparer ainsi.

♃ Conservæ rosarum rubrarum, & nymphex, ana drachm. vj. Seminis papaveris albi contusi, pulveris diatrisantali, & unguenti populei, ana drachm. j.

Prenez de la conserve de roses rouges & de nenuphar, de chacune six gros; de la semence de pavot blanc écrasée, de la poudre des trois santaux, & de l'onguent de peuplier, de chacun un gros; mêlez tout ensemble pour en composer un frontal, pour appliquer fraîchement sur le front & les temples.

Ou bien.

♃ Conservæ violarum, rosarum, & nymphex, ana unc. ſ. Pulveris trium santalorum, & coriandri, nucleorum persicorum contusorum, & extracti liquidioris opii, ana drachm. j.

Prenez des conserves de violettes, de roses, de nenuphar, de chacune demi-once; de la poudre des trois santaux & de la coriandre, des noyaux de pêches bien pilés & de l'extrait un peu liquide d'opium, de chacun un gros. Mêlez tout ensemble pour en composer un frontal.

On se contente aussi quelquefois d'appliquer sur le front & sur les temples un liniment composé avec parties égales d'onguent populeum, & d'extrait liquide d'opium; ou de faire un frontal de noyaux de pêches ou d'abricots bien pilés dans un mortier de marbre, avec environ une sixième partie de sel marin & autant de poudre de roses.

On emploie quelquefois les frontaux pour arrêter & divertir les fluxions subtiles & âcres qui tombent sur les yeux, en incorporant parties égales de bol du Levant, de la terre sigillée, du mastic & du sang de dragon en poudre, avec des blancs d'œufs, & les réduisant en une pâte, que l'on étend sur des étoupes, & qu'on applique sur le front & sur les temples.

CHAPITRE XIV.

Des Lotions.

IL ne s'agit point ici des lotions dont j'ai parlé au commencement de cette Pharmacopée, mais des lotions particulières qu'on prépare pour certaines parties du corps, & qui sont des remédes qui tiennent le milieu entre les fomentations & les bains ou demi-bains.

On prépare fort à propos les lotions rafraîchiſſantes & un peu ſomniféres, pour le ſoulagement des fébricitans travaillés d'inſomnies & en quelque façon conſumés par l'ardeur de la fiévre ; en faiſant bouillir dans de l'eau des racines, des feuilles & des fleurs de nenuphar, des feuilles de laitue, de pourpier, de ſaule & de pavot blanc, & des ſemences froides écraſées, dont on lave de temps en temps les pieds & les mains des malades, les enveloppant même après de linges trempés dans la même décoction, & les retrempant à meſure qu'ils ſe deſſéchent.

On lave quelquefois la tête avec une leſſive claire faite avec les cendres de ſarment, pour en ôter la craſſe & celle des cheveux. On emploie auſſi pour la guériſon de la teigne pluſieurs lotions plus ou moins fortes & pénétrantes, ſelon que le mal eſt plus ou moins grand ; & entre autres celle qu'on prépare avec la ſeule décoction de creſſon aquatique faite dans l'eau commune, & celle qu'on compoſe avec les racines d'iris, de cabaret & d'aunée, les feuilles de lierre, d'abſinthe, de fumeterre, de chelidoine, de ſcabieuſe, de ſerpolet & de marjolaine, les bayes de laurier & les lupins, bouillis enſemble dans une leſſive claire de cendres de bois de genevrier, continuant de ſe ſervir de cette lotion pendant pluſieurs jours, & ſur-tout dans le décours de la lune, après qu'on a pratiqué les remédes généraux internes, & ſur-tout les purgatifs & les diaphorétiques. On ajoûte auſſi quelquefois à ces décoctions, les fientes deſſéchées de pigeon, d'oie & de brebis ; les racines de patience & d'ellebore ; la coloquinte, l'euphorbe, le verd-de-gris & pluſieurs autres médicamens pénétrans, lorſque le mal ne céde pas à des remédes plus doux.

On fait bouillir les capillaires & l'aurone femelle dans de l'eau de rivière, & on en lave la tête & les cheveux, tant pour les empêcher de tomber, que pour les faire croître & pour les rendre plus beaux.

On emploie auſſi avec heureux ſuccès une décoction de lupins, de l'herbe aux poux, d'abſinthe & de petite centaurée faite dans de bon vinaigre, ou dans de l'urine, dont on lave la tête & même tout le corps, s'il en eſt beſoin, pour faire mourir les poux & les autres vermines.

On prépare encore pluſieurs lotions pour guérir la galle, les dartres & les autres maladies de la peau, y employant non ſeulement les décoctions des racines & des feuilles, d'aunée, de parelle, de ſcabieuſe & de fumeterre, mais auſſi les diſſolutions de mercure faites dans de l'eau-forte, ou de l'eſprit de nître, & délayées dans une bonne quantité d'eau commune, ſe contentant d'en laver les mains, les bras, les cuiſſes, les jambes & les pieds, ſans toucher au reſte du corps que le mercure pourroit offenſer.

On lave la tête avec de l'eſprit de vin, ou de l'eau de la Reine de Hongrie, pour fortifier le cerveau, ou en diſſiper les humidités ſuperflues, ou pour en guérir les contuſions. On en lave auſſi les autres parties du corps dans les rhumatiſmes, & pour appaiſer toute ſorte de douleurs. On s'en ſert fort utilement contre les brûlures, ſi on y ajoûte un peu de vitriol, & quelques grains de verd-de-gris.

On lave auſſi les plaies & les ulcères avec les teintures ou décoctions d'ariſtoloche, de gentiane, de centaurée, de pervanche, d'abſinthe, de verge dorée, de ſanicle, &c. faites dans les ſucs de ſemblables plantes, ou dans du vin blanc,

y ajoûtant même quelquefois la myrrhe, l'aloës en poudre; on en fait même des injections lorsque les plaies sont profondes.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de parler ici des embrocations, ou aspersions que les anciens préparoient avec des huiles, des décoctions, ou autres liqueurs & qu'ils faisoient pleuvoir sur la tête, ou sur les autres parties malades, tant à cause du mépris qu'on en fait aujourd'hui, que parce qu'elles peuvent passer pour des lotions, & qu'au lieu de faire distiller ces liqueurs sur les parties, on se contente de les en bassiner, ou oindre, comme on le pratique dans l'usage des oxyrrhodins, composés d'huile & de vinaigre rosats, qu'on applique sur la tête rasée des malades, tant pour prévenir le délire que pour les en garantir; & comme on le peut pratiquer en plusieurs remédes approchans, qu'on applique sur diverses parties du corps.

CHAPITRE XV.

Des Collyres.

On a donné proprement le nom de collyre aux remédes liquides destinés pour les maladies des yeux; c'est par cette raison qu'on a imposé, comme par excellence, le même nom aux trochisques de ceruse, que Rhasis a composés pour le même dessein, & qu'on emploie pulvérisés & délayés dans des liqueurs spécifiques. On ne laisse pas néanmoins de donner le même nom aux poudres séches, & même aux onguents qu'on emploie pour les yeux. On a aussi, quoiqu'improprement, attribué le même nom à certains remédes liquides préparés pour la guérison des ulcères vénériens qui arrivent aux parties naturelles des hommes & des femmes.

Je ne vois pas qu'il soit besoin d'insérer ici toutes les bonnes descriptions de collyres que je pourrois donner, parce qu'on ne manque pas de personnes qui sans être de la profession, se vantent d'en avoir d'excellentes recettes; je me contenterai seulement d'en donner deux, dont j'ai vu très-souvent des effets merveilleux, & qui sont très-propres tant pour dissiper la rougeur & les inflammations des yeux, que pour en consumer les tayes, sur-tout dans leur commencement.

Collyrium detergens.

℞ Magnesiæ opalinæ in tenuissimum pulverem redactæ, thutiæ Alexandrinæ præparatæ, & salis saturni albissimi, ana scrup. j. Aquarum stillatarum euphrasiæ, fœniculi, rosarum, & chelidonii majoris, ana unc. j. Fiat collyrium.

Collyre détersif.

Prenez de la magnesie opaline mise en poudre très-subtile, de la tutie d'Alexandrie préparée & de beau sel de saturne, de chacun vingt-quatre grains; des eaux distillées d'euphraise, de fenouil, de roses & de grande éclaire, de chacune une once, pour mêler tout ensemble & composer un collyre pour l'usage.

Ayant fait tiédir ce collyre, on en met quelques gouttes dans les yeux,

plusieurs fois par jour, on y trempe aussi de petites compresses qu'on applique sur les yeux, sur-tout pendant la nuit, & qu'on remouille de temps en temps du même collyre, dont on continue l'usage suivant le besoin.

On peut préparer un autre collyre suivant cette recette.

Aliud.

℞ Sacchari candi unc. j Radicis ireos Florentiæ drachm. iij. Tuthiæ Alexandrinæ præparatæ drachm. ij. Sarcocollæ, vitrioli albi, & aloës succotrinæ, ana drachm. j. Caryophillorum scrup. j. Aquarum stillatarum euphrasiæ, fœniculi & rosarum, ana unc. viij. Vini Hispanici libr. ij. Fiat collyrium.

Autre.

Prenez une once de succre candi; trois gros de racines d'iris de Florence; deux gros de tutie d'Alexandrie préparée; de la sarcocolle, du vitriol blanc, & de l'aloës socotrin, de chacun un gros; un scrupule de girofles; des eaux distillées d'euphraise, de fenouil & de roses, de chacune huit onces; deux livres de vin d'Espagne, & mettez tout dans une bouteille de verre bien bouchée par dessus, que vous exposerez pendant quinze jours au beau soleil d'été, l'agitant de temps en temps; ou bien la tenez un semblable espace de temps au feu de sable très-doux, & puis purifiez la liqueur que vous garderez comme un fort bon collyre.

La préparation de ce collyre est trop facile pour mériter que je la décrive ici; je dirai seulement qu'on le doit garder dans une bouteille de verre bien bouchée, pour s'en servir comme de celui qui précéde.

Je donne aussi par occasion la description d'une poudre qu'on peut nommer un collyre sec, & qui est fort propre pour consumer les sérosités des yeux & en ôter les tayes, lorsqu'elles ne sont pas au dessous des tuniques des yeux.

Collyrium siccum detergens.

℞ Sacchari candi drachm. ij. Tuthiæ præparatæ, & stercoris lacertæ, ana drachm. j. Vitrioli albi, aloës succotrinæ, & salis saturni, ana drachm. ß. Fiat pulvis.

Collyre sec & détersif.

Prenez deux gros de succre candi; de la tutie préparée & de la fiente de lézard, de chacune un gros; du vitriol blanc, de l'aloës socotrin, & du sel de saturne, de chacun demi-gros; pulvérisez & mêlez tout ensemble pour le garder en forme de collyre sec.

On souffle avec un petit chalumeau le poids de deux ou trois grains à la fois de cette poudre dans l'œil, qu'on ouvre pour la recevoir, & on en renouvelle l'usage suivant le besoin. On peut aussi la délayer dans des eaux ophtalmiques & en faire un collyre liquide.

* *Collyrium aliud Domini Boyle.*

℞ Aquæ stillat. rorismarini libr. ij. Aloës succotrinæ pulv. unc. ß. Vitrioli albi, vitri antimonii, croci metallorum, ana drachm. vj. Digere per mensem leni calore; liquor per residentiam depuratus, filtretur.

Collyre de Monſieur Boyle.

Prenez deux livres d'eau de romarin ; une demi-once d'aloës ſoccotrin en poudre ; du vitriol blanc, du verre d'antimoine & du foie d'antimoine, de chacun ſix gros. Mêlez le tout en digeſtion dans un matras pendant un mois, verſez par inclination & filtrez.

On s'en ſert comme des autres collyres.

Aliud Domini Radcliff.

℞ Aquæ roſarum, plantaginis, & euphraſiæ, ana unc. j. Trochiſcorum rhazis drachm. ij. Tuthiæ præparatæ ſcrup. ij. Vitrioli romani gran. ij. Fiat collyrium.

Autre du Docteur Radcliff.

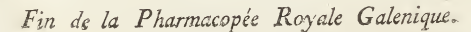
Prenez de l'eau de roſes, de plantin & d'euphraiſe, de chacune une once ; & des trochiſques blancs de rhazis, deux gros ; de la tuthie préparée, deux ſcrupules ; & deux grains de vitriol romain. Faites-en un collyre.]

Lanfranc a ainſi décrit le collyre qu'il a inventé pour guérir les ulcères vénériens.

℞ Vini albi libr. j. Aquarum plantaginis & roſarum, ana unc. iij. Auripigmenti drachm. ij. Viridis æris drachm. j. Myrrhæ & aloës, ana ſcrup. ij.

Prenez une livre de vin blanc ; des eaux de plantin & de roſes, de chacune trois onces ; deux gros d'orpiment ; un gros de verd-de-gris ; de la myrrhe & de l'aloës, de chacun deux ſcrupules. Mêlez tout enſemble pour l'uſage.

On ne doit pas trouver mauvais que Lanfranc ait donné à ce reméde le nom de collyre, tant à cauſe des bons effets qu'il produit, que parce qu'on l'emploie principalement pour guérir les maladies du dedans des parties naturelles des hommes & des femmes, dont le ſentiment eſt preſque auſſi délicat que celui des yeux. On doit en préparant ce collyre être ſoigneux de mettre en poudre fort ſubtile l'orpiment, le verd-de-gris, la myrrhe & l'aloës, avant que de les mêler parmi les liqueurs. On doit auſſi adoucir le collyre avec trois ou quatre fois autant peſant d'eau-roſe, ou de plantin, ou de morelle, lorſqu'on veut s'en ſervir, & ſur-tout en injection pour arrêter les chaudes-piſſes, lorſque leur malignité a été bien ſurmontée ; à quoi ce collyre ne manque pas de réuſſir, ſi l'on s'en ſert à point nommé, & ſi l'on n'attend pas que les vaiſſeaux ſpermatiques ſoient ulcerés, ou extraordinairement débilités.



Fin de la Pharmacopée Royale Galenique.







